



415

1

ŒUVRES COMPLÈTES DE VICTOR HUGO

ACTES ET PAROLES

III

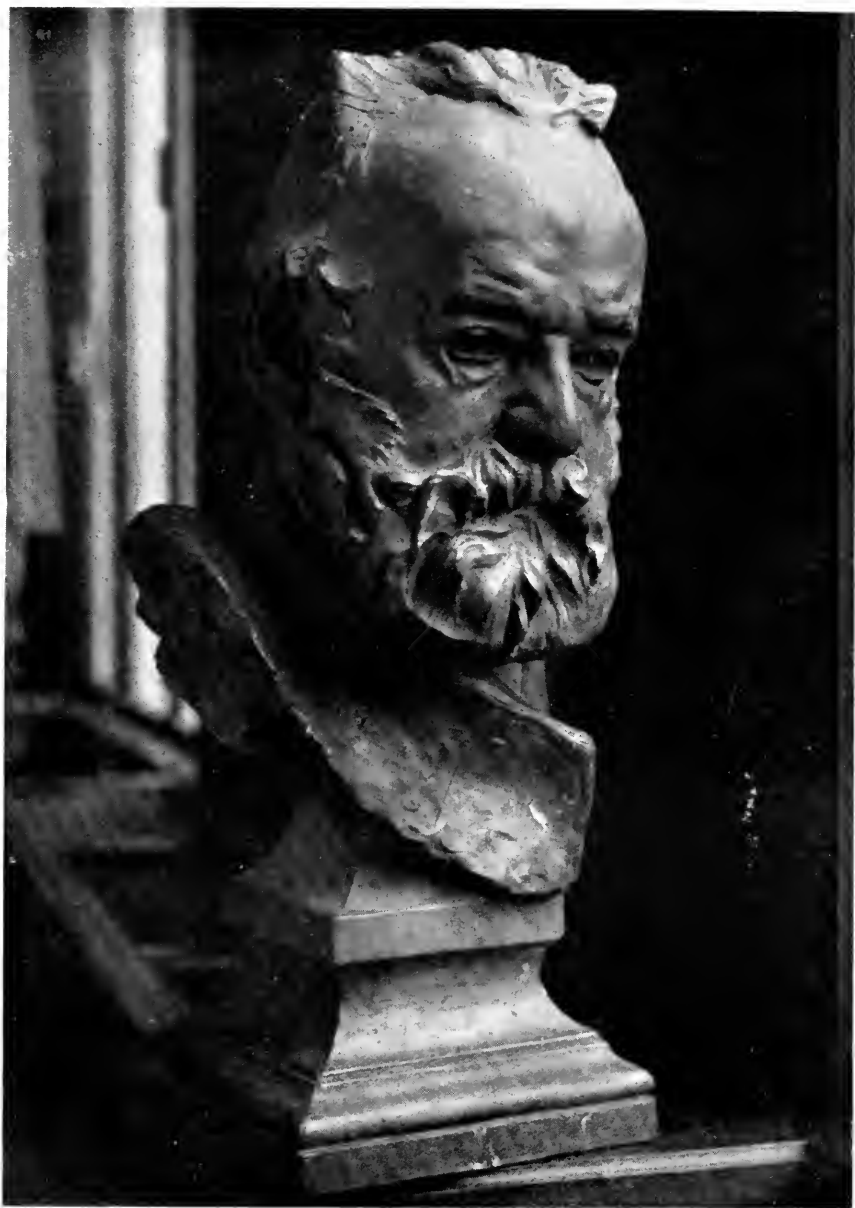
DEPUIS L'EXIL

1870-1885

MES FILS

IL A ÉTÉ TIRÉ À PART

- 5 exemplaires sur papier du Japon, numérotés de 1 à 5
- 5 exemplaires sur papier de Chine, numérotés de 6 à 10
- 40 exemplaires sur papier de Hollande, numérotés de 11 à 50
- 300 exemplaires sur papier vélin du Marais, numérotés de 51 à 350



BUSTE DE VICTOR HUGO PAR RODIN, 1883.
MAISON DE VICTOR HUGO.

LF
H095

5

VICTOR HUGO

Oeuvres complètes
vol. 382

ACTES ET PAROLES

III

DEPUIS L'EXIL

1870-1885

MES FILS



477504
28.7.48

ALBIN MICHEL - PARIS

IMPRIMÉ

PAR

L'IMPRIMERIE NATIONALE

ÉDITÉ

PAR

LA LIBRAIRIE OLLENDORFF

MDCCCXL

PQ
2279
F04
1904
CV.387

Avec ses Paroles
depuis l'exil

—
Première Partie

De l'entrée en France et l'expulsion
de Belgique.

Deuxième Partie

De l'expulsion de Belgique et l'entrée
au Sénat.

—
1870. ~~1871~~. 1876
—

PARIS ET ROME.

I

Cette trilogie, *Avant l'Exil, Pendant l'Exil, Depuis l'Exil*, n'est pas de moi, elle est de l'empereur Napoléon III. C'est lui qui a partagé ma vie de cette façon; que l'honneur lui en revienne. Il faut rendre à César ce qui est à Bonaparte.

La trilogie est très bien faite; et l'on pourrait dire selon les règles de l'art. Chacun de ces trois volumes contient un exil; dans le premier il y a l'exil de France, dans le deuxième l'exil de Jersey, dans le troisième l'exil de Belgique⁽¹⁾.

Une rectification pourtant. L'exil, pour les deux derniers pays, est un mot impropre; le mot vrai est expulsion. Il n'y a d'exil que de la patrie.

Une vie tout entière est dans ces trois volumes. Elle y est complète. Dix ans dans le tome premier; dix-neuf ans dans le tome second; six ans dans le tome troisième. Cela va de 1841 à 1876. On peut dans ces pages réelles étudier jour par jour la marche d'un esprit vers la vérité; sans jamais un pas en arrière; l'homme qui est dans ce livre l'a dit et le répète.

Ce livre, c'est quelque chose comme l'ombre d'un passant fixée sur le sol.

Ce livre a la forme vraie d'un homme.

On remarquera peut-être que ce livre commence (tome I^{er}, Institut, juin 1841) par un conseil de résistance et se termine (tome III, Sénat, mai 1876) par un conseil de clémence. Résistance aux tyrans, clémence aux vaincus. C'est là en effet toute la loi de la conscience. Trente-cinq années séparent dans ce livre le premier conseil du second; mais le double devoir qu'ils imposent est indiqué, accepté et pratiqué dans toutes les pages de ces trois volumes.

⁽¹⁾ Un quatrième volume (1876 à 1885) fut publié après la mort de Victor Hugo, dans l'édition Hetzel-Quantin. (*Note de l'Éditeur.*)

L'auteur n'a plus qu'une chose à faire : continuer, et mourir.

Il a quitté son pays le 11 décembre 1851; il y est revenu le 5 septembre 1870.

À son retour, il a trouvé l'heure plus sombre et le devoir plus grand que jamais.

II

La patrie a cela de poignant qu'en sortir est triste, et qu'y rentrer est quelquefois plus triste encore. Quel proscrit romain n'eût mieux aimé mourir comme Brutus que voir l'invasion d'Attila? Quel proscrit français n'eût préféré l'exil éternel à l'effondrement de la France sous la Prusse, et à l'arrachement de Metz et de Strasbourg?

Revenir dans son foyer natal le jour des catastrophes; être ramené par des évènements qui vous indignent; avoir longtemps appelé la patrie dans sa nostalgie et se sentir insulté par la complaisance du destin qui vous exauce en vous humiliant; être tenté de souffleter la fortune qui mêle un vol à une restitution; retrouver son pays, *dulcis Argos*, sous les pieds de deux empires, l'un en triomphe, l'autre en déroute; franchir la frontière sacrée à l'heure où l'étranger la viole; ne pouvoir que baiser la terre en pleurant; avoir à peine la force de crier : France ! dans un étouffement de sanglots; assister à l'écrasement des braves; voir monter à l'horizon de hideuses fumées, gloire de l'ennemi faite de votre honte; passer où le carnage vient de passer; traverser des champs sinistres où l'herbe sera plus épaisse l'année prochaine; voir se prolonger à perte de vue, à mesure qu'on avance, dans les prés, dans les bois, dans les vallons, dans les collines, cette chose que la France n'aime pas, la fuite; rencontrer des dispersions farouches de soldats accablés; puis rentrer dans l'immense ville héroïque qui va subir un monstrueux siège de cinq mois; retrouver la France, mais gisante et sanglante, revoir Paris, mais affamé et bombardé; certes, c'est là une inexprimable douleur.

C'est l'arrivée des barbares; eh bien, il y a une autre attaque non moins funeste, c'est l'arrivée des ténèbres.

Si quelque chose est plus lugubre que le piétinement de nos sillons par les talons de la landwehr, c'est l'envahissement du dix-neuvième siècle par le moyen-âge. Crescendo outrageant. Après l'empereur, le pape; après Berlin, Rome.

Après avoir vu triompher le glaive, voir triompher la nuit!

La civilisation, cette lumière, peut être éteinte par deux modes de submersion; deux invasions lui sont dangereuses, l'invasion des soldats et l'invasion des prêtres.

L'une menace notre mère, la patrie; l'autre menace notre enfant, l'avenir.

III

Deux inviolabilités sont les deux plus précieux biens d'un peuple civilisé, l'invulnérabilité du territoire et l'invulnérabilité de la conscience.

Le soldat viole l'une, le prêtre viole l'autre.

Il faut rendre justice à tout, même au mal; le soldat croit bien faire, il obéit à sa consigne; le prêtre croit bien faire, il obéit à son dogme; les chefs seuls sont responsables. Il n'y a que deux coupables, César et Pierre; César qui tue, Pierre qui ment.

Le prêtre peut être de bonne foi; il croit avoir une vérité à lui, différente de la vérité universelle. Chaque religion a sa vérité, distincte de la vérité d'à côté; cette vérité ne sort pas de la nature, entachée de panthéisme aux yeux des prêtres; elle sort d'un livre. Ce livre varie. La vérité qui sort du talmud est hostile à la vérité qui sort du koran. Le rabbin croit autrement que le marabout, le fakir contemple un paradis que n'aperçoit pas le caloyer, et le Dieu visible au capucin est invisible au derviche. On me dira que le derviche en voit un autre; je l'accorde, et j'ajoute que c'est le même; Jupiter, c'est Jovis, qui est Jova, qui est Jéhovah; ce qui n'empêche pas Jupiter de foudroyer Jéhovah, et Jéhovah de damner Jupiter; Fô excommunique Brahmâ, et Brahmâ anathématise Allah; tous les dieux se revomissent les uns les autres; toute religion dément la religion d'en face; les clergés flottent dans tout cela, se haïssant, tous convaincus, à peu près; il faut les plaindre et leur conseiller la fraternité. Leur pugilat est pardonnable. On croit ce qu'on peut, et non ce qu'on veut. Là est l'excuse de tous les clergés; mais ce qui les excuse les limite. Qu'ils vivent, soit; mais qu'ils n'empiètent pas. Le droit au fanatisme existe, à la condition de ne pas sortir de chez lui; mais dès que le fanatisme se répand au dehors, dès qu'il devient véda, pentateuque ou syllabus, il veut être surveillé. La création s'offre à l'étude de l'homme; le prêtre déteste cette étude et tient la création pour suspecte; la vérité latente dont le prêtre dispose contredit la vérité patente que l'univers propose. De là un conflit entre la foi et la raison. De là, si le clergé est le plus fort, une voie de fait du fanatisme sur l'intelligence. S'emparer de l'éducation, saisir l'enfant, lui remanier l'esprit, lui repétrir le

cerveau, tel est le procédé, il est redoutable. Toutes les religions ont ce but : prendre de force l'âme humaine.

C'est à cette tentative de viol que la France est livrée aujourd'hui.

Essai de fécondation qui est une souillure. Faire à la France un faux avenir, quoi de plus terrible !

L'intelligence nationale en péril, telle est la situation actuelle.

L'enseignement des mosquées, des synagogues et des presbytères, est le même, il a l'identité de l'affirmation dans la chimère, il substitue le dogme, cet empirique, à la conscience, cet avertisseur. Il fausse la notion divine innée, la candeur de la jeunesse est sans défense, il verse dans cette candeur l'imposture, et, si on le laisse faire, il en arrive à ce résultat de créer chez l'enfant une épouvantable bonne foi dans l'erreur.

Nous le répétons, le prêtre est ou peut être convaincu et sincère. Doit-on le blâmer ? non. Doit-on le combattre ? oui.

Discutons, soit.

Il y a une éducation à faire, le clergé le croit du moins, l'éducation de la civilisation ; le clergé nous la demande. Il veut qu'on lui confie cet élève, le peuple français. La chose vaut la peine d'être examinée.

Le prêtre, comme maître d'école, travaille dans beaucoup de pays. Quelle éducation donne-t-il ? Quels résultats obtient-il ? Quels sont ses produits ? là est toute la question.

Celui qui écrit ces lignes a dans l'esprit deux souvenirs ; qu'on lui permette de les comparer, il en sortira peut-être quelque lumière. Dans tous les cas, il n'est jamais inutile d'écrire l'histoire.

IV

En 1848, dans les tragiques journées de juin, une des places de Paris fut brusquement envahie par les insurgés.

Cette place, ancienne, monumentale, sorte de forteresse carrée ayant pour muraille un quadrilatère de hautes maisons en brique et en pierre, avait pour garnison un bataillon commandé par un brave officier nommé Tombeur. Les redoutables insurgés de juin s'en emparèrent avec la rapidité irrésistible des foules combattantes.

Ici, très brièvement, mais très nettement, expliquons-nous sur le droit d'insurrection.

L'insurrection de juin avait-elle raison ?

On serait tenté de répondre oui et non.

Oui, si l'on considère le but, qui était la réalisation de la République, non, si l'on considère le moyen, qui était le meurtre de la République.

L'insurrection de juin tuait ce qu'elle voulait sauver. Méprise fatale.

Ce contresens étonne, mais l'étonnement cesse si l'on considère que l'intrigue bonapartiste et l'intrigue légitimiste étaient mêlées à la sincère et formidable colère du peuple. L'histoire aujourd'hui le sait, et la double intrigue est démontrée par deux preuves, la lettre de Bonaparte à Rapatel, et le drapeau blanc de la rue Saint-Claude.

L'insurrection de juin faisait fausse route.

En monarchie, l'insurrection est un pas en avant; en république, c'est un pas en arrière.

L'insurrection n'est un droit qu'à la condition d'avoir devant elle la vraie révolte, qui est la monarchie. Un peuple se défend contre un homme, cela est juste.

Un roi, c'est une surcharge; tout d'un côté, rien de l'autre; faire contrepoids à cet homme excessif est nécessaire; l'insurrection n'est autre chose qu'un rétablissement d'équilibre.

La colère est de droit dans les choses équitables; renverser la Bastille est une action violente et sainte.

L'usurpation appelle la résistance; la République, c'est-à-dire la souveraineté de l'homme sur lui-même et sur lui seul, étant le principe social absolu, toute monarchie est une usurpation; fût-elle légalement proclamée; car il y a des cas, nous l'avons dit⁽¹⁾, où la loi est traître au droit. Ces rébellions de la loi doivent être réprimées, et ne peuvent l'être que par l'indignation du peuple. Royer-Collard disait : *Si vous faites cette loi, je jure de lui désobéir.*

La monarchie ouvre le droit à l'insurrection.

La République le ferme.

En République, toute insurrection est coupable.

C'est la bataille des aveugles.

C'est l'assassinat du peuple par le peuple.

En monarchie, l'insurrection c'est la légitime défense; en République, l'insurrection c'est le suicide.

La République a le devoir de se défendre, même contre le peuple; car le peuple, c'est la République d'aujourd'hui, et la République, c'est le peuple d'aujourd'hui, d'hier et de demain.

Tels sont les principes.

Donc l'insurrection de juin 1848 avait tort.

⁽¹⁾ Préface du tome I^{er}, *Avant l'exil.* (Note du manuscrit.)

Hélas ! ce qui la fit terrible, c'est qu'elle était vénérable. Au fond de cette immense erreur, on sentait la souffrance du peuple. C'était la révolte des désespérés. La République avait un premier devoir, réprimer cette insurrection, et un deuxième devoir, l'amnistier. L'Assemblée nationale fit le premier devoir, et ne fit pas le second. Faute dont elle répondra devant l'histoire.

Nous avons dû en passant dire ces choses parce qu'elles sont vraies et que toutes les vérités doivent être dites, et parce qu'aux époques troublées il faut des idées claires ; maintenant nous reprenons le récit commencé.

Ce fut par la maison n° 6 que les insurgés pénétrèrent dans la place dont nous avons parlé. Cette maison avait une cour qui, par une porte de derrière, communiquait avec une impasse donnant sur une des grandes rues de Paris. Le concierge, nommé Desmazières, ouvrit cette porte aux insurgés, qui, par là, se ruèrent dans la cour, puis dans la place. Leur chef était un ancien maître d'école destitué par M. Guizot. Il s'appelait Gobert, et il est mort depuis, proscrit, à Londres. Ces hommes firent irruption dans cette cour, orageux, menaçants, en haillons, quelques-uns pieds nus, armés des armes que le hasard donne à la fureur, piques, haches, marteaux, vieux sabres, mauvais fusils, avec tous les gestes inquiétants de la colère et du combat ; ils avaient ce sombre regard des vainqueurs qui se sentent vaincus. En entrant dans la cour, un d'eux cria : « C'est ici la maison du pair de France ! » Alors ce bruit se répandit dans toute la place chez les habitants effarés : *Ils vont piller le n° 6 !*

Un des locataires du n° 6 était, en effet, un ancien pair de France qui était à cette époque membre de l'Assemblée constituante. Il était absent de la maison, et sa famille aussi. Son appartement, assez vaste, occupait tout le second étage, et avait à l'une de ses extrémités une entrée sur le grand escalier, et, à l'autre extrémité, une issue sur un escalier de service.

Cet ancien pair de France était en ce moment-là même un des soixante représentants envoyés par la Constituante pour réprimer l'insurrection, diriger les colonnes d'attaque et maintenir l'autorité de l'Assemblée sur les généraux. Le jour où ces faits se passaient, il faisait face à l'insurrection dans une des rues voisines, secondé par son collègue et ami le grand statuaire républicain David d'Angers.

— Montons chez lui ! crièrent les insurgés.

Et la terreur fut au comble dans toute la maison.

Ils montèrent au second étage. Ils emplissaient le grand escalier et la cour. Une vieille femme qui gardait le logis en l'absence des maîtres leur ouvrit, éperdue. Ils entrèrent pêle-mêle, leur chef en tête. L'appartement, désert, avait le grave aspect d'un lieu de travail et de rêverie.

Au moment de franchir le seuil, Gobert, le chef, ôta sa casquette et dit :
— Tête nue !

Tous se découvrirent.

Une voix cria :

— Nous avons besoin d'armes.

Une autre ajouta :

— S'il y en a ici, nous les prendrons.

— Sans doute, dit le chef.

L'antichambre était une grande pièce sévère, éclairée, à une encoignure, d'une étroite et longue fenêtre, et meublée de coffres de bois le long des murs, à l'ancienne mode espagnole.

Ils y pénétrèrent.

— En ordre ! dit le chef.

Ils se rangèrent trois par trois, avec toutes sortes de bourdonnements confus.

— Faisons silence, dit le chef.

Tous se turent.

Et le chef ajouta :

— S'il y a des armes, nous les prendrons.

La vieille femme, toute tremblante, les précédait.

Ils passèrent de l'antichambre à la salle à manger.

— Justement ! cria l'un d'eux.

— Quoi ? dit le chef.

— Voici des armes.

Au mur de la salle à manger était appliquée, en effet, une sorte de panoplie en trophée.

Celui qui avait parlé reprit :

— Voici un fusil.

Et il désignait du doigt un ancien mousquet à rouet, d'une forme rare.

— C'est un objet d'art, dit le chef.

Un autre insurgé, en cheveux gris, éleva la voix :

— En 1830, nous en avons pris de ces fusils-là, au musée d'artillerie.

Le chef repartit :

— Le musée d'artillerie appartenait au peuple.

Ils laissèrent le fusil en place.

À côté du mousquet à rouet pendait un long yatagan turc dont la lame était d'acier de Damas, et dont la poignée et le fourreau, sauvagement sculptés, étaient en argent massif.

— Ah ! par exemple, dit un insurgé, voilà une bonne arme. Je la prends. C'est un sabre.

— En argent ! cria la foule.

Ce mot suffit. Personne n'y toucha.

Il y avait dans cette multitude beaucoup de chiffonniers du faubourg Saint-Antoine, pauvres hommes très indigents.

Le salon faisait suite à la salle à manger. Ils y entrèrent.

Sur une table était jetée une tapisserie aux coins de laquelle on voyait les initiales du maître de la maison.

— Ah ça mais pourtant, dit un insurgé, il nous combat !

— Il fait son devoir, dit le chef.

L'insurgé reprit :

— Et alors, nous, qu'est-ce que nous faisons ?

Le chef répondit :

— Notre devoir aussi.

Et il ajouta :

— Nous défendons nos familles, il défend la patrie.

Des témoins, qui sont vivants encore, ont entendu ces calmes et grandes paroles.

L'envahissement continua, si l'on peut appeler envahissement le lent défilé d'une foule silencieuse. Toutes les chambres furent visitées l'une après l'autre. Pas un meuble ne fut remué, si ce n'est un berceau. La maîtresse de la maison avait eu la superstition maternelle de conserver à côté de son lit le berceau de son dernier enfant. Un des plus farouches de ces déguenillés s'approcha et poussa doucement le berceau, qui sembla pendant quelques instants balancer un enfant endormi.

Et cette foule s'arrêta et regarda ce bercement avec un sourire.

À l'extrémité de l'appartement était le cabinet du maître de la maison, ayant une issue sur l'escalier de service. De chambre en chambre ils y arrivèrent.

Le chef fit ouvrir l'issue, car, derrière les premiers arrivés, la légion des combattants maîtres de la place encombraient tout l'appartement, et il était impossible de revenir sur ses pas.

Le cabinet avait l'aspect d'une chambre d'étude d'où l'on sort et où l'on va rentrer. Tout y était éparé, dans le tranquille désordre du travail commencé. Personne, excepté le maître de la maison, ne pénétrait dans ce cabinet, de là une confiance absolue. Il y avait deux tables, toutes deux couvertes des instruments de travail de l'écrivain. Tout y était mêlé, papiers et livres, lettres décachetées, vers, prose, feuilles volantes, manuscrits ébauchés. Sur l'une des tables étaient rangés quelques objets précieux, entre autres la boussole de Christophe Colomb, portant la date 1489 et l'inscription *la Pinta*.

Le chef, Gobert, s'approcha, prit cette boussole, l'examina curieusement, et la reposa sur la table en disant :

— Ceci est unique. Cette boussole a découvert l'Amérique.

À côté de cette boussole, on voyait plusieurs bijoux, des cachets de luxe, un en cristal de roche, deux en argent, et un en or, joyau ciselé par le merveilleux artiste Froment-Meurice.

L'autre table était haute, le maître de la maison ayant l'habitude d'écrire debout.

Sur cette table étaient les plus récentes pages de son œuvre interrompue⁽¹⁾, et sur ces pages était jetée une grande feuille dépliée chargée de signatures. Cette feuille était une pétition des marins du Havre, demandant la revision des pénalités, et expliquant les insubordinations d'équipages par les cruautés et les iniquités du code maritime. En marge de la pétition étaient écrites ces lignes de la main du pair de France représentant du peuple : « Appuyer cette pétition. Si l'on venait en aide à ceux qui souffrent, si l'on allait au-devant des réclamations légitimes, si l'on rendait au peuple ce qui est dû au peuple, en un mot, si l'on était juste, on serait dispensé du douloureux devoir de réprimer les insurrections. »

Ce défilé dura près d'une heure. Toutes les misères et toutes les colères passèrent là, en silence. Ils entraient par une porte et sortaient par l'autre. On entendait au loin le canon.

Tous s'en retournèrent au combat.

Quand ils furent partis, quand l'appartement fut vide, on constata que ces pieds nus n'avaient rien insulté et que ces mains noires de poudre n'avaient touché à rien. Pas un objet précieux ne manquait, pas un papier n'avait été dérangé. Une seule chose avait disparu, la pétition des marins du Havre⁽²⁾.

Vingt-trois ans après, le 27 mai 1871, voici ce qui se passait dans une autre grande place, non plus à Paris, mais à Bruxelles, non plus le jour, mais la nuit.

Un homme, un aïeul, avec une jeune mère et deux petits enfants, habitait la maison numéro 4 de cette place, dite place des Barricades; c'était le même qui avait habité le numéro 6 de la place Royale à Paris; seulement il n'était plus qualifié « ancien pair de France », mais « ancien proscrit »; promotion due au devoir accompli.

⁽¹⁾ *Les Misérables.* (Note au manuscrit.)

⁽²⁾ Cette disparition s'est expliquée depuis. Le chef, Gobert, avait emporté cette pétition annotée comme on vient de le voir, afin de montrer aux combattants à quel point l'habitant de cette maison, tout en faisant contre l'insurrection son devoir de représentant, était un ami vrai du peuple. (Note du manuscrit.)

Cet homme était en deuil. Il venait de perdre son fils. Bruxelles le connaissait pour le voir passer dans les rues, toujours seul, la tête penchée, fantôme noir en cheveux blancs.

Il avait pour logis, nous venons de le dire, le numéro 4 de la place des Barricades.

Il occupait, avec sa famille et trois servantes, toute la maison.

Sa chambre à coucher, qui était aussi son cabinet de travail, était au premier étage et avait une fenêtre sur la place; au-dessous, au rez-de-chaussée, était le salon, ayant de même une fenêtre sur la place; le reste de la maison se composait des appartements des femmes et des enfants. Les étages étaient fort élevés; la porte de la maison était contiguë à la grande fenêtre du rez-de-chaussée. De cette porte un couloir menait à un petit jardin entouré de hautes murailles au delà duquel était un deuxième corps de logis, inhabité à cette époque à cause des vides qui s'étaient faits dans la famille.

La maison n'avait qu'une entrée et qu'une issue, la porte sur la place.

Les deux berceaux des petits enfants étaient près du lit de la jeune mère, dans la chambre du second étage donnant sur la place, au-dessus de l'appartement de l'aïeul.

Cet homme était de ceux qui ont l'âme habituellement sereine. Ce jour-là, le 27 mai, cette sérénité était encore augmentée en lui par la pensée d'une chose fraternelle qu'il avait faite le matin même. L'année 1871, on s'en souvient, a été une des plus fatales de l'histoire; on était dans un moment lugubre. Paris venait d'être violé deux fois; d'abord par le parricide, la guerre de l'étranger contre la France, ensuite par le fratricide, la guerre des français contre les français. Pour l'instant la lutte avait cessé; l'un des deux partis avait écrasé l'autre; on ne se donnait plus de coups de couteau, mais les plaies restaient ouvertes; et à la bataille avait succédé cette paix affreuse et gisante que font les cadavres à terre et les flaques de sang figé.

Il y avait des vainqueurs et des vaincus; c'est-à-dire d'un côté nulle clémence, de l'autre nul espoir.

Un unanime *va vobis* retentissait dans toute l'Europe. Tout ce qui se passait pouvait se résumer d'un mot: une immense absence de pitié. Les furieux tuaient, les violents applaudissaient, les morts et les lâches se taisaient. Les gouvernements étrangers étaient complices de deux façons; les gouvernements traîtres souriaient, les gouvernements abjects fermaient aux vaincus leur frontière. Le gouvernement catholique belge était un de ces derniers. Il avait, dès le 26 mai, pris des précautions contre toute bonne action; et il avait honteusement et majestueusement annoncé dans les deux Chambres que les fugitifs de Paris étaient au ban des nations, et que, lui gouvernement belge, il leur refusait asile.

Ce que voyant, l'habitant solitaire de la place des Barricades avait décidé que cet asile, refusé par les gouvernements à des vaincus, leur serait offert par un exilé.

Et, par une lettre rendue publique le 27 mai, il avait déclaré que, puisque toutes les portes étaient fermées aux fugitifs, sa maison à lui leur était ouverte, qu'ils pouvaient s'y présenter, et qu'ils y seraient les bienvenus, qu'il leur offrait toute la quantité d'inviolabilité qu'il pouvait avoir lui-même, qu'une fois entrés chez lui personne ne les toucherait sans commencer par lui, qu'il associait son sort au leur, et qu'il entendait ou être en danger avec eux, ou qu'ils fussent en sûreté avec lui.

Cela fait, le soir venu, après sa journée ordinaire de promenade solitaire, de rêverie et de travail, il rentra dans sa maison. Tout le monde était déjà couché dans le logis. Il monta au deuxième étage, et écouta à travers une porte la respiration égale des petits enfants. Puis il redescendit au premier dans sa chambre, il s'accouda quelques instants à sa croisée, songeant aux vaincus, aux accablés, aux désespérés, aux suppliants, aux choses violentes que font les hommes, et contemplant la céleste douceur de la nuit.

Puis il ferma sa fenêtre, écrivit quelques mots, quelques vers, se déshabilla rêveur, envoya encore une pensée de pitié aux vainqueurs aussi bien qu'aux vaincus, et, en paix avec Dieu, il s'endormit.

Il fut brusquement réveillé. À travers les profonds rêves du premier sommeil, il entendit un coup de sonnette; il se dressa. Après quelques secondes d'attente, il pensa que c'était quelqu'un qui se trompait de porte; peut-être même ce coup de sonnette était-il imaginaire; il y a de ces bruits dans les rêves; il remit sa tête sur l'oreiller.

Une veilleuse éclairait sa chambre.

Au moment où il se rendormait, il y eut un second coup de sonnette, très opiniâtre et très prolongé. Cette fois il ne pouvait douter; il se leva, mit un pantalon à pieds, des pantoufles et une robe de chambre, alla à la fenêtre et l'ouvrit.

La place était obscure, il avait encore dans les yeux le trouble du sommeil, il ne vit rien que de l'ombre; il se pencha sur cette ombre et demanda : Qui est là?

Une voix très basse, mais très distincte, répondit : Dombrowski.

Dombrowski était le nom d'un des vaincus de Paris. Les journaux annonçaient, les uns qu'il avait été fusillé, les autres qu'il était en fuite.

L'homme que la sonnette avait réveillé pensa que ce fugitif était là, qu'il avait lu sa lettre publiée le matin, et qu'il venait lui demander asile. Il se pencha un peu plus, et aperçut en effet, dans la brume nocturne, au-dessous de lui, près de la porte de la maison, un homme de petite taille, aux larges

épaules, qui ôta son chapeau et le saluait. Il n'hésita pas, et se dit : Je vais descendre et lui ouvrir.

Comme il se redressait pour fermer la fenêtre, une grosse pierre, violemment lancée, frappa le mur à côté de sa tête. Surpris, il regarda. Un fourmillement de vagues formes humaines, qu'il n'avait pas remarqué d'abord, emplissait le fond de la place. Alors il comprit. Il se souvint que, la veille, on lui avait dit : Ne publiez pas cette lettre, sinon vous serez assassiné. Une seconde pierre, mieux ajustée, brisa la vitre au-dessus de son front, et le couvrit d'éclats de verre, dont aucun ne le blessa. C'était un deuxième renseignement sur ce qui allait être fait ou essayé. Il se pencha sur la place, le fourmillement d'ombres s'était rapproché et était massé sous sa fenêtre; il dit d'une voix haute à cette foule : *Vous êtes des misérables!*

Et il referma la croisée.

Alors des cris frénétiques s'élevèrent : *À mort! À la potence! À la lanterne! À mort le brigand!*

Il comprit que « le brigand » c'était lui.

Pensant que cette heure pouvait être pour lui la dernière, il regarda sa montre. Il était minuit et demi.

Abrégéons. Il y eut un assaut furieux. On en verra le détail dans ce livre. Qu'on se figure cette douce maison endormie, et ce réveil épouvanté. Les femmes se levèrent en sursaut, les enfants eurent peur, les pierres pleuvaient, le fracas des vitres et des glaces brisées était inexprimable. On entendait ce cri : *À mort! À mort!* Cet assaut eut trois reprises et dura sept quarts d'heure, de minuit et demi à deux heures un quart. Plus de cinq cents pierres furent lancées dans la chambre; une grêle de cailloux s'abattit sur le lit, point de mire de cette lapidation. La grande fenêtre fut défoncée; les barreaux du soupirail du couloir d'entrée furent tordus; quant à la chambre, murs, plafond, parquet, meubles, cristaux, porcelaines, rideaux arrachés par les pierres, qu'on se représente un lieu mitraillé. L'escalade fut tentée trois fois, et l'on entendit des voix crier : Une échelle! L'effraction fut essayée, mais ne put disloquer la doublure de fer des volets du rez-de-chaussée. On s'efforça de crocheter la porte; il y eut un gros verrou qui résista. L'un des enfants, la petite fille, était malade, elle pleurait, l'aïeul l'avait prise dans ses bras; une pierre lancée à l'aïeul passa près de la tête de l'enfant. Les femmes étaient en prière; la jeune mère, vaillante, montée sur le vitrage d'une serre, appelait au secours; mais autour de la maison en danger la surdité était profonde, surdité de terreur, de complicité peut-être. Les femmes avaient fini par remettre dans leurs berceaux les deux enfants effrayés, et l'aïeul, assis près d'eux, tenait leurs mains dans ses deux mains; l'aîné, le petit garçon, qui se souvenait du siège de Paris, disait à demi-voix, en écoutant le tumulte

sauvage de l'attaque : *C'est des prussiens*. Pendant deux heures les cris de mort allèrent grossissant, une foule effrénée s'amassait dans la place. Enfin il n'y eut plus qu'une seule clameur : *Enfonçons la porte!*

Peu après que ce cri fut poussé, dans une rue voisine, deux hommes portant une longue poutre, propre à battre les portes des maisons assiégées, se dirigeaient vers la place des Barricades, vaguement entrevus comme dans un crépuscule de la Forêt-Noire.

Mais en même temps que la poutre le soleil arrivait, le jour se leva. Le jour est un trop grand regard pour de certaines actions; la bande se dispersa. Ces fuites d'oiseaux de nuit font partie de l'aurore.

V

Quel est le but de ce double récit? le voici : mettre en regard deux façons différentes d'agir, résultant de deux éducations différentes.

Voilà deux foules, l'une qui envahit la maison n° 6 de la place Royale, à Paris; l'autre qui assiège la maison n° 4 de la place des Barricades, à Bruxelles; laquelle de ces deux foules est la populace?

De ces deux multitudes, laquelle est la vile?

Examinons-les.

L'une est en guenilles; elle est sordide, poussiéreuse, délabrée, hagarde; elle sort d'on ne sait quels logis qui, si l'on pense aux bêtes craintives, font songer aux tanières, et, si l'on pense aux bêtes féroces, font songer aux repaires; c'est la houle de la tempête humaine; c'est le reflux trouble et indistinct du bas-fond populaire; c'est la tragique apparition des faces livides; cela apporte l'inconnu. Ces hommes sont ceux qui ont froid et qui ont faim. Quand ils travaillent, ils vivent à peu près; quand ils chôment, ils meurent presque; quand l'ouvrage manque, ils rêvent accroupis dans des trous avec ce que Joseph de Maistre appelle leurs femelles et leurs petits; ils entendent des voix faibles et douces crier : Père, du pain! ils habitent une ombre peu distincte de l'ombre pénale; quand leur fourmillement, aux heures fatales comme juin 1848, se répand hors de cette ombre, un éclair, le sombre éclair social, sort de leur cohue; ayant tous les besoins, ils ont presque droit à tous les appétits; ayant toutes les souffrances, ils ont presque droit à toutes les colères. Bras nus, pieds nus. C'est le tas des misérables.

L'autre multitude, vue de près, est élégante et opulente; c'est minuit, heure d'amusement; ces hommes sortent des salons où l'on chante, des cafés où l'on soupe, des théâtres où l'on rit; ils sont bien nés, à ce qu'il paraît, et

bien mis; quelques-uns ont à leur bras de charmantes femmes, curieuses de voir des exploits. Ils sont parés comme pour une fête; ils ont tous les nécessaires, c'est-à-dire toutes les joies, et tous les superflus, c'est-à-dire toutes les vanités; l'été ils chassent, l'hiver ils dansent; ils sont jeunes et, grâce à ce bel âge, ils n'ont pas encore ce commencement d'ennui qui est l'achèvement des plaisirs. Tout les flatte, tout les caresse, tout leur sourit; rien ne leur manque. C'est le groupe des heureux.

En quoi, à l'heure où nous les observons, ces deux foules, les misérables et les heureux, se ressemblent-elles? en ce qu'elles sont l'une et l'autre pleines de colère.

Les misérables ont en eux la sourde rancune sociale; les souffrants finissent par être les indignés; ils ont toutes les privations, les autres ont toutes les jouissances. Les souffrants ont sur eux toutes ces sangsues, les parasitismes; cette succion les épuise. La misère est une fièvre; de là ces aveugles accès de fureur qui, en haine de la loi passagère, blessent le droit éternel. Une heure vient où ceux qui ont raison peuvent se donner tort. Ces affamés, ces déguenillés, ces déshérités deviennent brusquement tumultueux. Ils crient : Guerre! ils prennent tout ce qui leur tombe sous la main, le fusil, la hache, la pique; ils se jettent sur ce qui est devant eux, sur l'obstacle, quel qu'il soit; c'est la République, tant pis! ils sont éperdus; ils réclament leur droit au travail, déterminés à vivre et résolus à mourir. Ils sont exaspérés et désespérés, et ils ont en eux l'outrance farouche de la bataille. Une maison se présente; ils l'envahissent; c'est la maison d'un homme que la violente langue du moment appelle «un aristocrate». C'est la maison d'un homme qui en cet instant-là même leur résiste et leur tient tête; ils sont les maîtres; que vont-ils faire? saccager la maison de cet homme? Une voix leur crie : Cet homme fait son devoir! Ils s'arrêtent, se taisent, se découvrent, et passent.

Après l'émeute des pauvres, voici l'émeute des riches. Ceux-ci aussi sont furieux. Contre un ennemi? non. Contre un combattant? non. Ils sont furieux contre une bonne action; action toute simple sans aucun doute, mais évidemment juste et honnête. Tellement simple cependant que, sans leur colère, ce ne serait pas la peine d'en parler. Cette chose juste a été commise le matin même. Un homme a osé être fraternel; dans un moment qui fait songer aux autodafés et aux dragonnades, il a pensé à l'évangile du bon samaritain; dans un instant où l'on semble ne se souvenir que de Torquemada, il a osé se souvenir de Jésus-Christ; il a élevé la voix pour dire une chose clémente et humaine; il a entre-bâillé une porte de refuge à côté de la porte toute grande ouverte du sépulcre, une porte blanche à côté de la porte noire; il n'a pas voulu qu'il fût dit que pas un cœur n'était miséricordieux pour ceux qui saignent, que pas un foyer n'était hospitalier pour

ceux qui tombent; à l'heure où l'on achève les mourants, il s'est fait ramasseur de blessés; cet homme de 1871, qui est le même que l'homme de 1848, pense qu'il faut combattre les insurrections debout et les amnistier tombées; c'est pourquoi il a commis ce crime, ouvrir sa maison aux vaincus, offrir un asile aux fugitifs. De là l'exaspération des vainqueurs. Qui défend les malheureux indignes les heureux. Ce forfait doit être châtié. Et sur l'humble maison solitaire, où il y a deux berceaux, une foule s'est ruée, criant tous les cris du meurtre, et ayant l'ignorance dans le cerveau, la haine au cœur, et aux mains des pierres, de la boue et des gants blancs.

L'assaut a manqué, point par la faute des assiégeants. Si la porte n'a pas été enfoncée, c'est que la poutre est arrivée trop tard; si un enfant n'a pas été tué, c'est que la pierre n'a point passé assez près; si l'homme n'a pas été massacré, c'est que le soleil s'est levé.

Le soleil a été le trouble-fête.

Concluons.

Laquelle de ces deux foules est la populace? Entre ces deux multitudes, les misérables de Paris et les heureux de Bruxelles, quels sont les misérables?

Ce sont les heureux.

Et l'homme de la place des Barricades avait raison de leur jeter ce mot méprisant au moment où l'assaut commençait.

Maintenant, entre ces deux sortes d'hommes, ceux de Paris et ceux de Bruxelles, quelle différence y a-t-il?

Une seule.

L'éducation.

Les hommes sont égaux au berceau. A un certain point de vue intellectuel, il y a des exceptions, mais des exceptions qui confirment la règle. Hors de là, un enfant vaut un enfant. Ce qui, de tous ces enfants égaux, fait plus tard des hommes différents, c'est la nourriture. Il y a deux nourritures; la première, qui est bonne, c'est le lait de la mère; la deuxième, qui peut être mauvaise, c'est l'enseignement du maître.

De là, la nécessité de surveiller cet enseignement.

VI

On pourrait dire que dans notre siècle il y a deux écoles. Ces deux écoles condensent et résument en elles les deux courants contraires qui entraînent la civilisation en sens inverse, l'un vers l'avenir, l'autre vers le passé; la première de ces deux écoles s'appelle Paris, l'autre s'appelle Rome.

Chacune de ces deux écoles a son livre; le livre de Paris, c'est la Déclaration des Droits de l'Homme; le livre de Rome, c'est le Syllabus. Ces deux livres donnent la réplique au Progrès. Le premier lui dit Oui; le second lui dit Non.

Le progrès, c'est le pas de Dieu.

Les révolutions, bien qu'elles aient parfois l'allure de l'ouragan, sont voulues d'en haut.

Aucun vent ne souffle que de la bouche divine.

Paris, c'est Montaigne, Rabelais, Pascal, Corneille, Molière, Montesquieu, Diderot, Rousseau, Voltaire, Mirabeau, Danton.

Rome, c'est Innocent III, Pie V, Alexandre VI, Urbain VIII, Arbez, Cisneros, Lainez, Grillandus, Ignace.

Nous venons d'indiquer les écoles. À présent voyons les élèves. Confrontons.

Regardez ces hommes; ils sont, j'y insiste, ceux qui n'ont rien; ils portent tout le poids de la société humaine; un jour ils perdent patience, sombre révolte des cariatides; ils s'insurgent, ils se tordent sous le fardeau, ils livrent bataille. Tout à coup, dans la fauve ivresse du combat, une occasion d'être injustes se présente; ils s'arrêtent court; ils ont en eux ce grand instinct, la révolution, et cette grande lumière, la vérité; ils ne savent pas être en colère au delà de l'équité; et ils donnent au monde civilisé ce spectacle sublime qu'étant les accablés, ils sont les modérés, et qu'étant les malheureux, ils sont les bons.

Regardez ces autres hommes; ils sont ceux qui ont tout. Les autres sont en bas, eux ils sont en haut. Une occasion se présente d'être lâches et féroces; ils s'y précipitent. Leur chef est le fils d'un ministre; leur autre chef est le fils d'un sénateur; il y a un prince parmi eux. Ils s'engagent dans un crime, et ils y vont aussi avant que la brièveté de la nuit le leur permet. Ce n'est pas leur faute s'ils ne réussissent qu'à être des bandits, ayant rêvé d'être des assassins.

Qui a fait les premiers? Paris.

Qui a fait les seconds? Rome.

Et, je le répète, avant l'enseignement, ils se valaient. Enfants riches et enfants pauvres, ils étaient dans l'aurore les mêmes têtes blondes et roses; ils avaient le même bon sourire; ils étaient cette chose sacrée, les enfants; par la faiblesse presque aussi petits que la mouche, par l'innocence presque aussi grands que Dieu.

Et les voilà changés, maintenant qu'ils sont hommes; les uns sont doux, les autres sont barbares. Pourquoi? c'est que leur âme s'est ouverte, c'est que leur esprit s'est saturé d'influences dans des milieux différents; les uns ont respiré Paris, les autres ont respiré Rome.

L'air qu'on respire, tout est là. C'est de cela que l'homme dépend. L'enfant de Paris, même inconscient, même ignorant, car, jusqu'au jour où l'instruction obligatoire existera, il a sur lui une ignorance voulue d'en haut, l'enfant de Paris respire, sans s'en douter et sans s'en apercevoir, une atmosphère qui le fait probe et équitable. Dans cette atmosphère il y a toute notre histoire, les dates mémorables, les belles actions et les belles œuvres, les héros, les poètes, les orateurs, *le Cid*, *Tartuffe*, *le Dictionnaire philosophique*, *l'Encyclopédie*, la tolérance, la fraternité, la logique, l'idéal littéraire, l'idéal social, la grande âme de la France. Dans l'atmosphère de Rome il y a l'inquisition, l'index, la censure, la torture, l'infailibilité d'un homme substituée à la droiture de Dieu, la science niée, l'enfer éternel affirmé, la fumée des encensoirs compliquée de la cendre des bûchers. Ce que Paris fait, c'est le peuple; ce que Rome fait, c'est de la populace. Le jour où le catholicisme réussirait à rendre Rome respirable à la civilisation, tout serait perdu, l'humanité entrerait dans de l'ombre.

C'est Rome qu'on respire à Bruxelles. Les hommes qu'on vient de voir travailler place des Barricades sont des disciples du Quirinal; ils sont tellement catholiques qu'ils ne sont plus chrétiens. Ils sont très forts; ils sont devenus merveilleusement reptiles et tortueux; ils savent le double itinéraire de Mandrin et d'Escobar; ils ont étudié toutes les choses nocturnes, les procédés du banditisme et les doctrines de l'encyclique; ce serait des chauffeurs si ce n'était des jésuites; ils attaquent avec perfection une maison endormie; ils utilisent ce talent au service de la religion; ils défendent la société à la façon des voleurs de grand chemin; ils complètent l'oraison jaculatoire par l'effraction et l'escalade; ils glissent du bigotisme au brigandage; et ils démontrent combien il est aisé aux élèves de Loyola d'être les plagiaires de Schinderhannes.

Ici une question.

Est-ce que ces hommes sont méchants?

Non.

Que sont-ils donc?

Imbéciles.

Être féroce n'est point difficile; pour cela l'imbécillité suffit.

Sont-ils donc nés imbéciles?

Point.

On les a faits; nous venons de le dire.

Abrutir est un art.

Les prêtres des divers cultes appellent cet art Liberté d'enseignement.

Ils n'y mettent aucune mauvaise intention, ayant eux-mêmes été soumis à la mutilation d'intelligence qu'ils voudraient pratiquer après l'avoir subie.

Le castrat faisant l'eunuque, cela s'appelle l'Enseignement libre.

Cette opération serait tentée sur nos enfants, s'il était donné suite à la loi d'ailleurs peu viable qu'a votée l'Assemblée défunte.

Le double récit qu'on vient de lire est une simple note en marge de cette loi.

VII

Qui dit éducation, dit gouvernement; enseigner, c'est régner; le cerveau humain est une sorte de cire terrible qui prend l'empreinte du bien ou du mal selon qu'un idéal le touche ou qu'une griffe le saisit.

L'éducation par le clergé, c'est le gouvernement par le clergé. Ce genre de gouvernement est jugé. C'est lui qui sur la cime auguste de la glorieuse Espagne a mis cet effroyable autel de Moloch, le quemadero de Séville. C'est lui qui a superposé à la Rome romaine la Rome papale, monstrueux étouffement de Caton sous Borgia.

La dialectique a une double loi : voir de haut et serrer de près. Les gouvernements-prêtres ne résistent à aucune de ces deux formes du raisonnement; de près, on voit leurs défauts; de haut, on voit leurs crimes.

La griffe est sur l'homme et la patte est sur l'enfant. L'histoire faite par Torquemada est racontée par Lorique.

Sommet, le despotisme; base, l'ignorance.

VIII

Rome a beaucoup de bras. C'est l'antique hécatonchire. On a cru cette bête fabuleuse jusqu'au jour où la pieuvre est apparue dans l'océan et la papauté dans le moyen-âge. La papauté s'est d'abord appelée Grégoire VII, et elle a fait esclaves les rois; puis elle s'est appelée Pie V, et elle a fait prisonniers les peuples. La révolution française lui a fait lâcher prise; la grande épée républicaine a coupé toutes ces ligatures vivantes enroulées autour de l'âme humaine, et a délivré le monde de ces nœuds malsains, *arctis nodis religionum*, dit Lucrèce, mais les tentacules ont repoussé, et aujourd'hui voilà que de nouveau les cent bras de Rome sortent des profondeurs, et s'allongent vers les agrès frissonnants du navire en marche, saisissant redoutable qui pourrait faire sombrer la civilisation.

À cette heure, Rome tient la Belgique; mais qui n'a pas la France n'a rien. Rome voudrait tenir la France. Nous assistons à ce sinistre effort.

Paris et Rome sont aux prises.

Rome nous veut.

Les ténèbres gonflent toutes leurs forces autour de nous.

C'est l'épouvantable rut de l'abîme.

IX

Autour de nous se dresse toute la puissance multiple qui peut sortir du passé, l'esprit de monarchie, l'esprit de superstition, l'esprit de caserne et de couvent, l'habileté des menteurs, et l'effarement de ceux qui ne comprennent pas. Nous avons contre nous la témérité, la hardiesse, l'effronterie, l'audace, et la peur.

Nous n'avons pour nous que la lumière.

C'est pourquoi nous vaincrons.

Si étrange que semble le moment présent, quelque mauvaise apparence qu'il ait, aucune âme sérieuse ne doit désespérer. Les surfaces sont ce qu'elles sont, mais il y a une loi morale dans la destinée, et les courants sous-marins existent. Pendant que le flot s'agite, eux, ils travaillent. On ne les voit pas, mais ce qu'ils font finit toujours par sortir tout à coup de l'ombre, l'inaperçu construit l'imprévu. Sachons comprendre l'inattendu de l'histoire. C'est au moment où le mal croit triompher qu'il s'effondre; son entassement fait son écroulement.

Tous les événements récents, dans leurs grands comme dans leurs petits détails, sont pleins de ces surprises. En veut-on un exemple? en voici un :

Si c'est une digression, qu'on nous la permette; car elle va au but.

X

Les Assemblées ont un meuble qu'on appelle la tribune. Quand les Assemblées seront ce qu'elles doivent être, la tribune sera en marbre blanc, comme il sied au trépied de la pensée et à l'autel de la conscience, et il y aura des Phidias et des Michel-Ange pour la sculpter. En attendant que la tribune soit en marbre, elle est en bois, et en attendant qu'elle soit un

trépiéd et un autel, elle est, nous venons de le dire, un meuble. C'est moins encombrant pour les coups d'état; un meuble, cela se met au grenier. Cela en sort aussi. La tribune actuelle du Sénat a eu cette aventure.

Elle est en bois; pas même en chêne; en acajou, avec pilastres et cuivres dorés, à la mode du directoire, et au lieu de Michel-Ange et de Phidias elle a eu pour sculpteur Ravrio. Elle est vieille, quoiqu'elle semble neuve. Elle n'est pas vierge. Elle a été la tribune du conseil des anciens, et elle a vu l'entrée factieuse des grenadiers de Bonaparte. Puis, elle a été la tribune du sénat de l'empire. Elle l'a été deux fois; d'abord après le 18 Brumaire, ensuite après le 2 Décembre. Elle a subi le défilé des éloquences des deux empires; elle a vu se dresser au-dessus d'elle ces hautes et inflexibles consciences, d'abord l'inaccessible Cambacérès, puis l'infranchissable Troplong; elle a vu succéder la chasteté de Baroche à la pudeur de Fouché; elle a été le lieu où l'on a pu, à cinquante ans d'intervalle, comparer à ces fiers sénateurs, les Sieyès et les Fontanes, ces autres sénateurs non moins altiers, les Mérimée et les Sainte-Beuve. Sur elle ont rayonné Suin, Fould, Delangle, Espinasse, M. Nisard.

Elle a eu devant elle un banc d'évêques dont aurait pu être Talleyrand, et un banc de généraux dont a été Bazaine. Elle a vu le premier empire commencer par l'illusion d'Austerlitz, et le deuxième empire s'achever par la réalité du démembrement. Elle a possédé Fialin, Vicillard, Pélissier, Saint-Arnaud, Dupin. Aucune illustration ne lui a été épargnée. Elle a assisté à des glorifications inouïes, à la célébration de Puebla, à l'hosanna de Sadowa, à l'apothéose de Mentana. Elle a entendu des personnages compétents affirmer qu'on sauvait la société, la famille et la religion en mitraillant les promeneurs sur le boulevard. Elle a eu tel homme que la légion d'honneur n'a plus. Elle a, pour nous borner au dernier empire, été, pendant dix-neuf ans, illuminée par la pléiade de toutes les hontes; elle a entendu une sorte de long cantique, psalmodié par les dévots athées aussi bien que par les dévots catholiques, en l'honneur du parjure, du guet-apens et de la trahison; pas une lâcheté ne lui a manqué; pas une platitude ne lui a fait défaut; elle a eu l'inviolabilité officielle; elle a été si parfaitement auguste qu'elle en a profité pour être complètement immonde; elle a entendu on ne sait qui confier l'épée de la France à un aventurier pour on ne sait quoi, qui était Sedan; cette tribune a eu un tressaillement de gloire et de joie à l'approche des catastrophes; ce morceau de bois d'acajou a été quelque chose comme le proche parent du trône impérial, qui du reste, on le sait, et l'on a l'aveu de Napoléon, n'était que sapin; les autres tribunes sont faites pour parler, celle-ci avait été faite pour être muette; car c'est être muet que de taire aux peuples le devoir, le droit, l'honneur,

l'équité. Eh bien! un jour est venu où cette tribune a brusquement pris la parole, pour dire quoi? La réalité.

Oui, et c'est là une de ces surprises que nous fait la logique profonde des évènements, un jour on s'est aperçu que cette tribune, successivement occupée par toutes les corruptions adorant l'iniquité et par toutes les complications soutenant le crime, était faite pour que la justice montât dessus; à une certaine heure, le 22 mai 1876, un passant, le premier venu, n'importe qui, — mais n'importe qui, c'est l'histoire, — a mis le pied sur cette chose qui n'avait encore servi qu'à l'empire, et ce passant a délié la langue des faits; il a employé ce sommet de la gloire impériale à pilorier César; sur la tribune même où avait été chanté le Te Deum pour le crime, il a donné à ce Te Deum le démenti de la conscience humaine, et, insistons-y, c'est là l'inattendu de l'histoire, du haut de ce piédestal du mensonge, la vérité a parlé.

Les deux empires avaient pourtant triomphé bien longtemps. Et quant au dernier, il s'était déclaré providentiel, ce qui est l'à peu près d'éternel.

Que ceci fasse réfléchir les conspirateurs actuels du despotisme. Quand César est mort, Pierre est malade.

XI

Paris vaincra Rome.

Toute la question humaine est aujourd'hui dans ces trois mots.

Rome ira décroissant et Paris ira grandissant.

Nous ne parlons pas ici des deux cités, qui sont toutes deux également augustes, mais des deux principes; Rome signifiant la foi et Paris la raison.

L'âme de la vieille Rome est aujourd'hui dans Paris. C'est Paris qui a le Capitole; Rome n'a plus que le Vatican.

On peut dire de Paris qu'il a des vertus de chevalier; il est sans peur et sans reproche. Sans peur, il le prouve devant l'ennemi; sans reproche, il le prouve devant l'histoire. Il a eu parfois la colère; est-ce que le ciel n'a pas le vent? Comme les grands vents, les colères de Paris ont été assainissantes. Après le 14 juillet, il n'y a plus de Bastille; après le 10 août, il n'y a plus de royauté. Orages justifiés par l'élargissement de l'azur.

De certaines violences ne sont pas le fait de Paris. L'histoire constatera, par exemple, que ce qu'on reproche au 18 mars n'est pas imputable au peuple de Paris; il y a là une sombre culpabilité partageable entre plusieurs hommes; et l'histoire aura à juger de quel côté a été la provocation, et de quelle nature a été la répression. Attendons la sentence de l'histoire.

En attendant, tous, qui que nous soyons, nous avons des obligations austères; ne les oublions pas.

L'homme a en lui Dieu, c'est-à-dire la conscience; le catholicisme retire à l'homme la conscience, et lui met dans l'âme le prêtre à la place de Dieu; c'est là le travail du confessionnal; le dogme, nous l'avons dit, se substitue à la raison; il en résulte cette profonde servitude, croire l'absurde; *credo quia absurdum*.

Le catholicisme fait l'homme esclave, la philosophie le fait libre.

De là de plus grands devoirs.

Les dogmes sont ou des lisières ou des béquilles. Le catholicisme traite l'homme tantôt en enfant, tantôt en vieillard. Pour la philosophie l'homme est un homme. L'éclairer c'est le délivrer. Le délivrer du faux, c'est l'assujettir au vrai.

Disons les vérités sévères.

XII

Tout ce qui augmente la liberté augmente la responsabilité. Être libre, rien n'est plus grave; la liberté est pesante, et toutes les chaînes qu'elle ôte au corps, elle les ajoute à la conscience; dans la conscience, le droit se retourne et devient devoir. Prenons garde à ce que nous faisons; nous vivons dans des temps exigeants. Nous répondons à la fois de ce qui fut et de ce qui sera. Nous avons derrière nous ce qu'ont fait nos pères et devant nous ce que feront nos enfants. Or à nos pères nous devons compte de leur tradition et à nos enfants de leur itinéraire. Nous devons être les continuateurs résolus des uns et les guides prudents des autres. Il serait puéril de se dissimuler qu'un profond travail se fait dans les institutions humaines et que des transformations sociales se préparent. Tâchons que ces transformations soient calmes et s'accomplissent, dans ce qu'on appelle (à tort, selon moi) le haut et le bas de la société, avec un fraternel sentiment d'acceptation réciproque. Remplaçons les commotions par les concessions. C'est ainsi que la civilisation avance. Le progrès n'est autre chose que la révolution faite à l'amiable.

Donc, législateurs et citoyens, redoublons de sagesse, c'est-à-dire de bienveillance. Guérissons les blessures, éteignons les animosités; en supprimant la haine nous supprimons la guerre; que pas une tempête ne soit de notre faute. Quatrevingt-neuf a été une colère utile. Quatrevingt-treize a été une fureur nécessaire; mais il n'y a plus désormais ni utilité ni néces-

sité aux violences, toute accélération de circulation serait maintenant un trouble; ôtons aux fureurs et aux colères leur raison d'être; ne laissons couvrir aucun ferment terrible. C'est déjà bien assez d'entrer dans l'inconnu ! Je suis de ceux qui espèrent dans cet inconnu, mais à la condition que nous y mêlerons dès à présent toute la quantité de pacification dont nous disposons. Agissons avec la bonté virile des forts. Songeons à ce qui est fait et à ce qui reste à faire. Tâchons d'arriver en pente douce là où nous devons arriver; calmons les peuples par la paix, les hommes par la fraternité, les intérêts par l'équilibre, n'oublions jamais que nous sommes responsables de cette dernière moitié du dix-neuvième siècle, et que nous sommes placés entre ce grand passé, la révolution de France, et ce grand avenir, la révolution d'Europe.

Paris, juin 1876.

DEPUIS L'EXIL.

PREMIÈRE PARTIE.

DU RETOUR EN FRANCE À L'EXPULSION DE BELGIQUE.

PARIS.

1870.

—

I

RENTRÉE À PARIS.

Le 4 septembre 1870, pendant que l'armée prussienne victorieuse marchait sur Paris, la république fut proclamée; le 5 septembre, M. Victor Hugo, absent depuis dix-neuf ans, rentra. Pour que sa rentrée fût silencieuse et solitaire, il prit celui des trains de Bruxelles qui arrive la nuit. Il arriva à Paris à dix heures du soir. Une foule considérable l'attendait à la gare du Nord. Il adressa au peuple l'allocution qu'on va lire :

Les paroles me manquent pour dire à quel point m'émeut l'inexprimable accueil que me fait le généreux peuple de Paris.

Citoyens, j'avais dit : le jour où la République rentrera, je rentrerai. Me voici.

Deux grandes choses m'appellent. La première, la République. La seconde, le danger.

Je viens ici faire mon devoir.

Quel est mon devoir ?

C'est le vôtre, c'est celui de tous.

Défendre Paris, garder Paris.

Sauver Paris, c'est plus que sauver la France, c'est sauver le monde.

Paris est le centre même de l'humanité. Paris est la ville sacrée.

Qui attaque Paris attaque en masse tout le genre humain.

Paris est la capitale de la civilisation, qui n'est ni un royaume, ni un empire, et qui est le genre humain tout entier dans son passé et dans son avenir. Et savez-vous pourquoi Paris est la ville de la civilisation ? C'est parce que Paris est la ville de la révolution.

Qu'une telle ville, qu'un tel chef-lieu, qu'un tel foyer de lumière, qu'un tel centre des esprits, des cœurs et des âmes, qu'un tel cerveau de la pensée universelle puisse être violé, brisé, pris d'assaut, par qui ? par une invasion sauvage ? cela ne se peut. Cela ne sera pas. Jamais, jamais, jamais !

Citoyens, Paris triomphera, parce qu'il représente l'idée humaine et parce qu'il représente l'instinct populaire.

L'instinct du peuple est toujours d'accord avec l'idéal de la civilisation.

Paris triomphera, mais à une condition : c'est que vous, moi, nous tous qui sommes ici, nous ne serons qu'une seule âme ; c'est que nous ne serons qu'un seul soldat et un seul citoyen, un seul citoyen pour aimer Paris, un seul soldat pour le défendre.

À cette condition, d'une part la République une, d'autre part le peuple unanime, Paris triomphera.

Quant à moi, je vous remercie de vos acclamations, mais je les rapporte toutes à cette grande angoisse qui remue toutes les entrailles, la patrie en danger.

Je ne vous demande qu'une chose, l'union !

Par l'union, vous vaincrez.

Étouffez toutes les haines, éloignez tous les ressentiments, soyez unis, vous serez invincibles.

Serrons-nous tous autour de la République en face de l'invasion, et soyons frères. Nous vaincrons.

C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté.

Reconduit par le peuple jusqu'à l'avenue Frochot qu'il allait habiter, chez son ami M. Paul Meurice, et rencontrant partout la foule sur son passage, M. Victor Hugo, en arrivant rue de Laval, remercia encore une fois le peuple de Paris et dit : « Vous me payez en une heure dix-neuf ans d'exil. »

AUX ALLEMANDS.

Cependant, l'armée allemande avançait et menaçait. Il semblait qu'il fût temps encore d'élever la voix entre les deux nations. M. Victor Hugo publia, en français et en allemand, l'appel que voici :

Allemands, celui qui vous parle est un ami.

Il y a trois ans, à l'époque de l'Exposition de 1867, du fond de l'exil, je vous souhaitais la bienvenue dans votre ville.

Quelle ville ?

Paris.

Car Paris ne nous appartient pas à nous seuls. Paris est à vous autant qu'à nous. Berlin, Vienne, Dresde, Munich, Stuttgart, sont vos capitales; Paris est votre centre. C'est à Paris que l'on sent vivre l'Europe. Paris est la ville des villes. Paris est la ville des hommes. Il y a eu Athènes, il y a eu Rome, et il y a Paris.

Paris n'est autre chose qu'une immense hospitalité.

Aujourd'hui vous y revenez.

Comment ?

En frères, comme il y a trois ans ?

Non, en ennemis.

Pourquoi ?

Quel est ce malentendu sinistre ?

Deux nations ont fait l'Europe. Ces deux nations sont la France et l'Allemagne. L'Allemagne est pour l'occident ce que l'Inde est pour l'orient, une sorte de grande aïeule. Nous la vénérons. Mais que se passe-t-il donc ? et qu'est-ce que cela veut dire ? Aujourd'hui, cette Europe, que l'Allemagne a construite par son expansion et la France par son rayonnement, l'Allemagne veut la défaire.

Est-ce possible ?

L'Allemagne déferait l'Europe en mutilant la France.

L'Allemagne déferait l'Europe en détruisant Paris.

Réfléchissez.

Pourquoi cette invasion ? Pourquoi cet effort sauvage contre un peuple frère ?

Qu'est-ce que nous vous avons fait ?

Cette guerre, est-ce qu'elle vient de nous ? c'est l'empire qui l'a voulue, c'est l'empire qui l'a faite. Il est mort. C'est bien.

Nous n'avons rien de commun avec ce cadavre.

Il est le passé, nous sommes l'avenir.

Il est la haine, nous sommes la sympathie.

Il est la trahison, nous sommes la loyauté.

Il est Capoue et Gomorre, nous sommes la France.

Nous sommes la République française, nous avons pour devise : *Liberté, Égalité, Fraternité* ; nous écrivons sur notre drapeau : *États-Unis d'Europe*. Nous sommes le même peuple que vous. Nous avons eu Vercingétorix comme vous avez eu Arminius. Le même rayon fraternel, trait d'union sublime, traverse le cœur allemand et l'âme française.

Cela est si vrai que nous vous disons ceci :

Si par malheur votre erreur fatale vous poussait aux suprêmes violences, si vous veniez nous attaquer dans cette ville auguste confiée en quelque sorte par l'Europe à la France, si vous donniez l'assaut à Paris, nous nous défendrons jusqu'à la dernière extrémité, nous lutterons de toutes nos forces contre vous ; mais, nous vous le déclarons, nous continuerons d'être vos frères, et vos blessés, savez-vous où nous les mettrons ? dans le palais de la nation. Nous assignons d'avance pour hôpital aux blessés prussiens les Tuileries. Là sera l'ambulance de vos braves soldats prisonniers. C'est là que nos femmes iront les soigner et les secourir. Vos blessés seront nos hôtes, nous les traiterons royalement, et Paris les recevra dans son Louvre.

C'est avec cette fraternité dans le cœur que nous accepterons votre guerre.

Mais cette guerre, allemands, quel sens a-t-elle ? Elle est finie, puisque l'empire est fini. Vous avez tué votre ennemi qui était le nôtre. Que voulez-vous de plus ?

Vous venez prendre Paris de force ! Mais nous vous l'avons toujours offert avec amour. Ne faites pas fermer les portes par un peuple qui de tout temps vous a tendu les bras. N'ayez pas d'illusions sur Paris. Paris vous aime ; mais Paris vous combattra. Paris vous combattra avec toute la majesté formidable de sa gloire et de son deuil. Paris, menacé de ce viol brutal, peut devenir effrayant.

Jules Favre vous l'a dit éloquemment, et tous nous vous le répétons, attendez-vous à une résistance indignée.

Vous prendrez la forteresse, vous trouverez l'enceinte ; vous prendrez l'enceinte, vous trouverez la barricade ; vous prendrez la barricade, et peut-être alors, qui sait ce que peut conseiller le patriotisme en détresse ? vous trouverez l'égot miné faisant sauter des rues entières. Vous aurez à accepter

cette condamnation terrible : prendre Paris pierre par pierre, y égorger l'Europe sur place, tuer la France en détail, dans chaque rue, dans chaque maison ; et cette grande lumière, il faudra l'éteindre âme par âme. Arrêtez-vous.

Allemands, Paris est redoutable. Soyez pensifs devant Paris. Toutes les transformations lui sont possibles. Ses molleses vous donnent la mesure de ses énergies ; on semblait dormir, on se réveille ; on tire l'idée du fourreau comme l'épée, et cette ville qui était hier Sybaris peut être demain Saragosse.

Est-ce que nous disons ceci pour vous intimider ? Non, certes ! On ne vous intimide pas, allemands. Vous avez eu Galgacus contre Rome et Kærner contre Napoléon. Nous sommes le peuple de la *Marseillaise*, mais vous êtes le peuple des *Sonnets cuirassés* et du *Cri de l'Épée*. Vous êtes cette nation de penseurs qui devient au besoin une légion de héros. Vos soldats sont dignes des nôtres ; les nôtres sont la bravoure impassible, les vôtres sont la tranquillité intrépide.

Écoutez pourtant :

Vous avez des généraux rusés et habiles, nous avions des chefs ineptes ; vous avez fait la guerre adroite plutôt que la guerre éclatante ; vos généraux ont préféré l'utile au grand, c'était leur droit ; vous nous avez pris par surprise ; vous êtes venus dix contre un ; nos soldats se sont laissé stoïquement massacrer par vous qui aviez mis savamment toutes les chances de votre côté ; de sorte que, jusqu'à ce jour, dans cette effroyable guerre, la Prusse a la victoire, mais la France a la gloire.

À présent, songez-y, vous croyez avoir un dernier coup à faire : vous ruer sur Paris, profiter de ce que notre admirable armée, trompée et trahie, est à cette heure presque tout entière étendue morte sur le champ de bataille, pour vous jeter, vous sept cent mille soldats, avec toutes vos machines de guerre, vos mitrailleuses, vos canons d'acier, vos boulets Krupp, vos fusils Dreyse, vos innombrables cavaleries, vos artilleries épouvantables, sur trois cent mille citoyens debout sur leur rempart, sur des pères défendant leur foyer, sur une cité pleine de familles frémissantes, où il y a des femmes, des sœurs, des mères, et où, à cette heure, moi qui vous parle, j'ai mes deux petits-enfants, dont un à la mamelle. C'est sur cette ville innocente de cette guerre, sur cette cité qui ne vous a rien fait que vous donner sa clarté, c'est sur Paris isolé, superbe et désespéré, que vous vous précipiteriez, vous, immense flot de tuerie et de bataille ! ce serait là votre rôle, hommes vaillants, grands soldats, illustre armée de la noble Allemagne ! Oh ! réfléchissez !

Le dix-neuvième siècle verrait cet affreux prodige : une nation, de policée

devenue sauvage, abolissant la ville des nations; l'Allemagne éteignant Paris; la Germanie levant la hache sur la Gaule! Vous, les descendants des chevaliers teutoniques, vous feriez la guerre déloyale, vous extermineriez le groupe d'hommes et d'idées dont le monde a besoin, vous anéantiriez la cité organique, vous recommenceriez Attila et Alaric, vous renouvelleriez, après Omar, l'incendie de la bibliothèque humaine, vous raseriez l'Hôtel de Ville comme les huns ont rasé le Capitole, vous bombarderiez Notre-Dame comme les turcs ont bombardé le Parthénon; vous donneriez au monde ce spectacle : les allemands redevenus les vandales, et vous seriez la barbarie décapitant la civilisation!

Non, non, non!

Savez-vous ce que serait pour vous cette victoire? ce serait le déshonneur.

Ah! certes, personne ne peut songer à vous effrayer, allemands, magnanime armée, courageux peuple! mais on peut vous renseigner. Ce n'est pas, à coup sûr, l'opprobre que vous cherchez; eh bien, c'est l'opprobre que vous trouveriez; et moi, européen, c'est-à-dire ami de Paris, moi, parisien, c'est-à-dire ami des peuples, je vous avertis du péril où vous êtes, mes frères d'Allemagne, parce que je vous admire et que je vous honore, et parce que je sais bien que, si quelque chose peut vous faire reculer, ce n'est pas la peur, c'est la honte.

Ah! nobles soldats, quel retour dans vos foyers! Vous seriez des vainqueurs la tête basse; et qu'est-ce que vos femmes vous diraient?

La mort de Paris, quel deuil!

L'assassinat de Paris, quel crime!

Le monde aurait le deuil, vous auriez le crime.

N'acceptez pas cette responsabilité formidable. Arrêtez-vous.

Et puis, un dernier mot. Paris poussé à bout, Paris soutenu par toute la France soulevée, peut vaincre et vaincrait; et vous auriez tenté en pure perte cette voie de fait qui déjà indigné le monde. Dans tous les cas, effacez de ces lignes écrites en hâte les mots *destruction*, *abolition*, *mort*. Non, on ne détruit pas Paris. Parvint-on, ce qui est malaisé, à le démolir matériellement, on le grandirait moralement. En ruinant Paris, vous le sanctifieriez. La dispersion des pierres ferait la dispersion des idées. Jetez Paris aux quatre vents, vous n'arriveriez qu'à faire de chaque grain de cette cendre la semence de l'avenir. Ce sépulcre crierait Liberté, Égalité, Fraternité! Paris est ville, mais Paris est âme. Brûlez nos édifices, ce ne sont que nos ossements; leur fumée prendra forme, deviendra énorme et vivante, et montera jusqu'au ciel, et l'on verra à jamais, sur l'horizon des peuples, au-dessus de nous, au-dessus de vous, au-dessus de tout et de tous, attestant notre gloire, attestant votre honte, ce grand spectre fait d'ombre et de lumière, Paris.

Maintenant, j'ai dit. Allemands, si vous persistez, soit, vous êtes avertis. Faites, allez, attaquez la muraille de Paris. Sous vos bombes et vos mitrailles, elle se défendra. Quant à moi, vicillard, j'y serai, sans armes. Il me convient d'être avec les peuples qui meurent, je vous plains d'être avec les rois qui tuent.

Paris, 9 septembre 1870.

III

AUX FRANÇAIS.

Aux paroles de M. Victor Hugo la presse féodale allemande avait répondu par des cris de colère⁽¹⁾. L'armée allemande continuait sa marche. Il ne restait plus d'espoir que dans la levée en masse. Crier aux armes était le devoir de tout citoyen. Après l'appel de paix, l'appel de guerre.

Nous avons fraternellement averti l'Allemagne.

L'Allemagne a continué sa marche sur Paris.

Elle est aux portes.

L'empire a attaqué l'Allemagne comme il avait attaqué la République, à l'improviste, en traître; et aujourd'hui l'Allemagne, de cette guerre que l'empire lui a faite, se venge sur la République.

Soit. L'histoire jugera.

Ce que l'Allemagne fera maintenant la regarde; mais nous France, nous avons des devoirs envers les nations et envers le genre humain. Remplissons-les.

Le premier des devoirs est l'exemple.

Le moment où nous sommes est une grande heure pour les peuples.

Chacun va donner sa mesure.

La France a ce privilège, qu'a eu jadis Rome, qu'a eu jadis la Grèce, que son péril va marquer l'étiage de la civilisation.

Où en est le monde? Nous allons le voir.

S'il arrivait, ce qui est impossible, que la France succombât, la quantité de submersion qu'elle subirait indiquerait la baisse de niveau du genre humain.

Mais la France ne succombera pas.

Par une raison bien simple, et nous venons de le dire. C'est qu'elle fera son devoir.

La France doit à tous les peuples et à tous les hommes de sauver Paris, non pour Paris, mais pour le monde.

Ce devoir, la France l'accomplira.

Que toutes les communes se lèvent! que toutes les campagnes prennent

⁽¹⁾ «Pendez le poète au haut du mât. — *Hängt den Dichter an den Mast auf.*» (Note de l'Édition originale.)

feu ! que toutes les forêts s'emplissent de voix tonnantes ! Tocsin ! tocsin ! Que de chaque maison il sorte un soldat ; que le faubourg devienne régiment ; que la ville se fasse armée. Les prussiens sont huit cent mille, vous êtes quarante millions d'hommes. Dressez-vous, et soufflez sur eux ! Lille, Nantes, Tours, Bourges, Orléans, Dijon, Toulouse, Bayonne, ceignez vos reins. En marche ! Lyon, prends ton fusil, Bordeaux, prends ta carabine, Rouen, tire ton épée, et toi Marseille, chante ta chanson et viens terrible. Cités, cités, cités, faites des forêts de piques, épaississez vos bayonnettes, attelez vos canons, et toi village, prends ta fourche. On n'a pas de poudre, on n'a pas de munitions, on n'a pas d'artillerie ? Erreur ! on en a. D'ailleurs les paysans suisses n'avaient que des cognées, les paysans polonais n'avaient que des faux, les paysans bretons n'avaient que des bâtons. Et tout s'évanouissait devant eux ! Tout est secourable à qui fait bien. Nous sommes chez nous. La saison sera pour nous, la bise sera pour nous, la pluie sera pour nous. Guerre ou Honte ! Qui veut peut. Un mauvais fusil est excellent quand le cœur est bon ; un vieux tronçon de sabre est invincible quand le bras est vaillant. C'est aux paysans d'Espagne que s'est brisé Napoléon. Tout de suite, en hâte, sans perdre un jour, sans perdre une heure, que chacun, riche, pauvre, ouvrier, bourgeois, laboureur, prenne chez lui ou ramasse à terre tout ce qui ressemble à une arme ou à un projectile. Roulez des rochers, entassez des pavés, changez les socs en haches, changez les sillons en fosses, combattez avec tout ce qui vous tombe sous la main, prenez les pierres de notre terre sacrée, lapidez les envahisseurs avec les ossements de notre mère la France. Ô citoyens, dans les cailloux du chemin, ce que vous leur jetez à la face, c'est la patrie.

Que tout homme soit Camille Desmoulins, que toute femme soit Théroigne, que tout adolescent soit Bara ! Faites comme Bonbonnel, le chasseur de panthères, qui, avec quinze hommes, a tué vingt prussiens et fait trente prisonniers. Que les rues des villes dévorent l'ennemi, que la fenêtre s'ouvre furieuse, que le logis jette ses meubles, que le toit jette ses tuiles, que les vieilles mères indignées attestent leurs cheveux blancs. Que les tombeaux crient, que derrière toute muraille on sente le peuple et Dieu, qu'une flamme sorte partout de terre, que toute broussaille soit le buisson ardent ! Harcelez ici, foudroyez là, interceptez les convois, coupez les prolonges, brisez les ponts, rompez les routes, effondrez le sol, et que la France sous la Prusse devienne abîme.

Ah ! peuple ! te voilà acculé dans l'antre. Déploie ta stature inattendue. Montre au monde le formidable prodige de ton réveil. Que le lion de 92 se dresse et se hérise, et qu'on voie l'immense volée noire des vautours à deux têtes s'enfuir à la secousse de cette crinière !

Faisons la guerre de jour et de nuit, la guerre des montagnes, la guerre des plaines, la guerre des bois. Levez-vous ! levez-vous ! Pas de trêve, pas de repos, pas de sommeil. Le despotisme attaque la liberté, l'Allemagne attende à la France. Qu'à la sombre chaleur de notre sol cette colossale armée fonde comme la neige. Que pas un point du territoire ne se dérobe au devoir. Organisons l'effrayante bataille de la patrie. Ô francs-tireurs, allez, traversez les halliers, passez les torrents, profitez de l'ombre et du crépuscule, serpez dans les ravins, glissez-vous, rampez, ajustez, tirez, exterminatez l'invasion. Défendez la France avec héroïsme, avec désespoir, avec tendresse. Soyez terribles, ô patriotes ! Arrêtez-vous seulement, quand vous passerez devant une chaumière, pour baiser au front un petit enfant endormi.

Car l'enfant c'est l'avenir. Car l'avenir c'est la République.

Faisons cela, français.

Quant à l'Europe, que nous importe l'Europe ! Qu'elle regarde, si elle a des yeux. On vient à nous si l'on veut. Nous ne qu'etons pas d'auxiliaires. Si l'Europe a peur, qu'elle ait peur. Nous rendons service à l'Europe, voilà tout. Qu'elle reste chez elle, si bon lui semble. Pour le redoutable dénoûment que la France accepte si l'Allemagne l'y contraint, la France suffit à la France, et Paris suffit à Paris. Paris a toujours donné plus qu'il n'a reçu. S'il engage les nations à l'aider, c'est dans leur intérêt plus encore que dans le sien. Qu'elles fassent comme elles voudront, Paris ne prie personne. Un si grand suppliant que lui étonnerait l'histoire. Sois grande ou sois petite, Europe, c'est ton affaire. Incendiez Paris, allemands, comme vous avez incendié Strasbourg. Vous allumerez les colères plus encore que les maisons.

Paris a des forteresses, des remparts, des fossés, des canons, des casemates, des barricades, des égouts qui sont des sapes ; il a de la poudre, du pétrole et de la nitroglycérine ; il a trois cent mille citoyens armés ; l'honneur, la justice, le droit, la civilisation indignée, fermentent en lui ; la fournaise vermeille de la République s'enfle dans son cratère ; déjà sur ses pentes se répandent et s'allongent des coulées de lave, et il est plein, ce puissant Paris, de toutes les explosions de l'âme humaine. Tranquille et formidable, il attend l'invasion, et il sent monter son bouillonnement. Un volcan n'a pas besoin d'être secouru.

Français, vous combattez. Vous vous dévouerez à la cause universelle, parce qu'il faut que la France soit grande afin que la terre soit affranchie ; parce qu'il ne faut pas que tant de sang ait coulé et que tant d'ossements aient blanchi sans qu'il en sorte la liberté ; parce que toutes les ombres illustres, Léonidas, Brutus, Arminius, Dante, Rienzi, Washington, Danton, Riego, Manin, sont là souriantes et fières autour de vous ; parce qu'il est temps de

montrer à l'univers que la vertu existe, que le devoir existe et que la patrie existe; et vous ne faiblirez pas, et vous irez jusqu'au bout, et le monde saura par vous que si la diplomatie est lâche, le citoyen est brave; que, s'il y a des rois, il y a aussi des peuples; que, si le continent monarchique s'éclipse, la République rayonne, et que, si, pour l'instant, il n'y a plus d'Europe, il y a toujours une France.

Paris, 17 septembre 1870.

IV

AUX PARISIENS.

On demanda à M. Victor Hugo d'aller par toute la France jeter lui-même et reproduire sous toutes les formes de la parole ce cri de guerre. Il avait promis de partager le sort de Paris, il resta à Paris. Bientôt Paris fut bloqué et enfermé; la Prusse l'investit et l'assiégea. Le peuple était héroïque. On était en octobre. Quelques symptômes de division éclatèrent. M. Victor Hugo, après avoir parlé aux allemands pour la paix, puis aux français pour la guerre, s'adressa aux parisiens pour l'union.

Il paraît que les prussiens ont décrété que la France serait Allemagne et que l'Allemagne serait Prusse; que moi qui parle, né lorrain, je suis allemand, qu'il faisait nuit en plein midi; que l'Eurotas, le Nil, le Tibre et la Seine étaient des affluents de la Sprée; que la ville qui depuis quatre siècles éclaire le globe n'avait plus de raison d'être; que Berlin suffisait; que Montaigne, Rabelais, d'Aubigné, Pascal, Corneille, Molière, Montesquieu, Diderot, Jean-Jacques, Mirabeau, Danton et la Révolution française n'ont jamais existé; qu'on n'avait plus besoin de Voltaire puisqu'on avait M. de Bismarck; que l'univers appartient aux vaincus de Napoléon-le-Grand et aux vainqueurs de Napoléon-le-Petit; que dorénavant la pensée, la conscience, la poésie, l'art, le progrès, l'intelligence, commenceraient à Postdam et finiraient à Spandau; qu'il n'y aurait plus de civilisation, qu'il n'y aurait plus d'Europe, qu'il n'y aurait plus de Paris, qu'il n'était pas démontré que le soleil fût nécessaire; que d'ailleurs nous donnions le mauvais exemple; que nous sommes Gomorrhe et qu'ils sont, eux, prussiens, le feu du ciel; qu'il est temps d'en finir, et que désormais le genre humain ne sera plus qu'une puissance de second ordre.

Ce décret, parisiens, on l'exécute sur vous. En supprimant Paris, on mutile le monde. L'attaque s'adresse *urbi et orbi*. Paris éteint, et la Prusse ayant seule la fonction de briller, l'Europe sera dans les ténèbres.

Cet avenir est-il possible ?

Ne nous donnons pas la peine de dire non.

Répondons simplement par un sourire.

Deux adversaires sont en présence en ce moment. D'un côté la Prusse, toute la Prusse, avec neuf cent mille soldats, de l'autre Paris avec quatre cent

mille citoyens. D'un côté la force, de l'autre la volonté. D'un côté une armée, de l'autre un peuple. D'un côté la nuit, de l'autre la lumière.

C'est le vieux combat de l'archange et du dragon qui recommence.

Il aura aujourd'hui la fin qu'il a eue autrefois.

La Prusse sera précipitée.

Cette guerre, si épouvantable qu'elle soit, n'a encore été que petite. Elle va devenir grande.

J'en suis fâché pour vous, prussiens, mais il va falloir changer votre façon de faire. Cela va être moins commode. Vous serez toujours deux ou trois contre un, je le sais ; mais il faut aborder Paris de front. Plus de forêts, plus de broussailles, plus de ravins, plus de tactique tortueuse, plus de glissement dans l'obscurité. La stratégie des chats ne sert pas à grand'chose devant le lion. Plus de surprises. On va vous entendre venir. Vous aurez beau marcher doucement, la mort écoute. Elle a l'oreille fine, cette guetteuse terrible. Vous espionnez, mais nous épions. Paris, le tonnerre en main et le doigt sur la détente, veille et regarde l'horizon. Allons, attaquez. Sortez de l'ombre. Montrez-vous. C'en est fini des succès faciles. Le corps à corps commence. On va se colleter. Prenez-en votre parti. La victoire maintenant exigera un peu d'imprudence. Il faut renoncer à cette guerre d'invisibles, à cette guerre à distance, à cette guerre à cache-cache, où vous nous tuez sans que nous ayons l'honneur de vous connaître.

Nous allons voir enfin la vraie bataille. Les massacres tombant sur un seul côté sont finis. L'imbécillité ne nous commande plus. Vous allez avoir affaire au grand soldat qui s'appelait la Gaule du temps que vous étiez les borusses, et qui s'appelle la France aujourd'hui que vous êtes les vandales ; la France : *miles magnus*, disait César ; *soldat de Dieu*, disait Shakespeare.

Donc, guerre, et guerre franche, guerre loyale, guerre farouche. Nous vous la demandons et nous vous la promettons. Nous allons juger vos généraux. La glorieuse France grandit volontiers ses ennemis. Mais il se pourrait bien après tout que ce que nous avons appelé l'habileté de Moltke ne fût autre chose que l'ineptie de Lebœuf. Nous allons voir.

Vous hésitez, cela se comprend. Sauter à la gorge de Paris est difficile. Notre collier est garni de pointes.

Vous avez deux ressources qui ne feront pas précisément l'admiration de l'Europe :

Affamer Paris.

Bombarder Paris.

Faites. Nous attendons vos projectiles. Et tenez, si une de vos bombes, roi de Prusse, tombe sur ma maison, cela prouvera une chose, c'est que je ne suis pas Pindare, mais que vous n'êtes pas Alexandre.

On vous prête, prussiens, un autre projet. Ce serait de cerner Paris sans l'attaquer, et de réserver toute votre bravoure contre nos villes sans défense, contre nos bourgades, contre nos hameaux. Vous enfonceriez héroïquement ces portes ouvertes, et vous vous installeriez là, rançonnant vos captifs, l'arquebuse au poing. Cela s'est vu au moyen-âge. Cela se voit encore dans les cavernes. La civilisation stupéfaite assisterait à un banditisme gigantesque. On verrait cette chose : un peuple détroussant un autre peuple. Nous n'aurions plus affaire à Arminius, mais à Jean l'Écorcheur. Non ! nous ne croyons pas cela. La Prusse attaquera Paris, mais l'Allemagne ne pillera pas les villages. Le meurtre, soit. Le vol, non. Nous croyons à l'honneur des peuples.

Attaquez Paris, prussiens. Bloquez, cernez, bombardez.

Essayez.

Pendant ce temps-là l'hiver viendra.

Et la France.

L'hiver, c'est-à-dire la neige, la pluie, la gelée, le verglas, le givre, la glace. La France, c'est-à-dire la flamme.

Paris se défendra, soyez tranquilles.

Paris se défendra victorieusement.

Tous au feu, citoyens ! Il n'y a plus désormais que la France ici et la Prusse là. Rien n'existe que cette urgence. Quelle est la question d'aujourd'hui ? combattre. Quelle est la question de demain ? vaincre. Quelle est la question de tous les jours ? mourir. Ne vous tournez pas d'un autre côté. Le souvenir que tu dois au devoir se compose de ton propre oubli. Union et unité. Les griefs, les ressentiments, les rancunes, les haines, jetons ça au vent. Que ces ténèbres s'en aillent dans la fumée des canons. Aimons-nous pour lutter ensemble. Nous avons tous les mêmes mérites. Est-ce qu'il y a eu des proscrits ? je n'en sais rien. Quelqu'un a-t-il été en exil ? je l'ignore. Il n'y a plus de personnalités, il n'y a plus d'ambitions, il n'y a plus rien dans les mémoires que ce mot, salut public. Nous ne sommes qu'un seul français, qu'un seul parisien, qu'un seul cœur ; il n'y a plus qu'un seul citoyen qui est vous, qui est moi, qui est nous tous. Où sera la brèche seront nos poitrines. Résistance aujourd'hui, délivrance demain ; tout est là. Nous ne sommes plus de chair, mais de pierre. Je ne sais plus mon nom, je m'appelle Patrie. Face à l'ennemi ! Nous nous appelons tous France, Paris, muraille !

Comme elle va être belle, notre cité ! Que l'Europe s'attende à un spectacle impossible, qu'elle s'attende à voir grandir Paris ; qu'elle s'attende à voir flamboyer la ville extraordinaire. Paris va terrifier le monde. Dans ce charmeur il y a un héros. Cette ville d'esprit a du génie. Quand elle tourne

le dos à Tabarin, elle est digne d'Homère. On va voir comment Paris sait mourir. Sous le soleil couchant, Notre-Dame à l'agonie est d'une gaîté superbe. Le Panthéon se demande comment il fera pour recevoir sous sa voûte tout ce peuple qui va avoir droit à son dôme. La garde sédentaire est vaillante ; la garde mobile est intrépide ; jeunes hommes par le visage, vieux soldats par l'allure. Les enfants chantent mêlés aux bataillons. Et dès à présent, chaque fois que la Prusse attaque, pendant le rugissement de la mitraille, que voit-on dans les rues ? les femmes sourire. Ô Paris, tu as couronné de fleurs la statue de Strasbourg ; l'histoire te couronnera d'étoiles !

Paris, 2 octobre 1870.

V

LES CHÂTIMENTS.

L'édition parisienne des *Châtiments* parut le 20 octobre. Paris était bloqué depuis plus d'un mois. Le livre fut donc, à cette époque, enfermé dans Paris comme le peuple même. Les *Châtiments* furent mêlés à ce siège mémorable, et firent leur devoir dans Paris pendant l'invasion, comme ils l'avaient fait hors de France pendant l'empire.

Paris, 22 octobre 1870.

Monsieur le directeur du *Siècle*,

Les *Châtiments* n'ont jamais rien rapporté à leur auteur, et il est loin de s'en plaindre. Aujourd'hui, cependant, la vente des cinq mille premiers exemplaires de l'édition parisienne produit un bénéfice de cinq cents francs. Je demande la permission d'offrir ces cinq cents francs à la souscription pour les canons.

Recevez l'assurance de ma cordialité fraternelle.

VICTOR HUGO.

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
A VICTOR HUGO.

Paris, 28 octobre 1870.

Cher et honoré président,

La Société des gens de lettres veut offrir un canon à la défense nationale.

Elle a eu l'idée de faire dire par les premiers artistes de Paris quelques-unes des pièces de ce livre proscrit qui rentre en France avec la république, les *Châtiments*.

Fière de vous qui l'honorez, elle serait heureuse de devoir à votre bienveillante confraternité le produit d'une matinée tout entière offerte à la patrie, et elle vous demande de nous laisser appeler ce canon le *Victor Hugo*.

RÉPONSE DE VICTOR HUGO.

Paris, 30 octobre 1870.

Mes honorables et chers confrères,

Je vous félicite de votre patriotique initiative. Vous voulez bien vous servir de moi. Je vous remercie.

Prenez les *Châtiments*, et, pour la défense de Paris, vous et ces généreux artistes, vos auxiliaires, usez-en comme vous voudrez.

Ajoutons, si nous le pouvons, un canon de plus à la protection de cette ville auguste et inviolable, qui est comme une patrie dans la patrie.

Chers confrères, écoutez une prière. Ne donnez pas mon nom à ce canon. Donnez-lui le nom de l'intrépide petite ville qui, à cette heure, partage l'admiration de l'Europe avec Strasbourg, qui est vaincue, et Paris, qui vaincra.

Que ce canon se dresse sur nos murs. Une ville ouverte a été assassinée; une cité sans défense a été mise à sac par une armée devenue en plein dix-neuvième siècle une horde; un groupe de maisons paisibles a été changé en un monceau de ruines. Des familles ont été massacrées dans leur foyer. L'extermination sauvage n'a épargné ni le sexe ni l'âge. Des populations désarmées, n'ayant d'autre ressource que le suprême héroïsme du désespoir, ont subi le bombardement, la mitraille, le pillage et l'incendie; que ce canon les venge! Que ce canon venge les mères, les orphelins, les veuves; qu'il venge les fils qui n'ont plus de père et les pères qui n'ont plus de fils; qu'il venge la civilisation; qu'il venge l'honneur universel; qu'il venge la conscience humaine insultée par cette guerre abominable où la barbarie balbutie des sophismes! Que ce canon soit implacable, fulgurant et terrible; et, quand les prussiens l'entendront gronder, s'ils lui demandent: Qui es-tu? qu'il réponde: Je suis le coup de foudre! et je m'appelle *Châteaudun!*

VICTOR HUGO.

AUDITION DES *Châtiments*
 AU THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN.
 5 novembre.

Le comité de la Société des gens de lettres fait imprimer et distribuer l'annonce suivante :

« La Société des gens de lettres a voulu, elle aussi, donner son canon à la défense nationale, et elle doit consacrer à cette œuvre le produit d'une *Matinée littéraire*,

dont son président honoraire, M. Victor Hugo, s'est empressé de fournir les éléments.

« L'audition aura lieu mardi prochain, à deux heures précises, au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Plusieurs pièces des *Châtiments* y seront dites par l'élite des artistes de Paris. »

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

Notre Souscription.....	M. JULES CLARETIE.
Les Volontaires de l'An II	M. TAILLADE.
À ceux qui dorment.....	M ^{lle} DUGUÉRET.
Hymne des Transportés.....	M. LAFONTAINE.
La Caravane	M ^{lle} LIA FÉLIX.
Souvenir de la nuit du 4.....	M. FRÉDÉRIK-LEMAÎTRE.

DEUXIÈME PARTIE.

L'Expiation.....	M. BERTON.
Stella.....	M ^{lle} FAVART.
Chansons.....	M. COQUELIN.
Joyeuse Vie.....	M ^{me} MARIE LAURENT.
<i>Patria</i> , musique de BEETHOVEN	M ^{me} GUEYMARD-LAUTERS.

« À la demande de la Société des gens de lettres, M. Raphaël-Félix a donné gratuitement la salle; tous les artistes dramatiques, ainsi que M. Padeloup et son orchestre, ont tenu à honneur de prêter également un concours désintéressé à cette solennité patriotique. »

DISCOURS DE M. JULES CLARETIE.

Citoyennes, citoyens,

À cette heure, la plus grave et la plus terrible de notre histoire, où la patrie est menacée jusque dans son cœur, Paris, — tout homme ressent l'âpre désir de servir un pays qu'on aime d'autant plus qu'il est plus menacé et plus meurtri.

La Société des gens de lettres, voyant avec douleur la grande patrie de la pensée, la patrie de Rabelais, la patrie de Pascal, la patrie de Diderot, la patrie de Voltaire, abaissée et écrasée sous la botte d'un uhlan, a voulu, non seulement par chacun de ses membres, mais en corps, affirmer son patriotisme, et, puisque le canon dénoue aujourd'hui les batailles, puisque le courage est peu de chose quand il n'a pas d'artillerie, la Société des gens de lettres a voulu offrir un canon à la patrie.

Mais comment l'offrir ce canon? Avec quoi faire le bronze ou l'acier qui nous manquait?

Il y avait un livre qu'on n'avait publié sous l'empire qu'en se cachant et en le dérochant à l'œil de la police; livre patriotique qu'on se passait sous le manteau, comme s'il se fût agi d'un livre malsain; livre superbe qui, au lendemain de décembre, à l'heure où Paris était écrasé, où les faubourgs étaient muets, où les paysans étaient satisfaits, protestait contre le succès, protestait contre l'usurpation, protestait

contre le crime, et, au nom de la conscience humaine étouffée, prononçait, dès 1851, le mot de l'avenir et le mot de l'histoire : châtimement !

Il y avait un homme qui, depuis tantôt vingt ans, représentait le volontaire exil, la négation de l'empire, la revendication du droit proscrit, un homme qui, après avoir chanté les roses et les enfants, plein d'amour, s'était tout à coup senti plein de courroux et plein de haine, un homme qui, parlant de l'homme de Décembre, avait dit :

Oui, tant qu'il sera là, qu'on cède ou qu'on persiste,
Ô France ! France aimée et qu'on pleure toujours,
Je ne reverrai pas ta terre douce et triste,
Tombeau de mes aïeux et nid de mes amours !

Je ne reverrai pas ta rive qui nous tente,
France ! hors le devoir, hélas ! j'oublierai tout.
Parmi les éprouvés je planterai ma tente ;
Je resterai proscrit, voulant rester debout.

J'accepte l'âpre exil, n'eût-il ni fin ni terme,
Sans chercher à savoir et sans considérer
Si quelqu'un a plié qu'on aurait cru plus ferme,
Et si plusieurs s'en vont qui devraient demeurer.

Si l'on n'est plus que mille, eh bien, j'en suis ! Si même
Ils ne sont plus que cent, je brave encor Sylla ;
S'il en demeure dix, je serai le dixième ;
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

C'est à ce livre qui avait deviné l'avenir, et à ce poète qui, fidèle à l'exil, a loyalement tenu le serment juré, que nous voulions demander, nous, Société des gens de lettres, de nous aider dans notre œuvre. Victor Hugo est notre président honoraire. Voici la lettre que lui adressa notre comité :

L'orateur lit la lettre du comité et la réponse de Victor Hugo (voir plus haut), et reprend :

Je ne veux pas vous empêcher plus longtemps d'écouter les admirables vers et les remarquables artistes que vous allez entendre. Je ne veux pas plus longtemps vous parler de notre souscription, je ne veux que vous faire remarquer une chose qui frappe aujourd'hui en lisant ce livre des *Châtiments*, dont nous détachons pour vous quelques fragments : c'est l'étonnante prophétie de l'œuvre. Lu à la lumière sinistre des derniers événements, le livre du poète acquiert une grandeur nouvelle. Le poète a tout prévu, le poète a tout prédit. Il avait deviné dans les fusilleurs de Décembre ces généraux de boudoir et d'antichambre qui traînent

Des sabres qu'au besoin ils sauraient avaler.

Il avait deviné, dans le sang du début, la boue du dénouement. Il avait deviné la chute de celui qu'il appelait déjà Napoléon-le-Petit. L'histoire devait donner raison à la poésie, et le destin à la prédiction.

Oui, comme une prédiction terrible, les vers des *Châtiments* me revenaient au souvenir lorsque je parcourais le champ de bataille de Sedan, et j'étais tenté de le trouver trop doux lorsque je voyais ces 400 canons, ces mitrailleuses, ces drapeaux qu'emportait l'ennemi, lorsque je regardais ces mamelons couverts de morts, ces

soldats couchés et entassés, vieux zouaves aux barbes rousses, jeunes Saint-Cyriens encore revêtus du costume de l'École, artilleurs foudroyés à côté de leurs pièces, conscrits tombés dans les fossés, et lorsque me revenaient ces vers de Victor Hugo sur les morts du 4 décembre, vers qui pourraient s'écrire sur les cadavres du 2 septembre :

Tous, qui que vous fussiez, tête ardente, esprit sage,
Soit qu'en vos yeux brillât la jeunesse ou que l'âge
Vous prît et vous courbât,
Que le destin pour vous fût deuil, énigme ou fête,
Vous aviez dans vos cœurs l'amour, cette tempête,
La douleur, ce combat.

Grâce au quatre décembre, aujourd'hui, sans pensée,
Vous gisez étendus dans la fosse glacée
Sous les linceuls épais ;
Ô morts, l'herbe sans bruit croît sur vos catacombes,
Dormez dans vos cercueils ! taisez-vous dans vos tombes !
L'empire, c'est la paix.

Avec le neveu comme avec l'oncle : — l'empire, c'est l'invasion.

Il avait donc, encore un coup, deviné, le grand poète, tout ce que l'empire nous réservait de lâchetés et de catastrophes. Il était le prophète alarmé de cette chute qui n'a point d'égale dans l'histoire, de cette reddition dont une lèvre française ne peut parler sans frémir, il avait tout deviné, et, devant le triomphe de l'abjection, sa colère pouvait passer pour excessive. Hélas ! le sort lui a donné raison, et les *Châtiments* restent le livre le plus éclatant, le fer rouge inoubliable, et ils consoleront la patrie de tant de honte, après l'avoir vengée de tant d'infamie !

Maintenant, citoyens, tout cela est passé, tout cela doit être oublié, tout cela doit être effacé ! — Maintenant, ne songeons plus qu'à la vengeance, et, en dépit des bruits d'armistice, songeons toujours à ces canons d'où sortira la victoire. Grâce à vous, nous en avons un aujourd'hui qui s'appellera Châteaudun et qui rappellera la mémoire de cette héroïque cité, si chère à tout cœur français et à tout cœur républicain. Mais laissez-moi espérer encore que, grâce à vous, bientôt nous en pourrons avoir un second, et, cette fois, nous lui donnerons un autre nom, si vous voulez bien. Après Châteaudun, qui veut dire douleur et sacrifice, notre canon futur signifiera revanche et victoire et s'appellera d'un grand nom, d'un beau nom, — le Châtiment.

Puis, les désastres vengés, la patrie refaite, la France régénérée, la France reconquise, arrachée à l'étranger, sauvée et lavée de ses souillures, alors nous reprendrons notre œuvre de fraternité après avoir fait notre devoir de patriotes, et nous pourrons écrire fièrement, nous, et sans mensonge :

La république, c'est la paix !

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

Procès-verbal de la séance du 7 novembre.

M. Charles Valois, membre de la commission spéciale, rend compte de la recette produite par l'audition des *Châtiments* à la Porte-Saint-Martin.

Recette et quête : 7.577 fr. 50 c. ; frais : 577 fr.

Il n'a été prélevé sur la recette que les frais rigoureusement exigibles, pompiers, ouvreuses, éclairage, chauffage.

La commission spéciale annonce qu'elle a demandé à M. Victor Hugo l'autorisation de donner une deuxième audition des *Châtiments*, dans le même but national et patriotique.

M. Paul Meurice apporte au comité l'autorisation de M. Victor Hugo.

DEUXIÈME AUDITION DES *Châtiments*
AU THÉÂTRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN.

13 novembre.

La note et le programme suivants ont été publiés par les journaux et distribués au public :

« L'effet produit par la première audition des *Châtiments* de Victor Hugo a été si grand, qu'une seconde séance est demandée à la Société des gens de lettres.

« Le comité a répondu à cet appel.

« La nouvelle audition, dont le produit donnera un autre canon à la défense nationale :

LE CHÂTIMENT

aura lieu dimanche prochain, 13 novembre, à 7 heures 1/2 précises, au théâtre de la Porte-Saint-Martin. »

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

Notre deuxième canon.....	M. EUGÈNE MULLER.
<i>Ultima Verba</i>	M. TAILLADE.
Jersey.....	M ^{lle} LIA FÉLIX.
Hymne des Transportés.....	M. LAFONTAINE.
Aux femmes.....	M ^{lle} ROUSSEIL.
Jéricho.....	M. CHARLY.
Le manteau impérial.....	M ^{me} MARIE LAURENT.
Souvenir de la nuit du 4.....	M. FRÉDÉRICK-LEMAÎTRE.

DEUXIÈME PARTIE.

L'Expiation.....	M. BERTON.
Chansons.....	M ^{me} V. LAFONTAINE.
Orientale.....	M. LACRESSONNIÈRE.
Pauline Roland.....	M ^{lle} PÉRIGA.
Paroles d'un conservateur.....	M. COQUELIN.
Stella.....	M ^{lle} FAVART.
Au moment de rentrer en France.....	M. MAUBANT.

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

Procès-verbal de la séance du 14 novembre.

Rapport de M. Charles Valois sur le résultat de la deuxième audition des *Châtiments*.

Recette et quête, 8.281 fr. 90 c. ; frais, 892 fr. 30 c.

Le produit net, 7.389 fr., ajouté à celui du 6 novembre, forme pour les deux auditions un total de 14.272 fr. 50 c.

Une commission est nommée pour aller officiellement remercier M. Victor Hugo.

TROISIÈME AUDITION DES *Châtiments*.*Séance du 17 novembre.*

La Société des gens de lettres demande à M. Victor Hugo, par l'intermédiaire de son Comité, une troisième audition des *Châtiments*. M. Victor Hugo répond :

Mes chers confrères, donnons-la au peuple cette troisième lecture des *Châtiments*, donnons-la-lui gratuitement; donnons-la-lui dans la vieille salle royale et impériale, dans la salle de l'Opéra, que nous élèverons à la dignité de salle populaire. On fera la quête dans des casques prussiens, et le cuivre des gros sous du peuple de Paris fera un excellent bronze pour nos canons contre la Prusse.

Votre confrère et votre ami,

VICTOR HUGO.

NOTE PUBLIÉE PAR LES JOURNAUX
DES 26 ET 27 NOVEMBRE.

« La Société des gens de lettres, d'accord avec M. Victor Hugo, organise pour lundi 28 novembre, à une heure, dans la salle de l'Opéra, une audition des *Châtiments*, à laquelle ne seront admis que des spectateurs *non payants*.

« Sans nul doute la foule s'empressera d'assister à cette solennité populaire offerte par l'illustre poète, avec l'autorisation du ministre qui dispose du théâtre de l'Opéra.

« Cette affluence pourrait occasionner une grande fatigue à ceux qui ne parviendraient à entrer qu'après une longue attente, en même temps qu'un plus grand nombre devraient se retirer désappointés après avoir fait queue pendant plusieurs heures.

« Pour éviter ces inconvénients et assurer néanmoins aux plus diligents la satisfaction d'entendre réciter par d'éminents artistes les vers qui ont déjà été acclamés dans plusieurs représentations, la distribution des 2.400 billets, à raison de 120 par

mairie, sera faite dans les vingt mairies de Paris, le dimanche 27, à midi, par les sociétaires délégués du comité des gens de lettres.

« Ces billets ne pourront être l'objet d'aucune faveur et seront rigoureusement attribués à ceux qui viendront, les premiers, les prendre le dimanche aux mairies. Le lundi, jour de la solennité, il ne sera délivré aucun billet au théâtre. La salle ne sera ouverte qu'aux seuls porteurs de billets pris la veille aux mairies ; les places appartiendront, sans distinction, aux premiers occupants, porteurs de billets. »

THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPERA.

AUDITION GRATUITE DES *Châtiments*.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

Ouverture de la *Muette*, d'AUBER.

Les <i>Châtiments</i>	TONY RÉVILLON.
Pauline Roland.....	M ^{lle} PÉRIGA.
Cette nuit-là.....	M. DESRIEUX.
Aux Femmes.....	M ^{lle} ROUSSEIL.
Floréal.....	M ^{lle} SARAH BERNHARDT.
Hymne des Transportés.....	M. LAFONTAINE.
Le Manteau impérial.....	M ^{me} MARIE LAURENT.
La nuit du 4 Décembre.....	M. FRÉDÉRIK-LEMAÎTRE.

DEUXIÈME PARTIE.

Ouverture de *Zampa*, d'HÉROLD.

Stella.....	M ^{lle} FAVART.
Joyeuse vie.....	M. DUMAINE.
Il faut qu'il vive.....	M ^{me} LIA FÉLIX.
Paroles d'un conservateur.....	M. COQUELIN.
Chansons.....	M ^{me} V. LAFONTAINE.
<i>Patria</i> , musique de BEETHOVEN.....	M ^{me} UGALDE.
L'Expiation.....	M. TAILLADE.
Lux.....	M ^{me} MARIE LAURENT.

L'orchestre de l'Opéra sera dirigé par M. GEORGES HAINL.

Pendant les entr'actes de la représentation populaire, les belles et généreuses artistes qui y contribuaient ont fait la quête, comme Victor Hugo l'avait annoncé, dans des casques pris aux prussiens. Les sous du peuple sont tombés dans ces casques et ont produit la somme de *quatre cent soixante-huit francs cinquante centimes*.

À la fin de la représentation, il a été jeté sur la scène une couronne de laurier doré avec un papier portant cette inscription : *A notre poète, qui a voulu donner aux pauvres le pain de l'esprit.*

COMITÉ DES GENS DE LETTRES.

Séances des 18 et 19 novembre.

Il est versé au Trésor, par les soins de la commission, 10.600 francs, somme indiquée par M. Dorian comme prix de deux canons. La commission informe le comité de la difficulté qui s'oppose à ce que le nom de *Châteaudun* soit donné à l'une de nos deux pièces, ce nom ayant été antérieurement retenu par d'autres souscripteurs. Le comité décide que le nom *Victor Hugo* sera substitué à celui de *Châteaudun*, et qu'en outre les deux canons porteront pour exergue : *Société des gens de lettres*.

En réponse à l'envoi fait au ministre des travaux publics du reçu des 10.600 francs versés au Trésor, M. Dorian écrit au comité :

Paris, 22 novembre 1870.

« Messieurs, par une lettre du 17 de ce mois, répondant à celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 14 novembre précédent, vous m'adressez le récépissé du versement, fait par vous à la caisse centrale du Trésor public, d'une somme de 10.600 francs destinée à la confection de deux canons offerts par la Société des gens de lettres au gouvernement de la défense nationale; vous m'exprimez en même temps le désir que sur l'un de ces canons soit gravé le mot « Châtiment », sur l'autre « Victor Hugo », et sur tous les deux, en exergue, les mots « Société des gens de lettres. »

« Je vous renouvelle, messieurs, au nom du gouvernement, l'expression de ses remerciements pour cette souscription patriotique.

« Des mesures vont être prises pour que les canons dont il s'agit soient mis immédiatement en fabrication, et je n'ai pas besoin d'ajouter que le désir de la Société, en ce qui concerne les inscriptions à graver, sera ponctuellement suivi.

« Vous serez informés, ainsi que je vous l'ai promis, du jour où auront lieu les essais, afin que la Société puisse s'y faire représenter si elle le désire.

« Enfin, j'aurai l'honneur de vous faire parvenir un duplicata de la facture du fondeur.

« Recevez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le ministre des travaux publics,

« DORIAN. »

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

À VICTOR HUGO.

Paris, le 26 janvier 1871.

« Illustre et cher collègue,

« Le comité, déduction faite des frais et de la somme de 10.600 francs employée à la fabrication des deux canons le *Victor Hugo* et le *Châtiment*, offerts à la défense

nationale, est dépositaire de la somme de 3.470 francs, reliquat de la recette produite par les lectures publiques des *Châtiments*.

« Le comité a cherché, sans y réussir, l'application de ce reliquat à des engins de guerre.

« Il ne croit pas pouvoir conserver cette somme dans la caisse sociale. En conséquence, il m'a chargé de la remettre entre vos mains, parce que vous avez seul le droit d'en disposer.

« Veuillez agréer, cher et illustre collègue, l'expression respectueuse de notre cordiale affection.

« Pour le comité :
« Le président de la séance,

« ALTAROCHE.

« Le délégué du comité,
« EMMANUEL GONZALÈS. »

AUDITIONS DES CHÂTIMENTS.

COMPTE RENDU.

Recettes :		
1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e séances.....		16.817 fr. 90.
Dépenses :		
Frais généraux des représentations, suivant détail	2.747 fr. 90	} 13.347 fr. 90.
Versement au Trésor pour 2 canons, suivant reçu.....	10.600 »	
Solde.....		3.470 fr.

M. Victor Hugo a prié le comité de garder cette somme et de l'employer à secourir les victimes de la guerre, nombreuses parmi les gens de lettres que le comité représente.

Concurremment avec ces représentations, le Théâtre-Français a donné, le 25 novembre, une matinée littéraire, dramatique et musicale, où M^{lle} Favart a joué doña Sol (cinquième acte d'*Hernani*), et M^{me} Laurent, Lucrèce Borgia (cinquième acte de *Lucrèce Borgia*), où M^{me} Ugalde a chanté *Patria*. — *Booz endormi* (*Légende des siècles*); *le Revenant* (*Contemplations*), les *Paroles d'un conservateur à propos d'un perturbateur* (*Châtiments*) ont complété cette séance, qui a produit, au bénéfice des victimes de la guerre, une recette de 6.000 francs.

M. Victor Hugo n'a assisté à aucune de ces représentations.

Indépendamment des représentations et des lectures dont on vient de voir le détail et le résultat, les *Châtiments* et toutes les œuvres de Victor Hugo furent pour les théâtres, pendant le siège de Paris, une sorte de propriété publique. Quiconque voulait organiser une lecture pour une caisse de secours quelconque n'avait qu'à

parler, et l'auteur abandonnait immédiatement son droit. Les représentations et les lectures des *Châtiments*, de *Napoléon-le-Petit*, des *Contemplations*, de la *Légende des siècles*, etc., au bénéfice des canons ou des ambulances, durèrent sans interruption et tous les jours, sur tous les théâtres à la fois, jusqu'au moment où il ne fut plus possible d'éclairer et de chauffer les salles.

On n'a pu noter ces innombrables représentations. Parmi celles dont le souvenir est resté, on peut citer le concert Padeloup, où M. Taillade disait *les Volontaires de l'an II (Châtiments)*; les *Pauvres Gens (Légende des siècles)* dits par M. Noël Parfait, au bénéfice de la ville de Châteaudun; les deux soirées de lectures organisées par M. Bonvallet, maire du 5^e arrondissement, l'une pour les blessés, l'autre pour les orphelins et les veuves; la soirée de M^{lle} Thurel, directrice d'une ambulance, pour les malades; les représentations données par le club Drouot pour les orphelins et les veuves; par le commandant Fourdinois pour les blessés; par les carabiniers parisiens pour les blessés; les soirées où M^{lle} Suzanne Lagier chantait, sur la musique de M. Darcier, *Petit, petit (Châtiments)* au profit des ambulances; la représentation du Comité des artistes dramatiques pour un canon; celle du 18^e arrondissement pour la bibliothèque populaire; celle de M. Dumaine, à la Gaîté, pour les blessés; celle de M^{me} Raucourt, au théâtre Beaumarchais, pour contribuer à l'équipement des compagnies de marche; celle de la mairie de Montmartre, pour les pauvres; celle de la mairie de Neuilly, pour les pauvres; celle du 5^e arrondissement, pour son ouvroir municipal; la soirée donnée le 25 décembre au Conservatoire pour la caisse de secours de la Société des victimes de la guerre; les diverses lectures des *Châtiments* organisées, pour les canons et les blessés, par la légion d'artillerie et par dix-huit bataillons de la garde nationale, qui sont les 7^e, 24^e, 64^e, 90^e, 92^e, 93^e, 95^e, 96^e, 100^e, 109^e, 134^e, 144^e (deux représentations), 152^e, 153^e, 166^e, 194^e, 239^e, 247^e.

Pour toutes ces représentations, M. Victor Hugo a fait l'abandon de son droit d'auteur.

Ces représentations ont cessé par force majeure en janvier, les théâtres n'ayant plus de bois pour le chauffage ni de gaz pour l'éclairage.

Le 30 octobre, vers minuit, M. Victor Hugo, rentrant chez lui, rencontra rue Drouot M. Gustave Chaudey, sortant de la mairie dont il était adjoint. Il était accompagné de M. Philibert Audebrand. M. Victor Hugo avait connu M. Gustave Chaudey à Lausanne, au congrès de la Paix, tenu en septembre 1869; ils se serrèrent la main.

Quelques semaines après, M. Gustave Chaudey vint avenue Frochot pour voir M. Victor Hugo, et, ne l'ayant pas trouvé, lui laissa deux mots par écrit pour lui demander l'autorisation de faire dire les *Châtiments* au profit de la caisse de secours de la mairie Drouot.

M. Victor Hugo répondit par la lettre qu'on va lire :

À M. GUSTAVE CHAUDEY.

22 novembre.

Mon honorable concitoyen, quand notre éloquent et vaillant Gambetta, quelques jours avant son départ, est venu me voir, croyant que je pouvais

être de quelque utilité à la République et à la patrie, je lui ai dit : *Usez de moi comme vous voudrez pour l'intérêt public. Dépensez-moi comme l'eau.*

Je vous dirai la même chose. Mon livre comme moi, nous appartenons à la France. Qu'elle fasse du livre et de l'auteur ce qu'elle voudra.

C'est du reste ainsi que je parlais à Lausanne, vous en souvenez-vous ? Vous ne pouvez avoir oublié Lausanne, où vous avez laissé, vous personnellement, un tel souvenir. Je ne vous avais jamais vu, je vous entendais pour la première fois, j'étais charmé. Quelle loyale, vive et ferme parole ! laissez-moi vous le dire. Vous vous êtes montré à Lausanne un vrai et solide serviteur du peuple, connaissant à fond les questions, socialiste et républicain, voulant le progrès, tout le progrès, rien que le progrès, et voulant cela comme il faut le vouloir, avec résolution, mais avec lucidité.

En ce moment-ci, soit dit en passant, j'irais plus loin que vous, je le crois, dans le sens des aspirations populaires, car le problème s'élargit et la solution doit s'agrandir. Mais vous êtes de mon avis et je suis absolument du vôtre sur ce point que, tant que la Prusse sera là, nous ne devons songer qu'à la France. Tout doit être ajourné. À cette heure pas d'autre ennemi que l'ennemi. Quant à la question sociale, c'est un problème insubmersible, et nous la retrouverons plus tard. Selon moi, il faudra la résoudre dans le sens à la fois le plus sympathique et le plus pratique. La disparition de la misère, la production du bien-être, aucune spoliation, aucune violence, le crédit public sous la forme de monnaie fiduciaire à rente créant le crédit individuel, l'atelier communal et le magasin communal assurant le droit au travail, la propriété, non collective, ce qui serait un retour au moyen-âge, mais démocratisée et rendue accessible à tous, la circulation, qui est la vie, décuplée, en un mot l'assainissement des hommes par le devoir combiné avec le droit, tel est le but. Le moyen, je suis de ceux qui croient l'entrevoir. Nous en causerons.

Ce qui me plaît en vous, c'est votre haute et simple raison. Les hommes tels que vous sont précieux. Vous marcherez un peu plus de notre côté, parce que votre cœur le voudra, parce que votre esprit le voudra, et que vous êtes appelé à rendre aux idées et aux faits de très grands services.

Pour moi l'homme n'est complet que s'il réunit ces trois conditions, science, prescience, conscience.

Savoir, prévoir, vouloir. Tout est là.

Vous avez ces dons. Vous n'avez qu'un pas de plus à faire en avant. Vous le ferez.

Je reviens à la demande que vous voulez bien m'adresser.

Ce n'est pas une lecture des *Châtiments* que je vous concède. C'est autant de lectures que vous voudrez.

Et ce n'est pas seulement dans les *Châtiments* que vous pouvez puiser, c'est dans toutes mes œuvres.

Je vous redis à vous la déclaration que j'ai déjà faite à tous.

Tant que durera cette guerre, j'autorise qui le veut à dire ou à représenter tout ce qu'on voudra de moi, sur n'importe quelle scène et n'importe de quelle façon, pour les canons, les combattants, les blessés, les ambulances, les municipalités, les ateliers, les orphelinats, les veuves et les enfants, les victimes de la guerre, les pauvres, et j'abandonne tous mes droits d'auteur sur ces lectures et sur ces représentations.

C'est dit, n'est-ce pas? Je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

Quand vous verrez votre ami M. Cernuschi, dites-lui bien combien j'ai été touché de sa visite. C'est un très noble et très généreux esprit. Il comprend qu'en ce moment où la grande civilisation latine est menacée, les italiens doivent être français. De même que demain, si Rome courait les dangers que court aujourd'hui Paris, les français devraient être italiens. D'ailleurs, de même qu'il n'y a qu'une seule humanité, il n'y a qu'un seul peuple. Défendre partout le progrès humain en péril, c'est l'unique devoir. Nous sommes les nationaux de la civilisation.

VI

ELECTIONS

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

SCRUTIN DU 8 FÉVRIER 1871.

SEINE.

M. Victor Hugo est élu par 214.169 suffrages.



BORDEAUX.



1871.

I

ARRIVÉE A BORDEAUX.

Le 14 février, lendemain de son arrivée à Bordeaux, M. Victor Hugo, à sa sortie de l'Assemblée, invité à monter sur un balcon qui domine la grande place, pour parler à la foule qui l'entourait, s'y est refusé. Il a dit à ceux qui l'en pressaient :

A cette heure, je ne dois parler au peuple qu'à travers l'Assemblée. Vous me demandez ma pensée sur la question de paix ou de guerre. Je ne puis agiter cette question ici. La prudence fait partie du dévouement. C'est la question même de l'Europe qui est pendante en ce moment. La destinée de l'Europe adhère à la destinée de la France. Une redoutable alternative est devant nous, la guerre désespérée ou la paix plus désespérée encore. Ce grand choix, le désespoir avec la gloire ou le désespoir avec la honte, ce choix terrible ne peut se faire que du haut de la tribune. Je le ferai. Je ne manquerai, certes, pas au devoir. Mais ne me demandez pas de m'expliquer ici. Une parole de trop serait grave dans la place publique. Permettez-moi de garder le silence. J'aime le peuple, il le sait. Je me tais, il le comprendra.

Puis, se tournant vers la foule, Victor Hugo a jeté ce cri : Vive la République !
Vive la France !

II

POUR LA GUERRE DANS LE PRÉSENT

ET POUR LA PAIX DANS L'AVENIR.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

SÉANCE DU 1^{ER} MARS 1871.

Présidence de M. JULES GRÉVY.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Victor Hugo. (*Mouvement d'attention.*)

M. VICTOR HUGO. — L'empire a commis deux parricides, le meurtre de la République, en 1851, le meurtre de la France, en 1871. Pendant dix-neuf ans, nous avons subi — pas en silence — l'éloge officiel et public de l'affreux régime tombé; mais, au milieu des douleurs de cette discussion poignante, une stupeur nous était réservée, c'était d'entendre ici, dans cette assemblée, bégayer la défense de l'empire, devant le corps agonisant de la France assassinée. (*Mouvement.*)

Je ne prolongerai pas cet incident, qui est clos, et je me borne à constater l'unanimité de l'Assemblée...

Quelques voix. — Moins cinq!

M. VICTOR HUGO. — Messieurs, Paris, en ce moment, est sous le canon prussien; rien n'est terminé et Paris attend; et nous, ses représentants, qui avons pendant cinq mois vécu de la même vie que lui, nous avons le devoir de vous apporter sa pensée.

Depuis cinq mois, Paris combattant fait l'étonnement du monde; Paris, en cinq mois de République, a conquis plus d'honneur qu'il n'en avait perdu en dix-neuf ans d'empire. (*Bravo! bravo!*)

Ces cinq mois de République ont été cinq mois d'héroïsme. Paris a fait face à toute l'Allemagne; une ville a tenu en échec une invasion; dix peuples coalisés, ce flot des hommes du nord qui, plusieurs fois déjà, a submergé la civilisation, Paris a combattu cela. Trois cent mille pères de

famille se sont improvisés soldats. Ce grand peuple parisien a créé des bataillons, fondu des canons, élevé des barricades, creusé des mines, multiplié ses forteresses, gardé son rempart; et il a eu faim, et il a eu froid; en même temps que tous les courages, il a eu toutes les souffrances. Les énumérer n'est pas inutile, l'histoire écoute.

Plus de bois, plus de charbon, plus de gaz, plus de feu, plus de pain! Un hiver horrible, la Seine charriant quinze degrés de glace, la famine, le typhus, les épidémies, la dévastation, la mitraille, le bombardement. Paris, à l'heure qu'il est, est cloué sur sa croix et saigne aux quatre membres. Eh bien, cette ville qu'aucune n'égalerait dans l'histoire, cette ville majestueuse comme Rome et stoïque comme Sparte, cette ville que les prussiens peuvent souiller, mais qu'ils n'ont pas prise (*Très bien! très bien!*), — cette cité auguste, Paris, nous a donné un mandat qui accroît son péril et qui ajoute à sa gloire, c'est de voter contre le démembrement de la patrie (*bravos sur les bancs de la gauche*); Paris a accepté pour lui les mutilations, mais il n'en veut pas pour la France.

Paris se résigne à sa mort, mais non à notre déshonneur (*Très bien! très bien!*), et, chose digne de remarque, c'est pour l'Europe en même temps que pour la France que Paris nous a donné le mandat d'élever la voix. Paris fait sa fonction de capitale du continent.

Nous avons une double mission à remplir, qui est aussi la vôtre :

Relever la France, avertir l'Europe. Oui, la cause de l'Europe, à l'heure qu'il est, est identique à la cause de la France. Il s'agit pour l'Europe de savoir si elle va redevenir féodale; il s'agit de savoir si nous allons être rejetés d'un écueil à l'autre, du régime théocratique au régime militaire.

Car, dans cette fatale année de concile et de carnage... (*Oh! oh!*)

Voix à gauche : Oui! oui! très bien!

M. VICTOR HUGO. — Je ne croyais pas qu'on pût nier l'effort du pontificat pour se déclarer infaillible, et je ne crois pas qu'on puisse contester ce fait, qu'à côté du pape gothique, qui essaye de revivre, l'empereur gothique reparait. (*Bruit à droite. — Approbation sur les bancs de la gauche.*)

Un membre à droite. — Ce n'est pas la question!

Un autre membre à droite. — Au nom des douleurs de la patrie, laissons tout cela de côté. (*Interruption.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole. Continuez, monsieur Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO. — Si l'œuvre violente à laquelle on donne en ce moment le nom de traité s'accomplit, si cette paix inexorable se conclut, c'en est fait du repos de l'Europe; l'immense insomnie du monde va commencer. (*Assentiment à gauche.*)

Il y aura désormais en Europe deux nations qui seront redoutables, l'une parce qu'elle sera victorieuse, l'autre parce qu'elle sera vaincue. (*Sensation.*)

M. LE CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF. — C'est vrai !

M. DUFAURE, *ministre de la justice.* — C'est très vrai !

M. VICTOR HUGO. — De ces deux nations, l'une, la victorieuse, l'Allemagne, aura l'empire, la servitude, le joug soldatesque, l'abrutissement de la caserne, la discipline jusque dans les esprits, un parlement tempéré par l'incarcération des orateurs... (*Mouvement.*)

Cette nation, la nation victorieuse, aura un empereur de fabrique militaire en même temps que de droit divin, le César byzantin doublé du César germain ; elle aura la consigne à l'état de dogme, le sabre fait sceptre, la parole muselée, la pensée garrottée, la conscience agenouillée ; pas de tribune ! pas de presse ! les ténèbres !

L'autre, la vaincue, aura la lumière. Elle aura la liberté, elle aura la République ; elle aura, non le droit divin, mais le droit humain ; elle aura la tribune libre, la presse libre, la parole libre, la conscience libre, l'âme haute ! Elle aura et elle gardera l'initiative du progrès, la mise en marche des idées nouvelles et la clientèle des races opprimées ! (*Très bien ! très bien !*) Et pendant que la nation victorieuse, l'Allemagne, baissera le front sous son lourd casque de horde esclave, elle, la vaincue sublime, la France, elle aura sur la tête sa couronne de peuple souverain. (*Mouvement.*)

Et la civilisation, remise face à face avec la barbarie, cherchera sa voie entre ces deux nations, dont l'une a été la lumière de l'Europe et dont l'autre en sera la nuit.

De ces deux nations, l'une triomphante et sujette, l'autre vaincue et souveraine, laquelle faut-il plaindre ? Toutes les deux. (*Nouveau mouvement.*)

Permis à l'Allemagne de se trouver heureuse et d'être fière avec deux provinces de plus et la liberté de moins. Mais nous, nous la plaignons, nous la plaignons de cet agrandissement, qui contient tant d'abaissement, nous la plaignons d'avoir été un peuple et de n'être plus qu'un empire. (*Bravo ! bravo !*)

Je viens de dire : l'Allemagne aura deux provinces de plus. — Mais ce n'est pas fait encore, et j'ajoute : — cela ne sera jamais fait. Jamais, jamais ! Prendre n'est pas posséder. Possession suppose consentement. Est-ce que la Turquie possédait Athènes ? Est-ce que l'Autriche possédait Venise ? Est-ce que la Russie possède Varsovie ? (*Mouvement.*) Est-ce que l'Espagne possède Cuba ? Est-ce que l'Angleterre possède Gibraltar ? (*Rumeurs diverses.*) De fait, oui ; de droit, non ! (*Bruit.*)

Voix à droite. — Ce n'est pas la question !

M. VICTOR HUGO. — Comment, ce n'est pas la question !

À gauche. — Parlez ! parlez !

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez continuer, monsieur Victor Hugo.

M. VICTOR HUGO. — La conquête est la rapine, rien de plus. Elle est un fait, soit ; le droit ne sort pas du fait. L'Alsace et la Lorraine — suis-je dans la question ? — veulent rester France, elles resteront France malgré tout, parce que la France s'appelle République et civilisation ; et la France, de son côté, n'abandonnera rien de son devoir envers l'Alsace et la Lorraine, envers elle-même, envers le monde.

Messieurs, à Strasbourg, dans cette glorieuse Strasbourg écrasée sous les bombes prussiennes, il y a deux statues, Gutenberg et Kléber. Eh bien, nous sentons en nous une voix qui s'élève, et qui jure à Gutenberg de ne pas laisser étouffer la civilisation, et qui jure à Kléber de ne pas laisser étouffer la République. (*Bravo ! bravo ! — Applaudissements.*)

Je sais bien qu'on nous dit : Subissez les conséquences de la situation faite par vous. On nous dit encore : Résignez-vous, la Prusse vous prend l'Alsace et une partie de la Lorraine, mais c'est votre faute et c'est son droit ; pourquoi l'avez-vous attaquée ? Elle ne vous faisait rien ; la France est coupable de cette guerre et la Prusse en est innocente.

La Prusse innocente !... Voilà plus d'un siècle que nous assistons aux actes de la Prusse, de cette Prusse qui n'est pas coupable, dit-on, aujourd'hui. Elle a pris... (*Bruit dans quelques parties de la salle.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, veuillez faire silence. Le bruit interrompt l'orateur et prolonge la discussion.

M. VICTOR HUGO. — Il est extrêmement difficile de parler à l'Assemblée, si elle ne veut pas laisser l'orateur achever sa pensée.

De tous côtés. — Parlez ! parlez ! continuez !

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur Victor Hugo, les interruptions n'ont pas la signification que vous leur attribuez.

M. VICTOR HUGO. — J'ai dit que la Prusse est sans droit. Les prussiens sont vainqueurs, soit ; maîtriseront-ils la France ? non ! Dans le présent, peut-être ; dans l'avenir, jamais ! (*Très bien ! — Bravo !*)

Les anglais ont conquis la France, ils ne l'ont pas gardée ; les prussiens investissent la France, ils ne la tiennent pas. Toute main d'étranger qui saisira ce fer rouge, la France, le lâchera. Cela tient à ce que la France est quelque chose de plus qu'un peuple. La Prusse perd sa peine, son effort sauvage sera un effort inutile.

Se figure-t-on quelque chose de pareil à ceci : la suppression de l'avenir par le passé ? Eh bien, la suppression de la France par la Prusse, c'est le même rêve. Non ! la France ne périra pas ! Non ! quelle que soit la lâcheté de l'Europe, non ! sous tant d'accablement, sous tant de rapines, sous tant

de blessures, sous tant d'abandons, sous cette guerre scélérate, sous cette paix épouvantable, mon pays ne succombera pas! Non!

M. THIERS, *chef du pouvoir exécutif*. — Non!

De toutes parts. — Non! non!

M. VICTOR HUGO. — Je ne voterai point cette paix, parce que, avant tout, il faut sauver l'honneur de son pays; je ne la voterai point, parce qu'une paix infâme est une paix terrible. Et pourtant, peut-être aurait-elle un mérite à mes yeux : c'est qu'une telle paix, ce n'est plus la guerre, soit, mais c'est la haine. (*Mouvement.*) La haine contre qui? Contre les peuples? non! contre les rois. Que les rois recueillent ce qu'ils ont semé. Faites, princes; mutilez, coupez, tranchez, volez, annexe,z, démembrer! Vous créez la haine profonde; vous indignez la conscience universelle. La vengeance couve, l'explosion sera en raison de l'oppression. Tout ce que la France perdra, la Révolution le gagnera. (*Approbatton sur les bancs de la gauche.*)

Oh! une heure sonnera — nous la sentons venir — cette revanche prodigieuse. Nous entendons dès à présent notre triomphant avenir marcher à grands pas dans l'histoire. Oui, dès demain, cela va commencer; dès demain, la France n'aura plus qu'une pensée : se recueillir, se reposer dans la rêverie redoutable du désespoir; reprendre des forces; élever ses enfants, nourrir de saintes colères ces petits qui deviendront grands; forger des canons et former des citoyens, créer une armée qui soit un peuple; appeler la science au secours de la guerre; étudier le procédé prussien, comme Rome a étudié le procédé punique; se fortifier, s'affermir, se régénérer, redevenir la grande France, la France de 92, la France de l'idée et la France de l'épée. (*Très bien! très bien!*)

Puis, tout à coup, un jour, elle se redressera! Oh! elle sera formidable, on la verra, d'un bond, ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace!

Est-ce tout? non! non! saisir, — écoutez-moi, — saisir Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz...

Sur divers bancs. — Non! non!

M. VICTOR HUGO. — Écoutez-moi, messieurs. De quel droit une assemblée française interrompt-elle l'explosion du patriotisme?

Plusieurs membres. — Parlez, achevez l'expression de votre pensée.

M. VICTOR HUGO. — On verra la France se redresser, on la verra ressaisir la Lorraine, ressaisir l'Alsace. (*Oui! oui!* — *Très bien!*) Et puis, est-ce tout? Non... saisir Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz, toute la rive gauche du Rhin... Et on entendra la France crier : C'est mon tour! Allemagne, me voilà! Suis-je ton ennemie? Non! je suis ta sœur. (*Très bien! très bien!*) Je t'ai tout repris, et je te rends tout, à une condition : c'est que nous ne ferons plus qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qu'une seule Répu-

blique. (*Mouvements divers.*) Je vais démolir mes forteresses, tu vas démolir les tiennes. Ma vengeance, c'est la fraternité! (*À gauche : Bravo! bravo!*) Plus de frontières! Le Rhin à tous! Soyons la même République, soyons les États-Unis d'Europe, soyons la fédération continentale, soyons la liberté européenne, soyons la paix universelle! Et maintenant serrons-nous la main, car nous nous sommes rendu service l'une à l'autre, tu m'as délivrée de mon empereur, et je te délivre du tien. (*Bravo! bravo! — Applaudissements.*)

M. TACHARD. — Messieurs, au nom des représentants de ces provinces malheureuses dont on discute le sort, je viens expliquer à l'Assemblée l'interruption que nous nous sommes permise au moment même où nous étions tous haletants, écoutant avec enthousiasme l'éloquente parole qui nous défendait.

Ces deux noms de Mayence et de Coblenz ont été prononcés naguère par une bouche qui n'était ni aussi noble ni aussi honnête que celle que nous venons d'entendre. Ces deux noms nous ont perdus, c'est pour eux que nous subissons le triste sort qui nous attend. Eh bien, nous ne voulons plus souffrir pour ce mot et pour cette idée. Nous sommes français, messieurs, et, pour nous, il n'y a qu'une patrie, la France, sans laquelle nous ne pouvons pas vivre. (*Très bien! très bien!*) Mais nous sommes justes parce que nous sommes français, et nous ne voulons pas qu'on fasse à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait. (*Bravo! — Applaudissements.*)

III

DÉMISSION DES REPRÉSENTANTS

D'ALSACE ET DE LORRAINE.

Après le vote du traité, les représentants d'Alsace et de Lorraine envoyèrent à l'Assemblée leur démission.

Les journaux de Bordeaux publièrent la note qu'on va lire :

« Victor Hugo a annoncé hier jeudi, dans la réunion de la gauche radicale, qu'il proposerait à l'Assemblée la déclaration suivante :

« Les représentants de l'Alsace et des Vosges conservent tous indéfiniment leurs « sièges à l'Assemblée. Ils seront, à chaque élection nouvelle, considérés comme réélus « de droit. S'ils ne sont plus les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, ils restent « et resteront toujours les représentants de la France. »

« Le soir même, la gauche radicale eut une réunion spéciale dans la salle Sieuzac. La démission des représentants lorrains et alsaciens fut mise à l'ordre du jour. Le représentant Victor Hugo se leva et dit :

Citoyens, les représentants de l'Alsace et de la Lorraine, dans un mouvement de généreuse douleur, ont donné leur démission. Nous ne devons pas l'accepter. Non seulement nous ne devons pas l'accepter, mais nous devrions proroger leur mandat. Nous partis, ils devraient demeurer. Pourquoi? Parce qu'ils ne peuvent être remplacés.

À cette heure, du droit de leur héroïsme, du droit de leur malheur, du droit, hélas! de notre lamentable abandon qui les laisse aux mains de l'ennemi comme rançon de la guerre, à cette heure, dis-je, l'Alsace et la Lorraine sont France plus que la France même.

Citoyens, je suis accablé de douleur, pour me faire parler en ce moment, il faut le suprême devoir, chers et généreux collègues qui m'écoutez, si je parle avec quelque désordre, excusez et comprenez mon émotion. Je n'aurais jamais cru ce traité possible. Ma famille est lorraine, je suis le fils d'un homme qui a défendu Thionville. Il y a de cela bientôt soixante ans. Il eût donné sa vie plutôt que d'en livrer les clefs. Cette ville qui, défendue par lui, résista à tout l'effort de l'ennemi et resta française, la voilà aujourd'hui prussienne. Ah! je suis désespéré. Avant-hier, dans l'Assemblée, j'ai lutté pied à pied pour le territoire, j'ai défendu la Lorraine et l'Alsace;

j'ai tâché de faire avec la parole ce que mon père faisait avec l'épée. Il fut vainqueur, je suis vaincu. Hélas! vaincus, nous le sommes tous. Nous avons tous au plus profond du cœur la plaie de la patrie. Voici le vaillant maire de Strasbourg qui vient d'en mourir. Tâchons de vivre, nous. Tâchons de vivre pour voir l'avenir, je dis plus, pour le faire. En attendant, préparons-le.

Préparons-le. Comment?

Par la résistance commencée dès aujourd'hui.

N'exécutons l'affreux traité que strictement.

Ne lui accordons expressément que ce qu'il stipule.

Eh bien, le traité ne stipule pas que l'Assemblée se retranchera les représentants de la Lorraine et de l'Alsace; gardons-les.

Les laisser partir, c'est signer le traité deux fois.

C'est ajouter à l'abandon forcé l'abandon volontaire.

Gardons-les.

Le traité n'y fait aucun obstacle. Si nous allions au delà de ce qu'exige le vainqueur, ce serait un irréparable abaissement. Nous ferions comme celui qui, sans y être contraint, mettrait en terre le deuxième genou.

Au contraire, relevons la France.

Le refus des démissions des représentants alsaciens et lorrains la relèvera.

Le traité voté est une chose basse; ce refus sera une grande chose. Effaçons l'un par l'autre.

Dans ma pensée, à laquelle, certes, je donnerai suite, tant que la Lorraine et l'Alsace seront séparées de la France, il faudrait garder leurs représentants, non seulement dans cette assemblée, mais dans toutes les assemblées futures.

Nous, les représentants du reste de la France, nous sommes transitoires; eux seuls sont nécessaires.

La France peut se passer de nous, et pas d'eux. À nous, elle peut donner des successeurs; à eux, non.

Son vote en Alsace et en Lorraine est paralysé.

Momentanément, je l'affirme; mais, en attendant, gardons les représentants alsaciens et lorrains.

La Lorraine et l'Alsace sont prisonnières de guerre. Conservons leurs représentants. Conservons-les indéfiniment, jusqu'au jour de la délivrance des deux provinces, jusqu'au jour de la résurrection de la France. Donnons au malheur héroïque un privilège. Que ces représentants aient l'exception de la perpétuité, puisque leurs nobles pays ont l'exception de l'asservissement.

J'avais d'abord eu l'idée de condenser tout ce que je viens de vous dire dans le projet de décret que voici :

(*M. Victor Hugo lit*)

DÉCRET.

ARTICLE UNIQUE.

Les représentants actuels de l'Alsace et de la Lorraine gardent leurs sièges dans l'Assemblée, et continueront de siéger dans les futures assemblées nationales de France jusqu'au jour où ils pourront rendre à leurs commettants leur mandat dans les conditions où ils l'ont reçu.

(*M. Victor Hugo reprend*)

Ce décret exprimerait le vrai absolu de la situation. Il est négation implicite du traité, négation qui est dans tous les cœurs, même dans les cœurs de ceux qui l'ont voté. Ce décret ferait sortir cette négation du sous-entendu, et profiterait d'une lacune du traité pour infirmer le traité, sans qu'on puisse l'accuser de l'enfreindre. Il conviendrait, je le crois, à toutes nos consciences. Le traité pour nous n'existe pas. Il est, de force, voilà tout. Nous le répudions. Les hommes de la République ont pour devoir étroit de ne jamais accepter le fait qu'après l'avoir confronté avec le droit. Quand le fait se superpose au principe, nous l'admettons. Sinon, nous le refusons. Or ce traité prussien viole tous les principes. C'est pourquoi nous avons voté contre. Et nous agissons contre. La Prusse nous rend cette justice qu'elle n'en doute pas.

Mais ce projet de décret que je viens de vous lire, et que je me proposais de soutenir à la tribune, l'Assemblée l'accepterait-elle? Évidemment non. Elle en aurait peur. D'ailleurs cette assemblée, née d'un malentendu entre la France et Paris, a dans sa conscience le faux de sa situation. Il suffit d'y mettre le pied pour comprendre qu'elle n'admettra jamais une vérité entière. La France a un avenir, la République, et la majorité de l'Assemblée a un but, la monarchie. De là un tirage en sens inverse, d'où, je le crains, sortiront des catastrophes. Mais restons dans le moment présent. Je me borne à dire que la majorité obliquera toujours et qu'elle manque de ce sens absolu qui, en toute occasion et à tout risque, préfère aux expédients les principes. Jamais la justice n'entrera dans cette assemblée que de biais, si elle y entre.

L'Assemblée ainsi faite ne voterait pas le projet de décret que je viens de vous lire. Alors ce serait une faute de le présenter. Je m'en abstiens. Il

serait bon, certes, qu'il fût voté, mais il serait fâcheux qu'il fût rejeté. Ce rejet soulignerait le traité et accroîtrait la honte.

Mais faut-il pour cela, devant la démission des représentants de l'Alsace et de la Lorraine, se taire et s'abstenir absolument?

Non.

Que faire donc?

Selon moi, ceci :

Inviter les représentants de l'Alsace et de la Lorraine à garder leurs sièges. Les y inviter solennellement par une déclaration motivée que nous signerons tous, nous qui avons voté contre le traité, nous qui ne reconnaissons pas le droit de la force. Un de nous, moi si vous voulez, lira cette déclaration à la tribune. Cela fait, nos consciences seront tranquilles, l'avenir sera réservé.

Citoyens, gardons-les, ces collègues. Gardons-les, ces compatriotes.

Qu'ils nous restent.

Qu'ils soient, parmi nous, ces vaillants hommes, la protestation et l'avertissement; protestation contre la Prusse, avertissement à l'Europe. Qu'ils soient le drapeau d'Alsace et de Lorraine toujours levé. Que leur présence parmi nous encourage et console, que leur parole conseille, que leur silence même parle. Les voir là, ce sera voir l'avenir. Qu'ils empêchent l'oubli. Au milieu des idées générales qui embrassent l'intérêt de la civilisation, et qui sont nécessaires à une assemblée française, toujours un peu tutrice de tous les peuples, qu'ils personnifient, eux, l'idée étroite, haute et terrible, la revendication spéciale, le devoir vis-à-vis de la mère. Tandis que nous représenterons l'humanité, qu'ils représentent la patrie. Que chez nous ils soient chez eux. Qu'ils soient le tison sacré, rallumé toujours. Que, par eux, les deux provinces étouffées sous la Prusse continuent de respirer l'air de France; qu'ils soient les conducteurs de l'idée française au cœur de l'Alsace et de la Lorraine et de l'idée alsacienne et lorraine au cœur de la France; que, grâce à leur permanence, la France, mutilée de fait, demeure entière de droit, et soit, dans sa totalité, visible dans l'Assemblée; que si, en regardant là-bas, du côté de l'Allemagne, on voit la Lorraine et l'Alsace mortes, en regardant ici, on les voit vivantes!

La réunion, à l'unanimité, a accepté la proposition du représentant Victor Hugo, et lui a demandé de rédiger la déclaration qui devra être signée de tous et lue par lui-même à la tribune.

M. Victor Hugo a immédiatement rédigé cette déclaration, qui a été acceptée par la réunion de la gauche, mais à laquelle il n'a pu être donné la publicité de

la tribune, par suite de la séance du 8 mars et de la démission de M. Victor Hugo.

En voici le texte :

DÉCLARATION.

En présence de la démission que les représentants alsaciens et lorrains ont offerte, mais que l'Assemblée n'a acceptée par aucun vote.

Les représentants soussignés déclarent qu'à leurs yeux l'Alsace et la Lorraine ne cessent pas et ne cesseront jamais de faire partie de la France.

Ces provinces sont profondément françaises. L'âme de la France reste avec elles.

L'Assemblée nationale ne serait plus l'Assemblée de la France si ces deux provinces n'y étaient pas représentées.

Que désormais, et jusqu'à des jours meilleurs, il y ait sur la carte de France un vide, c'est là la violence que nous fait le traité. Mais pourquoi un vide dans cette Assemblée?

Le traité exige-t-il que les représentants alsaciens et lorrains disparaissent de l'Assemblée française?

Non.

Pourquoi donc aller plus loin que le traité? Pourquoi faire ce qu'il n'impose pas? Pourquoi lui donner ce qu'il ne demande pas?

Que la Prusse prenne les territoires. Que la France garde les représentants.

Que leur présence dans l'Assemblée nationale de France soit la protestation vivante et permanente de la justice contre l'iniquité, du malheur contre la force, du droit vrai de la patrie contre le droit faux de la victoire.

Que les alsaciens et les lorrains, élus par leurs départements, restent dans l'Assemblée française et qu'ils y personnifient, non le passé, mais l'avenir.

Le mandat est un dépôt. C'est au mandant lui-même que le mandataire est tenu de rapporter son mandat. Aujourd'hui, dans la situation faite à l'Alsace et à la Lorraine, le mandant est prisonnier, mais le mandataire est libre. Le devoir du mandataire est de garder à la fois sa liberté et son mandat.

Et cela jusqu'au jour où, ayant coopéré avec nous à l'œuvre libératrice, il pourra rendre à ceux qui l'ont élu le mandat qu'il leur doit et la patrie que nous leur devons.

Les représentants alsaciens et lorrains des départements cédés sont aujourd'hui dans une exception qu'il importe de signaler. Tous les représentants du reste de la France peuvent être réélus ou remplacés; eux seuls ne le peuvent pas. Leurs électeurs sont frappés d'interdit.

En ce moment, et sans que le traité puisse l'empêcher, l'Alsace et la Lorraine sont représentées dans l'Assemblée nationale de France. Il dépend de l'Assemblée nationale de continuer cette représentation. Cette continuation du mandat, nous devons la déclarer. Elle est de droit. Elle est de devoir.

Il ne faut pas que les sièges de la représentation alsacienne et lorraine, actuellement occupés, soient vides et restent vides par notre volonté. Pour toutes les populations de France, le droit d'être représentées est un droit absolu; pour la Lorraine et pour l'Alsace, c'est un droit sacré.

Puisque la Lorraine et l'Alsace ne peuvent désormais nommer d'autres représentants, ceux-ci doivent être maintenus. Ils doivent être maintenus indéfiniment, dans les assemblées nationales qui se succéderont, jusqu'au jour, prochain nous l'espérons, où la France reprendra possession de la Lorraine et de l'Alsace, et où cette moitié de notre cœur nous sera rendue.

En résumé,

Si nous souffrons que nos honorables collègues alsaciens et lorrains se retirent, nous aggravons le traité.

La France va dans la concession plus loin que la Prusse dans l'extorsion. Nous offrons ce qu'on n'exige pas. Il importe que dans l'exécution forcée du traité rien de notre part ne ressemble à un consentement. Subir sans consentir est la dignité du vaincu.

Par tous ces motifs, sans préjuger les résolutions ultérieures que pourra leur commander leur conscience,

Croyant nécessaire de réserver les questions qui viennent d'être indiquées,

Les représentants soussignés invitent leurs collègues de l'Alsace et de la Lorraine à reprendre et à garder leurs sièges dans l'Assemblée.

IV

LA QUESTION DE PARIS.

Par le traité voté, l'Assemblée avait disposé de la France ; il s'agissait maintenant de savoir ce qu'elle allait faire de Paris. La droite ne voulait plus de Paris, il lui fallait autre chose, Elle cherchait une capitale ; les uns proposaient Bourges, les autres Fontainebleau, les autres Versailles. Le 6 mars, l'Assemblée discuta la question dans ses bureaux. Rentrerait-elle ou ne rentrerait-elle pas dans Paris ?

M. Victor Hugo faisait partie du onzième bureau. Voici ses paroles, telles qu'elles ont été reproduites par les journaux :

Nous sommes plusieurs ici qui avons été enfermés dans Paris et qui avons assisté à toutes les phases de ce siège, le plus extraordinaire qu'il y ait dans l'histoire. Ce peuple a été admirable. Je l'ai dit déjà et je le dirai encore. Chaque jour la souffrance augmentait et l'héroïsme croissait. Rien de plus émouvant que cette transformation ; la ville de luxe était devenue ville de misère, la ville de mollesse était devenue ville de combat, la ville de joie était devenue ville de terreur et de sépulcre. La nuit, les rues étaient toutes noires, pas un délit. Moi qui parle, toutes les nuits, je traversais, seul, et presque d'un bout à l'autre, Paris ténébreux et désert ; il y avait là bien des souffrants et bien des affamés, tout manquait, le feu et le pain ; eh bien, la sécurité était absolue. Paris avait la bravoure au dehors et la vertu au dedans. Deux millions d'hommes donnaient ce mémorable exemple. C'était l'inattendu dans la grandeur. Ceux qui l'ont vu ne l'oublieront pas. Les femmes étaient aussi intrépides devant la famine que les hommes devant la bataille. Jamais plus superbe combat n'a été livré de toutes parts à toutes les calamités à la fois. Oui, l'on souffrait, mais savez-vous comment ? on souffrait avec joie, parce qu'on se disait : Nous souffrons pour la patrie.

Et puis, on se disait : Après la guerre finie, après les prussiens partis, ou chassés, — je préfère chassés, — on se disait : comme ce sera beau la récompense !

Et l'on s'attendait à ce spectacle sublime, l'immense embrassement de Paris et de la France.

On s'attendait à quelque chose comme ceci : la mère se jetant éperdue dans les bras de sa fille ! la grande nation remerciant la grande cité !

On se disait : nous sommes isolés de la France ; la Prusse a élevé une

muraille entre la France et nous; mais la Prusse s'en ira, et la muraille tombera.

Eh bien! non, messieurs. Paris débloqué reste isolé. La Prusse n'y est plus, et la muraille y est encore.

Entre Paris et la France il y avait un obstacle, la Prusse; maintenant il y en a un autre, l'Assemblée.

Réfléchissez, messieurs.

Paris espérait votre reconnaissance, et il obtient votre suspicion!

Mais qu'est-ce donc qu'il vous a fait?

Ce qu'il vous a fait, je vais vous le dire :

Dans la défaillance universelle, il a levé la tête; quand il a vu que la France n'avait plus de soldats, Paris s'est transfiguré en armée; il a espéré, quand tout désespérait; après Phalsbourg tombée, après Toul tombée, après Strasbourg tombée, après Metz tombée, Paris est resté debout. Un million de vandales ne l'a pas étonné. Paris s'est dévoué pour tous; il a été la ville superbe du sacrifice. Voilà ce qu'il vous a fait. Il a plus que sauvé la vie à la France, il lui a sauvé l'honneur.

Et vous vous défiez de Paris! et vous mettez Paris en suspicion!

Vous mettez en suspicion le courage, l'abnégation, le patriotisme, la magnifique initiative de la résistance dans le désespoir, l'intrépide volonté d'arracher à l'ennemi la France, toute la France! Vous vous défiez de cette cité qui a fait la philosophie universelle, qui envahit le monde à votre profit par son rayonnement et qui vous le conquiert par ses orateurs, par ses écrivains, par ses penseurs; de cette cité qui a donné l'exemple de toutes les audaces et aussi de toutes les sagesse; de ce Paris qui fera l'univers à son image, et d'où est sorti l'exemplaire nouveau de la civilisation! Vous avez peur de Paris, de Paris qui est la fraternité, la liberté, l'autorité, la puissance, la vie! Vous mettez en suspicion le progrès! Vous mettez en surveillance la lumière!

Ah! songez-y!

Cette ville vous tend les bras; vous lui dites : Ferme tes portes. Cette ville vient à vous, vous reculez devant elle. Elle vous offre son hospitalité majestueuse où vous pouvez mettre toute la France à l'abri, son hospitalité, gage de concorde et de paix publique, et vous hésitez, et vous refusez, et vous avez peur du port comme d'un piège!

Oui, je le dis, pour vous, pour nous tous, Paris, c'est le port.

Messieurs, voulez-vous être sages, soyez confiants. Voulez-vous être de hommes politiques, soyez des hommes fraternels.

Rentrez dans Paris, et rentrez-y immédiatement.

Paris vous en saura gré et s'apaisera. Et quand Paris s'apaise, tout s'apaise.

Votre absence de Paris inquiétera tous les intérêts et sera pour le pays une cause de fièvre lente.

Vous avez cinq milliards à payer ; pour cela il vous faut le crédit ; pour le crédit, il vous faut la tranquillité, il vous faut Paris. Il vous faut Paris rendu à la France, et la France rendue à Paris.

C'est-à-dire l'Assemblée nationale siégeant dans la ville nationale.

L'intérêt public est ici étroitement d'accord avec le devoir public.

Si le séjour de l'Assemblée en province, qui n'est qu'un accident, devenait un système, c'est-à-dire la négation du droit suprême de Paris, je le déclare, je ne siégerais point hors de Paris. Mais ma résolution particulière n'est qu'un détail sans importance. Je ferais ce que je crois être mon devoir. Cela me regarde et je n'y insiste pas.

Vous, c'est autre chose. Votre résolution est grave. Pesez-la.

On vous dit : — N'entrez pas dans Paris ; les prussiens sont là. — Qu'importe les prussiens ! moi je les dédaigne. Avant peu, ils subiront la domination de ce Paris qu'ils menacent de leurs canons et qui les éclaire de ses idées.

La seule vue de Paris est une propagande. Désormais le séjour des prussiens en France est dangereux surtout pour le roi de Prusse.

Messieurs, en rentrant dans Paris, vous faites de la politique, et de la bonne politique.

Vous êtes un produit momentané. Paris est une formation séculaire. Croyez-moi, ajoutez Paris à l'Assemblée, appuyez votre faiblesse sur cette force, asseyez votre fragilité sur cette solidité.

Tout un côté de cette assemblée, côté fort par le nombre et faible autrement, a la prétention de discuter Paris, d'examiner ce que la France doit faire de Paris, en un mot de mettre Paris aux voix. Cela est étrange.

Est-ce qu'on met Paris en question ?

Paris s'impose.

Une vérité qui peut être contestée en France, à ce qu'il paraît, mais qui ne l'est pas dans le reste du monde, c'est la suprématie de Paris.

Par son initiative, par son cosmopolitisme, par son impartialité, par sa bonne volonté, par ses arts, par sa littérature, par sa langue, par son industrie, par son esprit d'invention, par son instinct de justice et de liberté, par sa lutte de tous les temps, par son héroïsme d'hier et de toujours, par ses révolutions, Paris est l'éblouissant et mystérieux moteur du progrès universel.

Niez cela, vous rencontrez le sourire du genre humain. Le monde n'est peut-être pas français, mais à coup sûr il est parisien.

Nous, consentir à discuter Paris ? Non. Il est puéril de l'attaquer, il serait puéril de le défendre.

Messieurs, n'attentons pas à Paris.

N'allons pas plus loin que la Prusse.

Les prussiens ont démembré la France, ne la décapitons pas.

Et puis, songez-y.

Hors Paris il peut y avoir une Assemblée provinciale ; il n'y a d'Assemblée nationale qu'à Paris.

Pour les législateurs souverains qui ont le devoir de compléter la Révolution française, être hors de Paris, c'est être hors de France. (*Interruption.*)

On m'interrompt. Alors j'insiste.

Isoler Paris, refaire après l'ennemi le blocus de Paris, tenir Paris à l'écart, succéder dans Versailles, vous assemblée républicaine, au roi de France, et, vous assemblée française, au roi de Prusse, créer à côté de Paris on ne sait quelle fausse capitale politique, croyez-vous en avoir le droit ? Est-ce comme représentants de la France que vous feriez cela ? Entendons-nous. Qui est-ce qui représente la France ? c'est ce qui contient le plus de lumière. Au-dessus de vous, au-dessus de moi, au-dessus de nous tous, qui avons un mandat aujourd'hui et qui n'en aurons pas demain, la France a un immense représentant, un représentant de sa grandeur, de sa puissance, de sa volonté, de son histoire, de son avenir, un représentant permanent, un mandataire irrévocable ; et ce représentant est un héros, et ce mandataire est un géant ; et savez-vous son nom ? Il s'appelle Paris.

Et c'est vous, représentants éphémères, qui voudriez destituer ce représentant éternel !

Ne faites pas ce rêve et ne faites pas cette faute.

Après ces paroles, le onzième bureau, ayant à choisir entre M. Victor Hugo et M. Lucien Brun un commissaire, a choisi M. Lucien Brun.

V

DÉMISSION DE VICTOR HUGO.

Le 8 mars, au moment où le représentant Victor Hugo se préparait à prendre la parole pour défendre Paris contre la droite, survint un incident inattendu. Un rapport fut fait à l'Assemblée sur l'élection d'Alger. Le général Garibaldi avait été nommé représentant d'Alger par 10.606 voix. Le candidat qui avait après lui le plus de voix n'avait eu que 4.973 suffrages. On proposa l'annulation de l'élection de Garibaldi. Victor Hugo intervint.

SEANCE DU 8 MARS 1871.

M. VICTOR HUGO. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Victor Hugo a la parole. (*Mouvements divers.*)

M. VICTOR HUGO. — Je ne dirai qu'un mot.

La France vient de traverser une épreuve terrible, d'où elle est sortie sanglante et vaincue. On peut être vaincu et rester grand; la France le prouve. La France accablée en présence des nations, a rencontré la lâcheté de l'Europe. (*Mouvement.*)

De toutes les puissances européennes, aucune ne s'est levée pour défendre cette France qui, tant de fois, avait pris en main la cause de l'Europe... (*bravo! à gauche*), pas un roi, pas un état, personne! un seul homme excepté... (*Sourires ironiques à droite. — Très bien! à gauche.*)

Ah! les puissances, comme on dit, n'intervenaient pas; eh bien, un homme est intervenu, et cet homme est une puissance. (*Exclamations sur plusieurs bancs à droite.*)

Cet homme, messieurs, qu'avait-il? son épée.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — Et Bordone! (*On rit.*)

M. VICTOR HUGO. — Son épée, et cette épée avait déjà délivré un peuple... (*exclamations*) et cette épée pouvait en sauver un autre. (*Nouvelles exclamations.*)

Il l'a pensé; il est venu, il a combattu.

À droite. — Non! Non!

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — Ce sont des réclames qui ont été faites; il n'a pas combattu.

M. VICTOR HUGO. — Les interruptions ne m'empêcheront pas d'achever ma pensée.

Il a combattu... (*Nouvelles interruptions.*)

Voix nombreuses à droite. — Non! non!

À gauche. — Si! si!

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — Il a fait semblant!

Un membre à droite. — Il n'a pas vaincu en tout cas!

M. VICTOR HUGO. — Je ne veux blesser personne dans cette assemblée, mais je dirai qu'il est le seul des généraux qui ont lutté pour la France, le seul qui n'ait pas été vaincu. (*Bruyantes réclamations à droite.* — *Applaudissements à gauche.*)

Plusieurs membres à droite. — À l'ordre! à l'ordre!

M. DE JOUVENEL. — Je prie M. le président d'inviter l'orateur à retirer une parole qui est antifranaçaise.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — C'est un comparse de mélodrame. (*Vives réclamations à gauche.*) Il n'a pas été vaincu parce qu'il ne s'est pas battu.

M. LE PRÉSIDENT. — M. de Lorgeril, veuillez garder le silence; vous aurez la parole ensuite. Mais respectez la liberté de l'orateur. (*Très bien!*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — Je demande la parole. (*Mouvement.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Général, vous aurez la parole après M. Victor Hugo.

(*Plusieurs membres se lèvent et interpellent vivement M. Victor Hugo.*)

M. LE PRÉSIDENT *aux interrupteurs.* — La parole est à M. Victor Hugo seul.

M. RICHIER. — Un français ne peut pas entendre des paroles semblables à celles qui viennent d'être prononcées. (*Agitation générale.*)

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — L'Assemblée refuse la parole à M. Victor Hugo, parce qu'il ne parle pas français. (*Oh! oh! — Rumeurs confuses.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous n'avez pas la parole, M. de Lorgeril... Vous l'aurez à votre tour.

M. LE VICOMTE DE LORGERIL. — J'ai voulu dire que l'Assemblée ne veut pas écouter parce qu'elle n'entend pas ce français-là. (*Bruit.*)

Un membre. — C'est une insulte au pays!

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — J'insiste pour demander la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aurez la parole si M. Victor Hugo y consent.

M. VICTOR HUGO. — Je demande à finir.

Plusieurs membres à M. Victor Hugo. — Expliquez-vous! (*Assez! assez!*)

M. LE PRÉSIDENT. — Vous demandez à M. Victor Hugo de s'expliquer; il va le faire. Veuillez l'écouter et garder le silence... (*Non! non! — À l'ordre!*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — On ne peut pas rester là-dessus.

M. VICTOR HUGO. — Vous y resterez pourtant, général.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous aurez la parole après l'orateur.

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — Je proteste contre des paroles qui sont un outrage... (*À la tribune! à la tribune!*)

M. VICTOR HUGO. — Il est impossible... (*Les cris : À l'ordre! continuent.*)

Un membre. — Retirez vos paroles. On ne vous les pardonne pas.

(*Un autre membre à droite se dresse et adresse à l'orateur des interpellations qui se perdent dans le bruit.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Veuillez vous asseoir!

Le même membre. — À l'ordre! Rappelez l'orateur à l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT. — Je vous rappellerai vous-même à l'ordre, si vous continuez à le troubler. (*Très bien! très bien!*) Je rappellerai à l'ordre ceux qui empêcheront le président d'exercer sa fonction. Je suis le juge du rappel à l'ordre.

Sur plusieurs bancs à droite. — Nous le demandons, le rappel à l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT. — Il ne suffit pas que vous le demandiez. (*Très bien!* — *Interpellations diverses et confuses.*)

M. DE CHABAUD-LATOURE. — Paris n'a pas été vaincu, il a été affamé. (*C'est vrai! c'est vrai!* — *Assentiment général.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole à M. Victor Hugo pour s'expliquer, et ceux qui l'interrompront seront rappelés à l'ordre. (*Très bien!*)

M. VICTOR HUGO. — Je vais vous satisfaire, messieurs, et aller plus loin que vous. (*Profond silence.*)

Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi...

Un membre. — Il avait donné sa démission!

M. VICTOR HUGO. — Aujourd'hui vous refusez de m'entendre. Cela me suffit. Je donne ma démission. (*Longues rumeurs. — Non! non! — Applaudissements à gauche.*)

Un membre. — L'Assemblée n'accepte pas votre démission!

M. VICTOR HUGO. — Je l'ai donnée et je la maintiens.

(*L'honorable membre qui se trouve, en descendant de la tribune, au pied du bureau sténographique situé à l'entrée du couloir de gauche, saisit la plume de l'un des sténographes de l'Assemblée et écrit, debout, sur le rebord extérieur du bureau, sa lettre de démission au président.*)

M. LE GÉNÉRAL DUCROT. — Messieurs, avant de juger le général Garibaldi, je demande qu'une enquête sérieuse soit faite sur les faits qui ont amené le désastre de l'armée de l'est. (*Très bien! très bien!*)

Quand cette enquête sera faite, nous vous produirons des télégrammes émanant de M. Gambetta, et prouvant qu'il reprochait au général Garibaldi

son inaction dans un moment où cette inaction amenait le désastre que vous connaissez. On pourra examiner alors si le général Garibaldi est venu payer une dette de reconnaissance à la France, ou s'il n'est pas venu, plutôt, défendre sa république universelle. (*Applaudissements prolongés sur un grand nombre de bancs.*)

M. LOCKROY. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Victor Hugo est-il présent ?

Voix diverses. — Oui ! — Non ! il est parti !

M. LE PRÉSIDENT. — Avant de donner lecture à l'Assemblée de la lettre que vient de me remettre M. Victor Hugo, je voulais le prier de se recueillir et de se demander à lui-même s'il y persiste.

M. VICTOR HUGO, *au pied de la tribune.* — J'y persiste.

M. LE PRÉSIDENT. — Voici la lettre de M. Victor Hugo, mais M. Victor Hugo... (*Rumeurs diverses.*)

M. VICTOR HUGO. — J'y persiste. Je le déclare, je ne paraîtrai plus dans cette enceinte.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais M. Victor Hugo ayant écrit cette lettre dans la vivacité de l'émotion que ce débat a soulevée, j'ai dû en quelque sorte l'inviter à se recueillir lui-même, et je crois avoir exprimé l'impression de l'Assemblée. (*Oui ! oui ! Très bien !*)

M. VICTOR HUGO. — M. le président, je vous remercie, mais je déclare que je refuse de rester plus longtemps dans cette Assemblée. (*Non ! non !*)

De toutes parts. — À demain ! à demain !

M. VICTOR HUGO. — Non ! non ! j'y persiste. Je ne rentrerai pas dans cette Assemblée !

(*M. Victor Hugo sort de la salle.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Si l'Assemblée veut me le permettre, je ne lui donnerai connaissance de cette lettre que dans la séance de demain. (*Oui ! oui ! Assentiment général.*)

Cet incident est terminé, et je regrette que les élections de l'Algérie y aient donné lieu...

Un membre à gauche. — C'est la violence de la droite qui y a donné lieu.

SÉANCE DU 9 MARS.

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je regrette profondément que notre illustre collègue, M. Victor Hugo, n'ait pas cru pouvoir se rendre aux instances d'un grand nombre de nos collègues, et, je crois pouvoir le dire,

au sentiment général de l'Assemblée. (*Oui! oui! — Très bien!*) Il persiste dans la démission qu'il m'a remise hier au soir, et dont il ne me reste, à mon grand regret, qu'à donner connaissance à l'Assemblée :

La voici :

« Il y a trois semaines, l'Assemblée a refusé d'entendre Garibaldi ; aujourd'hui elle refuse de m'entendre. Cela me suffit.

« Je donne ma démission.

« VICTOR HUGO. »

8 mars 1871.

La démission sera transmise à M. le ministre de l'Intérieur.

M. LOUIS BLANC. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — M. Louis Blanc a la parole.

M. LOUIS BLANC. — Messieurs, je n'ai qu'un mot à dire.

À ceux d'entre nous qui sont plus particulièrement en communion de sentiments et d'idées avec Victor Hugo, il est commandé de dire bien haut de quelle douleur leur âme a été saisie...

Voix à gauche. — Oui! oui! c'est vrai!

M. LOUIS BLANC. — En voyant le grand citoyen, l'homme de génie dont la France est fière, réduit à donner sa démission de membre d'une Assemblée française...

Voix à droite. — C'est qu'il l'a bien voulu.

M. LE DUC DE MARMIER. — C'est par sa volonté!

M. LOUIS BLANC. — C'est un malheur ajouté à tant d'autres malheurs... (*mouvements divers*) que cette voix puissante ait été étouffée... (*Réclamations sur un grand nombre de bancs.*)

M. DE TILLANCOURT. — La voix de M. Victor Hugo n'a nullement été étouffée!

Plusieurs membres. — C'est vrai! c'est vrai!

M. LOUIS BLANC. — Au moment où elle proclamait la reconnaissance de la patrie pour d'éminents services.

Je me borne à ces quelques paroles. Elles expriment des sentiments qui, j'en suis sûr, seront partagés par tous ceux qui chérissent et révèrent le génie combattant pour la liberté. (*Vive approbation sur plusieurs bancs à gauche.*)

M. SCHÆLCHER. — Louis Blanc, vous avez dignement exprimé nos sentiments à tous.

A gauche. — Oui! oui! — Très bien!

Caprera, 11 avril 1871.

« Mon cher Victor Hugo,

« J'aurais dû plus tôt vous donner un signe de gratitude pour l'honneur immense dont vous m'avez décoré à l'Assemblée de Bordeaux.

« Sans manifestation écrite, nos âmes se sont cependant bien entendues, la vôtre par le bienfait, et la mienne par l'amitié et la reconnaissance que je vous consacre depuis longtemps.

« Le brevet que vous m'avez signé à Bordeaux suffit à toute une existence dévouée à la cause sainte de l'humanité, dont vous êtes le premier apôtre.

« Je suis pour la vie,

« Votre dévoué,

« GARIBALDI. »

VI

MORT DE CHARLES HUGO.

Ce qui suit est extrait du *Rappel* du mercredi 15 mars :

« Une affreuse nouvelle nous arrive de Bordeaux : notre collaborateur, notre compagnon, notre ami Charles Hugo, y est mort lundi soir.

« Lundi matin, il avait déjeuné gaîment avec son père et Louis Blanc. Le soir, Victor Hugo donnait un dîner d'adieu à quelques amis, au restaurant Lanta. À huit heures, Charles Hugo prend un fiacre pour s'y faire conduire, avec ordre de descendre d'abord à un café qu'il indique. Il était seul dans la voiture. Arrivé au café, le cocher ouvre la portière et trouve Charles Hugo mort.

« Il avait eu une congestion foudroyante suivie d'hémorragie.

« On a rapporté ce pauvre cadavre à son père, qui l'a couvert de baisers et de larmes.

« Charles Hugo était souffrant depuis quelques semaines. Il nous écrivait, le samedi 11, samedi dernier :

« Je vous envoie peu d'articles, mais ne m'accusez pas. Un excellent médecin que « j'ai trouvé ici m'a condamné au repos. J'ai, paraît-il, un « emphysème pulmonaire ! » avec un petit point hypertrophié au cœur. Le médecin attribue cette « maladie à mon séjour à Paris pendant le siège. . .

« Je vais mieux pourtant. Mais il faut que je me repose encore. J'irai passer une « semaine à Arcachon. Je pense pouvoir retourner ensuite à Paris et reprendre mon « travail. . . »

« Victor Hugo devait l'accompagner à Arcachon. Charles se faisait une joie de rester là quelques jours en famille avec son père, sa jeune femme et ses deux petits enfants ; le départ était fixé au lendemain matin. . . Et le voilà mort ! Le voilà mort, ce vaillant et généreux Charles, si fort et si doux, d'un si haut esprit, d'un si puissant talent !

« Et Victor Hugo, après ces dix-neuf ans d'exil et de lutte suivis de ces six mois de guerre et de siège, ne sera rentré en France que pour ensevelir son fils à côté de sa fille, et pour mêler à son deuil patriotique son deuil paternel. »

 ENTERREMENT DE CHARLES HUGO.

(18 mars.)

« Une foule considérable et profondément émue se pressait hier à la gare d'Orléans, où, comme tous les journaux l'avaient annoncé, le cercueil du collaborateur, de l'ami, que nous pleurons était attendu vers midi.

« A l'heure dite, on a vu paraître le corbillard, derrière lequel marchaient, le visage en larmes, Victor Hugo et son dernier fils, François-Victor, puis MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie, Paul Foucher et quelques amis intimes.

« Ceux qui étaient venus témoigner leur sympathie attristée au grand poète si durement frappé et au vaillant journaliste parti si jeune se sont joints à ce douloureux cortège, et le corbillard s'est dirigé vers le cimetière du Père Lachaise.

« Il va sans dire qu'il n'a passé par aucune église.

« D'instant en instant, le cortège grossissait.

« Place de la Bastille, il y a eu une chose touchante. Trois gardes nationaux, reconnaissant Victor Hugo, se sont mis aussitôt aux côtés du corbillard et l'ont escorté, fusil sous le bras. D'autres gardes nationaux ont suivi leur exemple, puis d'autres, et bientôt ils ont été plus d'une centaine, et ils ont formé une haie d'honneur qui a accompagné jusqu'au cimetière notre cher et regretté camarade.

« Un moment après, un poste de gardes nationaux, très nombreux à cause des événements de la journée, apprenant que l'on enterrait, a pris les fusils, s'est mis en rang et a présenté les armes; les clairons ont sonné, les tambours ont battu aux champs, et le drapeau a salué.

« Ça été la même chose sur tout le parcours. Rien n'était touchant comme de voir, sur le canal, dans les rues et le long du boulevard, tous les postes accourir, et, spontanément, sans mot d'ordre, rendre hommage à quelqu'un qui n'était ni le chef du pouvoir exécutif ni le président de l'Assemblée et qui n'avait qu'une autorité morale. Cet hommage était aussi intelligent que cordial; quelques cris de *Vive la République!* et de *Vive Victor Hugo!* échappés involontairement, étaient vite contenus par le respect de l'immense malheur qui passait.

« Ça et là on entrevoyait des barricades. Et ceux qui les gardaient, venaient, eux aussi, présenter les armes à cette gloire désespérée. Et on ne pouvait s'empêcher de se dire que ce peuple de Paris si déferent, si bon, si reconnaissant, était celui dont les calomnies réactionnaires font une bande de pillards!

« À la porte du cimetière et autour du tombeau, la foule était tellement compacte qu'il était presque impossible de faire un pas.

« Enfin on a pu arriver au caveau où dormaient déjà le général Hugo, la mère de Victor Hugo et son frère Eugène. Le cercueil a pris la quatrième et dernière place, celle que Victor Hugo s'était réservée, ne prévoyant pas que le fils s'en irait avant le père! »

Deux discours ont été prononcés. Le premier par M. Auguste Vacquerie. Nous en avons retenu les passages suivants :

« Citoyens,

« Dans le groupe de camarades et de frères que nous étions, le plus robuste, le plus solide, le plus vivant était celui qui est mort le premier. Il est vrai que Charles Hugo n'a pas économisé sa vie. Il est vrai qu'il l'a prodiguée. À quoi? Au devoir, à la lutte pour le vrai, au progrès, à la République.

« Et, comme il n'a fait que les choses qui méritent d'être récompensées, il en a été puni.

« Il a commencé par la prison. Cette fois-là, son crime était d'avoir attaqué la

guillotine. Il faut bien que les républicains soient contre la peine de mort, pour être des buveurs de sang. Alors, les juges l'ont condamné à je ne sais plus quelle amende et à six mois de Conciergerie. Il y était pendant l'abominable crime de Décembre. Il n'en est sorti que pour sortir de France. Après la prison, l'exil.

« Jersey, Guernesey et Bruxelles l'ont vu pendant vingt ans, debout entre son père et son frère, exilé volontaire, s'arrachant à sa patrie, mais ne l'oubliant pas, travaillant pour elle. Quel vaillant et éclatant journaliste il a été, tous le savent. Un jour enfin, la cause qu'il avait si bravement servie a été gagnée, l'empire a glissé dans la boue de Sedan, et la République est ressuscitée. Celui qui avait dit :

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là

a pu rentrer sans manquer à son serment. Charles est rentré avec son père. On pouvait croire qu'il allait maintenant être heureux; il avait tout, sa patrie, la République, un nom illustre, un grand talent, la jeunesse, sa femme qu'il adorait, deux petits enfants; il voyait s'ouvrir devant lui le long avenir de bonheur, de bien-être et de renommée qu'il avait si noblement gagné. Il est mort.

« Il y a des heures où la destinée est aussi lâche et aussi féroce que les hommes, où elle se fait la complice des gouvernements et où elle semble se venger de ceux qui font le bien. Il n'y a pas de plus sombre exemple de ces crimes du sort que le glorieux et douloureux père de notre cher mort. Qu'a-t-il fait toute sa vie, que d'être le meilleur comme le plus grand? Je ne parle pas seulement de sa bonté intime et privée; je parle surtout de sa bonté publique, de ses romans, si tendres à tous les misérables, de ses livres penchés sur toutes les plaies, de ses drames dédiés à tous les déshérités. À quelle difformité, à quelle détresse, à quelle infériorité a-t-il jamais refusé de venir en aide? Tout son génie n'a eu qu'une idée : consoler. Récompense : Charles n'est pas le premier de ses enfants qu'il perd de cette façon tragique. Aujourd'hui, c'est son fils qu'il perd brusquement, en pleine vie, en plein bonheur. Il y a trente ans, c'était sa fille. Ordinairement un coup de foudre suffit. Lui, il aura été foudroyé deux fois.

« Qu'importe, citoyens, ces iniquités de la destinée ! Elles se trompent si elles croient qu'elles nous décourageront. Jamais ! Demandez à celui que nous venons d'apporter dans cette fosse. N'est-ce pas, Charles, que tu recommencerais ?

« Et nous, nous continuerons. Sois tranquille, frère, nous combattons comme toi jusqu'à notre dernier souffle. Aucune violence et aucune injustice ne nous fera renoncer à la vérité, au bien, à l'avenir, pas plus celles des événements que celles des gouvernements, pas plus la loi mystérieuse que la loi humaine, pas plus les malheurs que les condamnations, pas plus le tombeau que la prison !

« Vive la République universelle, démocratique et sociale ! »

Voici également quelques-unes des paroles prononcées, au nom de la presse de province, par M. Louis Mie :

« Chers concitoyens,

« Si ma parole, au lieu d'être celle d'un humble et d'un inconnu, avait l'autorité que donne le génie, qu'assurent d'éclatants services et que consacre un exil de vingt années, j'apporterais à la tombe de Charles Hugo l'expression profondément vraie de la reconnaissance que la province républicaine tout entière doit à cette armée généreuse qu'on nomme dans le monde, la presse républicaine de Paris.

Charles marchait aux premiers rangs de ces intrépides du vrai, que tout frappe, mais que console le devoir accompli.

« C'est à l'heure où d'étroites défiances semblent vouloir nous séparer, nous qui habitons les départements, et nous isoler de la ville sœur aînée des autres cités de France, que nous sentons plus ardemment ce que nous lui devons d'amour à ce Paris qui, après nous avoir donné la liberté, nous a conservé l'honneur.

« Je n'ai pas besoin de rappeler quelle large part revient à Charles Hugo dans cette infatigable et sainte prédication de la presse parisienne. Je n'ai pas à retracer l'œuvre de cette vie si courte et si pleine. Je n'en veux citer qu'une chose : c'est qu'il est entré dans la lutte en poussant un cri d'indignation contre un attentat à l'inviolabilité de la vie humaine. Il avait tout l'éclat de la jeunesse et toute la solidité de la conviction. Il avait les deux grandes puissances, celle que donne le talent et celle que donne la bonté.

« Charles Hugo, vous aviez partout, en province comme à Paris, des amis et des admirateurs. Il y a des fils qui rapetissent le nom de leur père; ce sera votre éternel honneur à vous d'avoir ajouté quelque chose à un nom auquel il semblait qu'on ne pût ajouter rien. »

On lit dans le *Rappel* du 21 mars :

« Victor Hugo n'a guère fait que traverser Paris. Il est parti, dès mercredi, pour Bruxelles, où sa présence était exigée par les formalités à remplir dans l'intérêt des deux petits enfants que laisse notre regretté collaborateur.

« On sait que c'est à Bruxelles que Charles Hugo a passé les dernières années de l'exil. C'est à Bruxelles qu'il s'est marié et que son petit garçon et sa petite fille sont nés.

« Aussitôt que les prescriptions légales vont être remplies, et que l'avenir des mineurs va être réglé, Victor Hugo reviendra immédiatement à Paris. »



BRUXELLES.



I

UN CRI.

M. Victor Hugo, retenu à Bruxelles par ses devoirs d'aïeul et de tuteur de deux orphelins, suivait du regard avec anxiété la lutte entre Paris et Versailles. Il éleva la voix contre la guerre civile.

Quand finira ceci? Quoi! ne sentent-ils pas
Que ce grand pays croule à chacun de leurs pas!
Châtier qui? Paris? Paris veut être libre.
Ici le monde, et là Paris, c'est l'équilibre.
Et Paris est l'abîme où couve l'avenir.
Pas plus que l'océan on ne peut le punir,
Car dans sa profondeur et sous sa transparence
On voit l'immense Europe ayant pour cœur la France.
Combattants! combattants! qu'est-ce que vous voulez?
Vous êtes comme un feu qui dévore les blés,
Et vous tuez l'honneur, la raison, l'espérance!
Quoi! d'un côté la France et de l'autre la France!
Arrêtez! c'est le deuil qui sort de vos succès.
Chaque coup de canon de français à français
Jette, — car l'attentat à sa source remonte, —
Devant lui le trépas, derrière lui la honte.
Verser, mêler, après septembre et février,
Le sang du paysan, le sang de l'ouvrier,
Sans plus s'en soucier que de l'eau des fontaines!
Les latins contre Rome et les grecs contre Athènes!
Qui donc a décrété ce sombre égorgement?
Si quelque prêtre dit que Dieu le veut, il ment!
Mais quel vent souffle donc? Quoi! pas d'instant lucides!
Se retrouver héros pour être fratricides!
Horreur!

Mais voyez donc, dans le ciel, sur vos fronts,
Flotter l'abaissement, l'opprobre, les affronts!

Mais voyez donc là-haut ce drapeau d'ossuaire,
 Noir comme le linceul, blanc comme le suaire !
 Pour votre propre chute ayez donc un coup d'œil !
 C'est le drapeau de Prusse et le drapeau du deuil !
 Ce haillon insolent, il vous a sous sa garde.
 Vous ne le voyez pas; lui, sombre, il vous regarde;
 Il est comme l'Égypte au-dessus des hébreux,
 Lourd, sinistre, et sa gloire est d'être ténébreux.
 Il est chez vous. Il règne. Ah! la guerre civile,
 Triste après Austerlitz, après Sedan est vile !

Aventure hideuse ! Ils se sont décidés
 À jouer la patrie et l'avenir aux dés !
 Insensés ! n'est-il pas de choses plus instantes
 Que d'épaissir autour de ce rempart vos tentes !
 Recommencer la guerre ayant encore au flanc,
 Ô Paris, ô lion blessé, l'épieu sanglant !
 Quoi ! se faire une plaie avant de guérir l'autre !
 Mais ce pays meurtri de vos coups, c'est le vôtre !
 Cette mère qui saigne est votre mère ! Et puis,
 Les misères, la femme et l'enfant sans appuis,
 Le travailleur sans pain, tout l'amas des problèmes
 Est là terrible, et vous, acharnés sur vous-mêmes,
 Vous venez, toi rhéteur, toi soldat, toi tribun,
 Les envenimer tous sans en résoudre aucun !

Vous recreusez le gouffre au lieu d'y mettre un phare !
 Des deux côtés la même exécrable fanfare,
 Le même cri : Mort ! Guerre ! — À qui ? réponds, Caïn !
 Qu'est-ce que ces soldats une épée à la main,
 Courbés devant la Prusse, altiers contre la France ?
 Gardez donc votre sang pour votre délivrance !
 Quoi ! pas de remords ! quoi ! le désespoir complet !
 Mais qui donc sont-ils ceux à qui la honte plaît ?
 Ô cieux profonds ! opprobre aux hommes, quels qu'ils soient,
 Qui sur ce pavois d'ombre et de meurtre s'assoient,
 Qui du malheur public se font un piédestal,
 Qui soufflent, acharnés à ce duel fatal,

Sur le peuple indigné, sur le reître servile,
Et sur les deux tisons de la guerre civile ;
Qui remettent la ville éternelle en prison,
Rebâtissent le mur de haine à l'horizon,
Méditent on ne sait quelle victoire infâme,
Les droits brisés, la France assassinant son âme,
Paris mort, l'astre éteint, et qui n'ont pas frémi
Devant l'éclat de rire affreux de l'ennemi !

Bruxelles, 15 avril 1871.

II

PAS DE REPRÉSAILLES.

Cependant les hommes qui dominaient la Commune, la précipitent, sous prétexte de talion, dans l'arbitraire et dans la tyrannie. Tous les principes sont violés. Victor Hugo s'indigne, et sa protestation est reproduite par toute la presse libre de l'Europe. La voici :

Je ne fais point fléchir les mots auxquels je crois :
 Raison, progrès, honneur, loyauté, devoirs, droits.
 On ne va point au vrai par une route oblique.
 Sois juste ; c'est ainsi qu'on sert la République ;
 Le devoir envers elle est l'équité pour tous ;
 Pas de colère ; et nul n'est juste s'il n'est doux.
 La Révolution est une souveraine ;
 Le peuple est un lutteur prodigieux qui traîne
 Le passé vers le gouffre et l'y pousse du pied,
 Soit. Mais je ne connais, dans l'ombre qui me sied,
 Pas d'autre majesté que toi, ma conscience.
 J'ai la foi. Ma candeur sort de l'expérience.
 Ceux que j'ai terrassés, je ne les brise pas.
 Mon cercle c'est mon droit, leur droit est mon compas ;
 Qu'entre mes ennemis et moi tout s'équilibre ;
 Si je les vois liés, je ne me sens pas libre ;
 À demander pardon j'userais mes genoux
 Si je versais sur eux ce qu'ils jetaient sur nous.
 Jamais je ne dirai : — Citoyens, le principe
 Qui se dresse pour nous contre nous se dissipe ;
 Honorons la droiture en la congédiant ;
 La probité s'accouple avec l'expédient. —
 Je n'irai point cueillir, tant je craindrais les suites,
 Ma logique à la lèvres impure des jésuites ;
 Jamais je ne dirai : — Voilons la vérité !
 Jamais je ne dirai : — Ce traître a mérité,
 Parce qu'il fut pervers, que, moi, je sois inique ;

Je succède à sa lèpre ; il me la communique ;
 Et je fais, devenant le même homme que lui,
 De son forfait d'hier ma vertu d'aujourd'hui.
 Il était mon tyran, il sera ma victime. —
 Le talion n'est pas un reflux légitime.
 Ce que j'étais hier, je veux l'être demain.
 Je ne pourrais pas prendre un crime dans ma main
 En me disant : — Ce crime était leur projectile ;
 Je le trouvais infâme et je le trouve utile ;
 Je m'en sers, et je frappe, ayant été frappé. —
 Non, l'espoir de me voir petit sera trompé.
 Quoi ! je serais sophiste ayant été prophète !
 Mon triomphe ne peut renier ma défaite ;
 J'entends rester le même, ayant beaucoup vécu,
 Et qu'en moi le vainqueur soit fidèle au vaincu.
 Non, je n'ai pas besoin, Dieu, que tu m'avertisses ;
 Pas plus que deux soleils je ne vois deux justices ;
 Nos ennemis tombés sont là, leur liberté
 Et la nôtre, ô vainqueur, c'est la même clarté.
 En éteignant leurs droits nous éteignons nos astres.
 Je veux, si je ne puis après tant de désastres
 Faire de bien, du moins ne pas faire de mal.

La chimère est aux rois, le peuple a l'idéal.

Quoi ! bannir celui-ci, jeter l'autre aux bastilles !
 Jamais ! Quoi ! déclarer que les prisons, les grilles,
 Les barreaux, les geôliers et l'exil ténébreux,
 Ayant été mauvais pour nous, sont bons pour eux !
 Non, je n'ôterai, moi, la patrie à personne ;
 Un reste d'ouragan dans mes cheveux frissonne ;
 On comprendra qu'ancien banni, je ne veux pas
 Faire en dehors du juste et de l'honnête un pas ;
 J'ai payé de vingt ans d'exil ce droit austère
 D'opposer aux fureurs un refus solitaire
 Et de fermer mon âme aux aveugles courroux ;
 Si je vois les cachots sinistres, les verrous,
 Les chaînes menacer mon ennemi, je l'aime,
 Et je donne un asile à mon proscripteur même ;

Ce qui fait qu'il est bon d'avoir été proscrit.
Je sauverais Judas si j'étais Jésus Christ.
Je ne prendrai jamais ma part d'une vengeance.
Trop de punition pousse à trop d'indulgence,
Et je m'attendrais sur Caïn torturé.
Non, je n'opprime pas ! jamais je ne tuerai !
Jamais, ô Liberté, devant ce que je brise,
On ne te verra faire un signe de surprise.
Peuple, pour te servir, en ce siècle fatal,
Je veux bien renoncer à tout, au sol natal,
À ma maison d'enfance, à mon nid, à mes tombes,
A ce bleu ciel de France où volent des colombes,
À Paris, champ sublime où j'étais moissonneur,
À la patrie, au toit paternel, au bonheur ;
Mais j'entends rester pur, sans tache et sans puissance.
Je n'abdiquerai pas mon droit à l'innocence.

Bruxelles, 21 avril.

III

LES DEUX TROPHÉES.

La guerre civile donne son fruit, la ruine. Des deux côtés on démolit Paris avec acharnement. Versailles bombarde l'Arc de l'Étoile, pendant que la Commune juge et condamne la Colonne.

Victor Hugo essaye d'arrêter les destructeurs. Il publie *les Deux Trophées*:

*
* *

Peuple, ce siècle a vu tes travaux surhumains,
Il t'a vu repétrir l'Europe dans tes mains.
Tu montras le néant du sceptre et des couronnes
Par ta façon de faire et défaire des trônes;
À chacun de tes pas tout croissait d'un degré,
Tu marchais, tu faisais sur le globe effaré
Un ensemencement formidable d'idées;
Tes légions étaient les vagues débordées
Du progrès s'élevant de sommets en sommets;
La Révolution te guidait; tu semais
Danton en Allemagne et Voltaire en Espagne;
Ta gloire, ô peuple, avait l'aurore pour compagne,
Et le jour se levait partout où tu passais;
Comme on a dit les grecs on disait les français;
Tu détruisais le mal, l'enfer, l'erreur, le vice,
Ici le moyen-âge et là le saint-office;
Superbe, tu luttais contre tout ce qui nuit;
Ta clarté grandissante engloutissait la nuit;
Toute la terre était à tes rayons mêlée;
Tandis que tu montais dans ta voie étoilée,
Les hommes t'admiraient, même dans tes revers;
Parfois tu t'envolais planant; et l'univers,
Vingt ans, du Tage à l'Elbe et du Nil à l'Adige,
Fut la face éblouie, et tu fus le prodige;

Et tout disparaissait, — Histoire, souviens-t'en, —
Même le chef géant, sous le peuple titan.

De là deux monuments élevés à ta gloire,
Le pilier de puissance et l'arche de victoire,
Qui tous deux sont toi-même, ô peuple souverain,
L'un étant de granit et l'autre étant d'airain.

Penser qu'on fut vainqueur autrefois est utile.
Oh! ces deux monuments, que craint l'Europe hostile,
Comme on va les garder, et comme nuit et jour
On va veiller sur eux avec un sombre amour!
Ah! c'est presque un vengeur qu'un témoin d'un autre âge!
Nous les attesterons tous deux, nous qu'on outrage;
Nous puiserons en eux l'ardeur de châtier.
Sur ce hautain métal et sur ce marbre altier,
Oh! comme on cherchera d'un œil mélancolique
Tous ces fiers vétérans fils de la République!
Car l'heure de la chute est l'heure de l'orgueil;
Car la défaite augmente, aux yeux du peuple en deuil,
Le resplendissement farouche des trophées;
Les âmes de leur feu se sentent réchauffées,
La vision des grands est salubre aux petits.
Nous éterniserons ces monuments, bâtis
Par les morts dont survit l'œuvre extraordinaire;
Ces morts puissants jadis passaient dans le tonnerre,
Et de leur marche encore on entend les éclats;
Et les pâles vivants d'à présent sont, hélas!
Moins qu'eux dans la lumière et plus qu'eux dans la tombe.

Écoutez, c'est la pioche! écoutez, c'est la bombe!
Qui donc fait bombarder? qui donc fait démolir?
Vous!

*
* *

Le penseur frémit, pareil au vieux roi Lear
Qui parle à la tempête et lui fait des reproches.
Quels signes effrayants! d'affreux jours sont-ils proches?

Est-ce que l'avenir peut être assassiné?
 Est-ce qu'un siècle meurt quand l'autre n'est pas né?
 Vertige ! de qui donc Paris est-il la proie ?
 Un pouvoir le mutile, un autre le foudroie.
 Ainsi deux ouragans luttent au Sahara.
 C'est à qui frappera, c'est à qui détruira.
 Peuple, ces deux chaos ont tort, je blâme ensemble
 Le firmament qui tonne et la terre qui tremble.

*
* *

Soit. De ces deux pouvoirs, dont la colère croît,
 L'un a pour lui la loi, l'autre a pour lui le droit ;
 Versailles a la paroisse et Paris la commune ;
 Mais sur eux, au-dessus de tous, la France est une !
 Et d'ailleurs, quand il faut l'un sur l'autre pleurer,
 Est-ce bien le moment de s'entre-dévorer,
 Et l'heure pour la lutte est-elle bien choisie ?
 Ô fratricide ! Ici toute la frénésie
 Des canons, des mortiers, des mitrailles, et là
 Le vandalisme, ici Charybde, et là Scylla.
 Peuple, ils sont deux. Broyant tes splendeurs étouffées,
 Chacun ôte à ta gloire un de tes deux trophées,
 Nous vivons dans des temps sinistres et nouveaux,
 Et de ces deux pouvoirs étrangement rivaux
 Par qui le marteau frappe et l'obus tourbillonne,
 L'un prend l'Arc de Triomphe et l'autre la Colonne !

*
* *

Mais c'est la France ! — Quoi, français, nous renversons
 Ce qui reste debout sur les noirs horizons !
 La grande France est là ! Qu'importe Bonaparte !
 Est-ce qu'on voit un roi quand on regarde Sparte ?
 Ôtez Napoléon, le peuple reparaît.
 Abattez l'arbre, mais respectez la forêt.
 Tous ces grands combattants, tournant sur ces spirales,
 Peuplant les champs, les tours, les barques amirales,

Franchissant murs et ponts, fossés, fleuves, marais,
 C'est la France montant à l'assaut du progrès.
 Justice ! ôtez de là César, mettez-y Rome !
 Qu'on voie à cette cime un peuple et non un homme ;
 Condensez en statue au sommet du pilier
 Cette foule en qui vit ce Paris chevalier,
 Vengeur des droits, vainqueur du mensonge féroce !
 Que le fourmillement aboutisse au colosse !
 Faites cette statue en un si pur métal
 Qu'on n'y sente plus rien d'obscur ni de fatal ;
 Incarnez-y la foule, incarnez-y l'élite ;
 Et que ce géant Peuple, et que ce grand stylite
 Du lointain idéal éclaire le chemin,
 Et qu'il ait au front l'astre et l'épée à la main !

Respect à nos soldats ! Rien n'égalait leurs tailles ;
 La Révolution gronde en leurs cent batailles ;
 La Marseillaise, effroi du vieux monde obscurci,
 S'est faite pierre là, s'est faite bronze ici ;
 De ces deux monuments sort un cri : Délivrance !

*
* *

Quoi ! de nos propres mains nous achevons la France !
 Quoi ! c'est nous qui faisons cela ! nous nous jetons
 Sur ce double trophée envié des teutons,
 Torche et massue aux poings, tous à la fois, en foule !
 C'est sous nos propres coups que notre gloire croule !
 Nous la brisons, d'en haut, d'en bas, de près, de loin,
 Toujours, partout, avec la Prusse pour témoin !
 Ils sont là, ceux à qui fut livrée et vendue
 Ton invincible épée, ô patrie éperdue !
 Ils sont là, ceux par qui tomba l'homme de Ham !
 C'est devant Reichshoffen qu'on efface Wagram !
 Marengo raturé, c'est Waterloo qui reste.
 La page altière meurt sous la page funeste ;
 Ce qui souille survit à ce qui rayonna ;
 Et, pour garder Forbach, on supprime Iéna !

Mac-Mahon fait de loin pleuvoir une rafale
 De feu, de fer, de plomb, sur l'arche triomphale.
 Honte ! un drapeau tudesque étend sur nous ses plis,
 Et regarde Sedan souffleter Austerlitz !
 Où sont les Charentons, France ? où sont les Bicêtres ?
 Est-ce qu'ils ne vont pas se lever, les ancêtres,
 Ces dompteurs de Brunswick, de Cobourg, de Bouillé,
 Terribles, secouant leur vieux sabre rouillé,
 Cherchant au ciel la grande aurore évanouie !
 Est-ce que ce n'est pas une chose inouïe
 Qu'ils soient violemment de l'histoire chassés,
 Eux qui se prodiguaient sans jamais dire : assez !
 Eux qui tinrent le pape et les rois, l'ombre noire
 Et le passé, captifs et cernés dans leur gloire,
 Eux qui de l'ancien monde avaient fait le blocus,
 Eux les pères vainqueurs, par nous les fils vaincus !

Hélas ! ce dernier coup, après tant de misères,
 Et la paix incurable où saignent deux ulcères,
 Et tous ces vains combats, Avron, Bourget, l'Haÿ !
 Après Strasbourg brûlée ! après Paris trahi !
 La France n'est donc pas encore assez tuée ?

Si la Prusse, à l'orgueil sauvage habituée,
 Voyant ses noirs drapeaux enflés par l'aquilon,
 Si la Prusse, tenant Paris sous son talon,
 Nous eût crié : — Je veux que vos gloires s'enfuient.
 Français, vous avez là deux restes qui m'ennuient,
 Ce pilastre d'airain, cet arc de pierre ; il faut
 M'en délivrer ; ici, dressez un échafaud,
 Là, braquez des canons ; ce soin sera le vôtre.
 Vous démolirez l'un, vous mitraillerez l'autre.
 Je l'ordonne. — Ô fureur ! comme on eût dit : Souffrons !
 Luttons ! c'est trop ! ceci passe tous les affronts !
 Plutôt mourir cent fois ! nos morts seront nos fêtes !
 Comme on eût dit : Jamais ! Jamais !

— Et vous le faites !

IV

A MM. MEURICE ET VACQUERIE.

La lettre suivante, qui n'a pu paraître sous la Commune par des raisons que tout le monde sait, trouve naturellement sa place ici, à sa date :

Bruxelles, 28 avril.

Chers amis,

Nous traversons une crise.

Vous me demandez toute ma pensée. Je pourrais me borner à ce seul mot : c'est la vôtre.

Ce qui me frappe, c'est à quel point nous sommes d'accord. Le public m'attribue dans le *Rappel* une participation que je n'ai pas, et m'en croit, sinon le rédacteur, du moins l'inspirateur; vous savez mieux que personne à quel point j'ai dit la vérité quand j'ai écrit dans vos colonnes mêmes que j'étais un simple lecteur du *Rappel*. Rien de plus. Eh bien, cette erreur du public a sa raison d'être. Il y a, au fond, entre votre pensée et la mienne, entre votre appréciation et la mienne, entre votre conscience et la mienne, identité presque absolue. Permettez-moi de le constater et de m'en applaudir. Ainsi, dans l'heure décisive où nous sommes, heure qui, si elle finit mal, pourrait être irréparable, vous avez une pensée dominante que vous dites chaque matin dans le *Rappel*, la conciliation. Or, ce que vous écrivez à Paris, je le pense à Bruxelles. La fin de la crise serait dans ce simple accès de sagesse : concessions mutuelles. Alors le dénouement serait pacifique. Autrement il y aura guerre à outrance. On n'est pas quitte avec un problème parce qu'on a sabré la solution.

J'écrivais en avril 1869 ces deux mots qui résoudraient les complications d'avril 1871, et j'ajoute toutes les complications. Ces deux mots, vous vous en souvenez, sont : Conciliation et Réconciliation. Le premier pour les idées, le second pour les hommes.

Le salut serait là.

Comme vous, je suis pour la Commune en principe, et contre la Commune dans l'application.

Certes le droit de Paris est patent. Paris est une commune, la plus nécessaire de toutes, comme la plus illustre. Paris commune est la résultante de la France république. Comment ! Londres est une commune, et Paris n'en serait pas une ! Londres, sous l'oligarchie, existe, et Paris, sous la démocratie, n'existerait pas ! La cité de Londres a de tels droits qu'elle arrête tout net devant sa porte le roi d'Angleterre. À Temple-Bar le roi finit et le peuple commence. La porte se ferme, et le roi n'entre qu'en payant l'amende. La monarchie respecte Londres, et la république violerait Paris ! Énoncer de telles choses suffit ; n'insistons pas. Paris est de droit commune, comme la France est de droit République, comme je suis de droit citoyen. La vraie définition de la République, la voici : moi souverain de moi. C'est ce qui fait qu'elle ne dépend pas d'un vote. Elle est de droit naturel, et le droit naturel ne se met pas aux voix. Or une ville a un moi comme un individu ; et Paris, parmi toutes les villes, a un moi suprême. C'est ce moi suprême qui s'affirme par la Commune. L'Assemblée n'a pas plus la faculté d'ôter à Paris la Commune que la Commune n'a la faculté d'ôter à la France l'Assemblée.

Donc aucun des deux termes ne pouvant exclure l'autre, il s'ensuit cette nécessité rigoureuse, absolue, logique : s'entendre.

Le moi national prend cette forme, la République ; le moi local prend cette forme, la Commune ; le moi individuel prend cette forme, la Liberté.

Mon moi n'est complet et je ne suis citoyen qu'à cette triple condition : la liberté dans ma personne, la commune dans mon domicile, la République dans ma patrie.

Est-ce clair ?

Le droit de Paris de se déclarer Commune est incontestable.

Mais à côté du droit, il y a l'opportunité.

Ici apparaît la vraie question.

Faire éclater un conflit à une pareille heure ! la guerre civile après la guerre étrangère ! Ne pas même attendre que les ennemis soient partis ! amuser la nation victorieuse du suicide de la nation vaincue ! donner à la Prusse, à cet empire, à cet empereur, ce spectacle, un cirque de bêtes s'entre-dévorant, et que ce cirque soit la France !

En dehors de toute appréciation politique, et avant d'examiner qui a tort et qui a raison, c'est là le crime du 18 mars.

Le moment choisi est épouvantable.

Mais ce moment a-t-il été choisi ?

Choisi par qui ?

Examinons.

Qui a fait le 18 mars ?

Est-ce la Commune ?

Non. Elle n'existait pas.

Est-ce le comité central ?

Non. Il a saisi l'occasion, il ne l'a pas créée.

Qui donc a fait le 18 mars ?

C'est l'Assemblée ; ou pour mieux dire la majorité.

Circonstance atténuante : elle ne l'a pas fait exprès.

La majorité et son gouvernement voulaient simplement enlever les canons de Montmartre. Petit motif pour un si grand risque.

Soit. Enlever les canons de Montmartre.

C'était l'idée ; comment s'y est-on pris ?

Adroitement.

Montmartre dort. On envoie la nuit des soldats saisir les canons. Les canons pris, on s'aperçoit qu'il faut les emmener. Pour cela il faut des chevaux. Combien ? Mille. Mille chevaux ! où les trouver ? On n'a pas songé à cela. Que faire ? On les envoie chercher. Le temps passe, le jour vient, Montmartre se réveille, le peuple accourt et veut ses canons ; il commençait à n'y plus songer, mais puisqu'on les lui prend il les réclame ; les soldats cèdent, les canons sont repris, une insurrection éclate, une révolution commence.

Qui a fait cela ?

Le gouvernement, sans le vouloir et sans le savoir.

Cet innocent est bien coupable.

Si l'Assemblée eût laissé Montmartre tranquille, Montmartre n'eût pas soulevé Paris. Il n'y aurait pas eu de 18 mars.

Ajoutons ceci : les généraux Clément Thomas et Lecomte vivaient.

J'énonce les faits simplement, avec la froideur historique.

Quant à la Commune, comme elle contient un principe, elle se fût produite plus tard, à son heure, les prussiens partis. Au lieu de mal venir, elle fût bien venue.

Au lieu d'être une catastrophe, elle eût été un bienfait.

Dans tout ceci à qui la faute ? au gouvernement de la majorité.

Etre le coupable, cela devrait rendre indulgent.

Eh bien non.

Si l'Assemblée de Bordeaux eût écouté ceux qui lui conseillaient de rentrer à Paris, et notamment la haute et intègre éloquence de Louis Blanc, rien de ce que nous voyons ne serait arrivé, il n'y eût pas eu de 18 mars.

Du reste, je ne veux pas aggraver le tort de la majorité royaliste.

On pourrait presque dire : c'est sa faute, et ce n'est pas sa faute.

Qu'est-ce que la situation actuelle? un effrayant malentendu.

Il est presque impossible de s'entendre.

Cette impossibilité, qui n'est, selon moi, qu'une difficulté, vient de ceci :

La guerre, en murant Paris, a isolé la France. La France, sans Paris, n'est plus la France. De là l'Assemblée, de là aussi la Commune. Deux fantômes. La Commune n'est pas plus Paris que l'Assemblée n'est la France. Toutes deux, sans que ce soit leur faute, sont sorties d'un fait violent, et c'est ce fait violent qu'elles représentent. J'y insiste, l'Assemblée a été nommée par la France séparée de Paris, la Commune a été nommée par Paris séparé de la France. Deux élections viciées dans leur origine. Pour que la France fasse une bonne élection, il faut qu'elle consulte Paris; et pour que Paris s'incarne vraiment dans ses élus, il faut que ceux qui représentent Paris représentent aussi la France. Or évidemment l'Assemblée actuelle ne représente pas Paris qu'elle fuit, non parce qu'elle le hait, mais, ce qui est plus triste, parce qu'elle l'ignore. Ignorer Paris, c'est curieux, n'est-ce pas? Eh bien, nous autres, nous ignorons bien le soleil. Nous savons seulement qu'il a des taches. C'est tout ce que l'Assemblée sait de Paris. Je reprends. L'Assemblée ne reflète point Paris, et de son côté la Commune, presque toute composée d'inconnus, ne reflète pas la France. C'est cette pénétration d'une représentation par l'autre qui rendrait la conciliation possible; il faudrait dans les deux groupes, assemblée et commune, la même âme, France, et le même cœur, Paris. Cela manque. De là le refus de s'entendre.

C'est le phénomène qu'offre la Chine : d'un côté les tartares, de l'autre les chinois.

Et cependant la Commune incarne un principe, la vie municipale, et l'Assemblée en incarne un autre, la vie nationale. Seulement, dans l'Assemblée comme dans la Commune, on peut s'appuyer sur le principe, non sur les hommes. Là est le malheur. Les choix ont été funestes. Les hommes perdent le principe. Raison des deux côtés et tort des deux côtés. Pas de situation plus inextricable.

Cette situation crée la frénésie.

Les journaux belges annoncent que le *Rappel* va être supprimé par la Commune. C'est probable. Dans tous les cas n'ayez pas peur que la suppression vous manque. Si vous n'êtes pas supprimés par la Commune, vous serez supprimés par l'Assemblée. Le propre de la raison c'est d'encourir la proscription des extrêmes.

Du reste, vous et moi, quel que soit le devoir, nous le ferons.

Cette certitude nous satisfait. La conscience ressemble à la mer. Si violente que soit la tempête de la surface, le fond est tranquille.

Nous ferons le devoir, aussi bien contre la Commune que contre l'Assemblée; aussi bien pour l'Assemblée que pour la Commune.

Peu importe nous; ce qui importe, c'est le peuple. Les uns l'exploitent, les autres le trahissent. Et sur toute la situation, il y a on ne sait quel nuage; en haut stupidité, en bas stupeur.

Depuis le 18 mars, Paris est mené par des inconnus, ce qui n'est pas bon, mais par des ignorants, ce qui est pire. À part quelques chefs, qui suivent la foule plutôt qu'ils ne guident le peuple, la Commune, c'est l'ignorance. Je n'en veux pas d'autre preuve que les motifs donnés pour la destruction de la Colonne; ces motifs, ce sont les souvenirs que la Colonne rappelle. S'il faut détruire un monument à cause des souvenirs qu'il rappelle, jetons bas le Parthénon qui rappelle la superstition païenne, jetons bas l'Alhambra qui rappelle la superstition mahométane, jetons bas le Colisée qui rappelle ces fêtes atroces où les bêtes mangeaient les hommes, jetons bas les Pyramides qui rappellent et éternisent d'affreux rois, les Pharaons, dont elles sont les tombeaux; jetons bas tous les temples à commencer par le Rhamseïon, toutes les mosquées à commencer par Sainte-Sophie, toutes les cathédrales à commencer par Notre-Dame. En un mot, détruisons tout; car jusqu'à ce jour tous les monuments ont été faits par la royauté et sous la royauté, et le peuple n'a pas encore commencé les siens. Détruire tout, est-ce là ce qu'on veut? Évidemment non. On fait donc ce qu'on ne veut pas faire. Faire le mal en le voulant faire, c'est la scélératesse; faire le mal sans le vouloir faire, c'est l'ignorance.

La Commune a la même excuse que l'Assemblée : l'ignorance.

L'ignorance, c'est la grande plaie publique. C'est l'explication de tout le contresens actuel.

De l'ignorance naît l'inconscience. Mais quel danger!

Dans la nuit on peut aller à des précipices, et dans l'ignorance on peut aller à des crimes.

Tel acte commence par être imbécile et finit par être féroce.

Tenez, en voici un qui s'ébauche, il est monstrueux; c'est le décret des otages.

Tous les jours, indignés comme moi, vous dénoncez à la conscience du peuple ce décret hideux, infâme point de départ des catastrophes. Ce décret ricochera contre la République. J'ai le frisson quand je songe à tout ce qui peut en sortir. La Commune, dans laquelle il y a, quoi qu'on en dise, des cœurs droits et honnêtes, a subi ce décret plutôt qu'elle ne l'a voté. C'est l'œuvre de quatre ou cinq despotes, mais c'est abominable. Emprisonner des innocents et les rendre responsables des crimes possibles d'autrui, c'est faire du brigandage un moyen de gouvernement. C'est de la politique de

caverne. Quel deuil et quel opprobre s'il arrivait, dans quelque moment suprême, que les misérables qui ont rendu ce décret trouvassent des bandits pour l'exécuter ! Quel contre-coup cela aurait ! Vous verriez les représailles ! Je ne veux rien prédire, mais je me figure la terreur blanche répliquant à la terreur rouge.

Ce que représente la Commune est immense ; elle pourrait faire de grandes choses, elle n'en fait que de petites. Et des choses petites qui sont des choses odieuses, c'est lamentable.

Entendons-nous. Je suis un homme de révolution. J'étais même cet homme-là sans le savoir, dès mon adolescence, du temps où, subissant à la fois mon éducation qui me retenait dans le passé et mon instinct qui me poussait vers l'avenir, j'étais royaliste en politique et révolutionnaire en littérature ; j'accepte donc les grandes nécessités ; à une seule condition, c'est qu'elles soient la confirmation des principes, et non leur ébranlement.

Toute ma pensée oscille entre ces deux pôles : Civilisation, Révolution. Quand la liberté est en péril, je dis : Civilisation, mais Révolution ; quand c'est l'ordre qui est en danger, je dis : Révolution, mais Civilisation.

Ce qu'on appelle l'exagération est parfois utile, et peut même, à de certains moments, sembler nécessaire. Quelquefois pour faire marcher un côté arriéré de l'idée, il faut pousser un peu trop en avant l'autre côté. On force la vapeur ; mais il y a possibilité d'explosion, chance de déchirure pour la chaudière et de déraillement pour la locomotive. Un homme d'état est un mécanicien. La bonne conduite de tous ces périls vers un grand but, la science du succès selon les principes à travers le risque et malgré l'obstacle, c'est la politique.

Mais, dans les actes de la Commune, ce n'est pas à l'exagération des principes qu'on a affaire, c'est à leur négation.

Quelquefois même à leur dérision.

De là, la résistance de toutes les grandes consciences.

Non, la ville de la science ne peut pas être menée par l'ignorance ; non, la ville de l'humanité ne peut pas être gouvernée par le talion ; non, la ville de la clarté ne peut pas être conduite par la cécité ; non, Paris, qui vit d'évidence, ne peut pas vivre de confusion ; non, non, non !

La Commune est une bonne chose mal faite.

Toutes les fautes commises se résument en deux malheurs : mauvais choix du moment, mauvais choix des hommes.

Ne retombons jamais dans ces démenes. Se figure-t-on Paris disant de ceux qui le gouvernement : *Je ne les connais pas !* Ne compliquons pas une nuit

par l'autre ; au problème qui est dans les faits, n'ajoutons pas une énigme dans les hommes. Quoi ! Ce n'est pas assez d'avoir affaire à l'inconnu, il faut aussi avoir affaire aux inconnus !

L'énormité de l'un est redoutable ; la petitesse des autres est plus redoutable encore.

En face du géant il faudrait le titan ; on prend le myrmidon !

L'obscur question sociale se dresse et grandit sur l'horizon avec des épaissemens croissant d'heure en heure. Toutes nos lumières ne seraient pas de trop devant ces ténèbres.

Je jette ces lignes rapidement. Je tâche de rester dans le vrai historique.

Je conclus par où j'ai commencé. Finissons-en.

Dans la mesure du possible, concilions les idées et réconcilions les hommes.

Des deux côtés on devrait sentir le besoin de s'entendre, c'est-à-dire de s'absoudre.

L'Angleterre admet des privilèges, la France n'admet que des droits ; là est essentiellement la différence entre la monarchie et la république. C'est pourquoi en regard des privilèges de la cité de Londres, nous ne réclamons que le droit de Paris. En vertu de ce droit, Paris veut, peut et doit offrir à la France, à l'Europe, au monde, le patron communal, la cité exemple.

Paris est la ferme-modèle du progrès.

Supposons un temps normal ; pas de majorité législative royaliste en présence d'un peuple souverain républicain, pas de complication financière, pas d'ennemi sur notre territoire, pas de plaie, pas de Prusse. La Commune fait la loi parisienne qui sert d'éclaireur et de précurseur à la loi française faite par l'Assemblée. Paris, je l'ai dit déjà plus d'une fois, a un rôle européen à remplir. Paris est un propulseur. Paris est l'initiateur universel. Il marche et prouve le mouvement. Sans sortir de son droit, qui est identique à son devoir, il peut, dans son enceinte, abolir la peine de mort, proclamer le droit de la femme et le droit de l'enfant, appeler la femme au vote, décréter l'instruction gratuite et obligatoire, doter l'enseignement laïque, supprimer les procès de presse, pratiquer la liberté absolue de publicité, d'affichage et de colportage, d'association et de meeting, se refuser à la juridiction de la magistrature impériale, installer la magistrature élective, prendre le tribunal de commerce et l'institution des prud'hommes comme expérience faite devant servir de base à la réforme judiciaire, étendre le jury aux causes civiles, mettre en location les églises, n'adopter, ne salarier et ne persécuter aucun culte, proclamer la liberté des banques, proclamer le droit au travail, lui donner pour organisme l'atelier communal et le magasin communal, reliés l'un à l'autre

par la monnaie fiduciaire à rente, supprimer l'octroi, constituer l'impôt unique qui est l'impôt sur le revenu, en un mot abolir l'ignorance, abolir la misère, et en fondant la cité, créer le citoyen.

Mais, dira-t-on, ce sera mettre un état dans l'état. Non, ce sera mettre un pilote dans le navire.

Figurons-nous Paris, ce Paris-là, en travail : quel fonctionnement suprême ! quelle majesté dans l'innovation ! Les réformes viennent l'une après l'autre. Paris est l'immense essayeur. L'univers civilisé attentif regarde, observe, profite. La France voit le progrès se construire lentement de toutes pièces sous ses yeux, et, chaque fois que Paris fait un pas heureux, elle suit, et ce que suit la France est suivi par l'Europe. L'expérience politique, à mesure qu'elle avance, crée la science politique. Rien n'est plus laissé au hasard. Plus de commotions à craindre, plus de tâtonnements, plus de reculs, plus de réactions, ni coups de trahison du pouvoir, ni coups de colère du peuple. Ce que Paris dit est dit pour le monde, ce que Paris fait est fait pour le monde. Aucune autre ville, aucun autre groupe d'hommes, n'a ce privilège. L'*income-tax* réussit en Angleterre ; que Paris l'adopte, la preuve sera faite. La liberté des banques, qui implique le droit de papier-monnaie, est en plein exercice dans les îles de la Manche ; que Paris le pratique, le progrès sera admis. Paris en mouvement, c'est la vie universelle en activité. Plus de force stagnante ou perdue. La roue motrice travaille, l'engrenage obéit. La vaste machine humaine marche désormais pacifiquement, sans temps d'arrêt, sans secousse, sans soubresaut, sans fracture. La révolution française est finie, l'évolution européenne commence.

Nous avons perdu nos frontières ; la guerre, certes, nous les rendra, mais la paix nous les rendrait mieux encore. J'entends la paix ainsi comprise, ainsi pratiquée, ainsi employée. Cette paix-là nous donnerait plus que la France redevenue France ; elle nous donnerait la France devenue Europe. Par l'évolution européenne, dont Paris est le moteur, nous tournons la situation, et l'Allemagne se réveille brusquement prise et brusquement déliée par les États-Unis d'Europe.

Que penser de nos gouvernants ? avoir ce prodigieux outil de civilisation et de suprématie, Paris, et ne pas s'en servir !

N'importe, ce qui est dans Paris en sortira. Tôt ou tard, Paris Commune s'imposera. Et l'on sera stupéfait de voir ce mot Commune se transfigurer, et de redoutable devenir pacifique. La Commune fera une œuvre sûre et calme. Le procédé civilisateur définitif que je viens d'indiquer tout à l'heure sommairement n'admet ni effraction ni escalade. La civilisation comme la nature n'a que deux moyens, infiltration et rayonnement. L'un fait la sève, l'autre fait le jour, par l'un on croît, par l'autre on voit ; et les hommes

comme les choses n'ont que ces deux besoins : la croissance et la lumière.

Vaillants et chers amis, je vous serre la main.

Un dernier mot. Quelles que soient les affaires qui me retiennent à Bruxelles, il va sans dire que si vous jugiez, pour quoi que ce soit, ma présence utile à Paris, vous n'avez qu'à faire un signe, j'accourrais.

V. H.

V

L'INCIDENT BELGE.

LA PROTESTATION. — L'ATTAQUE NOCTURNE.

L'EXPULSION.

§ I.

Les événements se précipitaient.

La pièce *Pas de Représailles*, publiée à propos des violences de la Commune, avait été reproduite, on l'a vu, par presque tous les journaux, y compris quelques journaux de Versailles; elle avait été traduite en anglais, en italien, en espagnol, en portugais (pas en allemand). La presse réactionnaire, voyant là un blâme des actes de la Commune, avait applaudi particulièrement à ces vers :

Quoi! bannir celui-ci! Jeter l'autre aux bastilles!
Jamais! Quoi! déclarer que les prisons, les grilles,
Les barreaux, les geôliers, et l'exil ténébreux,
Ayant été mauvais pour nous, sont bons pour eux!
Non, je n'ôterai, moi, la patrie à personne.
Un reste d'ouragan dans mes cheveux frissonne;
On comprendra qu'ancien banni, je ne veux pas
Faire en dehors du juste et de l'honnête un pas;
J'ai payé de vingt ans d'exil ce droit austère
D'opposer aux fureurs un refus solitaire
Et de fermer mon âme aux aveugles courroux;
Si je vois les cachots sinistres, les verrous,
Les chaînes menacer mon ennemi, je l'aime,
Et je donne un asile à mon proscripteur même;
Ce qui fait qu'il est bon d'avoir été proscrit.
Je sauverais Judas si j'étais Jésus Christ.

Celui qui avait écrit cette déclaration n'attendait qu'une occasion de la mettre en pratique. Elle ne tarda pas à se présenter.

Le 25 mai 1871, interpellé dans la Chambre des représentants de Belgique au sujet de la défaite de la Commune et des événements de Paris, M. d'Anethan, ministre des affaires étrangères, fait, au nom du gouvernement belge, la déclaration qu'on va lire :

M. D'ANETHAN. — Je puis donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement saura remplir son devoir avec la plus grande fermeté et avec la plus grande vigilance;

il usera des pouvoirs dont il est armé pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes et qui devraient être mis au ban de toutes les nations civilisées. (*Vive approbation sur tous les bancs.*)

Ce ne sont pas des réfugiés politiques ; nous ne devons pas les considérer comme tels.

Des voix : Non ! Non !

M. D'ANETHAN. — Ce sont des hommes que le crime a souillés et que le châtement doit atteindre. (*Nouvelles marques d'approbation.*)

Le 27 mai paraît la lettre suivante :

À M. le Rédacteur de l'*Indépendance belge*.

Bruxelles, 27 mai 1871.

Monsieur,

Je proteste contre la déclaration du gouvernement belge relative aux vaincus de Paris.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, ces vaincus sont des hommes politiques.

Je n'étais pas avec eux.

J'accepte le principe de la Commune, je n'accepte pas les hommes.

J'ai protesté contre leurs actes, loi des otages, représailles, arrestations arbitraires, violation des libertés, suppression des journaux, spoliations, confiscations, démolitions, destruction de la Colonne, attaques au droit, attaques au peuple.

Leurs violences m'ont indigné comme m'indigneraient aujourd'hui les violences du parti contraire.

La destruction de la Colonne est un acte de lèse-nation. La destruction du Louvre eût été un crime de lèse-civilisation.

Mais des actes sauvages, étant inconscients, ne sont point des actes scélérats. La démence est une maladie et non un forfait. L'ignorance n'est pas le crime des ignorants.

La Colonne détruite a été pour la France une heure triste, le Louvre détruit eût été pour tous les peuples un deuil éternel.

Mais la Colonne sera relevée, et le Louvre est sauvé.

Aujourd'hui Paris est repris. L'Assemblée a vaincu la Commune. Qui a fait le 18 mars ? De l'Assemblée ou de la Commune, laquelle est la vraie coupable ? L'histoire le dira.

L'incendie de Paris est un fait monstrueux, mais n'y a-t-il pas deux incendiaires ? Attendons pour juger.

Je n'ai jamais compris Billioray, et Rigault m'a étonné jusqu'à l'exécution ; mais fusiller Billioray est un crime ; mais fusiller Rigault est un crime.

Ceux de la Commune, Johannard et ses soldats qui font fusiller un enfant de quinze ans sont des criminels; ceux de l'Assemblée, qui font fusiller Jules Vallès, Bosquet, Parisel, Amouroux, Lefrançais, Brunet et Dombrowski, sont des criminels.

Ne faisons pas verser l'indignation d'un seul côté. Ici le crime est aussi bien dans les agents de l'Assemblée que dans ceux de la Commune, et le crime est évident.

Premièrement, pour tous les hommes civilisés, la peine de mort est abominable; deuxièmement, l'exécution sans jugement est infâme. L'une n'est plus dans le droit, l'autre n'y a jamais été.

Jugez d'abord, puis condamnez, puis exécutez. Je pourrai blâmer, mais je ne flétrirai pas. Vous êtes dans la loi.

Si vous tuez sans jugement, vous assassinez.

Je reviens au gouvernement belge.

Il a tort de refuser l'asile.

La loi lui permet ce refus, le droit le lui défend.

Moi qui vous écris ces lignes, j'ai une maxime : *Pro jure contra legem.*

L'asile est un vieux droit. C'est le droit sacré des malheureux.

Au moyen-âge, l'église accordait l'asile même aux parricides.

Quant à moi, je déclare ceci :

Cet asile que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre.

Où? en Belgique.

Je fais à la Belgique cet honneur.

J'offre l'asile à Bruxelles.

J'offre l'asile place des Barricades, n° 4.

Qu'un vaincu de Paris, qu'un homme de la réunion dite Commune, que Paris a fort peu élue et que, pour ma part, je n'ai jamais approuvée, qu'un de ces hommes, fût-il mon ennemi personnel, surtout s'il est mon ennemi personnel, frappe à ma porte, j'ouvre. Il est dans ma maison. Il est inviolable.

Est-ce que, par hasard, je serais un étranger en Belgique? Je ne le crois pas. Je me sens le frère de tous les hommes et l'hôte de tous les peuples.

Dans tous les cas, un fugitif de la Commune chez moi, ce sera un vaincu chez un proscrit; le vaincu d'aujourd'hui chez le proscrit d'hier.

Je n'hésite pas à le dire, deux choses vénérables.

Une faiblesse protégeant l'autre.

Si un homme est hors la loi, qu'il entre dans ma maison. Je défie qui que ce soit de l'en arracher.

Je parle ici des hommes politiques.

Si l'on vient chez moi prendre un fugitif de la Commune, on me pren-

dra. Si on le livre, je le suivrai. Je partagerai sa sellette. Et, pour la défense du droit, on verra, à côté de l'homme de la Commune, qui est le vaincu de l'Assemblée de Versailles, l'homme de la République, qui a été le proscrit de Bonaparte.

Je ferai mon devoir. Avant tout les principes.

Un mot encore.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que l'Angleterre ne livrera pas les réfugiés de la Commune.

Pourquoi mettre la Belgique au-dessous de l'Angleterre?

La gloire de la Belgique, c'est d'être un asile.

Ne lui ôtons pas cette gloire.

En défendant la France, je défends la Belgique.

Le gouvernement belge sera contre moi, mais le peuple belge sera avec moi.

Dans tous les cas, j'aurai ma conscience.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

VICTOR HUGO.

§ 2.

À la suite de cette lettre, s'est produit un fait nocturne dont voici les détails, que l'*Indépendance belge* a publiés et que la presse a reproduits :

« Monsieur le Rédacteur,

« Il a été publié plusieurs récits inexacts des faits qui se sont passés place des Barricades, n° 4, dans la nuit du 27 au 28 mai.

« Je crois nécessaire de préciser ces faits dans leur réalité absolue.

« Dans cette nuit de samedi à dimanche, M. Victor Hugo, après avoir travaillé et écrit, venait de se coucher. La chambre qu'il occupe est située au premier étage et sur le devant de la maison. Elle n'a qu'une seule fenêtre, qui donne sur la place. M. Victor Hugo, s'éveillant et travaillant de bonne heure, a pour habitude de ne point baisser les persiennes de la fenêtre.

« Il était minuit un quart, il venait de souffler sa bougie et il allait s'endormir. Tout à coup un coup de sonnette se fait entendre. M. Victor Hugo, réveillé à demi, écoute, croit à une erreur d'un passant et se recouche. Nouveau coup de sonnette, plus fort que le premier. M. Victor Hugo se lève, passe une robe de chambre, va à la fenêtre, l'ouvre et demande : *Qui est là ?* une voix répond : Dombrowski. M. Victor Hugo, encore presque endormi, et ne distinguant rien dans les ténèbres, songe à l'asile offert par lui le matin même aux fugitifs, pense qu'il est possible que Dombrowski n'ait pas été fusillé et vienne en effet lui demander un asile, et se retourne pour descendre et ouvrir sa porte. En ce moment, une grosse pierre, assez mal dirigée, vient frapper la muraille à côté de la fenêtre. M. Victor Hugo comprend

alors, se penche à la fenêtre ouverte, et aperçoit une foule d'hommes, une cinquantaine au moins, rangés devant sa maison et adossés à la grille du square. Il élève la voix et dit à cette foule : *Vous êtes des misérables!* Puis il referme la fenêtre. Au moment où il la refermait, un fragment de pavé, qui est encore aujourd'hui dans sa chambre, crève la vitre à un pouce au-dessus de sa tête, y fait un large trou et roule à ses pieds en le couvrant d'éclats de verre, qui, par un hasard étrange, ne l'ont pas blessé. En même temps, dans la bande groupée au-dessous de la fenêtre, ces cris éclatent : *À mort Victor Hugo! À bas Victor Hugo! À bas Jean Valjean! À bas lord Clancharlie! À bas le brigand!*

« Cette explosion violente avait réveillé la maison. Deux femmes sorties précipitamment de leurs lits, l'une, la maîtresse de la maison, M^{me} veuve Charles Hugo, l'autre la bonne des deux petits enfants, Mariette Leclanche, entrent dans la chambre. — Père, qu'y a-t-il? demande M^{me} Charles Hugo. Qu'est-ce que cela? M. Victor Hugo répond : Ce n'est rien, cela me fait l'effet d'être des assassins. Puis il ajoute : Soyez tranquilles, rentrez dans vos chambres, il est impossible que d'ici à quelques instants une ronde de police ne passe pas, et cette bande prendra la fuite. Et il rentre lui-même, accompagné de M^{me} Charles Hugo, et suivi de Mariette, dans la nursery, chambre d'enfants contiguë à la sienne, mais située sur l'arrière de la maison, et ayant vue sur le jardin.

« Mariette, cependant, venait de rentrer dans la chambre de son maître, afin de voir ce qui se passait. Elle s'approcha de la fenêtre, fut aperçue, et immédiatement une troisième pierre, dirigée sur cette femme, creva la vitre et arracha les rideaux.

« À partir de ce moment, une grêle de projectiles tomba furieusement sur la fenêtre et sur la façade de la maison. On entendait distinctement les cris : *À mort Victor Hugo! À la potence! À la lanterne le brigand!* D'autres cris moins intelligibles se faisaient entendre : *À Cayenne! À Mazas!* Toutes ces clameurs étaient dominées par celle-ci : *Enfonçons la porte!* M. Victor Hugo, en rentrant chez lui, avait simplement repoussé la porte qui n'était fermée qu'au loquet. On entendait distinctement des efforts pour crocheter ce loquet. Mariette descendit et ferma la porte au verrou.

« Ceci avait duré environ vingt-cinq minutes. Tout à coup le silence se fit, les pierres cessèrent de pleuvoir et les clameurs se turent. On se hasarda à regarder dans la place; on n'y vit plus personne. M. Victor Hugo dit alors à M^{me} Charles Hugo : C'est fini; ils auront vu quelque patrouille arriver, et les voilà partis. Couchez-vous tranquillement.

« Il allait se recoucher lui-même, quand la vitre brisée éclata de nouveau et vint tomber jusque sur son lit, avec une grosse pierre que l'agent de police venu plus tard y a vue. L'assaut venait de recommencer. Les cris : *À mort!* étaient plus furieux que jamais. De l'étage supérieur on regarda dans la place, et l'on vit une quinzaine d'hommes, vingt tout au plus, dont quelques-uns portaient des seaux probablement remplis de pierres. La pluie de pierres sur la façade de la maison ne discontinuait plus, et la fenêtre en était criblée. Nul moyen de rester dans la chambre. Des coups violents retentissaient contre la porte. Il est probable qu'un essai fut tenté pour arracher la grille de fer du soupirail qui est au-dessus de la porte. Un pavé lancé contre cette grille ne réussit qu'à briser la vitre.

« Les deux petits enfants, âgés l'un de deux ans et demi, l'autre de vingt mois, venaient de s'éveiller et poussaient des cris. Les deux autres servantes de la maison s'étaient levées et l'on songea au moyen de fuir. Cela était impossible. La maison de M. Victor Hugo n'a qu'une issue, la porte sur la place. M^{me} Charles Hugo monta,

au péril de sa vie, sur le châssis de la serre du jardin, et, tandis que les vitres se cassaient sous ses pieds, parvint, en s'accrochant au mur, à proximité d'une fenêtre de la maison voisine. Elle cria au secours et les trois femmes épouvantées crièrent avec elle : Au secours ! au feu ! M. Victor Hugo gardait le silence. Les enfants pleuraient. La petite fille Jeanne est malade. L'assaut frénétique continuait. Aucune fenêtre ne s'ouvrit, personne dans la place n'entendit ou ne parut entendre ces cris de femmes désespérées. Cela s'est expliqué plus tard par l'épouvante qui, à ce qu'il paraît, était générale. Tout à coup on entendit le cri : *Enfonçons la porte !* et, chose qui parut en ce moment singulière, le silence se fit.

« M. Victor Hugo pensa de nouveau que tout était fini, engagea M^{me} Charles Hugo à se calmer, et pendant que deux des servantes se mettaient en prière, il prit sa petite-fille malade dans ses bras. Et comme dix minutes de silence environ s'étaient écoulées, il crut pouvoir rentrer dans sa chambre. En ce moment-là un caillou aigu et tranchant, lancé avec force, s'abattit dans la chambre, et passa près de la tête de l'enfant. L'assaut recommençait pour la troisième fois. Le troisième effort fut le plus forcené de tous. Un essai d'escalade parvint presque à réussir. Des mains s'efforcèrent d'arracher les volets du salon au rez-de-chaussée. Ces volets revêtus de fer à l'extérieur, et barrés de fer à l'intérieur, résistèrent. Les traces de cette escalade sont visibles sur la muraille et ont été constatées par la police. Les cris : *À la potence ! À la lanterne Victor Hugo !* étaient poussés avec plus de rage que jamais. Un moment, en voyant la porte battue et les volets escaladés, le vieillard qui était dans la maison avec quatre femmes et deux petits enfants et sans armes, put croire que le danger, si la maison était forcée, pourrait s'étendre jusqu'à eux. Cependant la porte avait résisté, les volets restaient inébranlables, on n'avait pas d'échelles, et le jour parut. Le jour sauva cette maison. La bande comprit sans doute que des actes de ce genre sont essentiellement nocturnes, et, devant la clarté qui allait se faire, elle s'en alla. Il était deux heures un quart du matin. L'assaut, commencé à minuit et demi, interrompu par deux intervalles d'environ dix minutes chacun, avait duré près de deux heures.

« Le jour vint et la bande ne revint pas.

« Deux ouvriers, — disons deux braves ouvriers, car eux seuls ont secouru cette maison, — qui passaient sur la place, et se rendaient à leur ouvrage vers deux heures et demie, au petit jour, furent appelés par une fenêtre du second étage de la maison attaquée et allèrent chercher la police. Ils revinrent à trois heures un quart avec un inspecteur de police qui constata les faits.

« L'absence de tout secours fut expliquée par ce hasard que la ronde de police spécialement chargée de la place des Barricades aurait été cette nuit-là occupée à une arrestation importante. Le garde de ville emporta un fragment de vitre et une pierre, et s'en alla faire son rapport à ses chefs. Le commissaire de police de la quatrième division, M. Cremers, est venu dans la matinée, et l'enquête paraît avoir été commencée.

« Cependant, je dois dire qu'aujourd'hui 30 mai, le procureur du roi n'a pas encore paru place des Barricades.

« L'enquête, outre les faits que nous venons de raconter, aura à éclaircir l'incident mystérieux d'une poutre portée par deux hommes en blouse, à destination inconnue, et saisie rue Pachéco par deux agents de police, au moment même où le troisième assaut avait lieu et où le cri : *Enfonçons la porte !* se faisait entendre devant la maison de M. Victor Hugo; des deux porteurs de la poutre, l'un avait réussi à s'échapper; l'autre, arrêté, a été délivré violemment et arraché des mains des agents par sept ou

huit hommes apostés au coin d'une rue voisine de la place des Barricades. Cette poutre a été déposée, le dimanche 28 mai, au commissariat de police, 4^e section, rue des Comédiens, 44.

«Tels sont les faits.

«Je m'abstiens de toute réflexion. Les lecteurs jugeront.

«Je pense que la libre presse de Belgique s'empressera de publier cette lettre.

«Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

FRANÇOIS-VICTOR HUGO.

«Bruxelles, 30 mai 1871.»

§ 3.

En présence de ce fait, qui constitue un crime qualifié, attaque à main armée la nuit d'une maison habitée, que fit le gouvernement belge ? Il prit la résolution suivante :

(N^o 110,555.)

LÉOPOLD II, roi des belges.

À tous présents et à venir, salut.

Vu les lois du 7 juillet 1835 et du 30 mai 1868,

De l'avis du conseil des ministres,

Et sur la proposition de notre ministre de la justice,

Avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE UNIQUE.

Il est enjoint au sieur Victor Hugo, homme de lettres, âgé de soixante-neuf ans, né à Besançon, résidant à Bruxelles,

De quitter immédiatement le royaume, avec défense d'y rentrer à l'avenir, sous les peines comminées par l'article 6 de la loi du 7 juillet 1865 prérapplée.

Notre ministre de la justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 30 mai 1871.

Signé : LÉOPOLD.

Par le roi :

Le ministre de la justice,

Signé : PROSPER CORNESSE.

Pour expédition conforme :

Le secrétaire général,

Signé : FITZEYS.

§ 4.

SÉNAT BELGE.

SÉANCE DU 30 MAI.

On lit dans l'*Indépendance belge* du 31 mai :

Au début de la séance, M. le ministre des affaires étrangères, répondant à une interpellation de M. le marquis de Rodes, a fait connaître à l'assemblée que le gouvernement avait résolu d'appliquer à Victor Hugo la fameuse loi de 1835.

La lettre qui nous a été adressée par l'illustre poète, les scènes que cette lettre a provoquées, telles sont les causes qui ont déterminé la conduite du gouvernement.

Cette lettre est considérée par M. le marquis de Rodes comme un défi, et presque comme un outrage à la morale publique, par M. le prince de Ligne comme une bravade, par M. le ministre des affaires étrangères comme une provocation au mépris des lois.

La tranquillité publique est menacée par la présence de Victor Hugo sur le territoire belge ! Le gouvernement l'a d'abord engagé à quitter le pays. Victor Hugo s'y étant refusé, un arrêté d'expulsion a été rédigé. Cet arrêt sera exécuté.

Nous déplorons profondément la résolution que vient de prendre le ministère.

L'hospitalité accordée à Victor Hugo faisait honneur au pays qui la donnait, autant qu'au poète qui la recevait. Il nous est impossible d'admettre que, pour avoir exprimé une opinion contraire à la nôtre, contraire à celle du gouvernement et de la population, Victor Hugo ait abusé de cette hospitalité, et, même la loi de 1835 étant donnée, nous ne pouvons approuver l'usage qu'en fait le ministère.

Voilà ce que nous avons à dire au gouvernement. Quant à M. le comte de Ribaucourt qui approuve, lui, les mesures prises contre « l'individu dont il s'agit », nous ne lui dirons rien.

§ 5.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MAI.

INTERPELLATION.

M. DEFUISSEAUX. — J'ai demandé la parole pour protester avec énergie contre l'arrêté d'expulsion notifié à Victor Hugo.

Avant d'entrer dans cette Chambre, j'étais adversaire de la loi sur l'expulsion des étrangers ; depuis lors, mes principes n'ont pas varié et je m'étais fait l'illusion de croire, en voyant, pendant des mois entiers, les bonapartistes conspirer impunément contre le gouvernement régulier de la France, que cette loi était virtuellement abolie.

Il n'en était rien. Nous vous voyons tolérer, à quelques mois de distance, les menées bonapartistes; offrir, sous prétexte d'hospitalité, les honneurs d'un train spécial à l'homme du 2 décembre... (*Interruption à droite.*) Je dirai, si vous voulez, l'homme de Sedan, et saisir avec empressement l'occasion de chasser du territoire belge l'illustre auteur des *Châtiments*.

Victor Hugo, frappé dans ses affections, déçu dans ses aspirations politiques, est venu, au milieu des derniers membres de sa famille, demander l'hospitalité à notre pays.

Ce n'était pas seulement le grand poète si longtemps exilé qui vous demandait asile, c'était un homme auquel son âge, son génie et ses malheurs attiraient toutes les sympathies, c'était surtout l'homme qui venait d'être nommé membre de l'Assemblée nationale française par deux cent mille suffrages, c'est-à-dire par un nombre d'électeurs double de celui qui a nommé cette chambre tout entière. (*Interruption.*)

Mais ni ce titre de représentant qu'il est de la dignité de tous les parlements de faire respecter, ni son âge, ni ses infortunes, ni son génie, rien n'a pu vous arrêter.

Je demanderai à M. le ministre si un gouvernement étranger a sollicité cette proscription.

Si oui, il est de son devoir de nous le dire.

Si non, il doit nous exposer les sentiments auxquels il a obéi, sous peine de se voir soupçonner d'avoir, par l'expulsion du grand poète, donné par avance des gages aux idées catholiques et réactionnaires qui menacent de gouverner la France. (*Interruption.*) En attendant vos explications, j'ai le droit de le supposer.

Oseriez-vous nous dire sérieusement, monsieur le ministre, que la présence de Victor Hugo troublait la tranquillité de Bruxelles? Mais par qui a-t-elle été momentanément troublée, sinon par quelques malfaiteurs qui, oublieux de toute générosité et de toute convenance, se sont faits les insulteurs de notre hôte? (*Interruption.*)

Je ne veux pas vous faire l'injure de croire que vous vous êtes laissé impressionner par cette misérable manifestation, qu'on semble approuver en haut lieu, mais dont l'opinion publique demande la sévère répression.

Hier, je ne sais quel sénateur a prétendu que la lettre de Victor Hugo est une insulte à la Belgique et une désobéissance aux lois.

Voix à droite. — Il a insulté le pays!

M. DEFUISSEAUX. — Je ne répondrai pas à ce reproche. Trop souvent Victor Hugo a rendu hommage à la Belgique et dans ses discours et dans ses écrits, et jusque dans la lettre même que vous incriminez.

Il nous suppose une générosité qui va jusqu'à l'abnégation. Voilà l'insulte.

Mais cette lettre serait-elle une désobéissance aux lois?

Il faut, en réalité, ou ne l'avoir pas lue ou ne la point comprendre pour soutenir cette interprétation.

Il vous a dit qu'il soutiendrait jusqu'au dernier moment et par sa présence et par sa parole celui qui serait son hôte: «Une faiblesse protégeant l'autre.»

Qu'au premier abord on puisse se tromper sur la portée de cette lettre, qu'un illettré y voie une attaque à nos lois, je le comprends; mais qu'un ministère, parmi lequel nous avons l'honneur de compter un académicien, ne comprenne pas l'image et le style du grand poète, c'est ce que je ne puis admettre.

Est-ce un crime? Qui oserait le dire?

Vous avez donc commis une grande faute en proscrivant Victor Hugo.

Il vous disait : « Je ne me crois pas étranger en Belgique. » Je suis heureux de lui dire de cette tribune qu'il ne s'est pas trompé et qu'il n'est étranger que pour les hommes du gouvernement.

À mon tour, s'il me demandait asile, je serais heureux et fier de le lui offrir.

En terminant, je rends hommage à la presse entière qui a énergiquement blâmé l'acte du gouvernement.

Voix à droite. — Pas tout entière.

M. DEFUISSEAUX. — Je parle bien entendu de la presse libérale et non de la presse catholique.

Je dis qu'elle a fait acte de générosité et de courage, le pays doit s'en féliciter ; par elle, les libéraux sauront résister à la réaction et au despotisme qui menacent la France et, quel que soit le sort de nos malheureux voisins, conserver et développer nos institutions et nos libertés.

Je propose, en conséquence, l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, regrettant la mesure rigoureuse dont Victor Hugo a été l'objet, passe à l'ordre du jour. »

M. CORNESSE, ministre de la justice. — L'honorable préopinant nous a reproché d'avoir toléré des menées bonapartistes. Je proteste contre cette accusation. Nous avons accordé aux victimes du régime impérial l'hospitalité large et généreuse que la Belgique n'a refusée à aucune des victimes des révolutions qui ont si tristement marqué dans ces dernières années l'histoire d'un pays voisin.

J'ai été étonné d'entendre M. Defuisseaux, qui critique l'acte que le gouvernement a posé ces jours derniers, blâmer la générosité dont le gouvernement a usé à l'égard des émigrés du 4 septembre.

M. DEFUISSEAUX. — Je n'ai rien dit de semblable. J'ai dit que cette générosité m'avait fait espérer que la loi de 1835 était abrogée de fait.

M. CORNESSE, ministre de la justice. — Je laisse de côté cette question. Je m'en tiens au fait qui a motivé l'interpellation.

Non, ce ne sont pas des hommes politiques, ces pillards, ces assassins, ces incendiaires dont les crimes épouvantent l'Europe. Je ne parle pas seulement des instruments, des auteurs matériels de ces forfaits. Il est de plus grands coupables, ce sont ceux qui encouragent, qui tolèrent, qui ordonnent ces faits ; ce sont ces malfaitteurs intellectuels qui propagent dans les esprits des théories funestes et excitent à la lutte entre le capital et le travail. Voilà les grands, les seuls coupables. Ces théories malsaines ont heurté le sentiment public dans toute la Belgique.

La lettre de M. Victor Hugo contenait de violentes attaques contre un gouvernement étranger avec lequel nous entretenons les meilleures relations. Ce gouvernement était accusé de tous les crimes. Nous n'avons pas reçu de sollicitations. Nous avons des devoirs à remplir. Notre initiative n'a pas besoin d'être provoquée.

M. Victor Hugo allait plus loin. La lettre contenait un défi au gouvernement, aux Chambres, à la souveraineté nationale de la Belgique. M. Hugo, étranger sur notre sol, se posait fièrement en face du gouvernement et de la représentation nationale, et leur disait : « Vous prétendez que vous ferez telle chose. Eh bien, vous ne le ferez pas. Je vous en défie. Moi, Victor Hugo, j'y ferai obstacle. Vous avez la loi pour vous. J'ai le droit pour moi. *Pro jure contra legem.* C'est ma maxime ! »

N'est-il pas vrai qu'en prenant cette attitude, M. Victor Hugo, qui est un exilé volontaire, abusait de l'hospitalité ?

Oui, M. Victor Hugo est une grande illustration littéraire ; c'est peut-être le plus grand poète du dix-neuvième siècle. Mais plus on est élevé, plus la providence vous a accordé de grandes facultés, plus vous devez donner l'exemple du respect des convenances, des lois, de l'autorité d'un pays qui n'a jamais marchandé la protection aux étrangers.

Oui, la Belgique est une terre hospitalière, mais il faut que les étrangers qu'elle accueille sachent respecter les devoirs qui leur incombent vis-à-vis d'elle et de son gouvernement.

Le gouvernement, fort de son droit, soucieux de sa dignité, ayant la conscience de sa responsabilité devant le pays et devant l'Europe, ne pouvait pas tolérer de tels écarts. Vous l'auriez accusé de faiblesse et peut-être de lâcheté s'il avait subi un tel outrage.

J'ajoute qu'après la lettre de M. Victor Hugo la tranquillité a été troublée. Vous avez lu dans l'*Indépendance*, écrit de la main même du fils de M. Hugo, le récit des scènes qui se sont passées devant la maison du poète. Je blâme ces manifestations. Elles font l'objet d'une instruction judiciaire. Lorsque les coupables seront découverts, la justice se prononcera. Une enquête est ordonnée. Des recherches sont faites pour arriver à ce résultat. Mais ces manifestations troublaient profondément la tranquillité publique.

Des démarches pour engager M. Victor Hugo à se retirer volontairement sont restées infructueuses. Le gouvernement a fait signifier un arrêté d'expulsion. Cet arrêté sera exécuté. Le gouvernement croit avoir rempli un devoir.

Il y avait en jeu une question de sécurité publique, de dignité nationale, de dignité gouvernementale. Le gouvernement a eu recours à la mesure extrême de l'expulsion. Il soumet avec confiance cet acte au jugement de tous, et il ne doute pas que l'immense majorité de la Chambre et du pays ne lui soit acquise. (*Marques d'approbation.*)

M. DEMEUR. — L'opinion qui a été développée et approuvée ici et au sénat, cette doctrine, qui est une erreur, consiste à dire que la législation donne au gouvernement le droit de livrer tous les vaincus de Paris. C'est cette doctrine que réprouve la lettre de M. Victor Hugo. D'après lui, les vaincus sont des hommes politiques. Toute sa lettre est là.

L'insurrection de Paris est un crime, qui ne souffre pas de circonstances atténuantes ; mais j'ajoute : c'est un crime politique. Et si vous aviez à le poursuivre vous le qualifieriez ainsi. Je laisse de côté les crimes et délits de droit commun qui en sont résultés. Je parle du fait dominant. Il est prévu par la loi pénale. La guerre civile est un crime politique. Nous avons eu dans notre pays des tentatives de crimes de ce genre.

Est-ce que nous n'avons pas chez nous des criminels politiques qui ont été condamnés à mort, des hommes qui ont conspiré contre la sûreté de l'état, qui ont commis des attentats contre la chose publique ? Pourquoi se récrier ? C'est de l'histoire.

Or, peut-on livrer un homme qui n'a commis aucun crime de droit commun, mais qui a commis ce crime politique d'adhérer à un gouvernement qui n'était pas le gouvernement légal ? Personne n'osera le soutenir. Ce serait dire le contraire de ce qui a toujours été dit. Je ne veux pas atténuer le crime. Je cherche sa qualification, afin de trouver la règle de conduite qui doit nous guider en matière d'extradition.

Des hommes se sont rendus coupables d'incendie, de pillage, de meurtre. Voilà des crimes de droit commun. Pouvez-vous, devez-vous livrer ces hommes ? Je crois

qu'il y a ici à distinguer. De deux choses l'une : ou bien ces faits sont connexes au crime politique principal, ou bien ils en sont indépendants. S'ils sont connexes, notre législation défend d'en livrer les auteurs.

M. VAN OVERLOOP. — Et les assassins des généraux Lecomte et Clément Thomas ?

M. JOTTRAND. — Ils ne se sont pas mis à 50.000 pour assassiner ces généraux.

M. DEMEUR. — Ces principes ont déjà été établis à l'occasion de faits que vous ne réprochez pas moins que ceux de Paris. Il s'agissait d'un attentat commis contre un souverain étranger et des personnes de sa suite. Les frères Jacquin avaient commis des faits connexes à cet attentat. Leur extradition n'a pu être accordée. Il a fallu modifier la loi ; mais la loi qu'on a faite confirme ma thèse. En effet, la loi de 1856 n'autorise l'extradition, en cas de faits connexes à un crime politique, que lorsque ce crime aura été commis ou tenté contre un souverain étranger.

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. — Nous n'avons pas à discuter la loi de 1835. J'examine seulement la question de savoir si le gouvernement a bien fait d'appliquer la loi.

La loi dit que le gouvernement peut expulser tout individu qui, par sa conduite, a compromis la tranquillité publique.

Eh bien, M. Hugo a-t-il compromis la tranquillité du pays par cette lettre qui contenait un défi insolent ? Les faits répondent à cette question.

Mais j'ai un détail à ajouter à la déclaration que j'ai faite au sénat. M. Victor Hugo ayant été appelé devant l'administrateur de la sûreté publique, ce fonctionnaire lui dit : Vous devez reconnaître que vous vous êtes mépris sur le sentiment public. — J'ai contre moi la bourgeoisie, mais j'ai pour moi les ouvriers, et j'ai reçu une députation d'ouvriers qui a promis de me défendre⁽¹⁾. » (*Exclamations sur quelques bancs.*)

Dans ces circonstances, il eût été indigne du gouvernement de ne pas sévir. (*Très bien !*) Il importe que l'on connaisse bien les intentions du gouvernement. Ses intentions les voici : nous ne recevrons chez nous aucun des hommes ayant appartenu à la Commune⁽²⁾, et nous appliquerons la loi d'extradition à tous les hommes qui se sont rendus coupables de vol, d'assassinat ou d'incendie. (*Marques d'approbation à droite.*)

M. COUVREUR. — Messieurs, moi aussi, je me lève, en cette circonstance, sous l'empire d'une profonde tristesse.

Il ne saurait en être autrement au spectacle de ce débordement d'horreurs qui font reculer la civilisation de dix-huit siècles et dont les conséquences menacent de ne pas s'arrêter à nos frontières.

Oui, je le dis avec l'unanimité de cette Chambre, les hommes de la Commune de Paris qui ont voulu, par la force et l'intimidation, établir la domination du prolétariat sur Paris, et par Paris sur la France, ces hommes sont de grands coupables.

Oui, il y avait parmi eux, à côté de fanatiques et d'esprits égarés, de véritables scélérats.

Oui, les hommes qui, de propos délibéré, ont mis le feu aux monuments et aux maisons de Paris sont des incendiaires, et ceux qui ont fusillé des otages arbitrairement arrêtés et jugés sont d'abominables assassins.

⁽¹⁾ M. Victor Hugo n'a pas dit cela.

⁽²⁾ La protestation de Victor Hugo a produit ce résultat, qu'après cette déclaration formelle et solennelle du ministre, le gouvernement belge, baissant la tête et se démentant, n'a pas osé interdire l'entrée en Belgique à un membre de la Commune, Tridon, qui est mort depuis à Bruxelles. (*Notes de l'Édition originale.*)

Mais si je porte ce jugement sur les vaincus, que dois-je dire des vainqueurs qui, après la victoire, en dehors des excitations de la lutte, fusillent sommairement, sans examen, sans jugement, par escouades de 50, de 100 individus, je ne dis pas seulement des insurgés de tout âge, de tout sexe, pris les armes à la main, mais le premier venu, qu'une circonstance quelconque, un regard suspect, une fausse démarche, une dénonciation calomnieuse... (*interruption*), oui, des délations et des vengeances! désignent à la fureur des soldats? (*Interruption.*)

M. JOTTRAND. — Brigands contre brigands!

Des voix à droite. — À l'ordre!

M. LE PRÉSIDENT. — Les paroles qui viennent d'être prononcées ne sont pas parvenues jusqu'au bureau...

M. COUVREUR. — J'ai dit...

M. LE PRÉSIDENT. — Je ne parle pas de vos paroles, monsieur Couvreur.

M. JOTTRAND. — Je demande la parole.

M. COUVREUR. — Ces faits sont dénoncés par la presse qui peut et qui ose parler, par les journaux anglais.

Lisez ces journaux. Leurs révélations font frémir. Le *Times* le dit avec raison : « Paris est un enfer habité par des démons. Les faits, les détails abondent. À les lire, on se demande si le peuple français est pris d'un accès de démence féroce ou s'il est déjà atteint dans toutes ses classes de cette pourriture du bas-empire qui annonce la décadence des grandes nations. »

Cela est déjà fort affligeant, mais ce qui le serait bien davantage, c'est que ces haines, ces rages féroces, ces passions surexcitées pussent réagir jusque chez nous. Que la France soit affolée de réaction, que les partis monarchiques sèment, pour l'avenir, de nouveaux germes de guerre civile, déplorons-le, mais n'imitons pas; nous qui ne sommes pas directement intéressés dans la lutte, gardons au moins l'impartialité de l'histoire. Restons maîtres de nous-mêmes et de notre sang-froid, ne substituons pas l'arbitraire, le bon plaisir, la passion à la justice et aux lois.

Lorsque, il y a quelques jours, l'honorable M. Dumortier, interpellant le gouvernement sur ses intentions, disait que les crimes commis jusqu'à ce moment à Paris par les gens de la Commune devaient être considérés comme des crimes de droit commun, pas une voix n'a protesté. Mais un point n'avait pas été suffisamment mis en lumière. J'ai été heureux d'avoir entendu tantôt les explications de l'honorable ministre des affaires étrangères, qui a précisé dans quel sens l'application des lois se ferait; j'ai été heureux d'apprendre que la Belgique, dans cette circonstance, réglerait sa conduite sur celle de l'Angleterre, de l'Espagne et de la Suisse, c'est-à-dire que l'on examinera chaque cas individuellement...

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. — Certainement.

M. COUVREUR. — ... que l'on jugera les faits; que l'on ne rejettera pas dans la fournaise des passions surexcitées de Versailles ceux qui viennent nous demander un asile, non parce qu'ils sont coupables, mais parce qu'ils sont injustement soupçonnés, qu'ils peuvent croire leur vie et leur liberté en péril.

L'expulsion de M. Victor Hugo s'écarte de cette politique calme, humaine, tolérante. Voilà pourquoi elle me blesse.

J'y vois une tendance opposée à celle qui s'est manifestée dans la séance de ce jour. C'est un acte de colère, bien plus que de justice et de stricte nécessité.

La mesure prise peut-elle se justifier dans les circonstances spéciales où elle s'est produite? Je réponds *non* sans hésiter.

Je dis plus. J'aime à croire qu'en arrêtant ses dernières résolutions, le gouvernement ignorait encore les détails des faits qui se sont passés sur la place des Barricades, dans la nuit de samedi à dimanche.

Quels sont ces faits, messieurs ?

Les premières versions les ont présentés comme une explosion anodine, naturelle, légitime du sentiment public : tapage nocturne, charivari, sifflets, quelques carreaux cassés.

Depuis, le fils de M. Victor Hugo a publié, sur ces événements, une autre version. Il résulte de son récit que la scène nocturne a duré près de deux heures.

M. ANSPACH. — C'est un roman.

M. COUVREUR. — C'est ce que la justice aura à démontrer. Mais ce qui n'est pas un roman, c'est la frayeur que des femmes et de jeunes enfants ont éprouvée. (*Interruption.*)

J'en appelle à tous les pères. Si, pendant la nuit, provoqués ou non, des forcenés venaient pousser devant votre porte, messieurs, des cris de mort, briser des vitres, assaillir la demeure qui abrite le berceau de vos petits enfants, diriez-vous aussi : *C'est du roman ?* Écoutez donc le témoignage de M. François Hugo, racontant les angoisses de sa famille.

M. ANSPACH. — Nous avons le témoignage de M. Victor Hugo lui-même⁽¹⁾ ; il prouve qu'on a embelli ce récit.

M. COUVREUR. — C'est à l'enquête judiciaire de le prouver. Je dis donc que, d'après ce récit, la maison de M. Victor Hugo a été, pendant cette nuit du samedi au dimanche, l'objet de trois attaques successives (*interruption*), qu'un vieillard sans armes, des femmes en pleurs, des enfants sans défense ont pu croire leur vie menacée ; je dis qu'une mère, une jeune veuve a essayé en vain de se faire entendre des voisins ; que des tentatives d'effraction et d'escalade ont eu lieu ; enfin que, par une circonstance bien malheureuse pour les auteurs de ces scandales, à l'heure même où ils se commettaient, des hommes portant une poutre étaient arrêtés dans le voisinage de la place des Barricades et arrachés aux mains de la police par des complices accourus à leur secours.

N'est-ce pas là une attaque nocturne bien caractérisée ? Le surlendemain, la justice n'était pas encore intervenue, le procureur du roi ou ses agents ne s'étaient pas encore transportés à la maison de M. Hugo. (*Interruption.*) Et sauf l'enquête ouverte par M. le commissaire de police, ni M. Hugo, ni les membres de sa famille n'avaient été interrogés sous la foi du serment.

Quels sont les coupables, messieurs ?

Sont-ce des hommes appartenant aux classes populaires qui venaient ainsi prendre en main, contre M. Hugo, la cause du gouvernement attaqué par lui ? C'est peu probable. La lettre qui avait motivé les démonstrations avait paru le matin même.

Il faut plus de temps pour qu'une émotion populaire vraiment spontanée puisse se produire.

Lorsque j'ai reçu, pour ma part, la première nouvelle de ces regrettables événements, j'ai cru que les réfugiés français pouvaient en être les principaux auteurs, et j'étais presque tenté de les excuser, tant sont grands les maux de la guerre civile et les exaspérations qu'elle cause. M. Hugo prenait sous sa protection les assassins de la

⁽¹⁾ C'est faux. Publiez-le signé de M. Victor Hugo, on vous en dédic. (*Note de l'Édition originale.*)

Commune; il avait demandé pour eux les immunités du droit de l'asile; donc il était aussi coupable qu'eux. Ainsi raisonne la passion.

Mais, s'il faut en croire la rumeur publique, ce ne sont ni des français, ni des prolétaires amis de l'ordre qui sont les auteurs de ces scènes de sauvagerie dénoncées par la lettre de M. François-Victor Hugo. Ce sont des émeutiers en gants jaunes, des prolétaires de l'intelligence et de la morale, qui ont montré aux vrais prolétaires comment on casse les vitres des bourgeois. Les imprudents! ils en sont encore à se vanter de ce qu'ils ont fait! Et leurs compagnons de plaisir s'en vont regrettant tout haut de ne pas s'être trouvés à l'endroit habituel de leurs rendez-vous, où a été complotée cette bonne farce; une farce qui a failli tuer un enfant!

C'est un roman, dit-on, ce sont des exagérations, et la victime en a été le premier auteur. Soit. Où est l'enquête? Où est l'examen contradictoire? Vous voulez punir des violences coupables, et vous commencez par éloigner les témoins; vous écarterez ceux dont les dépositions doivent contrôler les recherches de vos agents.

Ah! vous avez fait appeler M. Victor Hugo à la sûreté publique pour l'engager à quitter le pays. Ne deviez-vous pas, au contraire, l'obliger à rester? Son témoignage, le témoignage des gens de sa maison, ne sont-ils pas indispensables au procès que vous voulez tenter? (*Interruption.*)

Voilà ce qu'exigeait la justice; voilà ce qu'exigeait la réparation des troubles déplorables qui ont eu lieu.

Savez-vous, messieurs, ce que peut être la conséquence de l'expulsion, dans les conditions où elle se fait? Si, par hasard, la rumeur publique dit vrai, si les hommes qu'elle désigne appartiennent à votre monde, à votre parti, s'ils appartiennent à la jeunesse dorée qui hante vos salons, savez-vous ce qu'on dira? On dira que les coupables vous touchaient de trop près; que vous ne les découvrirez pas parce que vous ne voulez pas les découvrir; que vous avez un intérêt politique à masquer leur faute, à empêcher leurs noms d'être connus, leurs personnes d'être frappées par la justice.

Aujourd'hui vous avez mis tous les torts de votre côté. L'accusé d'hier sera la victime de demain. Les rapports non contrôlés de la sûreté publique et des agents de police auront beau dire le contraire; pour le public du dehors, la version véritable, authentique, celle qui fera foi devant l'histoire, sera la version du poète que vous avez expulsé le lendemain du jour où il a pu croire sa vie menacée.

Voilà pourquoi je regrette la mesure qui a été prise; voilà pourquoi je déclare que vous avez manqué d'intelligence et de tact politique.

M. JOTTRAND. — Messieurs, excité par l'injustice incontestable de quelques-unes des interruptions parties des bancs de la droite, j'ai prononcé ces paroles: «Brigands contre brigands!» Vous avez, à ce propos, monsieur le président, prononcé quelques mots que je n'ai pas compris. Je dois m'expliquer sur le sens de mon exclamation.

M. LE PRÉSIDENT. — Permettez. Avant que vous vous expliquiez, je tiens à dire ceci: les paroles que vous reconnaissez avoir prononcées, je ne les avais pas entendues. Aux demandes de rappel à l'ordre, j'ai répondu que je ne pouvais le prononcer sans connaître les expressions dont vous vous étiez servi...

D'après la déclaration que vous venez de faire, vous auriez appelé *brigands* les représentants de la force légitime.

M. JOTTRAND. — Monsieur le président, ces paroles sont sorties de ma bouche au moment où mon honorable collègue, M. Couvreur, venait de flétrir ceux qui, après la victoire et de sang-froid, exécutent leurs prisonniers en masse et sans jugement.

Je me serais tu, si à ce moment, si, de ce côté, n'étaient parties des protestations contre l'indignation de mon collègue, protestations qui ne pouvaient avoir d'autre sens que l'approbation des actes horribles qui continuent à se passer en France.

Ces paroles, vous le comprenez, ne s'appliquaient pas, dans ma pensée, à ces défenseurs énergiques, résolus et dévoués du droit et de la légalité qui, prévoyant l'ingratitude du lendemain, la montrant déjà du doigt, la proclamant comme attendue par eux, n'en ont pas moins continué à se dévouer à la tâche pénible qu'ils accomplissaient; ces paroles, dans ma pensée, ne s'appliquaient pas à ces soldats esclaves de leur devoir, agissant dans l'ardeur du combat; elles s'appliquaient uniquement à ceux dont j'ai rappelé les actes. Et ces actes, suis-je seul à les flétrir?

N'entendons-nous pas, à Versailles même, des voix amies de l'ordre, des hommes qui ont toujours défendu dans la presse l'ordre et la légalité, ne les voyons-nous pas protester contre les horreurs qui se commettent sous leurs yeux? ne voyons-nous pas toute la presse française réclamer la constitution immédiate de tribunaux réguliers et la cessation de toutes ces horreurs?

Voici ce que disait le *Times*, faisant, comme moi, la part égale aux deux partis en lutte :

« Des deux parts également, nous arrive le bruit d'actes incroyables d'assassinat et de massacre. Les insurgés ont accompli autant qu'il a été en leur pouvoir leurs menaces contre la vie de leurs otages et sans plus de pitié que pour toutes leurs autres menaces. L'archevêque de Paris, le curé Deguerry, l'avocat Chaudey, en tout soixante-huit victimes sont tombées sous leurs coups. Ce massacre d'hommes distingués et inoffensifs est un de ces crimes qui ne meurent point et qui souillent à jamais la mémoire de leurs auteurs. Mais, dans l'esprit de carnage et de haine qu'il révèle, les communistes ne semblent guère pires que leurs antagonistes.

« Il est presque ridicule, de la part de M. Thiers, de venir dénoncer les insurgés pour avoir fusillé un officier captif au mépris des lois de la guerre.

« Les lois de la guerre! elles sont douces et chrétiennes, comparées aux lois inhumaines de vengeance, en vertu desquelles les troupes de Versailles ont, pendant ces six derniers jours, fusillé et déchiqueté à coups de bayonnette des prisonniers, des femmes et des enfants!

« Nous n'avons pas un mot à dire en faveur de ces noirs coquins, qui, évidemment, ont prémédité la destruction totale de Paris, la mort par le feu de sa population et l'anéantissement de ses trésors. Mais si des soldats se transforment eux-mêmes en démons pour attaquer des démons, est-il étonnant de voir le caractère démoniaque de la lutte redoubler?

« La fureur a attisé la fureur, la haine a envenimé la haine, jusqu'à ne plus faire des plus sauvages passions du cœur humain qu'un immense et inextinguible brasier. »

Voilà, messieurs, les sentiments qu'inspire à l'opinion anglaise ce qui se passe à Paris; voilà les sentiments sous l'empire desquels j'ai répondu tantôt aux interruptions de la droite.

Je n'ai voulu flétrir que des actes qui seront à jamais flétris dans l'histoire comme le seront ceux des insurgés eux-mêmes.

Je passe à l'expulsion de Victor Hugo. Je n'en dirai qu'un mot, si on veut me laisser la parole en ce moment.

Si j'étais sûr de l'exactitude de la conversation que M. le ministre des affaires étrangères nous a rapportée, comme ayant eu lieu entre M. l'administrateur de la

sûreté publique et M. Victor Hugo, je déclare que je ne voterais point l'ordre du jour qui d'abord avait mes sympathies.

On répand partout dans la presse, pour terrifier nos populations, le bruit d'une vaste conspiration dont on aurait saisi les preuves matérielles sur des cadavres de membres de la Commune, conspiration ayant pour but de traverser avec l'armée insurrectionnelle le territoire occupé par les troupes prussiennes, afin de porter en Belgique les restes de la Commune expirante, et de l'y ranimer à l'aide des sympathies qu'elle excite prétendument chez nos classes ouvrières.

Je ne crois pas à cette conspiration, et je ne crois pas non plus aux paroles que l'on prête à M. Hugo dans son entretien avec M. l'administrateur de la sûreté publique. (*Interruption.*)

M. le ministre des affaires étrangères les a-t-il entendues? Ne peut-on, au milieu des passions du moment, au milieu des préoccupations qui hantent légitimement, je le veux bien, l'esprit des ministres et de leurs fonctionnaires, se tromper sur certains détails?

Avez-vous un interrogatoire de M. Victor Hugo?

M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. — Oui ⁽¹⁾.

M. JOTTRAND. — Signé de lui? Avez-vous la preuve que, pour le triomphe de sa personnalité, il ait été prêt à plonger notre pays dans l'abîme de la lutte entre classes?

Si vous pouviez fournir cette preuve, je déclarerais que l'expulsion a été méritée. Mais cette preuve, vous ne pouvez nous la donner; je me défie de vos paroles, et, en conséquence, je voterai l'ordre du jour.

À la suite de cette discussion dans laquelle le ministre et le bourgmestre ont reproduit leurs affirmations mensongères, dont ferait justice l'enquête judiciaire éludée par le gouvernement belge, la Chambre a voté sur l'ordre du jour proposé par M. Defuisseaux.

Elle l'a rejeté à la majorité de 81 voix contre 5.

Ont voté pour :

M. Couvreur;
Defuisseaux;
Demeur;
Guillery;
Jottrand.

§ 6.

À M. LE RÉDACTEUR DE *L'Indépendance belge*.

Bruxelles, 1^{er} juin 1871.

Monsieur,

Je viens de lire la séance de la Chambre. Je remercie les hommes éloquents qui ont défendu, non pas moi qui ne suis rien, mais la vérité qui est

⁽¹⁾ C'est faux. (*Note de l'Édition originale.*)

tout. Quant à l'acte ministériel qui me concerne, j'aurais voulu garder le silence. Un expulsé doit être indulgent. Je dois répondre cependant à deux paroles, dites l'une par le ministre, l'autre par le bourgmestre. Le ministre, M. d'Anethan, aurait, d'après le compte rendu que j'ai sous les yeux, donné lecture du procès-verbal d'un entretien *signé par moi*. Aucun procès-verbal ne m'a été communiqué, et je n'ai rien signé. Le bourgmestre, M. Anspach, a dit du récit des faits publié par mon fils : *C'est un roman*. Ce récit est la pure et simple vérité, plutôt atténuée qu'aggravée. M. Anspach n'a pu l'ignorer. Voici en quels termes j'ai annoncé le fait aux divers fonctionnaires de police qui se sont présentés chez moi : Cette nuit, une maison, la mienne, habitée par quatre femmes et deux petits enfants, a été violemment attaquée par une bande poussant des cris de mort et cassant les vitres à coups de pierres, avec tentative d'escalade du mur et d'effraction de la porte. Cet assaut, commencé à minuit et demi, a fini à deux heures un quart, au point du jour. Cela se voyait, il y a soixante ans, dans la forêt Noire; cela se voit aujourd'hui à Bruxelles.

Ce fait est un crime qualifié. À six heures du matin, le procureur du roi devait être dans ma maison; l'état des lieux devait être constaté judiciairement, l'enquête de justice en règle devait commencer, cinq témoins devaient être immédiatement entendus, les trois servantes, M^{me} Charles Hugo et moi. Rien de tout cela n'a été fait. Aucun magistrat instructeur n'est venu; aucune vérification légale des dégâts, aucun interrogatoire. Demain toute trace aura à peu près disparu, et les témoins seront dispersés; l'intention de ne rien voir est ici évidente. Après la police sourde, la justice aveugle. Pas une déposition n'a été judiciairement recueillie; et le principal témoin, qu'avant tout on devait appeler, on l'expulse.

Cela dit, je pars.

VICTOR HUGO.

§ 7.

À MM. COUVREUR, DEFUISSEAUX, DEMEURE, GUILLERY, JOTTRAND,
représentants du peuple belge.

Luxembourg, 2 juin 1871.

Messieurs,

Je tiens à vous remercier publiquement; non pas en mon nom, car que suis-je dans de si grandes questions? mais au nom du droit, que vous avez voulu maintenir, et au nom de la vérité, que vous avez voulu éclaircir. Vous avez agi comme des hommes justes.

L'offre d'asile qu'a bien voulu me faire, en nobles et magnifiques paroles, l'éloquent promoteur de l'interpellation, M. Defuisseaux, m'a profondément touché. Je n'en ai point usé. Dans le cas où les pluies de pierres s'obstineraient à me suivre, je ne voudrais pas les attirer sur sa maison.

J'ai quitté la Belgique. Tout est bien.

Quant au fait en lui-même, il est des plus simples.

Après avoir flétri les crimes de la Commune, j'avais cru de mon devoir de flétrir les crimes de la réaction. Cette égalité de balance a déplu.

Rien de plus obscur que les questions politiques compliquées de questions sociales. Cette obscurité, qui appelle l'enquête et qui quelquefois embarrasse l'histoire, est acquise aux vaincus de tous les partis, quels qu'ils soient; elle les couvre en ce sens qu'elle veut l'examen. Toute cause vaincue est un procès à instruire. Je pensais cela. Examinons avant de juger, et surtout avant de condamner, et surtout avant d'exécuter. Je ne croyais pas ce principe douteux. Il paraît que tuer tout de suite vaut mieux.

Dans la situation où est la France, j'avais pensé que le gouvernement belge devait laisser sa frontière ouverte, se réserver le droit d'examen inhérent au droit d'asile, et ne pas livrer indistinctement les fugitifs à la réaction française, qui les fusille indistinctement.

Et j'avais joint l'exemple au précepte en déclarant que, quant à moi, je maintenais mon droit d'asile dans ma maison, et que, si mon ennemi suppliant s'y présentait, je lui ouvrirais ma porte. Cela m'a valu d'abord l'attaque nocturne du 27 mai, ensuite l'expulsion en règle. Ces deux faits sont désormais connexes. L'un complète l'autre; le second protège le premier. L'avenir jugera.

Ce ne sont pas là des douleurs, et je m'y résigne aisément. Peut-être est-il bon qu'il y ait toujours un peu d'exil dans ma vie.

Du reste, je persiste à ne pas confondre le peuple belge avec le gouvernement belge, et, honoré d'une longue hospitalité en Belgique, je pardonne au gouvernement et je remercie le peuple.

VICTOR HUGO.

§ 8.

En présence des falsifications catholiques et doctrinaires, M. Victor Hugo a adressé cette dernière lettre à l'*Indépendance belge* :

Luxembourg, 6 juin 1871.

Monsieur,

Permettez-moi de rétablir les faits.

Le 25 mai, au nom du gouvernement belge, M. d'Anethan dit :

« Je puis donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement saura

remplir son devoir avec la plus grande fermeté et avec la plus grande vigilance; il usera des pouvoirs dont il est armé *pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique* de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes et qui devraient être mis au ban de toutes les nations civilisées. (*Vive approbation sur tous les bancs.*)

«*Ce ne sont pas des réfugiés politiques; nous ne devons pas les considérer comme tels.*»

C'est la frontière fermée. C'est le refus d'examen.

C'est contre cela que j'ai protesté, déclarant qu'il fallait *attendre avant de juger*, et que, quant à moi, si le gouvernement supprimait le droit d'asile en Belgique, je le maintenais dans ma maison.

J'ai écrit ma protestation le 26, elle a été publiée le 27; le 27, dans la nuit, ma maison était attaquée; le 30 j'étais expulsé.

Le 31, M. d'Anethan a dit :

«*Chaque cas spécial sera examiné, et lorsque les faits ne rentreront pas dans le cadre de la loi, la loi ne sera pas appliquée. Le gouvernement ne veut que l'exécution de la loi.*»

Ceci, c'est la frontière ouverte. C'est l'examen admis. C'est ce que je demandais.

Qui a changé de langage? est-ce moi? Non, c'est le ministère belge.

Le 25 il ferme la frontière, le 27 je proteste, le 31 il la rouvre.

Il m'a expulsé, mais il m'a obéi.

L'asile auquel ont droit en Belgique les vaincus politiques, je l'ai perdu pour moi, mais gagné pour eux.

Cela me satisfait.

Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

VICTOR HUGO.

Depuis le départ de M. Victor Hugo, les journaux libéraux belges ont déclaré, en mettant le gouvernement belge au défi de démentir le fait, qu'un des chefs de la bande nocturne de la place des Barricades était M. Kervyn de Lettenhove, fils du ministre de l'intérieur.

Ce fait n'a pas été démenti.

En outre, ils ont annoncé que M. Anspach, le bourgmestre de Bruxelles, venait d'être nommé par le gouvernement français commandeur de la Légion d'honneur.

Dénouement de l'incident belge.

(Voir les notes.) [*Note de l'Édition originale.*]

VI

VIANDEN.

Quand M. Victor Hugo, expulsé de Belgique, est arrivé dans le Luxembourg, à Vianden, la société chantante des travailleurs de Vianden, qui se nomme la *Lyre ouvrière*, lui a donné une sérénade. M. Victor Hugo a remercié en ces termes :

Mes amis de Vianden,

Vous dérangez un peu une idée que je m'étais faite. Cette année où nous sommes avait commencé pour moi par une ovation, et elle venait de finir par tout le contraire. Cela ne me déplaisait pas; la huée est le correctif de l'applaudissement; la Belgique m'avait rendu ce petit service; et, au point de vue philosophique où tout homme de mon âge doit se placer, je trouvais bon que l'acclamation de Paris eût pour contre-poids la lapidation de Bruxelles. Vous avez troublé cet équilibre, vous renouvelez autour de moi, non ce qu'a fait Bruxelles, mais ce qu'a fait Paris; et cela ne ressemble pas du tout à une huée. L'année va donc finir pour moi comme elle a commencé, par une effusion de bienvenue populaire.

Eh bien, décidément, je ne m'en plains pas.

Je vois à votre tête une noble intelligence, M. Paüly Strasser, votre bourgmestre. C'est un artiste en même temps qu'un homme politique. Vianden vit en lui; député et bourgmestre, il en est l'incarnation. Dans cette ville il est plus que le magistrat, il est l'âme.

Je vous félicite en lui et je le félicite en vous.

Oui, votre cordiale bienvenue m'est douce.

Vous êtes des hommes des champs, et parmi vous il y a des hommes d'étude, car j'aperçois plusieurs maîtres d'école. C'est là un beau mélange. Cette réunion est un échantillon du vrai groupe humain qui se compose de l'ouvrier matériel et de l'ouvrier moral, et qui résume toute la civilisation dans l'embrassement du travail et de la pensée.

J'aime ce pays; c'est la cinquième fois que j'y viens. Les autres années, j'y étais attiré par ma propre rêverie et par la pente que j'ai en moi vers les beaux lieux qui sont des lieux sauvages. Aujourd'hui j'y suis chassé par un coup de vent. Ce coup de vent, je le remercie.

Il me replace au milieu de vous.

Agriculteurs et travailleurs, je vous ressemble ; votre société s'appelle *la Lyre ouvrière*, quel nom touchant et cordial ! Au fond, vous et moi, nous faisons la même chose. Je creuse aussi moi un sillon, et vous dites un hymne aussi vous. Vous chantez comme moi, et comme vous je laboure. Mon sillon, c'est la dure glèbe humaine ; ma charrue, c'est mon esprit.

Vous venez de chanter des choses très belles. De nobles et charmantes femmes sont ici présentes, j'ai vu des larmes dans leurs yeux. Ne vous étonnez pas si, en vous remerciant, il y a un peu de tremblement dans ma voix. Depuis quelque temps je suis plus accoutumé aux cris de colère qu'aux chants du cœur, et ce que les colères ne peuvent faire, la sympathie le fait. Elle m'émeut.

Oui, j'aime ce pays de Vianden. Cette petite ville est une vraie figure du progrès ; c'est un raccourci de toute l'histoire. La nature a commencé par la doter ; elle a donné au hameau naissant un climat sain, une rivière vivifiante, une bonne terre, des coteaux pour la vigne, des montagnes pour la forêt. Puis, ce que la nature avait donné, la féodalité l'a pris. La féodalité a pris la montagne et y a mis un donjon, elle a pris la forêt et y a mis des bandits, elle a pris la rivière et l'a barrée d'une chaîne, elle a pris la terre et a mangé la moisson, elle a pris la vigne et a bu le vin. Alors la révolution de France est venue ; car vous savez, c'est de France que viennent les clartés, c'est de France que viennent les délivrances. (*Oui ! oui !*) La révolution française a délivré Vianden. Comment ? en tuant le donjon. Tant que le château a vécu, la ville a été morte. Le jour où le donjon est mort, le peuple est né. Aujourd'hui, dans son paysage splendide que viendra visiter un jour toute l'Europe, Vianden se compose de deux choses également consolantes et magnifiques, l'une sinistre, une ruine, l'autre riante, un peuple.

Tout à l'heure, amis, pendant qu'autour de moi vous chantiez, j'écoutais. Un de vos chants m'a saisi. Il m'a remué entre tous, je crois l'entendre encore. Laissez-moi vous le raconter à vous-mêmes.

L'orchestre se taisait. Il n'y avait pas d'instruments. La voix humaine avait seule la parole.

Un de vous que j'aperçois et que je salue de la main, était debout à part et comme en dehors du groupe ; mais dans la nuit et sous les arbres on le distinguait à peine. On l'entendait.

Qui entendait-on ? on ne savait. C'était solennel et grand.

Une voix grave parlait dans l'ombre, puis s'interrompait, et les autres voix répondaient. Toutes les voix qui étaient ensemble étaient basses, et la voix qui était seule était haute. Rien de plus pathétique. On eût dit un esprit enseignant une foule.

La mélodie était majestueuse. Les paroles étaient en allemand ; je ne

comprenais pas les paroles, mais je comprenais le chant. Il me semblait que j'en avais une traduction dans l'âme. J'écoutais ce grand dialogue d'un archange avec une multitude ; ce respectueux chuchotement des peuples répondant aux divines explications d'un génie. Il y avait comme un frémissement d'ailes dans la vibration auguste de la voix solitaire. C'était plus qu'un verbe humain. C'était comme une voix de la forêt, de la nature et de la nuit donnant à l'homme, à tous les hommes, hélas ! épuisés de fatigue, accablés de rancunes et de vengeances, saturés de guerre et de haine, les grands conseils de la sérénité éternelle.

Et au-dessus de tous les fronts inclinés, au milieu de tous nos deuils, de toutes nos plaies, de toutes nos inimitiés, cela venait du ciel, et c'était l'immense reproche de l'amour.

Amis, la musique est une sorte de rêve. Elle propose à la pensée on ne sait quel problème mystérieux. Vous êtes venus à moi chantant ; ce que vous avez chanté je le parle. Vous m'avez apporté cette énigme, l'Harmonie, et je vous en donne le mot : Fraternité.

Mes amis, emplissons nos verres. Au-dessus des empereurs et des rois, je bois à l'harmonie des peuples et à la fraternité des hommes.

VII

ÉLECTIONS DU 2 JUILLET 1871.

M. Victor Hugo était absent de Paris lors des élections de juillet, faites sous l'état de siège, sans presse libre et sans réunions publiques ; du reste viciées, selon lui, par deux mesures, l'incarcération en masse et la radiation arbitraire, qui avaient écarté du vote environ 140.000 électeurs.

PARIS. — VOTE DU 2 JUILLET.

VICTOR HUGO : 57.854 VOIX.

CONCLUSION.

De ce recueil de faits et de pièces, livré sans réflexions à la conscience de tous, il résulte ceci :

Après une absence de dix-neuf ans moins trois mois, je suis rentré dans Paris le 5 septembre 1870; pendant les cinq mois qu'a duré le siège, j'ai fait mes efforts pour aider à la défense et pour maintenir l'union en présence de l'ennemi; je suis resté dans Paris jusqu'au 13 février; le 13 février, je suis parti pour Bordeaux; le 15, j'ai pris séance à l'Assemblée nationale; le 1^{er} mars, j'ai parlé contre le traité de paix, qui nous coûte deux provinces et cinq milliards; le 2, j'ai voté contre ce traité; dans la réunion de la gauche radicale, le 3 mars, j'ai proposé un projet de résolution, que la réunion a adopté à l'unanimité, et qui, s'il eût pu être présenté en temps utile et accepté par l'Assemblée, eût établi la permanence des représentants de l'Alsace et de la Lorraine sur leurs sièges jusqu'au jour où ces provinces redeviendront françaises de fait comme elles le sont de droit et de cœur; dans le onzième bureau, le 6 mars, j'ai conseillé à l'Assemblée de siéger à Paris, et j'ai indiqué les dangers du refus de rentrer; le 8 mars, je me suis levé pour Garibaldi méconnu et insulté, et, l'Assemblée m'ayant fait l'honneur de me traiter comme lui, j'ai, comme lui, donné ma démission; le 18 mars, j'ai ramené à Paris mon fils, mort subitement le 13, j'ai remercié le peuple, qui, bien qu'en pleine émotion révolutionnaire, a voulu faire cortège à ce cercueil; le 21 mars, je suis parti pour Bruxelles, où la tutelle de deux orphelins et la loi qui règle les liquidations de communauté exigeaient ma présence; de Bruxelles, j'ai combattu la Commune à propos de l'abominable décret des otages et j'ai dit : *Pas de représailles*; j'ai rappelé à la Commune les principes, et j'ai défendu contre elle la liberté, le droit, la raison, l'inviolabilité de la vie humaine; j'ai défendu la Colonne contre la Commune et l'Arc de triomphe contre l'Assemblée; j'ai demandé la paix et la conciliation; j'ai jeté contre la guerre civile un cri indigné; le 26 mai, au moment où la victoire se décidait pour l'Assemblée, le gouvernement belge ayant mis hors la loi les vaincus, qui étaient les hommes mêmes que j'avais combattus, j'ai réclamé pour eux le droit d'asile, et, joignant l'exemple au précepte, j'ai offert l'asile dans ma maison; le 27 mai, j'ai été attaqué la nuit chez moi par une bande dont faisait partie le fils d'un membre du gouvernement belge; le 30 mai, j'ai été expulsé par le gouvernement belge; en résumé j'ai fait mon devoir, rien que mon devoir, tout mon

devoir, qui fait son devoir est habituellement abandonné, c'est pourquoi, ayant eu en février dans les élections de Paris 214.000 voix, je suis surpris qu'il m'en soit resté en juillet 57.000.

J'en suis profondément touché.

J'ai été heureux des 214.000; je suis fier des 57.000.

(Écrit à Vianden, en juillet 1871.)

DEUXIÈME PARTIE.

DE L'EXPULSION DE BELGIQUE
À L'ENTRÉE AU SÉNAT.

PARIS.



Victor Hugo était expulsé de Belgique ; genre de voie de fait qui n'a d'importance que pour ceux qui la commettent. Les gouvernements peuvent mettre un homme hors d'un pays, mais ils ne peuvent le mettre hors du devoir. Ce que Victor Hugo venait de faire en Belgique, il fallait le continuer en France. Il rentra en France. L'état de siège, les conseils de guerre, les déportations, les condamnations à mort, créaient une situation poignante et tragique. Il fallait protéger la liberté, dire la vérité, faire justice et rendre justice. Les gouvernements, tels qu'ils sont aujourd'hui, ne savent pacifier qu'avec violence ; il fallait combattre cette pacification fausse, et réclamer la pacification vraie. En outre, dans toute cette ombre, la France s'éclipsait ; il fallait défendre la France. Tout bon citoyen sentait la pression de sa conscience. Le devoir était impérieux et urgent. Ajoutons qu'aux devoirs politiques se mêlaient les devoirs littéraires.

I

AUX RÉDACTEURS DU RAPPEL.

Paris, 31 octobre 1871.

Mes amis,

Le *Rappel* va reparaître. Avant que je rentre dans ma solitude et dans mon silence, vous me demandez pour lui une parole. Vous, lutteurs généreux, qui allez recommencer le rude effort quotidien de la propagande pour la vérité, vous attendez de moi, et avec raison, le serrement de main que l'écrivain vétérán, absent des polémiques et étranger aux luttes de la presse, doit à ce combattant de toutes les heures qu'on appelle le journaliste. Je prends donc encore une fois la parole dans votre tribune, pour en redescendre aussitôt après et me mêler à la foule. Je parle aujourd'hui, ensuite je ne ferai plus qu'écouter.

Les devoirs de l'écrivain n'ont jamais été plus grands qu'à cette heure.

Au moment où nous sommes il y a une chose à faire ; une seule. Laquelle ?

Relever la France.

Relever la France. Pour qui ? Pour la France ? Non. Pour le monde. On ne rallume pas le flambeau pour le flambeau.

On le rallume pour ceux qui sont dans la nuit ; pour ceux qui étendent les mains dans la cave et tâtent le mur funeste de l'obstacle ; pour ceux à

qui manquent le guide, le rayon, la chaleur, le courage, la certitude du chemin, la vision du but ; pour ceux qui ont de l'ombre dans leur horizon, dans leur travail, dans leur itinéraire, dans leur conscience ; pour ceux qui ont besoin de voir clair dans leur chute ou dans leur victoire. On rallume le flambeau pour celui même qui l'a éteint, et qui, en l'éteignant, s'est aveuglé ; et c'est pour l'Allemagne qu'il faut relever la France.

Oui, pour l'Allemagne. Car l'Allemagne est esclave, et c'est de la France que lui reviendra la liberté.

La lumière délivre.

Mais pour rallumer le flambeau, pour relever la France, comment s'y prendre ? Qu'y a-t-il à faire ?

Cela est difficile, mais simple.

Il faut faire jaillir l'étincelle.

D'où ?

De l'âme du peuple.

Cette âme n'est jamais morte. Elle subit des occultations comme tout astre, puis, tout à coup, lance un jet de clarté et repaît.

La France avait deux grandeurs, sa grandeur matérielle et sa grandeur morale. Sa puissance matérielle seule est atteinte, sa puissance intellectuelle est entière. On amoindrit un territoire, non un rayonnement ; jamais un rayon ne rebrousse chemin. La civilisation connaît peu Berlin et continue de se tourner vers Paris. Après les désastres, voyons le résultat. Il ne reste plus à la France que ceci : tous les peuples. La France a perdu deux provinces, mais elle a gardé le monde.

C'est le phénomène d'Athènes, c'est le phénomène de Rome. Et cela tient à une chose profonde, l'Art. Être la nation de l'idéal, c'est être la nation du droit ; être le peuple du beau, c'est être le peuple du vrai.

Être un colosse n'est rien si l'on n'est un esprit. La Turquie a été colosse, la Russie l'est, l'empire allemand le sera ; énormités faites de ténèbres ; géants reptiles. Le géant, plus les ailes, c'est l'archange. La France est suprême parce qu'elle est ailée et lumineuse. C'est parce qu'elle est la grande nation lettrée qu'elle est la grande nation révolutionnaire. La Marseillaise, qui est sa chanson, est aussi son épée. 1789 avait besoin de cette préface, l'Encyclopédie. Voltaire prépare Mirabeau. Ôtez Diderot, vous n'aurez pas Danton. Qui eût séché ce germe, Rousseau, au commencement du dix-huitième siècle, eût, par contre-coup, séché à la fin cet autre germe, Robespierre. Corrélations impénétrables, mystérieuses influences, complicités de l'idéal avec l'absolu, que le philosophe constate, mais qui ne sont pas justiciables des conseils de guerre.

Le journal, donc, comme l'écrivain, a deux fonctions, la fonction

politique, la fonction littéraire. Ces deux fonctions, au fond, n'en sont qu'une, car sans littérature pas de politique. On ne fait pas de révolutions avec du mauvais style. C'est parce qu'ils sont de grands écrivains que Juvénal assainit Rome et que Dante féconde Florence.

Puisque vous me permettez de dire ma pensée chez vous, précisons la mission du journal, telle que je la comprends à l'heure qu'il est.

Le dix-neuvième siècle, augmentateur logique de la Révolution française, a engagé avec le passé deux batailles, une bataille politique et une bataille littéraire. De ces deux batailles, l'une, la bataille politique, livrée aux reflux les plus contraires, est encore couverte d'ombre, l'autre, la bataille littéraire, est gagnée. C'est pourquoi il faut continuer le combat en politique et le cesser en littérature. Qui a vaincu et conquis doit pacifier. La paix est la dette de la victoire.

Donc faisons, au profit du progrès et des idées, la paix littéraire. La paix littéraire sera le commencement de la paix morale. Selon moi, il faut encourager tous les talents, aider toutes les bonnes volontés, seconder toutes les tentatives, compléter le courage par l'applaudissement, saluer les jeunes renommées, couronner les vieilles gloires. En faisant cela, on rehausse la France. Rehausser la France, c'est la relever. Grand devoir, je viens de le dire.

Ceci, je ne le dis pas pour un journal, ni pour un groupe d'écrivains, je le dis pour la littérature entière. Le moment est venu de renoncer aux haines et de couper court aux querelles. Alliance! fraternité! concorde! La France militaire a fléchi, mais la France littéraire est restée debout. Ce magnifique côté de notre gloire, que l'Europe nous envie, respectons-le.

Le dénigrement de nous-mêmes par nous-mêmes est détestable. L'étranger en profite. Nos déchirements et nos divisions lui donnent le droit insolent d'ironie. *Quoi!* pendant qu'il nous mutile, nous nous égratignons! Il nous fait pleurer et nous le faisons rire. Cessons cette duperie. Ni les allemands ni les anglais ne tombent dans cette faute. Voyez comme ils surfont leurs moindres renommées. Fussent-ils indigents, ils se déclarent opulents. Quant à nous, qui sommes riches, n'ayons pas l'air de pauvres. Là où nous sommes vainqueurs, n'ayons pas une modestie de vaincus. Ne jouons pas le jeu de l'ennemi. Faisons-lui front de toute notre lumière. Ne diminuons rien de ce grand siècle littéraire que la France ajoute fièrement à trois autres. Ce siècle a commencé avec splendeur, il continue avec éclat. Disons-le. Constatons, à l'honneur de notre pays, tous les succès, les nouveaux comme les anciens. Être bons confrères, c'est être bons patriotes.

En parlant ainsi à vous qui êtes de si nobles intelligences, je vais au devant de votre pensée; et, remarquez-le, en donnant ce conseil à tous les

écrivains, je suis fidèle à l'habitude de ma vie entière. Jeune, dans une ode adressée à Lamartine, je disais :

Poète, j'eus toujours un chant pour les poètes ;
Et jamais le laurier qui pare d'autres têtes
N'a jeté d'ombre sur mon front.

Donc paix en littérature, mais guerre en politique.

Désarmons où nous pouvons désarmer, pour mieux combattre là où le combat est nécessaire.

La République en ce moment est attaquée, chez elle, en France, par trois ou quatre monarchies ; tout le passé, passé royal, passé théocratique, passé militaire, prend corps à corps la Révolution. La Révolution vaincra, tôt ou tard. Tâchons que ce soit tôt. Luttons. N'est-ce pas quelque chose que d'avancer l'heure ?

De ce côté encore, relevons la France. France est synonyme de liberté. La Révolution victorieuse, ce sera la France victorieuse.

Ce qui met le plus la Révolution en danger, le phénomène artificiel, mais sérieux, qu'il faut surtout combattre, d'autant plus effrayant qu'il séduit la foule, le grand péril, le vrai péril, je dirais presque le seul péril, le voici : c'est la victoire de la loi sur le droit. Grâce à ce funeste prodige, la Révolution peut être à la merci d'une assemblée. La légalité viciant par infiltration la vérité et la justice, cela se voit à cette heure presque dans tout. La loi opprime le droit. Elle l'opprime dans la pénalité où elle introduit l'irréparable, dans le mariage où elle introduit l'irrévocable, dans la paternité, déformée et parfois faussée par les axiomes romains, dans l'éducation d'où elle retire l'égalité en supprimant la gratuité, dans l'instruction qui est facultative et qui devrait être obligatoire, le droit de l'enfant étant ici supérieur au droit du père, dans le travail auquel elle chicane son organisme, dans la presse dont elle exclut le pauvre, dans le suffrage universel dont elle exclut la femme. Grave désordre, l'exagération de la loi. Tout ce qui est de trop dans la loi est de moins dans le droit.

Les gouvernants, assemblées souveraines ou princes, ont de l'appétit et se font aisément illusion. Rappelons-nous les sous-entendus de l'assemblée de Bordeaux, qui a été depuis l'assemblée de Versailles, et qui n'est pas encore l'assemblée de Paris. Cette assemblée, dont j'ai l'honneur de ne plus être, avait vu le plébiscite du 8 mai et croyait tout possible par le suffrage universel. Elle se trompait. On incline aujourd'hui à abuser du pouvoir plébiscitaire. Le gouvernement direct du peuple par le peuple est, certes, le but auquel il faut tendre, mais il faut se défier du plébiscite, avant de s'en servir, il importe de le définir ; la politique est une mathématique, et

aucune force ne doit être employée sans être précisée, la longueur du levier veut être proportionnée à la masse de l'obstacle. Eh bien, le plébiscite ne saurait soulever le droit, ni le déplacer, ni le retourner. Le droit préexiste. Il était avant, il sera après. Le droit existe avant le peuple, comme la morale existe avant les mœurs. Le droit crée le suffrage universel, le suffrage universel crée la loi. Voyez l'énorme distance qui sépare la loi du droit, et l'infériorité de ce qui est humain devant ce qui est éternel. Tous les hommes réunis ne pourraient pas créer un droit, et moi qui parle j'ai fait dans ma vie plusieurs centaines de lois. La loi employant le suffrage universel à détruire le droit, c'est la fille employant le père à tuer l'aïeul. Est-il rien de plus monstrueux ? Tel est pourtant le rêve de ceux qui s'imaginent qu'on peut mettre la République aux voix, donner au suffrage universel d'aujourd'hui la souveraineté sur le suffrage universel de demain, et faire supprimer le droit absolu de l'homme par le caprice momentané de l'individu.

À cette heure, l'antagonisme de la loi et du droit éclate. La révolte de l'inférieur contre le supérieur est flagrante.

Quel embarras pour les consciences et quoi de plus inquiétant que ceci : le droit et la loi coulant en sens contraire ! le droit allant vers l'avenir, la loi allant vers le passé ! le droit charriant les problèmes sociaux, la loi charriant les expédients politiques ! ceux-ci descendant, ceux-là remontant, et à chaque instant le choc ! les problèmes, qui sont les ténèbres, se heurtant aux expédients, qui sont la noirceur ! De solutions, point. Rien de plus redoutable.

Aux questions permanentes s'ajoutent les questions momentanées ; les premières sont pressantes, les secondes sont urgentes. La dissolution de l'Assemblée ; l'enquête sur les faits de mars, et aussi sur les faits de mai et de juin ; l'amnistie. Quel labeur pour l'écrivain, et quelle responsabilité ! À côté des questions qui menacent, les questions qui supplient. Les cachots, les pontons, les mains jointes des femmes et des enfants. Ici la mère, ici les fils et les filles, là-bas le père ! Les familles coupées en deux, un tronçon dans le grenier, un tronçon dans la casemate. Ô mes amis, l'amnistie ! l'amnistie ! Voici l'hiver. L'amnistie !

Demandons-la, implorons-la, exigeons-la. Et cela dans l'intérêt de tous. Une guérison locale est une guérison générale ; la plaie pansée au pied ôte la fièvre du cerveau.

L'amnistie tout de suite ! l'amnistie avant tout ! Lions l'artère, c'est le plus pressé. Disons-le au pouvoir, en ces matières la promptitude est habileté. On a déjà trop hésité, les clémences tardives aigrissent. Ne vous laissez pas contraindre par la pression souveraine de l'opinion ; faites l'amnistie de gré

et non de force, n'attendez pas. Faites l'amnistie aujourd'hui, elle est pour vous; faites-la demain, elle est contre vous.

Regardez le pavé, il vous conseille l'amnistie. Les amnisties sont des lavages. Tout le monde en profite.

L'amnistie est aussi bien pour ceux qui la donnent que pour ceux qui la reçoivent. Elle a cela d'admirable qu'elle fait grâce des deux côtés.

Mes amis, les pontons sont dévorants. Après ceux qui ont péri, je ne puis me résigner à en voir périr d'autres.

Nous assistons en ce moment à une chose terrible, c'est le triomphe de la mort. On croyait la mort vaincue. On la croyait vaincue dans la loi, on la croyait vaincue dans la diplomatie. On entrevoyait la fin du coupe-tête et la fin du reître. En 93, une année de guillotine avait formidablement répliqué aux douze siècles de potence, de roue et d'écartèlement de la monarchie, et après la révolution on pouvait croire l'échafaud épuisé; puis était venue une bataille de quinze ans, et après Napoléon on pouvait croire la guerre vidée. La peine capitale, abolie dans toutes les consciences, commençait à disparaître des codes; vingt-sept gouvernements, dans l'ancien et le nouveau continent, l'avaient raturée; la paix se faisait dans la loi, et la concorde naissait entre les nations; les juges n'osaient plus condamner les hommes à mort par l'échafaud, et les rois n'osaient plus condamner les peuples à mort par la guerre. Les poètes, les philosophes, les écrivains, avaient fait ce travail magnifique. Les Tyburn et les Montfaucon s'abîmaient dans leur honte, et les Austerlitz et les Rosbach dans leur gloire. Plus de tuerie, ni juridique, ni militaire; le principe de l'inviolabilité humaine était admis. Pour la première fois depuis six mille ans, le genre humain avait la respiration libre. Cette montagne, la mort, était ôtée de dessus la poitrine du titan. La civilisation vraie allait commencer. Tout à coup l'an 1870 s'est levé, ayant dans sa main droite l'épée, et dans sa main gauche la hache. La mort a reparu, Janus épouvantable, avec ses deux faces de spectre, l'une qui est la guerre, l'autre qui est le supplice. On a entendu cet affreux cri: Représailles! Le talion imbécile a été évoqué par la guerre étrangère et par la guerre civile. Œil pour œil, dent pour dent, province pour province. Le meurtre sous ses deux espèces, bataille et massacre, s'est rué d'abord sur la France, ensuite sur le peuple; des européens ont conçu ce projet: supprimer la France, et des français ont machiné ce crime: supprimer Paris. On en est là.

Et au lieu de l'affirmation que veut ce siècle, c'est la négation qui est venue. L'échafaud, qui était une larve, est devenu une réalité; la guerre, qui était un fantôme, est devenue une nécessité; sa disparition dans le passé se complique d'une réapparition dans l'avenir; en ce moment-ci les

mères allaitent leurs enfants pour la tombe ; il y a une échéance entre la France et l'Allemagne, c'est la revanche ; la mort se nourrit de la mort ; on tuera parce qu'on a tué. Et, chose fatale, pendant que la revanche se dresse au dehors, la vengeance se dresse au dedans. La vindicte, si vous voulez. On a fait ce progrès, adosser les patients à un mur au lieu de les coucher sur une planche, et remplacer la guillotine par la mitrailleuse. Et tout le terrain qu'on croyait gagné est perdu, et le monstre qu'on croyait vaincu est victorieux, et le glaive règne sous sa double forme, hache du bourreau, épée du soldat ; de sorte qu'à cette minute sinistre où le commerce râle, où l'industrie périt, où le travail expire, où la lumière s'éteint, où la vie agonise, quelque chose est vivant, c'est la mort.

Ah ! affirmons la vie ! affirmons le droit, la justice, la liberté, l'idéal, la bonté, le pardon, la vérité éternelle ! À cette heure la conscience humaine est à tâtons ; voilà ce que c'est que l'éclipse de la France. À Bruxelles, j'ai poussé ce cri : Clémence ! et l'on m'a jeté des pierres. Affirmons la France. Relevons-la. Rallumons-la. Rendons aux hommes cette lumière. La France est un besoin de l'univers. Nous avons tous, nous français, une tendance à être plutôt hommes que citoyens, plutôt cosmopolites que nationaux, plutôt frères de l'espèce entière que fils de la race locale ; conservons cette tendance, elle est bonne ; mais rendons-nous compte que la France n'est pas une patrie comme une autre, qu'elle est le moteur du progrès, l'organisme de la civilisation, le pilier de l'ensemble humain, et, que, lorsqu'elle fléchit, tout s'écroule. Constatons cet immense recul moral des nations correspondant aux pas qu'a faits la France en arrière ; constatons la guerre revenue, l'échafaud revenu, la tuerie revenue, la mort revenue, la nuit revenue ; voyons l'horreur sur la face des peuples, secourons-les en restaurant la France ; resserrons entre nous français le lien national, et reconnaissons qu'il y a des heures où la meilleure manière d'aimer la patrie, c'est d'aimer la famille, et où la meilleure manière d'aimer l'humanité, c'est d'aimer la patrie.

VICTOR HUGO.

Paris, 31 octobre 1871.

II

A M. LÉON BIGOT,

AVOCAT DE MAROTEAU.

Paris, 5 novembre 1871.

Monsieur,

J'ai lu votre mémoire ; il est excellent, j'applaudis à vos généreux efforts. L'adhésion que vous désirez de moi, vous l'avez entière. Je vais même plus loin que vous.

La question que vous voyez en légiste, je la vois en philosophe. Le problème que vous élucidez si parfaitement, et avec une logique éloquente, au point de vue du droit écrit, est éclairé pour moi d'une lumière plus haute et plus complète encore par le droit naturel. À une certaine profondeur, le droit naturel se confond avec le droit social.

Vous plaidez pour Maroteau, pour ce jeune homme, qui, poète à dix-sept ans, soldat patriote à vingt ans, a eu, dans le funèbre printemps de 1871, un accès de fièvre, a écrit le cauchemar de cette fièvre, et aujourd'hui, pour cette page fatale, va, à vingt-deux ans, si l'on n'y met ordre, être fusillé, et mourir avant presque d'avoir vécu. Un homme condamné à mort pour un article de journal, cela ne s'était pas encore vu. Vous demandez la vie pour ce condamné.

Moi, je la demande pour tous. Je demande la vie pour Maroteau ; je demande la vie pour Rossel, pour Ferré, pour Lullier, pour Crémieux ; je demande la vie pour ces trois malheureuses femmes, Marchais, Suétens et Papavoine, tout en reconnaissant que, dans ma faible intelligence, il est prouvé qu'elles ont porté des écharpes rouges, que Papavoine est un nom effroyable, et qu'on les a vues dans les barricades, pour combattre, selon leurs accusateurs, pour ramasser les blessés, selon elles. Une chose m'est prouvée encore, c'est que l'une d'elles est mère et que, devant son arrêt de mort, elle a dit : *C'est bien, mais qui est-ce qui nourrira mon enfant ?*

Je demande la vie pour cet enfant.

Laissez-moi m'arrêter un instant.

Qui est-ce qui nourrira mon enfant ? Toute la plaie sociale est dans ce mot. Je sais que j'ai été ridicule la semaine dernière en demandant, en présence

des malheurs de la France, l'union entre les français, et que je vais être ridicule cette semaine en demandant la vie pour des condamnés. Je m'y résigne. Ainsi voilà une mère qui va mourir, et voilà un petit enfant qui va mourir aussi, par contre-coup. Notre justice a de ces réussites. La mère est-elle coupable ? Répondez oui ou non. L'enfant l'est-il ? Essayez de répondre oui.

Je le déclare, je suis troublé à l'idée de cette innocence qui va être punie de nos fautes; la seule excuse de la pénalité irréparable, c'est la justesse; rien n'est sinistre comme la loi frappant à côté. La justice humaine tarissant brusquement les sources de la vie aux lèvres d'un enfant étonne la justice divine; ce démenti donné à l'ordre au nom de l'ordre est étrange; il n'est pas bon que nos chétifs codes transitoires et nos sentences myopes d'ici-bas indignent là-haut les lois éternelles; on n'a pas le droit de frapper la mère quand on frappe en même temps l'enfant. Il me semble entendre la profonde voix de l'inconnu dire aux hommes: *Eh bien, qu'est-ce que vous faites donc là?* Et je suis inquiet quand je vois se tourner avec stupeur vers la société le sombre regard de la nature.

Je quitte ce petit condamné, et je reviens aux autres.

Aux yeux de ceux à qui l'apparence de l'ordre suffit, les arrêts de mort ont un avantage; c'est qu'ils font le silence. Pas toujours. Il est périlleux de produire violemment un faux calme. Les exécutions politiques prolongent souterrainement la guerre civile.

Mais on me dit: — Ces êtres misérables, dont la mise à mort vous préoccupe, n'ont rien à voir avec la politique, là-dessus tout le monde est d'accord; ce sont des délinquants vulgaires, coupables de méfaits ordinaires, prévus par la loi pénale de tous les temps.

Entendons-nous.

Que tout le monde soit d'accord sur l'excellence de ces condamnations, peu m'importe. Quand il s'agit de juger un ennemi, mettons-nous en garde contre les consentements furieux de la foule et contre les acclamations de notre propre parti; examinons autour de nous l'état de rage, qui est un état de folie; ne nous laissons pas pousser même vers les sévérités que nous souhaitons; craignons la complaisance de la colère publique. Défions-nous de certains mots, tels que *délits ordinaires*, *crimes communs*, mots souples et faciles à ajuster à des sentences excessives; ces mots-là ont l'inconvénient d'être commodes; en politique, ce qui est commode est dangereux. N'acceptons pas les services que peuvent rendre des définitions mal faites; l'élasticité des mots correspond à la lâcheté des hommes. Cela obéit trop.

Confondre Marat avec Lacenaire est aisé et mène loin.

Certes, la Chambre introuvable, je parle de celle de 1815, si elle fût

arrivée vingt ans plus tôt, et si le hasard l'eût faite victorieuse de la Convention, aurait trouvé d'excellentes raisons pour déclarer la République scélérate; 1815 eût déclaré 93 justiciable de la pénalité ordinaire; les massacres de septembre, les meurtres d'évêques et de prêtres, la destruction des monuments publics, l'atteinte aux propriétés privées, n'eussent point fait défaut à son réquisitoire; la Terreur blanche eût instrumenté judiciairement contre la Terreur rouge; la chambre royaliste eût proclamé les conventionnels atteints et convaincus de délits communs prévus et punis par le code criminel; elle les eût envoyés à la potence et à la roue, supplices restaurés avec la monarchie; elle aurait vu en Danton un égorgeur, en Camille Desmoulins un provocateur au meurtre, en Saint-Just un assassin, en Robespierre un malfaiteur pur et simple; elle leur eût crié à tous: Vous n'êtes pas des hommes politiques! Et l'opinion publique aurait dit: C'est vrai! jusqu'au jour où la conscience humaine aurait dit: C'est faux!

Il ne suffit pas qu'une assemblée ou un tribunal, même traînant des sabres, dise: — Une chose est, — pour qu'elle soit. On n'introduit pas de décret dans la conscience de l'homme. Le premier étourdissement passé, elle se recueille et examine. Les faits mixtes ne peuvent être appréciés comme des faits simples; le mot, *troubles publics*, n'est pas vide de sens; il y a des événements complexes où à une certaine quantité d'attentat se mêle une certaine quantité de droit. Quand la commotion a cessé, quand les fluctuations sont finies, l'histoire arrive avec son instrument de précision, la raison, et répond ceci aux premiers juges: — 93 a sauvé le territoire, la Terreur a empêché la trahison, Robespierre a fait échec à la Vendée et Danton à l'Europe, le régicide a tué la monarchie, le supplice de Louis XVI a rendu impossible dans l'avenir le supplice de Damiens, la spoliation des émigrés a restitué le champ au laboureur et la terre au peuple, Lyon et Toulon foudroyés ont cimenté l'unité nationale; vingt crimes, total: un bienfait, la Révolution française.

J'entends garder les proportions, et je n'assimile les condamnés d'aujourd'hui aux gigantesques lutteurs d'autrefois qu'en ce point: eux aussi sont des combattants révolutionnaires; à eux aussi on ne peut reprocher que des faits politiques; l'histoire écartera d'eux ces qualifications, *délits communs*, *crimes ordinaires*; et, en leur infligeant la peine capitale, que fait-on? on rétablit l'échafaud politique.

Ceci est effrayant.

Pas en arrière. Démenti au progrès. Babeuf, Aréna, Ceracchi, Topino-Lebrun, Georges Cadoudal, Mallet, Lahorie, Guidal, Ney, Labédoyère, Didier, les frères Faucher, Pleignier, Carbonneau, Tolleron, les quatre

sergents de la Rochelle, Alibaud, Cirasse, Charlet, Cuisinier, Orsini, reparaissent. Rentrée des spectres.

Retourner vers les ténèbres, faire rétrograder l'immense marche humaine, rien de plus insensé. En civilisation, on ne recule jamais que vers le précipice.

Certes, Rossel, Maroteau, Gaston Crémieux et les autres, ces créatures humaines en péril, cela m'émeut ; mais ce qui m'émeut plus encore, c'est la civilisation en danger.

Mais, reprend-on, c'est justement pour éviter le précipice que nous reculons. Vous le voyez derrière, nous le voyons devant. Pour nous comme pour vous, il s'agit du salut social. Vous le voyez dans la clémence, nous le voyons dans le châtement.

Soit. J'accepte la discussion posée ainsi.

C'est la vieille querelle du juste et de l'utile. Nous avons pour nous le juste, cherchons si vous avez pour vous l'utile.

Voilà des condamnés à mort. Qu'en va-t-on faire ? Les exécuter ?

Il s'agit du salut public, dites-vous. Plaçons-nous à ce point de vue. De deux choses l'une : ou cette exécution est nécessaire, ou elle ne l'est pas.

Si elle n'est pas nécessaire, de quel nom la qualifier ? La mort pour la mort, l'échafaud pour l'échafaud, histoire de s'entretenir la main, l'art pour l'art, c'est hideux.

Si elle est nécessaire, c'est qu'elle sauve la société.

Examinons.

À l'heure qu'il est, quatre questions sont pendantes, la question monétaire, la question politique, la question nationale, la question sociale ; c'est-à-dire que les quatre équilibres, qui sont notre vie même, sont compromis, l'équilibre financier par la question monétaire, l'équilibre légal par la question politique, l'équilibre extérieur par la question nationale, l'équilibre intérieur par la question sociale. La civilisation a ses quatre vents ; les voilà qui soufflent tous à la fois. Immense ébranlement. On entend le craquement de l'édifice ; les fondations se lézardent, les colonnes plient, les piliers chancellent, toute la charpente penche ; les anxiétés sont inouïes. La question politique et la question nationale s'enchevêtrent ; nos frontières perdues exigent la suppression de toutes les frontières ; la fédération des peuples seule peut le faire pacifiquement, les Etats-Unis d'Europe sont la solution, et la France ne reprendra sa suprématie que par la république française transformée en république continentale ; but sublime, ascension vertigineuse, sommet de civilisation ; comment y atteindre ? En même temps, le problème monétaire complique le problème social ; des perspectives obscures s'ouvrent de toutes parts, d'un côté les colonisations lointaines, la recherche des pays

de l'or, l'Australie, la Californie, les transmigrations, les déplacements de peuples; de l'autre côté, la monnaie fiduciaire, le billet de banque à revenu, la propriété démocratisée, la réconciliation du travail avec le capital par le billet à rente; difficultés sans nombre, qui se résoudreont un jour en bien-être et en lumière, et qui à cette heure se résument en misères et en souffrances. Telle est la situation. Et maintenant voici le remède : tuer Maroteau, tuer Lullier, tuer Ferré, tuer Rossel, tuer Crémieux; tuer ces trois malheureuses, Suétens, Marchais et Papavoine; il n'y a entre l'avenir et nous que l'épaisseur de quelques cadavres utiles à la prospérité publique; et plus rien ne frémera, et le crédit s'affermira, et la confiance renaîtra, et les inquiétudes s'évanouiront, et l'ordre sera fondé, et la France sera rassurée quand on entendra la voix d'un petit enfant appeler sa mère morte dans les ténèbres.

Ainsi, à cette heure tellement extraordinaire qu'aucun peuple n'en a jamais eu de pareille, sept ou huit tombes, voilà notre ressource; et quand l'homme d'état, accoudé sur sa table, la tête dans ses mains, épelant des chiffres terribles, étudiant une carte déchirée, sondant les défaites, les catastrophes, les déroutes, les capitulations, les trahisons, les ignominies, les affreuses paix signées, la France épuisée d'or par les cinq milliards extorqués et de sang par les deux provinces arrachées, le profond tremblement de terre de Paris, les écroulements, les engloutissements, les désastres, les décombres qui pendent, l'ignorance, la misère, les menaces des ruines, songe à l'effrayant avenir; quand, pensif devant tant d'abîmes, il demande secours à l'inconnu; quand il réclame le Turgot qu'il faudrait à nos finances, le Mirabeau qu'il faudrait à nos assemblées, l'Aristide qu'il faudrait à notre magistrature, l'Annibal qu'il faudrait à nos armées, le Christ qu'il faudrait à notre société; quand il se penche sur l'ombre et la supplie de lui envoyer la vérité, la sagesse, la lumière, le conseil, la science, le génie; quand il évoque dans sa pensée le *Deus ex machina*, le pilote suprême des grands naufrages, le guérisseur des plaies populaires, l'archange des nations en détresse, le sauveur; il voit apparaître qui? un fossoyeur, la pelle sur l'épaule.

VICTOR HUGO.

III

A. M. ROBERT HYENNE
RÉDACTEUR EN CHEF
DE LA DÉMOCRATIE DU MIDI.

Paris, 2 décembre 1871.

Mon vaillant confrère, les souvenirs que vous me rappelez sont gravés en moi ; depuis longtemps je vous connais et je vous estime. Vous avez été l'ami de l'exil ; vous êtes aujourd'hui le combattant de la vérité et de la liberté. Votre talent et votre courage sont pour votre journal, la *Démocratie du Midi*, un double gage de succès.

Nous traversons une crise fatale. Après l'invasion, le terrorisme réactionnaire. 1871 est un 1815, pire. Après les massacres, voici l'échafaud politique rétabli. Quels revenants funestes ! Trestaillon avait reparu en juin, Bellart reparait en novembre. À l'odieux assassinat de Clément Thomas et de Lecomte, à l'abominable meurtre des otages, quelles répliques sanglantes ! Quel grossissement de l'horreur par l'horreur ! Quelle calamité pour la France que ce duel de la Commune et de l'Assemblée !

La civilisation est en danger ; nous sentons un affreux glissement sur la pente féroce. J'ai écrit :

Personne n'est méchant ; et que de mal on fait !

Avertissons toutes ces pauvres consciences troublées. Si le gouvernement est myope, tâchons qu'il ne soit pas sourd. Crions : Amnistie ! amnistie ! assez de sang ! assez de victimes ! qu'on fasse enfin grâce à la France ! c'est elle qui saigne. — On a ôté la parole au *Rappel* ; vous tous qui l'avez encore, répétez son vaillant cri : Pitié ! pardon ! fraternité ! Ne nous laissons pas, recommençons sans cesse. Demandons la paix et donnons l'alarme. Sonnons le tocsin de la clémence.

Je m'aperçois que c'est aujourd'hui le 2 décembre. Il y a vingt ans à pareille heure, je luttais contre un crime, j'étais traqué, et averti que, si l'on me prenait, on me fusillerait. Tout est bien, luttons.

Cher confrère, je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

IV

LE MANDAT CONTRACTUEL.

Le 19 décembre, M. Victor Hugo reçut la lettre qu'on va lire :

Paris, le 19 décembre 1871.

Monsieur,

En face d'une Assemblée qui méconnaît le mandat dont elle a été revêtue, il est nécessaire de faire passer dans les mœurs un grand principe, le *mandat impératif*.

À vous, la première gloire de la France, il appartient de donner au monde un grand exemple et de frapper un grand coup sur nos vieilles institutions ⁽¹⁾.

.....
 Vous penserez sans doute que votre acceptation du mandat impératif serait un grand acte de patriotisme et assurerait pour toujours le triomphe de cette institution. Nous vous prions de vouloir bien nous donner votre adhésion.

Les membres du Comité électoral de la rue Bréa,
 DE LAVÉNAT, E. DIVE, BASSET, J.-C. CHAIGNEAU,
 ÉDOUARD DE LUZE, PAULIAT, MONPROFIT, ROSEL.

M. Victor Hugo ne pouvait accepter le *mandat impératif*, la conscience ne reçoit pas d'ordres; mais il pouvait et il sentit qu'il devait prendre l'initiative de la transformation du *mandat impératif* en *mandat contractuel*, c'est-à-dire réaliser plus sûrement le progrès électoral par le contrat librement débattu et consenti entre le mandant et le mandataire.

Ne voulant pas influencer le choix du peuple, il s'abstint de paraître aux réunions électorales, l'état de siège ôtant d'ailleurs toute liberté à ces réunions.

La déclaration suivante y fut lue en son nom :

DÉCLARATION.

Je suis de ceux qui pensent qu'aucune pression ne doit être exercée sur le choix du peuple.

Plus le choix sera libre, plus il sera grand.

Plus le choix sera spontané, plus il sera significatif.

⁽¹⁾ Les honorables signataires nous pardonneront d'omettre ici les quelques lignes où leur sympathie pour M. Victor Hugo est plus vivement exprimée. (*Note de l'Édition originale.*)

Le bon citoyen ne s'offre ni ne se refuse. Il est à la disposition du devoir.

Les devoirs d'un représentant du peuple et surtout d'un représentant de l'admirable peuple de Paris sont aujourd'hui plus sérieux que jamais.

J'en comprends toute l'étendue.

Je suis prêt, quant à moi, à donner l'exemple de l'acceptation du *mandat contractuel*, bien autrement efficace et obligatoire que le *mandat impératif*.

Le mandat contractuel, c'est-à-dire le contrat synallagmatique entre le mandant et le mandataire, créée, entre l'électeur et l'élu, l'identité absolue du but et des principes.

Le choix que le peuple de Paris fera le 7 janvier doit signifier : république, négation de toute monarchie sous quelque forme que ce soit ; amnistie ; abolition de la peine de mort en matière politique et en toutes matières ; rentrée de l'Assemblée à Paris ; levée de l'état de siège ; dissolution de l'Assemblée dans le plus bref délai possible.

Le devoir est la loi de ma vie. Je le ferai hors de l'Assemblée comme dans l'Assemblée.

VICTOR HUGO.

28 décembre 1871.

En même temps furent publiées, par les soins des comités, les deux pièces suivantes :

LE COMITÉ ÉLECTORAL DE LA RUE BRÉA ET LE COMITÉ ÉLECTORAL DES TRAVAILLEURS,
AUX ÉLECTEURS DE LA SEINE.

Le grand citoyen qui s'est fait, depuis vingt ans, le champion le plus ardent de la démocratie, vient d'accomplir l'un des actes les plus considérables de sa vie. Le premier, Victor Hugo avait pris la défense de Paris contre les violences de la réaction ; le premier, il avait réclamé l'amnistie et protesté, au nom du droit d'asile, contre la coupable faiblesse de la Belgique ; plus tard il implorait la grâce des condamnés à mort.

Aujourd'hui Victor Hugo vient de signer avec le peuple de Paris un contrat qui en fait son représentant nécessaire.

Victor Hugo et Paris, la grande ville et le grand poète, ne font plus qu'un.

Parisiens ! et vous surtout, travailleurs ! vous n'avez qu'un nom à déposer dans l'urne ; il faut que ce nom soit celui de VICTOR HUGO.

MANDAT CONTRACTUEL.

ARRÊTÉ PAR LE COMITÉ DE LA RUE BRÉA ET PAR LE COMITÉ ÉLECTORAL DES TRAVAILLEURS,
ADOPTÉ DANS DIFFÉRENTES RÉUNIONS PUBLIQUES.

Considérant que le mandat contractuel est le seul moyen qui mette en évidence la volonté ferme et nette du collège électoral,

Les électeurs ont arrêté le programme suivant qui est adopté par le représentant qui sera nommé le 7 janvier 1872 :

1. Amnistie pour tous les crimes et délits politiques. — Enquête sur les événements de mai et juin 1871. — Abolition de la peine de mort en toutes matières.
2. Proclamation définitive de la République. — Dissolution dans le plus bref délai de l'assemblée actuelle et nomination d'une assemblée constituante chargée de faire une constitution républicaine.
3. Retour à Paris du gouvernement et de l'Assemblée. — Levée de l'état de siège à Paris et dans les départements.
4. Service militaire obligatoire et personnel pour tout citoyen de la République française, sauf les seuls cas d'incapacité physique.
5. Instruction primaire, gratuite, obligatoire et laïque. — Instruction secondaire, gratuite et laïque.
6. Séparation absolue de l'église et de l'état. — Rétribution des ministres de tout culte à la charge exclusive de ceux qui les emploient.
7. Liberté absolue d'association. — Liberté de réunion. — Liberté de la presse. — Abolition des procès de presse, excepté en matière civile.
8. Nomination à l'élection des maires et adjoints de toutes les communes, sans aucune exception.
9. Restitution au département, à l'arrondissement, au canton et à la commune de tout ce qui est de leur ressort.
10. Réforme de la magistrature. — Suppression de l'inamovibilité. — Extension des attributions du jury.
11. Impôt vraiment proportionnel sur le revenu.
12. Exclusion de toutes les monarchies, sous quelque forme qu'elles se présentent.
13. Le programme ci-dessus constitue un mandat contractuel, que le représentant a accepté et signé.
14. La sanction qui doit consacrer le mandat contractuel sera la démission du représentant, qui pourra, dans les cas d'infraction au présent contrat, lui être demandée par un jury d'honneur tiré au sort parmi les représentants républicains de l'Assemblée, ayant signé, eux aussi, le mandat contractuel.

Paris, le 28 décembre 1871.

VICTOR HUGO.

Les délégués du comité électoral de la rue Bréa,

DE LANESSAN, PAULIAT, MONPROFIT.

Les délégués du comité électoral des travailleurs,

PIERRE CÉNAC, BONHOURE.

1872.

V

ELECTION DU 7 JANVIER 1872.

(SEINE.)

Résultat du scrutin :

M. Vautrain.....	122.435 voix.
M. Victor Hugo.....	95.900 —

Le lendemain de l'élection, le 8 janvier, M. Victor Hugo adressa au peuple de Paris les paroles qu'on va lire :

AU PEUPLE DE PARIS.

Paris ne peut échouer. Les échecs apparents couvrent des triomphes définitifs. Les hommes passent, le peuple reste. La ville que l'Allemagne n'a pu vaincre ne sera pas vaincue par la réaction.

À de certaines époques étranges, la société a peur et demande secours aux impitoyables. La violence seule a la parole, les implacables sont les sauveurs ; être sanguinaire, c'est avoir du bon sens. Le *væ victis* devient la raison d'état ; la compassion semble une trahison, et on lui impute les catastrophes. On tient pour ennemi public l'homme atteint de cette folie, la clémence ; Beccaria épouvante, et Las Casas fait l'effet de Marat.

Ces crises où la peur engendre la terreur durent peu ; leur emportement même les précipite. Au bout de peu de temps, l'ordre faux que fait le sabre est vaincu par l'ordre vrai que fait la liberté. Pour obtenir cette victoire, aucune lutte violente n'est nécessaire. La marche en avant du genre humain ébranle pacifiquement ce qui doit tomber. Le pas grave et mesuré du progrès suffit pour l'écroulement des choses fausses.

Ce que Paris veut sera. Des problèmes sont posés, ils auront leur solution, et cette solution sera fraternelle. Paris veut l'apaisement, la concorde, la

guérison des plaies sociales. Paris veut la fin des guerres civiles. La fin des guerres ne s'obtient que par la fin des haines. Comment finissent les haines? Par l'amnistie.

L'amnistie, aujourd'hui, est la condition profonde de l'ordre.

Le grand peuple de Paris, méconnu et calomnié à cause de sa grandeur même, aura raison de tous les obstacles. Il triomphera par le calme et la volonté. Le suffrage universel a beau avoir des éclipses, il est l'unique mode de gouvernement; le suffrage universel, c'est la puissance, bien supérieure à la force. Désormais, tout par le vote, rien par le fusil. La justice et la vérité ont une clarté souveraine. Le passé ne se tient pas debout en face de l'avenir. Une ville comme Versailles, qui représente la royauté, ne peut être longtemps regardée fixement par une ville comme Paris, qui personnifie la République.

VICTOR HUGO.

Paris, 8 janvier 1872.

VI

FUNÉRAILLES D'ALEXANDRE DUMAS.

Alexandre Dumas était mort pendant le siège de Paris, hors de Paris. Le 16 avril 1872, son cercueil fut transporté à Villers-Cotterets, lieu de sa naissance. À cette occasion, M. Victor Hugo adressa à M. Alexandre Dumas fils la lettre qu'on va lire :

Paris, 15 avril 1872.

Mon cher confrère,

J'apprends par les journaux que demain 16 avril doivent avoir lieu à Villers-Cotterets les funérailles d'Alexandre Dumas.

Je suis retenu près d'un enfant malade, et je ne pourrai aller à Villers-Cotterets. C'est pour moi un regret profond.

Mais je veux du moins être près de vous et avec vous par le cœur. Dans cette douloureuse cérémonie, je ne sais si j'aurais pu parler, les émotions poignantes s'accumulent dans ma tête, et voilà bien des tombeaux qui s'ouvrent coup sur coup devant moi; j'aurais essayé pourtant de dire quelques mots. Ce que j'aurais voulu dire, laissez-moi vous l'écrire.

Aucune popularité, en ce siècle, n'a dépassé celle d'Alexandre Dumas; ses succès sont mieux que des succès, ce sont des triomphes; ils ont l'éclat de la fanfare. Le nom d'Alexandre Dumas est plus que français, il est européen; il est plus qu'européen, il est universel. Son théâtre a été affiché dans le monde entier; ses romans ont été traduits dans toutes les langues.

Alexandre Dumas est un de ces hommes qu'on pourrait appeler les semeurs de civilisation; il assainit et améliore les esprits par on ne sait quelle clarté gaie et forte; il féconde les âmes, les cerveaux, les intelligences; il crée la soif de lire; il creuse le cœur humain, et il l'ensemence. Ce qu'il sème, c'est l'idée française. L'idée française contient une quantité d'humanité telle, que partout où elle pénètre, elle produit le progrès. De là, l'immense popularité des hommes comme Alexandre Dumas.

Alexandre Dumas séduit, fascine, intéresse, amuse, enseigne. De tous ses ouvrages, si multiples, si variés, si vivants, si charmants, si puissants, sort l'espèce de lumière propre à la France.

Toutes les émotions les plus pathétiques du drame, toutes les ironies et toutes les profondeurs de la comédie, toutes les analyses du roman, toutes

les intuitions de l'histoire, sont dans l'œuvre surprenante construite par ce vaste et agile architecte.

Il n'y a pas de ténèbres dans cette œuvre, pas de mystère, pas de souterrain, pas d'énigme, pas de vertige, rien de Dante, tout de Voltaire et de Molière; partout le rayonnement, partout le plein midi, partout la pénétration de la clarté. Les qualités sont de toute sorte, et innombrables. Pendant quarante ans, cet esprit s'est dépensé comme un prodige.

Rien ne lui a manqué, ni le combat, qui est le devoir, ni la victoire, qui est le bonheur.

Cet esprit était capable de tous les miracles, même de se léguer, même de se survivre. En partant, il a trouvé moyen de rester. Cet esprit, nous ne l'avons pas perdu. Vous l'avez.

Votre père est en vous, votre renommée continue sa gloire.

Alexandre Dumas et moi, nous avons été jeunes ensemble. Je l'aimais et il m'aimait. Alexandre Dumas n'était pas moins haut par le cœur que par l'esprit. C'était une grande âme bonne.

Je ne l'avais pas vu depuis 1857; il était venu s'asseoir à mon foyer de proscrit, à Guernesey, et nous nous étions donné rendez-vous dans l'avenir et dans la patrie.

En septembre 1870, le moment est venu, le devoir s'est transformé pour moi; j'ai dû retourner en France.

Hélas! le même coup de vent a des effets contraires.

Comme je rentrais dans Paris, Alexandre Dumas venait d'en sortir. Je n'ai pas eu son dernier serrement de main.

Aujourd'hui je manque à son dernier cortège. Mais son âme voit la mienne. Avant peu de jours, — bientôt je le pourrai, j'espère, — je ferai ce que je n'ai pu faire en ce moment, j'irai, solitaire, dans ce champ où il repose, et cette visite qu'il a faite à mon exil, je la rendrai à son tombeau.

Cher confrère, fils de mon ami, je vous embrasse.

VICTOR HUGO.

VII

AUX RÉDACTEURS DE *LA RENAISSANCE*.

Paris, 1^{er} mai 1872.

Mes jeunes confrères,

Ce serrement de main que vous me demandez, je vous l'envoie avec joie. Courage ! Vous réussirez. Vous n'êtes pas seulement des talents, vous êtes des consciences, vous n'êtes pas seulement de beaux et charmants esprits, vous êtes de fermes cœurs. C'est de cela que l'heure actuelle a besoin.

Je résume d'un mot l'avenir de votre œuvre collective : devoir accompli, succès assuré.

Nous venons d'assister à des déroutes d'armées, le moment est arrivé où la légion des esprits doit donner. Il faut que l'indomptable pensée française se réveille, et combatte sous toutes les formes. L'esprit français possède cette grande arme, la langue française, c'est-à-dire l'idiome universel. La France a pour auditoire le monde civilisé. Qui a l'oreille prend l'âme. La France vaincra. On brise une épée, on ne brise pas une idée. Courage donc, vous, combattants de l'esprit !

Le monde a pu croire un instant à sa propre agonie. La civilisation sous sa forme la plus haute, qui est la République, a été terrassée par la barbarie sous sa forme la plus ténébreuse, qui est l'empire germanique. Éclipse. L'énormité même de la victoire la complique d'absurdité. Quand c'est le moyen-âge qui met la griffe sur la révolution, quand c'est le passé qui se substitue à l'avenir, l'impossibilité est mêlée au succès, et l'ahurissement du triomphe s'ajoute à la stupidité du vainqueur. La revanche est fatale. La force des choses l'amène. Ce grand dix-neuvième siècle, momentanément interrompu, doit reprendre et reprendra son œuvre, et son œuvre, c'est le progrès par l'idéal. Tâche superbe. L'art est l'outil, les esprits sont les ouvriers.

Faites votre travail, qui fait partie du travail universel.

J'aime le groupe des talents nouveaux. Il y a aujourd'hui un beau phénomène littéraire qui rappelle un magnifique moment du seizième siècle. Toute une génération de poètes fait son entrée. C'est, après trois cents ans, dans le couchant du dix-neuvième siècle, la pléiade qui reparaît. Les poètes

nouveaux sont fidèles à leur siècle, de là leur force. Ils ont en eux la grande lumière de 1830, de là leur éclat. Moi qui approche de la sortie, je salue avec bonheur le lever de cette constellation d'esprits sur l'horizon.

Oui, mes jeunes confrères, oui, vous serez fidèles à votre siècle et à votre France. Vous ferez un journal vivant, puissant, exquis. Vous êtes de ceux qui combattent quand ils raillent, et votre rire mord. Rien ne vous distraira du devoir. Même quand vous en semblerez le plus éloignés, vous ne perdrez jamais de vue ce grand but : venger la France par la fraternité des peuples, défaire les empires, faire l'Europe. Vous ne parlerez jamais de défaillance ni de décadence. Les poètes n'ont pas le droit de dire des mots d'hommes fatigués.

Je suivrai des yeux votre effort, votre lutte, votre succès. C'est par le journal envolé en feuilles innombrables que la civilisation essaime. Vous vous en irez par le monde, cherchant le miel, aimant les fleurs, mais armés. Un journal comme le vôtre, c'est de la France qui se répand, c'est de la colère spirituelle et lumineuse qui se disperse, et ce journal sera, certes, importun à la pesante masse tudesque victorieuse, s'il la rencontre sur son passage; la légèreté de l'aile sert la furie de l'aiguillon, qui est agile est terrible; et, dans sa Forêt-Noire, le lourd caporalisme allemand, assailli par toutes les flèches qui sortent du bourdonnement parisien, pourra bien connaître le repentir que donnent à l'ours les ruches irritées.

Encore une fois, courage, amis!

VICTOR HUGO.

VIII

AUX RÉDACTEURS DU PEUPLE SOUVERAIN.

Chers amis,

Depuis trois ans, avec le *Rappel*, vous parlez au peuple. Avec votre nouveau journal, vous allez lui parler de plus près encore.

Parler au peuple sans cesse, et tâcher de lui parler toujours de plus en plus près, c'est un devoir, et vous faites bien de le remplir.

Je me suis souvent figuré un immense livre pour le peuple. Ce livre serait le livre du fait, rien de plus en apparence, et en réalité le livre de l'idée. Le fait est identique au nuage; il sort de nous et plane sur nous, c'est une forme flottante propre à notre milieu, qui passe, qui contient de l'ascension et de la chute, qui résulte de nous et retombe sur nous, en ombre, en pluie, en tempête, en fécondation, en dévastation, en enseignement. Le livre que je m'imagine saisirait cet enseignement, il préciserait le contour et l'ombre de chaque fait. Il conclurait. Conclure est donné à l'homme. Créer, l'œil fixé sur l'idéal; conclure, l'œil fixé sur l'absolu; c'est à peu près là toute notre puissance. Ce livre serait le registre de la vie populaire, et, en marge de ce que fait la destinée, il mettrait ce que dit la conscience. De la loi de tout il déduirait la loi de tous. Il sèmerait la crainte utile de l'erreur. Il inquiéterait le législateur, il inquiéterait le juré; il déconseillerait l'irrévocable et avertirait le prêtre; il déconseillerait l'irréparable et avertirait le juge. Rapidement, par le simple récit et par la seule façon de présenter le fait, il en montrerait le sens philosophique et social. D'une audience de cour d'assises, il extrairait l'horreur de la peine de mort; d'un débat parlementaire, il extrairait l'amour de la liberté. D'une défaite nationale, il extrairait de la volonté et de la fierté; car, pour un peuple qui a sa régénération morale à opérer, il vaut mieux être vaincu que vainqueur, un vaincu est forcé de périr ou de grandir. La stagnation de la gloire se comprend, la stagnation de la honte, non. Ce livre dirait cela. Ce livre n'admettrait aucun empiètement, pas plus sur une idée que sur un territoire. En même temps qu'il déshonorerait les conquêtes, il ferait obstacle aux damnations. Il réhabiliterait et rassurerait. Il dirait, redirait et redirait la parole de mansuétude et de clémence; il parlerait à ceux qui sont en liberté de ceux qui sont en prison; il serait importun aux

heureux par le rappel des misérables, il empêcherait l'oubli de ce qui est lointain et de ce qui semble perdu, il n'accepterait pas les fausses guérisons, il ne laisserait pas se fermer les ulcères sous une peau malsaine, il panserait la plaie, dût-il indigner le blessé, il tâcherait d'inspirer au fort le respect du faible, à l'homme le respect de la femme, au couronné le respect du calomnié, à l'usurpateur le respect du souverain, à la société le respect de la nature, à la loi le respect du droit. Ce livre haïrait la haine. Il réconcilierait le frère avec le frère, l'aîné avec le puîné, le bourgeois avec l'ouvrier, le capital avec le travail, l'outil avec la main. Il aurait pour effort de produire la vertu d'abord, la richesse ensuite, le bien-être matériel étant vain s'il ne contient le bien-être moral, aucune bourse pleine ne suppléant à l'âme vide. Ce livre observerait, veillerait, épierait, il ferait le guet autour de la civilisation, il n'annoncerait la guerre qu'en dénonçant la monarchie, il dresserait le bilan de faillite de chaque bataille, supputerait les millions, compterait les cadavres, cuberait le sang versé, et ne montrerait jamais les morts sans montrer les rois. Ce livre saisirait au passage, coordonnerait, grouperait tout ce que l'époque a de grand, le dévouement héroïque, l'œuvre célèbre, la parole éclatante, le vers illustre, et ferait voir le profond lien entre un mot de Corneille et une action de Danton. Dans l'intérêt de tous et pour le bien de tous, il offrirait des modèles et il ferait des exemples, il éclairerait, malgré elle et malgré lui, la vertu qui aime l'ombre et le crime qui cherche les ténèbres, il serait le livre du bien dévoilé et du mal démasqué. Ce livre serait à lui seul presque une bibliothèque. Il n'aurait pour ainsi dire pas de commencement, se rattachant à tout le passé, et pas de fin, se ramifiant dans tout l'avenir. Telle serait cette Bible immense. Est-ce une chimère qu'un tel livre? Non, car vous allez le faire.

Qu'est-ce que c'est que le journal à un sou? C'est une page de ce livre.

Certes, le mot Bible n'est pas de trop. La page, c'est le jour, le volume, c'est l'année; le livre, c'est le siècle. Toute l'histoire bâtie, heure par heure, par tous les événements, toute la parole dite par tous les verbes, mille langues confuses dégageant les idées nettes. Sorte de bonne Babel de l'esprit humain.

Telle est la grandeur de ce qu'on appelle le petit journal.

Le journal à un sou, tel que vous le comprenez, c'est la réalité racontée comme La Fontaine raconte la fable, avec la moralité en regard, c'est l'erreur raturée, c'est l'iniquité soulignée, c'est la torsion du vrai redressée, c'est un registre de justice ouvert à la confrontation de tous les faits, c'est une vaste enquête quotidienne, politique, sociale, humaine, c'est le flocon de blancheur et de pureté qui passe, c'est la manne, la graine, la semence utilement jetée au vent, c'est la vérité éternelle émietlée jour par jour. Œuvre excel-

AUX RÉDACTEURS DU *PEUPLE SOUVERAIN*. 171

lente qui a pour but de condenser le collectif dans l'individuel, et de donner à tout peuple un cœur d'honnête homme, et à tout homme une âme de grand peuple.

Faites cela, amis. Je vous serre la main.

Paris, 14 mai 1872.

IX

RÉPONSE AUX ROMAINS.

En mai 1872, le peuple romain fit une adresse au peuple français. Victor Hugo fut choisi par les romains comme intermédiaire entre les deux peuples.

En cette qualité, il dut répondre. Voici sa réponse :

Citoyens de Rome et du monde,

Vous venez de faire du haut du Janicule une grande chose.

Vous, peuple romain, par-dessus tous les abîmes qui séparent aujourd'hui les nations, vous avez tendu la main au peuple français.

C'est-à-dire qu'en présence de ces trois empires monstres, l'un qui porte le glaive et qui est la guerre, l'autre qui porte le knout et qui est la barbarie, l'autre qui porte la tiare et qui est la nuit, en présence de ces trois formes spectrales du moyen-âge reparues sur l'horizon, la civilisation vient de s'affirmer. La mère, qui est l'Italie, a embrassé la fille, qui est la France; le Capitole a acclamé l'Hôtel de Ville; le mont Aventin a fraternisé avec Montmartre et lui a conseillé l'apaisement; Caton a fait un pas vers Barbès; Rienzi a pris le bras de Danton; le monde romain s'est incliné devant les États-Unis d'Europe; et l'illustre république du passé a salué l'auguste république de l'avenir.

À de certaines heures sinistres, où l'obscurité monte, où le silence se fait, où il semble qu'on assiste à on ne sait quelle coalition des ténèbres, il est bon que les puissants échos de l'histoire s'éveillent et se répondent; il est bon que les tombeaux prouvent qu'ils contiennent de l'aurore; il est bon que le rayon sorti des sépulcres s'ajoute au rayon sorti des berceaux; il est bon que toutes les formes de la lumière se mêlent et s'entraident; et chez vous, italiens, toutes les clartés sont vivantes; et lorsqu'il s'agit d'attester la pensée, qui est divine, et la liberté, qui est humaine, lorsqu'il s'agit de chasser les préjugés et les tyrans, lorsqu'il s'agit de manifester à la fois l'esprit humain et le droit populaire, qui donc prendra la parole si ce n'est cette *alma parens* qui, en fait de génies, a Dante égal à Homère, et, en fait de héros, Garibaldi égal à Thrasybule?

Où, la civilisation vous remercie. Le peuple romain fait bien de serrer la main au peuple français; cette fraternité de géants est belle. Aucun découragement n'est possible devant de telles initiatives prises par de telles

nations. On sent dans cette volonté de concorde l'immense paix de l'avenir. De tels symptômes font naître dans les cœurs toutes les bonnes certitudes.

Oui, le progrès sera ; oui, le jour lura ; oui, la délivrance viendra ; oui, la conscience universelle aura raison de tous les clergés, aussi bien de ceux qui s'appuient sur les codes que de ceux qui s'appuient sur les dogmes ; oui, les soi-disant hommes impeccables, prêtres ou juges, les infailibles comme les inamovibles, confesseront la faiblesse humaine devant l'éternelle vérité et l'éternelle justice ; oui, l'irrévocable, l'irréparable et l'inintelligible disparaîtront ; oui, l'échafaud et la guerre s'évanouiront ; oui, le bague sera ôté de la vie et l'enfer sera ôté de la mort. Courage ! Espoir ! Il est admirable que, devant les alliances malsaines des rois, les deux capitales des peuples s'entendent ; et l'humanité tout entière, consolée et rassurée, tressaille quand la grande voix de Rome parle à la grande âme de Paris.

Paris, 20 mai 1872.

X

QUESTIONS SOCIALES.

L'ENFANT. — LA FEMME.

§ 1. — *L'Enfant.*

A M. TRÉBOIS, *Président de la Société des écoles laïques.*

Monsieur,

Vous avez raison de le penser, j'adhère complètement à l'éloquente et irréfutable lettre que vous a adressée Louis Blanc. Je n'ai rien à y ajouter que ma signature. Louis Blanc est dans le vrai absolu et pose les réels principes de l'instruction laïque, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Quant à moi, je vois clairement deux faits distincts, l'éducation et l'instruction. L'éducation, c'est la famille qui la donne ; l'instruction, c'est l'état qui la doit. L'enfant veut être élevé par la famille et instruit par la patrie. Le père donne à l'enfant sa foi ou sa philosophie ; l'état donne à l'enfant l'enseignement positif.

De là, cette évidence que l'éducation peut être religieuse et que l'instruction doit être laïque. Le domaine de l'éducation, c'est la conscience ; le domaine de l'instruction, c'est la science. Plus tard, dans l'homme fait, ces deux lumières se complètent l'une par l'autre.

Votre fondation d'enseignement laïque pour les jeunes filles est une œuvre logique et utile, et je vous applaudis.

Paris, 2 juin 1872.

§ 2. — *La Femme.*

À M. LÉON RICHER, *Rédacteur en chef de l'Avenir des Femmes.*

Paris, le 8 juin 1872.

Monsieur,

Je m'associe du fond du cœur à votre utile manifestation. Depuis quarante ans, je plaide la grande cause sociale à laquelle vous vous dévouez noblement.

Il est douloureux de le dire, dans la civilisation actuelle, il y a une esclave. La loi a des euphémismes; ce que j'appelle une esclave, elle l'appelle une mineure; cette mineure selon la loi, cette esclave selon la réalité, c'est la femme. L'homme a chargé inégalement les deux plateaux du code, dont l'équilibre importe à la conscience humaine; l'homme a fait verser tous les droits de son côté et tous les devoirs du côté de la femme. De là un trouble profond. De là la servitude de la femme. Dans notre législation telle qu'elle est, la femme ne possède pas, elle n'est pas en justice, elle ne vote pas, elle ne compte pas, elle n'est pas. Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent; il faut qu'il cesse.

Je sais que les philosophes vont vite et que les gouvernants vont lentement; cela tient à ce que les philosophes sont dans l'absolu, et les gouvernants dans le relatif; cependant, il faut que les gouvernants finissent par rejoindre les philosophes. Quand cette jonction est faite à temps, le progrès est obtenu et les révolutions sont évitées. Si la jonction tarde, il y a péril.

Sur beaucoup de questions à cette heure, les gouvernants sont en retard. Voyez les hésitations de l'Assemblée à propos de la peine de mort. En attendant, l'échafaud sévit.

Dans la question de l'éducation, comme dans la question de la répression, dans la question de l'irrévocable qu'il faut ôter du mariage et de l'irréparable qu'il faut ôter de la pénalité, dans la question de l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque, dans la question de la femme, dans la question de l'enfant, il est temps que les gouvernants avisent. Il est urgent que les législateurs prennent conseil des penseurs, que les hommes d'état, trop souvent superficiels, tiennent compte du profond travail des écrivains, et que ceux qui font les lois obéissent à ceux qui font les mœurs. La paix sociale est à ce prix.

Nous philosophes, nous contemplateurs de l'idéal social, ne nous lassons pas. Continuons notre œuvre. Étudions sous toutes ses faces, et avec une bonne volonté croissante, ce pathétique problème de la femme dont la solu-

tion résoudre presque la question sociale tout entière. Apportons dans l'étude de ce problème plus même que la justice ; apportons-y la vénération ; apportons-y la compassion. Quoi ! il y a un être, un être sacré, qui nous a formés de sa chair, vivifiés de son sang, nourris de son lait, remplis de son cœur, illuminés de son âme, et cet être souffre, et cet être saigne, pleure, languit, tremble. Ah ! dévouons-nous, servons-le, défendons-le, secourons-le, protégeons-le ! Baisons les pieds de notre mère !

Avant peu, n'en doutons pas, justice sera rendue et justice sera faite. L'homme à lui seul n'est pas l'homme ; l'homme, plus la femme, plus l'enfant, cette créature une et triple constitue la vraie unité humaine. Toute l'organisation sociale doit découler de là. Assurer le droit de l'homme sous cette triple forme, tel doit être le but de cette providence d'en bas que nous appelons la loi.

Redoublons de persévérance et d'efforts. On en viendra, espérons-le, à comprendre qu'une société est mal faite quand l'enfant est laissé sans lumière, quand la femme est maintenue sans initiative, quand la servitude se déguise sous le nom de tutelle, quand la charge est d'autant plus lourde que l'épaule est plus faible ; et l'on reconnaîtra que, même au point de vue de notre égoïsme, il est difficile de composer le bonheur de l'homme avec la souffrance de la femme.

Les dames faisant partie du comité de la *Société pour l'amélioration du sort des femmes* écrivent à Victor Hugo :

« Paris, ce 14 janvier 1875.

« Le droit prime la force. »

« Illustre maître,

« Vous avez, à toutes les époques de votre vie, dans toutes les occasions, sous toutes les formes, pris le parti des faibles. Il n'est pas une liberté que vous n'ayez revendiquée, pas une cause juste que vous n'ayez défendue, pas une oppression contre laquelle vous ne vous soyez éloquemment élevé.

« Votre œuvre n'est qu'une longue et infatigable protestation contre l'abus de la force. Il y a dans votre cœur une commisération profonde pour tous les misérables.

« S'agit-il d'un peuple ? S'agit-il d'une classe ? S'agit-il d'un individu ? Peu vous importe. Toute souffrance vous atteint et vous touche.

« Le droit est violé quelque part, en quelqu'un ; cela vous suffit.

« Pourquoi ? Parce que vous êtes l'homme du devoir.

« En ce siècle obscur, où le privilège — contradiction bizarre ! — survit aux causes qui l'avaient produit et socialement consacré, vous proclamez l'égalité de tous et de toutes, vous proclamez la liberté individuelle et collective, vous affirmez la raison, vous affirmez l'inviolabilité de la conscience humaine.

« Et nous hésiterions, nous dont l'idée de justice est méconnue, nous que bafoue le grand nombre, nous hésiterions à solliciter de votre dévouement l'appui que vous ne refusez à personne, pas même aux ignorants, ces attardés, pas même aux coupables, ces autres ignorants !

« Ce serait méconnaître tout à la fois l'irrésistible puissance de votre parole et l'incommensurable générosité de votre cœur.

« Personne mieux que vous n'a fait ressortir l'iniquité légale qui fait de chaque femme une mineure.

« Mère de famille, la femme est sans droit, ses enfants même ne lui appartiennent pas ; épouse, elle a un tuteur, presque un maître ; célibataire ou veuve, elle est assimilée par le code aux voleurs et aux assassins.

« Politiquement elle ne compte pas.

« Nos lois la mettent hors la loi.

« ... Bientôt, peut-être, une Assemblée républicaine sera saisie de nos légitimes revendications. Mais nous devons préparer l'opinion publique. L'opinion publique est le moule par où doivent passer d'abord, pour y être étudiées, les réformes jugées nécessaires. Il n'y a de lois durables, d'institutions solidement assises — qu'il s'agisse de l'organisation de la famille ou de l'organisation de l'état — que les institutions et les lois d'accord avec le sentiment universel.

« Nous l'avons compris. Et pour bien faire pénétrer dans l'esprit des masses l'importance sociale de la grande cause à laquelle nous sommes attachées, nous avons, à l'exemple de l'Amérique, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Italie, fondé en France une Société à laquelle viendront apporter leur concours tous ceux qui pensent que le temps est venu de donner à la femme, dans la famille et ailleurs, la place qui lui est due...

« ... Notre humble Société a besoin d'être consacrée. Une adhésion de vous aux réformes qu'elle poursuit serait, pour toutes les femmes intelligentes, pour tous les hommes de cœur, un encouragement à nous seconder...

« Dites un mot et daignez nous tendre la main.

« Agréez, illustre maître, l'hommage de notre profond respect.

Les dames membres du Comité,

STELLA BLANDY, MARIA DERAISME, HUBERTINE AUCLERT, J. RICHER, veuve FERESSE-DERAISME, ANNA HOURS, M. BRUCKER, HENRIETTE CAROSTE, LOUISE LAFFITE, JULIE THOMAS, PAULINE CHANLIAC.

Victor Hugo a répondu :

Paris, 20 février 1875.

Mesdames,

Je reçois votre lettre. Elle m'honore. Je connais vos nobles et légitimes revendications. Dans notre société telle qu'elle est faite, les femmes subissent et souffrent ; elles ont raison de réclamer un sort meilleur. Je ne suis rien qu'une conscience, mais je comprends leur droit, et j'en compose mon devoir, et tout l'effort de ma vie est de leur côté. Vous avez raison de voir en moi un auxiliaire de bonne volonté.

L'homme a été le problème du dix-huitième siècle ; la femme est le problème du dix-neuvième. Et qui dit la femme, dit l'enfant, c'est-à-dire l'avenir. La question ainsi posée apparaît dans toute sa profondeur. C'est dans la solution de cette question qu'est le suprême apaisement social. Situation étrange et violente ! Au fond, les hommes dépendent de vous ; la femme tient le cœur de l'homme. Devant la loi, elle est mineure, elle est incapable, elle est sans action civile, elle est sans droit politique, elle n'est rien, devant la famille, elle est tout ; car elle est la mère. Le foyer domestique est ce qu'elle le fait ; elle est dans la maison la maîtresse du bien et du mal ; souveraineté compliquée d'oppression. La femme peut tout contre l'homme et rien pour elle.

Les lois sont imprudentes de la faire si faible quand elle est si puissante. Reconnaissons cette faiblesse et protégeons-la ; reconnaissons cette puissance et conseillons-la. Là est le devoir de l'homme ; là aussi est son intérêt.

Je ne me laisserai pas de le redire, le problème est posé, il faut le résoudre, qui porte sa part du fardeau doit avoir sa part du droit ; une moitié de l'espèce humaine est hors de l'égalité, il faut l'y faire rentrer. Ce sera là une des grandes gloires de notre grand siècle : donner pour contre-poids au droit de l'homme le droit de la femme ; c'est-à-dire mettre les lois en équilibre avec les mœurs.

Agréez, mesdames, tous mes respects.

VICTOR HUGO.

ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE.

On lit dans le *Rappel* du 24 septembre 1872 :

«Un banquet privé, mais solennel, devait réunir de nombreux républicains de Paris, désireux de célébrer la date du 21 septembre 1792, c'est-à-dire l'anniversaire de la première république française, de la république victorieuse des rois. Cela a déplu à l'autorité militaire qui est notre maîtresse souveraine de par l'état de siège, et l'autorité civile a cru devoir consacrer les ordres de l'autorité militaire.

«Elle a commis une faute sur laquelle nous aurons à revenir, une de ces fautes difficiles à justifier, parce qu'elles n'offensent pas seulement le droit des citoyens, mais le bon sens public. Dans tous les cas, les organisateurs du banquet ont tenu à donner une leçon de sagesse à leurs adversaires, et le banquet a été décommandé.

«Mais quelques républicains ont voulu néanmoins échanger les idées et les sentiments qu'une si grande date leur inspirait. Ils le voulaient d'autant plus qu'un groupe de républicains anglais leur avait délégué un de ses membres les plus connus et les plus sympathiques, M. le professeur Beesly.

«Le banquet ne devait réunir qu'un petit nombre de convives.

«On remarquait parmi eux deux représentants de la députation de Paris, MM. Peyrat et Farcy; un conseiller général de la Seine, M. Lesage; plusieurs membres du conseil municipal de Paris, MM. Allain-Targé, Jobbé-Duval, Loiseau-Pinson; plusieurs publicistes de la presse républicaine, MM. Frédéric Morin, Ernest Lefèvre, Guillemet, Lemer, Sourd, Adam, Charles Quentin; enfin quelques membres des divers groupes républicains, MM. Harant Olive, etc. M. le docteur Robinet présidait.

«Victor Hugo et Louis Blanc avaient été invités. Victor Hugo, qui est actuellement à Guernesey, et Louis Blanc, qui est à Londres, n'avaient pu se rendre à cet appel. Mais ils avaient envoyé des lettres qui ont été lues au milieu des applaudissements enthousiastes.

«Voici la lettre de Victor Hugo :

Mes chers concitoyens,

Vous voulez bien désirer ma présence à votre banquet. Ma présence, c'est ma pensée. Laissez-moi donc prendre un moment la parole au milieu de vous.

Amis, ayons confiance. Nous ne sommes pas si vaincus qu'on le suppose.

À trois empereurs, opposons trois dates : le 14 juillet, le 10 août, le 21 septembre. Le 14 juillet a démoli la Bastille et signifie Liberté; le 10 août

a découronné les Tuileries et signifie Égalité; le 21 septembre a proclamé la République et signifie Fraternité. Ces trois idées peuvent triompher de trois armées. Elles sont de taille à colleter tous les monstres; elles se résument en ce mot, Révolution. La Révolution, c'est le grand dompteur, et si la monarchie a les lions et les tigres, nous avons, nous, le belluaire.

Puisqu'on est en train de faire des dénombremens, faisons le nôtre. Il y a d'un côté trois hommes, et de l'autre tous les peuples. Ces trois hommes, il est vrai, sont trois Tout-Puissants. Ils ont tout ce qui constitue et caractérise le droit divin; ils ont le glaive, le sceptre, la loi écrite, chacun leur dieu, chacun leurs prêtres; ils ont les juges, les bourreaux, les supplices, et l'art de fonder l'esclavage sur la force même des esclaves. Avez-vous lu l'épouvantable code militaire prussien? Donc, ces tout-puissants-là sont les Dieux; nous n'avons, nous, que ceci pour nous d'être les Hommes. À l'antique monarchie qui est le passé vivant, et vivant de la vie terrible des morts, aux rois spectres, au vieux despotisme qui peut d'un geste tirer quatre millions de sabres du fourreau, qui déclare la force supérieure au droit, qui restaure l'ancien crime appelé la conquête, qui égorge, massacre, pille, extermine, pousse d'innombrables masses à l'abattoir, ne se refuse aucune infamie profitable, et vole une province dans la patrie et une pendule dans la maison, à cette formidable coalition des ténèbres, à ce pouvoir compact, nocturne, énorme, qu'avons-nous à opposer? un rayon d'aurore. Et qui est-ce qui vaincra? la Lumière.

Amis, n'en doutez pas. Oui, la France vaincra. Une trinité d'empereurs peut être une trinité comme une autre, mais elle n'est pas l'unité. Tout ce qui n'est pas un se divise. Il y a une première chance, c'est qu'ils se dévoreront entre eux; et puis il y en a une seconde, c'est que la terre tremblera. Pour faire trembler la terre sous les rois, il suffit de certaines voix tonnantes. Ces voix sont chez nous. Elles s'appellent Voltaire, Rousseau, Mirabeau. Non, le grand continent, tour à tour éclairé par la Grèce, l'Italie et la France, ne retombera pas dans la nuit; non, un retour offensif des vandales contre la civilisation n'est pas possible. Pour défendre le monde, il suffit d'une ville; cette ville, nous l'avons. Les bouchers pasteurs de peuples ayant pour moyen la barbarie et pour but le sauvagisme, les fléaux du destin, les conducteurs aveugles de multitudes sourdes, les irruptions, les invasions, les déluges d'armées submergeant les nations, tout cela c'est le passé, mais ce n'est point l'avenir; refaire Cambyse et Nemrod est absurde, ressusciter les fantômes est impossible, remettre l'univers sous le glaive est un essai insensé; nous sommes le dix-neuvième siècle, fils du dix-huitième, et, soit par l'idée, soit par l'épée, le Paris de Danton aura raison de l'Europe d'Attila.

Je l'affirme, et, certes, vous n'en doutez point.

Maintenant je propose un toast.

Que nos gouvernants momentanés ne l'oublient pas, la preuve de la monarchie se fait par la Sibérie, par le Spielberg, par Spandau, par Lambessa et Cayenne. La preuve de la République se fait par l'amnistie.

Je porte un toast à l'amnistie qui fera frères tous les français, et à la République qui fera frères tous les peuples.

XII

L'AVENIR DE L'EUROPE.

Les organisateurs du Congrès de la Paix, qui s'est tenu, en 1872, à Lugano, avaient écrit à Victor Hugo pour lui demander de s'y rendre. Victor Hugo, retenu à Guernesey, leur a répondu la lettre suivante :

Aux membres du Congrès de la Paix, à Lugano.

Hauteville-House, 20 septembre 1872.

Mes compatriotes européens,

Votre sympathique invitation me touche. Je ne puis assister à votre congrès. C'est un regret pour moi; mais ce que je vous eusse dit, permettez-moi de vous l'écrire.

À l'heure où nous sommes, la guerre vient d'achever un travail sinistre qui remet la civilisation en question. Une haine immense emplit l'avenir. Le moment semble étrange pour parler de la paix. Eh bien! jamais ce mot : Paix, n'a pu être plus utilement prononcé qu'aujourd'hui. La paix, c'est l'inévitable but. Le genre humain marche sans cesse vers la paix, même par la guerre. Quant à moi, dès à présent, à travers la vaste animosité régnante, j'entrevois distinctement la fraternité universelle. Les heures fatales sont une claire-voie et ne peuvent empêcher le rayon divin de passer à travers elles.

Depuis deux ans, des événements considérables se sont accomplis. La France a eu deux aventures; une heureuse, sa délivrance; une terrible, son démembrement. Dieu l'a traitée à la fois par le bonheur et par le malheur. Procédé de guérison efficace, mais inexorable. L'empire de moins, c'est le triomphe; l'Alsace et la Lorraine de moins, c'est la catastrophe. Il y a là on ne sait quel mélange de redressement et d'abaissement. On se sent fier d'être libre, et humilié d'être moindre. Telle est aujourd'hui la situation de la France qu'il faut qu'elle reste libre et redevienne grande. Le contre-coup de notre destinée atteindra la civilisation tout entière, car ce qui arrive à la

France arrive au monde. De là une anxiété générale, de là une attente immense, de là, devant tous les peuples, l'inconnu.

On s'effraie de cet inconnu. Eh bien, je dis qu'on s'effraie à tort.

Loin de craindre, il faut espérer.

Pourquoi ?

Le voici :

La France, je viens de le dire, a été délivrée et démembrée. Son démembrement a rompu l'équilibre européen, sa délivrance a fondé la République. Effrayante fracture à l'Europe; mais avec la fracture le remède.

Je m'explique.

L'équilibre rompu d'un continent ne peut se reformer que par une transformation. Cette transformation peut se faire en avant ou en arrière, dans le mal ou dans le bien, par le retour aux ténèbres ou par l'entrée dans l'aurore. Le dilemme suprême est posé. Désormais, il n'y a plus de possible pour l'Europe que deux avenir : devenir Allemagne ou devenir France, je veux dire être un empire ou être une république.

C'est ce que le solitaire fatal de Sainte-Hélène avait prédit, avec une précision étrange, il y a cinquante-deux ans, sans se douter qu'il serait l'instrument indirect de cette transformation, et qu'il y aurait un Deux-Décembre pour aggraver le Dix-Huit-Brumaire, un Sedan pour dépasser Waterloo, et un Napoléon-le-Petit pour détruire Napoléon-le-Grand.

Seulement, si le côté noir de sa prophétie s'accomplissait, au lieu de l'Europe cosaque qu'il entrevoyait, nous aurions l'Europe vandale.

L'Europe empire ou l'Europe république : l'un de ces deux avenir est le passé.

Peut-on revivre le passé ?

Évidemment non.

Donc nous aurons l'Europe République.

Comment l'aurons-nous ?

Par une guerre ou par une révolution.

Par une guerre, si l'Allemagne y force la France. Par une révolution, si les rois y forcent les peuples. Mais, à coup sûr, cette chose immense, la République européenne, nous l'aurons.

Nous aurons ces grands États-Unis d'Europe, qui couronneront le vieux monde comme les États-Unis d'Amérique couronnent le nouveau. Nous aurons l'esprit de conquête transfiguré en esprit de découverte; nous aurons la généreuse fraternité des nations au lieu de la fraternité féroce des empe-reurs; nous aurons la patrie sans la frontière, le budget sans le parasitisme, le commerce sans la douane, la circulation sans la barrière, l'éducation sans l'abrutissement, la jeunesse sans la caserne, le courage sans le combat, la

justice sans l'échafaud, la vie sans le meurtre, la forêt sans le tigre, la charrue sans le glaive, la parole sans le bâillon, la conscience sans le joug, la vérité sans le dogme, Dieu sans le prêtre, le ciel sans l'enfer, l'amour sans la haine. L'effroyable ligature de la civilisation sera défaire, l'isthme affreux qui sépare ces deux mers, Humanité et Félicité, sera coupé. Il y aura sur le monde un flot de lumière. Et qu'est-ce que c'est que toute cette lumière? C'est la liberté. Et qu'est-ce que c'est que toute cette liberté? C'est la paix.

1873.

XIII

OFFRES DE RENTRER A L'ASSEMBLÉE.

À la fin de mars 1873, Victor Hugo, étant à Guernesey, recevait de Lyon les deux lettres suivantes :

Illustre citoyen Victor Hugo,

Au nom d'un groupe de citoyens radicaux du sixième arrondissement de Lyon, nous avons l'honneur de vous proposer la candidature à la députation du Rhône, aux élections partielles, en remplacement de M. de Laprade, démissionnaire.

Nous sommes sûrs du succès de votre candidature, et pensons que toutes celles qui pourraient se produire s'effaceraient devant l'autorité de votre nom, si cher à la démocratie française.

Nous pensons que vous êtes toujours dans les mêmes vues que l'an dernier relativement au mandat contractuel.

Agréé, citoyen, nos salutations fraternelles.

Les délégués chargés de la rédaction.

(Suivent les signatures.)

Au citoyen Victor Hugo.

Cher et illustre citoyen,

Les démocrates lyonnais vous saluent.

La démocratie lyonnaise, depuis longtemps, fait son possible pour marcher à la tête du mouvement social, et vous êtes le représentant le plus illustre de ses principes.

Vous avez eu des consolations pour tous les proscrits et des indignations contre tous les proscripteurs.

Nous avons gardé le souvenir de votre noble conduite à Bruxelles envers les réfugiés.

Nous n'avons pas oublié que vous avez accepté le contrat qui lie le député et ses mandants.

Cher et illustre citoyen, la période que nous traversons est ardue et solennelle.

Les principes de la démocratie radicale, d'où est sortie la révolution française, les

partisans du servage et de l'ignorance s'efforcent d'en retarder l'avènement. Après avoir essayé de nous compromettre, ils s'évertuent à nous diviser.

Devant le scrutin qui demain va s'ouvrir, il ne faut pas que notre imposante majorité soit scindée par des divisions.

Nous avons voulu faire un choix devant lequel toute compétition s'efface; nous avons résolu de vous offrir nos suffrages pour le siège vacant dans le département du Rhône.

Cette candidature, qui vous est offerte par la démocratie lyonnaise et radicale, veuillez nous faire connaître si vous l'acceptez.

Recevez, cher et illustre citoyen, le salut fraternel que nous vous adressons.

(*Suivent les signatures.*)

M. Victor Hugo a répondu :

Hauteville-House, 30 mars 1873.

Honorables et chers concitoyens,

Je tiendrais à un haut prix l'honneur de représenter l'illustre ville de Lyon, si utile dans la civilisation, si grande dans la démocratie.

J'ai écrit : *Paris est la capitale de l'Europe. Lyon est la capitale de la France.*

La lettre collective que vous m'adressez m'honore; je vous remercie avec émotion. Être l'élu du peuple de Lyon serait pour moi une gloire.

Mais, à l'heure présente, ma rentrée dans l'Assemblée serait-elle opportune?

Je ne le pense pas.

Si mon nom signifie quelque chose en ces années fatales où nous sommes, il signifie *amnistie*. Je ne pourrais reparaître dans l'Assemblée que pour demander l'amnistie pleine et entière; car l'amnistie restreinte n'est pas plus l'amnistie que le suffrage universel mutilé n'est le suffrage universel.

Cette amnistie, l'Assemblée actuelle l'accorderait-elle? Évidemment non. *Qui se meurt ne donne pas la vie.*

Un vote hostile préjugerait la question; un précédent fâcheux serait créé, et la réaction l'invoquerait plus tard. L'amnistie serait compromise.

Pour que l'amnistie triomphe, il faut que la question arrive neuve devant une assemblée nouvelle.

Dans ces conditions, l'amnistie l'emportera. L'amnistie, d'où naîtra l'apaisement et d'où sortira la réconciliation, est le grand intérêt actuel de la République.

Ma présence à la tribune aujourd'hui ne pouvant avoir le résultat qu'on en attendrait, il est utile que je reste à cette heure en dehors de l'Assemblée.

Toute considération de détail doit disparaître devant l'intérêt de la République.

C'est pour mieux la servir que je crois devoir effacer ma personnalité en ce moment.

Vous m'approuverez, je n'en doute pas; je reste profondément touché de votre offre fraternelle; quoi qu'il arrive désormais, je me considérerai comme ayant, sinon les droits, du moins les devoirs d'un représentant de Lyon, et je vous envoie, citoyens, ainsi qu'au généreux peuple lyonnais, mon remerciement cordial.

VICTOR HUGO.

XIV

HENRI ROCHEFORT.

M. Victor Hugo a écrit à M. le duc de Broglie la lettre suivante :

Auteuil, villa Montmorency, 8 août 1873.

Monsieur le duc et très honorable confrère,

C'est au membre de l'Académie française que j'écris. Un fait d'une gravité extrême est au moment de s'accomplir. Un des écrivains les plus célèbres de ce temps, M. Henri Rochefort, frappé d'une condamnation politique, va, dit-on, être transporté dans la Nouvelle-Calédonie. Quiconque connaît M. Henri Rochefort peut affirmer que sa constitution très délicate ne résistera pas à cette transportation, soit que le long et affreux voyage le brise, soit que le climat le dévore, soit que la nostalgie le tue. M. Henri Rochefort est père de famille, et laisse derrière lui trois enfants, dont une fille de dix-sept ans.

La sentence qui frappe M. Henri Rochefort n'atteint que sa liberté, le mode d'exécution de cette sentence atteint sa vie. Pourquoi Nouméa? Les îles Sainte-Marguerite suffiraient. La sentence n'exige point Nouméa. Par la détention aux îles Sainte-Marguerite la sentence serait exécutée, et non aggravée. Le transport dans la Nouvelle-Calédonie est une exagération de la peine prononcée contre M. Henri Rochefort. Cette peine est commuée en peine de mort. Je signale à votre attention ce nouveau genre de commutation.

Le jour où la France apprendrait que le tombeau s'est ouvert pour ce brillant et vaillant esprit serait pour elle un jour de deuil.

Il s'agit d'un écrivain, et d'un écrivain original et rare. Vous êtes ministre et vous êtes académicien, vos deux devoirs sont ici d'accord et s'entraident. Vous partageriez la responsabilité de la catastrophe prévue et annoncée, vous pouvez et vous devez intervenir, vous vous honorerez en prenant cette généreuse initiative, et, en dehors de toute opinion et de toute passion politique, au nom des lettres auxquelles nous appartenons vous et moi, je vous demande,

monsieur et cher confrère, de protéger dans ce moment décisif M. Henri Rochefort, et d'empêcher son départ, qui serait sa mort.

Recevez, monsieur le ministre et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

VICTOR HUGO.

M. le duc de Broglie a répondu :

Monsieur et cher confrère,

J'ai reçu, durant une courte excursion qui m'éloigne de Paris, la lettre que vous voulez bien m'écrire et je m'empresse de la transmettre à M. Beulé.

M. Rochefort a dû être l'objet (si les intentions du gouvernement ont été suivies) d'une inspection médicale faite avec une attention toute particulière, et l'ordre de départ n'a dû être donné que s'il est certain que l'exécution de la loi ne met en péril ni la vie ni la santé du condamné.

Dans ce cas, vous jugerez sans doute que les facultés intellectuelles dont M. Rochefort est doué accroissent sa responsabilité, et ne peuvent servir de motif pour atténuer le châtement dû à la gravité de son crime. Des malheureux, ignorants ou égarés, que sa parole a pu séduire, et qui laissent derrière eux des familles vouées à la misère, auraient droit à plus d'indulgence.

Veuillez agréer, monsieur et cher confrère, l'assurance de ma haute considération.

BROGLIE.

XV

LA VILLE DE TRIESTE ET VICTOR HUGO.

Extrait du *Rappel* du 18 août 1873 :

« On se souvient qu'il y a deux ans, Victor Hugo fut expulsé de Belgique pour avoir offert sa maison aux réfugiés français. À cette occasion, une adresse lui fut envoyée de Trieste pour le féliciter d'avoir défendu le droit d'asile. Cette adresse et la liste des signataires emplissaient un élégant cahier artistement relié en velours, et sur la première page duquel étaient peintes les armes de Trieste. Par un long retard qu'explique le va-et-vient de Victor Hugo de Bruxelles à Guernesey, de Guernesey à Paris, l'envoi n'est arrivé à sa destination que ces jours derniers. Le destinataire n'a pas cru que ce fût une raison de ne pas remercier les signataires, et il vient d'écrire au maire de Trieste la lettre suivante :

Paris, 17 août 1873.

Monsieur le maire de la ville de Trieste,

Je trouve en rentrant à Paris, après une longue absence, une adresse de vos honorables concitoyens. Cette adresse, envoyée d'abord à Guernesey, puis à Paris, ne me parvient qu'aujourd'hui. Cette adresse, revêtue de plus de trois cents signatures, est datée de juin 1871. Je suis pénétré de l'honneur et confus du retard. Il est néanmoins toujours temps d'être reconnaissant. Aucune lettre d'envoi n'accompagnait cette adresse. C'est donc à vous, monsieur le maire, que j'ai recours pour exprimer aux signataires, vos concitoyens, ma gratitude et mon émotion.

C'est à l'occasion de mon expulsion de Belgique que cette manifestation a été faite par les généreux hommes de Trieste. Avoir offert un asile aux vaincus, c'était là tout mon mérite; je n'avais fait qu'une chose bien simple, vos honorables concitoyens m'en récompensent magnifiquement. Je les remercie.

Cette manifestation éloquente sera désormais toujours présente à ma pensée. J'oublie aisément les haines, mais je n'oublie jamais les sympathies. Elle est digne d'ailleurs de votre illustre cité, qu'illumine le soleil de Grèce et d'Italie. Vous êtes trop le pays de la lumière pour n'être pas le pays de la liberté.

Je salue en votre personne, monsieur le maire, la noble ville de Trieste.

VICTOR HUGO.

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE.

*
* *

Je ne me trouve pas délivré. Non, j'ai beau
 Me dresser, je me heurte au plafond du tombeau,
 J'étouffe, j'ai sur moi l'énormité terrible.
 Si quelque soupirail blanchit la nuit visible,
 J'aperçois là-bas Metz, là-bas Strasbourg, là-bas
 Notre honneur, et l'approche obscure des combats,
 Et les beaux enfants blonds, bercés dans les chimères,
 Souriants, et je songe à vous, ô pauvres mères.
 Je consens, si l'on veut, à regarder, je vois
 Ceux-ci rire, ceux-là chanter à pleine voix,
 La moisson d'or, l'été, les fleurs, et la patrie
 Sinistre, une bataille étant sa rêverie.
 Avant peu l'Archer noir embouchera le cor;
 Je calcule combien il faut de temps encor,
 Je pense à la mêlée affreuse des épées.
 Quand des frontières sont par la force usurpées,
 Quand un peuple gisant se voit le flanc ouvert,
 Avril peut rayonner, le bois peut être vert,
 L'arbre peut être plein de nids et de bruits d'ailes;
 Mais les tas de boulets, noirs dans les citadelles,
 Ont l'air de faire un songe et de frémir parfois,
 Mais les canons muets écoutent une voix
 Leur parler bas dans l'ombre, et l'avenir tragique
 Souffle à tout cet airain farouche sa logique.

Quoi! vous n'entendez pas, tandis que vous chantez,
 Mes frères, le sanglot profond des deux cités!
 Quoi, vous ne voyez pas, foule aisément sereine,
 L'Alsace en frissonnant regarder la Lorraine!
 — Ô cœur, on nous oublie! on est content sans nous! —

Non, nous n'oublions pas! nous sommes à genoux
 Devant votre supplice, ô villes! Quoi! nous croire
 Affranchis, lorsqu'on met au baignoir notre gloire,
 Quand on coupe à la France un pan de son manteau,
 Quand l'Alsace au carcan, la Lorraine au poteau,
 Pleurent, tordent leurs bras sacrés, et nous appellent,
 Quand nos frais écoliers, ivres de rage, épellent
 Quatrevingt-douze, afin d'apprendre quel éclair
 Jaillit du cœur de Hoche et du front de Kléber,
 Et de quelle façon, dans ce siècle où nous sommes,
 On fait la guerre aux rois d'où sort la paix des hommes!
 Non, remparts, non, clochers superbes, non, jamais
 Je n'oublierai Strasbourg et je n'oublierai Metz.
 L'horrible aigle des nuits nous étreint dans ses serres,
 Villes! nous ne pouvons, nous français, nous vos frères,
 Nous qui vivons par vous, nous par qui vous vivrez,
 Être que par Strasbourg et par Metz délivrés!
 Toute autre délivrance est un leurre, et la honte,
 Tache qui croît sans cesse, ombre qui toujours monte,
 Reste au front rougissant de notre histoire en deuil,
 Peuple, et nous avons tous un pied dans le cercueil,
 Et pas une cité n'est entière, et j'estime
 Que Verdun est aux fers, que Belfort est victime,
 Et que Paris se traîne, humble, amoindri, plaintif,
 Tant que Strasbourg est pris et que Metz est captif.
 Rien ne nous fait le cœur plus rude et plus sauvage
 Que de voir cette voûte infâme, l'esclavage,
 S'étendre et remplacer au-dessus de nos yeux
 Le soleil, les oiseaux chantants, les vastes cieux!
 Non, je ne suis pas libre. Ô tremblements de terre!
 J'entrevois sur ma tête un nuage, un cratère,
 Et l'âpre éruption des peuples, fleuve ardent;
 Je râle sous le poids de l'avenir grondant,
 J'écoute bouillonner la lave sous-marine,
 Et je me sens toujours l'Etna sur la poitrine!

*
* *

Et puisque vous voulez que je vous dise tout,
 Je dis qu'on n'est point grand tant qu'on n'est pas debout,

Et qu'on n'est pas debout tant qu'on traîne une chaîne;
 J'envie aux vieux romains leurs couronnes de chêne;
 Je veux qu'on soit modeste et hautain; quant à moi,
 Je déclare qu'après tant d'opprobre et d'effroi,
 Lorsqu'à peine nos murs chancelants se soutiennent,
 Sans me préoccuper si des rois vont et viennent,
 S'ils arrivent du Caire ou bien de Téhéran,
 Si l'un est un bourreau, si l'autre est un tyran,
 Si ces curieux sont des monstres, s'ils demeurent
 Dans une ombre hideuse où des nations meurent,
 Si c'est au diable ou bien à Dieu qu'ils sont dévots,
 S'ils ont des diamants aux crins de leurs chevaux,
 Je dis que, les laissant se corrompre ou s'instruire,
 Tant que je ne pourrais faire au soleil reluire
 Que des guidons qu'agite un lugubre frisson,
 Et des clairons sortis à peine de prison,
 Tant que je n'aurais pas, rugissant de colère,
 Lavé dans un immense Austerlitz populaire
 Sedan, Forbach, nos deuils, nos drapeaux frémissants,
 Je ne montrerais point notre armée aux passants!

Ô peuple, toi qui fus si beau, toi qui naguère
 Ouvrais si largement tes ailes dans la guerre,
 Toi de qui l'envergure effrayante couvrit
 Berlin, Rome, Memphis, Vienne, Moscou, Madrid,
 Toi qui soufflas le vent des tempêtes sur l'onde
 Et qui fis du chaos naître l'aurore blonde,
 Toi qui seul eus l'honneur de tenir dans ta main
 Et de pouvoir lâcher ce grand oiseau, Demain,
 Toi qui balayas tout, l'azur, les étendues,
 Les espaces, chasseur des fuites éperdues,
 Toi qui fus le meilleur, toi qui fus le premier,
 Ô peuple, maintenant, assis sur ton fumier,
 Racle avec un tesson le pus de tes ulcères,
 Et songe.

La^r défaite a des conseils sincères;
 La beauté du malheur farouche, c'est d'avoir

Une fraternité sombre avec le devoir,
 Le devoir aujourd'hui, c'est de se laisser croître,
 Sans bruit, et d'enfermer, comme une vierge au cloître,
 Sa haine, et de nourrir les noirs ressentiments.
 À quoi bon étaler déjà nos régiments?
 A quoi bon galoper devant l'Europe hostile?
 Ne point faire envoler de poussière inutile
 Est sage; un jour viendra d'éclorre et d'éclater;
 Et je crois qu'il vaut mieux ne pas tant se hâter.

Car il faut, lorsqu'on voit les soldats de la France,
 Qu'on dise : — C'est la gloire et c'est la délivrance!
 C'est Jemmapes, l'Argonne, Ulm, Iéna, Fleurus!
 C'est un tas de lauriers, au soleil apparus!
 Regardez. Ils ont fait les choses impossibles.
 Ce sont les bienfaisants, ce sont les invincibles.
 Ils ont pour murs les monts et le Rhin pour fossé.
 En les voyant, il faut qu'on dise : — Ils ont chassé
 Les rois du nord, les rois du sud, les rois de l'ombre;
 Cette armée est le roc vainqueur des flots sans nombre,
 Et leur nom respendit du zénith au nadir! —
 Il faut que les tyrans tremblent, loin d'applaudir.
 Il faut qu'on dise : — Ils sont les amis vénérables
 Des pauvres, des damnés, des serfs, des misérables,
 Les grands spoliateurs des trônes, arrachant
 Sceptre, glaive et puissance à quiconque est méchant;
 Ils sont les bienvenus partout où quelqu'un souffre.
 Ils ont l'aile de flamme habituée au gouffre.
 Ils sont l'essaim d'éclairs qui traverse la nuit.
 Ils vont, même quand c'est la mort qui les conduit.
 Ils sont beaux, souriants, joyeux, pleins de lumière;
 Athène en serait folle et Sparte en serait fière. —
 Il faut qu'on dise : — Ils sont d'accord avec les cieux!
 Et que l'homme, adorant leur pas audacieux,
 Croie entendre, au-dessus de ces légionnaires
 Qui roulent leurs canons, Dieu rouler ses tonnerres!

C'est pourquoi j'attendrais.

*
* *

Qu'attends-tu? — Je réponds :

J'attends l'aube; j'attends que tous disent : — Frappons!
 Levons-nous! et donnons à Sedan pour réplique
 L'Europe en liberté! — J'attends la République!
 J'attends l'emportement de tout le genre humain!
 Tant qu'à ce siècle auguste on barre le chemin,
 Tant que la Prusse tient prisonnière la France,
 Penser est un affront, vivre est une souffrance.
 Je sens, comme Isaïe insurgé pour Sion,
 Gronder le profond vers de l'indignation,
 Et la colère en moi n'est pas plus épuisable
 Que le flot dans la mer immense, et que le sable
 Dans l'orageux désert remué par les vents.

Ce que j'attends? J'attends que les os soient vivants!
 Je suis spectre, et je rêve, et la cendre me couvre,
 Et j'écoute; et j'attends que le sépulcre s'ouvre.
 J'attends que dans les cœurs il s'élève des voix,
 Que sous les conquérants s'écroulent les pavois,
 Et qu'à l'extrémité du malheur, du désastre,
 De l'ombre et de la honte, on voie un lever d'astre!

*
* *

Jusqu'à cet instant-là, gardons superbement,
 Ô peuple, la fureur de notre abaissement,
 Et que tout l'alimente et que tout l'exaspère.
 Étant petit, j'ai vu quelqu'un de grand, mon père.
 Je m'en souviens; c'était un soldat, rien de plus;
 Mais il avait mêlé son âme aux fiers reflux,
 Aux revanches, aux cris de guerre, aux nobles fêtes,
 Et l'éclair de son sabre était dans nos tempêtes.
 Oh! je ne vous veux pas dissimuler l'ennui,
 À vous, fameux hier, d'être obscurs aujourd'hui,

Ô nos soldats, lutteurs infortunés, phalange
 Qu'illumina jadis la gloire sans mélange,
 L'étranger à cette heure, hélas! héros trahis,
 Marche sur votre histoire et sur votre pays,
 Oui, vous avez laissé ces reîtres aux mains viles
 Voler nos champs, voler nos murs, voler nos villes,
 Et compléter leur gloire avec nos sacs d'écus;
 Oui, vous fûtes captifs; oui, vous êtes vaincus;
 Vous êtes dans le puits des chutes insondables;
 Mais c'est votre destin d'en sortir formidables,
 Mais vous vous dresserez, mais vous vous lèverez,
 Mais vous serez ainsi que la faux dans les prés;
 L'hercule celte en vous, la hache sur l'épaule,
 Revivra, vous rendrez sa frontière à la Gaule,
 Vous foulerez aux pieds Fritz, Guillaume, Attila,
 Schinderhanne et Bismarck, et j'attends ce jour-là!

Oui, les hommes d'Eylau vous diront : Camarades!

Et jusque-là soyez pensifs loin des parades,
 Loin des vaines rumeurs, loin des faux cliquetis,
 Et regardez grandir nos fils encor petits.

*
* *

Je vis désormais, l'œil fixé sur nos deux villes.

Non, je ne pense pas que les rois soient tranquilles,
 Je n'ai plus qu'une joie au monde, leur souci.
 Rois, vous avez vaincu, vous avez réussi,
 Vous bâtissez, avec toutes sortes de crimes,
 Un édifice infâme au haut des monts sublimes;
 Vous avez entre l'homme et vous construit un mur,
 Soit, un palais énorme, éblouissant, obscur,
 D'où sort l'éclair, où pas une lumière n'entre,
 Et c'est un temple, à moins que ce ne soit un antre.

Pourtant, eût-on pour soi l'armée et le sénat,
Ne point laisser de trace après l'assassinat,
Rajuster son exploit, bien laver la victoire,
Nettoyer le côté malpropre de la gloire,
Est prudent. Le sort a des retours tortueux,
Songez-y. — J'en conviens, vous êtes monstrueux,
Vous et vos chanceliers, vous et vos connétables,
Vous êtes satisfaits, vous êtes redoutables;
Vous avez, joyeux, forts, servis par ce qui nuit,
Entrepris le recul du monde vers la nuit;
Vous faites chaque jour faire un progrès à l'ombre;
Vous avez, sous le ciel d'heure en heure plus sombre,
Princes, de tels succès à nous faire envier
Que vous pouvez railler le vingt et un janvier,
Le quatorze juillet, le dix août, ces journées
Tragiques, d'où sortaient les grandes destinées,
Que vous pouvez penser que le Rhin, ce ruisseau,
Suffit pour arrêter Jourdan, Brune et Marceau,
Et que vous pouvez rire en vos banquets sonores
De tous nos ouragans, de toutes nos aurores,
Et des vastes efforts des titans endormis.
Tout est bien; vous vivez, vous êtes bons amis,
Rois, et vous n'êtes point de notre or économes;
Vous en êtes venus à vous donner les hommes,
Vous vous faites cadeau d'un peuple, après souper;
L'aigle est fait pour planer et l'homme pour ramper;
L'Europe est le reptile et vous êtes les aigles,
Vos caprices, voilà nos lois, nos droits, nos règles;
La terre encor n'a vu sous le bleu firmament .
Rien qui puisse égaler votre assouvissement;
Et le Destin pour vous s'épuise en politesses;
Devant vos majestés et devant vos altesses
Les prêtres mettent Dieu stupéfait à genoux;
Jamais rien n'a semblé plus éternel que vous;
Votre toute-puissance aujourd'hui seule existe.
Mais, rois, tout cela tremble, et votre gloire triste
Devine le refus profond de l'avenir;
Car sur tous les bonheurs que vous croyez tenir,
Sur vos arcs triomphaux, sur vos splendeurs hautaines,
Sur tout ce qui compose, ô rois, ô capitaines,

L'amas prodigieux de vos prospérités,
Sur ce que vous rêvez, sur ce que vous tentez,
Sur votre ambition et sur votre espérance,
On voit la grande main sanglante de la France.

Villa M. 29 août 1873.

MORT DE FRANÇOIS-VICTOR HUGO.

26 DÉCEMBRE 1873.

On lit dans le *Rappel* du 27 décembre 1873 :

« Nous avons la profonde douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de notre bien cher François-Victor Hugo. Il a succombé, hier à midi, à la maladie dont il souffrait depuis seize mois. Nous le conduirons demain où nous avons conduit son frère il y a deux ans.

« Ceux qui l'ont connu comprendront ce que nous éprouvons. Ils savent quelle brave et douce nature c'était. Pour ses lecteurs, c'était un écrivain d'une gravité presque sévère, historien plus encore que journaliste; pour ses amis, c'était une âme charmante, un être affectueux et bon, l'amabilité et la grâce mêmes. Personne n'avait son égalité d'humeur, ni son sourire. Et il avait plus de mérite qu'un autre à être tel, ayant subi des épreuves d'où plus d'un serait sorti amer et hostile.

« Tout jeune, il avait eu une maladie de poitrine, qui n'avait cédé qu'à son énergie et à sa volonté de vivre; mais il y avait perdu un poumon, et il s'en ressentait toujours. Puis, à peine avait-il eu l'âge d'homme, qu'un article de journal où il demandait que la France restât hospitalière aux proscrits, lui avait valu neuf mois de Conciergerie. Quand il était sorti de prison, le coup d'état l'avait jeté en exil. Il y était resté dix-huit ans.

« Il sortit de France à vingt-quatre ans, il y rentra à quarante-deux. Ces dix-huit années, toute la jeunesse, le meilleur de la vie, les années qui ont droit au bonheur, il les passa hors de France, loin de ses habitudes et de ses goûts, dans un pays froid aux étrangers, plus froid aux vaincus. Il lui fallut pour cela un grand courage, car il adorait Paris; mais il s'était dit qu'il ne reviendrait pas tant que l'empire durerait, et il serait mort avant de se manquer de parole. Il employa généreusement ces dures années à son admirable traduction de Shakespeare, et rien n'était plus touchant que de le voir à cette œuvre, où l'Angleterre était mêlée à la France, et qui était en même temps le payement de l'hospitalité et le don de l'expatrié à la patrie.

« Le 4 septembre le ramena. Alors, Paris était menacé, les prussiens arrivaient, beaucoup s'en allaient à l'étranger; lui, il vint de l'étranger. Il vint prendre sa part du péril, du froid, de la faim, du bombardement. Il s'engagea dans l'artillerie de la garde nationale. Il eut la douleur commune de nos désastres et la douleur personnelle de la mort de son frère.

On aurait pu croire que c'était suffisant, et qu'après la prison, après l'exil, après le deuil patriotique, après le deuil fraternel, il était assez puni d'avoir été bon, honnête et vaillant toute sa vie. On aurait pu croire qu'il avait bien gagné un peu de joie, de bien-être et de santé. La France ressuscitait peu à peu, et il aurait

pu être heureux quelque temps sans remords. Alors la maladie l'a saisi, et l'a cloué dans son lit pendant un an avant de le clouer pour toujours dans le cercueil.

«Son frère est mort foudroyé; lui, il a expiré lentement. La mort a plusieurs façons de frapper les pères. Pendant plus d'un an, son lit a été sa première tombe, la tombe d'un vivant, car il a eu, jusqu'au dernier jour, jusqu'à la dernière heure, toute sa lucidité d'esprit. Il s'intéressait à tout, lisait les journaux; seulement, il lui était impossible d'écrire une ligne; son intelligence si droite, sa raison si ferme, ses longues études d'histoire, son talent si sérieux et si fort, à quoi bon maintenant? Ce supplice de l'impuissance intelligente, de la volonté prisonnière, de la vie dans la mort, il l'a subi seize mois. Et puis, une pulmonie s'est déclarée et l'a emporté dans l'inconnu.

«La mort, soit. Mais cette longue agonie, pourquoi? Un jour, il était mieux, et nous le croyions déjà guéri; puis il retombait, pour remonter, et pour retomber encore. Pourquoi ces sursis successifs, puisqu'il était condamné à mort? Pourquoi la destinée, puisqu'elle avait décidé de le tuer, n'en-a-t-elle pas fini tout de suite, et qui donc prend plaisir à prolonger ainsi notre exécution, et à nous faire mourir tant de fois?

«Pauvre cher Victor! que j'ai vu si enfant, et que j'allais chercher, le dimanche, à sa pension!

«Et son père! Ses ennemis eux-mêmes diront que c'est trop. D'abord, ç'a été sa fille, — et toi, mon Charles! Puis, il y a deux ans, ç'a été son fils aîné. Et maintenant, c'est le dernier. Quel bonheur pour leur mère d'être morte! C'est là que les génies ne sont plus que des pères. Tous s'en sont allés, l'un après l'autre, le laissant seul. Lui si père! Oh! ses chers petits enfants des *Feuilles d'automne!* On lui dira qu'il a d'autres enfants, nous tous, ses fils intellectuels, tous ceux qui sont nés de lui, et tous ceux qui en naîtront, et que ceux-là ne lui manqueront ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais, et que la mort aura beau faire, ils seront plus nombreux d'âge en âge. D'autres lui diront cela; mais moi, j'étais le frère de celui qui est mort, et je ne puis que pleurer.

«AUGUSTE VACQUERIE.»

OBSÈQUES DE FRANÇOIS-VICTOR HUGO.

Bien avant l'heure indiquée, la foule était déjà telle dans la rue Drouot, qu'il était difficile d'arriver à la maison mortuaire. Un registre ouvert dans une petite cour recevait les noms de ceux qui voulaient témoigner leur douloureuse sympathie au père si cruellement frappé.

Un peu après midi, on a descendu le corps. Ç'a été une chose bien triste à voir, le père au bas de l'escalier regardant descendre la bière de son dernier fils.

Un autre moment navrant, ç'a été quand M^{me} Charles Hugo a passé, prête à s'évanouir à chaque instant et si faible qu'on la portait plus qu'on ne la soutenait. Il y a deux ans, elle enterrait son mari; hier, son beau-frère. Avec quel tendre dévouement et quelle admirable persévérance elle a soigné ce frère pendant cette longue maladie, passant les nuits, lui sacrifiant tout, ne vivant que pour lui, c'est

ce que n'oublieront jamais le père ni les amis du mort. Elle a voulu absolument l'accompagner jusqu'au bout, et ne l'a quitté que lorsqu'on l'a arrachée de la tombe.

L'enterrement était au cimetière de l'Est. Le convoi a suivi les grands boulevards, puis le boulevard Voltaire.

Derrière le corbillard, marchait le père désolé. Lui aussi, ses amis auraient voulu qu'il s'épargnât ce supplice, rude à tous les âges. Mais Victor Hugo accepte virilement toutes les épreuves, il n'a pas voulu fuir celle-là, et c'était aussi beau que triste de voir derrière ce corbillard cette tête blanche que le sort a frappée tant de fois sans parvenir à la courber.

Derrière le père, venaient MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie, Paul Foucher, oncle du mort, et Léopold Hugo, son cousin. Puis le docteur Allix et M. Armand Gouzien, qui avaient bien le droit de se dire de la famille, après les soins fraternels qu'ils ont prodigués au malade.

Puis, les amis et les admirateurs du père, tous ceux, députés, journalistes, littérateurs, artistes, ouvriers, qui avaient voulu s'associer à ce grand deuil : MM. Gambetta, Crémieux, Eugène Pelletan, Arago, Spuller, Lockroy, Jules Simon, Alexandre Dumas, Flaubert, Nefftzer, Martin Bernard... mais il faudrait citer tout ce qui a un nom. Ce cortège innombrable passait entre deux haies épaisses qui couvraient les deux trottoirs du boulevard et qui n'ont pas cessé jusqu'au cimetière.

À mesure que le convoi avançait, une partie de la haie se détachait pour s'ajouter au cortège, qui grossissait de moment en moment et que la chaussée avait peine à contenir. Et quand cet énorme cortège est arrivé au cimetière, il l'a trouvé déjà plein d'une foule également innombrable, et ce n'est pas sans difficulté qu'on a pu faire ouvrir passage même au cercueil.

Le tombeau de famille de Victor Hugo n'ayant plus de place, hélas, on a déposé le corps dans un caveau provisoire. Quand il y a été descendu, il s'est fait un grand silence, et Louis Blanc a dit les belles et touchantes paroles qui suivent :

Messieurs,

Des deux fils de Victor Hugo, le plus jeune va rejoindre l'aîné. Il y a trois ans, ils étaient tous les deux pleins de vie. La mort, qui les avait séparés depuis, vient de les réunir.

Lorsque leur père écrivait :

Aujourd'hui, je n'ai plus de tout ce que j'avais
Qu'un fils et qu'une fille,
Me voilà presque seul ! Dans cette ombre où je vais,
Dieu m'ôte la famille !

Lorsque ce cri d'angoisse sortait de son grand cœur déchiré :

Oh ! demeurez, vous deux qui me restez !...

prévoyait-il que, pour lui, la nature serait à ce point inexorable ? Prévoyait-il que la *maison sans enfants* allait être la sienne ? — Comme si la destinée avait voulu, proportionnant sa part de souffrance à sa gloire, lui faire un malheur égal à son génie !

Ah ! ceux-là seuls comprendront l'étendue de ce deuil, qui ont connu l'être aimé

que nous confions à la terre. Il était si affectueux, si attentif au bonheur des autres ! Et ce qui donnait à sa bonté je ne sais quel charme attendrissant, c'était le fond de tristesse dont témoignaient ses habitudes de réserve, ses manières toujours graves, son sourire toujours pensif. Rien qu'à le voir, on sentait qu'il avait souffert, et la douceur de son commerce n'en était que plus pénétrante.

Dans les relations ordinaires de la vie, il apportait un calme que son âge rendait tout à fait caractéristique. On aurait pu croire qu'en cela il était différent de son frère, nature ardente et passionnée ; mais ce calme cachait un pouvoir singulier d'émotion et d'indignation, qui se révélait toutes les fois qu'il y avait le mal à combattre, l'iniquité à flétrir, la vérité et le peuple à venger. (*Applaudissements.*)

Il était alors éloquent et d'une éloquence qui partait des entrailles. Rien de plus véhément, rien de plus pathétique, que les articles publiés par lui dans le *Rappel* sur l'impunité des coupables d'en haut comparée à la rigueur dont on a coutume de s'armer contre les coupables d'en bas. (*Profonde émotion.*)

L'amour de la justice, voilà ce qui remuait dans ses plus intimes profondeurs cette âme généreuse, vaillante et tendre.

Il est des hommes à qui l'occasion manque pour montrer dans ce qu'ils ont fait ce qu'ils ont été. Cela ne peut pas se dire de François-Victor Hugo. Ses actes le définissent. Une invocation généreuse au génie hospitalier de la France lui valut neuf mois de prison avant le 2 décembre ; après le 2 décembre, il a eu dix-huit années d'exil, et, dans sa dernière partie, d'exil volontaire. . .

Volontaire ? je me trompe !

Danton disait : « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers. » Mais c'est parce qu'on l'emporte au fond de son cœur que l'exil a tant d'amertume. Oh ! non, il n'y a pas d'exil volontaire. L'exil est toujours forcé ; il l'est surtout quand il est prescrit par la seule autorité qui ait un droit absolu de commandement sur les âmes fières, c'est-à-dire la conscience. (*Applaudissements.*)

François-Victor aimait la France, comme son père ; comme son père, il l'a quittée le jour où elle cessa d'être libre, et, comme lui, ce fut en la servant qu'il acquit la force de vivre loin d'elle. Je dis en la servant, parce que, suivant une belle remarque de Victor Hugo, traduire un poète étranger, c'est accroître la poésie nationale. Et quel poète que celui que François-Victor Hugo entreprit de faire connaître à la France !

Pour y réussir pleinement, il fallait pouvoir transporter dans notre langue, sans offenser la prudence de notre goût, tout ce que le style de Shakespeare a de hardi dans sa vigueur, d'étrange dans sa sublimité ; il fallait pouvoir découvrir et dévoiler les procédés de ce merveilleux esprit, montrer l'étonnante originalité de ses imitations, indiquer les sources où il puisa tant de choses devenues si complètement siennes ; étudier, comparer, juger ses nombreux commentateurs ; en un mot, il fallait pouvoir prendre la mesure de ce génie universel. Eh bien, c'est cet effrayant labeur que François-Victor Hugo, que le fils de notre Shakespeare à nous. . . (*applaudissements*) aborda et sut terminer à un âge où la plupart des hommes, dans sa situation, ne s'occupent que de leurs plaisirs. Les trente-six introductions aux trente-six drames de Shakespeare suffiraient pour lui donner une place parmi les hommes littéraires les plus distingués de notre temps.

Elles disent assez, à part même le mérite de sa traduction, la meilleure qui existe, quelle perte le monde des lettres et le monde de la science ont faite en le perdant !

Et la république ! Elle a aussi le droit de porter son deuil. Car ce fut au signal donné par elle qu'il accourut avec son père et son frère, — d'autant plus impatients de venir s'enfermer dans la capitale, qu'il y avait là, en ce moment, d'affreuses privations à subir et le péril à braver. On sait avec quelle fermeté ils traversèrent les horreurs d'un siège qui sera l'éternelle gloire de ce grand peuple de Paris.

Mais d'autres épreuves les attendaient. Bientôt, l'auteur de l'*Année terrible* eut à pleurer la mort d'un de ses fils et à trembler pour la vie de l'autre. Pendant seize mois François-Victor Hugo a été torturé par la maladie qui nous l'enlève. Entouré par l'affection paternelle de soins assidus, disputé à la mort chaque jour, à chaque heure, par un ange de dévouement, la veuve de son frère, son énergie secondait si bien leurs efforts, qu'il aurait été sauvé s'il avait pu l'être.

Sa tranquillité était si constante, sa sérénité avait quelque chose de si indomptable, que, malgré l'empreinte de la mort, depuis longtemps marquée sur son visage, nous nous prenions quelquefois à espérer. . .

Espérait-il lui-même, lorsqu'il nous parlait de l'avenir, et qu'il s'efforçait de sourire ? Ou bien voulait-il, par une inspiration digne de son âme, nous donner des illusions qu'il n'avait pas, et tromper nos inquiétudes ? Ce qui est certain, c'est que, pendant toute une année, il a, selon le mot de Montaigne, « vécu de la mort », jusqu'au moment où, toujours calme, il s'est endormi pour la dernière fois, laissant après lui ce qui ne meurt pas, le souvenir et l'exemple du devoir accompli.

Quant au vieillard illustre que tant de malheurs accablent, il lui reste, pour l'aider à porter jusqu'à la fin le poids des jours, la conviction qu'il a si bien formulée dans ces beaux vers :

C'est un prolongement sublime que la tombe.
On y monte, étonné d'avoir cru qu'on y tombe.

Dans la dernière lettre que j'ai reçue de lui, qui fut la dernière écrite par lui, Barbès me disait : « Je vais mourir, et toi tu vas avoir de moins un ami sur la terre. Je voudrais que le système de Reynaud fût vrai, pour qu'il nous fût donné de nous revoir ailleurs. »

Nous revoir ailleurs ! De l'espoir que ces mots expriment venait la foi de Barbès dans la permanence de l'être, dans la continuité de son développement progressif. Il n'admettait pas l'idée des séparations absolues, définitives. Victor Hugo ne l'admet pas, lui non plus, cette idée redoutable. Il croit à Dieu éternel, il croit à l'âme immortelle. C'est là ce qui le rendra capable, tout meurtri qu'il est, de vivre pour son autre famille, celle à qui appartient la vie des grands hommes, l'humanité. (*Applaudissements prolongés.*)

Après ce discours, d'une éloquence si forte et si émue, et qui a profondément touché toute cette grande foule, Victor Hugo a embrassé Louis Blanc ; puis ses amis l'ont enlevé de la fosse. Alors ç'a été à qui se précipiterait vers lui et lui prendrait la main. Amis connus ou inconnus, hommes, femmes, tous se pressaient sur son passage ; on voyait là quel cœur est celui de ce peuple de Paris, si reconnaissant à ceux qui l'aiment ; les femmes pleuraient ; et tout à coup le sentiment de tous a éclaté dans l'explosion de ce cri prolongé et répété : Vive Victor Hugo ! Vive la république !

Victor Hugo a pu enfin monter en voiture, avec Louis Blanc. Mais pendant

longtemps encore la voiture n'a pu aller qu'au pas, à cause de la foule, et les mains continuaient à se tendre par la portière. Louis Blanc avait sa part de ces touchantes manifestations.

Et, en revenant, nous nous redisons la strophe des *Feuilles d'automne* :

Seigneur ! préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis, et mes ennemis même
 Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles,
 La maison sans enfants !

Dieu n'a pas exaucé le poète. Les oiseaux sont envolés, la maison est vide. Mais Louis Blanc a raison, il reste au malheureux père encore une famille. Il l'a vue aujourd'hui, elle l'a accompagné et soutenu, elle a pleuré avec lui. Et, s'il n'y a pas de consolations à de telles douleurs, c'est un adoucissement pourtant que de sentir autour de soi tant de respect affectueux et cette admiration universelle.

Malgré l'énormité de la foule, il n'y a pas eu le moindre désordre, ni le moindre accident. Cette manifestation imposante s'est faite avec une gravité et une tranquillité profondes.

Il est impossible d'énumérer tous les noms connus des écrivains, des hommes politiques, des artistes qui se pressaient dans la foule.

Les anciens collègues de Victor Hugo à l'Assemblée nationale étaient venus en grand nombre. Citons parmi eux MM. Louis Blanc, Gambetta, Crémieux, Emmanuel Arago, Jules Simon, Victor Shœlcher, Peyrat, Edmond Adam, Eugène Pelletan, Lepère, Laurent Pichat, Henri de Lacretelle, Noël Parfait, Alfred Naquet, Tirard, Henri Martin, Georges Périn, Jules Ferry, Germain Casse, Henri Brisson, Arnaud (de l'Ariège), Millaud, Martin-Bernard, Ordinaire, Melvil-Bloncourt, Eugène Farcy, Bamberger, Charles Rolland, Escarguel, Caduc, Daumas, Jules Barni, Lefèvre, Corbon, Simiot, Greppo, Lafont de Fongaufier, etc., etc.

Nommons ensuite, au hasard, MM. Alexandre Dumas fils, Gustave Flaubert, Félicien David, Charles Blanc, Louis Ulbach, Monselet, Théodore de Banville, Léon Valade, Philippe Burty, Nefftzer, docteur Sée, Émile Perrin, Ritt, Larochelle, Duquesnel, Aimé Millet, Édouard Manet, Bracquemond, Jacquemart, André Gill, Carjat, Nadar, Henri Roger de Beauvoir, les frères Lionnet, Delaunay, Dumaine, Taillade, Pierre Berton, André Lefèvre, Mario Proth, E. Tarbé, Frédéric Thomas, docteur Mandl, Ernest Hamel, Pierre Vêron, Edouard Plouvier, Alfred Quidant, Pradilla Para, consul de Colombie, Étienne Arago, Lecanu, Mario Uchard, Hippolyte Lucas, Amédée Pommier, M^{me} Blanchecotte, Kaempfen, Lechevalier, Hetzel, Michel Lévy frères, Émile de la Bédollière, Robert Mitchell, Catalan, professeur à l'université de Liège, E. Deschanel, Jules Claretie, Eugène Manuel, duc de Bellune, Édouard Laferrière, Paul Arène, docteur Faivre, Léon Dierx, Catulle Mendès, Émile Daclin, Victor Cochinat, Mayrargue, Louis Leroy, Maurice Bixio, Adolphe Michel, Michaelis, Antonin Proust, Louis Asseline, A. de la Fizelière, Maracinéano de Bucharest, Louis Lacombe, Armand Lapointe, Denis de la Garde, Louis Ratisbonne, Léon Cladel, Tony Révillon, Charles Chassin, Emmanuel Gonzalès, Louis Koch, Agricol Perdiguier, André Roussel, Ferdinand Dugué, Schiller, P. Delair, Dommartin, Habeneck, Ginesta, Lepelletier,

Rollinat, Richard Lesclide, Cœdès, Busnach, Edg. Hément, Yves Guyot, Valabrègue, Elzéar Bornier, Pothay, Barbicux, Montrosier, Lacroix, Adrien Huart, George Richard, Rey (de l'Odéon), Balitout, Allain-Targé, Spuller, Nadaud, Ollive, Perrinelle, conseiller général de la Seine, J.-A. Lafont, Gabriel Guillemot, etc., etc.

Le *Rappel* était là tout entier : MM. Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Édouard Lockroy, Frédéric Morin, Gaulier, Camille Pelletan, C. Quentin, Victor Meunier, Ernest Lefèvre, Ernest Blum, d'Hervilly, Émile Blémont, L. Constant, Barberet, Lemay, Luthereau, Féron, Pelleport, Destrem, Am. Blondeau, etc., les compositeurs et imprimeurs du *Rappel*.

(*Le Rappel*) 30 décembre 1873.

1874

XVIII

LE CENTENAIRE DE PÉTRARQUE.

Victor Hugo, à l'occasion des fêtes du centenaire de Pétrarque, a reçu l'invitation suivante :

Avignon, 14 juillet 1874.

Cher et grand citoyen,

Le 18 juillet, Avignon officiel va donner de grandes fêtes en l'honneur de Pétrarque, à l'occasion du cinquième centenaire de sa mort.

Plusieurs villes et plusieurs sociétés savantes de l'Italie se font représenter à ces fêtes par des délégués. M. Nigra sera parmi nous.

Or, dans notre ville, le conseil municipal élu a été remplacé par une commission municipale triée, selon l'usage, par un des plus célèbres préfets de l'ordre moral. C'est ce monde-là qui va recevoir les patriotes que l'Italie nous envoie.

Il importe donc, selon nous, qu'une main glorieuse et véritablement fraternelle puisse, au nom des républicains de France, serrer la main que vont nous tendre les enfants d'une nation à laquelle nous voudrions témoigner de sincères sentiments de sympathie.

Nous serions fiers qu'Avignon pût parler par la voix de notre plus grand poète aux concitoyens du poète et du patriote Pétrarque.

L'Italie, alors, entendrait un langage véritablement français, et l'échange des sentiments qui doivent unir les deux grandes nations serait dignement exprimé.

C'est dans ces circonstances, c'est dans cette pensée, et pour donner, nous, à ces fêtes officielles leur véritable portée, qu'un groupe considérable d'amis, — qui représentent toute la démocratie avignonnaise et la jeunesse républicaine du pays, — m'ont chargé de vous adresser la présente lettre, pour vous inviter à venir passer au milieu de nous les journées des 18, 19 et 20 juillet. La vraie fête aura lieu si vous daignez accepter cette invitation, et votre visite aurait, pour tout le midi de la France, une grande, une féconde signification.

Permettez-nous d'espérer que notre invitation sera par vous acceptée, et de nous en réjouir d'avance; et veuillez, cher et grand citoyen, recevoir, au nom de mes amis ainsi qu'en mon nom personnel, l'expression de notre respectueuse et profonde admiration.

SAINT-MARTIN,

Conseiller général de Vaucluse,
ex-rédacteur en chef de la *Démocratie du Midi*.

Victor Hugo a répondu :

Paris, 18 juillet 1874.

Mon honorable concitoyen,

La noble et glorieuse invitation que vous voulez bien me transmettre me touche profondément. J'ai le chagrin de ne pouvoir m'y rendre, étant en ce moment retenu près de mon petit-fils, convalescent d'une grave maladie.

Je suis heureux du souvenir que veut bien me garder cette vaillante démocratie du midi, qui est comme l'avant-garde de la démocratie universelle, et à laquelle le monde pense toutes les fois qu'il entend la *Marseillaise*.

La *Marseillaise*, c'est la voix du midi; c'est aussi la voix de l'avenir.

Je regrette d'être absent du milieu de vous. J'eusse été fier de souhaiter, en votre nom à tous, la bienvenue à ces frères, à ces généreux italiens, qui viennent fêter Pétrarque dans le pays de Voltaire. Mais de loin j'assisterai, ému, à vos solennités. Elles fixeront l'attention du monde civilisé. Pétrarque, qui a été l'auréole d'un siècle ténébreux, ne perd rien de sa clarté dans ce plein midi du progrès qu'on nomme le dix-neuvième siècle.

Je félicite Avignon. Avignon, pendant ces trois jours mémorables, va donner un illustre spectacle. On pourrait dire que Rome et Paris vont s'y rencontrer; Rome qui a sacré Pétrarque, Paris qui a jeté bas la Bastille; Rome qui couronne les poètes, Paris qui détrône les rois; Rome qui glorifie la pensée humaine, Paris qui la délivre.

Cette accolade des deux cités mères est superbe. C'est l'embrassement de deux idées. Rien de plus pathétique et de plus rassurant. Rome et Paris fraternisant dans la sainte communion démocratique, c'est beau. Vos acclamations donneront à cette rencontre toute sa signification. Avignon, ville pontificale et ville populaire, est un trait d'union entre les deux capitales du passé et de l'avenir.

Nous nous sentons tous bien représentés par vous, hommes de Vaucluse, dans cette fête, nationale pour deux nations. Vous êtes dignes de faire à l'Italie la salutation de la France.

Ainsi s'ébauche la majestueuse République fédérale du continent. Ces magnifiques mélanges de peuples commencent les États-Unis d'Europe.

Pétrarque est une lumière de son temps, et c'est une belle chose qu'une lumière qui vient de l'amour. Il aima une femme et il charma le monde. Pétrarque est une sorte de Platon de la poésie; il a ce qu'on pourrait appeler

la subtilité du cœur, et en même temps la profondeur de l'esprit; cet amant est un penseur, ce poète est un philosophe. Pétrarque en somme est une âme éclatante.

Pétrarque est un des rares exemples du poète heureux. Il fut compris de son vivant, privilège que n'eurent ni Homère, ni Eschyle, ni Shakespeare. Il n'a été ni calomnié, ni hué, ni lapidé. Pétrarque a eu sur cette terre toutes les splendeurs, le respect des papes, l'enthousiasme des peuples, les pluies de fleurs sur son passage dans les rues, le laurier d'or au front comme un empereur, le Capitole comme un dieu. Disons virilement la vérité, le malheur lui manque. Je préfère à cette robe de pourpre le bâton d'Alighieri errant. Il manque à Pétrarque cet on ne sait quoi de tragique qui ajoute à la grandeur des poètes une cime noire, et qui a toujours marqué le plus haut sommet du génie. Il lui manque l'insulte, le deuil, l'affront, la persécution. Dans la gloire Pétrarque est dépassé par Dante, et le triomphe par l'exil.

XIX

LA QUESTION DE LA PAIX REEMPLACÉE PAR LA QUESTION DE LA GUERRE.

À MM. LES MEMBRES DU CONGRÈS DE LA PAIX

À GENÈVE.

Paris, 4 septembre 1874.

Chers concitoyens de la république d'Europe,

Vous avez bien voulu désirer ma présence à votre congrès de Genève. C'est un regret pour moi de ne pouvoir me rendre à votre invitation qui m'honore. S'il m'était donné de prononcer à cette heure quelques paroles parmi vous, j'ajouterais, et, je le pense, sans protestation de votre part, au sujet de cette grande question de la paix universelle, de nouvelles réserves à celles que j'indiquais, il y a cinq ans, au congrès de Lausanne. Aujourd'hui, ce qui alors était le mal est devenu le pire; une aggravation redoutable a eu lieu; le problème de la paix se complique d'une immense énigme de guerre.

Le quidquid delirant reges a produit son effet.

Ajournement de toutes les fraternités; où il y avait l'espérance, il y a la menace; on a devant soi une série de catastrophes qui s'engendrent les unes des autres et qu'il est impossible de ne pas épuiser; il faudra aller jusqu'au bout de la chaîne.

Cette chaîne, deux hommes l'ont forgée: Louis Bonaparte et Guillaume, pseudonymes tous les deux, car derrière Guillaume il y a Bismarck et derrière Louis Bonaparte il y avait Machiavel. La logique des faits violents ne se dément jamais; le despotisme s'est transformé, c'est-à-dire renouvelé, et s'est déplacé, c'est-à-dire fortifié; l'empire militaire a abouti à l'empire gothique, et de France a passé en Allemagne. C'est là qu'est aujourd'hui l'obstacle. Tout ce qui a été fait doit être défait. Nécessité funeste. Il y a entre l'avenir et nous une interposition fatale. On ne peut plus entrevoir la

paix qu'à travers un choc et au delà d'un inexorable combat. La paix, hélas, c'est toujours l'avenir, mais ce n'est plus le présent. Toute la situation actuelle est une sombre et sourde haine.

Haine du soufflet reçu.

Qui a été souffleté? Le monde entier. La France frappée à la face, c'est la rougeur au front de tous les peuples. C'est l'affront fait à la mère. De là la haine.

Haine de vaincus à vainqueurs; vieille haine éternelle; haine de peuples à rois, car les rois sont des vainqueurs dont les vaincus sont les peuples; haine réciproque, et sans autre issue qu'un duel.

Duel entre deux nations? Non. La France et l'Allemagne sont sœurs; mais duel entre deux principes, la république et l'empire.

La question est posée: d'un côté la monarchie germanique, de l'autre, les États-Unis d'Europe; la rencontre des deux principes est inévitable; et dès à présent on distingue dans le profond avenir les deux fronts de bataille, d'un côté tous les royaumes, de l'autre toutes les patries.

Ce duel terrible, puisse-t-il être longtemps retardé! Puisse une autre solution se faire jour! Si la grande bataille se livre, ce qu'il y aura des deux côtés, hélas, ce sera des hommes. Conflit lamentable! Quelle extrémité pour le genre humain! La France ne peut attaquer un peuple sans être fratricide; un peuple ne peut attaquer la France sans être parricide. Inexprimable serrement de cœur!

Nous, préparateurs des faits futurs, nous eussions désiré une autre issue; mais les événements ne nous écoutent pas; ils vont au même but que nous, mais par d'autres moyens. Où nous emploierions la paix, ils emploient la guerre. Pour des motifs inconnus, ils préfèrent les solutions de haute lutte. Ce que nous ferions à l'amiable, ils le font par effraction. La providence a de ces brusqueries.

Mais il est impossible que le philosophe n'en soit pas profondément attristé.

Ce qu'il constate douloureusement, ce qu'il ne peut nier, c'est l'enchaînement des faits, c'est leur nécessité, c'est leur fatalité. Il y a une algèbre dans les désastres.

Ces faits, je les résume en quelques mots.

La France a été diminuée. A cette heure, elle a une double plaie, plaie au territoire, plaie à l'honneur. Elle ne peut en rester là. On ne garde pas Sedan. On ne se rendort pas là-dessus.

Pas plus qu'on ne se rendort sur l'arrachement de Metz et de Strasbourg.

La guerre de 1870 a débuté par un guet-apens et s'est terminée par une voie de fait. Ceux qui ont fait le coup n'ont pas vu le contre-coup. Ce sont

là des fautes d'hommes d'état. On se perd par l'éblouissement de sa victoire. Qui voit trop la force est aveugle au droit. Or la France a droit à l'Alsace et à la Lorraine. Pourquoi ? parce que l'Alsace et la Lorraine ont droit à la France. Parce que les peuples ont droit à la lumière, et non à la nuit. Tout verse en ce moment du côté de l'Allemagne. Grave désordre. Cette rupture d'équilibre doit cesser. Tous les peuples le sentent et s'en inquiètent. De là un malaise universel. Comme je l'ai dit à Bordeaux, à partir du traité de Paris, l'insomnie du monde a commencé.

Le monde ne peut accepter la diminution de la France. La solidarité des peuples, qui eût fait la paix, fera la guerre. La France est une sorte de propriété humaine. Elle appartient à tous, comme autrefois Rome, comme autrefois Athènes. On ne saurait trop insister sur ces réalités. Voyez comme la solidarité éclate. Le jour où la France a dû payer cinq milliards, le monde lui en a offert quarante-cinq. Ce fait est plus qu'un fait de crédit, c'est un fait de civilisation. Après les cinq milliard payés, Berlin n'est pas plus riche et Paris n'est pas plus pauvre. Pourquoi ? Parce que Paris est nécessaire et que Berlin ne l'est pas. Celui-là seul est riche qui est utile.

En écrivant ceci, je ne me sens pas français, je me sens homme.

Voyons, sans illusion comme sans colère, la situation telle qu'elle est. On a dit : *Delenda Carthago* ; il faut dire : *Servanda Gallia*.

Quand une plaie est faite à la France, c'est la civilisation qui saigne. La France diminuée, c'est la lumière amoindrie. Un crime contre la France a été commis ; les rois ont fait subir à la France toute la quantité de meurtre possible contre un peuple. Cette mauvaise action des rois, il faut que les rois l'expient, et c'est de là que sortira la guerre ; et il faut que les peuples la réparent, et c'est de là que sortira la fraternité. La réparation, ce sera la fédération. Le dénouement, le voici : États-Unis d'Europe. La fin sera au peuple, c'est-à-dire à la Liberté, et à Dieu, c'est-à-dire à la Paix.

Espérons.

Chers concitoyens de la patrie universelle, recevez mon salut cordial.

VICTOR HUGO.

XX

OBSÈQUES

DE MADAME PAUL MEURICE.

On lit dans le *Rappel* du 16 novembre 1874 :

« Une foule considérable a conduit, hier, M^{me} Paul Meurice à sa dernière demeure. Derrière le char funèbre marchaient, d'abord celui qui reste seul, et à sa droite Victor Hugo, puis des députés, des journalistes, des littérateurs, des artistes, en trop grand nombre pour que nous puissions les nommer, puis des milliers d'amis inconnus, car on aura beau faire, on n'empêchera jamais ce généreux peuple de Paris d'aimer ceux qui l'aiment, et de le leur témoigner.

« On est allé directement de la maison mortuaire au Père-Lachaise.

« Quand le corps a été descendu dans le caveau, Victor Hugo a prononcé les paroles suivantes :

La femme à laquelle nous venons faire la salutation suprême a honoré son sexe ; elle a été vaillante et douce ; elle a eu toutes les grâces pour aimer, elle a eu toutes les forces pour souffrir. Elle laisse derrière elle le compagnon de sa vie, Paul Meurice, un esprit lumineux et fier, un des plus nobles hommes de notre temps. Inclignons-nous devant cette tombe vénérable.

J'ai été témoin de leur mariage. Ainsi s'en vont les jours. Je les ai vus tous les deux, jeunes, elle si belle, lui si rayonnant, associer, devant la loi humaine et devant la loi divine, leur avenir, et se donner la main dans l'espérance et dans l'aurore. J'ai vu cette entrée de deux âmes dans l'amour qui est la vraie entrée dans la vie. Aujourd'hui, est-ce la sortie que nous voyons ? Non. Car le cœur qui reste continue d'aimer et l'âme qui s'envole continue de vivre. La mort est une autre entrée. Non dans plus d'amour, car l'amour dès ici-bas est complet, mais dans plus de lumière.

Depuis cette heure radieuse du commencement jusqu'à l'heure sévère où nous sommes, ces deux belles âmes se sont appuyées l'une sur l'autre. La vie, quelle qu'elle soit, est bonne, traversée ainsi. Elle, cette admirable femme, peintre, musicienne, artiste, avait reçu tous les dons et était faite pour tous les orgueils, mais elle était surtout fière du reflet de sa renommée à lui ; elle prenait sa part de ses succès ; elle se sentait félicitée par les applau-

dissements qui le saluaient ; elle assistait souriante à ces splendides fêtes du théâtre où le nom de Meurice éclatait parmi les acclamations et les enthousiasmes ; elle avait le doux orgueil de voir éclore pour l'avenir et triompher devant la foule cette série d'œuvres exquises et fortes qui auront dans la littérature de notre siècle une place de gloire et de lumière. Puis sont venus les temps d'épreuve ; elle les a accueillis stoïquement. De nos jours, l'écrivain doit être au besoin un combattant ; malheur au talent à travers lequel on ne voit pas une conscience ! Une poésie doit être une vertu. Paul Meurice est une de ces âmes transparentes au fond desquelles on voit le devoir. Paul Meurice veut la liberté, le progrès, la vérité et la justice ; et il en subit les conséquences. C'est pourquoi, un jour, il est allé en prison. Sa femme a compris cette nouvelle gloire, et, à partir de ce jour, elle qui jusque-là n'avait encore été que bonne, elle est devenue grande.

Aussi plus tard, quand les désastres sont arrivés, quand l'épreuve a pris les proportions d'une calamité publique, a-t-elle été prête à toutes les abnégations et à tous les dévouements.

L'histoire de ce siècle a des jours inoubliables.

Par moments, dans l'humanité, une certaine sublimité de la femme apparaît ; aux heures où l'histoire devient terrible, on dirait que l'âme de la femme saisit l'occasion et veut donner l'exemple à l'âme de l'homme. L'antiquité a eu la femme romaine ; l'âge moderne aura la femme française. Le siège de Paris nous a montré tout ce que peut être la femme : dignité, fermeté, acceptation des privations et des misères, gaîté dans les angoisses. Le fond de l'âme de la femme française, c'est un mélange héroïque de famille et de patrie.

La généreuse femme qui est dans cette tombe a eu toutes ces grandeurs-là. J'ai été son hôte dans ces jours tragiques ; je l'ai vue. Pendant que son vaillant mari faisait sa double et rude tâche d'écrivain et de soldat, elle aussi se levait avant l'aube. Elle allait dans la nuit, sous la pluie, sous le givre, les pieds dans la neige, attendre pendant de longues heures, comme les autres nobles femmes du peuple, à la porte des bouchers et des boulangers, et elle nous rapportait du pain et de la joie. Car la plus vraie de toutes les joies, c'est le devoir accompli. Il y a un idéal de la femme dans Isaïe, il y en a un autre dans Juvénal, les femmes de Paris ont réalisé ces deux idéals. Elles ont eu le courage qui est plus que la bravoure, et la patience qui est plus que le courage. Elles ont eu devant le péril de l'intrépidité et de la douceur. Elles donnaient aux combattants désespérés l'encouragement du sourire. Rien n'a pu les vaincre. Comme leurs maris, comme leurs enfants, elles ont voulu lutter jusqu'à la dernière heure, et, en face d'un ennemi sauvage, sous l'obus et sous la mitraille, sous la bise acharnée d'un hiver de

cinq mois, elles ont refusé, même à la Seine charriant des glaçons, même à la faim, même à la mort, la reddition de leur ville. Ah ! vénérons ce Paris qui a produit de telles femmes et de tels hommes. Soyons à genoux devant la cité sacrée. Paris, par sa prodigieuse résistance, a sauvé la France que le déshonneur de Paris eût tuée, et l'Europe que la mort de la France eût déshonorée.

Quoi que l'ennemi ait pu faire, il y a peut-être un mystérieux rétablissement d'équilibre dans ce fait : la France moindre, mais Paris plus grand.

Que la belle âme, envolée, mais présente, qui m'écoute en ce moment, soit fière ; toutes les vénérationes entourent son cercueil. Du haut de la sérénité inconnue, elle peut voir autour d'elle tous ces cœurs pleins d'elle, ces amis respectueux qui la glorifient, cet admirable mari qui la pleure. Son souvenir, à la fois douloureux et charmant, ne s'effacera pas. Il éclairera notre crépuscule. Une mémoire est un rayonnement.

Que l'âme éternelle accueille dans la haute demeure cette âme immortelle ! La vie, c'est le problème, la mort, c'est la solution. Je le répète, et c'est par là que je veux terminer cet adieu plein d'espérance, le tombeau n'est ni ténébreux, ni vide. C'est là qu'est la grande lueur. Qu'il soit permis à l'homme qui parle en ce moment de se tourner vers cette clarté. Celui qui n'existe plus pour ainsi dire ici-bas, celui dont toutes les ambitions sont dans la mort, a le droit de saluer au fond de l'infini, dans le sinistre et sublime éblouissement du sépulcre, l'astre immense, Dieu.

AUX DÉMOCRATES ITALIENS.

Les journaux ont publié le télégramme adressé à Victor Hugo par les démocrates italiens. Victor Hugo leur a répondu :

Paris, 2 décembre 1874.

Je remercie mes frères les démocrates d'Italie.

Vous m'écrivez le jour anniversaire de Mentana ; je vous réponds le jour anniversaire du coup d'état. L'un de ces crimes contient l'autre.

Espérons tous la grande délivrance. L'Italie et la France ont la même âme, l'âme romaine, la république. La république, qui est le passé de l'Italie, est l'avenir de la France et de l'Europe. Vouloir la république d'Europe, c'est vouloir la fédération des peuples ; et la fédération des peuples, c'est la plus haute réalisation de l'ordre dans la liberté : c'est la paix.

Ordre, liberté, paix ; ce que la monarchie cherche, la République le trouve.

VICTOR HUGO

1875

XXII

POUR UN SOLDAT.

(FÉVRIER 1875.)

Il est désirable que le fait qu'on va lire ne passe point inaperçu.

Un soldat, nommé Blanc, fusilier au 112^e de ligne, en garnison à Aix, vient d'être condamné à mort « pour insulte grave envers son supérieur ».

On annonce la prochaine exécution de ce soldat.

Cette exécution me semble impossible.

Pourquoi ? Le voici :

Le 10 décembre 1873, les chefs de l'armée, siégeant à Trianon en haute cour de justice militaire, ont fait un acte considérable.

Ils ont aboli la peine de mort dans l'armée.

Un homme était devant eux, un soldat, un soldat responsable entre tous, un maréchal de France. Ce soldat, à l'heure suprême des catastrophes, avait déserté le devoir ; il avait jeté bas la France devant la Prusse ; il avait passé à l'ennemi de cette façon épouvantable que, pouvant vaincre, il s'était laissé battre ; il tenait une forteresse, la plus forte de l'Europe, il l'avait donnée ; il avait des drapeaux, les plus fiers drapeaux de l'histoire, il les avait livrés ; il commandait une armée, la dernière qui restât à l'honneur national, il l'avait garrottée et offerte aux coups de plat de sabre des allemands ; il avait envoyé, prisonnière de guerre, aux casernes de Spandau et de Magdebourg, la gloire de la France, les bras liés derrière le dos ; pouvant sauver son pays, il l'avait perdu ; en livrant Metz, la cité vierge, il avait livré Paris, la ville héroïque ; cet homme avait assassiné la patrie.

Le haut conseil de guerre a jugé qu'il méritait la mort, et a déclaré qu'il devait vivre.

En faisant cela, qu'a fait le conseil de guerre ? je le répète, il a aboli dans l'armée la peine de mort.

Il a décidé que désormais ni la trahison, ni la désertion à l'ennemi, ni le parricide, car tuer sa patrie, c'est tuer sa mère, ne seraient punis de mort.

Le conseil de guerre a bien fait; et nous le félicitons hautement.

Certes, bien des raisons pouvaient conseiller à ces sages et vaillants officiers le maintien de la peine de mort militaire. Il y a une guerre dans l'avenir; pour cette guerre il faut une armée; pour l'armée il faut la discipline; la plus haute des disciplines, c'est la loyauté; la plus inviolable des subordinations, c'est la fidélité au drapeau; le plus monstrueux des crimes, c'est la félonie. Qui frappera-t-on si ce n'est le traître? quel soldat sera puni si ce n'est le général? qui sera foudroyé par la loi si ce n'est le chef? Où est l'exemple s'il n'est en haut? Ces juges se sont dit tout cela; mais ils ont pensé, et nous les en louons, que l'exemple pouvait se faire autrement; que le moment était venu de remplacer dans le code de l'armée l'intimidation par un sentiment plus digne du soldat, de relever l'idéal militaire, et de substituer à la question de la vie la question de l'honneur.

Profond progrès d'où sortira, pour les besoins du prochain avenir, un nouveau code militaire, plus efficace que l'ancien.

La peine morale substituée à la peine matérielle est plus terrible. Preuve : Bazaine.

Oui, la dégradation suffit. Où la honte coule, le sang versé est inutile. La punition assaisonnée de cette hautaine clémence est plus redoutable. Laissez cet homme à son abîme. C'est toujours la sombre et grande histoire de Caïn. Bazaine mis à mort laisse derrière lui une légende; Bazaine vivant traîne la nuit.

Donc le conseil de guerre a bien fait.

Qu'ajouter maintenant?

Le maréchal disparaît, voici un soldat.

Nous avons devant les yeux, non plus le haut dignitaire, non plus le grand-croix de la légion d'honneur, non plus le sénateur de l'empire, non plus le général d'armée; mais un paysan. Non plus le vieux chef plein d'aventures et d'années; mais un jeune homme. Non plus l'expérience, mais l'ignorance.

Ayant épargné celui-ci, allez-vous frapper celui-là?

De tels contrastes sont-ils possibles? Est-il utile de proposer à l'intelligence des hommes de telles énigmes? Ce rapprochement n'est-il pas effrayant? Est-il bon de contraindre la profonde honnêteté du peuple à des confrontations de cette nature: avoir vendu son drapeau, avoir livré son armée, avoir trahi son pays, la vie; avoir souffleté son caporal, la mort!

La société n'est pas vide; il y a quelqu'un; il y a des ministres, il y a un gouvernement, il y a une assemblée, et, au-dessus des ministres, au-dessus

du gouvernement, au-dessus de l'assemblée, au-dessus de tout, il y a la droiture publique, c'est à cela que je m'adresse.

L'impôt du sang payé à outrance, c'était la loi des régimes anciens, ce ne peut être la loi de la civilisation nouvelle. Autrefois, la chaumière était sans défense, les larmes des mères et des fiancées ne comptaient pas, les veuves sanglotaient dans la surdité publique, l'accablement des pénalités était inexprimable ; ces mœurs ne sont plus les nôtres. Aujourd'hui, la pitié existe ; l'écrasement de ce qui est dans l'ombre répugne à une société qui ne marche plus qu'en avant ; on comprend mieux le grand devoir fraternel ; on sent le besoin, non d'extirper, mais d'éclairer. Du reste, disons-le, c'est une erreur de croire que la révolution a pour résultat l'amointrissement de l'énergie sociale ; loin de là, qui dit société libre dit société forte. La magistrature peut se transformer, mais pour croître en dignité et en justice ; l'armée peut se modifier, mais pour grandir en honneur. La puissance sociale est une nécessité ; l'armée et la magistrature sont une vaste protection ; mais qui doit-on protéger d'abord ? Ceux qui ne peuvent se protéger eux-mêmes ; ceux qui sont en bas, ceux sur qui tout pèse ; ceux qui ignorent, ceux qui souffrent. Oui, codes, chambres, tribunaux, cet ensemble est utile ; oui, cet ensemble est bon et beau, à la condition que toute cette force ait pour loi morale un majestueux respect des faibles.

Autrefois, il n'y avait que les grands, maintenant, il y a les petits.

Je me résume.

On n'a pas fusillé le maréchal de France ; fusillera-t-on le soldat ?

Je le répète, cela est impossible.

J'eusse intercédé pour Bazaine, j'intercède pour Blanc.

J'eusse demandé la vie du misérable, je demande la vie du malheureux.

Si l'on veut savoir de quel droit j'interviens dans cette douloureuse affaire, je réponds : De l'immense droit du premier venu. Le premier venu, c'est la conscience humaine.

Le 26 février 1875, Victor Hugo publia cette réclamation, et attendit.

En 1854, quand Victor Hugo, proscrit, était intervenu pour le condamné Tapner, les journaux bonapartistes avaient déclaré que, puisque Victor Hugo demandait la vie de Tapner, Tapner devait être exécuté. À l'occasion du soldat Blanc, ce fait monstrueux se renouvela. Certaines feuilles réactionnaires intimèrent au gouvernement l'ordre de résister à « la pression de M. Victor Hugo », et dirent hautement que, puisque M. Victor Hugo intercédait pour le soldat Blanc, il fallait fusiller le soldat Blanc.

Ces journaux n'eurent pas en 1875 le même succès qu'en 1854. Tapner avait été pendu, Blanc ne fut pas fusillé. Il eut grâce de la vie. Sa peine fut commuée en cinq ans de prison, sans dégradation militaire.

OBSÈQUES D'EDGAR QUINET.

(29 mars 1875.)

Je viens, devant cette fosse ouverte, saluer une grande âme.

Nous vivons dans un temps où abondent glorieusement les écrivains et les philosophes. La pensée humaine a de très hautes cimes dans notre époque, et, parmi ces cimes, Edgar Quinet est un sommet. La clarté sereine du vrai est sur le front de ce penseur. C'est pourquoi je le salue.

Je le salue parce qu'il a été citoyen, patriote, homme, triple vertu, le penseur doit dilater sa fraternité de la famille à la patrie et de la patrie à l'humanité, c'est par ces élargissements d'horizon que le philosophe devient apôtre. Je salue Edgar Quinet parce qu'il a été généreux et utile, vaillant et clément, convaincu et persistant, homme de principes et homme de douceur; tendre et altier, altier devant ceux qui règnent, tendre pour ceux qui souffrent.

L'œuvre d'Edgar Quinet est illustre et vaste. Elle a le double aspect, ce qu'on pourrait appeler le double versant, politique et littéraire, et par conséquent la double utilité dont notre siècle a besoin; d'un côté le droit, de l'autre l'art; d'un côté l'absolu, de l'autre l'idéal.

Au point de vue purement littéraire, elle charme en même temps qu'elle enseigne; elle émeut en même temps qu'elle conseille. Le style d'Edgar Quinet est robuste et grave, ce qui ne l'empêche pas d'être pénétrant. On ne sait quoi d'affectueux lui concilie le lecteur. Une profondeur mêlée de bonté fait l'autorité de cet écrivain. On l'aime. Quinet est un de ces philosophes qui se font comprendre jusqu'à se faire obéir. C'est un sage parce que c'est un juste.

Le poète en lui s'ajoutait à l'historien. Ce qui caractérise les vrais penseurs, c'est un mélange de mystère et de clarté. Ce don profond de la pensée entrevue, Quinet l'avait. On sent qu'il pense, pour ainsi dire, au delà même de sa pensée. Tels sont les écrivains de la grande race.

Quinet était un esprit; c'est-à-dire un de ces êtres pour qui la vieillesse n'est pas, et qui s'accroissent par l'accroissement des années. Ainsi ses dernières œuvres sont les plus belles. Ses deux ouvrages les plus récents, la

Création et l'*Esprit nouveau*, offrent au plus haut degré ce double caractère actuel et prophétique qui est le signe des grandes œuvres. Dans l'un et dans l'autre de ces ouvrages, il y a la Révolution qui fait les livres vivants, et la poésie qui fait les livres immortels. C'est ainsi qu'un écrivain existe à la fois pour le présent et pour l'avenir.

Il ne suffit pas de faire une œuvre, il faut en faire la preuve. L'œuvre est faite par l'écrivain, la preuve est faite par l'homme. La preuve d'une œuvre, c'est la souffrance acceptée.

Quinet a eu cet honneur, d'être exilé, et cette grandeur, d'aimer l'exil. Cette douleur a été pour lui la bien venue. Être gênant au tyran plaît aux fières âmes. (*Sensation.*) Il y a de l'élection dans la proscription. Être proscrit, c'est être choisi par le crime pour représenter le droit. Le crime se connaît en vertu; le proscrit est l'élu du maudit. Il semble que le maudit lui dise : Sois mon contraire. De là une fonction.

Cette fonction, Quinet l'a superbement remplie. Il a dignement vécu dans cette ombre tragique de l'exil où Louis Blanc a rayonné, où Barbès est mort.

Ne plaignez pas ces hommes; ils ont fait le devoir. Être la France hors de France, être vaincu et pourtant vainqueur, souffrir pour ceux qui croient prospérer, féconder la solitude insultée et saine du proscrit, subir utilement la nostalgie, avoir une plaie qu'on peut offrir à la patrie, adorer son pays accablé et amoindri, en avoir d'autant plus l'orgueil que l'étranger veut en avoir le dédain, représenter, debout, ce qui est tombé, l'honneur, la justice, le droit, la loi; oui, cela est bon et doux, oui, c'est le grand devoir, et à qui le remplit qu'importe la souffrance, l'isolement, l'abandon! Avec quelle joie, pour servir son pays de cette façon austère, on accepte, pendant dix ans, pendant vingt ans, toute la vie, la confrontation sévère des montagnes ou la sinistre vision de la mer!

Adieu, Quinet. Tu as été utile et grand. C'est bien, et ta vie a été bonne. Entre dans toutes les mémoires, ombre vénérable. Sois aimé du peuple que tu as aimé.

Adieu.

Un dernier mot.

La tombe est sévère. Elle nous prend ce que nous aimons, elle nous prend ce que nous admirons. Qu'elle nous serve du moins à dire les choses nécessaires. Où la parole sera-t-elle haute et sincère si ce n'est devant la mort? Profitons de notre douleur pour jeter des clartés dans les âmes. Les hommes comme Edgar Quinet sont des exemples, par leurs épreuves comme par leurs travaux, ils ont aidé, dans la vaste marche des idées, le progrès, la démocratie, la fraternité. L'émancipation des peuples est une œuvre sacrée.

En présence de la tombe, glorifions cette œuvre. Que la réalité céleste nous aide à attester la réalité terrestre. Devant cette délivrance, la mort, affirmons cette autre délivrance, la Révolution. Quinet y a travaillé. Disons-le ici, avec douceur, mais avec hauteur, disons-le à ceux qui méconnaissent le présent, disons-le à ceux qui nient l'avenir, disons-le à tant d'ingrats délivrés malgré eux, car c'est au profit de tous que le passé a été vaincu, oui, les magnanimes lutteurs comme Quinet ont bien mérité du genre humain. Devant un tel sépulcre, affirmons les hautes lois morales. Écoutés par l'ombre généreuse qui est ici, disons que le devoir est beau, que la probité est sainte, que le sacrifice est auguste, qu'il y a des moments où le penseur est un héros, que les révolutions sont faites par les esprits, sous la conduite de Dieu, et que ce sont les hommes justes qui font les peuples libres. Disons que la vérité, c'est la liberté. Le tombeau, précisément parce qu'il est obscur, à cause de sa noirceur même, a une majesté utile à la proclamation des grandes réalités de la conscience humaine, et le meilleur emploi qu'on puisse faire de ces ténèbres, c'est d'en tirer cette lumière.

XXIV

AU CONGRÈS DE LA PAIX.

Victor Hugo, invité en septembre 1875 à adhérer au Congrès de la paix, a répondu :

Le Congrès de la paix veut bien se souvenir de moi et me faire appel. J'en suis profondément touché.

Je ne puis que redire à mes concitoyens d'Europe ce que je leur ai dit déjà plusieurs fois depuis l'année 1871, si fatale pour l'univers entier. Mes espérances ne sont pas ébranlées, mais sont ajournées.

Il y a actuellement deux efforts dans la civilisation, l'un pour, l'autre contre, l'effort de la France et l'effort de l'Allemagne. Chacune veut créer un monde. Ce que l'Allemagne veut faire, c'est l'Allemagne; ce que la France veut faire, c'est l'Europe.

Faire l'Allemagne, c'est construire l'empire, c'est-à-dire la nuit; faire l'Europe, c'est enfanter la démocratie, c'est-à-dire la lumière.

N'en doutez pas, entre ces deux mondes, l'un ténébreux, l'autre radieux, l'un faux, l'autre vrai, le choix de l'avenir est fait.

L'avenir départagera l'Allemagne et la France; il rendra à l'une sa part du Danube, à l'autre sa part du Rhin, et il fera à toutes deux ce don magnifique, l'Europe, c'est-à-dire la grande république fédérale du continent.

Les rois s'allient pour se combattre, et font entre eux des traités de paix qui aboutissent à des cas de guerre; de là ces monstrueuses ententes des forces monarchiques contre tous les progrès sociaux, contre la Révolution française, contre la liberté des peuples. De là Wellington et Blücher, Pitt et Cobourg; de là ce crime, dit la Sainte-Alliance; qui dit alliance de rois dit alliance de vautours. Cette fraternité fratricide finira; et à l'Europe des Rois-Coalisés succédera l'Europe des Peuples-Unis.

Aujourd'hui ? non. Demain ? oui.

Donc, ayons foi et attendons l'avenir.

Pas de paix jusque-là. Je le dis avec douleur, mais avec fermeté.

La France démembrée est une calamité humaine. La France n'est pas à la France, elle est au monde; pour que la croissance humaine soit normale, il faut que la France soit entière; une province qui manque à la France,

c'est une force qui manque au progrès, c'est un organe qui manque au genre humain; c'est pourquoi la France ne peut rien concéder de la France. Sa mutilation mutile la civilisation.

D'ailleurs il y a des fractures partout, et en ce moment vous en entendez une crier, l'Herzégovine. Hélas! aucun sommeil n'est possible avec des plaies comme celles-ci : la Pologne, la Crète, Metz et Strasbourg, et après des affronts comme ceux-ci : l'empire germanique rétabli en plein dix-neuvième siècle, Paris violé par Berlin, la ville de Frédéric II insultant la ville de Voltaire, la sainteté de la force et l'équité de la violence proclamées, le progrès souffleté sur la joue de la France. On ne met point la paix là-dessus. Pour pacifier, il faut apaiser; pour apaiser, il faut satisfaire. La fraternité n'est pas un fait de surface. La paix n'est pas une superposition.

La paix est une résultante. On ne décrète pas plus la paix qu'on ne décrète l'aurore. Quand la conscience humaine se sent en équilibre avec la réalité sociale; quand le morcellement des peuples a fait place à l'unité des continents; quand l'empiétement appelé conquête et l'usurpation appelée royauté ont disparu; quand aucune morsure n'est faite, soit à un individu, soit à une nationalité, par aucun voisinage; quand le pauvre comprend la nécessité du travail et quand le riche en comprend la majesté; quand le côté matière de l'homme se subordonne au côté esprit; quand l'appétit se laisse museler par la raison; quand à la vieille loi, prendre, succède la loi nouvelle, comprendre; quand la fraternité entre les âmes s'appuie sur l'harmonie entre les sexes; quand le père est respecté par l'enfant et quand l'enfant est vénéré par le père; quand il n'y a plus d'autre autorité que l'auteur; quand aucun homme ne peut dire à aucun homme : Tu es mon bétail; quand le pasteur fait place au docteur, et la bergerie (qui dit bergerie dit boucherie) à l'école; quand il y a identité entre l'honnêteté politique et l'honnêteté sociale; quand un Bonaparte n'est pas plus possible en haut qu'un Troppmann en bas; quand le prêtre se sent juge et quand le juge se sent prêtre, c'est-à-dire quand la religion est intègre et quand la justice est vraie; quand les frontières s'effacent entre une nation et une nation, et se rétablissent entre le bien et le mal; quand chaque homme se fait de sa propre probité une sorte de patrie intérieure; alors, les hommes s'aiment, et les peuples s'unissent aussi naturellement que l'herbe pousse; alors, de la même façon que le jour se fait, la paix se fait : le jour par le lever de l'astre, la paix par l'ascension du droit.

Tel est l'avenir. Je le salue.

VICTOR HUGO.

Paris, 10 septembre 1875.

1876

XXV

Le 16 janvier 1876, Victor Hugo fut nommé, par le Conseil municipal, Délégué de Paris aux élections sénatoriales.

Il adressa immédiatement à ses collègues, les Délégués de toutes les communes de France, la lettre publique qu'on va lire.

LE DÉLEGUÉ DE PARIS

AUX DÉLÉGUÉS DES 36.000 COMMUNES DE FRANCE.

Électeurs des communes de France,

Voici ce que Paris attend de vous :

Elle a bien souffert, la noble ville. Elle avait pourtant accompli son devoir. L'empire, en décembre 1851, l'avait prise de force, et, après avoir tout fait pour la vaincre, avait tout fait pour la corrompre; corrompre est la vraie victoire des despotes; dégrader les consciences, amollir les cœurs, diminuer les âmes, bon moyen de régner; le crime devient vice et passe dans le sang des peuples; dans un temps donné, le césarisme finit par faire de la cité suprême une Rome qui indigne Tacite; la violence dégénérée en corruption, pas de joug plus funeste; ce joug, Paris l'avait enduré vingt ans; l'empoisonnement avait eu le temps de réussir. Un jour, il y a cinq années de cela, jugeant l'heure favorable, estimant que le 2 Décembre devait avoir achevé son œuvre d'abaissement, les ennemis violèrent la France prise au piège, et, après avoir soufflé sur l'empire qui disparut, se ruèrent sur Paris. Ils croyaient rencontrer Sodome. Ils trouvèrent Sparte. Quelle Sparte? Une Sparte de deux millions d'hommes; un prodige; ce que l'histoire n'avait jamais vu; Babylone ayant l'héroïsme de Saragosse. Un investissement sauvage, le bombardement, toutes les brutalités vandales, Paris, cette commune qui vous parle en ce moment, ô communes de France, Paris a tout subi;

ces deux millions d'hommes ont montré à quel point la patrie est une âme, car ils ont été un seul cœur. Cinq mois d'un hiver polaire, que ces peuples du nord semblaient avoir amené avec eux, ont passé sur la résistance des parisiens sans la lasser. On avait froid, on avait faim, on était heureux de sentir qu'on sauvait l'honneur de la France et que le Paris de 1871 continuait le Paris de 1792; et, le jour où de faibles chefs militaires ont fait capituler Paris, toute autre ville eût poussé un cri de joie, Paris a poussé un cri de douleur.

Comment cette ville a-t-elle été récompensée? Par tous les outrages. Aucun martyr n'a été épargné à la cité sublime. Qui dit martyr dit le supplice plus l'insulte. Elle seule avait désormais droit à l'Arc de Triomphe. C'est par l'Arc de Triomphe que la France, représentée par son assemblée, eût voulu rentrer dans Paris, tête nue. La France eût voulu s'honorer en honorant Paris. Le contraire a été fait. Je ne juge pas, je constate. L'avenir prononcera son verdict.

Quoi qu'il en soit, et sans insister, Paris a été méconnu. Paris, chose triste, a eu des ennemis ailleurs qu'à l'étranger. On a accablé de calomnies cette incomparable ville qui avait fait front dans le désastre, qui avait arrêté et déconcerté l'Allemagne, et qui, aidée par l'intrépide et puissante assistance du gouvernement de Tours, aurait, si la résistance eût duré un mois de plus, changé l'invasion en déroute. À ce Paris qui méritait toutes les vénéra-tions, on a jeté tous les affronts. On a mesuré la quantité d'insulte prodiguée à la quantité de respect dû. Qu'importe d'ailleurs? En lui ôtant son diadème de capitale de la France, ses ennemis ont mis à nu son cerveau de capitale du monde. Ce grand front de Paris est maintenant tout à fait visible, d'autant plus rayonnant qu'il est découronné. Désormais les peuples unanimes reconnaissent Paris comme le chef-lieu du genre humain.

Électeurs des communes, aujourd'hui une grande heure sonne, la parole est donnée au peuple, et, après tant de combats, tant de souffrances, tant d'injustices, tant de tortures, l'héroïque ville, encore à ce moment frappée d'ostracisme, vient à vous. Que vous demande-t-elle? Rien pour elle, tout pour la patrie.

Elle vous demande de mettre hors de question l'avenir. Elle vous demande de fonder la vérité politique, de fonder la vérité sociale, de fonder la démocratie, de fonder la France. Elle vous demande de faire sortir de la solennité du vote la satisfaction des intérêts et des consciences, la République indestructible, le travail honoré et délivré, l'impôt diminué dans l'ensemble et proportionné dans le détail, le revenu social dégagé des parasitismes, le suffrage universel complété, la pénalité rectifiée, l'enseignement pour tous, le droit pour tous. Electeurs des communes, Paris, la

commune suprême, vous demande, votre vote étant un décret, de décréter, par la signification de vos choix, la fin des abus par l'avènement des vérités, la fin de la monarchie par la fédération des peuples, la fin de la guerre étrangère par l'arbitrage, la fin de la guerre civile par l'amnistie, la fin de la misère par la fin de l'ignorance. Paris vous demande la fermeture des plaies. À cette heure, où tant de forces hostiles sont encore debout et menacent, il vous demande de donner confiance au progrès, il vous demande d'affirmer le droit devant la force, d'affirmer la France devant le germanisme, d'affirmer Paris devant Rome, d'affirmer la lumière devant la nuit.

Vous le ferez.

Un mot encore.

Dissipons les illusions. Dissipons-les sans colère, avec le calme de la certitude. Ceux qui rêvent d'abolir légalement dans un temps quelconque la République, se trompent. La République préexiste. Elle est de droit naturel. On ne vote pas pour ou contre l'air qu'on respire. On ne met pas aux voix la loi de croissance du genre humain.

Les monarchies, comme les tutelles, peuvent avoir leur raison d'être, tant que le peuple est petit. Parvenu à une certaine taille, le peuple se sent de force à marcher seul, et il marche. Une république, c'est une nation qui se déclare majeure. La révolution française, c'est la civilisation émancipée. Ces vérités sont simples.

La croissance est une délivrance. Cette délivrance ne dépend de personne, pas même de vous. Mettez-vous aux voix l'heure où vous avez vingt et un ans? Le peuple français est majeur. Modifier sa constitution est possible. Changer son âge, non. Le remettre en monarchie, ce serait le remettre en tutelle. Il est trop grand pour cela.

Qu'on renonce donc aux chimères.

Acceptons la virilité. La virilité, c'est la République. Acceptons-la pour nous, désirons-la pour les autres. Souhaitons aux autres peuples la pleine possession d'eux-mêmes. Offrons-leur cette inébranlable base de paix, la fédération. La France aime profondément les nations, elle se sent sœur aînée. On la frappe, on la traite comme une enclume, mais elle étincelle sous la haine; à ceux qui veulent lui faire une blessure, elle envoie une clarté; c'est sa façon de rendre coup pour coup. Faire du continent une famille; délivrer le commerce que les frontières entravent, l'industrie que les prohibitions paralysent, le travail que les parasitismes exploitent, la propriété que les impôts accablent, la pensée que les despotismes musèlent, la conscience que les dogmes garrottent; tel est le but de la France. Y parviendra-t-elle? Oui. Ce que la France fonde en ce moment, c'est la liberté

des peuples; elle la fonde pacifiquement, par l'exemple; l'œuvre est plus que nationale, elle est continentale; l'Europe libre sera l'Europe immense; elle n'aura plus d'autre travail que sa propre prospérité; et, par la paix que la fraternité donne, elle atteindra la plus haute stature que puisse avoir la civilisation humaine.

On nous accuse de méditer une revanche; on a raison; nous méditons une revanche en effet, une revanche profonde. Il y a cinq ans, l'Europe semblait n'avoir qu'une pensée, amoindrir la France; la France aujourd'hui lui réplique, et elle aussi n'a qu'une pensée, grandir l'Europe.

La République n'est autre chose qu'un grand désarmement; à ce désarmement, il n'est mis qu'une condition, le respect réciproque du droit. Ce que la France veut, un mot suffit à l'exprimer, un mot sublime, la paix. De la paix sortira l'arbitrage, et de l'arbitrage sortiront les restitutions nécessaires et légitimes. Nous n'en doutons pas. La France veut la paix dans les consciences, la paix dans les intérêts, la paix dans les nations; la paix dans les consciences par la justice, la paix dans les intérêts par le progrès, la paix dans les nations par la fraternité.

Cette volonté de la France est la vôtre, électeurs des communes. Achevez la fondation de la République. Faites pour le sénat de la France de tels choix qu'il en sorte la paix du monde. Vaincre est quelque chose, pacifier est tout. Faites, en présence de la civilisation qui vous regarde, une république désirable, une république sans état de siège, sans bâillon, sans exils, sans bagnes politiques, sans joug militaire, sans joug clérical, une république de vérité et de liberté. Tournez-vous vers les hommes éclairés. Envoyez-les au sénat, ils savent ce qu'il faut à la France. C'est de lumière que l'ordre est fait. La paix est une clarté. L'heure des violences est passée. Les penseurs sont plus utiles que les soldats; par l'épée on discipline, mais par l'idée on civilise. Quelqu'un est plus grand que Thémistocle, c'est Socrate; quelqu'un est plus grand que César, c'est Virgile; quelqu'un est plus grand que Napoléon, c'est Voltaire.

XXVI

OBSÈQUES DE FRÉDÉRIK-LEMAÎTRE.

20 JANVIER 1876.

Extrait du *Rappel* :

«Le grand peuple de Paris a fait au grand artiste qu'il vient de perdre des funérailles dignes de tous deux. Paris sait honorer ses morts comme il convient. A l'acteur sans maître comme sans rival, qui faisait courir tout Paris quand il interprétait si superbement les héros des grands drames d'autrefois, Paris reconnaissant a fait un cortège suprême comme n'en ont pas les rois.

«Toutes les illustrations dans les lettres, dans les arts, tous les artistes de tous les théâtres de Paris étaient là; plus cinquante mille inconnus. On a vu là comme Frédéric était avant tout l'artiste populaire.

«Dès le matin, une foule considérable se portait aux abords du numéro 15 de la rue de Bondy, où le corps était exposé. Vers onze heures, les abords de la petite église de la rue des Marais devenaient difficiles. De nombreux agents s'échelonnaient, barrant le passage et faisant circuler les groupes qui se formaient. Heureusement, à quelques mètres de l'église, la rue des Marais débouche sur le boulevard Magenta et forme une sorte de place irrégulière avec terre-plein planté d'arbres. La foule s'est réfugiée là.

«À midi précis, le corbillard quittait la maison mortuaire. Le fils de Frédéric a prié Victor Hugo, qui arrivait en ce moment, de vouloir bien tenir un des cordons du char funèbre. «De tout mon cœur», a répondu Victor Hugo. Et il a tenu l'un des cordons jusqu'à l'église, avec MM. Taylor, Halanzier, Dumaine, Febvre et Laferrière.

«Le service religieux s'est prolongé jusqu'à une heure et demie. Faure a rendu ce dernier hommage à son camarade mort, d'interpréter le *Requiem* devant son cercueil, avec cette ampleur de voix et cette sûreté de style qui font de lui l'un des premiers chanteurs de l'Europe. Bosquin et Menu ont ensuite chanté, l'un le *Pie Jesu*, et l'autre l'*Agnus Dei*.

«À deux heures moins un quart, le char se mettait en marche avec difficulté au milieu des flots profonds de la foule. Les maisons étaient garnies jusque sur les toits, et cela tout le long de la route. La circulation des voitures s'arrêtait jusqu'au boulevard Magenta. Des deux côtés de la chaussée, une haie compacte sur cinq ou six rangs.

«Le cortège est arrivé à deux heures et demie, par le boulevard Magenta et les boulevards Rochechouart et Clichy, au cimetière Montmartre. Une foule nouvelle attendait là.

« Frédéric devait être inhumé dans le caveau où l'avait précédé son fils, le malheureux Charles Lemaître, qui s'est, comme on sait, précipité d'une fenêtre dans un accès de fièvre chaude. Les abords de la tombe étaient gardés depuis deux heures par plusieurs centaines de personnes. Les agents du cimetière et un officier de paix suivi de gardiens ont eu toutes les peines du monde à faire ouvrir un passage au corps.

« Au sortir de l'église, M. Frédéric-Lemaître fils avait prié encore Victor Hugo de dire quelques paroles sur la tombe de son père; et Victor Hugo, quoique pris à l'improviste, n'avait pas voulu refuser de rendre ce suprême hommage au magnifique créateur du rôle de Ruy Blas.

« Il a donc pris le premier la parole, et prononcé, d'une voix émue, mais nette et forte, l'adieu que voici :

On me demande de dire un mot. Je ne m'attendais pas à l'honneur qu'on me fait de désirer ma parole; je suis bien ému pour parler; j'essayerai pourtant.

Je salue dans cette tombe le plus grand acteur de ce siècle, le plus merveilleux comédien peut-être de tous les temps.

Il y a comme une famille d'esprits puissants et singuliers qui se succèdent et qui ont le privilège de réverbérer pour la foule et de faire vivre et marcher sur le théâtre les grandes créations des poètes; cette série superbe commence par Thespis, traverse Roscius et arrive jusqu'à nous par Talma; Frédéric-Lemaître en a été, dans notre siècle, le continuateur éclatant. Il est le dernier de ces grands acteurs par la date, le premier par la gloire. Aucun comédien ne l'a égalé, parce qu'aucun n'a pu l'égaliser. Les autres acteurs, ses prédécesseurs, ont représenté les rois, les pontifes, les capitaines, ce qu'on appelle les héros, ce qu'on appelle les dieux; lui, grâce à l'époque où il est né, il a été le peuple. Pas d'incarnation plus féconde et plus haute. Étant le peuple, il a été le drame; il a eu toutes les facultés, toutes les forces et toutes les grâces du peuple; il a été indomptable, robuste, pathétique, orageux, charmant. Comme le peuple, il a été la tragédie et il a été aussi la comédie. De là sa toute-puissance; car l'épouvante et la pitié sont d'autant plus tragiques qu'elles sont mêlées à la poignante ironie humaine. Aristophane complète Eschyle; et ce qui émeut le plus profondément les foules, c'est la terreur doublée du rire. Frédéric-Lemaître avait ce double don; c'est pourquoi il a été, parmi tous les artistes dramatiques de son époque, le comédien suprême.

Il a été l'acteur sans pair. Il a eu tout le triomphe possible dans son art et dans son temps; il a eu aussi l'insulte, ce qui est l'autre forme du triomphe.

Il est mort. Saluons cette tombe. Que reste-t-il de lui aujourd'hui? Ici-bas un génie. Là-haut une âme.

Le génie de l'acteur est une lueur qui s'efface; il ne laisse qu'un souvenir. L'immortalité qui appartient à Molière poète, n'appartient pas à Molière

comédien. Mais, disons-le, la mémoire qui survivra à Frédérick-Lemaître sera magnifique; il est destiné à laisser au sommet de son art un souvenir souverain.

Je salue et je remercie Frédérick-Lemaître. Je salue le prodigieux artiste, je remercie mon fidèle et superbe auxiliaire dans ma longue vie de combat. Adieu, Frédérick-Lemaître!

Je salue en même temps, car votre émotion profonde, à vous tous qui êtes ici, m'emplit et me déborde moi-même, je salue ce peuple qui m'entoure et qui m'écoute. Je salue en ce peuple le grand Paris. Paris, quelque effort qu'on fasse pour l'amoindrir, reste la ville incomparable. Il a cette double qualité, d'être la ville de la révolution et d'être la ville de la civilisation, et il les tempère l'une par l'autre. Paris est comme une âme immense où tout peut tenir. Rien ne l'absorbe tout à fait, et il donne aux nations tous les spectacles. Hier il avait la fièvre des agitations politiques; aujourd'hui le voilà tout entier à l'émotion littéraire. À l'heure la plus décisive et la plus grave, au milieu des préoccupations les plus sévères, il se dérange de sa haute et laborieuse pensée pour s'attendrir sur un grand artiste mort. Disons-le bien haut, d'une telle ville on doit tout espérer et ne rien craindre; elle aura toujours en elle la mesure civilisatrice; car elle a tous les dons et toutes les puissances; Paris est la seule cité sur la terre qui ait le don de transformation, qui, devant l'ennemi à repousser, sache être Sparte, qui devant le monde à dominer, sache être Rome, et qui, devant l'art et l'idéal à honorer, sache être Athènes. (*Profonde sensation.*)

XXVII

ÉLECTION DES SÉNATEURS

DE LA SEINE.

Le 30 janvier 1876, Victor Hugo fut nommé membre du Sénat par les électeurs privilégiés, dits électeurs sénatoriaux.

Ces électeurs nommèrent les sénateurs de Paris, dans l'ordre suivant :

1. FREYCINET.
2. TOLAIN.
3. HÉROLD.
4. VICTOR HUGO.
5. ALPHONSE PEYRAT.

XXVIII

LE CONDAMNÉ SIMBOZEL.

M. Victor Hugo a reçu la lettre suivante :

Paris, 1^{er} février 1876.

Monsieur,

C'est une infortune qui vient à vous, certaine que ma douleur trouvera un écho dans votre cœur.

J'ai demandé la grâce de mon pauvre ami à tous ceux qui auraient dû m'entendre, mais toutes les portes m'ont été fermées. J'ai écrit partout et je n'ai obtenu aucune réponse. Le seul crime de mon mari est d'avoir pris part à l'insurrection du 18 Mars. Il a été condamné pour ce fait (arrêté depuis une année seulement), comme tant d'autres malheureux, à la déportation simple.

Quoique tout prouvât, au jugement, qu'il s'était conduit en honnête homme, rien n'y a fait, il a été condamné.

En m'adressant à vous, monsieur, je sais bien que je ne pourrai avoir la grâce de mon mari, mais cette pensée-là m'est venue; mon mari professait un véritable culte pour vous; il avait foi dans votre grand et généreux cœur, qui a toujours plaidé en faveur des plus humbles et des plus malheureux. Il vous appelait le grand médecin de l'humanité. C'est pourquoi je vous adresse ma prière.

Un navire va partir de Saint-Brieuc le 1^{er} mars prochain pour la Nouvelle-Calédonie, contenant tous les prisonniers politiques, et mon mari en fait partie. Jugez de ma douleur. Si je le suis, comme c'est mon devoir, je laisse mon père et ma mère sans ressources, trop vieux pour gagner leur vie; je suis leur seul soutien, puisqu'il n'est plus là.

Au nom de votre petite Jeanne, que vous aimez tant, je vous implore; faites entendre votre grande voix pour empêcher que ce dernier départ ait lieu.

Depuis cinq ans, ne devrait-il pas y avoir un pardon, après tout ce que nous avons souffert?

Pardonnez ma lettre, monsieur, la main me tremble en pensant que j'ose vous écrire, vous si illustre, moi si humble. Je ne suis qu'une pauvre ouvrière, mais je vous sais si bon! et je sais que ma lettre trouvera le chemin de votre cœur, car je vous écris avec mes larmes, non seulement pour moi, mais aussi pour tous les malheureux qui souffrent de ma douleur. Si Dieu voulait que par votre généreuse intervention vous puissiez les sauver de cette affreuse mer qui doit les emporter loin de leur patrie!

J'espère, car je crois en vous.

Agréez, monsieur, l'expression de ma vive reconnaissance.

Celle qui vous honore et qui vous bénit,

LOUISE SIMBOZEL,

rue Leregrattier, 2 (île Saint-Louis).

M. Victor Hugo a répondu :

Paris, 2 février 1876.

Ne désespérez pas, madame. L'amnistie approche. En attendant, je ferai tous mes efforts pour empêcher ce fatal départ du 1^{er} mars. Comptez sur moi.

Agréez, madame, l'hommage de mon respect,

VICTOR HUGO.

Informations prises, un départ de condamnés politiques devant en effet avoir lieu le 1^{er} mars, M. Victor Hugo a écrit au président de la République la lettre qui suit :

Paris, 7 février 1876.

Monsieur le président de la République,

La femme d'un condamné politique qui n'a pas encore quitté la France me fait l'honneur de m'écrire. Je mets la lettre sous vos yeux.

En l'absence de la commission des grâces, c'est à vous que je crois devoir m'adresser.

Ce condamné fait partie d'un convoi de transportés qui doit partir pour la Nouvelle-Calédonie le 1^{er} mars.

C'est huit jours après, le 8 mars, que les Chambres nouvelles entreront en fonction. Je suis de ceux qui pensent qu'elles voudront signaler leur avènement par l'amnistie. Ce grand acte d'apaisement est attendu par la France.

En présence de cette éventualité, et pour toutes les raisons réunies, vous jugerez sans doute, monsieur le maréchal, qu'il conviendrait que le départ du 1^{er} mars fût ajourné jusqu'à la décision des Chambres.

Un ordre de vous suffirait pour faire surseoir au départ. J'espère cet ordre de votre humanité, et je serais heureux d'y applaudir.

Recevez, monsieur le président de la République, l'assurance de ma haute considération.

VICTOR HUGO.

Malgré cette réclamation, l'ordre du départ fut maintenu par M. le président de la République, alors conseillé par M. Buffet. Deux semaines après, les électeurs du suffrage universel et les électeurs du suffrage restreint, cette fois d'accord, destituèrent M. Buffet, et, l'excluant du Sénat et de l'Assemblée législative, le mirent hors de la vie politique.

Depuis, M. Buffet y est rentré; mais pas par une très grande porte. (*Note de l'Édition originale.*)

XXIX

L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE.

16 AVRIL 1876, JOUR DE PÂQUES.

(Salle du Château-d'Eau.)

Amis et citoyens,

La pensée qui se dégage du milieu de nous en ce moment est la plus sainte pensée de concorde et d'harmonie que puissent avoir les peuples. La civilisation a ses hauts faits, et entre tous éclate cette Exposition de Philadelphie à laquelle, dans deux ans, répondra l'Exposition de Paris. Nous faisons ici l'annonce de ces grands événements pacifiques. Nous venons proclamer l'auguste amitié des deux mondes, et affirmer l'alliance entre les deux vastes groupes d'hommes que l'Atlantique sépare par la tempête et unit par la navigation. Dans une époque inquiète et troublée, cela est bon à dire et beau à voir.

Nous, citoyens, nous n'avons ni trouble ni inquiétude, et en entrant dans cette enceinte avec la sérénité de l'espérance, avec un ferme désir et un ferme dessein d'apaisement universel, sachant que nous ne voulons que le juste, l'honnête et le vrai, résolu à glorifier le travail qui est la grande probité civique, nous constatons que la France est plus que jamais en équilibre avec le monde civilisé, et nous sommes heureux de sentir que nous avons en nous la conscience du genre humain.

Ce que nous célébrons aujourd'hui, c'est la communion des nations; nous acceptons la solennité de ce jour, et nous l'augmentons par la fraternité. De la pâque chrétienne, nous faisons la pâque populaire. (*Applaudissements prolongés.*)

Nous venons ici confiants et paisibles. Quel motif de trouble ou de crainte aurions-nous? Aucun. Nous sommes une France nouvelle. Une ère de stabilité s'ouvre. Les catastrophes ont passé, mais elles nous ont laissé notre âme. La monarchie est morte et la patrie est vivante. (*Acclamation. Cris de Vive la république!*)

Il ne sortira pas de nos lèvres une parole de rancune et de colère. Ce que fait l'histoire est bien fait. Dix-huit siècles de monarchie finissent par créer

une force des choses, et, à un moment donné, cette force des choses abat l'oppression, détrône l'usurpation, et relève cet immense vaincu, le peuple. Elle fait plus que le relever, elle le couronne. C'est ce couronnement du peuple qu'on appelle la République. La souveraineté légitime est aujourd'hui fondée. Au sacre d'un homme, fait par un prêtre, Dieu, l'éternel juste, a substitué le sacre d'une nation, fait par le droit. (*Mouvement.*)

Cela est grand, et nous sommes contents.

Maintenant, que voulons-nous ? La paix.

La paix entre les nations par le travail fécondé, la paix entre les hommes par le devoir accompli.

Devoir et travail, tout est là.

Nous entrons résolûment dans la vie fière et tranquille des peuples majeurs.

Citoyens, en affirmant ces vérités, je vous sens d'accord avec moi. Ce que j'ai à vous dire, vous le devinez d'avance, car vos consciences et la mienne se pénètrent et se mêlent, c'est ma pensée qui est dans votre cœur et c'est votre parole qui est dans ma bouche.

Hommes de Paris, c'est avec une émotion profonde que je vous parle. Vous êtes les initiateurs du progrès. Vous êtes le peuple des peuples. Après avoir repoussé l'invasion militaire, qui est la barbarie, vous allez accepter chez vous et porter chez les autres l'invasion industrielle, qui est la civilisation. Après avoir bravement fait la guerre, vous allez faire magnifiquement la paix. (*Applaudissements répétés.*) Vous êtes la vaillante jeunesse de l'humanité nouvelle. La vieillesse a le droit de saluer la jeunesse. Laissez-moi vous saluer. Laissez celui qui s'en va souhaiter la bienvenue à vous qui arrivez. (*Mouvement.*) Non, je ne me lasserai pas de vous rendre témoignage. J'ai été dix-neuf ans absent, j'ai passé ces dix-neuf années dans l'isolement de la mer, en contemplation devant les héroïques et sublimes spectacles de la nature, et, quand il m'a été donné enfin de revenir dans mon pays, quand je suis sorti de la tempête des flots pour rentrer dans la tempête des hommes, j'ai pu comparer à la grandeur de l'océan devant l'ouragan et le tonnerre la grandeur de Paris devant l'ennemi. (*Longs applaudissements.*) De là mon orgueil quand je suis parmi vous. Hommes de Paris, femmes de Paris, enfants de Paris, soyez glorifiés et remerciés par le solitaire en cheveux blancs. Il a partagé vos épreuves, et dans ses angoisses vos âmes ont secouru son âme; il vous sert depuis quarante ans, et il est heureux d'user ses dernières forces à vous servir encore; il rend grâces à la destinée qui lui a accordé un moment suprême pour vous seconder et vous défendre, et qui lui a permis de faire pour cela une halte entre l'exil et la tombe. (*Profonde sensation. Vive Victor Hugo!*)

Citoyens, nous sommes dans la voie juste, continuons. Persévérer, c'est vaincre. Ô noble peuple calomnié et méconnu, ne vous découragez pas, soyez toujours le peuple superbe et bon qui fonde l'ordre sur le devoir et la liberté sur le travail. Soyez cette élite humaine qui a toutes les volontés honnêtes, qui enseigne et qui conseille, qui marche sans cesse, qui lutte sans cesse, et qui fait tous ses efforts pour ne haïr personne. Hélas! cela est quelquefois difficile. N'importe, ô mes frères, soutenons ceux qui chancellent, rassurons ceux qui tremblent, assistons ceux qui souffrent, aimons ceux qui aiment, et, quant à ceux qui ne pardonnent pas, — pardonnons-leur. (*Vive émotion. Applaudissements prolongés.*)

N'ayons aucune défaillance. J'en conviens, l'histoire par moments semble pleine de ténèbres. On dirait que le vieil effort du mal contre le bien va réussir. Les hommes du passé, ceux qu'on appelle empereurs, papes et rois, qui se croient les maîtres du monde, et qui ne sont pas même les maîtres de leur berceau ni de leur tombeau (*mouvement*), les hommes du passé font un travail terrible. Pendant que nous tâchons de créer la vie, ils font la guerre, c'est-à-dire la mort. Faire la mort, quelle sombre folie! Comme si la mort avait besoin qu'on l'aide! Comme si elle ne se faisait pas assez toute seule, Les hommes régnants, si différents des hommes pensants, travaillent pendant que nous travaillons. Ils ont leur fécondité à eux, qui est la destruction; ils ont, eux aussi, leurs inventions, leurs perfectionnements, leurs découvertes; ils inventent, quoi? le canon Krupp; ils perfectionnent, quoi? la mitrailleuse; ils découvrent, quoi? le Syllabus. (*Explosion de bravos.*) Ils ont pour épée la force et pour cuirasse l'ignorance; ils tournent dans le cercle vicieux des batailles; ils cherchent la pierre philosophale de l'armement invincible et définitif; ils dépensent des millions pour faire des navires que ne peut trouver aucun projectile, puis ils dépensent d'autres millions pour faire des projectiles qui peuvent trouver tous les navires (*rires et bravos prolongés*); cela fait, ils recommencent; leurs pugilats et leurs carnages vont de la Crimée au Mexique et du Mexique à la Chine; ils ont Inkermann, ils ont Balaklava, ils ont Sadowa, et Puebla qui a pour contre-coup Queretaro, et Rosbach qui a pour réplique Iéna, et Iéna qui a pour réplique Sedan (*sensation, bravos*); triste chaîne sans fin de victoires, c'est-à-dire de catastrophes; ils s'arrachent des provinces; ils écrasent les armées par les armées; ils multiplient les frontières, les prohibitions, les préjugés, les obstacles; ils mettent le plus de muraille possible entre l'homme et l'homme; ici la vieille muraille romaine, là la vieille muraille germanique; ici Pierre, là César; et, quand ils croient avoir bien séparé les nations des nations, bien rebâti le moyen-âge sur la révolution, bien tiré de la maxime *diviser pour régner* tout ce qu'elle contient de monarchie et de haine, bien fondé la discorde à jamais, bien dissipé tous

les rêves de paix universelle, quand ils sont satisfaits et triomphants dans la certitude de la guerre éternelle, quand ils disent : c'est fini! — tout à coup, on voit, aux deux extrémités de la terre, se lever, l'une à l'orient, l'autre à l'occident, deux mains immenses qui se tendent l'une vers l'autre, et se joignent et s'étreignent par-dessus l'océan; c'est l'Europe qui fraternise avec l'Amérique. (*Longs applaudissements.*)

C'est le genre humain qui dit : Aimons-nous!

L'avenir est dès à présent visible; il appartient à la démocratie une et pacifique; et, vous, nos délégués à l'Exposition de Philadelphie, vous ébauchez sous nos yeux ce fait superbe que le vingtième siècle verra, l'embrassement des États-Unis d'Amérique et des États-Unis d'Europe. (*Applaudissements.*)

Allez, travailleurs de France, allez, ouvriers de Paris qui savez penser, allez, ouvrières de Paris qui savez combattre, hommes utiles, femmes vaillantes, allez porter la bonne nouvelle, allez dire au nouveau monde que le vieux monde est jeune. Vous êtes les ambassadeurs de la fraternité. Vous êtes les représentants de Gutenberg chez Franklin et de Papin chez Fulton; vous êtes les députés de Voltaire dans le pays de Washington. Dans cette illustre Amérique, vous arriverez de l'orient; vous aurez pour étendard l'aurore; vous serez des hommes éclairants; les porte-drapeau d'aujourd'hui sont les porte-lumière. Soyez suivis et bénis par l'acclamation humaine, vous qui, après tant de désastres et tant de violences, le flambeau de la civilisation à la main, allez de la terre où naquit Jésus-Christ à la terre où naquit John Brown!

Que la civilisation, qui se compose d'activité, de concorde et de mansuétude, soit satisfaite. Le rapprochement des deux grandes républiques ne sera pas perdu; notre politique s'en améliorera. Un souffle de clémence dilatera les cœurs. Les deux continents échangeront non seulement leurs produits, leurs commerces, leurs industries, mais leurs idées, et les progrès dans la justice aussi bien que les progrès dans la prospérité. L'Amérique, en présence des esclaves, a imité de nous ce grand exemple, la délivrance; et nous, en présence des condamnés de la guerre civile, nous imiterons de l'Amérique ce grand exemple, l'amnistie. (*Sensation. — Applaudissements. — Vive l'amnistie!*)

Que la paix soit entre les hommes! (*Longue acclamation. — Vive Victor Hugo! — Vive la République!*)

XXX

OBSÈQUES DE MADAME LOUIS BLANC.

26 AVRIL 1876.

On lit dans le *Rappel* :

« Bien longtemps avant l'heure indiquée, les abords du n° 96 de la rue de Rivoli étaient encombrés d'une foule qui grossissait de moment en moment, et qui débordait sur le boulevard Sébastopol et sur le square de la tour Saint-Jacques.

« Le cercueil, couvert de couronnes d'immortelles et de gros bouquets de lilas blancs, était exposé dans l'allée.

« Les amis intimes qui montaient étaient reçus par M. Charles Blanc. Dans une chambre reculée, Louis Blanc, désespéré, sanglotait. Victor Hugo lui disait de grandes et profondes paroles, qui auraient été des consolations, s'il y en avait. M^{me} Charles Hugo, M^{me} Ménard-Dorian, MM. Gambetta, Crémieux, Paul Meurice, etc., étaient venus donner au grand citoyen si cruellement éprouvé un témoignage de leur douloureuse amitié.

« A une heure un quart, le corps a été placé sur le corbillard, et le cortège s'est mis en marche.

« Louis Blanc, si souffrant qu'il fût, moins de sa maladie que de son malheur, avait voulu suivre à pied. Il marchait derrière le char, donnant le bras à son frère.

« Le cortège a pris la rue de Rivoli et s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise par la rue Saint-Antoine, la place de la Bastille et la rue de la Roquette. Sur tout ce parcours, les trottoirs et la chaussée étaient couverts d'une multitude respectueuse et cordiale.

« Quant au cortège, il se composait de tout ce qu'il y a de républicains dans les deux Chambres, dans le conseil municipal et dans la presse. Nous n'avons pas besoin de dire que la rédaction du *Rappel* y était au complet.

« Sur tout le trajet, Victor Hugo a été l'objet de l'ovation que le peuple ne manque jamais de lui faire. Il était dans une des voitures de deuil. Pendant quelque temps, la police a pu empêcher la foule de trop s'approcher des roues. Mais à partir de la place de la Bastille, rien n'a pu retenir hommes et femmes de se presser à la portière, de serrer la main qui a écrit les *Châtiments* et *Quatrevingt-Treize*, de faire embrasser au grand poète les petits enfants.

« De la place de la Bastille au cimetière, ç'a été une acclamation non interrompue : « Vive Victor Hugo ! Vive la république ! Vive l'amnistie ! » Devant la prison de la Roquette, une femme a crié : « Vive l'abolition de la peine de mort ! »

« Lorsqu'on est arrivé au cimetière, l'immense foule qui suivait le corbillard y a trouvé une nouvelle foule non moins immense. Ce n'est pas sans difficulté que le

cortège a pu arriver à la fosse, creusée tout en haut du cimetière, derrière la chapelle.

«Le corps descendu dans la fosse, M. le pasteur Auguste Dide a pris la parole, M^{me} Louis Blanc était de la religion réformée. M. Dide a dit avec éloquence ce qu'a été pour Louis Blanc celle qu'il a perdue, dans la proscription, pendant le siège et depuis.

«La chaleureuse harangue de M. Dide a produit une vive et universelle impression.»

Ensuite Victor Hugo a parlé :

DISCOURS DE VICTOR HUGO.

Ce que Louis Blanc a fait pour moi il y a deux ans, je le fais aujourd'hui pour lui. Je viens dire en son nom l'adieu suprême à un être aimé. L'ami qui a encore la force de parler supplée l'ami qui ne sait même plus s'il a encore la force de vivre. Ces douloureux serremments de main au bord des tombes font partie de la destinée humaine.

Madame Louis Blanc fut la compagne modeste d'un illustre exilé. Louis Blanc proscrit trouva cette âme. La providence réserve de ces rencontres aux hommes justes; la vie portée à deux, c'est la vie heureuse. Madame Louis Blanc fut une figure sereine et calme, entrevue dans cette lumière orageuse qui de nos jours se mêle aux renommées. Madame Louis Blanc disparaissait dans le rayonnement de son glorieux mari, plus fière de disparaître que lui de rayonner. Il était sa gloire, elle était sa joie. Elle remplissait la grande fonction obscure de la femme, qui est d'aimer.

L'homme s'efforce, invente, crée, sème et moissonne, détruit et construit, pense, combat, contemple; la femme aime. Et que fait-elle avec son amour? Elle fait la force de l'homme. Le travailleur a besoin d'une vie accompagnée. Plus le travailleur est grand, plus la compagne doit être douce.

Madame Louis Blanc avait cette douceur. Louis Blanc est un apôtre de l'idéal; c'est le philosophe dans lequel il y a un tribun, c'est le grand orateur, c'est le grand citoyen, c'est l'honnête homme belligérant, c'est l'historien qui creuse dans le passé le sillon de l'avenir. De là une vie insultée et tourmentée. Quand Louis Blanc, dans sa lutte pour le juste et pour le vrai, en proie à toutes les haines et à tous les outrages, avait bien employé sa journée et bien fait dans la tempête son fier travail d'esprit combattant, il se tournait vers cette humble et noble femme, et se reposait dans son sourire. (*Sensation.*)

Hélas! elle est morte.

Ah! vénérons la femme. Sanctifions-la. Glorifions-la. La femme, c'est

l'humanité vue par son côté tranquille; la femme, c'est le foyer, c'est la maison, c'est le centre des pensées paisibles. C'est le tendre conseil d'une voix innocente au milieu de tout ce qui nous emporte, nous courrouce et nous entraîne. Souvent, autour de nous, tout est l'ennemi, la femme, c'est l'amie. Ah! protégeons-la. Rendons-lui ce qui lui est dû. Donnons-lui dans la loi la place qu'elle a dans le droit. Honorons, ô citoyens, cette mère, cette sœur, cette épouse. La femme contient le problème social et le mystère humain. Elle semble la grande faiblesse, elle est la grande force. L'homme sur lequel s'appuie un peuple a besoin de s'appuyer sur une femme. Et le jour où elle nous manque, tout nous manque. C'est nous qui sommes morts, c'est elle qui est vivante. Son souvenir prend possession de nous. Et quand nous sommes devant sa tombe, il nous semble que nous voyons notre âme y descendre et la sienne en sortir. (*Vive émotion.*)

Vous voilà seul, ô Louis Blanc.

Ô cher proscrit, c'est maintenant que l'exil commence.

Mais j'ai foi dans votre indomptable courage. J'ai foi dans votre âme illustre. Vous vaincrez. Vous vaincrez même la douleur.

Vous savez bien que vous vous devez à la grande dispute du vrai, au droit, à la République, à la liberté. Vous savez bien que vous avez en vous l'unique mandat impératif, celui qu'aucune loi ne peut supprimer, la conscience. Vous dédierez à votre chère morte les vaillants efforts qui vous restent à faire. Vous vous sentirez regardé par elle. Ô mon ami, vivez, pleurez, persévérez. Les hommes tels que vous sont privilégiés dans le sens redoutable du mot; ils résumant en eux la douleur humaine; le sort leur fait une poignante et utile ressemblance avec ceux qu'ils doivent protéger et défendre; il leur impose l'affront continué afin qu'ils s'intéressent à ceux que l'on calomnie; il leur impose le combat perpétuel afin qu'ils s'intéressent à tous ceux qui luttent; il leur impose le deuil éternel afin qu'ils s'intéressent à tous ceux qui souffrent; comme si le mystérieux destin voulait, par cet incessant rappel à l'humanité, leur faire mesurer la grandeur de leur devoir à la grandeur de leur malheur. (*Acclamation.*)

Oh! tous, qui que nous soyons, ô peuple, ô citoyens, oublions nos douleurs, et ne songeons qu'à la patrie. Elle aussi, cette auguste France, elle est bien lugubrement accablée. Soyons-lui cléments. Elle a des ennemis, hélas! jusque parmi ses enfants! Les uns la couvrent de ténèbres, les autres l'emplissent d'une implacable et sourde guerre. Elle a besoin de clarté, c'est-à-dire d'enseignement; elle a besoin d'union, c'est-à-dire d'apaisement; apportons-lui ce qu'elle demande. Éclairons-la, pacifions-la. Prenons conseil du grand lieu où nous sommes; une fécondation profonde est dans tout, même dans la mort, la mort étant une autre naissance. Oui, demandons aux

choses sublimes qui nous entourent de nous donner pour la patrie ce que la patrie réclame; demandons-le aussi bien à ce tombeau qui est sous nos pieds qu'à ce soleil qui est sur nos têtes; car ce qui sort du soleil, c'est la lumière, et ce qui sort du tombeau, c'est la paix.

Paix et lumière, c'est la vie. (*Profonde sensation. Vive Victor Hugo! vive Louis Blanc!*)

XXXI

OBSÈQUES DE GEORGE SAND.

10 JUIN 1876.

Les obsèques de M^{me} George Sand ont eu lieu à Nohant. M. Paul Meurice a lu sur sa tombe le discours de M. Victor Hugo.

Je pleure une morte, et je salue une immortelle.

Je l'ai aimée, je l'ai admirée, je l'ai vénérée; aujourd'hui, dans l'auguste sérénité de la mort, je la contemple.

Je la félicite, parce que ce qu'elle a fait est grand, et je la remercie, parce que ce qu'elle a fait est bon. Je me souviens qu'un jour je lui ai écrit : « Je vous remercie d'être une si grande âme. »

Est-ce que nous l'avons perdue ?

Non.

De hautes figures disparaissent, mais ne s'évanouissent pas. Loin de là, on pourrait presque dire qu'elles se réalisent. En devenant invisibles sous une forme, elles deviennent visibles sous l'autre. Transfiguration sublime.

La forme humaine est une occultation. Elle masque le vrai visage divin, qui est l'idée. George Sand était une idée; elle est hors de la chair, la voilà libre; elle est morte, la voilà vivante. *Patuit dea.*

George Sand a dans notre temps une place unique. D'autres sont les grands hommes; elle est la grande femme.

Dans ce siècle qui a pour loi d'achever la révolution française et de commencer la révolution humaine, l'égalité des sexes faisant partie de l'égalité des hommes, une grande femme était nécessaire. Il fallait que la femme prouvât qu'elle peut avoir tous nos dons virils sans rien perdre de ses dons angéliques; être forte sans cesser d'être douce. George Sand est cette preuve.

Il faut bien qu'il y ait quelqu'un qui honore la France, puisque tant d'autres la déshonorent. George Sand sera un des orgueils de notre siècle et de notre pays. Rien n'a manqué à cette femme pleine de gloire. Elle a été un grand cœur comme Barbès, un grand esprit comme Balzac, une grande

âme comme Lamartine. Elle avait en elle la lyre. Dans cette époque où Garibaldi a fait des prodiges, elle a fait des chefs-d'œuvre.

Ces chefs-d'œuvre, les énumérer est inutile. À quoi bon se faire le plagiaire de la mémoire publique? Ce qui caractérise leur puissance, c'est la bonté. George Sand était bonne. Aussi a-t-elle été haïe. L'admiration a une doublure, la haine, et l'enthousiasme a un revers, l'outrage. La haine et l'outrage prouvent pour, en voulant prouver contre. La huée est comptée par la postérité comme un bruit de gloire. Qui est couronné est lapidé. C'est une loi, et la bassesse des insultes prend mesure sur la grandeur des acclamations.

Les êtres comme George Sand sont des bienfaiteurs publics. Ils passent, et à peine ont-ils passé que l'on voit à leur place, qui semblait vide, surgir une réalisation nouvelle du progrès.

Chaque fois que meurt une de ces puissantes créatures humaines, nous entendons comme un immense bruit d'ailes; quelque chose s'en va, quelque chose survient.

La terre, comme le ciel, a ses éclipses; mais, ici-bas comme là-haut, la réapparition suit la disparition; ce flambeau qui était un homme ou une femme et qui s'est éteint sous cette forme, se rallume sous la forme idée. Alors on s'aperçoit que ce qu'on croyait éteint était inextinguible. Ce flambeau rayonne plus que jamais; il fait désormais partie de la civilisation; il entre dans la vaste clarté humaine; il s'y ajoute; et le salubre vent des révolutions l'agite, mais le fait croître; car les mystérieux souffles qui éteignent les clartés fausses alimentent les vraies lumières.

Le travailleur s'en est allé; mais son travail est fait.

Edgar Quinet meurt, mais la philosophie souveraine sort de sa tombe et, du haut de cette tombe, conseille les hommes. Michelet meurt, mais derrière lui se dresse l'histoire traçant l'itinéraire de l'avenir. George Sand meurt, mais elle nous lègue le droit de la femme puisant son évidence dans le génie de la femme. C'est ainsi que la révolution se complète. Pleurons les morts, mais constatons les avènements; les faits définitifs surviennent; grâce à ces fiers esprits précurseurs, toutes les vérités et toutes les justices sont en route vers nous, et c'est là le bruit d'ailes que nous entendons.

Acceptons ce que nous donnent en nous quittant nos morts illustres, et, tournés vers l'avenir, saluons, sereins et pensifs, les grandes arrivées que nous annoncent ces grands départs.

XXXII

L'AMNISTIE AU SÉNAT.

SÉANCE DU LUNDI 22 MAI 1876.

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de M. Victor Hugo et de plusieurs de nos collègues, relativement à l'amnistie.

La parole est à M. Victor Hugo.

(M. Victor Hugo monte à la tribune. Profonde attention.)

DISCOURS DE VICTOR HUGO.

Messieurs,

Mes amis politiques et moi, nous avons pensé que, dans une si haute et si difficile question, il fallait, par respect pour la question même, et par respect pour cette assemblée, ne rien laisser au hasard de la parole, et c'est pourquoi j'ai écrit ce que j'ai à vous dire. Il convient d'ailleurs à mon âge de ne prononcer que des paroles pesées et réfléchies. Le Sénat, je l'espère, approuvera cette prudence.

Du reste, et cela va sans dire, mes paroles n'engagent que moi.

Messieurs, après ces funestes malentendus qu'on appelle crises sociales, après les déchirements et les luttes, après les guerres civiles, qui ont ceci pour châtement, c'est que souvent le bon droit s'y donne tort, les sociétés humaines, douloureusement ébranlées, se rattachent aux vérités absolues et éprouvent un double besoin, le besoin d'espérer et le besoin d'oublier.

J'y insiste, quand on sort d'un long orage, quand tout le monde a, plus ou moins, voulu le bien et fait le mal, quand un certain éclaircissement commence à pénétrer dans les profonds problèmes à résoudre, quand l'heure est venue de se remettre au travail, ce qu'on demande de toutes parts, ce qu'on implore, ce qu'on veut, c'est l'apaisement; et, messieurs, il n'y a qu'un apaisement, c'est l'oubli.

Messieurs, dans la langue politique, l'oubli s'appelle amnistie.

Je demande l'amnistie.

Je la demande pleine et entière. Sans conditions. Sans restrictions. Il n'y a d'amnistie que l'amnistic.

L'oubli seul pardonne.

L'amnistie ne se dose pas. Demander : Quelle quantité d'amnistie faut-il ? c'est comme si l'on demandait : Quelle quantité de guérison faut-il ? Nous répondons : il la faut toute.

Il faut fermer toute la plaie.

Il faut éteindre toute la haine.

Je le déclare, ce qui a été dit depuis cinq jours contre l'amnistie, et ce qui a été voté, n'a modifié en rien ma conviction.

La question se représente entière devant vous, et vous avez le droit de l'examiner dans la plénitude de votre indépendance et de votre autorité.

Par quelle fatalité en est-on venu à ceci que la question qui devrait le plus nous rapprocher soit maintenant celle qui nous divise le plus ?

Messieurs, permettez-moi d'élaguer de cette discussion tout ce qui est arbitraire. Permettez-moi de chercher uniquement la vérité. Chaque parti a ses appréciations, qui sont loin d'être des démonstrations ; on est loyal des deux côtés ; mais il ne suffit pas d'opposer des allégations à des allégations. Quand d'un côté on dit : l'amnistie rassure, de l'autre on répond : l'amnistie inquiète ; à ceux qui disent : l'amnistie est une question française, on répond : l'amnistie n'est qu'une question parisienne ; à ceux qui disent : l'amnistie est demandée par les villes, on réplique : l'amnistie est repoussée par les campagnes. Qu'est-ce que tout cela ? Ce sont des assertions. Et je dis à nos contradicteurs : les nôtres valent les vôtres. Nos affirmations ne prouvent pas plus contre vos négations que vos négations ne prouvent contre nos affirmations. Laissons de côté les mots et voyons les choses. Allons au fait. L'amnistie est-elle juste ? oui ou non.

Si elle est juste, elle est politique.

Là est toute la question.

Examinons.

Messieurs, aux époques de discorde, la justice est invoquée par tous les partis. Elle n'est d'aucun. Elle ne connaît qu'elle-même. Elle est divinement aveugle aux passions humaines. Elle est la gardienne de tout le monde et n'est la servante de personne. La justice ne se mêle point aux guerres civiles, mais elle ne les ignore pas, et elle y intervient. Et savez-vous à quel moment elle y arrive ?

Après.

Elle laisse faire les tribunaux d'exception, et quand ils ont fini, elle commence.

Alors elle change de nom, et elle s'appelle la clémence.

La clémence n'est autre chose que la justice, plus juste. La justice ne voit que la faute, la clémence voit le coupable. À la justice, la faute apparaît dans une sorte d'isolement inexorable; à la clémence, le coupable apparaît entouré d'innocents; il a un père, une mère, une femme, des enfants, qui sont condamnés avec lui, et qui subissent sa peine. Lui, il a le bain ou l'exil; eux, ils ont la misère. Ont-ils mérité le châtement? Non. L'endurent-ils? Oui. Alors la clémence trouve la justice injuste. Elle s'interpose, et elle fait grâce. La grâce, c'est la rectification sublime que fait à la justice d'en bas la justice d'en haut. (*Mouvement.*)

Messieurs, la clémence a raison.

Elle a raison dans l'ordre civil et social; et elle a plus raison encore dans l'ordre politique. Là, devant cette calamité, la guerre entre citoyens, la clémence n'est pas seulement utile, elle est nécessaire; là, se sentant en présence d'une immense conscience troublée qui est la conscience publique, la clémence dépasse le pardon, et, je viens de le dire, elle va jusqu'à l'oubli. Messieurs, la guerre civile est une sorte de faute universelle. Qui a commencé? Tout le monde et personne. De là cette nécessité, l'amnistie. Mot profond qui constate à la fois la défaillance de tous et la magnanimité de tous. Ce que l'amnistie a d'admirable et d'efficace, c'est qu'on y retrouve la solidarité humaine. C'est plus qu'un acte de souveraineté, c'est un acte de fraternité. C'est le démenti à la discorde. L'amnistie est la suprême extinction des colères, elle est la fin des guerres civiles. Pourquoi? Parce qu'elle contient une sorte de pardon réciproque.

Je demande l'amnistie.

Je la demande dans un but de réconciliation.

Ici les objections se dressent devant moi; ces objections sont presque des accusations. On me dit : Votre amnistie est immorale et inhumaine. Vous sapez l'ordre social. Vous vous faites l'apologiste des incendiaires et des assassins! vous plaidez pour des attentats! vous venez au secours des mal-fauteurs!

Je m'arrête. Je m'interroge.

Messieurs, depuis cinq ans, je remplis, dans la mesure de mes forces, un douloureux devoir que, du reste, d'autres, meilleurs que moi, remplissent mieux que moi. Je rends de temps en temps, et le plus fréquemment que je puis, de respectueuses visites à la misère. Oui, depuis cinq ans, j'ai souvent monté de tristes escaliers; je suis entré dans des logis où il n'y a pas d'air l'été, où il n'y a pas de feu l'hiver, où il n'y a pas de pain ni l'hiver ni l'été. J'ai vu, en 1872, une mère dont l'enfant, un enfant de deux ans, était mort d'un rétrécissement d'intestins causé par le manque d'aliments. J'ai vu des chambres pleines de fièvre et de douleur; j'ai vu se

joindre des mains suppliantes; j'ai vu se tordre des bras désespérés; j'ai entendu des râles et des gémissements, là des vieillards, là des femmes, là des enfants; j'ai vu des souffrances, des désolations, des indigences sans nom, tous les haillons du dénûment, toutes les pâleurs de la famine, et, quand j'ai demandé la cause de toute cette misère, on m'a répondu : C'est que l'homme est absent ! L'homme, c'est le point d'appui, c'est le travailleur, c'est le centre vivant et fort, c'est le pilier de la famille. L'homme n'y est pas, c'est pourquoi la misère y est. Alors j'ai dit : Il faudrait que l'homme revînt. Et parce que je dis cela, j'entends des cris de malédiction, des protestations irritées, et, ce qui est pire, des paroles d'ironie. Cela m'étonne, je l'avoue. Je me demande ce qu'ils ont fait, ces êtres accablés, ces vieillards, ces enfants, ces femmes, ces veuves dont le mari n'est pas mort, ces orphelins dont le père est vivant ! Je me demande s'il est juste de punir tous ces groupes douloureux pour des fautes qu'ils n'ont pas commises. Je demande qu'on leur rende le père. Je suis stupéfait d'éveiller tant de colère parce que j'ai compassion de tant de détresse, parce que je n'aime pas voir les infirmes grelotter de faim et de froid, parce que je m'agenouille devant les vieilles mères inconsolables, et parce que je voudrais réchauffer les pieds nus des petits enfants ! Je ne puis m'expliquer comment il est possible qu'en défendant les familles j'ébranle la société, et comment il se fait que, parce que je plaide pour l'innocence, je sois l'avocat du crime !

Quoi ! parce que, voyant des infortunes inouïes et imméritées, de lamentables pauvretés, des mères et des épouses qui sanglotent, des vieillards qui n'ont plus même de grabats, des enfants qui n'ont plus même de berceaux, j'ai dit : me voilà ! que puis-je pour vous ? à quoi puis-je vous être bon ? et parce que les mères m'ont dit : rendez-nous nos fils ! et parce que les femmes m'ont dit : rendez-nous notre mari ! et parce que les enfants m'ont dit : rendez-nous notre père ! et parce que j'ai répondu : — j'essaierai ! j'ai mal fait ! j'ai eu tort !

Non ! vous ne le pensez pas, je vous rends cette justice. Aucun de vous ne le pense ici !

Eh bien ! j'essaie en ce moment.

Messieurs, écoutez-moi avec patience, comme on écoute celui qui plaide, c'est le droit sacré de défense que j'exerce devant vous, et si, en songeant à tant de détresses et à tant d'agonies qui m'ont confié leur cause, dans la conviction de ma compassion, il m'arrive de dépasser involontairement les limites que je veux m'imposer, souvenez-vous que je suis en ce moment le porte-parole de la clémence, et que, si la clémence est une imprudence, c'est une belle imprudence, et la seule permise à mon âge; souvenez-vous

qu'un excès de pitié, s'il pouvait y avoir excès dans la pitié, serait pardonnable chez celui qui a vécu beaucoup d'années, que celui qui a souffert a droit de protéger ceux qui souffrent, que c'est un vieillard qui vous sollicite pour des femmes et pour des enfants, et que c'est un proscrit qui vous parle pour des vaincus. (*Vive émotion sur tous les bancs.*)

Messieurs, un profond doute est toujours mêlé aux guerres civiles. J'en atteste qui? Le rapport officiel. Il avoue, page 2, que *l'obscurité du mouvement* (du 18 mars) *permettait à chacun* (je cite) *d'entrevoir la réalisation de quelques idées, justes peut-être.* C'est ce que nous avons toujours dit. Messieurs, la poursuite a été illimitée, l'amnésie ne doit pas être moindre. L'amnésie seule, l'amnésie totale, peut effacer ce procès fait à une foule, procès qui débute par trente-huit mille arrestations, dans lesquelles il y a huit cent cinquante femmes et six cent cinquante et un enfants de quinze ans, treize ans et sept ans.

Est-il un seul de vous, messieurs, qui puisse aujourd'hui passer sans un serrement de cœur dans de certains quartiers de Paris, par exemple, près de ce sinistre soulèvement de pavés encore visible au coin de la rue Rochecouart et du boulevard? Qu'y a-t-il sous ces pavés? Il y a cette clameur confuse des victimes qui va quelquefois si loin dans l'avenir. Je m'arrête, je me suis imposé des réserves, et je ne veux pas les franchir, — aujourd'hui du moins, — mais cette clameur fatale, il dépend de vous de l'éteindre. Messieurs, depuis cinq ans l'histoire a les yeux fixés sur ce tragique sous-sol de Paris, et elle en entendra sortir des voix terribles tant que vous n'aurez pas fermé la bouche des morts et décrété l'oubli.

Après la justice, après la pitié, considérez la raison d'état. Songez qu'à cette heure les déportés et les expatriés se comptent par milliers, et qu'il y a de plus les innombrables fuites des innocents effrayés, énorme chiffre inconnu. Cette vaste absence affaiblit le travail national; on vous l'a dit éloquemment dans l'autre Chambre, rendez les travailleurs aux ateliers, rendez à nos industries parisiennes ces ouvriers qui sont des artistes; faites revenir ceux qui nous manquent; pardonnez et rassurez; le conseil municipal n'évalue pas à moins de cent mille le nombre des disparus. Les sévérités qui frappent des populations réagissent sur la prospérité publique; l'expulsion des maures a commencé la ruine de l'Espagne et l'expulsion des juifs l'a consommée; la révocation de l'édit de Nantes a enrichi l'Angleterre et la Prusse aux dépens de la France. Ne recommencez pas ces irréparables fautes politiques.

Pour toutes les raisons, pour les raisons sociales, pour les raisons morales, pour les raisons politiques, votez l'amnésie. Votez-la virilement. Élevez-vous au-dessus des alarmes factices. Voyez comme la suppression de l'état de

siège a été simple. La promulgation de l'amnistie ne le serait pas moins. (*Très bien! à l'extrême gauche.*) Faites grâce.

Ici se présente un côté grave de la question; le pouvoir exécutif intervient et nous dit : Faire grâce, cela me regarde.

Entendons-nous.

Messieurs, il y a deux façons de faire grâce; une petite et une grande. L'ancienne monarchie pratiquait la clémence de deux manières : par lettres de grâce, ce qui effaçait la peine, et par lettres d'abolition, ce qui effaçait le délit. Le droit de grâce s'exerçait dans l'intérêt individuel, le droit d'abolition s'exerçait dans l'intérêt public. Aujourd'hui, de ces deux prérogatives de la royauté, le droit de grâce et le droit d'abolition, le droit de grâce, qui est le droit limité, est réservé au pouvoir exécutif; le droit d'abolition, qui est le droit illimité, vous appartient. Vous êtes en effet le pouvoir souverain; et c'est à vous que revient le droit supérieur. Le droit d'abolition, c'est l'amnistie. Dans cette situation, le pouvoir exécutif vous offre de se substituer à vous; la petite clémence remplacera la grande; c'est l'ancien bon plaisir. C'est-à-dire que le pouvoir exécutif vous fait une proposition qui revient à ceci, une des deux commissions parlementaires vous a dit le mot dans toute son ingénuité : Abdiez!

Ainsi, il y a un grand acte à faire et vous ne le feriez pas! Ainsi, le premier usage que vous feriez de votre souveraineté, ce serait l'abdication! Ainsi, vous arrivez, vous sortez de la nation, vous avez en vous la majesté même du peuple, vous tenez de lui ce mandat auguste, éteindre les haines, fermer les plaies, calmer les cœurs, fonder la République sur la justice, fonder la paix sur la clémence; et ce mandat, vous le déserteriez, et vous descendriez des hauteurs où la confiance publique vous a placés, et votre premier soin, ce serait de subordonner le pouvoir supérieur au pouvoir inférieur; et, dans cette douloureuse question qui a besoin d'un vaste effort national, vous renonceriez, au nom de la nation, à la toute-puissance de la nation! Quoi! dans un moment où l'on attend tout de vous, vous vous annuleriez! Quoi! ce suprême droit d'abolition, vous ne l'exerceriez pas contre la guerre civile! Quoi! 1830 a eu son amnistie, la Convention a eu son amnistie, l'Assemblée constituante de 1789 a eu son amnistie, et, de même que Henri IV a amnistié la Ligue, Hoche a amnistié la Vendée; et ces traditions vénérables, vous les démentiriez! Et c'est par de la petitesse et de la peur que vous couronneriez toutes ces grandeurs de notre histoire! Quoi! laissant subsister tous les souvenirs cuisants, toutes les rancunes, toutes les amertumes, vous substitueriez un expédient sans efficacité politique, un long et contestable travail de grâces partielles, la miséricorde assaisonnée de favoritisme, les hypocrisies tenues pour repentirs, une

obscur revision de procès périlleuse pour le respect légal dû à la chose jugée, une série de bonnes actions quasi royales, plus ou moins petites, à cette chose immense et superbe, la patrie ouvrant ses bras à ses enfants, et disant : Revenez tous ! j'ai oublié !

Non ! Non ! Non ! n'abdiquez pas ! (*Mouvement.*)

Messieurs, ayez foi en vous-mêmes. L'intrépidité de la clémence est le plus beau spectacle qu'on puisse donner aux hommes. Mais ici la clémence n'est pas l'imprudence, la clémence est la sagesse ; la clémence est la fin des colères et des haines ; la clémence est le désarmement de l'avenir. Messieurs, ce que vous devez à la France, ce que la France attend de vous, c'est l'avenir apaisé.

La pitié et la douceur sont de bons moyens de gouvernement. Placer au-dessus de la loi politique la loi morale, c'est l'unique moyen de subordonner toujours les révolutions à la civilisation. Dire aux hommes : Soyez bons, c'est leur dire : Soyez justes. Aux grandes épreuves doivent succéder les grands exemples. Une aggravation de catastrophes se rachète et se compense par une augmentation de justice et de sagesse. Profitons des calamités publiques pour ajouter une vérité à l'esprit humain ; et quelle vérité plus haute que celle-ci : Pardonner, c'est guérir !

Votez l'amnistic.

Enfin, songez à ceci :

Les amnisties ne s'écludent point. Si vous votez l'amnistic, la question est close ; si vous rejetez l'amnistic, la question commence.

Je voudrais m'arrêter ici, mais les objections s'opiniâtrent. Je les entends. Quoi ! Tout amnistier ? Oui ! Quoi ! Non seulement les délits politiques, mais les délits ordinaires ? Je dis : Oui ! Et l'on me réplique : Jamais !

Messieurs, ma réponse sera courte et ce sera mon dernier mot.

Je vais simplement mettre sous vos yeux une page d'histoire. Ensuite vous conclurez. (*Mouvement. — Profond silence.*)

Il y a vingt-cinq ans, un homme s'insurgeait contre une nation. Un jour de décembre, ou, pour mieux dire, une nuit, cet homme, chargé de défendre et de garder la République, la prenait au collet, la terrassait et la tuait, attentat qui est le plus grand forfait de l'histoire. (*Très bien ! à l'extrême gauche.*) Autour de cet attentat, car tout crime a pour points d'appui d'autres crimes, cet homme et ses complices commettaient d'innombrables délits de droit commun. Laissez parler l'histoire ! Vol : vingt-cinq millions étaient empruntés de force à la Banque ; subornation de fonctionnaires : les commissaires de police, devenus des malfaiteurs, arrêtaient des représentants inviolables ; embauchage militaire, corruption de l'armée : les soldats gorgés d'or étaient poussés à la révolte contre le gouvernement régulier ; offenses à la

magistrature : les juges étaient chassés de leurs sièges par des caporaux ; destruction d'édifices : le palais de l'Assemblée était démoli, l'hôtel Sallandrouze était canonné et mitraillé ; assassinats : Baudin était tué, Dussoubs était tué, un enfant de sept ans était tué rue Tiquetonne, le boulevard Montmartre était jonché de cadavres ; plus tard, car cet immense crime couvrit la France, Martin Bidaure était fusillé, fusillé deux fois ; Charlet, Cirasse et Cuisinier étaient assassinés par la guillotine en place publique. Du reste, l'auteur de ces attentats était un récidiviste ; et, pour me borner aux délits de droit commun, il avait déjà tenté de commettre un meurtre, il avait, à Boulogne, tiré un coup de pistolet à un officier de l'armée, le capitaine Col-Puygellier. Messieurs, le fait que je rappelle, le monstrueux fait de Décembre, ne fut pas seulement un forfait politique, il fut un crime de droit commun ; sous le regard de l'histoire, il se décompose ainsi : vol à main armée, subornation, voies de fait aux magistrats, embauchage militaire, démolition d'édifices, assassinats. Et j'ajoute : contre qui fut commis ce crime ? Contre un peuple. Et au profit de qui ? Au profit d'un homme. (*Très bien ! Très bien ! à l'extrême gauche.*)

Vingt ans après, une autre commotion, l'évènement dont les suites vous occupent aujourd'hui, a ébranlé Paris.

Paris, après un sinistre assaut de cinq mois, avait cette fièvre redoutable que les hommes de guerre appellent la *fièvre obsidionale*. Paris, cet admirable Paris, sortait d'un long siège stoïquement soutenu ; il avait souffert la faim, le froid, l'emprisonnement, car une ville assiégée est une ville en prison ; il avait subi la bataille de tous les jours, le bombardement, la mitraille ; mais il avait sauvé, non la France, mais ce qui est plus encore peut-être, l'honneur de la France (*mouvement*) ; il était saignant et content. L'ennemi pouvait le faire saigner, des français seuls pouvaient le blesser ; on le blessa. On lui retira le titre de capitale de la France ; Paris ne fut plus la capitale... que du monde. Alors la première des villes voulut être au moins l'égale du dernier des hameaux, Paris voulut être une commune. (*Rumeurs à droite.*)

De là une colère ; de là un conflit. Ne croyez pas que je cherche ici à rien atténuer. Oui, et je n'ai pas attendu à aujourd'hui pour le dire, — entendez-vous bien ? — oui, l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas est un crime, comme l'assassinat de Baudin et Dussoubs est un crime ; oui, l'incendie des Tuileries et de l'Hôtel de Ville est un crime, comme la démolition de la salle de l'Assemblée nationale est un crime ; oui, le massacre des otages est un crime, comme le massacre des passants sur le boulevard est un crime (*applaudissements à l'extrême gauche*) ; oui, ce sont là des crimes, et s'il s'y joint cette circonstance qu'on est repris de justice, et qu'on a derrière soi, par exemple, le coup de pistolet au capitaine

Col-Puygellier, le cas est plus grave encore ; j'accorde tout ceci, et j'ajoute : ce qui est vrai d'un côté est vrai de l'autre. (*Très bien ! à l'extrême gauche.*)

Il y a deux groupes de faits, séparés par un intervalle de vingt ans, le fait du 2 Décembre et le fait du 18 Mars. Ces deux faits s'éclairent l'un par l'autre ; ces deux faits, politiques tous les deux, bien qu'avec des causes absolument différentes, contiennent l'un et l'autre ce que vous appelez des délits communs.

Cela posé, j'examine. Je me mets en face de la justice.

Évidemment, pour les mêmes délits, la justice aura été la même ; ou, si elle a été inégale dans ses arrêts, elle aura considéré, d'un côté, qu'une population qui vient d'être héroïque devant l'ennemi devait s'attendre à quelque ménagement, qu'après tout les crimes à punir étaient le fait, non du peuple de Paris, mais de quelques hommes, et qu'enfin, si l'on examinait la cause même du conflit, Paris avait, certes, droit à l'autonomie, de même qu'Athènes qui s'est appelée l'Acropole, de même que Rome qui s'est appelée Urbs, de même que Londres qui s'appelle la Cité, la justice aura considéré d'un autre côté à quel point est abominable le guet-apens d'un parvenu quasi princier qui assassine pour régner, et pesant d'un côté le droit, de l'autre l'usurpation, la justice aura réservé toute son indulgence pour la population désespérée et fiévreuse, et toute sa sévérité pour le misérable prince d'aventure, repu et insatiable, qui après l'Élysée veut le Louvre, et qui, en poignardant la République, poignarde son propre serment. (*Très bien ! à l'extrême gauche.*)

Messieurs, écoutez la réponse de l'histoire. Le poteau de Satory, Nouméa, dix-huit mille neuf cent quatrevingt-quatre condamnés, la déportation simple et murée, les travaux forcés, le bagne à cinq mille lieues de la patrie, voilà de quelle façon la justice a châtié le 18 Mars ; et quant au crime du 2 Décembre, qu'a fait la justice ? la justice lui a prêté serment. (*Mouvement prolongé.*)

Je me borne aux faits judiciaires ; je pourrais en constater d'autres, plus lamentables encore ; mais je m'arrête.

Oui, cela est réel, des fosses, — de larges fosses, — ont été creusées ici et en Calédonie ; depuis la fatale année 1871, de longs cris d'agonie se mêlent à l'espèce de paix que fait l'état de siège ; un enfant de vingt ans, condamné à mort pour un article de journal, a eu sa grâce, le bagne, et a été néanmoins exécuté par la nostalgie, à cinq mille lieues de sa mère ; les pénalités ont été et sont encore absolues ; il y a des présidents de tribunaux militaires qui interdisent aux avocats de prononcer des mots d'indulgence et d'apaisement ; ces jours-ci, le 28 avril, une sentence atteignait, après cinq années, un ouvrier déclaré honnête et laborieux par tous les témoignages,

et le condamnait à la déportation dans une enceinte fortifiée, arrachant ainsi ce travailleur à sa famille, ce mari à sa femme et ce père à ses enfants ; et il y a quelques semaines à peine, le 1^{er} mars, un nouveau convoi de condamnés politiques, confondus avec des forçats, était, malgré nos réclamations, embarqué pour Nouméa. Le vent d'équinoxe a empêché le départ ; il semble par moment que le ciel veut donner aux hommes le temps de réfléchir ; la tempête, clémente, a accordé un sursis ; mais, la tempête ayant cessé, le navire est parti. (*Sensation.*) La répression est inexorable. C'est ainsi que le 18 Mars a été frappé.

Quant au 2 Décembre, j'y insiste, dire qu'il a été impuni serait dérisoire, il a été glorifié ; il a été, non subi, mais adoré ; il est passé à l'état de crime légal et de forfait inviolable. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) Les prêtres ont prié pour lui ; les juges ont jugé sous lui ; des représentants du peuple, à qui ce crime avait donné des coups de crosse, non seulement les ont reçus, mais les ont acceptés (*rires à gauche*), et se sont faits ses serviteurs. L'auteur du crime est mort dans son lit, après avoir complété le 2 Décembre par Sedan, la trahison par l'ineptie, et le renversement de la République par la chute de la France ; et, quant aux complices, Morny, Billault, Magnan, Saint-Arnaud, Abbaticchi, ils ont donné leurs noms à des rues de Paris. (*Sensation.*) Ainsi, à vingt ans d'intervalle, pour deux révoltes, pour le 18 Mars et pour le 2 Décembre, telles ont été les deux conduites tenues dans les régions du haut desquelles on gouverne : contre le peuple, toutes les rigueurs ; devant l'empereur, toutes les bassesses.

Il est temps de faire cesser l'étonnement de la conscience humaine. Il est temps de renoncer à cette honte de deux poids et de deux mesures ; je demande, pour les faits du 18 Mars, l'amnistie pleine et entière. (*Applaudissements prolongés à l'extrême gauche. — La séance est suspendue. L'orateur regagne son banc, félicité par ses collègues.*)

QUELQUES MEMBRES AU CENTRE. — Aux voix ! Aux voix !

M. LE PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole ? (*Silence au banc de la commission et au banc du gouvernement.*) Il y a un amendement de M. Tolain.

M. TOLAIN, *au pied de la tribune.* — En présence du silence de la commission et du gouvernement, qui ne trouvent rien à répondre, je retire mon amendement.

M. LE PRÉSIDENT *donne lecture des articles de la proposition d'amnistie, qui sont successivement rejetés, par assis et levé.*

La proposition est mise aux voix dans son ensemble.

Se lèvent pour :

MM. Victor Hugo.

Peyrat.

Schœlcher.
Laurent-Pichat.
Scheurer-Kestner.
Corbon.
Ferrouillat.
Brillier.
Pomél (d'Oran).
Lelièvre (d'Alger).

Le reste de l'Assemblée se lève contre.
La proposition d'amnistie est rejetée.

XXXIII

POUR LA SERBIE.

Il devient nécessaire d'appeler l'attention des gouvernements européens sur un fait tellement petit, à ce qu'il paraît, que les gouvernements semblent ne point l'apercevoir. Ce fait, le voici : on assassine un peuple. Où ? En Europe. Ce fait a-t-il des témoins ? Un témoin, le monde entier. Les gouvernements le voient-ils ? Non.

Les nations ont au-dessus d'elles quelque chose qui est au-dessous d'elles, les gouvernements. À de certains moments, ce contresens éclate : la civilisation est dans les peuples, la barbarie est dans les gouvernants. Cette barbarie est-elle voulue ? Non ; elle est simplement professionnelle. Ce que le genre humain sait, les gouvernements l'ignorent. Cela tient à ce que les gouvernements ne voient rien qu'à travers cette myopie, la raison d'état ; le genre numain regarde avec un autre œil, la conscience.

Nous allons étonner les gouvernements européens en leur apprenant une chose, c'est que les crimes sont des crimes, c'est qu'il n'est pas plus permis à un gouvernement qu'à un individu d'être un assassin, c'est que l'Europe est solidaire, c'est que tout ce qui se fait en Europe est fait par l'Europe, c'est que, s'il existe un gouvernement bête fauve, il doit être traité en bête fauve ; c'est qu'à l'heure qu'il est, tout près de nous, là, sous nos yeux, on massacre, on incendie, on pille, on extermine, on égorge les pères et les mères, on vend les petites filles et les petits garçons ; c'est que, les enfants trop petits pour être vendus, on les fend en deux d'un coup de sabre ; c'est qu'on brûle les familles dans les maisons ; c'est que telle ville, Balak, par exemple, est réduite en quelques heures de neuf mille habitants à treize cents ; c'est que les cimetières sont encombrés de plus de cadavres qu'on n'en peut enterrer, de sorte qu'aux vivants qui leur ont envoyé le carnage, les morts

renvoient la peste, ce qui est bien fait; nous apprenons aux gouvernements d'Europe ceci, c'est qu'on ouvre les femmes grosses pour leur tuer leur enfant dans les entrailles, c'est qu'il y a dans les places publiques des tas de squelettes de femmes ayant la trace de l'éventrement, c'est que les chiens rongent dans les rues le crâne des jeunes filles violées, c'est que tout cela est horrible, c'est qu'il suffirait d'un geste des gouvernements d'Europe pour l'empêcher, et que les sauvages qui commettent ces forfaits sont effrayants, et que les civilisés qui les laissent commettre sont épouvantables.

Le moment est venu d'élever la voix. L'indignation universelle se soulève. Il y a des heures où la conscience humaine prend la parole et donne aux gouvernements l'ordre de l'écouter.

Les gouvernements balbutient une réponse. Ils ont déjà essayé ce bégaiement. Ils disent : on exagère.

Oui, l'on exagère. Ce n'est pas en quelques heures que la ville de Balak a été exterminée, c'est en quelques jours; on dit deux cents villages brûlés, il n'y en a eu que quatrevingt-dix-neuf; ce que vous appelez la peste n'est que le typhus; toutes les femmes n'ont pas été violées, toutes les filles n'ont pas été vendues, quelques-unes ont échappé. On a châtré des prisonniers, mais on leur a aussi coupé la tête, ce qui amoindrit le fait; l'enfant qu'on dit avoir été jeté d'une pique à l'autre n'a été, en réalité, mis qu'à la pointe d'une bayonnette; où il y a une vous mettez deux, vous grossissez du double; etc., etc., etc.

Et puis, pourquoi ce peuple s'est-il révolté? Pourquoi un troupeau d'hommes ne se laisse-t-il pas posséder comme un troupeau de bêtes? Pourquoi?... Pourquoi? etc.

Cette façon de pallier ajoute à l'horreur. Chicaner l'indignation publique, rien de plus misérable. Les atténuations aggravent. C'est la subtilité plaidant pour la barbarie. C'est Byzance excusant Stamboul.

Nommons les choses par leur nom. Tuer un homme au coin d'un bois qu'on appelle la forêt de Bondy ou la forêt Noire est un crime; tuer un peuple au coin de cet autre bois qu'on appelle la diplomatie est un crime aussi.

Plus grand. Voilà tout.

Est-ce que le crime diminue en raison de son énormité? Hélas! c'est en effet une vieille loi de l'histoire. Tuez six hommes, vous êtes Troppmann; tuez-en six cent mille, vous êtes César. Être monstrueux, c'est être acceptable. Preuves : la Saint-Barthélemy, bénie par Rome; les dragonnades, glorifiées par Bossuet; le Deux-Décembre, salué par l'Europe.

Mais il est temps qu'à la vieille loi succède la loi nouvelle; si noire que soit la nuit, il faut bien que l'horizon finisse par blanchir.

Oui, la nuit est noire; on en est à la résurrection des spectres; après le Syllabus, voici le Koran, d'une Bible à l'autre on fraternise; *jungamus dextras*; derrière le Saint-Siège se dresse la Sublime Porte; on nous donne le choix des ténèbres; et, voyant que Rome nous offrait son moyen-âge, la Turquie a cru pouvoir nous offrir le sien.

De là les choses qui se font en Serbie.

Où s'arrêtera-t-on ?

Quand finira le martyre de cette héroïque petite nation ?

Il est temps qu'il sorte de la civilisation une majestueuse défense d'aller plus loin.

Cette défense d'aller plus loin dans le crime, nous, les peuples, nous l'intimons aux gouvernements.

Mais on nous dit : Vous oubliez qu'il y a des « questions ». Assassiner un homme est un crime, assassiner un peuple est « une question ». Chaque gouvernement a sa question : la Russie a Constantinople, l'Angleterre a l'Inde, la France a la Prusse, la Prusse a la France.

Nous répondons :

L'humanité aussi a sa question; et cette question la voici, elle est plus grande que l'Inde, l'Angleterre et la Russie : c'est le petit enfant dans le ventre de sa mère.

Remplaçons les questions politiques par la question humaine.

Tout l'avenir est là.

Disons-le, quoi qu'on fasse, l'avenir sera. Tout le sert, même les crimes. Serviteurs effroyables.

Ce qui se passe en Serbie démontre la nécessité des États-Unis d'Europe. Qu'aux gouvernements désunis succèdent les peuples unis. Finissons-en avec les empires meurtriers. Muselons les fanatismes et les despotismes. Brisons les glaives valets des superstitions et les dogmes qui ont le sabre au poing. Plus de guerres, plus de massacres, plus de carnages; libre pensée, libre échange, fraternité. Est-ce donc si difficile, la paix ? La République d'Europe, la Fédération continentale, il n'y a pas d'autre réalité politique que celle-là. Les raisonnements le constatent, les événements aussi. Sur cette réalité, qui est une nécessité, tous les philosophes sont d'accord, et aujourd'hui les bourreaux joignent leur démonstration à la démonstration des philosophes. À sa façon, et précisément parce qu'elle est horrible, la sauvagerie témoigne pour la civilisation. Le progrès est signé Achmet-Pacha. Ce que les atrocités de Serbie mettent hors de doute, c'est qu'il faut à l'Europe une nationalité européenne, un gouvernement un, un immense arbitrage fraternel, la démocratie en paix avec elle-même, toutes les nations sœurs ayant pour cité et pour chef-lieu Paris, c'est-à-dire la liberté ayant pour capitale la lumière.

En un mot, les États-Unis d'Europe, c'est là le but, c'est là le port. Ceci n'était hier que la vérité, grâce aux bourreaux de la Serbie, c'est aujourd'hui l'évidence. Aux penseurs s'ajoutent les assassins. La preuve était faite par les génies, la voilà faite par les monstres.

L'avenir est un dieu traîné par des tigres.

Paris, 29 août 1876.

XXXIV

*AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS DE LA PAIX
À GENÈVE.*

Paris, 10 septembre 1876.

Mon honorable et cher président,

Je vous envoie mes vœux fraternels.

Le Congrès de la paix persiste, et il a raison.

Devant la France mutilée, devant la Serbie torturée, la civilisation s'indigne, et la protestation du Congrès de la paix est nécessaire.

C'est à Berlin qu'est l'obstacle à la paix; c'est à Rome qu'est l'obstacle à la liberté. Heureusement le pape et l'empereur ne sont pas d'accord; Rome et Berlin sont aux prises.

Espérons.

Recevez mon cordial serrement de main.

VICTOR HUGO.

XXXV

LE BANQUET DE MARSEILLE.

Victor Hugo, invité au banquet par lequel les démocrates de Marseille célèbrent le grand anniversaire de la République, et ne pouvant s'y rendre, a écrit la lettre suivante :

Paris, 22 septembre 1876.

Mes chers concitoyens,

Vous m'avez adressé, en termes éloquents, un appel dont je suis profondément touché. C'est un vif regret pour moi de ne pouvoir m'y rendre. Je veux du moins me sentir parmi vous, et ce que je vous dirais, je vous l'écris.

L'heure où nous sommes sera une de celles qui caractériseront ce siècle.

En ce moment la monarchie fait à sa façon la preuve de la République. De tous les côtés, les rois font le mal, la querelle des trônes est flagrante; de pape à empereur, on s'excommunie; de sultan à sultan, on s'assassine. Partout le cynisme de la victoire; partout cette espèce d'ivrognerie terrible qu'on appelle la guerre; la force s' imagine qu'elle est le droit; ici, on mutile la France, c'est-à-dire la civilisation; là, on poignarde la Serbie, c'est-à-dire l'humanité. A cette heure, il y a un gouvernement, qui est un bandit, assis sur un peuple, qui est un cadavre.

Certes les monarchies ne le font pas exprès, mais elles démontrent la nécessité de la République.

La monarchie impériale aboutit à Sedan; la monarchie pontificale aboutit au Syllabus. Le Syllabus, je l'ai dit et je le répète, c'est toute la quantité de bûcher possible au dix-neuvième siècle. Au moment où nous sommes, ce qui sort de l'autel, ce n'est pas la prière, c'est la menace; l'oraison est coupée par ce hoquet farouche : Anathème ! anathème ! Le prêtre bénit à poing fermé. On refuse aux cercueils ce qui leur est dû, on ajoute à la violation du respect la violation de la loi; on méconnaît ce qu'il y a de mystérieux et de vénérable dans la volonté du mourant; on choisit, pour insulter la philo-

sophie et la raison, l'instant où la liberté de la conscience s'appuie sur la majesté de la mort.

Qui fait ces choses audacieuses? Le vieil esprit sacerdotal et monarchique. Ici la conquête, là le massacre, là l'intolérance; le mensonge épousant la nuit, la haine de trône à trône engendrant la guerre de peuple à peuple, tel est le spectacle. Où la démocratie dit : Paix et liberté! le despotisme dit : Carnage et servitude! De là les crimes qui aujourd'hui épouvantent l'Europe. Admirons la manière dont les monarchies s'y prennent pour montrer les beautés de la République : elles montrent leurs laideurs.

Tant que les fanatismes et les despotismes seront les maîtres, l'Europe sera difforme et terrible. Mais espérons. Que prouvent les carcans et les chaînes? qu'il faut que les peuples soient libres. Que prouvent les sabres et les mitrailles? qu'il faut que les peuples soient frères. Que prouvent les sceptres? qu'il faut des lois.

Ces lois, les voici : liberté de pensée, liberté de croyance, liberté de conscience; liberté dans la vie, délivrance dans la mort, l'homme libre, l'âme libre.

Célébrons donc ce rassurant anniversaire, le 22 septembre 1792. Il y a une aurore dans l'humanité, comme il y en a une dans le ciel; ce jour-là le ciel et l'homme ont été d'accord, les deux aurores ont fait leur jonction.

Lux populi, lux Dei.

La généreuse ville de Marseille a raison de vénérer ce jour suprême; elle fait bien; je m'associe à sa patriotique manifestation.

Cet anniversaire vient à propos.

Il y a quatrevingt-quatre ans, à pareil jour, au milieu des plus redoutables complications, en présence de la coalition des rois, l'immense énigme humaine étant posée, une bouche sublime, la bouche de la France, s'est ouverte et a jeté aux peuples ce cri qui est une solution : République! Il y a dans ce cri une puissance d'écroulement qui ébranle sur leur base les tyrannies, les usurpations et les impostures, et qui fait trembler toutes les tours des ténèbres. L'écroulement du mal, c'est la construction du bien.

Répétons-le, ce cri libérateur : République!

Répétons-le d'une voix si ferme et si haute qu'il ait raison de toutes les surdités. Achéons ce que nos aïeux ont commencé. Soyons les fils obéissants de nos glorieux pères. Complétons la révolution française par la fraternité européenne, et l'unité de la France par l'unité du continent. Établissons entre les nations cette solide paix, la fédération, et cette solide justice, l'arbitrage. Soyons des peuples d'esprit au lieu d'être des peuples stupides. Échangeons des idées et non des boulets. Quoi de plus bête qu'un canon? Que toute l'oscillation du progrès soit contenue entre ces deux termes :

Civilisation, mais révolution.

Révolution, mais civilisation.

Et, convaincus, dévoués, unanimes, glorifions nos dates mémorables. Glorifions le 14 juillet, glorifions le 10 août, glorifions le 22 septembre. Ayons une si fière façon de nous en souvenir qu'il en sorte la liberté du monde. Célébrer les grands anniversaires, c'est préparer les grands évènements.

Mes concitoyens, je vous salue.

1877

I

LES OUVRIERS LYONNAIS.

Le dimanche 25 mars, une conférence a lieu dans la salle du Château-d'Eau pour les ouvriers lyonnais.

Victor Hugo et Louis Blanc y prennent la parole.

Voici le discours de Victor Hugo :

Les ouvriers de Lyon souffrent; les ouvriers de Paris leur viennent en aide. Ouvriers de Paris, vous faites votre devoir, et c'est bien. Vous donnez là un noble exemple. La civilisation vous remercie.

Nous vivons dans un temps où il est nécessaire d'accomplir d'éclatantes actions de fraternité. D'abord, parce qu'il est toujours bon de faire le bien; ensuite, parce que le passé ne veut pas se résigner à disparaître, parce qu'en présence de l'avenir, qui apporte aux nations la fédération et la concorde, le passé tâche de réveiller la haine. (*Applaudissements.*)

Répondons à la haine par la solidarité et par l'union.

Messieurs, je ne prononcerai que des paroles austères et graves. Avoir devant soi le peuple de Paris, c'est un suprême honneur, et l'on n'en est digne qu'à la condition d'avoir en soi la droiture.

Et j'ajoute, la modération. Car, si la droiture est la puissance, la modération est la force.

Maintenant, et sous ces réserves, trouvez bon que je vous dise ma pensée entière.

À l'heure où nous sommes, le monde est en proie à deux efforts contraires.

Un mot suffit pour caractériser cette heure étrange. À quoi songent les rois? À la guerre. À quoi songent les peuples? À la paix. (*Applaudissements prolongés.*)

L'agitation fiévreuse des gouvernements a pour contraste et pour leçon le calme des nations. Les princes arment, les peuples travaillent. Les peuples s'aiment et s'unissent. Aux rois préméditant et préparant des événements violents, les peuples opposent la grandeur des actions paisibles.

Majestueuse résistance.

Les populations s'entendent, s'associent, s'entraident.

Ainsi, voyez :

Lyon souffre, Paris s'émeut.

Que le patriotique auditoire ici rassemblé me permette de lui parler de Lyon.

Lyon est une glorieuse ville, une ville laborieuse et militante. Au-dessus de Lyon, il n'y a que Paris. À ne voir que l'histoire, on pourrait presque dire que c'est à Lyon que la France est née. Lyon est un des plus antiques berceaux du fait moderne; Lyon est le lieu d'inoculation de la démocratie latine à la théocratie celtique; c'est à Lyon que la Gaule s'est transformée et transfigurée jusqu'à devenir l'héritière de l'Italie; Lyon est le point d'intersection de ce qui a été jadis Rome et de ce qui est aujourd'hui la France. — Lyon a été notre premier centre. Agrippa a fait de Lyon le nœud des chemins militaires de la Gaule, et ce procédé péremptoire de civilisation a été imité depuis par les routes stratégiques de la Vendée. Comme toutes les cités prédestinées, la ville de Lyon a été éprouvée; au deuxième siècle par l'incendie, au cinquième siècle par l'inondation, au dix-septième siècle par la peste. Fait que l'histoire doit noter, Néron, qui avait brûlé Rome, a rebâti Lyon. Lyon, historiquement illustre, n'est pas moins illustre politiquement. Aujourd'hui, entre toutes les villes d'Europe, Lyon représente l'initiative ingénieuse, le labeur puissant, opiniâtre et fécond, l'invention dans l'industrie, l'effort du bien vers le mieux, et cette chose touchante et sublime, — car l'ouvrier de Lyon souffre, — la pauvreté créant la richesse. (*Mouvement.*) Oui, citoyens, j'y insiste, la vertu qui est dans le travail, l'intuition sociale qui connaît et qui réclame sans relâche la quantité acceptable des révolutions, l'esprit d'aventure pour le progrès, ce je ne sais quoi d'infatigable qu'on a quand on porte en soi l'avenir, voilà ce qui caractérise la France, voilà ce qui caractérise Lyon. Lyon a été la métropole des Gaules, et l'est encore, avec l'accroissement démocratique. C'est la ville du métier, c'est la ville de l'art, c'est la ville où la machine obéit à l'âme, c'est la ville où dans l'ouvrier il y a un penseur, et où Jacquard se complète par Voltaire. (*Applaudissements.*) Lyon est la première de nos villes; car Paris est autre chose, Paris dépasse les proportions d'une nation; Lyon est essentiellement la cité française, et Paris est la cité humaine. C'est pourquoi l'assistance que Paris offre à Lyon est un admirable spectacle; on pourrait dire que Lyon

assisté par Paris, c'est la capitale de la France secourue par la capitale du monde. (*Bravos.*)

Glorifions ces deux villes. Dans un moment où les partis du passé semblent conspirer la diminution de la France, et essayent de détrôner le chef-lieu de la révolution au profit du chef-lieu de la monarchie, il est bon d'affirmer les grandes réalités de la civilisation française, c'est-à-dire Lyon, la ville du travail, et Paris, la ville de la lumière. (*Sensation. Bravos répétés.*)

Autour de ces deux capitales se groupent toutes nos illustres villes, leurs sœurs ou leurs filles, et parmi elles cette admirable Marseille qui veut une place à part, car elle représente en France la Grèce de même que Lyon représente l'Italie.

Mais élargissons l'horizon, regardons l'Europe, regardons les nations, et, en même temps que nous démontrons la solidarité de nos villes, constatons, citoyens, au profit de la civilisation, tous les symptômes de la concorde humaine.

Ces symptômes éclatent de toutes parts.

Comme je le disais en commençant, à l'heure troublée où nous sommes, les phénomènes inquiétants viennent des rois, les phénomènes rassurants viennent des peuples.

Au-dessous du grondement bestial de la guerre déchaînée il y a sept ans par deux empereurs, au-dessous des menaces de carnage et de dévastation à chaque instant renouvelées, quelquefois même réalisées en partie, témoin l'assassinat de la Bulgarie par la Turquie, au-dessous de la mobilisation des armées, au-dessous de tout ce sombre tumulte militaire, on sent une immense volonté de paix.

Je le répète, et j'y insiste, qui veut la guerre? Les rois. Qui veut la paix? Les peuples.

Il semble qu'en ce moment une bataille étrange se prépare entre la guerre, qui est la volonté du passé, et la paix, qui est la volonté de l'avenir. (*Applaudissements.*)

Citoyens, la paix vaincra.

Ce triomphe de l'avenir, il est visible dès aujourd'hui, il approche, nous y touchons. Il s'appellera l'Exposition de 1878. Qu'est-ce en effet qu'une Exposition internationale? C'est un traité de paix. C'est la signature de tous les peuples mise au bas d'un acte de fraternité. C'est le pacte des industries s'associant aux arts, des sciences encourageant les découvertes, des produits s'échangeant avec les idées, du progrès multipliant le bien-être, de l'idéal s'accouplant au réel. C'est la communion des nations dans l'harmonie qui sort du travail. Lutte, si l'on veut, mais lutte féconde, éblouissante mêlée des travailleurs qui laisse derrière elle, non la mort, mais la vie, non des

cadavres, mais des chefs-d'œuvre; bataille superbe où il n'y a que des vainqueurs. (*Longs applaudissements.*)

Ce spectacle splendide, il est juste que ce soit Paris qui le donne au monde.

1870, c'est-à-dire le guet-apens de la guerre, a été le fait de la Prusse; 1878, c'est-à-dire la victoire de la paix, sera la réplique de la France.

L'Exposition universelle de 1878, ce sera la guerre mise en déroute par la paix.

Ce sera la réconciliation avec Paris, dont l'univers a besoin.

La paix, c'est le verbe de l'avenir, c'est l'annonce des États-Unis de l'Europe, c'est le nom de baptême du vingtième siècle. Ne nous laissons pas, nous les philosophes, de déclarer au monde la paix. Faisons sortir de ce mot suprême tout ce qu'il contient.

Disons-le, ce qu'il faut à la France, à l'Europe, au monde civilisé, ce qui est dès à présent réalisable, ce que nous voulons, le voici : les religions sans l'intolérance, c'est-à-dire la raison remplaçant le dogmatisme; la pénalité sans la mort, c'est-à-dire la correction remplaçant la vindicte; le travail sans l'exploitation, c'est-à-dire le bien-être remplaçant le malaise; la circulation sans la frontière, c'est-à-dire la liberté remplaçant la ligature; les nationalités sans l'antagonisme, c'est-à-dire l'arbitrage remplaçant la guerre (*mouvement*); en un mot, tous les désarmements, excepté le désarmement de la conscience. (*Bravos répétés.*)

Ah! cette exception-là, je la maintiens. Car, tant que la politique contiendra la guerre, tant que la pénalité contiendra l'échafaud, tant que le dogme contiendra l'enfer, tant que la force sociale sera comminatoire, tant que le principe, qui est le droit, sera distinct du fait, qui est le code, tant que l'indissoluble sera dans la loi civile et l'irréparable dans la loi criminelle, tant que la liberté pourra être garrottée, tant que la vérité pourra être bâillonnée, tant que le juge pourra dégénérer en bourreau, tant que le chef pourra dégénérer en tyran, tant que nous aurons pour précipices des abîmes creusés par nous-mêmes, tant qu'il y aura des opprimés, des exploités, des accablés, des justes qui saignent, des faibles qui pleurent, il faut, citoyens, que la conscience reste armée. (*Applaudissements prolongés.*)

La conscience armée, c'est Juvénal terrible, c'est Tacite pensif, c'est Dante flétrissant Boniface, c'est-à-dire l'homme probe châtiant l'homme infailible, c'est Voltaire vengeant Calas, c'est-à-dire la justice rappelant à l'ordre la magistrature. (*Sensation. Triple salve d'applaudissements.*) La conscience armée, c'est le droit incorruptible faisant obstacle à la loi inique, c'est la philosophie supprimant la torture, c'est la tolérance abolissant l'inquisition, c'est le jour vrai remplaçant dans les âmes le jour faux, c'est la clarté de

l'aurore substituée à la lueur des bûchers. Oui, la conscience reste et restera armée. Juvénal et Tacite resteront debout, tant que l'histoire nous montrera la justice humaine satisfaite de son peu de ressemblance avec la justice divine, tant que la raison d'état sera en colère, tant qu'un épouvantable *væ victis* régnera, tant qu'on écouterait un cri de clémence comme on écouterait un cri séditieux, tant qu'on refusera de faire tourner sur ses gonds la seule porte qui puisse fermer la guerre civile, l'amnistie ! (*Profonde émotion. — Applaudissements prolongés.*)

Cela dit, je conclus. Et je conclus par l'espérance.

Ayons une foi absolue dans la patrie. La destinée de la France fait partie de l'avenir humain. Depuis trois siècles la lumière du monde est française. Le monde ne changera pas de flambeau.

Pourtant, généreux patriotes qui m'écoutez, ne croyez pas que je pousse l'espérance jusqu'à l'illusion. Ma foi en la France est filiale, et par conséquent passionnée, mais elle est philosophique et par conséquent réfléchie. Messieurs, ma parole est sincère, mais elle est virile, et je ne veux rien dissimuler. Non, je n'oublie pas que je parle aux hommes de Paris. La responsabilité est en proportion de l'auditoire. Une seule chose est à la taille du peuple, c'est la vérité. Dire la réalité, c'est le devoir.

Eh bien, la réalité, c'est que nous traversons une heure redoutable. La réalité, c'est que, si la nuit complète se faisait, il y aurait des possibilités de naufrage. Les crises succèdent aux catastrophes. J'espère cependant.

Je fais plus qu'espérer. J'affirme. Pourquoi ? Je vais vous le dire, et ce sera mon dernier mot.

La marche du genre humain vers l'avenir a toutes les complications d'un voyage de découvertes. Le progrès est une navigation, souvent nocturne. On pourrait dire que l'humanité est en pleine mer. Elle avance lentement, dans un roulis terrible, immense navire battu des vents. Il y a des instants sinistres. À de certains moments, la noirceur de l'horizon est profonde ; il semble qu'on aille au hasard. Où ? à l'abîme. On rencontre un écueil, l'empire ; on se heurte à un bas-fond, le Syllabus ; on traverse un cyclone, Sedan (*mouvement*) ; l'année de l'infailibilité du pape est l'année de la chute de la France ; les ouragans et les tonnerres se mêlent ; on a au-dessus de sa tête tout le passé en nuage et chargé de foudres ; cet éclair, c'est le glaive ; cet autre éclair, c'est le sceptre ; ce grondement, c'est la guerre ; que va-t-on devenir ? Va-t-on finir par s'entre-dévorer ? En viendra-t-on à un radeau de *la Méduse*, à une lutte d'affamés et de naufragés, à la bataille dans la tempête ? Est-ce qu'il est possible qu'on soit perdu ? On lève les yeux. On cherche dans le ciel une indication, une espérance, un conseil. L'anxiété est au comble. Où est le salut ? Tout à coup, la brume s'écarte, une lueur

apparaît, il semble qu'une déchirure se fasse dans le noir complot des nuées, une trouée blanchit toute cette ombre, et, subitement, à l'horizon, au-dessus des gouffres, au delà des nuages, le genre humain frissonnant aperçoit cette haute clarté allumée il y a quatrevingts ans par des géants sur la cime du dix-huitième siècle, ce majestueux phare à feux tournants qui présente alternativement aux nations désemparées chacun des trois rayons dont se compose la civilisation future : Liberté, Égalité, Fraternité.
(*Applaudissements prolongés.*)

Liberté, cela s'adresse au peuple ; Égalité, cela s'adresse aux hommes ; Fraternité, cela s'adresse aux âmes.

Navigateurs en détresse, abordez à ce grand rivage, la République.

Le port est là. (*Longue acclamation. Cris de : Vive la république ! Vive l'amnistie ! Vive Victor Hugo !*)

II

LE SEIZE MAI.

I

LA PROROGATION.

Le 16 mai 1877, un essai préliminaire de coup d'état fut tenté par M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République. Brusquement il congédia, sur les plus futiles prétextes, le ministère républicain de M. Jules Simon, qui réunissait dans la Chambre une majorité de deux cents voix. Le nouveau cabinet, sous la présidence de M. de Broglie, ne fut composé que de monarchistes.

Deux jours après, un décret du président de la République prorogea le parlement pour un mois.

Aussitôt les gauches des deux Chambres tinrent chacune leur réunion plénière et rédigèrent des déclarations collectives adressées au pays.

Dans la réunion des gauches du Sénat, Victor Hugo prit la parole :

Dans quelles circonstances l'évènement qui nous préoccupe se produit-il ?

Laissez-moi vous le dire. Deux choses me frappent. L'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur.

Voici la première :

La France était en pleine paix, en pleine convalescence de ses derniers malheurs, en pleine possession d'elle-même ; la France donnait au monde tous les grands exemples, l'exemple du travail, de l'industrie, du progrès sous toutes les formes ; elle était superbe de tranquillité et d'activité ; elle se préparait à convier tous les peuples chez elle ; elle prenait l'initiative de l'Exposition universelle, et, meurtrie, mutilée, mais toujours grande, elle allait donner une fête à la civilisation. En ce moment-là, dans ce calme fécond et auguste, quelqu'un la trouble. Qui ? Son gouvernement. Une déclaration de guerre est faite. À qui ? À la France en paix. Par qui ? Par le pouvoir. (*Oui ! oui ! — Adhésion unanime.*)

La seconde chose qui me frappe, la voici :

Si la France est en paix, l'Europe ne l'est pas. Si au dedans nous sommes tranquilles, au dehors nous sommes inquiets. Le continent prend feu. Deux empires se heurtent en orient ; au nord, un autre empire guette ; à côté de nous, une puissante nation voisine fait son branle-bas de combat. Plus que jamais, il importe que la France, pour rester forte, reste paisible. Eh bien ! c'est le moment qu'on choisit pour l'agiter ! C'est pour le pays l'heure de la prudence ; c'est pour le gouvernement l'heure des imprudences.

Ces deux grands faits, la paix en France, la guerre en Europe, exigeaient tous les deux un gouvernement sage. C'est l'instant que prend le gouvernement pour devenir un gouvernement d'aventure.

Une étincelle suffirait pour tout embraser ; le gouvernement secoue la torche. (*Sensation profonde.*)

Oui, gouvernement d'aventure. Je ne veux pas, pour l'instant, le qualifier plus sévèrement, espérant toujours que le pouvoir se sentira averti par l'énormité de certains souvenirs, et qu'il s'arrêtera. Je recommande au pouvoir personnel la lecture attentive de la constitution. (*Mouvement.*)

Il y a là sur la responsabilité plusieurs articles sérieux.

J'en pourrais dire davantage. Mais je me borne à ces quelques paroles. J'ai une fonction comme sénateur et une mission comme citoyen ; je ne faillirai ni à l'une ni à l'autre.

Vous, mes collègues, vous résisterez vaillamment, je le sais et je le déclare, aux empiétements illégaux et aux usurpations inconstitutionnelles. Surveillons plus que jamais le pouvoir. Dans la situation où nous sommes, souvenez-vous de ceci : toute la défiance que vous montrerez au nouveau ministère, vous sera rendue en confiance par la nation.

Messieurs, rassurons la France, rassurons-la dans le présent, rassurons-la dans l'avenir.

La République est une délivrance définitive. Espérance est un des noms de la liberté. Aucun piège ne réussira. La vérité et la raison prévaudront. La justice triomphera de la magistrature. La conscience humaine triomphera du clergé. La souveraineté nationale triomphera des dictatures, cléricales ou soldatesques.

La France peut compter sur nous, et nous pouvons compter sur elle.

Soyons fidèles à tous nos devoirs, et à tous nos droits. (*Adhésion unanime.*
— *Applaudissements prolongés.*)

II

LA DISSOLUTION.

La prorogation d'un mois expirée, le maréchal de Mac-Mahon adresse, le 17 juin, un message au Sénat, lui demandant, aux termes de la constitution, de prononcer avec le président de la République, la dissolution de la Chambre des députés.

La Chambre des députés réplique aussitôt par un ordre du jour déclarant que « le ministère n'a pas la confiance de la nation ». Cet ordre du jour est voté par 363 voix contre 158.

Le 18 juin, les bureaux du Sénat se réunissent pour nommer la commission chargée du rapport sur la demande de dissolution.

Dans le quatrième bureau, dont Victor Hugo fait partie, se passe l'incident suivant, rapporté ainsi par le *Rappel* :

Réunion dans les bureaux du Sénat.

« Il s'est produit, au 4^e bureau, un incident qui a causé une vive émotion.

« M. Victor Hugo fait partie de ce bureau. M. le vicomte de Meaux, ministre du commerce, en fait également partie.

« La discussion s'est ouverte sur le projet de dissolution.

« Après des discours de MM. Bertauld et de Lasteyrie contre le projet et de MM. de Meaux et Depeyre pour, la séance semblait terminée, lorsque M. Victor Hugo a demandé la parole.

« Il a dit :

J'ai gardé le silence jusqu'à ce moment, et j'étais résolu à ne point intervenir dans le débat, espérant qu'une question essentielle serait posée, et aimant mieux qu'elle le fût par d'autres que par moi.

Cette question n'a pas été posée. Je vois que la séance va se clore, et je crois de mon devoir de parler. Je désire n'être point nommé commissaire, et je prie mes amis de voter, comme je le ferai moi-même, pour notre honorable collègue, M. Bertauld.

Cela dit, et absolument désintéressé dans le vote qui va suivre, j'entre dans ce qui est pour moi la question nécessaire et immédiate.

Un ministre est ici présent. Je profite de sa présence, c'est à lui que je parle, et voici ce que j'ai à dire à M. le ministre du Commerce :

Il est impossible que le président de la République et les membres du

cabinet nouveau n'aient point examiné entre eux une éventualité, qui est pour nous une certitude : le cas où, dans trois mois, la Chambre, dissoute aujourd'hui, reviendrait augmentée en nombre dans le sens républicain, et, ce qui est une augmentation plus grande encore, accrue en autorité et en puissance par son mandat renouvelé et par le vote décisif de la France souveraine.

En présence de cette Chambre, qui sera à la fois la Chambre ancienne, répudiée par le pouvoir personnel, et la Chambre nouvelle, voulue par la souveraineté nationale, que fera le gouvernement ? quels plans a-t-il arrêtés ? quelle conduite compte-t-il suivre ? Le président fera-t-il simplement son devoir, qui est de se retirer et d'obéir à la nation, et les ministres disparaîtront-ils avec lui ? En un mot, quelle est la résolution du président et de son cabinet, dans le cas grave que je viens d'indiquer ?

Je pose cette question au membre du cabinet ici présent. Je la pose catégoriquement et absolument. Aucun faux-fuyant n'est possible : ou le ministre me répondra, et j'enregistrerai sa réponse ; ou il refusera de répondre, et je constaterai son silence. Dans les deux cas, mon but sera atteint ; et, que le ministre parle ou qu'il se taise, l'espèce de clarté que je désire, je l'aurai.

« Sur ces paroles, au milieu du profond silence et de l'attente unanime des sénateurs, M. de Meaux s'est levé. Voici sa réponse :

« La question posée par M. Victor Hugo ne pourrait être posée qu'au président de la République, et excède la compétence des ministres. »

« Une certaine agitation a suivi cette réponse. MM. Valentin, Ribière, Lepetit et d'autres encore se sont vivement récriés.

« M. Victor Hugo a repris la parole en ces termes :

Vous venez d'entendre la réponse de M. le ministre. Eh bien ! je vais répliquer à l'honorable M. de Meaux par un fait qui est presque pour lui un fait personnel.

Un homme qui lui touche de très près, orateur considérable de la droite, dont j'avais été l'ami à la Chambre des pairs et dont j'étais l'adversaire à l'Assemblée législative, M. de Montalembert, après la crise de juillet 1851, s'émut, bien qu'allié momentané de l'Élysée, des intentions qu'on prêtait au président, M. Louis Bonaparte, lequel protestait du reste de sa loyauté.

M. de Montalembert, alors, se souvenant de notre ancienne amitié, me pria de faire, en mon nom et au sien, au ministre Baroche, la question que je viens de faire tout à l'heure à M. de Meaux... (*Profond mouvement d'attention.*) Et le ministre d'alors fit à cette question identiquement la même réponse que le ministre d'aujourd'hui.

Trois mois après, éclatait ce crime qui s'appellera dans l'histoire le 2 Décembre.

« Une vive émotion succède à ces paroles.

« Aucune réplique de M. de Meaux. Exclamations des sénateurs présents.

« Le président du bureau, M. Batbie, fait, tardivement, remarquer que les interpellations aux ministres ne sont d'usage qu'en séance publique ; dans les bureaux, il n'y a pas de ministre ; un membre parle à un membre, un collègue à un collègue ; et M. Victor Hugo ne peut pas exiger de M. de Meaux une autre réponse que celle qui lui a été faite.

« — Je m'en contente ! s'écrie M. Victor Hugo.

« Et les quinze membres de la gauche applaudissent. »

Séance publique du Sénat.

21 JUIN 1877.

Messieurs,

Un conflit éclate entre deux pouvoirs. Il appartient au Sénat de les départager. C'est aujourd'hui que le Sénat va être juge.

Et c'est aujourd'hui que le Sénat va être jugé. (*Applaudissements à gauche.*)

Car si au-dessus du gouvernement il y a le Sénat, au-dessus du Sénat il y a la nation.

Jamais situation n'a été plus grave.

Il dépend aujourd'hui du Sénat de pacifier la France ou de la troubler.

Et pacifier la France, c'est rassurer l'Europe; et troubler la France, c'est alarmer le monde.

Cette délivrance ou cette catastrophe dépendent du Sénat.

Messieurs, le Sénat va aujourd'hui faire sa preuve. Le Sénat aujourd'hui peut être fondé par le Sénat. (*Bruit à droite. — Approbation à gauche.*)

L'occasion est unique, vous ne la laisserez pas échapper.

Quelques publicistes doutent que le Sénat soit utile; montrez que le Sénat est nécessaire.

La France est en péril, venez au secours de la France. (*Bravos à gauche.*)

Messieurs, le passé donne quelquefois des renseignements. De certains crimes, que l'histoire n'oublie pas, ont des reflets sinistres, et l'on dirait qu'ils éclairent confusément les évènements possibles.

Ces crimes sont derrière nous, et par moments nous croyons les revoir devant nous.

Il y a parmi vous, messieurs, des hommes qui se souviennent. Quelquefois se souvenir, c'est prévoir. (*Applaudissements à gauche.*)

Ces hommes ont vu, il y a vingt-six ans, ce phénomène :

Une grande nation qui ne demande que la paix, une nation qui sait ce qu'elle veut, qui sait d'où elle vient et qui a droit de savoir où elle va, une nation qui ne ment pas, qui ne cache rien, qui n'élude rien, qui ne sous-entend rien, et qui marche dans la voie du progrès droit devant elle et à visage découvert, la France, qui a donné à l'Europe quatre illustres siècles de philosophie et de civilisation, qui a proclamé par Voltaire la liberté religieuse (*Protestations à droite, vive approbation à gauche*) et par Mirabeau

la liberté politique ; la France qui travaille, qui enseigne, qui fraternise, qui a un but, le bien, et qui le dit, qui a un moyen, le juste, et qui le déclare, et, derrière cet immense pays en pleine activité, en pleine bonne volonté, en pleine lumière, un gouvernement masqué. (*Applaudissements prolongés à gauche. Réclamations à droite.*)

Messieurs, nous qui avons vu cela, nous sommes pensifs aujourd'hui, nous regardons avec une attention profonde ce qui semble être devant nous : une audace qui hésite, des sabres qu'on entend traîner, des protestations de loyauté qui ont un certain son de voix ; nous reconnaissons le masque. (*Sensation.*)

Messieurs, les vieillards sont des avertisseurs. Ils ont pour fonction de décourager les choses mauvaises et de déconseiller les choses périlleuses. Dire des paroles utiles, dussent-elles paraître inutiles, c'est là leur dignité et leur tristesse. (*Très bien ! à gauche.*)

Je ne demande pas mieux que de croire à la loyauté, mais je me souviens qu'on y a déjà cru. (*C'est vrai ! à gauche.*) Ce n'est pas ma faute si je me souviens. Je vois des ressemblances qui m'inquiètent, non pour moi qui n'ai rien à perdre dans la vie et qui ai tout à gagner dans la mort, mais pour mon pays. Messieurs, vous écouterez l'homme en cheveux blancs qui a vu ce que vous allez revoir peut-être, qui n'a plus d'autre intérêt sur la terre que le vôtre, qui vous conseille tous avec droiture, amis et ennemis, et qui ne peut ni haïr ni mentir, étant si près de la vérité éternelle. (*Profonde sensation. Applaudissements prolongés.*)

Vous allez entrer dans une aventure. Eh bien, écoutez celui qui en revient. (*Mouvement.*) Vous allez affronter l'inconnu, écoutez celui qui vous dit : l'inconnu, je le connais. Vous allez vous embarquer sur un navire dont la voile frissonne au vent, et qui va bientôt partir pour un grand voyage plein de promesses, écoutez celui qui vous dit : Arrêtez, j'ai fait ce naufrage-là. (*Applaudissements.*)

Je crois être dans le vrai. Puissé-je me tromper, et Dieu veuille qu'il n'y ait rien de cet affreux passé dans l'avenir !

Ces réserves faites, — et c'était mon devoir de les faire, — j'aborde le moment présent, tel qu'il apparaît et tel qu'il se montre, et je tâcherai de ne rien dire qui puisse être contesté.

Personne ne niera, je suppose, que l'acte du 16 mai ait été inattendu.

Cela a été quelque chose comme le commencement d'une préméditation qui se dévoile.

L'effet a été terrible.

Remontons à quelques semaines en arrière. La France était en plein travail, c'est-à-dire en pleine fête. Elle se préparait à l'Exposition universelle

de 1878 avec la fierté joyeuse des grandes nations civilisatrices. Elle déclarait au monde l'hospitalité. Paris, convalescent, glorieux et superbe, élevait un palais à la fraternité des nations ; la France, en dépit des convulsions continentales, était confiante et tranquille, et sentait s'approcher l'heure du suprême triomphe, du triomphe de la paix. Tout à coup, dans ce ciel bleu un coup de foudre éclate, et au lieu d'une victoire on apporte à la France une catastrophe. (*Vive émotion. — Bravos à gauche.*)

Le 15 mai, tout prospérait ; le 16, tout s'est arrêté. On a assisté au spectacle étrange d'un malheur public, fait exprès. (*Sensation.*) Subitement, le crédit se déconcerte ; la confiance disparaît ; les commandes cessent ; les usines s'éteignent ; les manufactures se ferment ; les plus puissantes renvoient la moitié de leurs ouvriers, lisez les remontrances des chambres de commerce ; le chômage, cette peste du travail, se répand et s'accroît, et une sorte d'agonie commence. Ce que cette calamité, le 16 mai, coûte à notre industrie, à notre commerce, à notre travail national, ne peut se chiffrer que par des centaines de millions. (*Allons donc ! à droite. — Oui ! oui ! à gauche.*)

Eh bien, messieurs, aujourd'hui que vous demande-t-on ? De la continuer. Le 16 mai désire se compléter. Un mois d'agonie, c'est peu ; il en demande quatre. Dissolvez la Chambre. On verra où la France en sera au bout de quatre mois. La durée du 16 mai, c'est la durée de la catastrophe. Aggravation funeste. Partout la stagnation commerciale, partout la fièvre politique. Trois mois de querelle et de haine. L'angoisse ajoutée à l'angoisse. Ce qui n'était que le chômage sera la faillite ; ruine pour les riches, famine pour les pauvres ; l'électeur acculé à son droit ; l'ouvrier sans pain armé du vote. La colère mêlée à la justice. Tel est le lendemain de la dissolution. (*Mouvement.*)

Si vous l'accordiez, messieurs, le service que le 16 mai aurait rendu à la France équivaldrait au service que rend une rupture de rails à un train lancé à toute vapeur. (*C'est vrai !*)

Et j'hésite à achever ma pensée, mais il faut, sinon tout dire, au moins tout indiquer.

Messieurs, réfléchissez. L'Europe est en guerre. La France a des ennemis. Si, en l'absence des Chambres, dans l'éclipse de la souveraineté nationale, si l'étranger...

(*Bruit et protestations à droite. — À gauche : N'interrompez pas ! — M. le président : Faites silence ! — À gauche : C'est à la droite qu'il faut dire cela !*)

... Si l'étranger profitait de cette paralysie de la France, si... je m'arrête.

Ici, messieurs, la situation apparaît tellement grave, que nous avons pu voir dans les bureaux du Sénat des membres du cabinet faire appel à notre patriotisme et nous demander de ne pas insister.

Nous n'insistons pas.

Mais nous nous retournons vers le pouvoir personnel, et nous lui disons :

La guerre extérieure actuelle ajoutée à la crise intérieure faite par vous crée une situation telle que, de votre aveu, l'on ne peut pas même sonder ce qui est possible. Pourquoi alors faire cette crise ? Puisque vous avez le choix du moment, pourquoi choisir ce moment-ci ? Vous n'avez aucun reproche sérieux à faire à la Chambre des députés ; le mot *radical* appliqué à ses tendances ou à ses actes est vide de sens. La Chambre a eu le très grand tort, à mes yeux, de ne pas voter l'amnistie, mais je ne suppose pas que ce soit là votre grief contre elle. (*Sourires à gauche.*) La Chambre des députés a poussé l'esprit de conciliation et de consentement jusqu'à partager avec le Sénat son privilège en matière d'impôts, c'est-à-dire qu'elle a fait en France plus de concessions au Sénat que la chambre des communes n'en fait en Angleterre à la chambre des lords. (*À gauche : C'est vrai !*) La Chambre des députés, à part les turbulences de la droite, est modérée, parlementaire et patriote ; seulement il y a entre elle, chambre nationale, et vous, pouvoir personnel, incompatibilité d'humeur ; vous avez, à ce qu'il paraît, des théories politiques qui font mauvais ménage avec les théories politiques de la Chambre des députés, et vous voulez divorcer. Soit. Mais il n'y a là aucune urgence. Pourquoi prendre l'heure la plus périlleuse ? Dissoudre la Chambre en ce moment, c'est désarmer la France. (*Mouvement.*) Pourquoi ne pas attendre que le conflit européen soit apaisé ? Quand la situation sera redevenue calme, si votre incompatibilité d'humeur ne s'est pas dissipée, si vous persistez dans votre fantaisie théorique, vous nous en reparlerez, et, puisque nous sommes ce qu'en Angleterre on appelle la cour des divorces, nous aviserons. Nous choisirons entre la Chambre et vous. Mais rien ne presse, attendez. En ce moment, soyons prudents, et n'ajoutons pas, de gaieté de cœur, à la complication extérieure, déjà très redoutable, une complication intérieure plus redoutable encore. (*Très bien ! très bien ! à gauche.*)

Nous disons cela, qui est sage.

Messieurs, une chose me frappe, et je dois la dire : c'est qu'en ce moment, dans l'heure critique où nous sommes, l'esprit de gouvernement est de ce côté (*montrant la gauche*), et l'esprit de révolution est du côté opposé (*montrant la droite*). (*C'est vrai ! c'est vrai ! à gauche.*)

En effet, que veut-on de ce côté, du côté républicain ?

Le maintien de ce qui est, l'amélioration lente et sage des institutions, le progrès pas à pas, aucune secousse, aucune violence, le suffrage universel, c'est-à-dire la paix entre les opinions, et l'Exposition universelle, c'est-à-dire la paix entre les nations. Et qu'est-ce que cet ensemble de bonnes volontés

tournées vers le bien ? Messieurs, c'est l'esprit de gouvernement. (*Applaudissements à gauche.*)

Et du côté opposé, du côté monarchique, que veut-on ?

Le renversement de la République, la paix publique livrée à la compétition de trois monarchies, le parti pris pour le pape contre notre alliée l'Italie, la partialité pour un culte allant jusqu'à l'acceptation d'une guerre religieuse éventuelle (*Dénégations à droite. — À gauche: Oui! oui!*), et cela à une époque où la France ne peut et ne doit faire que des guerres patriotiques, le suffrage universel discuté, la force rompant l'équilibre de la loi et du droit, la négation de notre législation civile par la revendication catholique, en un mot, une effrayante remise en question de toutes les solutions sur lesquelles repose la société moderne. (*Applaudissements répétés à gauche.*)
Qu'est-ce que tout cela, messieurs ? c'est l'esprit de révolution. (*Oui! oui!* — *Applaudissements.*)

J'avais donc raison de le dire : oui, à cette heure, l'esprit de gouvernement est dans l'opposition, et l'esprit de révolution est dans le gouvernement !

Qu'est-ce que la dissolution ?

C'est une révolution possible. Quelle révolution ? La pire de toutes. La révolution inconnue. (*Sensation. — Murmures à droite. — Vive adhésion à gauche.*)

Messieurs les sénateurs, croyez-moi. Oui, soyez le gouvernement. Coupez court à cette tentative. Arrêtez net cette étrange insurrection du 16 mai...

(*Réclamations à droite; cris: À l'ordre! à l'ordre! — Applaudissements prolongés à gauche. — M. le président: Les applaudissements par lesquels on soutient l'orateur n'empêcheront pas le président de faire son devoir: ce n'est pas assez d'avoir porté contre une partie de cette Chambre des accusations d'opinions factieuses, vous appelez un acte qui n'est pas sorti de la légalité un acte révolutionnaire; le président s'en étonne. — À gauche: Ce sont des préliminaires de révolution! — M. Valentin: L'avertissement était nécessaire! — M. le président: Monsieur Valentin, vous n'avez pas la parole! — À gauche, à M. Victor Hugo: Continuez! — À droite: Que l'orateur retire le mot « insurrection »! — À gauche, unanimement: Non! ne retirez rien! — L'orateur ne retire rien et continue:)*

Ayez, messieurs, une volonté, une grande volonté, et signifiez-la. La France veut être rassurée. Rassurez-la. On l'ébranle. Raffermissiez-la. Vous êtes le seul pouvoir que ne domine aucun autre. Ces pouvoirs-là finissent par avoir toute la responsabilité. La Chambre relève de vous, vous pouvez la dissoudre; le président relève de vous, vous pouvez le juger. Ayez le respect, je dis plus, l'effroi de votre toute-puissance, et usez-en pour le bien. Redoutez-vous vous-mêmes, et prenez garde à ce que vous allez faire. Des corps tels que celui-ci sauvent ou perdent les nations.

Sauvez votre pays. (*Sensation. — Vifs applaudissements à gauche.*)

Messieurs, la logique de la situation qui nous est faite me ramène à ce que je vous disais en commençant :

C'est aujourd'hui que la grave question des deux Chambres, posée par la constitution, va être résolue.

Deux Chambres sont-elles utiles? Une seule Chambre est-elle préférable? En d'autres termes, faut-il un Sénat?

Chose étrange! le gouvernement, en croyant poser la question de la Chambre des députés, a posé la question du Sénat. (*Mouvement.*)

Et, chose non moins remarquable, c'est le Sénat qui va la résoudre. (*Approbation à gauche.*)

On vous propose de dissoudre une Chambre. Vous pouvez vous faire cette demande : laquelle? (*Très bien! à gauche.*)

Messieurs, j'y insiste. Il dépend aujourd'hui du Sénat de pacifier la France ou de troubler le monde.

La France est aujourd'hui désarmée en face de toutes les coalitions du passé. Le Sénat est son bouclier. La France, livrée aux aventures, n'a plus qu'un point d'appui, un seul, le Sénat. Ce point d'appui lui manquera-t-il?

Le Sénat, en votant la dissolution, compromet la tranquillité publique et prouve qu'il est dangereux.

Le Sénat, en rejetant la dissolution, rassure la patrie et prouve qu'il est nécessaire.

Sénateurs, prouvez que vous êtes nécessaires. (*Adhésion à gauche.*)

Je me tourne vers les hommes qui en ce moment gouvernent, et je leur dis :

Si vous obtenez la dissolution, dans trois mois le suffrage universel vous renverra cette Chambre.

La même.

Pour vous pire. Pourquoi?

Parce qu'elle sera la même. (*Sensation profonde.*)

Souvenez-vous des 221. Ce chiffre sonne comme un écho de précipice. C'est là que Charles X est tombé. (*Sensation.*)

Le gouvernement fait cette imprudence, l'ouverture de l'inconnu.

Messieurs les sénateurs, vous refuserez la dissolution. Et ainsi vous rassurerez la France et vous fonderez le Sénat. (*Très bien! à gauche.*)

Deux grands résultats obtenus par un seul vote.

Ce vote, la France l'attend de vous.

Messieurs, le péril de la dissolution, ce pourrait être, ou de nous jeter avant l'heure, d'un mouvement éperdu et désordonné, dans le progrès sans transition, et dans ces conditions-là le progrès peut être un précipice ; ou de

nous ramener à ce gouffre bien autrement redoutable, le passé. Dans le premier cas, on tombe la tête la première ; dans le second cas, on tombe à reculons. (*Applaudissements à gauche, rires à droite.*) Ne pas tomber vaut mieux. Vous aurez la sagesse que les ministres n'ont pas. Mais n'est-il pas étrange que le gouvernement en soit là de nous offrir le choix entre deux abîmes ! (*Vive émotion.*)

Nous ne tomberons ni dans l'un ni dans l'autre. Votre prudence préservera la patrie. On peut dire de la France qu'elle est insubmersible. S'il y avait un déluge, elle serait l'arche. Oui, dans un temps donné, la France triomphera de l'ennemi du dedans comme de l'ennemi du dehors. Ce n'est pas une espérance que j'exprime ici, c'est une certitude. Qu'est-ce qu'une coalition des partis contre la souveraine réalité ? Quand même un de ces partis voudrait mettre le droit divin au-dessus du droit public, et l'autre le sabre au-dessus du vote, et l'autre le dogme au-dessus de la raison, non, une arrestation de civilisation en plein dix-neuvième siècle n'est pas possible ; une constitution n'est pas une gorge de montagnes où peuvent s'embusquer des trabucaires ; on ne dévalise pas la révolution française ; on ne détrouse pas le progrès humain comme on détrouse une diligence. Nos ennemis peuvent se liguier. Soit. Leur ligue est vaine. Au milieu de nos fluctuations et de nos orages, dans l'obscurité de la lutte profonde, quelqu'un qu'on ne terrasse pas est dès à présent visible et debout, c'est la loi, l'éternelle loi honnête et juste qui sort de la conscience publique, et derrière la brume épaisse où nous combattons il y a un victorieux, l'avenir. (*Vive sensation. — Applaudissements à gauche.*)

Nos enfants auront cet éblouissement. Et, nous aussi, et avec plus d'assurance que les anciens croisés, nous pouvons dire : Dieu le veut ! Non, le passé ne prévaudra pas. Eût-il la force, nous avons la justice, et la justice est plus forte que la force. Nous sommes la philosophie et la liberté. Non, tout le moyen-âge condensé dans le Syllabus n'aura pas raison de Voltaire ; non, toute la monarchie, fût-elle triple, et eût-elle, comme l'hydre, trois têtes, n'aura pas raison de la République. (*Non ! non ! non ! à gauche.*) Le peuple, appuyé sur le droit, c'est Hercule appuyé sur la massue.

Et maintenant que la France reste en paix. Que le peuple demeure tranquille. Pour rassurer la civilisation, Hercule au repos suffit.

Je vote contre la catastrophe.

Je refuse la dissolution.

(*Acclamation unanime et prolongée à gauche. — Les sénateurs de gauche se lèvent, et M. Victor Hugo, en regagnant sa place, est chaleureusement félicité par tous ses collègues. — La séance est suspendue.*)

RÉPONSE AUX OUVRIERS LYONNAIS.

La dissolution est prononcée par 349 voix contre 130.

La nation est résolue, le pouvoir est agressif. Le maréchal de Mac-Mahon, après une revue passée le 1^{er} juillet, adresse à l'armée un ordre du jour, qui se termine ainsi :

« ... Vous m'aidez, j'en suis certain, à maintenir le respect de l'autorité et des lois dans l'exercice de la mission qui m'a été confiée, et que je remplirai jusqu'au bout. »

Une adresse de remerciement à Victor Hugo pour le discours sur les ouvriers lyonnais avait été votée par le comité d'initiative de Perrache, et envoyée, le 14 juillet, dans un album splendidement relié, contenant les noms de tous les signataires et portant sur la couverture : LA DÉMOCRATIE LYONNAISE À VICTOR HUGO.

Victor Hugo répond :

Paris, 19 juillet 1877.

Mes chers et vaillants concitoyens,

Je reçois avec émotion votre envoi magnifique. J'avais déjà eu un bonheur, faire mon devoir, et le faire pour vous. Ce bonheur, vous le complétez. Je vous remercie.

Je continuerai ; vous vous appuyerez sur moi et je m'appuierai sur vous.

L'heure actuelle est menaçante ; le temps des épreuves va recommencer peut-être. Ce que nous avons déjà fait, nous le ferons encore. Nous aussi, nous irons *jusqu'au bout*.

On nous fait, bien malgré nous, hélas ! une situation périlleuse. Puisqu'il le faut, nous l'acceptons. Quant à moi, je ne reculerai devant aucune des conséquences du devoir. Sortir de l'exil donne le droit d'y rentrer. Quant au sacrifice de la vie, il est peu de chose à côté du sacrifice de la patrie.

Mais ne craignons rien. Nous avons pour nous, citoyens libres de la France libre, la force des choses à laquelle s'ajoute la force des idées. Ce sont là les deux courants suprêmes de la civilisation.

Aucun doute sur l'avenir n'est possible. La vérité, la raison et la justice vaincront, et du misérable conflit actuel sortira, par la toute-puissance du

suffrage universel, sans secousse et sans lutte peut-être, la République prospère, douce et forte.

Le peuple français est l'armée humaine, et la démocratie lyonnaise en est l'avant-garde. Où va cette armée? à la paix. Où va cette avant-garde? à la liberté.

Hommes de Lyon, mes frères, je vous salue.

LA PUBLICATION
DE
L'HISTOIRE D'UN CRIME.

1^{er} OCTOBRE 1877.

Entre les « actes » de Victor Hugo, il faut noter à cette place un de ceux qui furent le plus efficaces et le plus salutaires, — la publication de l'*Histoire d'un crime*.

Les élections générales avaient été fixées par le gouvernement du 16 mai à la date du 14 octobre.

Le 1^{er} octobre, l'*Histoire d'un crime* parut, précédée de ces deux simples lignes :

Ce livre est plus qu'actuel, il est urgent.

Je le publie.

III

LES ELECTIONS.

Discours pour la candidature de M. Jules Grévy.

Le pouvoir personnel s'était affirmé, dans les discours et manifestes du président de la République, par des paroles imprudentes : « Mon nom... ma pensée... ma politique... ma volonté. »

Le 12 octobre, avant-veille des élections, une réunion électorale eut lieu au gymnase Paz, pour soutenir, dans le neuvième arrondissement de Paris, la candidature de M. Jules Grévy, qui fut élu, le surlendemain, à l'immense majorité de 12.372 voix.

Victor Hugo prit la parole dans cette réunion, et dit :

Messieurs,

Un homme éminent se présente à vos suffrages. Nous appuyons sa candidature.

Vous le nommerez ; car le nommer c'est réélire en lui la Chambre dont il fut le président.

Le pays va rappeler cette Chambre si étrangement congédiée. Il va la réélire, avec sévérité pour ceux qui l'ont dissoute.

Nommer Jules Grévy, c'est faire réparation au passé et donner un gage à l'avenir.

Je n'ajouterai rien à tout ce qui vient de vous être dit sur cet homme qui réalise la définition de Cicéron : éloquent et honnête.

Je me bornerai à exposer devant vous, avec une brièveté et une réserve que vous apprécierez, quelques idées, utiles peut-être en ce moment.

Électeurs,

Vous allez exercer le grand droit et remplir le grand devoir du citoyen.

Vous allez nommer un législateur.

C'est-à-dire incarner dans un homme votre souveraineté.

C'est là, citoyens, un choix considérable.

Le législateur est la plus haute expression de la volonté nationale.

La fonction domine toutes les autres fonctions. Pourquoi? C'est que c'est de sa conscience que sort la loi. La conscience est la loi intérieure, la loi est la conscience extérieure. De là le religieux respect qui lui est dû. Le respect de la loi, c'est le devoir de la magistrature, l'obligation du clergé, l'honneur de l'armée. La loi est le dogme du juge, la limite du prêtre, la consigne du soldat. Le mot *hors la loi* exprime à la fois le plus grand des crimes et le plus terrible des châtements. D'où vient cette suprématie de la loi? C'est, je le répète, que la loi est pour le peuple ce qu'est pour l'homme la conscience. Rien en dehors d'elle, rien au-dessus d'elle. De là, dans les états bien réglés, la subordination du pouvoir exécutif au pouvoir législatif. (*Vive adhésion.*)

Cette subordination est étroite, absolue, nécessaire.

Toute résistance du pouvoir exécutif au pouvoir législatif est un empiétement; toute violation du pouvoir législatif par le pouvoir exécutif est un crime. La force contre le droit, c'est là un tel forfait que le Dix-huit-Brumaire suffit pour effacer la gloire d'Austerlitz, et que le Deux-Décembre suffit pour engloutir le nom de Bonaparte. Dans le Dix-huit-Brumaire et dans le Deux-Décembre, ce qui a naufragé, ce n'est pas la France, c'est Napoléon.

Si je prononce en ce moment ce nom, Napoléon, c'est uniquement parce qu'il est toujours utile de rappeler les faits et d'invoquer les principes; mais il va sans dire que ce nom tient trop de place dans l'histoire pour que je songe à le rapprocher des noms de nos gouvernants actuels. Je ne veux blesser aucune modestie. (*Bravos et rires.*)

Ce que je veux affirmer, et affirmer inflexiblement, c'est le profond respect dû par le pouvoir à la loi, et au législateur qui fait la loi, et au suffrage universel qui fait le législateur.

Vous le voyez, messieurs, d'échelon en échelon, c'est au suffrage universel qu'il faut remonter. Il est le point de départ et le point d'arrivée; il a le premier et dernier mot.

Messieurs, le suffrage universel va parler, et ce qu'il dira sera souverain et définitif. La parole suprême que va prononcer l'auguste voix de la France sera à la fois un décret et un arrêt, décret pour la république, arrêt contre la monarchie. (*Oui! Oui! — Applaudissements.*)

Quelquefois, messieurs, cela se voit dans l'histoire, les factions s'emparent du gouvernement. Elles créent ce qu'on pourrait appeler des crises de fantaisie, qui sont les plus fatales de toutes. Ces crises sont d'autant plus redoutables qu'elles sont vaines; la raison leur manque; elles ont l'inconscience de l'ignorance et l'irascibilité du caprice. Brusquement, violemment, sans motif, car tel est leur bon plaisir, elles arrêtent le travail, l'industrie, le

commerce, les échanges, les idées, déconcertent les intérêts, entravent la circulation, bâillonnent la pensée, inquiètent jusqu'à la liberté d'aller et de venir. Elles ont la hardiesse de s'annoncer elles-mêmes comme ne voulant pas finir, et posent leurs conditions. Leur persistance frappe de stupeur le pays amoindri et appauvri. On peut dire de certains gouvernements qu'ils font un nœud à la prospérité publique. Ce nœud peut être tranché ou dénoué : il est tranché par les révolutions, il est dénoué par le suffrage universel. (*Applaudissements.*)

Tout dénouer, ne rien trancher, telle est, citoyens, l'excellence du suffrage universel.

Le peuple gouverne par le vote, c'est l'ordre, et règne par le scrutin, c'est la paix.

Il faut donc que le suffrage universel soit obéi. Il le sera. Ce qu'il veut est voulu d'en haut. Le peuple, c'est la souveraineté; la France, c'est la lumière. On ne parle en maître ni au peuple, ni à la France. Il arrive quelquefois qu'un gouvernement, peu éclairé, semble oublier les proportions, le suffrage universel les lui rappelle. La France est majeure, elle sait qui elle est, elle fait ce qui convient, elle régit la civilisation par sa raison, par sa philosophie, par sa logique, par ses chefs-d'œuvre, par ses héroïsmes, elle a la majesté des choses nécessaires, elle est l'objet d'une sorte de contemplation des peuples, et il lui suffit de marcher pour se montrer déesse. Qui que nous soyons, mesurons nos paroles quand nous avons l'immense honneur de lui parler. Cette France est si illustre que les plus hautes statures s'inclinent devant elle. Devant sa grandeur, les plus grands demeurent interdits. Montesquieu hésiterait à lui dire : « *Ma politique* » ; et, certes, Washington n'oserait pas lui dire : « *Ma volonté* ». (*Rires approbatifs.*)

Citoyens, le suffrage universel vaincra. Le nuage actuel s'évanouira. La France donnera ses ordres, et n'importe qui obéira. Je ne fais à personne l'injure de douter de cette obéissance. La victoire sera complète. Dès à présent, nous sommes pleins de pensées de paix, et nous sentons quelque pitié. Nous ne pousserons pas notre victoire jusqu'à ses limites logiques, mais le triomphe du droit et de la loi est certain. L'avenir vaincra le passé ! (*Assentiment unanime.*)

Citoyens, ayons foi dans la patrie. Ne désespérons jamais. La France est une prédestinée. Elle a charge de peuples, elle est la nation utile, elle ne peut ni décliner ni décroître, elle couvre ses mutilations de son rayonnement. A l'heure qu'il est, saignante, démembrée, rançonnée, livrée aux factions du passé, contestée, discutée, mise en question, elle sourit superbement, et le monde l'admire. C'est qu'elle a conscience de sa nécessité. Comment craindrait-elle les pygmées, elle qui a eu raison des géants ? Elle

fait des miracles dans l'ordre des idées, elle fait des prodiges dans l'ordre des événements; elle emploie, dans sa toute-puissance, même les cataclysmes à fonder l'avenir, et — ce sera mon dernier mot — oui, citoyens, on peut tout attendre de cette France qui a su faire sortir du plus formidable des orages, la révolution, le plus stable des gouvernements, la République.
(*Applaudissements prolongés.*)

III

ANNIVERSAIRE DE MENTANA.

La lettre suivante, adressée par Victor Hugo au municipe de Rome, a été lue à la cérémonie funèbre de l'anniversaire de Mentana :

Versailles, 24 novembre 1877.

Un fils de la France envoie un salut aux fils de l'Italie. Mentana est une des hontes de Louis Bonaparte et une des gloires de Garibaldi. La fraternité des peuples proteste contre ce délit de l'empire, qui est un deuil pour la France.

Pour nous français, l'Italie est une patrie aussi bien que la France, et Paris, où vit l'esprit moderne, tend la main à Rome, où vit l'âme antique. Peuples, aimons-nous.

Paix aux hommes, lumière aux esprits.

IV

LE DINER D'HERNANI.

Victor Hugo, touché de l'accueil fait par la presse unanime de toutes les opinions à la reprise d'*Hernani*, offrait, le 11 décembre 1877, au Grand-Hôtel, un dîner aux journalistes, et en même temps aux comédiens qui jouaient *Hernani*.

Victor Hugo avait à sa droite M^{lle} Sarah Bernhardt, et à sa gauche M. Perrin, administrateur général de la Comédie Française.

En face de Victor Hugo était son petit-fils Georges, à droite duquel étaient Émile Augier, et à gauche M. Ernest Legouvé.

À la droite de Victor Hugo, après M^{lle} Sarah Bernhardt, étaient : MM. Émile de Girardin, Paul Meurice, Théodore de Banville, Maubant, Leconte de Lisle, Arsène Houssaye, Duquesnel, Henri de Pène, Alphonse Daudet, Blowitz, du *Times*, La Rounat, Jean-Paul Laurens, etc.

À sa gauche après M. Perrin, étaient : MM. Auguste Vacquerie, Paul de Saint-Victor, Bapst, Adrien Hébrard, Philippe Jourde, Texier, Grenier, Duportal, Magnier, Monselet, Émile Deschanel, Ernest Lefèvre, I. Rousset, Pierre Véron, Crawford, du *Daily News*, etc.

À la droite de Georges Hugo, après M. Émile Augier : MM. Worms, Caraguel, de Biéville, Hostein, de la Pommeraye, Laroche, Calmann Lévy, Louis Ulbach, Catulle Mendès, etc.

À sa gauche, après M. Ernest Legouvé : MM. Lockroy, Spuller, Mounet-Sully, Ritt, Alexandre Rey, Émile Bayard, etc.

Le dîner a commencé à neuf heures. La table, dressée en fer à cheval et adossée à la cheminée monumentale de la salle du Zodiaque, occupait tout l'espace de la vaste rotonde, splendidement illuminée. Un admirable massif de plantes exotiques se dressait dans l'espace réservé du fer à cheval.

Au dessert, Victor Hugo s'est levé, un profond silence s'est aussitôt établi. D'une voix émue, et qui pourtant se faisait entendre jusqu'aux extrémités de la salle, Victor Hugo a dit :

Je demande à mes convives la permission de boire à leur santé.

Je suis ici le débiteur de tous, et je commence par un remerciement. Je remercie de leur présence, de leur concours, de leur sympathique adhésion, les grands talents, les nobles esprits, les généreux écrivains, les hautes renommées qui m'entourent. Je remercie, dans la personne de son honorable directeur, ce magnifique théâtre national auquel se rattache, par ses deux extrémités, un demi-siècle de ma vie. Je remercie mes chers et vaillants auxiliaires, ces excellents artistes que le public tous les soirs couvre de ses applaudissements. (*Bravos.*)

Je ne prononcerai aucun nom, car il faudrait les nommer tous. Pourtant (*Victor Hugo se tourne vers M^{lle} Sarah Bernhardt*), permettez-moi, madame, une exception que votre sexe autorise. Je dis plus, commande.

Vous venez de vous montrer non seulement la rivale, mais l'égale des trois grandes actrices, M^{lle} Mars, M^{me} Dorval, M^{lle} Favart, qui vous ont précédée dans ce rôle de doña Sol.

Je vais plus loin; j'ai le droit de le dire, moi qui ai vu, hélas! la représentation de 1830 (*Rires d'approbation*), vous avez dépassé et éclipsé M^{lle} Mars. Ceci est de la gloire; vous vous êtes vous-même couronnée reine, reine deux fois, reine par la beauté, reine par le talent.

Victor Hugo se penche et baise la main de M^{lle} Sarah Bernhardt en disant :

Je vous remercie, madame! (*Uifs applaudissements.*)

Messieurs, qu'est-ce que cette réunion? c'est une simple fête toute cordiale et toute littéraire; ces fêtes-là sont toujours les bienvenues, même et surtout dans les jours orageux et difficiles.

Il ne sera pas dit ici une seule parole qui puisse faire une allusion quelconque à une autre passion que celle de l'idéal et de l'absolu, dont nous sommes tous animés.

Nous sommes dans la région sereine. Nous nous rencontrons sur le calme sommet des purs esprits. Il y a des orages autour de nous, il n'y en a pas en nous. (*Applaudissements.*)

Il est bon que le monde littéraire jette son reflet lumineux et sans nuage sur le monde politique. Il est bon que notre région paisible donne aux régions troublées ce grand exemple, la concorde, et ce beau spectacle, la fraternité. (*Triple salve d'applaudissements.*)

Je comptais m'arrêter ici, mais vos applaudissements m'encouragent à continuer; je dirai donc quelques mots encore.

Messieurs, à mon âge, il est rare qu'on n'ait pas, qu'on ne finisse pas par avoir une idée fixe. L'idée fixe ressemble à l'étoile fixe, plus la nuit est noire, plus l'étoile brille. (*Sensation.*)

Il en est de même de l'idée. Mon idée m'apparaît avec d'autant plus d'éclat que le moment est plus ténébreux. Cette idée fixe, je vais vous la dire: — C'est la paix.

Depuis que j'existe, dès les commencements de ma jeunesse jusqu'à cet achèvement qui est ma vieillesse, je n'ai jamais eu qu'un but, la pacification; la pacification des esprits, la pacification des âmes, la pacification des cœurs. Mon rêve aurait été: plus de guerre, plus de haine, les peuples uniquement occupés de travail, d'industrie, de bien-être, de progrès, la prospérité par la tranquillité. (*Mouvement. Applaudissements.*)

Ce rêve, quelles que soient les épreuves passées ou futures, je le continuerai, et je tâcherai de le réaliser sans me lasser jamais, jusqu'à mon dernier souffle.

Corneille, le vieux Corneille, le grand Corneille, se sentant près de mourir, jetait cette superbe aspiration vers la gloire, ce grand et dernier cri, dans ce vers :

Au moment d'expirer, je tâche d'éblouir.

Eh bien ! messieurs, si l'on avait le droit de parler après Corneille, et s'il m'était donné d'exprimer mon vœu suprême, je dirais, moi :

Au moment d'expirer, je tâche d'apaiser.

(*Applaudissements prolongés, profonde émotion.*)

Telle est, messieurs, la signification, tel est le sens, tel est le but de cette réunion, de cette agape fraternelle, dans laquelle il n'y a aucun sous-entendu, aucun malentendu. Rien que de grand, de bon, de généreux. (*Salve d'applaudissements. — Oui ! oui !*)

Nous tous qui sommes ici, poètes, philosophes, écrivains, artistes, nous avons deux patries, l'une la France, l'autre l'art. (*Vifs applaudissements.*)

Oui, l'art est une patrie ; c'est une cité que celle qui a pour citoyens éternels ces hommes lumineux, Homère, Eschyle, Sophocle, Aristophane, Théocrite, Plaute, Lucrèce, Virgile, Horace, Juvénal, Dante, Shakespeare, Rabelais, Molière, Corneille, Voltaire... (*Cri unanime : — ... Victor Hugo !*)

Et c'est une cité moins vaste, mais aussi grande, celle que nous pouvons appeler notre histoire nationale, et qui compte des hommes non moins grands : Charlemagne, Roland, Duguesclin, Bayard, Turenne, Condé, Villars, Vauban, Hoche, Marceau, Kléber, Mirabeau. (*Applaudissements répétés.*)

Eh bien, mes chers confrères, mes chers hôtes, nous appartenons à ces deux cités. Soyons-en fiers, et permettez-moi de vous dire, en buvant à votre santé, que je bois à la santé de nos deux patries : — À la santé de la grande France ! et à la santé du grand art !

Plusieurs salves d'applaudissements ont suivi le discours de Victor Hugo. Tous les convives étaient debout, saluant et acclamant le poète.

M. Émile Perrin s'est alors levé et a dit :

Messieurs,

Puisque cet honneur m'est réservé de répondre à l'hôte illustre qui nous a conviés, puisque je dois prendre la parole après la voix que vous venez d'entendre, devant vous, messieurs, qui représentez ici une des gloires de notre pays, une de ses forces

les plus expansives, l'art dramatique en France, vous, ses auteurs, ses interprètes et ses juges, permettez-moi de parler au nom de la Comédie Française. C'est au nom de tout ce qui constitue notre maison, au nom de ses souvenirs, de son présent, de son avenir, au nom de ses grands poètes qui ont fondé son existence et formé son patrimoine, au nom de cette longue suite d'artistes célèbres qui sont les ancêtres et les conseillers de ceux d'aujourd'hui, que je vous demande, messieurs, de porter ce toast à M. Victor Hugo. (*Applaudissements.*)

De cette vie si prodigieusement remplie, je ne veux ici retenir qu'un jour, dans cette œuvre immense si multiple, si fortement mêlée à l'art de notre temps qu'elle en semble, à elle seule, l'expression vivante (*Bravos*), je ne veux ici relever qu'une date.

Le 25 février 1830, il y aura bientôt quarante-huit ans, la Comédie Française avait l'honneur de représenter pour la première fois *Hernani*. Un demi-siècle a passé sur cette œuvre d'abord si passionnément contestée et qui souleva tant de tempêtes. Aujourd'hui, elle est entrée dans la région sereine des chefs-d'œuvre. Elle est devenue classique à son tour, car la postérité a commencé pour elle, et la voilà à mi-chemin de son premier centenaire. (*Applaudissements.*) Dans cinquante ans, aux jours des glorieux anniversaires, on jouera *Hernani* comme on joue le *Cid* et les *Horaces*. Ils sont tous trois d'une même famille, frères par la mâle fierté des sentiments, frères par l'incomparable splendeur du langage. (*Bravos prolongés.*)

Dans cinquante ans, messieurs, bien peu de nous pourront avoir le bonheur d'applaudir *Hernani*. Mais une génération nouvelle se chargera de ce soin; elle s'y empressera comme ses aînées, et son cœur battra comme le nôtre, animé du même enthousiasme, de la même ardeur.

En portant ce toast à Victor Hugo, à l'auteur d'*Hernani*, je bois, messieurs, à l'immortelle jeunesse du génie. . . (*Bravos.*)

M. de Biéville a pris ensuite la parole :

Très cher et très illustre poète,

C'est comme le plus ancien des critiques dramatiques que quelques-uns de mes confrères m'ont fait l'honneur de me désigner pour vous porter un toast.

Quel chemin nous avons fait depuis le jour mémorable de la première représentation d'*Hernani*! Alors, cher grand poète, vous comptiez déjà d'ardents admirateurs parmi les critiques dramatiques, mais vous y trouviez aussi d'ardents détracteurs; aujourd'hui, l'admiration nous a tous gagnés.

Au nom de la critique dramatique, je bois à l'auteur d'*Hernani*, au plus grand poète de ce siècle, au fondateur de la liberté dramatique au Théâtre-Français. (*Applaudissements.*)

M. Théodore de Banville s'est levé à son tour, et, tourné vers M. Victor Hugo, lui a dit, avec une émotion qui se communiquait à tout l'auditoire :

Maître,

Depuis bien longtemps, on ne compte plus vos chefs-d'œuvre. Cependant, vous en avez fait un aujourd'hui qui passe tous les autres : c'est d'avoir assemblé cent cinquante parisiens animés d'une même pensée. On dit qu'en ces temps troublés nous ne nous entendons sur rien; c'est une erreur, puisque nous n'avons tous qu'une

seule âme pour fêter et acclamer votre gloire. Le génie a cela de divin, entre autres choses, qu'il aplanit les obstacles, fond les dissentiments, et emporte les esprits dans son sillon de lumière.

Oui, vous nous unissez tous dans un même sentiment de reconnaissance et de fierté, car c'est grâce à vous que la France est elle-même vis-à-vis de l'étranger, et que, douloureusement blessée, elle reste encore victorieuse. Elle le sera toujours, puisqu'elle porte à son front la clarté de l'idée, et qu'il faut bien la suivre, si l'on ne veut pas marcher dans la nuit noire. Elle a toujours eu ce privilège de ravir par l'intelligence, d'entasser les merveilles, et de faire croire à ses miracles à force de miracles. C'est en quoi, Maître, vous la représentez parfaitement, car vous avez stupéfait l'envie et l'admiration elle-même, par le prodige d'une création inépuisable, qui foisonne comme les feuilles de la forêt et les étoiles du ciel. L'univers est encore ébloui de votre dernière œuvre, que déjà vous l'avez oubliée depuis longtemps et que vous nous étonnez par une œuvre nouvelle. Ayant encore le frisson lyrique des *Contemplations*, nous sommes enchantés et charmés par la flûte des *Chansons des rues et des bois*.

Nous écoutons avidement le romancier, l'historien, le douloureux avocat des *Misérables*, quand mille poèmes nouveaux s'éveillent, ouvrant leurs ailes d'aigle ; et, après avoir offert au monde cette *Légende des Siècles* qui semble ne pouvoir jamais être égalée, vous réalisez ce fait inouï de lui donner une sœur qui la surpasse, et de vous montrer chaque jour pareil et supérieur à vous-même. Et ce qui fait la force de ce grand Paris que vous adorez, de cette France dont vous êtes l'orgueil, c'est qu'ils vous suivent, vous comprennent, et que, si haut que vous montiez, leur âme est à l'unisson de la vôtre. Le peuple qui se presse à *Hernani* jette dans la caisse du théâtre plus d'argent qu'elle n'en peut tenir, et, comprenant en artiste les beautés du poème, témoigne ainsi qu'il y a entre vous et lui une solidarité complète. Votre génie est son génie, et c'est pourquoi j'exprime la pensée de tous en confondant nos plus chers espoirs dans ce double vœu : vive la France ! vive Victor Hugo !

Ce discours a été interrompu presque à chaque phrase par les applaudissements de la salle entière.

M. Henri de La Pommeraye s'est fait applaudir à son tour en portant ce simple toast qui a fait fondre en larmes de joie le petit Georges : « Aux petits-enfants de Victor Hugo ! » Et ce cri cordial a bien terminé cette fête cordiale.

1878

I

INAUGURATION

DU

TOMBEAU DE LEDRU-ROLLIN.

24 FÉVRIER.

Les grandes dates évoquent les grandes mémoires. À de certaines heures, les glorieux souvenirs sont de droit. Le 24 février se reflète sur la tombe de Ledru-Rollin. Cette date et cette mémoire se complètent l'une par l'autre ; le 24 février est le fait, Ledru-Rollin est l'homme. Est-il le seul ? Non. Ils sont trois. Trois illustres esprits résument et représentent cette époque mémorable ; Louis Blanc en est l'apôtre, Lamartine en est l'orateur, Ledru-Rollin en est le tribun.

Personne plus que Ledru-Rollin n'a eu les dons souverains de la parole humaine. Il avait l'accent, le geste, la hauteur, la probité ferme et fière, l'impétuosité convaincue, l'affirmation tonnante et superbe. Quand l'honnête homme parle, une certaine violence oratoire lui sied, et semble la force auguste de la raison. Devant les hypocrisies, les tyrannies et les abjections, il est nécessaire parfois de faire éclater l'indignation de l'idéal, et d'illuminer la justice par la colère. (*Applaudissements.*)

Il y a deux sortes d'orateur, l'orateur philosophe et l'orateur tribun ; l'antiquité nous a laissé ces deux types ; Cicéron est l'un, Démosthène est l'autre. Ces deux types de l'orateur, le philosophe et le tribun, l'un majestueux et paisible, l'autre fougueux, s'entraident plus qu'ils ne croient ; tous deux servent le progrès, qui a besoin du rayonnement continu et tranquille de la sagesse, mais qui a besoin aussi, dans les occasions suprêmes, des coups de foudre de la vérité. (*Bravos répétés.*)

De même qu'il a eu toutes les formes de l'éloquence, Ledru-Rollin a eu toutes les formes du courage, depuis la bravoure qui soutient la lutte jusqu'à la patience qui subit l'exil. Ne nous plaignons pas, ce sont là les lois de la vie sévère; l'amour de la patrie s'affirme par l'acceptation du bannissement, la conviction se manifeste par la persévérance; il est bon que la preuve du combattant soit faite par le proscrit. (*Profonde sensation.*)

Citoyens, c'est une grande chose qu'un grand tribun. C'était, il y a quatrevingt-dix ans, Mirabeau; c'était hier Ledru-Rollin; c'est aujourd'hui Gambetta. Ces puissants orateurs sont les athlètes du droit. Et, disons-le, presque toujours, dans le vrai grand tribun, il y a un homme d'état.

Ledru-Rollin suffit à le démontrer.

Ici il importe d'insister.

Deux actes mémorables dominent la vie de Ledru-Rollin; ce sont deux actes de haute politique : la liberté romaine défendue, le suffrage universel proclamé.

Ces deux actes considérables, si divers en apparence, ont au fond le même but, la paix. Je le prouve.

Prendre, dans un moment critique, la défense de Rome, c'était cimenter à jamais l'amitié de la France et de l'Italie; c'était garder en réserve cette amitié, force immense de l'avenir. C'était accoupler, dans une sorte de rayonnement fraternel, l'âme de Rome et l'âme de Paris, ces deux lumières du monde. C'était offrir aux peuples ce magnifique et rassurant spectacle, les deux cités qui sont le double centre des hommes, les deux capitales-sœurs de la civilisation, étroitement unies pour la liberté et pour le progrès, faisant cause commune, et se protégeant l'une l'autre contre le nord d'où vient la guerre et contre la nuit d'où vient le fanatisme. (*Acclamations.*)

Nous traversons en ce moment une heure solennelle. Deux personnes nouvelles, un pape et un roi, font leur entrée dans la destinée de l'Italie. Puisqu'il m'est donné, dans un pareil instant, d'élever la voix, laissez-moi, citoyens, envoyer, au nom de ce grand Paris, un vœu de gloire et de bonheur à cette grande Rome. Laissez-moi dire à cette nation illustre qu'il y a entre elle et nous une entente absolue, une parenté sacrée, que nous voulons ce qu'elle veut (*Oui! oui!*), que son unité nous importe autant qu'à elle-même, que sa liberté fait partie de notre délivrance, et que sa puissance fait partie de notre prospérité. Laissez-moi dire enfin qu'il y a, à cette heure, une bonne façon d'être patriote, c'est, pour un italien, d'aimer la France, et, pour un français, d'aimer l'Italie. (*Vive l'Italie! vive la France!*)

Certes, Ledru-Rollin avait un magnanime sentiment du droit et en même temps une féconde pensée politique quand il prenait fait et cause pour Rome; sa pensée n'était pas moins profonde quand il décrétait le

suffrage universel. Là encore il travaillait, je viens de le dire, à l'apaisement de l'avenir. Qu'est-ce en effet que le suffrage universel? C'est l'évidence faite sur la volonté nationale, c'est la loi seule souveraine, c'est l'impulsion à la marche en avant, c'est le frein à la marche en arrière, c'est la solution cordiale et simple des contradictions et des problèmes, c'est la fin à l'amiable des révolutions et des haines. (*Bravos.*) 1792 a créé le règne du peuple, c'est-à-dire la République; 1848 a créé l'instrument de règne, c'est-à-dire le suffrage universel. De cette façon l'œuvre est indestructible, une révolution couronne l'autre, et le Droit de l'homme a pour point d'appui le Vote du peuple.

La loi d'équilibre est trouvée. Désormais nulle négation possible, nulle lutte possible, nulle émeute possible, pas plus du côté du pouvoir que du côté du peuple. Conciliation, telle est la fin de tout. C'est là un progrès suprême. Ledru-Rollin en a sa part, et ce sera son impérissable honneur d'avoir attaché son nom à ce suffrage universel qui contient en germe la pacification universelle. (*Vive adhésion.*)

Pacification! Ô mes concitoyens, communions dans cette pensée divine; que ce mot soit le mot du dix-neuvième siècle, comme Tolérance a été le mot du dix-huitième. Que la Fraternité devienne et reste la première passion de l'homme. Hélas! les rois s'acharnent à la guerre; nous les peuples, acharnons-nous à l'amour.

La croissance de la paix, c'est là toute la civilisation. Tout ce qui augmente la paix augmente la certitude humaine; adoucir les cœurs, c'est assurer l'avenir; apaiser, c'est fonder.

Ne nous laissons pas de répéter parmi les peuples et parmi les hommes ces mots sacrés : Union, oubli, pardon, concorde, harmonie.

Faisons la paix. Faisons-la sous toutes les formes; car toutes les formes de la paix sont bonnes. La paix a une ressemblance avec la clémence. N'oublions pas que l'idée de fraternité est une; n'oublions pas que la paix n'est féconde qu'à la condition d'être complète, et de s'appeler après les guerres étrangères Alliance, et après les guerres civiles Amnistie. (*Acclamations prolongées.*)

Je veux terminer ce que j'ai à dire par une parole de certitude et de foi, et j'ajoute, par une parole civique et humaine. Citoyens, j'en atteste le grand mort que nous honorons, la République vivra. C'est devant la mort qu'il faut affirmer la vie; car la mort n'est autre chose qu'une vie plus haute et meilleure. La République vivra parce qu'elle est le droit, et parce qu'elle sera la concorde. La République vivra parce que nous serons cléments, pacifiques et fraternels. Ici la majesté des morts nous environne, et j'ai, quant à moi, le respect profond de cet horizon sombre et sublime. Les paroles qui constatent le progrès humain ne troublent pas ce lieu auguste

et sont à leur place parmi les tombeaux. Ô vivants, mes frères, que la tombe soit pour nous calmante et lumineuse. Qu'elle nous donne de bons conseils! Qu'elle éteigne les haines, les guerres et les colères! Certes, c'est en présence du tombeau qu'il convient de dire aux hommes : Aimez-vous les uns les autres, et ayez foi dans l'avenir! Car il est simple et juste d'invoquer la paix là où elle est éternelle et de puiser l'espérance là où elle est infinie. (*Acclamation immense. Cris de : Vive l'amnistie! vive Victor Hugo! vive la république!*)

II

LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE.

30 MAI 1878.

Il y a cent ans aujourd'hui un homme mourait. Il mourait immortel. Il s'en allait chargé d'années, chargé d'œuvres, chargé de la plus illustre et de la plus redoutable des responsabilités, la responsabilité de la conscience humaine avertie et rectifiée. Il s'en allait maudit et béni, maudit par le passé, béni par l'avenir, et ce sont là, messieurs, les deux formes superbes de la gloire. Il avait à son lit de mort, d'un côté l'acclamation des contemporains et de la postérité, de l'autre ce triomphe de huée et de haine que l'implacable passé fait à ceux qui l'ont combattu. Il était plus qu'un homme, il était un siècle. Il avait exercé une fonction et rempli une mission. Il avait été évidemment élu pour l'œuvre qu'il avait faite par la suprême volonté qui se manifeste aussi visiblement dans les lois de la destinée que dans les lois de la nature. Les quatrevingt-quatre ans que cet homme a vécu occupent l'intervalle qui sépare la monarchie à son apogée de la révolution à son aurore. Quand il naquit Louis XIV régnait encore, quand il mourut Louis XVI régnait déjà, de sorte que son berceau put voir les derniers rayons du grand trône et son cercueil les premières lueurs du grand abîme. (*Applaudissements.*)

Avant d'aller plus loin, entendons-nous, messieurs, sur le mot abîme; il y a de bons abîmes : ce sont les abîmes où s'éroule le mal. (*Bravo!*)

Messieurs, puisque je me suis interrompu, trouvez bon que je complète ma pensée. Aucune parole imprudente ou malsaine ne sera prononcée ici. Nous sommes ici pour faire acte de civilisation. Nous sommes ici pour faire l'affirmation du progrès, pour donner réception aux philosophes des bienfaits de la philosophie, pour apporter au dix-huitième siècle le témoignage

du dix-neuvième, pour honorer les magnanimes combattants et les bons serviteurs, pour féliciter le noble effort des peuples, l'industrie, la science, la vaillante marche en avant, le travail, pour cimenter la concorde humaine, en un mot pour glorifier la paix, cette sublime volonté universelle. La paix est la vertu de la civilisation, la guerre en est le crime. (*Applaudissements.*) Nous sommes ici, dans ce grand moment, dans cette heure solennelle, pour nous incliner religieusement devant la loi morale, et pour dire au monde qui écoute la France, ceci : Il n'y a qu'une puissance, la conscience au service de la justice, et il n'y a qu'une gloire, le génie au service de la vérité. (*Mouvement.*)

Cela dit, je continue.

Avant la Révolution, messieurs, la construction sociale était ceci :

En bas, le peuple.

Au-dessus du peuple, la religion, représentée par le clergé.

À côté de la religion, la justice, représentée par la magistrature.

Et, à ce moment de la société humaine, qu'était-ce que le peuple? C'était l'ignorance. Qu'était-ce que la religion? C'était l'intolérance. Et qu'était-ce que la justice? C'était l'injustice.

Vais-je trop loin dans mes paroles? Jugez-en.

Je me bornerai à citer deux faits, mais décisifs.

À Toulouse, le 13 octobre 1761, on trouve dans la salle basse d'une maison un jeune homme pendu. La foule s'ameute, le clergé fulmine, la magistrature informe. C'est un suicide, on en fait un assassinat. Dans quel intérêt? Dans l'intérêt de la religion. Et qui accuse-t-on? Le père. C'est un huguenot, et il a voulu empêcher son fils de se faire catholique. Il y a monstruosité morale et impossibilité matérielle, n'importe! ce père a tué son fils, ce vieillard a pendu ce jeune homme. La justice travaille, et voici le dénouement. Le 9 mars 1762, un homme en cheveux blancs, Jean Calas, est amené sur une place publique, on le met nu, on l'étend sur une roue, les membres liés en porte-à-faux, la tête pendante. Trois hommes sont là, sur l'échafaud, un capitoul, nommé David, chargé de soigner le supplice, un prêtre, qui tient un crucifix, et le bourreau, une barre de fer à la main. Le patient, stupéfait et terrible, ne regarde pas le prêtre et regarde le bourreau. Le bourreau lève la barre de fer et lui brise un bras. Le patient hurle et s'évanouit. Le capitoul s'empresse, on fait respirer des sels au condamné, il revient à la vie; alors nouveau coup de barre, nouveau hurlement; Calas perd connaissance; on le ranime, et le bourreau recommence; et comme chaque membre, devant être rompu en deux endroits, reçoit deux coups, cela fait huit supplices. Après le huitième évanouissement, le prêtre lui offre le crucifix à baiser, Calas détourne la tête, et le bourreau lui

donne le coup de grâce, c'est-à-dire lui écrase la poitrine avec le gros bout de la barre de fer. Ainsi expira Jean Calas. Cela dura deux heures. Après sa mort, l'évidence du suicide apparut. Mais un assassinat avait été commis. Par qui? Par les juges. (*Vive sensation. Applaudissements.*)

Autre fait. Après le vieillard le jeune homme. Trois ans plus tard, en 1765, à Abbeville, le lendemain d'une nuit d'orage et de grand vent, on ramasse à terre sur le pavé d'un pont un vieux crucifix de bois vermoulu qui depuis trois siècles était scellé au parapet. Qui a jeté bas ce crucifix? Qui a commis ce sacrilège? On ne sait. Peut-être un passant. Peut-être le vent. Qui est le coupable? L'évêque d'Amiens lance un monitoire. Voici ce que c'est qu'un monitoire : c'est un ordre à tous les fidèles, sous peine de l'enfer, de dire ce qu'ils savent ou croient savoir de tel ou tel fait; injonction meurtrière du fanatisme à l'ignorance. Le monitoire de l'évêque d'Amiens opère; le grossissement des commérages prend les proportions de la dénonciation. La justice découvre, ou croit découvrir, que, dans la nuit où le crucifix a été jeté à terre, deux hommes, deux officiers, nommés l'un La Barre, l'autre d'Étallonde, ont passé sur le pont d'Abbeville, qu'ils étaient ivres, et qu'ils ont chanté une chanson de corps de garde. Le tribunal, c'est la sénéchaussée d'Abbeville. Les sénéchaux d'Abbeville valent les capitouls de Toulouse. Ils ne sont pas moins justes. On décerne deux mandats d'arrêt. D'Étallonde s'échappe, La Barre est pris. On le livre à l'instruction judiciaire. Il nie avoir passé sur le pont, il avoue avoir chanté la chanson. La sénéchaussée d'Abbeville le condamne; il fait appel au parlement de Paris. On l'amène à Paris, la sentence est trouvée bonne et confirmée. On le ramène à Abbeville, enchaîné. J'abrège. L'heure monstrueuse arrive. On commence par soumettre le chevalier de La Barre à la question ordinaire et extraordinaire pour lui faire avouer ses complices; complices de quoi? d'être passé sur un pont et d'avoir chanté une chanson; on lui brise un genou dans la torture; son confesseur, en entendant craquer les os, s'évanouit; le lendemain, le 5 juin 1766, on traîne La Barre dans la grande place d'Abbeville; là flambe un bûcher ardent; on lit sa sentence à La Barre, puis on lui coupe le poing, puis on lui arrache la langue avec une tenaille de fer, puis, par grâce, on lui tranche la tête, et on le jette dans le bûcher. Ainsi mourut le chevalier de La Barre. Il avait dix-neuf ans. (*Longue et profonde sensation.*)

Alors, ô Voltaire, tu poussas un cri d'horreur, et ce sera ta gloire éternelle! (*Explosion d'applaudissements.*)

Alors tu commenças l'épouvantable procès du passé, tu plaidas contre les tyrans et les monstres la cause du genre humain, et tu la gagnas. Grand homme, sois à jamais béni! (*Nouveaux applaudissements.*)

Messieurs, les choses affreuses que je viens de rappeler s'accomplissaient au milieu d'une société polie ; la vie était gaie et légère, on allait et venait, on ne regardait ni au-dessus ni au-dessous de soi, l'indifférence se résolvait en insouciance, de gracieux poètes, Saint-Aulaire, Boufflers, Gentil-Bernard, faisaient de jolis vers, la cour était pleine de fêtes, Versailles rayonnait, Paris ignorait, et pendant ce temps-là, par férocité religieuse, les juges faisaient expirer un vieillard sur la roue et les prêtres arrachaient la langue à un enfant pour une chanson. (*Vive émotion. Applaudissements.*)

En présence de cette société frivole et lugubre, Voltaire, seul, ayant là sous ses yeux toutes ces forces réunies, la cour, la noblesse, la finance ; cette puissance inconsciente, la multitude aveugle ; cette effroyable magistrature, si lourde aux sujets, si docile au maître, écrasant et flattant, à genoux sur le peuple devant le roi (*Bravo!*) ; ce clergé sinistrement mélangé d'hypocrisie et de fanatisme, Voltaire, seul, je le répète, déclara la guerre à cette coalition de toutes les iniquités sociales, à ce monde énorme et terrible, et il accepta la bataille. Et quelle était son arme ? celle qui a la légèreté du vent et la puissance de la foudre. Une plume. (*Applaudissements.*)

Avec cette arme il a combattu, avec cette arme il a vaincu.

Messieurs, saluons cette mémoire.

Voltaire a vaincu, Voltaire a fait la guerre rayonnante, la guerre d'un seul contre tous, c'est-à-dire la grande guerre. La guerre de la pensée contre la matière, la guerre de la raison contre le préjugé, la guerre du juste contre l'injuste, la guerre pour l'opprimé contre l'oppresser, la guerre de la bonté, la guerre de la douceur. Il a eu la tendresse d'une femme et la colère d'un héros. Il a été un grand esprit et un immense cœur. (*Bravos.*)

Il a vaincu le vieux code et le vieux dogme. Il a vaincu le seigneur féodal, le juge gothique, le prêtre romain. Il a élevé la populace à la dignité de peuple. Il a enseigné, pacifié et civilisé. Il a combattu pour Sirven et Montbailly comme pour Calas et La Barre ; il a accepté toutes les menaces, tous les outrages, toutes les persécutions, la calomnie, l'exil. Il a été infatigable et inébranlable. Il a vaincu la violence par le sourire, le despotisme par le sarcasme, l'infailibilité par l'ironie, l'opiniâtreté par la persévérance, l'ignorance par la vérité.

Je viens de prononcer ce mot, le sourire. Je m'y arrête. Le sourire, c'est Voltaire.

Disons-le, messieurs, car l'apaisement est le grand côté du philosophe. Dans Voltaire l'équilibre finit toujours par se rétablir. Quelle que soit sa juste colère, elle passe, et le Voltaire irrité fait toujours place au Voltaire calmé. Alors, dans cet œil profond, le sourire apparaît.

Ce sourire, c'est la sagesse. Ce sourire, je le répète, c'est Voltaire. Ce

sourire va parfois jusqu'au rire, mais la tristesse philosophique le tempère. Du côté des forts, il est moqueur; du côté des faibles, il est caressant. Il inquiète l'opresseur et rassure l'opprimé. Contre les grands, la raillerie; pour les petits, la pitié. Ah! soyons émus de ce sourire. Il a eu des clartés d'aurore. Il a illuminé le vrai, le juste, le bon, et ce qu'il y a d'honnête dans l'utile; il a éclairé l'intérieur des superstitions; ces laideurs sont bonnes à voir; il les a montrées. Étant lumineux, il a été fécond. La société nouvelle, le désir d'égalité et de concession, et ce commencement de fraternité qui s'appelle la tolérance, la bonne volonté réciproque, la mise en proportion des hommes et des droits, la raison reconnue loi suprême, l'effacement des préjugés et des partis pris, la sérénité des âmes, l'esprit d'indulgence et de pardon, l'harmonie, la paix, voilà ce qui est sorti de ce grand sourire.

Le jour, prochain sans nul doute, où sera reconnue l'identité de la sagesse et de la clémence, le jour où l'amnistie sera proclamée, je l'affirme, là-haut, dans les étoiles, Voltaire sourira. (*Triple salve d'applaudissements. Cris : Vive l'amnistie !*)

Messieurs, il y a entre deux serviteurs de l'humanité qui ont apparu à dix-huit cents ans d'intervalle un rapport mystérieux.

Combattre le pharisaïsme, démasquer l'imposture, terrasser les tyrannies, les usurpations, les préjugés, les mensonges, les superstitions, démolir le temple, quitte à le rebâtir, c'est-à-dire à remplacer le faux par le vrai, attaquer la magistrature féroce, attaquer le sacerdoce sanguinaire, prendre un fouet et chasser les vendeurs du sanctuaire, réclamer l'héritage des déshérités, protéger les faibles, les pauvres, les souffrants, les accablés, lutter pour les persécutés et pour les opprimés; c'est la guerre de Jésus-Christ. Et quel est l'homme qui fait cette guerre? c'est Voltaire. (*Bravos.*)

L'œuvre évangélique a pour complément l'œuvre philosophique; l'esprit de mansuétude a commencé, l'esprit de tolérance a continué; disons-le avec un sentiment de respect profond, Jésus a pleuré, Voltaire a souri; c'est de cette larme divine et de ce sourire humain qu'est faite la douceur de la civilisation actuelle. (*Applaudissements prolongés.*)

Voltaire a-t-il souri toujours? Non. Il s'est indigné souvent. Vous l'avez vu dans mes premières paroles.

Certes, messieurs, la mesure, la réserve, la proportion, c'est la loi suprême de la raison. On peut dire que la modération est la respiration même du philosophe. L'effort du sage doit être de condenser dans une sorte de certitude sereine tous les à peu près dont se compose la philosophie. Mais à de certains moments, la passion du vrai se lève puissante et violente, et elle est dans son droit comme les grands vents qui assainissent. Jamais,

j'y insiste, aucun sage n'ébranlera ces deux augustes points d'appui du labeur social, la justice et l'espérance, et tous respecteront le juge s'il incarne la justice, et tous vénéreront le prêtre s'il représente l'espérance. Mais si la magistrature s'appelle la torture, si l'église s'appelle l'inquisition, alors l'humanité les regarde en face et dit au juge : Je ne veux pas de ta loi ! et dit au prêtre : Je ne veux pas de ton dogme ! Je ne veux pas de ton bûcher sur la terre et de ton enfer dans le ciel ! (*Vive sensation. Applaudissements prolongés.*) Alors le philosophe courroucé se dresse, et dénonce le juge à la justice, et dénonce le prêtre à Dieu ! (*Les applaudissements redoublent.*)

C'est ce qu'a fait Voltaire. Il est grand.

Ce qu'a été Voltaire, je l'ai dit ; ce qu'a été son siècle, je vais le dire.

Messieurs, les grands hommes sont rarement seuls ; les grands arbres semblent plus grands lorsqu'ils dominent une forêt ; ils sont là chez eux ; il y a une forêt d'esprits autour de Voltaire ; cette forêt, c'est le dix-huitième siècle. Parmi ces esprits, il y a des cimes, Montesquieu, Buffon, Beaumarchais, et deux entre autres, les plus hautes après Voltaire, — Rousseau et Diderot. Ces penseurs ont appris aux hommes à raisonner ; bien raisonner mène à bien agir ; la justesse dans l'esprit devient la justice dans le cœur. Ces ouvriers du progrès ont utilement travaillé. Buffon a fondé l'histoire naturelle ; Beaumarchais a trouvé, au delà de Molière, une comédie inconnue, presque la comédie sociale ; Montesquieu a fait dans la loi des fouilles si profondes qu'il a réussi à exhumer le droit. Quant à Rousseau, quant à Diderot, prononçons ces deux noms à part ; Diderot, vaste intelligence curieuse, cœur tendre altéré de justice, a voulu donner les notions certaines pour bases aux idées vraies, et a créé l'*Encyclopédie*. Rousseau a rendu à la femme un admirable service, il a complété la mère par la nourrice, il a mis l'une auprès de l'autre ces deux majestés du berceau ; Rousseau, écrivain éloquent et pathétique, profond rêveur oratoire, a souvent deviné et proclamé la vérité politique ; son idéal confine au réel ; il a eu cette gloire d'être le premier en France qui se soit appelé citoyen ; la fibre civique vibre en Rousseau ; ce qui vibre en Voltaire, c'est la fibre universelle. On peut dire que dans ce fécond dix-huitième siècle, Rousseau représente le Peuple ; Voltaire, plus vaste encore, représente l'Homme. Ces puissants écrivains ont disparu ; mais ils nous ont laissé leur âme, la Révolution. (*Applaudissements.*)

Oui, la Révolution française est leur âme. Elle est leur émanation rayonnante. Elle vient d'eux ; on les retrouve partout dans cette catastrophe bénie et superbe qui a fait la clôture du passé et l'ouverture de l'avenir. Dans cette transparence qui est propre aux révolutions, et qui à travers les causes laisse apercevoir les effets, et à travers le premier plan le second, on

voit derrière Diderot Danton, derrière Rousseau Robespierre, et derrière Voltaire Mirabeau. Ceux-ci ont fait ceux-là.

Messieurs, résumer des époques dans des noms d'hommes, nommer des siècles, en faire en quelque sorte des personnages humains, cela n'a encore été donné qu'à trois peuples, la Grèce, l'Italie, la France. On dit le siècle de Périclès, le siècle d'Auguste, le siècle de Léon X, le siècle de Louis XIV, le siècle de Voltaire. Ces appellations ont un grand sens. Ce privilège, donner des noms à des siècles, exclusivement propre à la Grèce, à l'Italie et à la France, est la plus haute marque de civilisation. Jusqu'à Voltaire, ce sont des noms de chefs d'états, Voltaire est plus qu'un chef d'état, c'est un chef d'idées. À Voltaire un cycle nouveau commence. On sent que désormais la suprême puissance gouvernante du genre humain sera la pensée. La civilisation obéissait à la force, elle obéira à l'idéal. C'est la rupture du sceptre et du glaive remplacés par le rayon, c'est-à-dire l'autorité transfigurée en liberté. Plus d'autre souveraineté que la loi pour le peuple et la conscience pour l'individu. Pour chacun de nous, les deux aspects du progrès se dégagent nettement, et les voici : exercer son droit, c'est-à-dire, être un homme; accomplir son devoir, c'est-à-dire, être un citoyen.

Telle est la signification de ce mot, le siècle de Voltaire; tel est le sens de cet événement auguste, la Révolution française.

Les deux siècles mémorables qui ont précédé le dix-huitième l'avaient préparé; Rabelais avertit la royauté dans *Gargantua*, et Molière avertit l'église dans *Tartuffe*. La haine de la force et le respect du droit sont visibles dans ces deux illustres esprits.

Quiconque dit aujourd'hui : *la force prime le droit*, fait acte de moyen-âge, et parle aux hommes de trois cents ans en arrière. (*Applaudissements répétés.*)

Messieurs, le dix-neuvième siècle glorifie le dix-huitième siècle. Le dix-huitième propose, le dix-neuvième conclut. Et ma dernière parole sera la constatation tranquille, mais inflexible, du progrès.

Les temps sont venus. Le droit a trouvé sa formule : la fédération humaine.

Aujourd'hui la force s'appelle la violence et commence à être jugée, la guerre est mise en accusation, la civilisation, sur la plainte du genre humain, instruit le procès et dresse le grand dossier criminel des conquérants et des capitaines. (*Mouvement.*) Ce témoin, l'histoire, est appelé. La réalité sévère apparaît. Les éblouissements factices se dissipent. Dans beaucoup de cas, le héros est uné variété de l'assassin. (*Applaudissements.*) Les peuples en viennent à comprendre que l'agrandissement d'un forfait n'en saurait être la diminution, que si tuer est un crime, tuer beaucoup n'en peut pas être la circonstance

atténuante. (*Rires et bravos*) ; que si voler est une honte, envahir ne saurait être une gloire. (*Applaudissements répétés*) ; que les Te Deum n'y font pas grand chose ; que l'homicide est l'homicide, que le sang versé est le sang versé, que cela ne sert à rien de s'appeler César ou Napoléon, et qu'aux yeux du Dieu éternel on ne change pas la figure du meurtre parce qu'au lieu d'un bonnet de forçat on lui met sur la tête une couronne d'empereur. (*Longue acclamation. Triple salve d'applaudissements.*)

Ah ! proclamons les vérités absolues. Déshonorons la guerre. Non, la gloire sanglante n'existe pas. Non, ce n'est pas bon et ce n'est pas utile de faire des cadavres. Non, il ne se peut pas que la vie travaille pour la mort. Non, ô mères qui m'entourez, il ne se peut pas que la guerre, cette voleuse, continue à vous prendre vos enfants. Non, il ne se peut pas que la femme enfante dans la douleur, que les hommes naissent, que les peuples labourent et sèment, que le paysan fertilise les champs et que l'ouvrier féconde les villes, que les penseurs méditent, que l'industrie fasse des merveilles, que le génie fasse des prodiges, que la vaste activité humaine multiplie en présence du ciel étoilé les efforts et les créations, pour aboutir à cette épouvantable exposition internationale qu'on appelle un champ de bataille ! (*Profonde sensation. Tous les assistants sont debout et acclament l'orateur.*)

Le vrai champ de bataille, le voici, c'est ce rendez-vous des chefs-d'œuvre du travail humain que Paris offre au monde en ce moment.

La vraie victoire, c'est la victoire de Paris. (*Applaudissements.*)

Hélas ! on ne peut se le dissimuler, l'heure actuelle, si digne qu'elle soit d'admiration et de respect, a encore des côtés funèbres ; il y a encore des ténèbres sur l'horizon ; la tragédie des peuples n'est pas finie ; la guerre, la guerre scélérate, est encore là, et elle a l'audace de lever la tête à travers cette fête auguste de la paix. Les princes, depuis deux ans, s'obstinent à un contresens funeste, leur discorde fait obstacle à notre concorde, et ils sont mal inspirés de nous condamner à la constatation d'un tel contraste.

Que ce contraste nous ramène à Voltaire, en présence des éventualités menaçantes, soyons plus pacifiques que jamais. Tournons-nous vers ce grand mort, vers ce grand vivant, vers ce grand esprit. Inclignons-nous devant les sépulcres vénérables. Demandons conseil à celui dont la vie utile aux hommes s'est éteinte il y a cent ans, mais dont l'œuvre est immortelle. Demandons conseil aux autres puissants penseurs, aux auxiliaires de ce glorieux Voltaire, à Jean-Jacques, à Diderot, à Montesquieu. Donnons la parole à ces grandes voix. Arrêtons l'effusion du sang humain. Assez ! assez, despotes ! Ah ! la barbarie persiste, eh bien, que la philosophie proteste. Le glaive s'acharne, que la civilisation s'indigne. Que le dix-huitième siècle vienne au secours du dix-neuvième ; les philosophes nos prédécesseurs sont les apôtres du vrai,

invoquons ces illustres fantômes; que, devant les monarchies rêvant les guerres, ils proclament le droit de l'homme à la vie, le droit de la conscience à la liberté, la souveraineté de la raison, la sainteté du travail, la bonté de la paix; et, puisque la nuit sort des trônes, que la lumière sorte des tombeaux! (*Acclamation unanime et prolongée. De toutes parts éclate le cri : Vive Victor Hugo!*)

À la suite du centenaire de Voltaire, les journaux cléricaux publièrent une lettre adressée à Victor Hugo par M. Dupanloup.

Victor Hugo fit à cette lettre la réponse que voici :

À M. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS.

Paris, 3 juin 1878.

Monsieur,

Vous faites une imprudence.

Vous rappelez, à ceux qui ont pu l'oublier, que j'ai été élevé par un homme d'église, et que, si ma vie a commencé par le préjugé et par l'erreur, c'est la faute des prêtres et non la mienne. Cette éducation est tellement funeste qu'à près de « quarante ans », vous le constatez, j'en subissais encore l'influence. Tout cela a été dit. Je n'y insiste pas. Je dédaigne un peu les choses inutiles.

Vous insultez Voltaire, et vous me faites l'honneur de m'injurier. C'est votre affaire.

Nous sommes, vous et moi, deux hommes quelconques. L'avenir jugera. Vous dites que je suis vieux, et vous faites entendre que vous êtes jeune. Je le crois.

Le sens moral est encore si peu formé chez vous, que vous me faites « une honte » de ce qui est mon honneur.

Mais passons.

Vous prétendez, monsieur, me faire la leçon. De quel droit? Qui êtes-vous? Allons au fait. Le fait, le voici : Qu'est-ce que c'est que votre conscience, et qu'est-ce que c'est que la mienne?

Comparons-les.

Un rapprochement suffira.

Monsieur, la France vient de traverser une épreuve. La France était libre, un homme l'a prise en traître, la nuit, l'a terrassée et garrottée. Si l'on tuait un peuple, cet homme eût tué la France. Il l'a faite assez morte pour pouvoir régner sur elle. Il a commencé son règne, puisque c'est un règne, par le parjure, le guet-apens et le massacre. Il l'a continué par

l'oppression, par la tyrannie, par le despotisme, par une inqualifiable parodie de religion et de justice. Il était monstrueux et petit. On lui chantait *Te Deum*, *Magnificat*, *Salvum fac*, *Gloria tibi*, etc. Qui chantait cela? Interrogez-vous. La loi lui livrait le peuple, l'église lui livrait Dieu. Sous cet homme s'étaient effondrés le droit, l'honneur, la patrie. Il avait sous ses pieds le serment, l'équité, la probité, la gloire du drapeau, la dignité des hommes, la liberté des citoyens; la prospérité de cet homme déconcertait la conscience humaine. Cela a duré dix-neuf ans. Pendant ce temps-là, vous étiez dans un palais, j'étais en exil.

Je vous plains, monsieur.

VICTOR HUGO.

III

CONGRÈS LITTÉRAIRE

INTERNATIONAL.

I

DISCOURS D'OUVERTURE.

SÉANCE PUBLIQUE DU 17 JUIN 1878.

Messieurs,

Ce qui fait la grandeur de la mémorable année où nous sommes, c'est que, souverainement, par-dessus les rumeurs et les clameurs, imposant une interruption majestueuse aux hostilités étonnées, elle donne la parole à la civilisation. On peut dire d'elle : c'est une année obéie. Ce qu'elle a voulu faire, elle le fait. Elle remplace l'ancien ordre du jour, la guerre, par un ordre du jour nouveau, le progrès. Elle a raison des résistances. Les menaces grondent, mais l'union des peuples sourit. L'œuvre de l'année 1878 sera indestructible et complète. Rien de provisoire. On sent dans tout ce qui se fait je ne sais quoi de définitif. Cette glorieuse année proclame, par l'exposition de Paris, l'alliance des industries; par le centenaire de Voltaire, l'alliance des philosophies; par le congrès ici rassemblé, l'alliance des littératures (*Applaudissements*); vaste fédération du travail sous toutes les formes; auguste édifice de la fraternité humaine, qui a pour base les paysans et les ouvriers et pour couronnement les esprits. (*Bravos.*)

L'industrie cherche l'utile, la philosophie cherche le vrai, la littérature cherche le beau. L'utile, le vrai, le beau, voilà le triple but de tout l'effort humain; et le triomphe de ce sublime effort, c'est, messieurs, la civilisation entre les peuples et la paix entre les hommes.

C'est pour constater ce triomphe que, de tous les points du monde civilisé, vous êtes accourus ici. Vous êtes les intelligences considérables que

les nations aiment et vénèrent, vous êtes les talents célèbres, les généreuses voix écoutées, les âmes en travail de progrès. Vous êtes les combattants pacificateurs. Vous apportez ici le rayonnement des renommées. Vous êtes les ambassadeurs de l'esprit humain dans ce grand Paris. Soyez les bienvenus. Écrivains, orateurs, poètes, philosophes, penseurs, lutteurs, la France vous salue. (*Applaudissements prolongés.*)

Vous et nous, nous sommes les concitoyens de la cité universelle. Tous, la main dans la main, affirmons notre unité et notre alliance. Entrons, tous ensemble, dans la grande patrie sereine, dans l'absolu, qui est la justice, dans l'idéal, qui est la vérité.

Ce n'est pas pour un intérêt personnel ou restreint que vous êtes réunis ici, c'est pour l'intérêt universel. Qu'est-ce que la littérature? C'est la mise en marche de l'esprit humain. Qu'est-ce que la civilisation? C'est la perpétuelle découverte que fait à chaque pas l'esprit humain en marche; de là le mot Progrès. On peut dire que littérature et civilisation sont identiques.

Les peuples se mesurent à leur littérature. Une armée de deux millions d'hommes passe, une Iliade reste, Xercès a l'armée, l'épopée lui manque; Xercès s'évanouit. La Grèce est petite par le territoire et grande par Eschyle. (*Mouvement.*) Rome n'est qu'une ville; mais par Tacite, Lucrèce, Virgile, Horace et Juvénal, cette ville emplit le monde. Si vous évoquez l'Espagne, Cervantes surgit; si vous parlez de l'Italie, Dante se dresse; si vous nommez l'Angleterre, Shakespeare apparaît. À de certains moments, la France se résume dans un génie, et le resplendissement de Paris se confond avec la clarté de Voltaire. (*Bravos répétés.*)

Messieurs, votre mission est haute. Vous êtes une sorte d'assemblée constituante de la littérature. Vous avez qualité, sinon pour voter des lois, du moins pour les dicter. Dites des choses justes, énoncez des idées vraies, et si, par impossible, vous n'êtes pas écoutés, eh bien, vous mettrez la législation dans son tort.

Vous allez faire une fondation, la propriété littéraire. Elle est dans le droit, vous allez l'introduire dans le code. Car, je l'affirme, il sera tenu compte de vos solutions et de vos conseils.

Vous allez faire comprendre aux législateurs, qui voudraient réduire la littérature à n'être qu'un fait local, que la littérature est un fait universel. La littérature, c'est le gouvernement du genre humain par l'esprit humain. (*Bravo!*)

La propriété littéraire est d'utilité générale. Toutes les vieilles législations monarchiques ont nié et nient encore la propriété littéraire. Dans quel but? Dans un but d'asservissement. L'écrivain propriétaire, c'est l'écrivain libre. Lui ôter la propriété, c'est lui ôter l'indépendance. On l'espère du moins.

De là ce sophisme singulier, qui serait puéril s'il n'était perfide : la pensée appartient à tous, donc elle ne peut être propriété, donc la propriété littéraire n'existe pas. Confusion étrange, d'abord, de la faculté de penser, qui est générale, avec la pensée, qui est individuelle; la pensée, c'est le moi; ensuite, confusion de la pensée, chose abstraite, avec le livre, chose matérielle. La pensée de l'écrivain, en tant que pensée, échappe à toute main qui voudrait la saisir; elle s'envole d'âme en âme; elle a ce don et cette force, *virum volitare per ora*; mais le livre est distinct de la pensée; comme livre, il est saisissable, — tellement saisissable qu'il est quelquefois saisi. (*On rit.*) Le livre, produit de l'imprimerie, appartient à l'industrie et détermine, sous toutes ses formes, un vaste mouvement commercial; il se vend et s'achète; il est une propriété, valeur créée et non acquise, richesse ajoutée par l'écrivain à la richesse nationale, et certes, à tous les points de vue, la plus incontestable des propriétés. Cette propriété inviolable, les gouvernements despotiques la violent; ils confisquent le livre, espérant ainsi confisquer l'écrivain. De là le système des pensions royales. Prendre tout et rendre un peu. Spoliation et sujétion de l'écrivain. On le vole, puis on l'achète. Effort inutile, du reste. L'écrivain échappe. On le fait pauvre, il reste libre. (*Applaudissements.*) Qui pourrait acheter ces consciences superbes, Rabelais, Molière, Pascal? Mais la tentative n'en est pas moins faite, et le résultat est lugubre. La monarchie est on ne sait quelle succion terrible des forces vitales d'une nation; les historiographes donnent aux rois les titres de *pères de la nation* et de *pères des lettres*; tout se tient dans le funeste ensemble monarchique; Dangeau, flatteur, le constate d'un côté; Vauban, sévère, le constate de l'autre; et, pour ce qu'on appelle « le grand siècle », par exemple, la façon dont les rois sont pères de la nation et pères des lettres aboutit à ces deux faits sinistres : le peuple sans pain, Corneille sans souliers. (*Longs applaudissements.*)

Quelle sombre rature au grand règne !

Voilà où mène la confiscation de la propriété née du travail, soit que cette confiscation pèse sur le peuple, soit qu'elle pèse sur l'écrivain.

Messieurs, rentrons dans le principe, le respect de la propriété. Constatons la propriété littéraire, mais en même temps fondons le domaine public. Allons plus loin. Agrandissons-le. Que la loi donne à tous les éditeurs le droit de publier tous les livres après la mort des auteurs, à la seule condition de payer aux héritiers directs une redevance très faible, qui ne dépasse en aucun cas cinq ou dix pour cent du bénéfice net. Ce système très simple, qui concilie la propriété incontestable de l'écrivain avec le droit non moins incontestable du domaine public, a été indiqué, dans la commission de 1836, par celui qui vous parle en ce moment; et l'on peut trouver cette

solution, avec tous ses développements, dans les procès-verbaux de la commission, publiés alors par le ministère de l'Intérieur.

Le principe est double, ne l'oublions pas. Le livre, comme livre, appartient à l'auteur, mais comme pensée, il appartient — le mot n'est pas trop vaste — au genre humain. Toutes les intelligences y ont droit. Si l'un des deux droits, le droit de l'écrivain et le droit de l'esprit humain, devait être sacrifié, ce serait, certes, le droit de l'écrivain, car l'intérêt public est notre préoccupation unique, et tous, je le déclare, doivent passer avant nous. (*Marques nombreuses d'approbation.*)

Mais, je viens de le dire, ce sacrifice n'est pas nécessaire.

Ah! la lumière! la lumière toujours! la lumière partout! Le besoin de tout, c'est la lumière. La lumière est dans le livre. Ouvrez le livre tout grand. Laissez-le rayonner, laissez-le faire. Qui que vous soyez qui voulez cultiver, vivifier, édifier, attendrir, apaiser, mettez des livres partout; enseignez, montrez, démontrez; multipliez les écoles; les écoles sont les points lumineux de la civilisation.

Vous avez soin de vos villes, vous voulez être en sûreté dans vos demeures, vous êtes préoccupés de ce péril, laissez la rue obscure; songez à ce péril plus grand encore, laissez obscur l'esprit humain. Les intelligences sont des routes ouvertes; elles ont des allants et venants, elles ont des visiteurs, bien ou mal intentionnés, elles peuvent avoir des passants funestes; une mauvaise pensée est identique à un voleur de nuit; l'âme a des malfaiteurs; faites le jour partout; ne laissez pas dans l'intelligence humaine de ces coins ténébreux où peut se blottir la superstition, où peut se cacher l'erreur, où peut s'embusquer le mensonge. L'ignorance est un crépuscule; le mal y rôde. Songez à l'éclairage des rues, soit; mais songez aussi, songez surtout, à l'éclairage des esprits. (*Applaudissements prolongés.*)

Il faut pour cela, certes, une prodigieuse dépense de lumière. C'est à cette dépense de lumière que depuis trois siècles la France s'emploie. Messieurs, laissez-moi dire une parole filiale, qui du reste est dans vos cœurs comme dans le mien: rien ne prévaudra contre la France. La France est d'intérêt public. La France se lève sur l'horizon de tous les peuples. Ah! disent-ils, il fait jour, la France est là. (*Oui! oui! Bravos répétés.*)

Qu'il puisse y avoir des objections à la France, cela étonne; il y en a pourtant; la France a des ennemis. Ce sont les ennemis mêmes de la civilisation, les ennemis du livre, les ennemis de la pensée libre, les ennemis de l'émancipation, de l'examen, de la délivrance; ceux qui voient dans le dogme un éternel maître et dans le genre humain un éternel mineur. Mais ils perdent leur peine, le passé est passé, les nations ne reviennent pas à leur vomissement, les aveuglements ont une fin, les dimensions de l'ignorance et

de l'erreur sont limitées. Prenez-en votre parti, hommes du passé, nous ne vous craignons pas! allez, faites, nous vous regardons avec curiosité, essayez vos forces, insultez 89, découronnez Paris, dites anathème à la liberté de conscience, à la liberté de la presse, à la liberté de la tribune, anathème à la loi civile, anathème à la révolution, anathème à la tolérance, anathème à la science, anathème au progrès! ne vous laissez pas! rêvez, pendant que vous y êtes, un Syllabus assez grand pour la France et un éteignoir assez grand pour le soleil! (*Acclamation unanime. Triple salve d'applaudissements.*)

Je ne veux pas finir par une parole amère. Montons et restons dans la sérénité immuable de la pensée. Nous avons commencé l'affirmation de la concorde et de la paix; continuons cette affirmation hautaine et tranquille.

Je l'ai dit ailleurs, et je le répète, toute la sagesse humaine tient dans ces deux mots : Conciliation et Réconciliation; conciliation pour les idées, réconciliation pour les hommes.

Messieurs, nous sommes ici entre philosophes, profitons de l'occasion, ne nous gênons pas, disons des vérités. (*Sourires et marques d'approbation.*) En voici une, une terrible : le genre humain a une maladie, la Haine. La haine est mère de la guerre; la mère est infâme, la fille est affreuse.

Rendons-leur coup pour coup. Haine à la haine! Guerre à la guerre! (*Sensation.*)

Savez-vous ce que c'est que cette parole du Christ : *Aimez-vous les uns les autres?* C'est le désarmement universel. C'est la guérison du genre humain. La vraie rédemption, c'est celle-là. Aimez-vous. On désarme mieux son ennemi en lui tendant la main qu'en lui montrant le poing. Ce conseil de Jésus est un ordre de Dieu. Il est bon. Nous l'acceptons. Nous sommes avec le Christ, nous autres! L'écrivain est avec l'apôtre; celui qui pense est avec celui qui aime. (*Bravos.*)

Ah! poussons le cri de la civilisation! Non! non! non! nous ne voulons ni des barbares qui guerroyent, ni des sauvages qui assassinent! Nous ne voulons ni de la guerre de peuple à peuple, ni de la guerre d'homme à homme. Toute tuerie est non seulement féroce, mais insensée. Le glaive est absurde et le poignard est imbécile. Nous sommes les combattants de l'esprit, et nous avons pour devoir d'empêcher le combat de la matière; notre fonction est de toujours nous jeter entre les deux armées. Le droit à la vie est inviolable. Nous ne voyons pas les couronnes, s'il y en a, nous ne voyons que les têtes. Faire grâce, c'est faire la paix. Quand les heures funestes sonnent, nous demandons aux rois d'épargner la vie des peuples, et nous demandons aux républiques d'épargner la vie des empereurs. (*Applaudissements.*)

C'est un beau jour pour le proscrit que le jour où il supplie un peuple

pour un prince, et où il tâche d'user, en faveur d'un empereur, de ce grand droit de grâce qui est le droit de l'exil.

Oui, concilier et réconcilier; telle est notre mission, à nous philosophes. Ô mes frères de la science, de la poésie et de l'art, constatons la toute-puissance civilisatrice de la pensée. À chaque pas que le genre humain fait vers la paix, sentons croître en nous la joie profonde de la vérité. Ayons le fier contentement du travail utile. La vérité est une et n'a pas de rayon divergent; elle n'a qu'un synonyme, la justice. Il n'y a pas deux lumières, il n'y en a qu'une, la raison. Il n'y a pas deux façons d'être honnête, sensé et vrai. Le rayon qui est dans l'*Iliade* est identique à la clarté qui est dans le *Dictionnaire philosophique*. Cet incorruptible rayon traverse les siècles avec la droiture de la flèche et la pureté de l'aurore. Ce rayon triomphera de la nuit, c'est-à-dire de l'antagonisme et de la haine. C'est là le grand prodige littéraire. Il n'y en a pas de plus beau. La force déconcertée et stupéfaite devant le droit, l'arrestation de la guerre par l'esprit, c'est, ô Voltaire, la violence domptée par la sagesse; c'est, ô Homère, Achille pris aux cheveux par Minerve! (*Longs applaudissements.*)

Et maintenant que je vais finir, permettez-moi un vœu, un vœu qui ne s'adresse à aucun parti et qui s'adresse à tous les cœurs.

Messieurs, il y a un romain qui est célèbre par une idée fixe, il disait : Détruisons Carthage! J'ai aussi, moi, une pensée qui m'obsède, et la voici : Détruisons la haine. Si les lettres humaines ont un but, c'est celui-là. *Humaniores litteræ*. Messieurs, la meilleure destruction de la haine se fait par le pardon. Ah! que cette grande année ne s'achève pas sans la pacification définitive, qu'elle se termine en sagesse et en cordialité, et qu'après avoir éteint la guerre étrangère, elle éteigne la guerre civile. C'est le souhait profond de nos âmes. La France à cette heure montre au monde son hospitalité, qu'elle lui montre aussi sa clémence. La clémence! mettons sur la tête de la France cette couronne! Toute fête est fraternelle; une fête qui ne pardonne pas à quelqu'un n'est pas une fête. (*Vive émotion. — Bravos redoublés.*) La logique d'une joie publique, c'est l'amnistie. Que ce soit là la clôture de cette admirable solennité, l'Exposition universelle. Réconciliation! réconciliation! Certes, cette rencontre de tout l'effort commun du genre humain, ce rendez-vous des merveilles de l'industrie et du travail, cette salutation des chefs-d'œuvre entre eux, se confrontant et se comparant, c'est un spectacle auguste; mais il est un spectacle plus auguste encore, c'est l'exilé debout à l'horizon et la patrie ouvrant les bras! (*Longue acclamation; les membres français et étrangers du congrès qui entourent l'orateur sur l'estrade viennent le féliciter et lui serrer la main, au milieu des applaudissements répétés de la salle entière.*)

II

LE DOMAINE PUBLIC PAYANT.

SÉANCE DU 21 JUIN.

Présidence de Victor Hugo.

Puisque vous désirez, messieurs, connaître mon avis, je vais vous le dire. Ceci, du reste, est une simple conversation.

Messieurs, dans cette grave question de la propriété littéraire il y a deux unités en présence : l'auteur et la société. Je me sers de ce mot unité pour abrégé; ce sont comme deux personnes distinctes.

Tout à l'heure nous allons aborder la question d'un tiers, l'héritier. Quant à moi, je n'hésite pas à dire que le droit le plus absolu, le plus complet, appartient à ces deux unités : l'auteur qui est la première unité, la société qui est la seconde.

L'auteur donne le livre, la société l'accepte ou ne l'accepte pas. Le livre est fait par l'auteur, le sort du livre est fait par la société.

L'héritier ne fait pas le livre; il ne peut avoir les droits de l'auteur. L'héritier ne fait pas le succès; il ne peut avoir le droit de la société.

Je verrais avec peine le congrès reconnaître une valeur quelconque à la volonté de l'héritier.

Ne prenons pas de faux points de départ.

L'auteur sait ce qu'il fait; la société sait ce qu'elle fait; l'héritier, non. Il est neutre et passif.

Examinons d'abord les droits contradictoires de ces deux unités : l'auteur qui crée le livre, la société qui accepte ou refuse cette création.

L'auteur a évidemment un droit absolu sur son œuvre, ce droit est complet. Il va très loin, car il va jusqu'à la destruction. Mais entendons-nous bien sur cette destruction.

Avant la publication, l'auteur a un droit incontestable et illimité. Supposez un homme comme Dante, Molière, Shakespeare. Supposez-le au moment où il vient de terminer une grande œuvre. Son manuscrit est là, devant lui, supposez qu'il ait la fantaisie de le jeter au feu, personne ne peut l'en empêcher. Shakespeare peut détruire *Hamlet*; Molière, *Tartuffe*; Dante, *l'Enfer*.

Mais dès que l'œuvre est publiée l'auteur n'en est plus le maître. C'est alors l'autre personnage qui s'en empare, appelez-le du nom que vous voudrez : esprit humain, domaine public, société. C'est ce personnage-là qui dit : Je suis là, je prends cette œuvre, j'en fais ce que je crois devoir en faire, moi esprit humain, je la possède, elle est à moi désormais. Et, que mon honorable ami M. de Molinari me permette de le lui dire, l'œuvre n'appartient plus à l'auteur lui-même. Il n'en peut désormais rien retrancher, ou bien, à sa mort tout reparaît. Sa volonté n'y peut rien. Voltaire du fond de son tombeau voudrait supprimer la *Pucelle*; M. Dupanloup la publierait.

L'homme qui vous parle en ce moment a commencé par être catholique et monarchiste. Il a subi les conséquences d'une éducation aristocratique et cléricale. L'a-t-on vu refuser l'autorisation de rééditer des œuvres de sa presque enfance? Non. (*Bravo! bravo!*)

J'ai tenu à marquer mon point de départ. J'ai voulu pouvoir dire : Voilà d'où je suis parti et voilà où je suis arrivé.

J'ai dit cela dans l'exil : Je suis parti de la condition heureuse et je suis monté jusqu'au malheur qui est la conséquence du devoir accompli, de la conscience obéie. (*Applaudissements.*) Je ne veux pas supprimer les premières années de ma vie.

Mais je vais bien plus loin, je dis : il ne dépend pas de l'auteur de faire une rature dans son œuvre quand il l'a publiée. Il peut faire une correction de style, il ne peut pas faire une rature de conscience. Pourquoi? Parce que l'autre personnage, le public, a pris possession de son œuvre.

Il m'est arrivé quelquefois d'écrire des paroles sévères, que plus tard j'aurais voulu, par un sentiment de mansuétude, effacer. Il m'est arrivé un jour... je puis vous dire cela, de flétrir le nom d'un homme très coupable; et j'ai certes bien fait de flétrir ce nom. Cet homme avait un fils. Ce fils a eu une fin héroïque, il est mort pour son pays. Alors j'ai usé de mon droit, j'ai interdit que ce nom fût prononcé sur les théâtres de Paris où on lisait publiquement les pièces dont je viens de vous parler. Mais il n'a pas été en mon pouvoir d'effacer de l'œuvre le nom déshonoré. L'héroïsme du fils n'a pas pu effacer la faute du père. (*Bravos.*)

Je voudrais le faire, je ne le pourrais pas. Si je l'avais pu, je l'aurais fait.

Vous voyez donc à quel point le public, la conscience humaine, l'intelligence humaine, l'esprit humain, cet autre personnage qui est en présence de l'auteur, a un droit absolu, droit auquel on ne peut toucher. Tout ce que l'auteur peut faire, c'est d'écrire loyalement. Quant à moi, j'ai la paix et la sérénité de la conscience. Cela me suffit. (*Applaudissements.*)

Faisons notre devoir et laissons l'avenir juger. Une fois l'auteur mort,

une fois l'auteur disparu, son œuvre n'appartient plus qu'à sa mémoire, qu'elle flétrira ou glorifiera. (*C'est vrai! Très bien!*)

Je déclare que s'il me fallait choisir entre le droit de l'écrivain et le droit du domaine public, je choisirais le droit du domaine public. Avant tout, nous sommes des hommes de dévouement et de sacrifice. Nous devons travailler pour tous avant de travailler pour nous.

Cela dit, arrive un troisième personnage, une troisième unité à laquelle je prends le plus profond intérêt; c'est l'héritier, c'est l'enfant. Ici se pose la question très délicate, très curieuse, très intéressante, de l'hérédité littéraire, et de la forme qu'elle devrait avoir.

Je vous demande la permission de vous soumettre rapidement, à ce nouveau point de vue, les idées qui me paraissent résulter de l'examen attentif que j'ai fait de cette question.

L'auteur a donné le livre.

La société l'a accepté.

L'héritier n'a pas à intervenir. Cela ne le regarde pas.

Joseph de Maistre, héritier de Voltaire, n'aurait pas le droit de dire : Je m'y connais.

L'héritier n'a pas le droit de faire une rature, de supprimer une ligne; il n'a pas le droit de retarder d'une minute ni d'amoindrir d'un exemplaire la publication de l'œuvre de son ascendant. (*Bravo! Bravo! Très bien!*)

Il n'a qu'un droit : vivre de la part d'héritage que son ascendant lui a léguée.

Messieurs, je le dis tout net; je considère toutes les formes de la législation actuelle qui constituent le droit de l'héritier pour un temps déterminé comme détestables. Elles lui accordent une autorité qu'elles n'ont pas le droit de lui donner, et elles lui accordent le droit de publication pour un temps limité; ce qui est en partie sans utilité : la loi est très aisément éludée.

L'héritier, selon moi, n'a qu'un droit, je le répète : vivre de l'œuvre de son ascendant; ce droit est sacré, et certes il ne serait pas facile de me faire déshériter nos enfants et nos petits-enfants. Nous travaillons d'abord pour tous les hommes, ensuite pour nos enfants.

Mais ce que nous voulons fermement, c'est que le droit de publication reste absolu et entier à la société. C'est le droit de l'intelligence humaine.

C'est pour cela qu'il y a beaucoup d'années — je suis de ceux qui ont la tristesse de remonter loin dans leurs souvenirs — j'ai proposé un mécanisme très simple qui me paraissait, et me paraît encore, avoir l'avantage de concilier tous les droits des trois personnages, l'auteur, le domaine public, l'héritier. Voici ce système : L'auteur mort, son livre appartient au domaine

public, n'importe qui peut le publier immédiatement, en pleine liberté, car je suis pour la liberté. À quelles conditions? Je vais vous le dire.

Il existe dans nos lois un article qui n'a pas de sanction, ce qui fait qu'il a été très souvent violé. C'est un article qui exige que tout éditeur, avant de publier une œuvre, fasse à la direction de la librairie, au ministère de l'Intérieur, une déclaration portant sur les points que voici :

Quel est le livre qu'il va publier;

Quel en est l'imprimeur;

Quel sera le format,

Quel est le nom de l'auteur.

Ici s'arrête la déclaration exigée par la loi. Je voudrais qu'on y ajoutât deux autres indications que je vais vous dire.

L'éditeur serait tenu de déclarer quel serait le prix de revient pour chaque exemplaire du livre qu'il entend publier et quel est le prix auquel il entend le vendre. Entre ces deux prix, dans cet intervalle, est inclus le bénéfice de l'éditeur.

Cela étant, vous avez des données certaines : le nombre d'exemplaires, le prix de revient et le prix de vente, et vous pouvez, de la façon la plus simple, évaluer le bénéfice.

Ici on va me dire : Vous établissez le bénéfice de l'éditeur sur sa simple déclaration et sans savoir s'il vendra son édition? Non, je veux que la loi soit absolument juste. Je veux même qu'elle incline plutôt en faveur du domaine public que des héritiers. Aussi je vous dis : l'éditeur ne sera tenu de rendre compte du bénéfice qu'il aura fait que lorsqu'il viendra déposer une nouvelle déclaration. Alors on lui dit : Vous avez vendu la première édition, puisque vous voulez en publier une seconde, vous devez aux héritiers leurs droits. Ce droit, messieurs, ne l'oubliez pas, doit être très modéré, car il faut que jamais le droit de l'héritier ne puisse être une entrave au droit du domaine public, une entrave à la diffusion des livres. Je ne demanderais qu'une redevance de cinq ou dix pour cent sur le bénéfice réalisé.

Aucune objection possible. L'éditeur ne peut pas trouver onéreuse une condition qui s'applique à des bénéfices acquis et d'une telle modération, car s'il a gagné mille francs on ne lui demande que cent francs et on lui laisse neuf cents francs. Vous voyez à quel point lui est avantageuse la loi que je propose et que je voudrais voir voter.

Je répète que ceci est une simple conversation. Je cherche, nous cherchons tous, mutuellement, à nous éclairer. J'ai beaucoup étudié cette question dans l'intérêt de la lumière et de la liberté.

Y a-t-il des objections? j'avoue que je ne les trouve pas. Je vois s'écrouler

toutes les objections à l'ancien système, tout ce qui a été dit sur la volonté bonne ou mauvaise d'un héritier, sur un évêque confisquant Voltaire, cela a été excellemment dit, cela était juste dans l'ancien système; dans le mien cela s'évanouit.

L'héritier n'existe que comme partie prenante, prélevant une redevance très faible sur le produit de l'œuvre de son ascendant. Sauf les concessions faites et stipulées par l'auteur de son vivant, contrats qui font loi, sauf ces réserves, l'éditeur peut publier l'œuvre à autant d'exemplaires qu'il lui convient, dans le format qu'il lui plaît; il fait sa déclaration, il paie la redevance et tout est dit.

Ici une objection, c'est que notre loi a une lacune. Il y a dans cette assemblée des jurisconsultes, ils savent qu'il n'y a pas de prescription sans sanction; or, la prescription relative à la déclaration n'a pas de sanction. L'éditeur fait la déclaration qui lui est imposée par la loi, s'il le veut. De là beaucoup de fraudes dont les auteurs dès à présent sont victimes. Il faudrait que la loi attachât une sanction à cette obligation.

Je désirerais que les jurisconsultes voulussent bien l'indiquer eux-mêmes. Il me semble qu'on pourrait assimiler la fausse déclaration faite par un éditeur à un faux en écriture publique ou privée. Ce qui est certain, c'est qu'il faut une sanction; ce n'est, à mon sens, qu'à cette condition qu'on pourra utiliser le système que j'ai l'honneur de vous expliquer, et que j'ai proposé il y a de longues années.

Ce système a été repris avec beaucoup de loyauté et de compétence par un éditeur distingué que je regrette de ne pas voir ici, M. Hetzel; il a publié sur ce sujet un excellent écrit.

Une telle loi à mon avis serait utile. Je ne dispose certainement pas de l'opinion des écrivains très considérables qui m'écoutent, mais il serait très utile que dans leurs résolutions ils se préoccupassent de ce que j'ai eu l'honneur de leur dire :

1° Il n'y a que deux intéressés véritables : l'écrivain et la société; l'intérêt de l'héritier, quoique très respectable, doit passer après.

2° L'intérêt de l'héritier doit être sauvegardé, mais dans des conditions tellement modérées que, dans aucun cas, cet intérêt ne passe avant l'intérêt social.

Je suis sûr que l'avenir appartient à la solution que je vous ai proposée.

Si vous ne l'acceptez pas, l'avenir est patient, il a le temps, il attendra.
(*Applaudissements prolongés. — L'assemblée vote, à l'unanimité, l'impression de ce discours.*)

SÉANCE DU 25 JUIN.

Présidence de Victor Hugo.

Messieurs, permettez-moi d'entrer en toute liberté dans la discussion. Je ne comprends rien à la déclaration de guerre qu'on fait au domaine public.

Comment! on ne publie donc pas les œuvres de Corneille, de La Fontaine, de Racine, de Molière? Le domaine public n'existe donc pas? Où sont, dans le présent, ces inconvénients, ces dangers, tout ce dont le Cercle de la librairie nous menace pour l'avenir?

Toutes ces objections, on peut les faire au domaine public tel qu'il existe aujourd'hui.

Le domaine public est détestable, dit-on, à la mort de l'auteur, mais il est excellent aussitôt qu'arrive l'expiration... de quoi? De la plus étrange rêverie que jamais des législateurs aient appliquée à un mode de propriété, du délai fixé pour l'expropriation d'un livre.

Vous entrez là dans la fantaisie irréfléchie de gens qui ne s'y connaissent pas. Je parle des législateurs, et j'ai le droit d'en parler avec quelque liberté. Les hommes qui font des lois quelquefois s'y connaissent; ils ne s'y connaissent pas en matière littéraire. (*Rires approbatifs.*)

Sont-ils d'accord au moins entre eux? Non. Le délai de protection qu'ils accordent est ici de dix ans, là de vingt ans, plus loin de cinquante ans; ils vont même jusqu'à quatrevingts ans. Pourquoi? Ils n'en savent rien. Je les défie de donner une raison.

Et c'est sur cette ignorance absolue des législateurs que vous voulez fonder, vous qui vous y connaissez, une législation! Vous qui êtes compétents, vous accepterez l'arrêt rendu par des incompetents!

Qui expliquera les motifs pour lesquels, dans tous les pays civilisés, la législation attribue à l'héritier, après la mort de son auteur, un laps de temps variable, pendant lequel l'héritier, absolu maître de l'œuvre, peut la publier ou ne pas la publier? Qui expliquera l'écart que les diverses législations ont mis entre la mort de l'auteur et l'entrée en possession du domaine public?

Il s'agit de détruire cette capricieuse et bizarre invention de législateurs

ignorants. C'est à vous, législateurs indirects mais compétents, qu'il appartient d'accomplir cette tâche.

En réalité, qu'ont-ils considéré, ces législateurs qui, avec une légèreté incompréhensible, ont légiféré sur ces matières? Qu'ont-ils pensé? Ont-ils cru entrevoir que l'héritier du sang était l'héritier de l'esprit? Ont-ils cru entrevoir que l'héritier du sang devait avoir la connaissance de la chose dont il héritait, et que, par conséquent, en lui remettant le droit d'en disposer, ils faisaient une loi juste et intelligente?

Voilà où ils se sont largement trompés. L'héritier du sang est l'héritier du sang. L'écrivain, en tant qu'écrivain, n'a qu'un héritier, c'est l'héritier de l'esprit, c'est l'esprit humain, c'est le domaine public. Voilà la vérité absolue.

Les législateurs ont attribué à l'héritier du sang une faculté qui est pleine d'inconvénients, celle d'administrer une propriété qu'il ne connaît pas, ou du moins qu'il peut ne pas connaître. L'héritier du sang est le plus souvent à la discrétion de son éditeur. Que l'on conserve à l'héritier du sang son droit, et que l'on donne à l'héritier de l'esprit ce qui lui appartient, en établissant le domaine public payant, immédiat.

Eh quoi! immédiat? — Ici arrive une objection, qui n'en est pas une. Ceux qui l'ont faite n'avaient pas entendu mes paroles. On me dit: Comment! le domaine public s'emparera immédiatement de l'œuvre? Mais si l'auteur l'a vendue pour dix ans, pour vingt ans, celui qui l'a achetée va donc être dépossédé? Aucun éditeur ne voudra plus acheter une œuvre.

J'avais dit précisément le contraire, le texte est là. J'avais dit: «Sauf réserve des concessions faites par l'auteur de son vivant, et des contrats qu'il aura signés.»

Il en résulte que si vous avez vendu à un éditeur pour un laps de temps déterminé la propriété d'une de vos œuvres, le domaine public ne prendra possession de cette œuvre qu'après le délai fixé par vous.

Mais ce délai peut-il être illimité? Non. Vous savez, messieurs, que la propriété, toute sacrée qu'elle est, admet cependant des limites. Je vous dis une chose élémentaire en vous disant: on ne possède pas une maison comme on possède une mine, une forêt, comme un littoral, un cours d'eau, comme un champ. La propriété, il y a des jurisconsultes qui m'entendent, est limitée selon que l'objet appartient, dans une mesure plus ou moins grande, à l'intérêt général. Eh bien, la propriété littéraire appartient plus que toute autre à l'intérêt général; elle doit subir aussi des limites. La loi peut très bien interdire la vente absolue, et accorder à l'auteur, par exemple, au maximum cinquante ans. Je crois qu'il n'y a pas d'auteur qui ne se contente d'une possession de cinquante ans.

Voilà donc un argument qui s'écroule. Le domaine public payant immédiat ne supprime pas la faculté qu'un auteur a de vendre son livre pour un temps déterminé, l'auteur conserve tous ses droits.

Second argument : Le domaine public payant immédiat, en créant une concurrence énorme, nuira à la fois aux auteurs et aux éditeurs. Les livres ne trouveront plus d'éditeurs sérieux.

Je suis étonné que les honorables représentants de la librairie qui sont ici soutiennent une thèse semblable et fassent « comme s'ils ne savaient pas ». Je vais leur rappeler ce qu'ils savent très bien, ce qui arrive tous les jours. Un auteur vend, de son vivant, l'exploitation d'un livre, sous telle forme, à tel nombre d'exemplaires, pendant tel temps, et stipule le format et quelquefois même le prix de vente du livre. En même temps, à un autre éditeur, il vend un autre format, dans d'autres conditions. À un autre, un mode de publication différent ; par exemple, une édition illustrée à deux sous. Il y a quelqu'un qui vous parle ici et qui a sept éditeurs.

Aussi, quand j'entends des hommes que je sais compétents, des hommes que j'honore et que j'estime, quand je les entends dire : — On ne trouvera pas d'éditeurs, en présence de la concurrence et de la liberté illimitée de publication, pour acheter et éditer un livre, — je m'étonne. Je n'ai proposé rien de nouveau ; tous les jours, on a vu, on voit, du vivant de l'auteur et de son consentement, plusieurs éditeurs, sans se nuire entre eux, et même en se servant entre eux, publier le même livre. Et ces concurrences profitent à tous, au public, aux écrivains, aux libraires.

Est-ce que vous voyez une interruption dans la publication des grandes œuvres des grands écrivains français ? Est-ce que ce n'est pas là le domaine le plus exploité de la librairie ? (*Marques d'approbation.*)

Maintenant qu'il est bien entendu que l'entrée en possession du domaine public ne gêne pas l'auteur et lui laisse le droit de vendre la propriété de son œuvre ; maintenant qu'il me semble également démontré que la concurrence peut s'établir utilement sur les livres, après la mort de l'auteur aussi bien que pendant sa vie, — revenons à la chose en elle-même.

Supposons le domaine public payant, immédiat, établi.

Il paie une redevance. J'ai dit que cette redevance devrait être légère. J'ajoute qu'elle devrait être perpétuelle. Je m'explique.

S'il y a un héritier direct, le domaine public paie à cet héritier direct la redevance ; car remarquez que nous ne stipulons que pour l'héritier direct, et que tous les arguments qu'on fait valoir au sujet des héritiers collatéraux et de la difficulté qu'on aurait à les découvrir, s'évanouissent.

Mais, à l'extinction des héritiers directs, que se passe-t-il ?

Le domaine public va-t-il continuer d'exploiter l'œuvre sans payer de

droits, puisqu'il n'y a plus d'héritiers directs ? Non ; selon moi, il continuerait d'exploiter l'œuvre en continuant de payer la redevance.

À qui ?

C'est ici, messieurs, qu'apparaît surtout l'utilité de la redevance perpétuelle.

Rien ne serait plus utile, en effet, qu'une sorte de fonds commun, un capital considérable, des revenus solides, appliqués aux besoins de la littérature en continuelle voie de formation. Il y a beaucoup de jeunes écrivains, de jeunes esprits, de jeunes auteurs, qui sont pleins de talent et d'avenir, et qui rencontrent, au début, d'immenses difficultés. Quelques-uns ne percent pas, l'appui leur a manqué, le pain leur a manqué. Les gouvernements, je l'ai expliqué dans mes premières paroles publiques, ont créé le système des pensions, système stérile pour les écrivains. Mais supposez que la littérature française, par sa propre force, par ce décime prélevé sur l'immense produit du domaine public, possède un vaste fonds littéraire, administré par un syndicat d'écrivains, par cette société des gens de lettres qui représente le grand mouvement intellectuel de l'époque ; supposez que votre comité ait cette très grande fonction d'administrer ce que j'appellerai la liste civile de la littérature. Connaissez-vous rien de plus beau que ceci : toutes les œuvres qui n'ont plus d'héritiers directs tombent dans le domaine public payant, et le produit sert à encourager, à vivifier, à féconder les jeunes esprits ! (*Adhésion unanime.*)

Y aurait-il rien de plus grand que ce secours admirable, que cet auguste héritage, légué par les illustres écrivains morts aux jeunes écrivains vivants ?

Est-ce que vous ne croyez pas qu'au lieu de recevoir tristement, petitement, une espèce d'aumône royale, le jeune écrivain entrant dans la carrière ne se sentirait pas grandi en se voyant soutenu dans son œuvre par ces tout-puissants génies, Corneille et Molière ? (*Applaudissements prolongés.*)

C'est là votre indépendance, votre fortune. L'émancipation, la mise en liberté des écrivains, elle est dans la création de ce glorieux patrimoine. Nous sommes tous une famille, les morts appartiennent aux vivants, les vivants doivent être protégés par les morts. Quelle plus belle protection pourriez-vous souhaiter ? (*Explosion de bravos.*)

Je vous demande avec instance de créer le domaine public payant dans les conditions que j'ai indiquées. Il n'y a aucun motif pour retarder d'une heure la prise de possession de l'esprit humain. (*Longue salve d'applaudissements.*)

1879

I

DISCOURS POUR L'AMNISTIE.

SÉANCE DU SÉNAT

DU 28 FÉVRIER 1879.

Le 28 janvier 1879, Victor Hugo avait déposé au Sénat une proposition d'amnistie pleine et entière, ainsi conçue :

« Les soussignés,

« Voulant effacer toutes les traces de la guerre civile, ont l'honneur de présenter la proposition suivante :

« Article premier. — Sont amnistiés tous les condamnés pour actes relatifs aux événements de mars, avril et mai 1871. Les poursuites, pour faits se rapportant auxdits événements, sont et demeurent non avenues.

« Art. 2. — Cette amnistie pleine et entière est étendue à toutes condamnations politiques prononcées depuis la dernière amnistie de 1870.

« Ont signé : MM. Victor Hugo, Schœlcher, Peyrat, Corbon, Laurent-Pichat, Scheurer-Kestner, Barne, Ferrouillat, Romet, Massé, Demôle, Lelièvre, Combesure, Ronjat, Tolain, Griffe, Ch. Brun, La Serve. »

Le gouvernement proposa par contre une amnistie partielle.

Le projet de loi vint en discussion à la séance du 28 février.

Victor Hugo prit la parole :

J'occuperai cette tribune peu d'instants. Tout ce qui pouvait être dit pour ou contre l'amnistie a été dit. Je n'ajouterai rien. Je ne répéterai rien de ce que vous avez entendu.

Le pouvoir exécutif intervient cette fois, et il vous dit : La grâce dépend de moi, l'amnistie dépend de vous. Combinez ces deux solutions ; faites des catégories : ici les amnistiés ; là les commués ; au fond, les non graciés. La peine d'un côté, l'effacement de l'autre.

Messieurs, composez ainsi le pour et le contre ; vous verrez tous ces demi-pansements s'irriter, toutes ces plaies saigner, toutes ces douleurs gémir. La question se plaindra jusqu'à ce qu'elle revienne.

Si, au contraire, vous acceptez la grande solution, la solution vraie, l'amnistie totale, générale, sans réserve, sans condition, sans restriction, l'amnistie pleine et entière, alors la paix naîtra, et vous n'entendrez plus rien que le bruit immense et profond de la guerre civile qui se ferme.
(*Applaudissements.*)

Les guerres civiles ne sont finies qu'apaisées.

En politique, oublier c'est la grande loi.

Un vent fatal a soufflé ; des malheureux ont été entraînés, vous les avez saisis, vous les avez punis. Il y a de cela huit ans.

La guerre civile est une faute. Qui l'a commise ? Tout le monde et personne. (*Bruits à droite.*) Sur une vaste faute, il faut un vaste oubli.

Ce vaste oubli, c'est l'amnistie.

Vous êtes un gouvernement nouveau, établissez-vous par des actes considérables. Faites voir aux vieux gouvernements comment vous montez pendant qu'ils descendent ; enseignez-leur l'art de sortir des précipices.

Quel précipice fut plus profond que le vôtre ? quelle sortie est plus éclatante ? Continuez cette sortie admirable. Montrez comment un peuple magnanime sait préférer à la haine la fraternité, à la mort la vie, à la guerre la paix.

Il est bon qu'après tant de luttes et d'angoisses, une puissante nation sache prouver au monde qu'elle répond par la grandeur de ses actes à la grandeur de ses institutions.

Quel mal y aurait-il à ce qu'on pût dire : La France a eu un moment terrible ; il y avait d'un côté la Commune, menaçant la magnifique fondation de 93, l'unité nationale ; il y avait de l'autre côté trois monarchies et le pouvoir clérical ; ces forces obscures se sont livrées bataille... Vous êtes alors intervenus ; vous avez saisi les deux forces et les avez brisées l'une sur l'autre, et vous en avez extrait la clémence, la vraie clémence, — l'oubli. Et c'est ainsi que, dans l'ombre et dans la nuit, la République, la République souveraine, la République toute-puissante, a su, du choc de deux blocs de ténèbres, faire jaillir la lumière. (*Applaudissements à gauche.*)

II

DISCOURS SUR L'AFRIQUE.

Le dimanche 18 mai 1879, un banquet commémoratif de l'abolition de l'esclavage réunissait, chez Bonvalet, cent vingt convives.

Victor Hugo présidait. Il avait à sa droite MM. Schœlcher, l'auteur principal du décret de 1848 abolissant l'esclavage, et Emmanuel Arago, fils du grand savant républicain qui l'a signé comme ministre de la Marine; à sa gauche, MM. Crémieux et Jules Simon.

On remarquait dans l'assistance des sénateurs, des députés, des journalistes, des artistes.

Il y a eu un incident touchant. Un nègre aveugle s'est fait conduire à Victor Hugo. C'est un nègre qui a été esclave et qui doit à la France d'être un homme.

Au dessert, M. Victor Schœlcher a dit les paroles suivantes :

Cher grand Victor Hugo,

La bienveillance de mes amis, en me donnant la présidence honoraire du comité organisateur de notre fête de famille, m'a réservé un honneur et un plaisir bien précieux pour moi, l'honneur et le plaisir de vous exprimer combien nous sommes heureux que vous ayez accepté de nous présider. Au nom de tous ceux qui viennent d'acclamer si chaleureusement votre entrée, au nom des vétérans anglais et français de l'abolition de l'esclavage, des créoles blancs qui se sont noblement affranchis des vieux préjugés de leur caste, des créoles noirs et de couleur qui peuplent nos écoles ou qui sont déjà lancés dans la carrière, au nom de ces hommes de toute classe, réunis pour célébrer fraternellement l'anniversaire de l'émancipation, — je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à notre appel.

Vous, Victor Hugo, qui avez survécu à la race des géants, vous le grand poète et le grand prosateur, chef de la littérature moderne, vous êtes aussi le défenseur puissant de tous les déshérités, de tous les faibles, de tous les opprimés de ce monde, le glorieux apôtre du droit sacré du genre humain. La cause des nègres que nous soutenons, et envers lesquels les nations chrétiennes ont tant à se reprocher, devait avoir votre sympathie; nous vous sommes reconnaissants de l'attester par votre présence au milieu de nous.

Cher Victor Hugo, en vous voyant ici, et sachant que nous vous entendrons, nous avons plus que jamais confiance, courage et espoir. Quand vous parlez, votre voix retentit par le monde entier ; de cette étroite enceinte où nous sommes enfermés, elle pénétrera jusqu'au cœur de l'Afrique, sur les routes qu'y fraient incessamment d'intrépides voyageurs, pour porter la lumière à des populations encore dans l'enfance, et leur enseigner la liberté, l'horreur de l'esclavage, avec la conscience réveillée de la dignité humaine ; votre parole, Victor Hugo, aura puissance de civilisation ; elle aidera ce magnifique mouvement philanthropique qui semble, en tournant aujourd'hui l'intérêt de l'Europe vers le pays des hommes noirs, vouloir y réparer le mal qu'elle lui a fait. Ce mouvement sera une gloire de plus pour le dix-neuvième siècle, ce siècle qui vous a vu naître, qui a établi la République en France, et qui ne finira pas sans voir proclamer la fraternité de toutes les races humaines.

Victor Hugo, cher hôte vénéré et admiré, nous saluons encore votre bienvenue ici, avec émotion.

Après ces paroles, dont l'impression a été profonde, Victor Hugo s'est levé, et une immense acclamation a salué longtemps celui qui a toujours mis son génie au service de toutes les souffrances.

Le silence s'est fait, et Victor Hugo a prononcé les paroles qui suivent :

Messieurs,

Je préside, c'est-à-dire j'obéis. Le vrai président d'une réunion comme celle-ci, un jour comme celui-ci, ce serait l'homme qui a eu l'immense honneur de prendre la parole au nom de la race humaine blanche pour dire à la race humaine noire : Tu es libre. Cet homme, vous le nommez tous, messieurs, c'est Schœlcher. Si je suis à cette place, c'est lui qui l'a voulu. Je lui ai obéi.

Du reste, une douceur est mêlée à cette obéissance, la douceur de me trouver au milieu de vous. C'est une joie pour moi de pouvoir presser en ce moment les mains de tant d'hommes considérables qui ont laissé un bon souvenir dans la mémorable libération humaine que nous célébrons.

Messieurs, le moment actuel sera compté dans ce siècle. C'est un point d'arrivée, c'est un point de départ. Il a sa physionomie : au nord le despotisme, au sud la liberté ; au nord la tempête, au sud l'apaisement. Quant à nous, puisque nous sommes de simples chercheurs du vrai, puisque nous sommes des songeurs, des écrivains, des philosophes attentifs ; puisque nous sommes assemblés ici autour d'une pensée unique, l'amélioration de la race humaine ; puisque nous sommes, en un mot, des hommes passion-

nément occupés de ce grand sujet, l'homme, profitons de notre rencontre, fixons nos yeux vers l'avenir; demandons-nous ce que fera le vingtième siècle. (*Mouvement d'attention.*)

Politiquement, vous le pressentez, je n'ai pas besoin de vous le dire. Géographiquement, — permettez que je me borne à cette indication, — la destinée des hommes est au sud.

Le moment est venu de donner au vieux monde cet avertissement : il faut être un nouveau monde. Le moment est venu de faire remarquer à l'Europe qu'elle a à côté d'elle l'Afrique. Le moment est venu de dire aux quatre nations d'où sort l'histoire moderne, la Grèce, l'Italie, l'Espagne, la France, qu'elles sont toujours là, que leur mission s'est modifiée sans se transformer, qu'elles ont toujours la même situation responsable et souveraine au bord de la Méditerranée, et que, si on leur ajoute un cinquième peuple, celui qui a été entrevu par Virgile et qui s'est montré digne de ce grand regard, l'Angleterre, on a, à peu près, tout l'effort de l'antique genre humain vers le travail, qui est le progrès, et vers l'unité, qui est la vie.

La Méditerranée est un lac de civilisation; ce n'est certes pas pour rien que la Méditerranée a sur l'un de ses bords le vieil univers et sur l'autre l'univers ignoré, c'est-à-dire d'un côté toute la civilisation et de l'autre toute la barbarie. Le moment est venu de dire à ce groupe illustre de nations : Unissez-vous ! allez au sud. Est-ce que vous ne voyez pas le barrage ? Il est là, devant vous, ce bloc de sable et de cendre, ce monceau inerte et passif qui depuis six mille ans fait obstacle à la marche universelle, ce monstrueux Cham qui arrête Sem par son énormité, — l'Afrique.

Quelle terre que cette Afrique ! L'Asie a son histoire, l'Amérique a son histoire, l'Australie elle-même a son histoire; l'Afrique n'a pas d'histoire. Une sorte de légende vaste et obscure l'enveloppe. Rome l'a touchée, pour la supprimer; et, quand elle s'est crue délivrée de l'Afrique, Rome a jeté sur cette morte immense une de ces épithètes qui ne se traduisent pas : *Africa portentosa!* (*Applaudissements.*) C'est plus et moins que le prodige. C'est ce qui est absolu dans l'horreur. Le flamboiement tropical, en effet, c'est l'Afrique. Il semble que voir l'Afrique, ce soit être aveuglé. Un excès de soleil est un excès de nuit.

Eh bien, cet effroi va disparaître.

Déjà les deux peuples colonisateurs, qui sont deux grands peuples libres, la France et l'Angleterre, ont saisi l'Afrique; la France la tient par l'ouest et par le nord; l'Angleterre la tient par l'est et par le midi. Voici que l'Italie accepte sa part de ce travail colossal. L'Amérique joint ses efforts aux nôtres; car l'unité des peuples se révèle en tout. L'Afrique importe à l'univers; une telle suppression de mouvement et de circulation entrave la

vie universelle, et la marche humaine ne peut s'accommoder plus longtemps d'un cinquième du globe paralysé. De hardis pionniers se sont risqués, et, dès leurs premiers pas, ce sol étrange est apparu réel ; ces paysages lunaires deviennent des paysages terrestres. La France est prête à y apporter une mer ; cette Afrique farouche n'a que deux aspects : peuplée, c'est la barbarie ; déserte, c'est la sauvagerie ; mais elle ne se dérobe plus ; les lieux réputés inhabitables sont des climats possibles ; on trouve partout des fleuves navigables ; des forêts se dressent, de vastes branchages encombrant çà et là l'horizon ; quelle sera l'attitude de la civilisation devant cette faune et cette flore inconnues ? Des lacs sont aperçus, qui sait ? peut-être cette mer Nagaïn dont parle la Bible. De gigantesques appareils hydrauliques sont préparés par la nature et attendent l'homme ; on voit les points où germeront des villes ; on devine les communications ; des chaînes de montagnes se dessinent ; des cols, des passages, des détroits sont praticables ; cet univers, qui effrayait les romains, attire les français.

Remarquez avec quelle majesté les grandes choses s'accomplissent. Les obstacles existent ; comme je l'ai dit déjà, ils font leur devoir, qui est de se laisser vaincre. Ce n'est pas sans difficulté. Au nord, j'y insiste, un mouvement s'opère, le *divide ut regnes* exécute un colossal effort, les suprêmes phénomènes monarchiques se produisent. L'empire germanique unit contre ce qu'il suppose l'esprit moderne toutes ses forces ; l'empire moscovite offre un tableau plus émouvant encore. À l'autorité sans borne résiste quelque chose qui n'a pas non plus de limite ; au despotisme omnipotent qui livre des millions d'hommes à l'individu, qui crie : Je veux tout, je prends tout ! j'ai tout ! — le gouffre fait cette réponse terrible : *Nihil*. Et aujourd'hui nous assistons à la lutte épouvantable de ce Rien avec Tout. (*Sensation.*)

Spectacle digne de méditation ! le néant engendrant le chaos.

La question sociale n'a jamais été posée d'une façon si tragique, mais la fureur n'est pas une solution. Aussi espérons-nous que le vaste souffle du dix-neuvième siècle se fera sentir jusque dans ces régions lointaines, et substituera à la convulsion belliqueuse la conclusion pacifique.

Cependant, si le nord est inquietant, le midi est rassurant. Au sud, un lien étroit s'accroît et se fortifie entre la France, l'Italie et l'Espagne. C'est au fond le même peuple, et la Grèce s'y rattache, car à l'origine latine se superpose l'origine grecque. Ces nations ont la Méditerranée, et l'Angleterre a trop besoin de la Méditerranée pour se séparer des quatre peuples qui en sont maîtres. Déjà les États-Unis du Sud s'esquissent, ébauche évidente des États-Unis d'Europe. (*Bravos.*) Nulle haine, nulle violence, nulle colère. C'est la grande marche tranquille vers l'harmonie, la fraternité et la paix. Aux faits populaires viennent s'ajouter les faits humains ; la forme définitive

s'entrevoit ; le groupe gigantesque se devine ; et, pour ne pas sortir des frontières que vous vous tracez à vous-mêmes, pour rester dans l'ordre des choses où il convient que je m'enferme, je me borne, et ce sera mon dernier mot, à constater ce détail, qui n'est qu'un détail, mais qui est immense : au dix-neuvième siècle, le blanc a fait du noir un homme ; au vingtième siècle, l'Europe fera de l'Afrique un monde. (*Applaudissements.*)

Refaire une Afrique nouvelle, rendre la vieille Afrique maniable à la civilisation, tel est le problème ; l'Europe le résoudra.

Allez, Peuples ! emparez-vous de cette terre. Prenez-la. À qui ? à personne. Prenez cette terre à Dieu. Dieu donne la terre aux hommes. Dieu offre l'Afrique à l'Europe. Prenez-la. Où les rois apporteraient la guerre, apportez la concorde. Prenez-la, non pour le canon, mais pour la charrue ; non pour le sabre, mais pour le commerce ; non pour la bataille, mais pour l'industrie ; non pour la conquête, mais pour la fraternité. (*Applaudissements prolongés.*) Versez votre trop-plein dans cette Afrique, et du même coup résolvez vos questions sociales, changez vos prolétaires en propriétaires. Allez, faites ! faites des routes, faites des ports, faites des villes ; croissez, cultivez, colonisez, multipliez ; et que, sur cette terre, de plus en plus dégagée des prêtres et des princes, l'esprit divin s'affirme par la paix et l'esprit humain par la liberté !

Ce discours, constamment couvert d'applaudissements enthousiastes, a été suivi d'une explosion de cris de : Vive Victor Hugo ! vive la république !

M. Jules Simon, invité par l'assemblée à remercier son glorieux président, s'est acquitté de la tâche dans une improvisation, d'abord familière et spirituelle, et qui s'est élevée à une vraie éloquence lorsqu'il a dit que c'était aux émancipés, qui avaient tant souffert du préjugé et de l'oppression, à combattre plus que personne à l'avant-garde de la vérité et du droit.

III

LA 100^e REPRÉSENTATION

DE

NOTRE-DAME DE PARIS.

13 OCTOBRE.

Extrait du *Rappel* :

La centième représentation de *Notre-Dame de Paris* a eu l'éclat de la première. On savait que Victor Hugo y assisterait, et la foule était accourue au théâtre des Nations avec un double empressement, pour le drame et pour le poète. Les artistes ont joué avec leur talent, et on peut dire de tout leur cœur. Jamais M^{me} Laurent n'avait été plus tragique dans la Sachette, jamais M^{lle} Alice Lody plus charmante dans la Esmeralda, jamais Lacressonnière plus profondément touchant dans Quasimodo. Après le dernier acte, la toile s'est relevée, tous les acteurs de la pièce, petits et grands, étaient en scène, et M^{me} Laurent a dit ces beaux vers de Théodore de Banville :

Ô peuple frissonnant, ému comme une femme !
Heureux de savourer la douleur et l'effroi,
Tu vins cent fois de suite applaudir notre drame
Où l'âme de Hugo pleure et gémit sur toi !

Esmeralda, si belle en sa parure folle
Que les anges du ciel la regardent marcher,
Domptant les noirs truands par sa douce parole
Et dévorant des yeux Phœbus, le bel archer ;

Esmeralda, rayon, chant, vision, chimère !
Jeune fille sur qui la lumière tombait,
Et qu'un bourreau vient prendre aux baisers de sa mère
Pour l'unir, éperdue, avec l'affreux gibet ;

Le prêtre méditant son infâme caresse,
Et le pauvre Jehan brisé comme un fruit mûr ;
Quasimodo tout plein de rage et de tendresse,
Masse difforme ayant en elle de l'azur ;

Et les cloches d'airain chantant dans les tourelles,
Pleurant, hurlant, tonnant, gémissant dans les tours
D'où s'enfuit à l'aurore un vol de tourterelles,
Et disant tes ardeurs, tes labeurs, tes amours ;

Tu ne te lassais pas de ce drame qui t'aime,
 Et qui semble un miroir magique où tu te vois,
 Ô peuple ! car Hugo le songeur, c'est toi-même,
 Et ton espoir immense a passé dans sa voix.

C'est lui qui te console et c'est lui qui t'enseigne.
 Sans le lasser, le temps a blanchi ses cheveux.
 Peuple ! on n'a jamais pu te blesser sans qu'il saigne,
 Et quand ton pain devient amer, il dit : J'en veux !

Lui, le chanteur divin béni par les érables
 Et les chênes touffus dans la noire forêt,
 Il dit : « Laissez venir à moi les misérables ! »
 Et son front calme et doux comme un lys apparaîta.

Il vient coller sa lèvre à toute âme tuée ;
 Il vient, plein de pitié, de ferveur et d'émoi,
 Relever le laquais et la prostituée,
 Et dire au mendiant : « Mon frère, embrasse-moi. »

Ô Job mourant, sa bouche a baisé ton ulcère !
 Et cependant un jour, parmi les deuils amers,
 L'exil, le noir exil l'emporta dans sa serre
 Et le laissa, pensif, au bord des sombres mers.

Il méditait, privé de la douce patrie ;
 Et, lui que cette France avait vu triomphant,
 Il ne pouvait plus même, en son idolâtrie,
 S'agenouiller dans l'herbe où dormait son enfant !

À ses côtés pourtant, invisible et farouche,
 Némésis, au courroux redoutable et serein,
 Épouvantant les flots du souffle de sa bouche,
 Crispait ses doigts sanglants sur la lyre d'airain.

Mais, le jour où la Guerre entourait nos murailles,
 Où le vaillant Paris, agonisant enfin,
 Succombait et sentait le vide en ses entrailles,
 Il revint, il voulut comme nous avoir faim !

Quand sur nous le Carnage enfla son aile noire,
 Quand Paris désolé, grand comme une Ilios,
 Proie auguste, servit de pâture à l'histoire,
 On revit parmi nous sa face de lion.

Et puis enfin l'aurore éclata sur nos cimes !
 Le rêve affreux s'enfuit, par le vent emporté,
 Et, frémissante encor, de nouveau nous revîmes
 Fleurir la poésie avec la liberté.

Et ce fut une joie immense, un pur délire,
 Et sur la scène, hier morne et déserte, hélas !
 Reparurent divins, avec leur chant de lyre,
 Hernani, Marion de Lorme, et toi, Ruy Blas !

Et nous-mêmes, dont l'âme à la Muse se livre,
Apportant nos efforts, nos cœurs, nos humbles voix,
Nous avons évoqué le drame et le grand livre
Que tu viens d'applaudir pour la centième fois.

Ô peuple, que la foi, la vertu, la bravoure
Charment, quand ton Orphée, avec ses rimes d'or,
Te prodigue l'ivresse adorable, savoure
Cette ambroisie, et toi, poète, chante encor !

Homère d'un héros vivant, plus grand qu'Achille,
Sous le tragique azur empli d'astres et d'yeux,
Chante ! et console encor ton Prométhée, Eschyle,
Sur le rocher sanglant où l'insultent les dieux !

Parle ! toi qui toujours soutenant ce qui penche,
Opposas la Justice à la Fatalité,
Toi qui sous le laurier lèves ta tête blanche,
Génie entré vivant dans l'immortalité !

Une demi-heure après, la fête était au Grand-Hôtel, où un souper réunissait les artistes et les représentants de la presse théâtrale, sans distinction d'opinion.

Au dessert, le directeur du théâtre des Nations, M. Bertrand, a remercié en paroles émues l'auteur de *Notre-Dame de Paris*.

M^{me} Laurent a dû redire les vers de Théodore de Banville.

Alors Victor Hugo s'est levé et a dit :

Je ne dirai que peu de mots.

Tous les remerciements, c'est moi qui les dois. Je ne suis pas l'auteur du drame, je ne suis que l'auteur du livre.

Mon âge accepte, l'acceptation est une forme de la déférence. Cette grande poésie qu'on vient d'entendre, cette affection dont on m'a donné tant d'éloquents témoignages, j'accepte tout, et je m'incline. Mais acceptez aussi mon émotion et ma reconnaissance. Je les offre à votre cordialité, messieurs ; je les dépose à vos pieds, mesdames.

Je rends à mon admirable ami Paul Meurice ce qui lui est dû.

Chers confrères, chers auxiliaires, donnons à tout ce qui est en dehors de nous le spectacle utile et doux de notre union profonde. Cela apaise les colères de voir des sourires.

Qu'au-dessus et au delà des dissensions religieuses et des haines politiques on sente notre intime fraternité littéraire. Nous faisons de la civilisation.

Il existe une tradition, la plus antique de toutes, ce n'est pas ici le lieu de la critiquer, mais, dans tous les cas, cette tradition est un beau symbole, la voici : *Le Verbe a créé le monde*. Eh bien, s'il est vrai, comme on le dit, et comme je le crois, que Dieu et le Peuple soient d'accord, la littérature est le verbe du peuple.

Insistons-y, c'est la littérature qui fait les nations grandes. Trois villes, seulés dans l'histoire, ont mérité ce nom : *urbs*, qui semble résumer la totalité de l'esprit humain à un moment donné. Ces trois villes sont : Athènes, Rome, Paris. Eh bien, c'est par Homère et Eschyle qu'Athènes existe, c'est par Tacite et Juvénal que Rome domine, c'est par Rabelais, Molière et Voltaire que Paris règne. Toute l'Italie s'exprime par ce mot : Dante. Toute l'Angleterre s'exprime par ce mot : Shakespeare. Saluons ces résultats superbes ; ce que le verbe a commencé, la littérature le continue. Après le fait créateur, constatons le fait civilisateur.

Je porte la santé de vous tous, c'est-à-dire je bois à la gloire de la littérature française.

1880

I

LE CINQUANTENAIRE D'*HERNANI*.

26 FÉVRIER.

Extrait du *Rappel* :

Nous sortons d'un banquet dont se souviendront longtemps tous ceux qui ont eu l'honneur et le bonheur d'y assister.

On rendait à Victor Hugo, à l'occasion du soixante-dix-huitième anniversaire de sa naissance et du cinquantenaire d'*Hernani*, le dîner qu'il avait donné à la centième représentation de la dernière reprise du chef-d'œuvre qui ne quittera plus le répertoire du Théâtre-Français.

La plus grande salle de l'hôtel Continental était aussi pleine qu'elle peut l'être.

Citons, au hasard de la mémoire, les noms des convives qui nous reviennent.

Victor Hugo avait à sa droite doña Sol, M^{lle} Sarah Bernhardt.

La Comédie Française était représentée par M^{lle} Sarah Bernhardt et par MM. Mounet-Sully, Worms, Maubant, etc.

L'administrateur général, M. Émile Perrin, avait été retenu par un deuil de famille.

La politique avait pour représentants : MM. Louis Blanc, Laurent-Pichat, Édouard Lockroy, Clemenceau, Georges Périn, Spuller, Emmanuel Arago, Émile Deschanel, Camille Sée, Noël Parfait, Laisant, Henri de Lacretelle, etc.

Le *Rappel* y était dans la personne de MM. Auguste Vacquerie, Paul Meurice, Ernest d'Hervilly, Ernest Blum, Emile Blémont.

Les autres journaux avaient pour les représenter : MM. Francisque Sarcey, Jourde, Isambert, Hébrard, Henri Martin, Edmond Texier, Henry Maret, Camille Pelletan, Jules Claretie, Pierre Véron, Charles Bigot, Edmond About, de Molinari, Louis

Ulbach, Auguste Vitu, Aurélien Scholl, Dalloz, Adolphe Michel, Escoffier, Léon Bienvenu, Charles Monselet, Arnold Mortier, Maurice Talmeyr, Armand Gouzien, Le Reboullet, Alexis Bouvier, Louis Leroy, Charles Canivet, Édouard Fournier, Stoullig, Paul Foucher, Clément Caraguel, Mayer, Bonhoure, Gaston Bérardi, Dumont, Paul Démény, Jean Walter, Achille Denis, Henri Salles, Eugène Montrosier, Raoul Toché, Renaut, René de Pontjést, Émile Abraham, A. Spoll, etc.

Nous n'avons garde d'oublier MM. Émile Augier, Paul de Saint-Victor, Théodore de Banville, François Coppée, Alphonse Daudet, Henri de Bornier, Arsène et Henri Houssaye, Édouard Thierry, Calmann Lévy, A. Quantin, Lemerre, Méaulle, Jacques Normand, Voillemot, Catulle Mendès, Hetzel, Carjat, Eugène Ritt, Paul Déroulède, le comte d'Ideville, le prince Lubomirsky, Pierre Elzéar, Jean Aicard, Benjamin Constant, Alfred Gassier, Philippe Burty, Émile Allix, Lecanu, Paul Viguier, Édouard Blau, E. Wittmann, Moreau-Châlon, Léon Bocher, Georges Peyrat, de Reinach, Gustave Rivet, Paul Bourdon, Clovis Hugues, Alfred Talon, Adolfo Calzado, Bertie Marriott, Crawford, Alphonse Duchemin, Duret, Campbell-Clarke, M^{me} Edmond Adam.

En face de Victor Hugo était son petit-fils Georges, avec Pierre et Jacques Lefèvre, les deux fils d'Ernest Lefèvre et les deux petits-neveux d'Auguste Vacquerie.

Au dessert, M. Émile Augier s'est levé et a prononcé le toast suivant :

Cher et glorieux maître,

Combien, parmi ceux qui vous offrent cette fête, combien n'avaient pas atteint l'âge d'homme, combien même n'étaient pas nés le jour où éclatait sur la scène française l'œuvre immortelle dont nous célébrons aujourd'hui le cinquantième anniversaire.

Les premiers artistes qui ont eu l'honneur de l'interpréter ont tous disparu; ils ont été deux fois et brillamment remplacés; les générations se sont succédé, les gouvernements sont tombés, les révolutions se sont multipliées; l'œuvre a survécu à tout et à tous, de plus en plus acclamée, de plus en plus jeune...

Et il semble qu'elle ait communiqué au poète quelque chose de son éternelle jeunesse! Le temps n'a pas de prise sur vous, cher maître; vous ne connaissez pas de déclin; vous traversez tous les âges de la vie sans sortir de l'âge viril; l'imperturbable fécondité de votre génie, depuis un demi-siècle et plus, a couvert le monde de sa marée toujours montante; les résistances furieuses de la première heure, les aigres rébellions de la seconde se sont fondues dans une admiration universelle; les derniers réfractaires sont rentrés au giron; et vous donnez aujourd'hui ce rare et magnifique spectacle d'un grand homme assistant à sa propre apothéose et conduisant lui-même le char du triomphe définitif que ne poursuit plus l'insulteur.

Quand La Bruyère, en pleine Académie, saluait Bossuet père de l'Église, il parlait d'avance le langage de la postérité; vous, cher maître, c'est la

postérité même qui vous entoure ici, c'est elle qui vous salue et vous porte ce toast :

Au père !

Il nous serait impossible de rendre l'émotion produite par ces belles et généreuses paroles. Quand l'auteur de tant d'œuvres applaudies, et si justement, a si modestement et si dignement parlé des «réfractaires rentrés au giron», il y a eu, dans l'explosion des applaudissements, en même temps qu'une vive admiration pour l'orateur, une profonde cordialité pour l'homme.

Le deuxième toast a été porté, au nom de la Comédie Française, par M. Delaunay :

Messieurs,

En l'absence de notre administrateur général, retenu par un deuil de famille, permettez-moi, comme l'un des doyens de la compagnie, de prendre la parole au nom de la Comédie Française et de porter un toast à l'hôte illustre qui a bien voulu se rendre à notre appel.

Que souhaiter à M. Victor Hugo ? Il a lassé la renommée, on a épuisé pour lui toutes les formules de la louange, il a touché à tous les sommets. Qu'il ajoute de longues années à cette longue et prodigieuse carrière faite de gloire et de génie ! Tel doit être le seul vœu de tous nos cœurs.

Il en est bien encore un autre ! Mais j'ose à peine le formuler, messieurs, et pourtant il aurait, j'en suis sûr, votre approbation unanime. Aux drames merveilleux, à ces chefs-d'œuvre qui sont dans toutes les mémoires, le maître en a ajouté d'autres qu'il tient secrets et qu'il dérobe à notre admiration. Qu'il entende au moins une fois l'immense cri de joie qui saluerait l'apparition d'une nouvelle œuvre dramatique signée de ce nom resplendissant : *Victor Hugo !*

Voulez-vous vous unir à moi, messieurs ? C'est peut-être un moment unique et favorable pour lui demander, pour le supplier d'ouvrir, ne fût-ce qu'une fois, la porte de son trésor.

Les applaudissements ont associé tout l'auditoire au vœu si bien exprimé par l'éminent comédien qui a tant de titres à parler au nom de la Comédie Française.

Les battements de mains n'avaient pas cessé, lorsque M. Francisque Sarcey a repris pour son compte le vœu que venaient d'exprimer M. Delaunay par son discours et tous les assistants par leurs battements de mains.

Nous regrettons de n'avoir pas le texte du discours de l'éminent critique du *Temps*. Disons seulement qu'il a été spirituellement bon enfant quand il a reconnu avoir été un de ces réfractaires dont avait parlé Émile Augier, et qu'il a eu des paroles émues et touchantes quand il a déclaré que sa conviction, pour avoir été tardive, n'en était que plus raisonnée et plus inébranlable.

Après l'éloquente causerie de M. Francisque Sarcey, M^{lle} Sarah Bernhardt a redit les beaux vers de François Coppée, la *Bataille d'Hernani*, qui ont eu à l'hôtel Continental le même succès qu'ils venaient d'avoir au Théâtre-Français.

On a acclamé ces vers si vrais :

Désormais tu confonds Chimène et doña Sol,
Et tu sais bien, alors qu'un chef-d'œuvre se trouve,
Que Molière sourit et que Corneille approuve.
Au firmament de l'art où tu les mets tous deux,
Hugo depuis longtemps rayonne à côté d'eux.

Les applaudissements ont redoublé à ce beau vers :

Vieux chêne plein d'oiseaux, sens tressaillir tes branches !

Et à celui-ci :

Ton front marmoréen et fait pour le laurier.

Victor Hugo a pris alors la parole :

J'ai devant moi la grande presse française.

Les hommes considérables qui la représentent ici ont voulu prouver sa concorde souveraine et montrer son indestructible unité. Vous vous ralliez tous pour serrer la main du vieux combattant qui a commencé avec le siècle et qui continue avec lui. Je suis profondément ému. Je remercie.

Toutes ces grandes et nobles paroles que vous venez d'entendre ajoutent encore à mon émotion.

Les journaux, dans ces derniers jours, ont souvent répété certaines dates : — 26 février 1802, naissance de l'homme qui parle à cette heure ; 25 février 1830, bataille d'*Hernani* ; 26 février 1880, la date actuelle. Autrefois, il y a cinquante ans, l'homme qui vous parle était haï ; il était hué, excréé, maudit. Aujourd'hui... aujourd'hui, il remercie.

Quel a été, dans cette longue lutte, son grand et puissant auxiliaire ?

C'est la presse française.

Messieurs, la presse française est une des maîtresses de l'esprit humain. Sa tâche est quotidienne, son œuvre est colossale. Elle agit à la fois et à toute minute sur toutes les parties du monde civilisé ; ses luttes, ses querelles, ses colères se résolvent en progrès, en harmonie et en paix. Dans ses préméditations, elle veut la vérité ; par ses polémiques, elle fait étinceler la lumière.

Je bois à la presse française, qui rend de si grands services et qui remplit de si grands devoirs.

Les acclamations et les cris de : Vive Victor Hugo ! qui avaient interrompu plusieurs fois le grand poète populaire et national, ont éclaté alors avec une énergie incomparable, et n'ont cessé que lorsqu'il a fallu se lever de table pour passer dans les salons, dont un était moins un salon qu'un jardin ; M. Alphand, voulant participer à l'hommage qu'on rendait au génie, l'avait magnifiquement et artistement empli d'admirables fleurs.

On a complimenté les orateurs, on a causé, et ainsi s'est terminé ce banquet, qui est plus qu'un banquet exceptionnel, qui est un banquet unique.

II

TROISIÈME DISCOURS POUR L'AMNISTIE.

SÉANCE DU SÉNAT

DU 3 JUILLET.

Je ne veux dire qu'un mot.

J'ai souvent parlé de l'amnistic, et mes paroles ne sont peut-être pas complètement effacées de vos esprits; je ne les répéterai point.

Je vous laisse vous redire à vous-mêmes ce qui a été dit, dans tous les temps, contre l'amnistic et pour l'amnistic, dans les deux ordres de faits, dans l'ordre politique et dans l'ordre moral; — dans l'ordre politique, toujours les mêmes crimes, reprochés par un côté à l'autre côté; toujours, à toutes les époques, quels que soient les accusés, quels que soient les juges, les mêmes condamnations, sur lesquelles on entrevoit au fond de l'ombre ce mot tranquille et sinistre : les vainqueurs jugent les vaincus; — dans l'ordre moral, toujours le même gémississement, toujours la même invocation, toujours les mêmes éloquences, irritées ou attendries, et, ce qui dépasse toute éloquence, des femmes qui lèvent les mains au ciel, des mères qui pleurent. (*Sensation.*)

J'appellerai seulement votre attention sur un fait.

Messieurs, le 14 juillet est la grande fête; votre vote aujourd'hui touche à cette fête.

Cette fête est une fête populaire; voyez la joie qui rayonne sur tous les visages, écoutez la rumeur qui sort de toutes les bouches. C'est plus qu'une fête populaire, c'est une fête nationale; regardez ces bannières, entendez ces acclamations. C'est plus qu'une fête nationale, c'est une fête universelle; constatez sur tous les fronts, anglais, hongrois, espagnols, italiens, le même enthousiasme; il n'y a plus d'étrangers.

Messieurs, le 14 juillet, c'est la fête humaine.

Cette gloire est donnée à la France, que la grande fête française, c'est la fête de toutes les nations.

Fête unique.

Ce jour-là, le 14 juillet, au-dessus de l'Assemblée nationale, au-dessus de Paris victorieux, s'est dressée, dans un resplendissement suprême, une figure, plus grande que toi, Peuple, plus grande que toi, Patrie, — l'Humanité! (*Applaudissements.*)

Oui, la chute de cette Bastille, c'était la chute de toutes les bastilles. L'écroulement de cette citadelle, c'était l'écroulement de toutes les tyrannies, de tous les despotismes, de toutes les oppressions. C'était la délivrance, la mise en lumière, toute la terre tirée de toute la nuit. C'était l'éclosion de l'homme. La destruction de cet édifice du mal, c'était la construction de l'édifice du bien. Ce jour-là, après un long supplice, après tant de siècles de torture, l'immense et vénérable Humanité s'est levée, avec ses chaînes sous les pieds et sa couronne sur la tête.

Le 14 juillet a marqué la fin de tous les esclavages. Ce grand effort humain a été un effort divin. Quand on comprendra, pour employer les mots dans leur sens absolu, que toute action humaine est une action divine, alors tout sera dit, le monde n'aura plus qu'à marcher dans le progrès tranquille vers l'avenir superbe.

Eh bien, messieurs, ce jour-là, on vous demande de le célébrer, cette année, de deux façons, toutes deux augustes. Vous ne manquerez ni à l'une ni à l'autre. Vous donnerez à l'armée le drapeau, qui exprime à la fois la guerre glorieuse et la paix puissante, et vous donnerez à la nation l'amnistie, qui signifie concorde, oubli, conciliation, et qui, là-haut, dans la lumière, place au-dessus de la guerre civile la paix civile. (*Très bien! — Bravos.*)

Oui, ce sera un double don de paix que vous ferez à ce grand pays : le drapeau, qui exprime la fraternité du peuple et de l'armée, l'amnistie, qui exprime la fraternité de la France et de l'humanité.

Quant à moi, — laissez-moi terminer par ce souvenir, — il y a trente-quatre ans, je débutais à la tribune française, — à cette tribune. Dieu permettait que mes premières paroles fussent pour la marche en avant et pour la vérité; il permet aujourd'hui que celles-ci, — les dernières, si je songe à mon âge, que je prononcerai parmi vous peut-être, — soient pour la clémence et pour la justice. (*Profonde émotion et vifs applaudissements.*)

III

L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE.

1^{er} AOÛT.

La Société pour l'instruction élémentaire (enseignement laïque), fondée en 1814 par J.-B. Say et Carnot, distribuait, dans la salle du Trocadéro, ses prix et récompenses, et célébrait en même temps son 65^e anniversaire.

Victor Hugo présidait. Il a prononcé, en ouvrant la séance, le discours qui suit :

Il y a un combat qui dure encore, un combat désespéré, un combat suprême, entre deux enseignements : l'enseignement ecclésiastique et l'enseignement universitaire. J'ai proposé, il y a trente ans, à la tribune de l'Assemblée législative, une solution du problème. Cette solution, qui était la vraie, a été repoussée par la réaction, qui a dû en partie peut-être à ce refus son désastreux triomphe.

Aujourd'hui, messieurs, je veux rester dans le calme philosophique. Vous avez pu remarquer que, pour caractériser les deux enseignements qui se querellent, je n'ai voulu employer que les qualificatifs dont ils se désignent eux-mêmes : ecclésiastique, universitaire ; j'ai laissé de côté, vieux combattant, ces expressions vivement populaires dont la polémique actuelle se sert avec tant d'éclat. Ne mettons pas de colère dans les mots, il y a assez de colère dans les choses. L'avenir avance, le passé résiste ; la lutte est violente, les efforts sont quelquefois excessifs, modérons-les. La certitude du triomphe se mesure à la dignité du combat ; la victoire est d'autant plus certaine qu'elle est plus tranquille. (*Bravos.*)

Quelle fête célébrons-nous ici ? La fête d'une société pour l'enseignement élémentaire.

Qu'est-ce que c'est que cette société ? Je vais tâcher de vous le dire.

Elle s'occupe peu de ce qui occupe particulièrement l'école ecclésiastique dont je viens de vous parler ; cette société est absorbée, d'abord par ce premier art, lire et écrire, puis par l'histoire, la géographie, la morale, la littérature, la cosmographie, l'hygiène, l'arithmétique, la géométrie,

l'algèbre, le droit usuel, la chimie, la physique, la musique. Pendant que l'enseignement ecclésiastique, inquiet pour l'erreur dont il est l'apôtre, entre en folie et pousse des cris de guerre et de rage, cette société, profondément calme, se tourne vers les enfants, les mères et les familles, et se laisse pénétrer par la sérénité céleste des choses nécessaires ; elle travaille. (*Applaudissements.*)

Elle travaille ; elle élève des esprits ; elle n'enseigne rien de ce qu'il faudra plus tard oublier ; elle laisse blanche la page où la conscience, éclairée par la vie, écrira, quand l'heure sera venue. (*Bravos répétés.*)

Elle travaille. Que produit-elle ? Écoutez, messieurs. Elle va donner, cette année :

Trois médailles de vermeil,
Trente-cinq médailles d'argent,
Cent dix médailles de bronze,
Deux cent dix-huit mentions honorables,
Et quinze cent quatrevingt-dix certificats d'études.

Ici j'entends un cri unanime : Grand succès ! Messieurs, j'aime mieux dire : Grand effort !

Ce mot, grand effort, fait mieux que satisfaire l'amour-propre, il engage l'avenir.

Oui, un noble, puissant et généreux effort ! Et aucune bonne volonté n'est inutile à la marche de l'humanité. La somme du progrès, qu'est-ce ? le total de nos efforts.

Je suis un de ces passants qui vont partout où il y a un conseil à donner ou à recevoir, et qui s'arrêtent émus devant ces choses saintes, l'enfance, la jeunesse, l'espérance, le travail. On se sent satisfait et tranquillisé, quand on est de ceux qui s'en vont, de pouvoir, de ce point extrême de la vie, jeter au loin les yeux sur l'horizon, et dire aux hommes :

« Tout est bien. Vous êtes dans la bonne voie. Le mal est derrière vous, le bien est devant vous. Continuez. Les volontés suprêmes s'accomplissent. » (*Vive sensation.*)

Messieurs, nous achevons un grand siècle.

Ce siècle a vaillamment et ardemment produit les premiers fruits de cette immense révolution qui, même lorsqu'elle sera devenue la révolution humaine, s'appellera toujours la Révolution française. (*Bravos prolongés.*) La vieille Europe est finie ; une nouvelle Europe commence.

L'Europe nouvelle sera une Europe de paix, de labeur, de concorde, de bonne volonté. Elle apprendra, elle saura. Elle marchera à ce but superbe : l'homme sachant ce qu'il veut, l'homme voulant ce qu'il peut. (*Applaudissements.*)

Nous ne ferons entendre que des paroles de conciliation.

Nous sommes les ennemis du massacre qui est dans la guerre, de l'échafaud qui est dans la pénalité, de l'enfer qui est dans le dogme ; mais notre haine ne va pas jusqu'aux hommes. Nous plaignons le soldat, nous plaignons le juge, nous plaignons le prêtre. Grâce au glorieux drapeau du 14 juillet, le soldat est désormais hors de notre inquiétude, car il est réservé aux seules guerres nationales, on ne ment pas au drapeau. Notre pitié reste sur le prêtre et sur le juge. Qu'ils nous fassent la guerre, nous leur offrons la paix. Ils veulent obscurcir notre âme, nous voulons éclairer la leur. Toute notre revanche, c'est la lumière. (*Longue acclamation.*)

Allez donc, je ne me lasserai pas de le redire, allez, et efforcez-vous, vous tous, mes contemporains ! Que personne ne se ménage, que personne ne s'épargne ! Faites chacun ce que vous pouvez faire. L'Être immense sera content. Il égalise l'importance des résultats devant l'énergie des intentions. L'effort du plus petit est aussi vénérable que l'effort du plus grand. (*Bravos.*)

Allez, marchez, avancez. Ayez dans les yeux la clarté de l'aurore. Ayez en vous la vision du droit, la bonne résolution, la volonté ferme, la conscience, qui est le grand conseil. Ayez en vous — c'est par là que je termine — ces deux choses, qui toutes deux sont l'expression du plus court chemin de l'homme à la vérité, la rectitude dans l'esprit, la droiture dans le cœur. (*Triple salve d'applaudissements. Cri unanime de : Vive Victor Hugo ! Toute la salle se lève et fait une ovation à l'orateur.*)

1881.

OBSÈQUES DE PAUL DE SAINT-VICTOR.

12 JUILLET 1881.

M. Paul Dalloz a lu, au seuil de l'église Saint-Germain-des-Prés, les paroles suivantes, envoyées par Victor Hugo :

Je suis accablé. Je pleure. J'aimais Saint-Victor.

Je vais le revoir. Il était de ma famille dans le monde des esprits, dans ce monde où nous irons tous. Ce n'était pas un esprit ni un cœur qui peuvent se perdre; la mort de telles âmes est un grandissement de fonction.

Quel homme c'était, vous le savez. Vous vous rappelez cette rudesse, généreux défaut d'une nature franche, que recouvrait une grâce charmante. Pas de délicatesse plus exquise que celle de ce noble esprit. Combinez la science d'un mage assyrien avec la courtoisie d'un chevalier français, vous aurez Saint-Victor.

Qu'il aille où sa place est marquée, parmi les français glorieux. Qu'il soit une étoile de la patrie. Son œuvre est une des œuvres de ce grand siècle. Elle occupe les sommets suprêmes de l'art.

Parmi d'autres gloires, il a celle-ci, ne l'oublions pas : il a été fidèle à l'exil. Pendant les plus sombres années de l'empire, l'exil a entendu cette voix amie, cette voix persistante, cette voix intrépide. Il a soutenu les combattants, il a couronné les vaincus, il a montré à tous combien est calme et fière cette habitude des hautes régions.

Que toute cette gloire lui revienne aujourd'hui; qu'il entre dans la sérénité souveraine, et qu'il aille s'asseoir parmi ces hommes rares qui ont eu ce double don, la profondeur du grand artiste et la splendeur du grand écrivain.

1882.

I

LE BANQUET GRISEL.

10 MAI.

Le 10 mai 1882, un banquet était offert par les mécaniciens de France à leur camarade Grisel, qui venait d'être décoré pour avoir autrefois sauvé un train en marche, avec un courage et un sang-froid qui n'auraient pas dû attendre si longtemps leur récompense. La république avait tenu à payer cette dette du second empire.

Victor Hugo, sollicité par une députation parlant au nom de l'immense corporation des chemins de fer, avait accepté la présidence effective de cette fête du travail.

Le banquet a eu lieu dans la salle de l'Élysée-Montmartre, magnifiquement décorée de drapeaux, de fleurs et de plantes exotiques.

Dans la grande salle, douze tables de cent couverts avaient été dressées. Avec les tables des salles du jardin et de la galerie, les convives étaient au nombre de 1.400 environ.

La table d'honneur, élevée en avant de l'orchestre, était dominée par un splendide trophée encadrant un beau buste en bronze de la République.

Les représentants de la presse, les membres du comité, les délégués anglais, les membres de l'Association fraternelle, occupaient le haut des tables, près de la table d'honneur. Les députés, les sénateurs, les conseillers municipaux venaient ensuite au nombre de près de trois cents.

La voiture qui amenait Victor Hugo est signalée. Un mouvement prolongé se manifeste dans la foule.

Lorsque Victor Hugo descend et paraît sur les marches de l'Élysée-Montmartre, les cris de : Vive Victor Hugo ! vive la république ! retentissent de toutes parts. Le poète, nu-tête, se retourne et salue la foule, qui fait entendre de nouveaux vivats.

Les commissaires reçoivent au haut de l'escalier Victor Hugo, très ému de l'ovation dont il vient d'être l'objet.

Victor Hugo s'assied entre le mécanicien Grisel à sa droite et M. Raynal, ministre

du Commerce, à sa gauche. M. Gambetta, président du Conseil, est en face d'eux. Au dessert, Victor Hugo se lève (*Acclamations*) et prononce les paroles suivantes :

Il y a deux sortes de réunions publiques : les réunions politiques et les réunions sociales.

La réunion politique vit de la lutte, si utile au progrès, la réunion sociale a pour base la paix, si nécessaire aux sociétés.

La paix, c'est ici le mot de tous. Cette réunion est une réunion sociale, c'est une fête.

Le héros de cette fête se nomme Grisel. C'est un ouvrier, c'est un mécanicien. Grisel a donné toute sa vie, — cette vie qui unit le bras laborieux au cerveau intelligent, — il l'a donnée au grand travail des chemins de fer. Un jour, il dirigeait un convoi. À un point de la route, il s'arrête. — Avancez ! ordonne le chef de train. — Il refuse. Ce refus, c'était sa révocation, c'était la radiation de tous ses services, c'était l'effacement de sa vie entière. Il persiste. Au moment où ce refus définitif et absolu le perd, un pont sur lequel il n'a pas voulu précipiter le convoi s'écroule. Qu'a-t-il donc refusé ? Il a refusé une catastrophe.

Cet acte superbe, cette protection donnée par l'humble et vaillant ouvrier, n'oubliant que lui-même, à toutes les existences humaines mêlées à ce convoi, voilà ce que la République glorifie.

En honorant cet homme, elle honore les deux cent mille travailleurs des chemins de fer de France, que Grisel représente.

Maintenant, qui a fait cet homme ? C'est le travail. Qui a fait cette fête ? C'est la République.

Citoyens, vive la République !

Cette allocution est suivie d'applaudissements prolongés et des cris de : Vive Victor Hugo !

Les membres du comité apportent un buste de la République et prient Victor Hugo de le remettre à Grisel. — Je le fais de grand cœur, dit le poète ; et il serre la main de Grisel, qui, ému, répond :

— Au nom des mécaniciens de France, je remercie Victor Hugo, le poète immortel, d'avoir bien voulu présider cette fête fraternelle et démocratique.

M. Martin Nadaud, député, fait l'éloge chaleureux des travailleurs, et salue, dans Victor Hugo le grand travailleur, le plus grand génie du siècle.

M. Gambetta prononce à son tour quelques paroles, et dit :

« Cette belle fête a son caractère essentiel, qui est la paix sociale, comme le disait tout à l'heure celui qui est notre maître à tous, Victor Hugo. (*Bravos.*)

« Je crois que la pensée unanime de cette réunion peut être exprimée par

le toast que je porte ici : Au génie et au travail ! À Victor Hugo ! À Grisel !
(*Acclamations.*)

« Beau et grand spectacle ! l'homme qui résume les hauteurs du génie national mettant sa main dans la main du généreux travailleur qui, depuis vingt-cinq ans, attendait la récompense qu'il n'a jamais sollicitée. »

Victor Hugo lève la séance.

Au dehors, la foule est innombrable sur le boulevard. Comme à l'arrivée, Victor Hugo est, à son départ, l'objet d'une ovation enthousiaste. Il faut toute la vigilance des gardiens de la paix pour qu'il n'arrive pas d'accidents, tellement la voiture est entourée par des groupes qui se pressent et s'étouffent.

Enfin les commissaires parviennent à dégager le chemin, et la voiture part au milieu des cris répétés de : Vive Victor Hugo ! vive la république !

II

OBSÈQUES DE LOUIS BLANC.

12 DÉCEMBRE 1882.

Sur la tombe de Louis Blanc, M. Charles Edmond a lu, au nom de Victor Hugo, les paroles qui suivent :

La mort d'un homme comme Louis Blanc est une disparition. C'est une lumière qui s'éteint. On est saisi d'une tristesse qui ressemble à de l'accablement. Mais l'accablement dure peu : les âmes croyantes sont fortes, vivre, c'est espérer. Une lumière s'est éteinte, la source de la lumière ne s'éteint pas. Les hommes comme Louis Blanc sont nécessaires, ils reparaissent quand il le faut; leur œuvre ne peut pas être discontinuée; elle fait partie de la vie même de l'humanité.

Pleurons donc Louis Blanc, mais espérons. Pleurons-le, mais ayons confiance. En ce moment, dans ce monde meilleur où il est, il nous écoute, et il nous approuve. Il voulait et il faisait le bien; il était éloquent, et il était excellent. Historien, il enseignait; orateur, il persuadait; philosophe, il éclairait. Honorons sa dépouille, vénérons sa mémoire, et acceptons son immortalité. De tels hommes, répétons-le, sont nécessaires. Ils doivent mourir, c'est la loi terrestre; et ils doivent durer, c'est la loi céleste. La nature les fait, la République les veut.

Qu'y a-t-il au fond de la République? Il y a l'Homme. Qu'y a-t-il au fond de la nature? il y a Dieu.

Dieu! nous venons de dire un mot, le plus grand qu'il soit donné à l'être humain de prononcer. Expliquons-nous.

Nous ne croyons à aucun des dieux dont on nous raconte les histoires. Ces histoires portent la marque terrestre; l'âge d'y croire est passé. Ceux qui les ont faites travaillaient pour les peuples enfants. Aujourd'hui rien n'est changé, mais tout a grandi. Les peuples sont le peuple; les hommes sont l'homme. La vérité, la justice, la conscience, l'amour, la lumière, c'est tout cela qui est Dieu; nous croyons en Dieu, nul n'en peut douter; quiconque

voit le soleil, voit la vie, quiconque voit le soleil, voit l'infini. Ce que le jour révèle, la nuit l'affirme.

Les êtres comme Louis Blanc sont des consciences suprêmes. Ils traversent la vie, et n'ont qu'une préoccupation, faire le double devoir. Devant l'histoire, les faits, les incidents, les catastrophes, les événements, les révolutions, servir les peuples, devant Dieu, les aimer.

1883.

BANQUET DU 81^e ANNIVERSAIRE

DE LA NAISSANCE DE VICTOR HUGO.

27 FÉVRIER.

Extrait du *Rappel* :

Le banquet offert à Victor Hugo pour fêter le quatre-vingt-unième anniversaire de sa naissance a eu l'éclat qu'on était en droit d'en attendre.

Dès sept heures, la foule des souscripteurs emplissait le vaste salon de l'hôtel Continental.

À huit heures on a passé dans la belle salle à manger qui est la salle des fêtes.

Victor Hugo s'est assis entre M^{me} Edmond Adam à sa droite et M^{me} Édouard Lockroy à sa gauche.

En face, les deux petits-enfants de Victor Hugo, Georges et Jeanne.

À droite de M^{me} Edmond Adam et à gauche de M^{me} Édouard Lockroy, le président de la Société des auteurs dramatiques, M. Camille Doucet, et le président de la société des gens de lettres, M. Edmond About.

Puis citons — au hasard de la mémoire — MM. Got, Auguste Vitu, Émile Augier, Francisque Sarcey, Auguste Vacquerie, John Lemoine, Ernest Renan, Albert Wolff, Henri Rochefort, Paul Meurice, Jules Claretie, Clemenceau, Ernest Lefèvre, Pierre et Jacques Lefèvre, Georges Périn, Lafontaine, Mounet-Sully, Henry de Pène, Charles Bigot, François Coppée, Arnold Mortier, Henry Fouquier, Jehan Valter, Édouard Thierry, La Pommeraye, Paul Foucher, Louis Ulbach, Charles Canivet, Edmond Stoullig, Émile Bergerat, Anatole de la Forge, Pierre Véron, Edmond Texier, Firmin Javel, Émile Blémont, Massenet, Léo Delibes, Ludovic Halévy, Léon Bienvenu, Ritt, Ganderax, Léon Glaize, Charles Monselet, Henri de Bornier, Edmond Lepelletier, Georges Ohnet, Gaulier, Frédéric Montargis, Destrem, Rodin, Louis Leroy, Raoul Toché, Déroulède, Ernest Blum, Bazin, Lecomte, Lafond de Saint-Mur, Gramont, Henri Houssaye, Oscar Comettant, Méaulle, Armand Gouzien, Eugène Montrosier, H. Renault, de Fontarabie, Sully Prud'homme, Henry Becque, Richebourg, Théry, H. Bauer, J. Allard, Millanvoye, Ch. Martel, Robineau, J. Reinach, Montlouis, A. Goupil, Étiévant, Aurélien Scholl, J. Laffitte, comte Ciezkowski, E. Blavet, Hébert,

Maurice Talmeyr, R. Pictet, Gaston Carle, R. de la Vallée, Louis Besson, Nadar, Duquesnel, Calmann Lévy, Louis Jeannin, Louis Dépret, Émile Abraham, Cassigneul, Dreyfus, Crawford, Gaillard, Lemerre, Gustave Rivet, Émile Mendel, Escoffier, Edmond Bazire, Bertol-Graivil, etc. — M^{me} Favart, Émilie Broisat, Alice Lody, Hadamard, Nancy Martel, etc.

Le dîner a été plein d'animation et de cordialité.

Au dessert, M. Camille Doucet s'est levé et, en quelques mots très heureux, a passé la parole à Edmond About, président de la Société des gens de lettres, et à M. Got, doyen — par l'âge, mais encore plus par le talent — des artistes qui ont eu l'honneur d'interpréter les chefs-d'œuvre de celui qu'on fêtait.

Alors Edmond About a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Au nom de la grande famille des lettres, qui comprend les poètes, les auteurs dramatiques, les romanciers, les critiques, les publicistes, je remercie Victor Hugo de l'honneur qu'il nous fait et de la bienveillance qu'il nous témoigne en venant inaugurer parmi nous la 82^e année de sa gloire. Les jeunes gens qui sont ici n'oublieront jamais cette soirée, les hommes mûrs en garderont à l'hôte illustre du 27 février une profonde reconnaissance.

Mais ce n'est pas seulement aujourd'hui, c'est tous les jours depuis soixante ans que Victor Hugo nous honore, tous tant que nous sommes, et par l'éclat de son génie, et par l'inépuisable rayonnement de sa bonté. Celui que Chateaubriand saluait à son aurore du nom d'enfant sublime, est devenu un sublime vieillard, sans que l'on ait pu signaler, dans sa longue et magnifique carrière, soit une défaillance du génie, soit un refroidissement du cœur.

Ce n'est pas une médiocre satisfaction pour nous, petits et grands écrivains de la France, de constater que le plus grand des hommes de notre siècle, le plus admiré, le plus applaudi, le plus aimé, n'est ni un homme de guerre, ni un homme de science, ni un homme d'argent, mais un homme de lettres.

Je ne vous dirai rien de son œuvre : c'est un monde. Et les mondes ne s'analysent pas au dessert entre la poire et le fromage. Parlons plutôt de la fonction sociale qu'il a remplie et qu'il remplira longtemps encore, j'aime à le croire, au milieu de nous.

Dès son avènement, ce roi de la littérature a été un roi paternel. Il a laissé venir à lui les jeunes gens, comme avant-hier, dans sa maison patriarcale, il laissait venir à lui nos enfants. Qui de nous ne lui a pas fait hommage de son premier volume ou de son premier manuscrit, vers ou prose ? À qui n'a-t-il pas répondu par une noble et généreuse parole ? Qui n'a pas conservé, dans l'écrin de ses souvenirs, quelques lignes de cette puissante et caressante

main? Des écrivains qu'il a encouragés on formerait, non pas une légion, mais une armée.

Notre pays, messieurs, avait toujours été rebelle à l'admiration. On ne pouvait pas lui reprocher de gâter ses grands hommes. La médiocrité se vengeait du génie en lui tressant des couronnes où les épines ne manquaient pas. Tandis que nos voisins d'Europe mettaient une complaisance visible à idéaliser leurs idoles de chair et d'os, nous prenions un malin plaisir, c'est-à-dire un plaisir national, à martyriser les nôtres. Pour corriger ce mauvais instinct, il a fallu, non seulement le génie de Victor Hugo et les acclamations du monde entier, mais encore l'action du temps et la longueur d'une existence bien remplie. On dit en Italie : « Chi dura vince. » Victor Hugo a vaincu parce qu'il a duré. C'est depuis quelques années seulement que ses concitoyens se sont décidés, non sans efforts, à célébrer son apothéose. Cette résolution, un peu tardive, mais sincère, nous a relevés aux yeux du monde, peut-être même à nos propres yeux. Nous nous sentons meilleurs depuis que nous sommes plus justes. Ces querelles d'écoles, dont les hommes de mon âge n'ont pas oublié la fureur, se sont apaisées par miracle devant l'ancien généralissime des romantiques, assis, à côté de Corneille, dans l'Olympe de la littérature classique.

L'œuvre de pacification ne s'arrête pas là. Il s'est produit, grâce à l'illustre maître, une détente sensible dans le monde orageux de la politique; j'en atteste les hommes de tous les partis qu'une même pensée, un sentiment commun, une admiration fraternelle a rapprochés ici, qui s'y sont assis coude à coude, qui ont rompu le pain ensemble et qui, entre les luttes d'hier et les batailles de demain, célèbrent aujourd'hui la trêve de Victor Hugo.

Aimons-nous en Victor Hugo! et n'oublions jamais, dans nos dissentiments, hélas inévitables, que le 27 février 1883 nous avons bu tous ensemble à sa santé. À la santé de Victor Hugo!

Quand les applaudissements se sont apaisés, M. Got a soulevé à son tour les bravos dont il a l'habitude en portant le toast suivant :

Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'avoir été appelé à prendre la parole dans ce banquet.

Je ne le dois qu'à mon âge et à mon rang d'ancienneté; mais, tout périlleux qu'il me semble d'élever la voix sur un tel sujet et devant une pareille assemblée, je n'ai pas voulu me soustraire à ce devoir, puisqu'il me permet de saluer, en personne, le Maître, au nom de ceux qui représentent ici le théâtre.

Un autre a pu apprécier dignement l'ensemble de son œuvre puissante, au nom des gens de lettres, et vos applaudissements ont prouvé qu'il avait dit — et dit à merveille — notre pensée à tous.

Mais la corde dramatique n'est-elle pas, sinon la première, du moins la plus retentissante de cette lyre incomparable qui, depuis soixante années, vibre sans trêve à tous les grands souffles de la passion et de l'idéal ?

Permettez-nous donc, messieurs, à nous autres comédiens, porte-voix de chaque jour et intermédiaires vivants entre le poète et la foule, de vous dire avec quelle joie pieuse nous avons senti monter par degrés l'admiration et le respect autour de ces drames immortels.

Heureux ceux d'entre nous qui ont pu s'élever à la hauteur de ses inspirations ! Heureux même ceux dont sa bonté sereine a daigné encourager le dévouement et soutenir les défaillances.

Et c'est ma gratitude qui vous porte ce toast, cher et vénéré maître.
À Victor Hugo !

Victor Hugo s'est levé et a dit :

C'est avec une profonde émotion que je remercie ceux qui viennent de m'adresser des paroles si cordiales, et que je vous remercie tous, mes chers confrères. Et dans le mot confrères il y a le mot frères.

Je vous serre la main à tous avec une fraternelle reconnaissance.

Une longue acclamation a remercié le grand poète de son remerciement. Puis, on est revenu dans le salon où, jusqu'à minuit s'est prolongée la belle fête, que tous les assistants espèrent bien renouveler encore bien des années.

1884.

LE DÉJEUNER DES ENFANTS DE VEULES.

25 SEPTEMBRE.

Chaque automne, depuis trois ans, Victor Hugo veut bien accepter l'hospitalité chez Paul Meurice, à Veules, près Saint-Valéry-en-Caux, tout au bord de la mer. Dans le village il est connu, vénéré, aimé; aimé des enfants surtout, qu'il a gagnés par son sourire.

En 1884, il veut faire pour les enfants de Veules ce qu'il faisait pour les enfants de Guernesey. Avant de partir, il donnera un banquet aux cent petits les plus pauvres de la commune. Ceux qui n'ont pas trois ans n'en participeront pas moins à la fête; ils auront un billet pour la tombola de cinq cents francs qui suivra le repas. Tous les billets gagneront; les moins heureux auront une pièce de vingt sous toute neuve, les autres 2 francs, 5 francs, 10 francs, 20 francs. Il y aura un gros lot de cent francs.

Le 25 septembre, pendant que la musique de Veules exécute la *Marseillaise*, Victor Hugo fait son entrée à l'Hôtel Pelletier. Deux tables ont été dressées parallèlement dans la grande salle, et les murs disparaissent sous les guirlandes et les drapeaux. M. Bellemère, le maire de Veules, adresse au poète, en quelques phrases simples et émues, le remerciement qui est dans tous les cœurs. L'instituteur, M. Deschamps, s'avance vers Victor Hugo, à la tête de ses élèves, et lui dit :

J'apporte à votre cœur, interprète soumis,
Doux et vénéré maître à qui l'enfance est chère,
Les hommages, les vœux de vos jeunes amis,
Et je viens présenter les enfants au grand-père.

Tous un jour ils diront : Je l'ai vu ! De vos yeux
A leurs fronts peut jaillir une secrète flamme
Et pour eux votre vue être un éveil des cieux.
Je leur apprend les mots, vous leur enseignez l'âme.

Victor Hugo serre la main de l'excellent maître d'école, et dit à son tour :

Mes chers enfants,

À Veules, je suis chez vous; accueillez-moi donc comme m'accueillent chez moi mes petits-enfants Georges et Jeanne. Vous aussi, vous êtes des petits enfants, et, au milieu de vous, qu'est-ce que je veux être et qu'est-ce que je suis ? Le grand-père.

Vous êtes petits, vous êtes gais, vous riez, vous jouez, c'est l'âge heureux. Eh bien, voulez-vous — je ne dis pas être toujours heureux, vous verrez plus tard que ce n'est pas facile — mais voulez-vous n'être jamais tout à fait malheureux ? Il ne faut pour ça que deux choses, deux choses très simples : aimer et travailler.

Aimez bien qui vous aime ; aimez aujourd'hui vos parents, aimez votre mère ; ce qui vous apprendra doucement à aimer votre patrie, à aimer la France, notre mère à tous.

Et puis travaillez. Pour le présent, vous travaillez à vous instruire, à devenir des hommes, et, quand vous avez bien travaillé et que vous avez contenté vos maîtres, est-ce que vous n'êtes pas plus légers, plus dispos ? est-ce que vous ne jouez pas avec plus d'entrain ? C'est toujours ainsi ; travaillez, et vous aurez la conscience satisfaite.

Et quand la conscience est satisfaite et que le cœur est content, on ne peut pas être entièrement malheureux.

Pour le moment, mes chers petits convives, ne pensons qu'à nous réjouir d'être ensemble, et faites, je vous prie, honneur à mon déjeuner de tout votre appétit. Je désire que vous soyez seulement aussi contents d'être avec moi que je suis heureux d'être avec vous.

Toutes les petites mains battent joyeusement. Victor Hugo s'assied, seule « grande personne », au milieu de ses soixante-quatorze jeunes convives, garçons et petites filles, qui sont servis par M^{lle} Pelletier et par les trois filles de Paul Meurice.

Après le repas, la loterie. Le sort a été intelligent ; le gros lot est gagné par une pauvre femme restée veuve avec quatre enfants, qui vient en pleurant de joie recevoir le lot de sa petite fille endormie dans ses bras.

1885.

MORT DE VICTOR HUGO.

22 MAI.

Extrait du *Rappel* :

Victor Hugo est mort.

Il est mort aujourd'hui vendredi 22 mai 1885, à une heure vingt-sept minutes de l'après-midi.

Il était né le 26 février 1802.

Il est mort à quatre-vingt-trois ans trois mois moins quatre jours.

Né avec le siècle, il semblait devoir mourir avec lui. Il l'avait tellement personnifié qu'on ne les séparait pas et qu'on s'attendait à les voir partir ensemble. Le voilà parti le premier.

Il y a huit jours, nous l'avions quitté aussi bien portant que d'habitude. On avait dîné gaiement. On était nombreux, et il avait fallu faire une petite table. Il avait, outre ses habitués du jeudi, M. de Lesseps et ses enfants. Enfants, jeunes filles, jeunes femmes avaient ajouté à son sourire ordinaire, et il s'était mêlé souvent à la conversation. Nous n'étions pas plus tôt sortis que la maladie le saisissait.

Elle l'a attaqué à deux endroits, au poumon et au cœur. Ç'a été une lutte terrible. Il était si fortement constitué que par moments le mal cédaît, mais pour reprendre aussitôt. Ceux qui le soignaient ont passé par des alternatives incessantes d'espérances et d'angoisses, croyant un instant qu'il n'avait plus qu'un quart d'heure à vivre, et l'instant d'après qu'il allait guérir.

Lui, il ne s'est pas fait illusion.

Dès le premier jour, il disait à M^{me} Lockroy que c'était la fin.

Samedi, il me prenait la main, la serrait et souriait.

— Vous vous sentez mieux ! lui dis-je.

— Je suis mort.

— Allons donc ! Vous êtes très vivant, au contraire !

— Vivant en vous.

Lundi, il disait à Paul Meurice :

— Cher ami, comme on a de la peine à mourir !

— Mais vous ne mourez pas !

— Si ! c'est la mort. Et il ajouta en espagnol : — Et elle sera la très bien venue.

Il acceptait la mort avec la plus entière tranquillité. Toute sa vie il l'avait regardée

en face, comme celui qui n'a rien à craindre d'elle. Il avait d'ailleurs une telle foi dans l'immortalité de l'âme que la mort n'était pour lui qu'un changement d'existence, et la tombe que la porte d'un monde supérieur.

Mardi, il y a eu un semblant de mieux, et nous avons tant besoin d'espérer que nous avons repris courage. Mercredi, notre confiance est tombée.

Hier, jeudi, la journée a été moitié oppression et moitié prostration. Le malade, quand on lui parlait, ne répondait plus et ne paraissait pas entendre. Nous désespérions encore une fois.

Tout à coup, vers cinq heures et demie, il a eu comme une résurrection. Il a répondu aux questions avec sa voix de santé, a demandé à boire, s'est dit soulagé, a embrassé ses petits-enfants et les deux amis qui étaient là. Et nous avons eu encore l'illusion d'une guérison possible. Hélas ! c'était la dernière clarté que la lampe jette en s'éteignant. Il a dit : Adieu, Jeanne ! Et la prostration l'a repris. Puis, dans la nuit, des accès d'agitation que ne parvenaient plus à calmer les injections de morphine.

Le matin, l'agonie a commencé.

Les médecins disaient qu'il ne souffrait pas, mais le râle était douloureux pour ceux qui l'entendaient. C'était d'abord un bruit rauque qui ressemblait à celui de la mer sur les galets, puis le bruit s'est affaibli, puis il a cessé.

Victor Hugo était mort.

Il était mort dans la maison devant laquelle, il y a quatre ans, six cent mille personnes étaient venues le saluer, debout à sa fenêtre, nu-tête malgré l'hiver, portant ses soixante-dix-neuf ans comme les chênes portent leurs branches. Une foule égale va venir l'y chercher ; mais elle ne l'y trouvera plus debout.

Il est couché, immobile, pâle comme le marbre, la figure profondément sereine. On se dit qu'il est immortel, qu'il est plus vivant que les vivants, et l'on en a la preuve dans ce grand cri de douloureuse admiration qui retentit d'un bout du monde à l'autre ; on se dit que c'est beau d'être pleuré par un peuple, et pas par un seul ; mais n'importe, le voir là gisant, pour ceux dont la vie a été pendant cinquante ans mêlée à la sienne, c'est bien triste. — *Auguste Vacquerie.*

La nouvelle de la maladie de Victor Hugo ne s'était répandue que dans la journée du dimanche. Mais, à partir de ce moment, elle avait été l'unique pensée de Paris.

Le lundi 18 mai, les journaux publiaient ce premier bulletin :

« Victor Hugo, qui souffrait d'une lésion du cœur, a été atteint d'une congestion pulmonaire.

« GERMAIN SÉE.

« D^r ÉMILE ALLIX. »

Le mardi, il y eut une consultation des docteurs Vulpian, Germain Sée et Émile Allix. Ils rédigèrent le bulletin suivant :

« L'état ne s'est pas modifié d'une manière notable. De temps à autre, accès intense d'oppression. »

Les bulletins se succédèrent ainsi chaque jour, signalant tantôt des syncopes alarmantes, tantôt un calme relatif et quelque tendance à l'amélioration. Paris, on

pourrait dire la France entière, a passé, avec les amis et les proches, par des alternatives de crainte et d'espérance et a suivi, heure par heure, les péripéties de la maladie.

Le soir, sur les boulevards, on s'arrachait les journaux pour y chercher les bulletins et les nouvelles. A chaque instant, des voitures s'arrêtaient devant le petit hôtel de l'avenue Victor Hugo ; des personnalités parisiennes, des étrangers, descendaient, s'informaient avec anxiété, s'inscrivaient ou déposaient leur carte. Sur les trottoirs, autour de la maison, toute une foule attendait.

Le 22 mai, la fatale nouvelle se répand avec une incroyable rapidité et jette la consternation dans Paris. Il n'y a qu'un cri : deuil national !

Le 2 août 1883, Victor Hugo avait remis à Auguste Vacquerie, dans une enveloppe non fermée, les lignes testamentaires suivantes, qui constituaient ses dernières volontés pour le lendemain de sa mort :

Je donne cinquante mille francs aux pauvres.

Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard.

Je refuse l'oraison de toutes les églises ; je demande une prière à toutes les âmes.

Je crois en Dieu.

VICTOR HUGO.

Il fallait concilier la modestie de ces dispositions avec l'éclat que voulait donner la France à des funérailles qui, dans la pensée de tous, devaient être telles qu'aucun roi, qu'aucun homme n'en aurait encore eu de pareilles.

Dès le 22 mai, le président du conseil, M. Henri Brisson, avait annoncé au Sénat, avant la levée de la séance, que le gouvernement présenterait le lendemain aux Chambres un projet de loi pour faire à Victor Hugo des funérailles nationales.

Le conseil municipal de Paris avait, le même jour, sur la proposition de M. Deschamps, émis le vœu « que le Panthéon fût rendu à sa destination primitive et que le corps de Victor Hugo y fût inhumé. »

Le 23 mai, le président du conseil, à l'ouverture de la séance du Sénat, prononçait sur Victor Hugo de mémorables paroles. Il disait :

« Son génie domine notre siècle. La France, par lui, rayonnait sur le monde. Les lettres ne sont pas seules en deuil, mais aussi la patrie et l'humanité, quiconque lit et pense dans l'univers entier... C'est tout un peuple qui conduira ses funérailles. »

Et il présentait un projet de loi par lequel des funérailles nationales seraient faites à Victor Hugo.

L'urgence aussitôt est votée, le rapport rédigé et lu, et le projet de loi adopté sans discussion.

À la Chambre des députés, après un éloquent discours de M. Floquet, président, les funérailles nationales sont également votées, par 415 voix sur 418 votants.

M. Anatole de La Forge dépose alors la proposition qui suit :

« Le Panthéon sera rendu à sa destination première et légale.

« Le corps de Victor Hugo sera transporté au Panthéon. »

Il demande l'urgence, qui est votée. La discussion est remise au mardi suivant.

En attendant, une commission est nommée par le ministre de l'Intérieur, sous la présidence de M. Turquet, sous-secrétaire d'état à l'Instruction publique, pour organiser les funérailles nationales.

La commission se compose de MM. Bonnat, Bouguereau, Dalou, Garnier, Guillaume, Mercier, Michelin, président du conseil municipal, Peyrat, Ernest Renan et Auguste Vacquerie.

MM. Alphand, Bartet et de Lacroix sont adjoints à la commission pour exécuter ses décisions.

Comme si le génie de Victor Hugo dictait, une idée nouvelle et grande se présente à tous :

La commission décide : Le corps de Victor Hugo sera exposé sous l'Arc de Triomphe. Il partira de là pour le lieu de sa sépulture.

La commission choisit, dans sa seconde séance, le projet de décoration de l'Arc de Triomphe présenté par M. Garnier.

La décoration de l'Arc de Triomphe ne devait pas être terminée avant le samedi 30 mai.

La date des funérailles fut fixée au lundi 1^{er} juin, onze heures du matin.

Le corps de Victor Hugo serait exposé sous l'Arc de Triomphe pendant la journée du dimanche 31 mai.

L'itinéraire du cortège funèbre fut ainsi réglé par le conseil des ministres : il descendrait les Champs-Élysées jusqu'à la place de la Concorde, traverserait le pont, suivrait le boulevard Saint-Germain, prendrait le boulevard Saint-Michel et arriverait au Panthéon par la rue Soufflot.

À l'Arc de Triomphe, des discours seraient prononcés au nom des corps constitués : le Sénat, la Chambre des députés, le gouvernement, l'Académie française, le conseil municipal de Paris, le conseil général de la Seine. Les autres discours seraient prononcés au Panthéon.

Le lundi 1^{er} juin, jour des funérailles nationales, serait comme un jour férié. Toutes les écoles et toutes les administrations publiques seraient fermées.

Le samedi 23 mai, le corps de Victor Hugo avait été embaumé et reposait maintenant sur son lit couvert de fleurs.

Le visage du poète était tout empreint d'un calme et d'une majesté suprêmes.

Le sculpteur Dalou modela la tête de Victor Hugo. MM. Bonnat, Falguière, Clairin, Léopold Flameng et Guillaumet firent des croquis. M. Léon Glaize peignit la chambre.

Pendant toute la semaine, une foule innombrable et sans cesse renouvelée vint s'inscrire à la maison mortuaire. Des gardiens de la paix maintenaient la double file.

Un lierre qui tapisse le mur à l'intérieur du jardin déborde un peu au sommet ; c'était à qui en atteindrait une feuille.

Le lundi, les étudiants des diverses facultés de Paris se rendirent en corps auprès de la famille, si nombreux que la plupart durent rester dehors. L'un d'eux prit la parole et exprima éloquemment la douleur causée aux élèves des écoles « par la perte du grand poète qui a si admirablement traduit tous les sentiments chers à la jeunesse ».

Les ouvriers et leurs délégations n'étaient pas les moins empressés et les moins affligés.

De toutes parts ne cessaient d'arriver à la famille et aux amis les condoléances et les hommages des représentants les plus autorisés et les plus illustres de la France et du monde. On ne peut que citer pêle-mêle et comme au hasard : Émile Augier, M. et M^{me} Rattazzi, Benjamin Bright, Jules Simon, Clemenceau, Gounod, la Chambre nationale du Mexique, le roi de Grèce, Antoine, député de Metz, Zorilla, la maison de Lar et Lara d'Espagne, le gouvernement roumain, les représentants de l'île de Crète, le prince Torlonia, syndic de Rome, Paul Bert, les artistes et le directeur de la Porte-Saint-Martin, Georges Perrot, directeur de l'École normale, Gréard, Camille Saint-Saëns, Menotti Garibaldi, la veuve d'Edgar Quinet, le père de Gambetta, le fils de Canaris, le fils de Miçkiewicz, Benito Juarez, Sacher Masoch, Mounet-Sully, etc. Tous envoyaient les lettres et les télégrammes les plus émus et les plus touchants.

Nombre de villes d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, de Belgique, de Portugal, du Trentin, etc., firent parvenir des adresses : « Le peuple grec, écrivait M. Théodore Delyannis, pleure en Victor Hugo le plus ancien, le plus généreux et le plus constant des philhellènes. » Toute l'Europe partageait le deuil de la France.

TESTAMENT LITTÉRAIRE.

1875.

Je veux qu'après ma mort tous mes manuscrits non publiés, avec leurs copies s'il en existe, et toutes les choses écrites de ma main que je laisserai, de quelque nature qu'elles soient, je veux, dis-je, que tous mes manuscrits, sans exception, et quelle qu'en soit la dimension, soient réunis et remis à la disposition des trois amis dont voici les noms :

Paul Meurice,
Auguste Vacquerie,
Ernest Lefèvre.

Je donne à ces trois amis plein pouvoir pour requérir l'exécution entière et complète de ma volonté.

Je les charge de publier mes manuscrits de la façon que voici :

Lesdits manuscrits peuvent être classés en trois catégories :

Premièrement, les œuvres tout à fait terminées ;

Deuxièmement, les œuvres commencées, terminées en partie, mais non achevées ;

Troisièmement, les ébauches, fragments, idées éparses, vers ou prose, semées çà et là, soit dans mes carnets, soit sur des feuilles volantes.

Je prie mes trois amis, ou l'un d'eux choisi par eux, de faire ce triage avec le plus grand soin et comme je le ferais moi-même, dans l'esprit et dans la pensée qu'ils me connaissent, et avec toute l'amitié dont ils m'ont donné tant de marques.

Je les prie de publier, avec des intervalles dont ils seront juges entre chaque publication :

D'abord, les œuvres terminées ;

Ensuite, les œuvres commencées et en partie achevées ;

Enfin, les fragments et idées éparses.

Cette dernière catégorie d'œuvres, se rattachant à l'ensemble de toutes mes idées, quoique sans lien apparent, formera, je pense, plusieurs volumes,

et sera publiée sous le titre Océan. Presque tout cela a été écrit dans mon exil. Je rends à la mer ce que j'ai reçu d'elle.

Pour assurer les frais de la publication de cet ensemble d'œuvres, il sera distrait de ma succession une somme de *cent mille* francs qui sera réservée et affectée auxdits frais.

MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre, après les frais payés, recevront, pour se les partager entre eux dans la proportion du travail fait par chacun :

- 1° Sur la première catégorie d'œuvres, *quinze pour cent* du bénéfice net ;
- 2° Sur la deuxième catégorie, *vingt-cinq pour cent* du bénéfice net ;
- 3° Sur la troisième catégorie, qui exigera des notes, des préfaces peut-être, beaucoup de temps et de travail, *cinquante pour cent* du bénéfice net.

Indépendamment de ces trois catégories de publication, mes trois amis, dans le cas où l'on jugerait à propos de publier mes lettres après ma mort, sont expressément chargés par moi de cette publication, en vertu du principe que les lettres appartiennent, non à celui qui les a reçues, mais à celui qui les a écrites. Ils feront le triage de mes lettres et seront juges des conditions de convenance et d'opportunité de cette publication.

Ils recevront sur le bénéfice net de la publication de mes lettres *cinquante pour cent*.

Je les remercie du plus profond de mon cœur de vouloir bien prendre tous ces soins.

En cas de décès de l'un d'eux, ils désigneraient, s'il était nécessaire, une tierce personne qui aurait leur confiance, pour le remplacer.

Telles sont mes volontés expresses pour la publication de tous les manuscrits inédits, quels qu'ils soient, que je laisserai après ma mort.

J'ordonne que ces manuscrits soient immédiatement remis à MM. Paul Meurice, Auguste Vacquerie et Ernest Lefèvre, pour qu'ils exécutent mes intentions comme l'eussent fait mes fils bien-aimés que je vais rejoindre.

Fait, et écrit de ma main, en pleine santé d'esprit et de corps, aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent soixante-quinze, à Paris.

VICTOR HUGO.

Le lendemain du jour où ce testament fut rendu public, les journaux insèrent les déclarations qui suivent :

Nous sommes profondément touchés de la confiance que Victor Hugo nous témoigne et profondément reconnaissants de l'immense honneur qu'il

nous fait en nous choisissant pour les metteurs en œuvre de ses manuscrits et pour les interprètes de sa pensée.

Nous acceptons la mission.

Nous n'acceptons pas l'argent.

Pendant trente ans, nous avons fait pour rien ce que Victor Hugo nous demande de continuer. Il ne nous convient pas d'en être payés après sa mort plus que de son vivant.

Nous renonçons entièrement et irrévocablement à notre part dans les bénéfices de la publication de ses manuscrits.

Nous la donnons à tout ce qui servira sa mémoire et son œuvre. Un acte régulier en déterminera et en constatera l'emploi.

Les premiers produits en seront attribués à la souscription pour le monument.

PAUL MEURICE. — AUGUSTE VACQUERIE.

Extrêmement honoré d'avoir été associé par Victor Hugo au mandat de MM. Paul Meurice et Auguste Vacquerie, je me joins à leur déclaration : je refuse l'argent, et j'accepte la mission avec reconnaissance. — ERNEST LEFÈVRE.



NOTES.

Nous donnons ici les notes des éditions successives de *Depuis l'exil* : Édition de 1872 (jusqu'à la note VII). — Édition de 1876 (jusqu'à la note XI). — Édition Hetzel-Quantin, 1876-1885 (à partir de la note XII).

NOTE I.

ÉLECTIONS DU 8 FÉVRIER 1871.

SEINE.

Liste complète des représentants élus.

Électeurs inscrits : 545.605.

1. Louis Blanc.....	216.471	23. Marc Dufraisse.....	101.192
2. Victor Hugo.....	214.169	24. Greppo.....	101.001
3. Garibaldi.....	200.065	25. Langlois.....	95.756
4. Edgar Quinet.....	169.008	26. Général Frébault.....	95.235
5. Gambetta.....	191.211	27. Clemenceau.....	95.048
6. Henri Rochefort.....	193.248	28. Vacherot.....	94.394
7. Amiral Saisset.....	154.347	29. Jean Brunet.....	93.345
8. Ch. Delescluze.....	153.897	30. Charles Floquet.....	93.438
9. P. Joigneaux.....	153.314	31. Cournet.....	91.648
10. Victor Schœlcher.....	149.918	32. Tolain.....	89.160
11. Félix Pyat.....	141.118	33. Littré.....	87.780
12. Henri Martin.....	139.155	34. Jules Favre.....	81.126
13. Amiral Pothuau.....	138.122	35. Arnaud (de l'Ariège).....	79.710
14. Édouard Lockroy.....	134.635	36. Ledru-Rollin.....	76.736
15. F. Gambon.....	129.573	37. Léon Say.....	75.939
16. Dorian.....	128.197	38. Tirard.....	75.178
17. Ranc.....	126.572	39. Razoua.....	74.415
18. Malon.....	117.253	40. Edmond Adam.....	73.217
19. Henri Brisson.....	115.710	41. Millière.....	73.145
20. Thiers.....	102.945	42. A. Peyrat.....	72.243
21. Sauvage.....	102.690	43. E. Farcy.....	69.798
22. Martin Bernard.....	102.188		

NOTE II.

VICTOR HUGO À BORDEAUX.

(Extrait de la Gironde, 16 février 1871.)

À l'issue de la séance, des groupes nombreux stationnaient autour du palais de l'Assemblée, qui était protégé par un cordon de garde nationale. Chaque député, à sa sortie, a été accueilli par le cri de : Vive la République !

Les acclamations ont redoublé lorsque Victor Hugo, qui avait assisté à la séance, est arrivé à son tour sur le grand perron. À partir de ce moment, les vivats en l'honneur du grand poète des *Châtiments* ont alterné avec les vivats en l'honneur de la République.

Cette ovation, à laquelle la garde nationale elle-même a pris part, s'est prolongée sur tout le passage de Victor Hugo, qui, du geste et du regard, répondait aux acclamations de la foule.

NOTE III.

DÉMISSION DE VICTOR HUGO.

Nous reproduisons, en les atténuant, les appréciations des principaux écrivains politiques présents à Bordeaux, sur la séance où Victor Hugo a dû donner sa démission.

Bordeaux, 8 mars (5 heures 1/2).

À la dernière minute, quelques mots en hâte sur l'évènement qui met l'Assemblée et la ville en rumeur.

Victor Hugo vient de donner sa démission.

Voici comment et pourquoi.

La vérification des pouvoirs en était arrivée aux élections de l'Algérie. La nomination de Gambetta à Oran et celle de M. Mocquard à Constantine venaient d'être validées.

Pour l'élection de Garibaldi à Oran, le rapporteur proposait l'annulation, attendu que « Garibaldi n'est pas français ».

Applaudissements violents à droite.

Le président dit : — Je mets l'annulation aux voix. Personne ne demande la parole ?

— Si fait, moi ! dit Victor Hugo.

Profond silence. — Victor Hugo a parlé admirablement, avec une indignation calme, si ces deux mots peuvent s'allier. Le *Moniteur* vous portera ses paroles exactes ; je les résume tant bien que mal :

— La France, a-t-il dit, vient de passer par des phases terribles, dont elle est sortie sanglante et vaincue ; elle n'a rencontré que la lâcheté de l'Europe. La France a toujours pris en main la cause de l'Europe, et pas un roi ne s'est levé pour elle, pas une puissance. Un homme seul est intervenu, qui est une puissance aussi. Son épée, qui avait déjà délivré un peuple, voulait en sauver un autre. Il est venu, il a combattu...

— Non ! non ! crie la droite furieuse. Non ! il n'a pas combattu !

Et des insultes pour Garibaldi.

— Allons ! riposte Victor Hugo, je ne veux offenser ici personne ; mais de tous les généraux français engagés dans cette guerre, Garibaldi est le seul qui n'ait pas été vaincu !

Là-dessus, épouvantable tempête. Cris : À l'ordre ! à l'ordre !

Dans un intervalle entre deux ouragans, Victor Hugo reprend :

— Je demande la validation de l'élection de Garibaldi.

Cris de la droite plus effroyables encore : — À l'ordre! à l'ordre! Nous voulons que le président rappelle M. Victor Hugo à l'ordre.

Le général Ducrot se fait remarquer parmi les plus bruyants.

Le président. — Je demande à M. Victor Hugo de vouloir bien s'expliquer. Je rappellerai à l'ordre ceux qui l'empêcheront de parler. Je suis juge du rappel à l'ordre.

Le tumulte est inexprimable. Victor Hugo fait de la main un geste; on se tait; il dit :

— Je vais vous satisfaire. Je vais même aller plus loin que vous. Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi; aujourd'hui vous refusez de m'entendre; je donne ma démission.

Stupeur et consternation à droite. Le général Ducrot croit injurier Garibaldi en disant qu'il est venu défendre, non la France, mais la République.

Cependant le président annonce « que M. Victor Hugo vient de lui faire remettre une lettre par laquelle il donne sa démission ».

— Est-ce que M. Victor Hugo persiste? demande-t-il.

— Je persiste, dit Victor Hugo.

— Non! non! lui crie-t-on maintenant à droite.

Mais il répète : — Je persiste.

Et le président reprend : — Je ne lirai néanmoins cette lettre qu'à la séance de demain.

Séance du 8.

Je vous ai jeté, à la dernière minute, quelques mots sur l'évènement qui était la rumeur d'hier et qui est encore la rumeur d'aujourd'hui, — la démission de Victor Hugo.

Si vous aviez assisté à ce moment de la séance, aux vociférations de la réaction, à sa rage, à son épilepsie, comme vous approuveriez le grand orateur de n'être pas resté là!

Victor Hugo avait dit que Garibaldi était le seul de nos généraux qui n'eût pas été battu. Notez que c'est rigoureusement exact, — et que ce n'est pas injurieux pour les quelques généraux énergiques, mais malheureux, qui n'ont pas à rougir de n'avoir pas réussi. Et, en effet, quand la majorité a hurlé : « Vous insultez nos généraux! » Chanzy, Jauréguiberry, l'amiral La Roncière, etc., ont fait signe que non, et il n'y a eu que deux généraux parfaitement inconnus, et un troisième trop connu par son serment — M. Ducrot — qui se soient déclarés offensés.

Lorsque Victor Hugo a dit que Garibaldi était venu avec son épée... — un vieux rural a ajouté : — Et Bordone! Ce vieux rural s'appelle M. de Lorgeril.

Victor Hugo : « Garibaldi est venu, il a combattu... » Toute la majorité : « Non! non! » Donc ils ne veulent même pas que Garibaldi ait combattu. On se demande s'ils comprennent ce qu'ils disent.

Il s'est trouvé un rural pour cette interruption : « Faites donc taire M. Victor Hugo; il ne parle pas français. »

Au paroxysme du tumulte, il fallait voir le dédain et l'impassibilité de l'orateur attendant, les bras croisés, la fin de ce vacarme inférior.

Vous allez avoir de la peine à me croire; eh bien, quand Victor Hugo a donné sa démission, même cette majorité-là a senti, ce dont je l'aurais crue incapable, qu'en perdant l'éternel poète des *Cbâtiments*, elle perdait quelque chose. M. Grévy ayant demandé si Victor Hugo persistait dans sa démission, il y a eu sur tous les bancs des voix qui ont crié : Non! non!

Victor Hugo a persisté. Et comme il a eu raison! Qu'il retourne à Paris, et qu'il laisse cette majorité parfaire toute seule ce qu'elle a si bien commencé en livrant à la Prusse Strasbourg et Metz.

La validation des élections a eu son cours. J'allais me retirer, quand tout à coup Victor Hugo apparaît à la tribune. Quelle que soit l'opinion de M. Victor Hugo comme homme politique, il est un fait incontestable, c'est qu'il est un puissant esprit, le plus grand poète de France, et qu'à ce titre il a droit au respect d'une assemblée française, et doit tout au moins être écouté

d'elle. C'est au milieu des hurlements, des cris, d'un tumulte indescriptible, du refus de l'écouter, que M. Victor Hugo est resté une bonne demi-heure à la tribune. Il s'agissait de l'élection de Garibaldi à Alger⁽¹⁾. On voulait l'écarter parce qu'il n'a pas la qualité de français.

« La France accablée, mutilée en présence de toute l'Europe, n'a rencontré que la lâcheté de l'Europe. Aucune puissance européenne ne s'est levée pour défendre la France, qui s'était levée tant de fois pour défendre l'Europe. Un homme est intervenu. (Ici les murmures commencent.) Cet homme est une puissance. (À droite, grognements.) Cet homme, qu'avait-il ? (Rires des cacochymes.) Une épée. Cette épée avait délivré un peuple. (La voix de l'orateur, si forte, est couverte par les violentes apostrophes de la majorité.) Elle pouvait en sauver un autre. (Dénégations frénétiques, jeunes et vieux se lèvent ivres de colère.) Enfin cet homme a combattu. (Ici l'orage crève. C'est un torrent. La voix du président est étouffée ; le bruit de la clochette n'arrive pas jusqu'à nous, et pourtant elle est agitée avec vigueur. On n'entend plus que ces mots : Ce n'est pas vrai, c'est un lâche ! Garibaldi ne s'est jamais battu ! Enfin le président saisit un moment de calme relatif et, avec colère, lance une dure apostrophe à cette assemblée que l'intolérance aveugle. Hugo, calme et serein, les mains dans les poches, laisse passer l'orage.)

« Je ne veux blesser personne. Il est le seul des généraux qui ont lutté pour la France qui n'ait pas été vaincu. » (À ces mots la rage déborde : À l'ordre ! à la porte ! Qu'il ne parle plus ! Nous ne voulons plus l'entendre ! Tels sont les cris qui s'échangent au milieu d'une exaspération croissante.)

Hugo se croise les bras et attend. Le président refuse de rappeler l'orateur à l'ordre. Hugo, alors, avec une grande dignité : « Il y a trois semaines, vous avez refusé d'entendre Garibaldi — (Vous mentez ; tout le monde sait que ce n'est pas vrai ! lui crie-t-on), — aujourd'hui vous refusez de m'entendre, je me retire. »

Alors Ducrot s'élance à la tribune et demande une enquête pour savoir si Garibaldi est venu défendre la France ou la République universelle. — Il est accueilli par des hurrahs de : Oui, oui.

Le président, consterné, demande publiquement à Hugo de retirer la lettre par laquelle il donne sa démission. Sollicité vivement par quelques amis, Hugo répond avec fermeté : Non ! non ! non !

L'Assemblée comprend l'acte ridicule qu'elle a commis et le président demande de ne lire cette lettre que demain.

Les hommes de cœur et d'intelligence ne peuvent plus rester... — GERMAIN CASSE.

Deux délégations ont été adressées à Victor Hugo pour l'engager à retirer sa démission.

La première venait au nom de la réunion républicaine de la rue de l'Académie. M. Bethmont a pris la parole.

La seconde au nom du centre gauche, l'envoyé était M. Target.

Victor Hugo, en les remerciant avec émotion de leur démarche, leur a expliqué les raisons qui l'obligeaient à persister dans sa résolution et à maintenir sa démission.

L'Assemblée qui a chassé Garibaldi a refusé d'entendre Victor Hugo. Ces deux actes suffiront à l'histoire pour la juger. Nous ne regrettons pas seulement l'admirable orateur que nous n'entendrons plus, nous regrettons encore, nous jeunes gens, cette grande indulgence, cette grande bienveillance et cette grande bonté qui étaient près de nous. C'est un triple deuil.

Le tumulte a été grand. La majorité, non contente d'avoir invalidé l'élection de Garibaldi, a voulu qu'il fût calomnié à la tribune. Un député — que je ne connais pas — mais que

⁽¹⁾ Garibaldi avait été élu en même temps à Oran et à Alger. (*Note de l'Éditeur.*)

À LA DÉPUTATION DES CITOYENS DE BORDEAUX. 369

l'Assemblée a pris pour le général Ducrot, s'est chargé de ce soin. Ce député a donné à entendre qu'il fallait attribuer à Garibaldi la défaite de l'armée de l'Est. J'ai senti, à ces mots, comme tous les honnêtes gens, une vive indignation, et je n'ai pu me retenir de demander la parole. Elle me fut retirée dès mes premières phrases, je ne sais pourquoi. Je voulais seulement faire remarquer à mes honorables collègues, qu'ils étaient dans une erreur complète touchant le général Ducrot et le député qui, si audacieusement, usurpait ce titre et ce nom.

Le général Ducrot, dans une circulaire célèbre, a dit :

— Je reviendrai mort ou victorieux !

Or le général Ducrot n'est point homme à prononcer de telles paroles en l'air. Il a été, malheureusement, vaincu, et je le tiens pour mort. On me dira tout ce qu'on voudra, je n'en démordrai point. Le général Ducrot est mort. Et le député qui a parlé hier et qui paraît se porter fort bien n'est point le général Ducrot.

M. Jules Favre a dit, il est vrai : « Ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses », et il a donné l'Alsace et il a donné la Lorraine. M. Trochu a dit : « Je ne capitulerai pas », et il a prié un de ses amis de capituler. Mais M. le général Ducrot est mort. Jamais on ne me persuadera le contraire.

M. le général Ducrot, s'il avait vécu, aurait compris qu'il n'appartenait point à un général battu d'attaquer un général victorieux ; il n'aurait appelé ni Wissembourg, où il a été défait, ni Buzenval, où il est arrivé six heures trop tard. Il se serait tu, — se conformant à cet axiome que les grandes douleurs doivent être muettes.

L'histoire compte déjà le faux Démétrius et le faux Smerdis. Nous avons le faux Ducrot. Voilà tout. — ÉDOUARD LOCKROY.

NOTE IV.

À LA DÉPUTATION DES CITOYENS DE BORDEAUX.

Le soir du 8 mars, à une députation de citoyens de Bordeaux venant le prier de retirer sa démission, M. Victor Hugo a dit :

Je ne juge pas cette Assemblée, je la constate. Je me sens même indulgent pour elle. Elle est comme un enfant mal venu. Elle est le produit de la France mutilée. Elle m'afflige et m'attendrit comme un nouveau-né infirme. Elle se croit issue du suffrage universel. Or le suffrage universel qui l'a nommée était séparé de Paris. Sans Paris, il n'y a pas de lumière sur le suffrage universel, et le vote reste obscur. Électeur ignorant, élu quelconque. C'est le malheur du moment. L'Assemblée en est plus victime que coupable. Tout en souhaitant qu'elle disparaisse vite, je lui suis bienveillant. Plus elle m'a insulté, plus je lui pardonne.

Ceci est la quatrième Assemblée dont je fais partie. J'ai donc l'habitude de la lutte parlementaire. On m'a interrompu, cela me serait bien égal. L'Assemblée ne me connaît point, mais vous me connaissez, vous, et vous ne vous y méprenez pas. Je suis pour la liberté de la tribune, et je suis pour la liberté de l'interruption. D'abord, l'interruption est une liberté ; cela suffit pour qu'elle me plaise. Ensuite l'interruption aide l'improvisation ; elle suggère à l'orateur l'inattendu. Je fais donc plus qu'absoudre l'interruption, je l'aime ; à une condition, c'est qu'elle sera passionnée, c'est-à-dire loyale. Je ne lui demande pas d'être polie, je lui demande d'être honnête. Un jour un orateur m'a reproché l'argent que coûterait mon discours : *Et dire que ce discours coûtera vingt-cinq francs à la France !* il était de bonne foi. J'ai

souri. Un autre jour, le 17 juin 1851, je dénonçais le complot qui a éclaté en décembre, et je déclarais que le président de la République conspirait contre la République; on m'a crié : *Vous êtes un infâme calomniateur!* C'était vif. Cette fois encore, j'ai souri. Pourquoi? c'est que l'interrupteur était simplement un imbécile. Or, être un imbécile, c'est un droit. Bien des gens en usent.

Je n'interromps jamais, mais j'aime qu'on m'interrompe. Cela me repose. Je me trompe en disant que je n'interromps jamais. Une fois dans ma vie j'ai interrompu. Un ministre, M. Léon Faucher, je crois, était à la tribune. C'était en 1849. Il faisait l'éloge du roi de Naples. Je lui criai : — *Le roi de Naples est un monstre.* — Ce mot a fait le tour de l'Italie et n'a évidemment pas nui à la chute des Bourbons de Naples. L'interruption peut donc être bonne.

J'admets l'interruption. Je l'admets pleinement. J'admets que l'orateur soit vieux et que l'interrupteur soit jeune, j'admets que l'orateur ait des cheveux blancs et que l'interrupteur n'ait pas même de barbe au menton, j'admets que l'orateur soit vénérable et que l'interrupteur soit ridicule. J'admets qu'on dise à Caton : Vous êtes un lâche. J'admets qu'on dise à Tacite : Vous mentez. J'admets qu'on dise à Molière ou à Voltaire : Vous ne savez pas le français. J'admets qu'un homme de l'empire insulte un homme de l'exil. Écoutez, je vais vous dire, en fait d'injures, j'admets tout. Je vais loin, comme vous voyez. Mais, en fait de servitude, je n'admets rien. Je n'admets pas que la tribune soit supprimée par l'interruption. Opprimée, oui; supprimée, non. Là commence ma résistance. Je n'admets pas que la liberté inférieure abolisse la liberté supérieure, je n'admets pas que celui qui crie bâillonne celui qui pense; criez tant que vous voudrez, mais laissez-moi parler. Je n'admets pas que l'orateur soit l'esclave de l'interrupteur. Or, voici en quoi consiste l'esclavage de l'orateur, c'est en ceci seulement : ne pouvoir dire sa pensée. Vous m'appellez calomniateur. Que m'importe, si vous me laissez dire ce que vous appelez ma calomnie. Ma liberté, c'est ma dignité. Frappe, mais écoute. Insultez-moi, mais laissez-moi libre. Or, le 17 juillet 1851, j'ai pu dénoncer et menacer Bonaparte, et le 8 mars 1871, je n'ai pu défendre Garibaldi. Cela, je ne l'admets pas. Je ne consens pas à cette dérision : avoir la parole et avoir un bâillon. Être à la tribune, et être au bagne. Vouloir obéir à sa conscience, et ne pouvoir qu'obéir à la majorité. On n'obtiendra pas de moi cette bassesse, et je m'en vais.

En dehors de cette question de principes qui me commande ma démission, je le répète, je n'en veux pas à l'Assemblée. On ne change pas son origine. Le loup est né loup et restera loup. Si certains membres de la droite, qui peut-être en leur particulier sont les meilleures gens du monde, mais qui sont illettrés, ignorants et inconscients, font que parfois l'Assemblée nationale de France ressemble à une populace, ce n'est certes pas la faute de l'Assemblée, ce n'est même pas la faute de ces honorables membres qui sont, à leur insu, une calamité publique. C'est le malheur de tous, et ce n'est le crime de personne. Mais ce malheur, tant que l'Assemblée siégera, est irrémédiable. Là où il n'y a pas de remède, le médecin est inutile.

Je n'espère rien de cette Assemblée, j'attends tout du peuple. C'est pourquoi je sors de l'Assemblée, et je rentre dans le peuple.

La droite m'a fait l'honneur de me prendre pour ennemi personnel. Il y a dans l'Assemblée bien des hommes du dernier empire ; en entrant dans l'Assemblée j'ai oublié que j'avais fait *les Cbâtiments* ; mais eux, ils s'en souviennent. De là des cris furieux.

J'amnistie ces clameurs, mais je veux rester libre. Et encore une fois, je m'en vais.

Le même soir, 8 mars, la réunion de la gauche radicale a vivement pressé le représentant Victor Hugo de retirer sa démission. Il a persisté, et il a adressé à la réunion quelques paroles que nous reproduisons :

Je persiste dans ma résolution.

C'est pour moi une douleur de vous quitter, vous avec qui je combattais.

Plusieurs d'entre vous et moi, nous étions ensemble dans Paris devant l'ennemi, la Prusse ; nous sommes ensemble à Bordeaux devant un autre ennemi, la monarchie. Je vous quitte, mais c'est pour continuer le combat. Soyez tranquilles.

Ici le combat est devenu impossible, à moi du moins. J'ai souri de ce bon curé debout qui me montrait le poing et qui criait : *À mort !* C'était sa façon de demander le rappel à l'ordre. Cela ne serait que risible si la droite finissait par écouter. Mais non. C'est l'interruption à jet continu. Nul moyen de dire sa pensée tout entière. La majorité ne veut pas qu'une idée se fasse jour. C'est la voie de fait et la violence remplaçant la discussion. L'Assemblée n'a pas voulu entendre Garibaldi, et il n'a pu rester dans l'Assemblée plus d'un jour. Elle n'a pas voulu m'entendre, et j'ai dû donner ma démission. Tenez, le jour où M. Thiers cessera de lui plaire, la droite le traitera comme elle a traité Garibaldi, comme elle m'a traité, et je ne serais pas surpris qu'elle le forçât, lui aussi, à donner sa démission⁽¹⁾.

Ne nous faisons aucune illusion. La Chambre introuvable est retrouvée. Nous sommes en 1815.

C'est du reste une loi, toute invasion étrangère est suivie d'une invasion monarchique. Après le droit de force, le droit divin. Après le glaive arrive le sceptre.

Ce sera pour moi un insigne honneur et un beau souvenir d'avoir présidé pendant quelques jours, moi le moindre d'entre vous, cette généreuse réunion ; cette réunion où vous êtes, vous, Louis Blanc, historien profond, orateur puissant, grande âme ; vous, Schœlcher, duquel j'ai dit : Schœlcher a élevé la vertu jusqu'à la gloire ; vous, Peyrat, grand journaliste, conscience droite et talent fier ; vous, Lockroy, esprit éclatant et intrépide ; vous, Langlois, combattant de la tribune comme du champ de bataille ; vous, Joigneaux, vous, Edmond Adam, vous, Floquet, vous, Martin-Bernard, vous, Naquet, vous, Brisson, hommes éloquents et vaillants, vous tous, car tous comptent ici. Chez les vieux, la vétérance n'exclut pas l'énergie ; chez les jeunes, l'ardeur n'exclut pas la gravité. Dans le camp démocratique on mûrit vite et on ne vieillit pas.

Je vous quitte, mais, je le répète, c'est pour mieux combattre. Quand l'inter-

⁽¹⁾ Ceci s'est réalisé. Séance du 24 août. (*Note de l'Édition originale.*)

ruption devient la mutilation, l'orateur doit descendre de la tribune; il le doit à sa dignité, il le doit à sa liberté. Mais je serai l'orateur du dehors. Le livre est aussi une tribune. Je reste votre auxiliaire. Une haine systématique étouffe ici ma voix. Mais on étouffe une voix, on n'étouffe pas une pensée. Paralysé ici, je retrouverai hors d'ici toute ma liberté d'action. Et au besoin, je saurai, s'il le faut, reprendre la route de l'exil. Souvent, parler de plus loin, c'est parler de plus haut.

Je ne dis pas que je ne consentirai jamais à rentrer dans une Chambre; plus tard, quand les leçons données auront porté leur fruit, quand la liberté de la tribune sera rétablie, si mes concitoyens se souviennent assez de moi pour savoir encore mon nom, j'accepterai d'eux, alors comme toujours, toutes les formes du devoir. Je remonterai, s'ils le désirent, à la tribune redevenue possible pour moi, et j'y défendrai la République, le peuple, la France, et tous les grands principes du droit auxquels appartiennent ma dernière parole comme orateur, ma dernière pensée comme écrivain, et mon dernier souffle comme citoyen.

NOTE V.

FIN DE L'INCIDENT BELGE.

L'incident belge a eu une suite. Le dénouement a été digne du commencement. La conscience publique exigeait un procès. Le gouvernement belge l'a compris; il en a fait un. À qui? Aux auteurs et complices du guet-apens de la place des Barricades? Non. Au fils de Victor Hugo, et un peu par conséquent au père. Le gouvernement belge a simplement accusé M. François-Victor Hugo de vol. M. François-Victor Hugo avait depuis quatre ou cinq ans dans sa chambre quelques vieux tableaux achetés en Flandre et en Hollande. Le gouvernement catholique belge a supposé que ces tableaux devaient avoir été volés au Louvre par la Commune et par M. François-Victor Hugo. Il les a fait saisir en l'absence de M. François-Victor Hugo, et un juge nommé Cellarier a gravement et sans la moindre stupeur instruit le procès. Au bout de six semaines, il a fallu renoncer à cette tentative, digne pendant de la tentative nocturne du 27 mai. La justice belge s'est désistée du procès, a rendu les tableaux et a gardé la honte. De tels faits ne se qualifient pas.

La justice belge n'ayant pu donner le change à l'opinion, et n'ayant pas réussi dans son essai de poursuivre un faux crime, a paru, au bout de trois mois, se souvenir qu'elle avait un vrai crime à poursuivre. Le 20 août, M. Victor Hugo a reçu, à Vianden, l'invitation de faire sa déclaration sur l'assaut du 27 mai devant le juge d'instruction de Diekirch. Il l'a faite en ces termes :

Le 1^{er} juin 1871, au moment de quitter la Belgique, j'ai publié la déclaration que voici :

« L'assaut nocturne d'une maison est un crime qualifié. À six heures du matin, le procureur du roi devait être dans ma maison; l'état des lieux devait être constaté judiciairement, l'enquête de justice en règle devait commencer, cinq témoins devaient être immédiatement entendus, les trois servantes, M^{me} Charles Hugo et moi. Rien de tout cela n'a été fait. Aucun magistrat instructeur n'est venu; aucune vérification légale des dégâts, aucun interrogatoire. Demain toute trace aura à peu près disparu, et les témoins seront dispersés; l'intention de ne rien voir est ici

évidente. Après la police sourde, la justice aveugle. Pas une déposition n'a été judiciairement recueillie; et le principal témoin, qu'avant tout on devrait appeler, on l'expulse.

« VICTOR HUGO. »

Tout ce que j'ai indiqué dans ce qu'on vient de lire s'est réalisé.

Aujourd'hui, 20 août 1871, je suis cité à faire, par-devant le juge d'instruction de Dickirch (Luxembourg), délégué par commission rogatoire, la déclaration de l'acte tenté contre moi dans la nuit du 27 mai.

Deux mois et vingt-quatre jours se sont écoulés.

Je suis en pays étranger.

Le gouvernement belge a laissé aux traces matérielles le temps de disparaître, et aux témoins le temps de se disperser et d'oublier.

Puis, quand il a fait tout ce qu'il a pu pour rendre l'enquête illusoire, il commence l'enquête.

Quand la justice belge pense qu'au bout de près de trois mois le fait a eu le temps de s'évanouir judiciairement et est devenu insaisissable, elle se saisit du fait.

Pour commencer, au mépris du code, elle qualifie, dans la citation qui m'est remise, l'assaut d'une maison par une bande armée de pierres et poussant des cris de mort : « violation de domicile ».

Pourquoi pas tapage nocturne ?

À mes yeux, le crime qualifié de la place des Barricades a une circonstance atténuante. C'est un fait politique. C'est un acte sauvage et inconscient, un acte d'ignorance et d'imbécillité, du même genre que les faits reprochés aux agents de la Commune. Cette assimilation est acquise aux hommes de la place des Barricades. Ils ont agi aveuglément comme agissaient les instruments de la Commune. C'est pourquoi je les couvre de la même exception. C'est pourquoi il ne m'a pas convenu d'être plaignant.

C'est pourquoi, témoin, j'eusse plaidé la circonstance atténuante qu'on vient d'entendre.

Mais je n'ai pas voulu être plaignant, et le gouvernement belge n'a pas voulu que je fusse témoin.

Je serai absent.

Par le fait de qui ?

Par le fait du gouvernement belge.

La conduite du ministère catholique belge, dans cette affaire, a excité l'indignation de toute la presse libre d'Europe, que je remercie.

En résumé,

Près de trois mois s'étant écoulés,

Les traces matérielles du fait étant effacées,

Les témoins étant dispersés,

Le principal témoin, le contrôleur nécessaire de l'instruction, étant écarté,

L'enquête réelle n'étant plus possible,

Le débat contradictoire n'étant plus possible,

Il est évident que ce simulacre d'instruction ne peut aboutir qu'à un procès dérisoire ou à une ordonnance de non-lieu, plus dérisoire encore.

Je signale et je constate cette forme nouvelle du déni de justice.

Je proteste contre tout ce qui a pu se faire en arrière de moi.

L'audacieuse et inqualifiable tentative faite contre mon fils, à propos de ses tableaux, par la justice belge, montre surabondamment de quoi elle est capable.

Je maintiens contre le gouvernement belge et contre la justice belge toutes mes réserves.

Je fais juge de cette justice-là la conscience publique.

VICTOR HUGO.

Dickirch, 22 août 1871.

Voici comment s'est terminée la velléité de justice qu'avait eue la justice : un juge d'instruction a mandé M. Kerwyn de Lettenhove, fils du ministre de l'intérieur local, et désigné par toute la presse libérale belge comme un des coupables du 27 mai. Ce M. Kerwyn n'a pu nier qu'il n'eût fait partie de la bande qui avait assiégé la nuit une maison habitée et failli tuer un petit enfant. L'honorable juge, sur cet aveu, lui a demandé s'il voulait nommer ses complices. M. Kerwyn a refusé. Le juge l'a condamné à *cent francs d'amende*. Fin.

NOTE VI.

La lettre du 26 mai à l'*Indépendance belge* disait primitivement :

« Johannard et La Cécilia... font fusiller un enfant... »

Ce fait est inexact, comme le prouve la lettre suivante du général La Cécilia. Le général La Cécilia, disons-le à son honneur, a été commandant des francs-tireurs de Châteaudun.

À M. VICTOR HUGO.

Genève, 2 août 1871.

Monsieur,

Dans une lettre, désormais historique, que vous avez adressée à l'*Indépendance belge*, à la date du 26 mai, j'ai lu, avec une pénible surprise, la phrase suivante :

« Ceux de la Commune, Johannard et La Cécilia, qui font fusiller un enfant de quinze ans, sont des criminels... »

Par suite de quelle erreur fatale votre voix illustre et vénérée s'élevait-elle pour m'accuser d'une lâcheté aussi odieuse ? C'est ce qu'il m'importait de rechercher, mais le soin de dérober ma tête aux fureurs de la réaction m'a empêché jusqu'ici de le faire.

Sans attendre mes explications, plusieurs de mes amis ont pris ma défense dans la presse française et étrangère ; je crois pourtant devoir profiter du premier instant de tranquillité pour vous fournir quelques détails qui achèveront de dissiper vos doutes, si vous en avez encore.

Le *Journal Officiel de la Commune* du 20 mai contient le rapport ci-dessous que je transcris rigoureusement :

« LE CITOYEN JOHANNARD. — Je demande la parole pour une communication. Je me suis rendu hier au poste qu'on m'a fait l'honneur de me confier. On s'est battu toute la nuit. La

présence d'un membre de la Commune a produit la meilleure influence parmi les combattants. — Je ne serais peut-être pas venu sans un fait très important, dont je crois de mon devoir de vous rendre compte.

« On avait mis la main sur un GARÇON qui passait pour un espion, — toutes les preuves étaient contre lui et il a fini par avouer lui-même qu'il avait reçu de l'argent et qu'il avait fait passer des lettres aux Versaillais. — J'ai déclaré qu'il fallait le fusiller sur-le-champ. — Le général La Cécilia et les officiers d'état-major étant du même avis, il a été fusillé à midi.

« Cet acte m'ayant paru grave, j'ai cru de mon devoir d'en donner communication à la Commune et je dirai qu'en pareil cas j'agirai toujours de même. »

Vrai quant au fond, ce récit renferme cependant deux inexactitudes :

La première, c'est que l'individu que Johannard appelle un *garçon* était un jeune homme de vingt-deux à vingt-trois ans ; la seconde, c'est qu'il n'aurait pas suffi de l'avis de Johannard pour me déterminer à ordonner, conformément aux lois de la guerre, l'exécution d'un espion. Le rapport que j'ai adressé à ce sujet au délégué de la guerre témoigne que la sentence fut prononcée après toutes les formalités d'usage en pareille circonstance.

Néanmoins j'ai réfléchi que les paroles attribuées à Johannard par l'*Officiel* ne vous permettaient pas de conclure que l'espion fusillé par mon ordre était un enfant de quinze ans.

J'ai donc continué mes recherches et j'ai fini par trouver que certains journaux belges, entre autres l'*Écho du Parlement*, avaient, en reproduisant le compte rendu de l'*Officiel*, eu le soin d'ajouter que la *victime de ma férocité* était un enfant de quinze ans.

Or, je n'ai pas besoin de vous le dire, à cette assertion j'oppose le démenti le plus formel.

Et pour vous, monsieur, comme pour tous ceux qui me connaissent, mon affirmation suffira, car, je le dis avec orgueil, si l'on fouille dans ma vie, on trouvera que je n'ai rien à me reprocher, pas même une faiblesse, pas même une capitulation de conscience.

C'est donc comptant sur votre loyauté que je viens vous prier de vouloir bien effacer mon nom de votre lettre du 26 mai.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mon profond respect.

Votre dévoué,

N. LA CÉCILIA.

*Ex-général de division, commandant en chef
la 2^e armée de la Commune de Paris.*

NOTE VII.

LE DÉPORTÉ JULES RENARD.

Aux rédacteurs du Rappel.

Je reçois aujourd'hui, 17 juin 1872, cette lettre du 27 mai.

Jules Renard est cet homme résolu qui a poussé le respect de sa conscience jusqu'à se dénoncer lui-même. Il est en prison parce qu'il l'a voulu.

Je crois la publication de cette lettre nécessaire.

La presse entière s'empressera, je le pense, de la reproduire.

Cette lettre est remarquable à deux points de vue, l'extrême gravité des faits, l'extrême modération de la plainte.

À l'heure qu'il est, certainement, j'en suis convaincu du moins, Jules Renard n'est plus au cachot, mais il y a été et cela suffit.

Une enquête est nécessaire; je la réclame comme écrivain, n'ayant pas qualité pour la réclamer comme représentant.

Évidemment la gauche avisera.

VICTOR HUGO.

Prison de Noailles, cellule de correction n° 74,
le 27 mai 1872.

À M. VICTOR HUGO.

De Profundis, clamo ad te.

Je suis au cachot depuis huit jours, pour avoir pris l'initiative de la lettre suivante adressée à M. le général Appert, chef de la justice militaire :

Prison des Chantiers, 20 mai 1872.

« Monsieur le général,

« Nous avons l'honneur de vous informer que depuis quelque temps le régime de la prison des Chantiers n'est plus supportable. Des provocations directes sont adressées chaque jour aux détenus en des termes qui, si ces faits se prolongeaient, donneraient lieu à des appréciations non méritées sur tout ce qui porte l'uniforme de l'armée française. Les sous-officiers employés au service de la prison ne se font aucun scrupule de frapper à coups de bâton sur la tête des prisonniers dont ils ont la garde. Les expressions les plus grossières, les plus humiliantes, les plus blessantes, sont proférées contre nous et deviennent pour nous une continuelle excitation à la révolte.

« Aujourd'hui encore, le maréchal des logis D... a frappé avec la plus extrême violence un de nos codétenus, puis s'est promené dans les salles, un revolver dans une main, un gourdin dans l'autre, nous traitant tous de lâches et de canailles. Ce même sous-officier nous soumet depuis quelques jours à la formalité humiliante de la coupe des cheveux et profite de cette occasion pour nous accabler de vexations et d'injures.

« Jusqu'ici, faisant effort sur nous-mêmes, nous avons contenu notre indignation, et nous avons répondu à ces faits, que nous ne voulons pas qualifier, par le silence et le dédain. Mais aujourd'hui la mesure est comble, et nous croyons de notre devoir rigoureux, monsieur le général, d'appeler votre haute attention sur ces faits que vous ignorez bien certainement, et de provoquer une enquête.

« Il ne s'agit pas, croyez-le bien, monsieur le général, d'opposition de notre part. Quelque dure que soit la consigne qui nous est imposée, nous sommes tous disposés à la respecter. Ce que nous avons l'honneur de vous soumettre, ce sont les excitations, les provocations, les voies de fait, dont le commandant de la prison lui-même donne l'exemple, et qui pourraient occasionner des malheurs. En un mot, il s'agit d'une question d'humanité, de dignité, à laquelle tout homme de cœur et d'honneur ne saurait rester insensible.

« Nous avons l'honneur d'être, monsieur le général, vos respectueux,

« JULES RENARD,

et une cinquantaine d'autres signataires. »

C'est pour avoir écrit cette lettre que je suis *jusqu'à nouvel ordre* dans un cachot infect, avec un forçat qui a les fers aux pieds, et cinq autres malheureux.

JULES RENARD,
ancien secrétaire de Rossel.

NOTE VIII.

VENTE DU POÈME *LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE.*

On lit dans les journaux de décembre 1873 :

« Victor Hugo a publié en septembre dernier des vers intitulés : *la Libération du territoire.* Ce poème de quelques pages a été, selon la volonté de l'auteur, vendu au profit des alsaciens-lorrains.

« Nous publions la note de MM. Michel Lévy frères, qui donne en détail les chiffres relatifs à cette vente.

Il a été vendu 23,986 exemplaires de <i>la Libération du territoire</i> , qui ont produit, à 50 centimes l'exemplaire, une somme brute de.....	11.993 »
Papier et impression.....	2.269 »
Remises aux libraires ...	5.149 90
Affichage et publicité ..	47 80
	<hr/>
	7.486 70
Bénéfice net	4.506 30

« Il existe trois sociétés de secours pour les alsaciens-lorrains : la société présidée par M. Crémieux, la société présidée par M. d'Haussonville, et la société du boulevard Magenta. Victor Hugo a partagé également entre ces trois comités le produit de la vente et a fait remettre à chacun d'eux la somme de 1,502 fr. 10 c. Total égal, 4,506 fr. 30 c. »

NOTE IX.

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ
AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS.

Séance du dimanche 16 janvier 1876.

(Exécution de la loi du 2 août 1875, sur les élections sénatoriales.)

L'an mil huit cent soixante-seize, le seize janvier, à une heure et demie de relevée, le conseil municipal de la ville de Paris s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Clemenceau, MM. Delzant et Sigismond Lacroix étant secrétaires.

M. le Préfet de la Seine a donné lecture :

- 1° De la loi constitutionnelle du 24 février 1875 sur l'organisation du Sénat ;
- 2° De la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs ;
- 3° De la loi du 30 décembre 1875 fixant à ce jour l'élection des délégués des conseils municipaux ;
- 4° Du décret du 3 janvier 1876 convoquant les conseils municipaux et fixant la durée du scrutin.

Élection du délégué.

Il a ensuite invité le conseil à procéder, *sans débat*, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un délégué.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis au président.

Le dépouillement du vote a commencé à 2 heures et demie. Il a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	73
À déduire, bulletin blanc.....	1

Reste pour le nombre des suffrages exprimés.....	72
Majorité absolue.....	37

Ont obtenu :

MM. Victor Hugo	53 voix.
Mignet.....	7
Gouin.....	7
Dehaynin	1
Raspail père.....	1
Naquet.....	1
De Freycinet	1
Malarmet.....	1

M. Victor Hugo, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé délégué.

Le soir de ce jour, M. Clemenceau, président du conseil municipal de Paris, accompagné de plusieurs de ses collègues, s'est présenté chez M. Victor Hugo.

Il a dit à M. Victor Hugo :

Mon cher et illustre concitoyen,

Mes collègues m'ont chargé de vous faire connaître que le conseil municipal vous a élu aujourd'hui, entre tous nos concitoyens, pour représenter notre Paris, notre cher et grand Paris, dans le collège sénatorial du département de la Seine.

C'est un grand honneur pour moi que cette mission. Permettez-moi de m'en acquitter sans phrases.

Le conseil municipal de la première commune de France, de la commune française par excellence, avait le devoir de choisir, pour représenter cette laborieuse démocratie parisienne qui est le sang et la chair de la démocratie française, un homme dont la vie fût une vie de travail et de lutte, et qui fût en même temps, s'il se pouvait rencontrer, la plus haute expression du génie de la France.

Il vous a choisi, mon cher et illustre concitoyen, vous qui parlez de Paris au monde, vous qui avez dit ses luttes, ses malheurs, ses espérances ; vous qui le connaissez et qui l'aimez ; vous enfin qui, pendant vingt ans d'abaissement et de honte, vous êtes dressé inexorable devant le crime triomphant ; vous qui avez fait taire l'odieuse clameur des louanges prostituées pour faire entendre au monde

La voix qui dit : Malheur, la bouche qui dit : Non !

Hélas ! le malheur que vous prédisiez est venu. Il est venu trop prompt et surtout trop complet.

Notre génération, notre ville, commencent à jeter vers l'avenir un regard d'espérance. Notre nef est de celles qui ne sombrent jamais. *Fluctuat nec mergitur*. Puisque les brumes du présent ne vous obscurcissent pas l'avenir, quittez l'arche, vous qui planez sur les hauteurs, donnez vos grands coups d'aile, et puissions-nous bientôt vous saluer rapportant à ceux qui douteraient encore le rameau vert de la République !

M. Victor Hugo a répondu :

Monsieur le président du conseil municipal de Paris,

Je suis profondément ému de vos éloquents paroles. Y répondre est difficile, je vais l'essayer pourtant.

Vous m'apportez un mandat, le plus grand mandat qui puisse être attribué à un citoyen. Cette mission m'est donnée de représenter, dans un moment solennel, Paris, c'est-à-dire la ville de la République, la ville de la liberté, la ville qui exprime la révolution par la civilisation, et qui, entre toutes les villes, a ce privilège de n'avoir jamais fait faire à l'esprit humain un pas en arrière.

Paris — il vient de me le dire admirablement par votre bouche — a confiance en moi. Permettez-moi de dire qu'il a raison. Car, si par moi-même je ne suis rien, je sens que par mon dévouement j'existe, et que ma conscience égale la confiance de Paris.

Il s'agit d'affermir la fondation de la République. Nous le ferons; et la réussite est certaine. Quant à moi, armé de votre mandat, je me sens une force profonde.

Sentir en soi l'âme de Paris, c'est quelque chose comme sentir en soi-même l'âme de la civilisation.

J'irai donc, droit devant moi, à votre but, qui est le mien. La fonction que vous me confiez est un grand honneur; mais ce qui s'appelle honneur en monarchie, s'appelle devoir en République. C'est donc plus qu'un grand honneur que vous me conférez, c'est un grand devoir que vous m'imposez. Ce devoir, je l'accepte et je le remplirai. Ce que veut Paris, je le dirai à la France. Comptez sur moi. Vive la République!

NOTE X.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE LA SEINE.

RÉUNION DES ÉLECTEURS.

21 janvier 1876.

.....
 M. LAURENT-PICHAT, *président*. — Je mets aux voix la candidature de M. Victor Hugo.

M. L. ASSELINE. — Je demande que le vote ait lieu sans débats pour rendre hommage à l'illustre citoyen. (*Assentiment général.*)

La candidature de M. Victor Hugo est adoptée par acclamation.

M. VICTOR HUGO. — Je ne croyais pas utile de parler; mais, puisque l'assemblée semble le désirer, je dirai quelques mots, quelques mots seulement, car votre temps est précieux.

Mes concitoyens, le mandat que vous me faites l'honneur de me proposer n'est rien à côté du mandat que je m'impose. (*Mouvement.*)

Je vais bien au delà.

Les vérités dont la formule a été si fermement établie par notre éloquent président sont les vérités mêmes pour lesquelles je combats depuis trente-six ans. Je les veux, ces vérités absolues, et j'en veux d'autres encore. (*Oui! oui!*) Vous le savez, lutter pour la liberté est quelquefois rude, mais toujours doux, et cette lutte pour les choses vraies est un bonheur pour l'homme juste. Je lutterai.

À mon âge, on a beaucoup de passé et peu d'avenir, et il n'est pas difficile à mon passé de répondre de mon avenir.

Je ne doute pas de l'avenir. J'ai foi dans le calme et prospère développement de la République; je crois profondément au bonheur de ma patrie; le temps des grandes épreuves est fini, je l'espère. Si pourtant il en était autrement, si de nouvelles commotions nous étaient réservées, si le vent de tempête devait souffler encore, eh bien! quant à moi, je suis prêt. (*Bravos.*) Le mandat que je me donne à moi-même est sans limite. Ces vérités suprêmes qui sont plus que la base de la politique, qui sont la base de la conscience humaine, je les défendrai, je ne m'épargnerai pas, soyez tranquilles! (*Applaudissements.*)

Je prendrai la parole au Sénat, aux assemblées, partout; je prendrai la parole là où je l'aurai, et, là où je ne l'aurai pas, je la prendrai encore. Je n'ai reculé et je ne reculerai devant aucune des extrémités du devoir, ni devant les barricades, ni devant le tyran; j'irai... cela va sans dire, et votre émotion me dit que la pensée qui est dans mon cœur est aussi dans le vôtre, et je lis dans vos yeux les paroles que je vais prononcer... — pour la défense du peuple et du droit, j'irais jusqu'à la mort, si nous étions condamnés à combattre, et jusqu'à l'exil si nous étions condamnés à survivre. (*Acclamations.*)

NOTE XI.

APRÈS LE DISCOURS POUR L'AMNISTIE.

Un groupe maçonnique de Toulouse a écrit à Victor Hugo :

Toulouse, 26 mai 1876.

Maître et citoyen,

La cause que vous avez plaidée lundi au Sénat est noble et belle; juste au point de vue humanitaire, juste au point de vue politique. Le Sénat n'a voulu comprendre ni l'un ni l'autre; il avait le parti pris de ne pas se laisser émouvoir; et pourtant, vos sublimes accents ont fait vibrer tous les cœurs français et véritablement humains. Mais vos collègues avaient revêtu leurs poitrines de la triple cuirasse du poète latin; sous prétexte de politique, ils sont demeurés sourds à la voix de l'humanité. Souvent trop d'habileté nuit, car, en étouffant celle-ci, ils ont compromis celle-là.

Dans la question de l'amnistie, les intérêts de la politique et de l'humanité sont les mêmes. Qu'importe que le Sénat n'ait point voulu prendre leur défense? Il a cru étouffer la question en la rejetant, il n'a réussi qu'à lui donner une impulsion plus vive, qu'à l'imposer aux méditations de tous. Les deux Chambres ont rejeté la cause de l'amnistie, de l'humanité, de la justice; le pays la prend en main, et il faudra bien que le pays finisse par avoir raison de toutes les fausses peurs, de toutes les mauvaises volontés, de tous les calculs égoïstes.

Maître, la France ne se faisait pas d'illusion ; elle savait que l'amnistie était condamnée d'avance et qu'elle se heurterait à un parti pris ; elle savait que les puissants du jour ne consentiraient pas à ouvrir les portes de la patrie à ces milliers de malheureux qui expient, depuis cinq années, loin du sol natal, le *crime* de s'être laissé égarer un moment après les souffrances et les privations du siège et du bombardement, après avoir défendu et sauvé l'honneur national compromis par... d'autres. Cela était prévu, la France n'avait aucune illusion ; elle n'applaudit qu'avec plus d'attendrissement et d'enthousiasme à votre patriotisme, à votre courage civique. En vous lisant, elle a cru entendre la voix de la Patrie désolée qui pleure l'exil de ses enfants ; elle a cru entendre la voix de l'Humanité faisant appel à l'union des cœurs, à la fraternité des membres d'une même famille. Et, quant à la page éloquente, digne des plus belles des *Châtiments*, où vous prenez au collet le sinistre aventurier de Boulogne et de Décembre, le démoralisateur de la France, le lâche et le traître de Sedan, pour le flétrir et le condamner, nous avons cru entendre la sentence vengeresse de l'impartiale Histoire.

Maître, un groupe maçonnique de Toulouse, après avoir lu votre splendide discours — tellement irréfutable que les complices eux-mêmes de l'assassin des boulevards, vos collègues au Sénat, hélas ! sont demeurés muets et cloués à leurs fauteuils, — vous fait part de son enthousiasme et de sa vénération, et vous dit : Maître, la France démocratique — c'est-à-dire la fille de la Révolution de 1789, celle qui travaille, celle qui pense, celle qui est humaine et qui veut chasser jusqu'au souvenir de nos discordes — est avec vous ; votre saisissant et admirable langage a été l'expression fidèle des sentiments de son cœur et de sa volonté inébranlable. La cause de l'amnistie a été perdue devant le Parlement, elle a été gagnée devant l'opinion publique.

Pour les francs-maçons, au nom desquels je parle, pour la France intellectuelle et morale, vous êtes toujours le grand poète, le courageux citoyen, l'éloquent penseur, l'interprète le plus admiré des grandes lois divines et humaines, en même temps que le plus éclatant génie moderne de la patrie de Voltaire et de Molière.

Permettez-nous de serrer votre loyale main,

LOUIS BRAUD. . .

Ont adhéré :

DOUMERGUE, L. EDAN, FOURNIÉ aîné, GODARD, P. BAUX, LAPART, F. MASSY, BONNEMAISON, SIMON, CASTAING, BOUILHIÈRES, DELCROSSE, BIRON, ALIÉ, THIL, PELEYRIN, DUREST, CLERGUE, DEMEURE, BOURGARE, TARRIÉ, OURNAC, HAFFNER, AMOUROUX, A. FUMEL, URBAIN FUMEL, GAUBERT, DE MARGOËT, HECTOR GOUA, CASTAGNÉ, BRENAL, PARIS aîné, PUJOL, GRATELOU, GIRONS, GROS, COSTE, SABATHIER, ARBOL, PAGÈS, ROCHE, FIGARID, BERGER, GARDEL, BOLA, CORNE, BOUDET, GAUSSERAN, GOUDARD, BARLE, DELMAS, PICARD, LANNES, ARISTE PASSERIEUX, . . etc., etc.

Voici la réponse de Victor Hugo :

Paris, 4 juin 1876.

Mes honorables concitoyens,

Votre patriotique sympathie, si éloquemment exprimée, serait une récompense, si j'en méritais une.

Mais je ne suis rien qu'une voix qui a dit la vérité.

Je saisis, en vous remerciant, l'occasion de remercier les innombrables partisans de l'amnistie qui m'écrivent en ce moment tant de généreuses lettres d'adhésion. En vous répondant, je leur réponds.

Cette unanimité pour l'amnistie est belle; on y sent le vœu, je dirais presque le vote de la France.

En dépit des hésitations aveugles, l'amnistie se fera. Elle est dans la force des choses. L'amnistie s'impose à tous les cœurs par la pitié et à tous les esprits par la justice.

Je presse vos mains cordiales.

VICTOR HUGO.

NOTE XII.

LE CERCLE DES ÉCOLES.

Un cercle des écoles est en voie de formation. Le comité d'organisation adresse à Victor Hugo la lettre suivante :

« Illustre Maître,

« Un grand nombre d'étudiants républicains et anticléricaux ont résolu de fonder un cercle des écoles, dans le but de s'entr'aider fraternellement pendant le cours de leurs études.

« Ils croient faire en cela une œuvre utile et généreuse.

« Dans l'application de cette idée si éminemment républicaine, et surtout toute de fraternité, ils ont voulu s'assurer un concours: celui du poète qui, dans les pages palpitantes des *Misérables*, a si magnifiquement personnifié la jeunesse des écoles.

« Ils sont donc venus à lui.

« En se plaçant sous le haut patronage de son nom, ils veulent bien préciser les sentiments qui les animent et faire, en quelque sorte, une déclaration de principes. Qui dit Victor Hugo, dit Justice, République, libre pensée.

« Maître, vous entendrez notre appel !

« Notre œuvre est en bonne voie; un mot de vous et le succès nous est assuré.

« Nous vous prions d'agréer, cher et illustre Maître, l'hommage respectueux de notre profonde admiration. »

Ont signé : L. DEMAY, A. DUT, H. GALICHEL, P. HELLET, TOUTÉE.

Victor Hugo a répondu :

Paris, 26 février 1877.

Mes jeunes et chers concitoyens,

Je vous approuve.

Votre fondation est excellente. La fraternité dans la jeunesse, c'est une force à la fois grande et douce. Cette force, vous l'aurez.

Toute la clarté de la conscience est dans votre généreux âge.

Vous serez la coalition des cœurs droits et des esprits vaillants, contre le despotisme et le mensonge, pour la liberté et la lumière.

Vous continuerez et vous achèverez la grande œuvre de nos pères : la délivrance humaine.

Courage !

Soyez les serviteurs du droit et les esclaves du devoir.

Votre ami,

VICTOR HUGO.

NOTE XIII.

LE DROIT DE LA FEMME.

Victor Hugo écrit à M. Léon Richer, à l'occasion de son livre, *la Femme libre*.

5 août 1877.

Mon cher confrère,

J'ai enfin, malgré les préoccupations et les travaux de nos heures troublées, pu lire votre livre excellent. Vous avez fait œuvre de talent et de courage.

Il faut du courage, en effet, cela est triste à dire, pour être juste, hélas ! envers le faible. L'être faible, c'est la femme. Notre société mal équilibrée semble vouloir lui retirer tout ce que la nature lui a donné. Dans nos codes, il y a une chose à refaire, c'est ce que j'appelle « la loi de la femme ».

L'homme a sa loi ; il se l'est faite à lui-même ; la femme n'a pas d'autre loi que la loi de l'homme. La femme est civilement mineure et moralement esclave. Son éducation est frappée de ce double caractère d'infériorité. De là tant de souffrances, dont l'homme a sa part ; ce qui est juste.

Une réforme est nécessaire. Elle se fera au profit de la civilisation, de la vérité et de la lumière. Les livres sérieux et forts comme le vôtre y aideront puissamment ; je vous remercie de vos nobles travaux, en ma qualité de philosophe, et je vous serre la main, mon cher confrère.

VICTOR HUGO.

NOTE XIV.

MEETING POUR LA PAIX.

Un meeting pour la paix est tenu à Paris, sur l'initiative de l'Association anglaise pour la paix.

M. Tolain, président, lit cette lettre, que Victor Hugo adresse de Guernesey au meeting :

Guernesey, 20 août 1878.

Mes chers compatriotes d'Europe,

Je ne puis, à mon grand regret, aller vous présider. Je demande ce que vous demandez. Je veux ce que vous voulez. Notre alliance est le commencement de l'unité. Soyons calmes.

Hors de nous, les gouvernements tentent quelque chose, mais rien de ce qu'ils tâchent de faire ne réussira contre votre décision, contre votre liberté, contre votre souveraineté. Regardez-les faire sans inquiétude, toujours avec douceur. Quelquefois avec un sourire. Le suprême avenir est en vous.

Tout ce qu'on fait, même contre vous, vous servira. Continuez de marcher, de travailler et de penser. Vous êtes un seul peuple, l'Europe, et vous voulez une seule chose, la Paix.

Votre ami,

VICTOR HUGO.

NOTE XV.

UN JOURNAL POUR LE PEUPLE.

Victor Hugo adresse la lettre suivante aux rédacteurs du journal *le Petit Nord*,⁽¹⁾ qui se publie à Lille.

Paris, 29 novembre 1878.

Messieurs,

Je vous vois avec joie entrer dans la grande cause, comme des combattants de tous les jours.

Vous avez le talent, vous aurez le succès.

Servir le pauvre, aider le faible, renseigner le citoyen, affermir la République, en un mot, agrandir la France, déjà si grande, tel sera votre but ; d'avance j'applaudis.

Donnez au peuple tout l'appui paternel qu'il réclame et qu'il mérite ; traitez-le doucement, car il est souffrant, et grandement, car il est souverain.

Suaviter et granditer, cette vieille loi des anciennes républiques esi toute neuve pour les jeunes démocraties.

Je vous envoie tous mes vœux de succès.

VICTOR HUGO.

⁽¹⁾ Les fondateurs du *Petit Nord* étaient Gustave et Charles Simon, fils de Jules Simon. (*Note de l'Éditeur.*)

NOTE XVI.

LA VILLE DE SAINT-QUENTIN.

La lettre qui suit est adressée par Victor Hugo au Cercle républicain de Saint-Quentin :

Paris, le 17 janvier 1880.

Chers citoyens de Saint-Quentin,

M. Anatole de La Forge va vous revoir; il va constater une fois de plus la profonde adoptio qui le lie à votre cité. Votre cité, dans une occasion suprême, a trouvé en lui, dans l'écrivain et dans le préfet, les deux hommes nécessaires aux temps sérieux où nous vivons : l'homme éloquent et l'homme vaillant.

Votre nom et le sien sont liés ensemble, et glorieusement, aux jours terribles de l'invasion vandale.

Il va vous parler de moi. Je ne puis l'en empêcher; d'ailleurs, j'appartiens à tous, et le peu que je vaux vient de là. Qu'il accomplisse donc sa pensée; mais quelle que soit la puissance de sa parole, jamais il ne vous dira assez combien j'honore en vous le double sentiment qui fait de votre cité une ville charmante parmi les villes littéraires, et une ville héroïque parmi les villes patriotes.

Je presse vos mains cordiales.

VICTOR HUGO.

NOTE XVII.

CONTRE L'EXTRADITION D'HARTMANN.

Le gouvernement russe réclamait du gouvernement français l'extradition du nihiliste Hartmann. Victor Hugo intervient :

AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Vous êtes un gouvernement loyal. Vous ne pouvez pas livrer cet homme.

La loi est entre vous et lui.

Et, au-dessus de la loi, il y a le droit.

Le despotisme et le nihilisme sont les deux aspects monstrueux du même fait, qui est un fait politique. Les lois d'extradition s'arrêtent devant les faits politiques. Ces lois, toutes les nations les observent; la France les observera.

Vous ne livrez pas cet homme.

27 février 1880.

NOTE XVIII.

LE CENTENAIRE DE CAMOËNS.

À l'occasion du centenaire de Camoëns, Victor Hugo, sollicité par le comité des fêtes d'apporter son témoignage au poète portugais, répond ce qui suit :

Paris, le 2 juin 1880.

Camoëns est le poète du Portugal. Camoëns est la plus haute expression de ce peuple extraordinaire qui, à peine compté sur le globe, a su se faire compter dans l'histoire, qui a su saisir la terre comme l'Espagne et la mer comme l'Angleterre, qui n'a reculé devant aucune aventure et fléchi devant aucun obstacle, et qui, parti de peu, a su faire la conquête de tout.

Nous saluons Camoëns.

VICTOR HUGO.

NOTE XIX.

LA TOUR DU VERTBOIS.

Un architecte de la Ville veut démolir la tour du Vertbois, à Paris.

M. Romain-Boulenger appelle au secours de l'édifice menacé l'auteur de *Guerre aux démolisseurs*, qui lui répond :

5 octobre 1880.

Démolir la tour? Non. Démolir l'architecte? Oui. Cet homme doit être immédiatement changé. Il ne comprend rien à l'histoire et, par conséquent, rien à l'architecture.

Sur pied la tour! à terre l'architecte! Telle est ma réponse à votre question, monsieur.

La tour Saint-Jacques de Nicolas Flamel a, elle aussi, été condamnée. Arago me l'a signalée. Je l'ai sauvée. Me le reproche-t-on aujourd'hui?

Je suis en proie à des travaux qui dépassent mes forces et auxquels je ne puis rien ajouter. Mais vous, monsieur, faites, continuez; vous avez prouvé votre compétence par votre excellent travail sur les *Musées*, qui est un vrai livre.

Prenez cette base : tous les vieux vestiges de Paris doivent être conservés désormais.

Paris est la ville de l'avenir. Pourquoi? Parce qu'il est la ville du passé.

VICTOR HUGO.

NOTE XX.

LES MORTS DE MENTANA.

Milan donne de grandes fêtes pour recevoir Garibaldi et pour inaugurer le monument consacré aux « tombés de Mentana ».

Le Comité convie à ces fêtes Victor Hugo qui répond :

Paris, 29 octobre 1880.

Mes chers et vaillants amis,

Je vous remercie. Votre généreux appel me va au cœur. Je ne puis quitter Paris en ce moment, mais je serai moralement à Milan, et mon âme s'unit aux vôtres.

Nous sommes tous, France, Italie, Espagne, la même famille. Les enfants de ces nobles pays sont frères; ils ont la même mère : l'antique république romaine.

Je serre vos mains cordiales.

VICTOR HUGO.

NOTE XXI.

LA FÊTE DE BESANÇON.

27 DÉCEMBRE 1880.

En mai 1879, M. le sénateur Oudet, maire de Besançon, transmettait à Victor Hugo un extrait d'une délibération du conseil municipal de Besançon lequel décidait :

« Une plaque en bronze sera placée sur la façade et contre le jambage séparatif des deux fenêtres de la chambre où est né Victor Hugo, au premier étage de la maison Artauld; cette plaque portant une inscription qui rappellera la naissance de notre illustre compatriote.

« La rue du Rondot-Saint-Quentin recevra à l'avenir le nom de rue Victor Hugo. »

En conséquence de cette décision, la ville de Besançon célébrait, le 27 décembre 1880, par une fête en l'honneur de Victor Hugo, l'inauguration de la plaque commémorative.

A une heure, le cortège se réunissait à l'hôtel de ville : le maire, M. Beauquier, député, M. Alfred Rambaud, délégué du ministre de l'Instruction publique, les professeurs, les magistrats, les généraux, etc.

Paul Meurice, venu de Paris, représentait Victor Hugo.

Le cortège s'est dirigé vers la maison natale de Victor Hugo.

Le *Rappel* donne ce récit de la journée :

... La foule est immense sur la place du Capitole, sur les balcons, aux fenêtres.

Une vaste estrade a été dressée, toute fleurie d'arbustes charmants. Elle est recouverte d'un haut pavillon, constellé des initiales V. H. sur fond d'or.

En face de l'estrade, la maison où est né Victor Hugo.

Cette maison, qu'habitait en 1802 le commandant Hugo, père du poète de la *Légende des Siècles*, s'élève dans la Grande-Rue qui conduit à la citadelle. Une place, ornée d'une fontaine monumentale, s'étend devant la maison célèbre.

La maison a deux étages et cinq fenêtres de front. Les deux fenêtres, à droite de la porte d'entrée, au premier étage, éclairent une vaste chambre, celle où Victor Hugo est né.

Le large toit flamand a deux rangées de mansardes espagnoles, surmontées de frontons terminés par des boules de pierre. L'une de ces boules, celle du milieu, se termine par trois feuilles de chêne en granit sculpté. Celui qui a sculpté ces feuilles de chêne savait-il quel grand front elles couronneraient?

Les fenêtres sont aujourd'hui remplies de larges camélias en fleurs et surmontés d'écussons peints et dorés sur lesquels on lit *Hernani* — *Ruy Blas* — *Les Orientales*, etc.

Une immense guirlande de buis émaillée de roses borde la frise et la corniche du toit et encadre en retombant la sixième croisée du premier étage, qui est du quinzième siècle.

Cette ouverture étrange, formée de deux croisées jumelles à ogive, fait partie de la maison voisine; mais elle appartenait alors à l'appartement du commandant Léopold Hugo, et encore aujourd'hui la chambre sur laquelle elle s'ouvre est annexée à l'immeuble du présent propriétaire.

Ainsi, la maison où Victor Hugo est né, située sur l'emplacement d'un ancien capitole romain, donne la main à une maison contemporaine de *Notre-Dame de Paris*.

Autre coïncidence : à dix mètres de cette maison illustre se dresse une magnifique colonnade antique qui a été retrouvée en 1870, avec plusieurs chapiteaux et fragments de statues antiques. Ces restes d'un ancien théâtre romain semblent être sortis de terre pour saluer le glorieux représentant du théâtre moderne.

À quelques pas se dresse un arc de triomphe du temps de Marc-Aurèle.

Le maire, le préfet, les députés, les généraux, les universitaires, le premier président, Paul Meurice, montent sur l'estrade.

M. Oudet prononce, au milieu des applaudissements, un chaleureux discours, dont voici les principaux passages :

Le père de Victor Hugo revint de la campagne du Rhin chef de bataillon; et, dans les premiers mois de 1801, il fut appelé en cette qualité au commandement du 4^e bataillon de la 20^e demi-brigade, alors en garnison à Besançon.

À cette époque, Jacques Delelée, aide de camp de Moreau, était rentré à Besançon, où il habitait avec sa jeune femme. Peu de nos contemporains ont connu le commandant Delelée, décédé en 1810, à l'armée de Portugal, à l'âge de quarante-neuf ans; mais plusieurs de ceux qui m'entourent se souviennent de sa veuve; M^{me} Delelée, morte le 17 mars 1850, et d'un frère de celle-ci, le capitaine Dessier, décédé en cette ville depuis quelques mois seulement. Si donc nous n'avons plus aujourd'hui les témoins des événements que nous allons raconter, du moins nous en tenons le récit de première main.

Delelée était l'ami du commandant Hugo, qui descendit chez lui et profita de cette hospitalité pendant deux ou trois mois, d'après l'affirmation que m'en donnait le capitaine Dessier lui-même, peu de temps avant sa mort. Mais le commandant, ayant appelé près de lui sa femme et ses deux enfants, dut chercher en ville un appartement suffisant pour installer sa jeune famille. Et c'est ainsi qu'il vint à louer le premier étage d'une maison appartenant aux enfants Barratte, située sur la place du Capitole (ancienne place Saint-Quentin, 264). Cette maison, d'une certaine apparence extérieure, était d'ailleurs admirablement placée au point de vue de l'hygiène, dans le quartier le plus salubre de la ville, protégée contre les vents humides et malsains du sud-ouest par la montagne de la citadelle, et ayant sa façade largement aérée et tournée au soleil levant, comme la vigne du chansonnier.

Peu après, s'annonça un troisième enfant. Le père, ayant déjà deux garçons, désirait une fille. Garçon ou fille, on lui chercha un parrain; la marraine était toute trouvée, c'était M^{me} Delelée. Pour parrain, on pensa au général Lahorie. Il était à Paris, Delelée le représenta.

La mère fut si rapidement relevée de ses couches, que vingt-deux jours après elle assistait elle-même, à la mairie de Besançon, à la rédaction de l'acte de naissance du fils d'un compagnon d'armes de son mari, acte qui porte la signature de M^{me} Hugo, et lui donne l'âge de vingt-cinq ans. Le commandant Hugo en avait alors vingt-huit.

À quelles circonstances extérieures la mère et l'enfant, l'enfant surtout, venu au monde si

chétif, devaient-ils d'avoir surmonté si facilement, la mère les dangers d'un accouchement précéde d'une grossesse pénible, l'enfant la délicate constitution avec laquelle il vint au monde? L'un et l'autre le durent à la salubrité de notre climat, aux soins affectueux qu'ils y reçurent.

Oui, il y a de cela soixante-dix-neuf ans, Victor Hugo naquit dans cette maison, dans cette chambre au premier étage; oui, il y est né d'un sang breton et lorrain à la fois; mais il y naquit chétif et moribond, et s'il survécut, s'il fit mentir les prévisions de la science, c'est qu'il eut, dès sa première aspiration à la vie, pour se réchauffer et se revivifier, cet air si pur qui anime toute la nature dans notre pays, qui fait les constitutions solides, les caractères bien trempés, les âmes fortes, et qui, dans ses effluves généreuses, inspire nos artistes et nos poètes.

J'ai donc le droit de dire que le sang qui a produit ce puissant génie n'est pas seulement lorrain et breton; il est franc-comtois aussi, et j'en revendique notre part; le berceau qui a recueilli et réchauffé au seuil de la vie l'enfant moribond est à nous tout entier!

Arrivé là, ma tâche est finie. Je ne suivrai pas cette longue et incomparable existence dans les diverses phases de son évolution littéraire, politique et sociale. Je n'oserais aborder un pareil et si vaste sujet. Une voix plus jeune, mais aussi plus autorisée par de savantes études littéraires, vous les fera connaître ou vous les rappellera tout à l'heure. Un de mes collègues et amis du Sénat disait, il y a quelque temps, à la tribune, en parlant de Victor Hugo : «Cet homme de génie dont le cerveau a donné l'hospitalité à toutes les idées généreuses et à tous les progrès de son siècle.» Cet éloge, si grand qu'il soit, est insuffisant. Victor Hugo fut avant tout le poète du dix-neuvième siècle. Or, le poète ne reçoit pas les idées, il les crée, ou plutôt il les devine. Ce n'est point un vulgarisateur, c'est un prophète. Il ne suit pas, il marche en avant. Tel fut le rôle de Victor Hugo, tel il est encore.

J'en ai dit assez pour faire comprendre à mes concitoyens pourquoi j'ai, le 3 mars 1879, proposé au conseil municipal, et pourquoi le conseil a décidé de donner le nom de Victor Hugo à l'une des rues de la ville et de poser sur la façade de cette maison une plaque commémorative de sa naissance.

Vive Victor Hugo! Vive la république!

Au dernier mot du maire, le voile de velours cramoisi qui cache la plaque commémorative est enlevé, aux acclamations de la foule.

La plaque est en bronze. Une lyre sur laquelle montent deux branches de laurier d'or dresse ses cinq cordes au dessus d'une inscription qui, d'après le désir du poète, se compose uniquement d'un nom et d'une date :

VICTOR HUGO

26 février 1802.

La lyre est couronnée par la rayonnante figure d'une République étoilée.

La jeune fille du propriétaire de la maison, M^{lle} Artauld, apporte au maire, qui le remet à M. Paul Meurice, un superbe bouquet destiné à Victor Hugo.

Puis le cortège se dirige vers le théâtre.

Il y entre par une grande porte de côté qui s'ouvre sur la scène même.

Des gradins recouverts d'un tapis y ont été ménagés pour donner accès à l'estrade où ont pris place les invités.

Le buste de Victor Hugo, par David d'Angers, est au milieu de la scène.

Les loges du premier rang, le balcon et l'orchestre étaient déjà occupés par les personnes admises sur lettres d'invitation. Mais alors on a ouvert les portes aux premiers arrivants d'une foule énorme qui se pressait sur la place, et cet admirable public populaire, vivant, bruyant et chaud, s'est entassé, non sans rumeur et sans clameur, sur les banquettes des places d'en haut.

Quand le calme s'est un peu rétabli, le maire-sénateur a résumé, dans une courte allocution, ce qui venait de se dire et de se faire devant la maison de la place du Capitole.

Il a ensuite donné la parole à M. Rambaud.

Ainsi que M. Rambaud l'a rappelé lui-même, il ne parlait pas seulement comme délégué du ministre de l'Instruction publique, il parlait aussi comme enfant de Besançon, car il a l'honneur d'être le compatriote de Victor Hugo.

Il a pu ainsi donner à son éloquent discours une allure plus libre et moins officielle. Il a esquissé à larges traits la vie du grand poète et du grand combattant. Puis, il a parlé de son œuvre si multiple et si puissante. Il a dit les luttes du commencement, la bataille d'*Hernani*, les résistances, les haines, puis la conquête progressive des esprits et des pensées, l'influence chaque jour grandissante, et enfin le triomphe éclatant et l'acclamation universelle. Il a raconté aussi les combats intérieurs et les progrès du penseur et de l'homme politique, son exil, son duel de dix-huit ans avec l'empire et, là aussi, sa victoire, qui est la victoire de la république et de la libre pensée.

Il a terminé ainsi :

«... Le génie lyrique de Victor Hugo n'entend pas vivre hors de ce temps et de ce pays; il s'inspire des sentiments et des passions de l'homme moderne; il a chanté la révolution, la république, la démocratie, et, depuis l'*Ode à la Colonne* jusqu'à l'*Année terrible*, rien de ce qui a fait battre les cœurs français ne lui est resté étranger.

«On peut dire qu'il n'est pas un sentiment humain, français, qu'il n'ait exprimé; et qu'en revanche il n'est pas un de nous qui n'ait dans l'esprit et dans le cœur quelque empreinte de Victor Hugo, qui, sous le coup de quelque émotion, de quelque enthousiasme, de quelque sentiment triste ou joyeux, ne trouve cette émotion ou ce sentiment déjà formulé en lui avec la frappe que lui a donnée Victor Hugo.

«De là cette action prodigieuse qu'il a exercée sur ses contemporains, pendant les trois générations, si différentes entre elles, qu'il a traversées. Les hommes du premier tiers de ce siècle se groupent autour de lui : Balzac a été un des applaudisseurs de son *Hernani*; Lamartine, Musset, Vigny, Sainte-Beuve, George Sand, Mérimée, ont plus ou moins ressenti son influence. Paul de Saint-Victor a prophétisé que sous les pas de celui qu'on appelait le roi des Huns ne repousseraient jamais «les tristes chardons et les fleurettes artificielles des pseudo-classiques». Théodore de Banville voit en lui un géant, un hercule victorieux, et, dans son merveilleux *Traité de la poésie française*, justifie toutes les règles de la poétique nouvelle par des exemples empruntés à celui qu'il appelle tout simplement le *poète*. Michelet se défend de toucher au sujet de *Notre-Dame de Paris*, parce que, dit-il, «il a été marqué de la griffe du lion».

«Théophile Gautier, bien des années après la représentation d'*Hernani*, lui qui a compté parmi les *trois cents Spartiates*, écrivait ceci :

« Cette date reste écrite dans le fond de notre passé en caractères flamboyants... Cette soirée décida de notre vie. Là, nous reçûmes l'impulsion qui nous pousse encore après tant d'années et qui nous fera marcher jusqu'au bout de la carrière. »

« Cette impulsion n'a pas été donnée à Théophile Gautier seulement; elle a été donnée à tout un siècle, à tout un monde, qui depuis ce jour-là est en marche.

« Les Grecs disaient que d'Homère découlait toute poésie. De Victor Hugo sort aussi une grande source de poésie qui s'est répandue sur les esprits les plus divers et qui les a vivifiés. Les peintres comme Delacroix, les musiciens comme Berlioz ont bu à cette source.

« L'action qu'il a exercée sur ses premiers contemporains s'étend encore sur la génération actuelle. Lorsqu'en 1867, sous l'empire, eut lieu la première reprise d'*Hernani*, le poète exilé reçut une adresse de quelques-uns des noms les plus illustres de la jeune école : Sully Prudhomme, Coppée, Jean Aicard, Theuriet, Léon Dierx, Armand Silvestre, Lafenestre. Bien des vaillants qui avaient fait partie des «vieilles bandes d'*Hernani*» étaient couchés dans la tombe; une armée nouvelle sortait de terre, rien qu'à voir frissonner de nouveau les plis du vieux drapeau; la vieille garde morte, toute une jeune garde accourait se ranger autour du maître. »

Le public a souvent interrompu par ses applaudissements ce remarquable discours et les heurteuses citations de Victor Hugo que M. Rambaud y a mêlées. On voulait presque faire bisser un passage du discours sur la loi de l'enseignement de 1870.

Les artistes du grand théâtre ont ensuite lu ou chanté diverses poésies de l'œuvre du maître.

Paul Meurice lit alors ce remerciement de Victor Hugo :

Je remercie mes compatriotes avec une émotion profonde.

Je suis une pierre de la route où marche l'humanité, mais c'est la bonne route. L'homme n'est le maître ni de sa vie, ni de sa mort. Il ne peut qu'offrir à ses concitoyens ses efforts pour diminuer la souffrance humaine, et qu'offrir à Dieu sa foi invincible dans l'accroissement de la liberté.

VICTOR HUGO.

Applaudissements prolongés. On couronne le buste d'un laurier d'or. Cris : Vive Victor Hugo! vive la république!

La fête de jour s'est brillamment terminée par le chant de la *Marseillaise*, qui a été exécuté avec une verve toute patriotique par les artistes et l'orchestre du théâtre.

Le soir, à sept heures et demie, un magnifique banquet a été donné dans la grande salle du palais Granvelle, admirablement décorée pour la circonstance par le jeune et habile architecte auquel on doit le dessin de la plaque commémorative. Sur un fond rouge se détachaient en lettres d'or les initiales R. F. et V. H.

Plus de cent convives assistaient à ce banquet, qui réunissait les représentants de la presse parisienne et locale, les autorités civiles, municipales, universitaires et militaires du département.

Divers toasts ont été portés :

Le maire : Au Président de la République.

A. Rambaud : À Victor Hugo, poète des États-Unis du monde.

Ad. Pelleport : À Garibaldi, qui empêcha l'ennemi d'envahir Besançon.

Le général Wolf : Au génie, dans la personne de Victor Hugo.

Paul Meurice : À la ville de Besançon.

M. Beauquier, député : À Victor Hugo, président de la république des lettres.

Après les toasts, de beaux vers de M. Grandmougin, enfant de Besançon comme Victor Hugo, lus par M. le recteur, ont été salués d'unanimes applaudissements.

On a passé dans un jardin d'hiver qui avait été improvisé dans une autre salle du palais Granvelle.

De beaux arbustes verts portaient des lanternes vénitienes d'un effet charmant. L'hôtel de ville et la maison où est né Victor Hugo étaient brillamment illuminés.

La foule répandue dans les rues participait à la fête par sa joie et ses nombreux vivats auxquels faisait écho la musique militaire. — *Ad. Pelleport.*

NOTE XXII.

LA FÊTE DU 27 FÉVRIER 1881.

Le 12 février 1881, un grand nombre de jeunes gens, écrivains et artistes, se réunissaient au Grand-Orient, sur la convocation de MM. Edmond Bazire et Louis Jeannin. Louis Blanc et Anatole de la Forge présidaient. Il s'agissait de convoquer Paris, les écoles, les associations ouvrières, pour célébrer, par une grande manifestation populaire, l'entrée de Victor Hugo dans sa quatre-vingtième année.

La date de la manifestation serait fixée au dimanche 27 février. On partirait de l'Arc de Triomphe et on irait, par rangs de douze ou quinze, défiler devant les fenêtres de Victor Hugo. Ce serait comme une immense revue que passerait de tout le peuple de Paris le grand poète de la France.

En même temps, une fête littéraire serait donnée dans la salle du Trocadéro, où des vers de Victor Hugo seraient dits par des acteurs de la Comédie Française ⁽¹⁾.

Un comité d'organisation fut élu. Il se composait de MM. Edmond Bazire, Alfred Barbou, Émile Blémont, Delarue, Alfred Étiévant, Flor O'Squarr, Paul Foucher, Alfred Gassier, Ernest d'Hervilly, Louis Jeannin, Lemarquand, Eugène Mayer, Catulle Mendès, Bertrand Millanvoye, Joseph Montet, Adolphe Pelleport, Félix Régamey, Gustave Rivet, A. Simon, Spoll, Paul Strauss, Maurice Talmeyr et Troimaux.

Le projet de la manifestation pouvait paraître risqué; la saison était froide et brumeuse, la neige ou la pluie allait tout empêcher peut-être. La généreuse initiative de ces jeunes gens ne s'arrêta à aucune objection. Leur idée prit comme une trainée de poudre. De toutes parts les adhésions arrivaient, les adresses pleuvaient, les délégations se formaient. Le comité d'organisation, heureux d'être ainsi débordé, annonçait qu'il s'était borné à proposer un programme mais qu'il n'entendait en aucune façon se substituer à l'initiative de la population parisienne.

Le 25 février, au soir, M. Jules Ferry, président du conseil, se présentait chez Victor Hugo, lui apportant, au nom du gouvernement, un magnifique vase de Sèvres peint par Fragonard. « — Les manufactures nationales, lui disait-il, ont été instituées à l'origine pour offrir des présents aux souverains. La République offre aujourd'hui ce vase à un souverain de l'esprit. »

Le 26, le conseil municipal de Paris, le conseil général de la Seine déléguèrent leurs bureaux pour les représenter à la fête du lendemain. Les cercles, les lycées, les associations, les orphéons, les loges maçonniques prennent leurs rendez-vous.

La Ville fait dresser, à l'entrée de l'avenue d'Eylau, deux mâts vénitiens de vingt mètres de hauteur, exécutés sur les dessins de M. Alphand, et qui sont d'un caractère charmant et superbe. Au sommet, les initiales R. F. Quatre écussons étagés sur chaque face portent les titres des ouvrages du poète. Chaque mât est orné de faisceaux de drapeaux et de lances dorées, avec bannières bleues et roses. Les mâts sont reliés par une grande draperie rose frangée d'or, où se lit en grands caractères cette inscription :

VICTOR HUGO

NÉ LE 26 FÉVRIER 1802.

1881.

Des palmes, des guirlandes de feuilles de chêne, de sapin et de buis, des arbustes, des plantes et des fleurs s'entremêlent dans cette élégante décoration.

Dans cette soirée du 26, inauguration, au théâtre de la Gaîté, de la nouvelle direction Laroche-Debruyère par une éclatante reprise de *Lucrèce Borgia*, avec M^{me} Favart et M. Dumaine.

Tout est prêt pour le lendemain.

Il faut donner l'impression de cette grande journée dans les récits, pris sur le vif, de Jules Claretie et de Gustave Rivet, dans le *Rappel* et dans le *Temps*.

Extrait du *Temps* :

C'est aujourd'hui une journée historique.

Paris, — et, avec Paris, la nation entière, les députations de l'étranger, la jeunesse, cette *France en fleur*, a dit Victor Hugo lui-même, — tout un peuple fêtant l'entrée de Victor Hugo dans ses quatre-vingts ans, un tel spectacle est de ceux qui se gravent pour l'avenir dans la

⁽¹⁾ Voir page 401.

mémoire des hommes, et, en couronnant l'œuvre et la vie de son grand poète, la France aura ajouté une admirable page à son histoire.

Il semble que, sur les bannières qui ont flotté aujourd'hui devant les fenêtres de l'avenue d'Eylau, on eût pu écrire : *La Patrie à Victor Hugo*. C'est la patrie, en effet, qui a célébré le poète patriote; ce sont les générations reconnaissantes envers cet homme de toutes les émotions, de toutes les joies qu'il leur a données, de toutes les nobles pensées qu'il a fait éclore en elles, de toute la gloire que sa gloire personnelle a fait rejaillir sur le pays.

Le peuple, pendant toute une journée, a défilé devant la maison de Victor Hugo en acclamant son nom. Et quand je dis peuple, toutes les classes, tous les rangs, tous les âges étaient confondus dans ce flot humain qui se déroulait des Tuileries à l'Arc de Triomphe et de l'Arc de Triomphe à l'avenue d'Eylau.

N'y a-t-il pas dans la destinée du poète quelque chose de prédestiné? N'était-ce pas de l'Arc de Triomphe, qu'il a si souvent et si magnifiquement chanté, que devait nécessairement partir l'immense cortège qui a passé en saluant devant les fenêtres de Victor Hugo? C'est aujourd'hui surtout qu'il pourrait crier au « monument sublime » :

Entre tes quatre pieds toute la ville abonde,
Comme une fourmilière aux pieds d'un éléphant!

Que de monde! Et qu'est-ce, à côté d'un tel concours de population, que le triomphe théâtral de Pétrarque, le front encadré d'un camail rouge, porté sur son char triomphal avec les Muses et les Grâces, escorté par les écuyers, les pages, les seigneurs blasonnés et les cardinaux?

Qu'est-ce que le triomphe de Voltaire, acclamé par une foule où, déguisée, le cœur battant bien fort, Marie-Antoinette se cachait, curieuse de voir passer l'auteur de *Candide*, — la jeune reine saluant le vieillard roi?

La fête de Victor Hugo, c'est l'acclamation qui saluait Voltaire centuplée par le télégraphe, le téléphone, le fil électrique qui envoie au poète le salut de l'Amérique; c'est le peuple courant à son poète, comme la reine au philosophe; c'est le triomphe de Voltaire multiplié par les forces du dix-neuvième siècle. — *Jules Claretie*.

Extrait du *Rappel* :

Dès le matin, toute l'avenue d'Eylau était déjà pleine d'une foule animée; on pavoisait les fenêtres, on établissait des estrades, on se massait devant la maison du poète, décorée avec un goût exquis par les soins du comité et de la Ville de Paris. M. Alphanand avait envoyé ses plus belles fleurs.

Devant la porte, sur un piédestal aux couleurs bleues et roses frangées d'or, un grand laurier d'or dont la pointe touche au premier étage.

Aux deux côtés de la maison, de grandes estrades couvertes de fleurs et de plantes vertes font un décor de printemps; des palmes sont attachées aux arbres; et, devant la maison, aux pointes de fer de la marquise, aux fenêtres, devant la porte, sont accrochées des couronnes, sont amoncelés des palmes et des lauriers envoyés par les villes des départements.

Il nous a été impossible de noter les inscriptions de toutes les couronnes; citons au hasard : de Marseille, la couronne de l'Athénée méridional, avec cette inscription : « *Au poète, au philosophe, au grand justicier de la cause des peuples* »; le Cercle de la Fédération a envoyé une grande couronne d'or et d'argent; le Cercle de l'Aurore une superbe palme d'or et d'argent; la société le Réveil social, une palme d'or.

À chaque instant, une délégation des départements vient apporter des fleurs; des bouquets merveilleux arrivent du Midi, de Nice, de Toulon; l'un d'eux, tout entier de myosotis, avec ces mots en fleurs rouges : *A Victor Hugo*. Un autre, énorme, fait de superbes violettes, avec les initiales du poète tracées en fleurs de jasmin blanc.

L'intérieur de la maison est aussi tout fleuri; depuis la veille, chaque heure apporte une

foule de bouquets qui décorent le salon, la salle à manger, la véranda. Partout, partout de la verdure et des fleurs. Une couronne immense a été envoyée par la Comédie Française, faite de roses blanches et roses, avec les titres, brodés sur des drapelets de soie rouge, des drames du poète représentés au Théâtre-Français, *Hernani*, *Le Roi s'amuse*, *Angelo*, *Les Burgraves*, *Marion de Lorme*, *Ruy Blas*.

À dix heures et demie, dans une maison qui fait face à celle du poète, s'organise le cortège de petits enfants qui doivent dire un compliment au Maître. Une bannière bleue et rose, avec cette inscription : *L'Art d'être grand-père*, est tenue par une petite fille, ayant à ses côtés des enfants qui portent des bouquets et tiennent les rubans de la bannière.

Au dehors, s'est organisé le défilé des enfants des écoles, qu'on a amenés à cette heure pour qu'ils ne courent aucun danger dans la foule; les petites filles bleues et roses prennent la tête du cortège, accompagnées des membres du comité.

La députation est introduite dans le salon, et Victor Hugo embrasse d'abord la plus petite, en disant : — Je vous embrasse tous en elle, mes chers enfants. — Comme ils sont charmants! ajoute le poète; et il dit : Je veux embrasser aussi la porte-bannière.

L'enfant, qui est la fille de notre confrère Étievant, récite avec une grâce émue ces jolies strophes de Catulle Mendès :

Nous sommes les petits pinsons,
Les fauvettes au vol espiègle
Qui viennent chanter des chansons
A l'Aigle.

Il est terrible! mais très doux,
Et sans que son courroux s'allume
On peut fourrer sa tête sous
Sa Plume.

Nous sommes, en bouton encor,
Les fleurs de l'aurore prochaine,
Qui parfument les mousses d'or
Du Chêne.

Nous sommes les petits enfants
Qui viennent gais, vifs, heureux d'être,
Fêter de rires triomphants
L'Ancêtre.

Si Jeanne et Georges sont jaloux,
Tant pis pour eux! c'est leur affaire...
Et maintenant embrassez-nous,
Grand-Père!

On applaudit, Victor Hugo serre la main à ses amis et reçoit les bouquets que lui offrent les enfants.

«Je les accepte pour vous les offrir», dit le poète à M^{mes} Léon Cladel et Gustave Rivet, qui reçoivent avec émotion ces souvenirs précieux.

Arrive M. Hérold, préfet de la Seine. Il présente au poète ses enfants qui portent un bouquet. Victor Hugo offre à M^{me} Lockroy le bouquet de M. Hérold.

La députation sort de la maison, et au dehors tous les enfants des écoles demandent à voir Victor Hugo. Il paraît à sa fenêtre; une immense acclamation retentit de toutes ces jeunes voix et de celles de la foule massée sur les trottoirs. Vive Victor Hugo! Vive Victor Hugo! crient les enfants, en envoyant des baisers au poète.

Les écoles défilent et s'éloignent.

Victor Hugo déjeune alors avec ses petits-enfants et M. et M^{me} Lockroy. Déjeuner de famille. Aucun invité.

La foule grossit toujours autour du logis. Lui n'a rien changé à ses habitudes; il a dû travailler ce matin comme chaque jour, et son déjeuner a lieu sans aucun appareil.

Une nouvelle députation des écoles arrive. Victor Hugo se montre à la fenêtre du petit salon de gauche, et salue les enfants de la main avec son paternel sourire.

À ce moment, apparaît la députation du conseil municipal de Paris, précédée par deux huissiers.

En tête, MM. Thorel, Sigismond Lacroix, Murat. Tous s'arrêtent, tête nue, sous la fenêtre de Victor Hugo. Il se fait un grand silence.

Victor Hugo prononce le discours suivant, interrompu à chaque phrase par les applaudissements et les cris de : Vive Victor Hugo!

Je salue Paris.

Je salue la ville immense.

Je la salue, non en mon nom, car je ne suis rien; mais au nom de tout ce qui vit, raisonne, pense, aime et espère ici-bas.

Les villes sont des lieux bénis; elles sont les ateliers du travail divin. Le travail divin, c'est le travail humain. Il reste humain tant qu'il est individuel; dès qu'il est collectif, dès que son but est plus grand que son travailleur, il devient divin; le travail des champs est humain, le travail des villes est divin.

De temps en temps, l'histoire met un signe sur une cité. Ce signe est unique. L'histoire, en quatre mille ans, marque ainsi trois cités qui résument tout l'effort de la civilisation. Ce qu'Athènes a été pour l'antiquité grecque, ce que Rome a été pour l'antiquité romaine, Paris l'est aujourd'hui pour l'Europe, pour l'Amérique, pour l'univers civilisé. C'est la ville et c'est le Monde. Qui adresse la parole à Paris adresse la parole au monde entier, *Urbi et orbi*.

Donc, moi, l'humble passant qui n'ai que ma part de votre droit à tous, au nom des villes, de toutes les villes, des villes d'Europe et d'Amérique, et du monde civilisé, depuis Athènes jusqu'à New-York, depuis Londres jusqu'à Moscou, en ton nom, Madrid, en ton nom, Rome, je glorifie avec amour et je salue la ville sacrée, Paris.

Le discours achevé, les chapeaux s'agitent, on crie : bravo ! et le conseil municipal s'éloigne. Quelques flocons de neige tombent, mais les têtes de la foule sont toujours nues.

À onze heures et demie, on place devant la maison le buste doré de la République que le sculpteur Francia vient d'envoyer à Victor Hugo, et la foule, qui grossit de plus en plus, crie : Vive Victor Hugo ! vive la république !

On commence à apercevoir au loin, du côté de l'Arc de Triomphe, des masses noires que dominent des bannières.

Les membres du comité d'organisation, avec les commissaires de la fête, sont à leur poste. Ils ont fait tendre devant la maison des rubans bleus et roses en guise de barrières, et ils contiennent sur les trottoirs la foule qui s'y est massée, attendant le défilé.

Pas un sergent de ville dans l'avenue, les commissaires de la fête font eux-mêmes garder l'avenue libre, et tout se prépare dans le plus grand ordre.

Le temps est gris, mais un grand souffle de joie et de fête passe sur tous les fronts.

Les amis, connus et inconnus, de Victor Hugo viennent apporter leurs cartes, qu'on entasse dans des corbeilles, à côté des fleurs et des couronnes.

Deux Chinois, en robes bleues, leur parapluie à la main, viennent se mêler à la foule, plus civilisés certes que ne pouvaient être des Hurons apportant leur hommage à Voltaire.

Un photographe arrive et installe son objectif devant la maison même, tandis que les dessinateurs des journaux illustrés prennent des croquis. Un peintre, M. H. Scott fait, *au fond de la boîte*, comme on dit, debout, le pinceau à la main, malgré le froid, une étude peinte de l'entassement des fleurs et des couronnes au seuil du logis.

Cependant, le cortège en marche s'est approché ; la *Marseillaise* retentit.

Il est midi. Le défilé commence.

Victor Hugo est à sa fenêtre, au premier étage. À ses côtés, personne autre que Georges et Jeanne.

Et alors c'est un spectacle merveilleux, inouï, unique, et tel qu'on n'en vit jamais : de midi à la nuit, sans relâche, comme une mer toujours montante, le flot de la population n'a pas cessé de défiler devant la maison, en criant : Vive Victor Hugo !

Et tout était mêlé dans cette grande foule, les habits noirs, les blouses, les casquettes, les chapeaux ; des soldats de toutes armes, les vieux en uniformes d'invalides ; des vieillards, des jeunes filles ; des mères en passant élevaient leurs enfants vers Victor Hugo, et les enfants lui envoyaient des baisers. Bien des yeux pleuraient ; et c'était le plus beau et plus attendrissant des spectacles que celui de ce peuple les mains levées vers ce génie ; on sentait toutes les âmes confondues dans une seule et même pensée.

Plusieurs groupes, en passant devant la maison, après avoir acclamé et salué le poète, déposent à son seuil leurs couronnes ou leurs souvenirs.

La chambre où se tient le poète est bientôt remplie d'adresses et d'écrins ; nous y voyons une magnifique plume d'or ciselée, avec cette dédicace : « À Victor Hugo. Ses admirateurs de Saint-Quentin. » Puis une couronne de chêne en bronze vert, nouée par un ruban d'or massif venant du Cercle de la même ville.

Les sociétés de gymnase de la Seine, qui ont pu traverser cette foule formidable, ont fait remettre une superbe médaille frappée pour cette circonstance solennelle ; elle est soutenue par une large palme d'argent finement ciselée.

Une admirable couronne porte cette mention : *Les Français de Californie à Victor Hugo* ; une autre : *l'Alliance latine à Victor Hugo*.

Une médaille est offerte par la Société des anciens élèves des Écoles nationales des arts et métiers.

Un livre richement relié porte ce titre : *Basni Vického Huga*. C'est un volume de la traduction des œuvres du poète en langue tchèque, celui de la *Légende des Siècles*.

Dans un buvard riche, à cadre de bronze ciselé, avec coins d'émail incrusté d'or et d'argent, se trouve une adresse écrite sur parchemin ; c'est celle de la Société des hommes de lettres viennois, la *Concordia*.

Les sociétés chantantes viennent rendre leur hommage gaulois au plus grand des Français. Parmi elles nous lisons sur leurs bannières les noms des Gais parisiens, la société des Épicuriens, et, arborant sans crainte de leurs femmes leur drapeau, la société des Amis du divorce.

Un drapeau est particulièrement acclamé au passage, après qu'il s'est incliné devant Victor Hugo, c'est un vieux drapeau fané portant le faisceau coiffé du bonnet phrygien et l'inscription : Garde nationale de Thionville, 1792.

Il nous est impossible d'énumérer les bannières des corporations, des chambres syndicales, des sociétés, des orphéons, des fanfares, qui durant tout le jour ont défilé.

La Société des gens de lettres ouvrait la marche ; puis les élèves de l'École normale supérieure, apportant une énorme couronne de lauriers, aux rubans violets, couleur de l'Université.

Une société de jeunes gens, la *Lecture*, apporte une table couverte de lilas blancs et de roses.

Les élèves des lycées, rangés en compagnies, passent martialement, marchant au pas dans un ordre admirable ; ils sont acclamés. Ils déposent des couronnes devant la maison ; l'une

d'elles, de lauriers, de roses et de bleuets, porte cette inscription : « *Au père ! Ses fils du Lycée Fontanes.* »

Les élèves de Louis-le-Grand, de Saint-Louis, de Sainte-Barbe, de Henri IV. Ceux du lycée de Versailles apportent un immense bouquet. Du lycée de Valenciennes, une couronne. Tout le défilé de cette jeunesse est saisissant ; l'émotion étrangle les cris. C'est la France de demain qui passe.

Ensuite défilent les anciens élèves des Arts et Métiers, avec un immense bouquet envoyé de Nice. La députation du cercle républicain de Saint-Quentin apporte une magnifique couronne d'or sur un coussin de velours rouge. Le journal *la Lanterne* envoie un superbe trophée de lilas blanc et de camélias rouges, où s'enroulent des rubans qui portent le nom du maître.

La Société Chevé passe en chantant la *Marseillaise*. — Vive la république !

Des artilleurs en rang saluent militairement.

Parfois, respectueusement, la foule salue sans rien dire. Des jeunes gens des clubs élégants passent et ôtent leurs chapeaux correctement.

Et ce n'était pas seulement Paris, c'étaient la France et le monde entier qui étaient représentés.

L'Association littéraire internationale dépose ses cartes. Elle a remis à Victor Hugo quatre volumes reliés des adhésions qu'elle a reçues de tous pays.

L'Union française de la jeunesse, au nombre de 500, avec ses élèves, ses professeurs, les directeurs de sections, apporte une longue et éloquente adresse.

Nous n'avons pu lire toutes les inscriptions des bannières des corporations, des orphéons, des fanfares.

C'est la [fanfare d'Ivry, de Levallois-Perret, l'harmonie d'Arcueil-Cachan, la chambre syndicale des ouvriers boulangers, des horlogers de Paris, des tourneurs en cuivre, des serruriers, des gantiers.

Le choral de Belleville chante à Victor Hugo un hymne, imprimé sur papier tricolore ; la foule applaudit, crie : *Bis !* et le chœur répète :

Nous donnerons tout le sang de la France
Pour la patrie et pour la liberté !

Une société de récitation, conduite par M. Léon Ricquier, apporte une magnifique corbeille de fleurs naturelles. On met à côté un bouquet de deux sous que vient offrir un enfant.

Le choral de la Villette passe en chantant un chœur : *En avant !*

Puis des collégiens encore, et toute une école d'enfants, l'avenir.

Victor Hugo essuie une larme, salue de la main. Les cris de vive Victor Hugo se font entendre et la foule continue sa marche, respectueuse, presque recueillie. Puis une fanfare éclate, et les cris renaissent.

Il est impossible de décrire l'aspect de l'avenue vers deux heures ; les trottoirs sont couverts d'une foule énorme ; les maisons sont pavoisées ; les balcons sont couverts de monde, il y en a jusque sur les toits ; on s'entasse sur des estrades établies dans les jardins, sur les murs, sur les grilles ; des enfants sont perchés dans tous les arbres.

Et le défilé ne cesse pas.

Un instant la foule est tellement compacte qu'un arrêt se produit, les commissaires se multiplient pour faire avancer et circuler cette foule qui se succède sans relâche, qui arrive en masses profondes, occupant toute la largeur de l'avenue, et l'ordre n'est pas troublé un seul moment ; point de tumulte dans ce défilé de toute une ville.

Une jeune femme s'évanouit, on lui apporte une chaise de chez M^{me} Lockroy. On la soigne. Elle revient à elle.

Autant qu'il est permis d'évaluer la foule, on peut dire que cent mille personnes par heure ont passé sous les fenêtres de Victor Hugo, de midi à six heures du soir.

Le temps froid et neigeux du matin est devenu plus doux. Le poète, toujours debout à sa fenêtre, contemple silencieusement la foule, sourit à ces sourires et rend le salut à ces saluts.

Voici la bannière bleue des Félibres ; les poètes du Midi acclament Victor Hugo, la bannière s'incline, Victor Hugo salue. Une délégation de Rodez remet une couronne avec cette inscription : *Au poète ! au citoyen !* Passent sous leur bannière, les ouvriers galochiers, les emballers, les tonneliers ; le cercle de l'Aurore de Marseille envoie une superbe couronne ; voici la fanfare du X^e arrondissement, la fanfare de Bagneux, le Choral-Français, la fanfare de l'Industrie, le Choral des Amis de la Seine ; tous chantent et jouent aux applaudissements de la foule. À ce moment on apporte un magnifique coussin brodé d'or, avec cette inscription : « Au poète, de la part du prince de Lusignan. »

Le choral d'Alsace-Lorraine, avec sa bannière noire, sur laquelle est brodée une couronne d'argent surmontant l'écusson des deux provinces, s'arrête et chante un air patriotique. Les braves éclatent, des larmes coulent de bien des yeux.

Puis c'est la fanfare de Montmartre, le choral de Plaisance ; et entre chacune de ces sociétés un immense flot de peuple continue sans intervalles à défilé.

Un grand drapeau avec cette inscription « Les étudiants de Paris à Victor Hugo » est accroché devant la porte. Voici la fanfare de Saint-Denis, les Enfants de Saint-Denis, l'Union musicale de Paris, les Enfants de Lutèce, le Choral de la rive gauche, une députation du département du Nord avec sa couronne, l'Union chorale de Somain avec sa couronne, le Choral parisien, le Choral de la plaine Saint-Denis.

De la maison du poète c'est, à droite et à gauche dans l'avenue, à perte de vue, un océan de têtes humaines, au-dessus desquelles flottent drapeaux et bannières ; c'est la fanfare Saint-Gervais, la fanfare des Quatre-Chemins, la société chorale Alsacienne. Ce n'est pas tout encore.

Le Progrès de Montreuil envoie une couronne d'or traversée d'une large plume d'argent. Puis les fanfares des divers arrondissements, du dix-huitième, du douzième, la fanfare du commerce de Saint-Ouen, le choral l'Avenir, la société de prévoyance des Francs-Comtois, l'harmonie de Clichy ; les ouvriers tôleurs, les selliers, les bottiers, les sculpteurs praticiens, les jardiniers, les plombiers, les charpentiers, les dégraisseurs, les teinturiers, les scieurs de long, portant sur leur bannière verte cette inscription : *Conciliation, Union, Vertu*, les décolteurs, les potiers d'étain, les chauffeurs-conducteurs-mécaniciens ; les chapeliers, qui offrent à Victor Hugo un superbe bouquet porté par deux jeunes ouvriers ; les fondeurs-typographes.

Le Choral savoisien, l'Union musicale des Batignolles, la fanfare la Sirène, la Lyre de Belleville ; la Société des États-Unis d'Europe portant une bannière aux couleurs de l'arc-en-ciel ; la fanfare de Courbevoie, les Enfants de Belgique.

Le comité du monument de Garibaldi, à Nice, fait apporter par MM. Récipon et Chiris, députés, un bouquet merveilleux d'un mètre de diamètre.

On crie : Vive la France ! vive Victor Hugo !

Une députation de la presse républicaine de Nice apporte une couronne.

Viennent ensuite les loges maçonniques, qui ont presque toutes envoyé des délégués. Les francs-maçons revêtus de leurs insignes, sont rangés par quatre et défilent dans le plus grand calme.

Après eux, viennent vingt sociétés de gymnastique, qui sont toutes réunies sous le même commandement. Chaque société avec ses costumes, gris, bleus, rouges, blancs, fait un effet très pittoresque. Elles offrent à Victor Hugo un charmant bouquet.

Les tireurs de France et d'Algérie sont représentés par la section du 20^e arrondissement.

Les employés du Commerce et de l'Industrie, venus en très grand nombre, précédés de la bannière bleue et rouge des drapiers du XIV^e siècle, offrent une magnifique couronne en feuilles de chêne dorées. Les tourneurs sur bois, les menuisiers offrent une palme dorée.

Et tant d'autres dont nous n'avons pu lire les bannières, et à qui nous demandons pardon de les omettre.

Quant aux compositeurs typographes, ils formaient les groupes les plus nombreux.

L'un de ces groupes avait pavoié un grand char, orné d'écussons portant les noms de Victor Hugo et, souvenir précieux et touchant, sur ce char ils avaient établi, entre autres outils d'imprimerie, tels que rouleaux, clichés et papiers, une vieille presse à bras, sur laquelle les

premiers vers du poète ont été tirés. Cette presse appartient maintenant à l'imprimerie Kugelmann.

Il faut finir cependant le récit de ce défilé splendide, où tout un peuple est venu apporter son hommage au génie. Ces cris, ces saluts, ces bouquets, ces palmes, ces lauriers, ces chants et ces fanfares, ces centaines de milliers d'hommes, ont fait la plus belle manifestation pacifique que puisse rêver la pensée humaine.

Il semblait que ce fût l'aurore d'une époque nouvelle, du règne de l'intelligence, de la souveraineté de l'esprit.

Victor Hugo salué, acclamé par les enfants, par les hommes, par les vieillards, souriant à leurs sourires, c'est un des spectacles les plus touchants, les plus nobles, que la France nous ait encore donnés, et, si c'est une date mémorable dans la vie du poète, c'est une date à jamais illustre dans notre histoire nationale. — *Gustave Rivet.*

Ce qui a été extraordinaire, intraduisible, c'est le dernier moment de cette inoubliable journée. Lorsque la dernière délégation a eu défilé, — précédée par deux toutes petites filles en robes blanches traversées d'écharpes tricolores, — la foule, jusqu'alors entassée dans les rues avoisinantes et sur les trottoirs de l'avenue, dans un prodigieux mouvement de houle qui ressemblait à l'arrivée d'un flot colossal, toute cette mer humaine est arrivée sous la fenêtre du poète, et là, électriquement, dans un même élan, dans un même cri, a poussé de ses milliers de poitrines, cette acclamation immense :

— Vive Victor Hugo !

Le spectacle était stupéfiant. Sur cet entassement de têtes nues, un crépuscule de ciel gris, neigeux, tombait, çà et là, piqué des lueurs claires des becs de gaz que les allumeurs avaient trouvé moyen de faire flamber jusqu'en cette foule ; — on n'apercevait plus, à travers les branches des arbres, qu'une fourmilière indistincte, des milliers de points blafards, — faces humaines tournées vers le poète, — et la lumière argentée du soir emplissait l'avenue : une multitude à la Delacroix dans un paysage de Corot. — *Jules Claretie.*

NOTE XXIII.

LA MATINÉE DU TROCADÉRO.

Dans la grande journée du 27 février 1881, à côté de la fête populaire, la fête littéraire se poursuivait au Trocadéro.

Dès six heures du matin la place est envahie par une foule énorme massée autour du bassin et devant la façade du palais. Toutes les avenues voisines sont en fête. Maisons pavoisées et décorées de drapeaux, de fleurs et d'emblèmes. On achète de petites médailles frappées à l'effigie du poète et chacun en orne sa boutonnière.

À une heure, les portes du palais sont ouvertes. On s'y précipite, et le vaste édifice est bientôt rempli. À deux heures, la salle est comble. On n'eût pas trouvé un coin inoccupé.

Le coup d'œil offert par la salle est splendide. Sur l'estrade, décorée de trophées aux armes de la République, autour du buste couronné de Victor Hugo, ont pris place les membres d'honneur du comité, les représentants de la presse, les délégués de la province et de l'étranger.

Louis Blanc préside. À côté de lui, M. Salmon, ancien président de la République espagnole.

Louis Blanc se lève, salué par de très vifs applaudissements, et prononce l'allocution suivante :

« Il a été donné à peu de grands hommes d'entrer vivants dans leur immortalité. Voltaire a eu ce bonheur dans le dix-huitième siècle, Victor Hugo dans le dix-neuvième, et tous les deux l'ont bien mérité ; l'un pour avoir déshonoré à jamais l'intolérance religieuse ; l'autre pour avoir, avec un éclat incomparable, servi l'humanité.

« Les membres du comité d'organisation ont compris ce que doit être le caractère de cette fête, lorsqu'ils ont appelé à y concourir des hommes appartenant à des opinions diverses. Que la pratique de la vie publique donne naissance à des divisions profondes, il ne faut ni s'en étonner ni s'en plaindre ; la justice et la vérité ont plus à y gagner qu'à y perdre. Mais c'est la

puissance du génie employé au bien, de réunir dans un même sentiment d'admiration reconnaissante les hommes qui, sous d'autres rapports, auraient le plus de peine à s'accorder, et rien n'est plus propre à mettre en relief cette puissance que des solennités semblables à celle d'aujourd'hui.

« L'idée d'union est, en effet, inséparable de toute grande fête.

« C'est cette idée qu'exprimaient dans la Grèce antique les fêtes de Minerve, de Cérès, de Bacchus, et ces jeux célèbres dont les Grecs firent le signal de la *trêve olympique*, et qui étaient considérés comme un lien presque aussi fort que la race et le langage.

« C'est cette idée d'union qui rendit si touchante la plus mémorable des fêtes de la Révolution française : la Fédération. Assez de jours dans l'année sont donnés à ce qui sépare les hommes ; il est bon qu'on donne quelques heures à ce qui les rapproche. Et quelle plus belle occasion pour cela que la fête de celui qui est, en même temps qu'un poète sans égal, le plus éloquent apôtre de la fraternité humaine ! Car, si grand que soit le génie de Victor Hugo, il y a quelque chose de plus grand encore que son génie, c'est l'emploi qu'il en a fait, et l'unité de sa vie est dans l'ascension continuelle de son esprit vers la lumière. »

M. Coquelin dit alors ces belles strophes de Théodore de Banville :

Père, doux au malheur, au deuil, à la souffrance !
 À l'ombre du laurier dans la lutte conquis,
 Viens sentir sur tes mains le baiser de la France,
 Heureuse de fêter le jour où tu naquis !

Victor Hugo ! la voix de la Lyre étouffée
 Se réveilla par toi, plaignant les maux soufferts,
 Et tu connus, ainsi que ton aïeul Orphée,
 L'âpre exil, et ton chant ravit les noirs enfers.

Mais tu vis à présent dans la sereine gloire,
 Calme, heureux, contemplé par le ciel souriant,
 Ainsi qu'Homère assis sur son trône d'ivoire,
 Rayonnant, et les yeux tournés vers l'Orient.

Et tu vois à tes pieds la fille de Pindare,
 L'Ode qui vole et plane au fond des firmaments,
 L'Épopée et l'éclair de son glaive barbare,
 Et la Satire, aux yeux pleins de fiers châtimens ;

Et le Drame, charmeur de la foule pensive,
 Qui, du peuple agitant et contenant les flots,
 Sur tous les parias répand, comme une eau vive,
 Sa plainte gémissante et ses amers sanglots.

Mais, ô consolateur de tous les misérables !
 Tu détournes les yeux du crime châtié,
 Pour ne plus voir que l'Ange aux larmes adorables
 Qu'au ciel et sur la terre on nomme : la Pitié !

Ô Père ! s'envolant sur le divin Pégase
 À travers l'infini sublime et radieux,
 Ce génie effrayant, la Pensée en extase,
 A tout vu, le passé, les mystères, les Dieux ;

Elle a vu le charnier funèbre de l'Histoire,
 Les sages poursuivant le but essentiel,
 Et les démons forgeant dans leur caverne noire
 Les brasiers de l'aurore et les saphirs du ciel ;

Elle a vu les combats, les horreurs, les désastres,
Les exilés pleurant les paradis perdus,
Et les fouets acharnés sur le troupeau des astres ;
Et, lorsqu'elle revient des gouffres éperdus,

Lorsque nous lui disons : « Parle. Que faut-il faire ?
Enseigne-nous le vrai chemin. D'où vient le jour ?
Pour nous sauver, faut-il qu'on lutte ou qu'on diffère ? »
Elle répond : « Le mot du problème est Amour !

« Aimez-vous ! » Ces deux mots qui changèrent le monde
Et vainquirent le Mal et ses rébellions,
Comme autrefois, redits avec ta voix profonde,
Émeuvent les rochers et domptent les lions.

Oh ! parle ! que ton chant merveilleux retentisse !
Dis-nous en tes récits, pleins de charmants effrois,
Comment quelque Roland armé pour la justice
Pour sauver un enfant égorge un tas de rois !

Ô maître bien-aimé, qui sans cesse t'élèves,
La France acclame en toi le plus grand de ses fils ;
Elle bénit ton front plein d'espoir et de rêves,
Et tes cheveux pareils à la neige des lys.

Ton œuvre, dont le Temps a soulevé les voiles,
S'est déroulée ainsi que de riches colliers,
Comme, après des milliers et des milliers d'étoiles,
Des étoiles au ciel s'allument par milliers.

Oh ! parle ! ravis-nous, poète ! chante encore,
Effaçant nos malheurs, nos deuils, l'antique affront ;
Et donne-nous l'immense orgueil de voir éclore
Les chefs-d'œuvre futurs qui germent sous ton front !

M^{mes} Croizette, Bartet, Barretta, Dudlay, MM. Mounet-Sully, Lafontaine, Worms, Maubant, Porel, Albert Lambert, lisent des vers de Victor Hugo. M. Faure chante le *Crucifix*. Et ce sont des acclamations et des rappels sans fin.

Dans la soirée, la louange du poète a retenti sur toutes les grandes scènes de Paris : poésie d'Ernest d'Hervilly à l'Odéon, d'Émile Blémont à la Gaité, de Gustave Rivet au Châtelet, de Bertrand Millanvoje au théâtre des Nations.

À la maison de Victor Hugo, ce sont des vers d'Armand Silvestre et d'Henri de Bornier qui arrivent, avec les adresses de toutes les villes de la France, de l'Europe et du Nouveau-Monde.

NOTE XXIV.

SÉANCE DU 4 MARS 1881 AU SÉNAT.

La fête du 27 février a eu, le 4 mars, son écho dans la séance du Sénat.

On discutait le tarif des douanes. Tout à coup un mouvement se produit dans la salle. Victor Hugo, qui n'était pas venu au Sénat de la semaine, entrait en causant avec M. Peyrat. Au moment où il monte à son fauteuil, l'assemblée se lève et le salue par une triple salve d'applaudissements. Beaucoup de sénateurs s'empressent autour de lui et lui serrent la main.

Victor Hugo, très ému, dit alors :

Ce mouvement du Sénat est tout à fait inattendu pour moi. Je ne saurais dire à quel point il m'a touché.

Mon trouble inexprimable est un remerciement. (*Applaudissements.*) Je l'offre au Sénat, et je remercie tous ses membres de cette marque d'estime et d'affection.

Jamais, jusqu'au dernier jour de ma vie, je n'oublierai l'honneur qui vient de m'être fait. Je m'assieds profondément ému. (*Applaudissements répétés.*)

M. LÉON SAY, *président*. — Le génie a pris séance, et le Sénat l'a salué de ses applaudissements. Le Sénat reprend sa délibération. (*Nouveaux applaudissements.*)

NOTE XXV.

LES ARÈNES DE LUTÈCE.

Il y a doute et débat sur la conservation des Arènes de Lutèce. Victor Hugo invoqué écrit au conseil municipal de Paris :

Monsieur le Président du Conseil municipal,

Il n'est pas possible que Paris, la ville de l'avenir, renonce à la preuve vivante qu'elle a été la ville du passé. Le passé amène l'avenir.

Les Arènes sont l'antique marque de la grande ville. Elles sont un monument unique. Le conseil municipal qui les détruirait se détruirait en quelque sorte lui-même.

Conservez les Arènes de Lutèce. Conservez-les à tout prix.

Vous ferez une action utile, et, ce qui vaut mieux, vous donnerez un grand exemple.

VICTOR HUGO.

27 juillet 1883.

NOTE XXVI.

DEMANDE EN GRÂCE POUR O'DONNELL.

L'Irlandais O'Donnell est condamné pour avoir frappé un traître et s'être fait justicier par patriotisme.

Victor Hugo demande sa grâce à la reine d'Angleterre.

Paris, 14 décembre 1883.

La reine d'Angleterre a montré plus d'une fois la grandeur de son cœur. La reine d'Angleterre fera grâce de la vie au condamné O'Donnell, et acceptera le remerciement unanime et profond du monde civilisé.

VICTOR HUGO.

L'appel n'a pas été entendu, O'Donnell a été exécuté.

NOTE XXVII.

LE MONT SAINT-MICHEL.

Le mont Saint-Michel, s'il n'est consolidé et restauré, est menacé de ruine et par le temps et par l'océan.

INAUGURATION DE LA STATUE DE GEORGE SAND. 403

Victor Hugo proteste :

Le mont Saint-Michel est pour la France ce que la grande pyramide est pour l'Égypte.

Il faut le préserver de toute mutilation.

Il faut que le mont Saint-Michel reste une île.

Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art.

VICTOR HUGO.

14 janvier 1884.

NOTE XXVIII.

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE AU BRÉSIL.

Dans un banquet présidé par Victor Schœlcher, on fête l'abolition de l'esclavage dans une province brésilienne, Victor Hugo écrit :

Une province du Brésil vient de déclarer l'esclavage aboli.

C'est là une grande nouvelle.

L'esclavage, c'est l'homme remplacé dans l'homme par la bête ; ce qui peut rester d'intelligence humaine dans cette vie animale de l'homme appartient au maître, selon sa volonté et son caprice. De là des circonstances horribles.

Le Brésil a porté à l'esclavage un coup décisif. Le Brésil a un empereur ; cet empereur est plus qu'un empereur, il est un homme. Nous le félicitons et nous l'honorons. Avant la fin du siècle l'esclavage aura disparu de la terre.

VICTOR HUGO.

25 mars 1884.

NOTE XXIX.

ANNIVERSAIRE DE LA DÉLIVRANCE DE LA GRÈCE.

À l'occasion d'un banquet donné pour célébrer le soixante-troisième anniversaire de la délivrance de la Grèce, Victor Hugo écrit :

5 avril 1884.

Je serai par le cœur avec vous. Personne ne peut manquer à la célébration de la délivrance des grecs. Il y a des titres sacrés.

J'ai autrefois, dans les jours de combat, fait ce vers dont le souvenir me revient au jour de la victoire :

L'Italie est la mère et la Grèce est l'aïeule.

VICTOR HUGO.

NOTE XXX.

INAUGURATION DE LA STATUE DE GEORGE SAND.

Le 10 août 1884, la statue de George Sand est inaugurée à La Châtre.

Paul Meurice lit, à la cérémonie de l'inauguration, cette lettre de Victor Hugo :

Il y a quelque vingt-cinq ans, la grande et illustre femme que nous célébrons aujourd'hui fut un moment l'objet des attaques les plus vives et les plus imméritées.

J'eus alors l'occasion d'écrire à notre ami commun Jules Hetzel une lettre, qu'il fit reproduire dans un journal du temps, et où je lui disais :

« Je vous applaudis de toutes mes forces et je vous remercie d'avoir glorifié George Sand, cette belle renommée, cet éminent esprit, ce noble et illustre écrivain.

« George Sand est un cœur lumineux, une belle âme, un généreux combattant du progrès, une flamme dans notre temps. C'est un bien plus vrai et bien plus puissant philosophe que certains bonshommes plus ou moins fameux du quart d'heure que nous traversons. Et voilà ce penseur, ce poète, cette femme, en proie à je ne sais quelle aveugle réaction. Quant à moi, je n'ai jamais plus senti le besoin d'honorer George Sand qu'à cette heure où on l'insulte. »

J'écrivais cela en 1859. Ce que je disais à l'heure où on insultait George Sand, il m'a semblé que je n'avais qu'à le répéter à l'heure où on la glorifie.

VICTOR HUGO.

NOTE XXXI.

VISITE À LA STATUE DE LA LIBERTÉ.

29 novembre 1884.

Extrait du *Temps* :

Victor Hugo est allé visiter les ateliers de la rue de Chazelles où se dresse, achevée maintenant et prête à partir, en mai, sur le bateau l'*Isère*, la gigantesque statue de Bartholdi destinée à la rade de New-York. Quelques amis étaient seuls présents à cette visite de l'illustre poète, mais le sculpteur, prévenu depuis la veille, avait fait placer dans un écriin et graver un fragment du cuivre de la statue, et les ouvriers de l'usine Gaget-Gauthier attendaient, fort émus, l'arrivée de Victor Hugo.

Il est venu accompagné de M^{me} Édouard Lockroy et de sa petite-fille, M^{lle} Jeanne Hugo. Bartholdi l'a reçu à la porte de l'usine et l'a conduit dans une pièce du rez-de-chaussée pavoisée, pour la circonstance, de drapeaux français mariés aux couleurs américaines.

Là, le sculpteur lui a présenté M^{me} Bartholdi, sa mère, plus âgée d'une année que Victor Hugo, et, avec cette politesse d'autrefois qui le caractérise, le poète a porté à ses lèvres la main tremblante de l'octogénaire, son aînée, toute fière de cette visite solennelle à l'œuvre de son fils. M^{me} Bartholdi jeune, M. le Comte de Latour, chargé d'affaires d'Amérique, puis le secrétaire du comité de l'Union franco-américaine ont été présentés à Victor Hugo, qui a trouvé pour tous un mot aimable et cordial. Et, tête nue devant tout ce monde, malgré le temps aigre, Victor Hugo a passé devant les ouvriers massés là et le saluant avec un touchant respect.

Devant la gigantesque statue de la Liberté, deux écussons aux étendards de France et d'Amérique portaient les noms de La Fayette et de Rochambeau. Victor Hugo regarde, contemple cette géante de cuivre et de fer, dit : C'est superbe ! et entre dans les ateliers. M. Bartholdi, sur les fragments demeurés là, lui explique la façon dont le cuivre a été battu, estampé, dans la seule usine qui pût mener à bien un tel travail.

Victor Hugo regarde le lumineux diorama de Lavastre, qui montre la *Liberté éclairant le monde* telle qu'elle sera dressée sur son piédestal, en face de Long-Island. Le spectateur est placé sur le pont d'un steamer, et, devant lui, a le panorama de New-York, de Brooklyn, de l'Hudson. C'est un petit chef-d'œuvre.

Au moment de quitter l'atelier, Bartholdi demande à Victor Hugo la permission de lui présenter « son vieux collaborateur », Simon.

Timidement perdu dans la foule, M. Simon, que son maître Bartholdi appelle, s'avance, très ému, devant Victor Hugo, qui lui tend la main :

— Ah ! monsieur Victor Hugo, je ne vous avais pas vu depuis l'atelier de David.

Victor Hugo sourit :

— Ah ! vous étiez de l'atelier de David ?

— Oui, monsieur, et je vous vois encore venir poser pour votre buste !

— David !... Un beau souvenir !

Derrière moi, le docteur Maximin Legrand raconte qu'il n'a pas vu, lui, Victor Hugo depuis l'enterrement de Chateaubriand.

Hugo est pour nous comme de l'histoire vivante.

Et voici Henri Cernuschi qui, lui, — chose incroyable ; — n'a jamais parlé à Victor Hugo. Bartholdi le nomme au poète, charmé.

Cernuschi, montrant la statue géante de la Liberté, dit à Victor Hugo de sa voix mâle :

— Je vois deux colosses qui s'entre-regardent.

Ce qui a surtout frappé Victor Hugo et ce qui frappera tout le monde, c'est l'intérieur de cette figure de quarante-six mètres de hauteur ; c'est en la regardant intérieurement qu'on se rend compte de la taille, qui ne paraît pas écrasante parce que la statue est harmonieuse. — Victor Hugo a gravi lestement deux des étages intérieurs de la statue.

— Je peux bien monter les dix ! fait-il en riant.

C'est M^{me} Lockroy qui l'en empêche : — Non, dit-elle avec sa bonne grâce charmante, je serais fatiguée.

— Claude Frollo, disons-nous à Victor Hugo, se tuerait tout aussi bien en tombant de là-haut que précipité des tours de Notre-Dame.

Avant de partir, debout devant cette gigantesque image de la Liberté, le poète reste un moment comme en contemplation, voyant devant lui se dresser un gage immense de ce qu'il a toujours rêvé : l'union.

Il est là, silencieux, les mains dans ses poches, comme s'il était seul. Puis, d'une voix forte, lentement, il dit en regardant la statue colosse, — ces deux cent mille kilos de métal qui feront face à la France, là-bas :

— *La mer, cette grande agitée, constate l'union des deux grandes terres, apaisées !*

Et comme quelqu'un le prie de dicter ces mots lapidaires, qu'on veut garder, il ajoute doucement, vraiment ému devant cette image de fer et de cuivre de la concorde :

— Oui, cette belle œuvre tend à ce que j'ai toujours aimé, appelé : la paix. Entre l'Amérique et la France — la France qui est l'Europe — ce gage de paix demeurera permanent. Il était bon que cela fût fait.

Ensuite, saluant, salué, appuyé au bras de M^{me} Lockroy et suivi de sa petite-fille, Victor Hugo regagne sa voiture, emportant le fragment de la statue, sur lequel M. Bartholdi a fait graver en hâte la date de cette journée, le souvenir de cette glorieuse visite, avec cette inscription :

À VICTOR HUGO

Les Travailleurs de l'Union franco-américaine.

Fragment de la statue colossale de la Liberté
présentée à l'illustre apôtre
de la Paix, de la Liberté, du Progrès
VICTOR HUGO
le jour où il a honoré de sa visite
l'œuvre de l'Union franco-américaine.
29 novembre 1884.

Au moment où Victor Hugo montait en voiture, tous les fronts se sont découverts et toute les voix ont crié : Vive Victor Hugo !

Une américaine a crié avec un accent saxon, entrecoupé par l'émotion :

— Vive Victor Hugo ! le plus grand poète de la France !

— Vous pourriez dire du monde, a ajouté le sculpteur.

Tout cela s'est passé sans fracas, dans l'intimité touchante d'une réception familière, et cependant — les Américains ne s'y tromperont pas — cela est une date, une date désormais historique.

Voltaire, un jour, baptisa le petit-fils de Franklin. Victor Hugo a fait mieux : il a salué la statue qui, pendant des siècles, éclairera les navires abordant dans la grande cité des petits-neveux de Benjamin Franklin. — *Jules Claretie.*

MORT DE VICTOR HUGO.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU SÉNAT, DE LA CHAMBRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL.

SÉNAT.

Séance du 22 mai 1885.

Présidence de M. Le Royer.

La nouvelle de la mort de Victor Hugo était connue au Luxembourg un peu avant l'ouverture de la séance.

M. le président se lève et dit :

Messieurs les sénateurs, Victor Hugo n'est plus ! (*Mouvement prolongé.*)

Celui qui, depuis soixante années, provoquait l'admiration du monde et le légitime orgueil de la France, est entré dans l'immortalité. (*Très bien ! très bien !*)

Je ne vous retracerai pas sa vie ; chacun de vous la connaît ; sa gloire, elle n'appartient à aucun parti, à aucune opinion (*Vive approbation sur tous les bancs*) ; elle est l'apanage et l'héritage de tous. (*Nouvelle approbation.*)

Je n'ai qu'à constater la profonde et douloureuse émotion de tous et, en même temps, l'unanimité de nos regrets.

En signe de deuil, j'ai l'honneur de proposer au Sénat de lever la séance. (*Approbation unanime.*)

M. BRISSON, président du conseil, garde des sceaux, ministre de la Justice. — Je demande la parole.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le président du conseil.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Messieurs, le gouvernement s'associe aux nobles paroles qui viennent d'être prononcées par M. le président du Sénat.

Comme il l'a dit, c'est la France entière qui est en deuil. Demain, le gouvernement aura l'honneur de présenter aux Chambres un projet de loi pour que des funérailles nationales soient faites à Victor Hugo. (*Très bien ! très bien !*)

La séance est immédiatement levée.

Séance du 23 mai.

M. HENRI BRISSON, président du conseil :

Messieurs, Victor Hugo n'est plus. Il était entré vivant dans l'immortalité. La mort elle-même, qui grandit souvent les hommes, ne pouvait plus rien pour sa gloire.

Son génie domine notre siècle. La France, par lui, rayonnait sur le monde. Les lettres ne sont pas seules en deuil, mais aussi la patrie et l'humanité, quiconque lit et pense dans l'univers entier.

Pour nous, Français, depuis soixante-cinq ans, sa voix se mêle à notre vie morale intérieure et à notre existence nationale, à ce qu'elle eut de plus doux ou de plus brillant, de plus

poignant et de plus haut, à l'histoire intime et à l'histoire publique de cette longue série de générations qu'il a charmées, consolées, embrasées de pitié ou d'indignation, éclairées et échauffées de sa flamme. (*Applaudissements.*) Quelle âme, en notre temps, ne lui a été redevable et des plus nobles jouissances de l'art et des plus fortes émotions?

Notre démocratie le pleure : il a chanté toutes ses grandeurs, il s'est attendri sur toutes ses misères. Les petits et les humbles chérissaient et vénéraient son nom; ils savaient que ce grand homme les portait dans son cœur. (*Nouveaux applaudissements.*) C'est tout un peuple qui conduira ses funérailles. (*Applaudissements.*)

Le gouvernement de la République a l'honneur de vous présenter le projet de loi suivant :

PROJET DE LOI.

Le président de la République française,

Décète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des députés par le président du conseil, ministre de la Justice, et par les ministres de l'Intérieur et des Finances, qui sont chargés d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

Art. premier. — Des funérailles nationales seront faites à Victor Hugo.

Art. 2. — Un crédit de vingt mille francs est ouvert à cet effet au budget du ministère de l'Intérieur sur l'exercice 1885.

Fait à Paris, le 23 mai 1885.

Le président de la République,
Signé : JULES GRÉVY.

Par le président de la République :
Le président du conseil, ministre de la Justice,
Signé : HENRI BRISSON.

Le ministre de l'Intérieur,
Signé : ALLAIN-TARGÉ.

Le ministre des Finances,
Signé : SADI CARNOT.

Le président du conseil demande l'urgence et la discussion immédiate.

La commission des finances se réunit immédiatement.

Quelques instants après, elle revient, et M. Dauphin fait en son nom le rapport suivant :

Messieurs, le génie qui fut et qui restera la grande gloire du dix-neuvième siècle vient, suivant la belle expression de M. le président du conseil, d'entrer dans l'immortalité.

Le gouvernement vous propose de décider que des funérailles nationales seront faites à Victor Hugo aux frais de l'État.

Ce n'est qu'un faible témoignage du double sentiment de douleur et de fierté qui anime le pays.

Mais la France, plus puissante que ses représentants, rend à cette heure, par un deuil public, un solennel hommage au poète inimitable, au profond penseur, au grand patriote qu'elle a perdu. (*Vive approbation.*)

Votre commission des finances vous propose à l'unanimité de voter le projet de loi dont lecture a été donnée par M. le président du conseil.

Le projet est voté par 219 voix sur 220 votants.

M. DE FREYCINET, ministre des Affaires Étrangères :

Je crois devoir donner lecture au Sénat d'un télégramme que j'ai reçu hier de notre ambassadeur à Rome à l'occasion de notre deuil national.

« Rome, 22 mai 1885.

« La mort de Victor Hugo a donné lieu, à la Chambre des députés d'Italie, à une imposante manifestation.

« M. Crispi, après avoir fait l'éloge du grand poète que la France a perdu, a dit que la mort de Victor Hugo était un deuil pour toutes les nations civilisées. (*Applaudissements.*) Il a demandé que M. le président de la Chambre voulût bien associer la nation italienne au deuil de la France.

« M. Biancheri, président de la Chambre, a dit que le génie de Victor Hugo n'illustre pas seulement la France, mais honore aussi l'humanité, et que la douleur de la France est commune à toutes les nations. Il a ajouté que ce ne serait pas le dernier titre de gloire de Victor Hugo d'avoir été toujours le défenseur de la liberté et de l'indépendance des peuples, et que l'Italie n'oubliera pas que, dans ses jours de malheur, elle eut toujours en Victor Hugo un ami bienveillant et un ardent défenseur de la sainteté de ses droits. » (*Applaudissements.*)

Je crois être l'interprète du Sénat et du Parlement tout entier, en déclarant que la France est profondément sensible à ces témoignages de sympathie de l'Italie et qu'elle l'en remercie solennellement. (*Acclamations prolongées.*)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance du 23 mai.

À l'ouverture de la séance, M. Charles Floquet, président de la Chambre, se lève et dit :

Mes chers collègues, le monde vient de perdre un grand homme; la France pleure un de ses meilleurs citoyens, un fils qui a enrichi l'antique trésor de notre gloire nationale. (*Très bien ! très bien !*) Le dix-neuvième siècle n'entendra plus la voix de son contemporain, de celui qui a été l'écho sonore de ses joies et de ses douleurs, le témoin passionné de ses grandeurs et de ses désastres.

Le poète, celui qu'on appelait l'enfant sublime, avait charmé jusqu'au ravissement la jeunesse brillante de ce siècle. Aux heures sombres, le penseur avait soutenu les consciences, relevé les courages. (*Applaudissements.*) Et, dans les dernières années, le vieillard auguste nous était revenu, apportant au milieu de nos malheurs et de nos luttes l'esprit de concorde et la tolérance de celui qui peut tout comprendre et tout concilier, ayant tout souffert pour la République. (*Vifs applaudissements.*)

Nous nous étions habitués à le croire immortel dans sa laborieuse et indomptable vieillesse; désormais il vivra dans l'éternelle admiration de la postérité, dans le cercle lumineux des esprits souverains qui imposent leur nom à leur âge. (*Applaudissements.*)

Victor Hugo n'a pas seulement ciselé et fait resplendir notre langue comme une merveille de l'art; il l'a forgée comme une arme de combat, comme un outil de propagande. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

Cette arme, il l'a vaillamment tournée, pendant plus de soixante années, contre toutes les tyrannies de la force. (*Applaudissements.*) Pendant plus de soixante années, la propagande de ce héros de l'humanité a été en faveur des faibles, des humbles, des déshérités, pour la défense du pauvre, de la femme, de l'enfant, pour le respect inviolable de la vie, pour la miséricorde envers ceux qui s'égarèrent et qu'il appelait à la lumière et au devoir. (*Applaudissements répétés.*)

C'est pourquoi le nom de Victor Hugo doit être proclamé, non seulement dans l'enceinte des académies où s'inscrit la renommée des artistes, des poètes, des philosophes, mais dans toutes les assemblées où s'élabore la loi moderne, à laquelle l'illustre élu de Paris voulait donner pour règles supérieures les inspirations de son génie prodigieux fait de toute-puissance et de toute bonté. (*Double salve d'applaudissements. — Acclamations prolongées.*)

Je vais donner la parole au gouvernement qui l'a demandée et, après que la Chambre aura statué sur les résolutions qui lui seront proposées, je pense que je répondrai au vœu de toute la Chambre en lui demandant de lever la séance en signe de deuil national. (*Applaudissements.*)

Le président du Conseil présente, dans les mêmes termes qu'au Sénat, la proposition de funérailles nationales.

Elle est votée par 415 voix contre 3.

M. Anatole de la Forge dépose alors la proposition qui suit :

« Le Panthéon est rendu à sa destination première et légale.

« Le corps de Victor Hugo sera transporté au Panthéon. »

Il demande l'urgence, qui est votée.

La discussion est remise à mardi.

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS.

Séance du 22 mai.

La nouvelle de la mort de Victor Hugo est apportée au milieu de la séance.

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, j'apprends comme vous tous, le deuil qui frappe la patrie. Victor Hugo est mort! Je vous propose de lever la séance. (*Assentiment unanime.*)

M. PICHON. — Messieurs, je n'ajoute qu'un mot aux paroles que vous venez d'entendre.

Je demande que le conseil municipal décide qu'il se rendra en corps, et immédiatement, à la demeure de Victor Hugo, pour exprimer à la famille du plus grand de tous les poètes les sentiments de sympathie et de condoléance profonde des représentants de la ville de Paris. (*Très bien ! très bien !*)

La proposition de M. Pichon est adoptée.

M. DESCHAMPS. — J'ai l'honneur, au nom de plusieurs de mes amis et au mien de déposer la proposition suivante :

« Le conseil,

« Émet le vœu :

« Que le Panthéon soit rendu à sa destination primitive et que le corps de Victor Hugo y soit inhumé. (*Assentiment sur un grand nombre de bancs.*)

« Signé : Deschamps, Cattiaux, Boué, Rousselle, Chassaing, Guichard, Muzet, Voisin, Mesureur, Jacques, Maillard, Mayer, Cernesson, Simoneau, Dujarrier, Braleret, Songeon, Delhomme, Hubbard, Navarre, Marsoulan, Millerand, Dreyfus, Curé, Chautemps, Darlot, Monteil, Strauss, Pichon. »

Je demande l'urgence.

L'urgence, mise au voix, est adoptée.

La proposition de M. Deschamps est adoptée.

M. MONTEIL. — J'ai l'honneur de déposer la proposition suivante, pour laquelle je demande l'urgence :

« Le conseil délibère :

« Article premier. — Le nom de Victor Hugo sera donné à la place d'Eylau jusqu'à l'Arc de Triomphe.

« Art. 2. — Les plaques seront posées immédiatement. (*Approbaton.*)

« Signé : Monteil, Deschamps, G. Hubbard, Strauss, Michelin. »

L'urgence, mise aux voix, est adoptée.

La proposition de M. Monteil est adoptée.

M. SONGEON. — Messieurs, vous venez d'arrêter que vous vous rendriez immédiatement en

corps auprès de la famille du grand citoyen qui vient de disparaître. Je vous propose de décider que tous, également en corps, vous assisterez aux obsèques.

Cette proposition est adoptée.

La séance est levée et le conseil municipal se rend en corps à la maison mortuaire.

LES DÉCRETS SUR LE PANTHÉON.

Le *Journal officiel* du 28 mai 1885 publie le rapport suivant adressé au président de la République par les ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et des Finances :

Monsieur le Président,

Le Panthéon, commencé sous le règne de Louis XV et terminé seulement sous la Restauration, a subi, même avant son achèvement définitif, des affectations diverses.

Par le décret-loi des 4-10 avril 1791, l'Assemblée nationale décida que « le nouvel édifice serait destiné à recevoir les cendres des grands hommes à dater de l'époque de la liberté française » ; elle décerna immédiatement cet honneur à Mirabeau.

En 1806, le décret du 20 février décida que l'église Sainte-Geneviève serait affectée au culte et confia au chapitre de Notre-Dame, augmenté à cet effet de six chapelains, le soin de desservir cette église. Il en remit la garde à un archiprêtre choisi par les chanoines. Il ordonnait la célébration de services solennels à certains anniversaires, notamment à la date de la bataille d'Austerlitz. Toutefois, ce décret, qui ne devait entrer en vigueur qu'après l'achèvement complet de la construction, ne fut pas exécuté.

L'ordonnance du 12 décembre 1821 rendit l'église au culte public et la mit à la disposition de l'archevêque de Paris pour être provisoirement desservie par des prêtres que ce prélat était chargé de désigner. La même ordonnance portait qu'il serait ultérieurement statué sur le service régulier et perpétuel qui devrait être fait dans ladite église et sur la nature de ce service. Cependant aucune décision n'intervint à cet égard, et l'église ne fut érigée ni en cure ni en succursale de la cure voisine. Elle n'avait donc encore reçu aucun titre légal lors de la révolution de 1830.

L'ordonnance du 26 août 1830 statua en ces termes :

« Louis-Philippe,

« Vu la loi des 4-10 avril 1791 ;

« Vu le décret du 20 février 1806 et l'ordonnance du 12 décembre 1821 ;

« Notre conseil entendu,

« Considérant qu'il est de la justice nationale et de l'honneur de la France que les grands hommes qui ont bien mérité de la patrie, en contribuant à sa gloire, reçoivent après leur mort un témoignage éclatant de l'estime et de la reconnaissance publiques ;

« Considérant que, pour atteindre ce but, les lois qui avaient affecté le Panthéon à une semblable destination doivent être remises en vigueur,

« Décrète :

« Article premier. — Le Panthéon sera rendu à sa destination primitive et légale ; l'inscription : *Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante*, sera rétablie sur le fronton. Les restes des grands hommes qui ont bien mérité de la patrie y seront déposés.

« Art. 2. — Il sera pris des mesures pour déterminer à quelles conditions et dans quelles formes ce témoignage de la reconnaissance nationale sera décerné au nom de la patrie.

« Une commission sera immédiatement chargée de préparer un projet de loi à cet effet.

« Art. 3. — Le décret du 20 février 1806 et l'ordonnance du 12 décembre 1821 sont rapportés. »

Ainsi, l'ordonnance qui précède faisait du Panthéon un lieu de sépulture non confessionnel, comme l'avait voulu l'Assemblée nationale. L'édifice était laïcisé.

Au lendemain du coup d'État, le décret du 6 décembre 1851 vint encore une fois rendre au culte l'ancienne église.

Ce décret porte :

« L'ancienne église de Sainte-Geneviève est rendue au culte, conformément à l'intention de son fondateur, sous l'invocation de sainte Geneviève, patronne de Paris.

« Il sera pris ultérieurement des mesures pour régler l'exercice permanent du culte catholique dans cette église. »

Un décret du 22 mars 1852 remit en vigueur les dispositions de celui de 1806 et reconstitua la communauté des chapelains de Sainte-Geneviève recrutée au concours avec traitement alloué par l'État.

À la suite de la loi de finances du 29 juillet 1881, qui supprima cette allocation, le chapitre a cessé de se compléter lors des vacances et ne contient plus que trois membres, lesquels ne reçoivent aucun traitement de l'État.

En résumé, le Panthéon n'est, comme la basilique de Saint-Denis, ni un édifice diocésain, ni un édifice paroissial. Il ne rentre pas dans la catégorie de ceux qui, aux termes de l'article 75 de la loi du 18 germinal an x, ont dû être mis à la disposition des évêques à raison d'un édifice par cure et par succursale. Le culte ne s'y célèbre pas d'une manière régulière et légale. Ce n'est la paroisse d'aucun citoyen français. Il n'a aucune existence comme circonscription ecclésiastique.

Comme monument, il appartient incontestablement au domaine de l'État et, dès lors, il rentre dans vos attributions, monsieur le président, conformément aux dispositions de l'arrêté des consuls du 13 messidor an x et à l'ordonnance du 14 juin 1833, d'affecter cet édifice à un nouveau service public.

Il nous a paru que le moment était venu de donner satisfaction au vœu déjà formulé par le Parlement en 1881 et de restituer au Panthéon sa destination première. Si ces vues sont agréées par vous, monsieur le président, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien revêtir de votre signature le décret ci-joint.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le président, l'hommage de notre profond respect.

Le ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-arts et des Cultes,

RENÉ GOBLET.

Le ministre de l'Intérieur,

H. ALLAIN-TARGÉ.

Le ministre des Finances,

SADI-CARNOT.

À la suite de ce rapport le *Journal officiel* publie le décret suivant, rendu sur les conclusions conformes des ministres :

Le président de la République française,

Sur le rapport des ministres de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes, de l'Intérieur et des Finances,

Vu la loi des 4-10 avril 1791;

Vu le décret du 20 février 1806;

Vu l'ordonnance du 12 décembre 1821;

Vu l'ordonnance du 26 août 1830;

Vu le décret des 6-12 décembre 1851;

Vu les décrets des 22 mars 1852 et 26 juillet 1867;

Vu l'arrêté du gouvernement du 13 messidor an x et l'ordonnance du 4 juin 1833;

Considérant que la France a le devoir de consacrer, par une sépulture nationale, la mémoire

des grands hommes qui ont honoré la patrie, et qu'il convient, à cet effet, de rendre le Panthéon à la destination que lui avait donnée la loi des 4-10 avril 1791,

Décète :

Article premier. — Le Panthéon est rendu à sa destination primitive et légale. Les restes des grands hommes qui ont mérité la reconnaissance nationale y seront déposés.

Art. 2. — La proposition qui précède est applicable aux citoyens à qui une loi aura décerné les funérailles nationales. Un décret du président de la République ordonnera la translation de leurs restes au Panthéon.

Art. 3. — Sont rapportés le décret des 6-12 décembre 1851, le décret du 26 février 1806, l'ordonnance du 12 décembre 1821, les décrets des 22 mars 1852 et 26 juillet 1867, ainsi que toutes les dispositions réglementaires contraires au présent décret.

Art. 4. — Les ministres de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes, de l'Intérieur et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 26 mai 1885.

JULES GRÉVY.

Par le président de la République :
Le ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-arts et des Cultes,

RENÉ GOBLET.

Le ministre de l'Intérieur,
H. ALLAIN-TARGÉ.

Le ministre des Finances,
SADI CARNOT.

Le *Journal officiel* publie également le décret suivant :

Le président de la République française,
Sur le rapport des ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes,

Vu le décret du 26 mai 1885 ;

Vu la loi du 24 mai 1885, décernant à Victor Hugo des funérailles nationales,

Décète :

Article premier. — À la suite des obsèques ordonnées par la loi du 23 mai 1885, le corps de Victor Hugo sera déposé au Panthéon.

Art. 2. — Le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Instruction publique, des Beaux-arts et des Cultes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 26 mai 1885.

JULES GRÉVY.

Par le président de la République :
Le ministre de l'Intérieur,
H. ALLAIN-TARGÉ.

Le ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-arts et des Cultes,
RENÉ GOBLET.

LES FUNÉRAILLES.

31 MAI.

À l'Arc de Triomphe.

Depuis l'heure où s'était répandue la nouvelle de la mort de Victor Hugo, et pendant toute la semaine où son corps était resté étendu sur le lit mortuaire, la douleur avait été immense, comme peut l'être la douleur d'un peuple.

Les funérailles eurent un tout autre caractère.

On ne sait qui, le premier, prononça le mot « apothéose », mais tout de suite ce mot fut dans toutes les bouches et dans toutes les pensées.

Après avoir pleuré son poète, la France, dans ces deux journées suprêmes, ne pensa plus qu'à le glorifier. Ce fut comme une fête funéraire, qui prit aussitôt les proportions d'un colossal triomphe.

La mise en bière du corps de Victor Hugo avait eu lieu le samedi, à dix heures et demie du soir, en présence de la famille et d'un petit nombre d'amis.

On aurait voulu que le transport au catafalque de l'Arc de Triomphe se fit la nuit et secrètement. Mais les vingt maires de Paris demandèrent à se joindre, dans le trajet, au premier cortège intime. On laissa du moins ignorer l'heure indiquée : la première heure, cinq heures et demie du matin. La foule attendit toute la nuit dans la rue.

À six heures, la bière fut descendue de la chambre mortuaire et placée dans un fourgon des pompes funèbres, qui disparaissait sous les fleurs et les couronnes.

La famille, les amis, les maires de Paris suivirent, et traversèrent toute cette population émue et recueillie.

Là fut jeté pour la première fois, et à plusieurs reprises, ce cri qui devait souvent retentir le lendemain, et qui pouvait paraître singulier sur le passage d'un mort : Vive Victor Hugo ! Pour le peuple, son poète était toujours vivant. Vive Victor Hugo ! cela voulait dire : Vive son œuvre et vive sa gloire !

Parmi les amis qui suivaient le convoi, un groupe à part était formé par des jeunes gens qui avaient réclamé l'honneur de veiller auprès du corps, pendant le jour et la nuit où il allait rester sous le catafalque de l'Arc de Triomphe. Quels étaient ces jeunes gens ? les mêmes qui, quatre ans auparavant, avaient préparé la fête de l'anniversaire du 27 février 1881. On se rappelle que, ce jour-là, ils avaient assigné l'Arc de Triomphe comme point de départ au peuple qu'ils amenaient saluer Victor Hugo ; ils amenaient aujourd'hui Victor Hugo à la rencontre du peuple, au même lieu de rendez-vous.

Rien de plus grandiose que cet aspect : l'Arc de Triomphe en deuil.

Du haut du fronton, un immense crêpe noir tombe en diagonale de la corniche opposée au groupe de Rude. Le quadrigé de Falguière, qui surmontait alors le monument, apparaissait aussi sous un voile noir. Aux quatre coins pendent des oriflammes. De longues draperies noires frangées de blanc, décorées d'écussons où se lisent les titres des œuvres du poète, ferment trois des ouvertures. Sur l'une des faces latérales, l'image de Victor Hugo, portée par deux Renommées embouchant la trompette lyrique.

Sous la grande arche faisant face à l'avenue des Champs-Élysées se dresse le catafalque. Il est surélevé de douze marches et touche presque à la voûte. À la base, un grand médaillon de la République. Au-dessus, les hautes initiales V. H., que surmonte une sorte de disque lumineux aux rayons phosphorescents.

Devant le catafalque monumental, le sarcophage où sera déposé le corps, exhaussé sur un piédestal et recouvert de velours noir semé de larmes d'argent. Sur les marches, l'entassement des couronnes.

De chaque côté de l'Arc de Triomphe s'élancent deux oriflammes noires aux étoiles d'argent. Tout autour, sur le rond-point, deux cents lampadaires et torchères.

Le gaz allumé en plein jour jette sous les crêpes noirs une lueur étrange et funèbre.

Un bataillon scolaire, relevé toutes les deux heures, formera la garde d'honneur. Quatre huissiers du Sénat, en grande tenue de cérémonie, se tiennent aux coins du sarcophage. Deux rangs de cuirassiers en armes gardent l'entrée.

C'est un spectacle sans précédent dans l'histoire des honneurs rendus aux grands hommes que celui qui fut donné par cette journée, veille des funérailles de Victor Hugo.

À partir du moment où le corps fut exposé sous l'Arc de Triomphe, le peuple, que le poète aimait, n'a cessé de l'entourer. Paris entier, non plus, comme en 1881, pendant six heures, mais pendant un jour et une nuit, a défilé ou s'est tenu devant son cercueil, consacrant par son hommage unanime l'entrée du maître, non plus dans sa quatre-vingtième année, mais dans son immortalité.

Les boulevards, les rues, les avenues, présentaient, dans Paris, le même aspect singulier : des groupes et des voitures marchant dans la même direction, tous n'ayant qu'un unique objectif, l'Arc de Triomphe.

La foule répandue sur les avenues qui aboutissent à l'Étoile s'arrêtait devant le cordon ininterrompu des cavaliers de la garde républicaine entourant le monument. Ceux qui voulaient défilé devant le catafalque prenaient la file sur l'avenue Friedland. Quelle file ! longue de trois cents mètres sur toute la largeur de l'avenue ! une masse compacte, que ni le soleil, ni l'attente, ni la poussière, ne parvenaient à entamer ; des femmes, des vieillards qui ne se fatiguaient pas ; des enfants sur les épaules de leur père, d'autres mêlés à la cohue et qu'on retirait par instants à demi étouffés.

À sept heures, la foule était aussi épaisse qu'au commencement de la journée ; mais en vertu des décisions prises, le défilé devait s'arrêter. Bon nombre de ceux qui avaient attendu pendant deux ou trois heures voulurent néanmoins passer, malgré les gardes. Il s'ensuivit un tumulte, qui heureusement n'eut pas de suite. Les milliers de citoyens venus pour honorer une dernière fois le grand mort eurent bien vite repris leur attitude calme et digne.

On avait, à ce moment, de la place de la Concorde, un coup d'œil saisissant : l'avenue des Champs-Élysées noire et grouillante de foule ; au-dessus du rond-point de Courbevoie, les derniers feux du soleil couchant empourprant l'horizon, et l'Arc de Triomphe détachant sa masse sombre sur ce fond d'or et de flamme.

L'exposition nocturne du corps de Victor Hugo fut quelque chose de plus étonnant encore que tout le reste, et ceux devant lesquels cette vision a passé ne l'oublieront jamais.

Dans la soirée, la marée de la foule était revenue, plus énorme, s'il est possible, que dans le jour. À partir de neuf heures, les Champs-Élysées et toutes les avenues rayonnant autour de l'Étoile charriaient de véritables fleuves humains.

Ce que cette foule avait sous les yeux était inimaginable.

Par un merveilleux parti pris de lumière et d'ombre, on n'avait projeté de clarté, une clarté très vive, que sur un seul côté, le côté droit de l'Arc de Triomphe. Tout autour, dans les

lampadaires allumés, brûlait une flamme verdâtre. Sur la chaussée, au pied du cénotaphe déroulant ses profils lamés d'argent sur un ciel gris et triste, s'ouvrait une double haie de cuirassiers portant des torches. Reflétées par l'acier et le cuivre des casques et des cuirasses, toutes ces lueurs tremblantes brillaient et voltigeaient fantastiquement sur ces cavaliers noirs, superbes dans leur immobilité de statues. De même, sur la face de pierre impassible et morne de l'Arc de Triomphe, les longs plis flottants des drapeaux et des oriflammes se tordaient et s'échevelaient, comme désespérés, dans le vent.

À la beauté de ce tableau, l'immense bruit que faisait autour le peuple ajoutait la vie.

De près, il y a de tout dans ce bruit; aux paroles d'admiration, de bénédiction et de recueillement se mêlent des cris, des appels vulgaires, — marchands d'oranges, vendeurs et déclamateurs de prétendues pièces de poésie, camelots colportant des médailles commémoratives, des photographies, des épingles, loueurs de chaises et d'échelles, chansons et chœurs improvisés et incohérents; les entretiens sérieux ou touchants sur les œuvres et les actes du poète sont troublés çà et là par des disputes, des quolibets, des huées; de minuit à deux heures, ce tumulte confus bat son plein; et, quand on est dans la foule même, toute cette clameur de la foule, pour ceux qui sont attendris et graves, détonne parfois choquante et grossière.

De loin, aux abords du monument, dans le silence qui enveloppe l'Arc de Triomphe, tous ces bruits se fondent en une tranquille et souveraine harmonie. Pour voir, il faut être du côté de la foule; il faut, pour entendre, être du côté du mort. Le poète a bien souvent comparé et confronté dans sa pensée le peuple et l'océan, qu'il aimait également tous deux. Cette vaste rumeur du peuple, dans la profonde paix qui règne autour du cercueil, n'est plus que le calme et grave retentissement de la mer, berçant pour la dernière fois Victor Hugo endormi. Et c'est avec cette douceur qu'elle arrive aux oreilles des jeunes poètes assis sur des chaises de deuil aux angles du catafalque, qui, religieusement, veillent le père.

La foule, après deux heures, a commencé à s'éclaircir.

Toute la nuit, le ciel est resté gris et sombre. Pas une étoile, sauf une qui a brillé sur le monument au commencement de la soirée. Un nuage l'a cachée, et aucune éclaircie ne s'est produite depuis.

À trois heures, le jour point, une blancheur court vers l'orient. Aussitôt les lampadaires et la ceinture de flamme des urnes s'éteignent; les cuirassiers soufflent leurs torches et mettent sabre au clair; la veillée nocturne est terminée.

L'Arc de Triomphe apparaît dans le jour naissant avec des formes confuses. Paris surgit dans l'indécise clarté de l'aube. Il n'y a plus d'allumées que les lanternes de quelques voitures et les bougies des camelots sur les étalages en plein vent.

Des ouvriers se mettent à l'œuvre pour disposer les banquettes réservées aux corps officiels et aux invités et la tribune des orateurs. Des cavaliers de la garde républicaine se portent en avant pour débayer les abords de la place, surtout du côté de l'avenue des Champs-Élysées.

Enfin le jour grandit; une pluie fine tombe pendant un quart d'heure, puis une déchirure se fait dans le réseau nuageux et un coin de ciel bleu apparaît.

De larges bandes orangées strient l'horizon du côté du levant; c'est le soleil.

C'est le réveil pour beaucoup de gens qui de nouveau s'empressent vers l'Arc de Triomphe. La foule, un moment diminuée, grossit rapidement. Il n'est que cinq heures, et déjà des sonneries lointaines de clairons retentissent, des sociétés de gymnastique se dirigent vers leurs rendez-vous.

L'animation s'accroît peu à peu; les délégations se groupent aux lieux de réunion désignés par la commission des obsèques. Les musiques et les fanfares résonnent de tous côtés. De nouveaux porteurs de couronnes, les unes pendues à une perche, les autres installées sur des brancards, arrivent ajouter à celles qui jonchent les marches du catafalque. Les roses, les lilas, les bleuets, les violettes s'entassent, emmêlant leurs écharpes de soie aux inscriptions d'or. L'air alentour s'embaume de toute cette montagne de fleurs.

1^{er} JUIN.*Les discours.*

À onze heures, les canons du mont Valérien, par une salve de vingt et un coups, annoncent le commencement de la cérémonie.

Les groupes du cortège et la foule emplissent les avenues, mais la vaste place de l'Étoile est vide.

Devant l'Arc de Triomphe a été réservé un demi-cercle, partagé en deux moitiés égales par une allée conduisant au catafalque, et garni de bancs drapés de noir.

À gauche, prennent place : le ministère au complet, M. Henri Brisson en tête, la grande chancellerie de la Légion d'honneur, la maison militaire du président de la République, conduite par le général Pittié, le corps diplomatique; lord Lyons, le prince de Hohenlohe, le comte Hoyos, le général Menabrea, le comte de Beyens, Nazare-Aga, sont là, l'uniforme tout chamarré d'or et la poitrine constellée de décorations. Les bureaux du Sénat et de la Chambre sont aussi de ce côté, et derrière se pressent les sénateurs et les députés, l'écharpe tricolore croisée sur la poitrine, les conseillers municipaux avec l'écharpe bleue et rouge, les membres de l'Institut avec l'habit à palmes vertes, la cour des comptes et la cour de cassation.

À droite, la famille et les amis. Derrière eux, les invités de la littérature et de la presse. Il faudrait citer tous les noms connus dans les lettres et dans les arts pour nommer ceux qui étaient là. À côté d'eux, les autorités militaires, un groupe tout resplendissant de broderies et de panaches, les maires de Paris, les tribunaux, les avocats.

L'élite de la France est autour du glorieux cercueil.

La musique de la garde républicaine fait entendre la marche funèbre de Chopin. Aussitôt après, les discours officiels sont prononcés.

Une petite tribune tendue de noir passémenté d'argent a été dressée à la travée de droite. C'est là, au milieu de cette foule choisie, avec la formidable rumeur des sept cent mille personnes entassées dans les avenues, sous le ciel immense auquel les nuages gris faisaient à ce moment-là un voile de deuil, devant l'un des plus grands morts que la France ait jamais pleurés, que les orateurs ont pris la parole.

Le premier discours a été celui de M. Le Royer, président du Sénat. Il a débuté avec ampleur, se demandant, « en présence de cette foule immense, de toute une nation inclinée devant un cercueil, ce que le langage humain, dans son expression la plus haute, pourrait ajouter aux témoignages de douleur et d'admiration prodigués à ce prodigieux génie ». Il a terminé par ce cri : Gloire à Victor Hugo le Grand !

Le président de la Chambre des députés, Charles Floquet, s'est dit saisi, lui aussi, par « la grandeur de ce spectacle, que l'histoire enregistrera : sous la voûte toute constellée des noms légendaires de tant de héros qui firent la France libre et la voulurent glorieuse, apparaît la dépouille mortelle, je me trompe, l'image toujours sereine du grand homme qui a si longtemps chanté pour la gloire de la patrie, combattu pour sa liberté : autour de nous, les maîtres de tous les arts et de toutes les sciences, les représentants et les délégués du peuple français, les ambassadeurs volontaires de l'univers civilisé, s'inclinent pieusement devant celui qui fut un souverain de la pensée, un protecteur persévérant de toute faiblesse contre toute oppression, le défenseur en titre de l'humanité ».

M. René Goblet, ministre de l'Instruction publique, parlant au nom du gouvernement, a montré la grande unité de la vie et de l'œuvre de celui qui « apparaîtra de plus en plus, dans le lointain des temps, comme le précurseur du règne de la justice et de l'humanité ! »

Émile Augier a pris la parole au nom de l'Académie française. Il a dit : — « Au souverain poète la France rend aujourd'hui les honneurs souverains... Ce n'est pas à des funérailles que nous assistons, c'est à un sacre. »

Au nom de la ville de Paris, M. Michelin, président du conseil municipal, a dit « quels liens indissolubles unissaient Victor Hugo à Paris », à Paris qu'il a toujours aimé, célébré, servi, et qui l'a toujours choisi pour son représentant dans les assemblées. M. Lefèvre, président du conseil général, a rappelé avec quels sentiments d'enthousiasme et de reconnaissance pour le justicier des *Cbâtiments* et de l'*Année terrible*, le département de la Seine l'a acclamé sénateur.

—

Le Cortège.

Il est onze heures et demie. Pendant que la musique militaire joue la *Marseillaise* et le *Chant du départ*, douze employés des pompes funèbres, conduits par un officier des cérémonies, viennent chercher le corps sous le catafalque. Tous les fronts sont découverts. Vingt jeunes gens de la Jeune France font une escorte d'honneur au cercueil jusqu'au corbillard.

C'est le corbillard des pauvres, le corbillard demandé par le poète dans son testament. Pour tout ornement, on pend derrière la simple voiture noire deux petites couronnes de roses blanches, apportées par Georges et Jeanne.

Le cortège se met en marche.

Marche triomphale ! Le soleil, juste à ce moment-là, fend les nuages et donne au prodigieux tableau tout son éclat. Par intervalles le canon tonne.

En tête, le général Saussier, gouverneur de Paris, avec un brillant état-major, précédé d'un escadron de la garde municipale et suivi d'un régiment de cuirassiers, dont les casques, les cuirasses polies et les sabres resplendissent au soleil.

Puis viennent les tambours des trois régiments qui font la haie le long du parcours, leurs tambours voilés de crêpe et battant lugubrement.

Onze chars à quatre et six chevaux, conduits à la main par des piqueurs, et chargés des couronnes et des trophées de fleurs. C'est un éblouissement.

Les chars sont encadrés par les enfants des lycées et des écoles.

Vient la députation de la ville de Besançon, avec une belle couronne, violettes et muguet. Suivent les délégations de la presse ; chaque journal est représenté par sa couronne ; les journalistes ont donné la première place au *Rappel*, dont la couronne est faite de palmes vertes et dorées, avec un semé d'orchidées. La Société des auteurs dramatiques et les théâtres ont aussi chacun leur couronne ; la Comédie Française apporte une lyre d'argent aux cordes d'or, œuvre de Froment-Meurice. La Société des Gens de lettres ferme cette première partie du cortège, qu'escortent dans un ordre parfait, sur deux haies par rangs de quatre, les jeunes gens des bataillons scolaires.

Le corbillard.

Autour du corbillard, six amis désignés ; à droite, MM. Catulle Mendès, Gustave Rivet, Gustave Ollendorf ; à gauche, MM. Amaury de Lacretelle, George Payelle et Pierre Lefèvre.

Derrière le corbillard, Georges Hugo.

A quelque distance, les parents et les amis.

La maison militaire du président de la République.

Les autorités militaires, auxquelles se sont joints quantités d'officiers, parmi lesquels beaucoup d'officiers de l'armée territoriale.

Le conseil d'état, précédé de ses huissiers, en gilet rouge.

Les membres de l'Institut, en habit à palmes vertes ; M. de Lesseps à leur tête.

Cent quatre-vingt-cinq délégations de municipalités de Paris et de la province. La couronne du seizième arrondissement de Paris est si grosse qu'il a fallu la faire porter sur un char. Toulouse a envoyé une grande lyre faite avec des roses. Saint-Étienne a fait sa couronne avec des rubans de soie, Calais avec ses dentelles. Les enfants de Veules ont envoyé une immense gerbe de toutes les roses du pays, célèbre par ses roses.

Les délégations des colonies. Le char de l'Algérie porte une couronne énorme entourant une urne funéraire, de laquelle s'échappent des flammes rouges et vertes ; sur les trois faces du char,

les armes des trois grandes villes de l'Algérie, Alger, Constantine, Oran. Des arabes tiennent les cordons du char. Un arabe en turban marche devant, portant un étendard.

Les proscrits de 1851. Une couronne portée sur un socle rouge. On lit sur leur bannière : *Histoire d'un crime, Napoléon-le-Petit, les Cbâtiments.*

La Ligue des patriotes, avec un étendard portant en guise d'inscription : 1870-18... Une nombreuse délégation d'Alsaciens-Lorrains, très émus, très émouvants. Le drapeau de Thionville, de 1792, qui a figuré à la fête du 27 février 1881.

Cent sept sociétés de tir et de gymnastique défilent au son des clairons et des tambours. Leurs couleurs variées sont de l'effet le plus pittoresque.

Les délégations des écoles. Les élèves de l'École polytechnique ouvrent la marche ; viennent ensuite l'École normale supérieure, l'École centrale, les étudiants. Les étudiantes polonaises portent une couronne d'immortelles.

Les six Facultés sont représentées par des porteurs de palmes vertes. Les couronnes des institutrices et de la Société pour l'instruction élémentaire, dont Victor Hugo était le président d'honneur, sont portées par des jeunes filles.

On admire le bouquet monumental des jardiniers, la couronne en camélias blancs des étudiants hellènes, dont le ruban azur porte : « À l'auteur des *Orientales* » ; les couronnes de la république d'Haïti, de la colonie italienne ; la couronne des Monuments historiques ; la couronne des éditeurs Hetzel et Quantin et celle de l'Édition nationale ; la couronne des belges, avec cette inscription : « À Victor Hugo, les Belges protestant contre l'arrêté royal de 1871 » ; la couronne blanche de la Franche-Comté, portée par quatre enfants ; une couronne de roses blanches, avec cette inscription : « Les femmes et les mères de France à Victor Hugo ».

Il faut clore ce dénombrement homérique. On a calculé que Paris et la France avait dépensé, ce jour-là, un million en fleurs.

Le défilé des corporations venait à la fin, innombrable. L'armée de Paris et un escadron de garde républicaine fermaient le cortège.

Il était quatre heures quand cette troupe a défilé devant le catafalque. Le corbillard était arrivé depuis deux heures au Panthéon.

Le défilé.

Paris s'est versé tout entier sur le parcours du cortège. Le reste de la grande ville est un désert. De rares passants dans les rues silencieuses ; pas de voitures ; les boutiques fermées ; sur la devanture de la plupart, un écriteau porte : « Fermé pour deuil national ».

De l'Étoile, c'était un prodigieux panorama de contempler, tout le long de l'avenue, cet énorme cortège, tout bigarré de couleurs vives par les fleurs et les dorures, tout étincelant des reflets dont le soleil pique l'acier des armes.

De chaque côté de l'avenue se presse le flot du peuple, maintenu par la ligne et les escouades des gardiens de la paix. C'est un fourmillement de têtes. Au-dessus s'étagent d'autres groupes, juchés sur des pliants, sur les degrés des échelles, sur des estrades faites à la hâte, le long des colonnes des réverbères, aux saillies des fontaines Wallace, sur les branches des arbres de l'avenue, formant partout de véritables grappes humaines. Toutes les fenêtres de chaque côté de l'avenue sont garnies de spectateurs ; les toits, les cheminées mêmes en sont bondés. C'est un tableau vertigineux.

L'affluence est plus considérable au débouché des rues. La rue Balzac est une avalanche vivante. Les voitures, les tapissières ont été arrêtées, réquisitionnées, envahies.

Détail curieux : les agents qui maintiennent la foule sont espacés de vingt en vingt mètres ; quoique compacte et pressée, la masse ne tente sur aucun point de dépasser la ligne qui lui est assignée.

Une maison en réparation, en face de la rue de La Boétie, a été prise d'assaut. Les échafaudages sont couverts de gens en veston et en blouse. Rue Marbeuf, la foule s'étend sur une largeur de plus de vingt mètres.

Au rond-point des Champs-Élysées, toutes les avenues qui y débouchent sont littéralement obstruées; les balcons des cafés et des restaurants sont comblés; il n'est pas jusqu'aux vasques des squares qui ne soient occupées. La toiture du Cirque et celle du Diorama sont diaprées de groupes humains émergeant du feuillage vert des arbres.

Un incident émouvant se produit au moment où le corbillard passe devant le Palais de l'Industrie. Sur la place, se dresse le groupe de l'*Immortalité*, tout enguirlandé de fleurs et de feuillages, et au pied duquel trois couronnes d'immortelles, cravatées de crêpe, ont été déposées; autour du monument, des cuirassiers forment la garde d'honneur. Le corbillard s'arrête une minute. La figure de l'Immortalité semble tendre sa palme au poète; les clairons sonnent aux champs; une grande rumeur court parmi la foule qui, respectueuse, se découvre.

Sur la place de la Concorde, deux pelotons de dragons, sabre au clair, mousquet au dos, forment la haie. Le tableau ici est indescriptible. Les statues des villes sont voilées bien moins par les crêpes dont on les a couvertes que par les groupes des spectateurs qui s'y sont hissés. Les bassins pleins d'eau sont même envahis.

Au pont de la Concorde, cent cinquante pigeons sont mis en liberté et s'envolent à tire-d'aile au-dessus du cortège; gracieuse idée de Léopold Hugo, le neveu du poète, en souvenir de l'affection que portait le maître aux pigeons messagers, depuis le siège de Paris.

Les abords du Palais législatif et le boulevard Saint-Germain continuent les entassements humains jusque sur les toits, sur les cheminées. Tous les édifices publics et le plus grand nombre des maisons sont pavoisés de décorations funèbres, de drapeaux mis en berne ou cravatés d'un crêpe.

Devant l'église Saint-Germain-des-Prés, jusqu'au boulevard Saint-Michel, l'affluence est telle qu'elle a débordé sur la chaussée. Avant l'arrivée du cortège, la garde républicaine à cheval refoule lentement cette masse devant elle.

Elle est tumultueuse, cette foule; elle applaudit au passage les groupes, les journaux, les personnalités qui lui sont sympathiques: le général Saussier, l'école polytechnique, les bataillons scolaires, les étudiants, les proscrits, les alsaciens-lorrains... Mais, quand le corbillard passe, tout se tait, les fronts se découvrent, il se fait un religieux silence, que rompt seulement le cri incrédule à la mort: Vive Victor Hugo!

À deux heures moins vingt minutes, la tête du cortège arrive devant le Panthéon tendu de noir. La troupe s'est rangée sur la droite du monument; les bataillons scolaires et les députations des écoles gardent la gauche.

Les corps constitués ont pris place sur les degrés.

Au Panthéon.

A deux heures, le corbillard arrive à la grille du Panthéon.

Le cercueil est descendu et déposé au pied d'un grand catafalque dressé sous le porche.

Là, de nouveaux orateurs prennent la parole. Ceux de l'Arc de Triomphe avaient embrassé dans leur ensemble l'œuvre et l'action du poète. Ceux du Panthéon le prennent sous chacun de ses aspects et détaillent, pour ainsi dire, sa gloire.

Le sénateur Oudet parle au nom de Besançon, à qui nulle autre ville ne peut disputer l'honneur d'avoir vu naître notre Homère; Henri de Bornier, au nom des auteurs dramatiques, s'émeut des grands drames, *Hernani*, *Ruy Blas*, *les Burgraves*; Jules Claretie, pour les Gens de lettres, énumère les combats et les victoires du grand lutteur pour la liberté de la forme et de la pensée; Leconte de Lisle, voix autorisée, salue au nom des poètes, « le plus grand des poètes, celui dont la voix sublime ne se taira plus parmi les hommes ».

Louis Ulbach, au nom de l'Association littéraire internationale, dit ce qu'est, à l'étranger, Victor Hugo, « l'écrivain français le plus admiré hors de France »; Philippe Jourde, pour la presse parisienne, revendique en Victor Hugo le journaliste, le rédacteur du *Conservateur littéraire*, le conducteur de l'*Évènement* et du *Rappel*; Madier de Montjau, au nom des proscrits de 1851, rappelle en paroles émues comment Victor Hugo fut la consolation et la lumière de ses

compagnons d'exil ; le statuaire Guillaume, au nom des artistes français, glorifie, dans le poète des *Orientales*, « l'artiste le plus grand du siècle, le maître souverain de l'idée et de la forme ». M. Delcambre, au nom de l'Association des étudiants de Paris, dit comment Victor Hugo a été « pour tous les jeunes gens, l'initiateur et le bon guide ». Got, le grand comédien, remercie Victor Hugo, au nom de son théâtre, des grands drames dont il a honoré et enrichi la Comédie Française.

C'est le tour des étrangers, M. Tullo Massaroni et M. Raqueni viennent associer au deuil de la France le deuil de l'Italie ; M. Boland, au nom du peuple de Guernesey, vient dire quelle trace lumineuse et douce laissera dans l'île la grande mémoire de l'exilé ; M. Lemat, un des défenseurs de Charlestown, apporte le témoignage de « la douloureuse émotion ressentie d'un bout à l'autre des États-Unis à la nouvelle de la mort de Victor Hugo, l'homme considérable dont la perte a rempli d'unanimes regrets l'âme du monde civilisé ». La race noire, dans la personne de M. Édouard, représentant de la République d'Haïti, « salue Victor Hugo et la grande nation Française », et jette ce cri : « Jamais Athènes et Rome n'ont été le théâtre d'une si imposante solennité ! Paris dépasse aujourd'hui Rome et Athènes ! »

Pendant tous ces discours, l'immense cortège n'a pas cessé de se dérouler devant le Panthéon.

Chaque groupe, en passant, laisse sur les marches sa couronne ou son trophée de fleurs. Les degrés du vaste édifice en sont bientôt couverts du haut en bas, et jusque sur les faces latérales.

Paris viendra en pèlerinage, pendant bien des jours suivants, s'émerveiller devant cet amoncellement de fleurs.

Il est six heures et demie quand le dernier groupe a passé.

Le corps de Victor Hugo accompagné par la famille et les amis les plus proches, est alors descendu dans les cryptes du Panthéon.

Telle fut la splendeur de cette journée, qui restera comme l'une des plus belles et des plus pures de notre histoire de France.

« Cette journée parisienne, écrit le soir même Albert Wolff, apparaîtra à la postérité comme une légende invraisemblable. Si loin qu'on retourne dans le passé, elle n'a pas de précédent, et qui sait si jamais elle trouvera un pendant ? On peut dire que le peuple français tout entier a conduit aujourd'hui Victor Hugo à sa dernière demeure. La manifestation est d'une telle grandeur que notre fierté chasse la mélancolie et que le deuil prend les proportions d'une apothéose. Il meurt à peine un homme par siècle qui puisse réunir autour de son cercueil, dans un même sentiment de respect pour son génie, deux millions d'hommes résumant dans leur ensemble, par la pensée ou le travail, le génie d'une nation.

« Cette journée n'est pas triste, elle est radieuse ! À travers le deuil des parents et des innombrables amis, elle répand un sourire de satisfaction sur la grande ville qui put faire à Victor Hugo des funérailles dignes de son nom. »

Devant l'Arc de Triomphe, puis au Panthéon, des discours furent prononcés par les présidents du Sénat, de la Chambre des Députés, du Conseil municipal et du Conseil général, par le ministre de l'Instruction publique, et par les représentants de l'Académie française, de la ville de Besançon, des auteurs dramatiques, de la Société des Gens de lettres, de la presse parisienne, de l'Association littéraire internationale, de la Comédie Française, des Proscrits du Deux-décembre, de la Société des artistes français, de l'Association des étudiants, du Sénat d'Italie, des Francs-maçons, de l'Institut de Wahsington, de la Ligue de la Paix, de la République d'Haïti, de l'île de Guernesey.

Nous ne reproduirons pas dans cette édition tous ces discours; les journaux de l'époque les ont donnés. De tous ces hommages, nous ne citerons que celui d'un poète, celui qui sans doute eût le mieux bercé le dernier sommeil de Victor Hugo, les vers de Leconte de Lisle :

Dors, Maître, dans la paix de ta gloire ! Repose,
Cerveau prodigieux, d'où, depuis soixante ans,
Jaillit l'éruption des concerts éclatants !
Va ! la mort vénérable est ton apothéose :
Ton esprit immortel chante à travers les temps.

Pour planer à jamais dans la vie infinie,
Il brise comme un Dieu les tombeaux clos et sourds,
Il emplit l'avenir des Voix de ton génie,
Et la terre entendra ce torrent d'harmonie
Rouler de siècle en siècle en grandissant toujours !



NOTES
DE CETTE ÉDITION



RELIQUAT DE DEPUIS L'EXIL.

Nous avons trouvé les éléments de ce Reliquat dans deux manuscrits complémentaires intitulés : *Depuis l'exil, Reliquat* et *Depuis l'exil, Reliquat et Documents*. Il y a là, indépendamment des variantes au texte publié, plusieurs projets de discours inédits, quelques-uns rédigés entièrement, des développements élagués, surtout sur l'amnistic, des brouillons où nous avons glané des passages entiers réservés, faciles d'ailleurs à reconnaître, le texte employé étant, d'une façon générale, rayé.

Puis ce sont des documents du plus haut intérêt, télégrammes, lettres, adresses ; nous en avons utilisé la plus grande partie dans l'Historique et nous citons les plus caractéristiques à la fin du Reliquat.

Dans ces deux volumes manuscrits, des papiers de toutes provenances et de toutes dimensions.

[PARIS ET ROME. — VARIANTES.]

Rendons à César ce qui est à Bonaparte. *Avant l'exil, Pendant l'exil, Depuis l'exil*, cette trilogie n'est pas de moi ; elle est de Louis-Napoléon ; il l'a introduite dans ma vie, et je l'accepte.

Et maintenant, ai-je le droit de m'en plaindre ? Non. Aucun exil n'a été plus mérité que le mien. J'avais cru en cet homme. Il m'en a puni, et il a bien fait. Avoir confiance en un prince, croire qu'un Bonaparte tiendra un serment, remettre en ses mains la patrie, c'est là une faute immense. Cette faute je l'ai commise. J'ai dû l'expier. L'expiation n'a duré que dix-neuf ans. C'est peu.

Donc, je ne me plains pas ⁽¹⁾.

Quel est le but de ce récit ? Le voici : mettre en présence deux sortes d'hommes, ceux qui, dans la société actuelle, sont en bas, et ceux qui sont en haut, ceux qui sont tels que les a faits la Révolution, et ceux qui sont tels que les a faits le clergé, et, ce qu'on appelle la basse classe et ce qu'on appelle la haute classe étant mises en présence, chercher laquelle des deux est la populace.

Mettre en regard deux façons différentes d'agir.

Leur but est l'union du clergé et de l'armée ; ils y parviennent, à leur façon... Et en adossant l'église à la caserne, l'évêque au caporal, le dogme à la consigne, le corps

⁽¹⁾ Au verso d'un faire-part de mariage.

de garde au confessionnal, le juron à l'oremus, Vadeboncœur à Marie Alacoque, ils arrivent enfin à leur but, et ils finissent par opérer la jonction de toutes les manières de prononcer le nom de Dieu.

Ils se font servir par deux obéissances passives |l'armée et le clergé⁽¹⁾ qu'ils appellent eux-mêmes les deux glaives : *gladium gladio copulenus*; ils vont sans cesse perfectionnant le mal; et aux progrès qui réjouissent les ténèbres ils ajoutent les progrès qui réjouissent le sépulcre. Voyez le crescendo, après le fusil à pierre le fusil à aiguille, après le fusil à aiguille le fusil Chassepot, après le fusil Chassepot le fusil Gras, après l'infailibilité du pape l'Immaculée Conception. Recul qu'ils confondent avec la marche. Ils ont de monstrueux budgets de guerre; l'Europe dépense en paix armée quatre milliards par an; ils adossent le couvent à la caserne, le dogme à la consigne, l'évêque au caporal, le Sacré chien au Sacré-Cœur, les catastrophes militaires aux superstitions monacales, et Sedan à Marie Alacoque. Cela s'appelle appuyer la société sur la religion.

Le petit verre et le saint ciboire, l'eau-de-vie et l'eau de Lourdes.

Nous allons raconter l'histoire de deux maisons assiégées.

. . . Vers 10 heures du soir, il revint chez lui. C'était une maison de femmes et d'enfants et tout le monde s'était couché de bonne heure; il n'éveilla personne. La porte n'était fermée qu'au loquet dont il avait la clef sur lui, il y avait une grosse serrure, mais que d'habitude on ne fermait pas. Il ouvrit la porte qu'il repoussa derrière lui et dont le pêne se referma sans bruit. Il monta doucement l'escalier. Le silence était profond dans la maison. Il écouta un moment derrière une porte la respiration des enfants endormis, un...⁽²⁾ puisque la petite fille était malade; rassuré, il rentra dans sa chambre.

⁽¹⁾ Rappelons que les traits verticaux, placés sur le manuscrit avant et après quelques mots, indiquent une hésitation. — ⁽²⁾ Deux mots illisibles.

1870.

Décret :

- I. Il n'y a plus de rois. Il n'y a que des peuples.
 - II. La France se déclare Europe.
 - III. Paris est la capitale de la Fédération |continentale| des Peuples.
 - IV. Le gouvernement provisoire s'adjoint dès aujourd'hui Garibaldi, Mazzini, Kossuth.
-

[AUX ALLEMANDS. — VARIANTE.]

Pourquoi prononcez-vous ce mot Honte ? Où est la honte ? chez l'opresseur, chez l'envahisseur, chez celui qui abuse d'un hasard de la destinée, chez le barbare. Elle n'est pas chez nous. La honte peut être avec la force, la honte peut être avec la victoire. La honte n'est pas où est la France.

Écoutez, allemands, nous français nous proclamons la liberté, même sous le carcan, l'égalité, même en face des empereurs, la fraternité, même avec vous.

À une condition : Cessez d'être un empire, redevenez un peuple.

À L'EUROPE.

Est-ce que l'Europe ne fera pas son devoir ?

Est-ce que l'Europe, elle aussi, trahira la France ?

Est-ce que le monde civilisé consent à redevenir le monde barbare ?

Est-ce que nous allons assister à une lâcheté suprême, éternelle honte de l'histoire ?

Ce qui va se jouer entre ces deux peuples, c'est l'avenir du monde.

Si l'empire d'Allemagne l'emporte, le monde rentre éperdu au moyen-âge.

Guerre éternelle. Haine et mort.

Si la République française l'emporte, le monde vogue à travers tous les éblouissements du progrès vers ces deux immenses lumières, la paix et la liberté.

Conditions du pouvoir de salut public :

La dictature sans limite.

Le dictateur sans défense.

Un peu d'histoire naturelle pour terminer.

Le trochus est un gastéropode pectinibranche très distingué comme mollusque, à cause de sa coquille en forme de mitre, ce qui du reste le fait plutôt évêque que général.

La piété de Pie V. L'innocence d'Innocent III.

Qu'il me soit permis de dire ici que j'admire le Syllabus.

Courage. Plus que courage, audace.

Il y a une certaine grandeur, étant pape, à se déclarer infaillible. N'être qu'un homme et se déclarer Dieu. Il y a du courage à cela.

Il faut, certes, du courage pour se déclarer Dieu lorsqu'on n'est qu'un homme, pour s'affirmer infaillible lorsqu'on n'oserait se dire impeccable ⁽¹⁾.

Saluons cette noble Strasbourg.

La Prusse fait ce rêve que l'Alsace est l'Allemagne. À cette heure l'Alsace lui prouve qu'elle est la France.

Oui, par le dévouement, par l'intrépidité, par le sacrifice, par la fierté dans la détresse, par le sourire devant la mort, l'Alsace se fait France plus que jamais. Admirez cette héroïne, adorons cette martyre, Strasbourg.

Défendons aujourd'hui Strasbourg, notre sœur, demain nous défendrons Paris, notre mère.

Partout où paraît la Prusse, la France éclate. Montrons à la Prusse ce que c'est que la France.

Glorifions Strasbourg.

VICTOR HUGO ⁽²⁾.

⁽¹⁾ L'infailibilité du pape ayant été proclamée en 1870, nous plaçons cet inédit vers cette date. —
⁽²⁾ Trois autographes sont reliés au reliquat. L'original, confié au *Gaulois*, le 19 novembre 1918, pour y être reproduit, a été égaré.

Châteaudun. — Strasbourg.

Que ces héroïques désastres resserrent notre union et scellent notre unité.

De telles ruines fondent l'avenir. Quant à moi, je vois clairement la victoire définitive de la civilisation sur la barbarie, que cette victoire ne sera pas terrible, pas de représailles, devant Strasbourg incendié et Châteaudun assassiné, je demande à la France grâce pour Berlin. Un jour les allemands verront que les français sont leurs frères, nos représailles seront le pardon, et toute notre vengeance sera la magnanimité.

Voici deux projets sur l'organisation de la Commune :

Voilà ce que j'offre aux parisiens.

Commune de Paris.

Scrutin de liste.

Ils donneront l'exemple. Tous les exemples. Ils ne recevront aucun salaire.

Ils seront . ⁽¹⁾ aux frais de la ville.

Ils seront couchés comme les plus mal couchés, sur la paille et à terre.

Ils seront nourris comme les plus mal nourris, de pain s'il y en a, de cheval, tant qu'il y en aura. Ensuite (comme les pauvres) ils auront faim.

Ils seront logés sous les bombes et la mitraille. Ils choisiront pour lieu de leurs séances le quartier le plus attaqué de Paris. Ils siègeront et délibéreront sous la pluie des projectiles. Si un obus éclate dans leur salle d'assemblée et tue un ou plusieurs d'entre eux, on emportera les cadavres, et un nombre de suppléants égal aux morts les remplacera.

Les membres de la Commune de Paris exercent leurs fonctions gratuitement. Ils prient seulement les habitants du quartier où ils tiennent leur séance de leur apporter à manger.

— La peine de mort est abolie.

— L'instruction gratuite et obligatoire est décrétée.

— Le droit au travail est décrété.

— Premier droit de l'homme : la vie.

— Deuxième droit de l'homme : la liberté.

— Troisième droit de l'homme : le travail.

Suffrage universel.

— Le droit de la femme au vote est proclamé.

— Droit de l'enfant : être logé et nourri s'il est pauvre.

— Monnaie fiduciaire. — Billet à rente. — Atelier communal. — Magasin communal.

— La magistrature actuelle chassée.

⁽¹⁾ Mot illisible.

Deux magistrats : le juré magistrat de fait, le juge magistrat de droit.

Le juré siège une session.

Le juge trois ans. Est rééligible.

Le juge est éligible par le suffrage universel dans les catégories suivantes : Bacheliers ès-lettres. — Licenciés en droit. — Membres des académies et sociétés savantes. — Anciens membres des assemblées législatives. — Les magistrats de Bonaparte sont exclus de la candidature comme indignes.

— Le divorce est rétabli.

— L'Institut est dissous. Nommé par le suffrage universel. (Indiquer l'organisation.)

— Les membres actuels peuvent être réélus.

— Les peines afflictives et infamantes sont supprimées.

— Toutes les condamnations quelconques en quelque matière que ce soit, prononcées par les magistrats de Bonaparte, sont déclarées nulles, ces juges étant des criminels. Réhabilitation en masse de la partie du peuple condamnée par eux. Plus de repris de justice.

Monnaies.

Inscriptions publiques.

Instituteur dans chaque chef-lieu de canton.

Une bibliothèque.

Dans chaque commune un liseur public.

8 octobre. — Ajournement de la Commune de Paris.

Faute.

Une autre faute serait de jeter bas le gouvernement.

Le péril de le renverser est plus grand que le péril de le maintenir.

Il y a dans le peuple de Paris une puissance d'arbitrage entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste, que je constate hautement ; parce que le peuple de Paris pour moi est une sorte de grande conscience ; parce que ce peuple est un juge, puisqu'il glorifie Barbès et condamne Bonaparte, parce que ce peuple est un héros, puisqu'il couvre la France et arrête l'Allemagne.

Ô ville ! incomparable Paris !

... Oh ! quand je te vois meurtri, massacré, fusillé, mitraillé, exterminé, assassiné, les hommes, les femmes, les enfants, par des...⁽¹⁾, par des imbéciles, toi en qui l'ironie réside, toi en qui l'idéal respire, quand je vois ces tas de cadavres, ces rues sanglantes, etc., je pleure, les sanglots m'étouffent, ma poitrine se gonfle, les paroles me manquent, je voudrais mourir avec toi, mon peuple !

⁽¹⁾ Mot illisible.

1871.

Cette guerre, c'est la cavalerie annulée, c'est le soldat d'infanterie transformé en tueur sans péril, c'est l'extermination mathématique, c'est la fin des chocs et des mêlées, c'est le calcul remplaçant le génie, c'est la bataille déshonorée par la certitude de la victoire. Désormais on se battra scientifiquement. Le carnage par $A + B$. Avant peu cette gloire fera honte. Les peuples n'en voudront plus. Pour tout dire, en un mot, cette espèce de guerre est la fin de la guerre.

Déjà l'antique régiment allemand disparaît. Celui qui écrit ces lignes l'a encore vu à Trèves en 1862 dans toute sa sauvagerie terrible, avec sa fanfare féroce et superbe, son colonel entouré de laquais en livrée, son groupe d'officiers seigneurs, et ses rigides compagnies de grands soldats menés par la schlague, au pas machinal géométrique, au visage indigné. La landwher tend à remplacer cette milice; elle n'est pas moins opprimée, plus encore peut-être; la landwher est une garde nationale, bourgeoise et farouche, furieuse d'être mobilisée, regrettant le foyer et haïssant le drapeau. Ces armées-là sont des expédients. Elles ne visent pas haut et ne vont pas loin. Leur bonne volonté se compose de leur ignorance. Elles ne seront pas longtemps maniables aux rois. Le jour où elles comprendront leur force, tout sera dit; elles redeviendront peuple. Un certain aveuglement des hommes, c'est là toute la guerre. Ce qu'on appelle l'obéissance passive n'est autre chose que l'acceptation de la nuit.

Faisons le jour.

Au point où la civilisation est arrivée, un retour vers la barbarie n'est qu'un détour vers le progrès. Trop accablé, l'homme est périlleux.

Un mortier et un pilon, voilà toute la bataille de Sedan; le mortier, c'est la vallée; le pilon, c'est l'armée allemande.

L'Allemagne est trop grande pour se laisser féliciter d'une telle victoire. Surprendre n'est pas vaincre. Un jour viendra où ce souvenir l'importunera. Un peuple n'aime pas qu'on lui dise qu'à un moment donné il s'est mis deux millions d'hommes contre trois cent mille, que pendant quinze ans il a préparé une embûche, que, tandis que la civilisation européenne dominée par un pseudo-Napoléon, espèce de fille en proie à un imbécile, criait, dansait et oubliait, il a, lui, peuple pensif et sérieux, silencieusement accumulé les moyens de destruction, les munitions, les engins de guerre et de bataille, se faisant d'autant plus formidable que la nation

voisine était plus imprévoyante, et proportionnant son armement au désarmement d'à côté; et que, lorsque l'heure lui a paru propice, il a eu recours à l'antique «querelle d'Allemand», et s'est rué brusquement, lui peuple cuirassé de pied en cap, sur une nation qui n'a même pas eu le temps de se mettre en garde et qu'il a broyée, brisée, tuée, pillée, massacrée, exterminée, à outrance, sans quartier, n'ayant pour but visible que l'écrasement, et ne s'en allant qu'avec deux provinces dans une poche et cinq milliards dans l'autre, ce peuple, dans sa fierté, permettra peut-être qu'on lui dise que c'est habile, mais ne permettra pas qu'on lui dise que c'est glorieux.

Ces triomphes-là ressemblent plus au hasard qu'au génie, plus à l'embuscade qu'à la chevalerie, et se composent plus de l'ineptie du vaincu que de la supériorité du vainqueur. Ôtez l'idiot d'un côté, vous supprimez le héros de l'autre. Mettez seulement le premier Bonaparte à la place du dernier, et le désastre se déplace. Non, nous ne faisons pas à l'Allemagne l'offense de la croire fière d'un quine gagné à cette loterie imbécile qui est toute la destinée de Napoléon III. Ce qui est la honte d'un homme ne peut être la gloire d'un peuple.

Il y a de la gloire dans Rosbach, il n'y en a pas dans Sedan. Rosbach a fait la Prusse; Sedan n'a pas défait la France. Loin de là. Est-ce qu'on défait la France? La France est plus qu'un peuple; c'est un organisme de civilisation. Demandez à l'Italie si elle ne sent pas dans Paris l'âme de Rome; demandez à la Grèce si elle ne voit pas dans Paris la clarté d'Athènes; parlez à l'Espagne de la France, et l'Espagne vous dira que c'est la bouche de Voltaire qui a soufflé sur l'Inquisition.

La France est la nation nécessaire.

Sedan vous fait l'effet d'une bataille perdue. C'est possible. Mais comptez donc alors les batailles gagnées! Nous ne parlons pas seulement des batailles d'armées, nous parlons des batailles d'idées, bien autrement réelles. Ne nous laissons pas de le redire, ce qu'a été l'Inde, ce qu'a été l'Égypte, ce qu'a été la Grèce, ce qu'a été Rome, la France l'est aujourd'hui. Toutes les batailles de la pensée et du progrès sont livrées et gagnées par la France. La France est la grande guerrière de l'esprit humain. Depuis quatre siècles, le passé et l'avenir sont en bataille rangée, et c'est la France qui combat, et c'est la France qui remporte pour tous les peuples et tous les hommes des victoires éternelles. Rabelais gagne la bataille de la raison contre les préjugés; Molière gagne la bataille de la probité contre l'hypocrisie; Voltaire gagne la bataille de la tolérance contre la barbarie; la révolution française gagne la bataille des peuples contre les rois.

La France est d'utilité publique.

Tout ce qui est fait contre la France est fait contre la liberté.

La France a cette fonction, éclairer, et cette mission, délivrer.

Quand la France saigne, le monde souffre; et de même qu'un homme dit : j'ai mal à la tête, la civilisation pourrait dire : j'ai mal à la France.

Le gouvernement allemand n'a pu tenter l'amointrissement de la France qu'en commençant par s'infliger à lui-même cette diminution lamentable, le retour au moyen-âge. Pour être gallophobe, il s'est fait gothique. Mais les nations ne suivent pas les gouvernements, et, dès à présent, on entend dans les profondeurs sourdre

un formidable murmure qui est la protestation de l'Allemagne. Bégayée aujourd'hui, tonnante demain.

Les peuples ont un devoir et un droit, s'aimer. Nous le disons hautement, la France aime l'Allemagne. La blessée aime l'opprimée. Au fond, la cause des peuples est une.

L'Allemagne est illustre par son passé et augeste par son avenir. Elle est à l'Europe ce que l'Inde est à l'Asie. Les malentendus s'évanouiront. Nous aimons cette Germanie dont le nom signifie Fraternité; nous aimons ces allemands dont le nom signifie Tous-les-Hommes. Les questions de frontières disparaîtront par l'effacement des frontières. La solution de tous les problèmes d'aujourd'hui est dans ce mot immense : les Etats-Unis d'Europe.

Paix et Fraternité. C'est là notre revanche.

Il faut reconnaître un fait nouveau. Ce fait, je le qualifierai : les évènements électeurs.

— 1869. — Olivier.

— 1870. — Trochu.

— 1871. — Thiers.

La chose publique a eu coup sur coup ces trois présidents-là.

Eh bien, les évènements sont bêtes. Ils choisissent des hommes médiocres.

Bordeaux. — Février-mars 1871.

Choses à relire pour écrire ou parler.

[DISCOURS SUR LA GUERRE. — VARIANTE.]

De tous mes vœux j'appelle la paix et de toute mon indignation je rejette cette paix.

[VARIANTE DE L'EN-TÊTE DU CHAPITRE IV :
LA QUESTION DE PARIS.]

Victor Hugo devait parler dans la question de Paris. On connaît les violences inouïes de la droite qui l'ont amené à donner dans la séance du 8 mars sa démission, réplique hautaine et salutaire d'un homme à une cohue et de l'intelligence à l'ignorance. Sans cet incident inattendu, Victor Hugo eût parlé dans la séance du 10 mars. Il eût lutté contre la majorité pour Paris. Il avait déjà commencé cette lutte dans le 11^e bureau dont il faisait partie. Si l'on veut se faire une idée du discours que Victor Hugo eût prononcé pour Paris devant l'Assemblée, on n'a qu'à lire le discours prononcé par lui dans le 11^e bureau. Victor Hugo, à la suite de ce

discours, a eu 10 voix contre 19 données à M. Lucien Brun. Il n'y avait pourtant dans le 11^e bureau que quatre républicains, les citoyens Guichard, Farcy, Duclerc, et Victor Hugo. Voici ce discours. Il a été sténographié sur place, et nous le publions.

[LA QUESTION DE PARIS. — VARIANTE.]

À Paris, tout homme est chez lui. Personne n'est étranger. Dans toute autre ville on sent la nationalité ; à Paris, on sent l'humanité. Paris marche vers votre avenir, ô nations. Tout relève de lui ; depuis la science jusqu'à la mode, depuis les profondes visites de l'inconnu jusqu'à la fantaisie qui sourit et qui passe. Paris dirige l'Art, ce révélateur mystérieux, qui met notre nature en rapport avec l'infini ; je dis en rapport, je pourrais dire en collaboration.

L'histoire nous offre des petites villes superbes supportant l'horreur des longs sièges ; aucune grande cité. Quelques jours, quelques semaines tout au plus réduisaient les capitales.

Un siège épouvantable s'est abattu sur Paris, cinq mois de famine, un hiver de dix-sept degrés, la Seine charriant...

Les deux millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont tenu tête, ont été un héros.

Pas un délit. Les rues nocturnes aussi tranquilles que...

La fureur de la barbarie devant la puissance de la civilisation.

Victor Hugo comptait parler, à l'Assemblée de Bordeaux, contre le maintien des magistrats en fonction lors du coup d'état. Voici les projets du discours qu'il aurait prononcé si sa démission n'était survenue le 8 mars. Une note précédant le projet prouve l'importance qu'il attachait au débat :

Magistrature.

La question est grave, elle touche aux choses et aux personnes, et j'entends répondre devant la conscience publique de tout ce que je vais dire ; c'est pourquoi je l'ai écrit. Je veux que le texte soit là, et ne puisse être ni modifié en ma faveur, ni dénaturé contre moi.

Je commence.

Le 2 décembre 1851 a été consommé. Un attentat qu'aucun ne dépasse dans l'histoire. Un homme a trouvé moyen, en commettant un crime, de les commettre tous à la fois ; complot, subordination des chefs militaires, usurpation de pouvoir à main armée, arrestation des représentants inviolables, attaque nocturne des domiciles, séquestration arbitraire, déprédation des deniers publics, meurtres des citoyens dans les maisons et dans les rues. Et, chose monstrueuse, cet homme qui foulait aux

pieds tous les droits était celui qui avait juré de les respecter tous, ce meurtrier de l'ordre social était celui qui avait pour fonction de le défendre, cet assassin de la loi était le premier serviteur de la loi.

Quand de si abominables forfaitures s'accomplissent, quand disparaissent, dans un guet-apens, tous les droits, tous les devoirs, toutes les garanties, toutes les inviolabilités, quand toutes les libertés sont arrachées à la fois à tous les citoyens par on ne sait quelle spoliation violente, que reste-t-il à un peuple? la justice.

La justice est le recours suprême, la solide espérance, le dernier point d'appui des peuples comme des hommes.

La justice est une vérité dont les hommes ont senti le besoin de faire une institution. Comme vérité elle habite la conscience; comme institution elle siège sur un tribunal. Justice et magistrature ne peuvent être qu'identiques. Le juge, c'est le droit fait homme.

Au deux décembre, il y avait d'un côté un crime, de l'autre des juges.

La France se tourna vers les juges. Il y avait d'un côté l'homme coupable, auteur du coup d'état; de l'autre, le citoyen innocent, victime du coup d'état.

Les magistrats sentirent le besoin de châtier.

Ils châtièrent.

Qui?

L'innocent.

Soyons justes pourtant, et disons tout. Ils essayèrent d'abord de châtier le criminel.

Il y avait une Haute-cour, la suprême magistrature de France. Cette Haute-cour avait précisément pour fonction la répression de l'attentat, prévu par la loi, qui venait d'être commis.

Les juges de la Haute-cour s'assemblèrent et rendirent un arrêt qui prescrivait l'instruction du procès de Louis Bonaparte et le déclarait prévenu du crime de haute trahison. Comme l'arrêt venait d'être signé, un commissaire de police et un caporal entrèrent et donnèrent aux juges l'ordre de descendre de leurs sièges. Ces juges, les premiers de France, se laissèrent chasser. Ces juges, chassés par le coup d'état, sont de ceux qu'aujourd'hui la République maintient.

Pourquoi?

Parce qu'ils sont inamovibles.

Ces juges, en effet, sentirent le besoin de rester juges. Rien n'était plus facile. Il suffisait de reconnaître pour maître leur justiciable, d'accepter le remplacement du banc des accusés par un trône, et d'honorer dans son succès l'homme qu'ils auraient flétri dans sa défaite. On vit alors ceci : la justice prêta au crime serment de fidélité. Ce serment, elle l'a tenu.

C'est pourquoi ces juges-là sont aujourd'hui inamovibles.

Telle est l'excellence de l'inamovibilité.

Cependant que faisaient d'autres magistrats?

Ils faisaient mieux encore.

Les magistrats de la Haute-cour étaient juges et ne condamnaient pas le coupable.

Les magistrats des commissions mixtes n'étaient point juges et condamnaient les innocents.

Ces derniers magistrats aussi, à cause de ce service rendu à la justice, sont inamovibles aujourd'hui, et ce sont eux qui nous occupent à cette heure plus spécialement.

Un mot maintenant sur le principe, l'inamovibilité.

On fait le juge inamovible pour le rendre incorruptible. L'inamovibilité a un but, l'incorruptibilité. Si elle atteint ce but, elle est bonne; si elle ne l'atteint pas, elle est mauvaise.

Examinons.

Dans la pratique actuelle, telle que tous les gouvernements l'entendent depuis soixante ans, le juge peut-il perdre sa place? On me répond non. Et moi je réponds oui, à la condition d'en obtenir une meilleure.

Voilà votre garantie pour l'incorruptibilité.

Ne peut reculer, mais peut avancer.

Destitué, non.

Promu, oui.

L'inamovibilité actuelle est un mur fermé du côté du peuple, de l'opinion publique, et une porte ouverte du côté du pouvoir.

Le magistrat est protégé contre l'opinion publique et livré aux séductions du gouvernement.

On a tort de conserver de certaines institutions après que la forme sociale, qui était leur raison d'être, a disparu; ces institutions, survivant à ce qui les faisait vivre, se sentent minées par la logique et par le progrès, et il arrive qu'elles se défendent trop, et alors, chose grave, les peuples deviennent rêveurs devant l'hypocrisie du clergé et l'effronterie de la magistrature.

Voici quelques lignes écrites après la démission de Victor Hugo à Bordeaux et la mort de Charles Hugo :

Si le danger reparaisait, je reviendrais, et si le peuple m'assignait un poste, j'irais. Je ne serai jamais sourd à un suprême appel de mon pays.

Frappé dans la patrie, frappé dans la famille, je rentre dans la solitude qui convient au deuil.

Actes projetés que ma démission m'a empêché d'accomplir :

Abolition de la peine de mort.

Abolition des peines infamantes et afflictives.

Réforme de la magistrature.
 Actes préparatoires des États-Unis d'Europe.
 Instruction gratuite et obligatoire.
 Droit de la femme.

...

Tout cela nous remplit de colère; tout cela nous donne des nausées; et devant vos plans, vos exploits, vos diplomaties, vos ruses, vos violences, vos tueries, vos pillages, vos bombardements, vos Bismarcks, vos cuisiniers envoyés à Bonaparte, vos ultimatums, nous avons des haut-le-cœur tels que nous sommes capables d'en revomir la Prusse au delà du Rhin.

Peut-être vaut-il mieux être vaincu que vainqueur. Le vaincu, s'il le veut, a plus que le vainqueur chance de rester grand.

Nous sortons d'une guerre, la guerre des épées, nous entrons dans une autre, la guerre des idées. Dans celle-là la France est sûre de vaincre l'Allemagne.

La France n'a pas déchu, et si, pour l'instant, elle n'a dans une main qu'une épée brisée, elle continue d'avoir dans l'autre main un flambeau.

Paris laissera pour testament tous les principes proclamés.
 Chaque jour un décret.
 La civilisation à l'agonie donnant des ordres à l'avenir.
 Série des décrets.

... La peine de mort est abolie.

Pour l'armée elle sera remplacée par le déshonneur public.

Les soldats condamnés par les tribunaux militaires au déshonneur porteront l'uniforme noir et formeront des compagnies spéciales, marchant sous le drapeau noir et qualifiées *compagnies déshonorées*.

Ces compagnies feront les travaux vils. Elles marcheront sans armes à l'arrière-garde.

Les déshonorés pourront se réhabiliter collectivement ou individuellement sur le champ de bataille. Les morts seront réhabilités de droit et mis à l'ordre de l'armée.

On n'est pas méchant, et l'on est atroce. Sans le vouloir et presque sans le savoir. Il suffit que les hommes aient tous une façon différente de vouloir faire le bien pour que tous fassent le mal. Simple bêtise. La guerre étrangère, cette sauvage, vient d'assassiner Paris qui pourtant respire encore, on le fait achever par cette folle, la guerre civile. Et puis, voilà des soldats qui se croient des juges. Ils ont servi l'empereur, et ils jugent qui? ceux qui ont combattu l'empereur. Au fond les consciences sont peut-être droites, mais de la droiture des projectiles.

[L'INCIDENT BELGE. — VARIANTE.]

Jamais je ne dirai sans preuve : voilà un incendie. Celui-ci est l'incendiaire. L'histoire qui n'a pas après 60 ans l'énigme de l'incendie de Moscou peut-elle avoir après 48 heures l'énigme de l'incendie de Paris? Accuser au hasard? Non. Condamner au hasard? Non. Tuer au hasard? Non. Étudions les culpabilités. Ne préjugeons rien. Il y a au fond de ces catastrophes monstrueuses la question sociale. Elle seule est responsable. Elle incendie la ville en attendant qu'elle résolve le problème : excusons l'incendie, étudions le problème. Mais ne fermons pas notre porte aux fugitifs, innocents peut-être, à coup sûr inconscients.

«L'incident belge» est, dans le volume, conté par François-Victor Hugo⁽¹⁾. Dans son Carnet, Victor Hugo donne les détails de l'attaque de sa maison au fur et à mesure qu'ils se produisent; nous croyons devoir citer intégralement ce Carnet jusqu'au départ de Bruxelles :

27 mai. — Ma protestation en faveur du droit d'asile a paru. Polémique.

Force lettres et visites me remerciant et me félicitant de ma protestation pour le droit d'asile.

— Ce soir, je suis rentré à 11 heures et demie par un hasard qui m'a sauvé peut-être. Au lieu de rentrer par mon chemin ordinaire, la rue Sablonnière, je suis rentré par la rue Notre-Dame-aux-Neiges. Vers minuit et demi, comme je venais de me coucher et comme j'allais m'endormir, on sonne. J'écoute. On sonne. Je me lève, je passe mon caban. Je vais à la fenêtre et je l'ouvre, encore à demi endormi. — Qui est là? — Une voix répond : Dombrowsky. — Je pense ou je rêve : est-ce qu'il ne serait pas mort, aurait-il lu ma lettre, et vient-il me demander asile? — Comme j'allais descendre pour ouvrir, une grosse pierre frappe le mur, et je vois une foule d'hommes dans la place. Je comprends que c'est un guet-apens. Je m'avance à mi-corps hors de la fenêtre et je crie à ces hommes : vous êtes des misérables. Puis je referme la fenêtre. En ce moment une pierre énorme brise la vitre-glace juste au-dessus de ma tête et vient tomber dans la chambre. Le rideau s'envole et s'accroche au lustre de Saxe qui est au plafond. Et j'entends ces cris : à mort Victor Hugo! à mort Clancharlie! à la lanterne! à la potence! à mort le brigand!

⁽¹⁾ Voir page 120.

tuons Victor Hugo! L'assaut de la maison a commencé en règle. La vaillante Mariette a été verrouiller la porte. La porte a résisté. Ils ont tenté l'escalade. Les volets du rez-de-chaussée ont résisté. Une pluie de pierres a lapidé la maison. Ils criaient à mort! Jeanne, qu'une pierre a effleurée dans ma chambre, me regardait avec ses grands yeux étonnés. Petit Georges disait : Ce sont les prussiens. Louise et Adeline poussaient des cris de terreur. Alice et Mariette, montées sur le châssis de la serre appelaient éperdument au secours. Je me taisais. J'attendais. Pas une fenêtre ne s'est ouverte. Pas un secours n'est venu. Il paraît que la police était occupée ailleurs. C'était un guet-apens réactionnaire et bonapartiste que le ministère clérical belge tolérait un peu. Cela a duré deux heures. La porte ayant tenu bon, grâce au verrou mis par Mariette, ils s'en sont allés au petit jour. Quand tout a été fini, la police est venue. Le cri *À mort Victor Hugo! À mort le brigand!* emplissait la place. Comme je défends le droit d'asile, je suis un brigand, et comme je ne veux pas qu'on tue, il faut me tuer.

Cinquante ou soixante hommes armés de pierres et de bâtons ont assiégé pendant deux heures la nuit dans une maison un homme de soixante-neuf ans, quatre femmes et deux petits enfants. J'étais sans armes. Je n'avais pas même une canne. J'ai vu de près cette vilaine mort, l'assassinat. L'assaut a eu trois reprises furieuses. Puis il y avait des silences. Dans les intervalles, j'entendais au fond de la place le chant du rossignol.

28 mai. — Gustave Courbet, prisonnier, s'est empoisonné. Il est mort. C'était un talent. Il m'avait serré la main au cimetière le jour de l'enterrement de Charles. Je le voyais pour la première fois. Pour la dernière aussi.

Je regrette Courbet.

— Le commissaire de police est venu chez moi constater les dégâts de la nuit. Pierres, verre brisé, rideaux déchirés, etc. Petite Jeanne regarde ce désordre et dit : caca.

— Après le dîner, sur invitation pressante, à 8 heures du soir, je suis allé à la Sûreté (qui est comme la préfecture de police de Bruxelles) et j'ai causé avec le préfet qui s'intitule administrateur et qui s'appelle (signature illisible). J'ai eu avec lui une conversation très grave, à la suite de laquelle, si je n'ai satisfaction, il sera de ma dignité de quitter la Belgique. J'ai donné au gouvernement belge ses huit jours.

J'écrirai cette conversation. À un certain moment ce monsieur m'a dit : *Le gouvernement belge a de la bienveillance pour vous.* Je lui ai répondu : *J'ai de la bienveillance pour le gouvernement belge, mais je lui défends d'en avoir pour moi. Je ne veux pour moi que la justice.*

— Je crois, pour mes petits-enfants, ne pas devoir coucher chez moi. Alice couche chez M^{me} Berru, avec Georges. Je coucherai avec Jeanne à l'Hôtel de la Poste. La maison sera déserte.

29 mai. — Cette nuit il y a eu devant ma maison rassemblement de jeunes élégants sortant de Wauxhall. Ils m'ont hué et sifflé, absent. Un régiment de ligne et un

régiment de cavalerie (les guides) étaient consignés, prêts à marcher si le brigandage de la veille s'était renouvelé.

— Je reçois beaucoup d'injures anonymes. Les réactionnaires belges sont exaspérés contre moi. Que m'importe ! je reçois aussi une foule de marques de sympathie.

— Ni le bourgmestre de Bruxelles, ni le ministre de France, ni le procureur du roi, ne sont venus place des Barricades constater le guet-apens de samedi.

Cette nuit encore, nous couchons à l'Hôtel de la Poste.

30 mai. — L'extradition est à craindre pour Ernest Lefèvre ⁽¹⁾. Il se décide à partir demain, 31 mai, pour l'Angleterre. Il ira probablement à Southampton. Je lui prête 300 francs.

Midi. Un huissier m'apporte mon ordre d'expulsion commençant ainsi :

« Il est enjoint au sieur Hugo, etc... Signé : *Léopold.* » Je conserve cette curiosité.

— Il y a interpellation au Sénat à mon sujet. Un M. de Ribeaucourt m'a qualifié « l'individu dont il s'agit ».

Je continue à coucher à l'Hôtel de la Poste (sous les combles, chambre 99 ; la place manque dans l'hôtel).

31 mai. — Foule chez moi. Mon expulsion indignes les belges. — M. Gustave Frédéric a déjeuné avec moi. Victor est venu. Nous comptons partir demain. Nous irons en Luxembourg. Peut-être à Vianden. Là nous attendrons et verrons venir. La réaction commet à Paris tous les crimes. Nous sommes en pleine terreur blanche.

— Je suis allé à la légation de France chercher mon passeport. Je l'ai pris, comprenant mon fils Victor, ma bru Alice, les enfants et les bonnes, à destination de Luxembourg, France et Suisse.

M. Busnach dînera avec nous. M. Ernest Lefèvre dîne avec nous pour la dernière fois. Demain pendant que je partirai pour Luxembourg devant l'expulsion, il partira pour Londres devant l'extradition. On dit Meurice arrêté, mais bien traité, et Vacquerie libre, mais recherché activement. Pauvres chers amis. Eux traqués, moi expulsé. On m'a averti à la légation qu'il y avait péril d'arrestation pour Victor et pour moi si nous rentrions en France.

Plusieurs de ces hommes étaient ses ennemis particuliers, un entre autres s'était fait remarquer pendant l'exil par l'opiniâtreté de sa haine. Raison de plus, avait pensé le proscrit, c'est surtout à celui-là que je dois l'hospitalité.

C'est surtout lorsqu'elle ressemble au pardon que l'hospitalité est belle.

⁽¹⁾ Ernest Lefèvre, rédacteur du *Rappel* et neveu d'Auguste Vacquerie, était poursuivi comme ayant fait partie de la Commune.

[AUX RÉDACTEURS DU RAPPEL. — VARIANTE.]

Mettre aux voix la République, proposer l'option entre la République et la monarchie qui implique l'inaltérabilité et l'hérédité, faire dépendre la République d'un plébiscite, c'est donner au suffrage universel le droit de suicide; c'est plus encore, c'est donner au suffrage universel d'aujourd'hui le droit de tuer le suffrage universel de demain; c'est faire confisquer l'avenir par le présent. C'est employer la souveraineté actuelle du peuple à supprimer sa souveraineté future.

Que fait l'Assemblée quand elle légifère contre la Commune?

Elle élève la loi contre le droit, le bas contre le haut, ce qui vient de l'homme contre ce qui vient de Dieu.

Vous savez, je crois en Dieu. J'y crois dans l'absolu et j'y crois aussi dans le relatif. Je trouve qu'il est bon qu'il y ait quelque chose au-dessus de nos passions, et que, dans l'orage de nos querelles, une vérité suprême, d'où découle le juste et l'injuste, fasse son entrée au moment voulu et départage les hommes.

Je continue.

Il est certain que cette guerre a été féroce, que tout ce qu'on a reproché depuis à la Commune, elle l'a fait, et sur une échelle bien autrement grande, assassinats d'otages, pillages, exactions, extorsions, incendies, tous les crimes, elle les a démesurément commis; pour un officier allemand tué en sortant d'un village, on fusillait tout le village, hommes, femmes et enfants; les dévastations et les meurtres sont innombrables; ces forfaits, nommons-les par leur nom, qu'on a reprochés à la Commune, on ne les a pas reprochés au roi de Prusse; et l'on a eu raison; le roi de Prusse n'est pas plus coupable qu'un autre roi; ce vieux crime qui résume tous les crimes, assassinat, viol et vol, la guerre, est une ancienne habitude royale; ce qui s'appelle crime dans le code s'appelle exploit sur le trône; ce qui met un bonnet rouge sur la tête de Mandrin met une couronne de lauriers sur la tête de César. Le cri de la monarchie est Guerre, le cri de la république est Fraternité. Donc la république ne doit pas faire ce que fait la monarchie. La royauté est une vieille criminelle; quand elle extermine, elle est dans sa nature; il est presque puéril et à coup sûr inutile de lui reprocher ses forfaits; c'est comme si l'on reprochait ses taches à un tigre. Supprimez le tigre, ne lui faites pas de morale. C'est en cela que l'esprit révolutionnaire a raison; mais l'esprit révolutionnaire n'est pas moins logique quand il refuse à la république le droit aux exactions et aux violences. Pas d'autre guerre en république que la guerre défensive et la guerre libératrice, les seules légitimes. Le meurtre est interdit à la fraternité. République signifie Paix, Clémence, Alliance,

Concorde, Fédération. Le sang, qui est pourpre à la royauté, est souillure à la république.

Donc pas de reproches aux rois ; suppression pure et simple.

[À M. LÉON BIGOT. — VARIANTE.]

En dehors de ces urgences :

L'enquête,
L'accusation de l'empire,
Le procès,
L'amnistie,

Il y a en ce moment :

La question politique,
La question nationale,
La question sociale,
La question monétaire,

Quatre questions pendantes, mais en réalité il n'y en a que deux, car la question politique vient en aide à la question nationale, et la question monétaire vient en aide à la question sociale.

Et en effet, d'une part, ce n'est que par la république de France transformable en république d'Europe que la France peut reprendre la suprématie, et d'autre part ce n'est que par la monnaie fiduciaire à rentes que l'état peut faire préférer le papier au métal et rétablir une circulation égale à celle de l'or qui peut-être va manquer. Or, le billet à rente, en faisant de tout possesseur de numéraire un rentier, éclaire le travailleur sur la vraie relation du travail avec le capital, détruit les antagonismes inintelligents et périlleux, et produit ce résultat admirable d'un problème qui en résout un autre, et de la difficulté monétaire dissolvant dans une certaine mesure la difficulté sociale.

Les conseils de guerre pesant les délits de presse, cela est-il acceptable ?

L'honneur militaire existe à part, et quant à moi je le salue et j'en tiens hautement compte, bien qu'il puisse parfois y avoir quelque distance entre la consigne et le devoir ; mais entre tous les modes de la justice humaine, la justice militaire est un de ceux qui s'éloignent le plus de l'idéal du dix-neuvième siècle, lequel a pour point de départ l'inviolabilité de la vie humaine et tend à supprimer le glaive sous sa double forme, hache du bourreau, épée du soldat. Dans les conseils de guerre, ces deux formes de glaive n'en font qu'une.

En dehors de toute passion politique et pour n'employer que les mots les plus modérés, rien, certes, n'est étrange comme les conseils de guerre pesant les délits de presse.

Je ne crois pas déplaire à la justice humaine en lui disant que je l'admire. Je me rappelle avoir vu, il y a quelque temps, par une belle matinée de printemps, dans un pays voisin, une grosse pierre lancée avec des cris de mort passer tout près d'un petit enfant; le complice à coup sûr, l'auteur peut-être de cet assassinat manqué par hasard, un M. Kerwyn de Lettenhove, fils du ministre de l'Intérieur local et meneur d'une bande nocturne, a été condamné pour ce fait à cent francs d'amende; à Paris l'auteur d'un article de journal est condamné à mort.

Je ne crois pas que M. Kerwyn ait encore payé, je demande sa grâce. Je demande aussi la grâce de Maroteau.

La justice humaine a un bon côté, c'est qu'elle est naïve et facile à étudier. Elle est toujours en aveu. Elle ressemble à ces jolies femmes qui se montrent facilement nues, sûres de leur beauté. Par exemple, en cette année 1871, elle nous offre, sans aucune précaution et sans aucun voile, ce rapprochement.

Un dernier mot.

C'est M. Louis Bonaparte qui a fait le 2 décembre et perdu la France, et l'on a demandé l'extradition de Razoua; c'est M. Rouher qui a présidé le Sénat, et l'on met Rochefort en prison; c'est M. Devienne qui a fait partie des commissions mixtes envoyant en exil 40.000 citoyens dont 8.000 sont morts de nostalgie, et l'on condamne à mort Maroteau; c'est M. Lebœuf qui a désorganisé l'armée, et l'on va guillotiner Mademoiselle Marchais; c'est M. Bazaine qui a livré Metz, et l'on va fusiller Rossel.

Je ne comprends pas. Ce n'est pas ma faute. À mon âge, l'intelligence est affaiblie.

V. H.

Au directeur de l'*Avenir des Femmes*.

Mardi 7 novembre 1871.

Monsieur,

On m'a demandé d'urgence mon intervention pour les condamnés à mort; l'accomplissement de ce devoir a retardé ma réponse à votre excellente lettre.

Vous avez raison de compter sur moi pour affirmer l'avenir de la femme. Dès 1849, dans l'Assemblée Nationale, je faisais éclater de rire la majorité réactionnaire, en déclarant que le *droit de l'homme* avait pour corollaire le *droit de la femme et le droit de l'enfant*. En 1853, à Jersey, dans l'exil, j'ai fait la même déclaration sur la tombe d'une proscrie, Louise Julien; mais cette fois on n'a pas ri, on a pleuré. Cet effort pour qu'enfin justice soit rendue à la femme, je l'ai renouvelé dans *Les Misérables*, je l'ai renouvelé dans le congrès de Lausanne, et je viens de le renouveler encore

au *Rappel*, que vous voulez bien me citer. J'ajoute que tout mon théâtre tend à la dignification de la femme. Mon plaidoyer pour la femme est, vous le voyez, ancien et persévérant, et n'a pas eu de solution de continuité. L'équilibre entre le droit de l'homme et le droit de la femme est une des conditions de la stabilité sociale. Cet équilibre se fera. Vous avez donc bien fait de vous mettre sous la protection de ce mot suprême : l'avenir.

Je suis, Monsieur, avec ceux qui comme vous veulent le progrès, rien que le progrès, tout le progrès.

Je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

LETTRE AU COMITÉ DE LA RUE D'ASSAS, SUR LE MANDAT CONTRACTUEL.

Paris, le 27 décembre 1871.

Mes honorables concitoyens,

Les journaux publient le compte rendu de la séance du comité de la rue d'Assas. Ce compte rendu contient à mon sujet une inexactitude. Vos quatre délégués, qui m'ont fait l'honneur de venir chez moi, se rappellent mes paroles, je leur ai dit qu'à mes yeux le mot *mandat impératif* était anti-démocratique; que ce que je demandais comme électeur et ce que j'acceptais comme éligible, c'était le *contrat synallagmatique* entre le mandant et le mandataire; et que, réservant cette question considérable pour les élections générales, je m'engageais à la soulever moi-même à l'époque prochaine de la dissolution de l'Assemblée. Le contrat synallagmatique, qui établit l'identité absolue de but et de principes entre l'électeur et l'élu, est bien autrement efficace que le mandat impératif.

Je crois cette rectification importante; elle ne pourrait être mieux faite que par vos honorables délégués eux-mêmes, qui ont entendu mes paroles. Je serais heureux de m'en entretenir avec eux. J'aurai l'honneur de les attendre et je serai à leur disposition le jour qu'ils voudront, demain, s'il est possible, à deux heures.

Salut et fraternité.

VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

Mes concitoyens,

Commencez par m'estimer. J'aime mieux votre estime que vos votes. Voulez-vous mon dévouement? Je vous le donne. Voulez-vous mon obéissance? Je vous la refuse.

⁽¹⁾ *L'Écho de Paris*, 27 février 1902.

Brouillon de lettre ou plan de discours écrit en vue de l'élection du 7 janvier 1872. Victor Hugo y fait entrer en ligne de compte la lettre écrite par lui le 26 mai à Bruxelles :

Mais là, selon moi, n'est pas la question, là n'est pas le vrai terrain de l'élection de janvier.

Cette lettre a été presque unanimement blâmée, elle a soulevé contre moi une colère dont le retentissement dure encore; je n'ai point à apprécier ce blâme, je le constate simplement, sans orgueil et sans modestie.

Mais maintenant, que pense de cette lettre, que pense de ce blâme le suffrage universel? qu'en pense le peuple? qu'en pense Paris?

Là est la question.

Voilà ce qui donnerait à mon élection une signification expresse, précise, utile, et une portée politique particulière.

Si devant... devant...

Le peuple pense que j'ai bien fait de protester, qu'il me nomme. S'il ne le pense pas, qu'il ne me nomme pas.

Je n'ai point à me mêler de ce verdict.

Je l'attends avec sérénité et je n'eusse point rompu le silence si un incident ne m'y avait contraint.

J'ai dit.

Au verso, une phrase qui semble faire suite et qui est datée :

Au-dessus des passions, des vôtres comme des miennes, reconnaissons les éternels droits de la conscience humaine.

Décembre 1871.

1872.

[ÉLECTION DU 7 JANVIER 1872.]

Si le peuple de Paris pense que je dois entrer dans l'Assemblée, il me le dira, j'irai. S'il ne me le dit pas, je serai heureux qu'un meilleur que moi soit nommé. Je resterai dans une solitude et dans un isolement qui conviennent aux deuils de ma vie, et je continuerai mes travaux, toujours mêlés d'une certaine quantité de combat.

Après l'élection, le journal *La République*, tout en regrettant l'échec de Victor Hugo, avait ajouté que si cet échec pouvait faciliter l'accomplissement des mesures réparatrices que Paris attendait depuis huit mois, l'illustre proscrit de décembre serait le premier à s'applaudir de sa défaite momentanée. Victor Hugo envoya son approbation :

À M. Forest, rédacteur de *La République*.

Paris, 17 janvier.

Vous avez raison, mon éloquent et vaillant confrère. Si le vote de Paris produit la fin des haines, l'amnistie pleine et entière, le réveil du commerce et de l'industrie, la pacification des esprits et des cœurs, j'applaudis des deux mains au choix fait le 7 janvier, et je félicite la France du vote de Paris.

Le 7 janvier 1872, Paris avait à choisir un représentant ou un député; il a choisi un député.

Le Rappel du 28 juillet 1872 annonce que le pourvoi d'une condamnée à mort vient d'être rejeté. Mais on ne sait encore si cette femme sera fusillée ou guillotinée. Victor Hugo, le même jour, écrit cette lettre destinée aux journaux, mais qui ne semble pas avoir été publiée :

28 juillet 1872.

Je signale ceci à toute la presse.

Non seulement à celle qui est républicaine, mais à celle qui est libérale, non seulement à celle qui est libérale, mais à celle qui est humaine.

Une question effrayante est posée.

Une femme, nommée... — Qu'importe le nom? — Une femme est condamnée à mort.

Par qui?

Par une cour d'assises? — C'est bien simple. Guillotinez-la.

Non. Par un conseil de guerre? — Eh bien, fusillez-la.

En effet, le conseil de guerre ne dispose pas de la guillotine.

Maintenant, examinons ceci.

Fusiller une femme?

Fusiller un homme, cela se comprend. D'homme à homme, ces choses-là se font. C'est dans l'ordre; non dans l'ordre naturel, mais dans l'ordre social.

Mais fusiller une femme!

La fusiller froidement, officiellement, régulièrement.

Se figure-t-on ceci?

Douze hommes, douze jeunes hommes, hier paysans, aujourd'hui soldats, hier innocents dans leur village, demain peut-être sublimes sur le champ de bataille, douze braves cœurs, douze jeunes âmes, douze citoyens comme vous et moi, tombent au sort, le hasard les choisit, et les voilà exécuteurs.

Exécuteurs de qui?

Je n'accuse pas la loi, je n'accuse pas le tribunal; la loi est inconsciente, le tribunal est honnête. Je constate simplement les faits.

On amène ces douze braves garçons devant un poteau, à ce poteau on attache quelqu'un, et on leur dit: Tirez là-dessus.

Ils regardent, et ils voient une femme.

Ils voient un front qui leur rappelle leur sœur; ils voient un sein qui leur rappelle leur fiancée; ils voient un ventre qui leur rappelle leur mère.

Et ce front, il faut le foudroyer; et ce sein, il faut le percer; et ce ventre, il faut le trouser de balles.

Je dis que c'est terrible.

Dans ce mot, conseil de guerre, il y a la guerre; c'est-à-dire la mort donnée à l'homme par l'homme; il n'y a pas la mort donnée par l'homme à la femme.

Ne bouleversons pas les profonds instincts de l'homme. Laissons nos soldats tranquilles. Ne leur faisons point fusiller des femmes.

Soit, dit-on. Il y a la guillotine.

Ceci est grave.

Disons-le tout net, la guillotine se refuse. La guillotine est une personne civile, et non un fonctionnaire militaire; elle obéit à des robes rouges, non à des épauettes. Elle veut bien tuer, mais correctement. Elle décline sa compétence.

Continuons.

Qui relèvera le cadavre? qui l'emportera? qui le dépouillera? qui constatera, membre à membre, à une plaie là, à une fracture là, le passage de la loi à travers ce pauvre corps infortuné? Ici se soulève en nous on ne sait quelle pudeur formidable, qui est ce que la conscience humaine a de plus grand.

Et si la misérable ne tombe pas morte, qui donnera ce qu'on appelle le coup de

grâce? Vous représentez-vous l'homme quelconque que vous allez faire sortir des rangs, et à qui vous direz : elle vit encore, achève-la. Quel crime a-t-il commis cet homme, pour être forcé de faire cela? De quel droit ajoutez-vous ce condamné à cette condamnée? de quel œil regardera-t-il désormais son chasseur? quelle confiance ce soldat pourra-t-il avoir dans ce fusil? le croira-t-il encore bon, après avoir fait sauter cette cervelle, à délivrer votre Alsace et votre Lorraine? Le bourreau pourra-t-il redevenir héros?

Dilemme affreux. Alternative monstrueuse.

Fusiller est légal, mais impossible.

Guillotiner est possible, mais illégal.

Quel parti prendre alors?

Je vais vous dire une chose épouvantable :

Faire grâce.

VICTOR HUGO.

Œuvre de la prochaine Assemblée :

Une chose est à faire, énorme : constituer la Commune. La révolution est faite par le commencement et par la fin ; elle n'est pas faite par le milieu. Le commencement c'est le droit de l'Homme proclamé, l'individu fondé ; la fin, c'est la République proclamée, l'état fondé. Entre l'individu et l'état, il y a un intermédiaire, la Commune, à la fois état et individu, participant des deux, tampon amortissant les chocs, milieu permettant la fusion, obéissant aux principes comme l'état et aux intérêts comme l'individu, échelon qui rend possible l'enjambée entre le bas et le haut, élément de la trinité, soudure de l'unité. Fonder la Commune, c'est l'œuvre à faire. Après quoi la révolution de France sera vraiment finie.

Et la révolution d'Europe sera vraiment commencée. Les États-Unis d'Europe seront une fédération d'énormes communes, qui s'appelleront France, Allemagne, Italie, Espagne, Russie, Angleterre. Il faut que chacune de ces communes mères se subdivise elle-même en communes, la partie devant être l'embryon du Tout. Donc faisons la Commune.

(À développer.)

H. H. Écrit le 4 octobre 1872.

La pensée publique est le récipient des idées viables. Quand un mot y a été jeté, ce mot veut satisfaction. Impossible de la lui refuser. Une idée est un germe dont le peuple est le sillon. La chose doit sortir du mot. Le mot Commune a été prononcé, il faut que la Commune soit. Elle sera.

Depuis Sedan, nous avons un duel à vider ; je suis de ceux qui veulent la guerre et qui par conséquent veulent l'armée ; sans discipline, certes, pas d'armée ; mais

c'est un préjugé de croire que la peine de mort est nécessaire à la discipline ; je pense, quant à moi, que le soldat est plus punissable par le retranchement de l'honneur que par le retranchement de la vie.

Berlin enfouit nos milliards et voudrait enfouir notre âme en ensevelissant l'Alsace et la Lorraine. Le passé fait des fortifications contre l'avenir.

En 1872, Victor Hugo présida pour la dernière fois la petite fête de Christmas qu'il offrait aux enfants pauvres. Il leur adressa ce petit speech :

Mes chers petits enfants,

Comme je passerai à l'avenir mes hivers dans le midi, et que je serai absent à Christmas, désormais ce sera à la Saint-Jean que je vous donnerai cette petite fête, et puis, si vous voulez, à partir d'aujourd'hui, nous n'en parlerons plus. Il y a des personnes qui disent que nous nous vantons, que nous faisons de l'étalage pour peu de chose et que nous ferions mieux de nous taire. Eh bien, taisons-nous. Les bons cœurs pourront continuer leur œuvre en silence.

1873.

Après la mort de Napoléon III⁽¹⁾, Victor Hugo voulut-il répondre à certaines insinuations déclarant apaisée la « haine » de l'auteur des *Châtiments*?

Il n'y a aucune haine dans le devoir. La colère publique est distincte de l'animosité privée. L'indignation est un fait vertueux de l'âme. Juvénal est indigné, non haineux. Tacite est terrible, et reste bon. Ces hommes ne dépassent jamais leur droit de justicier. Rien de trop. Rien au delà du châtement. Rien d'inutile. Il est le rugissement, non l'écume.

L'ancien proscrit qui parle ici n'a jamais eu de haine contre Bonaparte. Il a combattu cet homme avec l'outrance nécessaire, mais avec cette fureur loyale que donne dans le combat l'oubli de soi-même; il était peu irrité de son propre exil, et il ne songeait, cela du reste va sans dire, qu'à l'immense calamité publique. Il ne s'est jamais servi dans la lutte que d'armes vérifiables et de faits patents; Bonaparte dans le tombeau lui rend cette justice que, jamais, par exemple, il n'a, lui le proscrit, usé contre le proscrit de détails intimes ou de conversations privées, jugeant que ces choses avaient pu être dites avec une certaine bonne foi momentanée, et ne voulant pas trahir, même un traître.

⁽¹⁾ Le 10 janvier 1873, le Carnet note : La nouvelle arrive que Louis Bonaparte est mort. C'eût été un bonheur il y a trois ans, ce n'est même plus un malheur aujourd'hui.

1874.

Aux membres du cercle Giuseppe Mazzini de Gênes.

Paris, 28 février 1874.

Mes chers concitoyens des États-Unis d'Europe,

Votre lettre me touche profondément, votre sympathie m'est précieuse entre toutes, vous représentez au plus haut degré toutes les hautes aspirations du progrès humain. Je ne suis rien qu'un combattant de la vérité ayant pour seules armes la justice et la lumière. Mes épreuves ne peuvent que m'affermir, et je suis heureux, dans mon deuil, de sentir ma conscience en communion avec la conscience universelle.

Ma main presse les vôtres.

Votre ami,

VICTOR HUGO.

1875.

[POUR UN SOLDAT. — VARIANTE.]

Je suis hors de tout. Je vis dans l'obscurité la plus profonde. Je ne sais qu'à demi ce qui se passe. Une certaine quantité de deuil finit par couvrir entièrement un homme et on ne sait plus s'il existe tant il est mêlé à l'ombre. Cela est tout simple et l'effacement est d'ailleurs une bonne habitude à prendre. Pourtant un cri m'arrive.

Il y a un gouvernement, des ministres, la conscience publique, quelqu'un. C'est à ce quelqu'un que je m'adresse.

Metz.

J'en conviens, j'aurais eu la cruauté de ne pas le fusiller, et j'aurais été sans pitié pour lui au point de favoriser son évasion, estimant que rien n'est plus terrible pour le traître que la liberté dans la honte et la vie dans la nuit; mais je le demande aux chefs de l'armée...

Hé bien alors?

Je demande la vie du soldat.

Au *Petit Lyonnais*.

Pour un numéro exceptionnel au profit des inondés.

Juillet 1875, Paris.

Mes vaillants confrères et concitoyens,

Je m'associe à votre pensée généreuse. Qu'ils viennent des rois ou des éléments tous les fléaux peuvent frapper la France, aucun ne l'abattra. L'inondation, cette autre invasion, sera pour elle une occasion de montrer son grand cœur. La France sait secourir ceux qui souffrent, comme elle sait combattre ceux qui oppriment. Aujourd'hui la pitié, demain la revanche. Ne perdons jamais de vue ces deux grands aspects du devoir.

Votre ami,

VICTOR HUGO⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Rappelons que c'est de juillet 1875 que date *l'Élégie des Fléaux*. *La Légende des Siècles*.

En réponse à l'invitation d'une députation américaine ⁽¹⁾, Victor Hugo écrit :

Messieurs,

J'aime et j'admire la République américaine, cette grande sœur de la République française.

Votre République a mon respect le plus filial. Je serais heureux de saluer avec elle et chez elle la date auguste de sa fondation, cette date sera une gloire de la civilisation

Je ne puis me promettre avec certitude ce bonheur, j'ignore quels pourront être l'année prochaine les devoirs d'un citoyen français dans la République française, mais comptez sur mon cordial désir de me rendre à votre noble et glorieuse invitation.

En marge de ce brouillon, Victor Hugo a noté :

J'ai écrit une lettre plus courte.

Cette lettre « plus courte », la voici :

Paris, 31 août 1875.

Messieurs,

J'ignore si je pourrai me rendre l'année prochaine à votre honorable invitation. Croyez que je le désire sincèrement.

Je serais heureux de saluer avec vous la grande date. Juillet est un mois illustre; il a vu, en France, tomber la Bastille, et, en Amérique, naître la République.

Je vous remercie avec effusion.

Je presse vos mains cordiales.

⁽¹⁾ Voir *Historique*, page 588.

1876.

[ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE LA SEINE. (Note X.) — VARIANTE.]

Je l'ai dit et je le répète, Paris porte une couronne qui échappe à la main humaine, comme insaisissable. Paris est aujourd'hui ce qu'a été Athènes dans l'antiquité romaine. Ces trois cités, Athènes, Rome, Paris, résument l'histoire. Adresser la parole à Paris, c'est adresser la parole à l'univers.

Urbi et orbi.

À M. Préau qui demandait à Victor Hugo d'adresser une proclamation aux trente-six mille délégués des communes de France :

Paris, 25 janvier 1876.

Mon honorable collègue,

Au moment même où vous m'écriviez, je faisais ce que vous vouliez bien attendre de moi.

Vous avez lu ma lettre aux délégués; je demande l'union, la paix, le progrès.

La réaction me dénonce comme l'ennemi public. C'est tout simple.

Je vous serre la main.

VICTOR HUGO.

Victor Hugo présida, le 26 janvier 1876, une réunion des électeurs sénatoriaux, réunion qui précéda de quatre jours l'élection de Victor Hugo au Sénat. Il y prononça ces quelques mots :

L'assemblée me permettra de ménager ses instants. Messieurs, depuis beaucoup d'années ma pensée est publique, et vous la connaissez. Vos sympathies m'honorent, et me touchent profondément. Je n'ajoute qu'un mot. Je veux, et j'ai toujours voulu, l'apaisement des esprits, la conciliation qui implique la clémence (*Mouvement*)

et l'union de tous pour atteindre à ce grand but : la prospérité de la France et l'affermissement de la République ⁽¹⁾.

Louis Blanc venait d'échouer aux élections sénatoriales; il se présenta alors au cinquième arrondissement, et l'on demanda à Victor Hugo d'appuyer sa candidature à une réunion publique, rue d'Arras, le 2 février. Voici son allocution :

Citoyens, je n'oublie pas le devoir du président : le président préside et ne parle pas. Je n'ai donc pas à faire de discours. Permettez-moi seulement une simple observation. Je demande à cette assemblée un calme profond, car vous n'êtes pas seulement des électeurs, vous êtes des juges.

Certes, personne ici, et moi moins que personne, ne peut songer à contester l'obéissance due aux lois, et la Constitution est la préface de toutes les lois. Mais, sans manquer à l'obéissance qui, je le répète, lui est due, on peut dire que cette Constitution est loin d'être parfaite; elle est sujette à revision, et, puisque j'ai prononcé ce mot, entendons-nous sur le sens qu'on doit lui donner.

Avant tout, et sans que rien puisse l'ébranler ni l'amoindrir, avant tout et par-dessus tout, et hors de toute atteinte, il y a la République. (*Applaudissements.*) Non, la revision de la Constitution n'implique pas et ne peut impliquer le renversement de la République. La République est de droit éternel, antérieur et supérieur. Le droit de revision signifie le droit d'amélioration et non le droit de destruction. L'idée de revision dans la société est identique à l'idée d'éducation dans la famille, et la revision ne contient pas plus la faculté de destruction que l'éducation ne contient le droit de vie et de mort. (*Bravos prolongés.*)

Donc, nous améliorerons la Constitution et nous maintiendrons la République. La monarchie n'a pas le droit de vie et de mort sur la démocratie. (*Acclamations.*) La République est et sera. (*Oui! oui! Bravo!*)

Ceci est pour l'avenir. Quant au présent, voici l'objet de la réunion. Un fait inouï vient de se produire. Les électeurs privilégiés ont exclu de la représentation de Paris au Sénat un de ces hommes qui honorent et conseillent leur époque, un homme de l'épreuve, un homme de l'exil, un homme de la patrie, un de ces grands esprits dont la lumière est utile aux peuples, et nécessaire aux assemblées, Louis Blanc.

Cette exclusion inqualifiable est une faute. Qui l'a commise? Le suffrage restreint. Cette faute contient en elle-même sa punition. Le suffrage restreint a voulu frapper Louis Blanc : ce n'est pas Louis Blanc qui est atteint, c'est le suffrage restreint qui s'est frappé lui-même. (*Triple salve d'applaudissements.*)

Citoyens, je vous parle dans un désir de conciliation (*Très bien! très bien!*) et je tâche que ma parole ne dépasse point ma pensée. La faute est grande, la faute est inqualifiable, oui; irréparable, non! Et la preuve, c'est que vous allez la réparer. (*Nous la réparerons! oui! oui!*)

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 28 janvier 1876.

Et c'est pourquoi je vous demande d'être calmes, car, je vous le répète, vous êtes des juges. Nous avons ici un grand spectacle : le suffrage universel traduit à sa barre le suffrage restreint. (*Tonnerre d'applaudissements.*)

Citoyens, il sortira de ceci une leçon pour toutes les formes de vote privilégié. Cette leçon, nous l'attendons de vous. Le suffrage restreint a refusé au Sénat le grand citoyen Louis Blanc, le suffrage universel le donnera à l'Assemblée législative. (*Oui ! oui ! Bravos répétés. Vive Victor Hugo !*)⁽¹⁾

[L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE. — VARIANTE.]

Le moment est venu de jeter sur l'océan qui nous sépare ce pont immense, la solidarité.

Les peuples se parlent par-dessus les gouvernements, les peuples sont de grandes âmes qui s'entendent à travers l'obstacle, et qui proclament les principes pendant que la politique cherche les expédients. En ce moment suprême, le cœur de la France parle au cœur de l'Amérique, et voici ce que la France vous dit :

Vous êtes l'admirable Amérique, aucune nation n'est plus vénérable que vous. Vous êtes colonisateurs et civilisateurs. Vos grands hommes font votre terre illustre comme la Grèce et l'Italie. L'exemple de la grande vie a été donné chez vous par Washington et de la grande mort par Lincoln ; vous avez eu Franklin qui a dompté la foudre, vous avez eu Fulton qui a dompté la mer ; vous avez eu John Brown et Peabody qui tous deux ont imité le Christ, l'un du côté libérateur, l'autre du côté secourable. Peabody, la main qui donne, John Brown, la main qui délivre.

[L'AMNISTIE AU SÉNAT. — VARIANTES.]

Je commence par le déclarer, il m'est arrivé, dans ma vie parlementaire, de commettre des fautes de tribune ; parfois, harcelé et violenté, j'ai poussé le dévouement à la vérité jusqu'à la colère. C'est un tort. Je compte faire tous mes efforts pour ne plus prononcer désormais que des discours écrits. À mon âge, toutes les paroles doivent être méditées, voulues, et apaisées.

Pour la première fois depuis que je siége dans les assemblées, je crois devoir, en abordant la tribune, ne point me livrer au hasard de la parole. L'immense gravité de la question pendante me fait une loi de ne pas prononcer en ce moment un mot qui n'ait pas été pesé et réfléchi. Cette question touche d'un côté aux principes, de l'autre aux personnes. Débattre les principes est grave, débattre les personnes est

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 4 février 1876.

plus grave encore ; j'aurai à porter des accusations, la tribune entraîne et quand on accuse on doit rester strictement véritable et se défier de tout écart de parole. Car on ne doit ni aller au delà de la sévérité ni rester en deçà de la justice.

Nous sommes en ce moment juges en même temps que législateurs. Législateurs de la magistrature.

J'entre immédiatement en matière.

Messieurs, après cinq ans de malaise social, d'expiation, de supplice, après cinq ans de baigne et d'exil pour les uns, de misère pour les autres, quand nous sentons tous le besoin de cette immense fermeture des plaies qu'on appelle l'oubli, l'heure a-t-elle vraiment sonné? le temps est-il enfin venu de se tourner vers ceux qui sont accablés et de faire grâce? à qui? à la France, car c'est la France qui souffre! En un mot, faut-il décréter l'amnistie? Deux questions se posent. La première la voici : Est-ce juste? Et voici la seconde : Est-ce politique?

À ces deux questions je réponds oui.

La question qui nous occupe peut se résumer d'un mot, la clémence sociale. Après les grands malheurs publics elle est un besoin des peuples. Elle fait partie de cet ensemble de progrès considérables d'où résulte le grand fait moderne, l'adoucissement des mœurs. Ce fait, chaque fois qu'il se présente, sous les formes diverses que les événements lui donnent, soulève les mêmes résistances. Ce fait est assez mal vu des gouvernements. Dès le siècle dernier, pour de certains esprits, honnêtes mais superficiels, pour les parlements comme pour le clergé, condamner la sévérité, c'était ébranler la justice, et prêcher la tolérance, c'était attaquer la religion. De là toute cette série d'arguments généraux empruntés à des considérations d'ordre, de stabilité et de respect pour les lois établies qu'on peut lire dans les rapports des deux commissions des deux Chambres sur l'amnistie. Ces arguments, messieurs, ont déjà servi. Je parle ici devant des hommes lettrés qui ne démentiront pas mes paroles. Ces arguments, dis-je, sont un peu usés, et ont déjà servi. Contre qui? contre Servan, lorsqu'il réclamait l'abolition de la torture; contre Voltaire, lorsqu'il réclamait l'abolition du Saint-Office; contre Beccaria, lorsqu'il réclamait l'abolition de la peine de mort. Ces arguments n'ont pas empêché la torture de s'écrouler, et le Saint-Office de tomber, et n'empêcheront pas la peine de mort qui a déjà disparu de nos mœurs, de disparaître de nos lois. Et ils n'empêcheront pas l'opinion de conclure contre l'inclémence pour l'amnistie.

Il faut se défier, messieurs, de certains effets d'optique. À toutes les époques, les gouvernements croient devoir châtier un grand crime qui leur semble le plus grand de tous; en 1815, c'est le régicide; en 1826, c'est le sacrilège. Nul forfait n'est plus abominable que de frapper la royauté dans le roi si ce n'est d'offenser Dieu dans l'Eucharistie. Cela n'empêche pas Royer-Collard de protester.

Il y a des mots impitoyables qui reviennent. Le *jamaïs*⁽¹⁾ dit autrefois par M. Deserre, est redit aujourd'hui par M. Ricard. Espérons que ce deuxième *jamaïs* durera moins qu'un sénateur à vie.

Religion, société; telles sont les deux objections qu'on nous oppose à nous qui combattons les partis pris inexorables; cependant nous résistons; car nous sentons que nous avons pour nous dans cette lutte quelque chose qui est au-dessus des sociétés et qui est l'humanité, et quelque chose qui est au-dessus des religions, et qui est Dieu.

Le clémence est humaine, la clémence est divine.

Mais on me dit : Sans doute, et nous aussi nous voulons la clémence.

Comme vous, nous voulons faire grâce.

Mais autrement.

Messieurs, entendons-nous.

.....
L'amnistie totale seule est un acte politique. Il faut qu'une plaie soit ouverte ou fermée. Fermons la plaie.

On ne morcelle pas l'amnistie. On ne dose pas l'oubli.

Quoi ! dira-t-on, pas d'exception ? Non. Pas d'exception. À cette condition seule le remède est efficace et le calmant opère.

Mais les délits communs !

Il n'y a de délits communs que les délits jugés par les tribunaux de droit commun. Les tribunaux politiques ne peuvent prononcer que des sentences politiques. Ce qu'ils prennent pour leur force, l'exception, la raison d'état, est leur faiblesse. C'est toujours l'ennemi jugeant son ennemi. Rossel, président d'un conseil de guerre, est aussi faible que Rossel, jugé par un conseil de guerre, est fort. L'expédient demeure l'expédient, et n'a rien de commun avec la justice. Aux tribunaux d'exception, tuer est facile, déshonorer est impossible. Les qualifications des sentences sont vaines. Les inquisiteurs de Rouen ont beau condamner Jeanne comme « abuseresse du peuple, invocateresse des diables et blasphémereuse de Dieu », Jeanne reste Jeanne d'Arc; le tribunal révolutionnaire a beau juger Danton à côté d'un voleur et le condamner comme concussionnaire, Danton reste Danton; la cour des pairs a beau condamner Barbès comme assassin, Barbès reste Barbès. Quelque effort que fassent les sentences pour les flétrir comme délinquants de droit commun, Danton et Barbès sont des condamnés politiques; Jeanne est ce qu'on pourrait appeler une condamnée nationale.

Rejetons donc ce mot, délits de droit commun. Montrez-moi les juges, je vous dirai quel est le délit. Quand il s'agit d'apaisement entre les citoyens, quand il s'agit de mettre fin aux déchirements civils et aux haines sociales, aucun mot n'est trop

(1) Voir page 250.

grand, aucun souvenir n'est trop sacré. Ayons le tremblement de la justice humaine; elle se trompe, hélas. Il est trop heureux que la clémence soit là pour défaire quelquefois un peu ce qu'a trop fait la justice. Oui, la justice humaine se trompe, l'histoire le constate, et deux souvenirs suffisent pour faire réfléchir mes contradicteurs. Il y a dans cette assemblée des philosophes et des chrétiens. Eh bien, je me bornerai à citer aux philosophes le nom de Socrate, et aux chrétiens le nom de Jésus-Christ.

Dans ce débat, messieurs, il y a au moins obscurité. Vous dites que ce sont des délits communs, nous disons que ce sont des délits politiques. Qui a tort? qui a raison? Dans tous les cas, il y a question. On ne tue pas des hommes sur une question. Dans un tel doute on s'abstient. On ne fait pas tomber des têtes dans les ténèbres.

Je n'apporte ici que des paroles de concorde et d'apaisement. Je veux la fin des guerres civiles. Je demande le pardon réciproque.

Messieurs, ayez présente à l'esprit l'horreur du baigne politique, songez qu'à l'heure qu'il est, après cinq ans, il y a encore là, dans cette geôle démesurée, cinq mille quatre cent quarante-cinq condamnés, énorme chiffre avoué par le gouvernement lui-même. Ce qu'il nous faut, ce qu'il faut à la paix publique, ce n'est pas la clémence arbitraire, la pitié par faveur, la miséricorde en détail, accordée peut-être aux hypocrites et refusée aux innocents légitimement altiers, c'est un grand acte national; c'est le puissant et généreux oubli; c'est un pardon superbe, se levant majestueusement sur tous et effaçant la guerre civile comme le soleil efface la nuit.

Messieurs, à cette heure, après tous nos désastres, tous nos procès, tous nos jugements, toutes nos fautes, il y a une grande condamnée, c'est la patrie. Ayez pitié d'elle. Une patrie est une mère. Rendez-lui ses enfants, tous ses enfants.

Il y a quelques années, les États-Unis d'Amérique ont donné au monde un mémorable exemple. Après la fratricide guerre du Sud, toute pleine de crimes sans nom, l'incendie des habitations, l'empoisonnement des fleuves, la fièvre jaune apportée exprès dans les villes, les États-Unis ont décrété la plus large amnistie et le plus magnanime pardon qu'un peuple puisse s'accorder à lui-même; de cette amnistie sont sorties la paix et la prospérité; et c'est ainsi que l'Amérique a fait grâce à l'Amérique.

Messieurs, faites grâce à la France.

Faites grâce par justice et faites grâce par politique. Je vous l'ai dit, les amnisties ne s'éluent jamais; ne l'oubliez pas. Elles ont l'opiniâtreté altière de la vérité. Si on les éconduit, elles reviennent.

La société, je viens de le dire, après de fatales secousses, ne peut se rattacher qu'aux vérités absolues. La première de toutes, c'est la justice.

La justice est la nécessité vitale des peuples.

La justice a cela d'admirable qu'elle ne se plie à rien. Elle est la justice. Elle ne consent qu'à elle-même. Elle n'accepte aucune déviation, aucune diminution, aucun compromis. Qui l'aggrave l'amointrit; les motifs puisés hors d'elle l'indignent. Elle est sereine et veut rester calme. Son propre excès lui fait injure. *Summum jus, summa injuria*. Si des hommes se présentent devant elle et lui disent qu'ils sont des juges, elle interroge ces juges et commence par leur demander de quel serment ils sortent. La justice repousse tous les expédients de la raison d'état, tribunaux extraordinaires, jurys triés, cours prévôtales, cours martiales; elle ne connaît ni la chambre étoilée de Londres, ni la chambre ardente de Paris; elle n'admet pas plus le tribunal révolutionnaire qui condamne Danton comme concussionnaire que la cour des pairs qui condamne Barbès comme assassin. Elle n'admet pas que les vainqueurs jugent les vaincus. On peut tuer, mais on ne peut pas déshonorer sans sa permission. Pour elle, tous les tribunaux politiques, aussi bien ceux de la révolution que ceux de la monarchie, ne sont qu'un seul tribunal, et elle écrit sur une balance : faux poids; elle leur donne ce nom : l'injustice. Quelquefois, et l'histoire le constate, elle les punit l'un par l'autre, et, après de longues années, elle fait dire par l'un le dernier mot de l'autre; notre siècle en a un tragique exemple; le conseil de guerre de Vincennes est ressaisi et jugé par le conseil de guerre du Pizzo, et la balle qui frappe en France le duc d'Enghien ricoche en Calabre sur Murat. Telle est la justice, messieurs.

Si parmi vous, il en est qui ne pensent pas comme moi, je leur dis :

Vous qui m'interrompez, laissez-moi vous dire en ce moment des vérités qui, à cette heure, vous semblent contre vous, mais qui seraient pour vous, le jour où vous seriez à votre tour des vaincus. Je reprends.

Messieurs, la justice protège tout le monde et ne sert personne.

Elle ne se mêle pas aux guerres civiles. Elle est la forme agissante, mais non combattante, de la vérité. Elle traduit le mot égalité par le mot équité; traduction agrandissante et magnifique, qui au sens politique ajoute un sens moral.

La justice, je prends ce mot dans son acception suprême, n'est pas autre chose que l'équilibre du ciel transporté sur la terre, et l'accord de la conscience humaine avec la conscience éternelle.

C'est pourquoi la justice est le point d'appui absolu, je dis plus, unique, de la société.

.....

La clémence, c'est la justice acceptant l'humanité. Cet idéal des religions, Dieu fait homme, la clémence le réalise. La justice et la clémence, c'est la même prunelle divine, avec un regard différent.



À qui profitent les amnisties? Je vais vous le dire. À la justice. Les amnisties effacent la justice fausse et mettent en lumière la justice vraie. Le châtimeut des guerres civiles, c'est de ne pouvoir être justes. Toute guerre civile a tort, et d'un côté comme de l'autre on fait le mal. Cette vérité éclate surtout du côté vainqueur, quel qu'il soit; les vaincus, même d'une cause mauvaise, sont toujours vénérables étant le malheur, et les vainqueurs, même d'une bonne cause, sont toujours iniques, étant l'ivresse et le succès; c'est ce qui fait que, la guerre civile finie, les vaincus ont toujours de leur côté la pitié, et les vainqueurs n'ont jamais de leur côté la justice. Ils inventent une justice pour eux et contre leurs ennemis, justice momentanée, justice terrestre et passionnée, justice éphémère, justice d'en bas, dont s'étonne là-haut la justice éternelle.

Qui prononce ce mot, justice, prononce un mot auguste. Pas de notion plus absolue. La justice n'admet aucun compromis, aucune diminution, aucune augmentation. Qui veut l'aggraver, l'atténue; qui l'exagère la supprime. Chaste beauté de l'équité suprême. Elle ignore l'utile; elle protège tout le monde et ne sert personne; elle est la forme agissante de la vérité.

Aussi est-il impossible de la contrefaire. Ni la chambre étoilée de Londres, ni la chambre ardente de Paris ne sont la justice; et pour faire réfléchir les hommes sur sur le peu de certitude de ces affirmations terribles qu'on appelle arrêts, sentences et condamnations, deux souvenirs suffisent; il suffit de citer aux libres penseurs le nom de Socrate et aux chrétiens le nom de Jésus-Christ.

L'oubli seul pardonne⁽¹⁾.

Messieurs, les amnisties partielles, les grâces et les commutations accordées çà et là, et assaisonnées d'une quantité quelconque de bon plaisir, les revisions de procès qui ont l'inconvénient de faire profondément douter de la justice humaine en mettant à nu ses erreurs, tous les procédés inférieurs de clémence, peuvent être et sont de bonnes actions, plus ou moins petites; l'amnistie générale seule est un acte politique. Messieurs, je pense de l'amnistie ce qu'en pensait l'Assemblée Constituante qui voulut couronner ses travaux par le pardon, et qui décréta l'amnistie pleine et entière de 1789; ce qu'en pensait la Convention qui jeta sur nos fatales convulsions civiles l'amnistie de 1796.

Messieurs, un des grands arguments de la commission, qui l'emprunte au gouvernement, est celui-ci :

Pas de repentir. — Colère, etc.

Messieurs, il est malaisé de parler aux passions quand elles sont très émues, c'est-à-dire un peu sourdes.

⁽¹⁾ Voir page 245.

Pourtant je vais faire une supposition fort difficile à admettre, j'en conviens, c'est qu'un innocent peut être condamné.

Oui, un innocent peut être condamné, même quand ce sont les vainqueurs qui jugent les vaincus.

La justice humaine est faillible...

Messieurs, il y a dans cette assemblée des philosophes et des chrétiens; pour leur faire immédiatement admettre que la justice humaine est peccable, il suffit de citer deux noms; aux philosophes le nom de Socrate, aux chrétiens le nom de Jésus-Christ.

Donc un innocent peut être condamné. C'est une évidence, je me borne à en faire une supposition.

Maintenant, écoutez :

... Il est évident que quelques hommes seuls sont responsables; or, presque tous ces hommes, qui étaient les chefs, sont morts. Ces hommes ordonnaient, on subissait. Souvent les combattants étaient contraints à combattre, ceux qui commettaient des violences pour lesquelles ils sont aujourd'hui condamnés, les commettaient de force; telle exécution était faite par de jeunes détenus de quinze à vingt ans (page 170); ailleurs, page 161, c'est un jeune homme de vingt ans qui s'échappe, on le reprend, on l'arme d'un fusil, et de victime il devient combattant, il est tué, et le rapport ajoute : «Le lendemain son cadavre était retrouvé sans qu'on ait pu savoir s'il avait été assassiné par les insurgés ou atteint par les balles de nos soldats.» Il est difficile de ne pas noter en passant cette distinction entre les balles qui *assassinent* et les balles qui se bornent à *atteindre*.

Si ce jeune homme, forcé à combattre, avait été pris vivant, il serait aujourd'hui à Nouméa.

Au 31 décembre, 11.720 prisonniers avaient été relâchés. 11.720 innocents ont donc subi l'effroyable châtement de six mois de casemate et de ponton.

Les lettres de grâce supprimaient la peine, les lettres d'abolition supprimaient le délit. Dans le premier cas, l'état prenait en pitié le condamné et effaçait le châtement; dans le second cas, l'état prenait en pitié la société tout entière et effaçait le crime. L'état disait : Rien ne pèse plus sur personne; le fait est aboli. C'étaient la petite clémence et la grande; la petite clémence venait au secours du coupable; la grande clémence venait au secours de la nation.

Ce qu'on appelait alors l'abolition, on l'appelle aujourd'hui l'amnistie ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Ce fragment et le suivant développent le passage publié page 249.

...Messieurs, il y a quatrevingt-sept ans, Mirabeau disait : Qu'est-ce que le roi? C'est notre mandataire. Et ce que Mirabeau disait du roi de France, nous ne pourrions pas le dire du président de la République? Je suis décidé, pour ma part, à combattre les empiètements du pouvoir exécutif. Le pouvoir exécutif, subordonné au pouvoir législatif, c'est là toute la République.

Je reprends.

En présence du projet d'amnistie, le pouvoir exécutif vous fait une proposition...

Messieurs, l'Angleterre ignore les conseils de guerre, l'Amérique ignore les états de siège. C'est trop d'humilité de toujours nous craindre nous-mêmes. Nos ennemis cherchent à faire croire au monde qu'une moitié de la France a peur de l'autre; ne laissons pas calomnier notre patrie, et prouvons qu'elle est grande en montrant qu'elle est libre. Et prouvons que nous sommes libres en montrant que nous sommes cléments. Vous voulez, et nous voulons comme vous, une République modérée et forte. Eh bien, commençons-la par le pardon; car la plus grande des forces, c'est la douceur, et la plus grande des modérations, c'est la pitié. Faisons grâce.

Oui, modération.

La modération, c'est la levée de tous les états de siège, qui ont l'inconvénient d'être des états de guerre; la modération, c'est l'amnistie, la modération, c'est la clémence, la modération, c'est la fraternité.

L'amnistie a cela d'efficace qu'elle abolit tous les griefs, d'un côté comme de l'autre. Dans les temps violents et troublés, où tout est exception, le délit aussi bien que la justice, l'amnistie enveloppe dans la même clémence et dans le même effacement la façon dont les délits ont été commis et la façon dont les procès ont été faits. L'amnistie amnistie les condamnés, et les juges.

«Souvent l'amnistie est un acte d'habileté et de haute prudence.» Qui a dit cela? M. de Peyronnet.

Je lui saurais plus de gré de cette vérité s'il l'avait dite étant au pouvoir au lieu de la dire étant en prison. Mais les hommes sont ainsi; vainqueurs, ils combattent des vérités qui, plus tard, les protègent, vaincus. Messieurs, l'amnistie sans restriction

est une vérité sociale. En 1816, la Restauration, voulant pacifier la France, proclama une amnistie générale; elle y fit pourtant une exception, l'exception de ce qui était à ses yeux le plus grand des crimes et le plus abominable des assassinats. Cette exception indigna un orateur qui protesta et s'écria : «Quelle amnistie que celle qui bannit à perpétuité les régicides!» Messieurs, cet orateur indigné, c'était M. Dupin.

Souvenez-vous que dans l'histoire tous les gouvernements qui ont été grands ont commencé leur grandeur par la clémence. Quant aux timidités qui s'effraient, votez l'amnistie, et, avant peu, soyez-en certains, elles se rassureront. L'histoire constate que toutes les grandes mesures de clémence commencent par éveiller l'inquiétude et finissent par produire la pacification.

Les responsabilités comprises et acceptées, c'est là l'honneur des hommes politiques. De là tous les genres de courage. Messieurs, nous sommes dans un temps où les responsabilités — je ne parle que de celles qui engagent la conscience — sont plus grandes que jamais. Ayons ceci présent à l'esprit que c'est la France qui agite le continent, et que c'est elle aussi qui le rassure. Ce fut jadis l'histoire de la Grèce, ce fut ensuite l'histoire de Rome, c'est aujourd'hui l'histoire de la France. Telle est la fonction de notre pays; sachons comprendre ce grand rôle qui est le sien; ayons-en le respect, ayons-en aussi le courage. Toutes les secousses de la France ont leur contre-coup dans la civilisation. C'est pourquoi il importe de modérer ces secousses, de les régler, de leur ôter, à force de prudence, ce qu'elles peuvent avoir d'extrême et de violent. Les amnisties après les guerres civiles sont de tous les calmants le plus efficace. Vous voterez l'amnistie, vous la voterez pleine et entière, et de cette façon vous dissiperez le nuage qui est à l'horizon.

...Car, à mesure qu'on avancera dans l'art laborieux de gouverner, on reconnaîtra que le grand constructeur a mis en tout l'unité, qu'il n'a point placé ici la morale et installé là la politique, que ces vieilles maximes que l'honnêteté est une espèce d'imbécillité et la coquinerie une présomption d'habileté, sont monarchiques et non populaires, qu'un honnête homme peut être un grand homme, qu'à de certaines heures mémorables, le mot *amnistie* suffit, apaisement pour les cœurs, conclusion pour les esprits.

C'est une rude besogne de demander à tous grâce pour tous. Pas d'escarpement comparable à l'attention publique. Nous roulons ce rocher de Sisyphe. À peine l'amnistie est-elle arrivée au sommet, qu'elle retombe.

La bonté c'est de la clémence chronique. L'homme bon est celui qui apporte dans la vie un esprit d'amnistic ⁽¹⁾.

Phrases creuses! dites-vous. Allez! dans ces phrases que vous trouvez creuses, la vérité sait mettre de rudes projectiles. Les canons aussi sont des phrases creuses. Mais on met un boulet dedans.

Notre boulet à nous, c'est la vérité.

À ces deux vérités, la justice et la clémence, j'ajoute une réalité, l'intérêt public.

Quant à ceux qui persisteraient à m'objecter, pour restreindre l'amnistic, les rébellions à la force publique, les meurtres, les délits et les crimes de droit commun, je leur réponds ceci :

Bazaine est libre.

Je le déclare, devant Bazaine non dégradé, devant Bazaine évadé, devant Bazaine amnistic, l'horreur me saisit, tous les crimes qu'on veut me rappeler s'effacent, et je me demande quels sont les rebelles dont vous parlez en présence de ce traître, et quels sont les assassins dont vous parlez en présence de ce parricide!

...qui reprochent au 18 mars M. Darboy et oublient de reprocher au 2 décembre l'enfant de la rue Tiquetonne. Un enfant de sept ans, cela vaut bien un archevêque.

N'oublions pas que la Fraternité est une et indivisible. N'oublions pas que la paix n'est féconde qu'à la condition d'être complète et de s'appeler après la guerre étrangère Alliance (Harmonie) et après les guerres civiles Amnistic.

Guet-apens, parjure, massacres, etc. Et pour tous ces crimes, pas de châtimeut, messieurs, pour ces assassinats, pour ces exterminations, pour ces maisons mitraillées et canonnées, pour ces cadavres jonchant le boulevard, pour cet enfant de sept ans tué rue Tiquetonne, pour toutes ces horreurs, il n'y a eu ni poteau de Satory, ni Nouméa, ni dégradation, ni déportation. Tout le contraire. Je m'arrête. Je ne veux pas sortir de la modération que je me suis imposée, je refoule ce qui m'emplit le

⁽¹⁾ Au verso d'un faire-part daté 21 avril 1872.

cœur, ce crime a eu pour complices des serments et des prières que je ne veux pas qualifier; il me sera pourtant permis de dire que des fronts se sont courbés qui eussent dû se dresser, les uns au nom de la religion, les autres au nom de la justice; il me sera permis de dire que les génuflexions ont été prodiguées à l'homme sur qui devait tomber la flétrissure. L'histoire jugera et s'étonnera. En présence des deux faits que je viens de rappeler, et qu'un intervalle de vingt ans sépare, elle constatera ceci : deux conduites étrangement différentes, dans les régions du haut desquelles on gouverne : contre le peuple toutes les rigueurs, devant l'empereur toutes les bassesses.

Il est temps de mettre fin à ce contraste terrible qui épouvante la conscience humaine. Je demande l'amnistie pleine et entière.

Car le genre humain a une maladie, la haine. Et quel est le remède à la haine, c'est l'amour. Amour, le mot le plus doux et le plus puissant qu'il soit donné à la langue humaine de prononcer. Les hommes politiques nous disent à nous autres, les hommes chimériques : Gardez ce mot pour vous, il n'appartient pas à notre langue. Nous ne saurions qu'en faire. Nous ne le comprenons pas. — Et moi, je leur réponds : Je vais vous le traduire. Et je me penche à leur oreille, et je leur dis tout bas : Amnistie⁽¹⁾!

Il y a une porte affreuse, la noire porte de bronze, la porte de la guerre civile; cette porte est ouverte, il en sort, pêle-mêle, toutes les catastrophes; ce qui sort de cette porte, c'est... Vous frissonnez, vous appelez : à l'aide! vous criez : Qui donc fermera cette porte? La clémence dit : Moi! j'ai la clef Amnistie.

Un dernier mot.

Messieurs, je viens de vous parler des coupables, maintenant je vais vous parler des innocents.

Messieurs, depuis cinq ans, des vieillards sans appui agonisent sur des grabats, des femmes sans soutien, livrées à on ne sait quoi de plus horrible que la misère, des enfants sans protecteur, affamés l'été, grelottant l'hiver, subissent, les vieillards la peine de leur fils, les femmes la peine de leur mari, les enfants la peine de leur père. Je demande grâce pour ces innocents, pour ces vieillards, pour ces femmes, et pour ces enfants.

Je demande grâce pour nos industries auxquelles manquent en ce moment tant d'habiles auxiliaires et tant d'excellents ouvriers, travailleurs nécessaires changés en forçats inutiles. Messieurs, on ne mutile pas impunément les forces vives d'une nation; l'expulsion des maures a commencé la ruine de l'Espagne, l'expulsion des

⁽¹⁾ Ceci semble suivre le passage terminé par ces mots : Pardonner, c'est guérir. Page 250.

juifs l'a consommée; la révocation de l'édit de Nantes a enrichi l'Angleterre et l'Allemagne aux dépens de la France. Songez-y, l'impolitique sévérité des cinq dernières années a commencé l'appauvrissement de nos ateliers; ce flot de nos industries qui s'en va vers Londres et vers Bruxelles, l'amnistie le fera refluer vers Paris. Messieurs, l'amnistie n'est pas seulement juste, elle est politique. Je demande grâce pour nos industries.

[QUELQUES LIGNES SUR LE DISCOURS : L'AMNISTIE AU SÉNAT.]

Disons à l'honneur du Sénat et du gouvernement que ce discours fut accueilli par le plus profond silence. Les faits ont leur épouvante, et à la fin de ce discours, cette épouvante était dans l'assemblée. Il n'y avait qu'une réponse, se taire. Le rapporteur, M. Pâris, l'avoua, et se borna à dire : *Le silence du Sénat est toute une réponse.* Et le *Journal officiel* ajouta : associant ainsi le Sénat tout entier à cette déclaration solennelle. Que répondre en effet à l'histoire? Cette acceptation de la vérité par une grande assemblée politique restera mémorable dans les annales parlementaires. Un sénateur, M. Tolain, en prit acte en quelques paroles et constata que *ni le gouvernement, ni la commission ne trouvaient rien à répondre.*

Ce silence du Sénat fut beau; le vote le fut moins. Dix sénateurs seulement votèrent l'amnistie ⁽¹⁾.

L'amnistie refusée, Victor Hugo ouvrit une souscription pour venir en aide aux familles des condamnés; il écrivit cet appel resté inédit, le projet de souscription n'ayant pu être réalisé.

Apaiser, telle est notre volonté. On nous a refusé l'apaisement par la clémence; tâchons d'obtenir l'apaisement par la fraternité.

Le triste système des grâces partielles substitué à la grande clémence nationale, a créé une situation nouvelle : il y a désormais deux catégories de condamnés : les graciés, et les non graciés.

Les graciés vont rentrer en France, sans ressources. Auront-ils immédiatement du travail? nous l'espérons; mais un certain temps peut s'écouler. Offrons-leur l'assistance en attendant le travail.

Les non graciés restent en exil, loin de ceux qui ont besoin d'eux et que leur travail pourrait soutenir. Les pères sont là-bas; les familles sont ici. Offrons l'assistance aux familles.

Nous ouvrons une souscription dans ce double but.

Nous eussions voulu effacer les fautes; tâchons du moins d'éteindre les souffrances.

Ayons ceci présent à la mémoire qu'il y a des femmes, des vieillards, des enfants,

⁽¹⁾ Au verso d'une circulaire de la *Banque nationale belge*, du 4 février 1875.

des êtres innocents et infortunés, que le père qui leur donnerait du pain n'est pas là, que l'hiver viendra, qu'aujourd'hui ils ont faim et que demain ils auront froid. Venons-leur en aide. Ne perdons pas de vue toutes ces douleurs. Ayons bonne mémoire.

Puisqu'on n'a pas voulu oublier, nous avons le droit de nous souvenir.

La souscription est ouverte.

Victor Hugo : 5.000 francs.

LA SOUSCRIPTION AJOURNÉE.

J'avais ouvert cette souscription le 14 juillet 1876. La souscription de la gauche ne s'étant pas élevée à 500 francs, nous avons jugé utile d'ajourner à un moment meilleur.

Je reprendrai cette initiative plus tard.

17 juillet 1876⁽¹⁾.

[SERBIE. — BULGARIE.]

... Et devant de telles horreurs et de telles épouvantes, on sait bien qu'il y a un pape, mais on se demande s'il y a un Dieu.

Oui, il y a un Dieu, car il y a une France. Le verbe est aujourd'hui là. La France accablée et mutilée n'en est pas moins la France. On a pu briser l'épée, on ne peut éteindre le flambeau. Elle n'est plus la force, mais elle est la civilisation. Elle ne peut plus faire entendre le canon de Navarin, mais elle peut toujours faire tonner la voix de Voltaire.

⁽¹⁾ Cette initiative fut reprise en 1879 sous la forme de souscription publique; le *Comité d'aide aux amnésés* eut pour présidents Victor Hugo et Louis Blanc. (Voir pages 606-607.)

1877.

Les organisateurs d'un banquet présidé par Louis Blanc pour commémorer l'anniversaire du 24 février avaient invité Victor Hugo. Il écrivit :

Paris, 24 février 1877.

Chers concitoyens,

Vous célébrez un glorieux anniversaire. Je ne puis assister à cette commémoration solennelle, mais je m'y associe du fond du cœur.

En présence de toutes les iniquités coalisées contre la vérité, la probité et la justice, il est bon d'affirmer la République. Les souvenirs sont nos forces. En prononçant ces mots : *14 juillet, 22 septembre, 24 février*, on dissipe les ténèbres.

Ne laissons jamais s'effacer ces anniversaires mémorables. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux

Je suis profondément votre ami ⁽¹⁾.

Les journaux de Versailles avaient insinué que Victor Hugo était arrivé en retard au Sénat afin de se dispenser de voter. Dupuy de Lôme, bonapartiste, fut élu en remplacement de Changarnier.

Paris, 15 mars 1877.

Monsieur,

Une note publiée dans les journaux du département me détermine à préciser en quelques mots le fait auquel cette note fait allusion.

J'ai l'habitude de travailler toute la journée. À mon âge, on n'a pas de temps à perdre. Les jours où le Sénat siège, j'interromps mon travail, et je vais à Versailles. Le 10 mars, la clôture du scrutin avait été fixée à *quatre heures et demie*, évidemment afin que les sénateurs arrivant à Versailles par le train qui part à trois heures et demie pussent voter. Je cessai mon travail à trois heures, et je partis de Paris par le train de trois heures trente minutes. J'arrivai à Versailles à quatre heures vingt. Une voiture, où était mon honorable collègue et ami, M. Corbon, m'attendait. En cinq minutes, nous étions au Sénat. Il était quatre heures vingt-cinq minutes au cadran de la gare, mais au cadran du Sénat il était quatre heures trente *et une* minutes. Le bureau me déclara que le scrutin était fermé, et je ne pus voter. Je trouve la décision

⁽¹⁾ *Paris-Journal*, 28 février 1877.

du bureau juste et simple ; mais je pense qu'à l'avenir, tant qu'on siégera à Versailles, il serait bon de mettre d'accord l'horloge du chemin de fer et l'horloge du Sénat.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

VICTOR HUGO.

Nous avons trouvé, parmi les inédits, quelques vers ébauchés se rapportant à cet incident :

Que l'heure du Sénat et l'heure de la gare
Se querellent, cela ne me regarde pas ;
... ⁽¹⁾ je me borne à regretter les pas
Que je perds dans la salle où rêvent les attentes ;
Et je laisse les deux horloges combattantes,
Qui ne sont pas d'accord deux minutes par an,
Se passer leur aiguille au travers du cadran.

[AU DIRECTEUR DE LA REVUE DE LA SEMAINE.]

Paris, 10 avril 1877.

Mon éloquent et cher confrère,

Vous consacrez au soulagement des souffrances des ouvriers lyonnais un numéro de votre excellente *Revue*. Vous me demandez mon adhésion. Je vous l'envoie avec tous mes vœux de succès. Votre pensée est noble et bonne. Je m'associe à tout ce qui constate la grande fraternité de Paris et de Lyon.

Recevez mon cordial serrement de main ⁽²⁾.

Ces quelques lignes étaient destinées à appuyer la candidature d'Émile de Girardin, en 1877 :

Vous combattez.

Or vous avez à choisir un député, c'est-à-dire un combattant.

Ne le cherchez pas.

Il est trouvé.

Vous l'avez devant vous. C'est Émile de Girardin.

Vous ne trouverez pas un plus robuste auxiliaire, vous ne trouverez pas un nom qui ait une signification actuelle plus haute et plus précise. Depuis le 16 mai, Émile de Girardin n'a pas quitté un seul jour la brèche de la justice et de la liberté. Il a dépensé sous toutes les formes son éloquence inépuisable, sa logique vengeresse

⁽¹⁾ Le début du vers manque au manuscrit. — ⁽²⁾ *Revue de la Semaine*, 22 avril 1877.

et tous les rayons et toutes les foudres de son esprit plein de lumière. Émile de Girardin est un grand combattant du grand combat. Je le nomme.

Votons tous pour Émile de Girardin.

Voter pour Émile de Girardin, c'est voter contre le pouvoir personnel.

[LE SEIZE MAI. — VARIANTES.]

...Je ne distingue pas clairement l'avenir, mais j'aperçois une entrée sinistre d'événements, et j'ai le frisson d'une heure terrible qui commence à sonner.

Messieurs, j'honore mes adversaires, et il ne sortira de ma bouche aucune parole blessante. Que chacun se soit fidèle à lui-même. Soyez le gouvernement de l'église, et appelez-vous la papauté; soyez le gouvernement de l'armée, et appelez-vous l'empire; soyez le gouvernement du droit divin, et appelez-vous la monarchie; mais si vous êtes le gouvernement de la République, soyez le gouvernement de la liberté⁽¹⁾.

J'admets que le gouvernement n'a pas toutes les mauvaises intentions que son langage ambigu laisse supposer, il a réussi à se faire croire capable de beaucoup de mal, et chaque jour de son existence coûte à la France, à notre commerce, à notre industrie, cent millions; j'admets cependant qu'il n'ira pas jusqu'au bout, qu'il s'arrêtera, mais...

mais n'est-ce pas déjà lamentable d'avoir fait une telle ombre sur la France, n'est-ce pas déjà terrible de faire, depuis un mois, entrevoir dans les ténèbres à un grand peuple cette chose affreuse, le seuil d'un crime.

Oui, un crime (détailler le coup d'état)⁽²⁾.

[LA DISSOLUTION.]

SÉANCE PUBLIQUE DU SÉNAT. — VARIANTES.]

Je désire ne rien dire ici qui puisse être contesté. Je pense, et même les membres de cette Assemblée avec lesquels j'ai le regret d'être en désaccord me l'accorderont sans doute, que l'acte (qualifions-le ainsi provisoirement), l'acte du 16 mai a été inattendu, que cet acte a produit un certain trouble dans les esprits et un certain trouble dans les affaires (librairies, usines, cinq cents ouvriers renvoyés sur mille),

⁽¹⁾ En marge d'un rapport imprimé : Sénat, 18 mai 1877. — ⁽²⁾ Au verso d'une convocation de l'Académie française (5 juin 1877).

et qu'en somme l'acte du 16 mai a rendu à l'industrie, au commerce, au travail, etc., le service que rend une rupture de rails à un convoi en marche à toute vapeur.

Eh bien, ce service, le gouvernement reconnaît comme nous qu'il l'a rendu. Et que nous demande-t-il? la permission de continuer. Un mois d'agonie, ce n'est pas assez. Encore trois mois, s'il vous plaît. Trois milliards que coûte aujourd'hui le 16 mai, c'est peu. Sedan en a coûté cinq. Pourquoi le 16 mai serait-il inférieur à Sedan? Laissez-le faire, et il laissera Sedan bien derrière lui. Pourquoi ne pas laisser réussir la catastrophe? Le 16 mai vous demande la dissolution. Qu'est-ce que la dissolution? c'est l'inconnu.

L'inconnu. Il est évident que c'est de cela que ce pays a besoin.

Messieurs, faites la preuve du Sénat. Maintenez la Chambre des députés. Réprimez le pouvoir personnel.

Protégez le commerce, l'industrie, le crédit, le travail, la liberté.

En d'autres termes, assurez, au dedans la tranquillité, au dehors, la paix.

De cette façon vous servirez la France. Vous prouverez la vitalité de la République et la nécessité du Sénat.

Je vote contre la dissolution.

Messieurs,

La première chose dont une nation ait besoin, c'est de clarté dans son gouvernement. On veut savoir où l'on est mené. Ne faites pas voir une préméditation obscure dans l'œil du cocher.

On lui crie : Arrêtez! et s'il continue, il devient suspect. Le cocher qui ne s'arrête pas, c'est le ministère qui, après la prorogation, demande la dissolution.

... On est inquiet, on écoute, et par moment on croit entendre on ne sait quel bruit de sabres traînés qui fait songer à novembre 1851. Est-ce que l'on côtoie une embuscade?

Mais... motifs d'espérer.

Mais notre droit public est plus fort que votre droit divin.

Mais notre droit est plus fort que votre force.

Mais tout le moyen-âge condensé dans le Syllabus ne peut rien contre Voltaire⁽¹⁾.

⁽¹⁾ En marge d'une convocation du Sénat datée du 12 juin 1877.

Edmond Adam mourut le 14 juin 1877; le jour même de l'enterrement, devant la tombe, on demanda à Victor Hugo de parler, il improvisa ce discours :

On me demande de dire à notre cher Edmond Adam l'adieu suprême. Je suis en ce moment sans force et sans voix; mais comment me refuser à ce qui m'est demandé avec une instance si légitime?

J'accepte donc l'honneur qu'on veut bien me faire, mais je m'en excuse. Vous tous qui m'entourez, vous savez ce qu'a été Edmond Adam : un homme de courage, un homme de conviction, un homme de désintéressement; enfant par la douceur, paladin par la bravoure. Le Sénat fait en lui une grande perte; la France aussi.

Maintenant, puisque la parole m'est donnée à une heure où je ne l'eusse pas désirée, je sens que votre attente m'impose un devoir. Je ne reculerai pas devant ce devoir.

Vous tous qui m'écoutez, vous savez qu'à de certains moments les nations sont dans une anxiété voisine de l'angoisse, qu'elles redoutent on ne sait quelles éventualités, qu'elles croient respirer l'air malsain de la dictature, qu'elles ont besoin d'un rappel sévère à la vérité et aux principes, et qu'alors une seule vertu leur apparaît, comme résumant toutes les vertus, et c'est la loyauté.

Eh bien, citoyens, la loyauté, c'était Edmond Adam. Il paraît, chose surprenante et douloureuse à dire, que de tels hommes sont rares. Edmond Adam n'a jamais tenu le pouvoir; mais, s'il l'avait tenu, on peut affirmer qu'il l'eût exercé avec la plus haute probité civique.

Edmond Adam, précisément parce qu'il était intelligent, était honnête. Il avait toutes les fidélités : la fidélité à la loi, la fidélité au devoir, la fidélité au peuple, la fidélité à la Révolution française, cette mère de la civilisation moderne. (*Applaudissements.*) Edmond Adam, éminent esprit, était par-dessus tout l'homme stoïquement fidèle, fidèle aux vaillantes amitiés, fidèle aux nobles talents persécutés, fidèle aux vaincus, fidèle aux proscrits, et surtout, aux heures tragiques, fidèle à ce grand proscrit, l'honneur, et à ce grand vaincu, le droit. (*Acclamations.*)

Messieurs, ces heures sombres, espérons-le, ne reviendront pas; je n'en doute pas, le temps est passé des trahisons heureuses et des crimes réussis; mais si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, les temps difficiles revenaient, si jamais nous, les vétérans des formidables luttes civiles, nous devons rentrer dans la rude série des épreuves, certes, l'absence d'Edmond Adam serait une lacune parmi nous; mais à défaut d'Adam vivant, assis au Sénat sur sa chaise curule, nous aurions, debout dans nos mémoires et dans nos âmes, Adam mort. L'exemple sort aussi bien de la tombe que de la vie; Edmond Adam serait présent parmi nous, et nous aiderait; car ces généreuses ombres-là sont les gardiennes sévères de la République, de la liberté et de la patrie. (*Vive et profonde émotion.*)

Je salue Edmond Adam dans son tombeau ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 17 juin 1877.

1877. — COALITION DES PARTIS.

Il s'agit de réussir.

Vous êtes quatre. Cotisez-vous. Le parti clérical apporte son syllabus, le parti orléaniste, sa doctrine, le parti royaliste, son droit divin, le parti bonapartiste, son crime ⁽¹⁾.

Chose terrible d'être prophète!

En mars 1871, à Bordeaux, je disais dans le 11^e bureau aux monarchistes de l'Assemblée nationale :

Si vous rejetez la République, vous soulèverez Paris.

Si Paris se soulève, vous l'écraserez.

L'écrasement de Paris amènera le désarmement de la garde nationale.

Le désarmement de la garde nationale, c'est la livraison de la France à l'armée.

L'armée maîtresse de la France, c'est l'abîme.

Nous y voilà.

13 novembre 1877.

Une seconde dissolution fut proposée. Victor Hugo note une conversation à ce sujet :

Au Sénat, 30 novembre 1877, 5 heures.

Sur la même page, ce croquis :

Tout à l'heure, Broglie était au milieu d'un groupe, Lafond de Saint-Mûr (mon parent, mais de la droite) s'approche. On parlait de la deuxième dissolution. — Pas de dissolution, dit Lafond de Saint-Mûr! ce serait un coup d'état et Victor Hugo m'a dit qu'en cas de coup d'état il descendrait dans la rue et donnerait le signal de l'appel aux armes! — Et il serait, certes, suivi! dirent plusieurs sénateurs. — Alors, dit Broglie, ce serait la guerre civile! *cela en fait venir l'eau à la bouche.*

Lafond de Saint-Mûr raconte la chose à qui veut l'entendre, et Jules Simon vient de me la redire.

*son visage, vu de face se composait
de trois lignes parallèles, les sourcils
les ailes du nez et la bouche ; ce
là l'aspect sévère d'une
bonne profane.*



(1) Au verso d'une enveloppe timbrée 7 juillet 1877.

[ALLOUCTION POUR LA CANDIDATURE
DE JULES GRÉVY. — VARIANTE.]

Je n'ajouterai rien à tout ce qui a été dit de l'homme considérable dont nous appuyons ici la candidature.

Je ne prends la parole que pour peu d'instants, et je me bornerai à un rappel au devoir.

Le devoir du peuple et le devoir du gouvernement sont à cette heure en présence, et ont pour loi, non de se combattre, mais de s'accepter et de se compléter l'un par l'autre.

Le devoir du peuple, le peuple le connaît, et il n'est pas nécessaire de le lui rappeler, car son devoir se confond avec son droit. Le devoir du peuple, c'est de rester fidèle à lui-même.

C'est de ne désertier aucune de ses conquêtes.

C'est d'avoir présentes à l'esprit ces dates illustres, le 14 juillet, le 10 août, le 22 septembre; le 14 juillet, qui a armé la liberté, le 10 août, qui a démantelé la royauté, le 22 septembre, qui a couronné la République.

[ANNIVERSAIRE DE MENTANA. — VARIANTE.]

J'envoie aux frères d'Italie la salutation des frères de France. Mentana est un des crimes de Bonaparte et une des gloires de Garibaldi. J'ai, à cette funeste époque, on le sait, protesté contre Bonaparte pour Garibaldi, et j'ai fait de la flétrissure de l'un la glorification de l'autre. Dans tout français digne de la France, il y a un romain. Rome et Paris sont les deux sœurs aînées de la civilisation, et l'on peut dire que toute l'histoire découle de ces deux villes augustes qui représentent, l'une, l'âme antique, l'autre, l'esprit moderne. Vénérons-les. Aimons-les. Bénissons en elle le passé superbe et l'avenir sublime. Ô mes frères, soyez patriotes de France comme je suis patriote de l'Italie.

Je vous salue.

1878.

L'Exposition universelle, la première depuis l'empire, s'ouvrit le 1^{er} mai 1878 ; il y eut un tel concours d'exposants et une telle affluence de visiteurs qu'il était difficile de se rappeler que sept ans à peine s'étaient écoulés depuis la défaite de la France.

Il y a des peuples qui usent mal de la victoire. Soit. L'univers est témoin que la France use bien de la défaite. Chute, mais chute sublime. Paris, cet héroïque assiégé, est l'éblouissement de l'histoire. Aujourd'hui tous les peuples accourent vers une clarté. Quelle clarté ? la clarté de la France. La France a une façon d'être vaincue qui la laisse victorieuse.

Un grand meeting en faveur de la paix se préparait à Milan⁽¹⁾, les organisateurs demandèrent à Victor Hugo quelques lignes, il leur envoya ceci :

Paris, 16 mai 1878.

Mes chers compatriotes d'Italie, mes frères !

Vous avez raison de compter sur moi. Je ne me laisserai pas, jusqu'à mon dernier souffle, de conseiller aux hommes la paix, et de la commander aux rois. Il est temps que les royautés et les aristocraties obéissent à la conscience humaine. Il n'y a plus de haines entre les peuples, pourquoi donc y a-t-il encore des guerres entre les rois ? ces guerres sont des crimes.

Dites-le à Milan, je le redirai à Paris.

L'appel à la paix que vous ferez le 19 mai, je le répéterai le 30 mai à l'occasion du centenaire de Voltaire.

Votre ami,

VICTOR HUGO.

Votre lettre du 1^{er} mai me parvient aujourd'hui seulement. Ci-inclus l'enveloppe.

[CENTENAIRE DE VOLTAIRE.]

(Deux passages supprimés sur l'épreuve.)

Les adversaires du progrès disent : La paix universelle serait l'effacement universel. Ils se trompent. L'union n'est pas le nivellement, la fédération n'est pas la

⁽¹⁾ Voir page 514, *Quelques documents*.

promiscuité, la paix n'est pas l'abdication. L'harmonie des hommes ne détruit pas l'originalité des peuples; chacun reste soi en devenant autrui; on s'aime au lieu de se haïr, voilà tout; on s'entraide au lieu de se combattre; on échange des idées et des produits au lieu d'échanger des coups de canon; il n'y a plus de bornes, mais il y a toujours des limites; la fonction est désormais pénétrable, la circulation universelle passe à travers; on se mêle sans se confondre; j'y insiste, les originalités matérielles se maintiennent; il y a encore le contraste, il n'y a plus l'antagonisme; on n'est plus séparé, on reste distinct; ce qui était la cloison utile au sépulcre devient le diaphragme nécessaire à la vie.

Telle est la vérité de l'avenir.

Voltaire a fait prévaloir la raison humaine et terrestre, et il a rendu un grand service à la civilisation. Mais au-dessus de la raison terrestre, il y a la raison céleste, il y a l'inconnu dont les fondateurs de religions ont usé et abusé. Cet inconnu pèse sur l'homme; mais il faut en tenir compte. C'est Dieu. On le sent dans le présent, on le verra dans l'avenir.

Dans de nombreuses lettres adressées aux conseillers municipaux pour protester contre la glorification de Voltaire, l'évêque d'Orléans ne manque pas de répéter que Voltaire détestait et méprisait le peuple, «la canaille». Est-ce pour expliquer cette appellation que Victor Hugo a ébauché ces quelques lignes :

... et jusque sur cette foule ignorante que dans sa colère il appelle la canaille. Ici il se trompe. L'ignorance du peuple est le fait du clergé, non du peuple. C'est un moyen de gouvernement. Voltaire s'y méprend. La populace lui cache le peuple. Il s'irrite contre cette foule, mais pourtant, disons-le, il l'éclaire.

Canaille, soit, mais la canaille était aussi bien en haut qu'en bas. Le grand seigneur valait le manant. Il y a parenté étroite entre la pierre dont la populace lapidait Molière et le bâton dont Rohan bâtonnait Voltaire.

VOLTAIRE.

Aimer est plus que penser.

C'est par l'esprit que l'homme est souverain, c'est par le cœur qu'il est suprême.

Projet de la réponse à la lettre de l'évêque d'Orléans ⁽¹⁾ :

Monsieur, tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire aujourd'hui, vous m'aviez déjà fait la grâce de me le dire dans une des brochures récemment publiées par vous, et vous terminiez vos « citations » par cette exclamation : Ô éternelle légèreté des poètes ⁽²⁾ !

Vous me rappelez ce que j'ai appelé quelque part « le crime commis sur mon enfance », c'est-à-dire l'éducation que m'a donnée un prêtre, l'abbé de La Rivière. Je n'ai d'ailleurs jamais accusé ce prêtre. Son enseignement n'était pas sa faute. C'était la faute de son église, il enseignait ce qu'on lui avait enseigné. Il était, vieillard, ce que j'étais, enfant, une victime.

Tous ces faits sont connus, Monsieur. Je les ai rappelés vingt fois. Vous seul semblez les ignorer. Vous m'attaquez sans m'avoir lu. Ô légèreté des évêques !

J'ai eu beaucoup de peine, je l'ai raconté ⁽³⁾, à me dégager de cette éducation « royaliste et chrétienne ». À près de quarante ans, comme vous le constatez vous-même, j'en subissais encore l'influence.

Permettez-moi de vous faire remarquer en passant qu'après avoir cité deux vers de moi, faits, comme vous dites, à « près de quarante ans » (en 1838), vous continuez, et remplissez deux pages de citations, sans avertir que ces choses citées par vous ont été écrites par moi en 1822. J'avais vingt ans.

C'est à peu près avec la même bonne foi que vous citez Voltaire.

Un peu plus loin, vous me faites sentir que je suis vieux et que vous êtes jeune. Je le crois. Même assez. Tenez, Monsieur, laissons ces petites choses. Voyons les choses de haut.

Quoique vendéenne et imbue des mêmes préjugés que le prêtre, ma bien-aimée et sainte mère, ... ⁽⁴⁾ m'a dit en souriant : Va, chante selon ta conscience. Ce mot a été ma boussole et m'a sauvé.

J'ai chanté selon ma conscience, et je suis sorti de l'erreur.

⁽¹⁾ *Lettre de M. l'Évêque d'Orléans à M. Victor Hugo*; en voici la fin : Voilà donc où vous en êtes ! Voilà, en somme, à quoi a abouti, dans l'indifférence de Paris, cet effort gigantesque et grotesque de la République démagogique pour émerger, à la faveur de Voltaire, des bas-fonds à la surface, et s'emparer des destinées de la France ! Une fête oratoire dans un théâtre et dans un cirque ! des déclamations outrées, emphatiques, contradictoires : un avortement et une risée !

Et vous, pauvre grand poète, panégyriste aujourd'hui de l'homme et du siècle que vous avez si énergiquement flétris, chantre autrefois inspiré de l'*Aumône*, de la *Prière pour tous*, de l'*Enfant martyr*, quel spectacle offrez-vous à ceux qui vous admiraient naguère ?

Permettez-moi de vous le dire, avec le respect tristement ému que mon âge doit au vôtre, vous êtes une barque sans lest, poussée par le vent du siècle d'un rivage à l'autre ; vous croyez aborder à la gloire, et, je le crains, vous échouerez à la pitié.

Veillez agréer, Monsieur, l'hommage des sentiments que j'ai l'honneur de vous offrir.

F..., évêque d'Orléans.

⁽²⁾ *Troisième lettre à MM. les membres du Conseil municipal sur le centenaire de Voltaire.* — ⁽³⁾ Tome II, *Actes et Paroles.* (Note de Victor Hugo.) — ⁽⁴⁾ Trois mots illisibles.

On préparait la célébration du centenaire de Jean-Jacques Rousseau qu'on voulait commémorer le 14 juillet. On demanda à Victor Hugo son avis :

Vous me demandez ma pensée, la voici.

On risque d'amoindrir les glorieux souvenirs en les confondant. Rousseau est un grand esprit, le 14 juillet est une grande date, Rousseau a sa signification, le 14 juillet a la sienne. Tous deux méritent d'être glorifiés pour eux-mêmes. On diminue Rousseau en le mêlant au 14 juillet; on diminue le 14 juillet en lui ajoutant Rousseau. Ce qui est grand peut attendre.

Si le temps manque cette année, attendons à l'année prochaine. Il vaut mieux ajourner qu'amoindrir. On ne saurait traiter avec trop de respect ces grands souvenirs qui appartiennent au peuple, à la France, à la République.

Je vous remercie avec effusion de votre noble et fraternelle lettre, et je suis votre ami.

V. H. ⁽¹⁾

Genève fêtait le centenaire de Jean-Jacques Rousseau, et le président du Comité avait demandé à Victor Hugo quelques lignes qu'on lut au banquet du 1^{er} juillet et que publia *la France* du 3 juillet :

À M. Merle d'Aubigné.

Mon cher coreligionnaire,

Genève fêtant Rousseau, c'est la mère fière de son fils, beau et grand spectacle ! Je m'associe du fond du cœur à cette touchante et noble solennité; j'ai dit le 30 mai : « Voltaire représente l'homme, Rousseau représente le peuple »; ces deux lignes me semblent caractériser ces deux hommes. Si vous les trouvez justes, inscrivez-les parmi vos devises, puisque vous voulez bien ajouter mon nom aux vôtres.

Cordialité ⁽²⁾.

[Plan pour le discours d'ouverture
du CONGRÈS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL.]

Transformer ma proposition.

Suite des résolutions à offrir à la sanction législative.

Qu'à la mort d'un auteur son ouvrage tombe dans le domaine public.

⁽¹⁾ *Documents.* — Nous ignorons à qui cette lettre a été adressée.

⁽²⁾ Le 2 juillet, Victor Hugo reçut ce télégramme :

Genève, 1^{er} juillet. 2^h 30.

Les citoyens genevois, réunis pour célébrer la mémoire de Rousseau, envoient un salut fraternel au grand poète et vétéran de la démocratie, et à tous les républicains français.

BONNETON, président du centenaire.

Que tout libraire aurait ⁽¹⁾ de réimprimer ce livre du domaine public moyennant un droit de 5 % sur le prix de vente pour chaque exemplaire tiré.

Que ce droit serait perçu par une caisse spéciale au profit des héritiers, lorsqu'il y aurait des héritiers, au profit de l'état, lorsqu'il n'y en aurait pas.

Que tout livre du domaine public qui serait réimprimé porterait sur la couverture de chaque exemplaire le prix de vente, d'après lequel ce droit se percevrait. Multiplier par le nombre d'exemplaires tiré.

Qu'il serait accordé pour le paiement du droit un délai d'un an à partir du jour de la mise en vente.

Qu'à la loi qui exige de l'imprimeur déclaration exacte du nombre d'exemplaires qu'il tire de chaque ouvrage, il serait ajouté une pénalité suffisante et efficace pour le cas d'infraction frauduleuse.

Que tout droit perçu qui ne serait pas réclamé par les héritiers dans l'espace de vingt ans après la mort de l'auteur ou des derniers possesseurs serait acquis à l'état.

Qu'il serait adopté des dispositions analogues pour le théâtre.

Que sur cette caisse du domaine public littéraire seraient prises les subventions aux théâtres, les pensions des veuves d'écrivains morts pauvres, les secours et encouragements aux arts et aux lettres.

Que cette loi serait combinée avec la suppression de l'impôt dit impôt des hospices qui pèse sur les théâtres, avec la diminution graduelle des droits de timbre pour les journaux et les imprimés, des frais de port par la poste pour les journaux et les livres, etc. ; enfin de toutes les taxes plus ou moins exceptionnelles qui grèvent en ce moment sous toutes ses formes la propriété littéraire.

Qu'enfin, de l'ensemble de toutes ces dispositions fécondées l'une par l'autre, il puisse résulter une bonne loi de la propriété littéraire.

Le 18 août 1878, on inaugura à Mâcon la statue de Lamartine par Falguière ; des fêtes furent organisées ; on y convia Victor Hugo qui ne put s'y rendre et écrivit au maire de Mâcon :

Guernesey, 16 août 1878.

Monsieur,

Je m'associe aux honneurs rendus à Lamartine. J'admire le grand poète, j'honore le grand orateur.

Je le vois toujours tel que la France l'a vu, admirable dans le livre, superbe à la tribune.

Je salue cette grande ombre ⁽²⁾.

VICTOR HUGO.

⁽¹⁾ Deux mots illisibles. — ⁽²⁾ Copie reliée aux *Documents*.

A M^e Louis Lallemant, avocat à Nancy.

3 décembre 1878.

Monsieur,

Votre lettre m'étonne. La porte S^t Georges, dont vous m'envoyez les photographies, est, à coup sûr, un des plus charmants édifices de la Renaissance. Toutes les villes de France seraient fières d'un tel monument. Il est impossible que la noble Nancy songe à s'en priver.

Je me joins à vous, et, comme vous, je demande la conservation de cet admirable monument.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

VICTOR HUGO⁽¹⁾.

⁽¹⁾ *Le Rappel* du 8 août 1879 annonce que le conseil municipal de Nancy, qui avait décidé la démolition de la porte Saint-Georges, a, en considération de la lettre de Victor Hugo, respecté ce monument.

1879.

Au Comité pour l'érection d'une statue à Béranger.

Messieurs,

J'ai été l'ami de Béranger, je m'associe de tout mon cœur aux hommages qu'on rend à sa mémoire, et je m'empresse d'accepter la présidence d'honneur qu'on veut bien me conférer.

Recevez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments très distingués⁽¹⁾.

Projet de souscription en faveur des amnistiés rapatriés ; d'après l'écriture il nous semble dater de 1879, mais la lettre collective de Victor Hugo et Louis Blanc fut seule publiée⁽²⁾.

Au-dessus des passions, au delà même de ce que les Chambres font et doivent faire à l'heure grave où nous sommes, il existe un besoin universel : c'est le besoin de pacification. Les guerres civiles ne sont finies que lorsqu'elles sont apaisées.

On s'adresse à tous les français lorsqu'on parle à ceux qui veulent ce suprême apaisement. C'est à tous les français qu'au-dessus de tous les partis nous demandons de venir en aide aux hommes que va nous rendre un long exil. Pendant le combat, on a des adversaires, après la lutte, on n'a que des frères.

Du pain d'abord, du travail ensuite ; voilà ce que nous devons. Nous ouvrons une souscription dans ce double but.

À Aurelio Saffi, président du meeting des Ligues de la Paix, à Milan.

11 mai 1879.

Cher confrère et cher président,

J'accepte. Où est Garibaldi, là est l'âme de l'Italie. Ce que veut l'Italie, c'est ce que veut la France.

Aujourd'hui tout tend à devenir Europe. C'est du fond du cœur que je m'associe

⁽¹⁾ *L'Événement*, 13 février 1879. — ⁽²⁾ Voir *Historique*, page 606.

à ce vœu immense, et le grand meeting de Milan (où je serai à la fois présent et absent) ajoutera une lumière à ce flambeau et une évidence à cette vérité.

Votre ami⁽¹⁾.

[DISCOURS SUR L'AFRIQUE. VARIANTE.]

Le genre humain, depuis quatre cents ans, n'a point fait un pas qui n'ait marqué. Nous entrons dans les grands siècles. Le seizième siècle aura été le siècle des peintres, le dix-septième, le siècle des écrivains, le dix-huitième, le siècle des philosophes, le dix-neuvième, le siècle des apôtres et des prophètes. Pour suffire au dix-neuvième siècle, il faut être peintre comme au seizième, écrivain comme au dix-septième, philosophe comme au dix-huitième; il faut en outre avoir en soi, comme Louis Blanc, le religieux amour de l'humanité qui constitue l'apostolat, et qui fait distinctement voir l'avenir.

Au vingtième siècle, la guerre sera morte, l'échafaud sera mort, la haine sera morte, la royauté sera morte, la frontière sera morte, les dogmes seront morts, l'homme vivra. Il y aura au-dessus de tout une grande patrie, toute la terre, et une grande espérance, tout le ciel.

Saluons-le, ce beau vingtième siècle, qui possédera nos enfants, et que nos enfants posséderont.

La question unique à cette heure, c'est le travail. La question politique est résolue; la République est faite et rien ne la défera. La question sociale reste; elle est terrible, mais elle est simple; c'est la question de ceux qui ont et de ceux qui n'ont pas. Eh bien, que l'un des deux termes s'évanouisse, et la question disparaît. À cela, le travail suffit. Réfléchissez. L'homme commence à être le maître de la terre. Voulez-vous couper un isthme : vous avez Lesseps. Voulez-vous créer une mer : vous avez Roudaire⁽²⁾. Voyez. Vous avez un peuple, et vous avez un monde. Le peuple est déshérité, le monde est désert; donnez-les l'un à l'autre. Vous les faites heureux. Étonnez l'univers par de grandes choses qui ne sont pas des guerres. Le monde, faut-il le conquérir? Non. Il est à vous. Il appartient à la civilisation; il l'attend. Personne ne peut vous le contester. Allez, faites, marchez, colonisez! Il vous faut une mer. Créez-la, une mer crée une navigation; une navigation crée des villes. À quiconque veut un champ, dites : Prends. La terre est à toi, cultive-la.

Ces plaines sont admirables; elles sont dignes d'être françaises, ayant été romaines. La barbarie est revenue, puis la sauvagerie; chassez-les. Rendez l'Afrique à l'Europe. Et du même coup, restituez à la vie commune les quatre nations mères, la Grèce, l'Italie, l'Espagne et la France. Refaites la Méditerranée centre de l'histoire. Ajoutez aux quatre peuples fraternels la grande Angleterre. Rattachez Shakespeare à Homère.

Préparez-vous aux résistances. Les faits démesurés, les isthmes coupés, les mers

⁽¹⁾ Copie reliée aux *Documents*. — ⁽²⁾ Le capitaine d'état-major Roudaire publia, en 1874, une brochure intitulée : *Une mer intérieure en Algérie*. Un canal creusé sous les sables aurait permis à la Méditerranée de pénétrer jusqu'à Biskra.

apportées, l'Afrique habitable, commencent par la raillerie, le sarcasme et le rire. Il faut s'y attendre. C'est la première épreuve. Et quelquefois ceux qui se trompent le plus sont ceux qui devraient le moins se tromper. Il y a quarante-cinq ans, à la tribune de la Chambre des députés, un homme distingué, M. Thiers, a déclaré que les chemins de fer seraient le hochet de Paris à Saint-Germain. Un autre homme distingué, qui faisait autorité dans la science, M. Pouillet, a affirmé que le télégraphe électrique serait l'amusement des cabinets de curiosités. Ces joujoux ont changé le monde.

Ayons foi.

Sentons-nous en égalité citoyens, en fraternité hommes, en liberté esprits. Aimons ceux qui nous aiment et ceux qui ne nous aiment pas. Sachons vouloir le bien pour tous. Alors tout se transforme. Ce qui est vrai se révèle, ce qui est beau rayonne, ce qui est grand flamboie. Le monde nous apparaît comme une fête. La loi suprême s'accomplit. Au-dessus de tout, brille ce mot étrange, Dieu, tellement mystérieux qu'il peut tout supporter, depuis l'affirmation la plus horrible jusqu'à la négation la plus loyale, tout, depuis le fanatique féroce jusqu'à l'athée honnête, et qu'ainsi que l'astre, inondé par les nuées, englouti par les tempêtes, noyé par les déluges nocturnes, il est au delà, éternel. Ayons foi, vous dis-je.

Les choses existent, les forces s'ajustent, les êtres se groupent; tout fait son devoir, rien n'est inutile.

Si nous baissions les yeux, nous voyons l'insecte remuer dans l'herbe; si nous levons la tête nous voyons l'étoile resplendir dans le firmament. Qu'est-ce qu'ils font? la même chose. Le travail. L'insecte travaille à la terre, l'étoile travaille au ciel; l'immensité les sépare et les unit. Tout est l'infini. Comment cette loi ne serait-elle pas la loi de l'homme? lui aussi il subit la force universelle; et il la subit doublement; il la subit par le corps, il la subit par l'esprit. Sa main pétrit la terre, son âme embrasse le ciel. Il est de l'argile comme l'insecte, et de l'empyrée comme l'étoile. Il travaille et il pense. Le travail, c'est la vie; la pensée, c'est la lumière.

À la ville de Port-Vendres.

Septembre 1879.

L'amnésie pleine et entière est désormais certaine. Laissez-nous exprimer notre joie. La ville de Port-Vendres, en recevant si admirablement nos compatriotes infortunés, a été la France entière. La tendresse auguste des nations sait effacer les longs exils. Il n'y a plus là de nuance politique. Ceux qui sont rendus sont rendus à tous. Ils sentent l'ouverture des bras de la patrie.

Nous remercions, attendris.

VICTOR HUGO. LOUIS BLANC⁽¹⁾.

⁽¹⁾ *Le Rappel* publia la réponse des habitants de Port-Vendres qui conserveront dans leurs archives la lettre de Victor Hugo et Louis Blanc.

Aux délégués de la Société philotechnique des Républiques de l'Amérique du Sud.

20 décembre 1879.

Messieurs,

Je suis sur tous les points absolument d'accord avec vous. Vous désirez que le conseil municipal de Paris donne à l'une des rues de la ville qui est la capitale du monde le nom d'un homme qui a été le bienfaiteur de l'humanité. Je partage l'idée que vous venez d'exprimer ici. Tout ce que je pourrai, le peu que je puis, sera fait en faveur de votre proposition.

Je ne représente Paris que dans une certaine mesure; ce que vous proposez s'adresse, comme vous le savez, au conseil municipal et je n'ai pas à prendre part à ses délibérations ou à ses avis; mais je crois que vos idées seront les siennes; qu'il trouvera, comme vous, que le nom de Bolivar étant le nom d'un libérateur, appartient à Paris, et si, par hasard, le vœu que vous formez et que je forme avec vous n'était pas actuellement satisfait, l'avenir, soyez-en sûrs, le réaliserait.

Vous représentez, Messieurs, l'Amérique latine; je suis avec vous; considérez-moi comme des vôtres. Je ne suis pas français, je suis européen, je suis humain.

Je serre vos mains à tous, et, je le déclare devant vous, le nom de Bolivar est digne d'honorer une des plus grandes rues de Paris.

1880.

Victor Hugo avait été invité au banquet républicain de Passy, pour l'anniversaire du 24 février. Il s'excusa par la lettre suivante :

22 février 1880.

Cher collègue,

Je suis des vôtres, vous le savez ; mais je suis réclamé, le 24 février, dans beaucoup d'endroits ; or, je suis forcé d'être absent, afin d'être avec vous. J'appartiens à notre chère et grande République et je ne puis choisir pour le dire une voix meilleure que la vôtre.

Vive la République !

VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

En octobre 1879, la province de Murcie fut ravagée par une inondation ; *l'Imparcia*, de Madrid publia un appel à la France ; la presse française organisa une fête franco-espagnole dont le produit devait être partagé entre les sinistrés de Murcie et les pauvres de France, la misère était grande en cet hiver exceptionnellement rigoureux. Un album-journal : *Paris-Murcie*, fut fondé à cette occasion et donna en première page le fac-similé d'une partie de cet inédit que nous avons trouvé complet aux Documents :

La vraie résistance de l'homme aux catastrophes est une augmentation d'amour. S'entr'aimer, s'entr'aider. La solidarité des hommes est la réplique à la complicité des faits mystérieux. C'est ainsi que s'établit sur la terre ce troisième terme de la grande formule humaine, *Fraternité*. Les gouvernements font obstacle à *Liberté* et à *Égalité*. Elles viendront en leur temps, et à coup sûr, *Liberté* malgré la monarchie, *Égalité* malgré l'aristocratie. Mais *Fraternité*, c'est la porte qui s'ouvre, c'est la bourse qui se vide, c'est la main qui secourt. Comment empêcher cela ? Eh bien, sachez-le, sous cette main qui secourt, la frontière s'efface, sous cette bourse qui se vide, les cœurs s'emplissent, par cette porte qui s'ouvre, l'avenir entre. L'Espagne blessée, la France saigne ; le coup qui frappe Murcie atteint Paris.

Paris est la capitale du monde, et toute douleur du monde est une douleur de Paris ⁽²⁾.

La monarchie a été tellement puissante qu'elle n'a pas craint de dire son secret :

⁽¹⁾ *Carnets de Ludovic Halévy*. — *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} janvier 1938. — ⁽²⁾ Ici s'arrêtait le fragment publié dans *Paris-Murcie*.

divide ut regnes. Divise pour régner. C'est là ce qui fait les rois, la haine, et de la haine sort la guerre. Ô peuples, faites le contraire. Les rois veulent la guerre, ils créent la haine. Vous voulez la paix : créez l'amour.

Si bellum vis, odium fac; si vis pacem, fac amorem.

Proclamons la fin des orgueils, la fin des colères, la fin des glaives. Que le malheur de l'un soit toujours un appel à l'autre; que partout où une faiblesse fléchit, une force se lève; que toute main défaillante trouve un bras robuste; que partout où naît un enfant, on sente naître l'innocence. Changeons l'aspect du visage humain. Moins de larmes, moins d'affliction, moins de solitude. Que la pitié publique sourie.

Soyons reconnaissants à Murcie de nous donner cette occasion de lui montrer combien nous l'aimons; qu'elle sache combien elle fait partie de nous-mêmes. Le monde passé se composait de nations innombrables, diverses de langages, de costumes, de mœurs, de lois, de provinces, séparées en tout. Le monde futur se composera d'un seul peuple, et portera ce nom sublime : Humanité. L'unité de l'homme répondra à l'unité de Dieu. Vous n'empêcherez pas plus l'humanité de se résumer en un homme que la divinité de se résumer en un dieu.

Nous approchons chaque jour de ce grand but. Des actes comme celui auquel nous contribuons aujourd'hui nous le rendent de plus en plus visible.

Au Comité chargé d'élever une statue à Carnot, à Nolay.

18 mai 1880. — Paris.

Vous faites une noble action.

Élever un monument à Carnot, c'est glorifier la Révolution française.

La Révolution française, c'est le monde nouveau ⁽¹⁾.

Au Sénat ⁽²⁾.

Proposition.

La peine de mort est abolie.

Posons le principe, la loi suivra.

Faite d'après ce principe, elle sera bonne; elle entrera, comme un soulagement divin, dans les codes délivrés.

La vie appartient à Dieu. J'appelle Dieu la toute-puissance grande et bonne.

La Lumière, la Vérité, la Justice, la Conscience, l'Amour, c'est Dieu. Nier Dieu, c'est nier cela. Ces formes de l'infini tiennent dans ce mot, le plus petit et le plus grand : Dieu.

La naissance, la mort, sont deux mystères. Toucher à ces mystères, mêler la main de l'homme aux actions de Dieu, est une impiété.

⁽¹⁾ Copie reliée aux *Documents*. — ⁽²⁾ Ce projet de discours semble, d'après l'écriture, dater de 1880 environ.

Celui qui parle ici est un grain de poussière dans l'infini.

Il s'efforce, il croit, il espère.

Heureux si l'on peut un jour dire de lui : En s'en allant, il emporta la peine de mort.

Le 14 juillet 1880, le président de la République, Jules Grévy, faisait solennellement à l'armée la distribution des drapeaux. Une feuille éditée par la librairie centrale des publications populaires, donnait, en fac-similé, un autographe des hommes politiques les plus éminents : Gambetta, Spuller, Louis Blanc, Freycinet, Goblet, etc. Voici ce que Victor Hugo avait écrit :

Le drapeau est la plus noble expression de l'armée ; l'épée est teinte de sang, le drapeau en est pur ; le drapeau, c'est la conscience vivante du soldat.

Glorifier le drapeau le jour où l'on glorifie le 14 juillet, cela est grand et juste ; c'est unir le symbole le plus noble à la fête la plus haute. Cela signifie Gloire et Paix.

VICTOR HUGO.

Aux membres du Comité chargé d'élever un monument à Dussoubs.

12 novembre 1880.

Mes chers confrères,

Comme j'avais eu l'honneur de le dire à vos honorables délégués, je crains vivement de ne pouvoir assister à la haute et intéressante solennité que vous préparez.

J'y serai par le cœur, car rien à mes yeux ne dépasse le dévouement absolu à la patrie.

Dussoubs donne un grand exemple.

Je serre vos mains cordiales ⁽¹⁾.

1881.

À Philippe Jourde, trésorier du Comité central d'aide aux amnistiés⁽¹⁾.

[Janvier 1881.]

Voici une année nouvelle. Il faut la bien commencer. J'ai mille francs, je les donne aux amnistiés.

V. H.

Dans de certains cas, bien qu'on n'ait rien fait pour la récompense, se laisser récompenser est un devoir. C'est une façon d'obéir à la République.

Devant l'honneur que la République me décerne, je m'incline, humble citoyen⁽²⁾.

Le monde offre en ce moment un spectacle remarquable; le midi va à la lumière, le nord s'enfonce dans l'obscurité. De ce côté-là l'ombre est terrible. De moment en moment, une explosion y éclate, un déchirement s'y opère, et il se fait le jour de la nuit. Le despotisme a rompu le silence, et le nihilisme lui a répliqué : un mort est à terre, le czar⁽³⁾. La première victime du despotisme est le czar. Puis l'obscurité retombe, le silence reprend et le duel continue. Duel au hasard de deux forces mauvaises, aveugles toutes deux.

Au maire de Saint-Quentin⁽⁴⁾.

Paris, 7 octobre 1881.

Monsieur le maire,

La ville de Saint-Quentin m'adresse une invitation glorieuse; venant d'elle, j'en suis profondément touché. Je ne puis malheureusement m'y rendre. Veuillez offrir ma reconnaissance et mon regret à la noble ville.

Votre fête est une fête française. Nous suivrons les grandes traditions à la tête desquelles vous vous êtes placés; nous serons de bons compatriotes dans la guerre et de bons concitoyens dans la paix.

Je presse toutes les mains cordiales.

⁽¹⁾ Une amnistie avait été votée le 11 juillet 1880. — ⁽²⁾ À l'occasion de la fête du 27 février 1881, le Conseil municipal venait de décider que le nom de Victor Hugo serait donné à une partie de l'avenue d'Eylau. — ⁽³⁾ Alexandre II venait de mourir, tué par la bombe lancée le 13 mars 1881. —

⁽⁴⁾ À l'occasion de l'inauguration du monument commémoratif de la défense de Saint-Quentin.

Le 16 octobre 1881, le ministre de l'Instruction publique vint assister à la pose de la première pierre du lycée Janson de Sully. A cette cérémonie, Victor Hugo représentait l'Académie. On le pria de dire quelques mots :

Messieurs, je ne m'attendais pas à l'ovation qui m'est faite ; je ne m'attendais pas non plus à prendre la parole pour répondre au noble langage de M. le Ministre.

Ce qu'il a dit, nous le pensions tous, mais personne ne l'aurait dit comme lui.

Et maintenant, mes chers amis, mes chers enfants, pensez à ceci : « Qu'est-ce qu'une première pierre ? ». C'est l'espérance, c'est l'avenir, c'est la promesse que tout ce que vous pouvez rêver de bon et de beau se réalisera.

Comptez donc sur cette première pierre, comptez sur ce premier effort, faites tout ce qu'il faut pour que tout cet effort ait sa consécration légitime, qu'il aboutisse, qu'il arrive à son but, et, un jour, on dira de nous et de vous : ils ont posé cette première pierre, et en la posant, ils ont contribué à la fondation de l'édifice, ils sont pour quelque chose dans ces deux grandes choses : la liberté qui réalise le citoyen et la science qui fait l'homme.

Au journal *L'Express* ⁽¹⁾.

Cher confrère,

Oui, Danton mérite l'approbation de l'histoire. Ses fautes s'évanouissent par la puissance de ses actions ; Danton est grand ⁽²⁾.

16 octobre 1881.

⁽¹⁾ Le journal *L'Express* venait de proposer d'élever une statue à Danton. — ⁽²⁾ Copie reliée aux *Documents*.

Il se passe des faits d'une nouveauté étrange.

Le despotisme et le nihilisme continuent leur guerre. Guerre effrontée du mal contre le mal ; duel de ténèbres. Par moment une explosion déchire cette obscurité ; un instant de clarté apparaît ; et il se fait un jour de nuit. C'est horrible. La civilisation doit intervenir.

À cette heure voici ce qu'on voit : une obscurité illimitée, au milieu de cette ombre dix créatures humaines, dont une femme (une femme!), sont marquées pour la mort. Et vingt autres sont données à la cave russe, la Sibérie.

Pourquoi ?

Pourquoi ce gibet ? Pourquoi ce cachot ?

Un groupe d'hommes s'est assemblé. Il s'est déclaré *haut tribunal*. Qui assistait à ses séances ? Personne. Pas de public ? pas de public. Qui en rendait compte ? Personne. Pas de journaux. Mais les accusés ? Ils n'y étaient pas. Mais qui parlait ? on l'ignore. Mais les avocats ? il n'y avait pas d'avocats. Mais quel code citait-on ? aucun. Sur quelle loi s'appuyait-on ? sur toutes et sur aucune. Et qu'est-il sorti de là ?

Dix condamnés à mort. Et les autres.

Que le gouvernement russe y prenne garde.

Il est gouvernement régulier. Il n'a rien à craindre d'une nation libre, rien à craindre d'une armée, rien à craindre d'un état légal, rien à craindre d'une puissance ouverte, rien à craindre d'une force politique. Il a tout à craindre du premier venu, d'un passant, d'une voix quelconque.

Grâce !

Une voix quelconque, c'est personne, c'est tout le monde, c'est l'immense anonyme.

On entendra cette voix ; elle dira : Grâce ! je crie grâce dans l'ombre. La grâce en bas, c'est la grâce en haut. Je demande grâce pour le peuple à l'empereur ; sinon, je demande à Dieu grâce pour l'empereur.

À l'occasion de la centième représentation de *Quatrevingt-treize*, drame tiré par Paul Meurice du roman de Victor Hugo, un banquet fut offert à la presse et aux artistes ; Victor Hugo y prononça l'allocution suivante :

Je ne veux dire que deux mots, je ne veux qu'adresser deux remerciements.

Je remercie les artistes éminents du théâtre de la Gaîté qui ont animé de leur talent, c'est-à-dire de leur vie et de leur âme, les figures de *Quatrevingt-treize*.

Je remercie la presse à qui est dû le succès, et qui, dans un sentiment patriotique, m'a témoigné tant de bienveillance.

Artistes et écrivains, je les remercie tous d'avoir contribué puissamment à répandre dans le peuple français la grandeur et l'humanité de notre admirable Révolution française.

27 mars 1882.

Préveraud, condamné à mort au coup d'État, s'était réfugié en Belgique, puis à Jersey. Victor Hugo dans *l'Histoire d'un Crime*⁽¹⁾ a conté les détails tragi-comiques de sa fuite. En 1882, Préveraud se présenta aux élections dans le département de l'Allier. Victor Hugo appuya sa candidature :

Aux électeurs de la circonscription de La Palisse.

Je connais Préveraud. Je voudrais être collègue électoral pour donner l'unanimité à ce brave citoyen, à ce vaillant combattant, à ce ferme et intrépide proscrit.

VICTOR HUGO. —

Paris, 14 avril 1882.

Le comité du Congrès littéraire international tenu à Rome en mai 1882 avait, à sa séance d'ouverture, adressé une dépêche d'hommage à Victor Hugo qui répondit par le télégramme suivant :

Le congrès italien est un fait considérable. C'est le serrement de main de deux grands peuples. La ville de Paris remercie la ville de Rome.

VICTOR HUGO.

En Russie, la persécution des juifs renouvelait toutes les atrocités du moyen-âge. Victor Hugo, indigné, fit paraître ce manifeste dont nous avons retrouvé le brouillon parmi les Documents :

LES JUIFS. — LA RUSSIE.

L'heure est décisive. Les religions qui se meurent ont recours aux derniers moyens. Ce qui se dresse en ce moment, ce n'est plus du crime, c'est de la monstruosité. Un peuple devient monstre. Phénomène horrible.

Il semble qu'un rideau se déchire et qu'on entende une voix dire :

Humanité ! regarde et vois.

Deux solutions sont devant tes yeux.

⁽¹⁾ Tome 2. *Commissions militaires et commissions mixtes*.

D'un côté, l'homme avance, d'un pas lent et sûr, vers l'horizon de plus en plus lumineux; l'homme tient l'enfant par la main; l'homme marche, la tête pleine de clarté; l'enfant marche, la tête pleine d'espérance; le travail fait sa grande œuvre; la science cherche Dieu, la pensée le voit; Dieu vérité, Dieu justice, Dieu conscience, Dieu amour; l'homme le mêle aux choses de la terre, liberté, égalité, fraternité; Dieu cherché, c'est la philosophie, Dieu vu, c'est la religion; rien de plus; pas de contes, pas de rêves, pas de dogmes; tous les peuples sont frères; les frontières s'effacent; l'homme s'aperçoit que la terre n'a pas encore été possédée; les guerres, de plus en plus diminuées, n'ont plus qu'un motif et qu'un but, la civilisation. Chaque battement du cœur humain signifie : progrès.

De l'autre côté, l'homme recule; l'horizon est de plus en plus noir; les multitudes vont et tâtent dans l'ombre; les vieilles religions, accablées de leurs deux mille ans, n'ont plus que leurs contes, jadis tromperies de l'homme enfant, aujourd'hui dédain de l'homme fait, jadis acceptées par l'ignorance, aujourd'hui démenties par la science; ne laissant au croyant tenace, qui a les yeux fermés et les oreilles bouchées, d'autre refuge que l'affreux *Credo quia absurdum*; les erreurs s'entredévorent, le christianisme martyrise le judaïsme; trente villes, (vingt-sept selon d'autres), sont en ce moment en proie au pillage et à l'extermination; ce qui se passe en Russie fait horreur; là un crime immense se commet, ou pour mieux dire une action se fait, car ces populations exterminantes n'ont même plus la conscience du crime; elles ne sont plus à cette hauteur; leurs cultes les ont abaissées dans la bestialité; elles ont l'épouvantable innocence des tigres; les vieux siècles, l'un avec les albigeois, l'autre avec l'Inquisition, l'autre avec le Saint-Office, l'autre avec la Saint-Barthélemy, l'autre avec les dragonnades, l'autre avec l'Autriche de Marie-Thérèse, se ruent sur le dix-neuvième et tâchent de l'étouffer; la castration de l'homme, le viol de la femme, la mise en cendres de l'enfant, c'est l'avenir supprimé; le passé ne veut pas cesser d'être; il tient l'humanité; le fil de la vie est entre ces doigts de spectre.

D'un côté le peuple, de l'autre la foule.

D'un côté la lumière, de l'autre les ténèbres.

Choisis⁽¹⁾.

1^{er} juin 1882.

Sur le même sujet, ce projet inachevé :

Si l'on vous disait : dix hommes sont entrés dans une maison, y ont trouvé un homme et l'ont saisi. Quatre ont tenu les quatre membres, deux ont tenu la tête, et les quatre autres ont pris un sabre et ont châtré l'homme. Ils ont dit : si tu meurs, c'est pour le tombeau; si tu vis, c'est pour le sérail.

Si l'on vous disait : cet homme a une femme; les dix l'ont saisie; quatre ont pris les membres, deux la tête, et les autres l'ont violée. Ils ont mordu les seins pendant le viol.

⁽¹⁾ Ce manifeste a été publié sous le titre : *Appel* dans *Le Rappel*, 19 juin 1882.

Si l'on vous disait : l'homme et la femme avaient un enfant. Ils ont jeté l'enfant dans le feu.

Vous pousseriez un cri d'horreur.

Et si l'on ajoutait :

Ce n'est pas un homme, une femme et un enfant qui ont été traités ainsi ; ce n'est pas une maison ; c'est une rue. Ce n'est pas une rue, c'est une ville. Ce n'est pas une ville, c'est trente villes (vingt-sept aujourd'hui). Kief, l'une d'elles, a cent mille habitants, douze mille soldats, une forteresse ; quinze mille juifs y ont été pillés, torturés et massacrés.

Si l'on ajoutait :

C'est d'un vaste empire qu'il est question...

(Le manuscrit s'arrête là.)

L'Hôtel de Ville célébra le 14 juillet par un banquet ; Victor Hugo, invité, répondit :

J'ai reçu l'invitation. J'aurai l'honneur de m'y rendre. La fête du 14 juillet est la plus grande qui puisse être donnée sur la terre. Le 14 juillet, c'est Paris frappant la royauté ; c'est la mise en liberté de l'homme.

6 juillet 1882.

Arabi, chef d'un mouvement insurrectionnel en Égypte, fut accusé d'avoir organisé, à Alexandrie, le pillage et le massacre des chrétiens. Condamné à mort, sa peine fut commuée en un exil perpétuel.

ARABI.

On juge Arabi.

Qu'est-ce qu'Arabi ?

Est-ce un rebelle ? Oui, dit le khédive tout haut. Non, dit le sultan tout bas.

Est-ce un libérateur ? libérateur de qui ? le peuple égyptien sera, et sera grand, au vingtième siècle. À cette heure, il n'est pas encore.

Est-ce un belligérant ? cela suppose la guerre ; or, en ce moment, la guerre n'existe pas. Il y a des faits militaires irréguliers, sur lesquels l'Angleterre aura à s'expliquer, mais de guerre point. L'Angleterre n'est pas en guerre avec l'Égypte, l'Angleterre n'est pas en guerre avec la Turquie.

Qu'est-ce donc qu'Arabi ?

C'est un prisonnier.

Nous autres, les passants, les inconnus, les premiers venus, nous sommes, nous vivons, et les gouvernements travaillent auprès de nous ; ce qu'ils font, ils nous le cachent ; nous l'ignorons ; ils l'ignorent aussi peut-être ; mais nous voyons ce qu'ils ne voient pas ; nous voyons devant nous, au fond de l'horizon, ce que fait l'avenir ; nous voyons l'islamisme couler en orient, le catholicisme tomber en occident,

l'Afrique entrer en civilisation ; cela est devant nous ; les gouvernements peuvent nous cacher ce qu'ils font, nous voyons ce que fait la civilisation. Nous sommes contents.

La peine de mort a résumé et représenté toutes les anciennes justices criminelles du passé. Elle a été l'ange des vieilles législations. Aujourd'hui elle est jugée et condamnée. Depuis cinquante ans, vingt-sept états l'ont effacée de leurs codes. Les gouvernements qui la conservent (la France, hélas !) lui obéissent le moins qu'ils peuvent. Ils en ont peur et ils en ont honte. Il n'y a pas un juré éclairé qui consente à signer un arrêt d'où sortira la peine de mort. Elle n'est plus ange, elle est spectre.

Ici l'on nous arrête et l'on nous dit : la peine de mort est plus puissante que jamais. Les deux mondes l'adoptent. Elle est si peu morte qu'elle tue. Arabi va être fusillé. Ce langage nous surprend, mais ne nous inquiète pas. Non, la civilisation n'est pas la barbarie, non, la sauvagerie n'est pas la justice actuelle, non, la civilisation ne tue pas un homme comme faisaient les vieilles sociétés, sans trop savoir pourquoi ; non, elle ne commence pas la grande œuvre dont le vingtième siècle sera rempli par un acte qui est pour qui le commet une énigme, et pour qui le voit commettre, un crime.

Non.

VICTOR HUGO.

15 octobre 1882.

Extrait du *Rappel*, 13 novembre 1882 :

M. Victor Hugo a envoyé au Comité vénitien de bienfaisance la somme de cinq cents francs, montant de sa souscription pour les inondés de la Haute-Italie. À cette somme étaient jointes les lignes qu'on va lire ⁽¹⁾ :

Opposons aux violences de la nature l'unité humaine. Partout où la puissance inconnue éclate et fait le mal, que l'unité humaine se dresse et fasse le bien.

Contre les inondations, contre les incendies, contre les catastrophes qui sont locales, organisons des souscriptions qui peuvent être universelles. Avec dix sous par tête, on peut réaliser des millions ; le sou populaire prouvera sa force, et la fraternité des peuples deviendra la fraternité des hommes.

Novembre 1882.

⁽¹⁾ Fac-similé donné dans *La Chronique de Paris*, 2 juillet 1893.

1883.

Je donne à Ischia mille francs.

La catastrophe d'Ischia est plus qu'une catastrophe italienne; elle est plus qu'une catastrophe humaine; elle est une catastrophe universelle.

Je me sens touché; j'envoie mon obole.

VICTOR HUGO.

Paris, 1^{er} août 1883.

FRAGMENTS SANS DATE ⁽¹⁾.

L'instinct de la bête et l'instinct de l'âme.

Quel lecteur que le peuple ! un esprit à élever, une conscience à éclairer, un cœur à égaler. Car le peuple fait plus que comprendre, plus que croire, plus que savoir, il aime. Il a l'amour inné et profond du beau, du vrai, du juste. Dans tout vrai grand peuple, il y a un honnête homme. Vérité que doit méditer la Prusse aujourd'hui. Avant de s'asseoir au rang des nations suprêmes, elle a quelque chose à restituer à la conscience universelle.

Un dernier mot.

Citoyens, j'ai eu vingt ans devant les yeux le vaste spectacle de la mer. Rien n'est plus grand, rien n'est plus terrible. Par moments la nuit est si épaisse, l'eau est si violente qu'il semble qu'on doive désespérer. La nuit noire fait l'homme aveugle. Le navigateur en marche croit n'avoir plus autour de lui que le naufrage. Il a sur sa tête un déchaînement de haines obscures. Il ne sait plus où il est, il ne sait pas où il va. L'ouverture du sépulcre est partout dans la vague. Tout à coup il aperçoit à l'horizon une lumière, puis une autre, puis une troisième. Cette triple clarté, changeante par la couleur, une par la fixité, c'est le phare. Ce phare, c'est le port, c'est la vie ; et ceux qui se croyaient perdus sont sauvés.

Prenons virilement la situation.

L'équilibre est rompu.

La situation actuelle a ce mérite de n'avoir que deux issues, la guerre d'Europe ou la révolution d'Europe.

Le dénouement, je suis convaincu que les peuples le déroberont aux rois, et qu'au lieu de la solution sanglante on aura la solution pacifique, au lieu de la guerre la révolution, au lieu du glaive tiré la fraternité proclamée.

Nous pouvons être ici en désaccord, en désaccord absolu, sur la question politique, non sur la question nationale. Vous me rendez cette justice et je vous la rends. Dès qu'il s'agit du territoire, dès qu'il s'agit de la France, dès qu'il s'agit de cette chose sacrée, la patrie, nous avons tous la même fibre émue, nous avons tous le même profond amour, et votre cœur, je n'en doute pas, répond au mien.

⁽¹⁾ Le texte de ces fragments ne nous a pas permis de leur assigner une date, même approximative.

Tout cela, messieurs, toute cette politique que nous voyons, cela fait partie d'un ensemble. C'est un effort contre la loi naturelle de la civilisation ; c'est le mouvement en sens inverse ; c'est une résistance à la pente, aux courants, au progrès, au vaste ruissellement des idées, à la vie. Ah ! vous voulez remonter ce fleuve, l'esprit humain ! Vous voulez remonter Montaigne, Pascal, Molière, Montesquieu, Diderot, Jean-Jacques ! Vous voulez remonter Voltaire ! Vous voulez remonter la Révolution française ! Remontez donc, pendant que vous y êtes, la cataracte du Niagara !

Et pour un homme qui ne connaît que le devoir, ce ne serait pas une fin mauvaise, après avoir vécu en exil sous l'empire, de mourir en prison sous la République.

À mon âge, on peut avoir le temps de rentrer en exil, mais on n'a plus le temps d'en revenir. J'accepte cette éventualité.

Mourir dans l'exil est maintenant mon droit.

Mais on dit : Il faut bien sauver la société. À de certaines heures la vieille construction est en danger. Tout est remis en question, tremblement tragique. On ne s'entend plus sur les principes, de là l'antagonisme des solutions. Le désaccord sur le point de départ crée le doute sur le point d'arrivée. On a peur de ce précipice, la liberté. Pour vous la pente aboutit à la lumière, pour nous à de l'ombre. Ceux qui se hâtent nous donnent envie d'enrayer, ceux qui avancent nous font reculer. On dénie l'arrestation de cette diligence. Par qui vous voudrez. Peu importe. Pourvu que le mouvement s'arrête, on est content. Violence, soit. Toutes les anciennes forces sociales, devenues des faiblesses, se rallient autour de cette violence. Nous sommes le passé, et nous craignons l'avenir. D'ailleurs, l'avenir est-il sûr d'avoir raison ? cette émancipation de toutes les énergies innées de l'homme, que vous appelez la Révolution, ne va-t-elle pas troubler l'ordre ? Vous partez d'un principe, la nature ; nous partons d'un autre principe, la règle. Nous nous appuyons sur le soldat et sur le prêtre. Il faut un mur autour d'un peuple, la consigne, et un mur autour de la conscience, le dogme. Sinon, anarchie, emportement, passions déchaînées. Vous voyez dans la nature le droit, nous y voyons l'excès. Vous voulez l'homme tel que Dieu le fait ; nous le voulons tel que l'ordre le refait. Vous voulez féconder, nous voulons émonder. Nous sommes la modération. Nous sommes la sagesse.

Je comprends.

À la fraternité !
 À toutes les fraternités.
 À la fraternité des vaincus dans l'exil !
 À la fraternité des systèmes dans la science !
 À la fraternité des intelligences dans la lumière !
 À la fraternité des peuples dans la liberté !

À côté de la fraternité des tombes, la fraternité des berceaux.
 La fraternité commencée dès l'aurore.

Il faut retirer le plus possible à la jurisprudence pour le rendre à la loi, et retirer le plus possible à la loi pour le rendre au droit.

Le lendemain de la révolution, pas de dictateur ; une dictature.
 Un dictateur, c'est un homme.
 Une dictature, c'est une assemblée.

Ce qu'il nous faut, ce n'est pas Danton dévorant Vergniaud, et Robespierre dévorant Danton ; c'est la Convention dévorant le despotisme ; c'est la Révolution créant la République ; c'est l'unité française fondant l'unité européenne.

Citoyens, tous les serviteurs de l'humanité sont persécutés et outragés. Sachons voir sans trop d'émotion cette injustice. L'insulte aux hommes bons et utiles est le droit momentané et mystérieux des traîtres et des lâches. Le droit fait partie de la liberté comme l'amertume fait partie de l'océan. Mais qu'importe. Laissons Zoïle injurier Homère, laissons Anitus condamner Socrate, laissons Caïphe condamner Jésus, laissons Urbain VIII condamner Galilée, laissons⁽¹⁾ persécuter Christophe Colomb, laissons Fréron déchirer Voltaire. Laissons l'envie et la haine assassiner l'homme juste à coup de calomnie. Laissons faire. Le lendemain est à la vérité. Plus l'insulte sera extrême, plus la gloire sera haute. C'est avec les pierres qui ont lapidé l'homme que l'avenir fait le piédestal de la statue.

Quand même les hommes se tairaient, la vérité crie. Voilà ce que savent ceux qui pensent, ceux qui font quelque distinction entre une plaie fermée et une plaie guérie, qui ne confondent pas les affirmations du code avec les solutions du droit, et qui ne

⁽¹⁾ Le nom est resté en blanc sur le manuscrit ; ce doit être Bobadilla.

croient pas que la volonté momentanée de la loi suffise pour réprimer l'éternelle révolte de la réalité méconnue. Faire le silence, ce n'est pas faire la paix. Il y a quelque différence entre un consentement et un bâillon.

Certains êtres naissent chefs de groupes.

Il y a le bélier, il y a le taureau, il y a le coq ; ce sont les chefs de partis ; en dehors il y a les solitaires, le lion, l'aigle, le génie. Que chacun suive sa loi.

Il y a les imbéciles, mais il y a les fourbes, il y a les alacoquistes, mais il y a les alacoquins ; indulgence aux premiers, surveillance aux seconds.

Saisir brusquement au collet la révolution, lui mettre les poucettes, la jeter dans un fourgon cellulaire, et de là en prison, cela est faisable. Pour combien de temps ? pour des années, soit. Et après ? J'en conviens, la force est la force ; cette politesse dite, je puis ajouter : l'idée reste l'idée. Bonaparte a dit : la République, c'est le soleil. On peut nier Josué, mais on ne peut nier l'arrestation du soleil. Elle a eu lieu deux fois dans ce siècle, le 18 brumaire et le 2 décembre.

Mais le soleil finit toujours par sortir, même de Mazas.

Je ne dis rien ici qui ne soit ma pensée, mais je pourrais dire plus encore, je m'arrête, je m'impose des réserves, je tâche de ne point dépasser la limite où les choses justes deviennent les choses sévères.

Ainsi, on m'accordera que ce qui est vrai, hélas, de presque toutes les époques de l'histoire est aussi un peu vrai de la nôtre. On m'accordera que la quantité d'indignité de certains hommes se mesure quelquefois à la quantité de leur pouvoir ; on m'accordera que les assemblées peuvent être nommées dans des jours de malheur, et imprimer fatalement à tous leurs actes leur marque d'origine. On m'accordera que les majorités n'ont pas toujours raison. On m'accordera qu'une robe rouge ou noire ou qu'une passementerie au collet de l'habit n'ajoute que peu de chose à la perfection d'un homme. On m'accordera que le soldat ignore quelquefois la loi, que le juge ignore quelquefois la justice, que le prêtre ignore quelquefois la vérité. Le prêtre ignorant Dieu, cela s'était vu dans l'antiquité, cela se voit encore aujourd'hui. De là le moment de transition où nous sommes ; minute sombre.

Je sens qu'il est beau que l'inclémence des gouvernements ait pour réplique la clémence des peuples.

Les philosophes n'admettent pas qu'il puisse être fait ou dit quoi que ce soit pour les besoins de la colère.

À de certains moments, il fait nuit dans le juge, il fait nuit dans le prêtre, il fait nuit dans le soldat, et, au-dessus du soldat, dans la consigne, au-dessus du prêtre, dans le dogme, au-dessus du juge, dans la loi. Alors rien n'est plus sinistre, car ce n'est pas seulement l'homme qui est noir, c'est le ciel.

Ne l'oubliez pas, messieurs, les résurrections du passé sont fatales. En évoquant le fantôme qu'on veut, on réveille celui qu'on ne veut pas; un terrorisme appelle l'autre, le premier revenant fait revenir le second, et dès que ce spectre, Loyola, reparait, l'autre spectre, Hébert, se dresse à l'horizon.

Quel mot profond *le prolétaire!* Ce mot contient la race et contient le labeur.

Les prolétaires! quel mot! c'est le mot vrai. Ni un reproche, ni une injure. Toute la race humaine. Le passé qui était insolent, parce qu'il était le petit nombre, appelle le grand nombre les *manants*.

La question politique est résolue; la République est faite, rien ne la défera; reste la question sociale. Elle est plus simple et plus terrible. La voici: Pourquoi y a-t-il des propriétaires? pourquoi y a-t-il des prolétaires? Avez-vous réfléchi à ce mot: prolétaires. Pas de mot plus profond. C'est l'ancien mot *manants*, refait à neuf. Ce n'est pas *manentes*, c'est *manantes*. C'est ce qui coule. L'eau, l'eau qui souffre, l'eau qui rêve, l'eau dont chaque goutte est une larme.

D'où vient que tel homme peut dire à la société humaine: — Qui êtes-vous? nous ne vous connaissons pas. Qui donc m'a pris mon héritage? je ne suis pas arrivé nu sur cette terre. Cette terre est à l'homme. J'en ai ma part. Rendez-la moi, sinon guerre! guerre à outrance! guerre à mort! — Qui t'a pris ton héritage? Personne. Tu veux ta part. La voilà. Prends.

C'est la réponse que fera désormais la société. Voilà une mer. Voilà des puits. Voilà des champs. Tu es chez toi. Prends autant de terre que tu en pourras cultiver. As-tu des enfants? tant mieux. Des cultivateurs et des citoyens de plus. Tu étais prolétaire. Tu es propriétaire. Venez tous!

À côté d'un monde surchargé, un monde désert. On entend ce cri sortir de l'infini, ce cri formidable: Prends!

Il n'y a qu'à prendre en effet.

Cette solution immense, le 19^e siècle la voit ; le 20^e siècle l'aura.

Propriétaire. Autre mot grave. Car aux choses profondes qui entrent dans sa route, l'humanité met sa marque.

Ne craignez pas les peuples fleuves.

L'arbre croît pour lui-même, le fleuve croît pour la plaine ; la croissance est égoïste, la crue ne l'est pas. Elle inonde, mais elle féconde.

Ici la croissance, là la crue. Là est la différence entre un peuple comme l'Angleterre et un peuple comme la France ; entre un peuple de liberté et un peuple de délivrance.

Écoutez-moi, et si, par hasard, vous ne pensez pas comme moi, dites-vous : — c'est un vieillard. Son cerveau est troublé ! Il veut la paix entre les peuples, il veut l'harmonie entre les hommes. Il veut que les gouvernements soient intelligents. Il exige que les nations ne choisissent pas pour guides des aveugles. C'est un fou. Pardonnons-lui.

Eh bien, messieurs, pardonnez-moi. Car la paix, la justice, la liberté, la vérité, c'est en effet là ce que je veux.

[QUELQUES DOCUMENTS.]

Nous énumérons ici ceux des documents qui nous ont paru intéressants et qui sont contenus dans les deux volumes manuscrits complémentaires : *Reliquat* et *Documents* :

Tout d'abord, la proclamation imprimée suivante :

Nous Guillaume,
Roi de Prusse,

faisons savoir ce qui suit aux habitants des territoires français occupés par les armées allemandes :

L'empereur Napoléon ayant attaqué par terre et par mer la nation allemande qui désirait et qui désire encore vivre en paix avec le peuple français, j'ai pris le commandement des armées allemandes pour repousser l'agression, et j'ai été amené par les événements militaires à passer les frontières de la France. Je fais la guerre aux soldats, et non aux citoyens français. Ceux-ci continueront, par conséquent, à jouir d'une entière sécurité pour leurs personnes et leurs biens, aussi longtemps qu'ils ne me priveront pas eux-mêmes, par des entreprises hostiles contre les troupes allemandes, du droit de leur accorder ma protection.

Les généraux commandant les différents corps détermineront par des dispositions spéciales qui seront portées à la connaissance du public, les mesures à prendre envers les communes ou les personnes qui se mettraient en contradiction avec les usages de la guerre. Ils régleront de la même manière tout ce qui se rapporte aux réquisitions qui seraient jugées nécessaires pour les besoins des troupes, et ils fixeront la différence du cours entre les valeurs allemande et française afin de faciliter les transactions individuelles entre les troupes et les habitants.

GUILLAUME.

Manifeste imprimé du Comité central de la *Ligue internationale de la paix et de la liberté*, lancé à la déclaration de guerre, à Genève, 15 juillet 1870.

Souscription pour les blessés et lettre de M. Tupper :

Guernesey, 14 septembre 1870.

Cher Monsieur Hugo,

De la part des Messieurs français habitant Guernesey et Aurigny qui avec le vice-consul se sont formés en comité pour obtenir des secours en aide des blessés de l'héroïque armée française et qui m'ont versé, en ma qualité de leur trésorier, la

somme de 2088 fr. 30, montant obtenu des Français et de quelques insulaires, y compris des magistrats de la cour royale, je viens vous prier de vouloir bien voir que cet argent soit versé entre mains sûres préposées à voir qu'il soit appliqué, suivant le désir des souscripteurs, au soulagement des blessés français.

Le comité aime à croire que vous vous prêterez à lui rendre ce service.

Vu la situation exceptionnelle du moment et les banques d'ici ne tirant plus sur Paris, je ne puis vous envoyer une traite.

... Pour le petit nombre de Français habitant Guernesey et Aurigny qui ne sont pas riches, le montant souscrit fait honneur à leur patriotisme et à leurs bons sentiments. Quelques insulaires y ont contribué et nous eussions recueilli bien davantage si ce n'était que tous souscrivent au fonds pour le soulagement général des blessés de la guerre, Français et Prussiens indistinctement.

La somme déjà souscrite à ce fonds (à part le nôtre) par le petit Guernesey dépasse déjà 5.000 francs dont les blessés français profiteront de la moitié outre les linges et charpies qui se donnent en quantité considérable et qui vont être expédiés par la voie de Saint-Malo.

Peut-être aurez-vous la bonté de faire connaître par la voie des journaux de Paris ce que font les français de ces îles et les habitants mêmes, en sympathie pour les blessés français.

... Je veux croire que Paris ne sera pas assiégé. La destruction de cette belle et grande capitale serait un crime atroce. D'ailleurs Bismarck doit savoir que souvent le mieux est l'ennemi du bien, et, victorieux jusqu'ici, il peut faire la paix avec tous les honneurs de la guerre. Au contraire, s'il va se casser la tête contre les murs de Paris, il pourrait fort bien, surtout avec l'hiver qui avance, éprouver un échec qui ternirait la gloire de ses succès actuels et se voir finalement obligé de rentrer en Allemagne la queue entre les jambes. Donc il consentira à la paix à des conditions modérées, du moins je le crois et le veux croire.

... Agrérez, je vous prie, mes salutations cordiales et de haute considération.

Le vice-consul de France à Guernesey et Aurigny.

HY. TUPPER.

Article fort intéressant sur la capitulation de Metz; il est signé : Le général commandant la 2^e division du 6^e corps d'armée. — BISSON.

Autre article sur Metz signé J. NOËL, ex-brigadier de la 3^e batterie de la garde nationale de Metz.

Un numéro du journal de Nadar, *Le Ballon-poste*, du dimanche 13 novembre 1870.

Carte historique du siège de Paris, éditée le 28 novembre 1870.

Commission provisoire pour organiser les élections de la Commune dans le plus bref délai.

Flourens. — Félix Pyat. — Ranirer. — Mottu. — Blanqui. — Auriat. — Delescluze. — Louis Blanc. — Millière. — Victor Hugo. — Rochefort. — Raspail. — Ledru-Rollin.

(Cette liste n'est pas de l'écriture de Victor Hugo.)

La relation des incendies, exécutions, commis par les Prussiens en 1870 à Nogent (Haute-Marne) et envoyée à Victor Hugo.

Cette relation est terminée ainsi :

... Si ce que j'ai dit a pu allumer, accroître ou seulement entretenir dans un cœur français la haine de Guillaume, de Bismarck et de leurs complices, je me croirai trop récompensé.

Lettre d'un professeur demandant à Victor Hugo de faire l'avance nécessaire au tirage d'une brochure où l'auteur expliquait le moyen scientifique d'empêcher, dans l'avenir, toute guerre. Sous l'empire on ne lui avait pas répondu, et, en 1870, le général Trochu lui avait fait dire qu'il repoussait systématiquement tout moyen de défense autre que les canons, les mitrailleuses et les chassepots. — Bismarck, en 1866, lui avait fait envoyer deux lettres par le ministre de la Guerre, mais ce français ne se résolvait pas à faire profiter l'étranger de sa découverte.

Billet signé du peintre-graveur Chiffart; il s'agit de l'émeute du 31 octobre 1870 :

Je rencontre à l'instant un membre du comité de défense, tête nue, criant : La mobile bretonne tire sur la foule à l'Hôtel de Ville.

Je cours jusque-là.

F. CHIFFLART.

Compte rendu du 31 octobre 1870 par Millière; il y constate, en la regrettant, l'absence de Victor Hugo à l'Hôtel de Ville pendant cette nuit.

Projet de loi relatif à la déchéance de plusieurs magistrats ayant fait partie, en 1852, des commissions mixtes ⁽¹⁾.

Curieux article d'Emile Zola, sur la séance du 8 mars 1871, à l'Assemblée de Bordeaux. L'article, collé sur une page du manuscrit, est extrait de *La Cloche* ⁽²⁾.

Lettre du père du général La Cécilia, datée de Naples, 26 juin 1871, et reprochant avec véhémence à Victor Hugo son accusation contre le général La Cécilia; il lui rappelle que le général Hugo avait, lui aussi, dans sa campagne contre Fra Diavolo, fait exécuter des espions. Il somme Victor Hugo de rétracter son accusation et lui fait part de ses angoisses si, par suite de cette accusation, son fils, traduit devant un conseil de guerre, était condamné à mort.

Au coin de cette lettre à laquelle Victor Hugo a répondu, la lettre R : en témoigne, cette note :

Que La Cécilia démente le fait, je déclare le fait supprimé, et j'autorise M. La Cécilia père à publier ma lettre que moi-même en ce cas je reproduirai (dans les réimpressions ultérieures de ma lettre du 26 mai) avec le démenti du général La Cécilia à Johannard ⁽³⁾.

Assignation à comparaître devant le juge d'instruction de Diekirch adressée à François-Victor Hugo, le 22 août 1871, pour déposer comme témoin sur l'agression de la nuit du 27 mai, à Bruxelles.

[Octobre 1871.]

Lettre de M^{me} Henry Maret priant Victor Hugo d'intervenir pour son mari :

Monsieur,

Lorsque vous aurez lu ces lignes vous saurez combien je suis désespérée. Des prisonniers ayant faim avaient envoyé chercher des petits pains. Pour ce fait dont mon mari comme les autres était accusé, on lui faisait quitter l'hôpital, et enchaîné, on le menait dans Versailles de prison en prison; ne lui trouvant pas de place, les gendarmes se décidaient à le faire rester à leur poste, mais le capitaine pensant qu'il était horrible de faire sortir brusquement un malade et voyant qu'il y avait certainement pour mon pauvre Henry un grand danger à être dans ces conditions, le faisait de lui-même reconduire à l'hôpital. Le médecin, furieux, se venge, cela lui est facile, vous le pensez, monsieur. Il déclare d'abord que mon pauvre Henry

⁽¹⁾ Voir *Reliquat*, page 434. — ⁽²⁾ Voir *Revue de la Critique*, page 615. — ⁽³⁾ Cette rectification fait en effet l'objet de la note VI, page 374.

n est pas malade. Je voudrais que Dieu lui donne raison. Enfin ce que je vous demande, Monsieur, c'est de vouloir bien m'aider à retirer promptement mon mari des mains de cet ennemi; que tous nos efforts aient un même but, une maison de santé. Défions-nous surtout de ce médecin, M. de Maugras. Pensez à nous qui mettons notre espoir en vous et veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma sincère gratitude.

E. MARET.

Au coin de la lettre cette note :

Reçu le 8 octobre. Écrit immédiatement à M^{me} Jules Simon pour M. H. Maret.

Lettre de Barthélemy Saint-Hilaire, chef de cabinet de Thiers :

PRÉSIDENTE
DE LA RÉPUBLIQUE.

Versailles, le 31 octobre 1871.

Monsieur,

Monsieur Thiers a beaucoup regretté de n'avoir pas pu vous voir vendredi dernier, et il serait désireux de causer avec vous la première fois que vous viendrez à Versailles. L'heure la plus favorable pour le trouver sûrement est de 1 heure à 2 heures de l'après-midi.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Votre dévoué confrère,

B. SAINT-HILAIRE.

Procès-verbaux des séances du Comité des gens de lettres (15 et 16 novembre 1870) relatifs aux lectures des *Châtiments* et aux dons de Victor Hugo.

Lettre de Robert Hyenne demandant à Victor Hugo pour *La Démocratie du Midi* quelques lignes « destinées à lui indiquer le but qu'elle doit poursuivre et les moyens à employer pour y atteindre sûrement ».

Cette lettre est datée du 21 novembre 1871.

Victor Hugo envoya la réponse qu'on a lue page 159.

Envoi d'un article de journal adressé à Victor Hugo par :
L'un des 25.000 prisonniers de Versailles.

Sainte-Pélagie, 27 décembre 1871.

M. A. GROMIER.

Cet article, daté du 16 décembre 1871, suppliait Victor Hugo de se présenter aux élections de janvier 1872 pour demander à l'Assemblée l'amnistie comme il la demandait en prose et en vers dans ses œuvres.

Demande d'autorisation de mettre en musique et de faire chanter quelques poèmes. Au coin de cette lettre, datée 30 novembre 1871, Victor Hugo a écrit :

Oui. Envoyer ma part d'auteur à la commission de secours aux détenus politiques.

Lettre de Rochefort adressant Madame Rastoul à Victor Hugo afin qu'il intercède pour le docteur Rastoul qui se trouvait avec Rochefort à l'infirmerie du fort Boyard (31 décembre 1871).

Placet imprimé adressé à la commission des grâces par Maxime Lisbonne; lettres de son avocat Léon Bigot aux ministres de la Guerre et de la Justice. (Janvier 1872.)

Lettre des étudiants demandant à Victor Hugo de les recevoir; ils voudraient signaler au Maître le *Mouvement de la jeunesse pour le service obligatoire* (27 février 1872).

Lettre adressée par la mère de Maroteau à son avocat Léon Bigot et communiquée à Victor Hugo :

8 février 1872.

Cher Monsieur Bigot,

Vous qui avez partagé toutes mes douleurs, qui avez défendu mon pauvre enfant avec le cœur et qui n'avez obtenu malgré tout cela que la peine affreuse qui le frappe en dehors de toute justice, je viens encore à vous pour vous prier de demander aux maîtres de cette justice ce qu'ils ont fait de mon enfant qu'ils m'ont enlevé de son lit d'hôpital sans que j'aie pu l'embrasser, sans qu'il ait pu voir son pauvre père malade. On nous a tout pris, même cette suprême consolation qu'on ne refuse à personne. Après avoir pendant quatre mois attendu la mort qui chaque jour passait, ils lui ont ravi le dernier baiser de sa mère, son seul bonheur sur la terre. Croyez-vous qu'il n'ait pas expié largement les quelques lignes fatales qui le conduisent à la mort un peu plus lentement. On m'a dit cependant qu'on lui avait fait grâce. Suprême ironie ! Les hommes qui arrivent au pouvoir oublient donc bien vite ce qu'est la mère pour un fils !

Je suis folle, mais qui pourrait résister à tant de chagrin à la fois !

À vous du cœur, cher Monsieur et ami.

Votre reconnaissante quand même

CÉCILE MAROTEAU.

Lettre de la *Société protectrice des Travailleurs* demandant des chaussures, de vieux habits pour les libérés des pontons qui ne peuvent trouver de travail, faute de vêtements. (25 mars 1872.)

Placet à la commission des grâces par Colmia condamné pour faits de la Commune. Au coin de ce placet, daté juin 1872 et adressé à Victor Hugo par l'avocat, Léon Bigot, on lit :

Honoré maître, aurez-vous la patience de lire ce placet? J'en doute.

Dans tous les cas, mon sujet est au moins aussi intéressant que Renard, et il a bien plus souffert.

Votre

LÉON BIGOT.

M. Morain, propriétaire à Chiffé (Maine-et-Loire), a envoyé à M. Victor Hugo la somme de cent francs pour la caisse de secours des familles des victimes de la guerre civile. M. Victor Hugo a mis cette somme à la disposition de M. Greppo, président de la commission de secours ⁽¹⁾.

Après l'enquête réclamée par Victor Hugo, plusieurs co-détenus de Jules Renard firent parvenir au poète une lettre écrite au crayon, de la prison des Chantiers, et répétant, en les aggravant, toutes les accusations portées contre les chefs militaires chargés des prisonniers. Cette lettre, datée 19 juin, porte au coin : Au citoyen Victor Hugo. — La gauche devrait interpeller le gouvernement. — *Un détenu d'un an, sans jugement.*

Réponse du préfet de police à Victor Hugo (3 juillet 1872) au sujet de son intervention en faveur de Francis Enne, journaliste, condamné pour un article paru dans *le Radical* ; motif : *Outrage à la morale publique et religieuse.*

Lettre de Camille Lemonnier, secrétaire du Comité du Congrès de la paix, à Lugano : Il demande à Victor Hugo d'écrire quelques lignes qui seraient lues le 23 septembre 1872, à l'ouverture du Congrès ⁽²⁾.

Lettre au nom de plusieurs groupes d'électeurs algériens priant Victor Hugo de poser sa candidature à Alger (octobre 1872).

⁽¹⁾ Note écrite par Victor Hugo sans doute pour être communiquée aux journaux. — ⁽²⁾ Victor Hugo écrivit la lettre qu'on a lue page 182.

Deux dépêches de Paul Meurice et d'Ernest Lefèvre sur le même sujet.

Dépêche de César Berthelon, candidat, qui se désisterait si Victor Hugo acceptait.

Article contenant la dépêche de Crémieux et la réponse de Victor Hugo ⁽¹⁾.

Lettre signée E. Chatelain et datée du 4 février 1873 demandant des secours au nom de la Société des proscrits républicains réfugiés à Jersey ; au coin de la lettre, Victor Hugo a écrit :

Chatelain, agent d'affaires à Paris, condamné à Jersey pour exercice illégal de la médecine.

Convocation de l'Académie française pour l'élection des successeurs de MM. Saint-Marc Girardin, Lebrun et Vitet.

Lettre du comte d'Haussonville relative à l'envoi par Victor Hugo d'une somme pour les Alsaciens-Lorrains :

Monsieur et honorable confrère,

J'ai reçu le don de 1.504 francs 30 centimes que vous m'avez envoyé à toucher, à vue, chez l'éditeur Michel Lévy. Vous avez la bonté de me faire savoir que la vente de votre belle œuvre, *La libération du territoire*, ayant produit la somme de *quatre mille cinq cent dix francs trente centimes*, vous avez eu la généreuse idée de la répartir entre les comités qui s'occupent du sort de nos malheureux compatriotes des provinces annexées. J'ai l'honneur de vous transmettre, au nom des membres de la société que je préside, l'expression bien sincère de sa gratitude pour votre précieux témoignage de sympathie.

Puisque vous voulez bien vous intéresser à notre œuvre, je prends la liberté de joindre à cette lettre quelques documents qui vous mettront au fait des résultats que nous avons déjà obtenus, et de ceux que nous poursuivons encore. Je me permettrai de signaler à votre attention particulière les efforts que nous tentons pour coloniser l'Algérie avec les cultivateurs alsaciens-lorrains émigrés de leur pays natal, et les soldats de même origine qui sortent annuellement de nos régiments. Je me promets un si bon succès des efforts tentés dans cette voie, que je n'hésite pas à organiser, en ce moment, à l'exemple de ce qui se fait par l'initiative privée en Angleterre, une exposition de tableaux et d'objets d'art dont le produit recevra cette destination, et qui ne sera pas inférieure, je l'espère, à ce qui s'est fait à Kensington et à Manchester ; j'ai déjà reçu les offres généreuses des possesseurs de nos plus belles galeries, et si, en

⁽¹⁾ Voir *Histoire*, page 578.

dehors de toute compétition de parti, la presse vraiment patriotique veut bien me prêter son utile concours, je me flatte d'attirer à Paris, de la province et de l'étranger, un grand nombre de visiteurs.

Agréez, Monsieur et très honorable confrère, l'assurance de ma haute considération.

D'HAUSSONVILLE⁽¹⁾.

Un numéro des *Guêpes* (janvier 1874), d'Alphonse Karr, contenant un article sur Victor Hugo à propos de la mort de son fils François-Victor. Sur la couverture de cette livraison, Victor Hugo a écrit :

J'ai répondu : Il n'a pas osé publier ma réponse.

Cette réponse se trouve dans la *Correspondance*, à la date du 8 janvier 1874.

Lettre d'un espagnol (15 décembre 1874) protestant contre les prêtres qui ont fait enterrer un proscrit, Arsène Hayes, ancien compagnon d'exil de Victor Hugo à Jersey, dans un coin où l'on enterre les chiens. Ce proscrit était mort à Coimbra.

Sur une chemise contenant autrefois un petit dossier relatif à Rochefort, cette note de Victor Hugo :

Pour venir en aide à *Rochefort* après son évasion.

Deux lettres d'Edmond Adam et de sa femme⁽²⁾.

Un long rapport imprimé (décembre 1875) *sur les travaux de la Commission des grâces* par MM. Martel et Félix Voisin. On y trouve, après l'exposé, la statistique des condamnations prononcées contre les individus compromis dans l'insurrection de 1871 ; nous y relèverons les noms des condamnés dont Victor Hugo s'est spécialement occupé, et sur lesquels nous avons quelques détails ; bien d'autres documents nous ont sans doute échappé :

Gaston CRÉMIEUX, avocat ; FERRÉ ; ROSSEL ; condamnés à mort dont les pourvois ont été rejetés.

Maxime LISBONNE ; Joséphine MARCHAIS ; Gustave MAROTEAU ; condamnés à mort dont la peine a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 17 février 1874. — ⁽²⁾ Voir *Historique*, page 586.

Ce rapport ne mentionne, au nombre des condamnés, ni Rochefort, ni Louise Michel, ni Henry Maret.

Mais à l'*État des déportés évadés*, on lit le nom de Rochefort avec la date de son évasion : 20 mars 1874, en même temps que Paschal Grousset. Le docteur RASTOUL, dont Victor Hugo s'était occupé, est porté sur la liste des évadés à la date du 12 mars 1875.

À la suite de ce rapport, une page de notes prises par Victor Hugo et que nous croyons devoir reproduire :

1^{re} SÉRIE.

1^{er} juin 1872 :

Sur 10.500 jugements... 8.535 condamnations.

À partir du 17 mai 1872... 10.000 poursuites nouvelles.

Pendant 2 années, 42 jugements par semaine avec une moyenne de 23 o/o d'acquittements.

Pendant le mois de mars 1873 la moyenne des jugements rendus fut de 73.

1^{re} SÉRIE.

Condamnations.....	10.042
Par contumace.....	3.751
	13.791 ⁽¹⁾

2^e SÉRIE.

Condamnations.

Contumax repris.....	470	
Contradictaires.....	989	
Condamnations par contumace.....	3.612	
Condamnations.....	10.042	11.621
	1.579	
Contumaces.....	3.751	18.984
	3.612	

⁽¹⁾ Erreur d'addition; il faudrait 13.793.

Sans compter les *dossiers classés* attendant des solutions :

Jusqu'au 31 décembre 1874.

Depuis, beaucoup d'autres.

Lettre des notables bulgares à Victor Hugo après la publication du manifeste : *Pour la Serbie*. Les Bulgares, comme les Serbes, souffraient de la domination turque et s'étaient révoltés encore l'année précédente :

Grand poète,

La protestation éloquente par laquelle vous avez blâmé l'indifférence de l'Europe, qui a permis que les chrétiens d'Orient fussent abandonnés à la barbarie inouïe des Turcs, a ajouté à votre nom un nouveau titre de gloire. Nous autres, Bulgares, écrasés et humiliés sous le joug des Turcs, nos tyrans séculaires, nous sommes profondément émus de votre sympathie. Elle nous procure une grande consolation dans nos malheurs.

Le comité central de charité à Bucharest, représentant de l'émigration bulgare, a l'honneur de vous exprimer, grand citoyen de la République française, ses sentiments de profonde reconnaissance et d'admiration sincère, et il vous prie de bien vouloir accepter, en faible signe de gratitude de sa part, le titre de membre d'honneur. À cet effet, le correspondant du *Rappel*, M. Gaston Lemay, qui est venu jusqu'ici plaider la cause d'un peuple malheureux et opprimé, vous en remettra le diplôme.

Agrérez, cher et grand poète, l'assurance de la grande considération que vous portent vos dévoués serviteurs et l'hommage de leur profonde reconnaissance ⁽¹⁾.

Lettre de jeunes bulgares (31 août 1876) publiée par *le Rappel* du 4 septembre 1876. Une copie est reliée aux Documents.

Lettre d'un conseiller municipal de Lyon envoyée avec l'adresse de remerciement des lyonnais et copie de la réponse de Victor Hugo.

Liste des votants pour l'élection de Jules Grévy.

Une lettre de A. Hédouin (10 décembre 1877) informant Victor Hugo qu'en corrigeant les épreuves de la nouvelle édition de *l'Histoire de Dix ans*, de Louis Blanc, il indiquait l'intervention de Victor Hugo pour Barbès en 1839, intervention que Louis Blanc ignorait en écrivant son *Histoire de Dix ans*.

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 22 novembre 1876.

Dépêche envoyée de Naples à Victor Hugo :

Anniversario Dijon democrazia napoletana dalla tomba Imbriani salute in te apostolo liberta democrazia francese fratellanza popoli. — PANTALEO ⁽¹⁾.

Consolato delle Societa operaje consociate Milano.

Lettre datée de Milan et demandant à Victor Hugo quelques lignes en faveur de la paix ; on a lu la réponse au Reliquat, page 476.

Milano, li 1 mai 1878.

Maître !

La guerre ravage le sol qui pourrait suffire à nourrir en paix tous les hommes.

Les fils du travail ont décidé d'élever une voix de protestation contre cette iniquité.

Nous espérons que notre voix trouvera un écho dans les autres villes et que les vœux du peuple milanais seront répétés par les assemblées populaires des autres villes d'Italie. Nous espérons même que notre cri contre la guerre passera les frontières — parce qu'il n'y a pas de frontières pour les travailleurs, citoyens du monde, — et que, comme la boule de neige qui devient avalanche et ne connaît plus d'obstacle, notre protestation, presque sans valeur à son point de départ, puisse arriver à faire fléchir les gouvernements et à les entraîner dans la voie du droit.

Mais est-ce que l'on peut parler de paix et de justice dans un coin du monde sans que la pensée vole à leur apôtre, au défenseur de toutes les libertés, à l'auteur de *l'Histoire d'un Crime* et du *Pape*, au poète de l'humanité ?

Nous recourons à votre génie. Un seul mot d'encouragement de Victor Hugo donne la force et la confiance à tout lutteur pour une idée. Votre parole illumine les esprits et réchauffe les cœurs. Nous l'attendons.

Dimanche 19 mai, nous nous réunissons en assemblée populaire. Des milliers de citoyens salueront votre nom comme le symbole de la paix et de la fraternité.

Suivent les signatures.

Victor Hugo envoya les paroles demandées et reçut le 21 mai ce télégramme :

Six mille citoyens réunis comice applaudirent votre lettre et firent des vœux pour la paix moyennant liberté, fraternité et désarmement.

Gioachimo PEPOLI.

Centenaire de Voltaire.

Adhésions et adresses envoyées à Victor Hugo :

SAVONE.

L'association ouvrière de Savone vous prie de la représenter au Centenaire de Voltaire, le grand précurseur de la Révolution.

⁽¹⁾ La bataille de Dijon eut lieu en janvier 1871; Imbriani mourut le 3 février 1877; cette dépêche, non datée, n'a pu être envoyée avant janvier 1878.

NAPLES

Les fils de la patrie de Giordano Bruno envoient un salut fraternel à la patrie de Voltaire et un hommage à Victor Hugo, qui est le représentant de la lutte moderne entre la libre pensée et le dogme.

Cercle juridique de l'Université de Naples.

ROME.

Les étudiants de l'Université romaine, répondant à l'appel de la France libérale, s'associent à la fête qui honore Voltaire, le champion de l'indépendance de la pensée et de la liberté de conscience.

Pour les étudiants, BRAVETTI.

LIVOURNE, 11 mai.

Loge la Nouvelle Révolution.

Illustre et très cher confrère,

Dans la tenue ordinaire du 23 avril dernier, il a été délibéré à l'unanimité que nous nous ferions représenter par vous, le courageux défenseur de la liberté, à la cérémonie du Centenaire de l'immortel Voltaire, dont nous nous glorifions de suivre les idées.

Nous avons l'espoir que vous voudrez bien accepter le mandat que nous sommes si fiers de vous offrir.

Accueillez les témoignages de notre profonde reconnaissance.

Le secrétaire, MORRIDI.

Société démocratique italienne de Milan.

MILAN, 26 mai 1878.

Voltaire n'appartient pas plus à la France que Dante n'appartient à l'Italie. Les hommes qui influent à un si haut degré sur les idées de leur siècle appartiennent à l'humanité et non au pays où ils naissent et où ils meurent.

C'est une assez grande gloire pour la France que le génie de Voltaire ait parlé sa langue.

Il faut laisser au monde entier le soin de célébrer le nom, puisque le monde entier a profité de la lumière qui rayonne de ce nom sur l'univers.

Les Italiens, soit par caractère naturel, soit par nécessité historique, peut-être même par nécessité d'existence, sont au premier rang dans la mission du renversement complet de la papauté; ils ne doivent donc pas être les derniers à rendre hommage à ce grand homme qui a contribué, plus que tout autre, à ébranler les fondements du pouvoir ecclésiastique.

Ainsi l'Italie réclame sa part dans la fête du Centenaire du philosophe français, à Paris, à Rome, à Milan, à Livourne et ailleurs.

La société démocratique italienne sent le devoir de s'adresser à vous, pour vénérer l'apôtre de l'idée humanitaire, qui sera aussi glorifié à Milan, le 30 mai 1878, dans une réunion solennelle de libres-penseurs, où prendra la parole l'illustre Giovanni Bovio, député du Parlement et professeur de droit à la Faculté de Naples.

Pour la société démocratique italienne, les membres du comité.

Suivent les signatures.

NAPLES.

La jeunesse studieuse napolitaine envoie son salut fraternel à la jeunesse studieuse française à l'occasion du Centenaire de Voltaire. Soyez son interprète.

RICCIARDI, président.

ROME.

L'assemblée solennelle maçonnique célèbre le Centenaire de Voltaire et envoie ses félicitations au comité français.

MAZZONI, grand-maître.

ROME.

Réunis dans un banquet fraternel, nous saluons la patrie de Voltaire fêtant le Centenaire de son grand fils.

Menotti GARIBALDI, président.

Florence, Milan, Venise, Christiania, Gênes, Bologne, Cairo, Reggio, Lisbonne, envoient leur message.

En France, toutes les grandes villes s'associent à la manifestation de Paris ; Rouen est représenté par Flaubert :

Cher maître, de près comme de loin et toujours, je suis avec vous. Mes deux mains serrent les vôtres. Merci pour tous et pour votre dévoué

GUSTAVE FLAUBERT.

La lettre suivante émane du comité de la Société des Gens de lettres :

Paris, le 3 juin 1878.

Cher et illustre maître,

Le comité de la Société des gens de lettres, en son nom et au nom de tous les membres de la Société,

Le comité pourrait dire, au nom de toutes les intelligences françaises,

Remercie Victor Hugo d'avoir glorifié la pensée humaine en glorifiant Voltaire dans le plus admirable langage.

Voltaire a prouvé au dix-huitième siècle qu'il n'y avait plus qu'une royauté vivante, celle de l'esprit humain.

Victor Hugo a continué la même souveraineté par l'éclat de son génie et la grandeur de ses idées. Aussi, le passé s'efface devant le soleil levant du monde nouveau. Voltaire, par son testament, a légué à la France la Révolution. Victor Hugo a consacré la Révolution par l'auréole de sa poésie, toute de lumière et de bonté.

Ce mot de Révolution n'est pas un mot de parti pris ni de parti politique. Les gens de lettres n'y voient que la fin de toutes les servitudes et le commencement de toutes les fraternités. C'est Voltaire qui a fait cette révolution toute pacifique. C'est Victor Hugo qui la continue.

Voilà pourquoi le comité de la Société des gens de lettres, qui a eu l'incomparable honneur d'être présidée par le poète de *la Légende des Siècles*, salue aujourd'hui de la même admiration Voltaire et Victor Hugo.

Pour le président absent,
Emmanuel GONZALÈS,

Altaroche, Jules Claretie, vice-présidents ; Arsène Houssaye, Champfleury, Tony Révillon, André Theuriet, Michel Masson, Edmond Douay, Pierre Zaccone, Eugène Muller, Germond de Lavigne, Charles Valois, Félix Jahyer, Jules Clère, Eugène Moret.

Concepcion del Uruguay (République Argentine), le 9 juin 1878.

À M. Victor Hugo, président de la Commission du Centenaire de Voltaire.

Monsieur,

Nous soussignés, habitants de la province d'Entre-Rios (République Argentine), nous avons l'honneur de vous informer qu'en date du 30 mai dernier nous avons célébré, dans un banquet de cent couverts, le Centenaire de Voltaire.

Les convives appartenaient à toutes les nationalités.

Dans les discours et toasts chaleureux qui ont été prononcés, votre nom n'a pas été oublié, car, ainsi que Voltaire fut le représentant le plus illustre, le *roi* du dix-huitième siècle, de même on vous considère, dans toute l'Amérique du Sud, comme la personnification la plus éclatante de la France contemporaine, et l'on savait en outre que vous deviez, le même jour, présider à Paris la même fête.

Il a été décidé que la commission du banquet vous écrirait, au nom de tous les convives, pour vous faire part de cette manifestation importante, qui prouve que les idées marchent dans le monde, et que ces pays lointains, qui ont gémi pendant trois siècles sous le joug de l'Inquisition coloniale, cherchent à regagner le terrain perdu et à se mettre à l'unisson du mouvement humanitaire.

En nous acquittant de ce devoir, nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien être l'interprète de nos sympathies auprès des libres-penseurs français et européens,

ainsi que des vœux que nous formons pour le triomphe définitif de la vérité et de la justice dans le monde entier.

Agrérez, Monsieur, nos salutations fraternelles⁽¹⁾.

Paris, 15 juillet 1878.

Cher et illustre maître,

J'ai reçu, par les soins de notre ami, M. Paul Meurice, le *Discours pour Voltaire*, que vous avez bien voulu signer pour moi de votre grand nom avant de quitter Paris.

Je veux vous remercier de cette preuve nouvelle de votre bienveillance. Le *Discours pour Voltaire* me rappellera toujours un des plus grands honneurs qu'il m'ait été donné de recevoir. Le jour où vous l'avez prononcé, j'étais à côté de vous, j'ouvrais cette séance mémorable où vous avez mis, par cet admirable panégyrique de la philosophie et de la tolérance, le sceau à votre glorieuse carrière. L'occasion est bonne pour moi de vous renouveler l'expression de ma sincère et vive reconnaissance.

Vous êtes parti, pour prendre un repos que nous souhaitons tous pour vous, après tant de labeurs au service de la justice et de la vérité.

Veillez accepter les vœux que je forme ici pour votre prompt et heureux retour et croire à mes sentiments de profonde et respectueuse tendresse.

E. SPULLER.

Page portant des corrections de Victor Hugo. Elle est placée par erreur dans un volume d'épreuves de *Pendant l'exil* conservé à la *Maison de Victor Hugo* :

L'abbé Desfontaines était un abbé qui avait un vice de sacristie pour lequel Deschaffons fut brûlé vif au XVIII^e siècle. Desfontaines mourut hydropique, et on lui fit cette épitaphe :

Ci-Gît Desfontaines
 Qui,
 Digne de périr par le feu,
 Mourut par l'eau.

Naturellement, ce défenseur de l'église haïssait les philosophes. Voici, rapidement, ramassées dans plusieurs centaines de pages furibondes, quelques-unes des épithètes que ce Desfontaines adressait à Voltaire : « vil grimaud, plat rimeur, écrivain boursofflé, singe de Racine, corrupteur de la langue et du goût, faiseur d'antithèses, adulateur méprisable, misérable calomniateur, courtisan et ennemi des rois, échine

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 24 juillet 1878.

à coups de bâton, proxénète, entremetteur, concubin, escroc, avare, menteur, voleur, gibier de galères, à rouer (Arouet), etc... » On voit que Desfontaines insultant Voltaire aurait rendu des points à Veillot insultant Victor Hugo.

Liste des délégués étrangers ayant pris part au Congrès littéraire de 1878.

Lettre d'Edmond Bazire, exposant au directeur du journal *Beaumarchais* le projet d'une manifestation pour célébrer l'anniversaire de Victor Hugo le 26 février 1881 :

« ... Dans trois semaines, le 26 février, Victor Hugo entrera dans sa quatre-vingtième année. Pourquoi n'irions-nous pas tous lui souhaiter sa fête ? Paris, c'est sa famille. Personne n'a plus que lui adoré Paris, personne ne l'a chanté avec plus d'amour et plus d'émotion. Besançon fut son berceau, Paris est sa ville. C'est de Paris que son nom s'est envolé pour étonner le monde. Nous sommes un peu les petits-enfants du bon et grand vieillard. Chaque fois qu'on nous menaça dans nos libertés, il éleva la voix pour nous défendre. Deux fois, pour s'être fait l'avocat inspiré de notre cause, il dut suivre le triste chemin de l'exil ; et toujours, quand il parla de la capitale de la France, il lui communiqua quelque splendeur nouvelle. Ses poèmes, ses romans, ses discours, tout est plein de Paris, comme son cœur.

Croyez-vous que ce ne serait pas un spectacle pénétrant que ce poète très simple, entouré de l'immense foule, affectueuse et reconnaissante ? Point de pompe officielle. On épargnerait les coups de canon et les feux d'artifice. Dans mon programme, si le président de la République, ses ministres, les ambassadeurs, voulaient se mêler à notre manifestation, ils en auraient le droit, mais pas plus que les autres citoyens. Je rêve l'intimité. Une intimité de deux millions d'âmes.

Ce serait infiniment mieux que les apothéoses convenues, avec solo de flûte au début et galop final à la fin.

N'êtes-vous pas de mon avis, mon cher Jeannin, et ne trouveriez-vous pas bon de saisir l'occasion de prouver qu'il est chez nous un immense esprit, que le monde — et tout le monde — acclame, admire et aime.

Edmond BAZIRE.

Ce projet fut jugé excellent par le directeur du *Beaumarchais* qui invita tous ses confrères, journalistes ou poètes, de quelque opinion qu'ils fussent, à quelque parti qu'ils appartenissent, à répandre l'idée, à s'associer à ce témoignage d'admiration.

Vers de Fabre des Essarts à Victor Hugo. Ecrits en sortant de la conférence du Château-d'Eau, 4 août 1879.

Réponse du ministère de la Marine à Victor Hugo au sujet de son intervention en faveur de Jules Crépet, déporté.

Manuscrit original des vers que François Coppée fit pour les 80 ans de Victor Hugo.

Réponse du directeur des affaires criminelles et des grâces relative à la condamnation du prince Krapotkine (1883).

Dépêches formant des vœux pour le rétablissement de Victor Hugo pendant la courte maladie qui précéda sa mort : Étudiants de Montpellier, rhétoriciens du lycée de Montpellier, des démocrates italiens, de Jules Claretie, de Menotti Garibaldi, etc.

Brouillon du discours d'E. Got, doyen de la Comédie Française, aux funérailles de Victor Hugo.

LE MANUSCRIT DE *DEPUIS L'EXIL*.

Pour *Depuis l'Exil*, les manuscrits forment trois volumes, le premier contient le texte et quelques-unes des notes ; malheureusement il faut déplorer plusieurs lacunes ; certains manifestes, écrits à la hâte et dont la publication semblait imminente, ont été envoyés directement à l'impression et n'en sont revenus qu'en partie, — ou n'en sont pas revenus du tout ; — des lettres ont été gardées par leur destinataire et, quand on les a insérées dans *Actes et Paroles*, la copie en a dû être prise dans les journaux du temps ; on demandait aussi, parfois, à Victor Hugo, de donner le manuscrit d'un discours, par exemple, celui prononcé au Sénat le 21 juin 1877 a été réclamé pour les archives du Sénat ; nous avons d'ailleurs noté, chaque fois que cela nous a été possible, où était actuellement la pièce manquante.

L'aspect du manuscrit : *Depuis l'Exil*, diffère totalement des deux premiers : *Avant* et *Pendant l'Exil*. En général, papier de fil très fort et de très grand format ; pourtant, çà et là, des feuilles de papier à lettre quadrillé bleu ou blanc, pareil à celui employé pour la plupart des poésies de *l'Année terrible*, et des feuilles de papier écolier ; pour la période de 1870 à 1872 le papier diffère selon l'endroit où Victor Hugo l'employait : Paris, Bordeaux, Bruxelles ou le Luxembourg. Mais à partir de 1874, nous ne trouverons plus que du fort papier de fil, mesurant en général plus de 44 centimètres de hauteur ; certaines pages en ont même 55, elles sont alors repliées dans le sens du travers.

Le deuxième volume : *Reliquat*, contient les projet de discours inédits, les notes dictées en quelque sorte par les événements ; puis les variantes et développements inédits des discours publiés ; nous avons constitué avec cet ensemble le Reliquat. Puis viennent les brouillons où nous avons pu relever quelques variantes ; pour les brouillons surtout, Victor Hugo utilise tous les papiers qui se trouvent à sa portée : convocations, rapports imprimés, faire-part, jusqu'à un exemplaire de sa brochure : *Pour un soldat*, dont la couverture et les pages portent des vers publiés dans la deuxième série de *la Légende des Siècles*.

Ensuite, quelques documents sont reliés qui auraient grossi démesurément le troisième volume : *Reliquat et Documents*.

Ce troisième volume contient nombre de lettres, dépêches, adresses, proclamations, rapports, classés par ordre chronologique et se rapportant aux quinze dernières années de la vie de Victor Hugo. Certains de ces documents ont tout naturellement trouvé place dans l'Historique. Nous avons, après le Reliquat, énuméré les plus intéressants sous le titre : QUELQUES DOCUMENTS.

PARIS ET ROME.

Les six premiers feuillets sont pris par des titres et par la distribution du volume indiquant la première et la seconde partie jusqu'en 1876.

Le manuscrit de cette introduction est paginé, par Victor Hugo, en série alphabé-

tique allant de A à Z, et une seconde série allant de A² à G², avec une intercalation de six feuillets avant la page E², ce qui donne trente-huit pages pour cette préface ; envoyée directement à l'imprimerie, elle porte sur plusieurs pages le nom des compositeurs.

Au verso du feuillet A est le brouillon, rayé, du premier tiers du paragraphe iv ; quelques interversions peu importantes. Quelques lignes inédites ; il s'agit de l'envahissement, par les insurgés, de la place Royale :

Elle fut brusquement saisie et conquise par ce que les historiographes appellent la populace. Disons tout de suite qu'à notre sens ces insurgés n'étaient pourtant pas dans leur droit : la constitution de 1793 condamne toute révolte d'une portion du peuple contre le peuple entier ; le droit d'insurrection existe contre la monarchie et n'existe pas contre la République.

Feuillet 34. (B²). — Au dénombrement des hommes personnifiant Rome, le dernier nom cité était *Escobar* ; il a été rayé et remplacé par *Ignace*.

Après le feuillet D², intercalation de six pages contenant les paragraphes vii, viii, ix et x.

Feuillet 38, deuxième page de l'intercalation. — Après les mots : Nous assistons à ce sinistre effort, vient cet alinéa rayé :

La Belgique prise se dégagera, nous n'en doutons pas, et la France ne sera pas prise. Paris a une force de résistance que n'a pas Bruxelles.

Feuillet 45. (G²). — Dernière page de l'Introduction, trois lignes rayées :

Le plus beau don que la sagesse des assemblées puisse faire à une nation, c'est l'avenir apaisé.

Feuillet 46. — Après l'Introduction, cette page de titre :

Actes et Paroles en 1870 et 1871.

Ce devait être le titre de l'édition publiée en 1872 et qui ne comprend qu'un volume.

PREMIÈRE PARTIE. — DU RETOUR EN FRANCE À L'EXPULSION DE BELGIQUE.

PARIS.

1870.

Le chapitre I, RENTRÉE À PARIS, manque.

Feuillets 49-57. — II. AUX ALLEMANDS. — Ce manuscrit, envoyé directement à l'impression, a été découpé en petits morceaux pour être distribué aux compositeurs. Dans le retour à l'auteur, quelques morceaux ont été égarés ; de là quatre lacunes.

Le début manque, le manuscrit ne commence qu'à cette phrase :

Deux nations ont fait l'Europe⁽¹⁾...

⁽¹⁾ Voir page 37.

Plus loin, une phrase n'est pas finie :
Nous assignons d'avance...⁽¹⁾

Le manuscrit reprend à cet alinéa :
C'est avec cette fraternité dans le cœur...

Quatre lignes font défaut avant :
À présent, songez-y...

Enfin toute la fin manque, à partir de :
Et puis, un dernier mot.

Le catalogue de la vente de M. Louis Barthou (4^e partie), indique quatre morceaux du manuscrit : *Aux Allemands*, sous le n° 2040. Ce sont évidemment les fragments manquant; ils ont été vendus en juin 1936.

Feuillets 58-60. — III. AUX FRANÇAIS. — Trois feuillets de papier quadrillé.

Quatre lignes rayées en tête donnent le début primitif :
J'ai adressé une lettre aux allemands. Je n'ai reçu jusqu'à ce jour d'Allemagne que ces deux lignes : Hangt den Poeten an den Mast! Deutschland.
Je réponds à la menace par le sourire.

On voit que l'insulte allemande diffère légèrement du texte publié page 42.

Feuillet 61. — Une seule page de brouillon pour le chapitre IV : AUX PARISIENS.

Feuillets 62-72. — V. LES CHÂTIMENTS. — Plusieurs lacunes dans ce chapitre. On y trouve d'abord deux lettres envoyées à Victor Hugo par la Société des Gens de Lettres⁽²⁾. Le manuscrit proprement dit prend à ce texte de Victor Hugo :

Indépendamment des représentations...⁽³⁾ et continue jusqu'à la fin du chapitre.

Dans le post-scriptum de la lettre à Gustave Chaudey, quatre lignes biffées relatives à Cernuschi :

L'Italie n'a pas de plus généreux fils. C'est beau à lui de se donner à la France. Se faire naturaliser français à cette heure terrible, c'est d'un grand cœur.

BORDEAUX.

1871.

Le premier et le second chapitre manquent entièrement.

Du DISCOURS SUR LA GUERRE, nous n'avons qu'un alinéa qui s'enchaîne à ce texte inédit :

Feuillet 75 : La Prusse innocente!⁽⁴⁾ Ah oui! Voilà plus d'un an qu'elle rôde en Europe avec son innocence. La Prusse a innocemment pris la Silésie; elle a inno-

⁽¹⁾ Voir page 38. — ⁽²⁾ Voir pages 50 et 58. — ⁽³⁾ Voir page 59. — ⁽⁴⁾ Voir page 71.

cemment pris la Pologne, avec d'autres partageux — innocents aussi — ; elle a innocemment pris en 1815 toute la rive gauche du Rhin depuis Mayence jusqu'à Cologne, et la Moselle depuis Trèves jusqu'à Coblenz ; de nos jours elle a innocemment pris les duchés, innocemment pris le Hanovre, innocemment pris Nassau, innocemment pris les villes libres ; elle a innocemment pris un peu la Roumanie par un Hohenzollern, et essayé de prendre aussi un peu l'Espagne par un autre Hohenzollern. Et la voilà qui prend innocemment l'Alsace et la Lorraine et dans nos poches quatre milliards. C'est là une de ces innocences, citoyens, comme on en rencontre le soir au coin d'un bois.

Soit. La France garde la domination morale.

Après le dernier feuillet, un passage employé du même discours.

Feuillets 78-90. — III. DÉMISSION DES REPRÉSENTANTS D'ALSACE ET DE LORRAINE. — C'est pendant son voyage dans le Luxembourg que Victor Hugo a commencé à préparer pour l'impression le volume *Actes et Paroles* publié en 1872 ; les quelques lignes qui précèdent dans ce chapitre la *Déclaration* sont écrites au verso d'une adresse ainsi libellée : *À Victor Hugo, à Vianden.*

Au coin de ces quelques lignes d'en-tête, une note rayée et employée en partie :

Il est évident que, pour quelque temps encore, cette Assemblée intolérante n'admettra aucune vérité entière. La justice n'y rentrera que de biais, si elle y rentre.

Au verso du feuillet 87 où commence la *Déclaration*, note rayée :

On prend les territoires, on ne prend pas les cœurs.

Et, dans un coin de ce même feuillet :

Mon projet de déclaration au sujet des représentants d'Alsace et de Lorraine.

La DÉCLARATION même est rédigée au verso de placards imprimés dont le dernier donne un résumé de cette séance publié par le BULLETIN DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Les chapitres IV, V et VI manquent.

BRUXELLES.

Les manuscrits des chapitres I, II et III formés par les poésies : *Un cri, Pas de représailles, Les deux trophées*, sont reliés dans le manuscrit de *l'Année terrible*.

Feuillets 93-101. — IV. À MM. MEURICE ET VACQUERIE. — Ces neuf pages sont pleines de ratures, d'ajoutés en marge et entre les lignes. C'est bien le manuscrit de premier jet.

Nous trouvons, relié aux brouillons, ce premier projet, dont quelques phrases ont été employées :

Continuez, mes vaillants amis. Ne vous laissez pas de crier : Conciliation ! conciliation ! Nous assistons à un effrayant malentendu. La solution de la question serait dans ce simple accès de sagesse : concessions mutuelles. Ce que vous écrivez à Paris,

je le pense à Bruxelles. On s'obstine à me croire rédacteur du *Rappel*; je n'en suis, comme je l'ai déclaré, qu'un simple lecteur, vous le savez, vous; mais je me glorifie du profond accord de nos esprits, accord qui persiste, de près ou de loin, et ne se dément jamais. J'écrivais, en avril 1869, ces deux mots qui résoudraient les complications d'avril 1871, et j'ajoute, toutes les complications. Ces deux mots, vous vous en souvenez, sont : *Conciliation et réconciliation*; le premier pour les idées, le second pour les hommes.

Le salut serait là.

Le procédé civilisateur que j'indique ici n'admet ni effraction ni escalade. La civilisation comme la nature n'a que deux moyens : infiltration et rayonnement. Par l'un on croit, par l'autre on voit. Les hommes comme les choses n'ont que deux besoins : la croissance et la lumière.

Mais nous traversons un moment de frénésie. Où en est-on? Ceux de Versailles emprisonnent Lockroy, qui est la droiture servie par le talent; et ceux de Paris arrêtent Schœlcher, l'homme de qui j'ai dit : *Il a élevé la vertu jusqu'à la gloire*. Le propre de la raison, c'est d'encourir la proscription des extrêmes. Vous verrez, chers amis. Vous êtes tellement dans le juste et dans le vrai que, si vous n'êtes pas arrêtés par la Commune, vous serez arrêtés par l'Assemblée⁽¹⁾. *Et moi, que m'arrivera-t-il?*

Quant à moi, comme vous je suis tranquille. Quel que soit le devoir, je le ferai.

Je le ferai aussi bien contre la Commune que contre l'Assemblée; aussi bien pour l'Assemblée que pour la Commune.

Peu importe nous. Ce qui importe, c'est le peuple. Les uns l'exploitent, les autres le trahissent. Et sur toute la situation il y a on ne sait quel nuage; en haut stupidité, en bas stupeur.

Entre la Commune et l'Assemblée, il faudrait une entente. Or entente suppose entendement. C'est l'entendement qui manque.

Le reste du brouillon est conforme au texte publié, mais avec de nombreuses interversions.

Feuillets 104-135. — V. L'INCIDENT BELGE. — Le commentaire en tête de ce chapitre manque au manuscrit qui débute par la lettre de Victor Hugo : À M. LE RÉDACTEUR DE L'INDÉPENDANCE BELGE. Viennent ensuite des articles de journaux qui ont servi à l'impression et qui sont collés sur les pages blanches du manuscrit; ils contiennent : La lettre de François-Victor Hugo à l'*Indépendance belge*⁽²⁾; une partie de l'interpellation à la Chambre des représentants de Belgique⁽³⁾; un fragment de journal racontant l'incident; en marge, au sujet de la signature du roi au bas de l'arrêté d'expulsion, Victor Hugo a écrit : *Léopold II a hésité à signer*. Au feuillet 122, brouillon de la lettre de Victor Hugo à M. le Rédacteur de l'*Indépendance belge*⁽⁴⁾; quelque légère différence dans le texte; cette lettre est reproduite au feuillet suivant par un extrait de l'*Avenir* du 4 juin 1871. Un extrait du même journal donne la lettre

(1) Ceci s'est réalisé à la lettre; M. Paul Meurice a été emprisonné du mai au juin. (Les dates sont restées en blanc.) M. Auguste Vacquerie a dû quitter sa maison pour n'être pas arrêté. (Note du manuscrit.) — (2) Voir page 124. — (3) Voir page 133. — (4) Voir page 133.

de Victor Hugo aux cinq députés qui ont protesté contre son expulsion et la lettre finale à *l'Indépendance belge*.

Par deux fragments d'une écriture à peine formée, Victor Hugo clôt ce chapitre :

Quant aux paroles que me prêtent ces messieurs sur la foi de leurs agents de police en défaut et quant aux affirmations personnelles de MM. Anspach et d'Anethan, il est à peine besoin de dire que tout cela n'est pas vrai.

Le premier compte rendu de la séance portait : *Signé de M. Hugo*. Le second porte : *Non signé*. Qu'est-ce qu'un procès-verbal non signé ? De même les paroles de M. de Ribeaucourt au Sénat qualifiant M. Victor Hugo *l'individu dont il s'agit*, et constatées par la presse entière, ont été supprimées dans le compte rendu officiel. Ces suppressions ne se font pas seulement en Belgique. En France, dans l'Assemblée nationale, le 8 mars, M. Lorgeril avait dit : *M. Victor Hugo ne parle pas français*. Ces paroles avaient été supprimées dans le *Journal officiel*. M. Victor Hugo a dû exiger qu'elles fussent maintenues.

Après le dernier feuillet de cette lettre, une autre page donne un ajouté depuis :
Ceux de la Commune, Johannard et la Cécilia...⁽¹⁾

jusqu'à :

et le crime est évident.

Au verso de ce feuillet des noms de personnages :

COMÉDIE.

Allumette, jolie fille.

Éteignoir, son amant.

Idéal, son ami.

Allumette. Elle entre en chantant.

Feuillets 136-143. — VI. VIANDEN. — Huit pages écrites au crayon. L'en-tête est en marge de la première page. Cette lettre devait commencer ainsi :

Habitants de Vianden,

La bienvenue que vous me souhaitez ^{m'est} *m'émeut* ^{donc.} *profondément.*

Ces lignes, précédées d'un point d'interrogation, ont été rayées. Au feuillet 141, en travers de la marge, un fragment de plan pour cette allocution que Victor Hugo a écrite de mémoire.

Les quelques lignes qui forment le chapitre VII : ÉLECTIONS DU 2 JUILLET 1871, manquent.

(1) On a lu la rectification du général La Cécilia aux *Notes*, page 374.

Deuxième partie. — DE L'EXPULSION DE BELGIQUE À L'ENTRÉE AU SÉNAT.

PARIS.

Feuillet 148. — L'en-tête de la seconde partie a été envoyé directement à l'impression. Ecriture de 1875.

Feuillets 149-175. — I. AUX RÉDACTEURS DU RAPPEL. — Le titre-chemise de cette lettre porte, par inadvertance, 31 octobre 1870. — Ce manuscrit a été envoyé directement à la composition.

Au feuillet 159, un ajouté rayé :

La France est suprême parce que, *suprême au-dessus du sol, tempête même au-dessus des tempêtes, même dans la tempête, même dans l'abîme, même au-dessus de ses malheurs, elle plane. Elle est l'archange des peuples. Elle a, polyptère sublime, toutes ces ailes, Froissard, Rabelais, Corneille, Pascal, Molière, Saint-Simon, Montesquieu, Beaumarchais, André Chénier, Béranger, Lamartine. C'est parce qu'elle est la grande nation. . .*⁽¹⁾

Au verso du dernier feuillet, neuf lignes rayées, c'est le début de la lettre avec un seul mot changé.

Le chapitre II : À M. LÉON BIGOT, manque.

Le chapitre III : À M. ROBERT HYENNE, n'est représenté que par un extrait du journal *la Démocratie du Midi*.

Feuillet 182-183. — IV. LE MANDAT CONTRACTUEL. — Pas de manuscrit de la DÉCLARATION ; un simple brouillon conforme au texte publié sauf cette phrase :

De meilleurs que moi pourront être nommés. J'applaudis à leur nomination.

Devant ce brouillon, la lettre demandant au poète d'accepter le mandat impératif, lettre publiée incomplètement page 160 ; voici le passage remplacé dans l'édition par une ligne de points :

Votre génie se courbant sous la volonté du peuple, c'est le triomphe définitif de la Révolution dont vous êtes le plus illustre champion. Nous vous adressons un programme qui sera communiqué ce soir à la presse.

Au coin de cette lettre : Victor Hugo a écrit :

Il y a une première question à résoudre. Dois-je me laisser porter ?

Le programme annoncé par les représentants du Comité de la rue Bréa est relié après le brouillon de Victor Hugo ; il est signé par lui.

⁽¹⁾ Voir page 148.

1872.

Feuille 187-193. — V. ÉLECTION DU 7 JANVIER 1872. — Au bas de la feuille donnant le résultat du scrutin, cette note :

Il importe de faire remarquer que les réductions et les suppressions d'électeurs opérées en juillet 1871 ont éliminé environ 150.000 votants.

Au feuillet 192, quatre lignes rayées et recopiées au feuillet suivant, elles terminent l'adresse *au Peuple de Paris*.

Le chapitre VI : FUNÉRAILLES D'ALEXANDRE DUMAS, manque.

Pour le chapitre suivant, AUX RÉDACTEURS DE LA RENAISSANCE, le manuscrit a été envoyé au poète Jean Aicard, fondateur de la *Renaissance*; ses héritiers nous en ont donné la photographie qui est reliée au manuscrit de *Depuis l'exil*.

Feuillets 195-203. — VIII. AUX RÉDACTEURS DU PEUPLE SOUVERAIN. — Manuscrit envoyé directement à l'imprimerie et découpé pour la composition; les morceaux ont été rapprochés et collés sur des feuilles blanches quand on a fait relier le manuscrit de *Depuis l'exil*.

Feuille 206-210. — IX. RÉPONSE AUX ROMAINS. — La chemise qui précède ce manuscrit annonce *l'adresse du peuple romain*, (6 mai 1872), mais elle manque.

Après la RÉPONSE AUX ROMAINS, une copie, annotée, corrigée, et signée par Victor Hugo, est reliée. C'est sur cette copie qu'on a imprimé.

Feuillets 215-221. — X. QUESTIONS SOCIALES. — *L'Enfant*, premier paragraphe de ce chapitre, manque au manuscrit qui commence par la lettre à M. Léon Richer. Au deuxième alinéa, une ligne rayée :

Dans la société actuelle, ⁽¹⁾ *après la Révolution Française, en plein jour du dix-neuvième siècle...*

Puis vient la lettre des Dames du *Comité pour l'amélioration du sort de la femme* et la réponse de Victor Hugo, mise au net et brouillon.

Ce brouillon diffère, surtout au début, du texte publié; voici les principales modifications :

Je reçois votre lettre. Elle m'émeut. Je vous remercie. Je connais vos nobles efforts. Ils honorent votre sexe et notre temps. Vous vous adressez à moi. Pourquoi? Parce que je suis une conscience. À ce point de vue, je suis digne de votre confiance. Mais une conscience n'est pas une force; cela suffit pour l'honneur, non pour le succès.

(1) Voir page 175.

Tout l'effort de l'honnête homme se résume en deux mots : vouloir beaucoup et pouvoir peu. Cependant l'œuvre de toute ma vie est de votre côté, et vous pouvez compter sur moi. Je persévère, voilà mon seul mérite.

L'homme a été le grand problème du dix-huitième siècle, la femme est le grand problème du dix-neuvième siècle. Et qui dit la femme, dit l'enfant, c'est-à-dire l'avenir. La question posée est donc imminente. Depuis que j'existe, je l'étudie, et par toutes mes œuvres, j'y travaille. J'ai entrevu, indiqué peut-être quelques solutions, mais ne voyez en moi qu'un auxiliaire de bonne volonté. C'est de vous, femmes, que viendra la victoire.

Les hommes ont un devoir, vous aider. C'est leur devoir, c'est aussi leur intérêt. Car au fond ils dépendent de vous.

... Là est le devoir de l'homme, identique, j'y insiste, à son intérêt, mais, selon moi, le devoir suffit.

Feuillet 225-227. — XI. ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE. — La chemise qui précède ce manuscrit porte :

Toast envoyé au *Cercle des Familles*, réunion républicaine de Paris.

Feuillets 228-230. — XII. L'AVENIR DE L'EUROPE. — Ce titre a été ajouté sur épreuve; le manuscrit porte : *Aux membres du Congrès de la Paix, à Lugano*, et commence par deux ratures aux deux premières lignes :

Mes chers compatriotes européens...

fraternelle

Votre sympathique invitation...

1873.

Feuillets 232-234. — XIII. OFFRES DE RENTRER À L'ASSEMBLÉE. — Pas de titre au manuscrit; sur la chemise ayant contenu le brouillon de la lettre de Victor Hugo, on lit : *Élections complémentaires de 1872. Offre de la démocratie lyonnaise. — Ma non-acceptation*. Le brouillon commence par ces mots rayés : *Rien ne me toucherait plus*.

Et plus loin : *Toute personnalité doit s'effacer* a été rayé et remplacé par : *Toute considération de détail doit disparaître*.

Feuillets 236-238. — XIV. HENRI ROCHEFORT. — Nous n'avons de ce chapitre que la lettre originale du duc de Broglie⁽¹⁾. À côté, une chemise ayant autrefois contenu un dossier relatif à la condamnation de Rochefort et portant ces mots :

Mac-Mahon. — A garder.

Feuillets 241-243. — XV. LA VILLE DE TRIESTE ET VICTOR HUGO. — De ce

⁽¹⁾ Voir page 189.

chapitre, nous ne trouvons qu'un brouillon, conforme au texte publié, malgré des ratures.

Les vers formant le chapitre XVI, LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE, sont reliés dans le manuscrit de *Toute la lyre*.

Le chapitre XVII : MORT DE FRANÇOIS-VICTOR HUGO, constitué par des extraits du *Rappel*, ne figure naturellement pas au manuscrit.

1874.

Le chapitre XVIII : LE CENTENAIRE DE PÉTRARQUE, manque ; il n'y a que le titre et un extrait de journal donnant la lettre de Victor Hugo.

Feuillets 248-254 *bis*. — LA QUESTION DE LA PAIX REMPLACÉE PAR LA QUESTION DE LA GUERRE. — Sur la chemise qui contenait la lettre au Congrès de la paix, cette note :

De 1860 à 1872 le denier de Saint-Pierre a rapporté au pape 780 millions.

Après la mise au net de cette lettre vient le brouillon rempli d'ajoutés en tous sens ; on peut y noter quelques interversions, mais, en général, le texte définitif a été développé, notamment par cet alinéa :

Cette chaîne, deux hommes l'ont forgée⁽¹⁾. . . jusqu'à :

On ne peut plus entrevoir la paix. . .

Autre passage qui ne se trouve pas dans le brouillon, mais qu'on peut lire page 210, après : Inexprimable serrement de cœur !

Nous, préparateurs des temps futurs. . . jusqu'à :

Le monde ne peut accepter. . .

Après le brouillon, une feuille de papier à lettre contient un passage modifié et rayé.

Un autre manuscrit de cette lettre, avec quelques modifications, se trouve à la Maison de Victor Hugo, place des Vosges.

Feuillets 255-257. — XX. OBSÈQUES DE MADAME PAUL MEURICE. — Pas de manuscrit ; deux pages de brouillon ; tous les passages employés sont rayés ; sauf deux, l'un en prose, l'autre en vers, qui ne font pas partie du discours :

Notre époque est grande. Sachons la glorifier. Parce que des hommes médiocres sont parfois placés très haut par le hasard, ce n'est pas une raison pour fermer les yeux aux choses magnifiques de notre temps. Que l'éphémère ne nous cache pas l'éternel, que la petitesse des minutes ne nous fasse pas oublier la grandeur du siècle.

⁽¹⁾ Voir page 209.

Ces vers font peut-être allusion au deuil de Paul Meurice :

destin
Le malheur...
Il a tort, car on souffre, et raison, car on pense ;
L'auguste
La pensée est du deuil l'amère récompense ;
Penser est un effort qui fait éclore en nous
L'espérance ouvrant l'aile et pliant les genoux.

Dans un coin de page, un vers pour un projet de scène :

COMÉDIE.

Conversation du loup et de la chatte.

.....
Le loup, quittant la chatte :
Je me ferais tuer pour cette femme-là.

Feuillet 258. — XXI. AUX DÉMOCRATES ITALIENS. — Texte différent publié dans l'édition de 1876, nous avons rétabli celui du manuscrit ⁽¹⁾.

1875.

Feuillets 260-267. — XXII. POUR UN SOLDAT. — À l'intérieur de la double feuille qui servait autrefois de chemise à ce chapitre, brouillon rayé et employé. Sur la première page, une indication pour l'impression de la plaquette qui a paru avant le volume *Depuis l'exil*.

Une feuille in-8° comme MES FILS.

Dans ce brouillon un alinéa non employé après : Bazaine vivant traîne la nuit :
C'est toujours la sombre et grande histoire de Caïn.

Feuillets 268-274. — XXIII. OBSÈQUES D'EDGAR QUINET. — Mise au net ; une seule rature après la quatrième ligne :

Notre siècle sera compté parmi les siècles grands et féconds.

Feuillets 275-280. — XXIV. LE CONGRÈS DE LA PAIX. — Sur la page de titre, cette note de Victor Hugo :

Il y a d'autres lettres au congrès de la paix. 1872 etc. Chercher.

Sous le titre, l'en-tête rayé publié au chapitre : *à l'Espagne, (Pendant l'exil)*.

⁽¹⁾ Voir page 215.

À part les trois ajoutés qui remplissent la marge du feuillet 278, ce manuscrit semble une mise au net. Avant la dernière ligne, on lit sous une rature :

Je salue et je remercie le Congrès de la paix.

1876.

Feuillets 282-289. — XXV. LE DÉLÉGUÉ DE PARIS AUX DÉLÉGUÉS DES TRENTE-SIX MILLE COMMUNES DE FRANCE.

Dès la première page, sous des ratures, cette variante :

Dans un temps donné ils font de la Rome de Caton la Rome de Tigellius.

Feuillet 284. — Trois passages entourés ; le premier après : l'avenir prononcera son verdict⁽¹⁾.

Les penseurs sont des esprits apaisés ; ils tiennent compte de tout ; et ils recommandent cette Assemblée à la pitié de l'histoire.

Le second passage entouré vient trois lignes plus bas :

À la guerre étrangère s'est ajoutée la guerre civile, sombres violences. Et aux fléaux, je viens de le dire, se sont joints les outrages.

Le dernier vient après : *Qu'importe d'ailleurs*⁽²⁾.

À ce grand Paris ? En agissant comme ils ont agi, ses ennemis n'ont réussi qu'à égaler leur honte à sa gloire.

À la dernière page, ces quelques lignes entourées :

Un esprit qui rayonne fait plus de besogne qu'un sabre qui traîne. Les penseurs sont plus utiles que les soldats.

Feuillets 290-291. — XXVI. OBSÈQUES DE FRÉDÉRIC-LEMAÎTRE. — Deux feuilles de papier à lettre, envoyées directement à la composition.

Le chapitre XXVII, qui ne contient que la liste des cinq sénateurs de Paris, manque au manuscrit.

Feuillets 293-295. — XXVIII. LE CONDAMNÉ SIMBOZEL. — La lettre de Louise Simbozel, publiée page 232, se trouve reliée aux Documents. Le manuscrit comprend l'en-tête, la réponse de Victor Hugo à M^{me} Simbozel et le brouillon de la lettre au président de la République, brouillon semblable au texte publié.

Feuillets 296-304. — XXIX. L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE. — Malgré quelques

⁽¹⁾ Voir page 225. — ⁽²⁾ Voir page 225.

ajoutés en marge et quelques ratures sans grande importance dans ce manuscrit paginé en lettres alphabétiques par Victor Hugo, il est probable que c'est une mise au net.

Le chapitre XXX. OBSÈQUES DE MADAME LOUIS BLANC, manque.

Feuillets 306-309. — XXXI. OBSÈQUES DE GEORGE SAND. — Mise au net du discours lu par Paul Meurice à Nohant.

Feuillets 310-343. — XXXII. L'AMNISTIE AU SÉNAT. — Sur la page de titre, cette note entre parenthèses :

(Il y a des choses réservées pour l'époque où la question reviendra.)

Nous avons donné au Reliquat les plus importantes de ces *choses réservées* ; nous relèverons, au cours des 33 pages du manuscrit (deux pages pour le titre), quelques passages restés inédits.

Ce manuscrit est paginé par lettres alphabétiques de A à Z, plus Z², Z³, Z⁴. Deux feuillets (314-315) pour la lettre C débutant tous deux par : L'oubli seul pardonne. Dans le premier, quelques interventions et ce passage entouré et rayé :

L'amnistie, c'est le désarmement de l'avenir. Le plus beau don que puisse faire à une nation la sagesse d'une haute assemblée comme celle-ci, c'est l'avenir apaisé.

Cette phrase se retrouve, modifiée, au feuillet 333.

Feuillet 316 (D). — Trois passages rayés et employés, sauf ces deux lignes se rapportant au texte publié page 245.

Ni les villes ni les campagnes n'ont été régulièrement consultées.

Feuillet 318 (F). — Quatre lignes rayées dans le haut de la page sont employées ; plus bas, largement barrés, ces mots modifiant la fin de la phrase publiée page 246 :

La grâce, c'est la rectification sublime ; c'est la sublime rature.

Feuillet 319 (G).

L'amnistie est la suprême ^{pacification} extinction des colères... parce qu'elle contient une sorte de pardon réciproque.

Après ces lignes, nous voyons ce passage entouré, et, en marge, un large point d'interrogation :

Messieurs, que chacun rentre en soi-même, il y a dans l'histoire et à toutes les époques, même parmi ceux qui dominent, même parmi ceux qui jugent, même parmi ceux qui gouvernent, beaucoup d'hommes qui ont encore plus de pardon à obtenir qu'ils n'en ont à accorder.

Feuillet 320 (H). — Première ligne rayée : *je la demande (l'amnistie) dans un but de réhabilitation.*

Feuillet 321, 322 (I, J) texte rayé, mais employé.

Feuillets 323-324. — (K, L). — Deux passages rayés ; le premier est entouré et précédé d'un point d'interrogation :

Tenez messieurs, ce n'est plus un égal qui vous parle, c'est un suppliant. Écoutez-le. J'ai l'attitude ^{douloureuse} conciliante, la grave attitude qui convient. Ayez ceci présent à l'esprit que l'homme qui peut se dire sans faute n'existe pas : Écoutez.

Second passage :

Messieurs, ce n'est pas un égal qui vous parle en ce moment, c'est un suppliant. Je sens l'accablement des misères, des fautes et des catastrophes pour lesquelles je viens intercéder. J'ai l'attitude douloureuse qui convient. Pourtant de votre côté vous aurez ceci présent à l'esprit que celui qui peut se dire sans faute n'existe pas, que personne n'est innocent dans les calamités publiques, que nous avons tous, qui que nous soyons, notre sérieuse part de responsabilité, et qu'il y a toujours dans les amnisties un certain pardon réciproque. Vous m'écoutez, je l'espère, avec patience...⁽¹⁾

Entre les feuillets M et N une page numérotée 9 et formant double emploi avec le feuillet M.

Feuillet 328 (O). — Dernière ligne rayée :

Voir de haut et voir loin, c'est toute la politique. Faites grâce.

Feuillet 329 (P). — *Messieurs, la France n'a déjà subi que trop d'amoindrissements. Ne lui infligez pas ce rapetissement, la peur.*

Feuillets 332-333 (S-S^{bis}). — Deux modifications pour cette phrase :

La patrie ouvrant ses bras et disant : je ne sais plus qu'une chose, c'est que vous êtes tous mes enfants ! le reste, je l'ai oublié.

La patrie ouvrant ses bras à ses enfants et disant : *Y a-t-il parmi vous des malheureux et des coupables ?*

Je ne le sais plus. J'ai oublié.

Le texte publié page 250 est celui qu'on lit sous une rature :

Revenez tous !

Au bas de la page quatre lignes rayées, mais publiées, comme l'indique ce mot en marge : Maintenu.

Feuillets 334-335. (T-U). — Ces deux feuillets contiennent chacun le début de

⁽¹⁾ Voir page 247.

la « page d'histoire » qui termine le discours. Victor Hugo semblait prévoir des protestations, des interruptions, une note entourée et rayée en marge en témoigne :

*Messieurs, puisqu'on l'exige ^{m'y force} absolument, je réplique
Ma réplique sera courte :
Messieurs, un dernier mot.*

Au verso du feuillet 334, le texte rayé d'une partie du début du discours, nous y relevons toutefois ces lignes non employées :

Assez de déchirements, assez de colères, assez de baines; donnons enfin la parole à la fraternité.

Feuillet 337. (X). — Trois lignes rayées après ces mots : oui, ce sont là des crimes, et je le dis comme vous, des délits communs. *Les spoliateurs, les démolisseurs, les assassins sont des malfaiteurs ordinaires.*

Feuillet 338. (Y). — En marge, une atténuation aux deux lignes entourées et biffées; parlant de la justice, le texte publié page 252, donne :

elle aura considéré qu'une population qui vient d'être héroïque devant l'ennemi, devait s'attendre à quelque ménagement...

Voici le texte primitif rayé :

... devait s'attendre à être traitée autrement qu'elle ne l'a été par l'assemblée de Versailles.

Feuillet 339. (Z). — En marge du total des condamnations prononcées contre les communards, cette note :

Jugements contradictoires.....	11.621
Contumaces.....	7.363
	18.984

Sans compter les *dossiers classés* qui attendent des sentences ⁽¹⁾.

Feuillet 340. — (Z²). — En marge de ces lignes :

Il y a des présidents de tribunaux militaires qui interdisent aux avocats de prononcer les mots d'indulgence et d'apaisement...

Une note :

Ceci est arrivé à M^e Puthod, avocat dans l'affaire Merlet.

Le dernier feuillet est une copie corrigée par Victor Hugo; au verso quelques phrases de brouillon pour le discours sur la tombe de George Sand.

⁽¹⁾ On trouvera, page 512, à la nomenclature des documents, une liste des jugements et des condamnations.

Feuillets 345-353. — XXXIII. POUR LA SERBIE. — Quelques ratures dans ces pages ; voici quelques lignes dont on peut déchiffrer le texte primitif sous les larges traits à l'encre :

Après : cette façon de pallier ajoute à l'horreur :

Rien de ^{odieux} plus misérable dans de tels crimes que la casuistique et la chicane.

Après : Mais il est temps qu'à la vieille loi succède la loi nouvelle.

Il y a ^{la civilisation} dans l'histoire un moment où l'horizon blanchit.

La ligne suivante a été si bien effacée qu'on ne peut la lire.

Le chapitre XXXIV. : AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS DE LA PAIX, manque. Pour le chapitre suivant : LE BANQUET DE MARSEILLE, nous n'avons qu'une copie corrigée par Victor Hugo. C'est sur cette copie qu'on a composé.

Feuille 362. Un titre :

ACTES ET PAROLES.

T. IV.

1877.

LA VILLE DE LYON.

LA QUESTION DE LA FEMME.

1877.

Feuillets 366-379. — LES OUVRIERS LYONNAIS. — Une page placée avant le discours même porte ces quelques lignes :

Mesdames, messieurs, avec votre consentement, — et avec votre permission, cher Louis Blanc, j'ajouterai quelques mots aux belles paroles qui viennent d'être dites.

Sous une rature, on lit feuillet 372 :

Comme par exemple dans l'assassinat de la Serbie. En marge : de la Bulgarie. Vient ensuite le texte du discours paginé par Victor Hugo de A à F.

Feuillets 380-387. — LE SEIZE MAI. I. — LA PROROGATION. — Sur la feuille de titre : 16 mai ⁽¹⁾ : MES PAROLES AUX TROIS GAUCHES.

(1) Le 6 est écrit en surcharge sur un 8.

Ce manuscrit, coupé en morceaux, a été donné à la composition; sur l'épreuve, ce début a été supprimé :

Je ne voulais pas parler. Je me sens trop ému. Je suis une âme mêlée à l'âme de Paris. Depuis deux jours je souffre profondément. Je comprends le frémissement de cette admirable et patriotique ville. Je sens et je partage l'inquiétude publique. Je suis un vieux combattant des coups d'état. J'ai déjà vu quelque chose comme ce que je vois aujourd'hui; je reconnais ces audaces où il y a de la timidité; ces hardiesses brusquement hypocrites; on avance ⁽¹⁾, puis on recule; je retrouve certaines allures propres aux intentions suspectes; il me semble que j'assiste au recommencement d'une chose terrible. Dieu veuille que je me trompe! Interrompez-moi si je dépasse la limite que je m'impose à moi-même. Il est difficile de refouler ce qu'on a dans le cœur, et de ne montrer que l'émotion au dehors quand l'indignation est au dedans.

Je n'accuse personne. J'attends. Mais comme il y a vingt-six ans, je me tiens prêt.

L'évènement qui nous préoccupe pourrait s'appeler un évènement personnel. C'est en cela qu'il est inquiétant. Ce malheur public est un malheur voulu. Quelle chose inouïe! Une catastrophe faite exprès!

Dans quelles circonstances... ⁽²⁾

Les trois derniers alinéas manquent, ainsi que quatre paragraphes de la deuxième partie du chapitre, LA DISSOLUTION. — SÉANCE DU 21 JUIN ⁽³⁾. — LETTRE AUX LYONNAIS. — L'HISTOIRE D'UN CRIME.

Le manuscrit reprend au paragraphe : LES ÉLECTIONS. — Feuillet 391 à 397.

Le brouillon ⁽⁴⁾ donne dès le début une affirmation que Victor Hugo a peut-être jugée dangereuse :

Nommer M. Grévy, c'est réélire les 363 dans un seul homme.

Feuillet 393. — Deux lignes encerclées et non publiées à propos du nom de Napoléon :

... tout déshonoré qu'il est par deux crimes immenses...

Feuillet 397. — Nouvelle phrase encerclée et inédite après ces mots : et nous sentons quelque pitié ⁽⁵⁾ :

Beaucoup de mal a été fait, mais l'inconscience est une circonstance atténuante, et quelquefois, l'histoire en offre des exemples, dans ce qui ressemble presque au crime, on sent de l'innocence.

Feuillet 401. — III. ANNIVERSAIRE DE MENTANA. — Pour ce chapitre, nous n'avons que la variante publiée au Reliquat, page 475.

⁽¹⁾ La fin des mots, pour quatre lignes, manque. — ⁽²⁾ Voir page 269. — ⁽³⁾ Le Carnet mentionne que le manuscrit du discours prononcé le 21 juin au Sénat a été donné aux Archives du Sénat. — ⁽⁴⁾ Relié au Reliquat. — ⁽⁵⁾ Voir page 286.

Feuillet 403. — IV. LE DÎNER D'HERNANI. — Un seul fragment avec quelques variantes :

Oui, l'art est une patrie⁽¹⁾; est-ce que nous ne nous sentons pas chez nous dans cette région idéale? Nous voyons là resplendir ces noms augustes, Homère... Voltaire; et dans l'autre sphère, moins vaste, mais aussi grande, nous contemplons ces autres noms également illustres : Charlemagne... Mirabeau; c'est pourquoi, nous sommes, nous artistes et nous français, doublement fiers; c'est pourquoi, dans ce double culte, nous nous sentons étroitement unis; c'est pourquoi, mes chers hôtes et mes chers confrères, poètes, philosophes, écrivains, en buvant à votre santé, je bois à la santé de nos deux patries, la grande France et le grand art.

1878.

Feuillets 405-415. — I. INAUGURATION DU TOMBEAU DE LEDRU-ROLLIN. — Presque toutes les pages de ce manuscrit comportent des ratures et des ajoutés.

À l'intérieur de la double page de titre qui servait de chemise à ce discours, cette ébauche de début dont quelques mots ont été utilisés :

C'est une grande chose qu'un grand tribun. C'était il y a quatrevingt-dix ans Mirabeau, c'était hier Ledru-Rollin, c'est aujourd'hui Gambetta. Ce qui est digne de remarque, c'est que, presque toujours, dans le vrai grand tribun, il y a l'homme d'état. Le puissant orateur devient gouvernant efficace.

Feuillet 407. — Largement barré dans le bas :

Ledru-Rollin est un athlète de la grande race qui commence à Mirabeau et qui de nos jours se personnifie dans Gambetta. Personne plus que Ledru-Rollin n'a eu les dons puissants de la parole humaine. Il y a deux orateurs, l'orateur philosophe et l'orateur tribun; l'un et l'autre sont nécessaires; que chacun parle à son heure et la cause du juste et du vrai sera bien servie.

Feuillet 409. — D'un passage rayé et utilisé sur les deux actes principaux de la vie de Ledru-Rollin : la liberté romaine défendue, le suffrage universel proclamé, nous extrayons les deux dernières lignes :

Insistons sur ces faits considérables, qui, tous les deux, contenaient la paix de l'avenir.

Feuillets 414 et 415. — Une lettre sans nom de destinataire :

24 février.

Mon honorable concitoyen, voici, pour Garibaldi, les quelques lignes de mon discours que vous me demandez.

Je vous envoie mon plus cordial serrement de main.

VICTOR HUGO.

⁽¹⁾ Voir page 291.

Sous cette lettre, ce fragment du discours :

Au peuple. — (Au Père Lachaise)

24 février 1878.

Laissez-moi vous dire enfin qu'il y a à cette heure une bonne façon d'être patriote, — c'est pour un italien, d'aimer la France, et, pour un français, d'aimer l'Italie. (Cris du Peuple : Vive la France ! Vive l'Italie !)

VICTOR HUGO.

Feuillets 417-447. — II. LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE. — Ce manuscrit abonde en ajoutés, en remaniements et en ratures, il a été fort travaillé, on compte parfois pour un seul mot deux et trois variantes ⁽¹⁾.

Feuillets 422. — En marge du récit du supplice de Calas, ces mots rayés : *Ce qu'on appelle de ce mot affreux : le coup de grâce.* À la page suivante, la date du supplice de La Barre est, par inadvertance, écrite ainsi : 1866.

Feuillet 426. — Le texte s'enchaîne ainsi, après ces mots : Là-haut, dans les étoiles, Voltaire sourira ⁽²⁾ :

À dix-huit cents ans d'intervalle, disons-le avec un sentiment de respect profond, Jésus a pleuré, Voltaire a souri ; c'est de cette larme divine et de ce sourire humain qu'est faite la douceur de la civilisation actuelle.

Puis viennent, au feuillet suivant, ces trois lignes rayées :

Jésus, Voltaire. Le rapprochement de ces deux noms ne peut étonner que les esprits superficiels.

Il est curieux de se reporter, à ce sujet, à l'indignation exprimée par Mgr Dupanloup.

Passant au parallèle de Rousseau et de Voltaire, nous trouvons encore ce texte sous les ratures :

Ils nous ont laissé leur exemple, le travail ; ils nous ont laissé leur itinéraire, la science ; ils nous ont laissé leur âme, la Révolution ⁽³⁾.

Feuillet 433. — Deux ajoutés en marge, le premier :

Messieurs, le dix-neuvième siècle glorifie le dix-huitième siècle...

jusqu'à :

la fédération humaine.

⁽¹⁾ Au Reliquat de *La Légende des Siècles*, fol. 330, on trouve, parmi des vers jetés en tous sens, ce projet de début :

Il y a aujourd'hui cent ans, un homme mourait. Parlons de cet homme ; il a laissé derrière lui de la lumière.

Dans ces derniers mots, Victor Hugo a trouvé l'image finale : *que la lumière sorte des tombeaux!*

⁽²⁾ Voir page 302. — ⁽³⁾ Voir page 303.

et le second :

Que les *Te Deum* n'y font pas grand'chose...

jusqu'à :

que le sang versé est le sang versé.

Après le feuillet 435, un second manuscrit, de la main de Victor Hugo, du discours sur Voltaire; en marge, ces mots : *Discours publié*. Il est incomplet; certaines pages de ce second manuscrit ont dû, leur format étant plus grand encore que celui des autres feuillets, être pliées pour entrer dans la reliure.

Feuillet 439. — En marge, quelques lignes d'une écriture à peine formée, projet de la lettre à Mgr Dupanloup :

M.

J'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Vous avez fait de votre⁽¹⁾ un usage dont vous ne devez compte qu'à vous-même. Si tel est le sens de votre lettre, je suis sur ce point pleinement d'accord avec vous.

Recevez l'assurance de mes sentiments distingués.

V. H.

Feuillet 443. — Contient ce texte inédit :

Certes, j'y insiste, ma bouche ne prononcera aucune parole qui puisse blesser aucun peuple, ni même, dans la situation actuelle de l'Europe, froisser aucun gouvernement. La responsabilité qu'on a comme simple citoyen est un poids considérable; ce poids, je le sens; nous le sentons tous, nous qui sommes ici, et il suffit pour donner de la gravité à nos esprits. Pourtant, disons-le, nous assistons à des spectacles sinistres. Après la victoire allemande, la victoire russe. Ce n'est pas sans un frémissement qu'on voit dans les villes turques conquises par les russes, les potences dressées pour les prisonniers polonais, comme si la Pologne devait fidélité à la Russie. Je m'arrête.

Oui, il est trop vrai qu'à l'heure actuelle...⁽²⁾

Au feuillet suivant (444) Victor Hugo a recopié ce texte sans y rien changer.

Feuillets 447-448. — À M. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS. — Au second feuillet de ce manuscrit quelques ratures et au bas, en marge, deux lignes rayées, encerclées et précédées d'un point d'interrogation :

Peut-être même chantiez-vous un peu Te Deum.

Feuillets 461-463. — III. CONGRÈS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL. — Ce manuscrit semble une mise au net, sauf pour le feuillet 454, où nous trouvons quelques

⁽¹⁾ Un mot illisible. — ⁽²⁾ Voir page 305.

ratures et un ajouté marginal, et pour le feuillet 461 qui comporte un passage rayé, mais recopié. Le brouillon du projet de loi élaboré en 1836 est relié après le manuscrit de 1878.

La seconde partie : *le Domaine public payant*, manque.

1879.

Feuillet 466. — I. DISCOURS POUR L'AMNISTIE. — Le discours manque. Nous n'avons qu'une copie de la proposition de Victor Hugo au Sénat.

II. DISCOURS SUR L'AFRIQUE. — Ce discours manque au manuscrit, mais LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE de janvier-février-mars 1933 donne un fac-simile complet de ces onze pages ; l'original appartenait à M. Louis Barthou.

Nous avons donc corrigé le texte d'après le fac-simile et nous reproduisons ici les particularités qui nous paraissent intéressantes.

Rappelons qu'en 1876 Victor Hugo avait déclaré ne plus prononcer de discours improvisés ; celui-ci a donc été lu ; l'écriture est nette, les lignes assez espacées ; les ratures commencent au deuxième feuillet, troisième alinéa⁽¹⁾ :

Voici le texte rayé :

Messieurs, la minute où sont les peuples actuels comptera...

Au début de ce paragraphe :

Les peuples, messieurs, traversent en ce moment une de ces minutes qui comptent dans un siècle...

Le troisième feuillet commence par cette ligne :

Et cet effroi va disparaître.

On retrouvera ces mots plus loin après ceux-ci :

Un excès de soleil est un excès de nuit⁽²⁾.

Continuant le troisième alinéa, voici une phrase supprimée dans l'édition :

Je veux être très court, permettez que je me contente d'appeler vos regards sur un point : la destinée des hommes est au sud⁽³⁾.

Il va sans dire que le manuscrit ne porte aucune appréciation ; en publiant ce discours dont les éditeurs ont reproduit le texte d'après *le Rappel*, ils ont noté les mouvements de l'assistance.

Feuillets 469-471. — III. LA 100^e REPRÉSENTATION DE NOTRE-DAME-DE-PARIS. — Après l'unique page du discours, deux feuillets de brouillon. En marge du deuxième cette phrase destinée sans doute à une comédie :

Quand je t'ai vu par terre, je me suis aperçu que j'avais trop serré.

⁽¹⁾ Voir page 327. — ⁽²⁾ Voir page 328. — ⁽³⁾ Voir page 328.

1880.

Feuillet 473. — I. LE CINQUANTENAIRE D'*HERNANI*. — Cette première ligne a été supprimée sur l'épreuve :

Je ne veux et je ne dois dire qu'un mot.

Au troisième alinéa, les remerciements individuels sont supprimés :

Je vous remercie, Augier, je vous remercie, Sarcey, je vous remercie, Noël Parfait.

Un peu plus loin, une modification a été apportée sur épreuves :

Aujourd'hui... —

Ces dates constatées, on demeure pensif.

Feuillets 476-481. — II. TROISIÈME DISCOURS POUR L'AMNISTIE. — Pas de titre au manuscrit. Une date : 3 juillet. — *Amnistie*. — MON DISCOURS.

Voici, feuillet 478, un passage en travers duquel Victor Hugo a écrit : *Réservé*.

Ce jour-là, le 14 juillet, est la fin de l'esclavage. On dit quelquefois : la mort et l'esclavage sont les deux misères de l'homme. On se trompe. La mort vient de Dieu, l'esclavage vient du démon. La mort est le résultat de la ⁽¹⁾ du globe. C'est la délivrance, c'est le bris de prison, c'est la rupture de la chaîne que nous avons au pied, la pesanteur. C'est l'entrée dans ce sublime inconnu, l'impondérable, que nous appelons le ciel. L'esclavage est tout le contraire.

La fin de l'esclavage, c'est la gloire de la France. Ce grand effort humain fait un effort divin. Le jour où l'on comprendra que tout ce qui est action humaine est action divine, ce jour-là tout sera dit. Le monde n'aura qu'à marcher.

Ce passage est écrit au verso d'un compte rendu du Sénat, et le papier imprimé rend plus difficile encore la lecture du texte de Victor Hugo.

Au feuillet suivant (479) une variante :

Cette fête est plus qu'une fête nationale.

C'est une fête humaine.

Cette fête appartient à tous les peuples. Elle signifie fin du despotisme, fin de l'esclavage, fin de la souffrance humaine faite par le caprice humain.

Vous la célébrez dignement.

(1) Un mot illisible.

Vous la faites double ; vous donnez à la Patrie la distribution des drapeaux ; vous donnez à l'Humanité la clémence.

D'un côté la gloire, de l'autre l'amnistie.

Cette dernière ligne est surmontée d'un point d'interrogation.

Aux deux derniers feuillets, passages employés et mis au net.

Feuillets 482-487. — III. L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE. — Mise au net.

1881.

Feuille 491. — Une page reproduisant les paroles de Victor Hugo au peuple de Paris, le 27 février 1881 ; quelques ratures, et, au feuillet suivant, le premier alinéa recopié.

Feuille 495. — OBSÈQUES DE PAUL DE SAINT-VICTOR. — Brouillon écrit au verso d'un imprimé. Une seule ligne omise dans le texte imprimé :

Il avait un but qu'il ne quittait pas des yeux.

1882.

Feuillets 497-499. — I. LE BANQUET GRISEL. — Brouillon. Quelques lignes rayées, mais dont le texte a été repris.

Feuillets 501-503. — II. OBSÈQUES DE LOUIS BLANC. — Nous avons rétabli dans le texte (pages 348-349) le discours tel qu'on le lit dans le manuscrit.

Rappelons que, pour les années 1877 à 1884, les *Actes et Paroles* n'ont pas été publiés du vivant de Victor Hugo. Après sa mort, les éditeurs ont donné, pour le discours prononcé devant la tombe de Louis Blanc, la version publiée dans *Le Rappel*.

Du feuillet 505 au feuillet 528 viennent les notes publiées pages 365 à 384.

Sur la chemise qui contient la lettre du général La Cécilia, ces quelques lignes de Victor Hugo :

Note relative au fait Johannard. — Renvoi⁽¹⁾.

Au bas de la page, de la main de Victor Hugo, le renvoi indiqué :

⁽¹⁾Ce fait est inexact comme le prouve la lettre suivante du général La Cécilia.

Il convient donc de raturer le fait Johannard; malheureusement depuis que la lettre du 26 mai a été écrite, bien d'autres faits du même genre, et trop incontestables, doivent être portés à la charge de la Commune, notamment l'exécrable assassinat des otages.

Les notes s'arrêtent à la lettre que Victor Hugo adressa, le 20 août 1878, aux membres du meeting pour la paix.

NOTES DE L'ÉDITEUR.

I

DEPUIS L'EXIL. — HISTORIQUE.

Victor Hugo lui-même, par ses Carnets, établira l'historique de la troisième partie d'*Actes et Paroles : Depuis l'exil*. Sans répéter les passages déjà publiés dans le deuxième volume de *Choses Vues*⁽¹⁾, il nous reste assez à glaner pour suivre les quinze dernières années de la vie du poète, racontées et commentées par lui. Nous nous contenterons de joindre aux extraits des Carnets, des documents, des lettres, et de mêler à ces citations quelques détails de la vie familiale et intime qui achèveront d'éclairer la grande figure que nous évoquons.

L'idée de grouper les discours et les lettres publiés dans les journaux depuis sa rentrée en France est exprimée pour la première fois par Victor Hugo le 18 juillet 1871 dans le Carnet :

J'ai lu après le déjeuner quelques pièces de *l'Année terrible*. L'autre publication qui contiendra des documents avec un post-scriptum de moi et paraîtra la première sera intitulée :

Actes et Paroles

ou

1870-1871.

Cela fera environ un demi-volume.

Ce demi-volume ne parut que le

⁽¹⁾ Nous avons eu connaissance, depuis la publication de *Choses Vues* dans cette édition, de trois Carnets : du 11 octobre 1871 au 19 février 1872; du 15 juin au 31 décembre 1872; du 1^{er} janvier au 1^{er} août 1877; le premier et le troisième carnet provenant de la collection de M. Louis Barthou, le second ayant appartenu à M. Loucheur.

16 mars 1872. Sous les titres : *Post-Scriptum* et *Derniers faits*, il s'arrête à l'élection du 7 janvier 1872.

Un an plus tard, Victor Hugo songea à publier un ensemble de sa vie politique et parlementaire en trois volumes et rédigea cette note :

1872-1873.

POLITIQUE.

Élections. — Lettres de moi, etc.

Utile à relire pour y puiser si je publie le livre que voici :

Les discours de Victor Hugo.

Avant l'exil (Œuvres oratoires).

Pendant l'exil (Discours de l'exil, etc).

Depuis l'exil (Actes et Paroles).

Un quatrième volume avait été, d'après la note suivante, prévu par l'auteur :

ACTES ET PAROLES.

IV

1877.

La ville de Lyon.

La question de la femme⁽¹⁾.

Ce quatrième volume, projeté en 1877 par Victor Hugo, ne fut publié qu'après sa mort, par ses exécuteurs testamen-

⁽¹⁾ *Manuscrit*.

taires, dans l'édition Hetzel-Quantin ; il complétait cette trilogie : *Avant l'exil*, *Pendant l'exil*, *Depuis l'exil*, qui exprime si bien, sans solution de continuité, l'idée dominante de sa vie : défendre les vaincus, quels qu'ils soient.

À PARIS.

1870.

Victor Hugo quitta Bruxelles le 5 septembre 1870 à midi ⁽¹⁾ et arriva à Paris le soir.

Nous avons montré par les extraits des Carnets, dans *Choses Vues*, l'accueil triomphal qu'il y reçut ; le peuple entoura sa voiture, l'acclama ; l'auteur des *Châtiments*, c'était le vengeur, celui qui avait souffert pour cette République qu'il retrouvait en rentrant dans son pays et qu'on venait de proclamer la veille même ; on voulut le mener à l'Hôtel de Ville, il dut affirmer tout de suite : « Je ne suis pas venu ébranler le gouvernement, mais l'appuyer. »

Ce gouvernement, à peine constitué, devait s'organiser dans la fièvre causée par le désastre de Sedan, au milieu d'une population indignée, furieuse. De là bien des heurts, des impatiences, des colères même. Les uns comptaient sur Victor Hugo pour apaiser les mécontents, les autres pour stimuler les nouveaux chefs. De plusieurs côtés on lui demanda de se mettre à la tête d'un mouvement. Il refusa. Sa fonction, à lui, c'était, par ses paroles, par ses écrits, par son exemple, d'atténuer les dissensions, les haines, de conseiller le calme, de plaider l'union de tous les Français en face de l'ennemi, de soutenir les courages, d'être le chantre de cette épopée.

Les pauvres trouvèrent leur compte

au retour de Victor Hugo. Le 24 septembre, il note sur son Carnet :

Récapitulation des secours donnés par moi depuis le 5 septembre, jour de ma rentrée à Paris : 1885 francs.

Cinq semaines plus tard, Victor Hugo obtenait du ministre des Finances, Ernest Picard, un décret libérant tous les prêts du Mont-de-Piété au-dessous de 15 francs.

Dès le 8 septembre, l'*Appel aux Allemands* parut ; le 16, l'*Appel aux Français*, mais le tirage était insuffisant ; le 23 septembre, Victor Hugo écrit à Nadar :

23 septembre.

Je reçois votre lettre excellente en retard. Mais l'occasion se représentera, j'espère. Si le gouvernement voulait, il n'aurait qu'à se servir de mes deux appels aux Allemands et aux Français. Distribués par vos ballons, ils seraient très utiles. Tous nos exemplaires sont épuisés, et le papier nous manque. Le gouvernement en a, dites-le lui, qu'il fasse tirer à des millions d'exemplaires et distribuer (par vous, du haut du ciel) ces deux appels aux deux peuples, l'effet sera, je crois, incalculable. Si vous le pouvez, dites-le à qui de droit. — Je presse vos vaillantes mains.

VICTOR H. (1)

*
* *

Nous trouvons, dans les Documents, copie de cette lettre adressée au général Trochu :

Paris, 25 septembre 1870.

Général,

Un vieillard n'est rien, mais l'exemple est quelque chose. Je désire aller au danger et je veux y aller, sans armes. On me dit qu'un *laissez-passer* signé de vous est nécessaire. Je vous prie de me l'envoyer.

Croyez, général, à toute ma cordialité.

VICTOR HUGO.

(1) Le Carnet porte à cette date : Payé le voyage d'un proscrit à Paris : 20 francs.

(1) *Collection Nadar.*

Les Allemands investirent Paris et l'assiégèrent; c'était le moment de prêcher la résistance à outrance :

Carnet. — 30 septembre. — J'ai écrit ce matin ma lettre *Aux Parisiens*. Elle sera datée 2 octobre et paraîtra dimanche.

Quelques jours après, *l'Armand Barbès*, ballon monté par Nadar, partait, emportant des centaines d'exemplaires des trois manifestes de Victor Hugo. Nadar s'était engagé à fournir au gouvernement un ballon par semaine, monté et équipé à ses frais.

Un nouveau départ et une nouvelle distribution des trois lettres eut lieu le 19 octobre par le ballon *le Victor Hugo*.

*
* *

Toujours dans le *Carnet*, en marge des 3 et 4 octobre, ce billet de Victor Schœlcher a été collé :

ARTILLERIE DE LA GARDE NATIONALE
SÉDENTAIRE.

Au Citoyen Victor Hugo.

Des citoyens du XI^e arrondissement veulent lui offrir la candidature à la Commune.

V. SCHŒLCHER ⁽¹⁾.

Divers arrondissements le prièrent de se laisser porter candidat, il refusa. Le 7 octobre, on lui parla d'attaquer de vive force le gouvernement. La guerre civile ferait les affaires de la guerre étrangère, répondit-il, et livrerait Paris aux prussiens ⁽²⁾.

Le 20 octobre, les *Châtiments*, édition française, paraissaient, augmentés de quatre poésies nouvelles et de cet admirable chant de retour : *Au moment de rentrer en France*.

Au bas d'une liste de documents

⁽¹⁾ Le retus de Victor Hugo est publié dans *Choses Vues*, tome 2. *Édition de l'Imprimerie Nationale*. — ⁽²⁾ *Choses Vues*, tome 2. *Édition de l'Imprimerie Nationale*.

écrite par Victor Hugo, nous trouvons ces deux lignes :

Navire américain chargé de blé. — À moi envoyé pour Paris ⁽¹⁾.

À noter un incident curieux : en 1853, sans doute après la publication des *Châtiments*, la Société des Gens de lettres, sur la proposition de Francis Wey, raya de la liste des présidents honoraires le nom de Victor Hugo. Paul Meurice, nommé membre du comité en mars 1865, demanda, le premier jour où il siégea, que cette mesure fût rapportée. C'était difficile : le gouvernement impérial subventionnait de cinq mille francs par an la Société des Gens de Lettres. Le Comité refusa de réinscrire Victor Hugo; Paul Meurice donna immédiatement sa démission ⁽²⁾. Jules Richard, dans un article du *Figaro* (21 décembre 1865) rappela le fait.

Mais, en septembre 1870, l'empire tombe, Victor Hugo est acclamé : changement de front. Et le 14 septembre, nous lisons sur le *Carnet* :

J'ai reçu la visite du Comité des Gens de Lettres me priant de le présider.

En même temps, le Comité lui demandait d'autoriser une lecture des *Châtiments* pour donner un canon à la défense de Paris.

Les Gens de lettres oubliaient l'injure faite autrefois; Victor Hugo fit comme eux; il s'agissait de l'intérêt du pays, il accorda l'autorisation. Et la recette de cette seule lecture dépassa de deux mille francs la subvention annuelle accordée autrefois par l'empire.

Il va sans dire que pour cette lecture et pour toutes celles qui suivirent pendant le siège sur tous les théâtres de Paris, Victor Hugo abandonna ses droits d'auteur.

⁽¹⁾ *Documents*. — ⁽²⁾ *Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice* 15 mars 1865.

*
*
*

Au 31 octobre, Flourens, Blanqui, proclamèrent à l'Hôtel de Ville la déchéance du gouvernement. Parmi les membres qui devaient le remplacer, le nom de Victor Hugo était inscrit d'office et sans qu'on l'eût consulté. On vint le chercher pour présider le nouveau gouvernement; il refusa et blâma même cette tentative d'insurrection en face de l'ennemi.

Le 5 novembre, trois arrondissements, les III^e, XI^e et XV^e, sollicitèrent Victor Hugo de se laisser porter comme maire.

Voici sa réponse :

Je suis profondément reconnaissant de l'honneur que me fait le quinzisième arrondissement en pensant à moi, je remercie mes vaillants et chers concitoyens, mais j'ai déjà décliné et dû décliner plusieurs candidatures que m'ont offertes d'autres arrondissements. Je suis absolument résolu, à moins d'incidents inattendus, à n'accepter en ce moment aucune fonction. Dans les graves conjonctures où nous sommes, je me fais une loi d'effacer ma personnalité, pour mieux remplir, dans toute leur plénitude, les humbles et grands devoirs du citoyen.

VICTOR HUGO.

5 novembre 1870. Midi⁽¹⁾.

Deux lectures publiques des *Châtiments* avaient eu lieu au théâtre de la Porte Saint-Martin et à la Comédie Française. Les recettes avaient été affectées à l'achat de canons pour la défense de Paris. Victor Hugo décida que la troisième lecture serait offerte au peuple et écrivit à Jules Simon, alors ministre de l'Instruction publique :

Lundi soir 21 novembre.

Cher Confrère et cher Ministre,

Je veux donner au peuple une fête républicaine, lui offrir gratis une lecture des

⁽¹⁾ Documents.

Châtiments dans la salle de l'Opéra que l'empereur souillait et que le peuple glorifiera.

Vous êtes un noble esprit et un grand cœur. Vous m'y aiderez. La Société des Gens de Lettres, dont nous sommes tous deux présidents honoraires, attend cela de nous.

VICTOR HUGO⁽¹⁾.

Cette lecture eut lieu le 28 novembre et, bien que gratuite, apporta, par la quête faite dans des casques prussiens, son contingent à la défense de Paris.

Les trois représentations organisées par la Société des Gens de Lettres laissèrent, les canons une fois livrés et payés, un reliquat de 3.470 francs que Victor Hugo fit verser à la caisse de secours des Gens de Lettres. Il reçut cette lettre de remerciement :

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES.

Paris, le 7 février 1871.

Mon bien cher Maître,

Je me suis empressé de transmettre au Comité la décision si sage et si humaine que vous avez prise au sujet du reliquat des fonds provenant des trois auditions des *Châtiments* à la Porte Saint-Martin et à l'Opéra.

Le Comité a accueilli avec la plus vive gratitude un si éclatant témoignage de la sympathie inaltérable que vous n'avez cessé de manifester à l'endroit de vos confrères.

À l'admiration légitime que votre génie excite chez les plus renommés comme chez les plus humbles doit se joindre un sentiment d'affection et de dévouement qu'obtiennent seulement l'honorabilité du caractère et l'élévation du cœur.

Je vous prie donc, mon cher et illustre maître, d'agréer l'expression de nos remerciements les plus sincères et de notre profond attachement.

Votre tout dévoué.

Emmanuel GONZALEZ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Nous publions cette lettre inédite d'après le fac-similé qu'en possède la *Maison de Victor Hugo*.

— ⁽²⁾ Reliquat.

* *

Après la bataille de Champigny, Paris rendit le général Trochu responsable de l'échec subi par la sortie du 30 novembre. Le mois de décembre n'apporta que des espérances suivies de déceptions. Le 22 décembre, on demanda à Victor Hugo d'aller, avec Louis Blanc, trouver Trochu pour le mettre en demeure ou de sauver Paris, ou de quitter le pouvoir. Victor Hugo refusa.

* *

Des amis anciens que Victor Hugo retrouva en rentrant en France, Théophile Gautier, l'ardent combattant d'*Hernani*, fut l'un de ceux qu'il eut le plus de plaisir à revoir :

13 octobre. — J'ai revu aujourd'hui, après tant d'années, Théophile Gautier. Je l'ai embrassé. Il avait un peu peur. Je lui ai dit de venir dîner avec moi.

Pourquoi *un peu peur*? Pendant ces dix-neuf ans de séparation, on ne trouve guère trace de lettres de Théophile Gautier; ce n'était pourtant pas indifférence, car il suffit de la reprise d'*Hernani*, en 1867, pour que le champion des luttes romantiques se retrouvât aussi enthousiaste, aussi intransigent qu'autrefois. Il était critique au *Moniteur*; il écrivit un feuilleton qu'il eût signé en 1830; les épreuves, communiquées en haut lieu, choquèrent; on demanda des coupures. Gautier, son article dans une main, sa démission écrite dans l'autre, alla au ministère : ou son feuilleton paraîtrait tel quel, ou il quitterait le *Moniteur*; il risquait son gagne pain. On céda.

Il n'en restait pas moins l'hôte préféré de la princesse Mathilde et l'un des familiers de Saint-Cloud et de Compiègne, l'ami des ennemis de Victor Hugo. Mais le poète des *Châtiments* ne voulut se rappeler que le défenseur d'*Hernani* et l'embrassa.

La glace était rompue; Gautier ne

tarda pas à s'en féliciter; son cheval venait d'être compris dans la réquisition pour l'approvisionnement de Paris; exploré, Théophile Gautier écrit à Victor Hugo :

Paris, 29 décembre 1870.

Cher et vénéré Maître,

Celui qui n'a aimé et adoré que vous dans toute sa vie, vient, les larmes aux yeux, vous prier de sauver par une de vos paroles toutes puissantes une pauvre et charmante bête qu'on veut mener à l'abattoir. Votre bonté, universelle comme la bonté divine, a pitié de la bête comme de l'homme.

Il s'agit de mon cheval, que j'ai préservé jusqu'à présent. Dites un mot pour lui à M. Magnin ou au général Le Flô, et vous obtiendrez sa grâce. Si je ne vais pas vous supplier moi-même, c'est que je suis retenu dans ma chambre par un rhume qui frise la fluxion de poitrine. Vous qui avez l'âme aussi tendre que grande, et qui, terrible comme Jupiter foudroyant, avez sur la vie les scrupules d'un Brahme, faites qu'on épargne ce pauvre être innocent. Je suis sûr du moins que vous ne rirez pas de ma douleur. Il faut agir promptement, je n'ai qu'un répit de vingt-quatre heures.

La bête est chez M. Deligne, avenue Malakoff, n° 16, — inscrite sous mon nom.

Je suis honteux de déranger Olympio pour si peu de chose; mais il pardonnera cette hardiesse à son ancien Albertus, à son page romantique des jours d'*Hernani*.

Beso a V^d las manos.

Théophile GAUTIER ⁽¹⁾.

Victor Hugo écrivit aussitôt à Joseph Magnin, ministre de l'Agriculture et du Commerce :

29 décembre 1870

Monsieur et cher Ministre,

Je vous demande une exception, mais je vous la demande pour une exception. T. Gautier est, comme poète, comme écrivain, comme critique, comme artiste, un des hommes qui honorent notre temps. S'il s'adressait à vous directement, vous feriez ce

(1) *Archives Spoelberch de Lovensjoul.*

qu'il désire; il me croit un crédit qu'il a, certes, plus que moi; mais puisqu'il le veut, je vous fais sa demande. La voici : Gautier a un cheval, ce cheval est réquisitionné, Gautier l'aime, et vous prie de l'épargner. Le cheval est chez M. Deligne, avenue Malakoff, 16. Vingt-quatre heures de sursis sont accordées. Un mot de vous suffit pour changer ce sursis en grâce. Ce mot, vous le direz; et en le disant, vous sauverez une vie et vous ferez plaisir à deux poètes, Gautier et moi.

Je vous remercie d'avance par mon plus cordial serrement de main.

VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

1871.

Les événements se précipitaient. Les Prussiens qui, jusque-là, s'étaient contentés de bombarder nos forts qui encerclaient Paris, se disposaient à tirer sur la ville même et mettaient leurs canons en batterie. Devant cette menace, on reprochait au général Trochu de ne prendre aucune mesure décisive.

Carnet. — 1^{er} janvier 1871. — Louis Blanc m'adresse dans les journaux une lettre sur la situation ⁽²⁾.

Dans cette lettre, Louis Blanc protestait contre l'inaction de nos généraux : « Le succès est à notre portée, écrivait-il, seulement, pour l'atteindre, la première condition est d'y croire. »

Le 5 janvier, le bombardement sur Paris commença et de jour en jour devint plus meurtrier.

Le 17, Louis Blanc et Quinet insistèrent près de Victor Hugo pour qu'il exerçât avec eux une pression sur le gouvernement. « Je vois plus de danger à renverser le gouvernement qu'à le maintenir, répondit-il ⁽³⁾. »

La sortie réclamée et en quelque sorte imposée au général Trochu échoua le 19 janvier.

Carnet. — 21 janvier. — Manifestation tumultueuse à l'Hôtel de Ville... J'en reviens. Il y a eu attaque simultanée des deux côtés. J'ai dit à des combattants qui me consultaient :

Je ne reconnais pour français que les fusils qui sont tournés du côté des prussiens.

Le 27, on vint encore lui demander de se mettre à la tête d'une manifestation contre l'Hôtel de Ville. Nouveau refus. « J'invite tout le monde au calme et à l'union. »

L'armistice signé le 28 janvier, on décréta l'élection d'une Assemblée nationale qui siégerait à Bordeaux.

Sur une page libre du *Carnet*, nous lisons, datée du 29 janvier, cette note :

Je suis venu à Paris dans l'espérance d'y trouver un tombeau.

J'irai à Bordeaux avec la pensée d'en rapporter l'exil.

Dans les Documents, nous trouvons cette lettre :

Au citoyen Victor Hugo,
ancien membre du gouvernement de 1848
à Paris.

Comité central de propagande républicaine
du département de la Gironde.

Bordeaux, le 1^{er} février 1871.

Citoyen,

Le Comité me charge de vous inviter à vous rendre immédiatement à Bordeaux où votre présence est indispensable.

Posez votre candidature dans la Gironde et arrivez de suite.

Salut fraternel.

Pour le Comité,
F. LAVEAU.

Le Comité adresse les mêmes invitations aux citoyens Ledru-Rollin, Delescluze, Rochefort, Louis Blanc, Félix Pyat.

⁽¹⁾ Lucien DELABROUSSE, *Joseph Magnin et son temps.* — ⁽²⁾ *Le Rappel*, 2 janvier 1871. — ⁽³⁾ *Choses Vues*, tome 2. Édition de l'Imprimerie Nationale.

À BORDEAUX.

Victor Hugo fut élu député de la Seine. Il partit le 13 février, avant même de connaître le résultat du scrutin qui ne fut proclamé à Bordeaux que le 16 février. Le 14 il alla à l'Assemblée; quand il en sortit, la foule lui fit une ovation ⁽¹⁾.

Le 18, il écrivait à Paul Meurice :

... De vous à moi, la situation est épouvantable. L'Assemblée est une *Chambre introuvable*; nous y sommes dans la proportion de 50 contre 700. C'est 1815 combiné avec 1851 (hélas ! les mêmes chiffres un peu intervertis). Ils ont débuté par refuser d'entendre Garibaldi, qui s'en est allé. Nous pensons, Louis Blanc, Schœlcher et moi, que nous finirons, nous aussi, par là.

Il n'y aura peut-être de ressource devant les affreux coups de majorité imminents, qu'une démission en masse de la gauche, motivée. Cela resterait dans le flanc de l'Assemblée et la blesserait peut-être à mort. Nous avons réunion de la gauche tous les soirs. Nous faisons, Louis Blanc et moi, d'énormes efforts pour la grouper. Beaucoup d'entente et une forte discipline nous permettraient peut-être de lutter. Mais obtiendrons-nous cette entente ? Pas un journal pour nous. Aucun point d'appui ⁽²⁾.

Et une note du Carnet confirme le peu de confiance que donnent les dirigeants :

Un nain qui veut faire un enfant à une géante, c'est là toute l'histoire du gouvernement de la défense nationale.

Avortement.

*
* *

Le 28 janvier, un décret avait déclaré exclus de la magistrature quatorze magistrats ayant fait partie des commissions mixtes en 1852.

Le 3 février, un second décret frappait le président du tribunal civil de Toulouse.

⁽¹⁾ Voir page 67, et *Notes*, page 366. — ⁽²⁾ *Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice*.

Dans le Carnet, le fait avait été consigné.

DÉCRET : Le peuple chasse honteusement de leurs sièges les individus qui, depuis dix-neuf ans, sous le nom de magistrature française, ont déshonoré la justice.

Certains représentants avaient élevé une protestation contre cette mesure; le 20 février, Victor Hugo avait parlé dans le onzième bureau, à ce propos; nous n'avons pas son discours, mais nous avons consulté aux Archives nationales le registre des délibérations; en voici un aperçu :

Extrait du registre des délibérations dans le onzième bureau, séance du 20 février :

« ... Parmi les pétitions déjà déposées se trouve celle qui proteste contre le décret du gouvernement de Bordeaux qui a frappé les magistrats compromis dans les commissions mixtes.

... M. Victor Hugo n'admet que l'inamovibilité absolue. L'inamovibilité avec avancement n'offre aucune garantie d'indépendance. L'orateur la qualifie d'*abominable*, de *plaie* et de *bonte*.

La justice n'a pas résisté au crime du 2 décembre. Les mêmes juges de la Haute-Cour qui ont été au moment de condamner Bonaparte au 2 décembre lui ont prêté serment et ont rendu la justice en son nom. Il est impossible à l'orateur de leur reconnaître le bénéfice de l'inamovibilité ⁽¹⁾. »

Nous avons donné d'autre part le projet du discours que Victor Hugo se proposait de prononcer ⁽²⁾.

Le 3 mars, un projet de loi présenté par Thiers déclarait nuls et non avenus les décrets des 28 janvier et 3 février comme étant contraires au principe de l'inamovibilité de la magistrature ⁽³⁾.

⁽¹⁾ *Archives Nationales*. C* 2-662. — ⁽²⁾ Voir *Reliquat*, page 434. — ⁽³⁾ Ce projet de loi fut adopté. Victor Hugo écrivit à Paul Meurice le 26 mars : « Comment la gauche a-t-elle laissé passer sans protester le rapport demandant l'adoption du projet infâme qui rétablit sur leurs sièges les misérables juges, Devienne en tête ? Je comptais, moi, parler là-dessus. *Inédite. Bibliothèque Nationale.* »

*
*
*

Les préliminaires du traité de paix étaient connus et vivement discutés le 28 février dans les bureaux. Nous nous sommes reporté pour les paroles de Victor Hugo au compte rendu du onzième bureau :

Extrait du registre des délibérations dans le onzième bureau, séance du 28 février :

« ... L'amiral La Roncière repousse l'expression *honteuse* appliquée à la paix ; la paix était nécessaire, non honteuse. Comme membre de la commission militaire, l'amiral reconnaît qu'il n'y a plus d'armée depuis Sedan et Metz.

... M. Victor Hugo examine ce qui vient d'être dit dans le bureau. Il répond à l'amiral dont il admire la conduite que la paix n'est pas honteuse pour lui ni pour les français qui ont défendu leur pays. Elle est honteuse, elle est infâme pour l'Allemagne qui viole le droit et abuse de la force. La honte retombe sur l'homme de Décembre ! La honte est pour les prussiens, usuriers de la victoire.

L'orateur se demande s'il convient de voter en silence, mais il croit que quand il se présente une occasion pathétique telle que la nation des nations lui disant : vous êtes mon âme, vous êtes mon élu, venez-moi en aide ! il ne croit pas pouvoir garder le silence. Ainsi il parlera, mais il ne dira pas tout. On ne dit tout que dans les bureaux. À la tribune, il dira à la France qu'elle n'est pas morte et que cet affreux traité n'est pas un linceul qu'on lui ait jeté sur la figure.

... M. Brun a entendu M. Victor Hugo dire qu'il votera pour la guerre, il lui demande de dire quel moyen il aura de la faire. Car il ne saurait s'agir de chercher à Paris une vaine popularité.

M. Hugo répond qu'il sort d'une ville héroïque qui a écarté de son vote ses défenseurs parce qu'ils ont capitulé. Il sent très bien que la France en ce moment est épuisée et en défaillance. Il comprend très bien qu'on veuille la sauver par la paix. Mais lui veut sauver la France de l'avenir qui demandera compte de son vote à la France d'aujourd'hui. Elle se plaindra d'avoir été abandonnée. L'orateur ne veut pas l'abandonner ⁽¹⁾. »

⁽¹⁾ Archives Nationales. C* 2-662.

Le 1^{er} mars, l'Assemblée vota la ratification des préliminaires de paix communiqués la veille par Thiers, chef du pouvoir exécutif. Victor Hugo, après cette séance, envoya à Paul Meurice ces deux lettres :

1^{er} mars, 9 heures du soir.

Je viens de parler ⁽¹⁾. Je vous écris. J'entends crier dans la rue un journal du soir, *la Tribune*. Je l'envoie acheter. Il y a un compte rendu sommaire de la séance. J'y coupe ceci ⁽²⁾ :

« M. Victor Hugo déclare dans une magnifique improvisation qu'à ses yeux la paix même telle qu'on la présentait n'était pas honteuse pour la France, mais qu'elle était infâme pour la Prusse qui, en abusant ainsi d'une victoire obtenue par les plus vils moyens, se déshonorait aux yeux du monde et de l'histoire. »

Je vous envoie ces lignes. Elles ne résument pas du tout mon discours. Lisez-le au *Moniteur*. Je crois que vous jugerez utile de le reproduire ainsi que celui de Louis Blanc. Vous serez frappé de la différence d'accueil que nous fait la droite. Elle me hait, mais je l'ai fermement matée. En somme, très grand effet sur l'Assemblée, qui sera, je crois, plus grand sur la France ⁽³⁾.

À noter que le plan de ce discours, prononcé le 1^{er} mars, était déjà indiqué sur une page du Carnet intitulé : *Ma présence à Paris* (du 5 septembre 1870 au 13 février 1871) :

Désormais, deux nations sont en présence.

Une nation victorieuse, l'Allemagne, qui a... (énumérer : un empereur, des rois, aucune liberté). Les ténèbres.

Une nation vaincue, la France qui a... (énumérer : la République, la liberté, la gloire, etc.). La lumière.

Il paraît que c'est la seconde qui est vaincue.

Français, réservons-nous pour délivrer l'Allemagne. Sa délivrance est la seule vengeance digne de nous.

Seconde lettre à Paul Meurice :

2 mars, matin.

Le Rappel m'arrive enfin, depuis quinze

⁽¹⁾ DISCOURS SUR LA GUERRE. (Voir page 68.) —

⁽²⁾ Article collé. — ⁽³⁾ Inédite. *Bibliothèque Nationale*.

jours que je n'en avais pas aperçu un numéro. C'est une joie dans notre groupe. Je coupe dans le *Moniteur* mon discours et je vous l'envoie avec les paroles polies, mais tristes, de M. Tachard. Il ne m'a pas compris. En revanche, vous verrez combien j'étais d'accord avec ce que vous et Vacquerie écriviez dans le numéro du 1^{er} mars. (Entre nous, la gauche est en miettes. J'aurais voulu une démission en masse après le vote infâme du traité. Impossible. J'en viendrai probablement à ma démission isolée. Conseillez-moi, mais vite.)

Tuus.

V.

Charles est assez gravement souffrant depuis 10 jours ⁽¹⁾.

Six jours après, en sortant de l'Assemblée, Victor Hugo envoie à Paul Meurice un compte rendu de la séance où il vient de donner sa démission :

8 mars [1871], 4 heures.

Cher ami, évènement. L'Assemblée et la ville sont en rumeur. Je viens de donner ma démission. Voici comment et pourquoi. Garibaldi a été nommé dans je ne sais plus quel département. Le rapporteur est monté à la tribune et a proposé l'annulation de l'élection, vu que *Garibaldi n'est pas français*. Applaudissements violents de la droite. Le président a dit : Je mets l'annulation aux voix, personne ne demande la parole ?

J'ai dit : Si ! Moi.

Profond silence. J'ai bien parlé (vous verrez mes paroles dans le *Moniteur*). Mais la droite était furieuse. Elle a insulté Garibaldi. Alors j'ai dit : Garibaldi est le seul des généraux français engagés dans cette guerre qui n'ait pas été vaincu. Là-dessus, épouvantable tempête. Cris : À l'ordre ! Dans un intervalle entre deux ouragans, j'ai dit : *Je demande la validation de l'élection de Garibaldi*. Cris plus effroyables encore : à l'ordre ! à l'ordre ! Nous voulons que le président rappelle M. Victor Hugo à l'ordre ! Tumulte et orage inexprimablement furieux. J'ai fait de la main un geste. On s'est tu. J'ai dit :

— Je vais vous satisfaire. Je vais même aller plus loin que vous (profond silence). Il y a trois semaines vous avez refusé d'entendre

Garibaldi. Aujourd'hui vous refusez de m'entendre, cela me suffit. Je donne ma démission.

L'effet a été immense. Ils sont consternés. Vous aurez demain la chose *in extenso* dans le *Moniteur*.

A vous *ex imo*.

V. H. ⁽¹⁾

*
*
*

Nous avons donné dans *Choses Vues*, d'après le Carnet, le récit de la mort et de l'enterrement de Charles Hugo. Cette dépêche trouvée dans les Documents et ces deux lettres à Paul Meurice et à Vacquerie montrent mieux encore la brutalité de la catastrophe qui accabla le pauvre père :

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR.

Bordeaux, 13 mars 1871,
12 h. 55 du soir.

—
Direction générale
des lignes télégraphiques.

Préfet à Paul Meurice, 18, rue de Valois ⁽²⁾,
Paris.

M. Victor Hugo vous adresse la dépêche suivante :

Affreux malheur. Charles est mort ce soir
13. Apoplexie foudroyante. Que Victor revienne
tout de suite.

Le chef de service,
DAUTEROCHE.

14 mars 1871.

Chers amis, je n'y vois pas, j'écris à travers les larmes ; j'entends d'ici les sanglots d'Alice ⁽³⁾. J'ai le cœur brisé. Charles est mort.

Hier matin, nous avions déjeuné gaiement ensemble, avec Louis Blanc et Victor. Je donnais le soir un dîner d'adieu à divers amis, au restaurant Lanta, à huit heures. Charles prend un fiacre pour s'y faire conduire, avec ordre de descendre d'abord à un café qu'il indique. Il était seul dans la voiture. Arrivé au café, le cocher ouvre la portière et trouve Charles mort. Il avait eu une congestion foudroyante suivie d'hémorragie. On nous a rapporté ce pauvre cadavre que j'ai couvert de baisers.

⁽¹⁾ Inédite. *Bibliothèque Nationale*. — ⁽²⁾ *Le Rappel* était installé rue de Valois. — ⁽³⁾ Femme de Charles Hugo.

⁽¹⁾ Inédite. *Bibliothèque Nationale*.

Depuis quelques semaines, Charles était souffrant. Sa bronchite, gagnée à faire son service d'artilleur au siège de Paris, s'était aggravée. Nous comptions aller à Arcachon pour le remettre. Il aurait bu de l'eau de pin. Nous nous faisons une joie de passer là en famille une ou deux semaines. Tout cela est évanoui.

Ce grand Charles, si bon, si doux, d'un si haut esprit, d'un si puissant talent, le voilà parti. Je suis accablé ⁽¹⁾.

17 mars ⁽²⁾.

Chers amis, Barbieux part et vous portera ce mot. Il nous précédera d'un jour. Nous partirons demain vendredi 18 et nous serons à Paris samedi 19, vers midi. Nous arriverons avec le cercueil de ce doux et grand bien-aimé. Je voudrais le déposer auprès de mon père. Il y a de la place, celle que je me réservais. La tombe de mon père est au Père-Lachaise. Il faudrait qu'elle fût ouverte et toute prête. Voulez-vous, mes admirables amis, vous charger de tout cela ? corbillard, voitures, etc. Le corbillard nous attendrait à la gare d'Orléans, ainsi que les voitures, et nous irions droit au cimetière. Voilà trois nuits que je n'ai dormi. Je vous embrasse, chers amis.

V. H. ⁽³⁾

Le 18 mars, jour de l'enterrement, la Commune était proclamée et des barricades s'élevaient dans Paris. Le peuple pourtant resta silencieux et respectueux au passage du cortège et les gardes nationaux présentèrent spontanément les armes ⁽⁴⁾. Le soir même, Victor Hugo recevait ce billet :

Réunion de la rue de Charonne.

1^{re} séance (du 18 mars 1871).

La réunion a voté, à l'unanimité, qu'avant d'ouvrir aucune discussion sur les affaires

⁽¹⁾ *Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice*. — ⁽²⁾ Cette date et celles qui suivent sont inexactes; dans son trouble, Victor Hugo s'est trompé d'un jour; c'est, comme l'indique le *Carnet*, le 16 que cette lettre a été écrite, le 17 le départ de Bordeaux a eu lieu et le 18 l'arrivée à Paris. — ⁽³⁾ Inédite. *Bibliothèque Nationale*. — ⁽⁴⁾ *Choses Vues*, tome 2. *Édition de l'Imprimerie Nationale*.

publiques, elle tenait à faire parvenir au citoyen Victor Hugo le témoignage de ses vives sympathies et de sa douleur profonde, à l'occasion de la mort qui vient d'enlever, d'une façon si cruelle, un fils à son père, et un vaillant champion à la démocratie.

Le président,
MILLIÈRE ⁽¹⁾.

Citons, parmi tous les témoignages de sympathie et d'affection que Victor Hugo reçut, ces deux lettres :

Cher et illustre Maître,

Laissez-moi vous dire quelle part de profonde et vive sympathie je prends à votre douleur. Il y a quelque chose de filial dans le respect et dans l'affection que vous inspirez à tous ceux que vous avez nourris de votre génie. La mort de votre fils est pour eux un deuil fraternel.

Croyez à mon respectueux dévouement.

PAUL DE SAINT-VICTOR.

Ce dimanche 19 mars 71 ⁽²⁾.

Versailles, 26 mars 1871.

Mon cher ami,

Je parlais de Londres, quand je reçus l'affreuse nouvelle ! Non, jamais je n'éprouvai pareil saisissement. Quel coup terrible et inattendu ! Il était si jeune encore, si beau, si plein d'intelligence, de talent, de force, et je l'aimais tant ! J'aurais voulu le pleurer près de vous, près de sa douce et charmante femme. Oh, combien elle doit souffrir ! Et vous, mon bien cher ami, quel déchirement pour votre cœur ! C'est affreux, affreux. À peine arrivé à Paris, j'avais couru à l'avenue Frochot, pour vous presser les mains dans les miennes, pour mêler mes larmes aux vôtres. Personne n'était là. J'ai chargé un ami commun de vous dire — quoique ce fût inutile — combien j'entraîrais dans votre deuil. Je suis navré de ne pas vous avoir vu, depuis que cette grande douleur est venue assombrir votre vie. Du reste, tout est sombre, même pour ceux que ne frappent

⁽¹⁾ *Documents*. — ⁽²⁾ Rappelons que nous n'indiquons pas de références pour les lettres et documents provenant soit de la famille de Victor Hugo, soit de copies faites autrefois chez Paul Meurice.

pas des calamités privées ; et, quant à moi, je m'en vais répétant, presque chaque jour, le mot de Luther dans le cimetière de Worms : heureux ceux qui reposent !

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Louis BLANC ⁽¹⁾.

À BRUXELLES.

Un devoir pénible restait à accomplir, il fallait retourner à Bruxelles où Charles Hugo s'était marié en 1865, où, depuis, il avait vécu jusqu'à la guerre entre sa femme et ses deux enfants. Le 22 mars, Victor Hugo quittait Paris pour aller régler la succession de son fils.

Mais, de Bruxelles, il suivait avec anxiété les événements qui se déroulaient à Paris ; on s'y battait entre Français et, chose accablante, lui dont la voix avait été entendue du monde entier dès qu'une iniquité se commettait, cette fois, il voyait son pays se déchirer lui-même, sans rien pouvoir ; cette note donne la mesure de son accablement :

Si je me croyais bon à quelque chose, je serais à Paris — en dépit des devoirs de famille que m'impose la loi et malgré la communauté à liquider qui m'a appelé à Bruxelles. Rien, certes, ne me retiendrait. Mais je ne ferais, je crois, qu'irriter la situation. J'ai le tort de dire toujours la vérité, rien que la vérité, toute la vérité. Quoi de plus désagréable ! Un généreux esprit, M. Rey, dans la *Nation souveraine*, me réclame comme intermédiaire entre l'Assemblée et la Commune. Il oublie que l'Assemblée n'a pas voulu m'écouter et que la Commune probablement ne voudrait pas m'entendre.

L'Assemblée ne m'accepte pas, la Commune ne me connaît pas. C'est évidemment ma faute ⁽²⁾.

*
* *

À Bordeaux, le soir où il avait donné sa démission, Victor Hugo avait dit à

⁽¹⁾ *Collection de M. Louis Barthou*. — ⁽²⁾ *Documents*. Au verso, quelques phrases de brouillon de la lettre *Aux Rédacteurs du Rappel*.

ses amis de la gauche : « Je vous quitte, mais c'est pour mieux combattre. » Son arme, c'était sa plume ; il la reprit et envoya, le 15 avril, aux journaux : *Un cri* ⁽¹⁾ ; la lutte s'aggravant, il adressa trois jours après : *Pas de représailles* ⁽²⁾, à Paul Meurice et à Vacquerie, et y joignit cette lettre :

Bruxelles, 18 avril 71.

Chers amis, nous sommes ici toujours en proie à la liquidation de Charles, qui se soldera d'une façon bien onéreuse. *Les Misérables*, je l'espère, aideront un peu. Vous, là-bas, vous continuez d'être admirables.

Voici encore une chose que j'ai faite. On me dit qu'elle peut être utile et qu'il faut vous l'envoyer. Je la crois utile en effet, mais je subordonne, comme toujours, mon avis au vôtre. Décidez s'il faut publier cela, et à quel moment. *Pas de représailles* me semble un cri nécessaire. La Commune, chose admirable, a été stupidement compromise par cinq ou six meneurs déplorables. Serez-vous assez bons pour annoncer que ces trois pièces : *Un cri*, *Pas de représailles*, *Dans le cirque*, font partie d'un demi-volume que je publierai bientôt sous ce titre : *Paris combattant* (question : aimeriez-vous mieux : *Paris héroïque* ?) ⁽³⁾. Les deux guerres seront dans ce livre, la guerre étrangère où j'ai été présent, la guerre civile dont j'ai été absent. Ce livre sera comme un compartiment actuel de la *Légende des Siècles*. Plus Paris semble tomber, plus je le relèverai.

Je remets tout ceci en vos mains. Plus mon vieux cœur. Chers amis, je ne vous aimerai jamais assez.

V.

Nous avons ici M. Ernest Lefèvre ⁽⁴⁾ qui, dans notre deuil, nous donne cette joie de

⁽¹⁾ Voir page 97. — ⁽²⁾ Voir page 100. — ⁽³⁾ Ce demi-volume ne devait comprendre alors que les événements du siège de Paris ; complété par les épisodes de la Commune, il a embrassé toute l'Année terrible. — ⁽⁴⁾ Ernest Lefèvre, neveu de Charles et Auguste Vacquerie, avait donné sa démission de membre de la Commune le 7 avril et s'était hâté de quitter Paris. « Démissionnaire aujourd'hui, fusillé demain », avait-il dit à Victor Hugo. — Ernest Lefèvre fut, avec Paul Meurice et Auguste Vacquerie, l'un des trois exécuteurs testamentaires désignés, en 1871, par Victor Hugo.

dîner avec nous tous les jours. Ah ! nous parlons de vous ! ⁽¹⁾

*
* *

La situation s'assombrissait : Versailles bombardait Paris, Paris démolissait, incendiait ses monuments. Victor Hugo apprenait de jour en jour l'arrestation, l'emprisonnement ou l'exécution, par l'un ou l'autre parti, de quelque ami ou de ceux avec lesquels il était en communion d'idées : Schœlcher arrêté par la Commune ⁽²⁾, Lockroy par le gouvernement de Versailles ; Louis Ulbach arrêté, Pierre Véron en exil ; Flourens, qu'il avait tant soutenu et encouragé dans sa lutte pour la Crète ⁽³⁾, tué le 4 avril ⁽⁴⁾ ; Gustave Chaudey, par qui il avait été reçu au Congrès de la paix, à Lausanne, en 1869, et à qui il avait écrit le 22 novembre 1870 cette lettre qu'on a lue page 60, Chaudey, fusillé par la Commune. Rochefort, enfin, qu'il aimait comme un fils, arrêté le 24 mai.

Le 21 mai, l'armée de Versailles entra, victorieuse, dans Paris, et la répression sévissait, implacable. Les journaux étrangers mettaient en regard les atrocités commises de part et d'autre.

Ces deux notes de Victor Hugo les constate :

À conserver. Les Représailles.

Férocity des deux côtés.

La Commune a exécrationnellement tué 64 otages ⁽⁵⁾.

L'Assemblée a riposté en fusillant six mille prisonniers.

(Fait du général Cissey, 100 pour un.)

⁽¹⁾ Inédite. *Bibliothèque Nationale*. — ⁽²⁾ L'ordre de mettre Schœlcher en liberté fut donné par Raoul Rigault le 15 mai, mais Victor Hugo l'ignorait. — ⁽³⁾ *Actes et Paroles*, tome 2, *Pendant l'exil*. — ⁽⁴⁾ À Rueil, à la tête d'un bataillon de la Commune. — ⁽⁵⁾ 24-26 mai 1871.

Sans compter les autres faits.
(Galiffet, Vinoy, etc.)

Ces hommes, ils disent : Tout avec la loi, tout pour la loi, tout par la loi.

Qu'avez-vous fait ?

Fusillades sommaires, tueries sans jugement, cours martiales de hasard, justices improvisées, c'est-à-dire aveugles ⁽¹⁾.

La frontière belge étant la plus proche, les vaincus de la Commune s'y précipitaient. La Chambre belge déclara le 25 mai qu'elle refuserait asile aux fugitifs. Victor Hugo publia alors sa protestation dans *l'Indépendance belge* ⁽²⁾. Nous avons donné au Reliquat les extraits du Carnet suivant jour par jour les détails de *l'Incident belge* ; d'autre part, la suite de cette affaire est contée dans le texte ⁽³⁾.

Le 1^{er} juin, Victor Hugo note sur son Carnet :

Au moment de partir, je reçois d'Angleterre un télégramme ainsi conçu :

Harrow, 31 mai 1871.

Victor Hugo, 4, rue des Barricades, à Bruxelles.

Je vous offre l'hospitalité chez moi pour six mois.

E. BOVEN,
Harrow, England.

Sur un album de voyage, parmi des dessins, nous relevons ceci :

Album. — Le 1^{er} juin je suis parti. Au moment où j'allais quitter Bruxelles, j'ai reçu la visite du général polonais Ostrowsky qui m'a dit : — *Je ne resterai pas dans un pays qui expulse Victor Hugo. Je partirai aujourd'hui même de Belgique.*

À VIANDEN.

Victor Hugo quitta Bruxelles le 1^{er} juin avec sa famille et s'arrêta d'abord sept jours à Luxembourg, puis à Vianden où il

⁽¹⁾ *Documents*. — ⁽²⁾ Voir page 118. — ⁽³⁾ Voir pages 120-136.

reçut un accueil qui le consola de l'expulsion de Bruxelles.

Pourtant les inquiétudes étaient toujours lancinantes ; les 28 et 29 mai, aucun journal n'avait paru à Paris ⁽¹⁾. *Le Rappel* était suspendu depuis le 24 mai ⁽²⁾. Les nouvelles ne parvenaient que par les journaux étrangers et n'étaient pas rassurantes :

« Voici M. Paul Meurice arrêté. Pourtant M. Paul Meurice ne saurait être complice des incendiaires. Tout le personnel du *Rappel* et de la *Vérité* a été arrêté aussi, dit-on. »

Indépendance belge, 31 mai 1871.

« Le conseil de guerre de Versailles commencera demain à juger les prisonniers déferés à sa juridiction. M. Henri Rochefort sera l'un des premiers qui comparaitront devant ce tribunal. — Excitation à la guerre civile, au pillage, au vol. » *Indépendance belge*, 3 juin 1871.

Et le Carnet contient l'écho de tous ces bruits :

5 juin. — Les nouvelles continuent d'être hideuses. Terreur de plus en plus blanche. On craint pour Vacquerie. On dit que je serais arrêté si je mettais le pied en France.

7 juin. — Lettre de Vacquerie. Il est en sûreté. *L'Indépendance* dit que Meurice est prisonnier à Versailles. *Le Siècle* dit qu'il n'a pu être arrêté et qu'il est à l'étranger.

9 juin. — Ce matin, la pluie continue. C'est une taquinerie d'en haut mêlée aux lâchetés d'en bas. Le soleil se dérobe comme la patrie. Quand rentrerons-nous en France ? Victor ne le pourrait en ce moment sans danger.

Je suis dans une vive inquiétude de Paul Meurice. Les journaux le disent malade.

13 juin. — Meurice me préoccupe, Rochefort m'inquiète. Que faire?... Hélas ! je ne vaudrais plus rien pour mes amis. Je suis devenu compromettant.

⁽¹⁾ *Indépendance belge*, 30 mai 1871. — ⁽²⁾ Sans doute à cause des vers de Victor Hugo : *Après avoir lu le traité de paix Bismarck*, vers publiés en partie dans le numéro du 22 mai et insérés en 1872 dans *l'Année terrible*, sous ce titre : *À ceux qui reparlent de fraternité*.

Reçu une lettre de Louis Blanc. Dans les termes les plus amicaux, lui et Schœlcher se séparent de moi à l'occasion de ma protestation. Je leur répondrai : Franchise pour franchise. Une protestation pour le droit d'asile, et contre la réaction, était nécessaire. Je l'eusse faite dans l'Assemblée, je l'ai faite hors de l'Assemblée. Je ne veux ni du crime rouge ni du crime blanc. Vous vous êtes tus. J'ai parlé. J'ai combattu le *vix victis*. L'avenir jugera ⁽¹⁾.

Cette lettre de Louis Blanc et de Schœlcher semble avoir attristé Victor Hugo plus que les menaces, les injures et les cris couronnés par l'expulsion. Comme, chez lui, toute pensée se fait jour sous deux formes, prose et vers, après avoir répondu à ses amis, il écrit : *Rentrée dans la solitude* ⁽²⁾ où l'on sent toute l'amertume de n'avoir pas été compris. Que ses adversaires aient voulu voir dans sa lettre du 26 mai ce qui n'y était pas : l'apologie de la Commune, c'était prévu ; mais que Louis Blanc et Schœlcher aient désapprouvé le grand principe d'humanité qui lui ordonnait de secourir les vaincus « rouges ou blancs », il ne pouvait l'admettre ; il ne pouvait se départir de sa ligne de conduite : en 1848, il avait défendu les insurgés contre la répression et sauvé des existences menacées par ces mêmes insurgés ; de Guernesey, il avait, lui républicain, demandé la grâce de l'empereur Maximilien ; cette fois, il tâchait de soustraire à la vengeance, trop prompt et souvent aveugle, des vainqueurs, des hommes traqués et voués à la mort. Il était logique. Son parti l'abandonnait ? il poursuivrait, seul, ce qu'il considérait comme son devoir. Est-ce de ce moment qu'il faut dater cette déclaration :

Je ne suis pas avec un parti, je suis avec un principe. Le parti, c'est le feuillage, cela

⁽¹⁾ La lettre de Louis Blanc et de Schœlcher a été publiée dans *Choses Vues*, tome 2, *Notes complémentaires*. Édition de l'Imprimerie Nationale. — ⁽²⁾ *Toute la Lyre* : Ô ses amis d'hier, pas d'aujourd'hui...

tombe ; le principe, c'est la racine, cela reste. Les feuilles font du bruit et ne font rien ; la racine se tait et fait tout ⁽¹⁾.

*
* *

Le 15 juin, une femme se présentait chez Victor Hugo ; c'était la femme de Maurice Garreau, nommé directeur de Mazas par la Commune. Son mari avait été fusillé par l'armée de Versailles ; elle s'était enfuie de Paris et, sans ressources, elle demandait du travail. M^{me} Charles Hugo l'employa et Victor Hugo la secourut. Cet incident a été publié dans *Choses Vues* d'après les extraits du Carnet de 1871 et nous le passerions sous silence si nous n'avions trouvé, dans les *Documents*, la dernière lettre de Maurice Garreau à sa femme et une note prise par Victor Hugo :

Lettre de Maurice Garreau à Marie Mercier au moment d'être fusillé ⁽²⁾ :

Mazas, le 26 mai 1871.

Ma bien-aimée Marie,

Esclave de ma parole et ayant un devoir d'humanité à remplir en même temps qu'un ordre à faire exécuter, celui de mettre en liberté tous les détenus placés sous ma direction et qui étaient bombardés de tous les côtés et qui n'auraient pu rester longtemps attendu que nous n'avions plus de pain et qu'il était impossible de s'en procurer, lorsque je suis arrivé à la prison, M. Cautrel que j'avais prévenu le matin avant de partir chercher l'ordre d'élargissement avait mis tout le monde en liberté, il n'y avait donc plus rien à faire ; je suis resté à mon poste jusqu'au bout. Vers 9 heures, la prison fut envahie par l'armée de Versailles et je fus fait prisonnier. Je ne regrette pas de t'avoir quittée malgré toutes tes instances pour me retenir, car j'avais promis à mes employés que je reviendrais et je ne voulais pas manquer à ma parole, toi-même m'en aurais blâmé et j'aurais été un infâme à tes yeux si j'eusse agi autrement. J'oubliais de te dire que vers le soir je reçus l'ordre du comité de salut public de

préparer l'incendie de Mazas, je répondis par écrit que je ne le ferais pas par humanité pour les femmes et les enfants qui étaient restés à l'intérieur, et du reste, tu me connais assez pour me savoir incapable de commettre un crime surtout de cette façon-là. Je ne sais pas encore ce qu'il adviendra, mais je suis parfaitement résigné, car on doit toujours supporter toutes les adversités qui vous frappent surtout quand on ne peut les empêcher, et qu'on a toujours vécu dans la plus stricte honnêteté. Console-toi, ma bien-aimée ; je voudrais être la dernière des victimes de cette malheureuse guerre civile et je mourrais heureux si cela était, je te le promets.

Je souffre bien en pensant à la position où tu te trouves, surtout de ne pouvoir pas donner un nom à notre enfant. Ah ! la vie ! quel fardeau dans ces moments terribles.

Ma bien-aimée, ce qui me mord le plus au cœur, c'est de penser au coup terrible que tu vas ressentir en apprenant cette nouvelle et surtout de te trouver seule avec un enfant à élever. Mais sois forte et surtout pardonne-moi ce que je te fais souffrir. Éleve l'enfant dans des sentiments honnêtes et surtout dans l'amour de l'humanité.

Je ne puis t'en dire davantage en ce moment. Je te laisse la part qui me revient dans l'héritage paternel. Tu t'adresseras pour cela à mon oncle, à Tours, rue de la Grange Saint-Martin. Si jamais tu as des nouvelles de mon frère en allant à l'adresse que je t'ai donnée et que tu puisses le voir, embrasse-le bien pour moi qui suis toujours quoi qu'il puisse arriver celui qui t'aime et t'embrasse de cœur. Ma bien-aimée, adieu et au revoir.

Ton mari,
Maurice GARREAU.

Quand tu recevras cette lettre, je te prie de bien vouloir venir réclamer ce que je possède à la prison où je me trouve en ce moment.

Mazas, 26 mai, midi moins dix.

Note de Victor Hugo :

Marie Mercier m'a dit : — Mon mari a été fusillé à Mazas. On l'a enterré à Bercy, dans le cimetière. Je suis allée reconnaître son corps. Il y avait là au moins six cents fusillés parmi lesquels plusieurs femmes et trois enfants. Il y avait une jeune fille d'environ dix-huit ans. Elle demeurait dans un passage dont j'ai

⁽¹⁾ Inédit. — ⁽²⁾ Note de Victor Hugo.

oublié le nom. J'ai entendu dire : Tiens, cette fille-là demeure dans le passage... Elle était vêtue de noir. Elle était dans un coin du cimetière. J'ai vu sa mère venir la reconnaître. J'ai vu fusiller à la barricade du faubourg Saint-Antoine une femme qui avait son enfant dans les bras. L'enfant avait six semaines et a été fusillé avec la mère. Les soldats qui ont fusillé cette mère et son enfant étaient du 114^e de ligne. On l'a fusillée pour avoir dit : Ces brigands de Versaillais m'ont tué mon mari !

On a fusillé la femme d'Eudes enceinte de sept mois. Elle avait une petite fille de quatre ou cinq ans qui a disparu. On la dit fusillée aussi.

À la petite Roquette, on a fusillé environ deux mille enfants trouvés dans les barricades et n'ayant plus ni pères ni mères. Comme ils étaient sans domicile on les a mitraillés. (C'était la mitrailleuse qui fonctionnait pour ces tueries en masse.) Beaucoup d'enfants criaient : ma mère ! pendant qu'on les enterrait.

Marie Mercier a suivi à la trace du sang trois fourgons remplis de cadavres jusqu'au cimetière de Bercy. Dans l'un des trois était son mari.

*
* *

Enfin, Victor Hugo peut inscrire sur son Carnet une bonne nouvelle :

19 juin. — Je reçois une lettre de Paul Meurice. Grande joie. Il est mis en liberté.

Le jour même, Victor Hugo écrit à son ami une lettre émue et émouvante dans son désordre ; tout s'y mêle, s'y heurte, le travail, le *Rappel*, la Belgique, mais avant et par-dessus tout la prière répétée et instante : Arrivez ! Venez vite ! ⁽¹⁾

Paul Meurice avait été détenu à Versailles ; il y avait beaucoup souffert.

*
* *

Après le départ de Victor Hugo, une partie de la Belgique avait protesté contre

⁽¹⁾ *Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice.*

l'expulsion ; il en parvenait encore des témoignages :

19 juin. — Je reçois de Liège (envoi de Victor ⁽¹⁾) des affiches, des brochures, des journaux et des caricatures contre ceux qui m'ont assailli et expulsé. Réveil de l'opinion.

En revanche, à Paris, les réactionnaires multipliaient leurs attaques. Ce qui s'était passé en 1853 à la Société des Gens de Lettres se renouvela en 1871 à la Société des Auteurs dramatiques :

M. Xavier de Montépin propose à la Société des Auteurs dramatiques d'exclure de son sein MM. Félix Pyat, Victor Hugo, Henri Rochefort, Vacquerie, Paul Meurice, etc., en un mot, tous les membres qui, par leurs actes ou par leurs écrits, ont pactisé avec les doctrines de la Commune de Paris ⁽²⁾.

L'assemblée des Auteurs Dramatiques repoussa la proposition par 55 voix contre 37.

La lettre de X. de Montépin, donnée dans *Choses Vues*, ⁽³⁾ est datée du 22 juin 1871.

*
* *

Après avoir lu dans les journaux quelques détails sur la santé de Rochefort, Victor Hugo reçoit enfin des nouvelles directes ⁽⁴⁾.

Carnet. — 24 juin. — Henri Rochefort désire que j'écrive pour lui à Thiers.

30 juin. — Je reçois une adresse du Comité des instituteurs belges contre l'acte du gouvernement belge envers moi.

10 juillet. — Meurice et M^{me} Meurice sont arrivés. Nous dînons ensemble. À partir d'aujourd'hui, ils sont mes hôtes.

Le Carnet conte une visite qui a donné lieu à la suppression du nom

⁽¹⁾ François-Victor était allé faire une excursion à Liège. — ⁽²⁾ *L'Indépendance belge*, 28 juin 1871. — ⁽³⁾ Tome 2. *Édition de l'Imprimerie Nationale.* — ⁽⁴⁾ Henri Rochefort, dont la santé est fort menacée, a été transféré de la maison d'arrêt à l'hôpital de Versailles. *L'Indépendance belge*, 28 juin 1871.

du général La Cécilia dans la lettre du 26 mai à *L'Indépendance belge*⁽¹⁾ ; cette suppression a été maintenue dans toutes les éditions :

20 juillet. — Nous déjeunerions. Le bourgmestre entre dans le jardin où est notre table et me dit : — Je vous présente deux compatriotes. Il me les nomme. Ils arrivent de Paris. Ils y étaient il y a cinq jours. L'un s'appelle M. Lacombe. M. et M^{me} Meurice semblent le connaître. Je les fais asseoir. Le bourgmestre s'en va. Alors M. Lacombe me dit : *Je suis le général La Cécilia*. Nous causons. Il vient exprès à Vianden pour m'expliquer l'affaire Johannard. Il la nie quant au fait d'un *garçon* fusillé avec son consentement. Ce n'était pas un enfant, mais un homme fait, espion avéré et avouant. Je n'admets pas même qu'on fusille un espion sans jugement. Mais je l'engage à m'écrire une lettre que je publierai⁽¹⁾. C'est un homme distingué, de figure très douce. Il est très brave.

La Cécilia m'a conté qu'il avait été sauvé par une femme. Cette femme le connaissait à peine et pourtant avait consenti à le cacher chez elle. Un matin, vers quatre heures, tout le monde étant encore couché, on frappe. Visite domiciliaire. La femme ouvre en chemise. Voix de sergents de ville. Coups de crosse sur les marches de l'escalier. — Laissez-moi passer un jupon, dit-elle en poussant sa porte. La Cécilia, couché dans une chambre à côté, entendait tout. Elle se précipite dans sa chambre, le couvre d'édredons et de robes décrochées en hâte, puis met un jupon et dit aux hommes de police : Entrez. Ils entrèrent. — Cela nous ennuie bien, toutes ces recherches, dit le commissaire de police. Ils visitèrent la chambre où était La Cécilia, ne firent pas attention au lit, et s'en allèrent. Sans cet éredon pas dérangé, La Cécilia était fusillé.

*
* *

Ici se place l'incident qui a motivé la lettre *Aux habitants de Vianden*.

20 juillet. — J'ai invité à dîner pour ma fête et celle de Victor le bourgmestre et sa femme, Knaff, de La Rochette, le médecin d'Alice, M. André de Roth, et les petits Pauly qui,

avec mes petits, ont fait une table d'enfants présidée par Georges. On avait tendu des toiles autour des tables. Nous dînions dans le jardin qui était illuminé de lanternes chinoises, un orchestre était dressé pour 35 musiciens. La société *La lyre ouvrière* est venue me donner une sérénade. La table était couverte de fleurs. Ces vaillants travailleurs sont de rares artistes. Il y a eu un chant admirable d'un ouvrier à haute voix auquel les autres répondaient à voix basse. C'était comme un esprit dialoguant avec une foule. Je les ai félicités. Le bourgmestre et Knaff m'ont porté des toasts. J'ai répondu. J'ai offert aux musiciens un immense gâteau et 25 bouteilles de vin de Moselle. Georges était heureux. Petite Jeanne, éblouie, marquait la mesure avec sa petite main pendant le concert. Malheureusement Alice, encore alitée, n'a pu descendre. Il y avait foule dans le jardin. Le peuple de Vianden m'aime. En somme, douce fête.

*
* *

Suivons dans le Carnet les détails de l'accusation au moins bizarre portée contre François-Victor Hugo :

26 juillet. — En dînant nous recevons les journaux belges. Ils nous apportent une lettre de Victor qui est à Bruxelles. Incident inexprimable. Tout est possible. Le gouvernement belge, à la requête du gouvernement français, fait une instruction judiciaire, non pour savoir qui a tenté de m'assassiner dans la nuit du 27 mai, mais pour savoir si les quelques petits tableaux que Victor a dans sa chambre depuis 1865 n'ont pas été volés au Louvre depuis le 18 mars 1871. Le juge d'instruction de ça est un nommé Cellariez. Victor serait le voleur, je serais le recéleur.

3 août. — La justice belge renonce à nous accuser d'avoir volé le Louvre. Ordre de rendre à Victor ses tableaux⁽¹⁾. Du reste le déchaînement de calomnie contre moi continue avec une rage inouïe. Il y a évidemment en ce moment haute paie.

*
* *

Dès son retour à Paris, Paul Meurice s'était occupé du volume futur : *Actes et*

⁽¹⁾ Cette lettre est publiée page 374.

⁽¹⁾ Voir aux *Notes*, page 372.

Paroles. Victor Hugo lui avait remis à Vianden une partie du manuscrit et lui avait envoyé le 1^{er} août le fascicule contenant l'incident belge ; le 10 août, nouvel envoi ; la correspondance s'échange presque sans interruption, on y voit l'ordonnance du volume s'ébaucher, puis se préciser jusqu'à sa forme définitive :

Vianden, 10 août [1871].

... Voici ce que j'ai dit à Bordeaux en refusant de monter sur le grand balcon pour parler à l'immense foule de la place⁽¹⁾. Je vous enverrai plusieurs autres speeches dans les bureaux et dans les réunions de la gauche. Cher ami, n'oubliez pas *la lettre de Garibaldi*, après la séance du 8 mars. Je ne comprends pas que vous n'avez pas trouvé dans le fascicule belge mes trois lettres finales. Elles y étaient, toutes les trois sur le même feuillet, le dernier. Aurait-on ouvert le paquet, bien que chargé ? Il y avait une note de moi sur Kerwyn et Anspach.

... Quel besoin j'aurais d'être près de vous ! On dit que l'état de siège sera levé le 15. Le *Rappel* reparaissant ramènerait Victor, et moi par-dessus le marché, mais cette solitude va à mon travail. C'est égal. À bientôt. — A toujours⁽²⁾.

12 août 1871.

Mon cher Maître,

Je vous serais obligé de m'envoyer le plus tôt possible, d'abord la *Conclusion*, puis la *Lettre*⁽³⁾. Auguste, très frappé de l'idée de cette publication, voudrait, pour l'intelligence et la vue de l'ensemble, que chaque pièce, ou du moins chaque fascicule de faits, fût encadré dans quelques lignes explicatives, telles que celles dont vous avez accompagné *l'incident belge*. La *Conclusion* viendrait résumer et éclairer ensuite cet ensemble. Il pense qu'ayant devant les yeux votre *Conclusion*, vous devriez faire vous-même ce petit travail nécessaire, parlant de vous d'ailleurs, si vous le préférez, à la troisième personne. La chose serait censée écrite par l'éditeur. Cet éditeur, le mieux serait à notre avis, que ce fût simplement un dépositaire principal, vous

éviteriez ainsi, pour une publication dont le bon marché est la condition première, tous les frais inutiles d'intermédiaire. Vous donneriez vous-même les bons à tirer, et seriez sûr ainsi des chiffres du tirage.

... On dit que l'état de siège sera levé le 20 ; le *Rappel* reparaîtrait aussitôt, il serait bon que la publication du volume ne fût pas retardée au delà du 1^{er} septembre⁽⁴⁾.

Le lendemain, en recevant la lettre de Victor Hugo (du 10 août), Paul Meurice réclame la note :

Il est très important que nous ayons cette note de vous sur Kerwyn et Anspach⁽⁵⁾. Ayez la bonté de la rétablir si elle s'est décidément égarée. Cela rentre dans le système de rapide récit explicatif qui nous semble nécessaire pour que le livre ne soit pas un simple dossier de documents, mais ce qu'il doit être : un livre qui appartiendra aussi bien à l'histoire littéraire qu'à l'histoire politique.

... Si vous pouviez revenir par Metz, comme vous le projetiez, une page de votre livre qui serait sur Metz et sur Strasbourg, serait d'une portée incalculable⁽⁶⁾.

Vianden, 15 août.

... Je vous envoie ci-inclus la note finale sur Kerwyn et Anspach qui devra clore l'incident belge. Je suis de votre avis et de l'avis d'Auguste ; je relierai tout ce faisceau par de petits en-tête sobres qui feront le jour, et mettront le fil dans la main du lecteur ; mais je ferais bien mieux cela sur le texte même. Pourrais-je avoir les épreuves en placards ?

... Vous voyez le profond et intime accord de nos esprits, je songeais à visiter Metz et Strasbourg, plus Thionville, héroïquement défendue par mon père, lâchement livrée avec Metz par Bazaine. Il y aura lieu, en effet, à une page terrible et pathétique⁽⁷⁾.

Dimanche 20 [août 1871].

... J'ai reçu ce matin votre mot du 18 et les en-tête des premières pièces qui sont parfaits

⁽¹⁾ Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice. — ⁽²⁾ Voir page 136. — ⁽³⁾ Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice. — ⁽⁴⁾ *Idem.* — Victor Hugo n'est pas revenu par Metz et Strasbourg, il s'est arrêté à Thionville et a consigné dans son Carnet le récit de sa visite : *Voyages et Excursions, Édition de l'Imprimerie Nationale.*

⁽⁵⁾ Voir page 67. — ⁽⁶⁾ Inédite. — *Bibliothèque Nationale.* — ⁽⁷⁾ Aux *Rédacteurs du Rappel.* —

de netteté et de fermeté. Pour plus de clarté encore, ne trouverez-vous pas utile de donner des titres aux divers groupes de faits : *Guerre prussienne*, — *les Canons*, — *l'Assemblée de Bordeaux*... — Vous recevrez prochainement les premières épreuves en placards. — Il nous manque encore deux speeches dans les bureaux. Ne tardez pas trop non plus à nous envoyer la Lettre et surtout la Conclusion.

Je vous retournerai aussi *Expulsé de Belgique*; mais je voudrais d'abord le faire copier, (chez moi, cela va sans dire). Nous sommes toujours indécis sur la pièce que nous donnerons. *À qui la faute*, pris à un point de vue si haut, si grand, si humain, produirait peut-être, par cela même, moins d'effet — dans un journal — qu'*Expulsé de Belgique*, plus actuel et plus passionné. Nous n'y voyons pas de retranchement nécessaire, sinon la substitution des initiales aux noms, indiquée d'ailleurs par vous-même au crayon rouge. Nous vous demandons donc la permission d'attendre le moment de la réapparition du *Rappel* pour opter entre les deux chefs-d'œuvre.

La réapparition du *Rappel* ne tardera plus longtemps j'espère⁽¹⁾. On croit à une transaction sur la prolongation des pouvoirs de Thiers. La levée de l'état de siège suivrait immédiatement.

Votre

Paul MEURICE⁽²⁾.

À Paul Meurice.

Diekirch, 23 août.

Complication. Le gouvernement belge se décide, sous la pression de l'opinion, à faire semblant d'informer sur le guet-apens nocturne du 27 mai. Je suis ici pour déposer devant le juge d'instruction de Luxembourg, délégué par la commission rogatoire du parquet bruxellois. J'ai fait précéder ma déposition d'une déclaration que vous lirez dans les journaux⁽³⁾.

Je suis absolument de votre avis quant aux vers à insérer. Attendez quelques jours, je vous enverrai une pièce plus immédiatement passionnante que *À qui la faute?* et un peu

⁽¹⁾ Le *Rappel* avait été suspendu le 24 mai; il ne reparut que le 1^{er} novembre 1871. — ⁽²⁾ Inédite. — ⁽³⁾ Voir aux *Notes*, page 372.

moins personnelle (et surtout sans noms à retrancher) que *Expulsé de Belgique*. Je crois que ce sera mieux.

Cher doux ami, je serai samedi soir à Mondorf, ou du moins à *Afflige*⁽¹⁾ - près - Mondorf (sorte de faubourg), *Hôtel de Paris*. Vous pourrez m'écrire là. Que je voudrais vous y avoir comme à Vianden!... Tous ces dérangements me gênent beaucoup, mais je vous enverrai prochainement la suite et la fin du recueil *Actes et Paroles*. — Quant à des titres pour les divisions, j'hésite un peu, et je vous soumets mon hésitation. N'y a-t-il pas inconvénient à côtoyer le pittoresque? Il faut que le livre ait l'aspect sévère d'un document. Des chiffres. — Quelques titres çà et là, — comme *Paris*, — puis *Bordeaux*, — puis *Bruxelles*, — puis *Vianden*, indiquant les grandes divisions naturelles du livre, cela ne vaudrait-il pas mieux? Je vous soumets cela.

À bientôt. À toujours.

V.⁽²⁾

Au 5 septembre, nous relevons dans le *Carnet* cette réflexion mélancolique :

Il y a un an, je rentrais à Paris. Quelles acclamations alors! quelle réaction aujourd'hui! Et qu'ai-je fait? mon devoir.

Le 4 septembre, Victor Hugo recevait les premières épreuves d'*Actes et Paroles*; le surlendemain il écrivait à Paul Meurice :

Altwhies, 6 septembre.

...J'ai fait droit à votre observation sur le rappel des 19 ans d'exil d'une façon que vous approuverez, j'espère. Je vous envoie la feuille 1^{re} en placard telle que je l'ai retouchée. — Il me semble qu'après les sections I, II, III, IV, une cinquième serait utile, V, qui retrairait en lumière mes efforts antérieurs de fraternité entre les peuples. Si vous m'approuviez, vous couperiez dans la préface de *Paris-Guide* mes paroles de concorde aux allemands (vers la fin de la préface, je n'ai pas le livre) et dans le *Rappel* (vers le 25 juillet 1870) ma lettre *aux femmes de Guer-*

⁽¹⁾ Erreur de nom, lire : *Altwhies*. — ⁽²⁾ Inédite. — *Bibliothèque Nationale*.

nesey. Je vous envoie le texte qui accompagnerait ces citations ⁽¹⁾.

Vous trouverez dans ce paquet la section *les Cbâtiments* remaniée et complétée d'après vos indications et vos conseils. Vous éveillez avec raison mon attention sur les citations du *Rappel*. Si l'on entrait dans cette voie, il faudrait citer mon entrée dans Paris, plus importante que les représentations, et bien d'autres choses encore. Il faudra citer le *Rappel*, mais quand ce sera nécessaire. Ainsi l'enterrement de *Charles*, ainsi la citation de mon opinion sur la *location des églises* ⁽²⁾; ainsi (peut-être) la physionomie de l'Assemblée dans la séance où j'ai dû donner ma démission; vous verrez dans la façon dont j'ai disposé la section *Cbâtiments* que je réduis tout au fait. J'ai retrouvé des lettres (une à *Chaudey*, qui me semble intéressante) et des chiffres. J'ai pu préciser un certain nombre des représentations dont nos agents dramatiques n'ont pas gardé trace (ils auraient dû pourtant conserver mes signatures renonçant à mon droit d'auteur). Il faudra, n'est-ce pas, clore la division *Paris* par la citation totale des chiffres pour tous les représentants élus et finir le livre par le chiffre du 2 juillet, après lequel viendra, très courte, ma Conclusion ⁽³⁾.

9 septembre [1871] Altwies.

... Vous trouverez sous cette enveloppe la suite des placards revus. Vous y trouverez mon discours avec plusieurs interruptions rétablies qui me semblent utiles, notamment les approbations de *Thiers* et de *Dufaure*. J'ai retranché ou modifié quelques mots de mes trois appels du commencement. Il m'est arrivé de prendre dans cette prose des choses que j'ai mises dans mes vers où elles sont

⁽¹⁾ Ces indications n'ont pas été maintenues; la préface de *Paris-Guide* n'a pas été citée, et la lettre *Aux femmes de Guernesey* a été insérée en 1875 dans l'édition de *Pendant l'exil*. —

⁽²⁾ *Le Rappel* du 7 mai 1871 avait reproduit un passage de *Victor Hugo en Zélande* où *Charles Hugo* contait la visite d'une cathédrale dont les tableaux de maîtres, voilés d'une serge, n'étaient visibles qu'en payant. À ce propos, *Victor Hugo* avait émis l'idée que le clergé payât à l'État le loyer de l'église dont il tirait profit; en cas de non location, la chaire serait occupée par un lecteur public. — ⁽³⁾ Inédite. — *Bibliothèque Nationale*.

micux; vous les voyez disparaître ici, mais vous les verrez reparaitre là. Ainsi (*Aux Allemands*), je remplace : c'est à Paris que l'on sent le battement du cœur de l'Europe par que l'on sent vivre l'Europe. Vous retrouverez le battement du cœur dans l'*Année terrible*. De même pour les autres changements. Donc ne me désapprouvez pas trop. À bientôt ⁽¹⁾.

Mondorf, 13 septembre.

En principe, je suis un peu opposé aux notes. À partir des *Orientales* qui en exigeaient, je n'en ai plus guère mis à mes œuvres. Pourtant, cette fois-ci, comme toujours, je suis de votre avis et de l'avis d'*Auguste*, il faut des notes à *Actes et Paroles*. La première serait ma lettre *Aux femmes de Guernesey* et la page *Aux Allemands* (préface de *Paris-Guide*); on y mettrait aussi tout ce que vous indiquez. Cela dégagerait la ligne logique et droite du livre. Donc vous avez raison. On ne mettrait dans le texte que mes deux chiffres du 13 février et du 2 juillet — 214.000 et 55.000 — et l'on mettrait dans les notes la liste entière des représentants de Paris nommés en février, n'est-ce pas? Je tiens à n'avoir pas l'air de me poser en premier représentant de Paris, et il est bien qu'au moins dans les notes les 216.000 voix de *Louis Blanc* soient constatées.

La lettre que *Garibaldi* m'a écrite à propos de ma démission et qui est dans *Le Rappel* (avril) devra être dans le texte et pourra clore la section *Bordeaux* ⁽²⁾.

15 septembre [1871].

La lettre, à vous deux adressée, est à la copie ⁽³⁾. Le prochain courrier vous la portera probablement. Je vous envoie les *I, II, III* et *V* de la section *Bruxelles*. Votre lettre formera la division *IV*. Je crois que vous trouverez le tout bien arrangé ainsi.

Ce volume en somme, bien que composé de documents et de pièces, me paraît, par son enchaînement, avoir un certain intérêt.

Je renvoie aux notes sous le titre *post-scriptum de l'incident belge*, le fait des tableaux de *Victor* et le simulacre d'instruction contre

⁽¹⁾ Inédite. *Bibliothèque Nationale*. — ⁽²⁾ Correspondance entre *Victor Hugo* et *Paul Meurice*. —

⁽³⁾ À MM. *Meurice* et *Uacquerie*. Voir page 108.

lequel vous avez lu sans doute ma protestation.

Est-il vrai que l'état de siège durera autant que l'absence de l'Assemblée ?

Si dans ma lettre, à vous deux adressée, et qui résume avec quelques développements tout ce que je vous ai écrit pendant la Commune, vous trouviez des choses dangereuses au point de vue de la pseudo-liberté de la presse qui sévit en ce moment, avertissez-moi. Ne voulant pas être jugé sous la République par les juges impériaux, je ne veux pas de procès, et je mettrais des points, je m'exilerais plutôt que de me laisser traduire devant ces gens-là ; je ne dois paraître devant la magistrature de Bonaparte que comme juge. Je l'ai dit, je dois le faire.

À vous *ex imo* ⁽¹⁾.

*
* *

Victor Hugo reçoit de L. Bochet ⁽²⁾ un télégramme lui annonçant la condamnation de Rochefort à la déportation dans une enceinte fortifiée. Aussitôt il répond :

22 septembre, Altwies.

Cher Monsieur,

Nous recevons le télégramme. Cette condamnation de Rochefort passe tout. Elle me décide à partir sur-le-champ pour Paris. Qu'y a-t-il à faire ? je le ferai. Dites-le lui. Je suis son ami.

J'écrivais il y a quelque temps ces vers qui seront dans mon livre *L'Année terrible* ⁽³⁾. Montrez-les à Rochefort, il verra que mon vieux cœur est toujours avec lui.

Petit Georges est un peu souffrant, mais malgré les lenteurs calculées des chemins prussiens, nous espérons être à Paris le 25.

Croyez à ma cordialité.

VICTOR HUGO ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Inédite. *Bibliothèque Nationale*. — ⁽²⁾ Écrivain, connu surtout par ses traductions. — ⁽³⁾ *Les Pamphlétaires d'église*. — ⁽⁴⁾ *Bibliothèque de l' Arsenal. Collection Paul Lacroix*.

A PARIS.

Le 23 septembre, Victor Hugo quitte Altwies ; le Carnet note ce détail :

Quand j'ai passé la frontière, j'ai été prévenu que le commissaire de la frontière télégraphiait à Paris mon arrivée.

Le 25 au soir il était à Paris ; le 26, il cherchait avec Paul Meurice et Bochet le moyen de sauver Rochefort ; le 28 il demandait à Thiers un rendez-vous et obtenait de lui, le 1^{er} octobre, la promesse que Rochefort subirait sa peine dans une forteresse en France et pourrait voir ses enfants. Le 2 octobre Victor Hugo recevait l'autorisation de voir Rochefort. Nous avons publié dans *Choses Vues* les détails de ces deux entrevues qui donnent toute la mesure de l'amitié profonde que Victor Hugo avait pour Rochefort ⁽¹⁾.

*
* *

À peine arrivé, de nombreuses lettres demandent à Victor Hugo d'intervenir pour sauver les condamnés ou adoucir leur sort. Parmi ces suppliques, se trouve celle de la femme d'Henry Maret ⁽²⁾.

Monsieur,

Connaissant votre horreur pour toute injustice il me paraît impossible que mon mari ne soit pas au nombre de vos protégés auprès de M. Thiers. Je m'adresse à vous, désespérée, ne sachant que faire. Je vous en conjure, Monsieur, dites-moi ce que nous devons tenter, ce que nous pouvons espérer. Pardonnez-moi cette démarche et croyez que votre réponse me trouvera bien reconnaissante.

E. MARET ⁽³⁾.

La réponse se trouve dans le Carnet :
3 octobre. — M^{me} Henry Maret est venue

⁽¹⁾ Rochefort dans son ouvrage : *Les aventures de ma vie*, passe sous silence les démarches que Victor Hugo a faites pour lui. — ⁽²⁾ Henry Maret, journaliste, était, pendant la Commune, rédacteur au *Mot d'ordre* et à *La Vérité*. — ⁽³⁾ *Documents*.

me voir. Je m'occuperai de son mari qui, lui aussi, est condamné. Un journaliste, Maroteau ⁽¹⁾, est condamné à mort pour fait de presse.

5 octobre. — Écrit à Louise Michel en prison à Versailles et en danger de condamnation à mort.

12 octobre ⁽²⁾. — M. Bochet est venu. Il m'a annoncé que Rochefort partait demain pour Avignon ou Tours. Rochefort est très content.

16 octobre. — Visite et lettre de M^{me} Ernst m'annonçant qu'on ne lui permet plus de dire des vers de moi à Paris.

17 octobre. — Lettre de M^{me} Henry Maret ⁽³⁾. Il faut que je sauve ce pauvre garçon. Je n'y épargnerai rien.

Et le lendemain, Victor Hugo écrit à M^{me} Jules Simon ⁽⁴⁾. Voici la lettre :

Paris, 18 octobre.

Madame, il s'agit d'une bonne action, et vous ne me trouverez pas importun. Je connais votre cœur. M. Henry Maret agonise à l'hôpital militaire où il a été durement enfermé. Sa jeune femme au désespoir m'écrit. J'avais écrit pour M. H. Maret à M^{me} Lambrecht, mais c'était le 7 octobre et le 8 M. Lambrecht ⁽⁵⁾ mourait; malheur à contre-coup, car en frappant M. Lambrecht, il a atteint M. Maret. M. Henry Maret a deux petits enfants; c'est un écrivain d'esprit et de talent, qu'il ne faut pas condamner à mort parce qu'il est condamné à la prison. Son admission dans une maison de santé le sauverait. Je crois me souvenir que M. Jules Simon, le jour où il m'a fait l'honneur de dîner chez moi l'an passé, s'y est rencontré

avec M. Henry Maret. Un mot de vous à M. Jules Simon et un mot de M. Jules Simon à M. Casimir Périer ⁽¹⁾ sauverait M. Maret. Il s'agit simplement de remplacer l'hôpital militaire, peu fait pour des écrivains, par une maison de santé. Vous le voudrez, Madame; je n'ai pas besoin de vous en prier; je me borne à appeler votre attention sur cette jeune femme et sur ces deux petits enfants, et je mets leur douleur et mon respect à vos pieds.

VICTOR HUGO ⁽²⁾.

Madame Jules Simon obtint la promesse du transfert d'Henry Maret, mais un mois après il était encore à la prison de Versailles.

*
*

L'incident de Bruxelles avait été commenté de telle façon à Guernesey que Hauteville-house avait été menacée :

19 octobre. — Henriette ⁽³⁾ est arrivée ce matin de Guernesey. Henriette nous raconte ce qui s'est passé à Guernesey à mon sujet. Il paraît qu'on y a voulu brûler ma maison, *vu que c'est moi qui ai brûlé Paris et tué l'archevêque*. Pendant que les curés catholiques disaient cela dans le Luxembourg, les curés protestants le disaient en Angleterre.

Cet incendiaire, ce tueur d'archevêques fut encore sollicité d'intervenir pour sauver un nouveau condamné :

21 octobre. — M. Léon Bigot, avocat de Maroteau, condamné à mort, me prie d'intervenir et de tâcher de sauver son client. Certes, je le ferai.

Maroteau est auteur d'un volume de vers intitulé : *Flocons de neige* ⁽⁴⁾, dont la première pièce m'est adressée. J'interviendrai dans l'affaire Maroteau par une lettre à son avocat, dirigée contre toutes les exécutions.

25 octobre. — M. Violette, avocat de Louise Michel, est venu avec Paul Meurice me voir

⁽¹⁾ Rédacteur en chef de *La Montagne*, journal révolutionnaire qui ne parut que du 2 au 25 avril 1871, du *Salut public*, du *Faubourg*, journaux éphémères, où Maroteau publia des articles fort violents; il fut arrêté le 12 juin et condamné à mort le 2 octobre. Sa peine fut commuée en déportation; il mourut en Nouvelle-Calédonie. — ⁽²⁾ À partir du 11 octobre jusqu'à la fin de 1871, les extraits que nous publions ont été copiés sur un Carnet faisant partie de la collection de M. Louis Barthou. — ⁽³⁾ Voir page 506, *Quelques Documents*. — ⁽⁴⁾ Jules Simon était ministre de l'Instruction publique. — ⁽⁵⁾ Ministre de l'Intérieur.

⁽¹⁾ Nommé ministre de l'Intérieur le 11 octobre en remplacement de Lambrecht. — ⁽²⁾ Lettre inédite, communiquée par M^{lle} Marguerite Simon petite-fille de Jules Simon. — ⁽³⁾ Bonne au service de Victor Hugo, à Guernesey. — ⁽⁴⁾ *Les Flocons*, 1867. L'auteur, dans les vers à Victor Hugo, dit avoir dix-sept ans.

après le dîner. Il m'a apporté une lettre d'elle.

28 octobre. — J'ai été aujourd'hui à Versailles, voir Rochefort, qui est toujours dans la prison de Saint-Pierre où il m'écrivit qu'il s'ennuie formidablement. Froid vif, brouillard. Je suis parti à 11 h. 1/2. Dans le wagon, j'ai rencontré M^{me} Henry Maret. Nous avons causé de son mari, toujours malade, et de plus, prisonnier. Je l'ai rassurée. Nous réussirons à le faire entrer dans une maison de santé. Puis viendra l'amnistie.

Arrivée à Versailles à midi 1/2. Force formalités. D'abord M. Barthélemy Saint-Hilaire⁽¹⁾. Nous avons causé amicalement dans l'intérêt de Rochefort, j'ai été doux, et ma révolution a fait bon ménage avec la réaction de M. Barthélemy Saint-Hilaire. J'ai obtenu qu'on transférât Rochefort le plus tôt possible à Tours où il aura un bon climat et une demi-liberté. Après M. Barthélemy Saint-Hilaire, le préfet de Versailles (M. Cochin), le secrétaire général, le directeur de la prison, etc. Il était trois heures quand j'ai pu voir Rochefort. On nous a laissés seuls tous deux dans une cellule meublée d'un grabat et d'une latrine et où il y a deux fois le nom de Mourot⁽²⁾ gravé sur le plâtre du mur. C'est là en effet que Mourot a été enfermé. Rochefort commence à perdre patience. Je l'ai relevé en lui annonçant sa très prochaine translation à Tours. Je lui ai dit que j'allais m'attacher à l'amnistie, et qu'il faudrait bien qu'on nous la donnât, et je l'ai invité à dîner pour le deuxième dimanche de mai 1872. Cela lui a rendu sa gaieté, et je l'ai quitté confiant dans l'avenir et content. Je suis resté avec lui une heure et demie. J'étais de retour à Paris à six heures du soir.

Dans les gares j'ai remarqué que les officiers qui vont et viennent entre Paris et Versailles lisaient beaucoup *L'Ordre* (le journal bonapartiste fait par Duvernois).

M^{me} Ernest Lefèvre est venue dîner avec nous. Je m'occupe de faire rentrer son mari.

30 octobre. — M. Peyrat est venu me voir.

⁽¹⁾ Chef de cabinet à la présidence de la République. — ⁽²⁾ Mourot était secrétaire de la rédaction du *Mot d'ordre* au moment de son arrestation. Il fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée et gracié en 1879.

Je l'ai rencontré ce soir. Je suis en profond accord avec ce ferme et excellent esprit⁽¹⁾.

L'impression du volume *Actes et Paroles* se poursuivait; Victor Hugo envoie à Paul Meurice quelques indications typographiques :

30 octobre [1871].

Cher ami, voici la lettre⁽²⁾. À propos du plébiscite, vous verrez que j'ai, comme toujours, tenu compte de vos observations.

Pour une simple lettre, des *moins* ou des *astérisques* auraient un peu de prétention; des *blancs* conviendraient mieux et suffiraient à marquer les repos et les divisions. Il faudrait donc un *blanc* de deux lignes ou d'une ligne et demie partout où j'ai mis une barre rouge. Vous m'approuvez, n'est-ce pas ?

À vous. *Ex imo*.

V. ⁽³⁾

*
*
*

Le Carnet donne, au 31 octobre, le récit d'une rencontre émouvante :

Il y a trois jours, quand j'étais à Versailles pour voir Rochefort, j'ai vu passer dans l'avenue de Paris un groupe d'hommes entouré de soldats, marchant rapidement. C'étaient des prisonniers de la Commune qu'on emmenait je ne sais où. Ils étaient une centaine gardés par une cinquantaine de fusiliers. La plupart avaient l'air fier, résolu et insouciant. Tous portaient en bandoulière ou à la main un sac ou un paquet, quelques-uns plusieurs. Ils allaient pêle-mêle en cohue, sans aucun alignement. Leurs vêtements avaient toutes les souillures de la promiscuité dans la paille, qui est si vite fumier. Je les regardais. J'étais ému. Un d'eux s'est mépris sur la fixité de mon regard, et m'a dit presque avec colère : *Vous pouvez nous regarder, allez!*

Le Rappel a reparu aujourd'hui⁽⁴⁾. Il contient ma lettre.

⁽¹⁾ Peyrat, rédacteur en chef de *La Presse* jusqu'en 1859, fonda en 1865 *L'Avenir national*. Il fut élu député de la Seine en 1871 et siégea à l'extrême gauche. — ⁽²⁾ *Aux rédacteurs du Rappel*. — ⁽³⁾ Inédite, *Bibliothèque Nationale*. — ⁽⁴⁾ *Le Rappel* du 31 octobre portait la date 1^{er} novembre.

La vente du *Rappel* où est ma lettre a dépassé tout ce qu'on attendait. On avait tiré 54.600. A midi, c'était épuisé. On regrette de n'avoir pas tiré 100.000. Ce soir le numéro fait prime et se vend 50 centimes. On va faire un nouveau tirage.

J'ai dit hier à Peyrat en parlant des hommes de la Commune le mot que j'avais dit aux quatre membres du comité central qui sont venus me consulter le 19 mars : *Prenez garde. Vous partez d'un droit pour aboutir à un crime.*

*
*
*

Léon Bigot, l'avocat de Maroteau, avait adressé à Victor Hugo un rapport destiné à la Commission des grâces; c'est à ce rapport que répond la lettre publiée page 154; l'avocat prend sur lui d'envoyer à Victor Hugo la mère du jeune condamné :

Illustre protecteur,

Ce matin M^{me} Maroteau est venue tout en larmes m'apporter *Le Rappel*. Elle trouvait l'article de M. Lockroy — *féroce* ⁽¹⁾. Pauvre mère! Je l'ai rassurée, et l'ai engagée à venir mercredi à 9 heures du soir pour vous remercier de ce que vous faites. Ai-je été indiscret?

J'ajouterai dans ma lettre à vous adressée : « C'est l'œuvre d'un *compilateur*, d'un légiste ennuyeux, j'ai donc cru indispensable de m'adresser à vous et de me mettre ainsi sous la protection d'un homme, notre modèle à tous dans l'art difficile de bien dire ».

Je vous supplie de me continuer votre bienveillance et de me croire

Le plus humble, mais le plus dévoué de vos admirateurs.

LÉON BIGOT.

31 octobre 1871.

C'est le Carnet qui, jusqu'au 14 novembre, va nous renseigner sur les démarches de Victor Hugo :

2 novembre. — M. Barthélemy Saint-Hilaire m'écrit que M. Thiers voudrait me voir.

⁽¹⁾ L'article de Lockroy, dans *Le Rappel* daté du 1^{er} novembre, ne mettait pas en doute le rejet du pourvoi de Maroteau.

J'hésite. Pourtant, si je puis sauver quelques têtes? J'irai.

Cette nuit, vers deux heures, le portier du numéro 23 de la rue de Verneuil a entendu frapper et a dit : qui est là? Une voix a répondu : *C'est moi, Ernest Lefèvre*. C'était Ernest Lefèvre, en effet. Il est rentré, est monté chez lui, s'est couché, a dormi, et ce matin sa mère stupéfaite, effrayée et heureuse, l'a vu dormant dans un lit. Mais il est reparti tout de suite. Il est maintenant caché à quelques lieues de Paris. Il y a un mandat d'amener contre lui. C'est odieux et bête. J'en parlerai à Thiers. Il s'agit d'amadouer ce bouledogue de Dufaure ⁽¹⁾.

4 novembre. — Thiers m'a fait dire : Je voudrais causer avec vous. J'irais vous chercher à Paris, mais je suis le plus occupé de nous deux, voulez-vous venir à Versailles? J'y suis allé aujourd'hui malgré un froid vif et un gros rhume. Nous avons causé deux heures. Je l'ai fort ébranlé sur les condamnations à mort dont je lui ai montré la responsabilité sur lui, et je lui ai passionnément conseillé l'amnistie. Il est mal à son aise, l'assemblée étant la maîtresse. J'ai obtenu pour Rochefort qu'on le transférât aux îles Sainte-Marguerite. Puis j'ai été voir Rochefort dans la prison de Saint-Pierre. Je lui ai dit mon succès pour lui en attendant l'amnistie. Il est ravi. Il m'a répété : *C'est toujours vous qui me sauvez.*

9 novembre. — Le pourvoi de Maroteau est rejeté. L'avocat, M. Léon Bigot, m'écrit : *Nous n'avons plus d'espoir qu'en vous*. Certes, je n'abandonnerai pas ces pauvres condamnés.

Secours envoyé pour être distribué aux prisonniers des pontons : 500 francs.

10 novembre. — Avant-hier, Suzanne en nettoyant son fourneau (rue Pigalle, 55) ⁽²⁾ y a trouvé une sorte de trou fermé par une trappe. Elle l'a ouvert, et l'a trouvé plein de boutons d'uniformes ayant tous du drap arraché, il y avait aussi quelques ceintures d'uniformes. Il y avait plus de trois cents boutons. Elle a parlé de cette trouvaille à la portière qui lui a dit : *Ab! vous avez découvert cela. Cbnt! Il a bien fallu sauver tous ces pauvres malheureux qu'on voulait fusiller.*

⁽¹⁾ Ministre de la Justice. — ⁽²⁾ Suzanne était la domestique de M^{me} Drouet, qui habitait alors rue Pigalle.

11 novembre. — M. Albert Joly, avocat de Rochefort, a envoyé hier une dépêche télégraphique au *Rappel* pour annoncer que Rochefort était parti la nuit précédente en voiture cellulaire avec d'autres condamnés pour le fort Boyard (île d'Aix). Je pense que de là on l'enverra, comme c'est convenu avec M. Thiers, aux îles Sainte-Marguerite.

12 novembre. — Visite de Greppo. Il me demande de faire partie d'une commission de secours pour les détenus des pontons. Il va sans dire que j'accepte. J'ai déjà donné et je donnerai encore.

14 novembre. — Louise Michel vient d'être transférée à la prison d'Arras. J'ai reçu une lettre d'elle ce matin.

Ernest Lefèvre est toujours caché. Je lui écris de prendre patience.

M^{me} Robert, que m'adresse mon ancien collègue Vauthier, vient me voir pour son fils, âgé de 19 ans, qui est à Brest sur les pontons.

Peyrat et Langlois sont venus. Ils nous ont donné des détails intéressants sur la journée du 18 mars. Langlois a été général de Paris jusqu'à 7 heures du matin. Nommé par l'Assemblée, il a été à l'Hôtel de Ville, a vu l'impossibilité de concilier les deux devoirs, et a donné sa démission.

Nous croyons devoir donner ici la lettre de Maroteau, qui, malgré les efforts réitérés de Victor Hugo pour le sauver, devait mourir en Nouvelle-Calédonie :

Hôpital militaire de Versailles.

14 novembre 71.

Illustre maître,

Merci de votre belle page sur les condamnés à mort ; merci de vous être dressé entre nous et l'échafaud.

J'avais lu votre lettre sur le droit d'asile alors que je cachais ma tête proscrire dans un grenier de Belleville ; je viens de lire votre plaidoyer pour les condamnés sur un lit d'hôpital entre le médecin et le bourreau.

J'en ai épuisé toute l'émotion ; votre grand souffle m'a ranimé, je vous admire et je ne trouve pas de mots pour vous exprimer ma reconnaissance.

Votre chapitre d'histoire sera sublime ; en même temps qu'un grand poète vous êtes un grand citoyen. Quand vous pouviez vous isoler

dans votre gloire, vous avez fait une arme de votre plume d'or, vous avez protesté tout seul, en l'honneur du droit, au milieu de l'Europe ameutée, exposant votre poitrine à la boue pour épargner le fer aux nôtres.

La meute des diffamateurs aboie encore ; la curée n'est pas finie ; ils n'ont point encore assez de chair aux crocs et de sang aux pattes !

Le ruisseau va vous huer.

On ne songe qu'à nos fautes ; point à nos misères et à nos détresses. Nul ne peut pardonner un moment de fureur ou de folie à ce pauvre grand peuple que depuis des siècles on fusille chaque fois qu'il descend pâle des faubourgs ou sort noir de sa mine pour demander du soleil ou du pain.

On oublie que pendant deux mois de dictature il a été clément, qu'il n'a songé à se venger que quand les rues étaient pleines de cadavres de femmes et d'enfants.

On l'oublie. Vous l'avez de votre grande voix rappelé au monde.

Merci pour mes camarades, merci pour moi, merci pour ma vieille mère.

GUSTAVE MAROTEAU ⁽¹⁾.

Carnet. — 17 novembre. — M^{me} Jules Simon est venue m'apporter une lettre de M. Casimir Périer, ministre de l'Intérieur, qui refuse de faire transférer M. Henry Maret dans une maison de santé, sous prétexte que M. Naquet s'en est évadé. Henry Maret est à l'hôpital civil. Nous ne lâcherons pas prise. M^{me} Jules Simon va demander pour lui une chambre, et plus tard, — le plus tôt possible, — nous reviendrons à la charge pour la maison de santé.

24 novembre. — Bruits sinistres ce soir. La commission des grâces serait décidément la commission des supplices.

25 novembre. — Midi. *Le Rappel* est supprimé pour deux articles, l'un d'Édouard Lockroy, l'autre de Camille Pelletan. L'arrêté est signé Thiers — Casimir Périer (Intérieur), Cisse (Guerre), Ladmirault (État de siège), Renault (Police).

28 novembre. — J'apprends à l'instant que Rossel, Ferré et un sergent appelé Bourgeois, condamné dont on ne savait pas même le nom, ont été fusillés ce matin mardi à Satory. Ils

⁽¹⁾ Reliquat.

sont morts avec fermeté, Rossel assisté du pasteur protestant Passa, Bourgeois de l'aumônier catholique Pollet, Ferré sans prêtre. — Rossel a voulu commander le feu. On le lui a refusé. Il s'est laissé bander les yeux. — Voilà la peine de mort politique rétablie. Crime.

29 novembre. — Après le dîner sont venus Duverdier, Émile Allix, Lecanu, Peyrat, Paul Meurice. On croit toujours plus que jamais à un essai de pronouncement bonapartiste. Un vieux camarade de mon frère Abel, M. Eugène de Monglave, m'écrit pour m'offrir un asile. Il se dit informé. Il m'écrit : *C'est sur vous seul*, j'en suis sûr, que s'acharnera la réaction tout entière. *Sur vous seul* est souligné dans sa lettre. J'ai lu cette lettre tout haut et j'ai dit en me tournant vers Peyrat et Lecanu : *J'espère bien que je ne serai pas seul*. Nous avons ri. On dit que cette fois je serai fusillé. Peyrat, en me quittant, m'a dit des paroles émues qui m'ont touché. C'est un ami.

Dans ma promenade avant de rentrer, entre onze heures et minuit, j'ai rencontré rue de Laval une très forte patrouille de ligne. C'est la première fois. Se prépare-t-il en effet quelque chose ?

30 novembre. — Ce matin j'ai écrit à Rochefort au fort Boyard pour le rassurer et lui dire d'espérer. On le dit accablé et inquiet. Gaston Crémieux ⁽¹⁾ a été exécuté aujourd'hui à Marseille.

Nouvelles insultes. Recrudescence de rage dans une foule de journaux. On ne me connaît qu'après ma mort.

Gaston Crémieux qu'on vient de fusiller à Marseille était un beau et intelligent jeune homme de trente ans. Il était de la réunion des journalistes qui a eu lieu chez Charles à Bordeaux. Charles l'avait en amitié. Il laisse une veuve de vingt ans et trois enfants.

3 décembre. — Une dépêche annonce qu'avant de mourir Gaston Crémieux m'a écrit. Je n'ai pas reçu sa lettre.

7 décembre. — Langlois est venu dîner avec moi. Il arrive de Versailles. Thiers a lu son message qui a mécontenté la droite et fâché la gauche.

⁽¹⁾ Gaston Crémieux, avocat, était au nombre des condamnés pour lesquels Victor Hugo s'était entremis.

12 décembre. — Nadaud et Cantagrel ⁽¹⁾ sont venus me voir à propos de la réclamation des biens d'Orléans ⁽²⁾. Ils me demandent s'il n'y aurait pas lieu d'étouffer cette réclamation sous la réclamation et la renonciation générale de tous les proscrits qui ont droit à des restitutions et à des indemnités. C'est mon avis, à condition que notre renonciation accompagne notre réclamation.

La peine d'Henry Maret est commuée à 4 mois au lieu de 5 ans.

Le Rappel se décide à faire expliquer le gouvernement sur la durée de la suspension. Victor a écrit à Barthélemy Saint-Hilaire ⁽³⁾.

14 décembre. — Les trois femmes condamnées à mort pour qui j'ai demandé grâce sont graciées. Les travaux forcés à perpétuité. Elles se nomment Marchais, Suétens et Ratiffe.

C'est par erreur qu'on avait annoncé la condamnation à mort de celle qui s'appelle Papavoine.

*
* *

Voici le récit d'une visite intéressante qui eût pris place dans *Choses Vues* si nous eussions en connaissance du Carnet qui le contenait :

15 décembre. — Tout à l'heure, j'étais en train d'écrire à M. Vigneaux, rédacteur de la *Feuille du village*, qui vient d'être condamné, pour avoir dit des choses vraies, à de l'amende et à de la prison.

Mariette est entrée et m'a remis cette carte : Duc d'Aumale ⁽⁴⁾. J'ai fait entrer le prince. Je lui ai trouvé le même air sympathique qu'autrefois à la Chambre des pairs. Seulement j'ai des cheveux blancs et lui a la moustache grise. Il m'a dit : Monsieur, en me présentant chez Victor Hugo, je rends visite à l'académicien, mais je viens voir l'homme. — Je l'ai remercié, et nous nous sommes serré la main.

⁽¹⁾ Martin Nadaud et Cantagrel, représentants du peuple en 1849, puis proscrits, étaient, en 1871, conseillers municipaux. — ⁽²⁾ À l'Assemblée nationale, séance du 8 décembre 1871, le gouvernement proposa de restituer aux princes de la famille d'Orléans les biens confisqués par le décret du 22 janvier 1852. (*Le Moniteur universel*.) — ⁽³⁾ *Le Rappel*, supprimé le 25 novembre 1871, ne fut autorisé à reparaitre que le 29 février 1872. — ⁽⁴⁾ La carte est collée sur le Carnet.

Il m'a dit : C'est moi qui vous remercie, c'est nous qui vous remercions. Et il m'a parlé des pages sur Louis-Philippe dans *Les Misérables*. Puis il m'a félicité de mon attitude à Bruxelles, et de ma lettre du 26 mai. — Je lui ai dit : C'est ma loi. Je défends les vaincus. J'ai défendu la Commune vaincue contre l'Assemblée victorieuse. Si la chance eût été pour l'Hôtel de Ville de Paris contre le Palais de Versailles, j'eusse défendu l'Assemblée contre la Commune. — Il m'a dit : C'est vrai. On le sait. Et vos ennemis mêmes l'avouent. — Puis nous avons causé. Il est convenu que l'avenir est à la République. Il m'a parlé de ma rencontre avec son frère Joinville en pleine mer il y a trois ans ⁽¹⁾. Il est resté près de trois quarts d'heure. En me quittant il m'a dit : On admire en vous le génie, il faut aussi admirer l'âme. — Nous nous sommes séparés cordialement. En sortant de mon cabinet, il m'a dit : *Vous êtes républicain, et moi je suis citoyen*. Je lui ai répondu : *Devenez-le*. Et nous nous sommes de nouveau serré la main. La République est évidemment indestructible pour lui et il m'a paru en accepter sincèrement la nécessité.

Notre conversation a eu de l'intérêt. Il m'a demandé ce que je pensais du 18 mars. Je lui ai répondu que *c'est l'Assemblée qui l'a fait*. J'ai ajouté : *Paris avait la fièvre héroïque, Paris avait une sortie rentrée. L'Assemblée a commis le crime de provoquer Paris, et elle a eu le reste de la colère de Paris contre la Prusse. C'est la faute des gens de Versailles*. — Il a rêvé un moment, et m'a dit : *Vous avez raison, c'est vrai*.

À un autre moment, il m'a dit : *À huit ans, je savais par cœur les Orientales*. — Et il a ajouté : *Ce sont les Orientales qui ont fait Flourens. Je lui sais gré d'être allé en Crète. Que pensez-vous de Flourens ?* J'ai répondu : Je l'ai surnommé *le paladin rouge*. — *C'est cela*, a repris le duc d'Aumale : *Un républicain chevalier. J'estime cette nature-là*.

Il m'a parlé de Charles. Il m'a dit : *Quel fils vous aviez là ! Quel superbe esprit et quel grand cœur ! Je lisais tout ce qu'il écrivait*. Et il a ajouté : *Hélas ! j'ai été éprouvé comme vous* ⁽²⁾. Et les larmes lui sont venues aux yeux.

Une des choses sur lesquelles il a insisté, c'est l'amnistie. Il m'a dit : *Je n'aurais jamais*

voulu la mort que pour les assassins. J'ai répliqué : *La mort pour personne*.

*
* *

Nous croyons devoir publier un trait de caractère que nous révèle le Carnet :

Ma chambre étant humide au point que le mur ruisselle, en rentrant à minuit j'ai apporté mon matelas dans mon cabinet, j'y ai fait mon lit, et j'y ai couché. Je ne veux pas donner cette peine de refaire mon lit aux domestiques. Je ferai ainsi tous les soirs, sans le leur dire, jusqu'à ce que j'aie dans mon cabinet un lit-canapé. Le matin, je rapporte moi-même mon matelas dans ma chambre, et la bonne Mariette, si dévouée et si zélée, ne s'aperçoit de rien.

*
* *

16 décembre. — Visite de M. Lafont, ancien adjoint de M. Clemenceau. Il vient au nom du Comité d'union républicaine me demander de me laisser porter comme représentant de Paris à l'élection unique qui aura lieu le 7 janvier. J'ai répondu que, si j'étais élu, j'accepterais, mais que je ne me présenterais pas. J'ai conseillé de nommer M. Ledru-Rollin.

Plusieurs journaux donnent ce matin de prétendus détails sur la visite que m'a faite M. le duc d'Aumale et jusqu'à notre conversation. Inventions pures.

17 décembre. — Louise Michel a comparu devant un conseil de guerre présidé par un colonel Delaporte. Elle a été condamnée à la déportation dans une enceinte fortifiée. Elle a été intrépide. C'est bien celle qui signait Enjolras ⁽¹⁾.

18 décembre. — Charles Lullier ⁽²⁾, dont la peine est commuée aux travaux forcés à perpétuité, Urbain et Trinquet ⁽³⁾, vont partir sur le transport à voiles *Le Rbin*, capitaines Bourny et Villemerueil, pour le bagne de Nouméa.

19 décembre. — Gambetta a dîné avec nous chez Lecanu. Le dîner a été intime et cordial. Il revenait de Versailles où a été discutée la rentrée des d'Orléans à la Chambre. Il croit à

⁽¹⁾ Voir *Choses vues*, tome 2, Édition de l'Imprimerie Nationale. — ⁽²⁾ Le duc d'Aumale avait perdu sept enfants; la duchesse d'Aumale était morte en décembre 1869.

⁽¹⁾ C'est après cette condamnation que Victor Hugo a écrit *Viro Major. Toute la Lyre*. — ⁽²⁾ Membre du comité central de la Commune. — ⁽³⁾ Membres de la Commune.

mon élection dont je doute, que je subirais comme un devoir, mais que je ne désire pas.

Il m'a chaudement parlé de ce que j'ai fait à Bruxelles. Il m'a dit : Vous avez arrêté net le gouvernement réactionnaire belge, et vous avez eu raison de dire : *Ils m'ont expulsé, mais ils m'ont obéi*. — Nous avons causé de la gauche qu'il croit impossible à rallier, de Louise Michel qui, à part quelques mots de trop, a été admirable, de l'amnistie, de l'Institut. — Nous sommes rentrés à onze heures. Je suis allé voir M^{lle} Louise Bertin.

21 décembre. — Visite des délégués du Comité des Droits de l'Homme qui me demande de me laisser porter aux élections du 7 janvier.

25 décembre. — D'Alton-Shée vient me voir. Nous causons de mon élection possible le 7 janvier. Je lui répète ce que j'ai dit aux diverses députations des comités : *Je resterai passif. Je ne ferai rien contre, mais je ne ferai rien pour*.

La question de mon élection semble perdre du terrain. Le cercle Valois me préfère Nadaud à 52 voix contre 12.

27 décembre. — Sont venus un délégué du Cercle des Travailleurs et un délégué du Comité de la rue Bréa. Je suis content de moi. J'ai déclaré que j'entendais substituer au *mandat impératif* le *mandat contractuel*, c'est-à-dire le contrat synallagmatique entre le mandant et le mandataire. Ceci compromet mon élection, mais maintient la dignité de ma conscience. C'est bien.

28 décembre. — À une vieille femme dans la rue, qui était hors de sa maison, chassée par son propriétaire, pleurait et ne savait où coucher : 10 francs.

D'Alton-Shée, Pelleport, M. Constant Laurent. Ils viennent m'annoncer qu'une députation de la réunion de la rue d'Assas viendra aujourd'hui me prier d'y assister ce soir. La députation se présente. Elle est composée des citoyens Falcon, président, Bonhour, Limousin et un quatrième. Presque en même temps arrive une députation du Comité de la rue Bréa. Je les reçois ensemble. Invitation m'est faite d'aller ce soir à la réunion publique de la rue d'Assas, et quasi sommation d'accepter le mandat impératif. Je déclare que je ne suis pas candidat, que je suis à la disposition du peuple de Paris, mais que je ne sollicite aucun

suffrage. Que je n'irai donc à aucune réunion publique, que j'accepte le mandat contractuel, contrat synallagmatique entre le mandant et le mandataire, et que je repousse, comme offensant pour la conscience et la dignité de l'élu, le mandat impératif ; que si on insiste, je déclare décliner toute candidature. Après discussion, les deux députations se rendent et cèdent sur tous les points. J'écris immédiatement ma *déclaration* qui sera lue ce soir à la réunion de la rue d'Assas, et je signe une acceptation d'un mandat contractuel qui m'est présentée par le Comité de la rue Bréa. Ils sont arrivés à 2 heures et partis à 6 heures.

Visite de M. de Loménie, candidat à l'Académie. Il est appuyé par Guizot contre M. About, appuyé par Thiers.

Robelin et Albert Glatigny ont dîné avec moi.

Une jolie petite bête à bon Dieu vient de s'abattre sur une page que j'étais en train d'écrire. Je l'ai mise sur ma fenêtre pour qu'elle retourne au jardin.

30 décembre. — Les journaux contiennent ma *déclaration* lue à la réunion publique de la rue d'Assas, et le mandat contractuel signé par moi.

Martin Nadaud qui s'est désisté hier de sa candidature devant moi, est venu me voir.

31 décembre. — Visite du général Cremer. Il m'annonce qu'il a 40.000 voix, et qu'il vient me les apporter et se désister devant moi. Je lui dit que s'il a 40.000 voix, il ferait bien de les garder, car je ne suis pas sûr de les avoir moi-même. Il me donne son portrait ⁽¹⁾.

Ont dîné avec nous nos convives habituels du dimanche, M. et M^{me} Paul Meurice, M. et M^{me} Ernest Lefèvre, MM. A. Vacquerie, E. Lockroy. Après le dîner M. et M^{me} D'Alton-Shée, Ernest Blum, Naquet (Alfred) représentant du peuple, Ph. Burty. On s'est séparé à minuit, après s'être souhaité la bonne année. Alice a pleuré, pensant à Charles. Je l'ai prise dans mes bras et consolée. Je lui ai dit d'espérer en Dieu, et que notre Charles veillait sur elle et sur ses enfants.

Récapitulation d'après le carnet spécial des secours donnés depuis le 26 septembre jour de ma rentrée à Paris : 4.365 francs.

(1) Ce portrait avec dédicace est collé en regard.

1872.

Carnet. — 4 janvier. — Grande bataille de tous les journaux pour et contre moi à l'occasion de l'élection du 7 janvier.

Georges et Jeanne viennent d'entrer dans mon cabinet avec chacun une petite hotte sur le dos. J'ai rempli ces deux hottes de joujoux.

6 janvier. — J'ai oublié de noter que M. Dupanloup, évêque d'Orléans, a donné sa démission à l'Académie il y a quelques jours, à cause de la nomination de M. Littré.

La préfecture de police tracasse le plus qu'elle peut mon élection. On a retardé l'aposition des affiches jusqu'au soir en exigeant ma signature sur trois épreuves. Le jour, très court, a fini pendant ces va-et-vient. En même temps on favorise les affiches Vautrain qui couvrent les murs. Je doute fort que je sois élu.

7 janvier. — À minuit, Victor est venu me dire le résultat de l'élection. Comme je m'y attendais, je n'ai pas été nommé. J'ai eu 93.123 voix, M. Vautrain 121.158. Environ 150.000 électeurs manquent, rayés, déportés ou fusillés.

8 janvier. — Il paraît que la droite est effrayée de mes voix et persiste à refuser de rentrer à Paris. Louis Blanc a entendu ce mot : *Il y a donc encore 93.000 gredins à Paris.*

11 janvier. — J'ai reçu de Strasbourg dans une boîte un cœur de velours rouge sur lequel est brodée cette inscription :

*Alsace et Lorraine,
Reconnaissance à Victor Hugo.*

La peine de Gustave Maroteau est commuée. Ils n'ont pas osé le tuer. Ils l'envoient au bagne pour la vie. Voilà leur façon de faire grâce.

12 janvier. — Les votes de l'armée commencent à être connus et sont significatifs. Dans l'armée de Lyon, sur 210 votants parisiens, 180 ont voté pour moi, 20 pour Vautrain.

13 janvier. — M^{me} Veuve Gaston Crémieux m'a envoyé le portrait de son mari fusillé le 30 novembre.

4^e répétition de *Ruy Blas* ⁽¹⁾. J'y suis allé. Sur le trajet, je voyais les passants attroupés devant les kiosques regardant une estampe publiée par l'*Éclipse* qui représente le soleil auquel une chandelle fait le pied de nez. Le soleil est *Victor Hugo*, la chandelle est *Vautrain*. — Une autre image : *le jugement de Paris*, est faite contre moi.

14 janvier. — J'ai écrit à Rochefort, au fort Boyard. Je tâche de soutenir son courage.

17 janvier. — Visite de M^{me} Rastoul, accompagnée de son fils. Son mari, le docteur Rastoul, a été membre de la Commune, et est condamné à la déportation simple. M^{me} Rastoul est une belle personne d'une intelligence distinguée. Elle m'a apporté une lettre de Rochefort ⁽²⁾. Je ferai tout ce que je pourrai.

18 janvier. — Les votes de l'armée portent à 95.900 le chiffre de mes voix le 7 janvier.

Visite de M^{lle} Joséphine Simon, dont le frère, lieutenant de fédérés, est condamné à la déportation simple, et est au fort Boyard. Je l'encourage à espérer. Je ferai ce que je pourrai.

*
* *

25 janvier. — Victor est allé dans la journée à Versailles pour *le Rappel* qui est re-suspendu avant d'avoir reparu ⁽³⁾. Il a parlé à Barthélemy Saint-Hilaire, et il a vu plusieurs représentants, Louis Blanc, Ordinaire, Rouvier et Henri Lacretelle qui a relancé sur son banc le ministre de l'Intérieur et l'a menacé d'une interpellation. Cela a semblé faire un peu réfléchir Casimir Périer, qui a dit : *Le Rappel* pourra reparaitre, non le 4, mais le 20 février, *si rien de gros ne se passe d'ici là.*

Telle est la liberté de cette république.

27 janvier. — Visite de M. Mottu ⁽⁴⁾. Je lui dis mon idée de payer les 3 milliards avec un

⁽¹⁾ Repris à l'Odéon le 19 février 1872. — ⁽²⁾ La lettre est reliée aux Documents; Rochefort demande à Victor Hugo d'intervenir pour le docteur Rastoul, qui, malade, avait été enlevé de l'hôpital civil de Versailles et « emporté tout à coup par le vent d'impitoyabilité qui a soufflé dans ces derniers temps ». — Le docteur Rastoul, déporté en Nouvelle-Calédonie avec Rochefort, mourut en tentant de s'évader. — ⁽³⁾ Il avait été de nouveau supprimé le 24 novembre 1871. — ⁽⁴⁾ Rédacteur en chef du *Radical*.

impôt de trois pour cent une fois payé sur le capital. Ce serait une sorte de *nuît du 4 août* de la propriété. Il me demande si je tiens à la priorité de l'idée ; je lui dis que je ne tiens qu'au succès. Il me demande la permission, que je lui accorde, de prendre cette initiative dans son journal *le Radical* ⁽¹⁾.

Il est question d'imprimer *le Rappel* hors du département, à Lagny, par exemple. Il échapperait ainsi à l'état de siège.

29 janvier. — Du mois de mai au mois de novembre, on n'a pas su où était Blanqui. Il était enfermé au fort du Taureau, qui est une prison-forteresse isolée sur un écueil à deux lieues de terre dans la rade de Morlaix. Il y a là un cachot-casemate où La Chalotais a été enfermé au siècle dernier. C'est là qu'a été mis Blanqui. Il a été depuis transféré à Paris où il est en ce moment.

Le Rappel est décidément suspendu jusqu'au 4 mars.

1^{er} février. — J'ai écrit hier à Gustave Maroteau. Il est encore à l'hôpital militaire de Versailles. On a commué sa peine de mort en galères à perpétuité. C'est odieux. Je lui ai dit qu'il serait *gracié de cette grâce*. Ces gens-là se croient cléments. Mais l'amnistie leur sera imposée.

M. Henry Maret vient de venir. Il sort de prison.

Je l'ai invité à dîner aujourd'hui ainsi que sa femme.

Dons et secours du mois passé : 1.715 francs.

C'est maintenant la mère du jeune Robert que Victor Hugo rassure par cette lettre :

1^{er} février [1872], Paris.

Ceux qui se plaignent de moi, Madame, ont tort et ont raison. On me croit puissant, et je ne le suis pas ; on me croit millionnaire, et je suis loin de l'être. De là des déceptions. Je fais ce que je puis, et ce que je puis est bien peu. J'ai épuisé cette année toutes mes ressources ; j'ai donné depuis un an plus de vingt-cinq mille francs ; qu'est-ce que cette goutte d'eau dans l'immense misère publique ? Rien. Et ce rien est beaucoup pour moi. Donc on a raison et l'on a tort. Vous, Madame,

noble femme que vous êtes, vous me rendez justice, et vous savez que je n'épargne aucun effort pour aider, secourir et délivrer ceux qui souffrent.

Votre fils m'a écrit ; je m'occupe de lui ; mais, à vrai dire, je ne compte que sur l'amnistie.

... Croyez, Madame, que je serai bien heureux de ne pas être inutile à votre pauvre jeune fils.

VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

5 février. — Nous avons eu à dîner MM. Albert Glatigny et Jules Cauvain. Ce pauvre et charmant poète Glatigny m'inquiète. Après le dîner, Peyrat. Je m'occupe du fils Robert qui va être transféré de Rambouillet à Versailles pour être jugé.

7 février. — M^{me} Robert m'écrit de Mulhouse que son fils va être jugé par les conseils de guerre et n'a pas de défenseur. Ce soir, M. Léon Bigot est venu me voir. Je lui ai parlé du jeune Robert. Il se charge de le défendre.

Victor Hugo était d'ailleurs en relations quotidiennes avec Léon Bigot, pour les nombreux condamnés dont il s'occupait. Cette fois, c'est de Maroteau qu'il s'agit :

Illustre maître,

Maroteau n'avait pas encore reçu votre lettre lundi dernier, mais à 9 heures 1/2 ce jour-là, on l'a arraché de son lit d'hôpital et depuis la mère n'a pu obtenir aucune nouvelle.

C'est féroce !

Sous ce pli la lettre que m'adresse la mère ⁽²⁾.

Que faire ? *Le Rappel* n'est plus là.

Votre bien affligé,

LÉON BIGOT.

9 février 1872.

Le 29 février, on reprenait *Ruy Blas* à l'Odéon. Victor Hugo n'assista pas à la représentation, voici pourquoi :

Carnet. — 29 février. — M^{me} Robert, arrivée de Mulhouse au secours de son fils

⁽¹⁾ Nous n'en avons pas trouvé trace dans *le Radical*.

⁽²⁾ Lettre communiquée par la *Société pour les relations culturelles entre l'U.R.S.S. et l'étranger*. — Publiée page 508.

condamné à la déportation, est venue me voir. Elle a passé la soirée avec moi en larmes.

Pendant ce temps-là, on joue *Ruy Blas*.

*
* *

Victor Hugo, pressé de se laisser porter à la présidence de la Société des Gens de Lettres, envoya au comité la déclaration suivante qui fut, comme on le verra par la réponse, pleinement approuvée :

Plusieurs membres de la Société des Gens de Lettres me font savoir qu'ils désirent me porter à la présidence de la Société. Je les prie de me permettre de décliner cet honneur. Selon moi, la présidence est inutile ; le comité suffit ; chaque membre du comité présidant à son tour pendant un temps déterminé ; et sous le rapport matériel comme sous le rapport moral, la Société des Gens de Lettres ne pourrait qu'y gagner. Elle ajouterait un progrès démocratique à son éclat littéraire. Je vote, surtout en ce qui me concerne, l'abolition de la présidence.

VICTOR HUGO.

23 mars 1872 ⁽¹⁾.

24 mars 1872.

Cher et vénéré Maître,

Votre déclaration à l'assemblée générale de la Société des Gens de Lettres a déterminé une révolution démocratique dans la Société : Soyez heureux.

Immédiatement après la lecture, un vote a fixé au dimanche 7 avril une convocation générale extraordinaire pour la revision des statuts et l'abolition de la présidence.

A toutes vos gloires vous avez ajouté celle d'abolir la tradition monarchique de la présidence. Par vous, la Société des Gens de Lettres deviendra le modèle de la société française et des sociétés civilisées.

Croyez à ma vieille et fidèle affection.

E. DOUAY.

*
* *

On a lu aux Notes, page 374, la lettre adressée par le prisonnier politique Jules Renard à Victor Hugo qui réclama aus-

sitôt une enquête. L'origine de la condamnation de Jules Renard est expliquée dans *le Rappel* par cette lettre à Victor Hugo ; nous n'en citerons que les principaux passages :

Le 28 novembre 1871, vers les sept heures du soir, un jeune homme se présenta devant le commissaire de police du quartier Bonne-Nouvelle, à Paris, et lui fit la déclaration suivante :

Monsieur, je viens vous faire connaître que j'ai été, pendant la Commune, secrétaire de Rossel, puis nommé par lui commandant d'état-major, et chargé, à ce titre, de l'organisation des légions de la garde nationale. Rossel ayant été fusillé ce matin, je viens me constituer prisonnier, voulant, comme lui, répondre de mes actes.

(Suit un dialogue entre le commissaire de police et Jules Renard.)

... Aujourd'hui je suis condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée et à la dégradation civique.

Et je m'adresse à vous, illustre auteur de *Misérables*, pour vous prier de vouloir bien, s'il vous est possible, me faire parvenir ce beau livre qui consolait Barbès dans son exil.

Votre respectueux,

Jules RENARD.

Ancien professeur, ancien secrétaire de Rossel.
Prison des Chantiers, 9 avril 1872.

La réponse ne se fit pas attendre :

Paris, 11 avril 1872.

Vous avez fait une action grande.

Vous ne pouviez être que condamné ou glorifié.

VICTOR HUGO.

Je vous envoie avec cette lettre *Les Misérables*.

Il était tout naturel qu'après cette réponse, Jules Renard adressât à Victor Hugo sa protestation contre les mauvais traitements subis à la prison de Versailles. L'enquête réclamée ne donna aucun résultat ; à l'annonce de la visite des quatre députés enquêteurs on s'était empressé de transférer ailleurs Jules Renard ; ses co-détenus, dans la crainte de nouvelles

⁽¹⁾ Documents.

voies de fait, déclarèrent « être traités normalement et être aussi bien qu'on pouvait l'être dans leur position »⁽¹⁾.

On trouve néanmoins, reliée parmi les documents, une lettre signée des détenus de Versailles et adressée à Victor Hugo pour attester le bien fondé des plaintes de Jules Renard⁽²⁾.

En sortant de prison, Jules Renard fut embarqué et envoya ce mot à Victor Hugo, sur lequel le poète inscrivit :

Lettre à garder.

JULES RENARD.

A M. Victor Hugo.

En mer, 6 août 1870⁽³⁾.

Patria !

Oh ! nous graverons ce mot dans notre exil comme vous l'avez gravé vous-même dans votre solitude de Guernesey ; nous nous nourrirons de vos fortes pensées, ô poète, et nous garderons religieusement votre souvenir.

Votre respectueux,

Jules RENARD

détenu à bord de la *Garonne*,
en route pour la Nouvelle Calédonie.

On sait que Jules Renard fut le père du préfet de la Seine, mort en 1935, dans un accident d'avion.

*
* *

Reprenons le Carnet :

23 avril. — Noël Parfait a touché pour moi mon indemnité de représentant (Bordeaux) montant à 675 francs. J'ai écrit à Greppo, président du comité de secours pour les

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 23 juin 1872. — ⁽²⁾ *Quelques documents*, p. 509. — ⁽³⁾ Il y a là une erreur de plume. Jules Renard, s'étant constitué prisonnier le 28 novembre 1871, ne pouvait pas être « en route pour la Nouvelle Calédonie » le 6 août 1870, mais le 6 août 1872. Sa peine, commuée en déportation simple le 13 août 1876, prit fin par l'amnésie en 1879.

familles des détenus et des condamnés politiques que j'offrais cet argent à la caisse de secours.

Voici la lettre, publiée dans *le Rappel* :

Au représentant Greppo :

Paris, 23 avril 1872.

Mon cher ancien collègue,

J'ai été pendant trois semaines le mandataire du peuple de Paris à l'Assemblée nationale. L'indemnité attribuée aux représentants me donne droit à une somme de *six cent soixante-quinze francs*, que je verse dans la caisse de secours pour les familles des détenus et condamnés politiques. Il me semble que de cette façon j'aurai complètement rempli mon mandat.

Recevez mon plus cordial serrement de main.

VICTOR HUGO.

Voici comment *le Figaro* du 24 avril⁽¹⁾ présente le fait :

« Hier, lundi, à deux heures de relevée, M. Noël Parfait, nanti à cet effet des pleins pouvoirs, sur papier timbré, de M. Victor Hugo, s'est présenté à la caisse de l'Assemblée nationale et y a touché l'indemnité de député de *trois jours* de présence de l'illustre poète à Bordeaux.

Cela remonte loin, comme on voit, et c'est bien peu de chose ; mais il n'y a pas de petits comptes à négliger quand on vient d'éditer à ses frais *L'Année terrible*.

Un détail : M. Victor Hugo a réclamé cette somme par sommation. »

Le lendemain, *Le Figaro* se voyait dans l'obligation de publier une lettre rectificative de Noël Parfait. En même temps, une lettre indignée de Greppo paraissait dans *le Rappel*.

25 juin⁽²⁾. — M^{me} Rastoul est venue. Son mari a été transféré avec Rochefort à l'île

⁽¹⁾ *Le Figaro*, comme la plupart des journaux à cette époque postdatait, il faut donc lire 23 avril. — ⁽²⁾ A partir du 15 juin jusqu'au 31 décembre 1872, les extraits publiés proviennent de copies faites sur un Carnet faisant partie de la collection de M. Loucheur.

d'Oléron. Ils sont là tous deux dans une casemate avec cinquante autres prisonniers, en promiscuité, c'est épouvantable. Que faire ? Je vais tâcher de mettre en mouvement cette gauche, si difficile à remuer.

*
* *

Nous avons vu comment s'était renouée en 1870 l'amitié qui unissait Théophile Gautier et Victor Hugo ; nous avons, dans l'Historique de *Toute la Lyre* ⁽¹⁾, conté comment, sachant Gautier malheureux, l'hôte de Guernesey lui avait spontanément offert de venir finir ses jours près de lui à Hauteville House ; comme Gautier n'avait pas accepté, Victor Hugo écrivit à Jules Simon, alors ministre de l'Instruction publique ; nous n'avons eu connaissance de cette lettre qu'après la publication de *Toute la Lyre*, la voici :

Paris, 24 juin 1872.

Mon cher Jules Simon,

C'est au ministre et au confrère que j'écris ; au confrère, parce qu'il s'agit d'un poète, au ministre, parce qu'il s'agit d'une bonne action à faire au nom de l'état.

Théophile Gautier est un des hommes qui honorent notre pays et notre temps ; il est au premier rang comme poète, comme critique, comme artiste, comme écrivain. Sa renommée fait partie de la gloire française. Eh bien, à cette heure, Théophile Gautier lutte à la fois contre la maladie et contre la détresse. Accablé des tortures d'une affection chronique inexorable, il est forcé, à travers la souffrance et presque l'agonie, de travailler pour vivre. J'en ai dit assez, n'est-ce pas, pour un cœur tel que le vôtre ? Théophile Gautier a une famille nombreuse qu'il soutient et pour laquelle il épuise ses dernières forces. Je vous demande, au nom de l'honneur littéraire de notre pays, de lui venir en aide avec cette promptitude qui double le bien qu'on fait, et d'attribuer à Théophile Gautier la plus forte indemnité annuelle dont vous puissiez disposer.

Ce que vous ferez pour Théophile Gautier, vous le ferez pour nous tous ; vous le ferez

pour vous-même ; et tous, d'avance nous vous remercions.

Cher confrère et cher ami, je compte sur votre fraternité littéraire, et je vous serre la main.

VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

Jules Simon alloua à Théophile Gautier une pension de 3.000 francs et lui fit envoyer, sur la demande de Victor Hugo, un supplément immédiat de 3.000 francs.

*
* *

27 juin. — Louis Blanc m'a amené M. Bullock, un anglais qui aime la France, qui est très riche, et qui emploie sa fortune au soulagement des classes ouvrières. M. Bullock s'est mis à la tête d'une souscription pour nos paysans ravagés des Ardennes, qui a produit 540.000 francs.

29 juin. — Francis Enne ⁽²⁾, arrêté à Chaville où il se cachait, m'écrit pour se plaindre du traitement qu'on lui fait subir à Sainte-Pélagie.

J'écris immédiatement au préfet de police.

3 juillet. — J'ai eu avec Peyrat, Brisson et Naquet une conversation utile pour l'amélioration de la situation des détenus politiques.

4 juillet. — M. Léon Renault, préfet de police, m'écrit que, d'après ma réclamation, il a donné pour M. Francis Enne les ordres que je demandais ⁽³⁾.

7 juillet. — J'ai écrit pour Rastoul, détenu à l'île d'Oléron.

M. Ladislas Miçkiewicz est venu m'apporter les œuvres posthumes de son père, et me parler pour la publication posthume de Pierre Leroux.

*
* *

10 juillet. — Après le dîner, M. et M^{me} d'Alton-Shée et André, et beaucoup de monde. Dans le nombre M. Mismar, qui est de retour de Turquie. Il me pousse fort à y aller. J'y serais bien accueilli, à ce qu'il paraît. En Égypte, le khédive lui a dit : *Si M. Victor Hugo vient ici, il sera reçu comme un souverain.*

⁽¹⁾ Inédite. — Communiquée par M. F. Hérold. —

⁽²⁾ Journaliste. — ⁽³⁾ *Quelques documents*, page 509.

⁽¹⁾ *Édition de l'Imprimerie Nationale.*

Edmond Adam est allé voir Rochefort à l'île d'Oléron. Rochefort est affreusement mal, couché et enfermé dans une casemate, lui cinquantième, rongé de vermine, buvant au bidon, mangeant à la gamelle. Il supporte bien ces infamies. Il a dit à Edmond Adam de me remercier. Il lui a dit : *Je sens que c'est la parole arrachée à Thiers par Victor Hugo qui me couvre et qui me sauve.*

11 juillet. — Aujourd'hui beaucoup de visites d'américains et d'anglais. Une américaine, venue de New-York pour me voir, Mrs. Fanny Aikin-Hartright, m'a baisé la main et m'a dit : — *C'est vous qui êtes le roi de France.*

Du reste, recrudescence d'insultes dans les journaux royalistes, catholiques et bonapartistes. Cela se fait équilibrer.

14 juillet. — Il y a aujourd'hui deux ans, j'ai planté dans mon jardin le chêne des États-Unis d'Europe. Tu y étais, Charles !

Nous avons eu nos convives habituels du dimanche. Après le dîner, nous avons ébauché entre amis un plan de voyage en Égypte, à Jérusalem, à Constantinople, à Athènes, avec retour par Naples, Rome et Venise.

*
* *

Le 7 août, Victor Hugo quitte Paris avec ses petits-enfants et leur mère pour se rendre à Guernesey, où il s'installe le 10.

11 août. — Pendant le déjeuner est venu M. Henry Tupper, qui est toujours consul de France. Il m'a dit : *Que pensez-vous de M. Thiers et de sa République ?* Je lui ai répondu : *C'est une transition. Je m'en contente. On ne peut pas avoir le plein midi à quatre heures du matin.*

Je me suis remis au travail. J'ai commencé tout de suite. J'ai fait vingt-quatre vers pendant la traversée de Jersey à Guernesey. Je me couche à dix heures et à cinq heures du matin je suis sur mon toit.

23 août. — Léon Bigot est mort. Un brave cœur éteint.

29 août. — Lettre de Lockroy. Des gardes nationaux de Paris sont venus le trouver en députation pour lui demander de me prier de sauver une femme condamnée à mort par les conseils de guerre, et qui se nomme Marguerite Gainer, femme Prévost, née à Salines (Jura)

en 1832. Hélas ! cela dépend-il de moi ? J'écrirai.

Cette pauvre femme était cantinière du 66^e bataillon que Lockroy commandait pendant le siège.

1^{er} septembre. — Un pur catholique français qui habite Guernesey, fort bonhomme d'ailleurs, a dit à M. Marquand : — *Si j'avais Victor Hugo et Garibaldi, là, dans mon champ, au bout de mon fusil, je les tuerais comme des chiens.*

19 septembre. — Les républicains de Paris célèbrent dans un banquet l'anniversaire de la République (22 septembre 1872). Ils m'ont demandé un toast. Je l'ai écrit ce matin ⁽¹⁾. Je l'ai lu ce soir en famille et envoyé immédiatement à Paris.

20 septembre. — J'ai écrit ce matin ma lettre au Congrès de la Paix, à Lugano ⁽²⁾. Je l'envoie aujourd'hui même à Lugano, à M. Ch. Lemonnier, poste restante.

La condamnée à mort pour laquelle j'étais intervenu, Marguerite Gainer, femme Prévost, dite Lachaise, vient d'être commuée. Dure commutation d'ailleurs, hélas ! Les travaux forcés à perpétuité. — Et puis, avant-hier, il y a eu trois nouvelles exécutions à Satory, Lolive, Deschamps et Denivelles.

22 septembre. — On me presse de rentrer à Paris. On me dit que mon action politique est là. Je réponds que, depuis le 7 août que j'ai quitté Paris, j'ai écrit deux manifestes, l'un pour le banquet de l'anniversaire du 22 septembre, l'autre pour le congrès de la Paix de Lugano, et j'ai sauvé la vie à une femme, Marguerite Prévost (la cantinière du bataillon de Lockroy) condamnée à mort par les conseils de guerre.

En réalité, Victor Hugo avait à Guernesey le calme qu'il n'obtenait pas à Paris. Il écrivait le 10 septembre d'Hautteville House à Vacquerie :

Je travaille. Je fais plus ici en une semaine qu'en un mois à Paris.

*
* *

28 septembre. — Je reçois de P. Meurice une dépêche télégraphique que voici : À Victor

⁽¹⁾ Voir page 179. *Anniversaire de la République.*
— ⁽²⁾ Voir page 182.

Hugo. Électeurs Alger vous supplient accepter candidature. Lettre pressante répondant du succès. Demandent réponse immédiate.

Le poète est très hésitant. « *Un échec serait grave*, répond-il à Paul Meurice, et ce serait courir un gros risque pour une petite éventualité, car l'Assemblée n'a plus que quelques mois; et mon rôle, si j'ai un rôle, n'est pas dans cette Assemblée-ci ⁽¹⁾. »

Mais survient un nouvel incident :

Carnet. — 30 septembre. — Un télégramme m'arrive de Paris. C'est une dépêche de Crémieux, ainsi conçue :

Accepterez-vous candidature algérienne? Vous aurai-je pour adversaire? Amitié ⁽²⁾.

Je ne ferai, certes, pas obstacle à Crémieux. Je lui réponds tout de suite une lettre où je lui déclare que je lui laisse le champ libre et qui se termine ainsi :

Entre Crémieux et Victor Hugo, je vote pour Crémieux.

Et je signe Victor Hugo.

Et je mets moi-même la lettre à la poste.

Voici le texte intégral de la lettre :

Hauteville House 30 septembre.
8 heures du soir.

Je reçois votre dépêche. — Mon cher Crémieux, jamais vous ne me trouverez sur votre chemin que pour vous aimer, vous aider et vous applaudir. Du moment où vous êtes sur les rangs, c'est à vous que la nomination est due. Vous êtes un des fondateurs de la République de 1848, vous êtes un des fondateurs de la République de 1870, et vous êtes mon ami.

Entre Crémieux et Victor Hugo, je vote pour Crémieux.

VICTOR HUGO.

P. S. — Vous pouvez publier ma lettre.

Le lendemain, Victor Hugo écrit à Paul Meurice :

Je n'ai lu qu'aujourd'hui la très belle lettre écrite au nom des électeurs. Or, c'est hier que j'ai reçu le télégramme de Crémieux, et il

⁽¹⁾ *Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice.* — ⁽²⁾ Lettres et dépêches relatives à l'élection d'Alger sont reliées aux *Documents*.

suffit de lire ma réponse pour voir qu'elle est de celles sur lesquelles on ne revient pas. Je n'en suis pas moins touché de la lettre algérienne, et je pense qu'à la suite du télégramme de Crémieux et de ma réponse, il faudrait publier quelque chose comme la note que voici :

« Victor Hugo avait reçu, le 1^{er} octobre, la dépêche électrique de son ancien ami Crémieux, auquel il avait envoyé immédiatement dans les termes qu'on a lus, sa renonciation.

Cette renonciation, dont on a pu apprécier les honorables motifs, est, cela va sans dire, irrévocable, et même l'appel si éloquent et si élevé des électeurs d'Alger ne saurait, on le comprend, changer la détermination de Victor Hugo. »

Cette note fut publiée dans *le Rappel* du 6 octobre 1872.

*
* * *

Depuis le 10 août, Georges et Jeanne égayaient Hauteville House de leur présence; mais leur mère les remmène à Paris; c'est au *Carnet* que le grand-père confie l'affreuse tristesse que lui cause ce départ :

1^{er} octobre. — Je n'ai pas dormi. Je suis debout avant 4 heures du matin. Je descends chez Victor qui est encore couché. On lève les enfants. Georges rit. Jeanne pleure. À 5 heures et demie le soleil se lève. Il fait très beau. La voiture Norton qui doit les emmener est à la porte. Il est 6 heures un quart. Le bateau *Weymouth* est signalé. Ils montent en voiture. J'embrasse Victor, j'embrasse Alice, j'embrasse Georges, j'embrasse Jeanne qui s'étonne et me dit : *Papapa* ⁽¹⁾, *monte donc*. — Je referme la portière. La voiture part. Je les suis jusqu'au tournant de la rue. Tout disparaît. Profond déchirement.

7 heures et demie. Je suis monté dans ma chambre de verre. De là je vois le quai. Je revois leur voiture qui arrive à l'embarcadère, puis le bateau *Weymouth* entre dans le port et vient à quai. La pauvre Mariette ⁽²⁾ est là qui regarde et sanglote.

⁽¹⁾ C'est ainsi que Georges et Jeanne appelaient leur grand-père. — ⁽²⁾ La bonne de Jeanne, dont il est question dans l'*Art d'être grand-père*.

À huit heures précises le bateau s'ébranle. Je le suis des yeux. À 8 heures un quart il tourne la pointe de Fermain-bay. Partis !

... J'ai essayé de me remettre de suite au travail.

Quelques jours plus tard, on lit :

6 octobre. — Mes chers petits-enfants, c'est pour vous que je travaille. Cela m'aide à supporter votre absence.

15 octobre. — Je n'ai pas de nouvelles de mes petits. Ne plus les voir abrègera ma vie. Il n'y a pas grand mal à cela.

Ce n'est pas ce qu'auraient pensé tous ceux à qui il venait en aide ; le 21 septembre Victor Hugo avait demandé à Charles Blanc ⁽¹⁾, une pension pour le poète Albert Glatigny, pauvre et malade ; le 15 octobre il apprend qu'il l'a obtenue.

Ce brave et charmant Glatigny m'écrit pour me remercier. Il me dit que, grâce à moi, lui et sa femme pourront vivre tranquilles, cet hiver.

3 novembre. — Lettre d'Alice. Victor est décidément très souffrant ⁽²⁾. Je suis accablé de tristesse.

4 novembre. — J'ai commandé au marbrier de Vauvert le tombeau de Kesler ⁽³⁾. Ce sera une simple pierre plate posée sur le cercueil, et on y lira ceci :

À Kesler,
son compagnon d'exil
Victor Hugo.

À propos de Kesler, nous avons retrouvé, dans le manuscrit du Reliquat des *Châtiments*, parmi des brouillons, cette note et ces vers :

Intolérance de toutes les religions
Clameurs des chaires et des chapelles.

Quand j'enterrai mon vieux Kesler sans croix ni prêtre,
Comme, la foudre en main, sur moi l'on s'est rué !

Par tous ces révérends je fus tonitrué.

[Écriture de 1872-1874.]

12 novembre. — Il y a un grand article de Victor aujourd'hui dans le *Rappel* ⁽¹⁾. Cela semble indiquer qu'il va mieux.

J'ai envoyé ce matin à Meurice la pièce *Alsace et Lorraine* pour le comité des Gens de Lettres qui le publiera dans le livre destiné à la souscription pour les Alsaciens et les Lorrains.

14 novembre. — Aujourd'hui recommence chez moi le dîner hebdomadaire de mes petits enfants pauvres. Quel regret que Georges et Jeanne ne soient pas là ! Le dîner des petits enfants a eu lieu à midi. Ils étaient trente-six. J'ai mangé le même bœuf qui était excellent, et j'ai été servi comme eux. Ils avaient grand faim et n'ont rien laissé. Puis ils sont partis joyeux.

Une heure après, en sortant, j'ai entendu des pleurs. J'ai regardé dans la rue, c'était une petite de trois ans qui avait lâché la main de son frère, lequel s'en était allé. Elle était seule et se croyait perdue. Je lui ai donné dix sous, je lui ai acheté des gâteaux et Mariette l'a reconduite chez elle.

19 novembre. — Je suis très populaire ici parmi les petits enfants. Tout à l'heure, quand j'ai passé rue Pedvin, des petites filles m'ont fait la révérence.

20 novembre. — Marie Mercier, veuve Garreau, est arrivée. Elle est condamnée par contumace. Elle m'est recommandée par G. Rafine et Benj. Colin. Je lui donne un premier secours, et je l'engage à aller à Londres et de là à Bruxelles. Je lui paierai son passage.

Après le départ de ses petits, Victor Hugo avait « essayé de se remettre au travail », mais on ne constate guère de reprise sérieuse qu'à partir de novembre ; des vers d'abord : *À Théophile Gautier, Alsace et Lorraine*, et une bleuette : *Cela la désennuie...* ⁽²⁾ Enfin, le 21 novembre, il prend un grand parti :

Je commence aujourd'hui à écrire le livre *Quatrevingt-trois* (Premier récit). J'ai dans mon cristal-room, sous mes yeux, le portrait de Charles et les deux portraits de Georges et de Jeanne. J'ai pris l'encrier neuf de cristal acheté à Paris, j'ai débouché une bouteille

⁽¹⁾ Directeur des Beaux-Arts et frère de Louis Blanc. — ⁽²⁾ De la maladie qui devait l'emporter un an plus tard. — ⁽³⁾ Voir *Actes et Paroles. Pendant l'exil* 1870.

⁽¹⁾ *La Situation. Rapports* du 11 novembre 1872. — ⁽²⁾ Ces trois poésies sont dans *Toute la Lyre*.

d'encre toute neuve, et j'en ai rempli l'encrier neuf, j'ai pris une rame du papier de fil acheté exprès pour ce livre, j'ai pris une bonne vieille plume et je me suis mis à écrire la première page.

*
* *

C'est encore une pauvre mère bien anxieuse que Victor Hugo essaie de rassurer. Il écrit à M^{me} Robert :

Guernesey, Hauteville House, 23 novembre.

Je pense toujours à vous, Madame, et je ne perds pas des yeux votre pauvre enfant. Je suis à peu près sûr qu'il ne partira pas. La situation est tendue; nous approchons d'une crise, et la dissolution ⁽¹⁾, de plus en plus prochaine, amènera l'amnistic. J'espère alors que vous serez heureuse ⁽²⁾.

1^{er} décembre. — M. Benjamin Gastineau, un des proscrits de Versailles, m'écrit pour me demander 60 francs. — Je les lui envoie. C'est un brave et honnête écrivain. Il demeure à Bruxelles, 21, chaussée d'Ixelles.

Voici la lettre de Benjamin Gastineau, les détails qu'elle renferme nous ont paru intéressants :

Bruxelles, le 25 novembre 1872.

Mon cher maître,

C'est un exilé en détresse qui vous écrit. Après avoir été transporté par l'empire, me voilà exilé et condamné à la transportation par Versailles. — *Est sempre bene*. — Je regrette presque aujourd'hui le temps où j'errais au milieu des solitudes africaines, car au moins j'avais alors mon pain assuré. J'ai essayé de donner des leçons dans cette froide Belgique et n'en ai pas trouvé. Vous me rendriez le plus grand service si vous pouviez me sacrifier une soixantaine de francs que j'acquitterais — à supposer que ma proposition fût agréée du *Rappel* — en lui envoyant un manuscrit, un feuilleton historique, que je signerais d'un pseudonyme.

La France descend un abîme beaucoup

⁽¹⁾ La Chambre devait se dissoudre dès la libération du territoire, prévue pour 1873. — ⁽²⁾ Lettre communiquée par la *Société pour les relations culturelles entre l'U. R. S. S. et l'étranger*.

plus profond que celui de l'empire. Elle n'en serait pas là si la gauche avait suivi votre exemple, mais plutôt que de donner sa démission à temps, elle a préféré manger son avoine au fumet des massacres de ses électeurs.

J'ai été fusillé littérairement par les gens de Versailles qui m'ont puni d'avoir été inspecteur des Bibliothèques de la Commune et directeur de la Mazarine, en enlevant tout ce qu'il y avait chez moi, meubles, effets, livres, manuscrits, vingt années de travaux littéraires. Malgré cette spoliation, je ne regrette pas d'avoir fait mon devoir.

Je vous serai obligé de me rappeler au souvenir de votre fils, François Hugo. Nous avons été délégués ensemble à Bordeaux.

Agréez, mon cher maître, l'expression de ma vive sympathie et de mes cordialités.

Benjamin GASTINEAU.

P. S. — Voici à Bruxelles mon adresse :

M. B. Gastineau.
Chaussée d'Ixelles, 21.
Bruxelles.
(Belgique).

Au coin de la lettre, Victor Hugo écrivit :

Envoyé les 60 francs avec défense de me les rendre.

*
* *

14 décembre. — Un journal bonapartiste que je viens de lire, présente ainsi la composition de la future assemblée :

Extrême droite.....	Thiers.
Droite.....	Louis Blanc.
Centre droit.....	Gambetta.
Centre gauche.....	Victor Hugo.
Gauche.....	Naquet, Ordinaire.
Extrême gauche.....	Vermesch, chiffonnier, forçat et assassin.

16 décembre. — C'est aujourd'hui seulement que je commence vraiment à écrire le livre *Quatrevingt-treize*. — Depuis le 21 novembre, j'ai fait un travail de dernière incubation qui prépare, ajuste et coordonne toute l'œuvre.

Je vais maintenant écrire devant moi tous les jours, sans m'arrêter, si Dieu y consent.

Voici, dans le Carnet, la relation de

la dernière fête des enfants pauvres, à Guernesey ⁽¹⁾.

19 décembre. — Ce matin, Blanche m'a apporté dans mon cristal-room la grande poupée qui sera le lot d'honneur des petites filles et que Blanche a très gentiment habillée de soie rose et de guipure. C'est une blonde.

À midi a eu lieu, d'abord dans la salle à manger, puis dans le salon de tapisserie, la petite fête de mes petits pauvres. Tous, après un déjeuner de sandwiches, de gâteaux et de vin, ont reçu des souliers et des vêtements et les petites filles des chapeaux; tous ont eu des jouets détachés de l'arbre de Noël, des lanternes, des drapeaux, des oranges, etc. M. Marquand leur a fait en anglais un speech qui a plu à ces dames. La belle poupée, lot à part, est échue à la petite Laplanque (et non Laplante) qui était restée chez elle pour soigner sa petite sœur malade, et l'autre lot d'exception, le grand jouet pour les garçons, est échu au petit frère Laplanque. C'est la famille la plus pauvre de toutes celles que je secours. À 3 heures c'était fini; et les enfants sont partis joyeux.

Après le dîner, une petite fille boiteuse est venue apporter une demande de secours. J'y suis allé moi-même. C'est Mansell Street, n° 15, une veuve Lefèvre, française, en fail-lite, vieille, avec un enfant infirme, très à plaindre. Je lui chercherai et lui donnerai du travail. Elle est bonne couturière, dit-elle. Je lui ai donné ce que j'avais sur moi, 6 francs.

Victor Hugo reçoit de meilleures nouvelles de son fils et lui écrit aussitôt :

H. H. 24 décembre 1872.

..... Parlons de toi et de nous. Je suis bien content. Tu vas de mieux en mieux. J'ai eu une attaque de néphrite à Vianden, c'est affreux. Mais nous voilà hors. Un bien bel article de toi m'arrive aujourd'hui ⁽²⁾. Je souhaite que Thiers finisse par mériter tout ce que tu dis de lui en si nobles termes.

Je travaille éperdument. Je ne puis aller à

Paris, mais si M^{lle} Favart ⁽¹⁾ vient, dis-lui que je lui offre l'hospitalité à Hauteville House. Elle habitera la chambre d'honneur au premier et je serai ravi de mettre les clefs de ma maison aux pieds de ma belle et éloquente Marion. — Est-ce tout? non. Je vous embrasse bien tendrement, chère Alice, et Petit Georges, et Petite Jeanne, et toi, mon bien-aimé Victor. La veille du jour de l'an, je ferai porter leurs étrennes aux deux petits anges.

Papapa.

1873.

Victor Hugo avait résisté à la pression de ses amis qui le priaient de venir à Paris pour la reprise de *Marion de Lorme* au Théâtre-Français, il était resté à Guernesey, ne voulant pas se distraire de son roman *Quatrevingt-treize* qu'il achevait. François-Victor, encore bien malade, lui envoie le bulletin de la première représentation; comme sous l'empire, les ennemis politiques de Victor Hugo y assistaient en nombre imposant :

Mercredi soir [11 février 1873].

Cher père,

Je t'écris de mon lit, encore sous le coup des émotions d'hier. Mes deux premières sorties, depuis la rechute qui s'est déclarée le 4 janvier, ont été pour assister à la répétition générale et à la première représentation de *Marion de Lorme*. Mais j'ai bien dormi, je m'éveille, et j'ai bien assez de forces pour t'envoyer le bulletin sommaire de la soirée historique du 10 février.

Je la résume ainsi :

Victoire éclatante gagnée avec des troupes ennemies.

Après la soirée d'hier, certes, on ne pourra pas t'accuser d'avoir composé la salle. On pourra te reprocher le contraire.

Meurice, à qui tu avais donné pleins pouvoirs, avait commis la faute immense de lais-

⁽¹⁾ Voir page 449 le speech que Victor Hugo prononça. — ⁽²⁾ *Le Rappel*, 24 décembre 1872. — *Entre la droite et la gauche*. François-Victor, après avoir rappelé les services rendus par Thiers, l'adjurait de cesser ses concessions à la droite et de prendre franchement parti pour la République.

⁽¹⁾ Sociétaire de la Comédie Française, qui a joué le rôle de Marion de Lorme à la reprise de 1873.

ser Perrin ⁽¹⁾ absolument maître de la distribution des places.

Or, voici comment les places ont été distribuées. Il y en a en tout 1380.

900 places ont été soi-disant données à la presse, c'est à dire à l'immense majorité de la presse hostile.

Le monde officiel avait pris environ 100 places.

Meurice a obtenu 160 places, en tout.

Restaient environ 200 places en location dont Perrin a disposé à sa guise.

Nous avions de nombreux amis qui voulaient louer des loges. Pas un n'a été placé. Ni cette excellente M^{me} Faivre si enthousiaste, ni Mesdames Bailli et Pétreil ni Madame Dreyfus recommandée par Schœlcher, etc.

M. Perrin a partagé toutes les places en location entre des gens du monde qui sont tous tes ennemis politiques. De là une salle *extra aristocratique* au milieu de laquelle les 160 billets donnés à Meurice étaient complètement noyés.

Un fait significatif : la loge d'avant-scène sollicitée depuis un mois par M^{me} Ratazzi a été louée à M. Schneider, le président du Corps Législatif chassé au 4 septembre.

Eh bien ! malgré ces conditions détestables, la victoire a été complète. En dépit de la Conspiration des rhumes, les splendeurs du 4^e acte et du 5^e ont littéralement enlevé la salle. Et quand la toile est tombée, le triomphe était complet.

Je ne doute pas que le succès grandisse encore aux prochaines représentations, quand tu te trouveras face à face avec le grand public.

Il y a une telle cohue au bureau de location qu'il a fallu organiser un service de police spécial pour contenir la foule. *Le Gaulois* de ce matin annonce que la location a déjà dépassé le chiffre de 40.000 francs. Tout Paris, toute la France passeront par le Théâtre-Français.

L'interprétation, malgré quelques lacunes, est aussi complète que possible. M^{lle} Favart est très belle. Delaunay, exquis. Maubant, admirable. Got, parfait. Mounet-Sully inégal, mais par moments, sublime.

Combien ces pauvres comédiens ont re-

gretté ton absence ! combien nous t'avons admiré, acclamé — et pleuré !

Je te serre dans mes bras, mon cher grand père.

VICTOR ⁽¹⁾.

*
* *

Carnet. 4 avril. — Incidents en France. La droite a fini par forcer Grévy à donner sa démission de président de l'Assemblée. Grévy est un homme de cœur, de probité et de talent.

C'est hier 3 avril qu'on a reçu à l'Académie M. le duc d'Aumale. Je regrette que le prince en lui me gâte l'homme.

5 avril. — Un nouveau groupe d'électeurs de Lyon, et l'association électorale des travailleurs de Paris m'écrivent pour m'offrir leurs votes pour l'Assemblée. Mais les journaux publient aujourd'hui même ma lettre aux lyonnais qui décline l'offre ⁽²⁾.

En 1873, *Le Corsaire* avait ouvert une souscription destinée à couvrir les frais de voyage et de séjour d'ouvriers français à l'exposition universelle de Vienne ; Victor Hugo envoya cent francs avec la lettre suivante au rédacteur du *Corsaire* :

À M. Marc Bayeux.

Hauteville House, 7 avril 1873.

Mon cher et cordial confrère,

J'arrive d'une absence de quelques jours, je trouve votre lettre, je vous envoie pour l'excellente souscription du *Corsaire* mon obole. Ce n'est qu'une obole, en effet, mais vous savez combien de détresses nous entourent, et de toutes parts on me fait l'immense honneur de s'adresser à moi, ce dont je suis fier, car cela me prouve qu'on m'aime un peu, et triste, car je ne puis faire ce que je voudrais.

Ma souscription n'est qu'une forme de mon adhésion. J'applaudis à la patriotique pensée du *Corsaire*.

Envoyer à Vienne les ouvriers français, c'est élargir le rayonnement de la France. Rien de plus utile, je dis mieux, rien de plus nécessaire.

⁽¹⁾ Administrateur de la Comédie Française.

⁽¹⁾ Inédite. — ⁽²⁾ Voir page 185.

Vous savez combien j'apprécie votre talent et votre droiture; recevez, cher confrère, mon meilleur serrement de main.

VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

20 avril. — Visite d'un membre du Parlement d'Angleterre, sir David Wedderburn. Il siège à gauche. Il est radical. Je lui ai dit : Êtes-vous républicain? — Oui. Je le dis à vous tout bas. Mais si je le disais tout haut, je ne serais pas réélu. — L'Angleterre en est là. Elle n'en sera pas moins République, mais dans cinquante ans.

25 avril. — Le baron Liebig vient de mourir. Le baron Yvan vient de mourir. Ces deux barons étaient deux médecins. Liebig est cèlèbre. J'aimais beaucoup Yvan qui a été proscrit avec moi. Depuis il est devenu l'ami de Jérôme Bonaparte, mais c'est égal, je l'aimais toujours.

*
* *

Le 24 mai 1873, Mac-Mahon remplaçait Thiers à la présidence de la République; la promesse de Thiers relative à Rochefort tombait avec lui. Immédiatement, Victor Hugo écrivit à Mac-Mahon. Nous n'avons pas cette lettre, seule la chemise qui la contenait est reliée parmi des documents. Paul Meurice à qui il avait envoyé la lettre à Mac-Mahon lui répondit aussitôt :

Lundi.

J'ai communiqué à Vacquerie et à Destrem ⁽²⁾ votre éloquente lettre au Maréchal Mac-Mahon. Mais ils voient — comme moi — des inconvénients à l'envoyer. Apprendre à Mac-Mahon que Thiers vous avait donné sa parole de ne pas envoyer Rochefort en Calédonie, cela peut compromettre Thiers et Rochefort. Thiers vous a fait cette promesse, mais il est resté maître de ses moyens; ses moyens ont été, non de déclarer sa volonté et d'avouer son engagement, il aurait été entravé par la Commission des grâces; il s'est fait attester par la Commission sanitaire que

Rochefort était incapable de supporter le voyage. Les monarchistes des grâces n'avaient rien à dire là contre. Mais si Mac-Mahon, président constitutionnel, instruit par vous que Thiers obéissait simplement à un engagement pris envers Victor Hugo, communique votre lettre, ainsi qu'il ne manquera pas de le faire, à M. Beulé, son ministre de l'Intérieur, vous jugez des beaux cris qu'on poussera dans le Conseil. — Ah! ce n'était pas pour raison de santé que Rochefort restait en France! c'était pour tenir une parole donnée par Thiers à Victor Hugo! Thiers, qui avait pris des engagements envers Barodet, en avait pris avec Victor Hugo! Abomination! Rochefort n'est pas malade! Nous allons lui envoyer une Commission sérieuse, et il partira par le prochain transport!

Sans compter que les journaux officieux le crieraient par-dessus les toits, heureux de satisfaire à la fois leur haine contre leurs trois ennemis : Victor Hugo, Thiers, Rochefort. — Thiers a tenu sa parole, mais nous croyons qu'il serait très fâché que son engagement fût public, surtout en ce moment-ci. Ça nous serait encore égal. Mais nous craignons que Rochefort n'en pâtisse. Tout ce qu'il y aurait à faire, ce serait peut-être, comme vous le demandait Destrem, que, dans une lettre à Thiers lui-même, où vous le remercieriez de ce qu'il a fait, vous partissiez de là pour lui demander de continuer, par les moyens dont il serait juge, ce qu'il a si fidèlement commencé. Il a gardé, en somme, une grande autorité morale, et une grande influence sur les fonctionnaires. Voudra-t-il en user? j'en doute, à vrai dire. Mais ce qui nous paraît certain, c'est qu'un appel direct au gouvernement actuel, surtout par écrit, découvrirait Thiers et exposerait Rochefort ⁽¹⁾.

*
* *

Carnet. — 5 juin. — Les journaux publient ceci :

ABOLITION DE LA PEINE DE MORT
EN SUISSE.

Une lettre de Soleure, datée du 26 mai, contient ce qui suit ⁽²⁾ :

« Gloire à Victor Hugo! le 24 mai le Grand

⁽¹⁾ *Le Corsaire*, 12 avril 1873. — ⁽²⁾ Jean Destrem, journaliste, ami de Rochefort, avait publié, en 1871, *Rochefort et la Commune*.

⁽¹⁾ Inédite. — ⁽²⁾ Extrait de journal collé sur le Carnet.

Conseil, invoquant l'autorité du grand Victor Hugo, a aboli la peine de mort, à une majorité de 60 voix contre 11.

Gloire au grand homme ! »

Carnet. — 4 juillet. — J'ai oublié de noter que les journaux annoncent l'interdiction du *Roi s'amuse*.

Cette constatation nécessite quelques explications :

Le théâtre de la Porte Saint-Martin, incendié pendant la Commune par un obus de l'armée de Versailles, fut reconstruit en 1873 ; les directeurs, MM. Ritt et Laroche, avaient demandé à Victor Hugo *Le Roi s'amuse* pour la réouverture. La distribution arrêtée, les décors commandés, on dut en hâte choisir un autre drame de Victor Hugo. Voici pourquoi :

En 1829, les ministres de Charles X avaient interdit *Marion de Lorme* ; en 1832, les ministres de Louis-Philippe avaient interdit *Le Roi s'amuse* ; mais en 1873, les ministres de la République ne pouvaient alléguer, pour justifier l'interdiction, quelque offense à la monarchie résultant d'une ressemblance entre Louis XIII et Charles X ou entre François I^{er} et Louis-Philippe. Alors ? alors le général Ladmirault, gouverneur militaire de Paris, n'alléguait-il rien du tout, il interdit purement et simplement, en vertu de son pouvoir absolu pendant l'état de siège.

Carnet. — 12 juillet. — J'ai rencontré dans la rue quatre petits enfants déguenillés, je les ai fait entrer chez moi, je leur ai fait servir à déjeuner et j'ai partagé mes fraises avec eux. Ils étaient contents.

*
* *

Le 30 juillet, Victor Hugo quitte Guernesey, il était trop inquiet de la santé de son fils.

Carnet. — Je remporte à Paris beaucoup de choses commencées que j'en avais emporté. Plus mon travail de onze mois.

Ce travail, c'était, outre une vingtaine

de poésies, *Quatrevingt-treize*, terminé le 9 juin.

Le 8 août, Victor Hugo apprend que Rochefort va décidément partir pour Nouméa. Immédiatement il écrit au duc de Broglie, président du Conseil. On a lu la lettre et réponse. Pendant la traversée, Rochefort envoya de ses nouvelles à celui qui avait tout tenté pour le sauver ; sa lettre est publiée aux Notes complémentaires de *Choses Vues*.

Carnet. — 18 août. — J'ai donné à Georges l'adresse de la ville de Trieste. Il a beaucoup aimé le velours rouge et la grande image⁽¹⁾. Plus tard, il aimera le reste.

29 août. — Nous avons eu à dîner M. et M^{me} E. Allix, Cam. Pelletan qui part pour Royan où il va rejoindre son père. Victor avait invité le docteur Sée. Je le voyais pour la première fois. C'est un homme d'esprit, mais d'esprit faux. Il croit à l'Allemagne, il admire Bismarck, il dit : Je suis cosmopolite, républicain et autoritaire. — Je lui ai dit : Pas de civilisation hors de la révolution, pas de révolution sans la France. La France est l'organe cérébral du monde.

11 septembre. — Un M. de Monteyremar m'a écrit de Guernesey pour me prier de demander la croix pour M. H. Tupper⁽²⁾ à M. de Broglie. Je réponds : — *Au ministre qui a aggravé la condamnation de Rochefort, je ne peux demander que sa démission.*

*
* *

Après des alternatives de mieux et de rechutes, François-Victor mourait le 26 décembre.

Le pauvre père écrit dans son *Carnet* :

Encore une fracture, et une fracture suprême, dans ma vie. Je n'ai plus devant moi que Georges et Jeanne.

On a lu au chapitre XVII la relation des obsèques de François-Victor ; ajou-

(1) La reliure du cahier contenant les signatures était en velours rouge, « la grande image » représentait les armes de la Ville de Trieste. —

(2) Consul de France à Guernesey.

tons-y cet extrait d'une lettre de Flaubert à George Sand (30 décembre 1873) :

... J'ai été dimanche à l'enterrement civil de François-Victor Hugo. Quelle foule ! et pas un cri, pas le plus petit désordre ! Des journées comme celles-là sont mauvaises pour le catholicisme. Le pauvre père Hugo (que je n'ai pu me retenir d'embrasser) était bien brisé, mais stoïque.

Que dites-vous du *Figaro*, qui lui a reproché d'avoir, à l'enterrement de son fils, un chapeau mou ? ⁽¹⁾

De tous les témoignages d'affection reçus, détachons cette lettre de Quinet :

Cher et grand Hugo, quel nouveau malheur, et que nous en sommes consternés ! Lui que j'avais vu pour la première fois à Lausanne, un peu avant la guerre, si jeune, si fort, si digne de vous ! Il me représentait le bon génie des nouvelles générations.

Ainsi, tout s'en va. Mais non. Vos deux fils nous restent avec vous ; et vous êtes la force inépuisable, le souvenir et l'avenir.

Marchons donc quand même, les yeux ouverts sur les temps qui viendront. Même en ce jour de douleur, je ne veux pas désespérer.

La postérité qui vous acclamera, reçoit déjà vos fils.

Ma femme est de moitié dans mon deuil. Laissez-moi vous embrasser.

Votre

Edgar QUINET ⁽²⁾.

Versailles. 27 X^{bre} 73.

Deux jours après, Victor Hugo répondait :

29 X^{bre} [1873].

Cher Quinet, je sens près de mon cœur votre grande âme. Je saigne, vous rayonnez sur ma blessure. Mon bien-aimé fils vous aimait. Je baise les mains de votre noble femme. Je suis accablé, mais vous savez que j'ai foi. Je crois à l'immortel moi de l'homme comme à l'éternel moi de Dieu. Donc nous

⁽¹⁾ *Correspondance de G. Flaubert*. Tome 3. — Le 7 janvier suivant, le *Carnet* parle d'un « article de Monselet sur le fameux *chapeau mou* que je n'ai pas ». — ⁽²⁾ Inédite.

nous reverrons tous, et je retrouverai mes bien-aimés.

À vous *ex imo*.

V. ⁽¹⁾

1874.

Le poème *La Libération du territoire* ⁽²⁾ avait été vendu au profit des Alsaciens-Lorrains ; Victor Hugo avait partagé le bénéfice en trois parts égales envoyées le 5 février aux trois comités de secours. Les remerciements n'avaient pas été égaux, d'après ces deux lettres adressées à Vacquerie :

13 février.

Cher Auguste, j'ai, comme vous le savez, envoyé 1500^f à chacun des trois comités ; le comité Magenta m'a remercié assez froidement, le comité Crémieux ne m'a même pas accusé réception (et a reçu), seul M. d'Haussonville m'a témoigné reconnaissance, cordialité et effusion. Je vous dis ces faits *confidentiellement*. Cela étant, je crois utile et juste de publier la lettre de M. d'Haussonville. Si c'est aussi votre avis, la voici pour le *Rappel*. Il faudrait, je crois, la publier *intégralement* ⁽³⁾.

14 février.

Cher Auguste, vous avez raison, il faut publier les trois lettres ⁽⁴⁾. Justement je reçois ce matin la lettre du comité Crémieux. Voici donc les deux autres lettres. Vous remarquerez que je renonce à m'orner de la considération et des sentiments *plus ou moins distingués* des comités Crémieux et Magenta (républicains qui ne parlent pas de la république). Mais je constate volontiers la « haute considération » des royalistes. Je crois qu'il faudrait finir par la lettre d'Haussonville.

À vous. — *Ex imo*.

V. ⁽⁵⁾

⁽¹⁾ Inédite. *Bibliothèque Nationale*. — ⁽²⁾ Voir page 191. Ce poème fut inséré plus tard dans *Toute la Lyre. La Corde d'airain*. — ⁽³⁾ Inédite. — ⁽⁴⁾ Les trois lettres ont été publiées dans le *Rappel* du 17 février 1874. Copie en a été insérée aux *Documents* ; on a lu la lettre de M. d'Haussonville reproduite page 510. — ⁽⁵⁾ Inédite.

*
* *

La grande ressource, la grande diversion apaisante dans tous les deuils de Victor Hugo, le travail, fait encore son œuvre.

Le 14 février, il écrit *Le Cimetière d'Eylau*⁽¹⁾; puis c'est la publication de *Quatrevingt-treize* qui l'absorbe; les demandes de traductions se succèdent⁽²⁾.

Parmi tous ces détails notés, deux lignes montrent que sa pensée ne quitte pas ses chers absents; ses fils, c'étaient les premiers confidents de toutes ses œuvres, quelquefois ses conseillers :

24 février. — Mon Charles n'a pas lu *L'Année terrible*. Mon Victor n'a pas lu *Quatrevingt-treize*. Peut-être les lisent-ils de là-haut.

Le 30 mars, Victor Hugo apprit l'évasion de Henri Rochefort qui, de Sidney, avait adressé à Edmond Adam un télégramme demandant 25.000 francs, prix de son passage sur le bateau qui avait facilité son évasion. M^{me} Edmond Adam⁽³⁾ vint prier Victor Hugo de participer à une souscription organisée entre les amis de Rochefort⁽⁴⁾. Dans son livre : *Nos amitiés avant l'abandon de la revanche*, M^{me} Adam présente la réponse de Victor Hugo sous un jour plutôt fâcheux. Elle et son mari auraient taxé d'office à cinq mille francs la contribution du poète, qui, sans doute blessé de ce procédé, avait offert mille francs en un bon sur la librairie Hachette. En rentrant chez elle, M^{me} Adam, indignée, aurait conseillé à son mari de refuser ces mille francs. Il n'en fit rien, comme le prouvent ces deux lettres, reliées aux Documents :

⁽¹⁾ *La Légende des Siècles*, nouvelle série. —

⁽²⁾ Dix traités pour la traduction étaient déjà signés le 7 mars. (Voir *Quatrevingt-treize*, Historique, Édition de l'Imprimerie Nationale). —

⁽³⁾ M^{me} Adam (Juliette Lamber). — ⁽⁴⁾ Sur ce sujet, des extraits du Carnet de 1874 sont cités dans *Choses Vues*.

[4 avril 1874].

Cher Maître,

Sachant qu'il ne vous plaisait point d'envoyer secrètement à Rochefort la somme qu'il demande, nous avons décidé de ne plus vous parler de cette affaire.

Je remettrai à Adam tout à l'heure le billet joint à votre lettre, et dont il usera ou n'usera pas s'il croit qu'il vaut mieux s'adresser à vous dans une occasion que vous aurez décidée vous-même plus à votre gré.

Croyez, cher grand maître, à ma plus tendre admiration.

Juliette ADAM.

Au coin de cette lettre, Victor Hugo écrivit la note suivante :

Réponse à un envoi pour Rochefort de 1000 fr. en un bon sur Hachette payable le 15 avril — car je n'ai pas d'argent chez moi. Je suis à sec.

15 avril 1874.

Mon cher Maître,

J'ai fait toucher hier les mille francs que vous m'aviez remis en un bon sur Hachette. Il est bien entendu que je vous rendrai cette somme quand je l'aurai moi-même recouvrée.

Je pars ce soir pour le Golfe Juan, où je vais achever de guérir mes rhumatismes. À mon retour j'irai vous voir dans votre nouvel appartement.

Votre ami très humble et très dévoué.

Edmond ADAM.

Note au coin de la lettre :

R. — Je lui réponds que j'ai donné et non prêté les 1.000 francs. Rochefort seul a droit de rembourser s'il l'exige.

*
* *

Quand Victor Hugo consacra à la mémoire de Charles et de François-Victor ces pages intitulées : *Mes fils*, il y mêla quelques lignes de pitié pour les fils des mères qui avaient mis leur espoir en lui; il en fut remercié par cette lettre :

Paris, 19 8^{bre} 74.

Cher Maître,

Les deux pauvres femmes qui signent plus bas leurs noms ne savent comment vous

exprimer leur reconnaissance. À vous seul qui, aux regrets virils du père, réunissez la douleur inconsolable de la mère, pouvait venir l'idée de donner une larme à nos enfants en pleurant les vôtres. Vous seul songez à ces malheureux jeunes gens qui agonisent à cinq mille lieues de nous, et auxquels nous ne pouvons envoyer, pour tout secours, que des baisers dans le vide et d'inutiles sanglots.

On vous entendra, nous en sommes certaines, là où on a le devoir de vous entendre. Votre parole ne se perd jamais, et fortes de cette parole, nous pensons que la France va réclamer nos fils, qui sont aussi les siens. Nous croyons encore que, lorsque votre voix s'élève en faveur des exilés, ceux qui ont fait œuvre de rigueur se décideront enfin à faire œuvre de clémence.

Merci, Maître vénéré, merci en notre nom et au nom de toutes les mères. Et comme vous ne savez que faire le bien, nous vous criions ici du plus profond de notre cœur : Dieu prolonge pendant de longues années la généreuse existence que vous avez consacrée à ceux qui souffrent.

Croyez-nous, cher Maître, vos bien humbles servantes.

V^{re} Maroteau,

V^{re} Humbert⁽¹⁾.

Sur la quatrième page restée libre, Victor Hugo a écrit le brouillon de sa réponse :

22 8^{bre}

Pauvres mères,

Oui, je pense à vos enfants. Je ne les oublierai pas. Comptez sur moi. Je ne suis qu'une conscience, je ne suis qu'une voix, mais rien ne me décourage et rien ne me fait taire quand je recommande aux hommes, si peu sûrs d'avoir raison, cette justice, la plus haute de toutes, qu'on appelle la clémence.

Je mets à vos pieds mon respect.

1875

Pour le jour de l'an de 1875, Victor Hugo fit bon marché de ses obligations mondaines :

Carnet. — 18 janvier. — Je calcule que

⁽¹⁾ Documents.

renvoyer des cartes aux personnes qui m'en ont envoyé coûterait environ 250 fr. — Je double la somme et j'envoie à M. Émile Ferry, maire du 9^e arrondissement pour qu'il les donne aux pauvres..... 500 fr.

Voici le brouillon de la lettre qui accompagnait l'envoi :

Monsieur le Maire,

Mes amis me pardonneront de ne pas leur envoyer de cartes. Permettez-moi de vous envoyer pour les pauvres de votre arrondissement la somme qu'eût pu coûter l'envoi des cartes.

Recevez, etc...⁽¹⁾

Au début de l'année 1875, Victor Hugo reçut cette lettre :

Paris, le 9 janvier 1875.

Les déportés de la Nouvelle-Calédonie m'ont chargé d'exprimer leur reconnaissance au grand citoyen, leur admiration au grand homme, leur douleur sympathique au père si cruellement frappé.

Leurs regards sont tournés vers vous qui les avez défendus et protégés. Ils m'ont demandé à moi qui ai vu leurs douleurs et leurs misères d'apporter jusqu'à vous leurs plaintes qu'on étouffe là-bas.

Le messager est insuffisant, mais il frappe à votre porte avec l'espoir d'être entendu, car il sait que toujours les malheureux ont trouvé en vous un appui.

L. PRÉVOST⁽²⁾.

*
* *

Le Conseil de guerre d'Aix venait de condamner à mort le soldat Blanc qui avait insulté son supérieur. On demanda à Victor Hugo d'intervenir. Victor Hugo, sans connaître le soldat, écrivit pour le sauver l'un de ses plus concluants manifestes contre la peine de mort⁽³⁾. Puis il l'envoya à Paul Meurice :

27 février [1875] 11 h. du matin.

Cher Meurice, j'ai reçu hier une lettre qui m'a fait écrire ceci ce matin. Il s'agit de la vie d'un homme. Lisez.

⁽¹⁾ Documents. — ⁽²⁾ Reliquat. — ⁽³⁾ Pour un Soldat. (Voir page 216).

Maintenant cela peut-il paraître ? Est-ce publiable sous l'état de siège ?

Je relis ces pages, et je doute.

Lisez la chose avec Auguste. Posez-vous tous les deux la question, et résolvez-la. Comme toujours, ce que vous ferez sera bien fait.

Si vous publiez, il faudrait mettre la date du jugement de Bazaine. Je l'ai laissée en blanc. Elle est facile à trouver.

J'ai eu la fièvre jusqu'à ce que j'aie eu écrit ces pages. Mais, hélas, peuvent-elles paraître ?

Et puis, serviraient-elles à quelque chose ?

À vous, le plus profond de moi.

V. (1)

Meurice et Vacquerie furent d'avis que ce manifeste serait dangereux pour *le Rappel*; Victor Hugo le fit imprimer à ses frais; il parut le 4 mars.

Un mois plus tard, il consigne dans le *Carnet* le résultat :

4 avril. — Le soldat Blanc, pour qui je suis intervenu, ne mourra pas. Il a sa grâce. Il fera seulement dix ans de détention sans surveillance de police à l'expiration de sa peine.

Au *Carnet* de 1876, le 27 octobre, nous lisons :

Je ne sais plus si j'ai mentionné que j'ai reçu une lettre du pauvre soldat Martial Blanc, à qui j'ai sauvé la vie il y a dix-huit mois.

*
* *

A propos des paroles que Victor Hugo avait dites sur la tombe d'Edgar Quinet (2), le *Carnet* porte ces lignes :

31 mars. — Curieuses insultes dans les journaux cléricaux et réactionnaires. Ils appellent Quinet *bideux cadavre* et moi *Marat*.

12 juin. — Ce pauvre Maroteau vient de mourir à Nouméa au moment où j'élevais encore la voix pour lui (3).

(1) Inédite. *Bibliothèque Nationale*. — (2) Voir page 216. — (3) Dans l'Introduction au tome I^{er} d'*Actes et Paroles*, édition de 1875 : *Le Droit et la Loi*.

Voici la lettre qu'il écrivit à la mère :

12 juin 1875.

Depuis deux jours, Madame, je savais l'affreuse nouvelle. Je venais précisément d'élever la voix pour ces malheureux enfants condamnés.

Voix perdue, hélas ! Votre fils entre dans la grande amnistie d'en haut. Dieu a commué sa peine et l'admet dans sa lumière. Que ceci adoucisse votre deuil.

Je me mets à vos pieds, pauvre mère.

*
* *

On s'occupait déjà, vers la fin de juin, des élections sénatoriales de 1876 :

Carnet. — 1^{er} juillet. — Édouard Lockroy est venu, il arrivait d'une réunion des Bati-gnolles pour désigner les sénateurs. J'ai été désigné à l'unanimité.

Un ouvrier s'est levé et a dit : *Ne pas nommer Victor Hugo serait criminel*.

*
* *

6 août. — Le soir une députation d'américains conduite par le colonel Collman vient me demander d'assister l'année prochaine, 4 juillet 1876, au centenaire de la déclaration de l'indépendance de l'Amérique (1).

27 octobre. — J'ai terminé ce matin ce qui me restait à écrire pour le livre *Pendant l'exil*. Il paraîtra lundi 1^{er} novembre (2).

15 novembre. — Nous avons dîné seuls. J'ai pu jouer à mon aise avec les enfants.

1876.

Voici quelques détails sur l'élection de Victor Hugo au Sénat et sur les réunions préparatoires :

Carnet. — 23 janvier. — Aujourd'hui réunion (réactionnaire) des électeurs sénatoriaux. J'y suis allé. Thiers et moi, sans nous parler, avons échangé un sourire qui était peut-être une grimace. Il a travaillé contre moi dans l'ombre et moi contre lui au grand jour.

26 janvier. — Réunion des électeurs sénatoriaux, rue du Bac, 57. J'ai dit quelques

(1) Voir *Reliquat*, page 453. — (2) Il n'a paru que le 8 novembre.

mots utiles ⁽¹⁾. Nous nous sommes donné une poignée de main, Thiers et moi. Grande ovation du peuple quand je suis sorti.

30 janvier. — Aujourd'hui, élection des sénateurs. Je suis allé à 10 heures au Luxembourg. J'ai voté. On a apporté Louis Blanc souffrant d'un rhumatisme au genou, et accompagné de son médecin, le docteur Faivre. Nous nous sommes serré la main. Gambetta m'a invité à déjeuner. J'ai accepté. Nous sommes allés déjeuner chez Magny, près la rue Dauphine. À midi 1/2 résultat du premier scrutin. Trois sénateurs : Freycinet, Tolain, Hérold. Ce résultat bizarre vient des intrigues mêlées de Thiers, des bonapartistes, etc. Vive agitation. Les électeurs se réunissent dans l'ancienne salle du trône, en ce moment salle du Conseil municipal. Discussion presque violente. Il reste deux sénateurs à nommer. Le second scrutin va s'ouvrir. Gambetta abandonne Louis Blanc et se rallie à moi. Ernest Lefèvre parle supérieurement. On vote. Je vais voter. Puis je retourne rue de Clichy ⁽²⁾ où j'annonce ce commencement inattendu de scrutin. Ma voiture me ramène au Luxembourg. Au moment où j'arrive (4 h. 1/2) et comme je descends de voiture, un huissier me dit : *Prenez garde, M. le Sénateur*. Ce mot m'étonne. Je passe outre. Au bas de l'escalier, je trouve Allain-Targé qui me montre un bulletin de pointage et me dit : *Vous êtes nommé. Vous avez 115 voix sur 209*.

En sortant du Luxembourg, immense ovation du peuple, plus grande encore que celle d'hier. Entouré et suivi d'une foule énorme, j'ai aperçu (rue Gay-Lussac, 46) un hôtel, l'hôtel d'Égypte. J'ai fait arrêter ma voiture, et je m'y suis réfugié. Chose curieuse, j'y ait été reçu par le japonais You-Ka-Va, qui est venu me voir avec Burty, il y a un mois, et qui habite cet hôtel. J'ai remercié la foule. Toute la rue était pleine de battements de mains et de cris : *Vive Victor Hugo!* mais j'étais prisonnier. L'hôtesse, fort gracieuse, m'a fait mille accueils. Il fallait que je retournasse voter au dernier tour de scrutin. La nuit était venue. La foule, au lieu de diminuer, grossissait. J'ai pensé un moment à profiter d'une échelle qu'on m'offrait pour escalader un mur et m'en aller de l'autre côté

de la maison par la rue de l'Épée. Mais on a pu avoir un fiacre qui a pris le galop, et, à force de tourner par des rues désertes, a dépesté la foule qui me suivait. J'ai pu descendre au coin du faubourg Saint-Jacques, près de l'Observatoire, et aller où je voulais aller. À 7 heures, j'étais au Luxembourg, et j'y déposais mon troisième et dernier vote.

Peyrat est nommé. Louis Blanc ne l'est pas.

Cette salle du Luxembourg, je ne l'avais pas revue depuis le 25 février 1848. J'en suis sorti alors pair de France. J'y suis rentré aujourd'hui sénateur.

2 février. — Dulac et M. Henri Salles viennent me demander de présider ce soir une réunion publique salle d'Arras pour la candidature de Louis Blanc, au 5^e arrondissement (les Écoles). J'irai ⁽¹⁾.

3 février. — J'ai commencé à écrire la préface de *Depuis l'exil*.

Dès que l'élection de Victor Hugo fut connue, ce fut une joie parmi les proscrits, les déportés; cette élection signifiait avant tout amnistie; cette lettre prouve assez l'espoir de tous les malheureux qu'on oubliait dans les prisons et dans les bagnes :

Zurich-Oberstrass, 28 février 1876.

Citoyen,

Quand Paris a nommé Victor Hugo son fondé de pouvoir, la grande cité entendait faire cet honneur, moins à l'artiste qu'à l'homme bon, simple et doux. Elle a pris le poète par la main, elle l'a baisé au front, et lui a dit : « Tu t'appelleras Amnistie. Tu penses comme moi, tu parleras pour moi. »

Donc, vous monterez à la tribune, et votre première parole sera pour conjurer la France de mettre fin à cette triste guerre civile, qui ravage encore les cœurs, qui désole toujours les consciences. Vous parlerez pour ces milliers de Parisiens, jetés pour crime de socialisme dans les bagnes de la déportation chez les cannibales, enfermés dans nos prisons bourgeoises de Thouars, Nîmes, Clairvaux où ils sont le plus cruellement traités, on le sait, où ils souffrent le plus, on le sait. Vous ne

⁽¹⁾ Voir *Reliquat*, page 454. — ⁽²⁾ Victor Hugo habitait alors 21, rue de Clichy.

⁽¹⁾ Voir *Reliquat*, page 455.

demanderez pas l'Amnistic, mais vous l'exigerez : l'Amnistic pure et simple, simple comme la vérité, pure comme la justice. Hélas ! l'Amnistic elle-même ne rendra pas la vie à ces milliers et milliers de victimes qui ont été égorgées, qui ont été mitraillées. Quand elle viendra enfin, elle sera la trop tard venue. Ce qui est fait est fait, ce qui est écrit est écrit. Mais au moins mettra-t-elle un terme aux douleurs et aux amertumes ; le trésor des vieilles haines et des longues rancunes ne grossira pas tous les soirs.

Toutefois, vous n'êtes pas que Parisien entre les Parisiens, Français entre les Français, vous êtes aussi homme entre les hommes. Vous avez gardé la foi en la fraternité universelle, en la justice internationale — justice autre que celle des conseils de guerre versaillais, fraternité autre que celle de la Commission des grâces. À vous d'être le représentant, et de Paris, et d'une foule de travailleurs du Danemark, de la Suisse, des États-Unis, dont les protestations sont remises entre vos mains. Si on doute de l'authenticité des signatures, qu'on se fasse livrer les originaux par le ministère des Affaires étrangères. Les travailleurs ne sont que petites gens, un menu peuple de menuisiers, cordonniers, tailleurs, imprimeurs et tisseurs ; mais leur voix est celle de la conscience. Au nom de l'humanité, ils apostrophent la France. Ils ne comprennent point qu'une patrie soit si dure et cruelle, ils ne comprennent pas que ceux qui frappent ainsi soient Français, et Français, ceux qui sont ainsi frappés.

Jusqu'à présent, l'implacable répression n'a déshonoré que la défunte assemblée. Mais si l'Amnistic était refusée aujourd'hui, la réprobation universelle rejaillirait plus haut que sur les nouvelles assemblées, elle rejaillirait sur la France elle-même, elle souillerait son front bien-aimé. Dites-le ! dites-le !

Salut et fraternité.

ÉLIE RECLUS ⁽¹⁾.

P. S. — L'auteur de *la Lanterne* vous transmettra, comme il pourra, les protestations ci-jointes, un exemplaire pour chaque membre du Sénat ; il les fera aussi parvenir aux citoyens Lockroy et Tallandier, pour

⁽¹⁾ Frère aîné d'Élisée Reclus, il fut proscrit au coup d'état, puis en 1871, après la Commune.

l'Assemblée et le Conseil municipal. Les choses en sont venues au point que pour communiquer des pièces officielles aux deux Assemblées souveraines, les honnêtes gens sont obligés de recourir à l'assistance des contrebandiers.

*
* *

Dès que Victor Hugo fut élu sénateur, de nouvelles suppliques lui furent adressées. En réponse à la lettre de M^{me} Simbozel ⁽¹⁾, le poète écrivit :

3 février 1876.

Je reçois votre lettre, Madame. Elle m'émeut. Malheureusement les Chambres ne se réunissent que le 8 mars. Je compte demander l'amnistic. Je tâcherai que cet odieux départ du 1^{er} mars n'ait pas lieu. Je serais bien heureux si je parvenais à vous épargner cette douleur, ainsi qu'à tant d'autres pauvres familles.

Je mets à vos pieds mon respect.

VICTOR HUGO ⁽²⁾.

Et il écrivit au maréchal de MacMahon pour le prier de surseoir au départ des députés. Le 10 février il note :

10 février. — Ce matin, réponse de MacMahon signée d'Harcourt. Mais il m'a répondu par un sot secrétaire. Évasion. Je me suis fait lire cette réponse par Georges qui a ainsi commencé près de moi ses fonctions de secrétaire.

Mais Victor Hugo n'abandonne pas la partie, le jour même il écrit de nouveau au président de la République et, en même temps, au président de la commission des grâces :

Paris, 10 février 1876.

Monsieur le président de la République,

Par toutes les raisons indiquées dans la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 7 février, j'insiste près du gouvernement pour qu'il soit sursis au départ du nouveau convoi de condamnés politiques jusqu'à la décision des Chambres sur l'amnistic.

⁽¹⁾ Voir page 232. — ⁽²⁾ *Collection de M. Louis Barthou.*

Recevez l'assurance de ma haute considération.

VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

Paris, 10 février 1876.

Monsieur le président
de la Commission des grâces,

Puisque la Commission des grâces est encore en fonctions, j'espère d'elle une prompte décision en faveur du malheureux condamné Simbozel.

Je regrette que le gouvernement n'ait pas cru devoir remarquer que ma lettre à M. le président de la République avait pour objet principal l'ajournement du départ de condamnés politiques annoncé pour le 1^{er} mars, huit jours avant la réunion des nouvelles Chambres. Si, malgré la demande de sursis faite à temps, ce départ douloureux pour l'humanité et onéreux au trésor, avait lieu, et si l'amnistie était, comme je l'espère, décrétée, le gouvernement aurait engagé sa responsabilité.

Recevez, Monsieur le président et honorable collègue, l'assurance de ma haute considération.

VICTOR HUGO ⁽²⁾.

À cette dernière lettre, il fut répondu que la Commission des grâces étant dispersée, on ne pouvait espérer une décision prochaine. Mais le poète mit autant d'acharnement à demander ce sursis qu'on en mettait à le refuser. Il reçut le 20 une nouvelle lettre désespérée de M^{me} Simbozel :

Paris, 20 février 1876.

Monsieur,

Pardonnez-moi de venir encore à vous, j'ai

⁽¹⁾ *Documents*. Victor Hugo a fait lui-même une copie de cette lettre. L'original figure au catalogue Charavay et a été vendu sous le n° 160. — ⁽²⁾ *Documents*. — Les Archives Nationales ne possèdent pas les originaux de ces lettres, mais dans le dossier d'Alfred Simbozel, B B¹¹ 815 (4.206 S 75), une pièce porte la mention : « Victor Hugo s'intéresse vivement à ce condamné ». En apostille à une autre pièce datée du 14 février 1876 : « C'est à propos de Simbozel que M. Victor Hugo a fait paraître récemment dans les journaux une lettre qui n'a pas passé inaperçue de M. le Ministre de la Guerre et où il pose la question de l'amnistie. »

à vous apprendre la triste nouvelle que malgré l'espoir que vous avez eu la bonté de me donner, ce malheureux navire va partir. Je viens d'en avoir la certitude par deux lettres successives de mon mari, puis de quelques pauvres femmes de déportés qui sont venues tout en pleurs me le confirmer. Oh ! monsieur, si vous aviez vu comme moi ces malheureuses et leurs pauvres petits enfants (il y en a qui en ont quatre), ils élevaient leurs petites mains vers moi pour me dire de demander la grâce de leur père.

C'est pourquoi, monsieur, j'ai encore recours à votre bonté infinie, vous qui aimez tant les petits enfants, ils ne sont pas coupables, ils sont si jeunes et déjà si malheureux.

Ô vous, si sensible aux douleurs des autres, vous dont l'humanité ne s'est jamais démentie, je vous implore encore.

Vous pouvez, vous monsieur Victor Hugo, approcher monsieur le maréchal de Mac-Mahon, on le dit si bon, il écouterait votre voix, priez monsieur le maréchal en notre nom, qu'il ait la bonté d'arrêter ce fatal départ, vous saurez trouver des accents pour toucher son cœur, monsieur le maréchal n'a qu'une parole à dire pour changer tant de douleur en une reconnaissance éternelle !

Oh ! n'est-ce pas, généreux bienfaiteur, que vous tenterez cette dernière démarche auprès de monsieur le président de la République, hélas ! le temps presse, demain ou après-demain ils partent pour Brest, puis de là ils doivent s'embarquer, quelle horrible pensée !

Pardonnez-moi, mon cœur se brise en vous écrivant, je vois ces apprêts de départ, leurs adieux déchirants, ces femmes en pleurs, ces pauvres petits êtres ! mais le dernier mot n'est pas dit, j'espère tant en vous.

Merci d'avance, homme vénéré, merci pour moi, merci pour elles, merci à vous qui vous faites un devoir de sécher les larmes ! que Dieu vous inspire pour nous épargner celles-là !

Votre bien dévouée et bien reconnaissante

L. SIMBOZEL.

Je vous envoie ci-après les noms des femmes de déportés qui sont venues à moi pour vous implorer et vous remercier ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ *Documents*.

Voici le brouillon, non daté, d'une nouvelle lettre au président de la République :

«M. le P. de la R.

Comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire le 7 février, la Commission des grâces est absente et le président de cette commission, à laquelle vous avez cru devoir renvoyer l'affaire Simbozel, l'honorable M. Martel, est à Saint-Omer. Il m'écrit que la revision de cette affaire entraînerait des *délais inévitables*.

D'ici là, le départ des condamnés politiques annoncé pour le 1^{er} mars aura eu lieu.

C'est pour obtenir un sursis à ce départ que j'ai eu l'honneur de vous écrire, permettez-moi de vous le rappeler.

Ce départ est un acte purement administratif. Il dépend du gouvernement de l'ajourner. En présence de l'éventualité de l'amnistie, j'insiste près du gouvernement pour qu'il soit sursis à ce départ.

Je mets sous vos yeux une nouvelle prière qui m'est adressée au nom de huit malheureuses femmes de condamnés compris dans le convoi du 1^{er} mars. Cette lettre vous touchera, je n'en doute pas, et je persiste à espérer de votre humanité un ordre de sursis.

Recevez, etc.»⁽¹⁾.

Malgré cette persévérance, l'ordre de départ fut maintenu.

3 mars. — Après le dîner, M^{me} Simbozel et son père. Les malheureux déportés sont partis (sur le vaisseau *La Loire*).

La peine de Simbozel fut commuée le 21 juin 1878 en quatre ans de prison ; il fut gracié en janvier 1879⁽²⁾.

Nous avons vu, dans les papiers faisant partie de la collection de M. Barthou, une page sur laquelle Victor Hugo avait copié, vers 1876, ces deux citations :

1837. Amnistie Molé :

L'amnistie, c'est l'oubli de nos discordes civiles et le rapprochement de tous les Français. (Barthe.)

⁽¹⁾ *Documents*. — Nous avons trouvé dans le catalogue Charavay, un extrait de la lettre définitive, datée du 22 février 1876 et reproduisant, à peu de chose près, le brouillon. — ⁽²⁾ *Archives Nationales*.

Le grand acte de l'amnistie est le premier pas vers la fusion de tous les Français par l'oubli du passé et pour cet intérêt commun dans l'avenir.

(Le duc d'Orléans, dans son testament.)

Un abonné du *Rappel* qui avait suivi jour par jour la lutte de Victor Hugo en faveur des condamnés envoya, de Pise, au journal une belle et simple lettre⁽¹⁾, accompagnée d'un mandat de trois mille francs pour les familles des déportés. Sur cette somme, il demande qu'il soit versé deux cents francs à M^{me} Simbozel.

*
* *

Carnet, 8 mars. — Je suis allé à Versailles... J'ai pris place. Je siége à côté de Corbon. Nous sommes allés, Schœlcher, Peyrat, Laurent-Pichat, Ferrouillat et moi, dans le premier bureau. Je leur ai lu mon projet de décret d'amnistie pleine et entière ; ils l'ont accepté.

12 mars. — J'ai reçu chez moi à midi les deux Extrêmes-Gauches du Sénat et de la Chambre. On a adopté ma rédaction pour le projet d'amnistie totale, plus un article 2, rédigé par Floquet et étendant l'amnistie à tous les faits depuis septembre 1870⁽²⁾.

Ce projet de loi fut déposé au Sénat (séance du 21 mars), il vint en discussion dans les bureaux le jeudi 23 mars ; Victor Hugo faisait partie du 8^e bureau, il ne voulut pas y développer ses arguments et se contenta d'y prononcer ces paroles que publia *Le Rappel* du 25 mars :

M. Victor Hugo ne croit pas le moment venu pour la discussion détaillée et approfondie que mérite cette grande question. Elle doit être discutée au grand jour devant le peuple attentif, dans le Sénat et non dans une réunion fermée. Il se réserve donc pour le débat public et il exposera devant le Sénat et devant la nation les motifs à la fois d'ordre social et d'ordre politique qui rendent, à ses yeux, l'amnistie nécessaire.

En attendant et en se réservant pour le solennel débat qui s'approche, il se borne à

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 15 février 1876. — ⁽²⁾ L'amnistie fut repoussée ; en 1879, le même texte fut déposé au Sénat. Voir page 324.

indiquer un empiètement évident du pouvoir exécutif. La question n'est pas une question de simple miséricorde, une question de comutation ou de grâce, c'est-à-dire une question exécutive : c'est une question de haute justice, de haute politique, d'effacement total du passé, c'est-à-dire une question législative.

M. Victor Hugo fait remarquer combien il importe d'arrêter les prétentions presque monarchiques du pouvoir exécutif. Le droit de grâce est dévolu, par la Constitution, au président de la République ; le droit d'amnistie, qui répond à l'ancien droit d'abolition que possédaient les rois de France, n'appartient qu'à la souveraineté, c'est-à-dire aux assemblées.

Il importe de ne point permettre au pouvoir exécutif, qui est le subordonné, de se substituer au pouvoir législatif, qui est le souverain. Le pouvoir exécutif est le délégué des assemblées. Le pouvoir législatif est le délégué de la nation. Seul il peut faire un acte national, et l'acte national le plus grand et le plus efficace de tous, c'est l'amnistie.

M. Victor Hugo rejette donc la prétention du pouvoir exécutif de limiter à des grâces partielles la réparation due au peuple de Paris, et il maintient fermement la nécessité d'une amnistie pleine et entière.

Ce qui lui reste à dire, il le dira devant le Sénat et devant le peuple.

Dans le 8^e bureau, M. Delsol, hostile à l'amnistie, fut nommé commissaire par 16 voix contre 8 à Victor Hugo.

14 mars. — J'ai vu hier Canrobert au Sénat. Je ne l'avais jamais rencontré. Caboche de rétre. Méchant, mais bête.

*
* *

Un projet de loi portant crédit de cent mille francs pour l'envoi à l'exposition de Philadelphie d'ouvriers parisiens désignés par les chambres syndicales avait été déposé à la Chambre le 28 mars ⁽¹⁾ ; le *Rappel* avait, dans le même but, ouvert une souscription le 1^{er} avril ; Victor Hugo avait envoyé 500 francs à répartir entre les victimes des inondations qui désolaient

⁽¹⁾ Le crédit, voté le 5 mai 1876, fut porté par la suite à 125.000 francs.

laient la France à cette époque, et les ouvriers désignés pour le voyage à Philadelphie. En outre, il avait promis son concours pour la manifestation du 16 avril :

16 avril. — C'est aujourd'hui que je parle à la conférence du Château-d'Eau pour l'envoi des ouvriers à Philadelphie ⁽¹⁾.

À midi, nous avons déjeuné avec M. et M^{me} Koch et M^{les} Meurice, puis Meurice est venu ; nous avons pris trois voitures et nous sommes allés au Château-d'Eau. Je suis entré par une porte dérobée, quai de Valmy, 15 ⁽²⁾, à cause de la grande foule qui m'attendait devant le théâtre. Salle comble. Louis Blanc, bien que souffrant, a parlé. J'ai parlé. Tendre et enthousiaste accueil du peuple. La séance a fini à 4 heures. On m'a jeté une couronne de fleurs rouges et blanches. Je l'ai donnée à Louis Blanc en le priant de la mettre de ma part aux pieds de M^{me} Louis Blanc (qui se meurt, hélas !)

Louis Blanc a fait un discours excellent et substantiel et a traité à fond la question de l'exposition américaine.

Georges et Jeanne étaient au Château-d'Eau dans une baignoire à ma gauche. Pendant que je parlais, ils m'envoyaient des baisers.

Le surlendemain, Victor Hugo envoyait cette lettre à Édouard Lockroy, trésorier général de la souscription pour l'envoi d'une délégation ouvrière à l'exposition de Philadelphie :

Paris, 18 avril 1876.

Mon honorable et cher collègue,

Je vous envoie, pour payer ma place à la conférence d'avant-hier, cinq cents francs, partageables par moitié entre la caisse de la souscription ouvrière et la caisse de secours des familles de condamnés politiques.

Recevez mon plus cordial serrement de mains ⁽³⁾.

*
* *

22 avril. — J'achève de mettre en ordre le volume *Depuis l'exil* (T. III).

⁽¹⁾ Voir page 234. — ⁽²⁾ L'entrée des artistes du théâtre du Château-d'Eau. — ⁽³⁾ *Documents*. Copie.

23 avril. — Une heure après midi. Charles Blanc est venu de la part de Louis Blanc m'annoncer que M^{me} Louis Blanc est morte. Elle est morte ce matin à 9 heures. Louis Blanc me demande de parler sur sa tombe. Je parlerai.

24 avril. — J'ai écrit ce matin ce que je dirai pour M^{me} Louis Blanc.

25 avril. — Aujourd'hui enterrement de M^{me} Louis Blanc. A midi une voiture de deuil est venue me chercher. La maison mortuaire, rue de Rivoli, 96, était tendue de noir. J'y suis monté. Il y avait foule dans la rue et foule dans la maison. Charles Blanc m'a introduit près de Louis Blanc qui était seul dans sa chambre, et pleurait. Nous avons pleuré ensemble. Il m'a montré le lit de la morte et m'a dit : *C'est là qu'elle a agonisé sept mois.* Il a un doux et profond désespoir. Puis des femmes sont entrées, puis Gambetta. J'étais debout près de Louis Blanc, lui et moi adossés au mur. À une heure je lui ai donné le bras et nous sommes descendus. Il a voulu suivre à pied. Il a fallu plus d'une heure pour arriver au Père Lachaise, à travers une foule immense. Le cercueil a été descendu dans la fosse. On lui a jeté des fleurs. Un prêtre protestant a parlé. Puis j'ai parlé ⁽¹⁾.

*
* *

28 avril. — Une députation d'ouvriers est venue me demander de présider une réunion qui aura lieu le 4 mai pour l'amnistie. J'ai refusé. Ils ont compris que je devais me réserver, la question devant venir le 10 mai au Sénat.

Mais le Sénat dut attendre que la Chambre ait statué sur l'amnistie ; elle la repoussa et, dès la première séance du Sénat, Victor Hugo prononça son discours ⁽²⁾.

22 mai. — Aujourd'hui Sénat. Amnistie. À trois heures j'ai parlé. Ils sont restés pétrifiés et muets.

23 mai. — Mon discours est partout. L'effet est profond et utile.

J'ai repris mon travail. La préface du 3^e volume (*Depuis l'exil*).

⁽¹⁾ Voir page 238. — ⁽²⁾ Voir page 244.

27 mai. — J'ai vu aujourd'hui devant le café du Delta des paveurs occupés à effacer le sinistre soulèvement des pavés ⁽¹⁾. Il y avait foule autour de ces paveurs. On disait dans cette foule : *C'est à cause de ce qu'a dit Victor Hugo qu'on repave.*

*
* *

8 juin. — Élection à l'Académie. Ont été nommés MM. Charles Blanc et Boissier. J'ai voté pour Charles Blanc et Arsène Houssaye. En rentrant, je trouve une dépêche de Maurice Sand où je lis : *Ma mère est morte.*

Victor Hugo écrivit aussitôt les paroles d'adieu à George Sand et les envoya à Paul Meurice :

9 juin.

Cher Meurice, voici quatre pages dont je n'ai pas le temps de garder copie. Vous arriveront-elles à temps ? Je fais charger l'envoi. Lisez-les ⁽²⁾, si vous trouvez qu'elles en vaillent la peine.

Dites à M. Maurice Sand et à sa sœur ma profonde et douloureuse émotion.

Ex imo.

V. H.

L'envoi vous parviendra en même temps que ce mot.

En rentrant de l'enterrement, Maurice Sand remercia Victor Hugo :

Victor Hugo !

Dans ma grande douleur c'est vous le plus grand, le seul aujourd'hui, que je veux remercier le premier.

Merci pour elle qui n'est plus. Oh ! personne ne l'a connue comme moi son fils. Ce n'était pas seulement ma mère, c'était ma meilleure amie, c'était la moitié de mon cœur à moi, le fruit de ses entrailles.

À vous, merci ! Je n'oublierai jamais le dernier adieu que vous lui avez adressé. Merci aussi à Paul Meurice, votre interprète auprès de nous tous.

Merci Victor Hugo, merci !

Maurice SAND.

Nohant, 11 juin 1876 ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Voir page 248. — ⁽²⁾ C'est en effet Paul Meurice qui a lu aux obsèques de George Sand les paroles d'adieu de Victor Hugo. — ⁽³⁾ *Collection de M. Louis Barbou.*

..

L'élection de trois sénateurs était proche. L'un des candidats était Buffet, l'ancien ministre de l'Intérieur qui avait, en février 1876, décidé le maréchal de Mac-Mahon à maintenir l'ordre de départ du convoi des déportés.

11 juin. — On me presse de voter pour Renouard afin d'écarter Buffet. Je refuse, ne pouvant préférer la tactique à ma conscience.

12 juin. — Buffet est mauvais. Renouard est pire. Je ne voterai ni pour l'un ni pour l'autre.

16 juin. — J'ai terminé hier la préface du tome III. Je l'intitule *Paris et Rome*.

Buffet élu contre Renouard ⁽¹⁾, 144 contre 141, un bulletin blanc (le mien).

5 juillet. — Le livre *Depuis l'exil* a paru aujourd'hui.

29 juillet. — J'ai apostillé hier la supplique de M^{me} Robert à Mac-Mahon pour son fils qui est à Nouméa.

Nous avons trouvé, aux Archives Nationales, le texte de cette apostille :

Cette lettre d'une mère m'émeut profondément. Ma recommandation est, je le crains, plus nuisible qu'utile ; pourtant, puisque cette honorable et sainte mère désespérée me fait l'honneur de désirer ma recommandation, je lui obéis. Un condamné de dix-sept ans, rendu à sa mère après cinq ans d'expiation, il me semble que cela doit tenter la haute justice du président de la République ⁽²⁾.

Aristide Robert attendit jusqu'au 25 mai 1879 ; il obtint alors une commutation de peine en cinq ans de bannissement et fut compris un mois après dans l'amnistie de 1879.

*
* *

30 juillet. — Louis Blanc est venu me voir. Il est, comme moi, très préoccupé de la situation.

4 août. — À Versailles. L'union républicaine (extrême gauche du Sénat) s'est réunie

dans le 4^e bureau et m'a nommé son président pour tout l'interrègne des Chambres avec mission de surveiller le gouvernement. Les membres restant à Paris se réuniront chez moi deux fois par mois (le 1^{er} et le 3^e mardi à 9 heures du soir). En outre, je les convoquerai quand je le croirai nécessaire. Scheurer-Kestner et Corbon ont été nommés secrétaires.

28 août. — J'ai écrit la protestation pour la Serbie ⁽¹⁾. Elle paraîtra demain. Les correspondants du *Daily Telegraph* et du *Times* me la demandent pour l'envoyer en Angleterre par le télégraphe ⁽²⁾.

7 septembre. — J'ai écrit à Greppo de faire toucher les 450 francs de ma pension (gens de lettres) que je donne à la caisse de secours des familles des transportés.

21 septembre. — Après le dîner, au *Rappel*. Souscription pour le monument de Théophile Gautier ⁽³⁾.

21 novembre. — Les journaux contiennent une adresse des notables de Bulgarie me nommant citoyen d'honneur de leur pays ⁽⁴⁾.

*
* *

Le 17 octobre, il y eut chez Victor Hugo réunion des sénateurs de l'extrême gauche. En voici le compte rendu :

M. Victor Hugo a soumis à la réunion trois questions, dont une de politique extérieure, et deux de politique intérieure.

La première question est celle de la guerre de la Serbie et de la Turquie. M. Victor Hugo a demandé si, dans une telle lutte où l'une des nations combat pour son indépendance et l'autre pour le maintien de sa domination, la France, quoique affaiblie par ses revers, et devant évidemment se garder de toute intervention matérielle, ne devait pas exister moralement et faire, au nom de l'humanité, de la civilisation et du droit, une déclaration en faveur de la nation opprimée. M. Victor Hugo, à cette occasion, a signalé le silence

⁽¹⁾ Voir page 255. — ⁽²⁾ Malgré le retentissement qu'eut en Europe cette protestation, les gouvernements continuèrent à laisser écraser la Serbie. Victor Hugo revint sur cette question. — ⁽³⁾ Le Carnet donne, au 27 septembre, la souscription de Victor Hugo : 200 francs. — ⁽⁴⁾ Voir cette adresse page 513.

⁽¹⁾ En remplacement du sénateur Ricard. —

⁽²⁾ *Archives Nationales*, BB²⁴ 833 (1867 S. 77).

systématique de notre ministre des Affaires étrangères et n'a pas pensé que le membre du gouvernement chargé des relations extérieures dût conserver une pareille attitude.

Sur la question de la presse, M. Victor Hugo a signalé la différence des traitements appliqués à la presse suivant qu'elle appartient au parti républicain ou non. Il a mis en regard des condamnations si sévères qui frappent les journaux républicains, presque pour de simples divergences d'opinions avec nos gouvernants, l'impunité accordée aux feuilles réactionnaires qui se livrent sans relâche aux excitations les plus malsaines et aux attaques les plus violentes contre les institutions établies.

M. Victor Hugo a déclaré une fois de plus que, partisan de la liberté absolue de la presse, il ne réclamait pas de poursuites contre quelque journal que ce soit, mais bien un égal régime de liberté pour toutes les opinions. Il a demandé à la réunion de vouloir bien, en attendant que la reprise de la session permette de porter la question à la tribune, s'associer à ses observations.

Sur le troisième et dernier point, M. Victor Hugo a rappelé comment, malgré les promesses faites par le gouvernement à la tribune et la lettre du président de la République, les grâces étaient accordées en quantité dérisoire, tandis que les poursuites recommençaient avec plus d'intensité. Il a notamment cité une condamnation à la déportation qui vient de frapper un malheureux père de famille, âgé de cinquante ans, dont l'unique crime serait d'avoir accepté des fonctions dans le service de la voirie sous la Commune.

Il a paru à M. Victor Hugo que la réunion devait manifester également sur ce point son désir de voir l'œuvre de clémence s'opérer plus largement par la voie de l'amnistie et les poursuites cesser après cinq années écoulées.

La réunion s'est associée, à l'unanimité, aux observations présentées par son président ⁽¹⁾.

*
* *

Le Carnet se termine sur cette note gaie :

25 décembre. — Noël. Je donne une petite

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 19 octobre 1876.

fête d'enfants. Sénat des polichinelles. Chambre des poupées. Amnistie. Quatre moineaux en cage. On les met en liberté. Loterie des poupées. 40 enfants. Chaque enfant gagne trois joujoux. Je termine par le lot des pauvres : 500 francs.

Après la loterie, luncheon en haut et danse des enfants ⁽¹⁾.

1877.

12 janvier ⁽²⁾. — Jérôme Bonaparte ⁽³⁾ disait hier à M. Edmond Texier : *Ma position est étrange. Il ne m'est même pas permis d'être républicain.*

5 février. — Nos convives du dimanche, plus M^{me} Edgar Quinet et M. Viollet le Duc, à qui je promets d'aller demain au Sénat pour voter la reconstruction des Tuileries, non plus comme palais, mais comme musée.

9 février. — Je décide que la *Vision de Dante* ⁽⁴⁾ est ajournée après la mort du pape.

⁽¹⁾ *La Gazette de Guernesey* du 10 janvier 1877 reproduit le petit speech que Victor Hugo prononça avant de rendre aux prisonniers leur liberté :

« Ceux qui se débattent dans cette prison sont de grands coupables. Ce sont des communcux. Ce sont des partageux. Ils ont commis une foule de crimes de droit commun : vol, pillage, etc. Ils ne respectent aucune loi ni aucune institution. Ils sont même capables de pousser la familiarité et l'irrévérence jusqu'à leurs dernières limites à l'égard de la magistrature, du clergé et de l'armée. Je le répète, ces prisonniers sont les pires des communards.

Cependant, comme ils sont faibles et désarmés, je propose à la Chambre des poupées, au Sénat des polichinelles, et à vous, messieurs les bébés, qui représentez ici le pouvoir exécutif, de décréter pour ces grands criminels l'amnistie pleine et entière.

La Chambre et le Sénat ne faisant pas d'opposition, le pouvoir exécutif a la parole. »

Les enfants battirent des mains, la cage fut ouverte et l'amnistie proclamée. — ⁽²⁾ Jusqu'au 1^{er} août 1877, ces extraits ont été copiés sur deux carnets faisant partie de la collection de M. Louis Barthou. — ⁽³⁾ Deuxième fils du roi Jérôme et cousin de Napoléon III. — ⁽⁴⁾ Publiée dans *La Légende des Siècles*, tome V et dernier, paru en 1883.

11 février. — Je donne pour la souscription aux ouvriers sans travail de Lyon ⁽¹⁾ 1000 fr.

20 février. — J'ai passé une partie de la nuit à corriger les dernières épreuves de la nouvelle série de *La Légende des siècles*, et j'ai donné le dernier bon à tirer ce matin à midi et demi.

La Légende des Siècles finie, je me suis mis tout de suite, dès aujourd'hui, à *l'Art d'être grand-père*. Achèvement et classement.

21 février. — Députation des ouvriers de Paris me demandant de présider une conférence pour venir en aide aux ouvriers de Lyon. Ce sera au Théâtre Historique, place du Châtelet, le dimanche 11 mars.

Députation des étudiants de Paris, me demandant mon adhésion à la fondation de leur cercle. Je la leur promets.

Députation me demandant d'assister le 24 au banquet anniversaire du 24 février ⁽²⁾.

Députation m'apportant une adresse des habitants de La Châtre pour me remercier d'aider à l'érection d'une statue à George Sand. (M. Périgeois, conseiller général, 60, rue Notre-Dame de Lorette.)

26 février. — J'ai aujourd'hui soixante-quinze ans. La nouvelle série de *La Légende des Siècles* paraît aujourd'hui.

27 février. — M. Calmann Lévy est venu et nous a annoncé que l'édition entière de la nouvelle série de *La Légende des Siècles* avait été enlevée dans la journée. Il ne lui reste plus un seul exemplaire. Six ateliers de brochure travaillent pour la nouvelle édition qui sera mise en vente demain.

4 mars. — À 2 heures, réunion chez moi du comité pour la statue de George Sand, dont j'ai accepté la présidence. — Louis Blanc, Émile de Girardin (que je n'avais pas vu depuis 1851), MM. Charles Edmond, Hébrard, Duquesnel, E. Perrin, E. Gonzalès. De chez moi on est allé chez Girardin voir la statue de George Sand, par Clésinger.

13 mars. — Il y a aujourd'hui six ans que tu es mort, mon Charles. — Pas dans mon cœur ⁽³⁾.

22 mars. — Vacquerie, Meurice et Paul Foucher sont venus déjeuner avec moi. Je leur ai lu ce que je dirai dimanche ⁽¹⁾. (Car je suis à peu près résolu à ne plus prononcer que des discours écrits. De cette façon je ne dis que ce que je veux dire.)

*
*
*

23 mars. — Louis Blanc est venu ce matin me lire son travail sur le paupérisme anglais (pour la conférence d'après-demain dimanche). C'est excellent et ce sera utile.

Ont diné avec nous Louis Blanc, M. et M^{me} Émile Allix, Robelin, Lesclide, M. Rouillon. J'ai porté un toast à Louis Blanc. Après le dîner, beaucoup de monde. Les ouvriers organisateurs de la conférence d'après-demain.

25 mars. — Aujourd'hui, Louis Blanc et moi au Château-d'Eau. À une heure nous sommes partis pour le théâtre du Château-d'Eau. Nous sommes descendus à la porte des acteurs derrière le théâtre, quai de Valmy, 15. Nous sommes allés dans le salon d'attente où étaient Louis Blanc, des sénateurs, des députés, des conseillers municipaux, tous ceux qui devaient avoir place sur l'estrade. À deux heures nous sommes entrés dans la salle. Grande foule. Louis Blanc a parlé excellemment, puis j'ai annoncé qu'on allait faire une quête pour les familles des détenus politiques. La quête a été faite par quelques charmantes et bonnes femmes. Elle a produit environ mille francs. Ensuite j'ai pris la parole. M. Barodet, ancien maire de Lyon, a remercié. Je suis rentré à 4 heures. Le cocher qui m'avait conduit et auquel je donnais 10 francs, m'a dit : *Monsieur, permettez-moi de ne rien accepter. Je suis payé par l'honneur.* Je lui ai dit : *Prenez toujours, et vous donnerez cet argent à la caisse de secours des détenus politiques.* Il a accepté alors. Ce brave et digne homme est le cocher n° 1094.

Au cocher.....	10 francs.
A la quête.....	30 francs.
J'ai donné pour les ouvriers lyonnais.	1000 francs.

On m'a envoyé à la fin de mon discours une couronne de laurier et de chêne dorée, nouée d'un nœud de satin tricolore sur lequel

⁽¹⁾ A la matinée organisée au profit des ouvriers lyonnais.

⁽¹⁾ Souscription ouverte par *le Rappel*. La crise sévissait depuis novembre 1876. — ⁽²⁾ Voir Reliquat, page 469, la lettre de Victor Hugo. —

⁽³⁾ Victor Hugo avait appris le 11 janvier que M^{me} Charles Hugo allait se remarier. Elle épousa Édouard Lockroy le 3 avril 1877.

sont imprimés en or deux vers de moi. J'ai donné cette couronne à Alice.

26 mars. — Jeanne et Georges étaient hier au Château-d'Eau. Jeanne a dit : *On a si tant applaudi papapa que j'ai eu peur.*

*
* *

Louise Bertin, la fille du fondateur du *Journal des Débats*, la grande amie des enfants de Victor Hugo depuis 1829, la confidente de leurs joies et de leurs peines, venait de mourir. Quels souvenirs cette disparition évoquait !

28 avril. — Louise Bertin est morte. Je vais aller à son enterrement.

Je suis allé à 11 heures chez M^{lle} Louise Bertin, quai de Conti, 15. J'ai revu le salon, le portrait du père, par Ingres, est dans un coin. Tous les souvenirs de jeunesse. De tous ceux qui vivaient aux Roches, en 1829, il ne reste plus que moi. Tout cela m'a gonflé le cœur. À quand moi ? À bientôt, évidemment.

J'ai serré la main à Léon Say. Je suis allé jusqu'à l'église. J'ai suivi le corbillard à pied.

*
* *

16 mai. — Demi coup d'État. Chute du ministère. Lettre soldatesque de Mac-Mahon ⁽¹⁾.

17 mai. — Ordre du jour sévère de la Chambre des députés ⁽²⁾.

Tout de suite après la chute du ministère, Victor Hugo écrivit à Jules Simon qu'il avait en grande estime ;

⁽¹⁾ Rappelons que dans cette lettre qui congédiait brutalement le président du conseil et tout son ministère, Mac-Mahon reprochait à Jules Simon son attitude à la Chambre ; or, la veille, Jules Simon avait déclaré : Je serai le défenseur de toute loi libérale qui sera présentée à la Chambre. — ⁽²⁾ Gambetta avait présenté un ordre du jour se terminant ainsi :

« Déclare que la confiance du pays ne saurait être acquise qu'à un cabinet libre de son action, et résolu à gouverner selon les principes républicains, qui peuvent seuls garantir l'ordre et la prospérité au dedans — et la paix au dehors. »

Cet ordre du jour fut adopté à une grande majorité.

nous n'avons malheureusement pas cette lettre à laquelle Jules Simon répondit :

Versailles, le ⁽¹⁾ mai 1877.

Mon cher confrère,

Je vous remercie de votre lettre. Vous pensez avec raison que la lettre du maréchal ne mentionne que des griefs ridicules, et que la grosse affaire est l'ordre du jour du 4 mai ⁽²⁾. Je crois que tout le monde, et un peu vous-même, se trompe sur cet ordre du jour, et sur une prétendue contradiction entre ce que j'avais dit la veille ⁽³⁾ et ce que j'ai accepté ce jour-là. Je parlais à la fois aux deux Chambres, à l'Italie et au clergé, et plus j'étais résolu à lutter, plus je devais expliquer mes résolutions avec calme. Au surplus, même cet ordre du jour n'est qu'un prétexte, car le maréchal avait pris en même temps la résolution de m'appeler et celle de me renvoyer. Je n'en ai jamais douté, et je l'ai dit le jour même à Thiers, à Calmon et à Roger, qui ont exigé mon acceptation. Il est clair que le maréchal, qui ne me connaissait que par mes ennemis, me croyait alors moins modéré et moins conservateur que je le suis ; ses découvertes sur ma personne ne l'ont pas amené à se séparer de moi ; elles ne l'ont pas empêché, voilà la vérité ; et la vérité est, par conséquent, qu'il a joué une petite comédie, de laquelle je n'ai pas été dupe un seul instant.

Je vous remercie, mon cher confrère, de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire,

⁽¹⁾ Le quantième est resté en blanc sur l'en-tête imprimé. — ⁽²⁾ Le 4 mai, Jules Simon avait accepté, au nom du gouvernement, un ordre du jour ainsi motivé :

« La Chambre, considérant que la recrudescence des manifestations ultramontaines est un danger pour la paix intérieure et extérieure, invite le gouvernement à user des moyens légaux dont il dispose et passe à l'ordre du jour. » — ⁽³⁾ La veille, 3 mai, Jules Simon avait dit que « le gouvernement ne tolérerait aucune attaque contre le culte catholique », mais il avait ajouté cette affirmation qui s'accorde avec l'ordre du jour accepté le lendemain :

« En tant qu'un clergé reste dans ses attributions spirituelles, le gouvernement respectera et fera respecter sa liberté, mais s'il tente d'empêcher le pouvoir civil, il rencontrera des résolutions fermes et définitives que personne ne pourra enfreindre. »

et je vous prie de croire, comme toujours, à ma respectueuse amitié.

Jules SIMON ⁽¹⁾

Carnet. — 18 mai. — Aujourd'hui Sénat. — J'y arrive à 2 heures. Ruche en rumeur. Ministère Broglie. Le coup d'état s'accroît.

Réunion des trois gauches dans le 4^e bureau. J'y parle ⁽²⁾. Résolution votée. — Le colonel Chadois rencontre le général Loysel (ce pointu de la droite à barbe jaune) — Chadois : — Eh bien, général, vous voulez donc en venir aux coups de fusil ?

— Loysel : — Peut-être.

19 mai. — Dîner du samedi. Les sénateurs. Nous avons eu Gambetta et Spuller outre les sénateurs (Schœlcher, Peyrat, Scheurer-Kestner, Ch. Robin, Corbon). Après le dîner, j'ai bu à la santé de Gambetta qui m'a adressé un toast en réponse.

20 mai. — Encore un sénateur mort, Tocqueville. Et encore un qui est regrettable.

21 mai. — Tocqueville, gravement atteint, était au lit quand on est venu lui annoncer le quasi coup d'état. Il s'est retourné et a dit : *J'en meurs.* — Et il est mort.

22 mai. — À deux heures je suis allé à la réunion de l'extrême gauche du Sénat. Elle a eu lieu chez Scheurer-Kestner, 84, rue Neuve des Mathurins. On a décidé qu'on se réunirait chez moi tous les mardis à la même heure. La réunion de la permanence, composée des bureaux des trois gauches, aura lieu demain chez Emm. Arago, rue Malesherbes, 21, à 3 heures. On a adjoint à la permanence Crémieux et moi.

*
* *

22 mai. — 9 heures du matin. Visite de l'empereur du Brésil. Longue conversation. Très noble esprit. Il a vu sur une table *l'Art d'être Grand-père*. Je le lui ai offert, et j'ai pris une plume. Il m'a dit : — Qu'allez-vous écrire ? — J'ai répondu : Deux noms, le vôtre et le mien. Il m'a dit : — Rien de plus. J'allais vous le demander. J'ai écrit :

À don Pedro de Alcantara

VICTOR HUGO.

⁽¹⁾ Inédite. *Collection de M. Louis Barthou.* —

⁽²⁾ Voir page 269.

Il m'a dit : Et la date ?

J'ai ajouté

22 mai 1877.

Il m'a dit : Je voudrais un de vos dessins. J'avais là une vue que j'avais faite du château de Vianden. Je la lui ai donnée. Il m'a dit : — À quelle heure dînez-vous ? — J'ai répondu : À huit heures. Il m'a dit : Je viendrai un de ces jours vous demander à dîner. — J'ai répondu : Le jour qui vous plaira. Vous serez le bienvenu.

Il a comblé de caresses Georges et Jeanne. Il m'a dit en entrant : — *Rassurez-moi. Je suis un peu timide.*

— En parlant des rois et des empereurs, il dit : *mes collègues.* — Un moment, il a dit : *mes droits...* Il s'est repris. *Je n'ai pas de droits, je n'ai qu'un pouvoir dû au hasard. Je dois l'employer pour le bien. Progrès et liberté !*

Quand Jeanne est entrée, il m'a dit : J'ai une ambition. Veuillez me présenter à M^{lle} Jeanne.

J'ai dit à Jeanne : Jeanne, je te présente l'empereur du Brésil.

Jeanne s'est bornée à dire à demi-voix : — *Il n'a pas de costume.* L'empereur lui a dit : *Embrassez-moi, mademoiselle.* Elle a avancé sa joue. Il a repris : *Mais, Jeanne, jette tes bras autour de mon cou.*

Elle l'a serré dans ses petits bras. Il m'a demandé leur photographie et la mienne, et m'a promis la sienne. Il m'a quitté à onze heures. Il m'a parlé d'une façon si grave et si intelligente qu'en nous séparant, je lui ai dit : *Sire, vous êtes un grand citoyen.*

Encore un détail. En lui présentant Georges, je lui ai dit : Sire, je présente mon petit-fils à votre majesté. Il a dit à Georges : *mon enfant, il n'y a qu'une majesté ici, c'est Victor Hugo.*

24 mai. — J'ai mis ma photographie (où il y a Georges et Jeanne) sous une enveloppe avec cette suscription :

A celui qui a pour ancêtre Marc-Aurèle.

et je l'ai portée au Grand-Hôtel où demeure don Pedro, et j'ai dit : Remettez cela à l'empereur du Brésil.

27 mai. — Manifeste du journal *l'Union* déclarant que les légitimistes ne voteront pas la dissolution du Sénat.

Grave et utile incident.

29 mai. — À deux heures, réunion chez moi des sénateurs de l'extrême gauche. Présents : Peyrat, président actuel, Crémieux, Schœlcher, Corbon, Ferrouillat, Oudet, Georges.

On a examiné la circulaire de Broglie. Puis la situation, et l'on est convenu de garder le secret sur ce qui a été dit.

En rentrant j'ai trouvé l'empereur du Brésil qui venait dîner avec moi. Il était accompagné du vicomte de Buen Retiro, qu'il m'a présenté en disant : *Je vous amène mon ami.*

M. de Buen Retiro est un homme fort distingué. L'empereur m'a remis sa photographie signée : *Pedro d'Alcantara*, et datée 29 mai 1877. Nous avons Vacquerie et nos convives du mardi. Au dessert j'ai porté un toast à *mon hôte illustre*, il m'a répondu par un toast à moi-même. — Causerie jusqu'à minuit. À minuit luncheon. Il s'est retiré vers une heure.

30 mai. — Taylor est venu vers midi avec M. Paul de Musset. Le Comité des Gens de Lettres voudrait qu'une statue fût élevée par souscription à Alfred de Musset. On me demande de m'y intéresser et ils me nomment président du comité de souscription. J'ai consenti. On détermine l'époque afin de choisir un moment favorable.

J'ai retenu Taylor à déjeuner.

31 mai. — Je décide, en présence de ce qui semble se préparer, que je mettrai en sûreté mes manuscrits. Je ferai le contraire pour ma personne, car la vie risquée complète le devoir rempli.

7 juin. — Aujourd'hui nomination du successeur de M. Autran à l'Académie. Trois candidats :

— Leconte de Lisle (pour lequel je vote).

— Sardou.

— Le duc d'Audiffret-Pasquier.

À deux heures chez Edmond Adam. J'ai vu M^{me} Edmond Adam. Edmond Adam a le diabète depuis vingt ans. Aujourd'hui un anthrax à la nuque. Il est presque dans un état désespéré.

De chez Adam à l'Institut. Je suis arrivé à 3 heures un quart. Le scrutin allait commencer. 37 membres. (Trois absents : le mort, Autran, un malade, Duvergier de Hauranne, un boudeur, Dupanloup.)

Majorité 19.

1^{er} tour. Sardou 18, Pasquier 17, Leconte de Lisle 2 (Auguste Barbier et moi).

2^e tour. Sardou 19, Pasquier 17, Leconte de Lisle 1. (moi). Sardou nommé. Barbier, en quittant Leconte de Lisle pour Sardou a fait l'élection.

Accueil glacial que me fait l'Académie. Excepté d'Aumale qui m'a vivement salué, Jules Favre et Dumas fils qui présidait.

Jules Simon s'est levé de sa place, a traversé la salle et est venu me prendre les mains. Je lui ai dit à très haute voix : *Jamais je ne vous ai serré la main de plus grand cœur qu'aujourd'hui.* En face de moi, Broglie, livide.

Charles Blanc est venu s'asseoir près de moi. Jules Simon m'a présenté M. Mézières.

*
*

15 juin. — Edmond Adam est mort hier. C'était une âme droite, vaillante et bonne. On l'enterre aujourd'hui à 4 heures au Père Lachaise. — J'irai.

À 4 heures je suis allé chez Adam, boulevard Poissonnière. Foule. M^{me} Adam était dans une voiture de deuil. Les sénateurs étaient en tête, précédés des huissiers du Sénat (trois en uniforme) Plusieurs sénateurs portaient la plaque à l'habit. (Duclerc, vice-président, Emm. Arago, Scheurer-Kestner). Je marchais en tête avec ces trois-là. Très grand soleil. Au Château d'Eau, sur la prière instante de Duclerc, je suis monté dans une des voitures du Sénat, j'étais allé à pied jusque-là. Dans cette voiture, il y avait deux sénateurs, MM. Le Petit et... On était au Père Lachaise à 6 heures, j'étais enroué, mais au bord de la tombe, on m'a prié de parler. J'ai dit quelques paroles qui sont dans les journaux, et plus exactement dans *le Rappel*⁽¹⁾. Le peuple m'a tendrement accueilli.

M^{me} Edmond Adam, dans ses *Souvenirs*, a passé sous silence l'adieu de Victor Hugo à son mari. Elle l'en a remercié pourtant; nous trouvons, au verso de vers intitulés *la Distribution de prix*, le brouillon de la réponse de Victor Hugo.

Samedi [16 juin.]

Votre lettre, Madame, me touche au plus profond du cœur. Vous savez combien j'aimais

⁽¹⁾ Du 17 juin 1877. Voir page 473.

Edmond Adam. Vous savez combien j'admire votre doux et noble esprit. Je baise vos belles mains et je vous offre mon douloureux et sympathique respect.

V. H.

16 juin. — Aujourd'hui rentrée des Chambres.

À midi je suis allé à Versailles. Réunion de l'extrême gauche au 5^e bureau. Puis séance à 2 heures. — Le duc de Broglie est monté à la tribune, a lu, parmi les protestations indignées de la gauche, un message du président au Sénat, puis le projet de décret de dissolution de la Chambre des députés.

Lundi, la crise commencera par la discussion dans les bureaux.

18 juin. — J'ai achevé aujourd'hui mon speech au Sénat contre la dissolution.

Moi au 4^e bureau, M. de Meaux. Incident⁽¹⁾.

21 juin. — Nous sommes partis pour Versailles par le train d'une heure. À deux heures et demie je suis monté à la tribune, mon discours a duré trois quarts d'heure⁽²⁾. Les ministres se sont tus. Jules Simon l'a constaté. Puis il a parlé à son tour. Supérieurement. Réponse de M. de Broglie. Tortueuse et médiocre.

Pendant la suspension de la séance, je suis allé au vestiaire du Sénat, qui est au second étage, changer de linge. Je m'y suis rencontré avec Jules Simon. Nous nous sommes de nouveau serré la main. M. Bérenger a parlé. Fort bien. Pendant son discours, j'ai corrigé les épreuves du mien (pour le journal officiel). La séance n'a fini qu'à huit heures un quart. On a dû allumer les lustres. C'est curieux aujourd'hui, le plus long jour de l'année.

L'archiviste du Sénat est venu me demander le manuscrit de mon discours pour les archives du Sénat. Je verrai si je dois le donner.

Audiffret-Pasquier m'a paru assez aigre pendant que je parlais. M'en veut-il ?

Le lendemain à mon réveil, Jeanne est entrée dans ma chambre et m'a dit : *Au Sénat, ça s'est-il bien passé ?*

Le lendemain 22, retour à Versailles. La discussion continue. M. Berthauld, le nouveau ministre de l'Instruction publique, et Brunet qui a présidé la Cour d'assises où Charles a été condamné au printemps de 1870, pour

avoir défendu deux soldats⁽¹⁾. Brunet est violent. Il insulte Jules Simon qui l'aplatit et Martel qui l'écrase. M. Laboulaye parle. Bien. Dissolution votée. Par 149 contre 130.

Nous revenons à la gare par le tramway 13 : 13 et nous sommes un vendredi, dit un superstitieux.

La foule m'attendait à la sortie et m'a salué.

25 juin. — Je suis allé à Versailles. Il y a eu réunion des gauches dans les bureaux. Nous avons arrêté les termes d'une déclaration aux électeurs pour faire renommer les 363⁽²⁾. Elle sera publiée dans les journaux de demain. — L'extrême gauche se réunira chez moi demain mardi à 2 heures.

Puis séance publique. La dernière jusqu'à la réunion des Chambres (en octobre). Le président a lu le décret de dissolution de la Chambre des députés.

26 juin. — À 2 heures les sénateurs de l'extrême gauche se sont réunis chez moi. Laurent Pichat, Peyrat, Schœlcher, Ferrouillat, Eugène Pelletan, Corbon, Laserve, Scheurer-Kestner, Cazeaux, trois autres encore.

On a délibéré sur les mesures à prendre en cas de coup d'état.

27 juin. — Anniversaire de la mort de ma mère (27 juin 1821).

28 juin. — L'archiviste du Sénat me demande le manuscrit de mon discours pour les archives du Sénat. Je lui écris que je le mets à sa disposition.

1^{er} juillet. — Aujourd'hui, les hommes du 16 mai font une grande revue. L'armée de Paris. 40.000 hommes.

Le journal *La Défense* publia une information affirmant que, jugeant la situation grave, Victor Hugo avait mis en sûreté ses manuscrits et songeait à s'y mettre lui-même. Paul Maurice prévient immédiatement Victor Hugo qui lui répond :

[Juillet 1877.]

Cher ami, il est onze heures du soir, je rentre, et je trouve votre message. Démentez

⁽¹⁾ Voir *Actes et Paroles Pendant l'exil*, pages 300 et 470. — ⁽²⁾ On désignait ainsi les 363 députés qui avaient, le 17 juin 1877, voté l'ordre du jour refusant la confiance de la Chambre au gouvernement du ministère de Broglie.

⁽¹⁾ Voir page 271. — ⁽²⁾ Voir page 274.

purement et simplement, à moins que vous n'aimiez mieux (ce qui serait plus exact) publier quelque chose comme ceci. — Du reste, je crois que ces gens-là méditent de l'inattendu. Je vous en parlerai. — À vous profondément.

« Il y a dans *l'Histoire d'un crime* un chapitre intitulé : *On vient pour m'arrêter*. On lit dans ce chapitre que, après cette visite du coup d'état à Victor Hugo, il fut constaté que des manuscrits avaient été volés. Heureusement les principaux manuscrits étaient en sûreté : M. Victor Hugo avait sagement fait de prendre cette précaution. La *Défense* affirme qu'il prend la même précaution aujourd'hui. Nous laissons à la *Défense* la responsabilité de cette affirmation, injurieuse pour le gouvernement actuel.

Ce que nous pouvons dire, et dire très haut, c'est que M. Victor Hugo reste à Paris, déterminé, lui aussi, à défendre, *jusqu'au bout* ⁽¹⁾, le droit et la loi !

8 juillet. — Le prince de Hohenlohe a dit à Jules Simon que la Prusse pesait sur la France pour avancer les élections à cause de la question d'Orient.

À propos d'un « cancan » malveillant rapporté et publié par M. Amédée Blondeau, nous avons cité dans l'Historique de *Pendant l'exil* ⁽²⁾ une lettre inédite de Victor Hugo s'étonnant d'être attaqué par celui qu'il considérait jusque-là comme un ami. Dix ans plus tard, nous lisons dans le *Carnet* :

9 juillet. — Pour venir en aide à M. Amédée Blondeau dont l'enfant est malade — 100 francs.

10 juillet. — À 1 heure, comme nous déjeunions tous les six, arrive M. Busnach ⁽³⁾. Il me dit : — Voici ce que j'ai entendu hier de la bouche de Jérôme Napoléon : La nommée République française est bien malade. Elle a encore dix jours à vivre. Rouher vient de partir pour Chislehurst avec les conditions de Mac-Mahon. Elles sont acceptées d'avance. À son retour, le coup d'état. Broglie, Pasquier

⁽¹⁾ Allusion aux paroles adressées aux soldats par Mac-Mahon, à la revue du 1^{er} juillet. (Voir page 281). — ⁽²⁾ *Actes et Paroles*, tome 2, page 556. — ⁽³⁾ Auteur dramatique.

et d'Aumale iront à Mazas avec les autres. J'ai demandé : Où cela a-t-il été dit ?

Réponse : — Hier, dans le jardin d'une maison que je ne puis nommer. J'y étais. J'ai entendu. (J'ai deviné que c'était chez Sarah Bernhardt.)

11 juillet. — Allix est venu. Bochet lui a conté qu'il avait la certitude que tout était arrangé, et que je consentais à tirer d'embarras Mac-Mahon. Allix a haussé les épaules, mais Bochet a persisté.

12 juillet. — Pendant le siège de 1870-71, j'ai donné à la ville de Paris deux canons, *Châtiment* et le *V. H.*

Châtiment le 20 janvier 1871 fut mis en batterie au point du jour et son premier coup de canon fit sauter une batterie prussienne. Le canonnier s'appelait Frédéric Masson. Il conserve la gargousse de ce coup historique, et il vient de me l'envoyer. — Je l'ai remercié avec un exemplaire de *Quatrevingt-treize*.

J'ai écrit sur l'enveloppe de la gargousse :
Pour mon Georges. Après ma mort.

Devant les menaces persistantes de coup d'état, Victor Hugo hâta l'achèvement de son *Histoire du deux décembre* ⁽¹⁾ destinée à combattre « non des spectres, mais des revenants » ⁽²⁾; le 9 août il note :

Je continue mon travail sur le 2 décembre.

Les élections approchaient, le comité central républicain ouvrit une souscription, Victor Hugo s'y inscrivit pour 1.000 francs.

Gambetta, dans un discours prononcé à Lille, le 15 août 1877, ayant dit que Mac-Mahon devrait *se soumettre ou se démettre*, il fut poursuivi et condamné le 11 septembre, pour « offense envers le chef de l'État » à trois mois de prison et 2.000 francs d'amende. En apprenant la condamnation, Victor Hugo lui écrivit :

Mercredi matin.

Si vous pouviez être grand, leur acharne-

⁽¹⁾ *Histoire d'un crime*. Le premier volume parut le 1^{er} octobre 1877, le second, le 15 mars 1878. —

⁽²⁾ Jules Claretie, *la Presse*, octobre 1877.

ment vous grandirait. Ce gouvernement est aussi bête que vous êtes éloquent. Quel superlatif !

N'oubliez pas que notre petite table intime vous attend demain soir jeudi ainsi que notre cher Spuller.

Votre ami,
VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

Réponse de Gambetta :

12 septembre 1877.

Mon cher Grand Ami,

Vous me gêtez; prévenu, condamné et même détenu, je viendrai toujours à vos invitations.

À jeudi avec joie et avec Spuller.

Votre
LÉON GAMBETTA.

Malgré la majorité obtenue par les républicains aux élections d'octobre, le maréchal ne *se soumit ni ne se démit* et les troubles, les inquiétudes continuèrent; une lettre, à en-tête du *National* et datée du 30 novembre 1877, adressée par Paul Foucher ⁽²⁾ à Victor Hugo nous donne un aperçu de la situation :

Mon bon oncle,

C'est après-demain le 2 décembre. Les bonapartistes, qui ont la superstition de leurs dates sinistres, poussent le maréchal au coup d'état.

Or voici ce qu'on m'affirme de divers côtés :

1° Les régiments de garde républicaine ont reçu la désignation d'emplacements qu'ils devront occuper sur tous les points de Paris au premier ordre qu'ils recevront en ce sens.

2° On rappelle que les journaux ont annoncé que les commissaires de police ont reçu un pli cacheté qu'ils ne doivent ouvrir que sur ordre. Cette nouvelle, grave pourtant, n'a point été démentie.

3° Aujourd'hui, à Versailles, notre confrère Francis Enne, passant devant la caserne où demeure le commandant des troupes de Versailles, a été forcé de descendre du trottoir par un planton qui lui a dit que la circulation qui longe la caserne était interdite par ordre. Cela n'existait pas jusqu'ici.

⁽¹⁾ Bibliothèque de Lyon. — ⁽²⁾ Fils du beau-frère de Victor Hugo, Paul Foucher.

4° Toute la journée, on a dit à Versailles que le maréchal était à la résistance à outrance.

5° M. Villetard est nommé à la direction de la presse. Or, ce M. Villetard est le rédacteur du *Bulletin des communes*.

6° On a remarqué que le poste qui garde la Chambre à Versailles est un poste de gendarmerie mobile (composé d'anciens sergents de ville) tandis que le Sénat est gardé par la troupe.

Pardonnez-moi, mon bon oncle, de vous alarmer inutilement peut-être. Mais je ne me pardonnerais point de ne pas vous avertir. Tout ce que j'ai vu et entendu aujourd'hui m'a donné comme un pressentiment, et, maintenant, ces bruits de coup d'État, démentis d'une façon si étrange par le maréchal lui-même, dans son entrevue avec M. Grévy, prennent un caractère singulier.

Je viendrai dans la soirée.

Bien à vous de cœur,

PAUL ⁽¹⁾.

Peu à peu, tout sembla s'apaiser, mais pendant un an encore, jusqu'à la démission de Mac-Mahon, les menaces de coup d'état subsistèrent.

1878

On sait que Victor Hugo utilisait fréquemment l'impériale des omnibus ou des tramways; il y travaillait et il n'est pas rare de voir quelque poème daté de ce siège élevé; il voulut prouver sa reconnaissance aux employés des deux lignes qu'il fréquentait le plus souvent :

Carnet. — 3 janvier. — J'écris à M. Berthier, 155, rue Saint-Honoré (président de la C^{ie} des omnibus) que je donne 500 francs pour étrennes aux conducteurs et cochers des deux lignes (tramways) du Trône à l'Étoile, (omnibus) des Batignolles au jardin des Plantes.

* *

Un des *actes* de Victor Hugo fut la publication, très diversement appréciée, de ce conseil en deux scènes : *Le Pape*. En effet, n'était-ce pas là un conseil à

⁽¹⁾ Documents.

un pape « impersonnel » ? Le long règne de Pie IX avait été taché de guerre et de sang ; l'œuvre nouvelle rappelait au nouveau pape la doctrine d'humilité, de charité et d'humanité sur laquelle l'église se disait fondée.

Pie IX mourait le 7 février ; le 20, Léon XIII lui succédait ; le 7 avril, Victor Hugo corrigait les premières épreuves du nouveau volume : *Le Pape*, qui paraissait le 29 avril.

* * *

L'idée de célébrer le centenaire de Voltaire avait été émise au début de l'année 1876 par *Les Droits de l'Homme* « afin de provoquer une grande manifestation contre les croyances religieuses⁽¹⁾ ». Le Carnet nous apprend, le 12 janvier 1878, que c'est de la Société des Gens de Lettres que vint l'initiative de faire glorifier Voltaire par Victor Hugo.

30 mai. — Centenaire de Voltaire. Je me décide à lire mon discours sur la copie de Lesclide⁽²⁾ qui est très nette, et plus lisible que mon manuscrit.

Je reçois du ministère de la justice l'avis que la grâce de Simbozel est accordée. Sa femme est venue. Je le lui annonce. Simbozel sera en France dans six mois. Joie de la pauvre et digne femme.

J'ai déjeuné à midi. Lesclide, Lecanu et M^{me} Simbozel sont venus. Je les ai emmenés avec moi.

C'est toujours mon brave cocher. Il m'a fait des vers qu'il a imprimés sur un drapeau.

À une heure 1/2, nous sommes allés à la Gaîté.

La séance a eu lieu de 2 heures à 5 heures. Spuller l'a ouverte. Puis Deschanel. Il y avait derrière moi le buste de Voltaire (la terre cuite de Houdon prêtée par M. Viardot). J'ai parlé 3/4 d'heure. J'ai lu sur mon manuscrit.

Retré à 5 heures. Donné au cocher 20 francs. Il ne voulait pas les recevoir. Il les donnera à la quête pour Nouméa. — On m'a jeté des

⁽¹⁾ Lettres de l'Évêque d'Orléans aux membres du Conseil municipal de Paris. — ⁽²⁾ Richard Lesclide, pendant les dernières années de Victor Hugo, lui tint lieu de secrétaire bénévole.

fleurs. Les étudiants en droit m'ont apporté une couronne et lu une adresse.

Victor Hugo avait certainement relu, avant d'écrire son discours, quelques lettres de Voltaire. Il en copia lui-même des extraits :

J'ai vu qu'il n'y avait rien à gagner à être modéré, et que c'est une duperie. Il faut faire la guerre et mourir noblement. (Voltaire à d'Alembert. 20 avril 1761.)

(À M^{me} Duffant. 12 décembre 1768.) — Je déteste les poules mouillées et les âmes faibles.

(À d'Alembert. 12 juillet 1762.) — Est-ce à vous de vouloir des ménagements et à me conseiller la faiblesse ? Que m'importe que le préjugé crie quand j'ai pour moi la raison ? Je ne songe qu'au vrai et à l'utile.

(À d'Alembert, à propos de La Barre. 23 juillet 1766.) — Ah ! mon ami ! est-ce le temps de rire ? Riait-on en voyant chauffer le taureau de Phalaris ? Je vous embrasse avec rage.

(Au même, 20 juillet.) — Un des plus grands malheurs des honnêtes gens, c'est qu'ils sont lâches. On gémit, on se tait, on soupe, on oublie.

Le jour même où l'on célébrait à Paris le centenaire de Voltaire, partait, de Rome, cette lettre pour Victor Hugo :

Rome, le 30 mai 1878.

Cher et illustre maître,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous envoyer le texte de l'adresse et les noms des députés qui ont donné leur adhésion aux principes représentés par le comité du centenaire de Voltaire — dont vous êtes le très significatif Président.

Ces députés appartiennent tous à la gauche du parlement, et sont libres penseurs. Il y a parmi eux des ex-ministres, des généraux, des sous-secrétaires d'État, des colonels, des présidents de cassation et des conseillers de cours d'appel, des professeurs, des nobles, des publicistes, des hommes de lettres considérables.

Notre adhésion a une double signification. Nous faisons hommage au grand penseur et philanthrope, qui, jailli du berceau de l'*Encyclopédie*, incarne le génie de la France du xviii^e siècle, sous toutes les formes.

Toutes les nations de l'Europe ont eu cette espèce de *missi dominici* qui symbolisent le génie de leur civilisation et de leur mission dans la vie de l'humanité. L'Italie eut le Dante, l'Espagne eut Cervantès; l'Angleterre eut Shakespeare; l'Allemagne eut Gœthe; la France eut Voltaire.

Nous voulons, en outre, exprimer notre sympathie à la France nouvelle ressortie des élections de 1876 et 1877.

Il s'était produit une rupture de bons sentiments entre les Italiens et l'Empire, ainsi qu'avec la première assemblée de Versailles — monarchique et cléricale. — Nous avons retiré notre appui moral à l'Empire d'Eugénie plus qu'à Napoléon. Nous boudions la présidence de M. Thiers, qui, par la présence de l'*Orénoque* à Civita Vecchia, protestait contre le fait accompli de notre révolution, et encourageait les espérances criminelles du Vatican.

Tout cela a disparu — il nous semble — depuis la réunion de l'Assemblée de 1878. Aujourd'hui, nous ne pouvons concevoir que l'armée de Cavaignac, que nous avions repoussée à la Porte Saint Pancrace en 1849 — devenue en 1879 armée de Mac-Mahon — veuille retourner, par la brèche que nous avons ouverte à Porta Pia le 20 septembre 1870, pour restaurer le pouvoir temporel des papes. Nous ne pouvons concevoir, encore moins, que la nation qui élève une statue à Voltaire, veuille un jour envahir Rome pour y relever la statue de saint Pierre.

Dans cette conviction, nous donnons notre appui très sincère à la commémoration de Voltaire; nous rendons notre sympathie fraternelle à la France républicaine et anti-cléricale de 1878 — à laquelle nous souhaitons paix, concorde, liberté, justice, et consolidation, pour le bien de l'Europe.

Veillez agréer, cher et illustre maître, l'expression de notre admiration pour votre noble génie, et de respect pour votre caractère. Au nom de mes collègues,

PETRUCELLI DELLA GATINA.

Adhésion des députés italiens au Centenaire de Voltaire.

Les soussignés,

Députés du royaume d'Italie, envoient leur adhésion au comité du centenaire de Voltaire et leur salut à son président Victor Hugo.

(Suivent 95 signatures; en tête, celle de Petrucelli della Gatina)⁽¹⁾.

La jeunesse des Écoles avait sollicité de Victor Hugo un certain nombre de places pour assister à cette grande fête.

Une adresse de remerciement fut envoyée à Victor Hugo, après la célébration du Centenaire de Voltaire, par les étudiants en droit; nous y relevons les noms de *G. Laguerre*, *G. Gerville-Réache*, *A. Millerand*.

* * *

Dans la seconde séance du Congrès littéraire international, Victor Hugo aborde la question du domaine public payant; depuis longtemps il l'avait étudiée et avait même présenté un rapport en 1836; en exil il s'en était souvent entretenu avec l'éditeur Hetzel. En 1862, M. F. Hérold publia et envoya une brochure à Victor Hugo⁽²⁾ qui, en l'en remerciant, exposa ses idées sur ce sujet :

Hauteville House, 16 juillet [1862].

Monsieur,

Je vous remercie, vous m'envoyez un écrit excellent, la question est grave, et sur quelques points, nous différons. C'est à moi (1836. Commission Gasparin) que remonte l'idée du *domaine public payant*. Le droit étant très faible (un vingtième du prix de vente), la perpétuité est sans inconvénient. À tous les autres systèmes et surtout à la propriété pure et simple comme on semble la vouloir aujourd'hui, je préfère *le domaine public gratuit*; spoliation profitable du moins à tous.

Je voudrais, monsieur, causer avec vous de toutes ces choses, et de bien d'autres encore. Votre lettre me charme et me touche. Si jamais quelque bon hasard vous ramène dans ma solitude, ce sera pour moi une joie véritable de vous serrer la main.

VICTOR HUGO.

⁽¹⁾ Voir pages 514 à 518 les autres adresses et quelques-unes des lettres reçues à l'occasion du centenaire de Voltaire. *Quelques Documents*. —

⁽²⁾ F. Hérold. — *Sur la perpétuité de la propriété littéraire*.

Parlez un peu de moi à notre cher et vaillant ancien compagnon d'exil M. Henri Lefort. Je regrette qu'il se retire de la mêlée qui se fait autour des *Misérables*. Combattre est utile ⁽¹⁾.

* * *

Carnet. — 22 juin 1878. — Lettre de Louis Blanc et de 25 de ses amis à moi adressée pour me demander de présider le centenaire de Rousseau.

Victor Hugo avait probablement accepté, les deux lettres publiées au Reliquat ⁽²⁾ prouvent assez son admiration pour Jean-Jacques Rousseau ; mais brusquement, peu de jours après avoir prononcé son troisième discours, le 25 juin, au Congrès littéraire international, il se trouva souffrant au point que *le Rappel*, le 1^{er} juillet, publia une note informant les amis du poète qu'il ne pourrait les recevoir. Dès qu'il fut mieux, il partit pour Guernesey d'où il écrivit le 13 juillet à Paul Meurice pour le prier de venir l'y rejoindre ; sa seconde lettre accuse sa préoccupation constante du sort des détenus politiques :

[1878]

Cher doux ami,

Voulez-vous être assez bon pour remettre de ma part la somme de deux cent trente-cinq francs à M. Greppo, président du comité de secours des familles victimes de nos guerres politiques. Cette somme est versée par une quête faite dans le grand banquet républicain de Narbonne le 14 juillet 1878. Je vous la transmets sous cette double forme :

1^o 200 francs versés par moi ;

2^o 35 francs qui seront payés sur ma signature au bas de ce billet. — Total : — 235 francs.

Les 200 francs seront fournis par vous, et repris sur mes retours. Merci d'avance pour tous vos bons soins, cher ami.

VICTOR HUGO.

La Ligue internationale de la paix et de la liberté réclama, comme tous les ans,

le concours de Victor Hugo qui écrivit au président de la Ligue :

22 septembre 1878, Guernesey.

Cher confrère et cher président,

Je ne puis, à mon grand regret, accepter la présidence que vous me faites l'honneur de m'offrir. Je suis retenu ici, mais vous savez combien je m'associe du fond du cœur à la grande œuvre de Liberté et de Paix. Les rois font effort contre la Liberté et les clergés contre la Paix ; mais le succès n'est pas moins certain ; les peuples veulent s'allier ; et notre époque a un double but, qui est un double devoir : suppression de la volonté des rois ; exécution de la volonté des peuples.

Tel est l'avenir. Avenir à la fois pacifique et glorieux.

Je presse vos mains dans les miennes.

VICTOR HUGO ⁽¹⁾

1879

La question de l'amnistie avait gagné du terrain depuis 1876 ; dans la déclaration du gouvernement faite le 16 janvier 1879, le président du conseil Dufaure dit que 1542 grâces ou commutations de peines avaient été accordées depuis le 14 décembre 1877. Qu'allaient devenir en rentrant dans leur pays tous ces graciés sans ressources ? Victor Hugo et Louis Blanc formèrent un comité d'assistance et lancèrent, le 3 février, leur premier appel :

Comité d'aide aux amnistiés.

À nos concitoyens.

Parmi les condamnés rendus à leur pays, il en est qui reviennent épuisés par plusieurs années de souffrances. D'autres ont perdu, par suite de leur longue absence, l'occupation qui les faisait vivre. Il faut empêcher que les premiers ne meurent faute d'assistance, et les seconds faute d'emploi. Pour les malades et les infirmes nous demandons des secours ; pour les ouvriers valides, nous demandons

⁽¹⁾ Inédite. *Communiquée par M. Hérolé fils.* —

⁽²⁾ Voir page 479.

⁽¹⁾ Lettre reliée dans un exemplaire de *Religions et Religion. Bibliothèque Nationale. Réserve.*

du travail. Ceci est une question d'humanité. Nous parlons au nom du malheur : les âmes généreuses nous entendront⁽¹⁾.

Cet appel était signé par Victor Hugo, Louis Blanc, fondateurs du comité d'aide aux amnistiés, puis par MM. Thulié, président du conseil municipal, Mathé, président du conseil général, par neuf sénateurs, quatre-vingt-huit députés, et soixante-quinze conseillers généraux et municipaux.

Le Rappel ouvrit une souscription, Victor Hugo s'y inscrivit le premier pour mille francs⁽²⁾.

On a lu pages 324-325 la proposition d'amnistie déposée au Sénat le 28 janvier; le lendemain, la démission de Mac-Mahon amenait à la présidence de la République Jules Grévy; les républicains pouvaient dès lors espérer de plus larges mesures de clémence.

L'article 1^{er} du projet de loi présenté par Victor Hugo fut discuté le 28 février au Sénat qui le repoussa, mais qui adopta pourtant l'ensemble de la loi d'amnistie par 163 voix contre 86. Cette loi ne fut promulguée que le 5 avril 1879⁽³⁾.

Pendant ce temps, le comité d'aide aux amnistiés fit de bonne besogne; un deuxième appel, le 21 avril, donna d'excellents résultats puisque le 28 juin, il ne restait plus à secourir que 88 déportés; mais comme on attendait en juillet 2.500 nouveaux graciés, on mit de nouveau les bonnes volontés à contribution.

*
*
*

Victor Hugo reçut en février 1879 une députation du comité exécutif de l'Asso-

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 15 février 1879. — ⁽²⁾ *Le Rappel*, 16 février 1879. Deux autres versements de mille francs chacun sont notés sur le Carnet, le 15 septembre et le 5 octobre. — ⁽³⁾ Amnistie accordée à tous les condamnés politiques qui ont été ou seront graciés par le président de la République dans le délai de trois mois après la promulgation de la présente loi.

ciation littéraire internationale Cette députation lui annonçait qu'une réunion du Congrès littéraire international se tiendrait à Londres en juin 1879.

Le Gaulois du 11 février reproduit l'allocution de Victor Hugo :

Messieurs,

Je suis heureux, fier et glorieux d'une démarche faite par des hommes aussi distingués. Je ne suis pas l'architecte de votre grandiose édifice; je suis à peine un collaborateur dévoué. J'accepte, reconnaissant, la présidence que vous avez bien voulu m'offrir avec tant d'affection. L'association littéraire internationale vivra. L'union de tous les esprits a été le rêve constant de ma vie, une vie qui a presque autant d'années que le siècle. La race des littérateurs, race rare, marchera devant; les peuples la suivront. La paix universelle sortira de cette immense fraternité spirituelle.

Votre œuvre est grandiose : elle réussira. Elle ne peut pas rencontrer d'hostilité, car elle répond à un idéal de communauté que tous désirent ardemment. Vous qui êtes plus jeunes que moi, vous en verrez les fruits.

J'ai toujours pensé que de l'alliance des lettres surgirait la pacification des âmes. Soyez remerciés, Messieurs, vous et vos confrères.

Le Congrès tint sa première séance à Londres le 9 juin; au banquet qui eut lieu le lendemain, on lut cette lettre de Victor Hugo :

8 juin 1879.

Mon honorable et cher confrère,

J'eusse été bien heureux d'aller à Londres et d'accepter votre gracieuse invitation.

Cela m'est malheureusement impossible, et il ne me reste que l'occasion, saisie par moi avec empressement, de vous exprimer, ainsi qu'à nos chers et honorables confrères, ma plus vive et ma plus complète cordialité.

VICTOR HUGO⁽¹⁾.

*
*
*

Voici une note se rapportant au discours sur l'Afrique⁽²⁾ :

Une note peut être utile.

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 14 juin 1879. — ⁽²⁾ Voir page 326.

J'ai écrit le 11 avril 1879 à Schœlcher :

« Je suis votre esclave (attrapez-moi ça!) cher Schœlcher, le jour que vous voudrez, je ferai le discours que vous voudrez. Prévenez-moi seulement quinze jours d'avance. Vous obéir est ma loi. »

Il s'agit d'un speech contre l'esclavage. Je suis autant que Schœlcher l'ennemi de l'esclavage. Mais je ne suis l'esclave que du devoir, et je n'obéis qu'à la conscience.

*
* *

On a souvent répandu, parmi d'autres affirmations aussi précises qu'erronées, que Victor Hugo était franc-maçon. Outre quelques lettres qui démentent cette affirmation, voici un fait précis :

Carnet. — 19 août. — M^{me} Edmond Adam me présente M. ⁽¹⁾, vénérable de la loge, qui me presse pour être franc-maçon. J'écarte.

Le 28 août 1879, Victor Hugo alla chez Paul Meurice à Veules, il y resta jusqu'au 11 septembre, puis partit pour Villequier chez Auguste Vacquerie; on trouvera les détails de ce double voyage dans *Choses Vues* ⁽²⁾.

*
* *

Nous avons donné au tome 1^{er} d'*Actes et Paroles* ⁽³⁾ la lettre du baron Taylor qui, en juillet 1848, suppliait Victor Hugo de revenir aux saines doctrines sociales et de ne pas imiter Lamartine qui s'était « perdu par l'orgueil ». Ils ne s'étaient revus qu'en 1872, après la mort de Chilly. Le 12 juin 1872, Victor Hugo notait sur son *Carnet* :

J'ai revu à cet enterrement Taylor qui a quatrevingts ans et que je n'avais pas vu depuis vingt-cinq ans. Nous avons eu le temps d'être, lui sénateur, et moi proscrit.

⁽¹⁾ Les noms du vénérable et de la loge sont restés en blanc sur le *Carnet*. — ⁽²⁾ *Édition de l'Imprimerie Nationale.* — ⁽³⁾ *Historique*, p. 628. *Édition de l'Imprimerie Nationale.*

En 1879, le baron Taylor mourait, et son fils adressait cette lettre à Victor Hugo :

Maître,

Mon père le baron Taylor est mort.

Il vous avait vu à votre aurore alors que vous demandiez à grandir; il vous a vu et admiré à votre zénith alors que vous étiez grand.

Il a marché comme vous une longue vie dans la voie du bien. Voulez-vous fermer ces 90 ans d'existence par un épilogue créé par vous et dit à tous devant son corps?

Son regret sera plus profond s'il est bercé par votre voix!

Recevez l'assurance de mes sentiments de respect et de dévouement.

Baron Félix TAYLOR.

P. S. — Vous serez prévenu 48 heures à l'avance dès que la date des obsèques sera fixée.

9 septembre 1879.

Victor Hugo répondit par retour du courrier :

Veules, 10 septembre 1879.

Monsieur,

Il y avait, entre Taylor et moi, un différend politique impossible à oublier, mais, à part cette exception, je rends une éclatante et complète justice à l'élévation de son esprit, à la générosité de son cœur si dévoué à toutes les souffrances, j'honore et j'aime en lui le contemporain et l'auxiliaire de tout ce qui s'est fait de noble et d'utile dans le sens du progrès littéraire universel, le créateur de tant de fondations excellentes, et l'ami intelligent de l'art et des artistes. Taylor a été un combattant intrépide aux heures décisives, et un vainqueur secourable, même à ceux qu'il avait vaincus.

Je lui serre la main dans le tombeau.

VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

*
* *

En rentrant à Paris, le 21 septembre,

⁽¹⁾ *Communiquée par l'Association des Artistes dramatiques, fondée par le baron Taylor.*

Victor Hugo reçut un touchant témoignage de reconnaissance :

Les déportés de l'île des Pins qui venaient de bénéficier de l'amnistie élevèrent à la mémoire de ceux des leurs qui ne devaient jamais revoir la France un monument ; ils en envoyèrent le dessin à Victor Hugo en même temps qu'une copie du discours d'adieu prononcé avant de partir ; ils y dressaient la liste, année par année, de leurs camarades décédés ; 1876 en comptait le plus ; on avait cru l'amnistie proche : « quand l'espoir tomba la cruelle déception qui en résulta fut suivie du suicide de treize déportés ».

La lettre qui accompagnait cet envoi disait à Victor Hugo : « ... en reconnaissance de tout ce que vous avez fait pour la déportation ⁽¹⁾ ».

En octobre, Victor Hugo fut prié d'assister à la première représentation, au théâtre Royal de Liège, de *Ruy Blas*. Le poète s'excusa de n'y pouvoir aller et termina ainsi sa réponse (dont *le Rappel* ne donne que les dernières lignes) :

Et d'ailleurs, j'allais oublier ce détail : Je suis *expulsé* de Belgique.

Il reçut aussitôt cette lettre du rédacteur en chef du journal *La Meuse* :

29 octobre 1879.

Mon cher Maître,

Je n'avais pas attendu votre réponse pour écrire à M. Bara, notre ministre de la Justice, l'un des personnages les plus importants du parti libéral. Je lui signalais l'arrêté d'expulsion de 1871 comme une honte pour notre pays et le priais d'en décréter l'annulation.

La réponse ne s'est pas fait attendre. Tous les procureurs-généraux de Belgique viennent de recevoir avis du ministère de la Justice que l'arrêté par lequel votre expulsion a été prononcée en 1871 est devenu sans objet et par conséquent annulé.

Je me suis empressé d'annoncer dans mon journal, que je vous envoie, cette juste mais tardive réparation. Votre grand cœur pardon-

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 28 septembre 1879.

nera, j'en suis sûr, à mon pays une faute dont le gouvernement clérical, sous lequel nous avons gémi, est seul responsable.

Agréez, mon cher Maître, l'assurance de mes sentiments d'admiration et de dévouement.

H. KIRSCH ⁽¹⁾.

Nous trouvons dans les *Documents* copie de la réponse de Victor Hugo :

29 octobre 1879.

Cher confrère,

Votre intervention affectueuse et délicate me touche profondément et je vous remercie. Permettez-moi seulement une observation que vous apprécierez, je n'en doute pas.

Toute la publicité possible a été donnée à cet outrage par le gouvernement clérical belge de 1871. Un acte public peut seul effacer un acte public.

Je n'insiste pas et je presse vos mains cordiales.

En 1879, la misère publique avait été aggravée par un hiver exceptionnellement rigoureux ; tous les journaux ouvrirent des souscriptions ; Victor Hugo s'inscrivit en tête de la première liste du *Rappel* pour 2.000 francs ⁽²⁾.

1880-1885.

Dans les cinq dernières années de sa vie, l'activité publique de Victor Hugo décrut progressivement. Son but principal, l'amnistie, est atteint ⁽³⁾ ; le comité d'aide aux amnistiés a rempli sa mission et n'a plus que peu de rapatriés à secourir ⁽⁴⁾ ; le poète peut donc se consacrer à la mise au point et à la publication de ses dernières œuvres ⁽⁵⁾ ; ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, d'intervenir chaque fois qu'on réclame son aide, on a pu s'en

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 10 novembre 1879. — ⁽²⁾ *Le Rappel*, 15 décembre 1879. — ⁽³⁾ Le 11 juillet 1880, la dernière amnistie pour faits insurrectionnels fut votée. — ⁽⁴⁾ Le 11 juillet 1881, le Comité tint sa dernière réunion chez Victor Hugo. — ⁽⁵⁾ *Religions et religion*. — *L'Âne* (1880), *Les Quatre Vents de l'esprit* (1881), *Torquemada* (1882) et le dernier volume de *La Légende des Siècles* (1883).

rendre compte en lisant le Reliquat. Mais une charmante et puissante diversion se produisit au début de 1881. C'est d'Edmond Bazire que vint l'idée d'une manifestation populaire pour souhaiter à Victor Hugo ses 80 ans⁽¹⁾; le *Beaumar-chais* en prit l'initiative; on en a lu les détails; nous en ajouterons quelques-uns, trouvés, non dans les Carnets, moins abondants en notes pour ces dernières années, mais pris dans la correspondance inédite. C'est d'abord Paul Foucher, l'un des plus actifs commissaires de la fête, qui, ne ménageant ni son temps ni sa peine depuis le 12 février⁽²⁾, écrit à son oncle pour le tenir au courant des préparatifs :

ÂTE DE VICTOR HUGO.

27 février.

Paris, le 23 février 1881.

Comité d'organisation.

Siège du Comité :

5, rue Coq-Héron, Paris.

Cher Maître et bon ami,

Tout va très bien. Nous avons passé l'après-midi penchés sur le plan de Paris afin de déterminer l'ordre de notre belle bataille de la paix et de faire que personne ne morde la pousière, ni son voisin. Il y a parmi nous de grands stratégestes inconnus, des généraux doublés d'hommes d'État qui ont stupéfié par leur sagacité le chef de la police municipale avec lequel nous venons d'avoir une longue et utile entrevue. Notre cortège est si bien réglé maintenant que l'on ne marchera même pas sur la patte d'un chien.

Alphand nous promet à l'entrée de l'avenue d'Eylau un superbe arc de triomphe sur lequel figureront les noms de vos œuvres triomphales.

La location du Trocadéro marche comme sur les roues de la fortune. Nous ferons trente mille francs et ce sera une belle journée pour les pauvres.

Coquelin est ravi des vers de Banville et les dira superbement.

⁽¹⁾ Voir la lettre d'Edmond Bazire, page 519.

— ⁽²⁾ Date de la première réunion du Comité.

Nous avons reçu aujourd'hui les délégués d'une foule de villes.

Un journal spécial a publié d'une façon prématurée les vers de Catulle qui vous seront récités par notre petite oratrice. Puisque tout le monde les connaît maintenant, je puis vous les envoyer. Les voici.

(Suivent les vers de Catulle Mendès qu'on a lus page 394.)

J'ai trouvé aujourd'hui une belle rime à votre nom. C'est le nom d'un sénateur de Venise, Francisco Hongo, qui a vécu cent quinze ans, qui a eu cinq femmes et quarante-cinq enfants. Voilà, je pense, un gaillard à imiter. Mais ce n'est pas tout.

En passant ce matin sous la porte cochère du 5 de la rue Coq-Héron pour monter au siège du Comité, j'ai vu surgir de derrière la porte une petite fille de cinq à six ans, pauvrement vêtue, qui m'a dit : « *M'sien, est-ce que tu es du comité ?* » — Oui, mon enfant. — *Alors, donne-lui ça pour potter bonheur à Victor Go.*

Ça, c'était un sou troué. Dois-je avouer que je l'ai pris. Mais comme je tirais mon porte-monnaie pour donner à la gentille enfant une piécette blanche, elle s'est sauvée et a disparu à l'angle de la rue Coq-Héron. C'est la première fois qu'un pauvre me fait l'aumône. Je vous envoie le sou troué, puisque c'est du bonheur en bronze.

À vous d'un cœur ému et reconnaissant.
Votre respectueux.

Paul FOUCHER.

Les astronomes continuent d'être au beau fixe pour dimanche.

Le Rappel donna les adhésions des membres du Comité; en voici quelques-unes :

Je remercie les membres du Comité d'organisation pour la fête de Victor Hugo de l'honneur qu'ils veulent bien me faire et je m'associe de tout cœur à l'honneur rendu à l'illustre maître.

Alphonse DAUDET.

J'accepte de grand cœur cet hommage de figurer au Comité pour la fête de notre maître à tous.

F. MISTRAL.

Allassio, 19 février 1881.

Dites à l'immortel grand homme de l'hu-

manité que je suis fier de m'engager dans la légion qui le félicitera à l'anniversaire de sa glorieuse soixante-dix-neuvième année.

GARIBALDI.

Monsieur le Président,

Je suis infiniment fier d'avoir été élu comme membre du Comité d'honneur et j'accepte avec la plus vive gratitude.

Fêter la naissance de Victor Hugo, c'est célébrer la renaissance de la poésie qui, depuis cinquante années, des *Orientales* à la *seconde Légende des Siècles*, s'est incarnée en tant d'œuvres prodigieuses. Quelle joie pour nous de pouvoir acclamer celui qui est et restera la voix de la France !

Théodore DE BANVILLE.

London, 21 février 1881.

Messieurs,

Je serai toujours fier et toujours heureux de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en associant mon nom à la fête de l'homme qui fera toujours appeler notre siècle par tous ceux à venir *le Siècle de Victor Hugo*.

A.-C. SWINBURNE.

Voici les paroles que Jules Ferry adressa à Victor Hugo en lui remettant l'admirable vase de Sèvres qui est actuellement à la maison de Victor Hugo :

Cher Maître,

Le Gouvernement de la République a voulu fêter avant tous votre glorieux anniversaire. Nous avons tenu à vous offrir un des produits les plus beaux de nos manufactures nationales. J'étais — et j'en suis heureux — le mieux placé, par mes fonctions, pour vous apporter ce témoignage de haute sympathie. Ce que je vous offre, mon cher maître, on en faisait don autrefois aux souverains. C'est à un souverain de l'esprit humain que nous apportons ce présent.

Laissez-moi vous apprendre en outre que, comme Ministre de l'Instruction Publique, j'ai tenu aussi à fêter personnellement le poète de la clémence : j'ai fait lever toutes les punitions dans les écoles, lycées et collèges de France⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Jules CLARETIE. — *Victor Hugo*.

En dehors de la fête officielle, voici la fête intime :

Carnet 26. — Ma fête. Pendant ma toilette on frappe à ma porte. Je dis : Entrez. Georges et Jeanne entrent avec Alice. Ils me souhaitent mon anniversaire. Georges m'apporte un excellent dessin, une tête de jeune garçon faite par lui d'après Bonnat⁽¹⁾. Je l'engage à continuer. D'après nature. Jeanne me donne une jolie petite broderie signet pour mes livres, faite par elle. Alice me remet de la part de Lockroy un énorme bouquet que je dépose à ses pieds.

Après le déjeuner est venu Émile Augier, puis Louis Ulbach avec toute la représentation de l'Internationale. Il m'a apporté deux gros volumes contenant 10.000 signatures. Ma médaille m'arrive d'Italie. Couronne de la Comédie Française.

Détachons ces deux lettres des nombreuses adresses reçues à cette occasion :

Paris, dimanche soir 27 février 1881.

Maître bien-aimé,

Avec le peuple de Paris je viens de célébrer votre fête, j'ai mêlé mes humbles fleurs aux lauriers, aux couronnes de la France entière. J'ai stationné trois heures sous vos fenêtres, j'ai vu le sourire de bonheur illuminer votre chère figure et j'ai pleuré. Deux pensées me transportaient d'enthousiasme : le caractère moralisateur de cette fête populaire ; après l'ère des Césars et des lampions du 15 août, l'apothéose des vrais grands hommes et l'aurore de leur génie.

La grande âme de mon mari eût tressailli d'espérance et de joie. En son nom et avec mon cœur j'ai acclamé le grand patriote et le poète des *Cbâtiments*.

V^{rs} Edgar QUINET.

Paris, 28 février 1881.

Très cher et très vénéré Maître,

Permettez à l'humble disciple, au religieux admirateur de votre génie, de vous dire, du fond de son cœur, combien il a été heureux et profondément ému de l'éclatant et universel hommage qui vous a été rendu hier par cet admirable Paris, par la France tout entière.

⁽¹⁾ Georges Hugo devint un peintre de grand talent.

Gloire à vous, cher et vénéré Maître, gloire au poète immortel qui n'a d'égal dans aucun siècle !

Daignez agréer l'hommage du respectueux attachement et de la profonde admiration de votre disciple fidèle

LECONTE DE LISLE.

Le Rappel du 2 mars 1881 publia cette note de Victor Hugo :

Dans l'impossibilité où il est de remercier individuellement tous ceux qui, en si grand nombre, lui ont si magnifiquement souhaité sa fête, M. Victor Hugo remercie collectivement cet admirable et généreux peuple de France qui lui a fait l'honneur de venir saluer sa maison, les villes qui lui ont envoyé des délégués, les compatriotes du dehors qui sont venus lui serrer la main, les comédiens qui ont récité de ses poèmes ou chanté au bénéfice des pauvres, tous ceux qui, de Paris, des départements ou de l'étranger, lui ont envoyé des adresses, des vers ou des fleurs. Mais quel remerciement ne serait au-dessous de ce que lui a fait éprouver cette journée qui sera la meilleure de sa vie et dont il gardera jusqu'à la dernière heure une reconnaissance qu'aucune parole humaine ne saurait exprimer !

En réponse à l'envoi de la ville de Saint-Quentin, Victor Hugo écrivit au Comité républicain de Saint-Quentin :

5 mai 1881.

Le Comité républicain de la ville de Saint-Quentin qui a rendu tant et de si éminents services à la démocratie, m'envoie une couronne d'or.

Je m'incline.

Les paroles me manquent devant une si haute marque d'estime venant d'une si noble ville ⁽¹⁾.

Longtemps après la célébration de la fête, le préfet de la Seine avisait Victor Hugo d'une nouvelle mesure prise en son honneur :

Paris, le 8 mai 1881.

Cher Maître, très honoré collègue,

Je vous remets sous ce pli :

1° La copie du décret qui donne à la partie

⁽¹⁾ Documents.

principale de l'avenue d'Eylau le nom d'avenue Victor Hugo ⁽¹⁾ ;

2° La copie du rapport sur lequel le gouvernement a rendu ce décret ;

3° La copie de l'arrêté préfectoral qui confère le nom de place Victor Hugo au quadrilatère formé par les avenues du Trocadéro et d'Eylau et par les rues Mignard et Spontini. Cette place paraît tout à fait appropriée à l'érection d'une statue ⁽²⁾.

Je suis heureux, et bien fier, que ces mesures aient pu prendre date sous mon administration.

Veillez agréer, cher Maître, l'expression de mes sentiments d'admiration, d'affection et de respect.

F. HÉROLD ⁽³⁾.

La réponse de Victor Hugo est publiée dans *Le Rappel* du 13 mai :

À M. F. Hérold, préfet de la Seine.

10 mai 1881.

Cher collègue, cher préfet,

Il me semble qu'un lien nouveau m'attache à cette noble ville de Paris.

Je remercie avec une émotion profonde.

VICTOR HUGO ⁽⁴⁾.

*
* *

Victor Hugo reçut une adresse des habitants de la rue des Feuillantines lui demandant d'intervenir : une décision du préfet de la Seine allait, disaient-ils, faire disparaître cette rue. Ces Feuillantines évoquées tant de fois en prose et en vers, il y avait passé une partie de sa jeunesse, le souvenir sacré de sa mère y

⁽¹⁾ Cette partie allait de l'actuelle place Victor Hugo au bois de Boulogne. — ⁽²⁾ Le 17 mai, *Le Rappel* publia une lettre d'Alfred Étievant proposant de constituer un comité pour l'érection d'une statue de Victor Hugo. Ce comité fut nommé le 8 juin. Le Sénat, la Chambre des Députés, le Conseil municipal, l'Académie, la Société des Auteurs dramatiques y étaient représentés et de nombreux écrivains et critiques (parmi ces derniers on lit le nom de Francisque Sarcey) en faisaient partie. — ⁽³⁾ *Le Rappel*, 10 mai 1881. —

⁽⁴⁾ Communiquée par M. F. Hérold, fils du préfet de la Seine.

était mêlé ; il voulut essayer de les sauver et écrivit à F. Hérold :

22 mars (1881).

Cher collègue et cher préfet, faites grâce aux Feuillantines. C'est un des rares restes du vieux Paris. Ce n'est plus qu'un tronçon. Respectons ce qui survit sans nuire. Donc, gardez les Feuillantines et serrons-nous la main.

VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

Toute indication sur la physionomie de l'ancien Paris intéresse ceux qui évoquent son passé ; à ce titre, nous reproduisons la réponse du préfet de la Seine :

Paris, le 23 mars 1881.

Cher Maître,

On vous a trompé.

La vieille rue des Feuillantines, la vraie rue des Feuillantines, celle que vous avez célébrée, personne ne songe à y toucher. Comme vous le dites, c'est un tronçon, mais un tronçon que je respecte. Il suffit que vous en ayez parlé.

Mais à cette rue des Feuillantines, l'Empire en a annexé une autre, la rue des Feuillantines prolongée, allant du carrefour formé par la rencontre des rues d'Ulm, Gay-Lussac et des Feuillantines (ancienne) à l'avenue des Gobelins.

Comme cette rue nouvelle se trouvait dans l'axe de la vieille rue des Feuillantines, le préjugé de la ligne droite lui a fait donner le nom de rue des Feuillantines, contre la topographie, car la rue nouvelle était en réalité la prolongation de la rue Gay-Lussac, contournant la montagne Sainte-Geneviève, de la place Médicis aux Gobelins ; contre l'histoire, car on confondrait ainsi *votre, notre* vieille rue des Feuillantines avec la rue nouvelle qui absorbait le vieux tronçon dont vous parlez, qu'on supprimait moralement, et que je rétablis ; enfin contre les intérêts municipaux, car il faut que vous sachiez que l'extension du nom de rue des Feuillantines cachait une manœuvre. La vieille rue est une rue de 12 mètres (qui n'était que de 8 mètres à l'époque où vous la chantiez). La rue des Feuillantines prolongée est une rue de 20 mètres. Les habitants de la

vieille rue demandent l'élargissement à 20 mètres, qui est complètement inutile, uniquement à cause de la similitude de nom entre la vieille rue et la rue des Feuillantines prolongée. Le Conseil municipal a rejeté trois fois leur demande. Je veux leur enlever tout prétexte à la représenter.

Je conserve le nom de rue des Feuillantines à la vieille rue qui le portait, *la vôtre*. Je n'ai jamais songé à le lui enlever.

Je l'enlève à la rue des Feuillantines prolongée, qui n'aurait jamais dû le porter, et je lui donne son vrai nom, rue Gay-Lussac, continuation de la rue du même nom. C'est moi qui suis dans l'histoire, dans la tradition, dans la vérité topographique. Ceux qui vous ont dit que je faisais disparaître le vieux nom appliqué à la vieille rue sont, sauf respect, des ignorants ou des farceurs en quête d'expropriation. J'ai la prétention, cher Maître, qu'on ne me trouvera pas facilement en faute quand il s'agit de l'amour et du respect de l'histoire de Paris. La question a été soumise au Conseil municipal par une interpellation de M. Aristide Rey, conseiller municipal du quartier. Le Conseil m'a donné raison, je puis dire à l'unanimité moins la voix de l'interpellant.

Croyez-moi, cher Maître et cher collègue, votre profondément respectueux et affectionné.

F. HÉROLD ⁽¹⁾.

*
* *

Carnet. — 14 juillet. — La grande fête. Le maire du IX^e arrondissement, délégué par ses administrés, vient me voir avec ses six petits enfants habillés de rose et de bleu pour la fête. Ils sont charmants. L'ainé a dix ans. La plus petite, trois ans, pleure en me voyant et refuse de m'embrasser. La mère me remet un gros bouquet de roses.

21 juillet. — C'est ma fête (Saint Victor). Fête intime. Car ma vraie fête, c'est celle que le peuple m'a souhaitée cette année. C'est ma naissance.

Georges, aidé de son collègue le tapissier, a bâti dans le jardin une fête charmante. Illuminations, feu d'artifice, etc.

Victor Hugo voulut que cette année,

⁽¹⁾ Inédite.

⁽¹⁾ Inédite. Communiquée par M. F. Hérold.

qui avait débuté par un si grand élan d'enthousiasme vers lui, apportât un peu de joie aux malheureux; il écrivit à Hérold :

Paris, 5 octobre 1881.

Cher collègue, cher préfet,

Je donne aux pauvres dix mille francs. Ils ne peuvent être mieux distribués que par vous. Les voici. Rendez-moi ce gracieux service.

Votre ami,

VICTOR HUGO ⁽¹⁾.

À propos de ce don, des amis de Victor Hugo le félicitèrent et lui portèrent un toast; il répondit: Je donne dix mille francs aux pauvres et un exemple aux riches.

Le 27 novembre 1881, le Conseil municipal nommait Victor Hugo délégué sénatorial par 47 voix sur 72.

*
* *

Le 2 juin 1882, Garibaldi mourut. Une solennité funèbre franco-italienne fut organisée; on nomma Victor Hugo président ⁽²⁾.

En 1882, on fit souvent appel à Victor Hugo. Nous l'avons vu, en 1880, protester contre l'extradition du sujet russe Hartmann ⁽³⁾; en 1882, nouveau procès en Russie où vingt-deux nihilistes sont impliqués: dix condamnés à mort dont une femme; là encore le poète intervient ⁽⁴⁾ et, nous dit le Carnet, est assez heureux pour sauver cinq condamnés; puis, ce sont les persécutions contre les juifs qui provoquent son indignation ⁽⁵⁾, il lance *un appel* à la pitié du monde civilisé. Quatre mois plus tard, il apprend qu'en Égypte le chef d'une insurrection,

⁽¹⁾ Inédite. *Communiquée par M. F. Hérold.* —

⁽²⁾ *Le Rappel* ouvrit une souscription pour l'érection d'une statue à Garibaldi. Victor Hugo s'y inscrivit pour mille francs. — ⁽³⁾ Voir page 385.

— ⁽⁴⁾ Voir page 491. — ⁽⁵⁾ Voir page 492.

pris, va être exécuté; il publie aussitôt un exposé de la situation d'où il ressort que l'accusé ne peut être mis à mort ⁽¹⁾; en décembre, c'est un étudiant condamné dont tous les camarades implorent la vie; Victor Hugo écrit à l'empereur d'Autriche ⁽²⁾; mais la lettre arriva trop tard: Oberdank avait été exécuté la veille.

La dernière intervention dont nous ayons connaissance est du 14 décembre 1883 ⁽³⁾; cette année-là même un nouveau deuil était venu assombrir les deux années qui lui restaient à vivre: M^{me} Drouet dont il avait pu, pendant cinquante ans, éprouver l'amitié constante et fidèle, mourut le 15 mai 1883. Il ne lui restait plus de tout ce qu'il avait aimé que ses deux petits-enfants, Georges et Jeanne. Dès qu'ils s'éloignaient, le vieillard se sentait affreusement seul.

La dernière allocution qu'on ait publiée de lui est adressée à des enfants ⁽⁴⁾, comme pour clore par des paroles de douceur cette vie publique si tourmentée.

La seule antithèse qu'on n'ait pas songé à reprocher à Victor Hugo, c'est celle qui s'est produite sur son nom dans cette période de 1870 à 1885; en septembre 1870, à son arrivée à Paris, on l'a reçu avec des cris de joie, on l'a presque porté en triomphe; en 1871, après son offre d'asile aux vaincus de la Commune, il a été désavoué, honni par une partie de ceux-là mêmes qui l'avaient accueilli avec transport; et, définitivement, il a été immortalisé par deux manifestations inoubliables: une multitude en délire acclamant ses quatre-vingts ans, et, quatre ans plus tard, une foule immense où vibrait l'émotion de Paris, de la France et de l'étranger, le veillant sous l'arc de triomphe et le conduisant, dans une apothéose, au Panthéon.

⁽¹⁾ Voir page 494. — ⁽²⁾ *Correspondante*, 12 décembre 1882. — ⁽³⁾ Voir page 402. — ⁽⁴⁾ Voir page 354.

II

REVUE DE LA CRITIQUE.

Nous avons dû, pour cette Revue de la Critique, établir un classement différent de celui adopté pour les autres volumes; il ne s'agit pas en effet ici d'une œuvre ayant son unité, mais de discours ou de manifestes publiés à des dates différentes; puis, plus tard, réunis en volumes, ces discours seront jugés dans leur ensemble, quand paraîtront les éditions de 1872, 1875 et 1876.

Pour plus de clarté, nous avons appelé, en tête de chaque groupe d'articles, le titre du discours ou du volume auquel la critique se rapporte.

Nous nous sommes borné d'ailleurs à un aperçu, car la critique complète d'*Actes et Paroles* eût formé un volume.

On trouvera dans ces appréciations l'écho des fluctuations qui ont accueilli la dernière période de la vie politique de Victor Hugo, tantôt l'élevant au sommet, tantôt l'insultant avec rage. La plus violente de ces diatribes est signée Francisque Sarcey, lequel d'ailleurs, comme le fait remarquer Edmond Biré lui-même⁽¹⁾, avait, dix ans plus tard, changé d'opinion; le « queue rouge déguisé en prophète » était, au banquet du 27 février 1881, proclamé par Sarcey un génie. Le vent avait tourné, et la girouette aussi.

On a lu aux Notes quelques articles sur Victor Hugo à l'Assemblée de Bordeaux, nous nous contenterons donc de

⁽¹⁾ *Victor Hugo après 1852.*

citer pour cette période l'article d'Émile Zola à propos du discours prononcé le 1^{er} mars 1871.

[A L'ASSEMBLÉE DE BORDEAUX.]

La Cloche.

5 mars 1871.

Émile ZOLA.

Victor Hugo n'est pas de la même famille que M. Thiers. C'est un Isaïe qui maudit et c'est un Jésus qui promet la rédemption. Il est fort beau à la tribune. Il a commencé à parler d'une voix très basse, à peine distincte; puis la voix a grandi et a empli toute la salle. C'est d'un effet très particulier. Le poète est, d'ailleurs, un orateur d'un grand art. Il a le sens du tragique. Ses gestes, son accent, mettent en grande vigueur ses phrases sonores, cadencées, vivantes. La partie de son discours où il parle des souffrances de Paris, a été dite surtout avec une émotion communicative. Fort correct, d'ailleurs, et d'allures parlementaires, il n'est pas l'homme échevelé que rêvent les jeunes poètes de province.

Il a été d'une grande politesse et d'une grande patience avec certains membres de la majorité qui l'ont interrompu jusqu'à trois reprises, au sujet de ses paroles sur les villes de Mayence, de Cologne et de Coblenz. Ces messieurs ne sont point habitués aux tours de phrase particuliers du poète. Ils ne voyaient pas la suite, ils ne comprenaient pas à l'avance que Victor Hugo ne peut rendre à la République universelle. L'orateur a complété sa pensée avec un geste légèrement dédaigneux. Dans la discussion, Victor Hugo a été la vision d'un avenir, hélas! trop lointain.

[L'EXPULSION DE BELGIQUE.]

Daily News.

31 may 1871.

(Non signé.)

La faiblesse du gouvernement belge à l'égard des derniers évènements si déplorables de Paris, offre un remarquable contraste avec l'énergie de la brave petite république suisse. Les ministres du roi des Belges ont non seulement annoncé leur intention de refuser un asile aux réfugiés de Paris et de les exposer à une mort certaine en les refoulant sur la frontière, mais ils ont de plus refusé de permettre qu'un Français illustre protestât contre cette conduite. Un décret qui oblige M. V. Hugo à quitter le pays a été soumis au Roi, qui, nous regrettons de devoir le dire, l'a signé. M. Hugo avait préalablement refusé d'obtempérer à la demande que le gouvernement lui faisait de s'éloigner de la Belgique, en alléguant que sa présence pouvait compromettre les plus chers intérêts du pays. M. Hugo ne peut compromettre les intérêts de la Belgique. Le baron d'Anethan et le roi Léopold II peuvent le faire et le font. On annonce l'intention de livrer comme coupables de crimes communs à une vengeance sommaire, que ne peut encourir ce genre de criminels, des hommes accusés de participation dans la révolte de la Commune. D'après la logique de la passion et de la panique en Belgique comme en France, tout insurgé est traité comme étant individuellement responsable des méfaits collectifs de ses associés. Les réfugiés n'ont pas le droit de mettre un pied sur le sol belge. Ils sont en réalité livrés à des vainqueurs égarés par une rage frénétique qui, pour le moment, ne font aucune distinction entre l'innocent et le coupable.

Le gouvernement et le peuple belges ont témoigné depuis de longues années le vif désir de cultiver la bonne opinion de l'Angleterre. Ils font de leur mieux pour la perdre. Ils se trompent s'ils interprètent le cri d'horreur et d'indignation que les crimes commis à Paris ont arraché du cœur de la nation anglaise comme un signe d'indifférence à l'égard des obligations légales et humaines⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Traduction donnée par *L'Indépendance belge* du 4 juin 1871.

*L'Indépendance belge.*1^{er} juin 1871.

(Non signé.)

L'hospitalité accordée à Victor Hugo faisait honneur au pays qui la donnait, autant qu'au poète qui la recevait. Il nous est impossible d'admettre que, pour avoir exprimé une idée contraire à la nôtre, contraire à celle du gouvernement et de la population, Victor Hugo ait abusé de cette hospitalité, et même, la loi de 1835 étant donnée, nous ne pouvons approuver l'usage qu'en fait le ministère.

Voilà ce que nous avons à dire au gouvernement. Quant à M. le comte de Ribaucourt qui approuve, lui, les mesures prises contre « l'individu dont il s'agit », nous ne lui dirons rien.

Le Gaulois.

2 juin 1871.

Francisque SARCEY.

Quand je vous disais qu'il a passé sur le monde un vent de folie ! Victor Hugo, certes, n'était point réputé pour son bon sens, et jamais personne ne s'est avisé de dire que cet homme de génie fût un esprit bien équilibré. Mais encore ne s'était-il jamais emporté à cet accès de sottise et de fureur dont il vient de donner aujourd'hui une preuve si étrange.

Vous l'avez lue cette monstrueuse lettre que nous avons publiée l'autre jour, et dans laquelle, lui, le poète de la Colonne, l'historien de Notre-Dame, il excuse ceux qui ont voulu, dans leur rage bestiale, anéantir par le feu ce Paris qu'il a chanté ; dans laquelle il cherche à tenir la balance égale entre l'Assemblée nationale et la Commune, entre une bande d'assassins et la France.

Ces prodigieuses inepties, ces incroyables aberrations d'esprit et de conscience sont écrites dans cette langue apocalyptique dont le prophète de Jersey a pris l'habitude de revêtir ce qu'il appelle ses idées : vous diriez Jocrisse à Pathmos !

... Si encore ces paradoxes ne portaient que d'un excès de compassion pour les criminels qui malgré leurs attentats, peuvent après tout exciter quelque pitié !

Mais non ; c'est au nom de l'éternelle équité que Victor Hugo prétend les soustraire à la mort ou à l'exil qui les attend !

De l'Assemblée ou de la Commune, demande-t-il, laquelle est la vraie coupable? L'histoire le dira. Ici le crime est aussi bien dans l'Assemblée que dans la Commune, et le crime est évident.

Oui, sans doute, le crime est évident. Mais il y en a un autre qui n'est pas moins évident, à mon sens, c'est celui de l'écrivain qui met sur la même ligne les brigands qui déshonorent l'humanité et les représentants de la nation et du droit.

Et qu'on ne vienne pas me dire que ce sont là de vaines phrases, de purs jeux d'esprit, des balancements d'antithèses, et qu'il ne faut pas y attacher d'autre importance.

C'est avec ces phrases-là qu'on égare les pauvres diables, trop naïfs pour entrer dans ces subtilités de langage. Ils prennent au sérieux ces abominables concetti d'un queue rouge déguisé en prophète, et là-dessus ils vont se faire tuer, les imbéciles; ils vont tout tuer, les fanatiques!

Et lui, le grand homme, il les regarde, souriant de leur candeur. Il se complait dans son œuvre; il se dit: Je n'ai pas perdu ma journée; j'ai écrit un beau morceau de littérature; on me reproduira dans toutes les gazettes, et mon nom voltigera de nouveau sur les lèvres des hommes.

Et c'est à cette farouche idolâtrie de soi que l'on immole le bon sens, la vertu, l'honneur. On se croit Dieu; mais Pascal l'a dit d'un trait bien énergique: « Qui veut faire l'ange fait la bête. »

Victor Hugo se croit sublime, il n'est que grotesque.

[ACTES ET PAROLES, édition de 1872.]

La Cloche.

19 mars 1872.

(Non signé.)

Actes et Paroles, ce n'est pas là un livre nouveau, ce n'est pas encore *l'Année terrible* qu'attend le public. C'est le recueil de discours prononcés devant des réunions populaires ou à l'Assemblée nationale, et de lettres, de poésies publiées dans divers journaux, depuis le retour de l'exilé à Paris, le 5 septembre 1870, jusqu'à l'élection du 7 janvier 1872.

Aucun de ces documents n'est donc inédit. Le volume a cependant un intérêt assez haut pour justifier, autrement que par le côté histo-

rique attaché à quelques-unes de ces pièces, la réunion qui en est faite sous forme de livre.

A travers discours, lettres, poésies, inspirés par des circonstances différentes, il est aisé de suivre une même et unique pensée de l'orateur, du poète, de l'écrivain: la pensée de faire toujours prévaloir l'idée d'humanité et de justice absolue sur les passions des foules et la pression variable des événements.

Les voyants de l'avenir, penseurs ou poètes, élèvent parfois trop haut leur idéal, et, des sommets où monte leur esprit, ne voient pas bien ou dédaignent de voir ce qui s'agite de mauvais instincts et de cruelles colères dans les régions inférieures des sociétés. Eux ne tiennent pas compte de ce qui retarde la marche des multitudes.

... Mais votre pensée plane dans des espaces libres et sans orages. Nous marchons, nous, sur la terre pleine d'obstacles où la ligne droite est parfois obligée de dévier pour atteindre le but marqué; les chemins de fer eux-mêmes renoncent parfois à percer les montagnes et sont contraints de les tourner par des courbes. Mais il est bon que des voix comme la vôtre nous excitent aux tâches difficiles et nous conviennent parfois à tenter l'impossible.

L'Avenir national.

21 mars 1872.

RIGADE.

... Les ennemis même de M. Victor Hugo, — et il en a beaucoup, et ils sont une bonne part de sa gloire, — ne pourront lui reprocher de n'avoir pas mis d'accord sa vie et ses doctrines: s'ils l'osaient, le petit livre qu'il vient de publier sous ce titre, imprudent pour tout autre que lui: *Actes et Paroles*, leur fermerait aussitôt la bouche.

Ce livre est le résumé de ce qu'a fait et dit M. Victor Hugo, depuis son retour à Paris, le 5 septembre, jusqu'aux élections du 7 janvier de l'année présente. Ce récit n'est point une apologie: quel est celui de ses actes que M. Victor Hugo ait à défendre? Ce n'est point non plus une glorification égoïste et personnelle: l'âme du poète est trop haute pour tirer vanité du devoir accompli. Ce livre n'est pas autre chose que le procès-verbal, simple et nu, des actes et des paroles de M. Victor Hugo pendant cette année terrible

qui a causé de si douloureux ébranlements dans la vie de tous les citoyens de notre patrie, et qui a été, pour quelques-uns d'entre eux, d'autant plus féconde en épreuves qu'ils étaient et les plus glorieux et les plus grands.

(Suit l'analyse du volume).

... En voyant quelle a été la pensée de l'illustre poète de la démocratie, tant qu'a duré la crise terrible que vient de traverser notre pays, et en méditant sur la suite de ses actions, on sentira toute la vérité de ce mot de Marie-Joseph Chénier :

... Le génie est la raison sublime.

Le Journal de Paris.

27 mars 1872.

Edmond LAFARGUE.

... Le seul don que nous lui reconnaissons encore, c'est celui du rire. Olympio est devenu jovial en vieillissant, et nous lui devons de la gratitude pour la douce gaîté qu'a fait naître en nous son dernier ouvrage : *Actes et Paroles*. Des paroles, nous nous attendions bien à en trouver dans ce désopilant opuscule : *Sunt verba et voces*. Mais des actes, il semblait plus difficile de les y découvrir. Que pouvait donc avoir bien fait M. Hugo depuis son retour d'Angleterre ? Il nous l'explique au début de son livre : il est venu *défendre Paris !*

Ce qu'il y a de plus divertissant, c'est que M. Hugo croit sérieusement avoir contribué à la défense de la capitale, parce qu'il a adressé *aux Allemands et aux Français* deux proclamations d'un comique irrésistible, qui suffiront à assurer le succès de son petit volume. Nous les avons lues autrefois, dans *le Rappel*, et nous n'espérions pas qu'il viendrait jamais à l'idée de M. Hugo de les exhumer pour notre plus grande joie. Il nous assure que l'Allemagne a senti le coup qu'il lui portait. Nous eussions cru plutôt que ce « fraternel avertissement » avait déridé la gravité germanique. Mais point. Les Teutons, paraît-il, ont voulu pendre le poète au haut du mât. « Hængt den dichter an den mast auf. » Les Parisiens, moins farouches, ne le pendront certainement qu'à un mât de cocagne.

L'Égalité (Marseille).

Mars 1872.

Jean AICARD.

... On se lassait d'entendre Aristide toujours appelé le Juste ; chez nous, surtout

aujourd'hui où chacun se pique d'être *homme de lettres*, où chacun fait son livre et a même écrit parfois son petit théâtre bourgeois très complet, on est vite las d'entendre appeler toujours un maître : le grand et l'illustre. C'est là la clef de la haine de certains écrivains contre notre bien aimé poète Victor Hugo. Tant pis pour ceux qui se fatiguent de son continuel resplendissement ; ils perdent une des plus pures joies de l'homme, qui est l'admiration.

... Quant à moi, il ne me déplait nullement que Victor Hugo soit ainsi insulté, exilé, expulsé, et un peu lapidé ; je ne voudrais pas que cette consécration lui eût manqué. Cela lui sied, cela va à sa taille de prophète, et, tout en souffrant de voir tant de haine au cœur des hommes, je suis bien aise de voir les méchants et les sots donner à cet homme de génie la seule gloire qui lui eût manqué, celle d'exciter leurs cris d'oiseaux de proie et d'ois sauvages !

Le Radical.

Mars 1872.

Yves GUYOT.

C'est un des documents, et un des principaux, de cette histoire si sombre et si terrible enfermée entre le 4 septembre 1870 et le 8 janvier 1872. C'est le témoignage d'un des plus grands acteurs de ce drame, non point fait et remanié après coup : ce sont des pièces, chacune estampillée à sa date, qu'il apporte au jugement de la postérité.

[AVANT L'EXIL, édition de 1875.]

Le Phare de la Loire.

14 juin 1875.

Z.

Victor Hugo vient de publier la préface de son recueil de discours qui s'appellera : *Avant, pendant et après l'exil*. Un souffle admirable parcourt ces cinquante pages ; il vous pénètre de je ne sais quoi de tranquille et de fort qui ranime la volonté et rehausse la pensée.

... Avec une simplicité qui ne paraît que hautaine et qui est fière, le grand poète explique les modifications successives qu'a subies sa pensée et que lui a commandées sa conscience ; il dit le mot de ce que les méchants, ou plutôt les imbéciles, ont appelé son apostasie. Au surplus, ce mot, qui de nous

ne l'avait deviné? L'histoire de cette haute conscience n'est-elle pas celle de toutes les consciences? Nous changeons tous, car vivre, c'est apprendre et apprendre c'est se modifier incessamment. Heureux ceux qui profitent des leçons de la vie! Ils y puisent le mépris de la bassesse et du mensonge, le mépris des capitulations honteuses qui sont comme l'antithèse des modifications nécessaires; ils y puisent aussi l'indulgence. Je le dirai, Victor Hugo pousse cette indulgence jusqu'à l'héroïsme, quand il semble reconnaître la bonne foi ou l'inconscience des insulteurs qui sont la honte de certaines majorités. Victor Hugo conclut par un appel à la clémence. Les dernières pages ont l'éloquence du cœur qui s'élargit jusqu'à embrasser l'humanité tout entière, les bourreaux avec les victimes, les juges avec les châtiés. Cet appel sera-t-il entendu?

Le Siècle.

17 juin 1875.

(Non signé.)

Le droit et la loi... une préface, mais la préface d'un testament politique; car je ne puis donner un autre nom à ces trois volumes, dont le premier a paru, et dans lesquels Victor Hugo a réuni sous ce titre : *Actes et Paroles*, ce qui fut sa mission et sa lutte de soixante années, ce qui restera son histoire et son enseignement « avant l'exil, pendant l'exil, depuis l'exil », le legs de l'illustre écrivain dont la lutte et la mission ne sont cependant pas finies, donne à l'avant-propos l'intérêt puissant et la grandeur des choses définitives.

À peine cinquante pages et dans ces quelques feuillets, le reflet de toute une vie, la lueur de toute une âme. Avant de porter pour ou contre son temps le témoignage suprême, le témoin se lève et témoigne sur lui-même : — Je vais juger, jugez-moi. Et reprenant son passé, le dégageant des brouillards et des voiles, à travers les passions mesquines, par delà les ténèbres jalouses de l'heure présente, il montre la suite, la trame éclatante et continue de sa vie, c'est-à-dire de sa volonté; le même but poursuivi sous des formes diverses, la chasse à l'idéal commencée, il y a soixante ans, dans les sentiers incertains d'un royalisme juvénile, terminée aujourd'hui sur les assises sereines de la République.

... Là est l'unité de la vie de Victor Hugo. Il a cherché à faire prévaloir la liberté sous toutes les formes : dans la philosophie par la raison, dans l'art par l'inspiration, dans la politique par le droit. C'est la liberté qu'il défendait quand il combattait l'insurrection de juin 1849, et la liberté encore quand, après la victoire, il flétrissait la violence et l'écrasement; la liberté, quand il soutenait devant la Législative les droits de l'individu, de la conscience, de la pensée, de la tribune et de la presse; le droit à la patrie à propos de la déportation; le droit à la vie, à propos de la réforme du code; c'est la liberté qu'il défendait encore au milieu des huées et des violences d'une majorité illibérale, injurié par ceux-ci, honni par ceux-là; il fallait tout improviser, et la suite du discours, vingt fois brisée par les interruptions, et les répliques et les arguments. J'ai vu ce spectacle : la lutte d'un seul contre trois cents.

... Il n'appartenait qu'à un poète qui fut un exilé de parler ainsi de l'exil, de la nostalgie, de la nuit tombant sur les âmes, et de montrer aux égarés dans les ténèbres sans aurore « le flot lumineux du retour »; lui seul pouvait ranimer le spectre sanglant des souvenirs, rappeler ces folies qui furent un jour, et peindre ce châtement qui est une éternité.

... Cri de paix, de miséricorde et d'amour. La fraternité dans l'avenir, et dans le présent la charité; l'accomplissement de la loi divine pour arriver à la perfection du bonheur humain. Jusque-là pas de repos.

« Les heureux doivent avoir pour malheur les malheureux. »

La France.

21 juin 1875.

Odysse BAROT.

... Les véritables *Mémoires*, ce sont, pour emprunter les mots servant de titre au nouveau livre de Victor Hugo, les *Actes et les Paroles*. C'est, pour un orateur, la collection de ses discours; pour un publiciste, le recueil des écrits où il a traité chaque jour les questions politiques et sociales de son temps; pour un homme d'État, le texte des grandes mesures qu'il a réalisées, la liste des travaux qu'il a accomplis; pour tous, enfin, les vrais *Mémoires*, ce sont les œuvres.

Tel est le caractère du livre, dont la première partie : *Avant l'exil*, vient de paraître,

et qui sera prochainement suivie de deux autres volumes : *Pendant l'exil, Depuis l'exil*. Il comprendra toute la vie oratoire et politique de Victor Hugo, racontée et justifiée uniquement par ses actes et ses paroles. C'est à peine si dans une éloquente et admirable préface de cinquante pages, il a cru devoir présenter quelques explications personnelles, faire connaître la gestation de sa pensée, avouer noblement quelques erreurs dues à la dualité de ses origines et à son éducation première.

... La lutte du Droit contre la Loi, de la vérité absolue contre la réalité contingente, de la justice éternelle contre la justice arbitraire, de la conscience contre les formules, de l'avenir contre le passé : tel est le résumé de la vie et de l'œuvre de Victor Hugo, qu'il s'agisse des questions politiques, des questions sociales ou des questions littéraires et artistiques, selon lui, toute l'éloquence humaine dans toutes les assemblées de tous les peuples et de tous les temps peut se résumer en ceci : la querelle du droit contre la loi, querelle qui, par le phénomène désigné sous le nom de progrès, tend de plus en plus, sinon à disparaître, du moins à décroître.

... C'est toute notre histoire politique et littéraire de dix années qui passe sous nos yeux dans ce premier volume des *Actes et Paroles*, éclairée et vivifiée par la grande voix et la haute raison de Victor Hugo.

... Toutes les questions qui nous passionnent encore y sont successivement traitées, parfois peut-être avec trop de passion et de chaleur, — ainsi que l'auteur l'avoue lui-même, — toujours avec une vue saine de la vérité.

... L'heure n'est pas venue de juger définitivement en Victor Hugo l'orateur, et de dire s'il égale Cicéron ou Démosthène. Quant au poète, à l'écrivain, il est à coup sûr le plus étonnant et le plus complet que présentent les annales de la littérature, puisqu'il réunit à la fois en sa personne Dante Alighieri, Michel Cervantes et William Shakespeare.

Revue des Deux-Mondes.

15 octobre 1875.

Ch. de MAZADE.

La littérature et les malheurs de la France.

... Fantaisies, romans de l'histoire, philosophies équivoques, il n'y a point à s'y trom-

per, c'est là tout un ensemble littéraire qui plonge dans l'ombre.

Les temps sont changés, les évènements usent les sophismes et les fausses grâces de l'esprit, comme ils sont quelquefois l'épreuve des plus vigoureux talents eux-mêmes, et, si je voulais préciser ma pensée, je la résumerais dans la destinée littéraire, dans le rôle de l'auteur de ce livre : *Avant l'exil*. Certes, M. Victor Hugo a été dans notre siècle une des plus puissantes natures d'artiste. Comme cette cloche au métal sonore qu'il a si glorieusement poétisée un jour, son imagination a résonné au souffle de tous les évènements.

... Le malheur de M. Victor Hugo est d'avoir si peu la fibre humaine, de réunir, avec la supériorité du talent, les ambitions, les excès et les puérités prétentieuses de son école, d'avoir poussé jusqu'au bout et d'appliquer à tout cette théorie de « l'art pour l'art », avec laquelle il fait de la politique révolutionnaire, de la philosophie sociale ou apocalyptique comme de la poésie. Tout est pour lui matière à variations.

... De tout ce qu'il a composé et livré au courant du siècle, on ferait assurément quelques volumes de choix ; ce serait la part du vrai génie, de la poésie immortelle dans son essence et dans sa fleur. Le reste n'est que la rançon payée par une imagination puissante et inégale aux égarements, aux sophismes, aux passions ou aux fatalités de son temps. C'est ce qui vieillit et n'a plus de sens au milieu des cruelles réalités contemporaines. S'il y avait pour un génie sincère et heureusement inspiré une dernière occasion de se relever, c'était bien cette épreuve que vient de traverser la France, cette époque si justement appelée *l'Année terrible* ! Dans les deuils grandioses de toute sorte, M. Victor Hugo n'a su trouver que des thèmes de colère sans émotion, de haines sans pitié, d'amplifications sans originalité et même de facéties lugubres. Les discours qu'il rassemble aujourd'hui pour élever son monument oratoire ressemblent à une exhumation archéologique d'un passé refroidi. Franchement, si j'avais à choisir parmi ces discours, le meilleur serait encore un discours de 1846 sur la constitution et la défense du littoral français. Dans ces paroles simples sur une simple question de défense vibre le sentiment national. Les autres ne sont qu'un bruit évanoui.

[PENDANT L'EXIL, édition de 1875.]

Le Rappel.

1^{er} septembre 1875.

Auguste VACQUERIE.

... Ce qu'a été l'exil de Victor Hugo, *les Châtiments* et *Napoléon le Petit* suffiraient à le dire. Mais ces deux livres immortels, dont se contenterait toute une existence politique et toute une existence littéraire, n'ont été qu'une partie de la vie politique du grand expulsé de Décembre pendant les vingt ans qu'il a passés à Jersey et à Guernesey.

Pendant ces vingt ans, il a eu bien des occasions de parler et d'agir, et il n'en a négligé aucune. Il a répondu à tous les appels des événements. Quand passait un de nos grands anniversaires, on venait le chercher pour parler au banquet. Quand mourait un proscrit, ou une proscribite, car l'empire avait proscrit des femmes, on venait le chercher pour parler sur la tombe. Et il accourait, laissant là son œuvre personnelle, vers ou prose, *les Contemplations* ou *les Misérables*, et toujours prêt au service public.

Il était partout : à Guernesey où l'on pendait Tapner, au Mexique où l'on fusillait Maximilien, aux États-Unis où l'on pendait — j'allais dire crucifiait — John Brown. Et il demandait à la République américaine la vie du libérateur qui avait affranchi une race, à Juarez celle du prince qui avait tué une république, aux Guernesiais celle de l'assassin qui avait tué une femme. Il était en Suisse, où l'on revisait la Constitution ; à Cuba, où l'on revendiquait l'indépendance. Mais surtout et toujours il était en France.

Pendant vingt ans, il a été ce que lui-même n'aurait pu être qu'à l'étranger : le porte-drapeau du droit, le représentant du lendemain, le vengeur de la conscience. Quand les misérables petites animosités du moment auront disparu dans l'ordure dont elles éclaboussent tout ce qui est généreux et glorieux, il n'y aura plus qu'une voix sur la grandeur de celui qui, du rocher où il recevait l'écume des vagues et les insultes de l'empire, a, pendant vingt ans, combattu toutes les férociétés, dénoncé toutes les hontes, défendu toutes les vérités, secouru toutes les victimes. Le dix-neuvième siècle pourra dire au dix-

huitième : — Tu as eu Voltaire à Ferney, mais moi j'ai eu Victor Hugo à Jersey !

La République Française.

8 novembre 1875.

(Non signé.)

... Pendant vingt ans, la France n'avait pas seulement perdu son droit de parler, une police soupçonneuse veillait aux frontières et empêchait avec des rigueurs parfois burlesques, que la France entendit la voix du dehors.

Pendant ces vingt ans, Victor Hugo n'a pas cessé de parler et d'écrire pour la liberté, pour le droit, pour l'humanité. Quand un proscrit tombait à Jersey ou à Guernesey, il prononçait sur sa tombe des paroles de ferme espérance. D'un fait qui quelque part froissait la dignité humaine, il faisait une question humaine. Il écrivait aux exilés, aux ministres, aux reines, aux peuples. Ce livre restera comme un redoutable réquisitoire contre l'empire et ses souteneurs.

Le Siècle.

18 novembre 1875.

(Non signé.)

Je ferme ce livre que Victor Hugo a intitulé *Pendant l'exil* en l'encadrant entre deux dates également funestes : 1852-1870 ; et, après cette lecture poignante, je me pose ce singulier problème : s'il survenait un cataclysme, un nouveau déluge, une révolte des éléments ou une invasion barbare, si, en un mot, notre civilisation disparaissait avec ses monuments et ses parchemins, ses titres et ses archives, que vaudrait-il mieux pour les archéologues futurs chargés de reconstruire nos annales ? Retrouver *Le Moniteur* de ces vingt années avec sa longue énumération, son style circulaire, son intérêt de procès-verbal, ou retrouver ces pages émues, brûlantes, ces feuillets épars, *disjuncti membra poetæ* que relie et qu'anime le grand souffle du patriotisme ? Où est la vérité, où est l'intérêt, où est l'histoire ?

Je n'hésite pas à dire qu'ils sont bien plutôt dans le livre du grand poète que dans les annales officielles. Il faut en effet s'entendre sur le véritable sens du mot histoire. Si, par ce mot, on veut dire l'enchevêtrement matériel des événements, la suite nue et banale des faits, *Le Moniteur* est la véritable histoire.

Si l'on envisage au contraire les archives de l'humanité par un jour plus haut, si l'on y voit l'histoire des idées, on donnera la première place à l'œuvre que l'idéal remplit et domine.

Idéal souvent frappé, souvent meurtri.

... Je ne sais rien de plus beau que ce prologue, cette grande préface intitulée : *Ce que c'est que l'exil*, où le proscrit résume l'idée et explique l'inspiration du livre. Il s'y montre ce qu'il fut pendant vingt ans : content et triste. Content de se sentir honnête, triste du crime à extension indéfinie, qui, d'âme en âme, gagnait la conscience publique et avait fini par s'appeler la satisfaction des intérêts. Douleurs pleines de devoirs. L'exil, qui est une puissance, est aussi une condamnation; condamnation à la défense du droit : le proscrit avait à protéger le suffrage universel contre le plébiscite, le peuple contre la foule, la gloire contre le ventre, la justice contre les juges, le flambeau contre le bûcher, Dieu contre le prêtre.

... Je m'arrête, car il faudrait citer toutes ces pages, dont l'ensemble même et la langue puissante font tout le mérite et l'incomparable originalité; qui ne voudra avoir le *memento* des jours d'épreuves où le passé donne tant de leçons au présent? Quelque grand que soit le nom derrière lequel il s'abrite, ce livre n'a rien à lui emprunter; il échappe à la littérature proprement dite, il possède la haute et sereine impersonnalité du témoin et du juge. Tantôt il accuse et tantôt il condamne; mais c'est toujours en vertu de ces principes éternels, indépendants de toute individualité : la liberté, la paix, la charité, la fraternité universelle, et ce droit de penser et ce droit de vivre, qui appartiennent aux plus coupables comme aux plus déshérités.

Pendant l'exil est encore plus qu'un livre de Victor Hugo, c'est la protestation de la conscience républicaine, je veux dire de l'esprit de justice et de liberté, contre vingt ans d'histoire monarchique, je veux dire d'iniquité et d'oppression.

Le National.

9 novembre 1875.

P. F. [Paul FOUCHER.]

... L'exil de Victor Hugo a été une sorte d'épopée à demi latente, ayant pour héros ce proscrit : le droit. Aujourd'hui, l'épopée est

mise en pleine lumière, et l'on reste stupéfait en constatant ce que peut pour le progrès, pour l'affranchissement continu, pour l'apaisement humanitaire, en dépit de l'index clérical, en dépit des polices souveraines, le cri persistant d'une âme honnête.

Ce cri d'indignation fait abattre les gibets dressés pour les chefs feniens; il sauve sept têtes à Charleroi; il est reconnu si puissant, que les peuples opprimés choisissent pour interprète, pour avocat, pour vengeur, le proscrit, l'opprimé, le désarmé de Guernesey. Chaque fois qu'une iniquité va se commettre, chaque fois que la liberté est menacée, chaque fois que la force triomphe, on sait qu'il y a là-bas, au milieu de l'océan, un homme qui ne craindra pas de prendre en main la cause du faible, un songeur dont la voix parle en même temps au présent et à l'avenir, et l'on s'adresse à lui. L'Angleterre, l'Amérique, l'Italie, l'Espagne, la Grèce qui étouffe sous la Turquie, la Crète qui veut redevenir la Grèce, vingt nations puissantes ou héroïques tendent les bras vers Victor Hugo.

Tel est le prestige du droit, même lorsque le droit est bafoué, qualifié de démagogique, déclaré de mauvais goût et de mauvais ton, livré aux flots, à la solitude, aux espionnages, aux trahisons, à la calomnie incessante, à tous les pièges de l'envie et de la haine. Ce livre est de ceux qui réconfortent, et, en le parcourant ce matin, nous songions involontairement aux beaux vers adressés à Victor Hugo par notre cher poète Théodore de Banville :

Alors, au haut des cieux plus riants et plus beaux,
L'avenir, pénétré, soulève enfin tes voiles,
O rêve ! et le plafond ténébreux des cachots,
Déchiré tout à coup, laisse voir les étoiles.

... On avait *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. Le livre *Actes et Paroles* sera Victor Hugo raconté par un témoin plus intime encore : sa conscience.

Le Patriote d'Angers.

Novembre 1875.

(Non signé.)

... Victor Hugo, disons cela à l'honneur de la génération actuelle trop calomniée, Victor Hugo a été, pendant la durée entière de l'empire, le dieu évoqué par tout ce qui était intelligent, ardent, généreux, jeune.

Victor Hugo poursuivait là-bas son œuvre;

il ne se contentait pas d'être le plus grand poète que le monde ait peut-être vu, il mettait au service de toute faiblesse son génie, sa sublime parole. Venez à lui, vous qui sanglotiez; plus vous serez humbles, plus il se penchera vers vous; soyez abandonnés de l'univers entier, que nulle main ne se tende vers la vôtre, la sienne l'étreindra.

Une longue revendication des droits sacrés de l'homme, tel est le livre pensé, écrit lâbas, que Victor Hugo publie aujourd'hui. Il y combat avec les opprimés contre les tyrans, avec les victimes contre les bourreaux, avec les esclaves contre les maîtres. Partout où il se heurte à l'échafaud, « ce rouge assassin de l'ombre, ce bandit », il donne dans le hideux instrument de mort le premier coup de hache.

La France.

19 novembre 1875.

Odyse BAROT.

... À ces annales, écrites au jour le jour, sous la pression des circonstances, sous l'inspiration du moment, ardente, passionnée, sous l'empire d'une noble émotion, sous la dictée d'un sentiment de colère ou de sympathie, à ces éloquentes annales il ne faut demander ni l'impartialité du juge, ni la sérénité froide du penseur. À coup sûr, *Pendant l'exil* ne réalise pas les conditions que Lucien de Samosate exigeait de l'historien; et pourtant c'est bien de l'histoire, et nous pensons avec Michelet que l'impartialité complète, en face de faits contemporains, où l'on est spectateur et acteur, n'est ni possible ni même désirable.

... Pour demander au proscrit de l'équité, de la justice dans son langage, du calme dans ses appréciations, il faudrait commencer par être juste et équitable envers lui. Sa mise hors la loi légitime toutes les représailles. Si le condamné n'a que vingt-quatre heures pour maudire son juge, le proscrit a toute l'éternité pour maudire le proscripteur.

Celui-là, rejeté au delà des frontières de la patrie, a bien le droit de rejeter celui-ci au delà des frontières de l'humanité. Chez *l'outlaw* Robin Hood, héros légendaire de la race vaincue, toutes les violences sont explicables, excusables même, contre la race conquérante.

Voilà ce qu'il ne faut pas perdre de vue en relisant ces pages datées de l'exil.

L'exil. Ce mot ne résume-t-il pas toutes les tristesses et toutes les souffrances? Comme Prométhée au sommet du Caucase, l'exilé a aussi un vautour qui lui ronge le foie, et c'est l'idée développée par Victor Hugo dans l'admirable préface de son livre : *Ce que c'est que l'exil.*

[SUR L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE.]

Le Siècle.

17 avril 1876.

(Non signé.)

... M. Victor Hugo a ensuite pris la parole au milieu d'applaudissements répétés et de nombreux cris de : Vive Victor Hugo! Vive la République!

Il a retracé à son tour en un langage superbe l'histoire de cette grande démocratie américaine. Il a montré la vieille société ne songeant qu'à dépenser des millions pour forger des engins destructeurs et la jeune civilisation ne pensant qu'aux travaux de la paix et de la liberté.

Puis, parlant de sa propre existence, de son exil sur le rocher de Guernesey après nos tempêtes politiques, il a rappelé qu'il semblait n'être rentré en France que pour être devant l'histoire un des témoins du magnifique héroïsme de cette population parisienne, de ces ouvriers, de ces femmes, de ces enfants si cruellement éprouvés par l'isolement, par les angoisses du patriotisme, les horreurs de la guerre, la misère et la famine.

... L'improvisation émue et vibrante du grand poète a été couverte d'applaudissements à plusieurs reprises, et quand Victor Hugo a été reprendre sa place à côté de Louis Blanc, la salle entière a retenti de braves répétés accompagnés des cris de vive la République! Vive Victor Hugo! Vive Louis Blanc!

La Liberté.

18 avril 1876.

LÉONCE DÉTROYAT.

... L'éminent orateur a fait entendre un magnifique langage à son auditoire d'« amis et citoyens ». Nous avons retrouvé hier avec bonheur dans sa chaude parole ces accents passionnés et irrésistibles du poète qui restera une éternelle gloire pour notre littérature française. Nous ne dirons rien de la partie

purement politique de sa harangue. Elle a été ce qu'elle devait être. Mais quelle parole entraînant! Quelle langue superbe! Nous avons pu admirer d'autant mieux M. Victor Hugo, dont nous ne partageons pas les sentiments politiques, qu'il a su rester modéré sans cesser jamais d'être élevé. Il a souvent été fort spirituel. Dans le cours de sa lecture, il a su adresser à tous en termes très heureux un noble et généreux appel à la concorde, voulant faire de cette date de Pâque chrétienne un jour de Pâque populaire.

[L'AMNISTIE AU SÉNAT.]

Le Siècle.

23 mai 1876.

(Non signé.)

M. Victor Hugo n'a pas écrit de pages plus émouvantes que celles qu'il nous a lues hier. Jamais non plus son sentiment élevé de la justice ne l'a mieux inspiré que quand il a rappelé les souvenirs du coup d'État pour comparer la glorification et l'exaltation du parjure au traitement qu'ont subi les coupables de 1871.

Ceux qui ont entendu M. Victor Hugo faire ce terrible parallèle se rappelleront sa parole et son geste. L'auditoire, dans l'assemblée et dans les tribunes, écoutait religieusement; pas une interruption, pas un murmure. Les bénéficiaires de l'empire qui occupent quelques bancs au Sénat ont courbé la tête sous l'autorité de cette voix souveraine du proscrit, monté à la première tribune du pays pour juger enfin le proscripateur. Toute la presse reproduira cette péroraison qui venge la conscience, et toute la France, toute l'Europe, tout le monde civilisé y applaudiront.

L'amnistie ne pouvait pas sortir des délibérations du Sénat : M. Victor Hugo a voulu qu'au moins le crime impérial fût à cette occasion stigmatisé et mis à son rang de date et d'infamie, fort en avant de l'autre. Il a accompli cet acte d'équité comme seul pouvait le faire un penseur de génie.

La République française.

24 mai 1876.

(Non signé.)

... L'attente d'un discours de M. Victor Hugo ne devait pas laisser le public indiffé-

rent et on ne s'étonnera pas qu'une foule énorme ait, bien avant l'heure de la séance, rempli à rompre les tribunes et envahi les couloirs du palais.

Pour donner une idée de l'affluence qui s'y pressait, il nous suffira de dire qu'un grand nombre de députés n'ont pu trouver de places.

Toute cette foule brûlait d'entendre la voix éloquentte qui, depuis le 2 décembre, n'avait plus retenti à la tribune française, mais qui, pendant vingt années d'exil, avait retenti dans le monde entier, portée par les mille échos d'une gloire comme ce siècle n'en a pas connu d'égale.

... M. Victor Hugo a présenté, au début de son discours, un saisissant tableau des misères amenées par la sévérité de la répression; il a raconté les souffrances, les désolations, les indigences sans nom auxquelles il a assisté... Il a développé rapidement toutes les raisons d'humanité, les raisons sociales, les raisons morales et les raisons politiques pour lesquelles il fallait voter l'amnistie.

Mais où sa parole a fait passer sur l'assemblée tout entière un frisson d'admiration, c'est lorsqu'il a rapproché du fait du 18 mars l'acte du 2 décembre, ce crime du droit commun, qui, sous le regard de l'histoire, se décompose ainsi : vol à main armée, subordination, voies de fait aux magistrats, embauchages militaires, démolition d'édifices, assassinats, et qu'il a recherché si la justice avait été la même dans les deux cas.

Jamais l'attentat du « parvenu quasi princier qui assassinait pour régner » n'avait été plus énergiquement flétri. La droite du Sénat renferme quelques bonapartistes : pas un n'a osé protester, pas un n'a élevé la voix contre ce châtement infligé au crime de Décembre.

L'Événement.

24 mai 1876.

Paul d'ORCIÈRES.

C'est un beau jour pour le Sénat. On peut dire que ce n'est véritablement qu'aujourd'hui que la Chambre haute inaugure son institution.

... Un silence presque religieux vient de se faire. Public et sénateurs regardent et se penchent vers les bancs de la gauche où siège fort simplement la plus grande gloire littéraire du XIX^e siècle.

... Il lit son discours, car, dit-il, « dans une question si haute et si difficile, il fallait, par respect pour la question même, ne rien laisser au hasard de la parole ».

Aussi, quel discours, quel morceau oratoire ! Quelle puissance dans l'idée, l'image et le mot ! Il y a des passages qui sont d'un grandiose sans pareil, qui retentissent dans l'oreille comme un fracas de foudre, qui vont au cœur comme une flèche trempée dans l'acier divin.

... Je vous recommande surtout la péroraison. Vous y verrez le coup d'État foudroyé par une main olympienne. Jamais éloquence française ne s'est élevée si haut pour condamner et punir.

Il y a là dix lignes qui sont un pilori qui ne s'écroulera qu'avec la dernière postérité.

Le XIX^e Siècle.

24 mai 1876.

RAYMOND.

Vous le croirez difficilement et cependant c'est la vérité, M. Victor Hugo était très ému.

... Aujourd'hui, l'orateur est aux prises avec de grandes difficultés. Il soutient une thèse condamnée à l'avance. Il ne peut nourrir à cet égard aucune illusion.

Mais il avait promis de défendre l'amnistic devant le Sénat. Il a tenu parole. Nos lecteurs savent ce que nous pensons de la thèse en elle-même, nous n'avons pas à y revenir. Nous sommes d'autant plus à l'aise qu'en vérité la question n'a pas été traitée aujourd'hui. Nous avons assisté à un discours plus académique (dans le bon sens du mot) que politique. Il y a même dans le discours de M. Victor Hugo un dédain du raisonnement, une recherche de sentiments qui ne manquent pas de grandeur.

Il est impossible de rien voir de plus digne que cette séance. À la tribune, un homme qui a pris des engagements et qui vient les remplir ; en face de lui des auditeurs décidés à observer un silence religieux et à ne pas interrompre un morceau d'éloquence dont le fond leur déplaît, mais dont la forme les séduit évidemment.

Malgré la réserve que la gauche s'était imposée, elle a manifesté son approbation dans les deux passages du discours qui en sont les parties essentielles. C'est d'abord celui

où le grand poète a parlé des veuves dont les maris ne sont pas morts, et des orphelins dont les pères sont vivants.

... Ce passage est vraiment beau. Il y a là un grand souffle. Mais ce qui a produit le plus grand effet, c'est la péroraison. L'orateur s'est livré à une comparaison entre le coup d'État et la Commune qui a arraché des applaudissements à ceux-là mêmes qui répudiaient le plus énergiquement l'insurrection du 18 mars.

Blâmant avec la même vigueur l'assassinat des généraux et l'assassinat de Baudin, la fusillade des otages et la fusillade sur les boulevards au 3 décembre, l'orateur montre les hommes de la Commune punis, les hommes de l'empire triomphants. L'effet oratoire est considérable.

[DEPUIS L'EXIL, édition de 1876.]

Le Siècle.

6 juillet 1876.

LOUIS JOURDAN.

Ce volume clôt la série des *Actes et Paroles*.

... Quiconque ouvrira ce livre sentira battre son cœur, et retrouvera les patriotiques émotions dont nous vécûmes, enfermés dans Paris, du 18 mars 1870 au 29 janvier 1871.

Toutes les péripéties de ce long siège qui sera, devant la postérité, une des plus glorieuses pages de l'histoire de Paris, tous les héroïsmes dont nous fûmes les témoins, toutes les défaillances dont nous souffrîmes, tous les événements de ces cinq mois, de ces cinq siècles ! revivent dans ces pages enflammées.

Le peuple de Paris, après le siège, élut Victor Hugo à l'Assemblée nationale.

À peine arrivé à Bordeaux, le grand poète, le grand citoyen considéra comme son premier devoir de rendre à Paris hommage et justice, devant la France et devant cette Assemblée qui déjà ne dissimulait pas les défiances que lui inspirait l'héroïque capitale. Il dit ce qu'avait été Paris pendant ces cinq mois de siège, et cette parole de Victor Hugo est une des plus éloquents qui aient retenti dans une assemblée française.

... Quelques jours après, le 6 mars, la question de Paris capitale se posait devant cette même Assemblée qui nous préparait de si mauvais jours. Ici encore le poète élève la voix et rappelle l'attitude de Paris assiégé. Il

n'était pas à la tribune et il ne parlait pas devant la France; il était en présence de quelques-uns de ses collègues membres comme lui du onzième bureau.

(Citation du discours.)

Nous voudrions que cette éloquente et magnifique improvisation fût gravée dans toutes les mémoires. Quelle belle leçon de patriotisme et de beau langage pour nos enfants!

... Nul événement important ne s'est produit parmi nous sans que Victor Hugo ait élevé la voix pour défendre le droit, la justice, la liberté, pour combattre le bon combat. Qu'il agrée ici l'hommage de notre profonde reconnaissance.

Ce livre est un des plus nobles et des plus utiles enseignements que l'illustre poète nous ait donnés, et nous appelons de tous nos vœux le jour où une édition populaire le mettra à la portée de tous les lecteurs.

Le National.

10 juillet 1876.

Théodore de BANVILLE.

Cette semaine a vu l'apparition du troisième volume des *Actes et Paroles* de Victor Hugo, intitulé *Depuis l'exil*. Celui-là, comme ceux qui l'ont précédé, appartient à la politique; il est le livre d'un historien qui a fait et vécu l'histoire, et il doit être apprécié ailleurs que dans ces feuillets frivoles; cependant, moi poète, j'ai bien le droit d'y admirer avec l'extase de l'artiste le grand souffle de pitié humaine, l'apaisement, l'éloquence lyrique, la profonde et universelle tendresse qui enveloppe tout d'une clémence infinie et d'un immense pardon.

Après avoir relu d'une haleine tous les discours qui depuis 1870 jusqu'à 1876 retracent la vie même du poète, toujours occupée à appeler le triomphe de la fraternité ou penchée sur les tombes ouvertes, je vais droit (*trahit sua quemque voluptas*) aux quelques magnifiques poèmes épars dans ces pages de prose comme des fleurs dans l'herbe, et dans l'un d'eux : *Pas de représailles*, écrit avec le plus beau langage qui fût jamais, je trouve la profession de foi complète et absolue du poète de *La Légende des Siècles*, que je ne me lasse pas de relire et de répéter et qui sera et restera la page lumineuse de notre moderne évangile.

Le Charivari.

12 juillet 1876.

Pierre VÉRON.

Victor Hugo vient de compléter la grande trilogie dans laquelle il a, pour ainsi dire, résumé sa vie publique, sous le titre général d'*Actes et Paroles*.

Cette troisième partie comprend la période de 1870 à 1876. Que d'événements terribles! que d'épreuves pour notre malheureux pays!

Le livre dit quelle part le grand poète a prise à ces épreuves, comment l'illustre citoyen a été mêlé à ces événements.

Il s'ouvre par une sorte de chapitre-préface intitulé : *Paris et Rome*, préface dans laquelle Victor Hugo condense l'histoire contemporaine en un immense duel engagé entre Paris et Rome, entre le progrès et la réaction, entre la lumière et l'éteignoir.

...Elles sont admirables ces pages où Victor Hugo, redoutant l'invasion de la conscience française par le cléricisme, fait entendre un éloquent : « Sentinelle, prenez garde à vous! »

Plus loin nous retrouvons dans le volume une admirable pièce de vers qui répond d'une façon triomphante aux déclamations ineptes de ceux qui ont voulu faire de Victor Hugo un apologiste de la Commune.

Cette pièce éveille en nous un souvenir personnellement vibrant.

Le jour où Victor Hugo l'écrivit, nous étions de passage à Bruxelles.

Le soir, il tira ces vers sublimes de sa poche et se mit à les lire au milieu de l'émotion profonde de ceux qui étaient présents.

Pas de représailles! crie-t-il.

(Après avoir cité ces vers, le critique poursuit :)

...Jamais l'idéale justice ne parla un langage aussi puissant. Et celui qui avait écrit ces vers généreux, celui qui honorait de sa présence et de son génie le sol belge en était expulsé six semaines plus tard.

...Le volume continue, hélas! par des deuils cruels.

C'est la mort frappant à coups redoublés sur tous ceux que le poète a aimés.

Charles Hugo, son regretté fils, passe le premier; puis c'est Alexandre Dumas; puis François Hugo, l'autre fils, non moins cher, non moins regretté; puis M^{me} Paul Meurice, puis Quinet, puis M^{me} Louis Blanc.

Au milieu de tous ces écroulements sinistres, Victor Hugo souffre avec une héroïque résignation.

Quand sa douleur s'exhale, c'est avec une grandeur sercine qui entrevoit par delà la mort des horizons nouveaux.

Ô cagots, ergotants, vous qui prétendez représenter la religion quand vous ne faites que la parodier, écoutez parler l'illustre penseur. C'est lui qui représente la foi, vous ne représentez que le fétichisme. C'est lui qui fait Dieu majestueux, consolateur, quand vous ne le faites qu'odieux et ridicule.

Nous ne pouvons donner ici qu'une trop succincte analyse du livre où Victor Hugo a réuni, en quelque sorte, la profession de foi de son intelligence et la profession de foi de son cœur.

Exegit monumentum...

Il apparaît là tel qu'il est, dominant les hommes et les choses, planant au-dessus de tout ce qui grouille, rampe, siffle et mord à ses pieds.

La France.

18 juillet 1876.

ODYSSE BARROT.

...Je l'ai dit déjà lors de l'apparition des deux premiers volumes des *Actes et Paroles*, ce livre n'est pas seulement de la littérature, de la politique et de l'éloquence, c'est aussi et surtout de l'histoire; c'est le tableau de notre existence nationale pendant trente-cinq ans, tracé au jour le jour sous la dictée des événements.

Que d'admirables pages, dans ce volume, sur la guerre et sur cet étrange et grandiose siège de Paris, témoin de tant d'héroïsme, de résignation et de dévouement; puis sur la lutte fratricide qui l'a suivi! Fidèle à sa mission, Victor Hugo ne prononce pas un mot qui ne soit un appel à l'apaisement, à la conciliation. Il réproche tous les excès, de quelque part qu'ils viennent, flétrit la terreur, sous toutes ses formes et sous toutes ses nuances, qu'elle soit la terreur rouge ou la terreur tricolore, défend toutes les victimes, qu'elles portent l'épaulette étoilée du général ou la vareuse grossière du garde national; il se fait le protecteur des vaincus et le suppliant des vainqueurs. Qu'on relise, par exemple, les quelques pièces écrites à cette époque: *Un cri*, les

Deux trophées et surtout *Pas de représailles*, où se trouve ce vers tout simplement sublime: Je sauverais Judas si j'étais Jésus-Christ!

[POUR LA SERBIE.]

Le Bien Public.

30 août 1876.

J. HELLÈS.

Une voix plus autorisée que la nôtre vient de s'élever en faveur des victimes contre leurs oppresseurs, la voix du sublime poète qui a toujours prêché la fraternité entre les hommes et les peuples, la voix de Victor Hugo. On lira plus loin l'éloquent appel de celui qu'on pourrait appeler le prêtre de l'humanité.

Puisse cette parole éloquente secouer notre apathie! Puisse-t-elle trouver un écho dans les cœurs français, dans le pays d'où est sortie pour la première fois la grande devise: Liberté, Égalité, Fraternité!

Il va sans dire que, par la même raison qui lui vaut les applaudissements des républicains, la protestation du grand poète a les insultes des bonapartistes et de leurs alliés les royalistes de l'Union et du Français. Un seul journal monarchiste, la *Gazette de France*, tout en faisant ses réserves au point de vue politique, reconnaît l'éclatante beauté du manifeste.

Le Français.

30 août 1876.

(Non signé.)

La Serbie a décidément tous les malheurs à la fois. Ce n'était pas assez pour elle d'être battue par les Turcs; la voici défendue par M. Victor Hugo. Nous ne parlerons pas du pathos ordinaire du sénateur de la Seine; nous n'insisterons pas sur des rébus comme celui-ci: « Les nations ont au-dessus d'elles quelque chose qui est au-dessous d'elles, les gouvernements. » Nous ne nous arrêterons pas aux métaphores stupéfiantes qui sont devenues depuis quelques années le fond même du style apocalyptique de l'ancien chantre des *Feuilles d'automne*; nous ne nous amuserons pas à relever toutes les expressions du genre de celles-ci: « Cette myopie, la raison d'État. »... « Tuer un peuple au coin de ce bois qu'on appelle la diplomatie. » Nous sommes trop habitués maintenant à ces fantaisies. Mais il est vraiment triste que ce mal-

heureux peuple, déjà si cruellement puni de sa présomption et de sa légèreté, trouve des avocats si maladroits, uniquement occupés du soin de faire, à leur profit personnel, de l'effet sur les masses ignorantes et grossières, et s'inquiétant peu de compromettre gravement la cause qu'ils paraissent vouloir servir.

... M. Victor Hugo plaide pour la Serbie comme jadis Gambetta plaidait pour Delescluze; peu importe à ces grands orateurs de faire condamner leur client, pourvu que leur propre réputation soit grandie par l'éclat du plaidoyer. Hélas! en cette circonstance, M. Victor Hugo n'aura même pas atteint ce but tout personnel. Il vient de perdre là une magnifique occasion de garder le silence!

La Gazette de France.

30 août 1876.

Simon BOUBÉE.

Les horreurs qui se passent actuellement en Serbie offraient à M. Victor Hugo une trop belle occasion de déployer les magiques ressources de sa littérature.

M. Victor Hugo se distingue entre tous les écrivains par une sorte de dilettantisme tout particulier: celui de l'horreur. Il excelle à peindre les scènes de massacre et à leur donner une couleur et une saveur tragiques qu'ils ont à peine dans la réalité. Il est bien entendu que le MAÎTRE évite de parler des massacres commis par les républicains ou du moins de leur donner cette saveur et ce coloris.

Pour qu'il se complaise dans le récit d'un massacre et le rehausse comme il faut, il est nécessaire que ce récit puisse servir de prétexte à quelque déclamation démocratique.

Voici quelques fragments de l'article qu'il a communiqué à tous les journaux républicains et démocrates.

... Ce passage est vraiment une merveille de style, et on ne peut se refuser à reconnaître, avec M. Victor Hugo, que ce qui se passe en Serbie est épouvantable.

Donc, frémissons avec le MAÎTRE, mais, après avoir frémi, cherchons un remède à tant de maux, un palliatif à tant d'horreurs.

(Citation de la fin du manifeste.)

Hélas! tant que le MAÎTRE n'aura pas de procédés plus pratiques et plus efficaces pour pacifier le monde, il y aura encore bien des

femmes éventrées et bien des enfants jetés d'une pique à l'autre.

Restent les descriptions littéraires du MAÎTRE, et elles sont absolument admirables.

[CENTENAIRE DE VOLTAIRE.]

Le Rappel.

1^{er} juin 1878.

C. PELLETAN.

... Dès les premiers mots, on reconnaissait le majestueux et puissant coup d'aile du grand poète. Je ne sais rien de plus pathétique que la façon dont il a abordé le génie de Voltaire, par le récit des supplices de Calas et de La Barre. Comme le MAÎTRE a mis sa marque sur ce récit si souvent traité! Cela était d'une simplicité et d'une grandeur admirables. On entendait crier les os sous la barre de fer du bourreau. Toute la salle retenait son souffle. Et quand, dans une phrase superbe, et en quelque sorte par un de ces grands coups de théâtre du style qui lui sont familiers, après avoir tenu la foule sous l'horreur du supplice, brusquement, Victor Hugo montre Voltaire poussant le premier cri contre ces monstruosité, une tempête de bravos remplit la salle de son tumulte!

Il faudrait s'arrêter à chaque phrase de ce grand discours. Quel magnifique passage, surtout, sur le sourire de Voltaire: ce sourire que l'assemblée voyait suspendu, au-dessus d'elle, aux lèvres vivantes du buste de Houdon! Il était impossible de dire, en termes plus splendides, tout ce qu'il y a eu de bonté, de génie, de grandeur, de passion ardente du bien, du progrès, de l'humanité, dans cette raillerie parfois si susceptible, toujours si étincelante, du grand écrivain!

Mais tout le reste a été effacé, à mon avis, par la magnifique imprécation contre la guerre, contre le massacre, — qui a éclaté dans plusieurs traits, à divers passages du discours, mais surtout qui a été développée à la fin, avec une grandeur étourdissante! Et cela offrait un point de comparaison très intéressant entre les deux génies; car il n'est pas de sujet sur lequel Voltaire soit plus souvent revenu, tantôt par quelques-uns de ces cris brefs et vibrants d'indignation qui lui échappent souvent, tantôt par quelques tableaux où l'on sent, sous la raillerie, une profonde pitié.

L'Univers.

1^{er} juin 1878.

Auguste ROUSSEL.

Après avoir parlé de la réunion organisée par *Le Bien Public*, le critique de *l'Univers* arrive à la manifestation présidée par Victor Hugo :

... Au Théâtre de la Gaîté, les manifestants se sont essayés à paraître moins grotesques. Peut-être y seraient-ils parvenus, si d'aventure ils n'avaient amené là le vieux Hugo, pour le contraindre à faire réparation des vers sanglants dont jadis il flagella Voltaire. La sénilité du poète s'y est d'ailleurs prêtée de la meilleure grâce, et même avec une vraie désinvolture. À qui renia tout ce qui dans sa jeunesse honora son nom, que coûte-t-il de renier une fois de plus, afin d'ajouter une dernière honte au tas dont sa vieillesse demeure chargée ?

Après Voltaire et en son honneur, M. Victor Hugo a donc fait aussi sa grimace, la composant avec tout le soin qu'il met en des antithèses frelatées et, afin qu'il n'y manquât rien, y joignant cette fois le plus horrible des blasphèmes, en associant — nous tremblons de le dire — dans une œuvre commune Notre-Seigneur Jésus-Christ et celui qui, en haine de ce nom divin, osait proclamer qu'il fallait écraser l'infâme. Ce trait suffit à marquer le caractère de la fête où ces forçats de la littérature ont tenu, de la sorte, à étaler leur infamie. Il nous dispense de rien ajouter en ce qui concerne l'autre face de cette harangue, répugnante et exécrationnelle à ce titre, mais qui, par d'autres côtés, est ridicule à tel point que la critique est désarmée.

Pour contrepois à cette diatribe « bien pensante », donnons les appréciations de Leconte de Lisle et d'Alphonse Daudet :

Paris, 2 juin 1878.

Cher et illustre Maître,

Permettez-moi de vous remercier des profondes émotions que j'ai ressenties en écoutant vos magnifiques paroles. Je les ai lues et relues, après les avoir entendues, et mon respect pour votre génie s'en accroît, s'il est possible. Un ancien a dit : Le sublime est le son que rend une grande âme. Vous prouvez qu'il a dit vrai.

Recevez, je vous prie, cher et illustre Maître, l'hommage de ma plus respectueuse admiration.

LECONTE DE LISLE ⁽¹⁾.

Victor Hugo et le Peuple.

Alphonse DAUDET.

... Victor Hugo a cette fortune singulière d'être, quoique vivant, presque sorti de l'humanité. Dès le collège, pour nous, il était plus qu'un homme. Poète et proscrit, dressé sur son île, à nos imaginations de quinze ans il apparaissait gigantesque.

Que de fois, la nuit, couché dans notre lit d'enfant, la bougie enveloppée dans un gros papier, de peur que la lumière ne nous trahît, n'avons-nous pas veillé jusqu'au blanc de l'aube pour lire Victor Hugo ! De son côté, le peuple était pris par le côté humain et sensible de ses livres. La petite ouvrière brocheuse en sarrau, l'apprentie doreuse au chignon poudré de parcelles d'or, prenaient deux sous sur leur maigre déjeuner pour acheter la dernière livraison des *Misérables* parue. Et sur la cheminée des travailleurs des faubourgs, clouée à quatre clous, c'était l'image du poète qui, depuis décembre, avait remplacé Napoléon. Aussi ce fut un jour d'émotion pour tous, pour les ouvriers, pour les bourgeois, quand, au milieu du premier fracas de l'invasion, nous apprîmes que Victor Hugo arrivait. Il arrivait au moment où se fermait le cercle d'investissement, avec le dernier train, la dernière bouffée d'air libre ; il venait combattre pour Paris, il était à la gare du Nord. Quelle ovation lui fit ce peuple tumultueux, révolutionné, prêt aux grandes choses, plus joyeux de sa liberté reconquise qu'effrayé du canon qui grondait contre ses remparts. Nous verrons toujours cette voiture, descendant la rue Lafayette, le poète debout, les yeux mouillés, soulevé par la foule... ».

MORT DE VICTOR HUGO.

Terminons cette Revue de la Critique par quelques aperçus des journaux qui, sans distinction d'opinion, ont salué, par un hommage d'admiration, le grand homme disparu. Il faut naturellement en

⁽¹⁾ Collection de M. Louis Barthou. — Lettre reliée dans la plaquette : *Centenaire de Voltaire.*

excepter *La Croix* qui, tout de suite après la mort, publia ces lignes :

Victor Hugo est mort à une heure 35.

Il fut le plus grand poète de notre siècle.

Il était fou depuis plus de trente ans.

Que sa folie lui serve d'excuse devant Dieu.

Plaignons ceux qui vont lui décerner l'apothéose et prions pour lui.

Le Journal des Débats.

ERNEST RENAN.

Victor Hugo a été une des preuves de l'unité de notre conscience française. L'admiration qui entourait ses dernières années a montré qu'il y a encore des points sur lesquels nous sommes d'accord.

Sans distinction de classes, de partis, de sectes, d'opinions littéraires, le public, depuis quelques jours, a été suspendu aux récits navrants de son agonie, et maintenant il n'est personne qui ne sente au cœur de la patrie un grand vide. Il était un membre essentiel de l'église en la communion de laquelle nous vivons ; on dirait que la flèche de cette vieille cathédrale s'est écroulée avec la noble existence qui a porté le plus haut en notre siècle le drapeau de l'idéal.

Le Temps.

EDMOND SCHÉRER.

Le monde civilisé tout entier portera le deuil du grand poète ; il sentira qu'une grande lumière s'est éteinte, et que le plus glorieux des fils de la France moderne est entré définitivement par la mort dans cette immortalité dont, vivant, il avait déjà connu les prémices. Victor Hugo a ouvert dans notre histoire littéraire une époque. Il a été à la fois très fort et très nouveau. On n'a longtemps voulu voir en lui qu'un chef d'école ; il a été plus et mieux que cela, un créateur, un initiateur. Je ne vois personne à lui comparer en ce genre, ni Ronsard, ni Corneille, ni Voltaire. Ajoutons qu'il a été plus extraordinaire que les plus grands ; Victor Hugo n'a pas été seulement un génie, il a été un phénomène.

ARSÈNE HOUSSAYE.

Un siècle après la mort de Voltaire, nous saurons la même apothéose pour Victor Hugo. Ils ne se ressemblent pas par le génie, ce poète et ce philosophe, ces deux conteurs merveilleux ; ils se ressemblent par l'amour de l'humanité. Ce sont deux papes de l'esprit humain.

Le XIX^e Siècle.

HENRI FOUQUIER.

Victor Hugo a été le poète du siècle.

Pas un homme, dans le monde entier contemporain, ne pouvait songer un instant à opposer son œuvre à l'œuvre immense de Victor Hugo.

Il n'est pas une forme de la pensée humaine qu'il n'ait abordée, toujours avec supériorité, le plus souvent avec génie. Sa lyre avait toutes les cordes ; il a été sans effort de la chanson d'Anacréon au poème épique de Dante. Il a tout compris de l'humanité, tout aimé, tout chanté.

Il a célébré, sous toutes les formes, la doctrine du progrès. Il l'a affirmée surtout en étant lui-même le progrès vivant.

Le Journal des Débats.

HENRY HOUSSAYE.

Le génie de Victor Hugo rayonne sur la France depuis soixante ans. Cinq générations d'écrivains l'ont salué vivant comme un maître souverain. Ce siècle est plein de lui de ses œuvres, de ses paroles, de sa langue, de ses conceptions, de la musique de ses vers, de la lumière de ses idées. De Sainte-Hélène à l'île de Chio, tous les vaincus ont trouvé sa voix d'airain pour les glorifier. Immense a été et est encore son action sur les lettres françaises. Tous ceux qui tiennent une plume aujourd'hui, les prosateurs comme les poètes, les journalistes comme les auteurs dramatiques, procèdent plus ou moins de lui. Ils se servent d'épithètes et d'images, ils ont des alliances de termes et des surprises de rimes, des tours de phrases et des formes de pensée, qui sont des réminiscences inconscientes de Victor Hugo. Le style moderne est marqué à son empreinte. Son œuvre écrite passe par le nombre des volumes celle même de Voltaire et égale par la puissance et l'éclat celle des plus grands poètes.

On ne peut pas dire de Victor Hugo qu'il meurt pour entrer dans l'immortalité, car son immortalité avait commencé lui vivant. Depuis quinze ans et plus, il assistait à son apothéose. Ses adversaires mêmes, ceux de la politique et ceux des lettres, se taisaient devant sa glorieuse vieillesse. Et, avec le vingtième siècle, viendra la vraie postérité, non point cette postérité des premières années, soumise à tant de modes et à tant de

variations, mais la grande, l'éternelle, l'immuable postérité, celle où sont dans le rayonnement suprême Eschyle, Dante, Shakespeare et le grand Corneille.

La Justice.

Camille PELLETAN.

Quelle vie et quelle œuvre ! Ce siècle en est rempli. — Peut-on parler du poète qui a fait vibrer toutes les émotions, qui a donné à la strophe son plus prodigieux coup d'aile, et dont on ne peut résumer l'œuvre que par le titre qu'il a écrit sur une de ses œuvres : « Toute la lyre ? »

Faut-il parler de l'écrivain : — du plus prodigieux manieur de la langue française qui ait jamais existé ; — du Maître qui n'a pas seulement produit les plus étonnants chefs-d'œuvre, mais qui a encore créé le style et l'école littéraire du dix-neuvième siècle ?

Faut-il parler du génie profond, qui a donné de nouveaux accents à la pitié humaine, qui a traduit, par ce qu'il y a de plus puissant dans la langue, ce qu'il y a de plus profond dans la miséricorde pour tout ce qui souffre ; — de l'auteur de *Claude Guenx* et des *Misérables*, du poète qui a chanté toutes les douleurs sociales et relevé toutes les déchéances ?

Faut-il enfin parler du combattant ? Faut-il rappeler comment l'homme, à qui il était si aisé et si glorieux de jouir d'une admiration incontestée, s'est jeté dans la bataille, du côté où il voyait l'idéal, le droit, le peuple, l'avenir ? Faut-il rappeler le proscrit, Titan enchaîné sur un rocher de l'océan, et défiant, écrasant de là le despote ? Faut-il rappeler ce grand cœur, qui seul, dans la hideuse folie de la guerre civile, plus encore, après la défaite, à l'heure de l'immense déroute qui charriait dans ses flots irrésistibles les derniers sentiments d'humanité... faut-il rappeler l'homme qui alors, en pleine terreur, livra son front glorieux aux huées, se mit en travers des furieux et couvrit les proscrits de sa poitrine ?

... Comme Voltaire, il a remué le monde, parce qu'il l'a aimé.

L'Événement.

Edmond MAGNIER.

... Cet art émancipé par son génie, Victor Hugo l'a fait servir à consoler, à défendre, à améliorer l'humanité. C'est aux

petits surtout, aux faibles, aux malheureux, à ceux qui souffrent de l'injustice des choses ou de l'indignité des hommes que s'adressent ses pitiés éloquentes. Par là son cœur est peuple, sincèrement et radicalement peuple. Il est avec Jésus contre Rome, avec la victime contre le bourreau, avec la femme contre ses insulteurs, avec le pauvre contre le mauvais riche, avec la République contre Bonaparte qui l'assassine. On l'a accusé d'avoir changé dans ses affections politiques. Stupide et inutile reproche ! Qu'importe, ô petits esprits qui mesurez tout à votre taille, que Hugo ait célébré, dans des heures de jeunesse, la royauté hospitalière, ou qu'il ait plus tard encore chanté l'épopée de Napoléon ! Ce qu'il n'a jamais conspué, ce qu'il a sans faiblir proclamé et préconisé, c'est la justice, le droit, l'honneur, la liberté.

Le Figaro.

Auguste VITU.

C'en est fait, Victor Hugo, « entré vivant dans la postérité », entre aujourd'hui glorieusement dans la mort.

Environné de l'admiration publique, consolé de ses épreuves passées et de ses douleurs domestiques par une popularité prodigieuse et sans exemple dans notre pays, Victor Hugo n'apparaissait plus que comme le symbole radieux du génie de la France.

Nulle royauté littéraire n'égala jamais la sienne. Voltaire régnait à d'autres titres. On a dit de Voltaire qu'il était le second dans tous les genres. Victor Hugo, au contraire, est et demeurera le premier dans plusieurs. Ni dans ce siècle, ni dans nul des siècles qui l'ont précédé, la France n'a possédé un poète de cette hauteur, de cette abondance et de cette envergure. Il est pour nous ce que Dante, Pétrarque, le Tasse et l'Arioste réunis furent pour l'Italie ; c'est le chêne immense dont les robustes frondaisons couvrent depuis soixante ans de leur ombre les floraisons sans cesse renaissantes de la pensée française.

Le Radical.

Henry MARET.

Ne vous semble-t-il pas que ce soit là un coucher d'astre, et que nous entrions dans je ne sais quelles ténèbres ?

Comme Voltaire, mourant presque au même âge, presque au même jour, il donnera

son nom au siècle qu'il a illuminé de son génie, qu'il a éclairé de sa bonté.

... Deuil national, deuil universel, deuil avant tout de ce Paris qu'il a tant aimé. La cité, qu'il a baptisée capitale du monde, fera à son poète de splendides funérailles; l'atelier chômera, le théâtre fermera, les passions s'apaiseront, et les partisans des vieux trônes se joindront aux fils de la Révolution pour accompagner, tristes et recueillis, les restes du chanfre sublime de toutes les gloires et de tous les malheurs.】

L'Intransigeant.

Henri ROCHEFORT.

Le grand amnistieur, c'est sous ce nom et avec ce caractère que le souvenir de Victor Hugo restera vivant parmi le peuple. Il n'est allé rendre visite aux souverains que pour demander la grâce de quelque proscrit. Lorsqu'en 1869 j'allai voir à La Haye l'illustre Armand Barbès, j'aperçus dans sa chambre à coucher un portrait de Victor Hugo :

« Est-il ressemblant ? » me demanda-t-il ; et il ajouta : « Comprenez-vous que sans lui j'aurais eu certainement la tête coupée, et que je ne l'ai jamais vu ? »

Après la Commune, la première voix qui cria : Amnistie ! fut la voix de Victor Hugo ; comme ce fut sa porte qui s'ouvrit la première aux échappés de la Semaine sanglante.

Victor Hugo, depuis, a demandé la grâce du patriote Oberdank à l'empereur d'Autriche, la grâce du justicier de l'espion James Carey à la reine d'Angleterre.

... Le décret qui rendrait la liberté aux condamnés politiques serait la plus riche des couronnes qui vont s'amonceler sur sa tombe ; et s'il pouvait jeter un dernier mot du fond de son cercueil, nous sommes sûr qu'il dirait :

« Rempportez toutes les autres ; je ne veux que celle-là ! »

Émile ZOLA à Georges HUGO :

... Victor Hugo a été ma jeunesse, je me souviens de ce que je lui dois. Il n'y a plus de discussion possible en un pareil jour ; toutes les mains doivent s'unir, tous les écrivains français doivent se lever pour honorer un maître et pour affirmer l'absolu triomphe du génie.

Le Gil Blas.

Théodore DE BANVILLE.

... Ah ! le deuil n'est pas seulement pour Paris, pour la France, pour l'Europe ; il est pour le monde entier, car la patrie du plus grand des poètes était partout, et il laisse des orphelins partout. Ceux qui perdent en lui un père, ce ne sont pas seulement les poètes, les écrivains, les artistes, les penseurs ; ce sont les humbles, tous les souffrants, tous les petits, tous les misérables, tout le peuple, dont il pansait et baisait les blessures ; ce sont les riches, les heureux, les triomphants, les rois du monde, dont il élevait les cœurs vers la charité et vers l'idéal ; ce sont toutes les patries, à qui il tendait les branches d'olivier pacifiques, en leur disant de sa voix attendrie et dominatrice : Aimez-vous les uns les autres !

Oui, l'âme de Victor Hugo est avec ses pareils, avec Homère, avec Pindare, avec Eschyle, avec Dante, avec Shakespeare ; mais aussi elle est, elle sera vue toujours vivante parmi nous ; et longtemps après que les petits-fils de nos fils seront couchés sous le gazon, c'est elle, c'est cette âme qui continuera à éclairer les hommes, et à les embraser des feux de l'immense amour. Tout ce qui sera fait de grand, de beau, d'héroïque, sera nécessairement fait en son nom. Victor Hugo sera présent, il sera visible parmi nous toutes les fois que la vieillesse sera honorée, que la femme sera déifiée, que la misère sera consolée ; toutes les fois que retentira un noble chant de lyre, faisant s'ouvrir mystérieusement les portes du ciel...

III

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

AVANT L'EXIL.

Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française, pour la réception de M. Victor Hugo. — Institut royal de France. 1841. Paris, typographie de Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, n° 56. In-4°, couverture non imprimée.

Adresse au Roi. — Institut royal de France. Paris, typographie de Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, n° 56. S. d. (1842). In-4°, couverture non imprimée.

Funérailles de Casimir Delavigne. Discours de M. Victor Hugo, directeur de l'Académie. — Institut royal de France. 1843. Paris, typographie de Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, n° 56. In-4°, couverture non imprimée.

Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Saint-Marc Girardin. — Institut royal de France. Paris, typographie de Firmin Didot frères, rue Jacob, n° 56, 1845. In-4°, couverture non imprimée.

Discours prononcés dans la séance publique tenue par l'Académie française pour la réception de M. Sainte-Beuve. — Institut royal de France. Paris, typographie de Firmin Didot frères, imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, n° 56. 1845. In-4°, couverture non imprimée.

Notice nécrologique sur Melchior-Frédéric Soulié, poète et littérateur, décoré de juillet. Mort à Bièvre, près Paris, le 23 septembre 1847; par MM. Victor Hugo, Alexandre Dumas, Jules Janin, etc... Extrait du *Nécrologe universel du XIX^e siècle*. E. Saint-Maurice Cabany, directeur et rédacteur en chef. Au bureau de rédaction et à l'administration, rue Cassette, n° 8, faubourg Saint-Germain, et chez tous les libraires (imprimerie Plon frères). Paris, 1847, in-8°.

La peine de mort, jugée par Victor Hugo et Lamartine. — Dépôt rue du Rocher, n° 6, et place de la Bourse, n° 13. 1848. Publié par Edouard Honel, rue du Rocher, n° 6. Paris, (Montmartre), imprimerie Pilloy frères et C^{ie}; placard in-folio. Publié à 5 centimes. (Fragments de la *préface du Dernier jour d'un condamné*.)

Plus de bourreau. — (Même ouvrage que le précédent.)

Candidature de Victor Hugo. — Procès-verbal de la séance des Comités des associations des Arts, des Lettres, de l'Industrie et des Ouvriers, Réunis au Bazar Bonne-Nouvelle, le lundi 29 mai. Paris, imprimerie de E. Brière, rue Sainte-Anne, n° 55. 1848, in-8°. Édition originale.

Victor Hugo à ses concitoyens. — Imprimerie de Jules Juteau et C^{ie}, rue Saint-Denis, n° 345. In-18, s. d. (1848).

Victor Hugo à ses concitoyens. — Réédition du discours précédent, mais avec une liste préparée pour inscrire le nom des candidats. Imprimé aux frais des associations réunies. (Imprimerie E. Brière.)

Victor Hugo à ses concitoyens. — Imprimerie de Galba. Belleville, in-4°, s. d. (1848).

Victor Hugo à ses concitoyens. — Imprimerie de Jules Juteau et C^{ie}, rue Saint-Denis, n° 345. S. d. (1848). Placard grand in-folio.

Congrès général de la Paix. — Discours de MM. Cobden, Coquerel et Victor Hugo. — Paris, imprimerie de Chassaignon (s. d.). [1849]. In-folio.

Discours de Victor Hugo dans la discussion du projet de loi sur l'enseignement. — En vente, à la Propagande, rue des Bons-Enfants, n° 1. Prix: 5 centimes. (E. de Soye et C^{ie}, imprimeurs, rue de Seine, n° 36, à Paris.) S. d. (1850). In-8°. Édition originale.

Assemblée nationale. Séance du 15 janvier 1850. *Discours prononcé par M. Victor Hugo dans la discussion de la loi sur l'instruction publique.* — Lyon, imprimerie de Boursy, Grande-rue Mercière, n° 66. (1850). In-8°. Prix : 10 centimes.

Discours prononcé par le citoyen Victor Hugo à la séance de l'Assemblée législative du 16 (sic) janvier 1850. [Sur l'instruction publique.] — Nancy, typographie de Nicolas (1850). In-8°.

Discours de M. Victor Hugo dans la discussion de la loi sur l'instruction publique. — Cambrai, imprimerie de Simon, rue Saint-Martin (1850). In-folio.

Discours de Victor Hugo à propos de la discussion de la loi Falloux, à la Chambre des députés, le 15 janvier 1850. — Nancy, imprimerie nancéienne, 15, rue de la Pépinière (1903), in-8°.

Discours de Victor Hugo dans la discussion du projet de loi sur la transportation. — En vente au bureau de l'Événement, rue Notre-Dame des Victoires, n° 11. Prix : 5 centimes. Paris, imprimerie Gerdès, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 10. S. d. [avril 1850]. In-8°. Édition originale.

Discours prononcé à l'Assemblée nationale sur le projet de loi relatif à la déportation, par M. Victor Hugo. — Arles, imprimerie de H. Dumas, place Nationale (1850). In-8°. (Extrait du *Moniteur universel*.)

Discours prononcé par M. Victor Hugo, représentant du peuple, dans la discussion du projet de loi relatif à la déportation. — Lyon, imprimerie de Boursy (1850). In-8°. (Extrait textuel du *Moniteur universel*, 6 avril 1850.)

Discours du citoyen Victor Hugo, prononcé à l'Assemblée législative, dans la séance du 5 avril. [Sur la déportation.] — Nancy, typographie de Nicolas. (1850.) In-8°.

Discours de M. Victor Hugo dans la discussion du projet de loi sur la déportation. — Angers, imprimerie de Bource et Maige (1850). In-4°.

Victor Hugo. La Déportation, discours prononcé à l'Assemblée législative, le 5 avril 1850. — Paris, librairie du Suffrage universel, 1875. In-16.

Discours de Victor Hugo dans la discussion du projet de loi électorale. — En vente au bureau de l'Événement, rue Notre-Dame des Victoires, n° 11. Prix : 5 centimes. Paris, imprimerie

Gerdès, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 10. S. d. (1850). In-8°. Édition originale.

Discussion de la loi électorale. Discours des citoyens Lagrange, Victor Hugo, Canet, Lamartine et Jules Favre. — À Marseille, à l'Association d'ouvriers, rue Cannebière, n° 42, 1849 (sic). In-8°.

Assemblée nationale législative, séance du mardi 21 mai 1850. *Discours prononcé par M. Victor Hugo, représentant du peuple, dans la discussion du projet de loi ayant pour but de modifier la loi électorale.* — Lyon, imprimerie de Boursy (1850). In-8°.

Discours prononcé par M. Victor Hugo, représentant du peuple, à l'Assemblée législative, le 18 (sic) mai 1850. — Le dépôt est chez M. Grégoire, rue Saint-Pierre, n° 38. Nîmes, imprimerie de Th. Triquet (s. d.). In-4°.

Discours de Victor Hugo dans la discussion du projet de loi sur la presse. — En vente au bureau de l'Événement, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 11. Paris, imprimerie Gerdès, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 10, s. d. (1850). Grand in-8°. Édition originale. Prix : 5 centimes.

Discours prononcé par M. Victor Hugo dans la discussion du projet de loi relatif à la presse. Séance du 9 juillet 1850. — Lyon, imprimerie de J.-B. Rodanet, rue de l'Archevêché, n° 3, (s. d.). In-4°.

La peine de mort. — Procès de l'Événement. Discours de MM. Victor Hugo et Crémieux. — Paris, à la Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, n° 15. Maison de l'Événement et du Bien-Être universel. 1851. (Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, n° 1.) Prix : 15 centimes. Édition originale.

Revision de la Constitution. Discours de Michel de Bourges et de Victor Hugo. — Paris, à la Librairie Nouvelle, boulevard des Italiens, n° 15. Maison de l'Événement et du Bien-Être universel. 1851. (Imprimerie Schneider, rue d'Erfurth, n° 1.) In-8°. Prix : 20 centimes. Et 25 centimes dans les départements. Édition originale.

Revision de la Constitution. — Discours de Michel (de Bourges) et de Victor Hugo. En vente à la Librairie nouvelle, 15, boulevard des Italiens. Maison de l'Événement et du Bien-Être universel et chez tous les libraires. Paris, (1851). Imprimerie centrale de Napoléon Chaix et C^{ie}, rue Bergère, n° 20. Grand in-8°. Prix : 20 centimes.

Revision de la Constitution. Discours du citoyen Victor Hugo. — Paris, imprimerie de E. Brière, rue Sainte-Anne, n° 55. S. d. (1851). In-8°.

Revision de la Constitution. Discours des citoyens Michel de Bourges et Victor Hugo, suivis d'extraits des discours des principaux orateurs qui se sont prononcés pour le respect de la Constitution. — Paris, au bureau du National, rue Saint-Georges, n° 15. 1851. (Imprimerie de E. Brière, rue Sainte-Anne, n° 55.) In-8°. Prix : 15 centimes. Par la poste : 30 centimes.

Douze discours. — I. La famille Bonaparte. — II. La peine de mort. — III. La misère. IV. Congrès de la Paix (Ouverture). — V. Congrès de la Paix (Clôture). — VI. Affaire de Rome. — VII. Réponse à M. de Montalembert. — VIII. La liberté de l'enseignement. — IX. La Déportation. — X. Le suffrage universel. — XI. Réplique à M. de Montalembert. — XII. La Liberté de la presse. — Paris, à la Librairie Nouvelle, Maison de l'Événement, boulevard des Italiens, n° 15. 1851. Prix : 50 centimes.

Première édition collective.

Treize discours. — I. *La famille Bonaparte...* — XII. *La liberté de la presse.* — XIII. *Pour Charles Hugo* (La peine de mort). — Paris, à la Librairie nouvelle, maison de l'Événement, boulevard des Italiens, n° 15. (Imprimerie Schneider.) 1851. Grand in-8°, couverture imprimée. Prix : 75 centimes.

Quatorze discours. — I. *La Famille Bonaparte...* — XIII. *Pour Charles Hugo.* — XIV. *Revision de la Constitution.* Paris, à la Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, n° 15, maison de l'Événement et du Bien-Être universel. (Imprimerie Schneider), 1851, grand in-8°, couverture imprimée. Prix : 1 franc.

PENDANT L'EXIL.

Au peuple. — Exemplaires imprimés à la brosse le 31 octobre (dimanche) soir. Dorset-street, 13, par Seigneurat et Lemaout ⁽¹⁾.

Proclamation datée du 31 octobre 1852 et signée des trois membres de la Commission

⁽¹⁾ Cette note est de la main de Victor Hugo. Nous l'avons copiée sur l'exemplaire appartenant à M. Barthou.

des proscrits démocrates socialistes résidant à Jersey :

Victor Hugo, Fombertaux,
Philippe Faure.

Une page in-8°. S. l. n. d. Jersey, imprimerie universelle.

Discours de Victor Hugo sur la tombe du citoyen Jean Bousquet, proscrit, mort à Jersey... — Prononcé le 20 avril 1853, au cimetière de Saint-Jean. Se vend au profit de la caisse d'assistance des proscrits. 1853. Jersey, imprimerie universelle, 19, Dorset-street. Petit in-12. Prix : 4 sous.

Discours de M. Victor Hugo prononcé à Jersey sur la tombe d'un proscrit français (Jean Bousquet) le 20 avril 1853, suivi du discours de M. Bancel prononcé le même jour sur la tombe d'un autre proscrit français à Bruxelles. Chez tous les libraires de la Belgique. 1853. (Imprimerie de Labarre et C^{ie}, rue des Bouchers, n° 34.) Petit in-12, couverture imprimée.

Discours de Victor Hugo, sur la tombe du citoyen Jean Bousquet, proscrit, mort à Jersey. — Prononcé le 20 avril 1853, au cimetière Saint-Jean. S. l. ni d., ni nom d'imprimeur. Page in-4° sur deux colonnes.

(Titre dans les *Discours de l'exil: Pas de représailles.*)

Discours de Victor Hugo, sur la tombe de la citoyenne Louise Julien, proscrite, morte à Jersey. — Prononcé le 26 juillet 1853, au cimetière de Saint-Jean. Se vend au profit de la caisse d'assistance des proscrits. 1853. Jersey. Imprimerie universelle, Dorset-street, n° 19. Petit in-12. Édition originale. Prix : 4 sous.

Œuvres oratoires de Victor Hugo. — Bruxelles, librairie de J.-B. Tarride, éditeur, rue de l'Écuyer, n° 8 (imprimerie de A. Labroue et C^{ie}). 1853. 2 volumes in-18, couverture imprimée. Prix : 5 francs. (Édition enregistrée dans la Bibliographie de Belgique du 8 août 1853.)

Cette édition contient les Discours d'avant l'exil, sauf les *Procès de l'Événement* (lettre à Auguste Vacquerie et les *proclamations et discours* relatifs au 2 décembre 1851). Dans les notes de cette édition ne figurent pas non plus : *La question de dissolution et Pillage des imprimeries.*

Œuvres oratoires de Victor Hugo. 2 volumes.
Prix : 4 sh. 1854.

23^e anniversaire de la Révolution polonaise. 29 novembre 1853. À Jersey. — *Discours de Victor Hugo*. Imprimerie universelle, Saint-Héliér, Dorset-street, 19. S. d. (1853). In-32. Édition originale.

(Titre dans les *Discours de l'exil: La guerre d'Orient.*)

(Au verso de cette plaquette, on annonce la mise en vente d'une édition des *Discours de l'exil* ne comprenant que sept discours, brochure de 32 pages: 10 centimes, les cent exemplaires: 5 francs. Nous n'avons trouvé cette édition dans aucune bibliographie.)

Discours de l'exil, 1851-1854. — I. *Les États-Unis d'Europe*. — II. *Union*. — III. *Insurrection*. — IV. *Martyre et vitalité des peuples*. — V. *Pas de représailles*. — VI. *Le droit de la femme*. — VII. *La guerre d'Orient*. — VIII. *Inviolabilité de la vie humaine*. — IX. *Les hommes du vieux monde*. — X. *La Révolution future*. — Premier tirage à cent exemplaires. Genève et New-York. (Imprimerie universelle, Saint-Héliér, Dorset-street, 19.) In-32. Prix : 25 centimes.

Victor Hugo aux habitants de Guernesey. — Prix : 4 sous. Se vend au profit de la caisse d'assistance fraternelle des proscrits. Jersey. Imprimé par G. Romeril, 9, Broad street. 1854. In-32. Édition originale.

(Titre dans les *Discours de l'exil: Inviolabilité de la vie humaine.*)

A lord Palmerston, secrétaire d'État à l'Intérieur, en Angleterre. Se vend au profit de la caisse générale des proscrits. (Imprimerie des journaux *L'Homme* et *La Patrie*, 19, Dorset-street, Saint-Héliér, Jersey.) (1854.) In-4°, imprimé en anglais et en français.

À *lord Palmerston*, secrétaire d'État à l'Intérieur, Genève et New-York. Imprimerie universelle, Saint-Héliér, Dorset-street. In-32 (s. d.). 1854.

Banquet anniversaire du 24 février 1848. À Jersey, le 24 février 1854. — Genève et New-York. 1854. (Imprimerie universelle, Saint-Héliér, Dorset-street, n° 19.)

(Titre dans les *Discours de l'exil: La Révolution future.*)

Aux Républicains. — Page imprimée sans

lieu, ni date [1854], ni nom d'imprimeur, et signée :

La Commission de Jersey :

Victor Hugo, proscrit français,
Barbier, —

Albert Barbieux, —
Alexandre Téliéki, proscrit hongrois,
L. Pianciani, proscrit italien,

Zeno Swietoslawski, proscrit polonais.

Édition originale.

(Titre dans *Actes et Paroles, Pendant l'exil: Appel aux concitoyens.*)

Discours de Victor Hugo, prononcé le 27 septembre 1854, sur la tombe du citoyen Félix Bony. — Jersey, imprimerie universelle, 19, Dorset-street. Prix : 2 sous.

Discours de Victor Hugo, prononcé le 27 septembre 1854, sur la tombe du citoyen Félix Bony. — Jersey, imprimerie universelle, Dorset-street. (Supplément de *l'Homme*, journal de la démocratie universelle.) Placard imprimé sur trois colonnes.

Anniversaire de la Révolution polonaise. 29 novembre 1854. — À Jersey. Premier tirage : 20.000 exemplaires. Jersey, imprimerie universelle. (1854), petit in-12. Prix : 2 sous. (Titre dans *Actes et Paroles, Pendant l'Exil: La Guerre d'Orient.*)

Anniversaire de la Révolution de 1848. 24 février 1855. — À Jersey. *Discours de Victor Hugo*. Jersey, imprimerie universelle, Dorset-street, n° 19. In-32.

Anniversaire de la Révolution de 1848. 24 février 1855. — À Jersey. *Discours des citoyens Victor Hugo, Amiel et L. Pianciani*. Jersey, imprimerie universelle.

Anniversaire de la Révolution polonaise. — *Anniversaire de la Révolution de 1848*. — Les deux discours publiés ensemble. Prix : Un exemplaire, (2 sous); cent, 4 s. cinq francs.

Victor Hugo à Louis Bonaparte. — S. l. n. d. (Jersey, Saint-Héliér, imprimerie et librairie universelles.) [1855]. In-fol. plano.

Victor Hugo à Louis Bonaparte. — Jersey, 8 avril 1855. Imprimerie universelle. — Saint-Héliér, Dorset-street, n° 19. In-16. Prix: 4 sous.

Déclaration. — 17 octobre 1855. — Placard in-folio s. l. n. d. ni nom d'imprimeur. — Cette déclaration est reproduite dans le journal *l'Homme*, du 24 octobre 1855.

Déclaration (à propos de l'amnistic). — 1859. S. l. n. d. ni nom d'imprimeur. Une page in-16.

Discours de Victor Hugo. — Jeudi 14 juin, au meeting de Jersey pour Garibaldi et l'Italie. S. l. n. d. et s. n. d'imprimeur (Jersey, 1860), in-8°.

John Brown, par Victor Hugo. — Paris, Dusacq et C^{ie}, éditeurs, rue de la Victoire, n° 66. (Imprimerie J. Claye, rue Saint-Benoît, n° 7.) Enregistré dans la Bibliographie de la France du 18 mai 1861. Prix : 2 francs.

John Brown, par Victor Hugo. — Paris, E. Dentu, éditeur, Palais Royal, Galerie d'Orléans, Dusacq et C^{ie}, éditeurs, rue de la Victoire, n° 66. 1861. (Imprimerie J. Claye, rue Saint-Benoît, n° 7⁽¹⁾.) In-8°, couverture imprimée. Prix : 2 francs.

Lettre de Victor Hugo sur la Peine de mort. — Réponse à M. le Pasteur Bost, de Genève. — Prix : 25 centimes. En vente chez tous les libraires. Genève. Imprimerie Blanchard, Grenier de Rive. 1862. In-18.

Les Rues et Maisons du vieux Blois. — Gazette des Beaux Arts ; n° du 1^{er} juin 1864.

Les Rues et Maisons du vieux Blois. — Paris, J. Claye, imprimeur, rue Saint-Benoît, n° 7, (1864). In-fol. (Extrait de la Gazette des Beaux-Arts.)

Une lettre de M. Victor Hugo. — [*Les Rues et Maisons du vieux Blois*.] — Vendôme, typographie et lithographie Lemercier, 1864. in-8°, couverture imprimée. (Extrait du *Loir*, n° du 12 juin 1864.)

La Voix de Guernesey. — En placard. Tirage à cent exemplaires. — De l'imprimerie Thomas Mauger Bichard, à Guernesey. S. l. n. d. [1867]⁽²⁾.

La Voix de Guernesey. — S. l. n. d. Imprimerie T.-M. Bichard, rue du Bordage, Guernesey [1867], in-32. Édition originale.

La Voix de Guernesey. — *Victor Hugo* à

⁽¹⁾ Annonce au verso : John Brown, fac-similé du dessin de Victor Hugo, gravé en manière noire, par Paul Chenay..... 6 fr.

Le même, en photographie, format carte de visite..... 1 fr. 50

⁽²⁾ Certains bibliographes donnent l'édition en placard comme étant l'originale.

Garibaldi. — Bruxelles, chez tous les libraires, 1867. (Typographie de D. Brismée, rue des Alexiens, n° 13.) In-16, couverture imprimée.

La Voix de Guernesey. — Genève, librairie Ghisletty, 1867. — Londres, imprimerie universelle. In-12, couverture imprimée.

La Voix de Guernesey. (Publié avec *le Christ au Vatican*, vers attribués faussement à Victor Hugo.) — Londres et Genève, chez les principaux libraires. 1868. In-32. Couverture imprimée.

Lettre de Victor Hugo à Juarez, président de la république mexicaine. — Bruxelles, chez tous les libraires. (Bruxelles, imprimerie J.-H. Briard), 1867, petit in-8°, couverture imprimée. Édition originale, publiée à 1 franc.

Lettre de Victor Hugo à Juarez. — Londres et Genève, chez les principaux libraires. S. n. d'imprimeur. — 1868. In-32. Couverture imprimée.

DEPUIS L'EXIL.

Aux Allemands. — Aux Français. — Aux Parisiens. — Bureaux du *Rappel*, chez tous les libraires et dans tous les kiosques, (imprimerie Balitout, Questroy et C^{ie}), 1870, in-8°, couverture imprimée. 5 centimes. Au profit des blessés. Édition originale.

Élections du 7 janvier 1872. — Mandat contractuel. — Paris, imprimerie Balitout, Questroy et C^{ie}, rue Baillif, n° 7. (S. d.) In-8°.

Actes et Paroles. — 1870. — 1871. — 1872. — Paris, Michel Lévy, frères, éditeurs, rue Aubert (*sic*), n° 3, place de l'Opéra et à la Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, n° 15, (Imprimerie J. Claye), 4 mars 1872, in-16, couverture imprimée. Prix : 2 francs. (Sur papier de Hollande, tirage à 100 exemplaires. Prix : 4 francs.)

Cette édition contient les vers : *Un cri. — Pas de représailles. — Les deux trophées*, réimprimés dans *l'Année terrible*. Elle s'arrête, pour le texte, au 7 janvier 1872 et, pour les notes, à la lettre du général La Cécilia.

Pour un soldat. — Au profit des caisses de secours des Alsaciens-Lorrains. — Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, n° 3, place de l'Opéra. Librairie nouvelle, boulevard des Italiens, n° 15, au coin de la

rue de Grammont. (Imprimerie J. Claye), 4 mars 1875. In-8°, couverture imprimée. Édition originale, publiée à 30 centimes.

Actes et Paroles. — Tome I : *Avant l'exil.* Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, n° 3 et boulevard des Italiens, n° 15 ; à la Librairie nouvelle. (Imprimerie J. Claye) 1875, in-8°, couverture imprimée. Édition originale, publiée à 6 francs le volume. Enregistrée dans la Bibliographie de la France du 19 juin 1875.

Le Droit et la Loi. — Introduction au livre *Actes et Paroles. Avant l'exil.* Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, n° 3, et boulevard des Italiens, n° 15 ; à la Librairie nouvelle. (Imprimerie J. Claye.) 1875, in-8°, couverture imprimée. Tirage à part de l'Introduction. Prix : 1 franc. Enregistré dans la Bibliographie de la France du 17 juillet 1875.

Ce que c'est que l'exil. — Introduction au livre *Actes et Paroles. Pendant l'exil.* Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, n° 3 et boulevard des Italiens, n° 15, à la Librairie nouvelle. (Imprimerie J. Claye.) 1875, in-8°, couverture imprimée. Tirage à part de l'Introduction. Prix : 1 franc.

Actes et Paroles. — Tome II : *Pendant l'exil.* Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, n° 3 et boulevard des Italiens, n° 15 ; à la Librairie nouvelle. (Imprimerie J. Claye.) 8 novembre 1875, in-8°, couverture imprimée. Édition originale, publiée à 6 francs.

Actes et Paroles. — Tome III : *Depuis l'exil.* Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères, rue Auber, n° 3, et boulevard des Italiens, n° 15, à la Librairie nouvelle (Imprimerie J. Claye), 4 juillet 1876, in-8°, couverture imprimée. Édition originale, publiée à 6 francs.

Paris et Rome. Introduction au livre *Depuis l'exil.* — Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères, rue Auber, n° 3, et boulevard des Italiens, n° 15, à la Librairie nouvelle. (Imprimerie J. Claye, et Quantin et C^{ie}) 4 juillet 1876, in-8°, couverture imprimée. Tirage à part de l'Introduction. Prix : 1 franc.

Actes et Paroles. — *Avant l'exil.* Tome I. Troisième édition. — Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, n° 3 et boulevard

des Italiens, n° 15, à la Librairie nouvelle (Imprimerie J. Claye), 1875, in-8°, couverture imprimée. Prix : 6 francs le volume.

Actes et Paroles. — *Pendant l'exil.* Tome II. Troisième édition. — Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères. (Imprimerie J. Claye. — A. Quantin et C^{ie}), 1879, in-8°, couverture imprimée. Prix : 6 francs le volume.

Actes et Paroles. — *Depuis l'exil.* Tome III. Troisième édition. — Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères. (Imprimerie J. Claye. — A. Quantin et C^{ie}), 1879, in-8°, couverture imprimée. Prix : 6 francs le volume.

Lettre du délégué de Paris aux 36.000 communes de France. [Précédé d'un discours de Gambetta, à Aix.] — Paris, chez tous les libraires. (Imprimerie A. Thomas et C^{ie}, rue de la Paix, n° 11.) In-8°. Prix : 15 centimes.

Centenaire de Voltaire. — 30 mai 1878. — *Le discours pour Voltaire.* — *La lettre à l'évêque d'Orléans.* — Paris, Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Michel Lévy frères. (Imprimerie Quantin), 1878, in-8°, couverture imprimée. Édition originale, publiée à 50 centimes.

Centenaire de Voltaire, fête oratoire présidée par Victor Hugo. Discours de MM. E. Spuller, Emile Deschanel, Victor Hugo. — Paris, aux bureaux du *Siècle*, rue Chauchat, et aux bureaux du *Rappel*, 18, rue de Valois, et chez Dentu, éditeur de la Société des Gens de Lettres, Palais-Royal. 1878. In-16. Prix : 15 centimes.

Congrès littéraire international. — Discours de Victor Hugo. Paris, imprimerie centrale des chemins de fer, A. Chaix et C^{ie}, rue Bergère, n° 20, près du boulevard Montmartre, 1878, in-4°, couverture imprimée. Édition originale.

Discours d'ouverture du Congrès littéraire international. — *Le domaine public payant.* — Paris, Calmann Lévy, éditeur, rue Auber, n° 3. (Imprimerie J. Claye. — A. Quantin et C^{ie}, rue Saint-Benoît), 1878. In-8°, couverture imprimée. Première édition complète. Prix : 50 centimes.

Actes et Paroles. — *Avant l'exil. Pendant l'exil. Depuis l'exil.* — Édition définitive. 1882-1889. — Paris, J. Hetzel et C^{ie}, rue Jacob,

n° 18; A. Quantin et C^{ie}, rue Saint-Benoît, n° 7. (Imprimerie A. Quantin). Quatre volumes in-8°. Prix : 7 fr. 50 le volume. Le tome IV contient : *Paris. — Mes fils.*

Actes et Paroles. — Tome I. Avant l'exil.
— Paris, Librairie du Victor Hugo illustré, rue Thérèse, n° 13, (Imprimerie P. Mouillot), s. d. (1893), grand in-8°, couverture illustrée. A paru d'abord en 26 livraisons à 10 centimes. Le volume : 3 francs.

Actes et Paroles. — Tome II. Pendant l'exil.
— Paris, Librairie du Victor Hugo illustré, rue Thérèse, n° 13, (Imprimerie P. Mouillot), s. d. (1893). A paru d'abord en 29 livraisons à 10 centimes. Le volume : 3 francs.

Actes et Paroles. — Tome III. Depuis l'exil.
— Paris, Librairie du Victor Hugo illustré, rue Thérèse, n° 13, (Imprimerie P. Mouillot). s. d. (1895). A paru d'abord en 38 livraisons à 10 centimes. Le volume : 4 francs. À la fin du tome III on a publié : *Mes fils.*

Actes et Paroles. — Avant l'exil. Pendant l'exil. Depuis l'exil. — Paris, Émile Testard et C^{ie}, éditeurs, rue de Condé, n° 18 (typographie G. Chamerot et Renouard) 1894-1895. 3 volumes in-4°. Cinq compositions hors texte par volume. 30 francs le volume. À la fin du tome III, on a publié : *Mes Fils.*

Actes et Paroles. — Édition à 25 centimes le volume in-32; Avant l'exil; Pendant l'exil; Depuis l'exil, 23 volumes; J. Rouffet C^{ie}, Paris.

Actes et Paroles. — Avant l'exil. Pendant l'exil. Depuis l'exil. Collection Nelson, Paris, rue Saint-Jacques, n° 89 et à Londres, Edimbourg et New-York, 1912-1913, in-12, 4 volumes, couverture illustrée. Prix : 1 fr. 25 le volume. A la fin du tome II de *Depuis l'exil*, on a publié *Mes Fils.*

Actes et Paroles. — Avant l'exil. Pendant l'exil. Depuis l'exil. — Mes Fils. Édition de l'Imprimerie Nationale. Paris, Albin Michel, éditeur, rue Huyghens, n° 22. Trois volumes grand in-8°. 1937-1939.

IV

NOTICE ICONOGRAPHIQUE.

1883. LE LIVRE D'OR DE VICTOR HUGO. — Paris, E. Launette, direction de M. Émile Blémont :

La fête du 27 février 1881. — Vase de Sèvres, offert par le président de la République, photogravure Goupil. — Maison de Victor Hugo. — Défilé des délégations. composition de H. Scott.

1886. Édition Hébert. — Huit compositions de François Flameng, gravées par R. de Los Rios, L. Flameng, H. Lefort, L. Muller et A. Mongin : *La Pologne. — Affaire de Rome. — Naufrage du Normandy. — Centenaire de Dante. — Les deux trophées. — Centenaire de Pétrarque. — Fête du 27 février 1881. — Victor Hugo sur son lit de mort.*

1893-1895. Édition du Victor Hugo illustré. — Tome I. Trois compositions hors texte par Vogel et Lix. — Portraits de Frédéric Soulié, Balzac.

Tome II. Trois compositions hors texte. — Deux dessins de Victor Hugo : *John Brown. — Une maison du vieux Blois.* — Portraits de Garibaldi, Barbès.

Tome III. Quatre compositions hors texte. — Dessin de Victor Hugo : *Vianden.* — Portraits d'Alexandre Dumas, Frédéric Lemaître, George Sand. — Portrait de Victor Hugo mort, d'après Bonnat. — Nombreuses illustrations dans le texte.

1894-1895. Édition Nationale Testard, 3 volumes in-4°. Quinze compositions hors texte gravées par Deblois, Boisson, Bracquemond, Gaujean, B. Le Sueur, Ch. de Billy, A. Mongin, Barbotin, Cl. Faivre, Muller.

Tome I : *Le Droit et la Loi* (Gorguet). — *Le Pape Pie IX* (M. Buchet). — *La Déportation* (G. Colin). — *La peine de mort* (J. Brunet). — *Honoré de Balzac* (Gorguet).

Vignettes dans le texte par E. Gorguet et L.-E. Fournier.

Tome II : *L'abordage* (G. Hacquette). — *La misère à Londres* (L.-E. Fournier). — *Garibaldi* (E. Chaperon). — *Le Dante* (G. Clairin). — *Les régiments français dans Madrid* (J. Girardet).

Vignettes dans le texte par E. Gorguet et L.-E. Fournier.

Tome III : *Gobert* (Slom). — *Alexandre Dumas* (E. Zier). — *Voltaire* (L.-E. Fournier). — *George Sand* (Outen). — *Les Funérailles de Victor Hugo* (L.-E. Fournier).

Vignettes dans le texte par Slom.

MAISON DE VICTOR HUGO.

CLERGET (Hubert) [Aquarelle].

Maison natale de Victor Hugo à Besançon.

VOGEL (Herman) [Aquarelle].

Réception de Victor Hugo à l'Académie.

VOGEL (Herman) [Aquarelle].

Victor Hugo plante l'arbre de la liberté sur la place Royale, en 1848.

DAUMIER (Honoré) [quatre lithographies].

Souvenir du Congrès de la Paix (1849).

DUFRENOY [Peinture].

Maison de la Grand'Place, à Bruxelles, où séjourna Victor Hugo en décembre 1851.

TAILLEUR (Germaine) [Aquarelle].

Maison où séjourna Victor Hugo à Vianden, en 1871.

ROLL (Alfred) [Pastel].

Fête du 80^e anniversaire de Victor Hugo.

RAFFAELLI (Jean-François) [Peinture].

La fête des quatre-vingts ans du poète.

VIERGE (Daniel) [Fumé d'une gravure sur bois].

La fête des quatre-vingts ans.

FRAIPONT (Gustave) [Dessin à la plume].
L'Hôtel de l'avenue Victor Hugo. 1882.

BONNAT (Léon) [Peinture].
Victor Hugo sur son lit de mort.

DALOU (Aimé) [Plâtre].
Masque de Victor Hugo mort.

FALGUIÈRE [Pastel].
Victor Hugo sur son lit de mort.

GLAIZE (Léon) [Peinture].
Victor Hugo sur son lit de mort.

Nadar [Photographie].
Victor Hugo sur son lit de mort.

CLAIRIN (Georges) [Peinture].
La veillée sous l'arc de triomphe.

MAYEUX [Peinture].
La veillée sous l'arc de triomphe.

ROLL (Alfred) [Peinture].
La veillée sous l'arc de triomphe.

VIERGE (Daniel) [Sépia].
Funérailles de Victor Hugo.

YAMA MOTTO [Aquarelle].
Funérailles de Victor Hugo.

Salons.

1886.

AMY (Jean-Barnabé) [Sculpture].
Apothéose de Victor Hugo.

BÉRY (Édouard) [Sculpture].
Victor Hugo; médaillon.

BORREL (Alfred) [Gravure en médailles].
Victor Hugo.

DALOU (Jules) [Sculpture].
*Projet de tombeau pour Victor Hugo, à ériger
au Panthéon.*

*Souvenir du 22 mai 1885, Victor Hugo sur
son lit de mort.*

GAUVIN (Alfred) [Sculpture].
Victor Hugo; bas-relief, acier.

GLAIZE (Léon) [Peinture].
Victor Hugo; 22 mai 1885.

LAUGÉE (Georges) [Peinture].
Victor Hugo sur son lit de mort.

LAURENT-DESRIEUX (M^{lle}) [Dessins].
Victor Hugo; émail.

PALLEZ (Lucien) [Sculpture].
Apothéose de Victor Hugo; haut-relief.

POTTIER (Émile) [Architecture].
*Monument à Victor Hugo, pour la ville de
Besançon.*

ROBIN (Honoré) [Gravure en médailles].
Victor Hugo, médaillon.

MICHEL (Édouard) [Peinture].
Obsèques nationales de Victor Hugo.

SCANDELLARI (Jérôme) [Sculpture].
Victor Hugo; bas-relief, bronze.

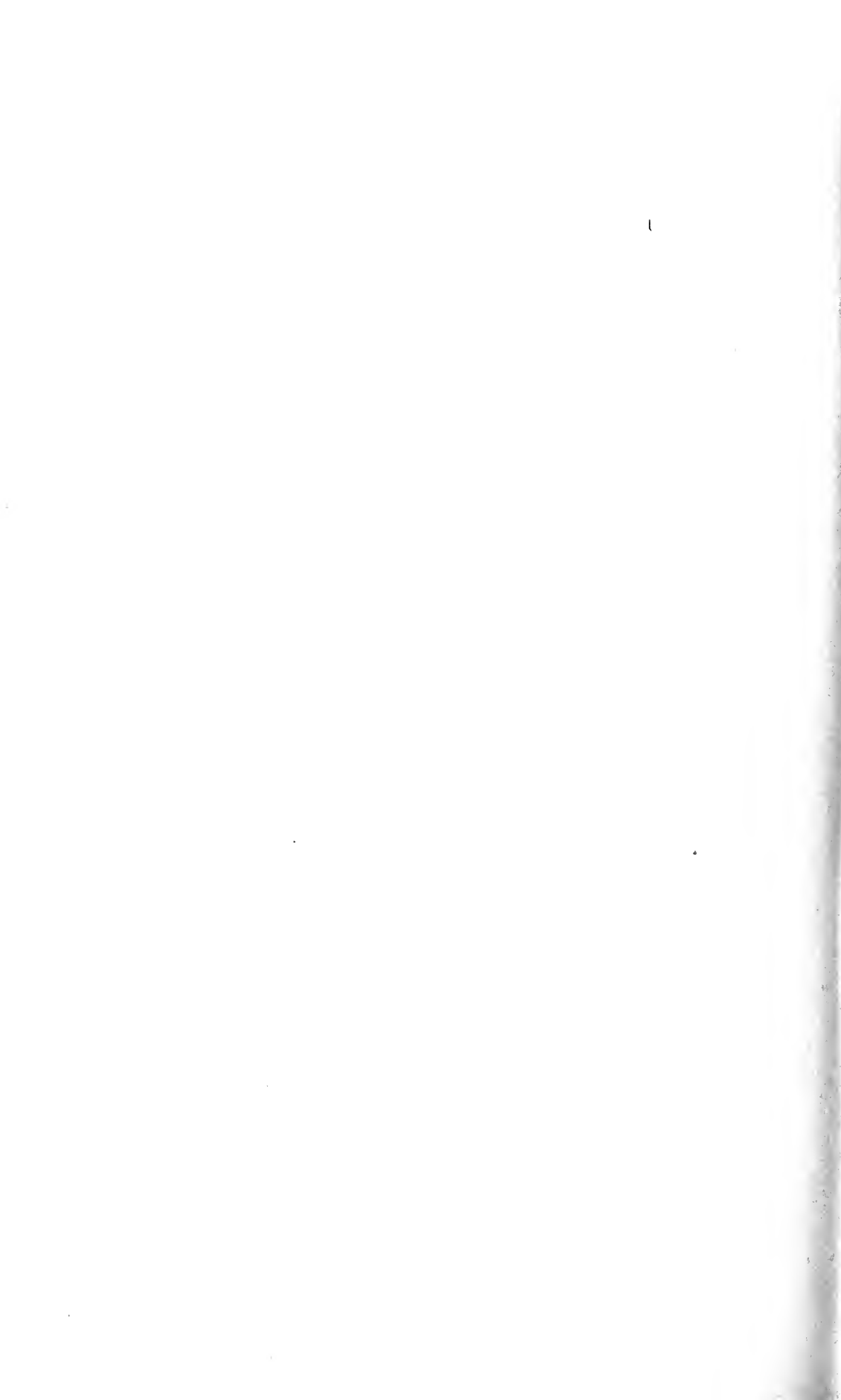


ILLUSTRATION DES ŒUVRES

REPRODUCTIONS ET DOCUMENTS



VICTOR HUGO

ACTES ET PAROLES

DEPUIS L'EXIL

1870-1876

PREMIÈRE PARTIE

Du retour en France à l'expulsion de Belgique

DEUXIÈME PARTIE

De l'expulsion de Belgique à l'entrée au Sénat

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES

RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1876





Georges Hugo.
29 mai 1885
5^h 45 du matin

VICTOR HUGO ENDORMI. — DESSIN DE GEORGES HUGO
EXÉCUTÉ TROIS JOURS AVANT LA MORT DE SON GRAND-PÈRE.
COLLECTION DE M. JEAN HUGO.

Demanda

conseil aux autres puissants penseurs,
aux auxiliaires de ce glorieux Voltairien
à Jean-Jacques, à Diderot, à Montesquieu.
Donnons la parole à ces grandes voix -
Arrêtons l'effusion du sang humain. Asses!
Asses! despotes. Ah! la barbarie persiste,
Eh bien, que la philosophie proteste.
Le glaive s'acharne, que la civilisation
s'indigne. que le dix-huitième siècle vienne
au secours du dix-neuvième; les philosophes
nos prédécesseurs sont les apôtres du vrai; invo-
quons ces illustres fantômes; que, devant
les monarchies vivantes les guerres, ils
proclament le droit de l'homme à la vie le
droit de la conscience à la liberté, le
souverain de la raison, la sainteté du travail,
la bonté de la paix; et, par que la nuit soit des
tâches, que la lumière sorte des tombeaux!



TABLE.

PARIS ET ROME.....	Pages. 7
--------------------	-------------

DEPUIS L'EXIL.

PREMIÈRE PARTIE

DU RETOUR EN FRANCE À L'EXPULSION DE BELGIQUE.

PARIS.

1870.

I.	RENTRÉE À PARIS.....	35
II.	AUX ALLEMANDS.....	37
III.	AUX FRANÇAIS.....	42
IV.	AUX PARISIENS.....	46
V.	LES CHÂTIMENTS.....	50
VI.	ÉLECTION DU 8 FÉVRIER 1871.....	63

BORDEAUX.

1871.

I.	ARRIVÉE À BORDEAUX.....	67
II.	DISCOURS SUR LA GUERRE.....	68
III.	DISCOURS ET DÉCLARATION SUR LES DÉMISSIONNAIRES ALSACIENS.....	74
IV.	LA QUESTION DE PARIS.....	80
V.	DÉMISSION DE VICTOR HUGO.....	84
VI.	MORT ET OBSÈQUES DE CHARLES HUGO.....	90

BRUXELLES.

I.	UN CRI.....	97
II.	PAS DE REPRÉSAILLES.....	100
III.	LES DEUX TROPHÉES.....	103

IV.	A MM. MEURICE ET VACQUERIE.	108
V.	L'INCIDENT BELGE. — LA PROTESTATION. — L'ATTAQUE NOCTURNE. — L'EXPULSION	117
VI.	VIANDEN	137
VII.	ÉLECTION DU 2 JUILLET 1871.	140
	CONCLUSION.	141

DEUXIÈME PARTIE.

DE L'EXPULSION DE BELGIQUE À L'ENTRÉE AU SÉNAT.

PARIS.

I.	AUX RÉDACTEURS DU <i>RAPPEL</i>	147
II.	A M. LÉON BIGOT, AVOCAT DE MAROTEAU.	154
III.	A M. ROBERT HYENNE.	159
IV.	LE MANDAT CONTRACTUEL.	160

1872.

V.	ÉLECTION DU 7 JANVIER 1872. — LETTRE AU PEUPLE DE PARIS.	163
VI.	FUNÉRAILLES D'ALEXANDRE DUMAS.	165
VII.	AUX RÉDACTEURS DE LA <i>RENAISSANCE</i>	167
VIII.	AUX RÉDACTEURS DU <i>PEUPLE SOUVERAIN</i>	169
IX.	RÉPONSE AUX ROMAINS.	172
X.	QUESTIONS SOCIALES : L'ENFANT, LA FEMME.	174
XI.	ANNIVERSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE.	179
XII.	L'AVENIR DE L'EUROPE.	182

1873.

XIII.	OFFRES DE RENTRER À L'ASSEMBLÉE.	185
XIV.	HENRI ROCHFORT.	188
XV.	LA VILLE DE TRIESTE ET VICTOR HUGO.	190
XVI.	<i>LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE</i>	191
XVII.	MORT DE FRANÇOIS-VICTOR HUGO.	198

1874.

XVIII.	LE CENTENAIRE DE PÉTRARQUE.	206
XIX.	LA QUESTION DE LA PAIX REMPLACÉE PAR LA QUESTION DE LA GUERRE	209
XX.	OBSÈQUES DE MADAME PAUL MEURICE.	212
XXI.	AUX DÉMOCRATES ITALIENS	215

1875.

XXII.	POUR UN SOLDAT.	216
XXIII.	OBSÈQUES D'EDGAR QUINET.	219
XXIV.	AU CONGRÈS DE LA PAIX	222

TABLE.

653

1876.

XXV.	LE DÉLÉGUÉ DE PARIS AUX DÉLÉGUÉS DES COMMUNES DE FRANCE . . .	224
XXVI.	OBSÈQUES DE FRÉDÉRIK-LEMAÎTRE	228
XXVII.	ÉLECTION DES SÉNATEURS DE LA SEINE	231
XXVIII.	LE CONDAMNÉ SIMBOZEL	232
XXIX.	L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE	234
XXX.	OBSÈQUES DE MADAME LOUIS BLANC	238
XXXI.	OBSÈQUES DE GEORGE SAND	242
XXXII.	L'AMNISTIE AU SÉNAT	244
XXXIII.	POUR LA SERBIE	255
XXXIV.	AU PRÉSIDENT DU CONGRÈS DE LA PAIX	259
XXXV.	LE BANQUET DE MARSEILLE	260

1877.

I.	LES OUVRIERS LYONNAIS	263
II.	LE SEIZE-MAI	269
	I. LA PROROGATION. — RÉUNION DES GAUCHES	269
	II. LA DISSOLUTION. — AU 4 ^e BUREAU	271
	— SÉANCE DU 21 JUIN	274
	— LETTRE AUX LYONNAIS	281
	— L'HISTOIRE D'UN CRIME	283
	III. LES ÉLECTIONS. — CANDIDATURE JULES GRÉVY	284
III.	ANNIVERSAIRE DE MENTANA	288
IV.	LE DÎNER D'HERNANI	289

1878.

I.	INAUGURATION DU TOMBEAU DE LEDRU-ROLLIN	294
II.	LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE	298
	— A. M. L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS	307
III.	CONGRÈS LITTÉRAIRE INTERNATIONAL	309
	I. DISCOURS D'OUVERTURE	309
	II. LE DOMAINE PUBLIC PAYANT	315

1879.

I.	POUR L'AMNISTIE	324
II.	DISCOURS SUR L'AFRIQUE	326
III.	LA 100 ^e REPRÉSENTATION DE NOTRE-DAME DE PARIS	331

1880.

I.	LE CINQUANTENAIRE D'HERNANI	335
II.	TROISIÈME DISCOURS POUR L'AMNISTIE	339
III.	L'INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE	341

1881.

OBSÈQUES DE PAUL DE SAINT-VICTOR	344
--	-----

1882.

I. LE BANQUET GRISEL	345
II. OBSÈQUES DE LOUIS BLANC	348

1883.

BANQUET DU 81 ^e ANNIVERSAIRE	350
---	-----

1884.

LE DÉJEUNER DES ENFANTS DE VEULES	354
---	-----

1885.

MORT DE VICTOR HUGO	356
TESTAMENT LITTÉRAIRE	361

NOTES DE L'ÉDITION DE 1875-1876.

NOTE I. ÉLECTIONS DU 8 FÉVRIER 1871	365
NOTE II. VICTOR HUGO À BORDEAUX	366
NOTE III. DÉMISSION DE VICTOR HUGO	366
NOTE IV. A LA DÉPUTATION DES CITOYENS DE BORDEAUX	369
NOTE V. FIN DE L'INCIDENT BELGE	372
NOTE VI. LETTRE DU GÉNÉRAL LA CÉCILIA	374
NOTE VII. LE DÉPORTÉ JULES RENARD	375
NOTE VIII. VENTE DU POÈME : <i>LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE</i>	377
NOTE IX. PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES	377
NOTE X. ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE LA SEINE	379
NOTE XI. APRÈS LE DISCOURS POUR L'AMNISTIE	380

NOTES DE L'ÉDITION HETZEL-QUANTIN (1876-1885),

PUBLIÉE EN 1889.

NOTE XII. LE CERCLE DES ÉCOLES	382
NOTE XIII. LE DROIT DE LA FEMME	383
NOTE XIV. MEETING POUR LA PAIX	383
NOTE XV. UN JOURNAL POUR LE PEUPLE	384
NOTE XVI. LA VILLE DE SAINT-QUENTIN	385

TABLE.

655

NOTE XVII.	CONTRE L'EXTRADITION D'HARTMANN	385
NOTE XVIII.	LE CENTENAIRE DE CAMOENS	386
NOTE XIX.	LA TOUR DU VERTBOIS	386
NOTE XX.	LES MORTS DE MENTANA	387
NOTE XXI.	LA FÊTE DE BESANÇON	387
NOTE XXII.	LA FÊTE DU 27 FÉVRIER 1881	391
NOTE XXIII.	LA MATINÉE DU TROCADÉRO	399
NOTE XXIV.	SÉNAT. SÉANCE DU 4 MARS 1881	401
NOTE XXV.	LES ARÈNES DE LUTÈCE	402
NOTE XXVI.	DEMANDE EN GRÂCE POUR O'DONNELL	402
NOTE XXVII.	LE MONT SAINT-MICHEL	402
NOTE XXVIII.	L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE AU BRÉSIL	403
NOTE XXIX.	ANNIVERSAIRE DE LA DÉLIVRANCE DE LA GRÈCE	403
NOTE XXX.	INAUGURATION DE LA STATUE DE GEORGE SAND	403
NOTE XXXI.	VISITE À LA STATUE DE LA LIBERTÉ	404

1885. — MORT DE VICTOR HUGO.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU SÉNAT, DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, DU CONSEIL MUNICIPAL	406
LES DÉCRETS SUR LE PANTHÉON	410
LES FUNÉRAILLES	413

NOTES DE CETTE ÉDITION.

RELIQUAT	425
PARIS ET ROME. — VARIANTES	425
1870	427
1871	431
1872	446
1873	450
1874	451
1875	452
1876	454
1877	469
1878	476
1879	482
1880	486
1881	489
1882	491
1883	496
FRAGMENTS SANS DATE	497
QUELQUES DOCUMENTS	503

LE MANUSCRIT DE <i>DEPUIS L'EXIL</i>	521
NOTES DE L'ÉDITEUR :	
I. HISTORIQUE.....	545
II. REVUE DE LA CRITIQUE.....	615
III. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.....	633
IV. NOTICE ICONOGRAPHIQUE.....	640
ILLUSTRATION DES ŒUVRES. — REPRODUCTIONS ET DOCUMENTS.....	643

MES FILS



Mes fils

4 a toward her
penn 2 r
suleur
se des
pelle pas
tite
file
Saw
65 ni
sante
le
le
le
le

FAC SIMILÉ DU TITRE ÉCRIT PAR VICTOR HUGO
EN TÊTE DU MANUSCRIT ORIGINAL DE MES FILS.



MES FILS

1874

Un homme se marie jeune ; sa femme et lui ont à eux deux trente-sept ans. Après avoir été riche dans son enfance, il est devenu pauvre dans sa jeunesse ; il a habité des palais de passage, à présent il est presque dans un grenier. Son père a été un vainqueur de l'Europe et est maintenant un brigand de la Loire. Chute, ruine, pauvreté. Cet homme, qui a vingt ans, trouve cela tout simple, et travaille. Travailler, cela fait qu'on aime ; aimer, cela fait qu'on se marie. L'amour et le travail, les deux meilleurs points de départ pour la famille ; il lui en vient une. Le voilà avec des enfants. Il prend au sérieux toute cette aurore. La mère nourrit l'enfant, le père nourrit la mère. Plus de bonheur demande plus de travail. Il passait les jours à sa besogne, il y passera les nuits. Qu'est-ce qu'il fait ? peu importe. Un travail quelconque.

Sa vie est rude, mais douce. Le soir, avant de se mettre à l'œuvre jusqu'à l'aube, il se couche à terre et les petits montent sur lui, riant, chantant, bégayant, jouant. Ils sont quatre, deux garçons et deux filles.

Les années passent, les enfants grandissent, l'homme mûrit. Avec le travail un peu d'aisance lui est venue. Il habite dans de l'ombre et dans de la verdure, aux Champs-Élysées. Il reçoit là des visites de quelques travailleurs pauvres comme lui, d'un vieux chansonnier appelé Béranger, d'un vieux philosophe appelé Lamennais, d'un vieux proscrit appelé Chateaubriand. Il vit dans cette retraite, rêveur, s'imaginant que les Champs-Élysées sont une solitude, destiné pourtant à la vraie solitude plus tard. S'il écoute, il n'entend que des chants. Entre les arbres et lui il y a les oiseaux, entre les hommes et lui il y a les enfants.

La mère leur apprend à lire ; lui, il leur apprend à écrire. Quelquefois il écrit en même temps qu'eux sur la même table, eux des alphabets et des jambages, lui autre chose ; et, pendant qu'ils font lentement et gravement

des jambages et des alphabets, il expédie une page rapide. Un jour, le plus jeune des deux garçons, qui a quatre ans, s'interrompt, pose la plume, regarde son père écrire, et lui dit : *C'est drôle, quand on a de petites mains, on écrit tout gros, et quand on a de grosses mains, on écrit tout petit.*

Au père maître d'école succède le collègue. Le père pourtant tient à mêler au collège la famille, estimant qu'il est bon que les adolescents soient le plus longtemps possible des enfants. Arrive, pour ces petits à leur tour, la vingtième année; le père alors n'est plus qu'une espèce d'aîné; car la jeunesse finissante et la jeunesse commençante fraternisent, ce qui adoucit la mélancolie de l'une et tempère l'enthousiasme de l'autre.

Ces enfants deviennent des hommes; et alors il se trouve que ce sont des esprits. L'un, le premier-né, est un esprit alerte et vigoureux; l'autre, le second, est un esprit aimable et grave. La lutte du progrès veut des intelligences de deux sortes, les fortes et les douces : le premier ressemble plus à l'athlète, le second à l'apôtre. Leur père ne s'étonne pas d'être de plain-pied avec ces jeunes hommes; et, en effet, comme on vient de le dire, il les sent frères autant que fils.

Eux aussi, comme a fait leur père, ils prennent leur jeunesse avec probité, et, voyant leur père travailler, ils travaillent. À quoi? À leur siècle. Ils travaillent à l'éclaircissement des problèmes, à l'adoucissement des âmes, à l'illumination des consciences, à la vérité, à la liberté. Leurs premiers travaux sont récompensés; ils sont décorés de bonne heure, l'un de six mois de prison, pour avoir combattu l'échafaud, l'autre de neuf mois, pour avoir défendu le droit d'asile. Disons-le en passant, le droit d'asile est mal vu. Dans un pays voisin, il est d'usage que le ministre de l'Intérieur ait un fils qui organise des bandes chargées des assauts nocturnes aux partisans du droit d'asile; si le fils ne réussit pas comme bandit, le père réussit comme ministre; et celui qu'on n'a pu assassiner, on l'expulse. De cette façon, la société est sauvée. En France, en 1851, pour mettre à la raison ceux qui défendent les vaincus et les proscrits, on n'avait recours ni à la lapidation, ni à l'expulsion, on se contentait de la prison. Les mœurs des gouvernements diffèrent.

Les deux jeunes hommes vont en prison; ils y sont ensemble; le père s'y installe presque avec eux, faisant de la Conciergerie sa maison. Cependant son tour vient à lui aussi. Il est forcé de s'éloigner de France, pour des causes qui, si elles étaient rappelées ici, troubleraient le calme de ces pages. Dans la grande chute de tout, qui survient alors, le commencement d'aisance ébauché par son travail s'écroule; il faudra qu'il recommence; en attendant, il faut qu'il parte. Il part. Il s'éloigne par une nuit d'hiver. La pluie, la bise, la neige, bon apprentissage pour une âme, à cause de la ressemblance de l'hiver avec l'exil. Le regard froid de l'étranger s'ajoute utilement au ciel

sombre ; cela trempe un cœur pour l'épreuve. Ce père s'en va, au hasard, devant lui, sur une plage déserte, au bord de la mer. Au moment où il sort de France, ses fils sortent de prison, coïncidence heureuse, de façon qu'ils peuvent le suivre ; il avait partagé leur cellule, ils partagent sa solitude.

II

On vit ainsi. Les années passent. Que font-ils pendant ce temps-là ? Une chose simple, leur devoir. De quoi se compose pour eux le devoir ? de ceci : Persister. C'est-à-dire servir la patrie, l'aimer, la glorifier, la défendre ; vivre pour elle et loin d'elle ; et, parce qu'on est pour elle, lutter, et, parce qu'on est loin d'elle, souffrir.

Servir la patrie est une moitié du devoir, servir l'humanité est l'autre moitié ; ils font le devoir tout entier. Qui ne le fait pas tout entier ne le fait pas ; telle est la jalousie de la conscience.

Comment servent-ils l'humanité ? en étant de bon exemple.

Ils ont une mère, ils la vénèrent ; ils ont une sœur morte, ils la pleurent ; ils ont une sœur vivante, ils l'aiment ; ils ont un père proscrit, ils l'aident. À quoi ? à porter la proscription. Il y a des heures où cela est lourd. Ils ont des compagnons d'adversité, ils se font leurs frères ; et à ceux qui n'ont plus le ciel natal, ils montrent du doigt l'espérance, qui est le fond du ciel de tous les hommes. Il y a parfois dans ce groupe intrépide de vaincus des instants de poignante angoisse ; on en voit un qui se dresse la nuit sur son lit et se tord les bras en criant : *Dire que je ne suis plus en France !* Les femmes se cachent pour pleurer, les hommes se cachent pour saigner. Ces deux jeunes bannis sont fermes et simples. Dans ces ténèbres, ils brillent ; dans cette nostalgie, ils persévèrent ; dans ce désespoir, ils chantent. Pendant qu'un homme, en ce moment-là empereur des français et des anglais, vit dans sa demeure triomphale, baisé des reines, vainqueur, tout-puissant et lugubre, eux, dans la maison d'exil inondée d'écume, ils rient et sourient. Ce maître du monde et de la minute a la tristesse de la prospérité misérable ; eux, ils ont la joie du sacrifice. Ils ne sont pas abandonnés d'ailleurs ; ils ont d'admirables amis : Vacquerie, le puissant et superbe esprit ; Meurice, la grande âme douce ; Ribeyrolles, le vaillant cœur. Ces deux frères sont dignes de ces fiers hommes-là. Aucune sérénité n'éclipse la leur ; que la destinée fasse ce qu'elle voudra, ils ont l'insouciance héroïque des consciences heureuses. L'aîné, à qui l'on parle de l'exil, répond : *Cela ne me regarde pas.* Ils prennent avec cordialité leur part de l'agonie qui les entoure ; ils pensent dans toutes les âmes

la plaie rongante que fait le bannissement. Plus la patrie est absente, plus elle est présente, hélas ! Ils sont les points d'appui de ceux qui chancellent ; ils déconseillent les concessions que le mal du pays pourrait suggérer à quelques pauvres êtres désorientés. En même temps, ils répugnent à l'écrasement de leurs ennemis, même infâmes. Il arrive un jour qu'on découvre, dans ce campement de proscrits, dans cette famille d'expatriés, un homme de police, un traître affectant l'air farouche, un agent de Maupas affublé du masque d'Hébert ; toutes ces probités indignées se soulèvent, on veut tuer le misérable, les deux frères lui sauvent la vie. Qui use du droit de souffrance peut user du droit de clémence. Autour d'eux, on sent que ces jeunes hommes ont la foi, la vraie, celle qui se communique. De là, une certaine autorité mêlée à leur jeunesse. Le proscrit pour la vérité est un honnête homme, dans l'acception hautaine du mot ; ils ont cette grave honnêteté-là. Toute défaillance à côté d'eux est impossible ; ils offrent leur robuste épaule à tous les accablements. Toujours debout sur le haut de l'écueil, ils fixent sur l'énigme et sur l'ombre leur regard tranquille, ils font le signal d'attente dès qu'ils voient une lueur poindre à l'horizon, ils sont les vigies de l'avenir. Ils répandent dans cette obscurité on ne sait quelle clarté d'aurore, silencieusement remerciés par la douceur sinistre des résignés.

III

En même temps qu'ils accomplissent la loi de fraternité, ils exécutent la loi du travail.

L'un traduit Shakespeare, et restitue à la France, dans un livre de sagace peinture et d'érudition élégante, « la Normandie inconnue ». L'autre publie une série d'ouvrages solides et exquis, pleins d'une émotion vraie, d'une bonté pénétrante, d'une haute compassion. Ce jeune homme est tout simplement un grand écrivain. Comme tous les puissants et abondants esprits, il produit vite, mais il couve longtemps, avec la féconde paresse de la gestation ; il a cette préméditation que recommande Horace, et qui est la source des improvisations durables. Son début dans le conte visionnaire (1856) est un chef-d'œuvre. Il le dédie à Voltaire, et, détail qui montre la magnifique envergure de ce jeune esprit, il eût pu en même temps le dédier à Dante. Il a l'ironie comme Arouet et la foi comme Alighieri. Son début au théâtre (1859) est un chef-d'œuvre aussi, mais un chef-d'œuvre petit, un badinage de penseur, vivant, fuyant, rapide, inoubliable, comédie légère et forte qui a la fragilité apparente des choses ailées.

Ce jeune homme, pour qui le voit de près, semble toujours au repos, et il

est toujours en travail. C'est le nonchalant infatigable. Du reste, il a autant de facultés qu'il fait d'efforts; il entre dans le roman, c'est un maître; il aborde le théâtre, c'est un poète; il se jette dans les mêlés de la polémique, c'est un journaliste éclatant. Dans ces trois régions, il est chez lui.

Toute son œuvre est mêlée, c'est-à-dire une. Et c'est encore la loi des intelligences planantes, lesquelles voient tout l'horizon. Pas de cloison dans cet esprit; ou rien que des cloisons apparentes. Ses romans sont des tragédies; ses comédies sont des élégies, et elles sont tristes, ce qui ne les empêche pas d'être joyeuses; versement de la raillerie dans la mélancolie et de la colère dans le sarcasme, qui, de tout temps, d'Aristophane à Plaute et de Plaute à Molière, a caractérisé l'art suprême. Rire, quel motif de pleurer! Ce jeune homme est fait comme ces grands hommes. Il médite, et sourit; il médite, et s'indigne. Par moments, son intonation moqueuse prend subitement l'accent tragique. Hélas! la sombre gaieté des penseurs sanglote.

Pour ces causes et pour d'autres, ce jeune écrivain a dans le style cet imprévu qui est la vie. L'inattendu dans la logique, c'est le souverain secret des écrivains supérieurs. On ne sait pas assez ce que c'est que le style. Pas de grand style sans grande pensée. Le style contient aussi nécessairement la pensée que le fruit contient la sève. Qu'est-ce donc que le style? C'est l'idée dans son expression absolue, c'est l'image sous sa figure parfaite; tout ce qu'est la pensée, le style l'est; le style, c'est le mot fait âme; le style, c'est le langage fait verbe. Ôtez le style, Virgile s'efface, Horace s'évanouit, Tacite disparaît. On a de nos jours imaginé un barbarisme curieux : « les stylistes ». Il y a une trentaine d'années, une école imbécile de critiques, oubliée aujourd'hui, faisait tous ses efforts pour insulter le style, et l'appelait : « la forme ». Quelle insulte! *forma*, la beauté. La Vénus hottentote dit à la Vénus de Milo : Tu n'as que la forme!

Les œuvres succèdent aux œuvres, après *la Bobème dorée*, *la Famille tragique*; créations composées de divination et d'observation, où l'ironie se décompose en pitié, où l'intérêt dramatique arrive parfois à l'effroi, où l'intelligence se dilate en même temps que le cœur se serre.

Toutes ces qualités, style, émotion, bonté d'écrivain, vertu de poète, dignité d'artiste, ce jeune homme les concentre et les condense dans un grand livre, *les Hommes de l'exil*. Ce livre est un grand livre politique, pourquoi? parce que c'est un grand livre littéraire. Qui dit *littérature*, dit *humanité*. Ce livre, *les Hommes de l'exil*, est une protestation et un défi; protestation soumise à Dieu, défi jeté aux tyrans. L'âme est le personnage, l'exil est le drame; les martyrs sont divers, le martyr est un; l'épreuve varie, les éprouvés, non. Cette sévère peinture restera. Ce livre austère et tragique est un livre d'amour; amour pour la vérité, pour l'équité, pour la probité, pour la

souffrance, pour le malheur, pour la grandeur; de là une haine profonde contre ce qui est vil, lâche, injuste et bas. Ce livre est implacable; pourquoi? parce qu'il est tendre.

Partout la justice, et partout la pitié; la belle âme exprimée par le beau style; tel est ce jeune écrivain.

Ajoutons à ce don de la nature, le pathétique, un don de la solitude, la philosophie.

Insistons sur cette philosophie. L'isolement développe dans les âmes profondes une sagesse d'une espèce particulière, qui va au delà de l'homme. C'est cette sagesse étrange qui a créé l'antique magisme. Ce jeune homme, dans le désert de Jersey et dans le crépuscule de Guernesey, est, comme les autres solitaires pensifs qui l'entourent, atteint par cette sagesse. Une intuition presque visionnaire donne à plusieurs de ses ouvrages, comme à d'autres œuvres des hommes du même groupe, une portée singulière; chose qu'on ne peut pas ne point souligner, ce qui préoccupe ce jeune esprit, c'est ce qui préoccupe aussi les vieux; à ce commencement de la vie où il semble qu'on a le droit d'être uniquement absorbé par la préparation de soi-même, ce qui inquiète ce penseur, lumineux et serein jusqu'à l'éclat de rire, mais attendri, ce qui l'émeut et le tourmente, c'est le côté impénétrable du destin; c'est le sort des êtres condamnés au cri ou au silence, bêtes, plantes, de ce qu'on appelle l'animal, de ce qu'on appelle le végétal; il lui semble voir là des déshérités; il se penche vers eux; il constate qu'ils sont hors de la liberté, et presque de la lumière; il se demande qui les a chassés dans cette ombre, et il oublie, en se courbant sur ces bannis, qu'il est lui-même un exilé. Superbe commisération, fraternité de l'être parlant pour les êtres muets, noble augmentation de l'amour de l'humanité par la douceur envers la création. Les vivants d'en bas, quelle énigme! *Inferi*, mot mystérieux; les inférieurs. L'Enfer. Creusez le rêve des religions, vous trouvez au fond la vérité. Seulement, les religions interposées la défigurent par leur grossissement. Toute vie infernale, étant une vie planétaire, est une vie passagère; la vie céleste seule est éternelle.

IV

Ces deux frères sont comme le complément l'un de l'autre: l'aîné est le rayonnant, le plus jeune est l'austère. Austérité aimable comme celle d'un jeune Socrate. Sa présence est fortifiante, rien n'est sain et rien n'est rassurant comme l'imperturbable aménité de l'ouvrier content. Ce jeune exilé volontaire conserve, dans le désert où l'on est pour jamais peut-être, les élégances

de sa vie passée, et en même temps il se met à la tâche; il veut construire, et il construit un monument; il ne perd pas une heure, il a le respect religieux du temps; ses habitudes sont à la fois parisiennes et monacales. Il habite une chambre encombrée de livres. Au point du jour il entend marcher au-dessus de sa tête, sur le toit de la maison, quelqu'un qui travaille; c'est son père; ce pas le réveille; alors il se lève et travaille aussi. Ce qu'il fait, on l'a vu plus haut, il traduit Shakespeare; entreprise considérable. Il traduit Shakespeare; il l'interprète, il le commente, il le fait accessible à tous; il taille degré par degré dans la roche et dans le glacier on ne sait quel vertigineux escalier qui aboutit à cette cime. On a bien raison de dire que ces proscrits-là sont des ambitieux; celui-ci rêve la familiarité avec les génies; il se dit : Je traduirai plus tard de la même façon Homère, Eschyle, Isaïe et Dante. En attendant, il tient Shakespeare. Conquête illustre à faire. Introduire Shakespeare en France, quel vaste devoir! Ce devoir, il l'accepte; il s'y engage; il s'y enferme; il sait que sa vie désormais sera liée par cette promesse faite au nom de la France au grand homme de l'Angleterre; il sait que ce grand homme de l'Angleterre est un des grands hommes du genre humain tout entier, et que servir cette gloire, c'est servir la civilisation même; il sait qu'une telle entreprise est impérieuse, qu'elle sera exigeante et altière, et qu'une fois commencée elle ne peut être ni interrompue ni abandonnée; il sait qu'il en a pour douze ans; il sait que c'est là une autre cellule, et qu'il se condamne au cloître, et que lorsqu'on entre dans un tel labeur, on y est muré; il y consent, et, de même qu'il s'est exilé pour son père, il s'emprisonne pour Shakespeare.

Sa récompense, c'est son effort même. Il a voulu traduire Shakespeare, et, en effet, voilà Shakespeare traduit. Il a renouvelé l'effrayant combat nocturne de Jacob; il a jouté avec l'archange, et son jarret n'a pas plié. Il est l'écrivain qu'il fallait.

L'anglais de Shakespeare n'est plus l'anglais d'à présent; il a été nécessaire de superposer à cet anglais du seizième siècle le français du dix-neuvième, sorte de corps à corps des deux idiomes; la plus redoutable aventure où puisse se hasarder un traducteur : ce jeune homme a eu cette audace. Ce qu'il a entrepris de faire, il l'a fait. Il importait de ne rien perdre de l'œuvre énorme. Il a mis sur Shakespeare la langue française, et il a réussi à faire passer, à travers l'inextricable claire-voie de deux idiomes appliqués l'un sur l'autre, tout le rayonnement de ce génie.

Pour cela, il a dû dépenser, à chaque phrase, à chaque vers, presque à chaque mot, une inépuisable invention de style. Pour une telle œuvre, il faut que le traducteur soit créateur. Il l'a été.

Un écrivain qui prouve son originalité par une traduction, c'est étrange

et rare. Traduire ne lui suffit pas. Il bâtit autour de Shakespeare, comme des contreforts autour d'une cathédrale, toute une œuvre à lui, œuvre de philosophie, de critique, d'histoire. Il est linguiste, artiste, grammairien, érudit. Il est docte et alerte; toujours savant, jamais pédant. Il accumule et coordonne les variantes, les notes, les préfaces, les explications. Il condense tout ce qui est éparé dans les environs de Shakespeare. Pas un antre de cette caverne immense où il ne pénètre. Il fait des fouilles dans ce génie.

V

Et c'est ainsi qu'après douze années de labeur, il fait à la France don de Shakespeare. Les vrais traducteurs ont cette puissance singulière d'enrichir un peuple sans appauvrir l'autre, de ne point dérober ce qu'ils prennent, et de donner un génie à une nation sans l'ôter à sa patrie.

Cette longue incubation se fait sans qu'il l'interrompe un seul jour. Aucune solution de continuité, pas de relâche, aucune lacune, aucune concession à la fatigue, toutes les aurores ramènent la besogne; *nulla dies sine linea*; c'est là, du reste, la bonne loi des fiers esprits. L'œuvre qu'on accomplit et qu'on voit croître est par elle-même reposante. Aucun autre repos n'est nécessaire. Ce jeune homme le comprend ainsi, il ne quitte jamais sa tâche; il s'éveille chaque matin dès qu'il entend le marcheur d'en haut s'éveiller; et quand, l'heure de la table de famille venue, ils redescendent tous les deux de leur travail, son père et lui, ils échangent un doux sourire.

Isolement, intimité, renoncement, apaisement de la nostalgie par la pensée; telle est la vie de ces hommes. Pour horizon le brouillard des flots et des événements, pour musique le vent de tempête, pour spectacle la mobilité d'un infini, la mer, sous la fixité d'un autre infini, le ciel. On est des naufragés, on regarde les abîmes. Tout a sombré, hors la conscience; navire dont il ne reste que la boussole. Dans cette famille personne n'a rien à soi; tout est en commun, l'effort, la résistance, la volonté, l'âme. Ce père et ces fils resserrent de plus en plus leur étroit embrassement.

Il est probable qu'ils souffrent, mais ils ne se le disent pas; chacun s'absorbe et se rassérène dans son œuvre diverse; dans les intermittences, le soir, aux réunions de famille, aux promenades sur la plage, ils parlent. De quoi? de quoi peuvent parler des proscrits, si ce n'est de la patrie? Cette France, ils l'adorent; plus l'exil s'aggrave, plus l'amour augmente. Loin des yeux, près du cœur. Ils ont toutes les grandes convictions, ce qui leur donne toutes les grandes certitudes. On a agi de son mieux; on a fait ce qu'on a pu; quelle récompense veut-on? Une seule. Revoir la patrie. Eh bien, on la

reverra. Comme on y était heureux, et comme on y sera heureux encore! Certes, l'heure bénie du retour sonnera. On les attend là-bas. Ainsi parlent ces bannis. La causerie finie, on se remet au travail. Toutes les journées se ressemblent. Cela dure dix-neuf ans. Au bout de dix-neuf ans l'exil cesse, ils rentrent, les voilà dans la patrie; ils sont attendus en effet, eux par la tombe, lui par la haine.

VI

Est-ce que ceci est une plainte? Point. Et de quel droit la plainte? Et vers qui se tournerait-elle? Vers vous, Dieu? Non. Vers toi, patrie? Jamais.

Qui pourrait songer à la France autrement que reconnaissant et attendri? Et pour cet homme-là, pour ce père, n'y a-t-il pas trois journées inoubliables, le 5 septembre 1870, le 18 mars 1871, le 28 décembre 1873! le 5 septembre 1870, il rentra dans la patrie, la France; le 18 mars 1871, le 28 décembre 1873, ses fils rentrèrent, l'un après l'autre, dans l'autre patrie, le sépulcre; et à ces trois rentrées, tu vins de toutes parts faire cortège, ô immense peuple de Paris! Tu y vins tendre, ému, magnanime, avec ce profond murmure des foules qui ressemble parfois au bercement des mères. Depuis ces trois jours ineffaçables, y a-t-il eu quelque part, n'importe où, dans des régions quelconques, de la calomnie, de l'insulte et de la haine? Cela se peut, mais pourquoi pas? et à qui cela fait-il du mal? à ceux qui haïssent peut-être. Plaignons-les. Le peuple est grand et bon. Le reste n'est rien. Il faudrait pour s'en émouvoir n'avoir jamais vu l'océan. Qu'importe une vaine surface écumante quand le fond est si majestueusement ami et paisible! Se plaindre de la patrie, lui reprocher quoi que ce soit, non, non, non! Même ceux qui meurent par elle vivent par elle.

Quant à vous, Dieu, que vous dire? Est-ce que vous n'êtes pas l'Ignoré? Que savons-nous sinon que vous êtes et que nous sommes? Est-ce que nous vous connaissons, ô mystère! Éternel Dieu, vous faites tourner sur ses gonds la porte de la tombe, et vous savez pourquoi. Nous faisons la fosse, et vous ce qui est au delà. Au trou dans la terre s'ajuste une ouverture dans le firmament. Vous vous servez du sépulcre, comme nous du creuset, et, l'indivisible étant l'incorruptible, rien ne se perd, ni l'atome matériel, la molécule, dans le creuset, ni l'atome moral, le moi, dans le tombeau. Vous maniez la destinée humaine; vous abrégez la jeunesse, vous prolongez la vieillesse; vous avez vos raisons. Dans notre crépuscule, nous qui sommes le relatif, nous nous heurtons à tâtons à vous qui êtes l'absolu, et ce n'est pas sans meurtrissure que nous faisons la rencontre obscure de vos lois. Vous

êtes calomnié vous aussi; les religions vous appellent jaloux, colère, vengeur; par moments elles plaident vos circonstances atténuantes; voilà ce que font les religions. La religion vous vénère. Aussi la religion a-t-elle pour ennemies les religions. Les religions croient l'absurde. La religion croit le vrai. Dans les pagodes, dans les mosquées, dans les synagogues, du haut des chaires et au nom des dogmes, on vous conseille, on vous exhorte, on vous interprète, on vous qualifie; les prêtres se font vos juges, les sages non. Les sages vous acceptent. Accepter Dieu, c'est là le suprême effort de la philosophie. Nos propres dimensions nous échappent à nous-mêmes. Vous les connaissez, vous; vous avez la mesure de tout et de tous. Les lois de percussion sont diverses. Tel homme est frappé plus souvent que les autres; il semble qu'il ne soit jamais perdu de vue par le destin. Vous savez pourquoi. Nous ne voyons que des raccourcis; vous seul connaissez les proportions véritables. Tout se retrouvera plus tard. Chaque chiffre aura son total. Vivre ne donne sur la terre pas d'autre droit que mourir, mais mourir donne tous les droits. Que l'homme fasse son devoir, Dieu fera le sien. Nous sommes à la fois vos débiteurs et vos créanciers; relation naturelle des fils au père. Nous savons que nous venons de vous; nous sentons confusément, mais sûrement, le point d'attache de l'homme à Dieu; de même que le rayon a conscience du soleil, notre immortalité a conscience de votre éternité. Elles se prouvent l'une par l'autre; cercle sublime. Vous êtes nécessairement juste puisque vous êtes; et que ni le mal ni la mort n'existent. Vous ne pouvez pas être autre chose que la bonté au haut de la vie et la clarté au fond du ciel. Nous ne pouvons pas plus vous nier que nous ne pouvons nier l'infini. Vous êtes l'illimité évident. La vie universelle, c'est vous; le ciel universel, c'est vous. Votre bonté est la chaleur de votre clarté; votre vérité est le rayon de votre amour. L'homme ne peut que bégayer à jamais un essai de vous comprendre. Il travaille, souffre, aime, pleure et espère à travers cela. Devant vous, abaisser nos fronts, c'est élever nos esprits. C'est là tout ce que nous avons à vous dire, ô Dieu.

VII

Pas de plainte donc. Nous n'avons tout au plus droit qu'à l'étonnement. L'étonnement contient toute la quantité de protestation permise à cet immense ignorant qui est l'homme. Et ce douloureux étonnement, comment le réserver pour soi quand la France le réclame? Comment songer aux douleurs privées en présence de l'affliction publique? Une telle patrie prend toute la place. Que chacun ait sa blessure à lui, soit, mais qu'il la cache en

présence du flanc saignant de notre mère. Ah! quels songes on faisait! On était mis hors la loi, expulsé, banni, rebanni, proscrit, reproscrit, tel homme qui a des cheveux blancs a été chassé quatre fois, d'abord de France, puis de Belgique, puis de Jersey, puis de Belgique encore, eh bien, quoi? on était des exilés. On souriait. On disait : Oui, mais la France! La France est là, toujours grande, toujours belle, toujours adorée, toujours France! Il y a un voile entre elle et nous, mais un de ces jours l'empire se déchirera du haut en bas, et, derrière la déchirure lumineuse, la France reparaitra! La France reparaitra, quel éblouissement! Dans sa splendeur, dans sa gloire, dans sa majesté fraternelle aux nations, avec toute sa couronne comme une reine, avec toute son auréole comme une déesse, puissante et libre, puissante pour protéger, libre pour délivrer! — Voilà ce qui est triste, c'est de s'être dit cela. Hélas, on rêvait l'apothéose, on a le pilori. La patrie a été foulée aux pieds par cette sauvage, la guerre étrangère, et par cette folle, la guerre civile; l'une a essayé d'assassiner la civilisation et de supprimer le chef-lieu du monde; l'autre a brûlé les deux crèches sacrées de la Révolution, les Tuileries, nid de la Convention, l'Hôtel de Ville, nid de la Commune. On a profité de la présence des prussiens pour jeter bas la colonne d'Iéna. On leur a ajouté cette joie. On a tué des vieillards, on a tué des femmes, on a tué des petits enfants. On a été des gens ivres qui ne savent ce qu'ils font. On a creusé des fosses immenses où l'on a enterré pêle-mêle, et à demi morts, le juste et l'injuste, le faux et le vrai, le bien et le mal. On a voulu abattre cette géante, Paris, on a voulu ressusciter ce fantôme, Versailles. On a eu des incendies dignes d'Érostrate et des fratricides dignes d'Atrée. Qui a fait ces crimes? Personne et tout le monde; ces deux exécrables anonymes, la guerre étrangère et la guerre civile; les barbares, qui en sont venus aux mains, stupidement, des deux côtés à la fois, du côté orageux où sont les aigles, du côté ténébreux où sont les hiboux, enjambant la frontière, enjambant la muraille, ceux-ci franchissant le Rhin, ceux-là ensanglantant la Seine, tous franchissant et ensanglantant la conscience humaine, sans pouvoir dire pourquoi, sans rien comprendre, sinon que le vent qui passe les avait mis en colère. Attentats des ignorants. Aussi bien des ignorants d'en haut que des ignorants d'en bas. Attentats des innocents aussi, car l'ignorance est une innocence. Férocités farouches. Qui plaindre? les vaincus et les vainqueurs. Oh! voir à terre, gisant, inerte, souffleté, le cadavre de notre gloire! Et la vérité! et la justice! et la raison! et la liberté! toutes ces artères sont ouvertes. Nous sommes saignés aux quatre veines de notre honneur. Pourtant nos soldats ont été héroïques, et certes le seront encore. Mais quels désastres! Rien n'est crime, tout est fatalité! Les vieilles calamités de Ninive, de Thèbes et d'Argos sont dépassées. Personne qui

n'ait sa plaie, laquelle est la plaie publique. Et, à travers tout cela, aggravation lugubre, il vous vient par moments cette pensée poignante qu'à cette heure il y a, à cinq mille lieues d'ici, loin de leur mère, des enfants de vingt ans condamnés à mort, puis au baigne, pour un article de journal. Ô pauvres hommes! éternelle pitié! fanatismes contre fanatismes. Hélas! fanatiques, nous le sommes tous. Celui qui écrit ces lignes est un fanatique lui-même; fanatique de progrès, de civilisation, de paix et de clémence; inexorable pour les impitoyables; intolérant pour les intolérants. Frappons-nous la poitrine.

Oui, ces choses sombres ont été accomplies. On a vu cela, et, à cette heure, que voit-on? La joie des rois assis comme des bourreaux sur un démembrement. Après les écartèlements, cela se fait; et Charlot, avant de les jeter au bûcher, s'accroupit et se reposa un moment sur les lamentables tronçons de Damiens, comme Guillaume sur l'Alsace et la Lorraine. Guillaume, du reste, n'est pas plus coupable que Charlot; les bourreaux sont innocents; les responsables sont les juges; l'histoire dira quels ont été, dans l'affreux traité de 1871, les juges de la France. Ils ont fait une paix pleine de guerre. Ah! les infortunés! À cette heure, ils règnent, ils sont princes, et se croient maîtres. Ils sont heureux de tout le bonheur que peut donner une tranquillité violente; ils ont la gloire d'un immense sang répandu; ils se pensent invulnérables, ils sont cuirassés de toute-puissance et de néant; ils préparent, au milieu des fêtes, dans la splendeur de leur imbécillité souveraine, la dévastation de l'avenir; quand on leur parle de l'immortalité des nations, ils jugent de cette immortalité par leur majesté à eux-mêmes, et ils en rient; ils se croient de bons tueurs, et pensent avoir réussi; ils se figurent que c'est fait, que les dynasties en ont fini avec les peuples; ils s'imaginent que la tête du genre humain est décidément coupée, que la civilisation se résignera à cette décapitation, qu'est-ce que Paris de plus ou de moins? Ils se persuadent que Metz et Strasbourg deviendront de l'ombre, qu'il y aura prescription pour ce vol, que nous en prendrons notre parti, que la nation-chef sera paisiblement la nation-serve, que nous descendrons jusqu'à l'acceptation de leur pourpre épouvantable, que nous n'avons plus ni bras, ni mains, ni cerveau, ni entrailles, ni cœur, ni esprit, ni sabre au côté, ni sang dans les veines, ni crachat dans la bouche, que nous sommes des idiots et des infâmes, et que la France, qui a rendu l'Amérique à l'Amérique, l'Italie à l'Italie, et la Grèce à la Grèce, ne saura pas rendre la France à la France.

Ils croient cela, ô frémissement!

VIII

Et cependant la nuée monte; elle monte, pareille à la mystérieuse colonne conductrice, noire sur l'azur, rouge sur l'ombre. Elle emplit lentement l'horizon. Les vicillards la redoutent pour les enfants, et les enfants la saluent. Une funeste inclémence germe. Les rancunes couvent les représailles; les plus doux se sentent confusément implacables; les augustes promiscuités fraternelles ne sont plus de saison; la frontière redevient barrière; on recommence à être national, et le plus cosmopolite renonce à la neutralité; adieu la mansuétude des philosophes; entre l'humanité et l'homme la patrie se dresse, terrible. Elle regarde les sages, indignée. Qu'ils ne viennent plus parler d'union, d'harmonie et de paix! Pas de paix, que la tête haute! Voilà ce que veut la patrie. Ajournement de la concorde humaine. Oh! la misérable aventure! Les échéances sont inévitables; on entend sourdre sous terre les catastrophes semées, et sur leur croissance, de plus en plus distincte, on peut calculer l'heure de leur éclosion. Nul moyen d'échapper. L'avenir est plein d'arrivées fatales. Eschyle, s'il était français, et Jérémie, s'il était teuton, pleureraient. Le penseur médite accablé. Que faire? Attendre et espérer, mais espérer à travers le carnage. De là un sinistre effarement. Le penseur, qui est toujours compliqué d'un prophète, a devant les yeux un tumulte, qui est l'avenir. Il cherchait du regard, au delà de l'horizon, l'alliance et la fraternité, et il est condamné à entrevoir la haine. Rien n'est certain, mais tout menace. Tout est obscur, mais sombre. Il pense et il souffre. Ses rêves d'inviolabilité de la vie humaine, d'abolition de la guerre, d'arbitrage entre les peuples et de paix universelle, sont traversés par de vagues flamboiements d'épées.

En attendant on meurt, et ceux qui meurent laissent derrière eux ceux qui pleurent. Patience. On n'est que précédé. Il est juste que le soir vienne pour tous. Il est juste que tous montent l'un après l'autre recevoir leur paye. Les passe-droits ne sont qu'apparents. La tombe n'oublie personne.

Un jour, bientôt peut-être, l'heure qui a sonné pour les fils sonnera pour le père. La journée du travailleur sera finie. Son tour sera venu; il aura l'apparence d'un endormi; on le mettra entre quatre planches, il sera ce quelqu'un d'inconnu qu'on appelle un mort, et on le conduira à la grande ouverture sombre. Là est le seuil impossible à deviner. Celui qui arrive y est attendu par ceux qui sont arrivés. Celui qui arrive est le bienvenu. Ce qui semble la sortie est pour lui l'entrée. Il perçoit distinctement ce qu'il

avait obscurément accepté; l'œil de la chair se ferme, l'œil de l'esprit s'ouvre, et l'invisible devient visible. Ce qui est pour les hommes le monde s'éclipse pour lui. Pendant qu'on fait silence autour de la fosse béante, pendant que des pelletées de terre, poussière jetée à ce qui va être cendre, tombent sur la bière sourde et sonore, l'âme mystérieuse quitte ce vêtement, le corps, et sort, lumière, de l'amoncellement des ténèbres. Alors pour cette âme les disparus reparaissent, et ces vrais vivants, que dans l'ombre terrestre on nomme les trépassés, emplissent l'horizon ignoré, se pressent, rayonnants, dans une profondeur de nuée et d'aurore, appellent doucement le nouveau venu, et se penchent sur sa face éblouie avec ce bon sourire qu'on a dans les étoiles. Ainsi s'en ira le travailleur chargé d'années, laissant, s'il a bien agi, quelques regrets derrière lui, suivi jusqu'au bord du tombeau par des yeux mouillés peut-être et par de graves fronts découverts, et en même temps reçu avec joie dans la clarté éternelle; et, si vous n'êtes pas du deuil ici-bas, vous serez là-haut de la fête, ô mes bien-aimés!

17 mai 1874.

NOTES
DE CETTE ÉDITION



LE MANUSCRIT DE MES FILS.

Ce manuscrit, relié en une mince plaquette, comprend vingt et un feuillets de beau papier de fil grand format, et semble venu d'un seul jet; à la revision pourtant, Victor Hugo a intercalé trois pages et fait quelques remaniements qui ont nécessité des ajoutés en marge; nous signalerons les plus importants.

Les divisions ont été indiquées après coup, au crayon bleu, souvent entre les lignes.

Sur la première page de titre, en tous sens, des brouillons utilisés, parmi lesquels nous trouvons ce passage inédit qui est peut-être une variante de la fin :

Oui, Dieu est là, le peuple est là, la postérité est là qui attend, la justice et la vérité sont là, et alors qu'importe l'heure présente, et qu'est-ce que cela fait que dans la minute abjecte où nous sommes, ce père en cheveux blancs marche dans son épreuve et dans son deuil, avec on ne sait quelle sombre et lâche insulte derrière lui!

I.

Feuille 3. — Ajouté donnant de nouveaux détails sur les deux fils; on suivra l'enchaînement par ces quelques mots rayés :

L'autre, le second, est un esprit *sévère et doux; eux aussi ils prennent leur jeunesse avec probité.*

II.

Feuille 4. — Bas de page et ajouté marginal rayés et développés au feuillet suivant. Voici comment se présentait la première version :

Comment servent-ils l'humanité? En étant de bon exemple.

L'un traduit Shakespeare et restitué à la France...

Feuille 6. — Quelques lignes en marge et au bas de la page sont rayées. Afin que l'on puisse se rendre compte de l'importance des développements contenus dans trois pages intercalées (7, 8, 9), reproduisons le texte rayé du feuillet 6 et le début du feuillet 10 :

Ce jeune homme est tout simplement un grand écrivain. *S'il aborde le théâtre, du premier coup il crée une œuvre légère et forte, parfaite en sa délicatesse, qui semble improvisée*

et qui est durable⁽¹⁾; s'il se jette dans les mêlées de la polémique, c'est un journaliste éclatant.

Ses romans sont des drames, ses comédies sont des élégies, et elles sont tristes, ce qui ne

les empêche pas d'être gaies; mélange de mélancolie et de rire qui de tout temps, d'Aristophane à Plaute et de Plaute à Molière, a été la loi mystérieuse du grand Art. Ce jeune homme a cette loi en lui. Par moments son intonation railleuse prend subitement l'accent tragique. De là l'inattendu qui est le secret des grands inventeurs. De là, dans tous ses livres, un⁽²⁾ intérêt puissant, l'amusement et l'effroi. Ajoutons à ce don de l'organisation, le pathétique, un don de la solitude, la philosophie. Une intuition presque visionnaire donne à certains ouvrages de ce jeune homme une portée étrange, ce qui préoccupe ce jeune esprit, lumineux presque jusqu'à la gaieté, mais pensif, ce qui l'inquiète et le tourmente, c'est le côté mystérieux du destin, c'est le sort des vivants d'en bas, bêtes, plantes, il lui semble voir là des condamnés, il se penche sur eux, il constate qu'ils sont hors de la liberté et presque de la vie, il se demande qui les a chassés dans cette ombre...

Feuillet 8. — En marge un ajouté sur le style est précédé d'un point d'interrogation. Il a été pourtant maintenu.

Feuillet 13. — La seconde moitié est barrée, puis reprise et développée à la page suivante. Pourtant, la suite du feuillet 13 manque, voici les quatre dernières lignes dont nous ne retrouvons pas l'enchaînement :

Aujourd'hui est rude, mais comme demain sera beau! On rentrera dans cette France, on la reverra, on la reverra grande, fière, relevée, on la reverra puissante.

Feuillet 15. — Un ajouté barré en marge et prenant après ces lignes :

Qu'importe une vaine surface écumante quand le fond est si majestueusement uni et paisible!

Et puis, avoir été proscrit pour la justice, est-ce que ce n'est pas une récompense? Une telle proscription est une élection. Que demander de plus? Est-ce que cela ne compense pas⁽³⁾ Un si grand choix du sort doit suffire. Quelle ambition n'en serait satisfaite? Le proscrit pour la vérité se contente de ceci : avoir été un honnête homme, dans l'acception hautaine du mot. Il aime son pays, et il le remercie.

Feuillet 16. — Important ajouté depuis :

Voilà ce que font les religions
jusqu'à :

Relation naturelle des fils au père.

Feuillet 17. — Le bas du feuillet et deux ajoutés marginaux sont rayés. Tout le texte en a été repris, mais remanié et interverti.

Feuillet 18. — Deux ajoutés en marge; dans le second, Victor Hugo revient sur la condamnation de Maroteau : (Il y a, à cinq mille lieues d'ici...)

⁽¹⁾ *Je vous aime*, comédie en un acte. — ⁽²⁾ Ici commence le feuillet 10. — ⁽³⁾ Cette phrase n'est pas achevée.

Feuillet 20. — Dans les phrases biffées en bas de page, nous déchiffrons celles-ci :

La tombe n'oublie personne. *Elle sait que tous sont à elle. Le tour de ceux qui semblent retardés viendra. Patience, vieillard.*

Celui qui n'a rien à se reprocher envers quoi que ce soit ou qui que ce soit doit continuer son œuvre et attendre.

Feuillet 21. — Quelques lignes rayées au cours de la page et en marge, puis recopiées.

Après le texte est reliée une copie, corrigée par Victor Hugo et qui a servi à l'impression. Puis viennent sept feuillets de notes et de brouillons tracés en tous sens ; nous en reproduisons quelques-uns restés inutilisés. Quelques vers sont jetés parmi ces notes.

*Dieu ne s'interrompt pas pour vous.
Ce qu'il fait, il faut qu'il le fasse.
Son travail, sombre à la surface,
Dur pour vous, pour le peuple est doux.*

*Dieu, sous les faits qui sont ses voiles,
Continue son travail béni.
Montrer le poing à l'infini,
Cela ne fait rien aux étoiles.*

COMÉDIE.

Le roi, déguisé.

Un baiser.

Nativelle.

Je n'ai point de monnaie, ô vieillard.

Le roi.

Je ne suis pas réduit à demander l'aumône.

De qui est-ce que je viens de raconter la vie ? La mienne peut-être et un peu celle de tous. Est-il des yeux qui n'aient pleuré ?

L'insulte à jet continu. La calomnie infatigable, démentie sur un point, remenant sur l'autre. Journaux de diffamation expédiés aux quatre coins de la terre. La calomnie portative.

J'admets toutes les religions; la seule chose qui m'étonne, c'est la prétention qu'a chacune d'elles d'en savoir plus que les autres.

Je suis la vraie. Je suis la seule.

Non. Toutes ont même Dieu. Jupiter est identique à Jéhovah, le nom est le même. Jovi, Iova.

La douleur n'a pas besoin de lever son voile tout entier. Ne parlons ici que de mes fils.

Et maintenant, je peux être exilé de nouveau, proscrit de nouveau, banni de nouveau, expulsé de nouveau, conspué, raillé, moqué, honni, outragé, injurié, insulté, calomnié ce qui est encore être banni, car la calomnie bannit⁽¹⁾ un honnête homme du cœur des honnêtes gens, et c'est là le pire des exils, je puis être méconnu dans mon œuvre, nié dans mes intentions, ignoré dans mes plus sévères travaux, parodié dans mes plus rudes efforts, je puis être (2)

c'est bon, c'est bien, c'est juste, je suis content; je ne me plains de rien, j'accepte tout, je trouve le destin clément, je bénis le Dieu éternel, j'ai l'âme pleine et joyeuse, je souris et je ris, car vous m'avez laissé à moi, pour moi, derrière vous, ô grandes âmes, deux petits enfants.

Arrêtons-nous. Non. Pas de plainte. Cet homme a travaillé. Sans doute. Eh bien! quel homme ne travaille pas? Cet homme a souffert. Sans doute. Eh bien! quel homme ne souffre pas? Cet homme espérait et n'espère plus. Sans doute. Eh bien! quel homme ne rêve pas sur la destinée, éperdu? Cet homme est honnête. Sans doute. Eh bien! quel homme, même le pire, n'a son coin de vertu? Cet homme pleure. Sans doute. Eh bien! vous, est-ce que vous n'avez jamais pleuré?

Non, pas de plainte.

La vraie douleur, la voici :

La France.

Ainsi, vous voilà invisibles, mes bien-aimés! Un jour, bientôt, ce sera à moi de sortir. O mes bien-aimés, vous ne serez pas là pour conduire mon deuil, mais vous serez là pour me recevoir plus haut.

Je ne crois pas à la mort. La vie seule existe. La mort est morte. C'est-à-dire n'est pas.

⁽¹⁾ Mot douteux. — ⁽²⁾ La phrase n'est pas terminée, une ligne de blanc est ménagée dans le manuscrit.

Si les calomniateurs savaient à quel point la calomnie à jet continu devient indifférente aux calomniés, et le peu d'effet qu'elle fait, ils y renonceraient, car ce qui fatigue le plus les hommes, c'est l'inutilité de l'effort.

Et d'ailleurs, la destinée humaine étant donnée, n'y a-t-il pas des lois atténuantes?

Le philosophe ne doit-il pas s'attendre à de certains refroidissements sinistres? La tombe en est un, la haine en est un. Tout est bien.

Là aussi, ils avaient fait leur devoir. À de certaines heures, ô patrie, les combattants de l'esprit osèrent devenir les combattants de l'épée.

NOTES DE L'ÉDITEUR

I

HISTORIQUE DE MES FILS

Victor Hugo a fait revivre pour la postérité ses deux fils ; les pages qu'il leur a consacrées lui ont, pour ainsi dire, jailli du cœur ; il les a publiées en une plaquette qu'il a fait éditer lui-même ; nous n'avons donc pas de documents, de faits à commenter, d'historique à établir. Nous savons seulement qu'après la mort de Charles, Victor Hugo a songé à écrire une introduction pour *Les Hommes de l'exil* dont une partie avait été publiée en feuilleton dans *le Rappel*, en 1869.

Deux ans après, Paul Meurice écrivit à ce sujet :

1^{er} septembre 1871.

... Victor m'a dit que, selon toutes les probabilités, vous écrieriez au livre une Introduction, racontant, selon votre cœur et votre génie, ce que fut dans l'exil Charles lui-même ⁽¹⁾.

Hélas ! rien ne faisait prévoir alors que, moins de trois ans plus tard, Victor Hugo ajouterait au portrait de son Charles celui de François-Victor et qu'il aurait le désespoir d'unir ses deux fils dans ces pages d'adieu.

À défaut d'un Historique pour *Mes Fils*, donnons ici quelques lettres choisies dans la volumineuse correspondance échangée entre le père et les fils. Elles montreront l'immense tendresse dont

⁽¹⁾ *Inédite*. — *Les Hommes de l'exil* ne parurent en librairie qu'en 1875.

Charles et François-Victor ont été enveloppés de leur enfance à leur mort.

L'Art d'être Grand-Père a révélé ce que Victor Hugo était pour ses petits-enfants ; on connaît moins le père. Qu'il préparât pour ses enfants de savants châteaux de cartes avec M^{lle} Bertin ou qu'il crayonnât pour les amuser à leur réveil des bonshommes qu'il déposait sur leur lit le soir, ou bien encore qu'il mêlât dans ses lettres les conseils aux tendresses, sa pensée ne les quittait ni dans leurs jeux ni dans leurs travaux ; il suivait de très près leurs études, grondant peu, mais sachant aiguillonner leur amour-propre ; en somme, plus aimé que craint, patiemment, inlassablement, il formait leur cœur et leur esprit.

Cette première lettre à François-Victor (encore appelé *Toto*) est adressée à Gravelle, près du Havre, où M^{me} Victor Hugo et ses enfants étaient allés passer quelque temps près de Léopoldine, nouvellement mariée :

Paris, 13 mai [1843].

Ta bonne petite lettre m'a charmé, mon Toto chéri. Tu as raison de m'aimer, car je suis le père de ta vie et le père de ton esprit. Tu penses déjà, mon enfant, dans l'ordre de mes idées, et c'est ainsi qu'il faut te développer toujours, dans l'étude de la nature qui nous conduit à la contemplation de Dieu.

N'oublie pas, cher enfant, tes vingt vers de Virgile chaque matin. Virgile, c'est aussi

la nature ; c'est aussi ton père. J'ai parlé de ces vingt vers quotidiens à MM. Poirson, Jauffret, Bételaud et Prieur⁽¹⁾. Tous pensent comme moi que cette petite ration de latinité donnée tous les matins à ton intelligence suffira pour te maintenir à la hauteur de la classe où tu dois entrer l'hiver prochain. Travaille donc avec courage, mon bien-aimé petit Toto, et puis joue, amuse-toi, sois heureux, pense à moi qui pense tant à vous tous.

J'ai besoin moi aussi de te voir, cher enfant, et je suis triste depuis lundi. Heureusement j'ai le travail. Je m'y suis remis. C'est une compagnie dans mon isolement. C'est pour vous que je travaille, chers enfants. Un jour vous saurez tout ce que j'ai fait pour vous. Je t'embrasse bien tendrement sur tes deux bonnes joues roses.

Ton père.

V. ⁽²⁾

Victor Hugo, après avoir passé une journée au Havre à contempler le bonheur de sa Léopoldine, était parti le 18 juillet pour ce voyage aux Pyrénées, si fatalement interrompu par la catastrophe de Villequier ; en route il écrivait à ses enfants ; voici une de ses lettres à Charles. Nous en donnons le fac-simile pages 710-711.

[17 août 1843.]

Pierrefitte⁽³⁾, 17 août.

Me voici rentré en France, et pourtant, mon Charles, c'est une vue d'Espagne que je t'envoie. Car c'est ton tour d'avoir un petit dessin. Ceci est la grande tour de Pampelune. Cette grande tour, ébréchée par les bombes vers le sommet, comme tu peux le voir, est une magnifique chose. Elle donne sur une grande place bordée d'arbres. Je l'ai dessinée pour toi. Le ciel est ressemblant. Voilà comme le vent des Pyrénées tripote les nuages.

J'ai trouvé à Pau, mon Charles chéri, tes deux bonnes petites lettres qui m'ont fait bien plaisir. Hier 16 août j'ai passé la journée dans la montagne au bord du gave de Pau, et j'ai bien pensé à toi. Je t'ai envoyé tout ce que

j'ai de plus tendre dans le cœur ; je t'ai dit du fond de ma pensée : si tu n'as pas réussi, mon Charlot, je sais que tu as travaillé. Ne t'afflige pas. Consolation pour cette année et courage pour l'année prochaine.

Maintenant si tu as réussi, courage encore, et bon espoir. Ta joie est ma joie et ton avenir est une si grande partie du mien qu'en travaillant pour ton bonheur, mon enfant, c'est pour le mien que tu travailles.

Cette lettre, mon Charlot bien-aimé, te trouvera au Havre, près de ta bonne mère. Sois heureux. Amuse-toi. Profite des vacances. Il ne faut pas plus perdre les heures de la joie que les heures du travail. Dans un mois, mon enfant chéri, je t'embrasserai⁽⁴⁾.

Après de brillantes études, Charles et François-Victor furent, bien jeunes encore, accaparés par la politique ; en 1848 l'aîné avait vingt-deux ans, le cadet à peine vingt ans ; leur père venait d'être élu représentant, ils se jetèrent dans la mêlée et fondèrent, avec Paul Meurice et Auguste Vacquerie, *l'Événement* qui parut le 1^{er} août ; c'est Charles qui, dans le numéro-spécimen, présenta les collaborateurs du journal⁽⁵⁾ ; pendant trois ans, ils écrivirent de nombreux articles anonymes, les feuilletons seuls étant signés ; dans ces feuilletons nous relevons, de Charles, une étude très poussée sur le père de Mirabeau⁽⁶⁾ et trois autres sur *Un côté de la question d'Afrique*⁽⁷⁾.

Dans l'Historique du tome I des *Actes et Paroles (Avant l'exil)* nous avons parlé des condamnations des deux frères ; jusqu'au coup d'état, Victor Hugo ne passa pas un seul jour sans aller voir ses fils à la Conciergerie, le plus souvent il dînait avec eux ; citons, à ce sujet, un extrait du charmant article de Théodore de Banville où il montre la cellule de la prison transformée en foyer familial :

La présence de Victor Hugo est liée à mes

⁽¹⁾ Proviseur, directeur et professeurs de l'Institution Jauffret où Charles et François-Victor étaient internes. — ⁽²⁾ *Inédite. Collection de M. Louis Barbou.* — ⁽³⁾ Pierrefitte-Nestales, sur le gave de Cauterets.

⁽¹⁾ *Inédite. Collection de M. Louis Barbou.* —

⁽²⁾ *Les premières hirondelles*, 30 et 31 juillet 1848. —

⁽³⁾ *Un économiste méconnu*, 9 et 10 septembre 1848.

— ⁽⁴⁾ 4 décembre 1848.

plus chers souvenirs ; je n'en veux noter qu'un, celui d'une délicieuse journée dont les minutes se sont envolées comme un rêve, dans la hideuse Conciergerie. C'était un peu avant le coup d'état : Nestor Roqueplan et moi, nous étions venus visiter dans cette geôle Charles et François-Victor Hugo, Auguste Vacquerie et Paul Meurice, tous prisonniers à la fois, car pour faire bonne mesure et pour n'afficher aucune injuste préférence, on avait avec libéralité mis tout *l'Événement* sous les verrous. Introduits près de nos jeunes amis, nous eûmes l'heureuse fortune de trouver près d'eux le Maître lui-même, M^{me} Victor Hugo et encore la plus jeune fille du poète, qui étaient venus passer la journée en famille. Tout de suite notre maître nous invita à partager leur repas. Roqueplan, nécessaire à l'Opéra, dut s'excuser ; mais moi j'acceptai avec joie, regrettant seulement que cette journée bénie entre toutes ne dût pas être plus longue que les autres. J'aurais voulu avoir sous la main un Mercure de comédie, qui, en vers libres comme ceux d'*Amphitryon*, priât Madame la Nuit de ne pas venir trop tôt, et de s'amuser un peu en route ; mais nous étions loin de Versailles et de ses fêtes, dans la plus sévère et la plus authentique des prisons.

Ne croyez pas cependant qu'elle ait réussi à être triste ce jour-là, tant elle fut embellie et transfigurée par la toute-puissante magie de la jeunesse ! Certes, Charles Hugo et François-Victor, qui avaient à sauvegarder leur dignité de prisonniers, conservaient tout le sérieux voulu ; mais en dépit de cette attitude exigée par la circonstance, ils étaient si beaux, si gais, si spirituels, que malgré tout, la flamme de leurs vingt ans éclairait les vieilles murailles, et d'ailleurs la dure consigne n'allait pas jusqu'à les empêcher de sourire. Les heureux parents, hélas ! et leur jeune sœur se réjouissaient de les voir si fiers, si insoucians, si charmants dans leur bravoure, et qui n'a pas vu le poète des *Feuilles d'Automne* caressant ses fils et baisant leurs belles chevelures, ne peut savoir comme il fut divinement père⁽¹⁾.

Après le coup d'état, Victor Hugo part le 11 décembre 1851 pour Bruxelles où le rejoindront ses fils dès leur libération. C'est Charles qui sortira le premier

de la Conciergerie ; tout de suite, le père règle d'avance leur vie en commun :

Bruxelles, lundi 5 janvier 1852.

Dans trois semaines, mon Charles, tu seras ici. Ce sera un peu d'exil pour toi, et bien du bonheur pour moi. Nous vivrons de la vie austère et douce du travail. Je suis sûr de toi, et je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour te rendre Bruxelles aimable. Les gens d'ici ont de la bonne volonté pour les affaires de journal et de librairie, mais je crains que l'argent ne leur manque. Cependant je pense que nous finirons par nouer quelque chose. En attendant, nous vivrons comme le frère aîné et le frère cadet. S'il y a quelques privations à subir (il y en aura) je commencerai par moi. Et puis, je t'envoie toutes mes tendresses, mon enfant.

On me disait ce matin : Votre fils Charles sera le premier journaliste d'ici, s'il veut. Mais il est difficile pour un étranger d'écrire dans les journaux, et d'ailleurs ils me font l'effet de n'avoir pas le sou. — C'est égal, nous verrons. — Et puis c'est œuvre de dévouement⁽¹⁾.

Charles allait venir, mais son frère avait encore six mois de prison devant lui ; Victor Hugo prodigue à son fils les encouragements dont il semble avoir bien besoin :

Bruxelles, mercredi 28 janvier [1852].

Mon Victor, comment vas-tu ? Charles te quitte aujourd'hui, j'en ai le cœur gros pour toi, tu vas être seul dans ta cellule. Ô pauvre cher enfant ! Quand me reviendras-tu ? Comme tes mois de prison pèsent à mes mois d'exil !

Je ne sais pas ce qui arrivera dans six mois, mais je sais que nous serons heureux quand nous serons ensemble. Où ? je l'ignore. A Bruxelles, en Angleterre, en Piémont, je veux bien, pourvu que nous soyons ensemble. À propos de Piémont, Brofferio m'a écrit une belle et charmante lettre pour me convier à venir chez eux. Puisque je suis exilé, dit-il, Turin me demande *la préférence*. Il me dit que le roi *giovine bale*, me recevra à bras ouverts,

⁽¹⁾ *Le Gil Blas*, 7 mai 1882.

⁽¹⁾ *Collection de M. Louis Barthou.*

et les ministres sardes aussi. Enfin, il m'offre, lui, si je ne veux pas de Turin, *una modesta villa nel lago maggiore*... C'est tout simplement un des plus beaux lieux du monde. Nous serions bien là, mais notre devoir est peut-être d'aller ailleurs, comme à Jersey, par exemple, d'où nous pourrions mieux combattre. Il faut que je prenne le Bonaparte corps à corps.

J'en étais là de cette lettre quand de Flotte et Testelin sont entrés. Ils m'annoncent que le ministère belge est en pleine désolation à mon sujet. Il y a huit jours, Bonaparte a demandé à Léopold mon expulsion. Léopold a dit *non* tout de suite, mais très mollement. Trois de ses ministres, Rogier, Frère Orban et Tesch, libéraux, l'ont appuyé; les autres hésitent. Tiraillements. Le parti catholique s'en mêle. Les trois ministres libéraux offrent leur démission... J'interromps ceci; je reçois une lettre qui m'appelle au ministère de la Justice; j'y vais, je reprendrai cette lettre au retour.

Quatre heures. — Je reviens de la Justice. Le ministre l'emporte provisoirement et l'on m'a remis un permis de séjour à Bruxelles pour trois mois. Maintenant la Belgique a-t-elle trois mois devant elle? Question.

Mon Victor, il faut que je te gronde à mon tour. Ta mère me dit que tu es triste. Oh! je t'en supplie, mon pauvre doux enfant, ne te décourage pas. Tu as été vaillant et fort jusqu'à ce jour. Continue. Prends ta cellule comme je prends ma proscription. Une seule chose pourrait m'ôter ici ma sérénité, ce serait la pensée que tu souffres et que tu te laisses abattre. Je suis sans forces contre ce qui vous frappe, chers enfants. Relève-toi donc, reprends ta gaieté, reprends ta fierté, rappelle-toi ce que tu m'écrivais toi-même quand tu me supposais atteint. Tout ceci est une grande lutte. Traversons-la grandement. C'est un honneur pour vous, c'est un orgueil pour moi que vous y soyez mêlés si jeunes, mes enfants, que vous y ayez déjà vos chevrons et vos cicatrices et que j'aie, moi, le droit de dire à ceux qui combattent avec nous pour le progrès : j'ai souffert dans moi et dans mes fils.

Et puis, songes-y, ces six mois passeront. Qui sait, même, si le régime actuel durera six mois? Cela va grand train. Il y a d'excellents signes : le Montalembert, le Rouher et le Dupin donnent leur démission. C'est que la baraque se lézarde : les rats s'en vont.

Écris-moi donc une bonne lettre joyeuse et courageuse, ce sera la joie de ta mère, si bonne et si noble, et ce sera ma consolation à moi qui suis seul. Je t'embrasse, cher fils.

En réalité, François-Victor avait une raison de se désoler : il était passionnément amoureux; dans cet état d'âme, quelle torture de ne pas être libre! Charles, en écrivant de Bruxelles à sa mère, essaie de la disposer à l'indulgence :

Ce que tu m'as écrit de Victor me fait de la peine. Ce pauvre Victor, il est donc pincé. Je suis convaincu qu'il doit souffrir, et je t'engage, ma bonne mère, à lui rendre sa souffrance la moins dure possible. Ce doit être affreux d'être en prison et amoureux. Moi, quand j'étais là, je lui donnais du courage, je l'amusais, je l'occupais, je le retenais sans cesse sur le bord de la rêverie sans fond. Il faut prendre bien des précautions, ma chère petite mère, avec mon Toto que j'aime bien, quoi qu'il en dise quelquefois, et ne pas rudoyer nos pauvres plaies. Je sais ce que tu peux donner de bonté. Tu as été admirablement tendre pour moi dans un temps où je n'avais que papa et toi pour me consoler. J'ai retenu cela, vois-tu, et je m'en souviendrai toute ma vie avec une profonde reconnaissance.

*
* *

Il nous semble intéressant de montrer Charles Hugo sous un aspect artiste; cette description de Louvain rappelle les meilleures pages des volumes de voyages que Victor Hugo écrivait en cours de route :

Février [1852].

«... Nous avons été, mercredi dernier, à Louvain. C'est une petite ville du plus grand intérêt. L'hôtel de ville est une célébrité en Belgique. C'est un bijou de ciselure. Il y a cinq clochetons de pierre ouvragés comme des filigranes. Les façades sont tellement chargées de sculptures qu'il n'y a pas une place vide grande comme la main, à l'exception des niches, lesquelles sont destinées à

recevoir des statues. Il y a cent soixante niches ⁽¹⁾. Le toit est un chef-d'œuvre. Il est percé d'innombrables lucarnes de la plus charmante façon. La crête du toit est dentelée. Enfin on aurait envie de voir cet hôtel de ville porté par une jolie femme. Outre l'hôtel de ville, il y a beaucoup de choses à voir à Louvain. L'église Saint-Pierre, vieille basilique du quinzième siècle, est surtout intéressante à l'intérieur. Le porche intérieur, correspondant au portail, est une immense boiserie de la Renaissance d'un travail prodigieux et d'une admirable conservation. Il porte à ses quatre angles les statues des évangélistes. C'est superbe. Après ce porche, nous avons encore admiré le jubé, dentelle de pierre dans le genre de l'hôtel de ville; il est surmonté d'une gigantesque croix de cuivre colorié et du style byzantin. Les chapelles sont toutes admirables; balustrades rococo, ferrures gothiques et surtout les tableaux de Hemling, vieux peintre du Moyen-Âge, tout cela fourmille dans chaque recoin de l'église. La chaire est un monument. C'est une boiserie prodigieuse. Il y a encore à Louvain la façade de Saint-Michel, dorée comme un vieux cadre. C'est une église bâtie par les jésuites sur des dessins de Rubens. C'est aussi beau, quoiqu'autrement, que tout ce que l'architecture gothique a de plus splendide. Sainte-Gertrude a des stalles de bois de la plus belle exécution; nous avons aussi visité une galerie de tableaux particulière, fort célèbre ici. Il y a des Rubens, des Rembrandt, des Téniers. Les Téniers sont ce qu'il y a de plus complet comme échantillon. Mais tout cela ne vaut pas Delacroix.

M. Van Hasselt, un Belge d'une grande distinction d'esprit, nous accompagnait et nous faisait les honneurs de cette promenade qui mériterait tout un feuilleton. Nous étions de retour le soir à Bruxelles après avoir admirablement dîné à l'hôtel de Suède. Voilà, ma chère petite mère, notre seule excursion jusqu'ici.

Je suis très gracieusement accueilli dans le monde. Dumas, qui est pour moi d'une bonté paternelle, m'a présenté chez une excellente dame polonaise, M^{me} Laska, qui me comble d'attentions et de prévenances, et

chez qui je vais prendre le thé presque tous les soirs après le théâtre. On y rencontre les jolies femmes d'ici; entre autres cette M^{me} de La Trémoille dont Alexandre nous a parlé un jour à la Conciergerie.

Girardin m'a proposé, au nom de M. Carpié, ⁽¹⁾ de faire une pièce pour les Variétés; on l'a même annoncée, m'a-t-on dit, dans les journaux de Paris; *Le Corsaire* a dit que j'avais fait une comédie reçue et en répétitions, sous le titre : *La femme d'État*. Il n'y a jusqu'ici rien de vrai là-dedans, je n'ai pas besoin de te le dire. Tu dis avec beaucoup de raison qu'on ne peut rien publier ni rien faire jouer en France jusqu'à nouvel ordre. Contribuer au plaisir du public dans un moment de deuil ne serait pas convenable de la part d'un individu qui se respecte.

Notre vie est toujours des plus simples et des plus régulières. Je ne m'ennuie pourtant pas, grâce au travail d'abord et ensuite grâce à l'accueil si excellent et si empressé que je reçois partout.

... Je t'écris, ma chère mère, sur une table où travaille Dumas. Je suis chez lui en ce moment et je vais le prier d'ajouter un mot à ma lettre.

Embrasse bien Auguste, Meurice, Victor et Dédé pour moi. Charge-les de bien des amitiés pour les prisonniers et d'un bon souvenir pour cet excellent et courageux Joubert.

Ton fils respectueux et tendre.

Charles ⁽²⁾.

Puis ce sont des détails sur la vie courante, des confidences faites à sa mère :

Vendredi 19 mars 1852.

Ma chère petite mère, la dernière fois que papa t'a écrit, je n'étais pas présent, sans quoi tu eusses reçu un mot de moi en même temps. Heureusement que par M^{me} de Laska nous avons maintenant beaucoup d'occasions et sûres toutes. Nous t'écrivons donc souvent, bien plus souvent. Je m'y engage pour ma part... Ma vie est toujours très agréable ici. Je travaille le matin avec papa et à sa table jusqu'à midi. Nous déjeunons avec une côtellette et un pot de bière, puis je sors, je vais

⁽¹⁾ Deux cent soixante. Charles se trompe. (Note de Victor Hugo.)

⁽²⁾ Directeur du théâtre des Variétés. — ⁽²⁾ Inédite.

et viens, à 5 h. 1/2 nous nous retrouvons à la table d'hôte du Grand Café, le soir je m'habille pour le théâtre ou pour aller prendre le thé dans un des salons où je suis accueilli ici. Hier nous avons passé la soirée, papa et moi, chez M^{me} de Laska ; je te jure que c'est très agréable de retrouver, dans une ville étrangère, quelques-uns des charmes de la vie parisienne, une causerie douce, familière, gracieuse, élevée par moments, beaucoup de déférence de la part de tout le monde. Il faut pourtant que je te fasse une confession ; je suis assez mal vu par les hommes de ce monde et très bien par les femmes ; les hommes sont furieux que les femmes ne le soient pas ; ils arrivent à l'exaspération et lâchent le grand mot : c'est un socialiste ! Là-dessus les femmes leur rient au nez et, tout au contraire de ce qu'ils voulaient, s'il nous arrive à mon père et à moi de développer nos idées — comme hier sur la misère par exemple — nous sommes écoutés religieusement et avec sympathie par l'auditoire féminin ; les mécontents se taisent, et il arrive presque toujours que deux ou trois de ces messieurs viennent se rallier et applaudir à leur tour.

... Parlons de mon travail. Je fais la *Conciergerie* ⁽¹⁾ ; dis à Toto que je suis encore avec lui. C'est une besogne fatigante, un effort perpétuel de ressouvenir, mais enfin je retrouve, je retrouve, et je compte que d'ici à un mois j'aurai enlevé un livre qui pourra me servir un jour. On me fait des propositions pour publier des vers. L'éditeur se charge des frais et me donnerait moitié sur le bénéfice. D'un autre côté, M^{me} de Laska, qui jouit d'une centaine de mille francs de rente, et qui bien certainement la dépense, s'engage à prendre 200 exemplaires tout de suite. Je n'ai pourtant pas dit oui. Je voudrais débiter par un travail politique. Le reste viendrait ensuite. Papa est très ardent à son ouvrage ⁽²⁾. Il en a déjà des montagnes d'écrites. Ce sont tous les jours de nouveaux renseignements, de nouveaux témoignages et, comme ce livre doit être l'exacte vérité, il y a souvent des remaniements qui prennent du temps.

⁽¹⁾ Nous ne trouvons sur la *Conciergerie* qu'un chapitre publié dans *Les Hommes de l'exil*.

— ⁽²⁾ *Histoire du Deux-Décembre*.

Quant à François-Victor, toujours à la Conciergerie, il répond respectueusement, mais fermement aux conseils donnés par son père dans une lettre que nous n'avons pas, mais qui devait sous-entendre des reproches :

22 mars.

Je ne demanderais pas mieux, mon cher petit père, que de t'écrire tous les jours de longues lettres, mais tu sais bien qu'il faut attendre les occasions, et c'est ce qui fait que nos conversations sont beaucoup plus rares que je ne le voudrais. J'éprouve tant de bonheur à recevoir une lettre de toi que je ne doute pas que cela te fasse un peu plaisir d'en recevoir de moi. Aussi cette restriction involontaire à nos correspondances m'est-elle très sensible. Je voudrais que tu fusses au courant, non seulement de toutes mes actions, mais aussi de toutes mes idées ; car alors tu saurais combien je t'aime, combien je t'admire, combien je tâche d'être digne de toi et de ton nom. Alors tu n'aurais pas besoin de me donner les conseils que tu me donnes, comme celui d'être digne avec ces gens-là et tu ne m'écritais pas cette phrase : *Toi qui n'as rien à faire !* Malgré la frivolité apparente de ma vie, je suis resté ce que j'étais étant enfant, c'est-à-dire très sérieux. J'ai eu peut-être plus de mérite qu'un autre à rester sérieux, car j'ai eu plus qu'un autre bien des séductions à ne plus l'être. Depuis que je suis en prison, je travaille à ma façon, il est vrai. Je n'écris pas encore, mais j'étudie. Je me fais un capital énorme de sciences et d'étude ; j'ai peut-être lu cent volumes depuis que je suis ici. Je prends des notes sur tout ce qui me paraît remarquable, et j'en ai un gros cahier plein. Je sais bien qu'il ne suffit pas de penser, mais qu'il faut produire pour avoir une valeur en ce monde. Mais c'est déjà beaucoup d'être une intelligence, et puis mon intention est bien de faire un livre. Ce livre est, je crois, une belle idée ; c'est l'histoire des minorités depuis cinquante ans, la minorité sous l'Empire, qui aboutit à la chute de l'empereur (les idéologues, les libéraux etc.), la minorité sous la Restauration qui aboutit à la chute de la Restauration, la minorité sous Louis-Philippe qui aboutit à la chute de Louis-Philippe, enfin la minorité qui résume

toutes les autres, la minorité de 1850 qui aboutira, comme conclusion facile à tirer, à la chute de ce régime-ci. Tu vois que l'idée est belle. La difficulté est que cela contient trop de choses. L'écueil est dans ceci que, d'un côté, il ne faut pas faire un livre trop philosophique, car cela serait ennuyeux, et que, de l'autre, il ne faut pas trop de détails pour ne pas être trop diffus. Il faut que cela soit à la fois vivant et concentré. Et cela n'est pas commode. Je prends des notes, au reste. Il y a déjà des extraits curieux sur les opinions de Guizot, de Molé, de Broglie, sous la Restauration. Tous les Burgraves actuels étaient alors d'affreux démagogues. Et puis c'est une façon de montrer la filiation du progrès en prouvant qu'une opposition sous un règne n'a pas fait autre chose que de recueillir l'héritage de la précédente opposition et que, nous autres, républicains, nous ne faisons que combattre pour ces mêmes idées qui ont présidé aux luttes d'autrefois. Benjamin Constant, Royer-Collard, Lainé, Guizot, Molé, de Broglie, puis Thiers, puis Odilon Barrot, puis Lamartine, puis les hommes de l'opposition de 1850, voilà la graduation. Dis-moi ce que tu penses de tout cela.

... Napoléon, le fils de Jérôme, est venu ici nous voir. Il m'a demandé de tes nouvelles et il nous a annoncé qu'il venait d'expédier à Girardin la permission de rentrer en France. Cela va le perdre (Girardin) complètement dans l'opinion, s'il lui est possible encore de s'y perdre. Napoléon est évidemment rallié. Cependant il a fait tout ce qu'il a pu pour ne pas le paraître à nos yeux. Il nous a dit que tout le progrès n'était pas uniquement dans les mesures matérielles, et que si le gouvernement continuait à faire de l'absolutisme, il ne durerait pas. Du reste, il approuve les dernières mesures économiques; il voit souvent Vidal, le socialiste qui, dit-il, est très content de la réduction de l'intérêt. Il nous a dit qu'on avait calomnié M^{me} Sand, qu'elle avait vu le président, cela est vrai, mais dans un but d'humanité, et qu'elle n'avait pas varié comme opinions. Selon lui, Girardin a bien fait de revenir; il n'y a que ce régime-ci qui oserait l'employer. Ni la Monarchie, ni la démocratie n'en voudrait. D'après cela, faut-il croire que Girardin sera bientôt ministre? Sa femme est désolée, nous a dit Pelletan, qui a dîné avant-hier ici.

30 mars [1852].

Je vois maintenant beaucoup moins de monde qu'avant le deux décembre. On voit que je suis suspect. J'ai maintenant la vraie prison sous les yeux qui est l'isolement. Pourtant je ne me décourage pas. Ce gouvernement, pour prendre des airs officiels, ne m'en semble pas plus durable. Il a contre lui une classe qui ne pardonne pas, la bourgeoisie. Et d'ailleurs, qu'importe qu'il dure ou qu'il ne dure pas? J'ai pour moi ma conscience qui me soutient, et j'ai de plus mon nom, le tien! Quelle gloire de s'appeler Victor Hugo! vraiment, quand je me sens du noir dans l'esprit, comme aujourd'hui, par exemple, quand il me semble que tout m'abandonne, que l'avenir est muré pour moi, alors je n'ai besoin pour reprendre courage que me rappeler une chose : le nom que je porte. Alors tout disparaît, l'ennui, la tristesse, l'accablement, et il ne me reste plus rien dans l'esprit, que le sentiment de la gloire que tu m'as donnée. Cher petit père, ceci n'est point une phrase, c'est une réalité. Je te parle comme je sens. C'est là ce qui me soutient, ce qui me fait prendre en patience bien des souffrances et des douleurs morales. — C'est que par moments, j'ai des doutes; je me dis : si ce régime allait durer? Si ma vie allait être désormais la prison, l'exil, la pauvreté! Et puis cette pensée que je suis impuissant à me suffire, que je suis encore à ta charge, que je suis toujours en tutelle et que je serai peut-être longtemps ainsi! Par moments, je suis bien triste, va! J'aurais tant besoin d'être libre, indépendant, et de pouvoir faire ce que je veux! Enfin! C'est du moins une consolation de se dire que l'on souffre pour une grande idée et pour un grand homme!

Ton fils qui t'aime et t'admire ⁽¹⁾.

Voici la réponse de Victor Hugo :

Bruxelles, 14 avril [1852].

... Pauvre enfant, l'idée de ta solitude me serre le cœur. J'approuve le plan et l'idée de travail que tu as entrepris. Tu peux faire de cela une bonne occupation pour toi et un excellent livre pour nous. Va, pioche, sois courageux. C'est ainsi qu'on commence pour être grand.

⁽¹⁾ Inédite.

Ne parle pas d'avenir muré ; pour que l'avenir fût muré, mes enfants, il faudrait qu'il fût muré au progrès, à la démocratie, à la liberté. Est-ce que c'est possible ? En attendant, vous m'avez. Ne dis pas que tu es en tutelle ! Ne vous suis-je pas frère autant que père ? je suis votre aîné dans la vie. Je vous conseille, c'est tout simple. Mais tout ce qui est à moi est à vous, chers enfants.

Tu m'esquisses très bien ton livre ; ce sera à la fois de l'histoire et de la politique, deux choses qui s'éclairaient l'une par l'autre. Maintenant, prends-moi ton idée à deux mains, et ne la lâche pas. Tu sais ma devise : *perseverando*.

Écris-moi aussi ton journal. Tu ne peux te figurer le plaisir que m'ont fait ces quelques pages jour par jour. Il me semblait être de ta vie et refaire nos bons et doux repas de prison. Hélas ! maintenant, notre bonheur sera le dîner de l'exil. Va, sois tranquille, il sera bon.

Serre toutes les mains de mes chers prisonniers, et embrasse bien fort pour moi ta mère et ta sœur ⁽¹⁾.

En août 1852, toute la famille était réunie à Jersey. Nous avons trouvé dans les papiers inédits deux vers qui sont à eux seuls un petit tableau familial :

Mes grands garçons de fils m'embrassent en
[rentrant ;
Ce sont de vieilles mœurs que nous avons
[gardées.

Si le père parvenait à grand'peine à faire imprimer *Napoléon-le-Petit* et les *Cbâtiments*, les fils, eux, n'avaient en perspective aucun débouché. Charles avait pourtant eu une aubaine inespérée : l'éditeur Hetzel lui avait offert cinq cents francs d'un roman en un volume !

« C'était bien imprudent ! écrit Charles sept ans plus tard dans la préface de *la Bobème dorée*, mais l'imprudencence n'était pas moins forte de ma part à moi qui vendais la peau d'un livre avant de l'avoir fait. »

⁽¹⁾ Inédite.

Et il conte à sa mère, en lui dédiant un livre, comment son père, à propos de ce roman promis, lui donna « sa première leçon d'art ».

Voici quelques passages de ce récit qui montre le père et le fils dans leur charmante intimité :

« ... Donc, un beau jour, je me trouvai face à face avec cette affreuse dette à payer : un roman !

« ... Mon père devina sans doute mon embarras ; car un matin, il me dit :

— Penses-tu à ton livre ?

— Toute la journée.

— As-tu une idée ?

— Non.

— En veux-tu une ?

... Puisque je suis en train de te faire mes confidences, pourquoi ne te l'avouerai-je pas ? j'ai toujours été vis-à-vis de mon père d'une grande timidité littéraire. J'avais noirci des rames de papier dans le huis-clos le plus sournois et sans lui en rien confier ; j'avais ébauché plusieurs plans de je ne sais quoi que pour tout au monde je ne lui eusse pas montrés. Ce n'est pas que ce fût lui qui m'intimidât. Non, mais je ne pouvais me décider à me mettre à l'aise avec Hernani. J'avais peur d'Angelo, tyran de Padoue. Je tremblais devant Claude Frolo, et je n'eusse consenti à dire à mon père quelque-une de mes rêveries qu'à la condition qu'il renvoyât Ruy Blas.

Je l'écoutai donc avec une véritable émotion.

... J'ai dans l'esprit, me dit-il, beaucoup plus de choses que je n'en pourrai faire. Je n'écrirai jamais le roman dont je vais te parler. C'est une idée qui m'est venue en faisant *Ruy Blas*. Tu as lu les *Confessions* de Jean-Jacques, tu te rappelles la scène où Jean-Jacques, en livrée, sert à table mademoiselle de Solar. Eh bien ! Il y a là un roman, et ce roman, le voici.

Et mon père me raconta les principaux traits d'un livre que je n'avais plus qu'à écrire. Ce livre, je l'ai en effet commencé jadis, et son ébauche doit être aujourd'hui dans quelque tiroir dont je te promets de ne jamais l'exhumer, car dès les premières lignes, j'avais senti

mon impuissance à traiter ce sujet dont les proportions me dépassaient.

... Absorbe-toi quelques jours, me dit mon père en terminant, dans ce monde nouveau dont tu vas être le maître. Enferme-toi avec tes personnages et regarde-les bien en face. Ne t'effraie pas des à-peu-près qui te viendront à l'esprit. L'ébauche, d'abord informe, ne tardera pas à se préciser. Ces oscillations de contours précèdent toujours le moment où l'œuvre prend pied et marche. Nous parlions tout à l'heure de *Ruy Blas*, eh bien ! je me rappelle qu'il m'apparut d'une façon toute différente de ce qu'il est aujourd'hui. La toile se levait sur Ruy Blas grand seigneur, premier ministre, aimant la reine et aimé d'elle. Le spectateur n'était pas prévenu que ce ministre était un laquais. On devait tout à coup voir Don Salluste surgir et jouer avec le déguisement de son valet pour le lui arracher ensuite. Dans la pièce telle qu'elle est, on voit don Salluste masquer Ruy Blas. Ce n'est que peu à peu que chaque scène a pris son plan juste dans mon esprit et que ce que j'avais entrevu tout d'abord comme le premier acte du drame s'est graduellement reculé jusqu'au troisième⁽¹⁾.

Quant à François-Victor, après avoir écrit sur Jersey, ses origines, ses mœurs et ses coutumes cette savante étude : *La Normandie inconnue*⁽²⁾, il résolut de traduire Shakespeare et demanda à Paul Meurice de lui envoyer les traductions déjà publiées. Victor Hugo remercie Paul Meurice et se porte caution pour son fils :

15 mars 1856.

«... Toto est ravi de son Shakespeare ; le voilà qui, grâce à vous, va pouvoir confronter Le Tourneur, Laroche et Guizot à Shakespeare, les trahisseurs au trahi. Il partira de là pour faire mieux, et il fera mieux, je vous le garantis⁽³⁾. »

Le 19 février 1858, François-Victor semble un peu effrayé de la tâche entreprise, car il écrit à son cousin Asseline :

⁽¹⁾ *La Bohème dorée*, dédicace : À ma mère. —

⁽²⁾ Qui parut en 1854. — ⁽³⁾ Inédite. *Bibliothèque Nationale*.

«... C'est un travail énorme : trente-six drames, cent vingt mille vers à traduire ! trente-six préfaces à faire ! En quatre ans. »

Néanmoins, il s'y met résolument ; et à la fin de l'année, il fait à son cousin un tableau du travail en famille à Guernesey :

14 novembre 58.

Nous sommes aujourd'hui jour de sabbat, mon cher ami. Toutes les maisons sont closes, toutes les boutiques sont fermées, le ciel est de ce gris qui a l'air de devoir être éternel ; il fait un vent terrible. La tristesse de cette mise en scène lugubre est augmentée par le contraste d'une semaine de rires et de joies que nous avons eue. Hetzel, Noël Parfait, et un jeune belge fort parisien appelé Frédéric, sont venus huit jours avec nous. Nous avons eu de charmantes soirées de causerie et de réjouissants picks-nicks. Mais maintenant tout cela est fini. Nos amis sont repartis hier pour Bruxelles, et nous sommes redevenus des ermites. C'est du fond de ma cellule que je t'écris, ô mon frère ! Toi, tu es heureux, tu es cosu, tu as tout ce qu'il te faut, la patrie et la famille. Tu as donc le droit de te calfeutrer dans ton bonheur. Moi, j'ai entrepris une lutte colossale avec ce grand ennemi, cet infatigable adversaire qui s'appelle le temps ! Hélas ! c'est pire que l'hydre de Lerne, et la besogne d'Hercule était une sinécure à côté de la mienne. J'ai beau tuer le temps, le temps renaît toujours. Voilà déjà sept ans que je le tue, et c'est lui qui m'assomme. C'est dans cette guerre-là, mon ami, que j'ai déjà jeté trois volumes au public, et que je m'appête à en jeter un quatrième. Si les nouvelles de Paris t'arrivent, tu as peut-être su que Michel Lévy vient de publier un livre de moi, *le Faust anglais*⁽¹⁾, prix : 1 franc. C'est une curiosité littéraire que je te recommande, quand tu auras vingt sols à perdre. Mais il est un volume qui va paraître chez Pagnerre et que je réclame le droit de t'offrir. Il est intitulé *Hamlet*, et a été écrit par moi sous la dictée d'un certain Shakespeare qui ne manque pas de quelque esprit.

Vacquerie, qui doit nous quitter en décembre, pourra j'espère, te porter ce livre de

⁽¹⁾ *Le Faust* de Marlowe.

ma part. Ne t'étonne pas, cher ami, de cette fécondité. J'ai pour unique distraction le travail, et il faut bien que le public qui m'a fait ces loisirs, en pâtisse un peu. Notre maison est bien un couvent de bénédictins. On travaille chez Auguste, on travaille chez Charles, on travaille chez ma mère, on travaille chez mon père, on travaille chez moi. Pour peu que l'exil dure, nous ferons ajouter une aile spéciale à la bibliothèque nationale de Paris. Charles publie dans *l'Illustration*, sous le pseudonyme de d'Auvernet, une charmante nouvelle intitulée *Poiseau blessé* ⁽¹⁾. Il écrit pour la *Presse* un roman en trois volumes, commandé par le journal ⁽²⁾. Auguste achève un volume de vers. Mon père nous lit chaque jour quelque une de ses admirables petites épopées. Figure-toi les poèmes du *Romancero* élargis aux proportions modernes, et tu pourras deviner d'avance ce qu'est cette œuvre extraordinaire.

Le 10 décembre, la traduction : *Les deux Hamlet* paraissait et François-Victor, en remerciant son cousin Asseline d'un article publié dans *la Gazette de Grimm*, lui fait part de sa joie :

[14 février 1859.]

Je suis ravi. Mon travail a été approuvé, applaudi par tout ce qui reste d'intelligent et de généreux dans la presse. L'ombre de Shakespeare m'a porté bonheur; tu te souviens du pèlerinage que nous avons fait à sa tombe. Tu te souviens de notre émotion à tous deux quand nous avions à nos pieds cette dalle de pierre qui recouvre ces augustes cendres. Eh bien! cette émotion n'a pas été perdue. Et le grand revenant du dix-septième siècle a protégé mes études, entreprises pour sa gloire avec tant de vénération. C'est donc à lui, bien plus qu'à ma pauvre interprétation que je reporte mon succès, et c'est lui qui te remercie des lignes que tu viens d'écrire. Dans quelques jours, d'ici à la fin du mois, tu auras sur ta table mon second volume; puis au mois d'avril le troisième et cinq autres volumes d'ici à un an. Huit volumes en

quinze mois. Si je continuais dans cette proportion et que Dieu me prêtât vie, je ferais à moi seul toute une bibliothèque.

F. V. H.

Quelques mois auparavant, Charles avait publié *Le Cochon de Saint-Antoine*, œuvre originale où, sous la fantaisie souriante du roman, se montrait une philosophie profonde. Bien plus tard, Maurice Barrès l'appréciait ainsi :

En ce roman, au milieu de vaporeuses fantaisies, surgissent, une étrange auréole au front, les idées les plus élevées, d'épais rideaux d'ombre s'écartent, et nous entrevoyons de vastes et imprévues perspectives. L'animal, le végétal, « ces frères cadets », s'y élèvent jusqu'à l'homme.

C'est un appel à la commisération, une noble tentative de réhabilitation des *inférieurs* par l'amour. Dire ce dernier mot de la fraternité était digne d'un fils de Hugo ⁽¹⁾.

De temps en temps, Victor Hugo sentait le besoin de se délasser de son travail par une petite excursion. En 1859 il en projetait une à Serk; Charles lui écrivit de Londres, où il était allé passer quinze jours, pour lui demander s'il pouvait être de cette petite fête. La réponse ne se fit pas attendre :

[Jeudi 19 mai 1859.]

En recevant ta lettre.

Je crois bien que tu seras le bienvenu! Je t'attends et nous ne mettrons à la voile pour Serk que complets. Nous sommes une petite caravane dont tu vas être le rayon. C'est maintenant que ce voyage à Serk me charme; avec toi j'y serai heureux, car tu emportes et tu rapportes avec toi une grande part de mon bonheur, mon bien-aimé Charles. Je crois que nous pourrons passer là une dizaine de jours ravissants.

... La pauvre Lux ⁽²⁾ est bien gentille, triste, douce, elle a l'air d'une petite veuve. Tu ne peux pas te figurer comme nous la caressons tous et comme elle reçoit cela gra-

⁽¹⁾ Réimprimé sous le titre *Crapouillet* à la suite de *La chaise de paille*, en 1859. — ⁽²⁾ Une famille tragique.

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 9 avril 1882. — ⁽²⁾ La levrette de Charles.

cieusement avec une façon de se laisser consoler, sans oublier, pourtant; elle va être folle de joie en te voyant.

Tu m'as écrit au courant de la plume une bien belle page sur Londres. En somme, tu tireras bon parti de cette excursion-là. Je suis content, cependant, que Guernesey t'ait fait un vide, et, en somme, vois-tu, dans le groupe à part que nous faisons, nous aurons toujours de la peine et de l'arrachement à nous séparer, même pour peu de temps. Sur cette terre, ce qu'il y a de mieux pour nous, c'est nous. Il n'y a rien hors de cela : s'aimer.

Victor est absent en ce moment. Je lui montrerai ta lettre à son retour. Mais je doute qu'il puisse t'aller remplacer à Londres.

Donc, à mardi, mon Charles. Quelle joie de te revoir! Je puis te le dire à présent que tu reviens, j'étais bien plus triste de ton départ que je ne voulais te le montrer afin de ne rien assombrir dans ton voyage. Mais je suis bien content, va. Je t'embrasse.

En 1861, c'était un voyage aux Ardennes que Victor Hugo voulait faire après son séjour à Mont-Saint-Jean où il avait achevé *les Misérables*; mais il eût été bien plus heureux s'il avait pu, dans ce voyage, emmener ses deux fils; non seulement il se chargeait de tous les frais, mais encore il leur offrait une avance sur la pension qu'il leur servait. Nous voyons par les deux lettres suivantes que les jeunes gens, pour cette fois, préférèrent leur liberté :

Mont-St-Jean 31 mai [1861].

Toto, Toto, Toto, vous êtes un affreux bonhomme! C'était pour avoir Charles près de moi que je lui avais fait cette avance, et c'était pour vous attirer aussi que je vous l'offrais. Mais vous, vous n'entrez pas dans la souricière, et vous prenez le morceau de lard. Eh bien, prenez. C'est là ma vengeance. Je vous ferai la susdite avance tout de même, et je ne vous demande qu'une chose, c'est de vous bien amuser à Jersey. Sois heureux et content, mon enfant bien-aimé.

...Mme Doche a joué *Je vous aime*⁽¹⁾ il y

⁽¹⁾ Comédie en un acte de Charles.

à trois jours. Le succès a été complet et charmant. J'ai quitté mon trou pour y aller. Et puis je suis revenu en hâte. Je travaille à force. On me fait compliment de ma barbe. On me dit : vous êtes très beau avec votre barbe, et je suis félicité de mes taches noires sur fond blanc comme un caniche.

Solitude profonde ici. On me laisse tranquille.

Je ne pense qu'à mon livre. Voici, en fait de nouvelles, celles qui m'occupent : Le brouillard qui accompagne la floraison des blés a commencé. — La diligence de Braine-l'Alleud a passé hier par la Hulpe. — Ces événements me suffisent.

Je t'embrasse tendrement.

...Nous attendons ta mère dans quelques jours. Elle va de mieux en mieux ⁽¹⁾.

Waterloo, 30 juin [1861].

Mon Charles, j'ai écrit ce matin le mot

fin.

Pourtant, j'ai encore deux ou trois bons mois de travail, y compris toute la chose sur Waterloo. L'important, c'est que le livre est fait; le dénouement est écrit, le drame est clos, le reste est arrangement et détail. L'édifice est debout, il y a encore çà et là quelque poutre ou quelque architrave à sculpter et le porche de Waterloo à bâtir.

Je continue donc de travailler, mais je vais aller prochainement vous voir. Attendez-vous à moi un de ces matins ou un de ces soirs.

Je ne veux pas tarder pour te remercier de tout ce que tu as fait, et fort bien fait, dans la petite affaire de ma réponse au comité italien. Je te remercie aussi de tout ce que tu m'as envoyé. Maintenant un mot sur la question budget.

Sur ta demande, j'ai avancé à Adèle sur ses 400 francs et à Victor sur ses 500 francs l'argent de leur voyage à Bruxelles. Victor n'est pas venu, mais a gardé l'avance; environ 200 francs. Toi, tu as eu 500 francs. Mais, d'après le désir que tu m'avais exprimé ici, je t'avais donné 100 francs à la condition de venir avec moi dans les Ardennes. Les veux-tu sans condition? J'y consens. Je fais plus : je te donnerai 150 francs et tu ne seras pas forcé de venir aux Ardennes. Cela te va-t-il? Si cela te va, tope. Tu auras 150 francs. Par-

⁽¹⁾ Inédite.

dessus tout, mon Charles, je veux que tu sois content et heureux. Si l'affaire *Eviradnus* ⁽¹⁾ se fait, tu auras encore, vieux gourmand, un bon bout de mes droits d'auteur. Là où je toucherai 75 francs, tu toucheras, grâce à ma magnanimité, 125 francs. Plains-toi à présent, gros ingrat ⁽²⁾.

Pour satisfaire aux engagements pris envers son éditeur, François-Victor avait écourté son séjour à Jersey, il était rentré travailler seul, à Guernesey; Charles, Adèle et M^{me} Victor Hugo étaient à Bruxelles et Hauteville House lui semblait bien vide. Dès que son père s'en aperçut, il lui annonce son retour :

[1861.]

11 juillet, Mont Saint-Jean.

... Je vois dans ta lettre que tu finissais par t'attrister d'être seul à Guernesey. Pourquoi ne me l'as-tu pas écrit ? Je serais revenu immédiatement près de toi. Ma santé est rétablie, et j'aurais été charmé de t'aller retrouver. Du reste toutes ces dispersions-là ne valent rien. Celle-ci était nécessaire, mais, en dehors de la nécessité absolue, tout ce qui dissout notre groupe de famille est mauvais. Liberté, mais ensemble. Voilà ce qui est, je crois, le vrai et le sage. Tâche de le faire comprendre à ta mère. Quant à moi, je n'ai plus qu'une pensée, revenir le plus tôt possible à Guernesey. Attends-toi donc à me voir arriver. Si tu es encore à Jersey à ce moment-là, j'irai t'y embrasser, mon enfant chéri.

... Voilà de l'argent. Amuse-toi, mon enfant. On n'a pas besoin de te dire de travailler. Tu as en toi la même flamme que moi et la même volonté. Sois donc heureux là-bas. Puis reviens, que nous mangions mon raisin ensemble ⁽³⁾.

Si François-Victor travaillait d'arrachepied, Charles, lui, était moins ardent à la besogne; Victor Hugo sent le besoin de le stimuler, mais tendrement, délicatement, et, sans avoir l'air de cri-

tiquer, il glisse, parmi les louanges qui ne peuvent qu'exciter à mieux faire, quelques conseils qu'il sait d'avance être compris :

H. H., 7 juin [1862].

Sais-tu ce que j'ai fait depuis cinq jours, mon Charles ? J'ai relu la *Famille tragique* ⁽¹⁾. Entre deux épreuves des *Misérables*, j'allais à ton cher livre, je l'ouvrais et je m'y baignais l'âme, je m'y reposais de moi dans quelque chose que j'aime plus que moi. Va, mon Charles bien-aimé, sois tranquille, tu n'as qu'à ajouter à des œuvres comme celle-là un peu plus d'incubation, une préméditation plus obstinée et plus prolongée, et nul n'est au-dessus de toi. Tu as l'âme, qui est la concentration, et le souffle, qui est l'expansion. Continue, continue, continue ! Telle page de la *Famille tragique* a la splendeur complète du beau. Je voudrais te voir endiablé de toi-même, enivré de ta force, soulé de ta lumière, possédé de ton esprit. Il ne te manque que cela, avoir ton propre diable au corps. Force ta volonté à t'égaliser et tu auras la hauteur des géants. En d'autres termes, lève-toi, et tiens-toi debout. Tu passeras de la tête toute ta génération. Courage, mon Charles chéri. Sois de fer pour vouloir comme tu es de bronze pour penser. Oui, je suis heureux, je viens de relire ton livre, je me suis miré en toi, miroir embellissant, j'en aime tout de ce livre. Fais-m'en bien vite d'autres. Oh ! le jour où tu voudras faire un plein chef-d'œuvre, tu sais bien que tu as ici à côté de la chaise *Pater* la chaise *Filius* ⁽²⁾. Elle t'attend.

Aime-moi, mon Charles. Je t'embrasse.
Ton père,

V.

Ta mère nous est arrivée bien portante, gaie et rayonnant autour d'elle sa joie et sa santé. Tout est bien ici ⁽³⁾.

Charles, en collaboration avec Paul Meurice, avait mis à la scène *Les Misé-*

⁽¹⁾ Il avait été question de mettre *Eviradnus* à la scène. — ⁽²⁾ *Revue Hebdomadaire*, juin 1935. — ⁽³⁾ Inédite.

⁽¹⁾ Roman paru d'abord en feuilleton en octobre 1860 dans la *Presse*, puis en librairie, en 1861. — ⁽²⁾ Allusion aux inscriptions sculptées sur deux chaises de la salle à manger de Guernesey. — ⁽³⁾ Inédite.

rables. Le drame, interdit en France, fut joué à Bruxelles le 3 janvier 1863 ; Charles rend compte à son père de l'effet produit et fait lui-même la critique de son drame :

Lundi 26 janvier 1863.

Mon cher petit père bien-aimé, il est bien tard, n'est-ce pas ? pour que je vienne vous parler de moi, à vous qui ne vous êtes occupés que de moi depuis deux mois. Mais, quoique tu accuses ma paresse, je me sens presque innocent, tant ce drame m'a causé de soucis et de peines de toute nature. Enfin, il a réussi, c'est vrai ; et, quoique ce ne soit pas un *grand* succès, comme te l'a écrit cet excellent Meurice, c'est un succès ; c'est même pour moi plus qu'un succès. Je te dirai tout à l'heure pourquoi quand je t'aurai dit comment la première a marché.

... La salle était comble. Public riche, payant, catholique, hostile. Une trentaine de billets donnés à la presse de Paris et à cinq ou six amis, le reste aux Belges, le train de plaisir n'ayant pu aboutir parce que Delvil ⁽¹⁾ n'avait pas cent places à donner aux Parisiens.

Au premier tableau, on chûta les applaudissements donnés au décor. À la scène des flambeaux, il y eut des rires immédiatement étouffés par un énorme bravo ; mais la cabale se déclarait et le prologue s'acheva au milieu du silence. Il y eut un grand effet au monologue de Madeleine ; la mort de Fantine fit pleurer toute la salle. La scène de la forêt fut un triomphe et la première partie se termina au milieu des applaudissements. La pièce était lancée ; on vient me féliciter de toutes parts. Cela s'annonçait comme un succès immense.

Le premier tableau de la seconde (le Luxembourg) fut enlevé par le petit Bousquet ⁽²⁾ qui fut inouï de verve et d'entrain ; mais déjà le froid se fit sentir à l'entrée de Marius et à celle d'Éponine. Il semblait que l'on s'étonnât de ces nouveaux personnages, et qu'on ne fût pas disposé à entrer dans l'exposition d'un second drame. Le guet-apens fit de l'effet encore, mais l'idylle beaucoup moins. La barricade fut très froide et la mort de Jean Valjean encore plus.

En somme sur douze tableaux neuf avaient porté, trois avaient électrisé la salle, mais la fin, c'est-à-dire le plus important pour le succès, n'avait pas produit d'effet. C'était en somme un succès, mais moins grand qu'il ne s'était annoncé.

Pour moi, la raison de ce refroidissement prévu, à la seconde partie, vient de ceci : il était trop tard pour introduire le public dans une nouvelle action et dans un nouvel intérêt. Tout personnage nouveau étonnait et par conséquent n'émouvait pas. Il aurait fallu, pour ainsi dire, pouvoir préparer Marius, Enjolras, l'amour d'Éponine dès la première partie, ce qui était matériellement impossible. Enfin la barricade, acte politique en partie et où tous les mots auraient porté à Paris, n'avait que peu d'intérêt pour la Belgique libre. Quant à Jean Valjean, si intéressant dans la première partie, son amour égoïste pour Cosette, qui n'avait plus dans le drame les admirables développements du roman, paraissait indigne de cet homme toujours prêt à se dévouer, et, comme nous ne pouvions pas le montrer dans l'égout se dévouant si prodigieusement à Marius haï par lui, ce n'était plus que de l'égoïsme pur. Pour le gros public, il aurait fallu un Jean Valjean voulant tout de suite marier Cosette et arrachant Marius à la barricade, où ses opinions politiques l'auraient conduit, pour le donner à Cosette ; tout cela sans jalousie, sans haine de sa part, rien que par amour pour Cosette et même pour Marius. Il aurait même fallu sacrifier Éponine et faire tuer Jean Valjean dans la barricade à la place d'Éponine. Ce sont là des évidences vulgaires qui ont jailli pour moi de la représentation. C'est égal, je n'ai pas de regret, j'ai suivi le roman, je l'ai mis au théâtre dans ce qu'il avait de réalisable matériellement et je me console en me disant qu'à Paris, devant un public compétent, l'effet eût été complet. Je dis : je me console. J'ai tort, car je suis très content. Surtout de l'effet produit sur moi. Ce qui me manquait jusqu'ici, c'était la volonté, et la volonté me manquait parce que je n'avais pas l'ambition du succès ; et cette ambition me manquait parce que je ne savais pas ce que c'est que le succès. Maintenant, je l'ai goûté, le succès, j'en connais la saveur. J'ai mordu au fruit, si je ne l'ai pas mangé. Ça suffit pour m'en donner une envie énorme, pour me mettre le feu au

⁽¹⁾ Directeur du Théâtre. — ⁽²⁾ Gavroche.

ventre. De plus, cette représentation a été pour moi une gymnastique que rien n'eût pu remplacer. Je me rends compte maintenant des nécessités du théâtre, des ressorts à faire mouvoir pour agir sur les masses, des mots qui portent et des mots qui ne portent pas, des mouvements de scène, etc. Cette expérience est énorme au théâtre. Je vais maintenant suivre ici les premières représentations, aller au théâtre, voir, lire, comparer, me fourrer enfin dans la chose jusqu'au cou. Deux ans de travail solitaire ne remplaceraient pas pour moi l'expérience de cette représentation ⁽¹⁾.

*
* *

On a lu, dans le volume précédent, *Pendant l'exil*, les lettres exquises par lesquelles Victor Hugo essayait d'apaiser la grande douleur de son Victor qui venait, en 1865, de perdre sa fiancée. Tout ce qui touchait ses fils, joie ou peine, il le ressentait plus vivement que s'il se fût agi de lui. En 1866, il est furieux contre Pagnerre, l'éditeur de Victor, et il exhale son mécontentement :

H.-H. Vendredi 11 mai [1866].

... Pagnerre est inepte. Il laisse faire par M. Montégut le *Shakespeare* illustré. C'est égal, crois-en ma vieille expérience du succès, *on ne t'ôtera pas Shakespeare*. Tu le tiens. Et il n'y a pas d'autre traduction définitive que la tienne. Seulement tu es tombé sur un mauvais fermier. Mais ton œuvre est superbe et solide, et les portes de la *Revue des Deux-Mondes* ne prévaudront pas contre elle. Tu as fait le monument, et tu garderas le trophée. Ne crains rien ⁽²⁾.

Les éditeurs de *Paris Guide* publié pour l'exposition de 1867 et dont Victor Hugo avait écrit l'introduction ⁽³⁾ avaient demandé à François-Victor un article sur la Place Royale. Pouvait-il parler de cette place sans prononcer le nom de son

⁽¹⁾ Inédite. — ⁽²⁾ Inédite. — ⁽³⁾ Publiée dans cette édition à la suite de *Choses Vues*.

père? Victor Hugo, consulté, envoi ses objections :

H. H. 19 octobre [1866].

Tu me tentes bien, mon Victor, avec ta *Place Royale*, car une page de toi sur moi m'est bien douce, et cette page, tu l'écrirais avec une grâce et une délicatesse absolues, mais le silence vaut mieux encore. Réfléchis et tu seras comme moi d'avis qu'il faut toujours dérouter nos ennemis, lesquels croiront ce sujet choisi par toi et par moi pour notre glorification. Or le silence sur nous, gardé par nous, c'est à la fois de bon goût et de bonne guerre. Donc, si tu m'en crois et je suis sûr que déjà nous sommes d'accord, prononce à propos de la Place Royale tous les noms que tu voudras, hors le nom de Hugo ⁽¹⁾.

François-Victor trouva le moyen de tourner la difficulté, il fit l'historique du Marais depuis 1559 et de la place Royale depuis son origine, évoquant les personnages illustres ou gracieux qui l'avaient habitée ou traversée, et, sans écrire une seule fois le nom de Hugo, il sut, dans les deux dernières pages, parler du dernier habitant de l'hôtel de Guéménée et donner un souvenir personnel et ému à cette Place Royale où toute une partie de son enfance s'était écoulée.

H. H. 24 mai [1867].

J'ai enfin ta *Place Royale* ⁽²⁾. Mon Victor, je suis ravi. Tu as écrit là une vraie page d'histoire et de philosophie, avec des échappées exquises, tantôt de gaieté, tantôt de mélancolie. La fin, si délicate et si pénétrante, avec cette poésie du vieux vase, m'a profondément ému. Il est impossible de mieux réhabiliter la *populace*, et de renvoyer plus fièrement à la joue du 2 décembre le soufflet jeté à la face du peuple par Normanby. Il y a, parmi les mots charmants, des mots superbes « *le confessionnal où se chuchotaient les destinées du monde* ». C'est très beau. Tout ce chapitre, mon enfant bien-aimé, est un bijou de style et de pensée. Il sera une des parures du livre. Comme je regrette que mon Charles

⁽¹⁾ Inédite. — ⁽²⁾ Chapitre de *Paris Guide*, tome II.

n'y soit pas ! — Je vous embrasse tous bien tendrement. Je suis heureux de cette ravissante évocation de notre vieille chère place royale où j'ai été jeune, où vous avez été petits. Chère mère bien-aimée, remplacez-moi et serrez dans vos bras, dans nos bras, tous ces êtres chers et doux qui vous entourent ⁽¹⁾.

*
* *

Charles et Victor accompagnèrent en 1867 leur père en Zélande. Charles prit en route des notes et, au retour, publia, dans *la Liberté*, sous le pseudonyme de Paul de la Miltière ⁽²⁾, une relation de ce voyage. Victor Hugo, en félicitant son fils, en profita pour lui faire un petit cadeau :

H.-H., 7 septembre [1867].

Mon Charles, j'avais entendu ton récit, aujourd'hui je le lis. Entendre, c'est une impression, lire en est une autre. C'est à peu près la différence qu'il y a entre le vin de Clos-Vougeot récolté perpendiculairement à la rivière, ou récolté horizontalement. C'est le même vin, avec un autre bouquet. De même, quand on écoute, l'impression est plus vive, et quand on lit, plus profonde. Ton *Voyage en Zélande* est simplement superbe et charmant (dans le troisième numéro, je n'en suis encore que là, il y a *lame*, et *lame*. Mets *flamberge*, n'importe quoi). Tu me fais dire des choses magnifiques. Sur l'âme ici, et à la fin (je m'en souviens) sur l'art et la peinture, à propos de Delacroix. Je te demande la permission de te payer mes paroles cent francs que Victor te remettra de ma part. Je suis chargé d'un baiser maternel pour Georges, et j'y ajoute un baiser paternel.

Ton père par le sang, ton frère par l'esprit.

V. ⁽³⁾

François-Victor préparait, en juillet 1868, un article sur l'Académie

⁽¹⁾ Inédite. — ⁽²⁾ La Miltière était une propriété ayant appartenu au général Hugo. —

⁽³⁾ Inédite. Communiquée par M. Blazot.

française et voulait y parler de la réception de son père, mais il était arrêté par un nombre fatidique :

[Juillet 1868.]

Cher père,

Je prends acte de ta bonne promesse. Nous causerons (et bientôt, j'espère) de ta réception à l'Académie. J'y assistais, et je m'en rappelle certains détails, mais ta mémoire suppléera à l'insuffisance de la mienne.

J'élimine Massillon. Je n'avais pensé à l'admettre que pour faire nombre et pour échapper à ce vilain chiffre 13 donné par cette nomenclature : 1° Corneille, 2° Bossuet, 3° Racine; 4° Boileau; 5° La Fontaine; 6° Fénelon; 7° Labruyère; 8° Montesquieu; 9° Voltaire; 10° Buffon; 11° Chateaubriand; 12° Lamartine; 13° Victor Hugo. Je n'aime pas ce chiffre 13 coïncidant avec ton nom.

La santé d'Alice est excellente, et elle supportera admirablement, j'espère, la secousse de la fin du mois ⁽¹⁾.

Je suis curieux de savoir quelle impression t'ont faite les préfaces de Dumas fils. Ce qu'il dit à son père est charmant. Je goûte moins ce qu'il a dit sur toi ⁽²⁾.

Victor Hugo résout la difficulté :

H. H. 9 juillet [1868].

Pour éviter le 13, soude ensemble Fontenelle et Massillon, le savant et le prêtre.

Fontenelle est un bon écrivain, meilleur que Massillon. Tu ne ferais des deux qu'un seul numéro. Ce serait ce qu'on appelle en philosophie une *caractéristique*.

Au reste, nous allons bientôt causer.

Tendre embrassement ⁽³⁾.

Le Rappel, fondé par Charles et François-Victor Hugo, Auguste Vacquerie, Paul Meurice et Henri Rochefort, parut

⁽¹⁾ Le second petit-fils de Victor Hugo était attendu; il naquit le 16 août 1868. — ⁽²⁾ Inédite. Dans une sorte de lettre ouverte adressée à son père, et tenant lieu de préface au *Fils naturel*, Alexandre Dumas fils parle de Victor Hugo de façon à ne pas trop déplaire en haut lieu et ses louanges sont tempérées par une prudente pointe d'ironie. — ⁽³⁾ Inédite.

le 1^{er} mai 1869 et les deux fils de Victor Hugo y continuèrent la lutte interrompue par le coup d'État dans *l'Événement*. Victor Hugo s'était interdit d'écrire dans un journal français tant que durerait l'empire, mais il était fier et heureux de trouver l'écho de sa pensée dans les articles de ses fils :

H. H. 22 mai [1869].

Tu m'as écrit, mon Charles, une lettre magnifique⁽¹⁾. Au reste tu n'en fais pas d'autres. Ton deuxième article (*les trois serments*)⁽²⁾ est une trouvaille. L'intercalation de l'anecdote touchante dans cette imprécation vengeresse émeut, et fait brusquement venir l'attendrissement à travers la colère. Tu avais un effet du même genre, très rare et très saisissant, dans ta *visite à Barbès*. Je sais par ce qu'on m'écrit que tes articles font une très grande sensation à Paris. Continue. Mais sois prudent. Un mot de trop et tu serais forcé d'opter entre la prison et l'exil. Si tu optais pour Hauteville House, j'aurais l'égoïsme féroce de n'en pas être désolé.

Où, ta lettre sur *l'Homme qui rit* est tout un article, quel dommage que cela ne soit pas imprimé ! C'est de la haute critique pénétrante, chose si rare aujourd'hui. Tu entres dans la peau des personnages et tu éclaires admirablement la nuit des uns et la caverne des autres. C'est une bien belle page, et j'y sens ta douce et profonde tendresse.

J'attends ta lettre d'avis. N'oublie pas qu'il faut au moins huit jours d'avance pour préparer votre installation.

5 h. du soir. J'ouvre *le Rappel* qui m'arrive. Bravo au deuxième article de Victor ! Meurice m'écrit que *le Rappel* tire à 50.000. C'est un énorme succès⁽³⁾.

En novembre 1869, Rochefort, à qui ses électeurs reprochaient d'avoir fait des concessions au cléricalisme en acceptant d'être le parrain de l'enfant de Charles Hugo, s'en défendit en affirmant qu'il n'avait fait que céder aux supplications

du père. Il s'était d'ailleurs séparé de ses co-fondateurs, avait quitté *le Rappel* et fondé *La Marseillaise*.

Charles Hugo répondit dans *le Rappel* par une lettre ouverte pleine de tact où il remit affectueusement, mais fermement, les choses au point⁽¹⁾.

Paul Meurice écrivit à Victor Hugo :

« Tout le monde croit et dit que l'article est de vous, rien de plus doux et de plus embêtant, passez-moi le mot »⁽²⁾.

H. H., 27 novembre [1869].

... Ta réponse à Rochefort est un chef-d'œuvre. Notre hôtesse enthousiasmée nous l'a lue hier au dessert. Kesler pleurait. C'est une page absolument superbe. Tout y est. C'est altier et bon, c'est cordial, hautain et tendre. Si j'étais Rochefort, j'accourrais à Bruxelles te serrer dans mes bras.

Mon doux Charles, tu es admirable. Et quel frère tu as ! Victor aussi fait merveille.

Je t'embrasse, je vous embrasse !

Ta vieille brute de père.

V. ⁽³⁾

*
**

Après le désastre de Sedan et la chute de Napoléon III, Victor Hugo rentra en France avec sa famille et ne quitta Paris qu'en février pour se rendre à l'Assemblée de Bordeaux où ses fils l'accompagnèrent. Charles se sentait souffrant, il écrivait à Vacquerie qui se plaignait de ne pas recevoir de copie pour *le Rappel* la lettre qu'on a lue page 90.

Quelques jours après, il mourait subitement. On a suivi, dans ce volume même, les détails de ce deuil cruel.

Il ne restait plus au pauvre père qu'un fils, mais, par une touchante illusion, il croyait retrouver en lui un peu du

⁽¹⁾ Sur *l'Homme qui rit*. — ⁽²⁾ Dont nous avons donné la signification à l'Historique du Tome 2, page 571. — ⁽³⁾ Inédite.

⁽¹⁾ *Le Rappel*, 25 novembre 1869. — ⁽²⁾ *Correspondance entre Victor Hugo et Paul Meurice*. — ⁽³⁾ Inédite.

cher disparu ; en suivant dans *le Rappel* les articles de Victor, il lui écrivait :

H. H. jeudi 22 août [1872].

Mon Victor, je commence par te crier bravo. Ton article sur la haine prussienne ⁽¹⁾ est profond et puissant. Tout est dit et grandement dit.

Mon doux enfant, depuis que Charles n'est plus là, tu nous le rends en te doublant, et tout en restant ce que tu étais, tu as

⁽¹⁾ *Histoire d'une haine, Le Rappel*, 19 août 1872.

ajouté de sa puissance à la tienne, et ton rayon est complété par le sien. C'est une douce émotion pour moi de lire ces belles pages que tu nous donnes — trop rares ⁽¹⁾.

Victor Hugo ne devait plus l'avoir longtemps, cette « douce émotion » ; le malheur l'accabla encore une fois, François-Victor alla rejoindre son frère le 26 décembre 1873.

⁽¹⁾ Inédite.

II

REVUE DE LA CRITIQUE

Le Charivari.

20 octobre 1874.

Pierre VÉRON.

... Cinquante pages, rien de plus. Mais ces cinquante pages-là sont plus nourries d'idées, plus vivantes d'émotion, plus fécondes en enseignements que de bien gros et de bien nombreux volumes.

Victor Hugo a été plus cruellement frappé ici-bas qu'aucun autre. C'est ainsi : les sommets attirent la foudre.

Il a vu partir les enfants aimés à qui, lorsqu'ils étaient tout petits, il dédiait ses plus adorables vers. Ses deux fils sont tombés l'un après l'autre, succombant dans la mêlée où ils avaient apporté toute l'ardeur de leurs convictions inébranlables.

... Je me les rappelle tous les deux, dans cette sombre année du siège qui leur rouvrait les portes de la patrie, mais d'une patrie mutilée et agonisante. Pleins d'avenir, ils regardaient en avant et ne se consolait d'assister au deuil de la France qu'en espérant bien être témoins plus tard de la revanche par laquelle elle se réhabiliterait.

Vaine illusion ! Ni l'un ni l'autre n'aura vu se réaliser ce rêve.

Mais du moins, si leur vie fut persécutée, leur tombeau sera radieux, car le maître

vient d'y graver une impérisable épitaphe. Je l'ai dit, ces pages ont une majesté, une sérénité, une ampleur qui en font un véritable chef-d'œuvre. Toute la gamme des sentiments humains y est parcourue comme dans un immense arpège.

Au début, c'est comme le poème de l'enfance. Quel tableau que celui de l'intérieur de Victor Hugo en famille !

... N'est-ce pas que c'est admirable ? N'est-ce pas que c'est exquis ? Eh bien, tournez le feuillet, le ton va changer, mais l'admiration restera. Et vous irez ainsi, d'un bout à l'autre, remués, pénétrés, haletants. Ici ce sont les sombres et grandioses souvenirs de l'exil ; plus loin, c'est l'angoisse suprême de la séparation. Tout cela traduit dans un style qui module du gracieux au sublime. Puis le poète finit par un adieu. Je me trompe : par un *au revoir*.

Cette fin est digne du commencement que je citais plus haut, car je ne crois pas qu'il ait été jamais rien écrit de plus simplement beau que ceci.

... Et voilà l'homme que le cléricalisme insulte. Rien de plus juste : ses croyances altières rapetissent si impitoyablement leurs superstitions basses !

C'est la loi et l'honneur de tout rayonnement d'être honni et maudit par les hiboux.

Le Phare de la Loire.

Octobre 1874.

Évariste MANGIN.

Écrivain, penseur, poète, combattant du bon combat, Victor Hugo, frappé dans ses affections, dans ses espérances, dans son patriotisme, est sorti tout entier de cette longue suite d'épreuves, avec la même flamme au front et le même amour du bien et du juste au cœur. On voit qu'une main ferme a écrit *Mes fils*, qu'une pensée maîtresse en a dicté les chapitres et qu'elle y a répandu des trésors d'amertume, de pitié, de douleurs et de consolation.

Victor Hugo parle de ses fils, sans les nommer. C'est le premier et le second. Celui qui a précédé l'autre dans la vie et dans la tombe le précède dans les regrets, dans les éloges touchants du père. Mais il les unit ensuite, il bénit les deux chers trépassés et les deux cercueils.

Un souffle spiritualiste anime toute l'œuvre que l'auteur des *Chants du Crépuscule* vient de livrer à la publicité, comme pour prendre son siècle à témoin de l'ineptie des accusations dont la foule des sots et des hypocrites l'a rendu l'objet.

La foi du poète a des ailes; elle domine les calomnies misérables et s'affirme magnifiquement.

Ce n'est pas une foi officielle et dogmatique, mettant l'autorité de l'orgueil humain, les faits de la légende à la place de l'éternel mystère; mais en est-elle moins vive, en est-elle moins respectable? Les consciences impartiales et droites prononceront.

... Certes la haine vile et basse se donna carrière. Il y eut d'infimes insulteurs dont le nom et les écrits disparaîtront à jamais, et qui affectèrent, chose inouïe, jusqu'à du dédain, en s'attaquant à une gloire qui sera l'éternel honneur de ce siècle. Le bon ton, les grâces d'une fausse aristocratie permirent cela. Un Rohan fit bâtonner Voltaire par des laquais; le beau monde réactionnaire fit outrager Victor Hugo par ses gazetiers favoris. Mais comme le glorieux philosophe, le glorieux poète n'en devint que plus cher au peuple et que plus sincèrement respecté!

Victor Hugo le sait, l'a vu. Il a trouvé des consolations dans le témoignage éclatant des sympathies publiques.

Nous plaignons ceux qui ne s'inclinent

pas devant ce front chargé de pensées, d'années et de chagrins de l'homme illustre et malheureux qui a écrit ces lignes. Elles ne peuvent rien ajouter à sa gloire, elles ajoutent à notre respectueuse affection une sympathie plus profonde et plus forte.

Le Siècle.

22 octobre 1874.

(Non signé.)

Mes Fils! Le titre est poignant, il dit tout. Que de mélancolie dans ces deux mots! Quel père ne comprendra ce cri, même avant d'avoir lu la brochure? *Mes fils*, mon orgueil, mes espérances, la joie de mon foyer, la gaieté de ma vie, le couronnement de ma gloire. Ô fragilité des choses humaines!

Partout où le jetait la destinée, il trouvait ses fils à ses côtés, dans le repos comme à la bataille, dans la maison parisienne remplie d'amis comme dans la maison vide de Jersey ou de Guernesey. Ils étaient les deux compagnons non seulement de sa vie, mais de sa pensée, les deux soldats enthousiastes de leur grand général, et un jour, tout à coup, ils manquent.

Charles, l'aîné, part le premier, et, à deux ans de distance, François-Victor va rejoindre son frère! — Deux flambeaux éteints. Le père se recueille dans sa douleur, et il élève un monument funéraire, où il n'inscrit que ces deux mots, plus éloquents que les plaintes de Rachel, l'inconsolée et l'inconsolable : *Mes fils!*

Il faut lire cette brochure, j'allais dire ce beau livre, tant sont émouvantes ces pages où le père jette, en guise de fleurs, les rayons de sa gloire sur ses deux enfants, emportés par la mort. Puisque le caporal noir, les relevant de la faction avant l'heure, ne leur a pas laissé le temps d'achever l'œuvre commencée, il ne sera pas dit qu'ils périront tout entiers. Le père ne le veut pas. Il les défendra contre la brutalité du destin, il les arrachera au gouffre de la fosse commune, il les embauamera dans la splendeur de son génie, et les fils morts revivront immortels à l'ombre de l'immortalité paternelle. La mort a volé ses fils au père, le père les ressuscitera.

... Toute puissance du génie! Il ne se contente pas de survivre: il peut encore emporter avec lui, sur les hauteurs d'où l'on ne

descend plus, ceux qui l'ont aimé et qu'il a aimés.

Le National.

24 octobre 1874.

Émile DESCHANEL.

Tout le monde lit, en ce moment, l'adieu sublime du vieux lutteur aux deux jeunes athlètes qui sont tombés; tout le monde admire ces pages douloureuses, inspirées au grand poète par la mort de ses fils.

... Comme le laboureur aux pieds meurtris qui, vers la fin du jour, se retourne vers les sillons qu'il a tracés et d'où sortira la moisson nouvelle, le grand travailleur, vers le soir, jette un regard en arrière; mais ses yeux sont mouillés de larmes.

De quelque côté qu'il tourne ses regards, le poète ne voit qu'objets funèbres. Perdra-t-il courage cependant? Se déclare-t-il vaincu par les coups redoublés du sort? Non, s'il pleure, ses pleurs ne sont point stériles; du fond de sa douleur, le père, le citoyen, l'homme relève encore la tête: il croit et il espère encore. S'il se retourne vers le passé, il ne s'arrête pas pour cela; comment Victor Hugo pourrait-il s'arrêter? Ne voyez-vous pas qu'il poursuit sans relâche sa marche immortelle, les yeux pleins de larmes, le cœur plein de foi?

... Ainsi sa souffrance même est féconde. Famille, devoir, patrie, humanité, Dieu, tels sont les noms sacrés qui sortent de sa bouche abreuvée de douleur, altérée de justice. En présence de tant de résignation, en lisant ces pages sublimes, la belle parole du grand philosophe antique nous revenait à la pensée: *Magnitudo cum mansuetudine.*

Le Nord.

Octobre 1874.

Henri de BORNIER.

Victor Hugo a vu mourir ses deux fils; l'exil les lui avait gardés, la patrie, plus cruelle, les lui a pris comme elle lui avait pris sa première fille. Maintenant, il les pleure; et, devant la douleur du père il n'y aurait qu'à s'incliner sans même ajouter un éloge qui serait malséant; mais en même temps que la douleur du père il sort de cette âme frappée la plainte du poète et du maître, et il nous est permis de rechercher ce que le poète ajoute au père.

Disons mieux: le poète et le père se confondent si bien dans ce grand deuil, qu'il est impossible de séparer l'un de l'autre. Dans ses deux fils, Victor Hugo ne pleure pas seulement deux natures graves et douces, il pleure deux lettrés, deux écrivains, deux jeunes maîtres. Et il ne les pleure pas seulement en père, il les pleure avec des larmes de poète de génie qui ont quelque chose de plus terrible et de plus navrant que les larmes des autres hommes.

Le Républicain du Finistère.

Octobre 1874.

(Non signé.)

Rien n'est plus poignant, plus doux et plus touchant que le début de cette oraison funèbre, grande, grave, courageuse, austère.

Celui qui seul a su chanter et dire en grand style la candeur et la grâce des enfants, a voulu qu'on connût intimement sa souffrance, et tous ceux qui liront la dernière œuvre de M. Victor Hugo seront comme lui dans la douleur.

Nous n'insisterons pas sur cette partie de l'œuvre tout entière consacrée à la souffrance du père, nous nous permettrons seulement d'accompagner de quelques réflexions la page de haute philosophie que nous avons choisie pour l'enseignement des lecteurs du *Républicain*.

Il est de bon goût, paraît-il, dans certain monde, de se rire du grand poète de notre époque, et de le traiter en enfant quand il entre dans le domaine de la politique; nous avons toujours, au contraire, le plus grand respect et la plus entière admiration pour l'homme politique, — car la voie suivie par le fils d'une mère vendéenne a toujours été celle du progrès, et M. Victor Hugo n'a jamais eu en vue que *l'humanité* et *l'amour de l'humanité*.

Aussi s'élève-t-il sans cesse plus haut que les autres; à grands coups d'ailes il plane sur les événements sanglants et toujours mesquins, parfois jusqu'à être ridicules; voilà pourquoi les êtres rampants se rient de lui.

La République française.

21 octobre 1874.

(Non signé.)

M. Victor Hugo, en parlant de ses fils, nos confrères, nos amis, nos compagnons de

lutte, ne pouvait pas, quelque éloge qu'il voulût nous en faire, nous rien apprendre que notre parti ne connût déjà : la hardiesse originale et charmante de Charles, l'esprit cultivé et sérieux de François, le dévouement de tous les deux à notre foi commune, l'honneur que tous les deux ont conquis en défendant notre cause, qui est celle de la justice et de la science, celle du malheur et de la vérité. Le noble père, si durement éprouvé, ne pouvait rien nous dire là-dessus que nos respects et notre vénération ne nous eussent inspiré. Il se réservait, dans la douloureuse solitude où le deuil l'a plongé, de nous rapporter de ses longues et sévères méditations quelque haut et grave enseignement qui, sans atténuer nos regrets, servit au moins à nous rendre plus forts et meilleurs. Il vient de se montrer à nous tel que l'ont fait ces terribles et suprêmes arrachements qui, si souvent, courbent et déchirent les âmes les plus vaillantes et les mieux trempées. Plus que jamais, il croit, il espère et il aime. Il ne lutte pas avec sa destinée, il la domine et il lui commande. Il va droit devant lui, à son but, sans récriminations et sans haine, sans peur ni faiblesse, les yeux fixés sur la lumière, n'entendant plus rien des basses clameurs qui s'élèvent autour de lui, tout entier à son devoir.

Ce devoir austère, c'est la patrie mise au-dessus de tout et servie avec une constance que rien ne lasse, ni les épreuves, ni les défaites; c'est la loi auguste de la fraternité proposée pour but à l'activité du cœur et de l'intelligence des hommes. De ses épreuves si cruelles, M. Victor Hugo n'a rien voulu retenir qu'une obligation plus étroite d'aimer la France malheureuse et de servir l'humanité, encore si loin de cet idéal de paix et de solidarité mutuelle qui est le rêve admirable, nécessaire autant que juste, de tous ceux qui veulent marcher en tête des autres et se survivre dans la postérité.

1901.

Victor Hugo.

par Jules CLARETIE.

Dans ce livre : *Mes Fils*, ce ne sont plus les petits enfants, ce sont les hommes que

Victor Hugo étudie. Il juge et voit ses fils avec des yeux de père. Il leur dresse, de sa main robuste, un piédestal qu'ils n'eussent point réclamé auprès de sa statue. Il lègue à l'avenir le profil hardiment sculpté de ces deux jeunes hommes, dont l'un, Charles, fut l'enjouement dans la vie militante, et l'autre, François-Victor, la patience et la science dans le travail.

Qui lui eût dit, à ce poète, lorsqu'il chantait autrefois ses enfants et leur mère, qu'il tracerait un jour leur épitaphe sur leur tombe ? Il y a sur ce front de songeur comme une destinée de tragédie antique.

Niobé ne fut pas plus éprouvée que ne l'a été injustement cet homme.

«Un jour, bientôt peut-être, l'heure qui a sonné pour les fils sonnera pour le père», — dit-il en terminant mélancoliquement ce chapitre de sa vie, auquel la mort a mis le mot *fin*.

Avec quelle émotion il évoquait devant ses petits-fils les heures d'enfance de Charles et de Victor.

Ce Titan de la poésie a des tendresses féminines lorsqu'il s'entretient avec les petits. La poésie foudroyante devient une causerie accessible et souriante. George Sand a publié les contes qu'elle fait, le soir, à Nohant, à sa petite-fille Aurore. Qui redira ceux que Victor Hugo composait pour Georges et Jeanne ?

Ce sont les mêmes qu'autrefois. Ce que Victor Hugo contait à ses fils, il le raconte encore à ses petits-enfants. Et fils et petits-fils le regardent des mêmes yeux surpris, l'écoutent de la même oreille attentive.

Quoi de plus charmant que ces entretiens de l'aïeul de génie avec ces intelligences qui s'éveillent, les têtes qui commencent à penser, les lèvres qui balbutient ? Quoi de plus touchant que les haltes du poète dans le sourire et la bonhomie ?

Oh ! les cœurs de lions sont les vrais cœurs de pères ! Et voilà bien pourquoi Victor Hugo n'a jamais écrit de page plus profonde, plus tendre, plus tragique, plus émouvante que celle qu'il appela : *Mes Fils*.

III

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Mes fils. — Paris, Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, n° 3 et boulevard des Italiens, n° 15, à la Librairie nouvelle (Imprimerie J. Claye), 1874, in-8°, couverture imprimée. Édition originale. Prix : 1 franc.

Mes fils. — Calmann Lévy, éditeur, ancienne maison Lévy frères (Imprimerie A. Quantin), 1879, in-18, couverture imprimée. Première édition in-18, publiée à 50 centimes.

... *Mes Fils.* — Édition définitive, 1882-1889. Paris, J. Hetzel et C^{ie}, rue Jacob, n° 18. A. Quantin et C^{ie}, rue Saint-Benoît, n° 7. (Imprimerie A. Quantin.) — Publié à la fin du tome IV de : *Actes et Paroles, Depuis l'exil.*

Mes Fils... — Paris, Émile Testard et C^{ie}, éditeurs, rue de Condé, n° 18. (Typographie

G. Chamerot et Renouard), 1895. Publié avec *Actes et Paroles*, à la fin du tome III, *Depuis l'exil.*

Mes Fils... — Paris, Librairie du Victor Hugo illustré, rue Thérèse, n° 13. (Imprimerie P. Mouillot), s. d. [1893]. Grand in-8°. Publié avec *Actes et Paroles*, à la fin du tome III, *Depuis l'exil.*

Mes Fils... — Collection Nelson, Paris, rue Saint-Jacques, n° 89 et à Londres, Édimbourg et New-York, 1912-1913, in-12. Publié avec *Actes et Paroles* à la fin du tome V, *Depuis l'exil.*

Mes Fils... — Édition de l'Imprimerie Nationale. Paris, Albin Michel, éditeur, rue Huyghens, n° 22, 1939, grand in-8°. Publié avec *Actes et Paroles*, tome III.

ILLUSTRATION DES ŒUVRES



REPRODUCTIONS ET DOCUMENTS

V. H.

MES FILS

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1874





VICTOR HUGO ET SON FILS FRANÇOIS-VICTOR.
PEINTURE PAR AUGUSTE DE CHÂTILLON. — 1836. — MAISON DE VICTOR HUGO.





PORTRAIT DE CHARLES HUGO. — MAISON DE VICTOR HUGO.



CAMPLONA
V. H. DOOR HEN CHALLOT

me fais habit
en France.
en passant,
me Charles,
c'est un
XIII d'Espe
que que j'
f'aurais.
C'est c'est
bon bon
d'avec un
fession d'usin.
sur ce la
je pense que
de Paris, l'un.

une grande tour, bâtie par les Comtes
dans le 13^e siècle, comme on peut le
voir, en son temps que chose; elle donna sur
une grande place plantée d'arbres. j'en ai dessiné
pour toi. C'est un monument. D'ailleurs
le X^e siècle des pyramides tripoint les nuages
j'ai tenu à Paris, me Charles d'ici,
tes deux beaux premiers livres qui m'ont
fait bien plaisir. Les deux autres, j'en
passi le premier sous le nom d'un au bord
du parc de Paris, et, en bon point à toi

FAC-SIMILÉ D'UNE LETTRE INÉDITE DE VICTOR
COLLECTION DE

M. Louis Barthou à M. Charles, le 17 août 1843. - M. Louis Barthou à M. Charles, le 17 août 1843. - M. Louis Barthou à M. Charles, le 17 août 1843.

je t'ai envoyé tout ce que j'ai de plus
tendre dans le cœur ; je t'en dis du
fond de ma pensée : si tu n'es pas
réussi, mon Charles, je sais que tu es
bravaille. ne t'effraye pas l'ouvrage
pour cette année et courage pour l'année
prochaine.

ne doute point de ta réussite courage
encore de ton espoir. ta joie est ma
joie, et ta angoisse est une de mes
de ma vie qui en travaillant pour ton
bien, mon enfant, c'est pour le mien
que tu travailles.

cette lettre, mon Charles bien aimé,
la raconte au père et à la
bonne mère, sous leurs yeux. pendant
des vacances, il ne faut pas plus goûter
les heures de la joie que les heures de travail.
dans un mois, mon enfant chéri, je
t'en parlerai ..

Père / 17 août 1843.

Écris-moi
tousjours à Paris.





PORTRAIT DE FRANÇOIS-VICTOR. — 1855. — MAISON DE VICTOR HUGO.

~~_____~~ Pradas
~~_____~~ six ~~_____~~ autour de la
 forte bière, pendant que ses poutres, sur
 terre, pouvaient jeter à ce qui va être conduit
 tombent sur la bière sourde et sonore, l'air
 mystérieuse quitter le téméraire, le corps
 et sort, lumière, de l'immortalité des
 ténèbres. Alors pour cette âme les dispartes
 disparaissent, et ~~_____~~ ^{en vrais vivants que d'êtres}
 l'ombre ténébreuse se rompt les ~~_____~~ ^{trépassés} enfilés.
 l'horizon ignoré, se passent, ~~_____~~ rayonnent
 dans une profondeur de nuit ou d'aurore, ~~_____~~
~~_____~~ appellent doucement le nouveau royaume
 et se penchent sur sa face éblouie avec le
 beau sourire qu'on a ~~_____~~
 d'en ira le travailleur chargé d'années, laissez
~~_____~~ quel que regret derrière lui, suivi
 jusqu'au bord du tombeau par ses yeux merveilleux
 pour être ce pas de graves fronts découverts, et
 au même temps reçu avec joie dans la charnue
 éternelle; et si vous n'êtes pas au détail ici b.
 vers tout le haut de la fête, à mes bien-aimés,
~~_____~~

17 mai 1874.



TABLE.

	Pages.
MES FILS.....	657

NOTES DE CETTE ÉDITION.

LE MANUSCRIT DE <i>MES FILS</i>	677
NOTES DE L'ÉDITEUR :	
I. HISTORIQUE DE <i>MES FILS</i>	682
II. REVUE DE LA CRITIQUE.....	698
III. NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.....	702
ILLUSTRATION DES ŒUVRES. — REPRODUCTIONS ET DOCUMENTS.....	705

Couverture de l'édition originale. — VICTOR HUGO ET SON FILS FRANÇOIS-VICTOR (Auguste de Châtillon). — Portrait de Charles Hugo. — Fac-similé d'une lettre inédite de Victor Hugo. — Portrait de François-Victor Hugo. — Fac-similé du manuscrit de *MES FILS* (dernière page).



ACHEVÉ D'IMPRIMER
PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE
POUR
ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
22, RUE HUYGHENS, 22, PARIS
LE 14 MARS 1940

C





PQ
2279
F04
1904
V.38
C.1
ROBA

